

Ouvrages du même auteur :

Histoire de la Civilisation ancienne, Orient, Grèce et Rome, par E. Maréchal, professeur d'histoire; 1 fort vol. in-12, avec 83 vignettes ou cartes dans le texte. cart. 4 f. rel. toile 5 f.

Biographie des Hommes illustres des temps anciens et modernes (civilisations primitives et monuments de l'Orient : législateurs, fondateurs, conquérants, patriotes, hommes d'Etat, hommes de guerre), à l'usage des classes préparatoires, par E. Maréchal, professeur d'histoire; in-12, avec vignettes, cart. 1 f. 25 c.

Chronologie, Aide-Mémoire donnant les principaux faits historiques, de 395 à 1789, par ordre de dates, avec 25 Tableaux synchroniques présentant en regard les événements arrivés dans les divers pays à la même époque, par E. Maréchal, professeur d'histoire.

Cette Chronologie se divise en trois parties :

- Première Partie, de 395 à 1270; 1 vol. grand in-18, renfermant 12 tableaux, br. 1 f. 60 c.
- Deuxième Partie, de 1270 à 1640; 1 vol. grand in-18, renfermant 6 tableaux, br. 2 f.
- Troisième Partie, de 1640 à 1789; 1 vol. grand in-18, renfermant 7 tableaux, br. 2 f. 50 c.

LIVRE-ATLAS DE GÉOGRAPHIE

PAR

M. PETIT

Inspecteur primaire, ancien élève de l'École normale supérieure de Saint-Cloud.

M^{me} ROY

Professeuse agrégée des Lettres au lycée de Jeunes Filles de Nancy.

Avec Cartes en couleurs.

- I. NOTIONS GÉNÉRALES — AFRIQUE — AMÉRIQUE — OCÉANIE — ASIE relié toile, 4 fr. 50
- II. L'EUROPE relié toile, 4 fr. 50
- III. LA FRANCE (en préparation).

Univ. pr. Dr. KARLA LAŠTOVKY HISTOIRE

CONTEMPORAINE

DE 1789 A 1900

Par E. MARÉCHAL

PROFESSEUR D'HISTOIRE OFFICIER DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

DIX-NEUVIÈME ÉDITION

Continuée de 1896 à 1900

Par ÉMILE AUZOU Agrégé d'Histoire et de Géographie.

— 11-E-117

TOME DEUXIÈME

FRANCE ET EUROPE DE 1848 A 1900



PARIS

IMPRIMERIE ET LIBRAIRIE CLASSIQUES DELALAIN FRÈRES

115, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 115

HISTOIRE CONTEMPORAINE

Depuis 1789 jusqu'à nos jours

TOME DEUXIÈME

FRANCE et EUROPE de 1848 à 1896

CHAPITRE XXXII.

La Révolution de 1848 en France. — La Seconde République.

Le Gouvernement Provisoire. La République. — Premiers actes du Gouvernement Provisoire. — Arrêt du travail. Commission ouvrière du Luxembourg. — Les ateliers nationaux. L'impôt des 45 centimes. — Le Suffrage Universel. L'Assemblée Nationale Constituante (4 mai). — Journée du 15 mai. — Insurrection de juin. — Journées des 23, 24, 25, 26 juin. — Gouvernement du général Cavaignac.

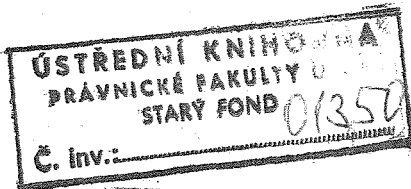
Constitution de 1848. L'amendement Grévy. — Louis-Napoléon Bonaparte. Ses antécédents. — Il est élu Président de la République (10 décembre 1848). — Fin de la Constituante (27 mai 1849).

L'Assemblée Législative (28 mai 1849-2 décembre 1851). — Journée du 13 juin 1849. — Chute du ministre Odilon Barrot (novembre 1849). — L'Expédition de Rome à l'intérieur. Loi sur l'enseignement secondaire (15 mars 1850). — Élection de Flotte et d'Eugène Sue. Loi électorale du 31 mai 1850 restreignant le suffrage universel. — Les voyages présidentiels dans les départements. La revue de Satory (10 octobre 1850). — Destitution du général Changarnier (7 janvier 1851).

Lutte entre le Président et l'Assemblée. Le débat sur la revision (juillet 1851). — Préparatifs du coup d'État. Le Président et son entourage. — La proposition des questeurs. Elle est repoussée (17 novembre 1851). — Coup d'État du 2 décembre 1851. — Journée du 3 décembre. Mort de Baudin. — Journée du 4 décembre. — La résistance dans les départements.

Le Gouvernement Provisoire. La République. — Après la fuite de Louis-Philippe¹, il n'y avait plus dans Paris d'autre

1. Louis-Philippe se retira en Angleterre, au château de Claremont, où il mourut le 26 août 1850.



Koupi od	
Darem od	<i>M. Kasta-lou</i>
v	_____ za Kčs
Inv čís:	<i>35.978</i>
Sign	

Toute contrefaçon sera poursuivie conformément aux lois; tous les exemplaires sont revêtus de notre griffe.

Delalainfrère

pouvoir que la Chambre des députés. La duchesse d'Orléans vint se présenter au Palais Bourbon, espérant, avec l'appui de Dupin et d'Odilon Barrot, obtenir la régence pour elle-même, la couronne pour son fils; mais le peuple envahit la Chambre, s'entassa sur les bancs, dans les couloirs. Sur la proposition de Ledru-Rollin et de Lamartine, un Gouvernement Provisoire fut formé par l'acclamation populaire: il se composait de Dupont (de l'Eure), François Arago, Lamartine, Ledru-Rollin, Crémieux, Marie, Garnier-Pagès. Tous se rendirent à l'Hôtel de ville. Là, leur nombre fut grossi par Louis Blanc, Ferdinand Flocon, Armand Marrast, et l'ouvrier Albert, élus par le peuple dans la Salle Saint-Jean. La République fut aussitôt proclamée au balcon de l'Hôtel de ville. En même temps, Caussidière et Sobrier prenaient possession de la Préfecture de police, M. Étienne Arago s'emparait de la direction générale des postes, Charles Lagrange devenait gouverneur de l'Hôtel de ville, et le colonel de Courtais commandant de la garde nationale.

Les adhésions affluèrent de toutes parts: « J'accours pour me ranger sous le drapeau de la République, » écrivait au gouvernement Louis-Napoléon, arrivant de Londres. Le général Changarnier, qui se trouvait en Algérie le 24 février 1848, après avoir offert au prince de Joinville et au duc d'Aumale de les ramener à Paris à la tête de l'armée d'Afrique, sur leur refus, écrivit au Gouvernement Provisoire le 3 mars pour attester son « désir ardent de vouer toutes ses forces au salut de la République, » en demandant qu'on mit à profit « sa volonté et son habitude de vaincre. » Le maréchal Bugeaud se mit, de son côté, à la disposition du Gouvernement.

Premiers actes du Gouvernement Provisoire. — En prenant possession du pouvoir, les membres du Gouvernement déclarèrent la presse libre; le timbre des journaux fut supprimé; les droits de réunion, d'association et de pétition furent reconnus; la peine de mort en matière politique et l'esclavage des nègres dans les colonies furent abolis. En même temps on ordonnait la formation de 24 bataillons de garde mobile, composés de volontaires engagés pour une année, et qui recevraient par jour une solde de trente sous. Le même jour, une foule immense envahit la Place de l'Hôtel de ville, exigeant qu'on substituât au drapeau tricolore le drapeau rouge, qu'elle considérait comme l'emblème de la démocratie. Elle consentit pourtant à se retirer, après un éloquent discours de Lamartine.

On s'occupa ensuite du gouvernement. Ledru-Rollin se chargea de l'intérieur et envoya dans les départements des commissaires investis de pleins pouvoirs pour remplacer les préfets du gouvernement déchu. Lamartine s'établit aux affaires étrangères et adressa aux gouvernements européens un manifeste pacifique. Arago prit la marine, Crémieux la justice, Marie les travaux publics; Goudchaux fut nommé aux finances, Bethmont au commerce, H. Carnot, fils du conventionnel, à l'instruction publique et aux cultes, le général Subervie à la guerre. Le général Eugène Cavaignac devint Gouverneur de l'Algérie. Garnier-Pagès, bientôt remplacé par Armand Marrast, fut maire de Paris.

Arrêt du travail. Commission ouvrière du Luxembourg. — A la suite de la révolution, un grand nombre d'ouvriers se trouvèrent sans travail, et par conséquent sans moyens de vivre. Comment remédier à cette situation et prévenir la guerre sociale? « Nous avons trois mois de misère à mettre au service de la République, » avaient dit les ouvriers. Mais tous voulaient-ils, pourraient-ils être du même avis? La plupart réclamaient le *droit au travail*.

Sur leur demande, le 28 février, il fut décidé qu'une commission du gouvernement s'établirait au Luxembourg sous la présidence de Louis Blanc. Là, les délégués des diverses corporations ouvrières discutèrent les théories socialistes, afin d'en tirer les conséquences pratiques et d'arriver à l'*organisation du travail*. Ils auraient voulu voir l'État seul banquier et prêtant aux pauvres sans intérêts; seul capitaliste, et donnant du travail à tous ceux qui en demanderaient, de façon que la concurrence devint impossible aux industries privées; en un mot, ils auraient voulu à l'*individualisme* substituer la *fraternité*.

Les ateliers nationaux. L'impôt des 45 centimes. — Le 25 février, le Gouvernement Provisoire avait rendu un décret par lequel il garantissait « l'existence de l'ouvrier par le travail. » Le 28, sur la proposition de Marie, qui appartenait à la fraction la moins avancée du Gouvernement, et qui voulait contre-balancer l'influence de la commission ouvrière du Luxembourg, on créa les ateliers nationaux. Ils étaient divisés en brigades de cinquante-six hommes et subdivisés en escouades de douze hommes; ils élisaient leurs chefs. Le 6 mars, Émile Thomas fut nommé directeur. Du 9 mars au 30 avril, cent mille ouvriers furent embrigadés; du 5 mars au 23 mai, la dépense fut de 7,240,000 francs.

4 En attendant, les fonds publics baissaient, et le Trésor était vide; on avait supprimé l'impôt du timbre et l'impôt du sel. Un emprunt ouvert le 9 mars ne réussit pas. Les dons patriotiques reçus à l'Élysée par une commission, sous la présidence de Lamennais et de Béranger, témoignaient de la bonne volonté des classes laborieuses, mais restaient insuffisants. A quel moyen recourir? Le Comptoir national d'escompte fut créé à Paris, les Comptoirs d'escompte dans les départements; les billets de banque devinrent monnaie légale. Enfin, Garnier-Pagès, qui venait de remplacer Goudchaux aux finances, fit décréter un impôt extraordinaire de 45 centimes sur les quatre contributions directes. On comptait se procurer ainsi 490 millions; pourtant au 4 mai, l'impôt n'avait encore rendu que 80 millions.

Le Suffrage Universel. L'Assemblée Nationale Constituante (4 mai). — Le Gouvernement Provisoire avait convoqué les assemblées électorales pour le 9 avril, afin de choisir les députés à une Assemblée Nationale, qui devait se réunir le 15 du même mois et faire une constitution. Il devait y avoir 900 représentants, élus directement par le suffrage universel. Tout Français âgé de 21 ans et ayant six mois de domicile était électeur. Le vote avait lieu au chef-lieu de canton par le scrutin de liste.

Mais les élections furent retardées. Le Gouvernement Provisoire ayant, le 4 mars, supprimé les compagnies d'élite de la garde nationale et ouvert les rangs de cette milice à tous les citoyens sans distinction, un grand nombre de gardes nationaux vinrent à l'Hôtel de ville demander l'abrogation du décret. Ce fut la manifestation dite des *bonnets à poil*. Elle n'eut d'autre résultat que d'amener le lendemain 17 mars une contre-manifestation de cent mille ouvriers, sous la conduite de Barbès, de Blanqui et de Cabet. Sur leur demande, le gouvernement dut proroger au 23 avril les élections et au 4 mai la réunion de l'assemblée. Un mois plus tard, le 16 avril, les ouvriers reparurent encore devant l'Hôtel de ville; mais cette fois la manifestation n'eut aucun résultat.

Les élections eurent enfin lieu le 23 avril, et l'Assemblée Constituante se réunit le 4 mai. La majorité appartenait à l'opinion républicaine modérée. Lamartine avait été nommé dans dix départements. Le premier acte de l'Assemblée fut de déclarer que le Gouvernement Provisoire avait bien mérité de la patrie, et de nommer une Commission Exécutive, composée

d'Arago, Garnier-Pagès, Marie, Lamartine et Ledru-Rollin. Buchez fut élu président de l'Assemblée Constituante; il eut plus tard pour successeur Armand Marrast.

Journée du 15 mai. — A peine nommée, l'Assemblée se vit menacée d'être dissoute. Les élections n'avaient pas répondu à l'attente du parti avancé. Excité par les clubs¹ et les journaux², le peuple résolut de faire une révolution nouvelle. Le 15 mai, une foule immense, mêlée d'ouvriers et de gardes nationaux, se porte sur l'Assemblée en chantant et au cri de : *Vive la Pologne!* La salle est envahie. Huber, Blanqui et Barbès montent successivement à la tribune; on déclare l'Assemblée dissoute. Un gouvernement provisoire, composé de Louis Blanc, de Barbès, Albert, Blanqui, Raspail, Huber, Caussidière, Pierre Leroux, Cabet, Proudhon, est proclamé. Mais bientôt le tambour bat, la garde nationale et la garde mobile, rassemblées sur tous les points de Paris, chassent les envahisseurs et ramènent les représentants au Palais Bourbon. Barbès et Albert sont arrêtés à l'Hôtel de ville; Blanqui est obligé de s'enfuir; enfin, Caussidière, qui depuis le 24 février était resté maître de la préfecture de police à la tête de ses *Montagnards*, fut contraint d'en sortir.

Insurrection de juin. — La majorité de l'Assemblée eut dès lors recours aux moyens de répression. Il y avait 407,000 ouvriers incorporés dans les ateliers nationaux; sur la proposition de Goudchaux et de M. de Falloux, on résolut de les dissoudre. Le 21 juin, tous les ouvriers de dix-huit à vingt-cinq ans furent invités à s'enrôler ou à partir pour la Solagne, où on leur offrait du travail. Le lendemain 22, Paris fut parcouru dans tous les sens par des groupes irrités : c'étaient tantôt des cris de colère, tantôt un morne silence. On se regardait, on se mesurait des yeux, on se comptait les uns les autres; on sentait qu'une bataille était proche, qu'elle serait terrible,

1. Les principaux clubs étaient la *Société centrale républicaine*, dirigée par Blanqui, Lacambre et Flotte; le *Club de la Révolution*, dirigé par Barbès, Ribeyrolles, Martin Bernard, etc.; celui des *Amis du peuple*, ouvert par Raspail; le club de Cabet; celui des *Phalanstériens*, présidé par MM. Considérant et Cantagrel; celui de la *Société des Droits de l'homme* présidé par Villain; le *Club des Clubs*, etc.

2. Les journaux les plus influents pendant cette période furent, outre *Le National* et *La Réforme*, *L'Atelier*, *Le Populaire*, de Cabet, *La Presse*, d'Émile de Girardin, *Le Représentant du peuple*, de Proudhon, *Le Peuple Constituant*, de Lamennais, etc.

car ce n'était plus ici une lutte politique, c'était une guerre sociale.

Le 23, à sept heures du matin, 8,000 ouvriers, accourus du Panthéon à la voix d'un lieutenant des ateliers nationaux, nommé Pujol, étaient réunis autour de la Colonne de Juillet. Là, sur l'ordre de leur chef, tous s'agenouillèrent sur la place où les combattants du 14 juillet 1789 étaient tombés au pied des murs de la Bastille; ils se relèvent ensuite au cri de : « La liberté ou la mort ! » Une jeune fille, une marchande de fleurs, apporte à Pujol un bouquet, que le dictateur en blouse attache à la hampe d'un drapeau; puis tous se dispersent pour aller donner le signal du combat. A onze heures, au moment où les tambours de la garde nationale commencent à battre le rappel, les portes Saint-Denis et Saint-Martin, les faubourgs Poissonnière et du Temple, les boulevards, les bords du canal, la Cité, la Place du Panthéon, sont hérissés de barricades. Il y en a trente-huit dans la rue Saint-Jacques, entre la rue Soufflot et le Petit Pont.

Journées des 23, 24, 25, 26 juin. — Pour combattre les insurgés, le gouvernement avait à sa disposition environ 20,000 hommes de troupes de ligne, les 24 bataillons de la garde mobile, et la garde nationale. Le général Cavaignac, ministre de la guerre, commandait en chef; il avait pour principaux lieutenants les généraux Lamoricière, Bedeau, Damesme, Duvivier, Négrier, Bréa et Clément Thomas. Pendant toute la journée du 23, on combattit avec un acharnement inexprimable. Malgré les efforts du général Lamoricière, qui occupait les boulevards, de la Madeleine au Château d'Eau, et l'ardeur de la garde mobile, les insurgés restaient maîtres de Montmartre, de la Chapelle, des faubourgs du Temple, Saint-Denis et Saint-Martin. Au centre de Paris, le général Bedeau et le colonel Guinard (de l'artillerie de la garde nationale), presque cernés le matin dans l'Hôtel de ville, ont, au prix de pertes énormes, dégagé les ponts, le parvis Notre-Dame et la Cité; mais ils ont dû ensuite se replier. Sur la rive gauche, le général Damesme est arrivé devant le Panthéon.

Dans la nuit du vendredi au samedi (23 au 24), l'Assemblée appela par le télégraphe les garnisons des villes voisines; l'état de siège fut proclamé; des représentants allèrent se joindre aux soldats; enfin, le général Cavaignac fut investi de pleins pouvoirs, et la Commission Exécutive donna sa démission. Cavaignac adressa des proclamations au peuple, à la garde

nationale et à l'armée. Il disait aux troupes : « Soldats! le salut de la patrie vous réclame. C'est une terrible, une cruelle guerre que celle que vous faites aujourd'hui. Rassurez-vous, vous n'êtes point agresseurs; cette fois, du moins, vous n'aurez pas été de tristes instruments de despotisme et de trahison. Courage, soldats! imitez l'exemple intelligent et dévoué de vos concitoyens; soyez fidèles aux lois de l'honneur, de l'humanité; soyez fidèles à la République. A vous, à moi, un jour ou l'autre, il nous sera donné de mourir pour elle. Que ce soit à l'instant même, si nous devons lui survivre! »

Le 24, au matin, la situation était critique. Les insurgés avaient réoccupé leurs positions pendant la nuit et désarmé un bataillon Place des Vosges. L'armée et la garde nationale reprirent l'offensive sur tous les points. Les faubourgs Poissonnière et Saint-Denis furent enlevés. La colonne du général Lamoricière prit d'assaut, une à une, les formidables barricades construites dans le faubourg du Temple, entre le boulevard et le canal. Sur la rive gauche, après une lutte sanglante, les insurgés furent chassés de la rue Soufflot, de l'École de Droit, de la mairie du douzième arrondissement et du Panthéon, dont ils avaient fait une place d'armes en barricadant l'entrée de toutes les rues qui y conduisent : c'est là que le général Damesme fut blessé à mort.

Le lendemain 25, les troupes continuèrent partout leur mouvement offensif. Des deux côtés on devenait impitoyable. Au Panthéon, les gardes mobiles n'avaient pas fait de quartier. A la Barrière de Fontainebleau, les insurgés massacrèrent le général Bréa, qui, maître du faubourg Saint-Marceau, avait d'ordonner une dernière attaque, était venu avec son aide de camp, le capitaine Mangin, les sommer de se rendre. Sur un autre point de Paris, Place de la Bastille, les généraux Duvivier et Négrier furent blessés à mort. Le Faubourg Saint-Antoine paraissait insubmersible. On résolut de le bombarder. La Place de la Bastille se couvrit de canons.

En apprenant ce qui se passait, l'archevêque de Paris, Affre (Denis-Auguste), résolut d'aller exhorter à la paix les combattants. Il obtint une trêve, franchit les barricades et entra dans le faubourg. Mais on se battait toujours dans les rues voisines. Une balle frappa mortellement le prélat. « Que mon sang, dit-il quand on le releva, soit le dernier versé! »

Le 26, enfin, la lutte s'arrêta. Ce jour-là, l'entrée du Faubourg Saint-Antoine fut forcée, et les insurgés vaincus durent

mettre bas les armes. Onze mille furent faits prisonniers, et un grand nombre furent déportés. Les hôpitaux étaient encombrés de blessés. Paris, mis en état de siège, et où arrivaient à chaque instant des gardes nationaux et des troupes, accourus des départements les plus éloignés, offrait l'aspect d'un camp.

Gouvernement du général Cavaignac. — A la suite des journées de juin, le général Cavaignac conserva le pouvoir exécutif et constitua ainsi son ministère : intérieur, Sénard ; travaux publics, Recurt ; guerre, le général Lamoricière ; affaires étrangères, Bastide ; finances, Goudchaux ; justice, Marie ; Armand Marrast devint président de l'Assemblée. Le général Changarnier fut mis à la tête de la garde nationale.

L'Assemblée décréta la transportation dans les possessions françaises d'outre-mer, par mesure de sûreté générale, des détenus qui avaient pris part à l'insurrection. Baune, Pierre Leroux, Caussidière, s'étaient opposés sans succès à ce vote. 4,348 prisonniers devaient ainsi être transportés ; une commission d'examen en mit en liberté 994. Mais, malgré les instances du représentant Lagrange, l'Assemblée ne voulut point amnistier les autres. Bientôt même deux représentants, Louis Blanc et Caussidière, décrétés d'accusation comme complices du 15 mai, se retirèrent en Angleterre. L'enquête sur les journées de juin fut dirigée par Quentin Bauchard.

Au début de l'état de siège, onze journaux avaient été supprimés, parmi lesquels *La Presse*, dont le rédacteur en chef, Emile de Girardin, fut même emprisonné pendant quelques jours. Quand *La Presse* reparut, Emile de Girardin fut l'adversaire le plus redoutable de la candidature du général Cavaignac à la présidence de la République, et fit une propagande active en faveur de Louis-Napoléon. Sur la proposition de Sénard et du garde des sceaux Marie, le cautionnement fut rétabli pour les journaux. *Le Peuple Constituant*, journal de Lamennais, cessa de paraître, parce qu'il ne put verser la somme nécessaire. « Il faut aujourd'hui de l'or, beaucoup d'or, disait Lamennais dans le dernier numéro, pour jouir du droit de parler. Nous ne sommes pas assez riches. Silence au pauvre ! »

La réaction contre le socialisme devenait de plus en plus vive. Comme remède à la crise économique qu'on traversait, Proudhon proposa que les créanciers de l'État abandonnassent 4 pour 100 sur leurs rentes ; que le propriétaire fit remise

d'une partie des fermages échus ; que le banquier réduisit sa commission et son intérêt ; que le travailleur laissât à l'entrepreneur un vingtième de son salaire. Mais, dominée par les souvenirs de juin, et entièrement antipathique au socialisme, l'Assemblée accueillit par un déchainement de colère le discours de Proudhon prononcé à l'appui de sa proposition dans la séance du 31 juillet.

« A dater du 31 juillet, écrivait-il plus tard, je devins, suivant l'expression d'un journaliste, *l'homme-terreur*. Je ne crois pas qu'il y ait jamais eu d'exemple d'un tel déchainement. J'ai été prêché, joué, chansonné, placardé, biographié, caricaturé, blâmé, outragé, maudit ; j'ai été signalé au mépris et à la haine, livré à la justice par mes collègues, accusé, jugé, condamné par ceux qui m'avaient donné mandat, suspect à mes amis politiques, espionné par mes collaborateurs, dénoncé par mes adhérents, renié par mes coreligionnaires... J'ai été, pendant quelque temps, le théoricien du vol, le panégyriste de la prostitution, l'ennemi personnel de Dieu, l'antéchrist, un être sans nom. » (*Confessions d'un Révolutionnaire*.)

L'état de siège fut levé le 29 octobre. Le 23 novembre, Garnier-Pagès, Jules Favre, MM. Duclerc et Barthélemy Saint-Hilaire, accusèrent le général Cavaignac d'avoir désobéi à la Commission Exécutive, intrigué contre elle pour préparer sa chute, et laissé grandir à dessein l'insurrection de juin pour se ménager à lui-même un rôle plus important dans la répression. Après un vif débat, l'Assemblée, par 503 voix contre 34, vota que le général « avait bien mérité de la patrie. » Madame de Girardin (Delphine Gay) protesta dans une pièce de vers publiée par *La Presse* contre cet éloge décerné au vainqueur de juin.

Aux approches de l'élection présidentielle, le général Cavaignac crut devoir donner des gages, dans l'intérêt de sa candidature, au centre gauche de l'Assemblée ; Dufaure devint ministre de l'intérieur, en remplacement de Sénard ; Vivien prit aux travaux publics la place de Recurt.

Au dehors, le roi de Sardaigne Charles-Albert, qui avait d'abord refusé l'alliance du Gouvernement Provisoire contre l'Autriche, battu par Radetzky à Custozza, demanda l'appui de la France ; le général Cavaignac jugea prudent de garder la neutralité. La révolution avait éclaté à Rome. Le chef du pouvoir exécutif écrivit à Pie IX pour lui offrir un asile en France, et fit partir pour Civita-Vecchia une escadre, ayant à bord une

brigade, qu'il mettait à sa disposition. Mais le pape déclina cette offre et partit le 24 novembre pour Gaëte, sur les terres du roi de Naples.

Constitution de 1848. L'amendement Grévy. — La Constitution de 1848, votée le 42 novembre, établissait en France le suffrage universel. Il suffisait pour être électeur d'être né Français, d'être âgé de vingt et un ans et de n'avoir été frappé d'aucune condamnation; pour être éligible, d'avoir vingt-cinq ans.

Le pouvoir législatif était confié à une Assemblée unique, composée de sept cent cinquante membres et assistée d'un Conseil d'État élu par elle pour préparer les lois. Tout fonctionnaire salarié était exclu de la Chambre.

Le pouvoir exécutif était confié à un Président, élu pour quatre ans, mais qui n'était rééligible qu'après un intervalle de quatre autres années. Il avait, concurremment avec l'Assemblée, l'initiative des lois; la force armée était à sa disposition, sans qu'il pût néanmoins la commander lui-même. Il ne pouvait déclarer la guerre ni signer les traités de paix qu'avec l'approbation de l'Assemblée. Il n'avait le droit de grâce que dans le cas où le Conseil d'État y consentirait.

Une grave question restait à résoudre : par qui le Président serait-il nommé? M. Jules Grévy, prévoyant les dangers que l'élection du Président par le suffrage universel ferait courir à la République, proposa l'amendement suivant : « L'Assemblée Nationale délègue le pouvoir exécutif à un citoyen qui prend le titre de Président du conseil des ministres, élu pour un temps limité et qui est toujours révocable. » — Aux adversaires de sa proposition, M. Grévy répondait : « Êtes-vous bien sûrs que, dans cette série de personnages, qui se succéderont tous les quatre ans au trône de la présidence, il n'y aura que de purs républicains, empressés d'en descendre? Êtes-vous sûrs qu'il ne se trouvera jamais un ambitieux tenté de s'y perpétuer? Et si cet ambitieux est le rejeton d'une de ces familles qui ont régné en France, s'il n'a jamais expressément renoncé à ce qu'il appelle ses droits; si le commerce languit, si le peuple souffre, s'il est dans un de ces moments de crise où la misère et la déception le livrent à ceux qui masquent sous leurs promesses leurs projets contre la liberté, répondez-vous que cet ambitieux ne parviendra pas à renverser la République? » L'Assemblée n'en décida pas moins, sur la proposition de La-

martine, que le Président serait nommé par le suffrage universel.

La Constitution de 1848 proclamait le droit de réunion, le droit de pétition, la liberté de la presse. Un dernier article annonçait que la Constitution pourrait être révisée en vue des circonstances nouvelles qui viendraient à se produire. Mais, dans ce cas, la majorité revisionniste devrait être des deux tiers des voix.

Louis-Napoléon Bonaparte. Ses antécédents. — Charles-Louis-Napoléon était le troisième¹ fils issu du mariage de Louis, roi de Hollande, et d'Hortense Beauharnais. Il naquit le 20 avril 1808 à Paris. Après la chute du premier empire, il fut élevé par sa mère, connue désormais sous le nom de duchesse de Saint-Leu, au château d'Arenenberg, sur le lac de Constance². Il eut pour précepteurs, d'abord Philippe Lebas, fils du conventionnel, ensuite Narcisse Vieillard, ancien officier d'artillerie. Hortense s'efforça de graver dans la tête du jeune homme cette idée fixe qu'il devait régner un jour. Louis-Napoléon suivit les cours de l'École militaire de Thoun, dans le canton de Berne. Affilié aux carbonari italiens, il prit part avec eux à l'insurrection de la Romagne contre le pape, et n'échappa qu'avec peine aux Autrichiens à Ancône. Hortense, ayant obtenu de Louis-Philippe l'autorisation de faire un voyage à Paris, en compagnie de son fils, vint loger sur la Place Vendôme, et leur présence donna lieu à des manifestations bonapartistes devant la colonne, du 5 au 40 mai 1832³. Le maréchal Lobau, commandant supérieur de la garde nationale, finit par disperser les manifestants, en les arrosant à l'aide d'une pompe à incendie.

Devenu par la mort du duc de Reichstadt l'héritier des prétentions napoléoniennes, le fils de la reine Hortense fut poussé dans la voie des aventures par un homme entreprenant, Jean-Gilbert-Victor Fialin, connu plus tard sous le nom de Persigny. Né en 1808, élevé à Limoges, ensuite maréchal des logis de hussards, renvoyé du régiment, Fialin, qui avait d'abord été légitimiste, fonda un journal bonapartiste, *l'Occident français*, qui eut deux numéros. Il vint ensuite à Arenenberg, avec une lettre de recommandation du poète impérialiste Belmontet.

1. Le premier était mort en bas âge, le 5 mars 1807. Le second, Charles-Napoléon-Louis, mourut de maladie pendant l'insurrection de la Romagne, en 1831.

2. Son frère aîné était élevé par le roi Louis, qui vivait à Florence.

3. Le 5 mai était le jour anniversaire de la mort de Napoléon I^{er}.

Il prit pour devise *je sers*, et devint la cheville ouvrière du bonapartisme.

En 1836, Louis-Napoléon, qui s'intitulait capitaine au régiment d'artillerie du canton de Berne, publia un *Manuel d'Artillerie*. Bientôt après il tenta son aventure de Strasbourg. Vaincu, pris, pardonné, embarqué pour l'Amérique, il passa ensuite quelque temps en Angleterre, occupé de conspirations, de littérature, de galanteries, de chevaux, essayant par tous les moyens de se faire connaître. C'est alors qu'il publia les *Idées napoléoniennes*. L'année 1840 le vit une seconde fois sur le sol français attaquer à main armée le gouvernement de Louis-Philippe. Capturé à Boulogne, condamné par les pairs et enfermé au château de Ham, il ne se laissa point décourager. Il fit des avances aux écrivains républicains, Louis Blanc, Georges Sand, Béranger. Il exposa dans les journaux des théories socialistes, et se donna comme une victime de son dévouement à la cause du peuple. On a vu son évasion en 1846.

Il est élu président de la République (10 décembre 1848).

— À la nouvelle de la Révolution de février, il accourt à Paris et proteste de son amour pour la République. Ses partisans, Persigny, Aristide Ferrer, Laity, Aguado, Piétri, Thélin, commencent en sa faveur une propagande active. Dès le 16 avril 1848, le jour de la manifestation des bonnets à poil, il y eut sur la Place de l'Hôtel-de-Ville des cris de *Vive l'empereur* ! Une association bonapartiste, qui devait prendre plus tard le nom de *Société du Dix Décembre*, fut formée par Abbatucci, Ferdinand Barrot, Belmontet, Bonjean, Clary, Conneau, Delessert, l'abbé Coquereau, le maréchal Excelmans, les généraux Piat, Husson, le prince de la Moscowa, etc. Le *Napoléonien*, l'*Égale républicain*, le *Petit Caporal*, la *Redingote grise*, furent publiés.

Le 3 juin, Louis-Napoléon fut élu député dans quatre départements, la Seine, l'Yonne, la Charente-Inférieure et la Corse. Deux de ses cousins, le prince Napoléon, fils de l'ex-roi de Westphalie Jérôme, et Pierre Bonaparte, étaient déjà représentants du peuple. L'Assemblée Constituante devait-elle ratifier l'élection de Louis-Napoléon, c'est-à-dire d'un prétendant ? Elle s'y décida le 12 juin, malgré l'opposition de Lamartine et de la Commission Exécutive. Il n'en donna pas moins sa démission, pour ne pas être, disait-il dans une lettre au Président de l'Assemblée, accusé de « favoriser le désordre. » Les menées bonapartistes eurent cependant une grande part à l'insurrection

de juin, qui commença sur beaucoup de points au cri de *Vive Napoléon* ! Le fils de la reine Hortense, réélu le 17 septembre par les mêmes départements et par celui de la Moselle, entra cette fois à la Constituante. Bientôt après il était candidat à la présidence de la République¹.

L'élection présidentielle eut lieu le 10 décembre 1848. Louis-Napoléon obtint 5,434,226 suffrages ; le général Cavaignac, 4,448,107 ; Ledru-Rollin, 370,749 ; Raspail, 36,329 ; Lamar-tine 17,910. Les paysans, les vieux soldats avaient voté pour *le neveu de l'empereur* ; les ouvriers, pour l'auteur des brochures socialistes, dont l'élection leur paraissait une revanche de juin ; les légitimistes et les orléanistes, parce qu'ils espéraient, sous son nom et pendant la durée de sa présidence, préparer le rétablissement de la monarchie. Le 20 décembre 1848, au soir, Louis-Napoléon, proclamé officiellement Président de la République, prêta, devant l'Assemblée Constituante, le serment suivant : « En présence de Dieu et devant le peuple français, je jure de rester fidèle à la République démocratique et de défendre la Constitution. »

Louis-Napoléon prit pour ministres : Odilon Barrot à la justice ; Léon de Malleville à l'intérieur ; Léon Faucher aux travaux publics ; de Tracy à la marine ; Passy aux finances ; Drouyn de Lhuys aux affaires étrangères ; M. de Falloux à l'instruction publique ; Bixio au commerce et à l'agriculture ; le général Rulhière à la guerre. Le général Changarnier reçut le commandement de la 4^e division militaire et des gardes nationales de la Seine. L'Assemblée, conformément à la Constitution, nomma Boulay de la Meurthe Vice-Président de la République.

Fin de la Constituante (27 mai 1849). — L'Assemblée Constituante resta encore réunie pendant six mois. Elle réduisit l'impôt du sel et annonça l'intention de supprimer celui des boissons. Ses défiances avaient cessé de se porter sur les socialistes : elles étaient excitées maintenant par le Président. Dès le 29 janvier 1849, on put se croire menacé d'un coup d'État. Il y eut

1. « La propagande prend dès lors toutes les formes : elle est à la fois plastique, littéraire et musicale ; une lithographie représentant l'empereur montrant du doigt Louis-Napoléon à la France, des portraits, des médailles, des biographies, sont répandus à foison : la musique se met de la partie, et la candidature du prince est chantée sur les places publiques et dans les carrefours, par des centaines de ténors nomades, avec accompagnement d'orgues de Barbarie : Napoléon, rentre dans ta patrie ! Napoléon, sois bon républicain ! »

ce jour-là dans les rues de Paris un immense déploiement de troupes. L'Assemblée, inquiète, chargea le général Lebreton de veiller à la défense du palais législatif. Changarnier, mandé par le bureau de l'Assemblée, pour donner des explications, ne vint pas et répondit au bout de deux heures qu'il était retenu auprès du Président de la République par des nécessités de service, et que les troupes étaient réunies pour combattre une insurrection. Quelle insurrection? On ne l'a jamais su.

Le 20 février, un nouveau débat s'engagea à propos des affaires d'Italie. Lorsque le pape Pie IX avait été obligé de quitter Rome, le général Cavaignac lui avait offert un asile en France et avait envoyé une escadre à Civita-Vecchia pour le protéger. Maintenant la République avait été proclamée à Rome comme à Paris, et le pape s'était réfugié à Gaëte. La France interviendrait-elle? Et, dans le cas de l'affirmative, soutiendrait-elle, en sa qualité de République, les républicains romains contre le pape et l'Autriche; ou bien, en sa qualité de puissance catholique, prendrait-elle parti pour le souverain pontife? L'intervention fut votée, sans que son but fût nettement défini. Toutefois l'Assemblée déclara que l'expédition n'avait rien d'hostile à la République romaine.

Le 7 mai, on apprit qu'il n'avait pas été tenu compte de ce vote. Sous l'impulsion de M. de Montalembert, le président avait ordonné au général Oudinot d'attaquer Rome. Oudinot avait obéi et reçu un échec. L'Assemblée infligea un vote de blâme à Louis-Napoléon en adoptant l'ordre du jour suivant, rédigé par Sénard : « L'Assemblée Nationale invite le gouvernement à prendre sans délai les mesures nécessaires pour que l'expédition d'Italie ne soit pas plus longtemps détournée du but qui lui était assigné. » Le général Lamoricière vota cet ordre du jour.

Louis-Napoléon ne s'en inquiéta pas. Aux termes de la proposition Rateau, qui avait été déposée le 3 janvier, l'Assemblée Constituante allait se séparer dans quelques semaines, et l'on prévoyait déjà que les élections enverraient à la Législative une majorité ennemie de la République. Le 8 mai, le Président écrivit à Oudinot pour lui annoncer des renforts et approuver sa conduite. Ledru-Rollin et M. Grévy protestèrent contre cette lettre. Ledru-Rollin proposa même la mise en accusation de Louis-Napoléon et de ses ministres. La Constituante passa à l'ordre du jour. Elle se sépara le 27 mai 1849.

L'Assemblée Législative (28 mai 1849-2 décembre 1851). — D'accord contre la République, qu'ils voulaient détruire, les partis monarchiques, légitimiste, orléaniste et bonapartiste, avaient formé, en vue des élections, le *comité de la rue de Poitiers*. Une multitude de brochures¹ remplies d'attaques violentes contre les républicains, qu'on accusait de vouloir détruire l'ordre, la propriété, la famille, furent répandues dans les départements. Ces manœuvres, et les souvenirs de la guerre civile qui avait ensanglanté Paris au mois de juin précédent, produisirent leur effet naturel : la majorité de l'Assemblée Législative fut anti-républicaine. Sur les 750 membres qui composaient la nouvelle Assemblée, présidée par Dupin, 200 seulement étaient républicains, mais ils appartenaient à l'opinion démocratique la plus radicale. Les orléanistes et les légitimistes résolurent de se servir du Président de la République pour détruire les institutions démocratiques, comptant, lorsqu'il serait sorti de charge, rétablir la monarchie par l'épée du général Changarnier, maintenu à la tête de l'armée de Paris et de la garde nationale de la Seine. Le Président, de son côté, bien décidé à garder indéfiniment le pouvoir, feignit de jouer le jeu de la majorité, espérant avoir le profit des mesures impopulaires qu'elle prenait, sauf à en rejeter plus tard la responsabilité sur elle. La Législative se réunit le 28 mai 1849. Louis-Napoléon prit pour ministres : Odilon Barrot à la justice, de Tocqueville aux affaires étrangères, Lanjuinais à l'agriculture et au commerce, M. de Falloux à l'instruction publique, Dufaure à l'intérieur.

Journée du 13 juin 1849. — Quelques jours après la constitution de l'Assemblée, on apprit à Paris que le général Oudinot, commandant de l'armée envoyée en Italie, avait pris l'offensive contre la République Romaine. Ledru-Rollin, élu dans cinq départements, monta à la tribune le 11 juin, pour déposer, au nom de la Montagne, un acte d'accusation contre le ministère, en vertu de l'article 5 de la Constitution de 1848. Cet article était ainsi conçu : « La République Française n'attentera jamais à la nationalité d'un peuple. » La majorité, après un discours d'Odilon Barrot, repoussa la proposition.

Alors, le 13 juin, Ledru-Rollin et plusieurs de ses collègues, soutenus par l'artillerie de la garde nationale, appelèrent le

1. Par exemple, *Dieu le voudra* : — *À bas la folie révolutionnaire et sociale* ! le *Petit Manuel du Paysan électeur*, la *Lettre d'un Maire de village à ses administrés*, les *Partageux*, etc.

peuple aux armes. Ils ne réussirent pas à l'entraîner. La manifestation fut dispersée sur les boulevards par les soldats du général Changarnier. Les clubs furent suspendus pour un an, six journaux supprimés, trois légions de la garde nationale dissoutes, trente-trois représentants décrétés d'accusation. « C'est la dictature militaire ! » s'était vainement crié M. Grévy. Ledru-Rolin, après avoir failli être fusillé aux Arts-et-Métiers avec Martin Bernard, Considérant et Guinard, parvint pourtant à s'échapper et gagna Londres. La haute cour de Bourges, qui avait déjà condamné les accusés du 15 mai 1848, frappa également les accusés du 13 juin 1849.

Une loi sur la presse fut présentée, le 27 juillet 1849, par Odilon Barrot, et combattue par M. Grévy : elle soumettait les journaux à un cautionnement de 24,000 francs, et permettait à l'administration de leur retirer la vente sur la voie publique. Un an plus tard, la loi du 10 juillet 1850, présentée par Rouher, porta le cautionnement à 50,000 francs, rétablit le droit de timbre et obligea les rédacteurs à signer leurs articles ; elle fut combattue par Victor Hugo et par Bancel.

Le 2 octobre 1849, Dufaure présenta à l'Assemblée Législative un projet de loi d'après lequel les insurgés de juin transportés en Algérie devaient y rester dix ans. Le 21 janvier 1850, la discussion commença. La loi fut votée. La loi de déportation fut ensuite présentée par Rouher. Elle disait que les condamnés à la déportation devaient être détenus dans « l'enceinte d'une citadelle située au lieu de la déportation. » Éloquemment combattue par Victor Hugo, J. Favre, Lamartine, Pierre Leroux, la loi fut pourtant votée. Nouka-Hiva, l'une des îles Marquises, fut choisie pour y envoyer les condamnés.

Chute du ministère Odilon Barrot (novembre 1849). — La lutte ne tarda pas à s'engager entre Louis-Napoléon et la majorité de la Législative. Les ministres du Président étaient des parlementaires, et non des bonapartistes. La majorité reprochait au chef du cabinet, Odilon Barrot, de n'être pas assez conservateur ; Louis-Napoléon lui reprochait de n'être pas assez dévoué à ses intérêts. Par un message en date du 31 octobre 1849, le Président se plaignit qu'il n'y eût pas « communauté entière de vues » entre lui et ses ministres. Il y mêlait des reproches voilés contre l'Assemblée elle-même. À la suite de l'expédition romaine et du rétablissement de la puissance temporelle de Pie IX à Rome, l'Assemblée voulait que le pape fût laissé libre d'exécuter « *motu proprio* » les réformes jugées

nécessaires dans son gouvernement. Au contraire, le Président de la République avait écrit à Edgard Ney une lettre dans laquelle il exposait quelle devait être, dans sa pensée, la nature de ces réformes. Odilon Barrot s'était trouvé, en cette circonstance, dans un grand embarras. À la suite du message du 31 octobre, il donna sa démission avec tous les ministres, et refusa le grand cordon de la Légion d'honneur qu'Edgard Ney lui apportait de la part du Président.

Le nouveau cabinet se composa : aux finances, du banquier Achille Fould, qui avait rendu des services personnels au Président de la République, pressé par des embarras d'argent ; de Rouher, avocat du barreau de Riom, à la justice ; de MM. de Rayneval aux affaires étrangères, d'Hautpoul à la guerre ; Ferdinand Barrot à l'intérieur ; de Parieu à l'instruction publique ; Bineau aux travaux publics.

L'Expédition de Rome à l'intérieur. Loi sur l'enseignement secondaire (15 mars 1850). — L'harmonie sembla ensuite renaître entre le Président et la majorité, qui entreprirent de concert contre les républicains la célèbre campagne connue sous le nom d'*Expédition de Rome à l'intérieur*.

Depuis longtemps le parti conservateur voulait se rendre maître de la direction de l'enseignement. On s'occupa d'abord de l'enseignement primaire. H. Carnot l'avait demandé gratuit et obligatoire le 30 juin 1848. M. de Falloux, auteur d'une *Vie du pape saint Pie V*, déposa, lorsqu'il fut ministre, un projet de loi, qui fut ensuite discuté sous le ministère Parieu. Dans la loi sur l'instruction primaire, proposée le 13 décembre 1849, et votée quelques jours après, malgré Baudin, Noël Parfait, Crémieux, il n'était plus question de gratuité ni d'obligation. L'instituteur, dans chaque commune, était placé sous la surveillance du curé ou du pasteur, et sous celle du préfet, qui pouvait le révoquer. En cas de révocation, il lui était interdit d'ouvrir une école libre dans la même commune.

La loi sur l'enseignement secondaire, dite *loi Falloux*, fut discutée à partir du 14 janvier 1850 et votée le 16 mars. Elle fut soutenue par Montalembert et Thiers, combattue par Arnaud de l'Ariège et Victor Hugo, qui disait : « Je repousse votre loi. Je la repousse parce qu'elle confisque l'enseignement primaire, parce qu'elle dégrade l'enseignement secondaire, parce qu'elle abaisse le niveau de la science, parce qu'elle diminue mon pays¹. »

1. C'est alors que le cours de Michelet fut de nouveau suspendu. Amédée

Désormais l'enseignement secondaire devait être libre; les jeunes gens, pour se présenter aux examens universitaires, n'avaient plus besoin d'être pourvus d'un certificat constatant qu'ils avaient fait leurs études dans un établissement de l'État; il devait y avoir un recteur par département. Cette loi permettait au clergé d'ouvrir des maisons d'éducation. Dans le cours de la discussion, l'enseignement universitaire avait été violemment attaqué, comme subversif, par plusieurs membres de la majorité antirépublicaine.

L'Assemblée, qui avait rétabli l'impôt des boissons, supprima ensuite la gratuité, établie l'année précédente, à l'École Polytechnique et à l'École Militaire. En même temps, le préfet de police Carlier faisait abattre les arbres de la liberté qui avaient été plantés sur les places de Paris après la Révolution de Février.

Élection de Flotte et Eugène Sue. Loi électorale du 31 mai 1850, restreignant le suffrage universel. — L'irritation était vive parmi les républicains. Des élections partielles eurent lieu à Paris le 10 mars 1850 pour remplacer les députés condamnés par la haute cour de Bourges après le 13 juin 1849. H. Carnot, fils de l'ancien conventionnel, de Flotte, ancien officier de marine et transporté de juin, et Vidal, ancien secrétaire de la commission du Luxembourg, furent nommés représentants du peuple. Le romancier Eugène Sue, auteur du *Juif Errant*, fut également nommé à Paris le 28 avril.

À ces nominations, l'Assemblée répondit par la loi électorale du 31 mai 1850 : « La loi nouvelle faisait dépendre le droit d'élection de la constatation du domicile, et cette constatation, de l'inscription des citoyens sur le rôle de la taxe personnelle ou de la prestation en nature; elle exigeait deux ans de domicile. Près de 3 millions de citoyens se trouvaient rayés des listes électorales. » (TAXILE DELORD, *Histoire du Second Empire*.) Jules Favre, Michel de Bourges, Victor Hugo, Lagrange, avaient vainement essayé de s'y opposer. Un grand orateur, mal inspiré dans cette discussion, avait, en parlant des électeurs exclus ainsi de la vie politique, prononcé le mot malheureux de « vile multitude ».

Les voyages présidentiels dans les départements. La revue de Satory (10 octobre 1850). — Le Président de la République mit à profit l'imprudence de l'Assemblée. Pendant

Jacques, Deschanel et Vacherot perdirent leurs places; E. Despois et Frédéric Morin sortirent de l'Université après le coup d'État du 2 décembre.

la prorogation, qui dura du 8 août au 12 novembre 1850, il entreprit des voyages à travers les départements, où ses partisans avaient commencé une propagande active. On le vit successivement à Saint-Quentin, Dijon, Lyon, Besançon, Strasbourg, Cherbourg. Partout il faisait des discours, parlant, suivant la nature de son auditoire, de gloire ou de liberté, de Napoléon I^{er} ou du socialisme, se donnant ici comme l'ami des paysans et des ouvriers, comme le défenseur des pauvres; ailleurs comme le protecteur de la religion, de la famille et de la propriété contre les démagogues, contre les *rouges*, suivant l'expression alors consacrée. Partout il promettait des routes, des canaux, des chemins de fer. Il protestait contre toute pensée de coup d'État, mais réclamait une prolongation de pouvoir, autrement dit la revision de la Constitution. On a vu, en effet, que, élu pour quatre ans, c'est-à-dire jusqu'en 1852, le Président ne serait rééligible ensuite qu'après un intervalle de quatre autres années. Plusieurs conseils généraux é mirent un vœu pour cette revision (août 1850).

Enhardi par le succès, le Président alla plus loin. Le 10 octobre, il passa une grande revue sur le plateau de Satory. En défilant devant lui, les régiments de cavalerie poussèrent les cris de « Vive Napoléon! vive l'Empereur! » L'infanterie resta muette. Le général Neumayer, qui commandait une division, avait, en effet, rappelé aux troupes placées sous ses ordres que les règlements militaires interdisent toute manifestation, et ne permettent de proférer aucun cri sous les armes. Le général Neumayer se vit enlever son commandement (31 octobre).

Ce n'est pas tout : à Paris, les membres de la Société du 10 décembre, réunis sur la Place du Havre pour attendre à sa descente du chemin de fer le Président de retour d'un voyage, frappèrent violemment les passants qui refusaient de crier « Vive l'Empereur! » (13 septembre 1850.) Le bruit courut même que la vie du général Changarnier et du président Dupin était menacée.

En présence de l'émotion causée par ces scènes, le Président comprit qu'il n'était pas possible encore de passer le Rubicon. Pour rassurer l'opinion publique, il adressa le 12 novembre à l'Assemblée, de retour au Palais Bourbon, un message où il disait : « La règle invariable de ma vie politique sera, dans toutes les circonstances, de faire mon devoir, rien que mon devoir. Il est aujourd'hui permis à tout le monde, excepté à moi, de vouloir hâter la revision de notre loi fondamentale. Si

la Constitution renferme des vices et des dangers, vous êtes tous libres de les faire ressortir aux yeux du pays. Moi seul, lié par mon serment, je me renferme dans les strictes limites qu'elle a tracées. » Comme gage de paix, le président enleva le ministère de la guerre au général d'Hautpoul, qui devint gouverneur de l'Algérie, et rendit un commandement au général Neumayer. L'accord parut rétabli entre les deux pouvoirs.

Destitution du général Changarnier (7 janvier 1851). — Il ne fut pas de longue durée. Louis-Napoléon, voulant se débarrasser du général Changarnier, dont la présence à la tête de l'armée de Paris lui paraissait un obstacle à l'exécution de ses projets ultérieurs, essaya, par des publications de journaux, de brouiller ce général avec la majorité de l'Assemblée Législative. N'y ayant pas réussi, il le destitua purement et simplement. Ce coup d'autorité amena dans l'Assemblée un débat violent. Aux plaintes de la majorité, le ministre Baroche répondit en reprochant aux légitimistes et aux orléanistes leurs projets de fusion entre les deux partis pour rétablir la royauté, et le voyage entrepris dans ce but par Berryer à Wiesbade auprès du comte de Chambord. Thiers adjura l'Assemblée de ne pas céder : « Il n'y a que deux pouvoirs, disait-il en terminant son discours : le pouvoir législatif et le pouvoir exécutif. Si l'Assemblée cède, il n'y en aura plus qu'un ; et, quand il n'y aura plus qu'un pouvoir, la forme du gouvernement sera changée. Et, soyez-en sûrs, les mots viendront plus tard ; quand ? je ne sais, peu importe ; le mot viendra quand il pourra ! *l'Empire est fait.* » Mais si le Président n'était pas en mesure de tenter immédiatement un coup d'État, la majorité n'était pas en mesure d'opérer immédiatement la fusion et de proclamer un roi. Elle se contenta de témoigner son mécontentement à Louis-Napoléon par un vote de défiance, qui renversa son ministère.

Le Président répliqua par une lettre à Dupin, dans laquelle il disait : « La France commence à souffrir d'un désaccord qu'elle déplore. » Il appela aux affaires le général Randon, le contre-amiral Vaillant, Charles Giraud, Wäisse, de Germiny, Magne, Brenier, Schneider.

Lutte entre le Président et l'Assemblée. Le débat sur la revision (juillet 1851). — La lutte était engagée ouvertement entre le Président et l'Assemblée. Celle-ci avait accordé en 1850 à Louis-Napoléon, sur sa demande, un supplément de traitement de 2,460,000 francs. Le ministre des finances en

demanda un nouveau de 4,800,000 francs le 3 février 1851. Malgré les efforts de Montalembert, l'Assemblée répondit par un refus. Elle vota bientôt après une loi nouvelle sur la garde nationale, qui restreignait le nombre des gardes nationaux et établissait le double degré pour l'élection des grades supérieurs. En même temps, le cours de Michelet au Collège de France était supprimé.

A quelque temps de là, Louis-Napoléon faisait entendre à Dijon un langage menaçant : « Lorsque j'ai voulu faire le bien, disait-il, améliorer le sort des populations, l'Assemblée m'a refusé son concours.... D'un bout de la France à l'autre, les pétitions se signent pour demander la revision de la Constitution.... Quels que soient les devoirs que le pays m'impose, il me trouvera décidé à suivre sa volonté.... » Aussitôt la Bourse baissa, et on craignit un coup d'État immédiat. Le général Changarnier rassura la Législative : « Personne, s'écria-t-il, n'obligera les soldats à marcher contre le droit, à marcher contre cette Assemblée. Dans cette voie funeste on n'entraînerait pas un bataillon, pas une compagnie, pas une escouade. L'armée n'obéira qu'aux chefs dont elle est habituée à suivre la voix. Mandataires de la France, délibérez en paix ! » Un avenir prochain réservait à ces affirmations optimistes un éclatant démenti.

Le débat sur la revision de la Constitution s'ouvrit le 14 juillet 1851 et dura six jours. Les monarchistes, Berryer, de Falloux, de Broglie, demandaient la revision, pour que la proclamation légale de la royauté devint possible ; les bonapartistes, Larabit et Baroche, pour que le Président pût être réélu immédiatement en 1852. Les républicains, Michel de Bourges, Victor Hugo, le général Cavaignac, combattirent la revision avec une vive éloquence. « Quoi ! s'était écrié Victor Hugo, parce qu'il y a eu un homme qui a gagné la bataille de Marengo, et qui a régné, vous voulez régner, vous qui n'avez gagné que la bataille de Satory ! » La revision fut repoussée le 20 juillet. Sur 750 votants, 446 s'étaient prononcés *pour*, 278 *contre* ; la majorité n'atteignait pas le chiffre des deux tiers des voix exigé par la Constitution de 1848 pour que la revision fût prononcée. Plus clairvoyants que leurs collègues, Thiers et de Rémusat s'étaient séparés de la droite pour voter *contre* avec les républicains. L'Assemblée entra en vacances au mois d'août.

Préparatifs du coup d'État. Le Président et son entourage. — Dès lors, Louis-Napoléon et son entourage, voyant que le

pouvoir allait leur échapper dans quelques mois, furent décidés à un coup d'État. Au premier rang parmi les amis intimes du Président de la République, dont beaucoup se trouvaient dans une situation gênée, figuraient son frère naturel, M. de Morny¹, fils du général comte de Flahaut; le commandant Fleury; le général Leroy de Saint-Arnaud, appelé d'Algérie au ministère de la guerre après un voyage du commandant Fleury dans cette colonie et une expédition de Kabylie, qui valut à Saint-Arnaud les épaulettes de général de division; Fialin, qui avait pris le nom de Persigny; le général Magnan, commandant de l'armée de Paris; Romieu, auteur de la brochure intitulée *le Spectre rouge*²; le docteur Véron; Maupas; Baroche; le colonel Espinasse, du 42^e de ligne; Mocquart; le lieutenant-colonel de Béville, les généraux Roguet et de Flahaut; le colonel Vieyra; le général espagnol Narvaez.

Les conjurés eurent un instant l'idée d'exécuter le coup d'État pendant la prorogation; le plan fut même tracé par le préfet de police Carlier. Mais ils craignirent qu'une résistance victorieuse ne fût organisée par les députés présents dans les départements. Ils se bornèrent à répandre des brochures alarmistes, pour effrayer les gens paisibles par la perspective d'élections communistes en 1852 et d'une révolution complète dans l'ordre social.

Au retour de l'Assemblée, pour achever de la dépopulariser et éloigner absolument d'elle les républicains, le Président, par le message du 4 novembre, lui proposa l'abrogation de la loi du 31 mai 1850 et le rétablissement du suffrage universel. La majorité monarchiste tomba dans le piège, et repoussa la proposition : elle craignait plus les républicains que Louis-Napoléon un mois avant le 2 décembre.

La proposition des questeurs. Elle est repoussée (17 novembre 1851). — Toutefois, le général Saint-Arnaud, nommé

1. M. de Morny, ancien protégé du duc d'Orléans, avait choisi pour armoiries une fleur d'hortensia barrée; au moment du coup d'État, sa maison était en vente par autorité de justice.

2. « *Super flumina Babylonis...* disait l'auteur du *Spectre Rouge*. Ils sont là, ces prolétaires qui chantent ce cantique de haine, aux bords du fleuve parisien, aux bords de tous les ruisseaux de France; ils aspirent aux jours où ils tiendront vos petits enfants et les écraseront sur la pierre... Le fleau passeger de l'idée se dissipe à l'immortelle apparition de la force... Le canon seul peut régler les questions de notre siècle; il les réglera, dût-il arriver de la Russie... » Le canon russe, que Romieu invoquait comme un remède en 1852, tua son fils deux ans plus tard, au début de la guerre de Crimée. Il mourut lui-même le 20 novembre 1853.

ministre de la guerre, ayant fait arracher le décret du 11 mai 1848, affiché dans les casernes depuis 1849, et qui proclamait le droit appartenant au président de l'Assemblée de requérir directement la force armée, les députés les plus confiants furent saisis d'inquiétude. Pour rendre impossible un coup de main contre le pouvoir législatif, les questeurs, Baze, le général Leflô et de Panat, proposèrent de décréter expressément que le président de l'Assemblée avait le droit de réquisition directe. Malheureusement, si les députés républicains croyaient Louis-Napoléon capable d'un coup d'État pour rétablir l'empire, ils soupçonnaient les orléanistes et les légitimistes d'en préparer un pour rétablir la monarchie. La proposition des questeurs leur parut un piège. Le général Cavaignac, le colonel Charras¹, les capitaines Bruckner, Millotte, Tamisier, le lieutenant Valentin, Edgard Quinet, Marc Dufraisie, MM. Grévy, Pascal Duprat, plus clairvoyants que les autres membres de la gauche, votèrent la proposition des questeurs. Mais la plupart des Montagnards, entraînés par l'éloquence imprudente de Michel de Bourges, la repoussèrent : elle fut rejetée par 408 voix contre 300 (18 novembre).

Pourtant, on ne pouvait plus se faire d'illusions. Le 26 novembre 1851, Bancel disait à la tribune : La politique du Président « a consisté dans le mensonge depuis le commencement jusqu'à la fin. On a dit au peuple : Je suis l'héritier de la Révolution, votez pour moi. On s'est présenté au bourgeois comme le seul ami, comme le défenseur de l'ordre, et on a demandé les voix de la bourgeoisie. On poursuit toujours le même but, caché autrefois, évident aujourd'hui et certain : la réélection inconstitutionnelle. »

Coup d'État du 2 décembre 1851. — Louis-Napoléon avait choisi l'anniversaire d'Austerlitz pour exécuter le coup d'État. Dans la nuit du 1^{er} au 2 décembre, Morny s'empara du ministère de l'intérieur; les généraux Cavaignac, Changarnier, Lamoricière, Bedeau, Leflô, le colonel Charras, le capitaine Cholot, le lieutenant Valentin, Thiers, Roger du Nord, Baze, Greppo,

1. Charras (Adolphe), né à Clermont-Ferrand en 1810. Élève de l'École Polytechnique en 1830, il combattit vaillamment pendant les journées de Juillet. Il était commandant en Afrique en 1848. Lieutenant-colonel, sous-secrétaire d'État de la guerre, représentant du peuple à la Constituante et à la Législative, il fut exilé par le coup d'État. Il composa un ouvrage remarquable sur *Waterloo*; il a laissé un autre volume, malheureusement inachevé, sur la *Campagne de 1813*. Il est mort dans l'exil, en Suisse, en 1865.

Baune, Lagrange, sont surpris dans leur lit et arrêtés. Le Palais Bourbon est envahi par le colonel Espinasse avec son régiment, malgré les protestations indignées du commandant Meunier et du lieutenant-colonel Niols.

Le matin du 2 décembre, la population de Paris lut sur ses murs une proclamation par laquelle le Président de la République déclarait l'Assemblée dissoute, le suffrage universel rétabli, et convoquait le peuple français dans ses comices, du 14 au 22 décembre, pour accepter ou rejeter une Constitution nouvelle, aux termes de laquelle les pouvoirs du Président étaient prorogés pour dix ans.

Les journaux républicains avaient été supprimés. L'armée occupait les places et les rues. Les députés qui voulurent se réunir au Palais Bourbon, abandonnés par le président Dupin, furent expulsés de force. Pourtant 220 représentants se réunirent à la mairie du X^e arrondissement, rue de Grenelle-Saint-Germain, près de la Croix-Rouge. Là, présidés par Benoist-d'Azy, sur la proposition de Berryer, ils votèrent la déchéance de Louis-Napoléon en vertu de l'article 68 de la Constitution, et confièrent le commandement de la force armée au général Oudinot, qui prit pour chef d'état-major le capitaine Tamisier. Ils ne tardèrent pas à être assaillis dans la mairie du X^e par le 6^e bataillon de chasseurs. Sur leur refus de se séparer, le général Forey les fit conduire prisonniers à la caserne de cavalerie du quai d'Orsay, et de là à Mazas ou au Mont-Valérien. « Les représentants, réunis à la mairie du X^e arrondissement, s'étaient conduits en gens corrects, qui font strictement leur devoir, jusqu'au point où le devoir se confond avec le sacrifice. » (TAXILE DELORD.)

Journée du 3 décembre. Mort de Baudin. — D'autres essayèrent de faire plus. Un appel au peuple fut rédigé le 2 décembre par Victor Hugo, qui, dans ces jours néfastes, montra un dévouement admirable, et signé par 24 représentants républicains; un comité de résistance fut formé par Victor Hugo, Carnot, Jules Favre, Michel de Bourges, Madier de Montjau, Schœlcher, de Flotte. Le lendemain, la Montagne tout entière, réunie chez Marie, au nombre de 182 représentants, déclara Louis Bonaparte déchu. Les représentants allèrent dans tous les quartiers appeler la population aux armes. L'un d'eux, le docteur Baudin, avec sept de ses collègues, Brillier, Bruckner, Dulac, de Flotte, Malardier, Schœlcher, Maigne, se trouvait sur une barricade élevée dans le faubourg Saint-

Antoine, à la hauteur des rues Cotte et Sainte-Marguerite¹. Un de ceux qu'il exhortait à s'armer pour la défense des lois, s'écria : « Plus souvent que nous nous ferons tuer pour vous conserver vos 25 francs! — Citoyens, répondit le représentant, vous allez voir comment on meurt pour 25 francs! » Quelques instants après, un détachement du 19^e de ligne est en face de la barricade. Au nom de la Constitution, du suffrage universel et de la République, les soldats sont invités à s'arrêter. Une décharge éclate, et Baudin tombe, la tête brisée par trois balles.

Au même moment, un commissaire de police chassait la Haute Cour de justice, qui avait commencé une procédure contre Louis-Napoléon. Sur les boulevards, la population criait : « Vive la Constitution, vive la liberté! A bas Soulouque²! » Elle fut sabrée et dispersée par les lanciers du colonel de Rochefort. Les barricades élevées dans quelques rues furent prises, et leurs défenseurs passés par les armes.

Journée du 4 décembre. — Le peuple hésitait à combattre; il était désarmé et gardait rancune à la bourgeoisie de la répression qui avait suivi les journées de juin 1848; la classe moyenne, de son côté, craignait que la défaite de Louis-Napoléon n'eût pour résultat de donner le pouvoir aux républicains les plus avancés. Toutefois, dans la matinée du 4 décembre, les adhésions ne venant pas au coup d'État, son succès définitif paraissait encore douteux. Le Président résolut d'en finir. Dans l'après-midi du même jour, vers trois heures, les troupes des brigades Canrobert et Reybell, qui n'étaient pas de sang-froid, commencèrent un feu roulant de mousqueterie et d'artillerie depuis le Boulevard Poissonnière jusqu'à la Chaussée d'Antin, à bout portant, sur la foule sans armes qui couvrait le trottoir opposé. La maison Sallandrouze fut trouée par les obus; de nombreuses victimes des deux sexes tombèrent; l'épouvante s'étendit dans tout Paris, en même temps que les arrestations et les exécutions sans jugement.

La résistance dans les départements. — Le coup d'État rencontra dans beaucoup de départements une résistance acharnée. Dans le Var, il y eut un combat sanglant à *Aups*; la lutte ne fut pas moins vive aux *Mées*, dans les Basses-Alpes; à *Cavaillon*, dans le département de Vaucluse; à *Crest*, dans

1. Une plaque commémorative indique aujourd'hui l'endroit où il est tombé.

2. On comparait le Président au noir empereur d'Haïti, dont les faits et gestes faisaient grand bruit à cette époque.

la Drôme; à *Privas* (Ardèche); à *Estagel* (Pyrénées-Orientales); à *Béziers*, *Pézénas*, *Capestang*, *Bédarieux* (Hérault); à la *Gardonnette* (Gard); à *Nérac*, *Villeneuve-sur-Lot*, *Marmande* (Lot-et-Garonne); à *Auch*, *Lectoure* et *Mirande* (Gers); à *Rodez* (Aveyron) : sur tous ces points, les défenseurs de la Constitution lutèrent par les armes contre le coup d'État. On se battit à *Saint-Amand* (Cher); à la *Suze* (Sarthe); à *Montargis* et à *Bonny* (Loiret); au *Donjon* et à la *Palisse* (Allier); à *Poligny* (Jura); à *Clamecy* (Nièvre). Partout le soulèvement des populations fut étouffé par les troupes.

Trente-deux départements furent mis en état de siège; il y eut près de 400,000 arrestations, dont plus de 26,000 à Paris; quatre commissions militaires furent nommées pour statuer sur le sort des prisonniers¹. Des *commissions mixtes*, composées du préfet, du procureur général et d'un général, furent instituées pour reviser ces arrêts. Il y eut plus de 40,000 condamnations. Parmi les proscrits, les uns furent déportés à la Guyane, d'autres en Algérie. Ceux qui purent s'échapper gagnèrent l'Italie, la Suisse, la Belgique, l'Espagne, l'Angleterre, l'Amérique. Quatre-vingts représentants furent bannis ou expulsés momentanément du sol français, et parmi eux Victor Hugo², Nadaud, Lagrange, Perdiguier, Lefranc, de Flotte, Schœlcher, Esquiros, Madier de Montjau, Bancel, Mathieu de la Drôme, Charras, Edgar Quinet, Thiers, de Rémusat, Duvergier de Hauranne, Lefô, Bedeau, Lamoricière, Changarnier³.

Le plébiscite, annoncé par la proclamation du 2 décembre, eut lieu les 20 et 21 du même mois. Il donna les résultats suivants : 7,439,216 *oui*; 646,737 *non*; 36,880 bulletins nuls. Par ce plébiscite, voté sous le régime de l'état de siège, la France abdiquait entre les mains de l'auteur du 2 décembre; elle devait se réveiller, dix-neuf ans plus tard, à Sedan.

1. La *Presse* du 30 janvier 1852 renfermait les détails suivants : « On écrit de Marseille, le 24 janvier, au *Messenger du Midi* :

« Il y a maintenant des communes du Var et des Basses-Alpes où le nombre des insurgés et par conséquent des incarcérés, est si considérable que les bras manquent pour les travaux des champs... Beaucoup de travaux demeurent suspendus. On voit même dans certaines propriétés des olives restées sur l'arbre faute de bras pour les cueillir. Pour comble de disgrâce, les fugitifs viennent d'être soumis au régime des garnisaires : ainsi l'ordonne un arrêté du général Levallant, commandant l'état de siège dans le Var. »

2. Il se retira à Jersey, puis à Guernesey, et composa les *Châtiments* et *Napoléon le Petit*.

3. La Chambre des députés et le Sénat ont voté, en 1851, une loi ayant pour objet d'indemniser les victimes du coup d'État.

CHAPITRE XXXIII.

La Révolution de 1848 en Europe.

La Révolution en Italie. Avènement de Pie IX (1846). Établissement du régime constitutionnel à Naples, à Florence, à Turin, à Rome. — La Révolution à Vienne (18 mars 1848). Établissement du régime constitutionnel en Autriche. — La Révolution à Milan et à Venise (17-22 mars 1848). Efforts de l'Italie pour recouvrer son indépendance. — Soulèvement de la Bohême (2-15 juin 1848). — Soulèvement des Magyars (mars-septembre 1848). Leur lutte contre les Croates et les Serbes. — Nouvelle insurrection à Vienne (6-30 octobre 1848). — La Révolution dans l'Allemagne du Nord, à Berlin (18 mars 1848). — L'Unité allemande. Le Parlement germanique à Francfort (18 avril 1848). — La Révolution chez les Roumains, à Bukharest (23-25 juin 1848).

Causes qui firent échouer toutes ces révolutions. Attitude de la France. Manifeste de Lamartine. — Guerre d'Italie. Charles-Albert et les Autrichiens. Bataille de Goltó (31 mai 1848), de Custoza (25 juillet). Armistice de Milan (9 août). — Révolution Romaine (15-24 novembre 1848). La République à Rome (6 février-1^{er} juillet 1849). — Les Autrichiens à Novare (23 mars 1849) et à Venise (25 août). Les Français à Rome (2 juillet). — Guerre de Hongrie (octobre 1848-octobre 1849). — Kossuth. Intervention des Russes (mai 1849). Capitulation du général Georgey à Vilagos (18 août). — Chute de la révolution allemande. Dissolution du Parlement (30 mai 1849). Rétablissement de l'ancienne diète. — Le Danemark et l'Allemagne. Question des duchés (1848-1850). Traité de Londres (1852).

La Révolution en Italie. Avènement de Pie IX (1846). Établissement du régime constitutionnel à Naples, à Florence, à Turin, à Rome. — La Révolution de 1848 eut son contre-coup dans toute l'Europe.

Pie IX était devenu pape en 1846. Le 3 novembre 1847, il signa un traité d'alliance avec Léopold II, grand-duc de Toscane, et avec le roi de Sardaigne Charles-Albert, qui se présentait aux Italiens comme le champion de l'indépendance nationale contre la domination étrangère. Il n'en était pas de même dans le reste de l'Italie. Marie-Louise, la duchesse de Parme et de Plaisance, la veuve de Napoléon, mourut en 1847. Ses sujets voulaient se rattacher à la Toscane : une armée autrichienne vint occuper leur pays. A Naples, le roi Ferdinand refusa de s'unir au souverain pontife, au roi de Sardaigne et au grand-duc de Toscane pour travailler à la délivrance de l'Italie. Aussitôt les Siciliens se soulevèrent (12 janvier 1848) et bloquèrent les troupes royales dans Messine. Le 27 janvier, Naples s'insurge, et Ferdinand II, effrayé, accorde le 41 fé-

vrier une constitution à ses sujets. Le grand-duc de Toscane en fit autant quatre jours après. La nouvelle du 24 février hâta les événements. Charles-Albert donna le 4 mars une constitution aux Piémontais ; Pie IX suivit cet exemple le 15, par les conseils du comte Rossi. Les provinces italiennes soumises à l'Autriche restaient seules en dehors du mouvement ; elles n'allaient pas tarder à y prendre part.

La Révolution à Vienne (13 mars 1848). Établissement du régime constitutionnel en Autriche. — Quand la nouvelle de la révolution de février parvint à Vienne, la capitale de l'Autriche s'insurgea aux cris de : *A bas Metternich!* Après une lutte sanglante, le premier ministre quitta Vienne sous un déguisement, l'empereur Ferdinand dut céder, et, pendant qu'on décrétait sur les bords du Danube l'égalité devant la loi, l'abolition des privilèges, la liberté de la presse, la formation d'une garde nationale, Metternich partait pour Londres, où il allait rejoindre Guizot (13 mars).

Deux jours après l'insurrection de Vienne, les députés de la diète hongroise venaient demander un ministère particulier pour leur pays, et Ferdinand était encore obligé de céder (15 mars). Le 25 avril, il accorda à l'Autriche une constitution. Les Viennois la trouvèrent insuffisante, et des barricades s'élevèrent de nouveau le 15 mai. L'empereur se réfugia dans le Tyrol. Il ne rentra dans sa capitale qu'après avoir consenti à l'établissement du suffrage universel et à la convocation d'une Assemblée Constituante, qui se réunit le 22 juillet.

La Révolution à Milan et à Venise (17-22 mars 1848). Efforts de l'Italie pour recouvrer son indépendance. — La révolution avait éclaté à Vienne le 13 mars ; quatre jours après elle était victorieuse à Milan. Les habitants du royaume Lombard-Vénitien, sujets de l'Autriche, étaient gouvernés par le feld-maréchal Radetzky. Pas de garanties légales, des habits blancs et des canons sur les places publiques, les Piombs de Venise ou les cachots du Spielberg pour les condamnés politiques, une loi martiale qui mettait les accusés à la merci des conseils de guerre autrichiens, tel était le régime sous lequel vivaient les Lombards. Au mois de janvier, ils apprirent l'insurrection de Sicile ; au mois de février, la révolution de France ; au mois de mars, le soulèvement de Vienne. Cette dernière nouvelle amena une explosion. Les Milanais s'insurgèrent le 17 mars ; les troupes, chassées des rues, des casernes, des églises, se réfugièrent dans la citadelle ; les paysans accou-

rurent au secours de la ville. Le 22, après cinq jours de combat, Radetzky battit en retraite : Milan était libre.

A la même heure aussi, la population de Venise, conduite par Manin, chassait les Autrichiens des lagunes ; Brescia était insurgée. Sur tous les points de l'Italie, la population courait aux armes, entraînait les souverains, demandait à marcher contre l'Autriche. *Hors les barbares!* criait-elle, et Charles-Albert franchissait le Tessin avec l'armée sarde pour suivre les Autrichiens dans leur retraite sur Mantoue ; des volontaires partaient de Rome pour le nord ; des corps francs s'organisaient à Bologne ; le grand-duc de Toscane et le roi de Naples eux-mêmes faisaient marcher leur contingent. C'était comme un flot qui montait du détroit de Sicile jusqu'au pied des Alpes, pour chasser les étrangers du sol de la patrie.

Soulèvement de la Bohême (2-15 juin 1848). — L'empereur d'Autriche avait perdu l'Italie ; il se vit bientôt menacé de perdre la Bohême. Les Tchèques, dans leur pays enveloppé de hautes montagnes comme un cirque, et complètement isolé, quoique placé au centre de l'Europe, voulaient se rendre indépendants de la maison de Habsbourg, et s'unir avec les autres peuples slaves. Ils obtinrent la convocation d'un congrès, qui s'ouvrit le 2 juin. Dix jours après, une lutte sanglante s'engagea entre la population de Prague, qui voulait organiser une garde civique, et l'armée autrichienne, commandée par le prince de Windischgrätz. La ville fut bombardée, vaincue, et le congrès dispersé.

Soulèvement des Magyars (mars-septembre 1848). Leur lutte contre les Croates et les Serbes. — Le soulèvement de la Hongrie fit courir aux Autrichiens un plus grand danger. Ce peuple de cavaliers héroïques, longtemps fidèle à la maison impériale, voulait maintenant recouvrer son autonomie. Dès le 15 mars, l'empereur accorda aux Magyars une administration particulière. Son frère, l'archiduc Étienne, devint vice-roi de Hongrie ; Louis Batthyani et Kossuth furent au nombre de

1. Louis Kossuth était né en 1802, dans un village du comitat de Zemplin, au bord de la Theiss. A dix-huit ans, il vint à l'université de Pesth. Reçu avocat, il entra en 1830 dans l'assemblée du comitat de Zemplin. A la nouvelle du soulèvement de Varsovie, il entraîna dix-sept comitats à voter des résolutions en faveur du rétablissement de la Pologne (1831). En 1832, il fut nommé député suppléant à la seconde Chambre de la diète. Les lettres publiques envoyées par lui à ses commettants excitèrent les défiances de l'Autriche : il fut emprisonné pendant 4 ans à Bude (1837-40). En 1841, il se fit directeur du

ses ministres. Malheureusement, les différentes populations riveraines du Danube étaient rivales. La diète croate-esclavonne, convoquée à Agram, et le comité central des Serbes, réuni à Karlowitz, refusèrent de reconnaître le gouvernement hongrois. Le 11 septembre, le ban Jellachich, à la tête de 40,000 Croates, franchit la Drave; le 20, il était à Veszprim, au bord du lac Balaton. En présence de l'attaque des Serbes et des Croates, la diète hongroise vota une levée de 200,000 hommes. Mais bientôt, victorieuse en Italie, l'Autriche leva le masque et soutint ouvertement le ban des Croates Jellachich, qu'elle avait d'abord désavoué. L'archiduc Étienne, lieutenant (palatin) de l'empereur-roi, prit la fuite, abandonnant la Hongrie à son sort. Le premier ministre Louis Batthyani, ne voulant ni trahir ses compatriotes, ni combattre contre le roi, donna sa démission, et, le 28, le général comte Lamberg arrivait à Bude, chargé par l'empereur de dissoudre la diète.

Aussitôt les Hongrois se soulèvent; la diète, sur la proposition de Kossuth, nommé président du Comité de défense, se proclame en permanence (27 septembre). Le comte Lamberg est massacré dans une émeute sur le pont de Pesth. Le lendemain, Jellachich et ses Croates, qui n'étaient qu'à une journée de Pesth, sont vaincus à la bataille de Pakosd par le général

Pesti-Hirlap; en 1847, il fut nommé député de Pesth à la diète, et devint dès lors chef de l'opposition.

1. La population de la Hongrie comprend; 1° les *Hongrois*, parmi lesquels on distingue les *Magyars*, qui, « pris en masse, ont formé la majeure partie de la noblesse hongroise » (*Daniel Iranyi et Charles-Louis Chassin*); et les *Sékélys* ou *Sékules*, répandus surtout en Transylvanie, qui sont « les derniers débris des Huns, » ou « les descendants d'une bande primitivement séparée de l'armée arpadienne. » (*Id.*); 2° les *Slaves*, divisés en *Slovaks*, *Ruthènes*, *Croates*, *Serbes*; 3° les *Allemands*, désignés sous le nom générique de *Saxons*; 4° les *Roumains*, *Valaques* ou *Moldaves*. Il faut y ajouter les *Juifs*, les *Cistiganes* ou *Tzighanes*, appelés improprement *Bohémiens*, et les *Vendes* et *Bulgares*.

Les *Roumains* (*Moldaves* et *Valaques*) ont été formés par le mélange des *Daces* avec les colons *Latins* établis par Trajan dans le pays.

Les *Hongrois* et *Magyars* proviennent: 1° des *Huns*, qui, sous Attila, au milieu du cinquième siècle, avaient le centre de leur empire au bord de la Theiss, et qui, après la mort du conquérant et la bataille du Nétad, où ils furent vaincus en 453 par les Germains, laissèrent, en regagnant les bords du Pont-Euxin, un grand nombre de leurs sur leur ancien territoire; 2° des *Ouars-Koumi*, nommés improprement *Avars* ou *Abares*, qui, partis des bords de la Mer Caspienne et du Volga, vinrent, vers 562, sous la conduite de Balan, s'établir au bord du Danube, et restèrent maîtres du pays, jusqu'au jour où ils furent écrasés par Pépin, un des fils de Charlemagne (796); 3° des *Hunwars*, qui, sous la conduite d'*Arpad*, conquièrent la Hongrie actuelle un peu avant 900.

Moga (29 septembre). Le 6 octobre, un autre corps croate met bas les armes à *Ozora*, devant Perczel et Georgey. Les vainqueurs ne s'arrêtèrent qu'à la frontière autrichienne, sur les bords de la Leitha.

Nouvelle insurrection à Vienne (6-30 octobre 1848). — Le gouvernement autrichien résolut alors d'envoyer des renforts à Jellachich. Mais la population de Vienne était favorable aux *Magyars*. Le 6 octobre, un bataillon de grenadiers italiens ayant refusé de partir pour la Hongrie, les ouvriers et les étudiants s'insurgèrent pour le soutenir. La ville se couvrit de barricades. L'arsenal, l'église Saint-Étienne, tombent au pouvoir du peuple, le général comte Latour, ministre de la guerre, est tué; une garde mobile s'organise sous le commandement du général polonais Bem; Messenhauser est placé à la tête de la garde nationale. L'empereur se réfugia à Olmutz et ordonna à l'Assemblée de quitter Vienne. Trois armées, celles de Windischgrätz, de Jellachich et d'Auersperg, vinrent bloquer la ville. Un moment les Hongrois parurent en vue de ses murs; mais les Autrichiens étaient deux fois plus nombreux: ils gagnèrent la bataille de *Schwechat* (30 octobre). Vienne fut bombardée, prise d'assaut (4^o novembre); une partie de la garde nationale, les étudiants de la légion académique, périrent les armes à la main; un membre du Parlement de Francfort, Robert Blum, fut fusillé; l'Assemblée fut dissoute, la constitution détruite. Ferdinand 4^o abdiqua le 2 décembre 1848 en faveur de son neveu François-Joseph, fils de l'archiduchesse Sophie. La révolution était vaincue à Vienne: l'Autriche n'avait plus à combattre que les Hongrois et l'Italie.

La Révolution dans l'Allemagne du Nord, à Berlin (18 mars 1848). — La révolution avait éclaté sur les bords du Rhin comme sur les bords du Danube. A la fin de février, le grand-duc de Bade dut accorder une constitution à ses sujets. Il en fut de même le 5 mars dans la Hesse-Darmstadt; quelques jours après, dans la Hesse Électorale, à Stuttgart, dans le duché de Nassau et à Francfort. A Munich, le vieux roi Louis fut contraint d'abdiquer en faveur de son fils Maximilien.

Le roi de Prusse Frédéric-Guillaume IV régnait depuis 1840. Il avait accordé, le 3 février 1847, une *patente* à ses sujets; mais il disait quelques jours après, en ouvrant les États généraux: « Je ne vous aurais pas convoqués, si j'avais eu le moindre doute que vous puissiez songer à jouer le rôle de soi-disant représentants du peuple. » L'année suivante, les choses chan-

gèrent bien. Le 18 mars 1848, le peuple se soulève, triomphe des troupes, obtient l'éloignement du ministère, une constitution, la convocation d'une Assemblée Nationale. Quatre jours après, on portait sous les fenêtres du roi les cadavres des hommes du peuple tués pendant le combat, et le roi était obligé de paraître à son balcon et de se découvrir. Une Assemblée Constituante fut convoquée (21 mars).

L'Unité Allemande. — Toujours divisée depuis la chute de ses empereurs au Moyen Age, l'Allemagne avait eu conscience d'elle-même à la fin du dix-huitième siècle par sa littérature, au début du dix-neuvième par sa lutte contre Napoléon. L'habitant de Vienne comme celui de Berlin, le Bavaois comme le Saxon, avait été fier d'être le compatriote de Schiller ou de Kant, de Goethe ou de Klopstock. L'Allemagne avait eu une patrie littéraire avant d'avoir une patrie politique. Plus tard, sur les champs de bataille de Lutzen, de Dresde et de Leipsick, on avait oublié les divisions de province et les rivalités intérieures pour ne se souvenir que d'une chose : c'était qu'on était Allemand, et qu'on avait en face de soi des étrangers. En 1845, les espérances des patriotes furent trompées.

La constitution de la Confédération Germanique divisait l'Allemagne en trente-huit États, la condamnant au dehors à l'impuissance, au dedans à l'anarchie. La Diète, chargée de régler les affaires communes à tous les pays allemands, ne présentait que les souverains, par lesquels étaient nommés ses membres, et non les peuples. D'ailleurs, elle était soumise à l'influence prépondérante de l'Autriche et de la Prusse, qui se haïssaient entre elles, mais étaient retenues dans une sorte de bon accord apparent par la crainte commune d'une invasion étrangère. Tous les Allemands, ceux surtout qui habitaient les petits États, aspiraient à un avenir meilleur. Ils étaient cinquante millions d'hommes¹ : pourquoi du Rhin à l'Elbe, du Danube au Weser, n'auraient-ils pas formé une seule nation ?

Le Parlement germanique à Francfort (18 avril 1848). — Le 31 mars 1848, une Assemblée composée des membres anciens et présents de chambres des députés de tous les États d'Allemagne se réunit à Francfort ; elle créa une loi électorale basée sur le suffrage universel et la liberté des cultes. Les juifs, jusque-là exclus de toute participation aux affaires politiques

1. En comptant les populations allemandes de l'Autriche.

en Allemagne, seraient donc à l'avenir électeurs et éligibles. Le 4 avril, cette première Assemblée se sépara.

Le 18, le Parlement germanique s'assembla. L'Allemagne tout entière avait donc maintenant une représentation nationale. La vieille ville des empereurs tressaillit d'orgueil en la voyant dans ses murs. M. de Gagern fut élu président. « L'Allemagne, dit-il, veut être une ; elle veut être un grand empire régi par la volonté nationale, avec le concours de toutes les classes de citoyens et de tous les gouvernements. Voilà l'idéal que l'Assemblée devra réaliser. » Mais comment fonder l'unité allemande sans détruire les États particuliers ? Quoi qu'il en soit, l'archiduc Jean fut nommé vicaire de l'empire. Le 12 juillet, la Diète, qui n'avait plus de raison d'être depuis la réunion du Parlement, fut dissoute. Le 9 août, on créa un ministère de l'empire. La constitution de l'Allemagne était changée.

La Révolution chez les Roumains, à Bukharest (23-25 juin 1848). — Sur la rive gauche du Danube, les Roumains, descendants des colons établis par Trajan dans la Dacie, avaient toujours conservé leur caractère particulier, malgré la domination étrangère. Ils formaient deux États, les principautés de Valachie et de Moldavie, placées à la fois sous la suzeraineté des Turcs et sous le protectorat de la Russie. Les Roumains voulurent échapper à ce double joug. En Moldavie, la présence des troupes russes arrêta le mouvement dès l'origine. Il n'en fut pas de même à Bukharest.

Depuis longtemps les patriotes roumains désiraient l'union des deux principautés, et l'hospodar de Valachie, Georges Bibesco, avait fait un premier pas vers ce but en supprimant les douanes entre ces deux provinces. Mais il voulut gouverner sans contrôle, et refusa d'accorder les réformes qui lui étaient demandées. Le 23 juin 1848, Bukharest se souleva. Le lendemain, l'hospodar fut obligé d'accepter une constitution. Abolition des droits féodaux et du servage, liberté de la presse, émancipation des juifs, garde nationale, drapeau tricolore, telles sont les concessions que les Valaques demandèrent et obtinrent au moment même où l'insurrection de juin ensanglantait les rues de Paris. Le 25 juin, Bibesco abdiqua. Un Gouvernement Provisoire fut créé ; mais, dès le mois de juillet, les Turcs et les Russes réunis renversèrent ce gouvernement, laissèrent dans les principautés un corps d'occupation, et décidèrent qu'à l'avenir les hospodars de Moldavie et de Valachie seraient

nommés pour sept ans par les deux puissances (traité de Balta Liman).

Causes qui firent échouer toutes ces révolutions. Attitude de la France. Manifeste de Lamartine. — Ainsi, dans les derniers mois de 1848, la Révolution était partout en Europe : l'Italie et la Hongrie étaient soulevées contre l'Autriche ; tous les États allemands avaient imposé des constitutions à leurs souverains. A Berlin comme à Paris, à Naples comme à Bukharest, on prenait la même devise : *Liberté, Egalité, Fraternité*. Jamais l'Europe n'avait paru si près d'une transformation radicale.

Il n'en fut rien cependant, et cela pour deux raisons principales : d'abord, les puissances occidentales, la France et l'Angleterre, n'intervinrent pas en faveur des peuples soulevés ; ensuite, la Révolution n'ayant pas partout les mêmes causes, se faisant ici contre un souverain national pour obtenir de lui la liberté, là contre un maître étranger pour recouvrer l'indépendance perdue, il n'y eut entre les peuples aucune entente.

A Paris, après la Révolution de Février, le parti radical aurait voulu qu'on déclarât la guerre aux souverains étrangers, et qu'on soutint par les armes la Révolution dans tous les pays. Lamartine, qui dans le Gouvernement Provisoire s'était chargé des affaires étrangères, pensa qu'il fallait éviter la guerre et rassurer l'Europe : il envoya aux puissances un manifeste pacifique.

La République n'intervint donc pas au dehors. Quelques corps francs partirent de Paris pour aller insurger les pays voisins ; ils échouèrent obscurément. Ceux qui avaient voulu envahir la Belgique furent battus au hameau de *Risquons-Tout*. Au 15 mai, on cria bien *Vive la Pologne!* mais on n'alla pas plus loin. L'Assemblée se montra sympathique à la cause italienne. Par une résolution votée le 26 mai 1848, elle invita la Commission Exécutive à prendre pour règle de sa politique extérieure : « Pacte fraternel avec l'Allemagne, reconstitution de la Pologne indépendante et libre, affranchissement de l'Italie. » On ordonna la formation d'une armée au pied des Alpes. Alors le roi de Sardaigne, Charles-Albert, qui craignait que l'intervention de la France républicaine ne décidât les Italiens affranchis à se constituer en République plutôt que de le prendre lui-même pour souverain, refusa les secours de la France. « L'Italie saura se suffire, » répondit-il : *L'Italia farà da se.*

Guerre d'Italie. Charles-Albert et les Autrichiens. Bataille de Goïto (31 mai 1848), de Custoza (25 juillet). Armistice de Milan (9 août). — Nous avons vu des constitutions établies à Naples, à Rome, à Florence et à Turin, les Autrichiens chassés de Milan et de Venise, l'armée sarde marchant sur le Mincio, accrue par des renforts qui lui venaient de tous les points de l'Italie. Mais les succès durèrent peu. Le pape, effrayé de la rapidité avec laquelle se propageait le mouvement révolutionnaire, désapprouva, dans une encyclique du 29 avril, la lutte des Italiens contre l'Autriche. Un mois après, le 20 mai, le roi de Naples, qui avait détruit la constitution accordée à ses sujets et vaincu par la force l'insurrection de sa capitale, rappela ses troupes, qu'il avait envoyées malgré lui sur les bords du Pô ; le général Pépé, qui refusa d'obéir, ne put garder autour de lui qu'une poignée d'hommes. Malgré cette diminution de son armée, Charles-Albert voulut chasser les Autrichiens du quadrilatère¹. Il les vainquit le 30 mai à *Goïto*, après une lutte de trois jours, et s'empara de *Peschiera*. En même temps, les Siciliens, soulevés contre le roi de Naples, lui demandaient pour roi un de ses fils.

Mais bientôt tout change. Radetzky, rejoint par les généraux d'Aspre, Nugent, Welden, reprend sur les troupes vénitienes et romaines *Udine, Padoue, Trévise et Palma-Nova*. Les Piémontais, adossés au Mincio, entre le lac de Garde et le Pô, assiégeaient Mantoue. Il force leur centre à *Rivoli*, et les rejette sur la rive droite du Mincio. En vain Charles-Albert veut reprendre l'offensive avec 25,000 hommes contre 45,000 ; il est battu à *Custoza* (25 juillet). Changeant alors de langage, il écrivit au général Cavaignac pour lui demander l'intervention d'une armée française et la possession du royaume Lombard-Vénitien. Obligé de reculer derrière le Mincio, ensuite derrière l'Adda, il signa le 6 août une capitulation aux termes de laquelle il abandonnait Milan. Il écrivit encore au général Cavaignac pour lui demander l'intervention française, cette fois sans condition. Mais la France sortait à peine de la guerre civile : le roi de Piémont ne put rien obtenir. Il signa le 9 août un armistice aux termes duquel il rendait *Peschiera et Rocca-d'Anfo*,

1. Ce fameux quadrilatère, théâtre de tant de luttes depuis 1796 jusqu'à nos jours, est formé par les quatre villes de *Peschiera* et *Mantoue*, sur le Mincio ; de *Vérone* et de *Legnano* sur l'Adige. Il est fermé au nord par le lac de Garde et les montagnes, au sud par le cours du Pô.

abandonnait les Vénitiens et repassait le Tessin. Le 10, Radetzky rentra dans Milan. Venise fut assiégée.

Révolution romaine (15-24 novembre 1848). **La République à Rome** (6 février-4^{er} juillet 1849). — L'armistice signé par Charles-Albert, les succès de l'Autriche, l'abandon de la cause commune par le saint-père et le roi de Naples, avaient porté au comble l'irritation des Italiens. Dès lors, cessant de compter sur Charles-Albert, ils voulurent renverser tous les souverains d'Italie et faire de la péninsule une République avec Rome pour capitale. Ils s'insurgèrent sur tous les points. A Naples (15 mai), à Messine (13 septembre), ils échouèrent; mais à Rome ils gagnaient tous les jours du terrain. Pie IX avait d'abord pris pour ministre un laïque, Mamiani; il prit ensuite pour conseiller le comte Rossi, ancien ambassadeur de France à Rome. Le nouveau ministre augmenta l'armée, mit des laïques à la tête de l'administration et convoqua une Chambre des députés; il fut poignardé le 15 novembre. Le lendemain, un soulèvement éclata. Le pape quitta Rome et se réfugia à Gaète auprès du roi de Naples Ferdinand II (24 novembre). La Chambre des députés nomma un Gouvernement Provisoire, et se sépara après avoir décidé la réunion d'une Assemblée Constituante (26 décembre). Cette Assemblée, élue par le suffrage universel et composée de 144 membres, se réunit le 6 février 1849. Elle proclama « la papauté déchue du gouvernement temporel des États romains, » et établit à Rome la République. Le pouvoir exécutif fut confié à trois triumvirs : Mazzini, Armellini et Saffi. Garibaldi, qui avait combattu contre les Autrichiens dans le nord jusqu'à la trêve signée par Charles-Albert, vint prendre le commandement de l'armée romaine (23 mars 1849).

Les Autrichiens à Novare (23 mars 1849) **et à Venise** (25 août). **Les Français à Rome** (2 juillet). — C'est à ce moment que, rompant l'armistice conclu avec l'Autriche, Charles-Albert recommença les hostilités. Le 20 mars, les Sardes franchirent le Tessin. Accablés par le nombre, ils furent rejetés sur *Novare* (23 mars). Après une bataille d'un jour, qui détruisit ses dernières espérances, le roi abdiqua en faveur de son fils Victor-Emmanuel et partit sans faire connaître le lieu où il se rendait : c'était à Oporto, en Portugal, où il mourut. Le Piémont dut subir la loi de l'Autriche. *Brescia*, qui s'était soulevée en apprenant le passage du Tessin par Charles-Albert, fut bombardée et incendiée (4^{er} avril). A Parme, à Florence, les

Autrichiens rétablirent les souverains dépossédés. En Sicile, l'insurrection fut étouffée.

Sur deux points seulement les Italiens luttèrent encore : à Venise et à Rome. Encore la République romaine était-elle menacée : les Autrichiens, les Espagnols, les Napolitains, s'apprétaient à la renverser. En apprenant ce qui se passait, l'Assemblée Constituante française avait ordonné l'envoi d'une armée dans l'État romain, sans définir le but de cette intervention. Le Président de la République fit partir le général Oudinot avec 7,000 hommes (25 avril 1849).

Le triumvirat refusa d'ouvrir les portes de Rome aux Français, qui étaient débarqués à Civita-Vecchia. Ils furent repoussés dans une première attaque (29 avril). Des négociations s'engagèrent; mais, sur ces entrefaites, la Législative remplaça à Paris la Constituante. La majorité, dans cette nouvelle Assemblée, voulait le rétablissement de la papauté. Le négociateur français, M. de Lesseps, qui avait signé un traité avec le Gouvernement romain, fut désavoué. Le général Oudinot eut bientôt 30,000 hommes. Il commença le siège le 3 juin, les travaux d'approche étant dirigés par le général Vaillant. La résistance dura un mois. Enfin, dans la nuit du 4^{er} au 2 juillet, le bombardement ayant rendu une plus longue défense impossible, le Gouvernement et l'armée républicaine sortirent de la place; les Français y entrèrent le lendemain. Néanmoins, Pie IX ne revint à Rome qu'un an plus tard. Une garnison française resta dans la ville.

Venise capitula deux mois après. Elle avait été assiégée pendant un an; elle avait résisté au bombardement par terre et par mer, aux assauts des Autrichiens, au choléra. La famine seule put triompher de la constance des habitants, dirigés par le président Manin¹ et le général Ulloa (25 août 1849). La restauration était complète en Italie.

Guerre de Hongrie (octobre 1848-août 1849); **Kossuth**. — La Chambre des députés hongroise, dès le 10 octobre 1848, sur la proposition de Kossuth, décida « que tous les Hongrois habitant l'étranger ou en voyage étaient tenus de revenir dans leur pays, avant quinze jours, s'ils se trouvaient dans les provinces autrichiennes, et avant trente jours, s'ils se trouvaient hors de la monarchie. » (Daniel Iranyi et Charles-Louis Chassin,

1. Manin se retira en France; il y passa ses dernières années en donnant des leçons pour vivre. Il est mort à Paris le 22 septembre 1857.

Histoire Politique de la Révolution de Hongrie, 1847-1849. De tous les points de l'Autriche, à travers mille périls, les soldats hongrois répondirent à l'appel de la patrie. Un escadron de hussards du régiment *Roi de Wurtemberg* accourut de Marien-Pohl (Gallicie) sous la conduite du sous-lieutenant Pompée Fiath, et passa le Dniester à la nage pour atteindre le sol hongrois. D'autres vinrent de Styrie, de Bohême, marchant nuit et jour, sans vivres, et se frayant un passage le sabre à la main. Le soldat François Sandor, « dès qu'il eut reçu en secret l'appel de Kossuth, se sauva du Milanais avec onze de ses camarades, et, non sans peine, atteignit la Mura¹. Mais là, les douze Hongrois furent saisis par les Croates et conduits à Zagrad²; Sandor abattit d'un coup de sabre la sentinelle qui le gardait; au milieu d'une grêle de balles, se jeta dans un canot et traversa la Mura. Peu après, il put se joindre au corps que Maurice Perczel commandait. » (Id., *Ibid*).

Nous avons vu l'insurrection définitivement vaincue à Vienne le 30 octobre 1848. Dès lors, la cour d'Autriche avait pu envoyer contre les Hongrois des forces imposantes. L'abdication de Ferdinand II (2 décembre 1848) rendit la lutte plus violente que jamais. La diète hongroise refusa de reconnaître pour roi le nouvel empereur François-Joseph. D'abord les Autrichiens l'emportèrent aux batailles de *Kassa* et de *Moor*. Windischgrätz s'empara de *Presbourg* et même de *Pesth* (décembre 1848-janvier 1849).

Le 4^{er} janvier 1849, la diète se retira vers l'est, à *Debreczin*, sur la rive gauche de la Theiss, entre le Danube et les Karpathes. Après le manifeste de François-Joseph (4 mars) déclarant vouloir faire de la Hongrie une simple province autrichienne, la diète de Debreczin proclama l'indépendance de la Hongrie, la déchéance des Habsbourg, et nomma Kossuth gouverneur (14 avril). Celui-ci fit décréter une nouvelle levée de 50,000 hommes. Il déclara *la Patrie en danger*. L'enthousiasme fut prodigieux. On demandait à un jeune homme pour combien de temps il s'engageait : « Jusqu'à la victoire, » répondit-il. — « Tu es bien jeune, » disait un officier à un enfant qui se présentait pour s'enrôler. — « Je grandirai devant l'ennemi. » Les généraux polonais Dembinski, Wysocki et Bem offrirent leur épée à la cause magyare. Bientôt les Hongrois réorganisés re-

1. Ou la Muhr.

2. Ou Agram.

prirent l'offensive sous la conduite des généraux Georgey, Dembinski, Damjanich, Vecsey, Kmety, Bem, Klapka, Aulich, Kiss, Vetter, Perczel, Guyon. La ville d'*Arad*, attaquée par les Austro-Serbes, fut sauvée grâce au courage héroïque d'Asztalos et de Boczko¹. Repoussés à *Kapolna* (26-27 février 1849), mais victorieux à *Hatvan* (2 avril), *Isaszeg* (6 avril), *Vacz* (9 avril), *Nagg-Sarlo* (19 avril), *Komorn* (26 avril), les Hongrois rentrèrent à *Pesth* (24 avril), et prirent d'assaut la citadelle de *Bude* (24 mai). Pendant ce temps, Bem², par une suite d'éclatants succès à *Kolosvar*, *Bethlen*, *Tihuczsa*, *Galfalva*, *Piski*, *Nagy-Szeben* (décembre 1848-mars 1849), avait reconquis la Transylvanie; Perczel et Astaros avaient vaincu les Serbes dans le Banat, à *Szoreg*, *Szent-Ivan*, *O'Kanisa*, *Zenta*, *Petervarad*³, *Szent-Tamas* et *Pancsova*.

1. Le 8 février 1849, les Autrichiens et les Serbes avaient pénétré dans *Arad*. « Le capitaine Alexandre Asztalos, qui commandait quatre compagnies du 29^e honved, à l'aile droite, s'était retiré le dernier de son poste, à droite de la ville. Arrivé sur la grand'route, il rencontra des milliers de fugitifs, hommes, femmes, enfants, pleurant, criant, suppliant. Les soldats hongrois, émus jusqu'au fond de l'âme, s'arrêtèrent. Le commissaire du gouvernement, Daniel Boczko, vieillard de plus de soixante ans, les harangua.

« Rentrons ! s'écrièrent ces braves, et Asztalos, le drapeau dans la main droite, le sabre de la main gauche, retourna sur ses pas, suivi de la petite troupe. Le vieux Boczko se plaça à ses côtés, et, la canne à la main, marcha contre les ennemis.

« Sur la grande place d'*Arad* étaient massés deux bataillons austro-serbes. Arrivé à quelques pas d'eux, Asztalos se retourne, s'écrie « Suivez-moi ! » et s'élança.

« A ce défi, l'ennemi répond par un feu de peloton des plus vifs. Mais rien ne peut arrêter l'élan d'une poignée de héros. Attaqués à la baïonnette, les impériaux reculent en désordre. Une barricade les arrête... A travers toute la ville, la lutte s'étend. Les Serbes et les Croates, qui s'étaient dispersés pour piller, sont traqués sur tous les points par les honveds et par les braves habitants d'*Arad*. Bientôt les impériaux sont définitivement rejetés sur l'autre rive de la Maros. » (*Daniel Iranyi et Charles-Louis Chassin*).

2. « Les Sicules (Hongrois de Transylvanie) l'appelaient leur père : *Bem apa ! papa Bem !* Et ce nom, répété sans cesse dans les villages comme dans les camps, ce nom était pour les uns un espoir, pour les autres une terreur.. Tout en lui passait à l'état de légende : sa personne physique, taille moyenne, crâne chauve, couronné de cheveux gris, barbe blanche, que le vaillant poète Petöfy appelait « un étendard blanc ; » son costume extrêmement simple, son extraordinaire sobriété, son infatigable ardeur au travail, sa réserve à l'égard de ses lieutenants, qu'il ne consultait jamais. Mais ce qui emportait surtout la confiance et l'admiration du soldat et de l'homme du peuple, c'était sa bravoure personnelle, sa préoccupation des moindres détails, la rapidité de ses marches, son habileté à se tirer des mauvais pas où sa fougue l'avait engagé, enfin la foudroyante audace de ses coups de main. » (Id., *ibid.*)

3. Ou Peterwardeln.

Intervention des Russes (mai 1849). Capitulation du général Georgey à Vilagos (13 août). — C'est alors que l'Autriche, désespérant de venir à bout seule des Hongrois, implora la Russie pour étouffer la révolution entre la Theiss et le Danube. Pendant que Georgey, à l'ouest, battu à *Pered*, à *Gyor* et devant *Komorn* (21, 28 juin, 2 juillet), était obligé de reculer contre le nouveau généralissime autrichien Haynau, près de 200,000 Russes envahissaient au nord la Hongrie, sous les ordres de Paskewitch, à l'est la Transylvanie, sous les ordres de Luders. Malgré les efforts désespérés de Kossuth et la valeur des soldats hongrois, le nombre l'emporta. Refoulés de Pesth sur Szegedin, les Hongrois furent écrasés à *Szereg* et à *Temesoar* (5-9 août). Leur général en chef, Georgey, jaloux de Kossuth, aspirait depuis longtemps au pouvoir suprême : il l'obtint par la démission de Kossuth, laissa entourer son armée et mit bas les armes à *Vilagos* le 13 août devant les Russes. Paskewitch put écrire au czar : « Sire, la Hongrie est aux pieds de Votre Majesté. »

Pendant que Kossuth, Bem, Meszaros, Perczel, Wysocki, se réfugiaient chez les Turcs, qui refusèrent de les livrer à la Russie et à l'Autriche, les vainqueurs enlevaient à la Hongrie son indépendance et son drapeau national (vert, blanc et rouge, les couleurs étant disposées par bandes horizontales, ce qui le distingue du drapeau italien). *Arad* capitula le 17 août 1849. Quand la forteresse de *Komorn*, défendue par le général Klapka, eut aussi capitulé à des conditions honorables (2 octobre 1849), les vengeances commencèrent. Louis Batthyani, Kiss, Schweidel, Lazar, Dessoewffy, furent fusillés; les généraux Ernest Kiss, Aulich, Damjanich, Nagy-Sandor, Vecsey, Leiningen, furent pendus. Les femmes mêmes ne furent pas épargnées par le général Haynau, à qui la population de Londres, durant un voyage qu'il fit plus tard en Angleterre, témoigna l'indignation que sa conduite avait excitée.

Chute de la révolution allemande. Dissolution du Parlement (30 mai 1849). Rétablissement de l'ancienne diète. — La révolution de Francfort ne réussit pas mieux. Allemands avant d'être démocrates, les membres du Parlement germanique refusaient aux autres la liberté qu'ils réclamaient pour eux-mêmes. Ils incorporèrent à l'empire le grand-duché de Posen, dont la population était pourtant en immense majorité polonaise; ils applaudirent aux paroles d'un général disant que le *Mincio* était frontière allemande; ils se déclarèrent contre les

Hongrois, félicitèrent Windischgrætz d'avoir bombardé Prague. Ils auraient voulu chasser les Danois du Holstein et du Sleswig; ils parlaient de reprendre à la France l'Alsace et la Lorraine.

La réaction ne tarda pas à éclater. En Prusse, le roi quitta Berlin, et, par un décret du 8 novembre, daté de Potsdam, déclara les séances de l'Assemblée Constituante transférées à Brandebourg. Les députés ayant refusé d'obéir, l'Assemblée fut dispersée par la force, la garde nationale dissoute, et l'état de siège proclamé (5 décembre 1848). Cet événement devint funeste à la cause de l'unité allemande.

Pendant le Parlement de Francfort avait enfin terminé une constitution. Le 2 avril 1849, la couronne impériale fut offerte au roi de Prusse. Frédéric-Guillaume aimait mieux être roi absolu en Prusse qu'empereur constitutionnel d'Allemagne : il n'accepta point. Le Parlement alarmé se déclara en permanence; mais l'Autriche rappela ses députés. Alors vint le découragement, et en même temps les violences. On se battit deux jours à Stuttgart. A Dresde, le peuple résista six jours aux troupes (3-9 mai 1849). Le sang coula à Nuremberg, Munich, Wurtzbourg. Le Parlement, forcé de quitter Francfort pour Stuttgart, fut dispersé par les hussards prussiens (30 mai). Une dernière insurrection éclata dans le grand-duché de Bade. Les Badois établirent un gouvernement provisoire, et, sous la conduite du général polonais Mieroslawski, résistèrent aux Prussiens jusqu'au mois d'août; mais enfin ils furent écrasés par le nombre. La prise de *Rastadt* termina la lutte.

Il n'y avait plus en Allemagne ni Parlement ni diète. La Prusse forma avec vingt-sept petits États une *union restreinte* (26 mai 1849). L'Autriche, menacée d'être placée en dehors du concert allemand, alarma la Saxe, la Bavière, le Wurtemberg et le Hanovre sur les projets envahisseurs de la Prusse. Les petits États, qui avaient craint de voir leur autonomie détruite, entrèrent dans ses vues avec empressement. La guerre entre la Prusse et l'Autriche ne fut évitée que par la *Convention d'Olmütz* (29 novembre-1^{er} décembre 1850), conclue par les premiers ministres, le Prussien de Manteuffel et l'Autrichien de Schwartzemberg. Les deux États s'entendaient en vue d'une action commune dans la Hesse Électorale et le Holstein¹. L'ancienne diète fut rétablie telle qu'elle avait été créée en 1815 par le congrès de Vienne (1^{er} mars 1815).

1. Le landgrave de Hesse était en désaccord avec ses sujets; on verra au § suivant ce qu'était la question du Holstein.

Le Danemark et l'Allemagne. Question des duchés (1848-1850). Traités de Londres (1852). — La chute du Parlement de Francfort fut le salut d'un État dont nous n'avons encore rien dit, le Danemark. Ce royaume se composait de deux parties : 1° les îles de la Baltique, dont les plus importantes sont *Seeland*¹ et *Fionie*²; 2° la presqu'île de *Jutland*, au nord de l'Allemagne, avec les duchés de *Sleswig*, de *Holstein* et de *Lauenbourg*. Le Holstein et le Lauenbourg, pour lesquels le royaume de Danemark faisait partie de la Confédération germanique, étaient des pays allemands qui n'aimaient pas les Danois et tendaient à rompre le lien qui les joignait avec eux.

Depuis longtemps, les Holsteinois cherchaient une occasion de se soulever. Frédéric VII, devenu roi en 1848, la leur fournit, en faisant une constitution applicable à toute la monarchie, et qui, dès lors, établissait dans les duchés le régime commun.

Une terrible insurrection éclata au mois d'avril 1848 dans le Holstein, avec l'appui des Prussiens. Les Danois furent obligés d'abandonner les lignes de *Danewerke*; ils se battirent bravement à *Duppel* et à *Nybel*. Le 26 août, ils conclurent avec les Prussiens l'armistice de *Malmoe*.

La guerre recommença le 3 avril 1849. Les deux batailles d'*Ulderup*, de *Kolding*, la retraite des Danois dans le Jutland et la défense de *Fredericia*, dont les Prussiens et les troupes des duchés durent lever le siège (6 juillet), amenèrent, le 10, un nouvel armistice. Le roi de Prusse, pour ne pas mécontenter le czar, parent du roi de Danemark, resta dès lors dans la neutralité. Réduits à leurs seules forces, les Holsteinois furent vaincus à *Isted* (25 juillet 1850), à *Eckernfoerde* (12 septembre), à *Frédéricksstad* (5 octobre). Les duchés étaient soumis.

Le 8 mai 1852, le Danemark, la Prusse, l'Autriche, la Russie, la Suède, l'Angleterre et la France signèrent le traité de *Londres*. Christian de Sleswig-Holstein-Glücksbourg était appelé à la succession de Frédéric VII; les prétentions du duc d'Augustenbourg étaient écartées: il y renonça à prix d'argent. Le Holstein et le Lauenbourg devaient faire partie à la fois de la monarchie danoise et de la Confédération germanique.

1. *Seeland* (terre de mer) est séparé de la côte de Suède par le *Sund*, et de l'île de Fionie par le *Grand Belt*. Elle renferme *Copenhague*, *Elseneur* et *Roskilde*.

2. *Fionie* est séparé de la côte du Jutland par le *Petit Belt*. Elle renferme *Odensee*.

CHAPITRE XXXIV.

Le Second Empire. — La Guerre d'Orient. — L'Unité Italienne.

Politique de Louis-Napoléon. — Constitution de 1852. — Gouvernement du Prince Président. — Rétablissement de l'empire (21 novembre-2 décembre 1852). — Administration de Napoléon III. Les institutions de crédit. Les travaux publics. Les emprunts.

Guerre d'Orient (1854-1856). — Alliance de la France et de l'Angleterre avec la Turquie contre la Russie. — Expédition de Crimée. Bataille de l'Alma (20 septembre 1854). Siège de Sébastopol (1854-1855). — Combat de Balaklava. Bataille d'Inkermann (25 octobre-5 novembre 1854). — Pélissier. Assaut de la Tour Malakoff et prise de Sébastopol (8 septembre 1855). — Traité de Paris (30 mars 1856). — Histoire intérieure de la France pendant la guerre d'Orient. — Les complots. L'affaire Orsini (14 janvier 1858). — Loi de sûreté générale (18 février 1858). Ministre Espinasse. — Élections de 1857-1858. Les cinq.

L'Italie depuis la Révolution Française. — La Maison de Savoie. Ses origines. Les comtes et les ducs de Savoie. — Les rois de Sardaigne. — Victor-Emmanuel et Cavour. Alliance de la France et du Piémont contre l'Autriche (1859). — Guerre d'Italie. Batailles de Magenta et de Solferino (4-24 juin 1859). — Entrevue de Villafranca. — Paix de Zurich (11 juillet-10 novembre 1859). — Politique incertaine de Napoléon en Italie. — L'Unité Italienne. Annexation de la Savoie et de Nice à la France (1860). — Garibaldi en Sicile (11 mai) et à Naples (7 septembre 1860). — Bataille de Castelfidardo (18 septembre 1860). — Victor-Emmanuel roi d'Italie (18 février 1861). — La question romaine. Aspromonte (29 août 1862). Florence capitale (15 septembre 1864). — Venise aux Italiens (1866). Mentana (4 novembre 1867). Rome capitale (1870).

Histoire intérieure de la France de 1859 à 1866. Réveil de l'opinion publique. L'amnistie de 1859 et les proscrits. — Les traités de commerce; le libre échange (1860). — Le décret du 24 novembre 1860. — L'empire et le clergé. Le Syllabus. — Les élections de 1863. — Entreprises et embarras extérieurs.

Politique de Louis-Napoléon. — La politique constante de Louis-Napoléon fut d'imiter la conduite de Napoléon 1^{er} en tout ce qui lui paraissait avoir réussi à l'empereur¹, et d'agir d'une manière opposée sur tous les points où son oncle avait échoué. Le règne de Napoléon avait été une guerre perpétuelle contre tous les États de l'Europe, les uns après les autres, et à la fin contre tous réunis. Le 10 octobre 1852, son neveu prononçait les paroles suivantes dans un banquet à Bordeaux: « Par esprit de défiance, certaines personnes se disent: L'Empire c'est la guerre; moi, je dis: *L'Empire, c'est la paix!* » Napoléon 1^{er}

1. Au début de sa carrière, il poussa l'imitation jusqu'à copier le costume de l'empereur. Lors de sa tentative de Strasbourg, en 1836, il portait la redingote grise et le chapeau historique. Napoléon 1^{er} avait commencé par être officier d'artillerie en France; Louis-Napoléon le fut en Suisse, comme son fils devait l'être plus tard en Angleterre.

avait été l'ennemi acharné de l'Angleterre, et cette lutte l'avait poussé au blocus continental, pour le conduire enfin à Waterloo et à Sainte-Hélène; Napoléon III fut, pendant la première partie de son règne, l'allié constant et l'auxiliaire invariable des Anglais. L'auteur du Concordat s'était brouillé avec le pape et s'était ainsi attiré l'hostilité du clergé et de l'opinion catholique; l'auteur de l'expédition romaine fut l'appui de Pie IX, dans les États duquel il maintint un corps d'occupation. Du reste, il se présentait aux militaires comme le continuateur des traditions du premier empire, aux paysans et aux ouvriers comme le représentant du suffrage universel et des principes de 1789, à la classe moyenne comme le défenseur de l'ordre contre « les passions subversives. » Il entreprit de grands travaux publics, donnant satisfaction aux appétits matériels, au besoin fébrile de luxe qui possédait les esprits; il lança de grandes affaires; il promit la tranquillité à la bourgeoisie affamée de repos, et qui, sacrifiant la liberté, espérait trouver la sécurité et la richesse au prix de son abdication¹.

Constitution de 1852. — La Constitution du 14 janvier 1852 confiait le pouvoir exécutif au *Président de la République* pour dix ans. Seul il était responsable; seul il avait l'initiative des lois, le droit de paix et de guerre, le commandement de toutes les forces de terre et de mer de la République. Les *ministres*, choisis par lui, et ne dépendant que de lui, étaient irresponsables vis-à-vis des Chambres.

Les grands corps de l'Etat étaient au nombre de trois : 1° le *Conseil d'Etat*, composé de 40 à 50 membres nommés par le Président, devait élaborer les lois et les présenter à un Corps législatif; 2° le *Corps législatif*, composé de 261 membres nommés par le suffrage universel, était chargé de discuter et de voter l'impôt ainsi que les lois; le gouvernement présentait et recommandait des candidats officiels au choix des électeurs : il y avait un député pour 35,000 électeurs; 3° le *Sénat*, composé de 150 membres inamovibles nommés par le chef de l'Etat, fut chargé de ratifier les lois votées par le Corps législatif et d'examiner les pétitions.

1. En 1851 même, dans ses *Confessions d'un Révolutionnaire*, Proudhon, après s'être demandé ce que voulait la classe moyenne, ajoutait ce qui suit : « Pour peu que vous la pressiez de répondre, elle vous dira qu'elle veut des affaires; elle fait bon marché du reste. Des opinions et des partis, elle s'en raille.... ce que veut, ce que demande la bourgeoisie, c'est le bien-être, le luxe, les jouissances, c'est de gagner de l'argent. »

Gouvernement du Prince Président. — Le *Prince Président*, c'est ainsi qu'on nommait Louis-Napoléon depuis le 2 décembre, ne mit pas immédiatement la constitution en vigueur : il conserva la dictature jusqu'au 28 mars 1852. Par un décret, en date du 22 janvier, il annula la donation que Louis-Philippe avait faite de ses biens à ses enfants, déclara ces biens confisqués, et interdit à la famille d'Orléans de posséder des immeubles en France. Par d'autres décrets, l'aigle impériale fut rétablie sur les drapeaux; les Tuileries redevinrent la résidence du chef de l'Etat, qui rendit le Panthéon au culte catholique, créa la mé-daille militaire, et rétablit les titres de noblesse. La garde nationale, réorganisée, perdit le droit de nommer ses officiers; les professeurs de l'Université, à l'avenir, dépendirent exclusivement du ministre. La rente 5 pour 100 fut convertie en 4 1/2.

Le décret du 17 février sur la presse soumit les journaux à l'autorisation préalable, aux avertissements, dont le troisième entraînait la suppression de la feuille, à la suspension et à la suppression par voie administrative.

Le Corps législatif élu le mois suivant était, à l'exception de deux députés de Paris, H. Carnot et le général Cavaignac, et d'un député de Lyon, Hénon, qui furent déclarés démissionnaires pour refus de serment, entièrement composé de candidats du gouvernement. Troplong fut président du Sénat, Billaud du Corps législatif, Baroche vice-président du Conseil d'Etat; tous les fonctionnaires civils et militaires qui ne voulurent pas prêter serment perdirent leurs emplois.

Rétablissement de l'empire (21 novembre-2 décembre 1852). — Il ne manquait plus au Prince Président que le titre d'empereur. Il entreprit un voyage à travers la France dans l'été de 1852. A Saint-Etienne, il passa sous un arc de triomphe portant cette inscription : *Ave, Cæsar imperator*. A Marseille, il échappa, assura-t-on, à une machine infernale. A Bordeaux, il prononça le mot déjà cité : « L'Empire, c'est la paix. » Quand il rentra dans Paris, le préfet de la Seine, Berger, lui dit : « Cédez, monseigneur, aux vœux d'un peuple tout entier; la Providence emprunte sa voix pour vous dire de terminer la mission qu'elle vous a confiée, en reprenant la couronne de l'immortel fondateur de votre dynastie. » Le même jour, un arc de triomphe, sur la place de la Concorde, portait ces mots : *A Napoléon III, sauveur de la civilisation moderne*.

Le 7 novembre, un sénatus-consulte proclama Louis-Napoléon Bonaparte empereur des Français sous le nom de Napoléon III.

Un plébiscite, en date des 20 et 21 novembre 1852, lui confirma ce titre : il y eut 7,839,532 *oui* ; 253,149 *non* ; 63,609 bulletins *nuls* ; 2,062,798 abstentions. Le 1^{er} décembre, le sénat vint à Saint-Cloud apporter officiellement au Président son nouveau titre. Le 2 décembre 1852, un an après le coup d'État, l'empereur était aux Tuileries. Il nomma le jour même trois maréchaux de France, Saint-Arnaud, Magnan, Castellane.

La famille de Napoléon III fut partagée en *famille impériale* et en *famille civile*. La première se composait de l'ancien roi de Westphalie Jérôme et de ses deux enfants, le prince Napoléon, qui s'était d'abord déclaré contre le coup d'État, et la princesse Mathilde, mariée au prince russe Demidoff. C'est dans la *famille impériale* que devait être pris le successeur de Napoléon III, à défaut d'héritiers directs. Les membres de la famille civile étaient les trois fils de Lucien Bonaparte, Charles, Pierre et Antoine, les filles de Joseph et de Lucien, et les Murat. La maison de l'empereur comprit : le maréchal Vaillant, grand maréchal du palais ; le maréchal Saint-Arnaud, grand écuyer ; le maréchal Magnan, grand veneur ; le duc de Bassano, grand chambellan ; le duc de Cambacérès, grand maître des cérémonies ; le colonel de Béville, premier préfet du palais ; le colonel Fleury, premier écuyer ; le colonel Edgar Ney, premier veneur.

Un sénatus-consulte du 14 janvier 1853 accorda au chef de l'État le droit d'ouvrir par décrets des crédits supplémentaires, d'autoriser les travaux d'utilité publique et les entreprises d'intérêt général, et de donner force de loi aux tarifs stipulés dans les traités de commerce. La liste civile fut fixée à 25 millions. Le 30 janvier, Napoléon III épousa une jeune Espagnole, mademoiselle Eugénie de Montijo, comtesse de Téba. De ce mariage naquit, le 16 mars 1856, Louis-Eugène Napoléon, prince impérial, qui devait périr en Afrique, sous l'uniforme anglais, tué par les Zoulous, le 1^{er} juin 1879.

Administration de Napoléon III. Les institutions de crédit. Les travaux publics. Les emprunts. — Napoléon III, et Morny, son principal conseiller, pour occuper l'attention publique et faire oublier à la France les libertés qu'elle avait perdues, multiplièrent sur tous les points du territoire les grandes entreprises de travaux publics. Ils patronnèrent de nombreuses sociétés financières. Le *Comptoir d'Escompte* avait été fondé en mars 1848 pour servir d'intermédiaire entre le commerce et la Banque de France. Le *Crédit Foncier*, autorisé le 28 mars 1852, fut créé pour fournir aux propriétaires d'im-

meubles qui voulaient emprunter sur hypothèques la possibilité de se libérer au moyen d'annuités à long terme. Le *Crédit mobilier* fut autorisé le 10 nov. 1852 à souscrire des actions et des obligations dans les diverses sociétés industrielles. Le *Crédit agricole* (28 juil. 1860) eut pour but d'ouvrir des crédits aux cultivateurs.

Une *Exposition universelle* de l'industrie eut lieu à Paris en 1855. En même temps la rue de Rivoli, les boulevards de Sébastopol, Saint-Michel, du Prince-Eugène (aujourd'hui Voltaire), de Magenta, Saint-Germain, Daumesnil, Richard-Lenoir, étaient ouverts. Le Louvre fut réuni aux Tuileries. On construisit les Halles centrales ; on restaura Notre-Dame, la Sainte-Chapelle, la tour Saint-Jacques, le Musée de Cluny. Le Vieux Château de Saint-Germain fut réparé et converti en musée gallo-romain. En 1860, l'ancienne banlieue de Paris fut supprimée, le mur d'enceinte de l'octroi démoli, et la ville, avec les communes annexées, partagée en 20 arrondissements (au lieu de 12). L'enceinte était ainsi reportée jusqu'aux fortifications de 1840. La capitale était reliée aux départements les plus éloignés par de nombreux chemins de fer.

Pour faire face aux dépenses que ces travaux entraînaient, le gouvernement eut recours à des emprunts : le premier de 250 millions, le 4 mars 1854 ; un autre, de 500 millions en septembre 1854 ; un de 750 millions en juillet 1855 ; un de 500 millions en 1859 ; un de 300 millions en janvier 1864.

Guerre d'Orient (1854-1856). — Tout le monde en Europe, au lendemain du 2 décembre 1851, s'attendait à une attaque des Français. En Angleterre, on discutait dans les journaux, les meetings et les chambres, les moyens de repousser une invasion ; en Prusse, on parlait de fortifier Berlin ; à Naples, on se précautionnait contre de prétendus partisans des Murat ; en Belgique et en Suisse, les notes menaçantes du gouvernement français, relatives aux réfugiés, excitaient l'anxiété publique. Les journaux officieux de Paris attaquaient avec violence les traités de 1815. Il n'était question que de revues, de fêtes militaires, de démonstrations menaçantes. Un Napoléon, pensait-on dans les chancelleries étrangères, ne pouvait pas garder l'épée au fourreau. Mais sur qui l'orage allait-il tomber ? L'empereur de Russie, Nicolas, par ses projets sur Constantinople, excitait l'inquiétude des Anglais. Il avait blessé l'orgueil de Napoléon III par sa lenteur à le reconnaître comme empereur, et en lui donnant seulement le nom de « bon ami, » au lieu de celui de « frère et cousin, » employé ordinairement par les souverains.

Les moines latins de Palestine, protégés par la France aux termes d'un traité de 1740, et les moines grecs, protégés par la Russie, dont le czar était à la fois le chef politique et religieux, se disputaient la possession des églises de Bethléem et de Jérusalem. Lord Straford Canning, ambassadeur d'Angleterre à Constantinople, essaya de mettre d'accord les religieux des deux confessions, et le sultan Abdul-Medjid nomma une commission mixte chargée de régler le différend. Mais déjà une flotte française avait été envoyée dans l'Archipel. A cette nouvelle, le czar irrité exigea que la commission fût dissoute, et le 5 mai 1853 le prince Mentchikoff vint à Constantinople demander que le sultan reconnût par un traité l'empereur de Russie comme le protecteur des chrétiens grecs de l'empire ottoman. Sur le refus de la Sublime Porte, les Russes, franchissant le *Pruth*, occupèrent la Moldavie et la Valachie, et le 30 novembre 1853 une escadre turque fut surprise et détruite à *Sinope* par la flotte russe de la Mer Noire, sous les ordres de l'amiral Nachimoff.

Alliance de la France et de l'Angleterre avec la Turquie contre la Russie. — La France et l'Angleterre contractèrent alors (10 avril 1854) une alliance offensive et défensive pour protéger l'empire ottoman contre la Russie. Le czar Nicolas comptait sur l'appui de la Prusse et de l'Autriche : il était beau-frère de Frédéric-Guillaume IV et il avait sauvé François-Joseph en écrasant la Hongrie en 1849. Cependant tous les deux restèrent neutres. Une flotte anglo-française, commandée par l'amiral Napier, bloqua les ports russes de la Baltique. Une division française, sous les ordres du général Baraguey d'Hilliers, débarqua dans les *îles d'Aland* et força la citadelle de *Bomarsund* à capituler (8-16 août 1854).

En même temps 50,000 Français et 25,000 Anglais, sous les ordres du maréchal Saint-Arnaud et de lord Raglan¹, étaient venus débarquer à *Gallipoli*, sur les Dardanelles. Depuis un an, l'armée turque, commandée par Omer-Pacha, défendait les bords du Danube contre les Russes, qu'elle avait repoussés à

1. Fitzroy Somerset, lord Raglan, petit-fils de l'amiral Boscawen, naquit en 1788; il entra dans l'armée en 1804 : aide de camp de Wellington pendant la guerre d'Espagne, il prit part, en 1814, à la bataille de Toulouse, et, l'année suivante, perdit le bras droit à Waterloo; colonel, secrétaire d'ambassade à Paris, membre de la Chambre des Communes en 1818; grand maître de l'artillerie; lieutenant général en 1838; conseiller privé et pair d'Angleterre en 1852; il devint feld-maréchal après Inkermann.

Kalafat, devant Widdin, et à *Giurgewo*, devant Roustchouk. Enfin ceux-ci forcèrent le passage du fleuve. Mais la place forte de *Silistrie* les tint quatre mois en échec (avril-juillet 1854), et l'arrivée à *Varna* des troupes anglo-françaises les contraignit à la retraite. Ils évacuèrent la Valachie et la Moldavie, qui furent occupées par les troupes autrichiennes, et neutralisées. On avait tenté de les poursuivre; les divisions Canrobert et Espinasse, atteintes par le choléra au milieu des marais pestilentiels de la *Dobrutscha*, perdirent 6,000 hommes en trois semaines, sans avoir vu l'ennemi, et durent rentrer à Varna.

Expédition de Crimée. Bataille de l'Alma (20 septembre 1854). **Siège de Sébastopol** (1854-55). — Les alliés ne pouvaient rester à Varna, où le choléra les décimait : ils reprirent la mer et vinrent débarquer en *Crimée*, près d'*Eupatoria*, le 14 septembre. Ils semèrent en marche vers le sud pour aller attaquer *Sébastopol*. Le 20 septembre se livra la bataille de l'*Alma*. 40,000 Russes, commandés par le prince Mentchikoff, étaient retranchés sur des hauteurs derrière la rivière de ce nom : ils furent débusqués de cette position. Les Anglais, à gauche, et les zouaves du général Bosquet, à droite, se couvrirent de gloire. Les zouaves avaient escaladé avec une merveilleuse agilité les rochers qui bordent la mer, et tourné la gauche de l'ennemi. On occupa ensuite *Balaklava*, et l'on parvint devant Sébastopol. Le maréchal Saint-Arnaud, tombé malade le 26 septembre, et qui mourut trois jours après, fut remplacé par le général Canrobert.

Alors commença le célèbre siège de *Sébastopol*. Située des deux côtés d'un golfe qui s'enfonce à l'intérieur des terres, cette ville ne pouvait être investie complètement. Elle avait une armée pour garnison, tandis qu'une autre tenait la campagne et inquiétait les assiégeants. Les Russes coulèrent leur flotte à l'entrée du port pour arrêter les vaisseaux alliés. L'habile ingénieur Totleben couvrit la ville par des ouvrages en terre, dont le plus célèbre reçut le nom de *Tour Malakoff*. Il était secondé par les amiraux Kornilof et Nachimoff. Kornilof montra une intrépidité rare et fut tué pendant le siège. Les travaux d'approche, du côté des Français, furent dirigés successivement par les généraux du génie Bizot, qui fut tué, et Niel.

Combat de Balaklava. Bataille d'Inkermann (25 octobre-5 novembre 1854). — Dès le 25 octobre 1854, l'armée russe du général Liprandi vint attaquer les assiégeants et chassa les

Turcs des collines de *Balaklava*; mais elle fut repoussée par deux charges héroïques de la cavalerie légère anglaise, commandée par lord Cardigan, et des dragons gris d'Écosse, aux ordres du général Scarlett, la première follement intrépide, la seconde mieux dirigée et plus efficace.

Dix jours après (5 novembre), 60,000 Russes traversant la plaine d'*Inkermann*, que couvrait un épais brouillard, tombent sur les Anglais encore endormis. Les avant-postes sont surpris et massacrés. Les premiers pelotons réunis contiennent un moment les Russes; ils sont enfoncés. Mais les divisions s'arment pendant ce temps. A peine au nombre de sept mille, les Anglais, conduits par le duc de Cambridge, lord Cathcart et le général Brown, se forment en carrés. Chargés par la cavalerie russe, fusillés, mitraillés à bout portant, les Anglais opposent aux masses qui les entourent un mur de baïonnettes. Leurs rangs s'éclaircissent, tous leurs généraux sont blessés. Ils vont périr.... Tout à coup retentit le clairon des zouaves. C'est l'infanterie du général Bosquet, qui arrive au pas de course, aborde les Russes, les culbute et les oblige à une fuite précipitée. Quinze mille ennemis étaient tombés sous les balles et les baïonnettes. Une sortie tentée pendant la bataille par la garnison de Sébastopol avait été vigoureusement repoussée.

Lord Raglan, sur le champ de bataille, alla serrer la main au général Bosquet : « Général, lui dit-il, au nom de l'Angleterre, je vous remercie. »

L'hiver de 1854 à 1855 éprouva cruellement les alliés; il fallut le passer devant Sébastopol, en bravant la neige, la gelée, les privations, les maladies, le feu de l'ennemi. La mortalité fut considérable. Toutefois le courage et la patience des assiégés ne faiblirent pas. Omer-Pacha, envoyé en Crimée avec 35,000 Turcs, repoussa les Russes au combat d'*Eupatoria* (17 février 1855). Le czar Nicolas mourut le 2 mars suivant et fut remplacé par son fils Alexandre II. Le roi de Sardaigne, Victor-Émmanuel, inspiré par le comte de Cavour, fit alliance avec la France, l'Angleterre et la Turquie : 48 000 Piémontais vinrent rejoindre nos soldats en Crimée.

Incertain, hésitant, reculant devant la responsabilité d'un assaut, le général Canrobert n'avancait pas. Il fut autorisé à quitter son commandement pour motifs de santé, et remplacé par le général Pélissier, auparavant gouverneur de l'Algérie.

Pélissier. Assaut de la Tour Malakoff et prise de Sébastopol (8 septembre 1855). — La résistance des Russes à Sébastopol était toujours intrépide. Les Anglais et les Français furent repoussés avec perte dans une attaque de nuit pour enlever la Tour Malakoff (18 juin 1855). Dix jours plus tard mourait lord Raglan; le général Simpson devint chef de l'armée anglaise. Deux mois après, il est vrai, l'armée russe de secours échoua dans une dernière diversion pour enlever le *Pont de Traikir*, sur la rivière de la *Tchernaiâ*, que défendaient les Sardes et les Français (16 août 1855). Enfin, après quatre jours d'un bombardement continu, le 8 septembre, l'assaut fut donné à la Tour Malakoff. Bosquet dirigeait l'attaque avec les généraux Mac-Mahon, La Motte-Rouge et Dulac pour lieutenants. Après cinq heures d'une lutte épouvantable, les Français restèrent maîtres de la *Tour Malakoff*. Tous les efforts des Russes pour la reprendre échouèrent. Ils évacuèrent *Sébastopol* en incendiant ou faisant sauter les arsenaux et les casernes et se retirèrent dans les forts situés au nord du golfe. Le siège avait duré onze mois. Pélissier fut nommé maréchal de France et duc de Malakoff.

Traité de Paris (30 mars 1856). — La paix fut signée six mois après par le congrès assemblé à *Paris*, sous la présidence du comte Walewski, ministre des affaires étrangères : la Russie renonça au protectorat des Principautés danubiennes; la navigation du Danube fut proclamée libre dans tout son parcours; la Russie consentit à une rectification de frontière, qui lui enleva la bouche septentrionale du Danube, c'est-à-dire l'extrémité sud-ouest de la Bessarabie; la Mer Noire fut neutralisée. Enfin, on arrêta les bases d'un droit maritime uniforme : la course fut abolie, et on reconnut que le pavillon neutre couvre la marchandise ennemie, excepté la contrebande de guerre.

Histoire intérieure de la France pendant la guerre d'Orient. — Pendant la guerre d'Orient, en 1854, Napoléon III avait rétabli la garde impériale, imposé aux ouvriers l'obligation du livret, et nommé M. Haussman préfet de la Seine.

Le dogme de l'Immaculée Conception fut proclamé par le pape le 8 décembre de la même année.

Après la guerre d'Orient, l'empire parut plus affermi que jamais. L'Exposition Universelle de 1855 avait réussi; Paris, livré aux démolisseurs, était en pleine transformation. L'empereur et l'impératrice furent reçus à Londres au milieu des

fêtes; Napoléon fut décoré de la Jarretière; le lord-maire lui décerna le titre de bourgeois de la Cité, dans un banquet à Guildhall. A leur tour, la reine Victoria et son mari, le prince Albert, vinrent rendre, à Paris, la visite qu'ils avaient reçue.

En 1855, une loi sur le régime municipal, votée par le Corps législatif, donna à l'empereur la nomination des maires et des adjoints dans les chefs-lieux de département, et les communes dont la population dépassait 3,000 habitants; les préfets eurent le même droit dans les autres communes. Le 25 avril de la même année le *remplacement* militaire fut supprimé: on lui substitua l'*exonération*, l'État se chargeant à l'avenir, moyennant le versement dans la caisse de dotation de l'armée d'une somme dont il fixait chaque année le chiffre, de remplacer les hommes atteints par le sort qui voulaient échapper au service militaire.

La mort enlevait peu à peu les illustrations du parti républicain, qui, par leur talent, leur popularité, l'énergie et l'intégrité de leur caractère, pouvaient inspirer des craintes à Napoléon. Armand Marrast mourut en 1853; Lamennais le 27 février 1854; Dupont de l'Eure le 3 mars 1855; David d'Angers le 7 janvier 1856; Eugène Sue expira en exil, à Annecy, le 3 janvier 1857; Béranger, dont l'empire essaya de confisquer la gloire à son profit, disparut le 16 juillet 1857; le général Cavaignac fut frappé de mort subite la même année.

Plusieurs écrivains connus, le poète Alfred de Musset, le philosophe Cousin, les critiques Nisard et Sainte-Beuve, les littérateurs Théophile Gauthier, Mérimée, Émile Augier s'étaient ralliés à l'empire. Fortoul, ministre de l'instruction publique, à la même époque, avait restreint l'enseignement de la philosophie et de l'histoire, considéré comme dangereux pour la dynastie; il avait aussi institué la bifurcation, c'est-à-dire un double enseignement, littéraire ou scientifique, entre lesquels les élèves durent opter à partir de la troisième. L'affaiblissement des études fut la conséquence de ce décret (10 avril 1852). Fortoul, mort en 1856, fut remplacé par Rouland.

Cependant le niveau de la moralité publique baissait rapidement. On ne songeait plus qu'à s'enrichir, le plus vite possible et par tous les moyens. Les étrangers reprochaient à Paris de devenir une « moderne Babylone. » Il n'était question que de jeux de bourse, d'un agiotage effréné, dont les hommes au pouvoir donnaient l'exemple. Morny se fit concéder en une

seule fois 600 kilomètres de chemins de fer, origine du *Grand central*. Le 5 janvier 1857, un prêtre interdit, Verger, assassin de l'archevêque de Paris Sibour, dans l'église Saint-Etienne-du-Mont, pendant la neuvaine de sainte Geneviève.

Les complots. L'affaire Orsini (14 janvier 1858). — Les condamnations pour motifs politiques ne s'arrêtèrent pas pendant toute la durée de l'empire. Le 18 septembre 1852, quinze personnes des deux sexes furent condamnées à diverses peines, comme ayant fait partie d'une société secrète, qui se réunissait dans une maison de la Rue de la Reine-Blanche, près des Gobelins. Les réfugiés de Londres avaient formé une association sous le nom de la *Commune révolutionnaire*. Le 24 juillet 1853, vingt et un inculpés furent condamnés à la prison comme ayant entretenu des rapports avec eux. En même temps, les sociétés secrètes nommées le *Cordon sanitaire*, les *Consuls du peuple*, les *Deux Cents*, composées d'ouvriers et d'étudiants, parmi lesquels MM. Ruault, Lux, Gérard, de Meren et Arthur Ranc, projetèrent de s'emparer de l'empereur, le 7 juin 1853, pendant qu'il se rendait de Saint-Cloud à l'Hippodrome, puis le 6 juillet, au moment où il allait à l'Opéra-Comique. Leurs desseins furent découverts, et vingt-sept accusés traduits devant la cour d'assises présidée par M. Zangiacomi, comme prévenus de projet d'attentat contre la vie de l'empereur; ceux d'entre eux que la cour d'assises acquitta furent renvoyés devant la police correctionnelle, qui les frappa de peines rigoureuses (10 janvier 1854).

Le 29 avril 1855, au moment où Napoléon passait à cheval dans les Champs-Élysées, un Italien, nommé Pianori, tira sur lui un coup de pistolet sans l'atteindre. Né à Faenza et ancien soldat dans l'armée romaine, Pianori avait voulu tuer l'auteur de l'expédition de Rome. Il fut guillotiné le 16 mai. Avant de mourir, il cria: « Vive la république! »

Dans la nuit du 26 au 27 août 1855, six cents ouvriers des ardoisières de Trélazé et des Ponts-de-Cé essayèrent de s'emparer d'Angers. Ils furent dispersés par la garnison. Ils avaient été récemment affiliés à la *Marianne*. *Marianne* était, sous l'empire, le mot de ralliement des sociétés secrètes républicaines¹: il était synonyme de *République*.

En 1857, l'Italien Tibaldi fut déporté à la suite d'un complot

1. La première de ces sociétés avait été fondée par Alphonse Gent dans le sud-est, en 1849. Gent fut arrêté en 1850 et déporté à Noukahiva; mais les groupes républicains subsistèrent.

formé, disait-on, contre la vie de l'empereur. On condamna, par contumace, à la même peine, Mazzini et Ledru-Rollin, qu'on y avait impliqués.

Le 14 janvier 1858, à huit heures du soir, au moment où Napoléon III et l'impératrice traversaient la rue Lepelletier pour se rendre à l'Opéra, les Italiens Orsini, Pieri, Gomez et Rudio lancèrent des bombes sur leur voiture. L'explosion tua ou blessa 144 personnes. Un mois après, la cour d'assises condamna Orsini, Pieri et Rudio à la peine des régicides. Le dernier obtint une commutation. L'exécution eut lieu le 13 mars 1858. Avant de mourir, Orsini, qui avait eu Jules Favre pour défenseur, écrivit une lettre à l'empereur pour lui demander « de ne pas intervenir contre l'Italie. » Sur l'échafaud, Pieri cria : « Vive l'Italie ! » et Orsini : « Vive la France ! »

Loi de sûreté générale (18 février 1858). Ministère Espinasse. — Effrayé du péril qu'il avait couru, le gouvernement présenta au Corps législatif la *loi de sûreté générale*. Cette terrible loi donnait le droit de détenir, d'exiler ou de déporter, *sans jugement*, quiconque avait déjà été condamné pour cause politique; de plus, d'interner, en France ou en Algérie, ou d'expulser toute personne qui *serait*, à l'avenir, condamnée pour cause politique. Elle fut votée en une seule séance par 217 voix contre 24, le 18 février 1858.

Le général Espinasse, qui avait joué l'un des principaux rôles au 2 décembre, fut nommé ministre de l'intérieur pour appliquer la loi de sûreté générale. Il fixa le nombre des arrestations qui devaient être opérées dans chaque département, en laissant aux préfets le soin de désigner les noms; plus de 2,000 personnes furent ainsi emprisonnées, beaucoup envoyées à Cayenne et à Lambessa. Plusieurs journaux furent supprimés. La France fut divisée en cinq grands commandements militaires : Paris, Nancy, Lyon, Toulouse, Tours. Les colonels de l'armée envoyèrent à l'empereur des adresses menaçantes pour l'Angleterre, et Walewski, ministre des affaires étrangères, demanda au gouvernement anglais l'expulsion des réfugiés français et italiens (20 janvier 1858).

Lord Palmerston proposa même une loi dans ce sens; mais M. Milner-Gibson la fit rejeter par la Chambre des Communes. La *Vieille Angleterre* garda intact son droit d'asile, et Palmerston tomba du pouvoir.

Espinasse dut bientôt après quitter le ministère de l'intérieur, parce qu'il avait voulu obliger l'administration des hospices

à vendre ses biens immobiliers pour les convertir en rentes sur l'État. Il fut remplacé par le premier président de la Cour d'appel, Delangle.

Élections de 1857-58. Les Cinq. — Le premier Corps législatif de l'empire avait disparu le 29 mai 1857. Les élections avaient eu lieu le 21 juin pour le remplacer. Les promesses, les menaces prodiguées pour assurer le succès des candidats officiels, l'intervention des fonctionnaires, les arrestations, l'absence d'une presse libre, le manque de contrôle du scrutin, assurèrent au gouvernement la presque totalité des élections. L'opposition fit passer un candidat à Lyon, Hénon; un à Bordeaux, Curé; cinq à Paris, le général Cavaignac, Goudchaux, Darimon, Carnot et M. Émile Ollivier. Cavaignac, Goudchaux et Carnot ayant refusé de prêter serment, les élections complémentaires, le 27 avril 1858, envoyèrent au Corps législatif Jules Favre, qui venait de défendre Orsini, et Ernest Picard. Le célèbre groupe des *Cinq* était formé (Jules Favre, E. Picard, É. Ollivier, Hénon, Darimon).

Cependant, en l'absence de toute vie politique, de toute liberté, la France s'ennuyait; elle était inquiète; quelque fort que parût être le gouvernement, il ne prenait point racine dans le pays. L'empire était dans la nécessité de *faire quelque chose* pour occuper l'attention. Ce *quelque chose*, ce fut la guerre d'Italie.

L'Italie depuis la Révolution Française. — Lorsque la Révolution Française commença, l'Italie, soumise à la domination étrangère, n'existait plus comme nation depuis près de trois siècles. Elle se réveilla au bruit du canon de Monténotte et d'Arcole. Les Républiques Cisalpine, Ligurienne, Romaine, Parthénoépéenne furent créées de 1796 à 1799; la devise française *Liberté, Égalité, Fraternité* fit battre les cœurs italiens, et un drapeau tricolore, frère du nôtre (vert, blanc, rouge), flotta sur Naples et sur Milan. Napoléon fit de l'Italie un royaume allié de l'empire français, et dont il était le souverain. Si, sous son règne, l'Italie eut, comme la France elle-même, à souffrir de la guerre et du despotisme, du moins était-elle fière des triomphes du capitaine qu'elle regardait comme un des siens, et les Italiens, combattant à côté des Français, purent montrer, à Wagram et à la Moscowa,

Che l'antico valore
Negli Italiani cor non è ancor morto.

(PÉTRABQUE, *Cans.* XVI, v. 95-96.)

Les traités de 1415 livrèrent Milan et Venise à l'Autriche. Les anciens souverains rentrèrent dans leurs capitales et rétablirent l'ancien régime. A ceux qui lui parlaient de l'Italie, Metternich répondait : « L'Italie n'est qu'une expression géographique. » Pourtant, de 1815 à 1859, les Italiens protestèrent par des complots et des soulèvements fréquents contre le régime qu'on leur imposait. D'accord sur le but, l'affranchissement de l'Italie, ils différaient sur le choix des moyens : les uns voulaient y parvenir en proclamant la république, c'étaient les *carbonari*, avec Mazzini et Garibaldi; les autres rêvaient l'établissement de l'unité, par la formation d'un seul royaume entre les Alpes et la mer de Sicile, c'étaient les partisans de la maison de Savoie.

La maison de Savoie. Ses origines. Les comtes et les ducs de Savoie. — La maison de Savoie¹, une des plus anciennes de l'Europe, remonte à *Humbert aux blanches mains*, né vers 985 et mort en 1048. Allié du roi d'Arles Rodolphe III et de l'empereur Conrad le Salique, il porta le titre de *comte de Maurienne et de Genevois*. Son troisième successeur, *Amédée II* (1109-1154), devint *comte de Savoie*. *Thomas I^{er}* (1201-1233) acquit *Turin et Chambéry*. *Amédée VIII* (1397-1439) reçut en 1416, de l'empereur Sigismond, le titre de *duc de Savoie*. Il créa l'*Ordre de Saint-Maurice*, et, après la mort de sa femme, se fit moine au couvent de Ripaille en 1434; il fut élu pape, en 1439, par le concile de Bâle, sous le nom de Félix V; mais il abdiqua la dignité pontificale au bout de dix ans². Le duc

1. Voici la liste complète des princes de la maison de Savoie : *Bérald*, troisième fils de Hugues, duc de Saxe, vers l'an 1000; *Humbert I^{er}, aux blanches mains*, comte de Maurienne (1027-1048); *Amédée I^{er}* (1048-1076); *Humbert II le Renforcé* (1076-1109); *Amédée II*, premier comte de Savoie (1109-1154); *Humbert III le Saint* (1154-1201); *Thomas I^{er}* (1201-1233); *Amédée III* (1233-1246); *Boniface* (1246-1256); *Pierre le Petit Charlemagne* (1256-1268); *Philipppe I^{er}*, d'abord archevêque de Lyon (1268-1285); *Amédée IV le Grand* (1285-1323); *Édouard le Libéral* (1323-1329); *Amédée V le Pacifique* (1329-1342); *Amédée VI le comte Vert* (1342-1383); *Amédée VII le comte Rouge* (1383-1397); *Amédée VIII* (1397-1439), premier duc de Savoie. (Les dates données dans cette liste sont celles de la curieuse *Lucæ de Linda Descriptio Orbis et omnium rerum publicarum, Lugduni Batavorum apud Petrum Lessen* 1656. La *Series Sabaudie comitum et ducum* y est tracée secundum *Van der Burchtum*.)

2. Les premiers ducs de Savoie ont été : *Louis I^{er}* (1439-1466); *Amédée IX le Bienheureux* (1466-1471); *Philibert I^{er} le Chasseur* (1471-1482); *Charles I^{er} le Guerrier* (1482-1490), qui hérita du titre de roi de Chypre; *Charles II* (1490-1496); *Philipppe II* (1496-1497); *Philibert II le Beau* (1497-1504); *Charles III le Bon* (1504-1533). Les autres sont nommés dans le cours du récit.

Philippe II (1496-1497) fut le père de Louise de Savoie, mère de François I^{er}.

Placés sur les deux versants des Alpes, au *pied des monts* (Piémont), entre le Rhône et le Pô, entre Lyon et Milan, c'est-à-dire entre les deux puissantes maisons de France et d'Autriche, les ducs de Savoie, qu'on appelait « les portiers des Alpes, » eurent longtemps une politique variable, et s'allièrent tour à tour à chacun de leurs deux voisins pour s'agrandir aux dépens de l'autre. *Philibert-Emmanuel* (1533-1580), allié de Charles-Quint, fut chassé de ses États par François I^{er}. C'est lui qui, à la tête des Espagnols de Philippe II, gagna la bataille de Saint-Quentin. Il recouvra son duché et épousa Marguerite, sœur du roi de France Henri II, par le traité de Cateau-Cambrésis, en 1559.

Son fils, *Charles-Emmanuel I^{er}* (1580-1630), épousa Catherine, fille de Philippe II. Il profita des guerres de religion pour enlever à la France le marquisat de Saluces (1588). Mais plus tard Henri IV le vainquit et lui enleva, par le traité de Lyon, la Bresse, le Bugey, le Valromey, le pays de Gex, en échange du marquisat de Saluces (1601). Dans la suite, par le traité de Brussol, il devint l'allié de la France, et maria son fils Victor-Amédée avec Christine de France, fille de Henri IV, dans l'espérance d'avoir le Milanais. Redevenu l'ennemi des Français sous Louis XIII, il se fit battre par Richelieu au Pas-de-Suze, ne put conquérir le Montferrat et perdit Pignerol. On disait de lui à la cour de Henri IV « que son cœur était couvert de montagnes, aussi bien que ses pays. » Richelieu le dépeint ainsi dans ses *Mémoires* : « Son esprit ne pouvoit avoir repos, et, allant plus vite que les mouvements rapides des ciëux, il faisoit tous les jours plus de trois fois le tour du monde, pensant à mettre en guerre tous les rois, princes et potentats les uns avec les autres, pour retirer seul le profit de leurs divisions. »

Les rois de Sardaigne. — Son fils et successeur, *Victor-Amédée I^{er}*, beau-frère de Louis XIII (1630-1637), d'abord ennemi de la France, qui lui imposa le traité de Cherasco, devint son allié pendant la guerre de Trente ans, par le traité de Rivoli de 1635. Sa veuve, Christine de France, gouverna en qualité de régente pendant la minorité de ses deux fils, qui renèrent successivement, *François-Hyacinthe* de 1637 à 1638, *Charles-Emmanuel II* de 1638 à 1675. Le fils du second, *Victor-Amédée II* (1675-1730), allié de l'Empire contre la France pendant la guerre de la Ligue d'Augsbourg, malgré ses défaites à

Staffarde et à la Marsaille, n'en obtint pas moins, par le traité de Turin de 1696, la restitution de Pignerol, le titre d'*Altesse Royale*, et le mariage de sa fille aînée, Marie-Adélaïde, avec le duc de Bourgogne, l'aîné des petits-fils de Louis XIV. Il maria bientôt après sa seconde fille, Marie-Gabrielle, avec le roi d'Espagne Philippe V, frère cadet du duc de Bourgogne. Cependant, n'obtenant rien de la France et de l'Espagne, après les avoir mollement soutenues au début de la guerre de la succession d'Espagne (1701-1703), il se tourna contre elles et fit cause commune avec les coalisés. Par le traité d'Utrecht, il devint *roi de Sicile*. Compromis dans les projets d'Albéroni, il perdit cette île en 1720 pour être en échange *roi de Sardaigne*¹. Il abdiqua en 1730, puis voulut reprendre le pouvoir à l'instigation de la marquise de Spino, mais fut retenu prisonnier par son fils et successeur, Charles-Emmanuel, au château de Moncalieri, où il mourut en 1732.

Charles-Emmanuel III (1730-1773), allié de la France contre l'Autriche pendant la guerre de la succession de Pologne, et de l'Autriche contre la France pendant la guerre de la succession d'Autriche, essaya de faire une réalité du mot historique si connu : « Le Milanais est un artichaut qu'il faut manger feuille à feuille. » Il obtint Novare, Tortone et la limite du Tessin. *Victor-Amédée III* (1773-1796), beau-père des comtes de Provence et d'Artois, fut l'ennemi de la Révolution Française, qui lui enleva la Savoie et Nice.

Ses trois fils régnèrent après lui ; *Charles-Emmanuel IV*, l'aîné (1796-1802), réduit à l'île de Sardaigne en 1798, abdiqua en 1802 et mourut à Rome dix-huit ans plus tard sous l'habit monastique. Le second, *Victor-Emmanuel I^{er}* (1802-1824), n'eut d'abord que l'île de Sardaigne ; en 1814, il recouvra le Piémont et acquit Gênes ; en 1815, il rentra en possession de la Savoie, et il abdiqua en 1821 devant la révolution italienne. Le troisième, *Charles-Félix*, régna de 1824 à 1834. *Charles-Albert*, son successeur (1834-1849), après de longues hésitations, se mit enfin à la tête du mouvement italien, qu'il avait d'abord combattu. On a vu (chapitre précédent) son rôle en 1848, sa défaite par les Autrichiens à Novare en 1849, son abdication et sa mort à Oporto.

1. Les rois de Sardaigne portaient aussi les titres de ducs de Savoie, rois de Chypre et de Jérusalem.

Victor-Emmanuel et Cavour. Alliance de la France et du Piémont contre l'Autriche (1859). — A la suite de la révolution de 1848 en Italie, le royaume Lombard-Vénitien était retombé sous la domination de l'Autriche ; le gouvernement absolu avait été rétabli dans les Deux-Siciles et la Toscane, à Parme, à Modène et à Rome. Seul, le Piémont, sous le roi *Victor-Emmanuel*, fils et successeur de Charles-Albert, et son ministre, le comte de Cavour, avait conservé ses institutions constitutionnelles.

Camille Benso, comte de Cavour, né à Turin en 1809, après avoir été quelque temps militaire, alla étudier sur place, à Londres et à Paris, les institutions constitutionnelles des États de l'Occident. De retour dans sa patrie, il créa le journal *Il Risorgimento*, de concert avec le comte Balbo, et fit une active propagande pour préparer l'unité italienne. Élu à la Chambre des députés de Turin (1849), il devint successivement ministre de l'agriculture et du commerce (1850), ministre des finances (1851) et président du Conseil (1854). Il vendit les biens de mainmorte et ouvrit aux laïques l'enseignement, jusque-là exclusivement réservé au clergé. Il réforma toutes les parties de l'administration, finances, travaux publics, et donna une solide organisation à la petite armée piémontaise.

Pendant le Piémont, malgré les sympathies de toutes les populations italiennes, qui attendaient de lui leur délivrance, ne pouvait seul lutter contre l'Autriche. Il lui fallait l'appui des grandes puissances. La guerre d'Orient lui fournit l'occasion de l'obtenir. Le 26 janvier 1855, Cavour signa un traité d'alliance avec la France, l'Angleterre et la Turquie. 18,000 Piémontais, commandés par Lamarmora, vinrent en Crimée combattre à côté des alliés au Pont de Trakir et devant Sébastopol. Dès lors, le Piémont est admis dans le concert européen. Cavour, son représentant au Congrès de Paris, qui termina la guerre d'Orient, dans la séance du 8 avril 1856, se plaignit de l'occupation permanente de la Romagne, des légations et des duchés par les Autrichiens. Dans la Chambre des députés, à Turin, on s'élevait vivement contre les rigueurs de l'Autriche envers les Lombards. La cour de Vienne rappela son ambassadeur (1857).

De tous les points de la péninsule, les Italiens tournèrent leurs regards vers le Piémont. Une souscription nationale s'ouvrit pour acheter des canons et armer la citadelle d'Alexandrie. Dirigé par Cavour, Victor-Emmanuel s'unit étroitement

avec le gouvernement français. Le 31 janvier 1859, le prince Napoléon, fils de l'ancien roi de Westphalie Jérôme, épousa la princesse Marie-Clotilde, fille de Victor-Emmanuel. L'Autriche concentra aussitôt une armée sur la frontière sarde et envoya à Turin un *ultimatum*, qui demandait le désarmement immédiat du Piémont. Le gouvernement français déclara qu'il considérerait le passage du Tessin par les Autrichiens comme une déclaration de guerre. Le feld-maréchal Giulai franchit cette rivière le 29 avril 1859.

Le 3 mai, une proclamation de Napoléon III annonça la guerre; quinze jours après, 400,000 Français, divisés en quatre corps, sous les ordres des maréchaux Baraguey d'Hilliers et Canrobert, des généraux de Mac-Mahon et Niel, étaient réunis autour d'Alexandrie. Le prince Napoléon fut envoyé à Florence pour organiser un cinquième corps, la Toscane ayant chassé son grand-duc et fait cause commune avec le Piémont.

Guerre d'Italie. Batailles de Magenta et de Solferino (4-24 juin 1859). — La première rencontre eut lieu à *Montebello*, où la division Forey repoussa le corps autrichien de Stadion (20 mai). Prenant ensuite l'offensive, l'armée franchit le Pô à Casal. Victor-Emmanuel, avec les Piémontais et un détachement français, passa la Sesia et fut victorieux à *Mortara* et à *Palestro*, où le 3^e régiment de zouaves enleva à la baïonnette les batteries autrichiennes. Un autre corps, composé de volontaires italiens et commandé par Garibaldi, battit les Autrichiens au bord du lac Majeur et les poursuivit dans la direction de *Varèse* (30 mai).

Le 4 juin, les Français passèrent le Tessin et engagèrent une bataille générale. La garde impériale traversa la rivière avec l'empereur à *Buffalora*, pour attaquer de front l'ennemi; le corps du général de Mac-Mahon, qui l'avait franchi plus au nord, à *Turbigo*, devait la seconder par une attaque combinée sur le flanc droit des Autrichiens. Son arrivée tardive mit la garde en péril. Les grenadiers et les zouaves, énergiquement commandés par les généraux Mellinet, Clerc, de Wimpfen, résistèrent de longues heures, au prix de pertes cruelles, aux masses qu'ils avaient devant eux. Enfin le général de Mac-Mahon parut, prit les Autrichiens à revers et les chassa de *Magenta*. Dans cette journée, les vaincus avaient perdu environ 40,000 hommes, et les Français 4,500. Espinasse était au nombre des morts. Le général de Mac-Mahon fut proclamé maréchal de

France et duc de Magenta sur le champ de bataille. Le 8 juin, les vainqueurs entrèrent dans Milan, évacué par l'ennemi. Le même jour, le corps de Baraguey d'Hilliers obtint un nouveau succès à *Melegnano* ou *Margnan*. Le duc de Modène, la duchesse de Parme et le gouverneur pontifical de Bologne quittèrent ces différentes villes, dont la population se prononça contre les gouvernements locaux et les Autrichiens.

Napoléon et Victor-Emmanuel, à la tête de 450,000 hommes, arrivèrent bientôt au bord du Mincio. Le 24 juin, l'armée autrichienne, qui s'était retirée derrière ce cours d'eau, reprit l'offensive, conduite par l'empereur François-Joseph, et livra aux alliés la bataille de *Solferino*. Après une longue et terrible lutte, dans laquelle les coups décisifs furent portés par le maréchal Baraguey d'Hilliers et le général Niel, toutes les positions des Autrichiens à Solferino, Cavriana, San Martino, Medole furent conquises. Un orage, qui éclata vers le soir, préserva les vaincus de la destruction. Ils avaient perdu 22,340 hommes, et les vainqueurs 47,494.

Entrevue de Villafranca. Paix de Zurich (4 juillet-10 novembre 1859). — On était arrivé en face du redoutable quadrilatère. Les succès des Français avaient effrayé l'Allemagne. Le régent de Prusse avait mobilisé d'abord trois, ensuite six corps d'armée, puis ordonné l'armement de la landwehr. Napoléon eut le 11 juillet une entrevue à *Villafranca* avec l'empereur d'Autriche. François-Joseph lui céda la Lombardie jusqu'au Mincio : elle fut remise au Piémont. Les princes désolidés devaient rentrer dans leurs États et former avec les autres souverains italiens une confédération sous la présidence honoraire du pape. Cette convention fut ratifiée par les traités de *Zurich* (16 octobre-10 novembre). L'armée française rentra dans Paris le 14 août. Les Autrichiens ne possédaient plus en Italie que la Vénétie.

Politique incertaine de Napoléon en Italie. — Napoléon III avait dit un jour au premier ministre de Victor-Emmanuel : « Il n'y a que trois hommes en Europe, nous deux, et un troisième que je ne nommerai pas. » Le troisième était M. de Bismarck. Cavour d'abord, Bismarck ensuite, allaient faire voir à l'empereur des Français qu'il s'était flatté en se plaçant au même rang qu'eux. Lorsque Napoléon avait entrepris la guerre d'Italie, il avait cru se populariser à bon marché en France, créer une diversion qui détournerait l'attention des affaires intérieures, et lui donnerait quelques années de répit. Comme

il était facile de le prévoir, le contraire arriva. Le premier coup de fusil tiré, l'empereur se trouvait en présence de ce dilemme : aller jusqu'au bout, affranchir l'Italie entière, c'est-à-dire consentir à la chute du pouvoir temporel de Pie IX et s'alléner par là le clergé et les catholiques ; ou bien s'arrêter à mi-chemin, irriter les Italiens et tous ceux qui désiraient l'indépendance de la Péninsule. Chacun des deux partis offrait des dangers pour sa dynastie. Il ne prit ni l'un ni l'autre : placé entre l'impératrice, sa femme, qui soutenait le pape, et le prince Napoléon, son cousin, qui soutenait le roi d'Italie, dont il était le gendre, Napoléon hésita, faisant un pas tantôt à droite tantôt à gauche, aujourd'hui menaçant les Italiens d'intervenir, le lendemain menaçant la cour de Rome de l'abandonner à elle-même, donnant partout des conseils, qui n'étaient suivis nulle part, et mécontentant tout le monde à la fois.

L'unité italienne. Annexion de la Savoie et de Nice à la France (1860). — En laissant la Vénétie aux Autrichiens, l'empereur avait rendu une guerre nouvelle inévitable, et préparé ainsi l'alliance de la Prusse et de l'Italie, qui permit à M. de Bismarck d'écraser l'Autriche en 1866. D'ailleurs, en stipulant le retour dans leurs États des anciens souverains dépossédés, Napoléon avait montré une singulière ignorance des sentiments dont les populations étaient animées. Un mouvement irrésistible emportait l'Italie vers l'unité. Les Italiens, qui depuis le seizième siècle avaient été envahis et possédés constamment par l'étranger, Français, Espagnol, Autrichien, n'avaient plus qu'un seul désir : échapper au morcellement, abjurer les anciennes divisions, s'unir en une masse compacte, en un seul tout, pour être forts, pour être à l'abri des invasions, et avoir le droit de dire : *l'armée italienne, la marine italienne, la nation italienne.*

Victor-Emmanuel ne pouvait pas refuser ouvertement l'exécution du traité signé par son allié de Solferino. Cavour donna sa démission et fut remplacé par Ratazzi¹ ; mais, en attendant sa rentrée prochaine au pouvoir, il resta l'âme du gouvernement.

1. Ratazzi (Urbain), né Alexandrie en 1808, d'abord avocat, devint député au Parlement piémontais en 1848, et fut successivement ministre de l'intérieur, puis de la justice sous le règne de Charles-Albert. Sous Victor-Emmanuel, il fut président de la Chambre des députés, puis reentra au ministère de 1854 à 1858. Président du Conseil après la paix de Villafranca et la démission de Cavour, il se retira lors de l'annexion de la Savoie et de Nice à la France. De nouveau président du Conseil en 1862, il épousa la princesse Marie de Solms et tomba après Aspromonte. Il reentra au pouvoir en 1867 et en sortit définitivement après Mentana. Il mourut en 1878.

Les populations de la Toscane, de Modène, de Parme, de la Romagne refusèrent d'entrer dans la confédération mentionnée ci-dessus, et, par deux plébiscites successifs, votèrent leur réunion au Piémont (septembre 1859 et mars 1860).

Le gouvernement français, voyant les provinces italiennes s'annexer une à une au Piémont, réclama une rectification de frontières du côté des Alpes. Le comté de Nice et la Savoie furent cédés à la France le 24 mars 1860 : les populations votèrent l'annexion, et la France compta trois départements de plus : la Savoie (*Chambéry*), la Haute-Savoie (*Annecy*), les Alpes-Maritimes (*Nice*).

L'annexion de la Savoie et de Nice à la France amena la chute du cabinet Ratazzi. Cavour revint au pouvoir.

Garibaldi en Sicile (11 mai) et à Naples (7 septembre 1860). — L'Italie septentrionale était tout entière annexée au Piémont. Dans le sud de la péninsule, le roi de Naples, François II, avait succédé à son père Ferdinand II le 22 mai 1859 ; malgré les remontrances des gouvernements étrangers, il ne voulut pas renoncer au pouvoir absolu et au système de compression de son prédécesseur. Au mois d'avril 1860, un soulèvement éclata en Sicile. Garibaldi part de Gênes avec 4,400 volontaires pour aller au secours des Siciliens. Cavour lui avait fourni en secret de l'argent et des armes, sans prendre une part ostensible au début de l'entreprise. Le gouvernement piémontais pouvait donc, si Garibaldi réussissait, recueillir les fruits de sa victoire ; s'il échouait, et si les gouvernements étrangers intervenaient, le désavouer et nier toute participation à ses actes. Le 11 mai, Garibaldi débarqua sur la plage de *Marsala* ; vainqueur le 15 à *Calatafimi*, il pénétra dans *Palerme*, et avec l'aide des habitants, force la garnison à capituler (26-29 mai). Il poursuit les Napolitains en retraite, les bat à *Milazzo* (20 juillet), et entre à *Messine*.

François II, alarmé, s'était décidé à donner une constitution à ses sujets ; mais il était trop tard. L'Angleterre favorisait le mouvement. Le gouvernement français, inquiet de ce qui se passait, ne sortait pas cependant du principe de non-intervention. Garibaldi franchit le détroit de Messine. A *Reggio*, où fut tué dans les rangs des Garibaldiens le Français de Flotte, ancien représentant du peuple¹, après quelques coups de fusil, les soldats napolitains refusèrent de se battre contre les

1. Une statue lui a été élevée à Reggio, par souscription, le 22 août 1880.

Siciliens. Le 6 septembre, François II sortit de *Naples*; le 7, Garibaldi y arriva seul et fut reçu en triomphe; il organisa un gouvernement provisoire, en attendant que le roi Victor-Emmanuel vint prendre possession de sa conquête.

Bataille de Castelfidardo (18 septembre 1860). — C'est alors qu'intervint le gouvernement piémontais. Il savait que le parti italien avancé voulait conquérir Rome et Venise. Qu'arriverait-il si Garibaldi, vainqueur de François II, se heurtait aux portes de Rome contre la garnison française qui protégeait le pouvoir temporel? Cavour somma le pape de dissoudre les volontaires français, belges, suisses et autrichiens, qui, sous le nom de zouaves pontificaux, formaient une armée commandée par Lamoricière. Sur le refus qu'on lui opposa, le général Cialdini, à la tête d'une armée régulière, envahit les États de l'Église.

En prenant cette initiative, Cavour disait aux populations : « Si nous agissons, c'est uniquement pour vous affranchir; l'Europe, qui s'alarmerait si le mouvement avait la couleur révolutionnaire et Garibaldi ou Mazzini pour chef, le favorisera ou du moins le laissera faire, s'il est dirigé par nous. » Il disait à l'Europe : « C'est pour empêcher l'anarchie, arrêter la révolution, prévenir l'attaque de Rome, que nous venons nous placer entre les Garibaldiens et les Français. Si nous n'agissons pas du tout, nous serions débordés, et la dynastie serait en péril. »

Le 18 septembre, Cialdini gagna la bataille de *Castelfidardo* contre l'armée pontificale et contre son chef Lamoricière. Le général de Pimodan fut tué. Lamoricière, assiégé dans *Ancône*, capitula. L'Ombrie et les Marches furent alors annexées au Piémont. Rome et ses environs, toujours occupés par les troupes françaises, restèrent seuls soumis à Pie IX. Napoléon avait rappelé de Turin son ambassadeur.

Victor-Emmanuel roi d'Italie (18 février 1861). — L'armée piémontaise entra ensuite dans le royaume de Naples, pour se joindre aux Garibaldiens; ceux-ci, poursuivant leur entreprise, venaient de gagner la bataille du *Vulture* sur l'armée de François II (22 septembre). Le 24 octobre, les habitants des Deux-Siciles votèrent par le suffrage universel leur annexion au Piémont. Le 7 novembre, Victor-Emmanuel entra dans Naples; Garibaldi lui remit le pouvoir, et, n'acceptant aucun des titres qu'on lui offrait, il se retira dans la petite île de *Caprera*, au nord-est de la Sardaigne.

François II avait encore 42,000 soldats napolitains, suisses et allemands. Après la prise de *Capoue* (1^{er} novembre), il se retira dans la forte place de *Gaëte*. Il résista quatre mois, favorisé par la présence d'une flotte française, qui empêchait l'amiral italien Persano de bloquer le port. Sur la demande des Italiens, l'Angleterre réclama le départ des vaisseaux français au nom du principe de non-intervention. Ils se retirèrent le 19 janvier, et la place capitula le 13 février.

Cinq jours après, le 18 février 1861, le Parlement, réuni à Turin, proclama Victor-Emmanuel *Roi d'Italie*. Son ministre, Cavour, mourut le 6 juin de la même année. Ses dernières paroles furent : « L'Église libre dans l'État libre. » Napoléon III suivit alors l'exemple de l'Angleterre, des États-Unis, de la Belgique et de la Hollande : il reconnut le royaume d'Italie.

La question romaine. Aspromonte (29 août 1862). **Florence capitale** (15 septembre 1864). — Venise, occupée par les Autrichiens, et Rome, où les Français maintenaient l'autorité du pape, restaient en dehors du nouvel État. Garibaldi, à la tête de volontaires rassemblés en Sicile, ayant voulu marcher sur Rome, fut blessé au pied dans une rencontre avec les troupes italiennes, qui lui barrèrent le passage à *Aspromonte* (29 août 1862). Le 15 septembre 1864, aux termes d'une convention conclue entre les gouvernements de Napoléon III et de Victor-Emmanuel, il fut convenu que les Français évacueraient Rome en 1866. L'Italie s'engageait à empêcher toute attaque contre les États de l'Église. Florence remplaçait Turin comme capitale.

Venise aux Italiens (1866). **Mentana** (novembre 1867). **Rome capitale** (1870). — En 1866, l'alliance de l'Italie avec la Prusse valut aux Italiens, malgré les défaites de leur armée à *Custoza*, et de leur flotte à *Lissa*, la possession de la Vénétie (voir le chapitre suivant). Rome seule restait en dehors de l'Italie. Les Garibaldiens marchèrent de nouveau sur cette ville en 1867. Déterminé à une seconde expédition en faveur du pouvoir temporel par l'impératrice et par Rouher, qui avait déclaré que les Italiens n'auraient « jamais » Rome, Napoléon envoya débarquer à Civita-Vecchia deux divisions commandées par le général de Failly. Le 4 novembre, les Garibaldiens furent repoussés au combat de *Mentana*. « Les chas-sepots ont fait merveille, » écrivait le général de Failly dans son rapport.

Rome resta occupée par les Français jusqu'en 1870. Alors,

pendant la guerre de Prusse, après le rappel du corps d'occupation et la chute de l'empire, les Italiens entrèrent dans Rome le 19 septembre 1870. Cette ville devint la capitale de l'Italie. (Pour les derniers faits concernant l'histoire d'Italie, voir plus loin le chapitre XLII.)

Histoire intérieure de la France de 1859 à 1866. Réveil de l'opinion publique. L'amnistie de 1859 et les proscrits. — Avec la guerre d'Italie commença pour le gouvernement impérial l'ère des difficultés, à l'extérieur (on l'a vu plus haut), et en même temps à l'intérieur. L'opinion publique était réveillée et réclamait des concessions libérales, d'autant plus impérieusement qu'elle avait été plus longtemps contenue. Dès lors, Napoléon III n'ose ni accorder ni refuser la liberté : s'il l'accorde, on s'en servira contre lui; s'il la refuse, il redoute une révolution prochaine. Le 15 août 1859, il proclama une amnistie générale pour toutes les condamnations politiques.

Après les journées de juin 1848, le 13 juin 1849 et surtout le coup d'État du 2 décembre 1851, six mille personnes s'étaient réfugiées en Belgique et en Angleterre. Louis Blanc, Ledru-Rollin, Martin Bernard, Rattier, vécurent à Londres; Victor Hugo à Jersey, ensuite à Guernesey; Edgar Quinet en Belgique, puis à Veytaux, sur le lac de Genève; Charras en Belgique, puis à Zurich; le philosophe Amédée Jacques alla mourir à Montevideo; le journaliste Ribeyrolles, à Rio-de-Janeiro; M. Challemeil-Lacour fit des conférences à Anvers; Agricol Perdiguier donna des leçons à Bruxelles; Deschanel, Étienne Arago, Baze, Valentin, Bancel, conquièrent dans l'exil l'estime de la Belgique et de l'Angleterre, qui leur avaient donné asile; Marc Dufraisse devint professeur de droit à Zurich; Xavier Durieu et Hippolyte Magen reçurent asile en Espagne; d'autres en Piémont.

Parmi les proscrits, la plupart de ceux qui avaient un nom repoussèrent l'amnistie. Victor Hugo avait répondu d'avance par ces vers des *Châtiments* :

S'il n'en reste que mille, eh bien ! j'en suis. Si même
 Il n'en reste que cent, je brave encor Sylla.
 S'ils ne sont plus que dix, je serai le dixième,
 Et s'il n'en est plus qu'un, je serai celui-là !

Charras écrivit à l'empereur : « Le jour où la liberté, le droit, la justice, ces augustes proscrits, rentreront en France pour vous infliger le plus mérité des châtements, j'y ren-

treraï. Ce jour est lent à venir, mais il viendra. » Edgar Quinet, Clément Thomas, M. Schœlcher firent de même.

Les traités de commerce. Le libre échange (1860). — L'année qui suivit l'amnistie vit proclamer le libre échange. Le commerce de la boucherie avait été déclaré libre en 1858, et celui de la boulangerie devait l'être en 1863. Une grave question était à résoudre : celle de la liberté du commerce avec l'extérieur. Les uns, n'examinant que le droit naturel, affirmaient que le libre échange, s'il peut être contraire à l'intérêt d'un certain nombre d'individus pris isolément, est préférable pour un peuple pris en masse. Les autres, préoccupés du sort de notre industrie, prétendaient que, si le commerce était libre, elle ne pourrait soutenir la concurrence des étrangers, surtout des Anglais, qui fabriquaient mieux et à meilleur compte. Tous les gouvernements, jusqu'en 1860, avaient maintenu le système protecteur.

Un homme célèbre, M. Cobden, de Manchester, avait fondé de l'autre côté du détroit, en 1835, une association qui se proposait un triple but : la liberté commerciale, la liberté politique, la paix universelle. À la suite de longues études, faites de concert par M. Cobden et par Michel Chevalier, le 22 janvier 1860, le gouvernement français signa un traité de commerce avec l'Angleterre. Ce pays admit dès lors sans droits nos objets manufacturés; il admit moyennant des droits fixes et moins considérables qu'auparavant les eaux-de-vie et les papiers français.

La France levait en même temps les prohibitions qui avaient frappé jusqu'alors les produits de l'industrie britannique. Elle substituait aux prohibitions des droits qui devaient être abaissés jusqu'à 25 pour 100. Les droits qui avaient frappé jusque-là les articles anglais non prohibés furent également abaissés. Des traités analogues furent conclus avec la Belgique, l'Italie et les différents États du Zollverein.

Le 2 mai 1861, l'échelle mobile, établie sous la Restauration pour régler le commerce des céréales, fut supprimée. Le quintal métrique de blé importé ne fut plus soumis désormais qu'à un droit d'entrée de 50 centimes; on exempta de tout droit le maïs, l'orge, le sarrasin et l'avoine.

Le décret du 24 novembre 1860. — De nouvelles concessions étaient indispensables. Le 24 novembre 1860 parut un décret qui modifiait encore la constitution. Tous les ans, le Sénat et le Corps législatif devaient voter désormais, à l'ou-

verture de la session, une adresse en réponse au discours de l'empereur. Cette adresse devait être discutée en présence de ministres sans portefeuille, chargés de défendre la politique du gouvernement. Les séances du Corps législatif devinrent publiques. Les comptes rendus des séances du Sénat et du Corps législatif furent reproduits dans les journaux.

En 1861, l'affaire du banquier Mirès, dans laquelle nombre de personnages officiels se trouverent compromis, vint augmenter les embarras du gouvernement. Mirès fut condamné le 11 juillet 1861 par le tribunal correctionnel de la Seine à 5 ans de prison et 3,000 francs d'amende, pour abus de confiance et escroquerie. La Cour impériale de Paris confirma le jugement, qui fut cassé pour vice de forme par la Cour de cassation. Le 22 avril 1862, la Cour de Douai, devant laquelle avait été renvoyé Mirès, l'acquitta. En présence de l'émotion générale, le ministre de la justice dut déférer ce nouvel arrêt à la Cour de cassation, qui l'annula. Mais comme le pourvoi n'avait pas eu lieu *en temps utile*, Mirès resta acquitté.

La même année 1861, Victor de Laprade, professeur à la Faculté des Lettres de Lyon, ayant publié une pièce de vers intitulée *les Muses d'Etat*, fut destitué. En 1862, la rente 4 1/2 fut convertie en 3 pour 100.

L'empire et le clergé. Le Syllabus. — A partir de la guerre d'Italie et de l'annexion de la Romagne aux Etats de Victor-Emmanuel, la plus grande partie du clergé se déclara contre le gouvernement impérial. En 1860, le journal *L'Univers*, de Louis Veuillot, fut supprimé, et les Sociétés de Saint-Vincent de Paul furent invitées à se renfermer dans leurs occupations de bienfaisance en laissant de côté la politique. Le 16 octobre 1861, il leur fut interdit de s'associer et de correspondre entre elles. Le *denier de Saint-Pierre* fut établi vers cette époque par les partisans du pouvoir temporel de la papauté, pour fournir à Pie IX les revenus que ne lui donnaient plus ses anciens États annexés au royaume d'Italie.

Cependant le gouvernement impérial redoutait l'hostilité du clergé. M. Ernest Renan, professeur au Collège de France, s'étant servi dans sa leçon d'ouverture, le 15 janvier 1862, en parlant du Christ, de l'expression « d'homme incomparable, » son cours fut suspendu. M. Renan publia l'année suivante la *Vie de Jésus*.

Le 8 décembre 1864, trois mois après la convention par laquelle les Français évacuaient Rome, Pie IX donna l'ency-

clique *Quanta Cura* suivie du *Syllabus*. Cet acte prononçait : « Anathème à ceux qui diront : Le pontife romain peut et doit se réconcilier et se mettre d'accord avec le progrès, le libéralisme et la civilisation modernes. » Il déclarait que l'indépendance de l'Église catholique est sans limites, que le souverain pontife est l'arbitre des différends entre les rois et les peuples; que toutes les autorités sont soumises à celle de l'Église; que le droit exclusif de diriger l'éducation appartient à l'Église; que l'Église est supérieure à l'État; que tout mariage contracté uniquement devant un officier de l'état civil est nul.

Le garde des sceaux Baroche, par une circulaire aux évêques interdit la publication de ce document comme contenant « des propositions contraires aux principes sur lesquels repose la Constitution de la France. » Rouland s'écria au Sénat : « Le gouvernement des diocèses est transporté à Rome; le Concordat est violé tous les jours. »

Les élections de 1863. — L'opposition augmentait de toutes parts. Malgré les efforts désespérés du ministre de l'intérieur Persigny, les élections du 31 mai 1863 envoyèrent au troisième Corps législatif impérial 35 députés non officiels. Paris n'eût que des opposants : Havin, Thiers, Ernest Picard, Jules Favre, Guérout, Darimon, Eugène Pelletan, MM. Jules Simon, Émile Ollivier. Lyon nomma Hénon et Jules Favre; Marseille, Marie et Berryer; Nantes, Lanjuinais; Saint-Étienne, Dorian; la Côte-d'Or, M. Magnin; les Côtes-du-Nord, Glais-Bizoin. Les élections complémentaires envoyèrent à la Chambre Garnier-Pagès et Carnot. Elles furent suivies d'un procès qui fit grand bruit, le *procès des Treize*, accusés d'avoir tenu une réunion électorale non autorisée, et qui furent condamnés chacun à 500 francs d'amende : c'étaient MM. Bory, Carnot, Clamageran, Corbon, Dréo, Durier, Jules Ferry, Floquet, Garnier-Pagès, Hérisson, Hérold, Jozon, Melsheim.

Les élections amenèrent un remaniement ministériel : Boudet fut nommé à l'intérieur, Baroche à la justice, Walewski au ministère d'État. M. Victor Duruy devint ministre de l'instruction publique; Billault fut ministre sans portefeuille; Rouher devint président du Conseil d'État, et Rouland gouverneur de la Banque de France.

Ancien professeur d'histoire au lycée Napoléon (aujourd'hui Henri IV), inspecteur général de l'Université, et auteur de nombreux ouvrages, M. Duruy supprima la bifurcation; il rendit à la classe de philosophie son nom et son enseignement.

primitif; il prescrivit dans cette classe l'étude de l'histoire contemporaine. L'étude des langues vivantes, l'anglais, l'allemand, l'espagnol et l'italien, fut introduite dans les classes de grammaire. Un enseignement secondaire spécial fut créé pour répondre aux besoins de l'industrie. Ce ministre devait plus tard tomber du pouvoir, après avoir fait de louables et persévérants efforts pour étendre l'instruction primaire.

L'hiver de 1862 à 1863 fut signalé en France, surtout à Rouen, par la crise cotonnière, résultat de la guerre d'Amérique. Pendant la session du Corps législatif, au mois de janvier 1865, Berryer « démontra que les déficits dans les douze dernières années égalaient ceux des gouvernements antérieurs pendant une durée de cinquante ans. » (Hippolyte Magen.) Thiers réclama les *libertés nécessaires*. Au contraire, M. Émile Ollivier, flatté par Morny, se rapprocha du gouvernement, qu'il avait jusque-là combattu. Proudhon et Charras moururent dans ce même mois de janvier 1865, le premier à Passy, le second à Bâle. « C'est un grand débarras, » s'était écrié Napoléon III, en apprenant la mort de l'illustre et intègre officier. Le duc de Morny disparut bientôt après, le 10 mars. Le ministre Billault, Dupin aîné, le général Lamoricière, lord Palmerston et le roi des Belges, Léopold I^{er}, moururent cette même année.

Pendant la session suivante du Corps législatif, le gouvernement impérial mexicain, créé par Napoléon III, ayant émis un nouvel emprunt, Jules Favre s'écria : « Je sens la rougeur me monter au front, en songeant que la France a estampillé la négociation d'un emprunt immoral et s'adressant à l'avidité ignorante des pauvres. » A l'ouverture de la session de 1866, 45 membres de la majorité, sous la direction de M. Buffet, s'en détachèrent, pour former un tiers parti, auquel se rattacha M. Émile Ollivier.

Entreprises et embarras extérieurs. — Ébranlé au dedans, l'empire n'avait plus au dehors que des échecs. On a vu sa politique inconsistante en Italie. En 1860, il entreprit la guerre de Chine, signalée par le scandaleux pillage du Palais d'Été (chap. XLVI.) L'opinion publique se prononça avec tant de vivacité que le Corps législatif, pourtant si docile, refusa d'accorder une dotation au général Cousin-Montauban, vainqueur de Palikao. En même temps avait lieu l'expédition de Cochinchine, dont l'utilité paraissait contestable. La même année encore, les Français allaient débarquer en Syrie, où les Turcs étaient impuissants à maintenir l'ordre, pour protéger

contre les Druses les chrétiens maronites du Liban. Le 5 juin 1861, en présence des délégués anglais, il fallut évacuer la Syrie en la laissant dans le même état qu'auparavant.

L'imprudente et coupable expédition du Mexique commença en 1862 (voir chap. XLIV. Le banquier suisse Jecker avait prêté 7 millions à Miramon, révolté contre le gouvernement légal; il réclamait 75 millions au chef de ce gouvernement, le président Juarez. Jecker, naturalisé Français, avait intéressé Morny dans cette affaire, et la France réclama la totalité de la créance. De là cette guerre, qui débuta par l'échec de Puebla (5 mai 1862). Quand le général Forey fut maître de Mexico (5 juin 1863), Napoléon fit du Mexique un empire, qu'il donna à l'archiduc Maximilien, frère de l'empereur d'Autriche François-Joseph, et ancien vice-roi du royaume Lombard-Vénitien. 230 notables proclamèrent Maximilien souverain d'un pays où l'on trouva 350,000 adhérents en sa faveur sur 7 millions d'habitants¹!

En Europe, la Pologne s'était une dernière fois soulevée contre les Russes (janvier-juin 1863). L'empereur écrivit au czar pour le prier de faire de la Pologne un royaume gouverné par son frère, le grand-duc Constantin. Alexandre II refusa, et les Polonais furent écrasés. A l'ouverture de la session législative, le 5 novembre 1863, Napoléon III prononça les paroles suivantes : « Les traités de 1815 ont cessé d'exister. » La veille, il avait proposé à tous les souverains de l'Europe un Congrès, pour régler les difficultés présentes; tous répondirent par un refus. En 1864, la Prusse, dont M. de Bismarck a la direction, et l'Autriche attaquent de concert le Danemark. L'Angleterre propose à la France de s'unir pour défendre les Danois. Occupé au Mexique, Napoléon ne peut ou ne veut rien faire, et reste spectateur immobile de la victoire des Allemands. Thiers essaya en 1866 d'empêcher une dernière faute : « Consentir à l'unité allemande, dit-il, au prix même d'une augmentation de territoire, c'est consentir à l'abaissement de la France. » L'empereur resta sourd au conseil de l'auteur de la *Révolution Française*, *du Consulat et de l'Empire*. Il écrivait alors la *Vie de César*².

1. A la suite de cette guerre, les relations diplomatiques avaient été interrompues entre le Mexique et la France; elles ont été reprises en 1880.

2. Il avait toujours eu des prétentions littéraires. Il avait publié, à partir de 1832, un assez grand nombre de brochures, dont les plus connues furent les *Réveries Politiques*, le *Manuel d'Artillerie*, les *Idées Napoléoniennes*, *l'Extinction du Paupérisme*, etc.

CHAPITRE XXXV.

L'unité allemande.

Antagonisme des deux principes fédératif et unitaire qui constitue l'histoire d'Allemagne. — Impression produite au delà du Rhin par la guerre d'Italie. — L'Autriche; son passé, difficultés de sa situation. — L'empereur François-Joseph. Première constitution autrichienne (1859-1861). — Le *National-Verein* (1860). Congrès de Francfort (16 août 1863). — La Prusse. Ses traditions. — Constitution prussienne de 1850. — Le roi Guillaume 1^{er} (2 janvier 1861). Lutte du pouvoir et de la Chambre des députés. — M. de Bismarck. Ses projets. Sa politique. — Organisation militaire de la Prusse.

Origine de la question du Sleswig-Holstein. Le Danemark et les duchés, de 1852 à 1863. Traité de Londres (1852). — Avènement de Christian IX (1863). Occupation du Holstein par les Allemands. — Alliance de la Prusse et de l'Autriche contre le Danemark. — Passage du Danewerke. Combat de Flensbourg (6 février 1864). — Prise de Duppel (18 avril 1864). Les Prussiens dans l'île d'Alsén (29 juin). — Paix du 30 octobre 1864. Le Danemark perd les duchés.

Traité de Gastein entre l'Autriche et la Prusse (14 août 1865). — Dissentiment sur l'interprétation de ce traité. — Circulaire du gouvernement prussien aux cours allemandes. — Alliance de la Prusse et de l'Italie. Neutralité de la France. — La Prusse propose de convoquer un Parlement allemand. — Conférence projetée à Paris. Début de la guerre.

Campagne de 1866 en Italie. Custoza (24 juin) et Lissa (20-21 juillet). — Plan des Prussiens. — Théâtre de la guerre. — Campagne de Bohême. Jonction des deux armées prussiennes (juin 1866). — Bataille de Koeniggrätz ou de Sadowa (3 juillet). — Invasion de la Moravie. Marche sur Vienne. — Les Prussiens dans l'Allemagne occidentale, à Francfort. — Préliminaires de Nikolsbourg. Paix de Prague (24 août 1866).

Antagonisme des deux principes fédératif et unitaire qui constitue l'histoire d'Allemagne. — Le jour de Noël de l'an 800, dans la basilique des Apôtres, le pape Léon III déposait la couronne impériale sur la tête du second roi carlovingien. De ce jour, l'Allemagne eut une histoire, mais aussi elle renferma deux principes contraires, deux traditions ennemies : le vieil élément germanique et indigène, aristocratique, libéral et fédéraliste ; l'élément impérial romain, niveleur et unitaire. La lutte s'engage aussitôt pour ne plus cesser. Les princes, au nom de la liberté et de l'autonomie des provinces, veulent maintenir la division du sol et l'empire électif ; les empereurs veulent rendre la couronne héréditaire et soumettre les provinces à l'unité. Aussi les électeurs, pour réagir contre cette

tendance, appellent-ils à chaque instant des dynasties nouvelles pour les empêcher de s'affermir et de se perpétuer. Le globe et le sceptre de Charlemagne voyagent sans cesse du Rhin à l'Elbe, de l'Elbe au Danube, du Danube à la Meuse. On voit des empereurs saxons, franconiens, souabes, luxembourgeois.

Les Habsbourg réussissent pourtant où leurs prédécesseurs avaient échoué. L'empire prend racine dans le sol, se fixe aux bords du Danube, se perpétue dans la même famille, toujours électif en droit, héréditaire en réalité : car un mariage a donné l'électorat de Bohême à la Maison d'Autriche, et la constitution, par la Bulle d'Or, de trois électors ecclésiastiques, électifs eux-mêmes, met quatre voix sur sept à sa disposition. Dès lors la force du principe unitaire est doublée : pour que l'équilibre subsiste, il faut que celle du principe fédéraliste double aussi. Ce qui ne manque pas d'arriver : l'unité s'est fixée au midi ; le fédéralisme se réfugie au nord et accroit son opposition politique d'une opposition religieuse : l'Elbe s'oppose au Danube, et à Charles-Quint, Luther.

Mais qui se chargera de tenir l'épée contre la Maison d'Autriche ? La Saxe ? avec Maurice elle est infidèle à sa mission. Le Palatin ? il est trop faible. Le Danemark ? trop excentrique. La France et la Suède ? elles sont étrangères. Dans l'appel que leur font les fédéralistes allemands, elles saisissent l'une et l'autre l'occasion d'étendre leur territoire. Avec Henri II, Richelieu et Louis XIV, la première prend les Trois-Évêchés, l'Alsace et Strasbourg ; la seconde, avec Gustave-Adolphe et Oxenstiern, s'établit à Brème et à Stralsund.

Enfin, après mille tâtonnements et de longues guerres, après les trêves de 1552, 1555, 1648, qui retardent la solution, sans résoudre la question, la Prusse surgit tout à coup, saisit la place vacante, et regagne en deux bonds le temps perdu. Ses succès éclatants avec Frédéric le Grand lui inspirent l'ambition de réaliser à son profit l'idée unitaire, contre laquelle précisément elle avait été appelée à combattre. La lutte dure un siècle (1740-1866). Elle est interrompue vingt-cinq ans (1789-1815), et c'est dans cette période, pendant la lutte contre Napoléon, que l'idée unitaire, jusque-là renfermée dans la cour des souverains, devient populaire parmi les Allemands. Après Waterloo, l'antagonisme de l'Autriche et de la Prusse reparait. Contenue longtemps par la crainte commune de la révolution, la rivalité recommence après 1848, et la question

est tranchée en 1866 à Sadowa. Victorieuse, la Prusse prend par sa victoire même la place de son adversaire. Les deux principes subsistent indestructibles; mais les termes sont renversés : l'unité est au nord, à Berlin; le fédéralisme à Vienne, au midi.

Impression produite au delà du Rhin par la guerre d'Italie. — En 1851, l'Autriche et la Prusse étaient revenues siéger dans la diète en face l'une de l'autre et s'y faire une guerre sourde comme par le passé. En 1859, la guerre d'Italie vint réveiller l'agitation. Quand on apprit les rapides succès des Français, Montebello, Magenta, Marignan, les Allemands s'alarmèrent. Le prince Guillaume, régent de Prusse, qui gouvernait au nom du roi, son frère, malade depuis plusieurs années, voyait sans déplaisir les défaites des Autrichiens; mais, d'un autre côté, il craignait l'extension de la puissance française. Tous les petits États demandaient la guerre, et redoublaient d'insistance dans la diète à mesure que les événements se précipitaient en Italie. Le régent résistait le plus possible à cette ardeur belliqueuse. Pour donner une demi-satisfaction à l'opinion publique, il mobilisa d'abord trois corps de l'armée prussienne; après Magenta, il doubla ce nombre; enfin, le jour même de la bataille de Solferino, il proposa à la diète de mobiliser tous les contingents fédéraux. La Prusse et l'Allemagne allaient donc soutenir les Autrichiens, au moment où fut signé le traité de Villafranca. Toutefois, l'attitude du gouvernement de Berlin avait excité chez les Allemands une vive irritation contre la Prusse et une sympathie très marquée pour l'Autriche. Cette dernière serait-elle en mesure d'en profiter ?

L'Autriche; son passé, difficultés de sa situation. — Au dix-huitième siècle déjà, l'Autriche était bien déchue de son antique splendeur. En 1740, elle avait failli périr : elle n'avait été sauvée que par l'appui de l'Angleterre, l'incapacité et les divisions de ses ennemis. Encore avait-elle dû céder la Silésie à Frédéric II. Le seul monarque réformateur qu'on eût jamais vu sur les bords du Danube, l'empereur Joseph II, avait vainement tenté de la tirer de sa léthargie séculaire, et il était mort, après avoir échoué partout, dans un profond découragement. Vaincue par la Révolution Française, puis par Napoléon, l'Autriche se vit, en douze ans, quatre fois démembrée, à Campo-Formio, à Lunéville, à Presbourg et à Vienne (1797, 1804, 1805, 1809). Les traités de 1815 lui rendirent de vastes territoires, mais non son ancienne suprématie. A l'intérieur, sous

Metternich, sa politique fut toute conservatrice. La révolution tentée en 1848 échoua, il est vrai, mais l'Autriche ne put venir à bout des Hongrois soulevés qu'avec l'appui de la Russie, et les désastres qu'elle éprouva en 1859, dans sa lutte contre la France, montrèrent à quel point elle se trouvait affaiblie.

C'est que ce vaste empire n'était pas homogène. Il retenait, frémissants de se voir liés les uns aux autres, des peuples différents d'origine, de mœurs, de langue, de religion : des Allemands à Vienne, des Polonais à Cracovie, des Tchèques à Prague, des Italiens à Venise, des Magyars à Ofen. Tirailé entre l'est, le nord et le midi, il avait des intérêts engagés sur le Danube et vers la Mer Noire, en Allemagne et en Italie. Il se heurtait aux Russes aux pieds des Carpathes, à la Prusse sur les bords de l'Elbe, à l'Italie sur ceux du Mincio. Voulant être à la fois partout, il n'avait de force réelle nulle part.

L'empereur François-Joseph. Première Constitution autrichienne (1859-1864). — Élevé au trône par l'abdication de son oncle Ferdinand IV, après la révolution de 1848, François-Joseph avait d'abord suivi les inspirations de sa mère, l'archiduchesse Sophie, et maintenu la politique conservatrice, de tradition parmi les Habsbourg. La guerre d'Italie vint tout changer. L'opinion publique se prononça nettement contre le maintien de la monarchie absolue et pour l'établissement d'un système constitutionnel. Dès le 4^{or} septembre 1859, une patente impériale accorda aux protestants et aux juifs, jusque-là exclus des fonctions publiques, les mêmes droits qu'aux catholiques. L'établissement d'un *Grand Conseil*, composé moitié de membres élus, moitié de membres choisis par le souverain, fut un pas de plus dans la voie des réformes (5 mars 1860); il fut bientôt suivi d'un autre.

Afin de concilier l'unité de l'empire avec la diversité des nationalités comprises dans les États autrichiens, la patente du 20 octobre 1860 établit des *Diétines Provinciales* pour régler les affaires particulières de chaque contrée, et un *Conseil de l'Empire*, pour s'occuper des affaires générales de la monarchie. Tous les citoyens étaient déclarés admissibles aux emplois; les privilèges, les droits féodaux, étaient abolis. La Hongrie recouvra sa chancellerie, sa curie royale; la langue hongroise redevint langue officielle; l'Université de Pesth fut rétablie.

Cette patente n'ayant pas encore paru renfermer assez de garanties, l'empereur publia le 26 février 1861 une nouvelle Constitution. Le pouvoir législatif était confié à deux Chambres :

une Chambre des seigneurs, nommée par le souverain; une Chambre des députés, composée de trois cents quarante membres, élus par les Diètes provinciales. Un Conseil d'État devait préparer les lois. Les ministres étaient responsables. Chaque province conservait sa Diète.

Le National-Verein (1860). Congrès de Francfort (16 août 1863). — Cette Constitution était loin d'avoir résolu toutes les difficultés¹; mais elle valait à l'empereur d'Autriche une assez grande popularité: il résolut d'en profiter pour intervenir en Allemagne. Pourquoi l'unité allemande ne se serait-elle pas accomplie par l'Autriche et en sa faveur, au lieu de s'accomplir par la Prusse, et contre les Autrichiens?

Mécontents qu'on n'eût pas tiré l'épée en 1859 pour soutenir l'Autriche, les petits États imputaient cette inaction à l'organisation vicieuse de la Diète: composée de délégués des souverains et non de députés nommés par les peuples, cette Assemblée ne représentait pas la nation. Il fallait lui substituer un Parlement élu et reprendre l'œuvre de l'unité allemande. Dans toutes les villes, on demanda la réforme fédérale. Tous les partisans de cette réforme s'unirent dans une vaste association, le *National-Verein*, qui commença sur-le-champ une propagande active.

Les membres du *National-Verein* avaient formé le projet de se réunir en congrès à Francfort; ils avaient convoqué tous les membres survivants du Parlement de 1848 et tous les membres des divers Parlements siégeant actuellement en Allemagne. L'empereur François-Joseph proposa aux souverains allemands de se réunir en même temps dans la même ville. La plupart s'y présentèrent, mais le roi de Prusse refusa de venir; il y eut des discours, des banquets, des feux d'artifice. Aucune réforme sérieuse ne fut adoptée (16 août 1863).

La Prusse. Ses traditions. — Ce n'est pas à l'Autriche, c'est à la Prusse que la suprématie sur l'Allemagne était ré-

1. Elle ne put même être appliquée, et fut suspendue en septembre 1865. Elle fut remplacée (1867) par une Constitution nouvelle. Les Magyars ont recouvré leur autonomie et leur drapeau national: François-Joseph s'est fait couronner roi de Hongrie; il y a une Diète hongroise; un Ministère hongrois. L'unité de l'armée active (la Hongrie a ses réserves spéciales, les *honveds*), la communauté douanière et l'indivisibilité de la dette ont pourtant été maintenues entre le royaume et l'empire. L'ancien empire d'Autriche est donc devenu l'*Autriche-Hongrie*. On nomme quelquefois l'Autriche le royaume *cisleithan*, et la Hongrie le royaume *transleithan*, à cause de la *Leitha* ou *Leytha*, affluent de la rive droite du Danube, qui les sépare.

servée. Les deux États d'où est sortie la monarchie prussienne ont eu dès l'origine un caractère militaire bien tranché. Une *marche*, c'est-à-dire un avant-poste chrétien et germanique en face des Slaves païens de l'Elbe, voilà ce qu'a été au début le *Brandebourg* (créé en 963 par l'empereur Othon I^{er} le Grand, en faveur du margrave Gérold, sous le nom de *marche du Nord*); quant à la *Prusse*, ce sont les Chevaliers Teutoniques qui, conduits par Hermann de Salza, de 1230 à 1283, l'ont conquise sur les *Borusses*, donnant ainsi aux Allemands une avant-garde sur le Niémen¹. Souveraine en 1417 dans l'électorat de Brandebourg, la maison de Hohenzollern grandit en se faisant en Allemagne le champion du protestantisme. C'est la conversion à la religion évangélique d'un cadet de cette maison, Albert, grand maître de l'Ordre Teutonique, qui, en sécularisant la Prusse (en 1525), prépara l'union de Königsberg et de Berlin. Elle s'accomplit en 1648. Néanmoins, à cette époque encore, le sort des régions riveraines de la Baltique restait incertain. « Étant donnée cette plaine sans relief où coulent lentement de grands fleuves parallèles que semblent unir les uns aux autres des affluents perpendiculaires à leur cours, cette région vague que la nature a faite non pour être une patrie, mais pour servir de champ de bataille, lequel des trois peuples concurrents la fera sienne? La Pologne descendra-t-elle le cours de ses fleuves jusqu'aux rives de la Baltique? Les Scandinaves s'établiront-ils aux embouchures pour remonter dans la plaine? Les Allemands la prendront-ils d'ouest en est, et, parmi ces

1. La Marche de Brandebourg est devenue importante sous la dynastie ascanienne, qui commença avec Albert l'Ours, en 1134, et finit en 1319. C'est en 1417 que commença la dynastie des Hohenzollern.

L'Ordre Teutonique fut créé vers 1128 à Jérusalem. Thorn et Culm furent bâtis en 1282, puis Marienwerder, Elbing, Königsberg, Mémel. Marienbourg devint la capitale des grands maîtres en 1302. L'Ordre des Chevaliers Porte-Glaive, fondé en 1200 par Albert de Buxhovden, évêque de Riga, et conquérant de la Livonie, de la Courlande, de l'Esthonie, s'unit en 1237 à celui des Teutoniques. Cette prospérité s'arrêta au début du quinzième siècle. En 1386, Jagai, grand-duc païen de Lithuanie, embrassa le christianisme, épousa Edwige, héritière du royaume de Pologne, et devint souverain des deux pays, sous le nom de Ladislas Jagellon. Il écrasa les Chevaliers Teutoniques à la mémorable bataille de Tannenberg (15 juillet 1410). Par le traité de Thorn, de 1466, les Chevaliers devinrent vassaux de la Pologne, à laquelle ils durent céder « en toute souveraineté le pays à l'ouest de la Vistule et de la Nogat, où se trouvaient Marienbourg, Elbing, Dantzic, — le Culmerland, où étaient Thorn et Culm, — et l'Ermland, enfoncé comme un coin dans les provinces qui furent laissées à l'ordre, en qualité de fiefs polonais. » (M. E. Lavisse, *Études sur l'Histoire de Prusse*.)

petits États de la frontière, s'en trouvera-t-il un qui, dépassant tous les autres, deviendra, pour ainsi dire, le représentant du germanisme dans la Slavie conquise où à conquérir ? » (M. E. LAVISSE, *Leçon d'ouverture du Cours d'Histoire du Moyen Age à la Sorbonne*, 1884.)

Quelques années plus tard, sous Frédéric-Guillaume, le Grand Électeur (1640-1688), la maison de Hohenzollern acquiert par héritage le duché de Clèves, les comtés de La Marck et de Ravensberg. Pendant la guerre de Trente ans, l'éparpillement de ses domaines, situés sur tous les points de l'Empire, entre la Meuse et le Niémen, créait au margrave de Brandebourg une situation difficile et des intérêts souvent contradictoires. Il en sort néanmoins, au traité de Westphalie, en 1648, avec de nouvelles acquisitions. « Magdebourg, Halberstadt et Minden marquent les étapes vers les duchés rhénans, qu'ils rapprochent, pour ainsi dire, de la terre électorale, comme les acquisitions poméraniques, si minces qu'elles soient, rapprochent la Prusse du Brandebourg. Dès lors, nous voyons s'étendre d'ouest en est du Rhin à la Prégel, sur toute la largeur de l'Allemagne, cette chaîne, coupée en tronçons, des États et territoires appartenant aux Hohenzollern. Dès lors aussi vous comprenez la simplicité de la politique qui s'impose à cette maison : réunir les tronçons. » (M. E. LAVISSE, *Leçon d'ouverture du Cours d'Histoire, du Moyen Age à la Sorbonne*, 1884.) Un peu après, elle est la première à se déclarer en faveur des Hollandais envahis par Louis XIV ; elle ouvre un asile aux protestants français chassés de leur pays par la révocation de l'Édit de Nantes. La seconde année du dix-huitième siècle, son souverain Frédéric III achète le titre de roi en soutenant contre la France l'empereur Léopold, et devient Frédéric I^{er}. Son fils Frédéric-Guillaume I^{er}, le *roi sergent*, organise une armée formidable et donne définitivement à la Prusse ce caractère de monarchie militaire qu'elle n'a jamais perdu depuis.

Le troisième roi de Prusse place son pays au rang des puissances de premier ordre. Grand capitaine, législateur, philosophe, poète, Frédéric II conquiert la Silésie, l'Oder et Breslau. Pendant sept ans il résiste à cinq puissances coalisées, et chasse devant lui toutes les armées de l'Europe comme des troupeaux. Par l'acquisition de la Grande Pologne, il jette un pont entre la Prusse et le Brandebourg. Mais il sort épuisé de ces luttes gigantesques : le chemin qu'il a montré à ses successeurs en portant à l'Autriche de si rudes coups, il ne lui est

pas donné de le suivre davantage ; et, quand Voltaire veut l'engager dans de lointaines aventures, l'*ermite de Sans-Souci* répond au *vieux malade du mont Jura* en lui citant le proverbe allemand : « Il faut vivre et laisser vivre. » Après lui, il est vrai, la Révolution Française arrête un instant les progrès de la Prusse et la rivalité de Berlin et de Vienne. Pour attaquer la République et se défendre contre l'Empire, les deux nations se coalisent. Repoussée à Valmy, brisée à Iéna, démembrée à Tilsitt, la Prusse se relève par l'admirable élan de 1813 et reprend la tête de l'Allemagne. Toutefois, après 1815 comme en 1848, son gouvernement refuse de prendre le rôle qui s'offre à lui, et qu'il ne comprend pas, ou dont il a peur. L'heure n'était pas encore venue.

Constitution prussienne de 1850. — A Berlin, comme ailleurs, il y avait eu une réaction après la révolution de 1848 ; mais le besoin de garanties et d'institutions libérales était trop profondément ressenti par la nation prussienne pour qu'on pût lui refuser satisfaction. Le 31 janvier 1850, la Constitution sous l'empire de laquelle la Prusse se trouve encore aujourd'hui fut promulguée. Elle déclarait tous les Prussiens égaux devant la loi, admissibles aux emplois publics, reconnaissait la liberté de la presse et celle des cultes. Le roi avait le pouvoir exécutif, et partageait avec le Parlement l'initiative des lois. Les deux Chambres qui constituent le Parlement sont la *Chambre des seigneurs* et la *Chambre des députés*. La première se compose en partie de membres héréditaires, en partie de membres nommés à vie par le roi ; la seconde, de 352 membres choisis par une élection à deux degrés. Tout Prussien âgé de vingt-quatre ans, ayant six mois de domicile et jouissant de ses droits civiques fait partie des Assemblées primaires, qui nomment les électeurs du second degré, chargés eux-mêmes de désigner les députés. Pour être député, il faut être âgé de trente ans, jouir de ses droits civils et avoir un an de domicile. La Chambre des députés est renouvelable tous les trois ans, et doit être convoquée chaque année. Les ministres sont responsables.

Le roi Guillaume I^{er} (2 janvier 1861). **Lutte du pouvoir et de la Chambre des députés.** — Le 2 janvier 1861, le prince régent de Prusse succéda à son frère sous le nom de Guillaume I^{er}. Favorable, comme son prédécesseur, au parti féodal, le nouveau roi était résolu à résister aux tendances démocratiques de la Chambre des députés, présidée par M. de

Grabow. Il appela au ministère MM. de Bismarck-Schœnhausen, ancien ambassadeur en France, d'Eulenburg, de Roon, de Bodelschwingh, de Lippe et de Selchow.

Le couronnement du monarque à Königsberg (18 octobre 1864) ne put lui valoir la popularité qu'il en attendait. La Chambre des députés, dans laquelle la majorité était opposante, refusa au gouvernement les crédits qu'il demandait pour augmenter l'armée, dont on voulait faire, disait-elle, un instrument de pouvoir. Des paroles offensantes furent échangées entre les députés et les ministres, surtout M. de Bismarck, celui de tous contre lequel l'irritation était la plus grande. Prorogée, la Chambre revint plus décidée encore à tenir ferme; dissoute, elle fut réélue à une immense majorité. A son tour, le pouvoir suspendit l'exercice du droit de réunion et restreignit la liberté de la presse. De son côté, la Chambre pendant trois ans (1864-1866) refusa de voter le budget et rejeta invariablement tous les projets de lois qui lui furent présentés. On croyait généralement en Europe que cet étrange état de choses amènerait une révolution; l'issue devait être tout autre.

M. de Bismarck. Ses projets. Sa politique. — Le véritable arbitre des destinées de la Prusse était en ce moment M. de Bismarck. Doué d'une rare sagacité politique, très actif, très énergique, fort indifférent d'ailleurs sur le choix des moyens, le ministre dirigeant du roi Guillaume s'inquiétait peu du mouvement populaire. Il se réservait de détourner l'attention des Prussiens en réveillant leur vieille antipathie contre l'Autriche, leurs défiances contre la France, et en donnant en pâture à la passion populaire des succès remportés sur l'étranger. Les attaques dont il était l'objet de la part du Parlement le servaient même au dehors, en rassurant les divers gouvernements européens par le spectacle de dissensions intestines, dont ils s'exagéraient l'importance. Toute son attention était tournée vers l'extérieur. Il voyait l'Angleterre occupée en Irlande, alarmée par les progrès des États-Unis et de la Russie; la France engagée dans la guerre du Mexique; la Russie paralysée par l'insurrection de Pologne et désireuse uniquement de s'étendre vers le Danube; l'Autriche, affaiblie par sa défaite de 1859, avec des finances en mauvais état, et la Vénétie frémissante sous le joug. Dans de telles circonstances, le moment lui parut venu de rompre au profit de la Prusse le vieil édifice germanique construit en 1815. Pour cela, il fallait beaucoup d'argent et de soldats. Il fit donc ses préparatifs et réussit à tromper tout

le monde, en disant à l'Europe : « J'arme contre la révolution intérieure; » et aux Prussiens : « J'arme contre les ennemis étrangers. »

Organisation militaire de la Prusse. — L'organisation militaire de la Prusse remontait à la guerre de l'indépendance. L'armement national, sorti de l'élan spontané des populations en 1813 fut régularisé par l'ordonnance du 3 septembre 1814. Aux termes de ce règlement, tout Prussien était soumis au service militaire : de 20 à 25 ans, il faisait partie de l'armée active, trois ans sous les drapeaux et deux dans la réserve; de 25 à 32 ans, il était compris dans le 1^{er} ban de la landwehr; de 32 à 39, dans le 2^e ban; de 39 à 50, il faisait partie du landsturm. Cette organisation permettait à la Prusse, avec une population de 18 millions d'habitants, d'avoir 750,000 soldats, non compris le landsturm. En 1866, elle mettra en campagne 452 bataillons, 321 escadrons et 1,086 pièces de canon. Seules en Europe, ses troupes étaient armées de fusils à aiguille, qui, se chargeant, non à l'aide d'une baguette, mais par la culasse, permettaient au fantassin de tirer huit ou dix coups par minute. La Prusse fit le premier essai de ses forces dans la guerre contre le Danemark.

Origine de la question du Sleswig-Holstein. Le Danemark et les duchés, de 1852 à 1863. Traité de Londres (1852). — Pour comprendre l'origine de cette guerre, il faut remonter à la Révolution de 1848. A cette époque, les trois duchés de Holstein, de Lauenbourg et de Sleswig s'étaient soulevés contre le roi de Danemark, leur souverain. Dans le Lauenbourg et le Holstein, la population, qui s'élevait à cinq cent quatre-vingt-dix mille habitants, était tout entière allemande et désirait se séparer du Danemark pour se réunir à la Confédération germanique. Dans le Sleswig, sur quatre cent dix mille habitants, il y avait cent soixante mille Allemands, qui, eux aussi, auraient voulu cesser de faire partie de la monarchie danoise.

On a vu que le 8 mai 1852, la France, l'Angleterre, la Russie, l'Autriche, la Prusse, la Suède, le Danemark, signèrent à Londres un traité qui réglait la question danoise : comme le roi Frédéric VII n'avait pas d'enfant, on décida que sa succession appartiendrait au prince Christian de Glücksbourg; on obtint du duc d'Augustenbourg, qui aurait pu prétendre à l'héritage du Holstein et du Sleswig, une renonciation, dont il reçut

le prix en argent. Le Holstein et le Lauenbourg durent rester attachés à la monarchie danoise, tout en faisant partie de la Confédération germanique. On croyait tout terminé; il n'en était rien.

En 1863, le roi Frédéric VII ayant annoncé l'intention de donner à toutes les provinces danoises une Constitution uniforme, la Diète de Francfort se plaignit, et menaça de faire occuper les duchés par une armée allemande, dite *Armée d'Exécution*.

Avènement de Christian IX (1863). Occupation du Holstein par les Allemands. — La mort du roi précipita le dénouement de la querelle. Le prince de Glücksbourg monta sur le trône sous le nom de Christian IX. Loin de céder aux injonctions allemandes, le nouveau roi publia le 18 novembre 1863 une loi qui incorporait complètement le Sleswig au Danemark, et qui, tout en laissant au Holstein son administration particulière, le plaçait sous la direction supérieure du ministère danois. Aussitôt la Diète réclama de nouveau. En droit, elle ne pouvait se mêler des affaires du Sleswig, qui ne faisait point partie de la Confédération germanique, et dont la population était en majorité danoise, mais elle protesta en faveur du Holstein et du Lauenbourg. Le prince Frédéric d'Augustenbourg saisit cette occasion pour faire revivre ses prétentions sur les duchés, malgré les renoncements de son père.

Le roi de Danemark, bravant les menaces de la Diète, refusa de retirer la loi du 18 novembre. Alors une armée allemande, composée de Saxons et de Hanovriens, franchit l'Elbe; elle occupa le Holstein et le Lauenbourg sans résistance. Ces deux provinces, nous l'avons déjà vu, faisaient partie de la Confédération germanique. Mais arrivée à la frontière du Sleswig, l'armée danoise s'arrêta dans sa retraite, déclarant qu'elle ne permettrait pas aux Allemands d'avancer plus loin. Christian IX, encouragé par le mariage du prince de Galles, fils de la reine d'Angleterre, avec la princesse Alexandra de Danemark, comptait sur l'appui de la Grande-Bretagne et des autres signataires du traité de Londres.

Alliance de la Prusse et de l'Autriche contre le Danemark. — C'est alors que la Prusse et l'Autriche intervinrent. La Prusse désirait, elle aussi, voir les Danois chassés des duchés, mais chassés à son profit, pour s'en rendre elle-même maîtresse, et pour détourner des affaires intérieures l'attention des Prussiens mécontents, en leur offrant au dehors l'appât

d'un grand succès militaire. Si le Sleswig, au lieu d'être envahi par les Prussiens, l'était, au nom de la Diète de Francfort, par une armée allemande, la guerre prendrait un caractère révolutionnaire, et l'agitation des esprits, en se propageant dans les provinces prussiennes, pourrait devenir menaçante pour le cabinet de Berlin. Il fallait donc se hâter et attaquer soi-même les Danois avant l'arrêt de la Diète de Francfort, au besoin malgré elle. Quelle allait être l'attitude de l'Autriche? Devait-elle soutenir la Diète pour maintenir à l'intervention un caractère purement fédéral et contenir les Prussiens? c'était s'exposer à une guerre contre la Prusse, que, vu le mauvais état de ses finances et ses embarras intérieurs, elle ne se croyait pas en mesure de soutenir. Fallait-il s'abstenir complètement? c'était faire un aveu de faiblesse, abdiquer toute influence en Allemagne et laisser le champ libre aux Prussiens.

On prit une demi-mesure : Vienne offrit, et Berlin n'osa refuser le concours des soldats autrichiens. Ceux-ci durent combattre à côté des armées du roi Guillaume, afin que le gouvernement de François-Joseph, après la victoire, pût empêcher la Prusse de s'approprier les duchés.

Passage du Danewerke. Combat de Flensbourg (6 février 1864). — Sommé d'évacuer le Sleswig, le général Meza, qui commandait l'armée danoise, répondit par un refus (31 janvier 1864). Le lendemain (1^{er} février), les armées alliées prirent l'offensive. Les Prussiens, commandés par le feld-maréchal Wrangel, franchirent l'*Eider*¹ à *Eckernförde*; les Autrichiens, sous les ordres du général Gablentz, occupèrent *Rendsbourg* sans coup férir. Trop peu nombreux pour défendre les lignes de l'*Eider*, les Danois s'étaient retirés derrière une seconde ligne de défense appelée le *Danewerke*, qui traversait le Sleswig d'une mer à l'autre, en suivant dans la plus grande partie de son étendue le cours de la *Schlei*². *Missunde*, *Arnis* et *Cappeln* étaient les principaux points occupés par les Danois le long de cette ligne.

Ceux-ci, trop peu nombreux, renoncèrent à défendre le *Danewerke*; ils commencèrent leur retraite la nuit même où les Prussiens franchirent la *Schlei*, et se retirèrent dans la direction de *Flensbourg*, protégés par la neige, qui ralentissait la marche des cavaliers autrichiens et les obligeait d'avancer lentement

1. L'*Eider* se jette dans la Mer du Nord.

2. La *Schlei* se jette dans la Baltique.

sur un chemin glissant Un bataillon danois, le 4^{or} de ligne, se forma en carré à *Oversée*, aux portes de Flensbourg, et se fit tuer pour donner au reste de l'armée le temps de s'échapper. *Flensbourg* fut évacué le lendemain. Le Jutland était ouvert aux Allemands. Les Danois n'occupaient plus sur le continent que la ville maritime de *Fredericia* et les lignes de *Duppel*.

Prise de Duppel (18 avril 1864). Les Prussiens dans l'île d'Alsen (29 juin). — *Duppel* est situé sur la côte septentrionale du Sleswig, dans la presqu'île de *Sundewitt*, à la tête du pont qui conduit dans l'île d'Alsen. La presqu'île de *Sundewitt* s'étend entre le détroit d'*Apenrade*, au nord, et le détroit de *Flensbourg*, au sud; elle est séparée de l'île d'Alsen par un canal large seulement de 350 à 600 pieds. Une chaîne continue de collines, qui se termine des deux côtés à la mer, borde cette presqu'île du côté de la terre ferme; sept redoutes en défendaient l'accès en avant de Flensbourg et de *Duppel*. C'était une position très forte. Les meilleures troupes danoises la défendaient. Tant que les Autrichiens et les Prussiens ne s'en seraient pas rendus maîtres, ils étaient exposés, s'ils s'avançaient dans l'intérieur du Jutland, à être pris en flanc par leurs adversaires.

L'armée prussienne se chargea d'attaquer *Duppel*. Elle avait de grands obstacles à vaincre, mais elle était quatre fois plus nombreuse que les Danois. Les travaux commencèrent le 14 février. Le 4 avril, à la suite d'un bombardement qui durait depuis quarante-cinq jours, et que la nuit même n'interrompait pas, *Sunderbourg* fut incendié. Quinze jours après, le 18 avril, la garde royale prussienne s'empara de *Duppel*. Les Danois repassèrent à la hâte le pont qui conduisait dans l'île d'Alsen, et le coupèrent pour arrêter l'ennemi. Les Danois avaient perdu 5,000 hommes, morts, blessés ou prisonniers, et 400 pièces de canon. Dix jours après, le 28 avril, ils évacuèrent *Fredericia*, la dernière place restée en leur pouvoir sur le continent.

Alarmée des rapides succès de la Prusse, l'Angleterre proposa à la France une intervention commune en faveur du Danemark; mais, en ce moment, une partie de nos forces étaient occupées par la guerre du Mexique au delà des mers. On se borna donc à négocier. Un armistice fut signé entre les belligérants, et une conférence s'ouvrit à Londres. La Prusse et l'Autriche demandaient au Danemark la cession pure et simple du Holstein, du Lauenbourg et du Sleswig. On ne put s'entendre. La rupture de l'armistice fut dénoncée le 26 juin.

Le même jour, à midi, les Prussiens recommencèrent le feu contre l'île d'Alsen. Après une canonnade de trois jours, onze bataillons franchirent sur des pontons ou des barques le canal qui séparait le continent de l'île d'Alsen (29 juin). Les Danois furent obligés d'abandonner précipitamment leurs positions et de s'embarquer pour se retirer dans l'île de Fionie.

Paix du 30 octobre 1864. Le Danemark perd les duchés. — La monarchie danoise était réduite aux îles de Fionie et de Seeland. L'armée ne comptait plus que 28,000 hommes en état de combattre. Il était impossible de prolonger plus longtemps la résistance. Un nouvel armistice fut signé. Des négociations s'entamèrent. Par le traité du 30 octobre 1864, le Danemark dut céder à l'Autriche et à la Prusse les trois duchés de Holstein, de Lauenbourg et de Sleswig, avec l'île d'Alsen. Les Danois ne conservaient sur le continent que le Jutland.

Traité de Gastein entre l'Autriche et la Prusse (14 août 1865). — La Prusse et l'Autriche se retrouvèrent dès lors en présence. On avait attaqué le Danemark, disait-on au début de la guerre, pour délivrer les « frères allemands » et leur permettre de fixer librement leurs destinées. Il fallait donc, la paix une fois signée, évacuer leur pays et reconnaître pour leur souverain le duc Frédéric d'Augustenbourg, appelé par le vœu des populations. L'Autriche et tous les petits États allemands lui étaient favorables. Mais M. de Bismarck entendait bien ne pas se dessaisir des duchés, dont la possession donnait à la Prusse le magnifique port de Kiel, une grande étendue de côtes sur la Baltique et la Mer du Nord, avec la possibilité de devenir une grande puissance maritime.

La candidature du duc d'Augustenbourg fut repoussée, aussi bien que celle d'un autre prétendant, le grand-duc d'Oldenbourg. Les duchés restèrent occupés par les troupes austro-prussiennes. Enfin, après un an de négociations, la Prusse et l'Autriche signèrent le traité de *Gastein* : le duché de Lauenbourg était cédé en toute propriété au roi de Prusse, moyennant une indemnité pécuniaire accordée à l'Autriche, et à la suite d'un vote des États de cette province demandant l'annexion; le Holstein devait être administré par l'Autriche, le Sleswig par la Prusse; Kiel devenait port fédéral (14 août 1865).

Ce compromis était entièrement à l'avantage de la Prusse. Le corps d'occupation autrichien du Holstein, isolé à cent cinquante lieues de son pays, devait être, en cas de conflit, obligé

de gagner précipitamment Hambourg ou enlevé par un coup de main des Prussiens.

Dissentiment sur l'interprétation de ce traité. — Comment fallait-il entendre ces mots : *administrer les duchés*? Chacune des deux puissances devait-elle agir librement dans la portion qui lui était dévolue? — Oui, disait l'Autriche, nous sommes détenteurs indépendants, chacun de sa part, jusqu'à une entente commune. — Non, répondait la Prusse, nous sommes copropriétaires, et l'action de chacune des deux puissances sur le territoire occupé par elle doit être restreinte par les droits indivis de l'autre. Le débat s'aggrava très vite. Pendant que le général prussien de Manteuffel interdisait la réunion des États du Sleswig, M. de Gablentz, gouverneur autrichien du Holstein, nommait une commission de quinze notables pour arrêter constitutionnellement le budget de ce duché; il permettait à Altona une manifestation en faveur du prétendant, le duc d'Augustenbourg, et l'autorisait à résider dans le pays. M. de Bismarck, qui venait d'offrir inutilement 50 millions de thalers à l'Autriche pour en obtenir la cession du Holstein, demanda, en se fondant sur le traité de Gastein, des explications, que la cour de Vienne lui refusa, en invoquant le même traité (27 janvier 1866).

Circulaire du gouvernement prussien aux cours allemandes. — A la fin de mars 1866, M. de Bismarck envoya aux représentants de la Prusse près des divers gouvernements allemands une longue circulaire : l'Autriche, y disait-il, avait violé le traité de Gastein; elle mettait ses forces sur le pied de guerre : la Prusse, ainsi menacée, se voyait dans la nécessité d'en faire autant. Elle faisait appel à la bonne volonté des petits États. Les institutions fédérales créées en 1815 étant insuffisantes pour donner en Europe à l'Allemagne la place qui lui était due, une réforme était nécessaire. L'intérêt prussien et l'intérêt allemand étaient identiques. La Prusse ne voulait que se défendre, et « défendre l'Allemagne du sort de la Pologne. » Pouvait-on compter sur les Allemands?

Les gouvernements allemands, auprès desquels l'Autriche ne cessait de protester contre les intentions belliqueuses qu'on lui prêtait, ne s'y trompèrent pas. Aux questions du ministre prussien, M. von der Pfordten, chef du cabinet bavarois, répondit qu'il agirait « conformément au droit fédéral et remplirait ses devoirs fédéraux. » Il ajouta que si la Prusse se croyait menacée, elle devait, aux termes de l'acte constitutif de la

Confédération germanique, porter ses plaintes devant la Diète de Francfort, juge naturel du débat. Les armements prussiens, disait-il encore, étaient contraires au pacte fédéral. La Saxe, le Sénat de Francfort, firent la même réponse. M. de Bismarck avait donc l'Allemagne contre lui; mais déjà il avait su trouver ailleurs une précieuse alliée.

Alliance de la Prusse et de l'Italie. Neutralité de la France. — En 1859, le programme de l'empereur Napoléon : « l'Italie libre des Alpes à l'Adriatique, » n'avait été qu'à moitié rempli : Venise était restée à l'Autriche. Depuis ce temps, malgré le mauvais état de ses finances, l'Italie préparait ses armées et ses flottes : trop faible pour attaquer seule l'Autriche, elle attendait un allié. Le 30 décembre 1865, un traité de commerce avait été signé à Berlin entre le gouvernement de Florence et le Zollverein. A ce propos, le 3 mars 1866, le Parlement italien envoya « son salut d'amitié à l'Allemagne, » en appelant de ses vœux « le moment où une entente plus intime serait possible. » A la fin de mars, le général Govone fut envoyé à Berlin pour conclure une alliance offensive et défensive entre les deux nations. Mais la France resterait-elle spectatrice immobile du débat? N'était-il pas à craindre qu'elle ne profitât de la guerre pour se jeter sur Trèves et Landau et atteindre la frontière du Rhin? M. de Bismarck alla trouver l'empereur à Biarritz et en rapporta l'assurance de la neutralité française.

La Prusse propose de convoquer un Parlement allemand. — Dès lors les événements se précipitent. Le 9 avril, la Prusse propose à la Diète la convocation d'une assemblée issue du suffrage universel et nommée par tout le peuple allemand. Cette demande ne pouvait manquer d'être populaire : elle fut renvoyée à une commission, et l'examen ajourné. Mais M. de Bismarck avait atteint son but : mécontenter les peuples contre les gouvernements. En même temps, aux propositions de l'Autriche, qui, pour bien prouver ses intentions pacifiques, se déclarait prête à désarmer, si la Prusse en voulait faire autant, il répondait en exigeant que les Autrichiens désarment non seulement en Bohême, mais encore en Vénétie. C'était un refus déguisé, l'Autriche ne pouvant désarmer sur le Minicio quand l'Italie organisait des volontaires et accumulait ses forces à Bologne et à Brescia. Le 8 mai, la Chambre des députés prussienne, qui s'opposait à la guerre, fut dissoute, et toute l'armée mobilisée.

Conférence projetée à Paris. Début de la guerre. — Un dernier effort fut tenté pour prévenir les hostilités. La France, l'Angleterre et la Russie proposèrent la réunion d'une conférence à Paris. L'Autriche y consentit, en ajoutant toutefois qu'elle n'admettait pas qu'on pût mettre en discussion son droit à posséder la Vénétie; de plus, elle avait déferé à la Diète le règlement de la question du Sleswig-Holstein. La conférence dès lors n'avait plus d'objet. Quinze jours après, dans une lettre publique du 12 juin à Drouyn de Lhuys, l'empereur Napoléon énumérait quels eussent été, à son avis, les travaux de la conférence : donner à la Prusse plus d'homogénéité et de force dans le nord; conserver à l'Autriche sa grande position dans le midi; obtenir d'elle, contre une compensation territoriale suffisante, la cession de la Vénétie. Il ajoutait que la France resterait neutre, et que, quant au danger de voir l'équilibre européen rompu, « la force morale de la France suffisait à le prévenir. »

Le 5 juin, le gouverneur autrichien du Holstein, général Gabletz, convoqua les États du duché pour le 11. A cette nouvelle, les Prussiens envahirent le Holstein sans rencontrer de résistance (8 juin) : les Autrichiens étaient partis par Hambourg. En présence de cette invasion, l'Autriche demanda le 11 juin à la Diète la mobilisation de toute l'armée fédérale, à l'exception des contingents prussiens. La proposition fut adoptée le 15 par 40 voix contre 5 : le représentant de Berlin, M. de Savigny, se leva aussitôt, déclara que la Prusse ne faisait plus partie de la Confédération germanique, et sortit de la salle des séances. La guerre était déclarée.

Campagne de 1866 en Italie. Custozza (24 juin) et Lissa (20-21 juillet). — La lutte commença au pied des Alpes. Dans la nuit du 23 au 24, l'armée italienne, conduite par le roi et le général Lamarmora, forte de 44 divisions, passa le *Mincio* sur quatre points, à *Goito*, *Pozzolo*, *Valeggio*, *Mozembano*, entre Mantoue et Peschiera. Elle vint se heurter le 24, sur les hauteurs de *Custozza* et de *Somma-Campagna*, à 60,000 Autrichiens, sous les ordres de l'archiduc Albert, appuyés à droite à Peschiera, à gauche à Vérone. Repoussés après un jour de combat avec une perte de 8,000 hommes, les Italiens durent repasser le *Mincio*. Au sud-est, Cialdini, qui de Bologne s'était avancé vers Ferrare pour passer le Pô, dut s'arrêter. Garibaldi et ses volontaires continuèrent seuls à combattre dans le Tyrol.

Les Italiens ne furent pas plus heureux sur mer. Leur flotte, sous les ordres de l'amiral Persano, étant venue, le 18 juillet, bombarder les forts de *Lissa*, île de l'Adriatique, à 70 kilomètres de la Dalmatie et 440 des côtes d'Italie, fut attaquée par l'escadre autrichienne de l'amiral Tegethof (20-21 juillet). La frégate cuirassée *le Roi d'Italie* fut coulée, la canonnière cuirassée *le Palestro* sauta, et l'*Affondatore*, navire cuirassé à tour, fut submergé à l'entrée du port d'Ancône. Mais les coups décisifs se portaient ailleurs, et, malgré leurs échecs, les Italiens avaient retenu 440,000 Autrichiens en Vénétie.

Plan des Prussiens. — Les Prussiens, ayant résolu de prendre l'offensive, avaient à choisir entre deux plans : 1° ils pouvaient tenter deux attaques simultanées en remontant à la fois et séparément l'Oder et l'Elbe, en pénétrant, d'un côté, de la Silésie prussienne dans la Silésie autrichienne, et de là en Moravie, autrement dit en marchant de Breslau sur Troppan et Olmutz; en entrant, de l'autre côté, du Brandebourg dans la Saxe et de là en Bohême, autrement dit en marchant de Berlin sur Dresde, et de Dresde sur Königrætz; 2° ils pouvaient envahir l'empire autrichien en réunissant toutes leurs forces dans la vallée d'un des deux fleuves, sans s'occuper de l'autre. Ce dernier plan fut adopté. On résolut de ne faire qu'une fausse attaque du côté de la Silésie autrichienne et de l'Oder; puis, quand on aurait attiré de ce côté les forces et l'attention de l'ennemi, l'armée qui aurait rempli cette mission se rabattrait à droite pour entrer de l'est à l'ouest, par les Monts des Géants, dans la Bohême et la vallée de l'Elbe, tandis qu'une autre armée, venue directement de Berlin à travers la Saxe, y pénétrerait du nord au sud et ferait sa jonction avec la première.

Théâtre de la guerre. — La partie nord-est de la Bohême devait donc être l'objectif commun des deux armées prussiennes. Elle forme un quadrilatère fermé sur trois faces par le cours de l'Elbe, qui coule d'abord du nord au sud, puis de l'est à l'ouest, enfin du sud au nord. Il arrose à l'est *Josephstadt* et *Königrætz*, au sud *Pardubitz* et *Melnik*, à l'ouest *Theresienstadt* et *Leitmeritz*; à l'intérieur, entre les deux faces orientale et occidentale, les deux villes principales sont *Gitschin*, à l'est, et *Jung-Bunzlau*, à l'ouest. Un second quadrilatère enveloppe le premier; il déborde hors des limites de la Bohême, et il est formé par quatre lignes de chemins de fer : au nord, la ligne *Dresde-Bautzen-Zittau*; à l'ouest, la ligne

Dresde-Prague ; au sud, la ligne *Prague-Pardubitz* ; à l'est, la ligne *Zittau-Josephstadt-Königgrätz-Pardubitz*. Située à l'angle sud-est de ces deux quadrilatères, et à la jonction de tous les chemins de fer bohémiens, *Pardubitz* était le point vers lequel les deux armées prussiennes, après avoir fait leur jonction entre *Gitschin* et *Jung-Bunzlau*, devaient tendre simultanément.

En présence d'un adversaire actif et intelligent, ce plan, œuvre du général de Moltke, eût été dangereux. Le généralissime autrichien Benedek avait sur ses adversaires l'avantage de la concentration. Mais les Prussiens comptaient sur l'habileté de leurs généraux, la solidité de leurs troupes, la rapidité du tir de leurs fusils à aiguille, non moins que sur la lenteur de leurs adversaires. Ils avaient deviné juste.

Campagne de Bohême. Jonction des deux armées prussiennes (juin 1866). — Le 16 juin, la première armée prussienne, sous les ordres du prince Frédéric-Charles et du général Herwarth de Bittenfeld, entra en Saxe ; elle occupa sans résistance *Zittau*, *Löbau*, *Meissen*, *Dresde*, bloqua *Königstein*, et pénétra en Bohême, également sans résistance, à travers les monts de Lusace, par les trois routes de *Rumbourg*, *Bodenbach* et *Zittau*. Le 26 juin, elle battit les Autrichiens à *Sichrow*, passa l'Isar le même jour près de *Turnau* et livra un second combat à *Podol*. Le 27, elle fut victorieuse à *Hubnerwasser* ; le 28, à *Münchengrätz* ; le 29, à *Gitschin*. Le 1^{er} juillet, elle avait son quartier général à *Gitschin* et se trouvait en communication avec la deuxième armée. Dans tous ces combats, elle avait eu affaire aux corps autrichiens de *Clam-Gallas*, *Kalik*, à l'armée saxonne, et leur avait fait en trois jours 7,000 prisonniers.

La deuxième armée, sous les ordres du prince royal de Prusse, venue de *Breslau*, après des démonstrations contre la Galicie et la Silésie autrichienne pour attirer l'ennemi à gauche, tourna sur la droite et s'engagea dans les défilés des Monts des Géants par *Landshut* et *Trautenau*, d'un côté, par *Neustadt*, de l'autre. Le 27 juin, elle gagna la bataille de *Nachod* ; le 28, le général *Steinmetz* prit *Skalitz*, d'où il avait été repoussé la veille ; le même jour, la garde royale prussienne était victorieuse à *Trautenau*. Le 29, on eut un nouveau succès à *Königshof*. Le 1^{er} juillet, le quartier général du prince royal était à *Prausnitz*, près de *Jung-Bunzlau*, en communication avec la deuxième armée. En quatre jours, il avait fait perdre à l'archiduc Léopold, aux généraux *Gablentz* et *Festetics*

9 drapeaux, 24 canons, 43,000 prisonniers. Pourtant les Autrichiens n'avaient pas manqué de courage dans ces diverses rencontres ; mais ils se sentaient mal commandés, et, avant même d'aborder l'ennemi, ils étaient décimés à de grandes distances par le feu rapide et précis des terribles fusils à aiguille.

Toutes les forces des Prussiens, réunies maintenant entre *Gitschin* et *Jung-Bunzlau* sous les ordres du roi Guillaume, comptaient 250,000 hommes et 750 pièces de canon.

Bataille de Königgrätz ou de Sadowa (3 juillet). — L'armée autrichienne, chassée de ses premières positions, s'était concentrée entre *Josephstadt*, au nord, et *Pardubitz*, au sud ; elle était adossée à la place forte de *Königgrätz* et au cours de l'Elbe. Son centre, à cheval sur la route de *Pithan* à *Königgrätz*, occupait, en première ligne, dans la plaine, le village de *Sadowa* derrière la *Bistritz* ; en seconde ligne, sur les hauteurs, le château de *Chlum* et le village de *Lippa*. Sa droite était un peu repliée en crochet dans la direction de *Josephstadt* ; sa gauche s'appuyait aux étangs de *Bochdanetz*, dans la direction de *Pardubitz*.

Les Prussiens avaient habilement combiné leur plan. Leur aile gauche et leur centre devaient attaquer vigoureusement la droite et le centre des Autrichiens, pour attirer de ce côté, vers le nord, l'attention et les forces de Benedek : pendant ce temps, leur droite tournerait la gauche autrichienne pour la séparer de *Pardubitz*. C'est à *Pardubitz* que convergent les deux lignes de chemins de fer qui de *Prague* et de *Josephstadt* se dirigent vers la Moravie et Vienne. Coupée de ce point, l'armée autrichienne serait dès lors rejetée dans la Moravie septentrionale, privée de sa retraite naturelle, et ne pourrait empêcher l'ennemi d'arriver avant elle sur le Danube.

Le feu s'engagea le 3 juillet, à 8 heures du matin, sous les yeux du roi de Prusse et de son chef d'état-major, le général de Moltke. Le centre prussien, conduit par le prince Frédéric-Charles, s'avança sur la route de *Pithan* à *Königgrätz*, qui avait été obstruée par des abatis d'arbres. Une lutte acharnée se livra dans les bois et les marais, au bord de la *Bistritz*, près de *Sadowa*. A deux heures et demie de l'après-midi, les Prussiens n'avaient pas encore gagné beaucoup de terrain : Benedek voulait prendre l'offensive et lancer sur eux sa magnifique cavalerie massée sur le plateau de *Lippa*. Tout à coup le canon retentit sur ses derrières. Favorisée par une pluie

battante, qui déroba la vue de ses mouvements, la droite des Prussiens, aux ordres du général Herwarth, avait enfoncé l'aile gauche ennemie, formée du corps de Clam-Gallas et des Saxons, les avait coupés de Pardubitz et rejetés sur leur centre; puis, tournant ce centre lui-même, elle était venue s'emparer de Chlum derrière Benedek. En même temps, à l'autre extrémité du champ de bataille, le prince royal, avec la gauche prussienne, tournait, par une manœuvre analogue, la droite de Benedek et s'emparait de Lippa. Il était sept heures du soir. Les deux ailes prussiennes allaient se rejoindre derrière le centre autrichien et lui couper toute retraite. La confusion fut dès lors inexprimable parmi les vaincus : officiers et soldats, cavaliers, fantassins, canons, voitures, caissons, se précipitaient pêle-mêle vers les ponts de l'Elbe et se culbataient les uns sur les autres, Les Prussiens avaient perdu 10 000 morts ou blessés; ils avaient pris 11 drapeaux, 160 canons, et fait 20 000 prisonniers; les Autrichiens comptaient 49 000 morts ou blessés.

Invasion de la Moravie. Marche sur Vienne. — Après cette victoire décisive, les Prussiens se divisèrent de nouveau. Pendant que la deuxième armée, conduite par le prince royal, poursuivait les Autrichiens en retraite sur Olmutz par la Moravie septentrionale, la première, sous les ordres du prince Frédéric-Charles, traversait l'Elbe à Pardubitz et prenait directement, par le plus court chemin, à travers la Moravie méridionale, la route de Brünn et de Vienne. Laissant derrière lui à sa gauche, sans s'en inquiéter, les places de Josephstadt et de Koenigrätz, le roi, qui dès le 8 juillet avait fait occuper Prague derrière sa droite, se dirigea rapidement de Pardubitz sur Brünn, Znaïm et Lundenbourg.

L'occupation de ce dernier point avait une importance extrême : c'est à Lundenbourg que se réunissent les deux chemins de fer qui vont de Brünn et d'Olmutz à Vienne. Si l'armée autrichienne retirée à Olmutz restait maîtresse de la voie ferrée Olmutz-Lundenbourg-Vienne, elle pouvait arriver la première devant cette capitale, s'y appuyer sur la rive gauche du Danube et la couvrir. Si, au contraire, le prince Frédéric-Charles et le roi de Prusse, venant de Brünn et de Znaïm, s'emparaient à temps de Lundenbourg, Benedek, au sortir d'Olmutz, était obligé de faire un immense détour vers l'est pour aller passer le Danube à Presbourg. Quand, le 17, l'avant-garde du prince Frédéric-Charles occupa Lundenbourg et interrompit les com-

munications entre Olmutz et Vienne, un quart seulement des troupes autrichiennes avait passé. Le reste, chassé d'Olmutz dès le 15 par le prince royal, dut prendre la route de Hongrie, poursuivi l'épée dans les reins.

Dès lors les vainqueurs s'avancèrent sans obstacle vers le Danube, perpendiculairement au fleuve et sur trois colonnes. Le 22 juillet, à droite, vers l'ouest, le général Herwarth de Bittenfeld était à Stockerau; au centre, le prince Frédéric-Charles, avec la première armée, occupait la vallée de la March, devant Vienne; à gauche, vers l'est, le prince royal, avec la deuxième armée, se trouvait sur le Waag, devant Presbourg.

Les Prussiens dans l'Allemagne occidentale, à Francfort. — Dans l'Allemagne occidentale, les succès des Prussiens n'avaient pas été moins rapides. Le 29 juin, l'armée hanovrienne, qui se retirait vers le sud pour rejoindre les Bavares, cernée par deux corps prussiens venus du Rhin et du Brandebourg, avait mis bas les armes à *Langensalza*. Après ce succès et l'occupation du Hanovre, du duché de Nassau, ainsi que des deux Hesses, les généraux Manteuffel et Vogel de Falkenstein, poussant devant eux les troupes hessoises et bavareses, vainqueurs dans des combats acharnés à *Fulda*, *Kissingen*, *Aschaffenburg*, les 3, 4, 5, 10 juillet, étaient arrivés de la Saale sur le Mein. Le 14, la Diète germanique quitta Francfort pour Augsbourg. Les Prussiens entrèrent le 18 à *Francfort*; ils traitèrent avec une rigueur impitoyable la capitale de la Confédération, où l'opinion publique s'était vivement prononcée contre eux au début de la guerre. Des arrestations nombreuses signalèrent leur arrivée. Le premier jour, ils exigèrent une contribution de 6 millions de florins; le second jour, ils en réclamèrent une seconde de 20 millions : la ville était hors d'état de payer cette somme énorme; le bourgmestre Fellner se suicida de désespoir. Trouvant qu'on ne payait pas assez vite, les généraux prussiens logèrent leurs soldats chez les habitants pour y vivre à discrétion. Enfin le roi de Prusse consentit à se contenter de 45 millions de florins.

Préliminaires de Nikolsbourg. Paix de Prague (24 août 1866). — L'Autriche était vaincue, et ses alliés hors d'état de résister plus longtemps. Dès le 4 juillet, à la nouvelle de Sadowa, l'empereur François-Joseph avait cédé la Vénétie, non pas directement au roi d'Italie, mais à l'empereur des Français. Il espérait par là que, la Vénétie devenant terre française, les Italiens n'oseraient point passer outre : la guerre cessant dès

lors au bord du Mincio, les 140,000 hommes concentrés en Vénétie avec l'archiduc Albert pourraient accourir sur le Danube au secours de Vienne menacée. Cette proposition resta inutile. Victor-Emmanuel objecta aux ouvertures du gouvernement français qu'il était lié par des engagements positifs avec la cour de Berlin, et que la Prusse et l'Italie ne pouvaient traiter que de concert. En conséquence, profitant du départ de la plus grande partie des forces autrichiennes, le général Cialdini prit l'offensive le 8 juillet. Il franchit le Pô entre Borgoforte et Ferrare, tournant ainsi et laissant derrière lui le quadrilatère, encore occupé par de fortes garnisons; il s'avança sans obstacle jusqu'à l'Isonzo.

Sur la réponse de Victor-Emmanuel, le gouvernement français s'était adressé au roi Guillaume pour lui proposer un armistice. Le vainqueur y consentit, mais pour trois jours seulement, et en y mettant des conditions qui parurent inacceptables à l'empereur d'Autriche. L'arrivée sous Vienne d'une partie de son armée d'Italie avec l'archiduc Albert, le vainqueur de Custozza, qui fut proclamé généralissime, avait un peu relevé le courage de François-Joseph. Bientôt pourtant, quand il connut mieux toute l'étendue du désastre et la situation critique de son armée fugitive, à laquelle le prince royal de Prusse faisait chaque jour subir de nouveaux échecs, il dut se résigner à céder. Le 22 juillet, à midi, on convint d'une suspension d'armes de cinq jours. Ce fut le salut d'un corps de 35,000 Autrichiens qui allait être coupé de Presbourg au moment même où les hostilités furent arrêtées.

Le 26 juillet, un armistice de six semaines et les préliminaires de la paix furent signés au château de *Nikolsbourg*, quartier général du roi Guillaume. L'Autriche abandonnait la Vénétie, que le gouvernement français remit ensuite aux Italiens; elle payait à la Prusse une contribution de guerre de 40 millions de thalers, dont on déduisit 15 millions pour l'indemniser des dépenses faites par elle dans la guerre contre le Danemark; elle consentait à ce que les affaires d'Allemagne fussent réglées désormais sans sa participation; elle renonçait en faveur de la Prusse à tous droits sur le Sleswig-Holstein. La Confédération germanique était dissoute; tous les États situés au nord du Mein devaient former une confédération nouvelle sous la direction de la Prusse. Il n'était pas question du Hanovre, de la Hesse-Cassel, du duché de Nassau, ni de la ville de Francfort, dont la prise de possession par les Prussiens se trouvait

ainsi implicitement confirmée. Un mois après, le 24 août, les préliminaires de Nikolsbourg furent changés par le traité de *Prague* en une paix définitive. Un article du traité stipulait la rétrocession au Danemark du Sleswig nord, si les populations, qui devaient être consultées, n'acceptaient pas leur incorporation à la Prusse. Il ne fut point exécuté.

Quelques jours après, le cabinet de Berlin signalait des conventions particulières avec la Bavière, le Wurtemberg et Bade. Les Badois payaient 15 millions de francs pour les frais de la guerre; les Wurtembergeois, 20 millions de francs; les Bava-rois donnaient 30 millions de florins, et, de plus, cédaient les districts de Gersfeld, Orb et Caulsdorf, renfermant 33,900 habitants. En outre, par des articles secrets, publiés depuis, chacun de ces États concluait avec la Prusse une alliance offensive et défensive. La politique de M. de Bismarck avait complètement réussi.

CHAPITRE XXXVI.

La guerre de 1870 et la chute de l'Empire.

Napoléon III et M. de Bismarck. — La ligne du Mein et la théorie des trois tronçons. — Le décret du 20 janvier 1867 et le droit d'interpellation. — L'Exposition Universelle de 1867. — Échec du Mexique. Rappel du corps expéditionnaire (11 mars). Maximilien fusillé à Queretaro (19 juin 1867). — Échec du Luxembourg (mars-mai 1867). — Le maréchal Niel. Loi militaire de 1868. La garde nationale mobile. — L'opposition devient plus vive. La *Lanterne* de M. Henri Rochefort (1^{er} mai 1868). — La souscription Baudin; les débits de Gambetta (13 novembre 1868). — Les élections générales de 1869. — Le ministère Émile Ollivier (2 janvier 1870). Pierre Bonaparte tue Victor Noir. — Le plébiscite (8 mai 1870).

La candidature Hohenzollern en Espagne. Déclaration de guerre à la Prusse (19 juillet 1870). — Forces des deux armées; théâtre de la guerre. — Saarbrück, Wissembourg, Wörth, Forbach (2, 4 et 6 août 1870). — Chute du ministère Ollivier (9 août). — Ministère Palikao. Bazaine commandant en chef, à Metz. — L'armée de Châlons. — Marche de Mac-Mahon et de l'armée de Châlons vers Bazaine et l'armée de Metz. — Bataille et capitulation de Sedan (1^{er}-2 septembre 1870).

Napoléon III et M. de Bismarck. — Le véritable vaincu de Sadowa, ce n'était pas seulement Benedek, c'était encore Napoléon III. L'empereur des Français, au début de la guerre,

était persuadé que les Autrichiens seraient vainqueurs. Les deux adversaires étant affaiblis par la lutte, il voulait alors, lui, resté neutre et fort, intervenir comme arbitre. L'Autriche aurait repris la Silésie, tant regrettée depuis Marie-Thérèse, ce qui lui aurait permis d'abandonner, sans que son orgueil en souffrit, la Vénétie aux Italiens; la Prusse aurait été dédommagée de la perte de la Silésie par l'annexion des petits États du nord; le Danemark aurait recouvré une partie du Sleswig; la France aurait eu la rive gauche du Rhin. Ainsi, Napoléon aurait refait l'histoire, résolu toutes les questions, contenté tout le monde, rendu à la France ses frontières naturelles, et assuré l'avenir de sa dynastie, sans tirer l'épée.

Le comte de Bismarck et le général de Moltke avaient soufflé sur ce château de cartes. Au sortir d'un si beau rêve, le réveil fut rude. Se sentant atteint et diminué, l'empereur réclamait comme compensation pour la France le Palatinat bavarois et la Hesse rhénaue, c'est-à-dire Landau et Mayence. « Une telle prétention, répondit M. de Bismarck, ce serait la guerre. » Il ne consentit pas davantage à l'abandon de Landau et de Sarrelouis. Aucun ministre allemand ne pouvait sous peine d'une chute immédiate « céder un pouce de terre allemande. » L'empereur pensa à la Belgique. Mais une agression contre la Belgique était injustifiable; et puis, la Belgique était neutre: vouloir annexer Bruxelles et Anvers, pour cet unique motif qu'on avait besoin d'annexer quelque chose, et qu'on n'osait pas avancer ailleurs, c'était s'engager dans une guerre contre les Anglais.

L'empereur eut un instant l'idée d'attaquer la Prusse sur-le-champ. Mais l'armée était désorganisée; on n'avait pas encore de fusils se chargeant par la culasse pour répondre aux fusils à tir rapide des Prussiens; nos meilleures troupes d'Afrique étaient toujours au Mexique; les cadres étaient vides, l'exonération s'était convertie en un véritable impôt, qui affaiblissait le contingent, parce que le pouvoir touchait l'argent des exonérés sans les remplacer dans les régiments. Il n'y avait pas d'armée à mettre en campagne.

La ligne du Mein et la théorie des trois tronçons. — Napoléon se borna donc à intervenir comme médiateur. Pour avoir l'air de *faire quelque chose*, il fit insérer au traité de Prague qu'il y aurait seulement, sous la direction de la Prusse, une Confédération de l'Allemagne du Nord, s'arrêtant à la ligne du Mein. C'était une grande maladresse. Les petits États alle-

mands situés au sud du Mein, Bavière, Wurtemberg, Bade, ne pouvaient s'allier à l'Autriche: la Prusse ne le voulait pas; ils ne pouvaient s'allier à la Prusse: la France le leur interdisait; ils n'étaient pas assez forts pour vivre isolés. Qu'arriverait-il si leur existence était menacée?

M. de Bismarck ne pouvait qu'être heureux de cette contrainte, qu'il paraissait subir. Il avait besoin, pour regagner la bonne volonté des États allemands, tant maltraités par lui, qu'une crainte, une antipathie plus forte, fissent oublier aux vaincus de 1866 les coups que la Prusse venait de leur porter. Napoléon, par son intervention, lui rendit ce service. Le premier ministre de Guillaume put dès lors réconcilier tous les Allemands en leur montrant sur le Rhin, prêt à les envahir encore une fois, *l'ennemi héréditaire*. Ce n'est pas que lui-même éprouvât bien vivement cette crainte, car dès 1863 il disait à un diplomate russe, en parlant de l'empire français: « De loin, c'est quelque chose; mais de près, ce n'est rien. »

Profondément atteint dans son prestige, le gouvernement impérial essaya de nier l'évidence. À un discours accusateur de Thiers, disant, au début de la session de 1867: « Il ne reste plus une faute à commettre, » Rouher répondait: « *Il n'y a pas eu une seule faute de commise,* » et il ajoutait: « *L'Allemagne est partagée en trois tronçons qui ne se rejoindront jamais.* » Aussitôt que cette phrase fut connue à Berlin, tous les journaux de l'Allemagne publièrent le texte des traités secrets signés quelques mois plus tôt, et d'après lesquels le roi Guillaume était commandant en chef des forces de tous les États allemands sans exception.

Le décret du 20 janvier 1867 et le droit d'interpellation. — La France était inquiète et mécontente. Elle n'avait plus confiance dans la clairvoyance du gouvernement. Elle réclamait plus de liberté et plus de lumière. Dans une lettre adressée le 19 janvier 1867 à Rouher, l'empereur promit des concessions libérales. Elles étaient, il est vrai, plus apparentes que réelles. Le décret du 20 janvier 1867 supprimait les adresses votées tous les ans par le Sénat et le Corps législatif à l'ouverture des sessions, en réponse au discours du trône. Les membres des deux Chambres recevaient le droit d'interpeller le gouvernement sur sa politique intérieure et extérieure. Cependant, pour que l'interpellation eût lieu, il fallait: 1° que cinq membres au moins en fissent la demande au bureau de la Chambre; 2° que deux bureaux au moins au Sénat, ou quatre

au moins au Corps législatif, fussent d'avis d'accueillir cette demande. Si la réponse était affirmative, l'interpellation aurait lieu, et ensuite la Chambre passerait à l'ordre du jour ou prononcerait le renvoi au gouvernement.

L'Exposition Universelle de 1867. — Sur un autre terrain, l'empereur se promettait un grand triomphe. Une nouvelle Exposition Universelle eut lieu à Paris en 1867. L'enceinte du Champ-de-Mars avait été livrée aux exposants. Une immense rotonde, placée au centre, renfermait les produits du commerce et de l'industrie de toutes les nations. Le nombre des exposants dépassait 40,000. Un parc avec des *aquariums* d'eau de mer et d'eau douce, des serres, des fleurs, des plantes de toute nature, avait été ouvert au même endroit. Une multitude d'étrangers, parmi lesquels les empereurs de Russie et d'Autriche, les rois de Prusse, de Belgique, de Suède, de Portugal, de Grèce, de Bavière, de Wurtemberg, le prince de Galles, le sultan, le vice-roi d'Égypte, visitèrent Paris pendant la durée de l'Exposition. On fut frappé des ressources de la France, de sa richesse, mais aussi de la faiblesse de son gouvernement. L'empereur vieillissait, il était malade, et son caractère devenait plus irrésolu que jamais ; l'influence de l'impératrice augmentait ; les ministres, peu d'accord entre eux, croyaient par la présomption remplacer la clairvoyance ; on ne voyait que futilité, luxe, recherche effrénée du plaisir. M. de Bismarck et le général de Moltke purent retourner rassurés à Berlin.

Pendant l'Exposition, le 6 juin 1867, une grande revue eut lieu au Bois de Boulogne devant Napoléon III, le roi Guillaume et l'empereur de Russie Alexandre II. Au retour, près de la cascade, un jeune Polonais, Berezowski, tira un coup de pistolet sur le czar, sans l'atteindre. Déclaré coupable avec des circonstances atténuantes, Berezowski fut condamné aux travaux forcés à perpétuité.

Échec du Mexique. Rappel du corps expéditionnaire (14 mars). Maximilien fusillé à Queretaro (19 juin 1867). — L'Exposition de 1867 n'avait été pour le gouvernement qu'une demi-victoire. Il éprouvait en même temps deux échecs éclatants à l'extérieur, dans l'affaire du Mexique et dans l'affaire du Luxembourg.

Proclamé empereur d'un pays où toute la population lui était hostile, Maximilien voulut briser les résistances par la terreur. Il écrivit de sa propre main, le 30 octobre 1865, un décret ordonnant que quiconque porterait les armes contre lui serait

fusillé dans les 24 heures. De son côté, le maréchal Bazaine, commandant en chef du corps expéditionnaire français, disait, dans une circulaire aux officiers placés sous ses ordres : « Je n'admets pas qu'on fasse des prisonniers. Tout individu, quel qu'il soit, sera mis à mort. Aucun échange de prisonniers ne sera fait à l'avenir. » C'est en exécution de ces instructions que les généraux Arteaga et Salazar¹ furent fusillés à Uruapan le 21 octobre 1865. Le désordre régnait partout au Mexique. Le gouvernement légal, celui de la République, représenté par le Président Juárez, existait toujours dans le nord, seul reconnu par les États-Unis ; Maximilien restait impuissant ; Bazaine intriguait sourdement contre lui pour l'évincer et obtenir la dictature. Les troupes françaises éprouvaient de fréquents échecs ; elles se démoralisaient et se livraient à des actes d'indiscipline et de pillage. La contre-guérilla du colonel Dupin était détestée des populations.

Pourtant, au Corps législatif, Rouher persistait à dire : « L'expédition du Mexique a conquis à la civilisation un grand pays. » Deux emprunts successifs furent contractés par Maximilien avec l'appui du gouvernement français. « Maximilien, disait le ministre d'État de Napoléon III, offre à ses prêteurs les plus solides garanties. L'armée française ne reviendra sur nos rivages que son œuvre accomplie et triomphante de toutes les résistances. » Il ajoutait que le gouvernement des États-Unis n'avait rien dit ni fait qui fût défavorable à l'empire mexicain. M. Seward, ministre des affaires étrangères en Amérique, avait remis à l'empereur, le 7 avril 1864, une protestation contre l'établissement d'une monarchie au Mexique, protestation d'accord avec « le sentiment unanime du peuple des États-Unis. » Le 23 octobre 1865, le gouvernement américain protesta contre « la politique sanguinaire employée au Mexique. » Deux mois après, il invita Napoléon à rappeler ses troupes. Le gouvernement français promit de le faire. Le 12 février 1866, M. Seward lui donna l'avis « de ne pas retarder, un seul instant, la

1. Avant de mourir, le général Salazar écrivait à sa mère : « Ma conscience est tranquille ; je vais descendre dans la tombe à trente-trois ans, sans tache dans ma carrière militaire, sans souillure sur mon nom. Ne pleurez pas, mais prenez courage, car le seul crime de votre fils est d'avoir défendu une cause sainte, l'indépendance de son pays. C'est pour cela que je vais être fusillé. Je n'ai pas d'argent, car le n'ai rien mis de côté ; je vous laisse sans fortune ; mais Dieu vous aidera, vous et mes enfants, qui seront fiers de porter mon nom. »

retraite promise de ses forces militaires. » — « Nous voulons bien, avait dit le général américain Schofield, faciliter à Napoléon III les moyens de se dégager le plus décentement possible, et l'aider à soutenir que son armée rentre en France parce que l'empire mexicain n'a plus rien à craindre; mais il doit se hâter. »

Au mois d'août suivant, la princesse Charlotte, femme de Maximilien, était venue en France pour supplier l'empereur et l'impératrice de ne pas abandonner son mari, après l'avoir envoyé au Mexique. « Il est inutile d'insister, Madame, lui répondit Napoléon : plus un homme, plus un écu. » Désespérée, la malheureuse femme éclata en reproches : « Vengez-vous sur la petite-fille de Louis-Philippe, s'écria-t-elle, de ce qu'il vous a retiré de la misère et préservé de l'échafaud ! » Et en quittant Saint-Cloud, elle jeta ce terrible adieu à Napoléon : « Que Dieu vous maudisse comme Caïn ! »

Le 44 février 1867, dans son discours d'ouverture de la session, au Corps législatif, l'empereur des Français fit la déclaration suivante : « J'ai spontanément décidé le rappel de notre corps d'armée. » Le général Castelnau, aide de camp de Napoléon, envoyé au Mexique pour décider Maximilien à abdiquer et à se rembarquer, ne réussit pas.

Le 44 mars 1867 il n'y avait plus un seul soldat français au Mexique. Quelques semaines après la République était rétablie à Mexico. Le 45 mai, Maximilien fut fait prisonnier à Queretaro. Il fut condamné à mort et passé par les armes le 49 juin suivant; sa femme était devenue folle.

Ainsi : cinq ans de guerre; des milliers d'existences sacrifiées, des sommes énormes dépensées en pure perte; la France paralysée en Europe, parce que ses forces étaient occupées en Amérique au moment où elle aurait eu le plus besoin d'en avoir la libre disposition; l'armée d'occupation obligée de se rembarquer précipitamment sur l'injonction des États-Unis; Maximilien, que Napoléon III avait fait empereur, pris et fusillé à Queretaro; sa veuve devenue folle; les souscripteurs de l'emprunt mexicain, auxquels le gouvernement français avait dit qu'ils ne couraient aucun risque, entièrement ruinés : tel était le bilan de cette expédition tant de fois nommée : « La plus grande pensée du règne. »

Échec du Luxembourg (mars-mai 1867). — Comme si ce n'étaient pas assez d'échecs coup sur coup, Napoléon en éprouvait un autre en Europe, à la même date. Il croyait indispensable de

faire, quelque part, une acquisition territoriale, qu'il pût présenter à la France comme une compensation des annexions prussiennes. Ne pouvant obtenir le Palatinat et la Hesse, refusés par le cabinet prussien, n'osant attaquer la Belgique, neutre et protégée par l'Angleterre, il se rabattit sur le Luxembourg. Le grand-duché de Luxembourg appartenait au roi de Hollande et faisait partie de la Confédération germanique avant 1866; Luxembourg était forteresse fédérale et avait garnison prussienne. La Confédération germanique n'existait plus; mais les Prussiens occupaient toujours la forteresse. Le 24 mars 1867, le roi de Hollande consentit à vendre le Luxembourg à la France moyennant 90 millions. Les puissances ne firent aucune objection à cette acquisition, d'ailleurs peu importante, qui leur paraissait, en donnant à Napoléon III une satisfaction d'amour-propre, de nature à maintenir la paix générale. Mais l'empereur avait compté sans M. de Bismarck. Le ministre prussien, qui était devenu pour l'habitant des Tuileries ce que, dans le drame de Shakspeare, l'ombre de Banco était pour Macbeth, se dressa encore devant lui. Le sentiment public en Allemagne, déclara M. de Bismarck, ne lui permettait pas de consentir à l'annexion du Luxembourg par les Français. M. de Moustier, ministre des affaires étrangères de France, affirma dès lors que le gouvernement français avait seulement demandé l'évacuation de Luxembourg par la garnison prussienne. Une conférence se réunit à Londres. Il fut convenu que le Luxembourg serait neutralisé, et la forteresse rasée aussitôt après le départ des Allemands (43 mai 1867). Il fallut se contenter de cela.

L'entrevue de Napoléon et de François-Joseph à Salzbourg (47 août 1867) ne décida point la conclusion d'une alliance entre la France et l'Autriche. Quelques jours après, dans un discours prononcé à Auxerre, l'empereur déclarait qu'il y avait à l'horizon « des points noirs. »

L'attaque des États du pape par les Garibaldiens amena au mois de novembre une nouvelle expédition romaine. Les chassepots du général de Failly « firent merveille » à Mentana (4 novembre 1867). Rome resta occupée par les Français. Le 4 décembre, Rouher déclara au Corps législatif que l'Italie ne s'emparerait point de Rome : « Jamais ! jamais ! »

Le maréchal Niel. La loi militaire de 1868. La garde nationale mobile. — Depuis l'affaire du Luxembourg, le gouvernement impérial ne songeait plus qu'à la guerre. Il ordonna la fabrication de 4, 800, 000 fusils chassepots et voulut porter

l'armée à 4,200,000 hommes. Le maréchal Randon fut remplacé au ministère de la guerre par le maréchal Niel.

Adolphe Niel, né à Muret en 1802, après avoir passé par l'École Polytechnique, devint chef de bataillon du génie au siège de Constantine (1837), général de brigade au siège de Rome (1849), général de division en 1853; l'année suivante, il dirigea l'attaque de Bomarsund et fut nommé aide de camp de l'empereur; il commanda le génie devant Sébastopol. En 1857, il fut nommé sénateur; la bataille de Solferino lui valut le titre de maréchal de France. Organisateur laborieux, intelligent, actif, il proposa une nouvelle loi militaire reposant sur le principe du service militaire obligatoire pour tout le monde. Elle fut votée le 14 janvier 1868. Aux termes de cette loi, tous les jeunes gens parvenus à leur vingtième année devaient tirer au sort: ceux qui appartenaient à la première partie du contingent serviraient neuf ans, cinq ans dans l'armée active, quatre ans dans la réserve; ceux qui appartiendraient à la seconde seraient compris jusqu'à vingt-six ans dans la garde nationale mobile, destinée à concourir à la défense du territoire avec l'armée, en cas de guerre.

Malheureusement, tout était à faire à la fois. Loin d'être secondé, le maréchal Niel rencontrait partout la mauvaise volonté, l'apathie, la routine. Il tomba malade et mourut le 13 août 1869. Il fut remplacé par le général d'artillerie Lebœuf.

L'opposition devient plus vive. La Lanterne de M. Henri Rochefort (1^{er} mai 1868). — L'hiver de 1867 à 1868 fut rigoureux: le pain était cher, les ouvriers souffraient; des émeutes éclatèrent à Paris sur la Place du Château d'Eau. Le ministre des finances Magne demanda un nouvel emprunt de 700 millions. Le 9 mars, le Corps législatif vota une nouvelle loi sur la presse, qui supprimait l'autorisation préalable et déclarait les journaux justiciables des tribunaux correctionnels. Une loi sur les réunions publiques fut votée le 25 mars. Thiers, Garnier-Pagès, M. Magnin, attaquèrent vivement la gestion financière du gouvernement: ils montrèrent le désordre grandissant, les emprunts succédant aux emprunts, les dépenses se multipliant d'année en année. « Le gouvernement, leur répondit Rouher, n'a commis aucune faute politique. » Parlant de « nos victoires diplomatiques », il ajouta: « L'opinion publique est satisfaite. »

M. Henri Rochefort publia, le 1^{er} mai 1868, le premier numéro de *la Lanterne*. L'auteur de cette brochure hebdomadaire

prenait corps à corps l'empereur et son entourage. S'en prenant non plus seulement à leur politique, mais au passé de chacun d'eux, il les attaquait avec une vivacité dont la presse avait perdu l'habitude depuis bien des années. La publicité de *la Lanterne* fut énorme. D'abord stupéfaits, Napoléon III et ses conseillers ordonnèrent la saisie du n° 3. Condamné à 40 000 francs d'amende et 13 mois de prison, M. Henri Rochefort se retira en Belgique, où il continua son journal, qui, malgré les efforts de l'administration, ne cessa point de se répandre dans toutes les parties de la France. En même temps, M. Louis Ulbach publiait *la Cloche*; M. Eugène Tenot écrivait les deux volumes intitulés *le Coup d'Etat du 2 décembre à Paris, le Coup d'Etat du 2 décembre dans les départements*, et M. A. Rogeard, *les Propos de Labienus*.

Cette même année, Jules Grévy fut élu député dans le Jura. C'était un échec personnel pour l'empereur, qui n'avait pas oublié l'amendement proposé à la Constitution de 1848 par le nouveau membre du Corps législatif. J. Grévy était simultanément élu bâtonnier de l'ordre des avocats par le barreau de Paris. Enfin, le 30 septembre, une révolution éclata en Espagne. Napoléon III et l'impératrice reçurent à la frontière la reine Isabelle fugitive. Ils ne se doutaient pas que la déposition de leur alliée était le prologue d'événements dont leur propre chute devait marquer le dénouement. Dans ce même mois, des négociations furent entamées pour obtenir la vente, à la Compagnie française du chemin de fer de l'Est, des chemins de fer belges et luxembourgeois; elles échouèrent.

La souscription Baudin. Les débuts de Gambetta (13 novembre 1868). — Le 2 novembre 1868, un groupe de républicains vint au cimetière Montmartre honorer la mémoire du représentant Baudin, tué le 3 décembre 1854 pour la défense des lois. Une souscription fut ouverte par les journaux *l'Avenir national*, *le Réveil*, *le Rappel*, *la Revue politique*, *le Temps*, *le Siècle*, *l'Électeur libre*, *le Journal de Paris*, *la Tribune*, pour élever un monument à Baudin. Berryer mourant (il expira le 30 novembre) envoya son offrande. Les rédacteurs des journaux et quelques-uns des manifestants du 2 novembre furent traduits en police correctionnelle, devant la 6^e chambre, le 13 novembre. Léon Gambetta, défenseur de Charles Delescluse, rédacteur en chef du *Réveil*, s'écria: « L'acte du 2 décembre a porté le trouble dans les consciences; à cette date se

sont groupés autour d'un prétendant des hommes sans talent, sans honneur, perdus de dettes et de crimes, de ces complices, à toutes les époques, des coups de force... de ces gens dont on peut répéter ce que César a dit, lui-même, de ceux qui conspiraient avec lui : *Eternels rebuts des sociétés régulières*... Avec ce personnel, on sabra, depuis des siècles, les institutions et les lois, on écrase le droit sous la botte d'un soldat... Grâce à la vapeur et au télégraphe, on trompa la province avec Paris, et Paris avec la province. Paris est soumis, affichait-on, quand Paris était assassiné, mitraillé... Écoutez, voilà dix-sept ans que vous êtes les maîtres absolus, *discretionnaires*, de la France : c'est votre mot. Eh bien ! vous n'avez jamais osé dire : Nous célébrons, nous mettons au rang des solennités de la France le 2 décembre comme un anniversaire national ! Et cependant tous les régimes qui se sont succédé dans le pays se sont honorés du jour qui les a vus naître ; et il n'y a que deux anniversaires, le 18 brumaire et le 2 décembre, qui n'ont jamais été mis au rang des solennités d'origine, parce que vous savez que, si vous osiez les mettre, la conscience universelle les repousserait ! » Ce magnifique plaidoyer, vainement interrompu par le ministère public, n'empêcha pas les prévenus d'être frappés d'emprisonnement et d'amende. Mais personne ne s'y trompa. Le véritable condamné, c'était l'empire.

Le gouvernement s'attendait à une nouvelle manifestation républicaine au cimetière Montmartre le 2 décembre. Pinaud, qui, le 15 novembre 1867, avait remplacé M. de Lavalette comme ministre de l'intérieur, ordonna un immense déploiement de troupes, en pure perte : car il n'y eut ni manifestation ni manifestants. Compromis par cette maladresse, il fut remplacé, le 17 décembre 1868, par Forcade de la Roquette.

Les élections générales de 1869. — L'année 1869 devait être marquée par les élections générales. Au début, l'administration du préfet de la Seine Haussmann fut vivement attaquée au Corps législatif : en six ans, il avait contracté 465 millions de dettes ; les ressources de la ville étaient épuisées, et on disposait de ses finances sans la consulter, sans même consulter le pouvoir législatif. Haussmann devait être remplacé, en janvier 1870, par le préfet du Rhône, Henri Chevreau. Mais l'opposition ne put obtenir qu'on rendit à Paris un conseil municipal élu.

L'aliénation de la Pépinière du Luxembourg¹, qui diminuait considérablement l'étendue de ce jardin, la démission de M. Séguier, procureur impérial à Toulouse, celle de M. Turquet, qui remplissait les mêmes fonctions à Vervins, furent l'occasion de vifs débats. Par contre, la mort du président du Sénat, Troplong (2 mars) et celle de Lamartine (même jour), autrefois si célèbre, passèrent presque inaperçues.

Les élections pour le renouvellement du Corps législatif eurent lieu les 23 et 24 mai. Malgré les réclamations de la presse, le système des candidatures officielles avait été conservé, et les circonscriptions électorales arbitrairement découpées. A Paris, ce ne furent plus seulement des candidats *opposants*, mais des *irréconciliables*, se proclamant hautement républicains, qui se présentèrent aux électeurs. M. Émile Ollivier, qui s'écriait en 1857 : « Moi ! je serai le spectre du 2 décembre ! » était devenu partisan de l'*Empire libéral* et candidat au ministère. Son ancienne circonscription le repoussa et lui préféra l'ancien proscrit Bancel. En vain M. Émile Ollivier voulut-il affronter une discussion publique au Châtelet ; aussitôt qu'il parut les assistants crièrent : « Vive la République ! vive Bancel ! »

Le 13 mai, des individus revêtus de *blouses blanches* descendirent sans opposition de Belleville sur les boulevards en criant : « Mort aux propriétaires ! » en cassant des vitres et en renversant les kiosques des marchandes de journaux. La population fut indignée, mais ne prit pas le change et vota pour les candidats républicains. Au premier tour de scrutin, les 23 et 24 mai, Bancel, Picard, Gambetta, M. Jules Simon, Pelletan, furent élus à Paris. Au second tour, Thiers, Jules Favre, Garnier-Pagès et Jules Ferry complétèrent la députation de la Seine. Jules Favre, dans la 7^e circonscription, avait eu pour concurrent M. Henri Rochefort. Les *blouses blanches* avaient recommencé leurs exploits, détruisant kiosques, bancs, réverbères, vitres, dans les quartiers les plus peuplés de Paris, du 31 mai au 15 juin. Ces scènes répugnantes servirent de prétextes pour saisir les journaux hostiles au gou-

1. La Pépinière du Luxembourg était l'ancien clos des Chartreux. En 1258 Louis IX avait donné aux Chartreux le château de Vauvert (entre le Luxembourg et l'Observatoire actuels), qui fut transformé en couvent. Eustache Lesueur composa pour leur église ses tableaux sur la vie de saint Bruno. C'est pour cette raison que la statue de Lesueur a été placée dans le Jardin du Luxembourg.

vernement et opérer des arrestations nombreuses parmi les républicains.

Hors de Paris, l'opposition l'avait emporté dans beaucoup de circonscriptions : Bancel et Raspail étaient élus à Lyon. Gambetta à Marseille, Picard à Montpellier, M. Jules Simon à Bordeaux, M. de Kératry dans le Finistère, Jules Grévy dans le Jura, Dorian dans la Loire, M. Magnin à Dijon. Par suite des options, il y eut quatre élections nouvelles à Paris : elles envoyèrent à la Chambre M. Henri Rochefort, élu à Belleville pour remplacer Gambetta, M. Emmanuel Arago, Crémieux et Glais-Bizoin. Après une courte session, commencée le 8 juin, la vérification des pouvoirs fut interrompue, bien qu'il y eût encore cinquante-huit élections à vérifier. La Chambre fut prorogée le 24 juillet. Un message de l'empereur rendait aux députés le droit de faire leur règlement intérieur et d'élire leur bureau. Le ministère remanié fut ainsi composé : maréchal Niel, à la guerre ; amiral Rigault de Genouilly, à la marine ; Forcade de la Roquette, à l'intérieur ; Magne, aux finances ; Gressier, aux travaux publics ; Duvergier, à la justice et aux cultes ; prince de la Tour d'Auvergne, aux affaires étrangères ; Bourbeau, à l'instruction publique ; Alfred Leroux, à l'agriculture et au commerce ; Chasseloup-Laubat, à la présidence du Conseil d'État.

Le 15 août 1869 était l'anniversaire séculaire de la naissance de Napoléon I^{er}. Cette date, d'après une tradition, devait être fatale à la famille Bonaparte. Très accessible aux idées superstitieuses, l'empereur était gravement malade à Saint-Cloud. Il dut envoyer son fils au camp de Châlons pour le remplacer ; ce fut également le prince impérial qui alla, avec sa mère, inaugurer le 15 août à Ajaccio la statue du fondateur de la dynastie. Le maréchal Niel, ministre de la guerre, était mort deux jours auparavant. L'impératrice entreprit ensuite un voyage en Égypte pour assister aux fêtes de l'inauguration du canal de Suez. La Bourse baissait. Des grèves éclatèrent à plusieurs reprises pendant l'année sur divers points de la France : à la Ricamarie, près de Saint-Étienne, le 6 juin, et à Aubin, dans l'Aveyron, le 8 octobre, les grévistes furent dispersés par des fusillades meurtrières.

Aux termes de la Constitution, la prorogation du Corps législatif aurait dû cesser le 24 octobre. Les députés de la gauche furent invités par M. de Kératry à se réunir ce jour-là sur la Place de la Concorde pour se rendre au Palais-Bourbon ; ils

renoncèrent toutefois à ce projet pour prévenir l'effusion du sang. L'ouverture des Chambres eut lieu enfin, le 29 novembre, au Louvre : « Aidez-moi à sauver la liberté ! » leur dit l'empereur. Ainsi c'était la liberté qu'invoquait, dans cette dernière phase de son règne, l'auteur du 2 décembre, comme l'auteur du 18 brumaire l'avait invoquée pendant les Cent-Jours, au retour de l'île d'Elbe, à la veille de Waterloo ! Le gouvernement du coup d'État allait essayer de se transformer encore une fois sous le nom d'*Empire libéral*.

Le ministère Émile Ollivier (2 janvier 1870). Pierre Bonaparte tue Victor Noir. — Le 2 janvier 1870, Rouher quitta le ministère pour la présidence du Sénat, et M. Émile Ollivier, élu député dans le Var, fut chargé de former un cabinet. Il prit la justice et donna l'intérieur à M. Chevandier de Valdrôme, les affaires étrangères à M. Daru, les finances à M. Buffet, l'instruction publique à M. Segris, les beaux-arts à M. Maurice Richard, les travaux publics à M. de Talhouet, la guerre au général, bientôt maréchal, Lebœuf ; la marine à l'amiral Rigault de Genouilly. M. Ollivier ne doutait pas de son succès. Plein de confiance en lui-même, il disait, en parlant de Napoléon III : « Nous lui ferons une vieillesse heureuse. » Un journaliste de talent, Prévost-Paradol, qui dans le *Journal des Débats* et le *Courrier du Dimanche* avait fait jusque-là une vigoureuse opposition à l'empire, se rallia au gouvernement à la même époque. Nommé ministre de France aux États-Unis, il se tua d'un coup de pistolet au cœur, dès le mois de juillet de cette année si féconde en événements tragiques.

Huit jours après la formation du cabinet, le 10 janvier, un jeune journaliste, Victor Noir, venu avec M. Ulrich de Fonvielle pour demander, au nom de M. Paschal Grousset, à la suite d'une polémique engagée dans les journaux de la Corse, une réparation par les armes au prince Pierre Bonaparte, fils de Lucien Bonaparte et cousin de l'empereur, fut tué par lui d'un coup de revolver, dans sa maison, à Auteuil. Pierre Bonaparte tira aussi sur M. de Fonvielle, qui put gagner la rue sans être atteint. Le soir, dans son journal *la Marseillaise*, encadré de noir, M. Henri Rochefort fit appel aux armes. M. Émile Ollivier annonça que Pierre Bonaparte serait jugé non par la Cour d'assises de la Seine, mais par une Haute Cour siégeant à Tours, et dont les jurés seraient pris parmi les Conseils généraux.

Deux cent mille personnes assistèrent le 12 janvier aux funérailles de Victor Noir, à Neuilly. Gustave Flourens et les plus

exaltés parmi les assistants voulaient porter le cercueil à Paris, au cimetière du Père-Lachaise, et provoquer une révolution immédiate. Mais le frère de la victime, M. Louis Noir, Charles Delescluze et M. Henri Rochefort obtinrent que les funérailles se feraient à Neuilly. Les troupes étaient, en effet, massées dans les Champs-Élysées, le peuple sans armes, et une collision aurait abouti à un massacre. La foule, qui au cimetière criait « Vengeance ! vive la République, et mort aux Bonapartes ! » fut dispersée en rentrant dans Paris.

Huit jours après, M. Henri Rochefort, contre lequel le Corps législatif, dont il était membre, autorisa les poursuites, était condamné à six mois de prison. Il fut arrêté le 7 février au soir rue de Flandre, au moment où il allait entrer dans une réunion publique. Gustave Flourens essaya inutilement de soulever la population de Belleville.

Devant la Haute Cour, à Tours, Pierre Bonaparte prétendit qu'il avait été souffleté par sa victime. Sur le réquisitoire du procureur général Grandperret, le cousin de l'Empereur fut acquitté. En ce moment-là même une grève éclata au Creuzot parmi les ouvriers de Schneider, président du Corps législatif.

Le plébiscite (8 mai 1870). — La mort de Victor Noir avait porté à l'empire un coup terrible. Comment s'en relever ? Un sénatus-consulte du 20 avril rétablit à peu près le régime parlementaire et la responsabilité ministérielle. On eut recours à un plébiscite. Le peuple français fut convoqué dans ses comices le 8 mai, pour accepter ou repousser la proposition suivante : « Le peuple français approuve les réformes libérales opérées dans la Constitution depuis 1860, et ratifie le sénatus-consulte du 20 avril 1870. » Il y avait là une équivoque : en approuvant les réformes libérales, on semblait approuver l'empire ; en repoussant l'empire, on semblait se prononcer contre les réformes. J. Grévy protesta contre le plébiscite : « Quand, disait-il, on place une nation entre le fait accompli et le néant, en la trompant, en la terrifiant, je dis que la réponse qu'on lui demande est un ordre qu'on lui donne. Il est manifeste que le plébiscite n'est pas une manière de connaître la volonté nationale ; ce n'est qu'un moyen de la confisquer. » Le même orateur s'était écrié qu'il ne voulait être « ni dupe, ni complice. »

Le cabinet eut recours à tous les moyens pour assurer le succès. « Voter oui, » disait-il, « c'est voter pour la paix. »

On annonça un complot formé contre la vie de l'empereur ; on ne respecta pas le secret des lettres ; on saisit les journaux ; les arrestations se multiplièrent, ainsi que les procès pour affiliation à l'*Association Internationale des Travailleurs*. (Cette association avait été fondée à Londres, le 25 octobre 1864.)

Le plébiscite donna les résultats suivants : 7,336,434 oui ; 4,560,709 non ; 442,975 bulletins nuls. A Paris et en Algérie, la majorité fut négative. Le vote de l'armée donna 285,657 oui et 46 240 non. Ce fut la dernière victoire de l'empire. Étant donnés tous les moyens d'action dont le gouvernement disposait, et le nombre des bulletins négatifs, les partisans de la dynastie furent plus inquiets que jamais. « S'il n'y a pas de guerre, disait l'impératrice, mon fils ne régnera pas. » Trois ministres, MM. de Talhouet, Buffet, Daru, ayant donné leur démission, M. Segris fut nommé aux finances, M. Mège à l'instruction publique, M. Plichon aux travaux publics, le duc de Grammont aux affaires étrangères.

Le 14 juillet, le concile de Rome déclara l'infaillibilité du pape dogme de l'Église.

La candidature Hohenzollern en Espagne. Déclaration de guerre à la Prusse (19 juillet 1870). — Après la Révolution espagnole du 30 septembre 1868, les Cortès constituantes établirent une régence dirigée par les généraux Serrano et Prim et l'amiral Topete. On décida que la royauté serait rétablie. Mais qui nommer roi ? Napoléon s'opposant formellement à l'élection du duc de Montpensier, beau-frère d'Isabelle, la couronne fut offerte au prince Léopold de Hohenzollern-Sigmaringen, cousin du roi de Prusse et major dans le 1^{er} régiment de ses gardes à pied. Le gouvernement impérial français trouva dans cette candidature le prétexte de guerre qu'il cherchait.

Le 6 juillet, M. de Grammont déclara au Corps législatif que la France ne souffrirait pas qu'on mit en péril « ses intérêts et son honneur. » Quelques jours après, le 12, Olozaga, ambassadeur d'Espagne à Paris, fit savoir que le prince Léopold s'était désisté, et le roi de Prusse annonça à M. Benedetti, ambassadeur de France à Berlin, qu'il donnait au désistement de son cousin « son approbation entière et sans réserve. » Tout était donc terminé : « C'est la paix, dit l'empereur, je le regrette, car l'occasion était bonne. »

Mais l'impératrice voulait la guerre. Le 13 juillet, au Corps législatif, Clément Duvernois affirma qu'il fallait des garanties pour l'avenir. Jérôme David se plaignit de « la lenteur dérisoire des négociations ». Le soir même, M. de Grammont charge M. Benedetti de demander au roi de Prusse « l'assurance qu'il n'autorisera pas de *nouveau* cette candidature ». Le 14, étonné de cette résistance, Guillaume annonça à M. Benedetti, auquel il donna audience à la gare d'Embs, avant de monter en wagon pour Coblenz, qu'il n'avait plus rien à lui communiquer : « Mon gouvernement, ajouta-t-il, continuera les négociations qui pourraient être poursuivies ».

Le lendemain 15, à Paris, le cabinet déclara aux deux Chambres que le roi de Prusse avait outragé notre ambassadeur en lui refusant une audience, comme le constatait « une note diplomatique de la Prusse. » Thiers demanda que cette note fût remise au Corps législatif, et n'obtint rien : la note n'existait pas ! Gambetta flétrit la conduite du cabinet comme « un manque de véracité politique et une atteinte aux droits de l'Assemblée. » Thiers, interrompu, insulté, malgré les clameurs qui couvraient sa voix, et les épithètes de « *traître!* » de « *Prussien!* » qu'on lui lançait, réclama énergiquement la communication des dépêches : « Je décline, quant à moi, s'écria-t-il, la responsabilité d'une guerre aussi peu justifiée... Offensez-moi, insultez-moi. Je suis prêt à tout subir pour défendre le sang de mes concitoyens, que vous êtes prêts à verser si imprudemment. » En vain, Jules Favre et M. Buffet insistèrent. Le Corps législatif, par 459 voix contre 84, refusa d'exiger qu'on lui donnât connaissance des documents. Il vota ensuite un crédit de 500 millions que le gouvernement demandait. Quelqu'un avait parlé de la responsabilité encourue par le ministère : « Cette responsabilité, s'écria M. Émile Ollivier, nous l'acceptons d'un *cœur léger!* »

Une commission avait été nommée pour entendre les explications des ministres. M. de Grammont s'excusa d'avoir fait attendre les députés : « J'avais chez moi, leur dit-il, l'*ambassadeur d'Autriche et le ministre d'Italie*. J'espère que la commission ne m'en demandera pas davantage. » C'était dire qu'on pouvait compter sur deux alliés : en réalité on n'en avait aucun. Le maréchal Lebœuf, de son côté, s'écriait : « Nous sommes *prêts, archiprêts*; quand la guerre devrait durer un an, *il ne nous manquera pas un bouton de guêtre.* » On lui demandait si l'armée avait de bonnes cartes : « Certainement,

répondit-il, tous nos officiers ont les meilleures qui existent; tenez, j'ai la mienne sur moi; » et, portant la main sur son épée, il ajouta : « La voilà! » Hélas! les Prussiens en avaient d'autres! Il est vrai que le président du Sénat disait à l'empereur : « Sire, grâce à vos soins, la France est prête. » Le ministre de la guerre disait encore : « L'armée prussienne n'existe pas, je la nie! » M. Émile Ollivier concluait par ces mots : « Nous soufflerons dessus! » On pariait que le jour de sa fête, le 15 août, Napoléon III serait à Berlin.

Pendant huit jours, à partir du 14 juillet, chaque soir, des bandes parcoururent les boulevards et les rues de Paris en criant : « Vive la guerre! à Berlin! à Berlin! » Une démonstration spontanée en sens inverse s'étant produite, la police, le 20, dispersa violemment les citoyens qui manifestaient en faveur de la paix.

Le 19 juillet, la guerre fut déclarée. Le 28, l'empereur, laissant la régence à l'impératrice, partit de Saint-Cloud pour aller à Metz prendre le commandement en chef de l'armée du Rhin avec le maréchal Lebœuf comme major général. Quelques jours après, M. de Bismarck livrait à la publicité, et le *Times* imprimait un projet de traité écrit de la main de M. Benedetti, ambassadeur de France à Berlin, en date de 1867, par lequel Napoléon III « offrait de reconnaître toutes les conquêtes de la Prusse, et de favoriser l'absorption des États du Sud, à condition que le roi Guillaume l'aiderait à acquérir le Luxembourg et à s'annexer la Belgique. » L'irritation contre le gouvernement impérial fut grande dans toute l'Europe, surtout en Angleterre.

Forces des deux armées; théâtre de la guerre. — L'armée française, divisée en huit corps d'armée (Mac-Mahon, Frossard, Bazaine, Ladmirault, de Failly, Canrobert, Félix Douay, garde impériale), ne pouvait mettre en ligne, au début, plus de 200,000 combattants : les réserves n'étaient pas prêtes, et la garde mobile n'existait que sur le papier. Les troupes étaient disséminées, au nord, le long de la frontière prussienne et bavarquoise, de Sierck à Saint-Avoid, Forbach, Bitche, Wissembourg et Lauterbourg, sur une ligne de 148 kilomètres ou 37 lieues; à l'est, le long du Rhin sur la frontière badoise, de Lauterbourg à Strasbourg et Belfort, sur une ligne de 163 kilomètres ou 41 lieues. Armes, vivres, munitions, objets de campement, outils, chevaux, tout manquait; aucun service n'était organisé; les corps ne s'éclairaient pas et n'étaient pas à portée

de se secourir. On ne savait rien de l'ennemi, par lequel on allait être partout surpris. On croyait encore que le Hanovre allait se soulever contre la Prusse, et que les États du Sud ne marcheraient pas.

Les Allemands mettaient en ligne, dès le début, trois armées commandées par le général Steinmetz, le prince Frédéric-Charles et le prince royal de Prusse, sous la direction suprême du roi Guillaume et de son major général, l'habile de Moltke. Ces trois armées formaient une masse de 338,000 hommes, avec 470,000 de renforts à portée, sans parler de la landwehr. Elles étaient bien groupées, abondamment pourvues de tout, éclairées à de grandes distances par une excellente cavalerie. Elles avançaient de Coblenz sur Trèves et Sarrelouis; de Mayence par l'ouest de la Bavière rhénane; de Spire par Landau et l'est de la Bavière rhénane.

Saarbrück, Wissembourg, Wœrth, Forbach (2, 4 et 6 août 1870). — Le 2 août, les Français firent une démonstration sur les hauteurs entre Forbach et Saarbrück. Cet engagement insignifiant fut transformé en victoire. « Louis a reçu le baptême du feu, écrivait Napoléon à l'impératrice régente; il a été admirable de sang-froid; il a conservé une balle tombée tout près de lui; des soldats pleuraient en le voyant si calme. »

Le 4 août, les Allemands prennent l'offensive à l'est des Vosges. La division Abel Douay, imprudemment laissée en flèche sans soutien possible à *Wissembourg*, au bord de la Lauter, est assaillie par les Prussiens, sortant des bois à l'improviste; le général Douay est tué; ses soldats surpris se battent un contre huit et sont obligés à la retraite: l'Alsace est envahie. Le maréchal de Mac-Mahon arrive au secours de son lieutenant. Au lieu de se replier avec ses forces intactes pour défendre les défilés des Vosges, il livra bataille le 6 à *Wœrth, Frœschwiller* et *Reichshoffen*. Il avait 40,000 hommes, le prince royal de Prusse, 160,000! Les Français sont écrasés; les 8^e et 9^e cuirassiers se sacrifient pour couvrir la retraite. Elle se fait à la débandade; on fuit au delà des Vosges, sans se préoccuper de défendre Strasbourg, sans faire sauter le tunnel de Saverne: l'Alsace est perdue.

Le même jour, sur l'autre versant des montagnes, le corps du général Frossard était surpris sur les hauteurs de *Spickeren*, mis en déroute, rejeté sur *Forbach* et *Saint-Avold*. Le corps de Faily était resté immobile à Bitche entre *Wœrth* et *Forbach*,

Bazaine immobile à *Saint-Avold*. Le général de Faily suivit la retraite de *Mac-Mahon*.

Chute du ministère Ollivier (9 août). — Dans cette funeste journée du 6 août 1870, Paris, anxieux et déjà instruit du combat de *Wissembourg*, attendait des nouvelles. Tout à coup le bruit d'une grande victoire de *Mac-Mahon* se répand dans la ville. On pavoise, on se livre à la joie. Quelques heures après, la vérité est connue: au lieu d'une victoire, deux défaites et l'invasion! Le ministère déclara qu'il y avait eu là une manœuvre de Bourse: « L'auteur de la fausse nouvelle, ajoutait-il, est sous la main de la justice. » On soupçonna les ministres, comptant sur une victoire, de l'avoir annoncée à l'avance.

L'indignation était universelle contre les ministres et le gouvernement. Les dépêches maladroites envoyées par Napoléon montraient qu'il avait perdu toute présence d'esprit, et que la direction était incapable. Le 9 août, le Corps législatif se réunit. M. Émile Ollivier demanda à la Chambre de se placer « derrière lui. » L'Assemblée applaudit à l'héroïsme de nos soldats. « Ce sont des lions conduits par des ânes, s'écria Guyot-Montpayroux. — Oui, dit Jules Ferry, l'armée a été héroïque, mais elle a été compromise. — Par l'impéritie de son chef! » ajouta Jules Favre. « Pour le salut de la patrie, s'écria M. Emmanuel Arago, que le ministère disparaisse! » Jules Favre déclama l'armement des gardes nationales; il demanda aussi que le commandement en chef fût retiré des mains incapables de l'empereur: « Il faut, ajouta-t-il, si la Chambre veut sauver le pays, qu'elle prenne en main le pouvoir. » D'autres proposèrent que la présidence du conseil fût confiée au général Trochu, qui s'était fait un nom par la brochure intitulée *l'Armée Française en 1867*. La Chambre, par un ordre du jour de défiance, renversa le ministère Ollivier, au milieu d'un tumulte inexprimable.

Ministère Palikao. Bazaine commandant en chef à Metz. — L'impératrice régente chargea le général Cousin-Montauban, comte de Palikao, d'organiser un ministère. Il prit pour collègues MM. Chevreau, Magne, Grandperret, Clément Duvernois, Rigault de Genouilly, Jérôme David, la Tour-d'Auvergne. Les anciens soldats de vingt-cinq à trente-cinq ans furent rappelés sous les drapeaux. Le 11, Palikao annonça que le maréchal Lebœuf avait donné sa démission de major général, que l'empereur ne commandait plus, et que le commandement suprême appartenait au maréchal Bazaine. Cette nouvelle fut

bien accueillie : on crut que Bazaine serait le *sauveur* tant désiré ! Le 14, on apprit que les hulans prussiens étaient à Nancy ; le préfet avant de quitter la ville, avait recommandé de leur faire « un bon accueil ! » Le jour même Blanqui et une centaine de ses partisans essayaient, à Paris, de renverser le gouvernement et échouaient dans l'attaque d'une caserne de pompiers, à la Villette.

On attendait les nouvelles avec une fiévreuse impatience. La vérité, inconnue à Paris, était celle-ci : Mac-Mahon, séparé de Bazaine par l'ennemi, avait battu en retraite, du 6 au 17 août, par Saverne, Phalsbourg, Sarrebourg, Lunéville, Bayon, Vichery, Neufchâteau, Joinville, sur Châlons ; Bazaine, après trois batailles sous Metz, à Borny, à Vionville, à Gravelotte, les 14, 16, 18 août, s'était laissé couper la retraite ; il n'avait pas pu, ou n'avait pas voulu gagner Verdun, et il restait immobile, entouré par l'armée du prince Frédéric-Charles ; Napoléon, pour ne pas se laisser enfermer dans Metz, avait quitté Bazaine et rejoint Mac-Mahon à Châlons. Pour occuper l'attention, le comte de Palikao annonçait au Corps législatif tantôt qu'une armée formidable se réunissait dans les plaines de Châlons ; tantôt que « les cuirassiers blancs de M. de Bismarck étaient anéantis ; » tantôt que « trois corps prussiens avaient été jetés dans les carrières de Jaumont ; » tantôt que les nouvelles étaient « bonnes ; » mais il ajoutait : « Je ne puis vous les dire, et vous comprendrez pourquoi. » Le seul fait positif qu'on connût, c'était le bombardement de Strasbourg.

L'armée de Châlons. — 120,000 hommes étaient réunis le 20 août au camp de Châlons, avec Mac-Mahon et l'empereur. Ils étaient partagés en quatre corps d'armée sous les ordres des généraux Ducrot, de Faily, Félix Douay, Lebrun. On pouvait prendre deux partis : ramener cette armée à la défense de Paris, sans se préoccuper de Bazaine et de l'armée de Metz ; ou bien marcher en toute hâte sur Metz pour débloquer Bazaine, sans se préoccuper de l'armée du prince royal, alors en marche sur Paris¹. L'empereur et Mac-Mahon hésitaient ; le temps se passait en incertitudes, en ordres et contre-ordres, qui décourageaient le soldat. L'impératrice et le comte de Palikao firent

1. Inspiré par les souvenirs de la campagne de 1814 et de la tactique de Napoléon I^{er} à cette époque, ce plan d'une marche rapide sur Metz, conçu par le général de Palikao, a été approuvé par le général de Wimpfen, dans son consciencieux ouvrage sur *Sedan*, et par M. A. Duquet, dans son beau livre sur *Fraschwiler, Châlons, Sedan*.

enfin décider qu'on marcherait sur Metz, parce que la présence de l'empereur n'était plus possible à Paris, que son retour et l'abandon de Bazaine amèneraient une révolution immédiate. Le général Trochu fut nommé gouverneur de Paris.

Marche de Mac-Mahon et de l'armée de Châlons vers Bazaine et l'armée de Metz. — Le 21 août, Mac-Mahon quitta le camp de Châlons avec 120,000 hommes. Pour aller au secours de Bazaine, il fallait se hâter, car nécessairement l'armée du prince royal de Prusse, en marche sur Paris et forte de 150,000 hommes, aussitôt qu'elle apprendrait le mouvement de Mac-Mahon, quitterait la direction de l'ouest pour celle du nord, afin de prendre en queue l'armée de Châlons. Mac-Mahon avait quatre jours d'avance sur le prince royal. Devant lui se trouvait, sur la Meuse, le prince royal de Saxe, avec 70,000 hommes. Il pouvait donc, d'après les calculs du ministre de la guerre, en faisant sept ou huit lieues par jour, franchir la Meuse le 27 ou le 28 à Mézières, à Sedan ou à Dun, battre le prince royal de Saxe, très inférieur en nombre, et arriver devant Metz. Le prince Frédéric-Charles aurait alors été obligé ou de se replier pour ne pas être écrasé entre Bazaine et Mac-Mahon, et de leur laisser opérer librement leur jonction, ou de s'exposer à un immense désastre.

Malheureusement, la marche de Reims sur Montmédy fut conduite avec une lenteur désespérante : on faisait trois lieues par jour, on avançait, on reculait, on s'arrêtait ; dans notre propre pays, nous étions surpris partout ; les Prussiens étaient informés de tout, les Français ne savaient rien ! Au lieu de combattre résolument et sur-le-champ l'armée du prince royal de Saxe, inférieure en nombre, dont les coureurs arrivent sur notre flanc droit, vers Grandpré et Buzancy, le 25, le 26, le 27, on se laisse arrêter, on recule vers le nord. Le duc de Magenta se décide enfin, le 27, à renoncer au mouvement sur Metz et à faire retraite sur Sedan et Mézières. Le conseil des ministres réplique, le 28, par l'ordre formel de marcher sur Metz. Le 29, l'armée est à Mouzon, sur la Meuse. Le 30, le corps du général de Faily est surpris et culbuté à *Beaumont*, en l'absence de son chef, par l'armée du prince de Saxe. Le soir de ce jour, toute l'armée, dans un horrible désordre et mourant de faim, s'entasse autour de Sedan.

Bataille et capitulation de Sedan (1^{er}-2 septembre 1870). — Il ne reste plus un moment à perdre : il faut que le 31, au matin, l'armée française se retire coûte que coûte sur Mézières.

Car d'heure en heure l'ennemi se rapproche : le prince royal étreint les Français par derrière au sud et à l'ouest ; le prince de Saxe leur barre le passage au sud et à l'est ; le nord seul reste ouvert. Si l'on ne gagne Mézières le 31, on sera enveloppé autour de Sedan, dans un trou que dominant de toutes parts des hauteurs. Il faudra mettre bas les armes ou se sauver vers Bouillon sur le territoire belge.

Ni l'empereur ni le duc de Magenta ne se rendaient compte de la gravité de la situation. La journée du 31 août fut perdue par les Français. Le 1^{er} septembre, ils étaient absolument enveloppés. Dès le début de la bataille de Sedan, le maréchal de Mac-Mahon, blessé d'un éclat d'obus, laissa le commandement au général Ducrot. Le général de Wimpfen, récemment arrivé d'Afrique pour remplacer le général de Failly, avait l'ordre du ministre de la guerre de prendre le commandement en chef si le duc de Magenta était tué ou blessé. Il se mit à la tête de l'armée, dans la pensée que les dispositions prises par le général Ducrot allaient tout perdre. Mais le succès n'était plus possible. L'opiniâtre résistance de l'infanterie de marine contre les Bavares à *Bazeilles*, les charges héroïques des chasseurs d'Afrique et des cuirassiers⁴ honorèrent la défaite, mais ne purent la prévenir. Invité par le général de Wimpfen à s'ouvrir un passage l'épée à la main, Napoléon III² fit arborer le drapeau blanc et écrivit au roi de Prusse qu'il se rendait prisonnier. Le 2 septembre, la capitulation de Sedan livra aux vainqueurs 4 maréchal de France, 39 généraux, 86,000 hommes, 40,000 chevaux, 650 pièces d'artillerie.

1. Le 1^{er} juin 1884, on a inauguré à Fresne-en-Wœvre la statue du général Marguerite, tombé à la tête de la division de réserve de cavalerie dans le désastre de Sedan. Fils d'un brigadier de gendarmerie de Manheulles (près de Fresne-en-Wœvre), et emmené en Algérie dès l'enfance, soldat à 15 ans, officier à 17, Marguerite fut frappé mortellement d'une balle à la tête, en chargeant les Prussiens sur le plateau d'Iilly, et il resta à cheval, la langue coupée, le visage mutilé, au milieu de ses cavaliers, leur montrant l'ennemi, jusqu'au moment où on dut l'emporter mourant.

2. Interné après la bataille de Sedan au château de Wilhelmshöhe, près de Cassel, que son oncle Jérôme avait fait bâtir quand il était roi de Westphalie, Napoléon III fut remis en liberté par les Prussiens à la signature de la paix. Il mourut à Chislehurst, près de Londres, au mois de janvier 1873. Son fils, Napoléon-Engène, a été tué sous l'uniforme anglais, par les Zoulous, le 1^{er} juin 1879.

CHAPITRE XXXVII.

La Révolution du 4 Septembre. La troisième République.

Révolution du 4 Septembre. La troisième République. Gouvernement de la Défense Nationale. — Voyage et négociations inutiles de Thiers en Europe. L'entrevue de Ferrières. — Le siège de Paris (18 septembre 1870-29 janvier 1871). Le général Trochu. — Bazaine à Metz : batailles de Borny, Vionville, Gravelotte Noisseville (14, 16, 18 août, 1^{er} septembre). — Capitulation de Metz (27 octobre 1870). — La journée du 31 octobre à Paris. — Perte de Strasbourg et des places fortes. — Gambetta et la défense en province. L'armée de la Loire : d'Aurailles de Paladines ; Chanzy. Batailles de Coulmiers, d'Orléans, du Mans (9 novembre, 1-3 décembre 1870 ; 10-12 janvier 1871). — L'armée du Nord : Faidherbe. Batailles de Pont-Noyelles, Bapaume, Saint-Quentin (28 décembre 1870, 3 et 19 janvier 1871). — Défense de Belfort par Denfert. — L'armée des Vosges : Garibaldi ; l'armée de l'Est : Bourbaki. Batailles de Villersexel, d'Héricourt de Dijon (9-22 janvier 1871). — L'armée de l'Est refoulée en Suisse. Défense de Bitch. — Batailles de Champigny et de Buzenval (30 novembre-2 décembre 1870 et 19 janvier 1871). — Capitulation de Paris (29 janvier 1871).

L'Assemblée Nationale à Bordeaux (13 février 1871) et à Versailles. Présidence de Thiers. Traité de Francfort (10 mai 1871). — Le 18 mars. La Commune. Second siège et prise de Paris (avril-mai 1871). — Les deux emprunts. La fin de l'occupation prussienne et la libération du territoire (1871-1873). — Loi militaire de 1872. — Le 24 mai 1873. Démission de Thiers.

Présidence du Maréchal Mac-Mahon (24 mai 1873-30 janvier 1879). Tentative de fusion. Les princes d'Orléans à Frohsdorf auprès du comte de Chambord. — Le Septennat et l'Ordre moral. — Constitution de 1875. — Les élections de 1876. Le 16 mai 1877. La dissolution. — Les élections du 14 octobre 1877. Exposition Universelle de 1878.

Révolution du 4 Septembre. La Troisième République. Gouvernement de la Défense nationale. — A la nouvelle de Sedan, l'indignation fut universelle. Dans la nuit du 3 septembre, Jules Favre proposa au Corps législatif de décréter la déchéance de Napoléon et de sa dynastie, et d'organiser une Commission de Gouvernement pour résister à outrance à l'invasion. Le comte de Palikao, sans prononcer le nom de la Régente, demanda la nomination d'un Conseil de Gouvernement et de Défense nationale, dont il serait le lieutenant-général. Thiers fut d'avis, en attendant qu'on pût convoquer une Constituante, de désigner, vu les circonstances, une Commission de Gouvernement. Aucune décision n'avait été prise, lorsque le lendemain le peuple pénétra au Palais-Bourbon et y proclama la République.

Les députés de Paris, MM. Emmanuel Arago, Crémieux, Jules Favre, Jules Ferry, Gambetta, Garnier-Pagès, Glais-Bizoin, Eugène Pelletan, Ernest Picard, Henri Rochefort, Jules Simon, formèrent le Gouvernement de la Défense Natio-

nale, qui s'établit à l'Hôtel de ville. Ils s'adjoignirent et prirent pour président le général Trochu, gouverneur de Paris. Jules Favre fut vice-président. Étienne Arago devint maire de Paris, M. de Kératry, préfet de police; le commandant Tamisier, général en chef de la garde nationale.

Le ministère fut formé comme il suit : Jules Favre, aux affaires étrangères; Gambetta, à l'intérieur; général Leffô, à la guerre; amiral Fourichon, à la marine; Crémieux, à la justice; Picard, aux finances; M. Jules Simon, à l'instruction publique et aux cultes; Dorian, aux travaux publics; M. Magnin, à l'agriculture et au commerce.

Dans toutes les grandes villes de France, à Lyon, Bordeaux, Marseille, Saint-Étienne, à la nouvelle de Sedan, on avait proclamé, comme à Paris, et sans attendre l'exemple de la capitale, la déchéance de l'empire. Les exilés de 1854, Victor Hugo, E. Quinet, Ledru-Rollin, Louis Blanc, Schœlcher, accoururent de Guernesey, de Suisse, de Londres, pour s'enfermer dans Paris menacé. Pour que l'investissement prochain de la capitale n'interrompît pas les rapports entre le gouvernement central et les départements, une Délégation du Gouvernement de la Défense Nationale, composée de Crémieux, Glais-Bizoin, et de l'amiral Fourichon, alla s'établir à Tours.

Voyage et négociations inutiles de Thiers en Europe. L'entrevue de Ferrières. — Avant de combattre, on voulait cependant voir si la paix ne serait pas possible. Thiers entreprit à Londres, à Florence, à Pétersbourg, à Vienne, un long voyage pour demander aux gouvernements neutres une alliance militaire ou du moins une intervention diplomatique en faveur de la France. L'empereur, coupable de la déclaration de guerre, était tombé; l'Europe laisserait-elle écraser la France? Mais en Angleterre, l'irritation causée par les projets d'annexion de Napoléon III sur la Belgique n'était pas calmée; le prince royal de Prusse avait épousé une fille de la reine Victoria; M. Gladstone était partisan de la politique de non-intervention. Le roi d'Italie, Victor-Emmanuel, n'avait pas oublié Magenta et Solferino : il voulait soutenir les Français à la tête de l'armée italienne. Son ministère l'arrêta. C'est aux victoires des Prussiens que l'Italie avait dû Venise en 1866, Rome en 1870; les Italiens n'avaient pas pardonné Mentana. Quant à l'Autriche, elle était terrifiée par les succès de la Prusse; elle n'osait pas attaquer son puissant voisin, dans la crainte d'être elle-même attaquée par la Russie; d'ailleurs, si

les Prussiens l'avaient écrasée en 1866 à Kœniggrätz, c'étaient les Français qui lui avait porté les premiers coups en 1859. L'empereur de Russie était neveu du roi Guillaume; il avait porté un toast enthousiaste au vainqueur de Sedan et applaudi en public à la défaite du vainqueur de Sébastopol.

Thiers ne recueillit donc en Europe que de banales et stériles assurances de bon vouloir, avec la promesse de démarches auprès du cabinet prussien, dont aucune n'aboutit. Garibaldi vint combattre dans les rangs français avec des volontaires italiens; d'autres volontaires grecs, polonais, américains, se joignirent à nos troupes; mais aucun gouvernement ne soutint la France.

Jules Favre ne fut pas plus heureux dans une démarche directe pour obtenir la paix. Il alla trouver M. de Bismarck au château de Ferrières, propriété de M. de Rothschild. Il lui proposa, au nom de la France, de payer les frais de la guerre. Mais dès cette époque le vainqueur exigeait la cession de l'Alsace et de la Lorraine. Déjà, dans une circulaire aux agents diplomatiques de la France à l'étranger, Jules Favre avait déclaré, le 6 septembre, que la France n'abandonnerait « ni un pouce de notre territoire, ni une pierre de nos forteresses. » Il fut impossible de s'entendre.

Le siège de Paris (18 septembre 1870-29 janvier 1871). Le général Trochu. — Il ne restait plus qu'à combattre. La population de Paris était unanimement résolue à se défendre, prête à braver la famine, le bombardement, à soutenir un assaut. Tous les hommes valides avaient été incorporés dans la garde nationale, qui compta 266 bataillons. Avec les plus jeunes, on forma plus tard des régiments de marche, qui devaient combattre en plaine à côté des troupes de ligne; les autres restèrent chargés de garder les remparts. Les marins venus de nos ports, sous la conduite de leurs amiraux, furent placés dans les forts avec la garde mobile de Paris. Les gardes mobiles de province, appelés dans la capitale, grossirent l'armée, dont le noyau était formé par le corps du général Vinoy, échappé au désastre de Sedan. Des souscriptions produisirent l'argent nécessaire pour fabriquer des canons. Les usines de l'industrie privée, surtout l'usine Cail, et l'usine Claparède à Saint-Denis, travaillèrent sans relâche à augmenter le nombre de nos bouches à feu. L'habile et énergique ministre des travaux publics, Dorian¹, dirigeait tout.

Dès le 18 septembre, les avant-gardes prussiennes étaient

1. Voir, au cimetière du Père-Lachaise, sa statue, œuvre de M. Aimé Millet.

devant Paris. Le 19 l'ennemi eut l'avantage au combat de *Châtillon*; il resta maître des hauteurs, ce qui lui permettait de bombarder quand il le voudrait les forts et les quartiers du sud. Le roi Guillaume, M. de Bismarck, le général de Moltke, allèrent s'établir à *Versailles*; Paris fut investi dans toutes les directions, ce qu'on n'aurait jamais cru possible.

Il y avait dans Paris 500,000 hommes armés, beaucoup plus par conséquent que l'assiégeant n'en possédait autour de cette place. On était persuadé dans la ville qu'il ne fallait qu'avancer, qu'il suffisait de vouloir pour faire une trouée, pour rouvrir les communications avec l'extérieur; mais le général Trochu, officier méthodique et écrivain militaire estimé, manquait d'audace, d'énergie et d'entrain; il n'avait pas foi dans la défense; dès le début, il jugeait le succès impossible. Il ne comptait que sur les troupes de ligne; aussi bien que ses lieutenants, les généraux Ducrot et Vinoy, il ne voulait pas employer la garde nationale. Il ne croyait pas qu'on pût improviser un soldat: comment suppléer aux cadres, qui étaient insuffisants, discipliner ces masses pleines de bonne volonté, mais sans expérience de la guerre? Le général Trochu aurait pu faire un bon professeur d'histoire militaire; dans Paris assiégé, c'était un chef insuffisant. Il aurait fallu un général audacieux, entreprenant, comme Hoche en 1793, comme Bonaparte en 1796 ou en 1814, ou enfin comme Péliissier en 1855, à l'assaut de Malakoff. On ne le possédait point par malheur.

Mais au début du siège la population était pleine de confiance dans l'issue de la lutte. Elle comptait que, aussitôt organisée, l'armée de Paris prendrait l'offensive. D'ailleurs, d'autres armées se formaient, disait-on, en province; des combats honorables livrés à *Villejuif* (23 septembre), à *Chevilly* (30 septembre), où périt le général Guilhem, à *Bagneux* (13 octobre), où fut tué le commandant de Dampierre, des mobiles de l'Aube, à *la Jonchère* et à *la Malmaison* (21 octobre), relevèrent le moral des troupes. La nouvelle de la capitulation de Strasbourg (28 septembre) surexcita les Parisiens au lieu de les abattre: on couvrit d'un crêpe les drapeaux déposés autour de la statue de Strasbourg, sur la Place de la Concorde. On établit à l'intérieur des remparts une seconde enceinte; on coupa les routes par des tranchées, des barricades; on fit jusqu'à des chevaux de frise aux abords des remparts, comme si l'on avait cru l'ennemi sur le point de tenter l'assaut. Enfin, on comptait sur l'armée de Metz et sur notre « glorieux Bazaine. »

Bazaine à Metz: Batailles de Borny, Vionville, Gravelotte, Noisseville (14, 16, 18 août, 4^e septembre). — La retraite précipitée qui suivit la défaite de Forbach avait ramené autour de Metz cinq corps d'armée et la garde impériale. Le maréchal Bazaine, généralissime le 13 août, et l'empereur s'attardèrent au bord de la Moselle. Quand ils se décidèrent à se retirer vers l'ouest, les Allemands les attaquèrent pour arrêter leur marche. Le 14 août, la bataille de *Borny* ou de *Longeville* fut livrée à l'est de Metz, sur la droite de la Moselle. L'ennemi fut repoussé et perdit plus de monde, mais la retraite des Français fut retardée d'un jour.

De notre côté, la journée du 15 ne fut pas utilisée. En deux jours, on fit 44 kilomètres, tandis que l'ennemi en faisait 40 dans une journée. Les Allemands passèrent la rivière sur les ponts en amont de Metz, qu'on avait négligé de couper. Le 16 au matin, l'empereur quitta Metz pour gagner Châlons. Le même jour, après son départ, l'armée, en retraite sur Verdun, fut attaquée par les Prussiens parvenus sur son flanc gauche. Elle dut faire face au midi pour soutenir la terrible bataille de *Rezonville*, *Mars-la-Tour* ou *Vionville*. Les pertes furent immenses: environ 17,000 hommes de chaque côté. Il n'y eut pas de résultat décisif; mais les Français restèrent maîtres du champ de bataille¹.

Le lendemain 17, au lieu d'attaquer l'ennemi et de s'ouvrir la route de Verdun, Bazaine rétrograda sur Metz! Cette étrange attitude permit à l'ennemi de continuer son mouvement tournant vers l'ouest et le nord, et de barrer aux Français la route de Verdun avec toutes ses forces concentrées. Une troisième bataille s'engage le 18, celle de *Gravelotte* ou de *Saint-Privat*. Toute la journée, Bazaine reste à 5 kilomètres de l'action, à Plappeville, sans même monter à cheval. A la droite, le 6^e corps, à la tête duquel le maréchal Canrobert défend Saint-Privat, après une résistance désespérée, est refoulé par un ennemi quatre fois plus nombreux. Dès lors, la retraite est définitivement coupée, et l'armée enfermée autour de Metz. Sept corps prussiens restent devant cette place avec le prince Frédéric-Charles, tandis que le prince de Saxe s'avance vers la Meuse, et que le prince royal de Prusse marche sur Paris.

Que va faire Bazaine? Averti le 23 août que le maréchal de

1. Le drapeau du 16^e régiment prussien d'infanterie fut pris dans cette journée par le sous-lieutenant Chabal, du 67^e de ligne.

Mac-Mahon avec l'armée de Châlons avance vers Montmédy pour venir à son secours, il va sans doute essayer de faire une trouée ? Le 26, il se met en mouvement dans la direction de Thionville, par la rive droite de la Moselle ; mais, au lieu de combattre, il donne contre-ordre et tient, au château de Grumont, un conseil de guerre, suivi d'un ordre rétrograde. Le 31 seulement, il recommence la lutte sur la rive gauche, vers *Servigny* et *Noisseville*. Ce jour-là toutes les positions attaquées par les Français sont conquises : un pas de plus, et la ligne d'investissement est rompue ; au lieu d'avancer, le lendemain 4^e septembre, Bazaine ramène l'armée sous Metz. Un dernier combat, celui de *Ladonchamps*, livré le 27 septembre, où les Français eurent l'avantage, fut suivi, comme tous les autres, du retour de l'armée sur ses positions.

Capitulation de Metz (27 octobre 1870). — Bazaine n'en voulait pas sortir, et la nouvelle de Sedan ne fit que le confirmer dans cette résolution. La défense de Paris lui paraissait impossible. L'empereur étant prisonnier, et Paris aux mains des Prussiens, il ne restait plus en France d'autre force organisée que l'armée de Metz. Son chef serait nécessairement l'arbitre de la situation ; c'est à lui que le vainqueur s'adresserait pour traiter ; c'est lui qui serait régent, si le prince impérial devait régner ; président, si la République était proclamée. Il fallait donc conserver son armée intacte jusqu'à la fin de la guerre, c'est-à-dire quelques jours encore, quelques semaines au plus, et Bazaine pourrait réaliser en France le rêve qu'il avait vainement poursuivi à Mexico.

Les Prussiens encouragèrent avec soin les illusions du commandant en chef. Eux aussi, ils voulaient gagner du temps, mais pour amener l'armée de Metz à manger son dernier morceau de pain, et la contraindre ensuite à se rendre. De Versailles, M. de Bismarck envoya, à deux reprises, à Metz, un certain Regnier, qui put l'avertir exactement de l'état des choses. Quand Bazaine vit que la lutte se prolongeait, et que les vivres devenaient rares, il fit partir le général Boyer pour Versailles. Il demandait à sortir librement, avec armes et bagages, à condition que l'armée ne servirait plus contre les Prussiens pendant la durée de la guerre. Un coup de désespoir était encore à craindre de la part de l'armée de Metz. Le 18 octobre, le général Boyer vint annoncer que M. de Bismarck exigeait la sanction de l'impératrice, réfugiée à Chislehurst, près de Londres. Le général Boyer fut donc envoyé en Angleterre avec le général Bourbaki.

L'impératrice refusa de prendre aucun engagement. Les Prussiens avaient gagné le temps nécessaire : ils exigèrent une reddition pure et simple.

La capitulation du 27 octobre 1870 livra au prince Frédéric-Charles la ville et les forts de Metz, 3 maréchaux de France (Bazaine, Canrobert, Lebœuf), 6,000 officiers, 173,000 soldats, 13,000 chevaux, 4,665 canons, 278,289 fusils, et les drapeaux de l'armée. Plusieurs drapeaux furent brûlés par leurs régiments. Bazaine se fit remettre tous les autres en trompant les chefs de corps : on devait, disait-il, détruire les drapeaux à l'arsenal ; au lieu de les détruire, il les remit aux Prussiens, et nos soldats, en partant en captivité, purent voir leurs étendards plantés devant la tente du prince Frédéric-Charles¹. Comment Bazaine avait-il pu être amené à les livrer ?

Le 6 octobre 1873, Bazaine fut traduit devant un conseil de guerre, siégeant à Trianon sous la présidence du général duc d'Aumale. Après de longs et dramatiques débats, accablants pour l'accusé, il fut déclaré coupable d'avoir manqué à ses devoirs, condamné à la dégradation militaire et à mort (10 décembre). Le maréchal de Mac-Mahon, alors président de la République, lui fit grâce de la peine capitale. Détenu à l'île Sainte-Marguerite, l'ex-maréchal Bazaine s'évada dans la nuit du 9 au 10 août 1874, avec l'aide de l'ex-capitaine Doineau, condamné à mort sous l'empire, en 1857, à Tlemcen, comme complice de vol et d'assassinat sur la personne de plusieurs Arabes, et ensuite gracié par Napoléon III.

La journée du 31 octobre à Paris. — A Paris, l'inquiétude et l'impatience croissaient. On était isolé du reste du monde ; on n'avait de nouvelles, de loin en loin, que par les pigeons voyageurs et les ballons ; on se plaignait de l'inaction du général Trochu. Le parti avancé, ayant pour chefs Charles Delcloze, Gustave Flourens, Vermorel, Blanqui, Félix Pyat,

1. Le 29 octobre au matin, le jour de l'entrée des Prussiens, la statue de Fabert, qui se trouve sur la Place d'Armes, à Metz, avait été recouverte d'un voile noir. Abraham Fabert, né en 1599 à Metz, soldat avant d'avoir quinze ans, se distingua au siège de la Rochelle (1627-28), au Pas-de-Susse (1629), à la retraite de Mayence (1635), en Flandre, en Italie, à la Marfée (1641), aux sièges de Perpignan (1642), de Stenay (1654). Il fut le seul roturier qui devint maréchal de France sous l'ancienne monarchie, et mourut en 1662. Le socle de sa statue porte l'inscription suivante : « *Si pour empêcher qu'une place forte que le roi m'a confiée ne tombât au pouvoir des ennemis il fallait mettre à une brèche ma famille, ma personne et tout mon bien, je ne balancerai pas un moment à le faire.* »

excitait les esprits contre le gouvernement, qu'il accusait de mauvais vouloir et d'incapacité, et auquel il demandait l'adjonction d'une Commune élue par le suffrage universel. Dès le 8 octobre, une manifestation eut lieu sur la Place de l'Hôtel-de-Ville pour réclamer une commune.

Deux semaines plus tard, le journal *le Combat*, rédigé par Félix Pyat, annonça que Bazaine avait capitulé; le gouvernement démentit la nouvelle le dimanche 30 octobre au matin. Le 28, les *francs-tireurs de la Presse*, envoyés par le général Carré de Bellemare, gouverneur de Saint-Denis, avaient surpris le village du *Bourget*, et le général Trochu avait signalé l'occupation de ce point comme un succès important. Le 30, les Prussiens revinrent en force. Les défenseurs du Bourget (ils appartenaient aux 42^e et 44^e bataillons de gardes mobiles de la Seine) manquant d'artillerie, accablés par le nombre et laissés sans secours, furent tués ou pris. Au nombre des morts était le commandant E. Baroche. Le général Trochu crut atténuer le mauvais effet de ce revers en accusant les défenseurs du Bourget de s'être laissé surprendre, et en ajoutant que la perte de ce village n'avait aucune importance. Le lendemain, il fallut bien avouer la capitulation de Metz, officiellement certifiée, et qu'on avait d'abord démentie. Une proclamation du gouvernement annonçait en même temps que des négociations entamées par Thiers, sous la médiation des gouvernements étrangers, allaient aboutir, qu'un armistice serait signé, Paris ravitaillé, et une Assemblée Nationale élue pour traiter de la paix.

Toutes ces nouvelles, arrivant à la fois, eurent un effet foudroyant. Les gardes nationaux de Belleville, conduits par Florens, envahirent l'Hôtel de ville dans la journée du 31 octobre, aux cris de « *Guerre à outrance! Pas de capitulation! Une Commune!* » Blanqui vint à l'Hôtel de ville. Le gouvernement de la Défense nationale fut un instant retenu prisonnier, et l'on put croire que le parti avancé allait l'emporter et faire nommer une Commune. Mais la majorité de la population était contre lui. De nombreux bataillons appartenant à l'opinion modérée accoururent pendant la nuit, reprirent possession de l'Hôtel de ville, qui fut évacué sans combat, et délivrèrent le gouvernement. Un plébiscite eut lieu le 3 novembre, et, par 350,000 *oui* environ contre 60,000 *non*, confirma les pouvoirs du Gouvernement de la Défense Nationale. M. Henri Rochefort avait donné sa démission.

Quant aux négociations, elles ne purent aboutir : M. de Bismarck consentait à l'élection d'une Assemblée Nationale avec ou sans armistice; mais il refusait que Paris fût ravitaillé pendant la durée de l'armistice, ou bien il demandait l'occupation, par les Allemands, soit du Mont-Valérien, soit de plusieurs forts, ce qui, si la paix ne résultait pas des pourparlers qu'on entamerait, rendrait la prolongation de la défense impossible. Tout fut rompu.

Perte de Strasbourg et des places fortes. — Depuis le 4 septembre, la lutte n'avait pas cessé dans les départements : *Strasbourg*, qui avait pour gouverneur le général Ulrich, fut bloqué le 4 août par le général de Werder. Le bombardement commença le 23 août. Horriblement maltraitée et en partie incendiée, la ville capitula le 28 septembre. La conduite intrépide du préfet Edmond Valentin n'avait fait que retarder sa chute. Né à Strasbourg en 1823, et engagé volontaire à 17 ans, Edmond Valentin était en 1850 sous-lieutenant au 6^e bataillon de chasseurs à pied, quand il fut nommé représentant du peuple à l'Assemblée Législative. Exilé après le coup d'État du 2 décembre 1851, il fut nommé en 1870 préfet de Strasbourg par le Gouvernement de la Défense nationale. La ville était investie et bombardée par les Allemands. Il traverse leurs lignes déguisé, avec le décret de nomination cousu dans ses vêtements, gagne les fossés de la place sous le feu des Prussiens, les franchit à la nage et atteint le rempart. On le couche en joue. « Je suis votre préfet, s'écrie-t-il, menez-moi à votre général. » Cet acte héroïque ne put sauver Strasbourg. Edmond Valentin, devenu sénateur, est mort le 4^e novembre 1879.

Lichtemberg avait capitulé le 12 août, *Marsal* le 14, *Vitry-le-François* le 25, *Laon* le 9 septembre, *Phalsbourg*, dont les romans nationaux d'Erkmann-Chatrian (*le Conscrit de 1813*, *Waterloo*, *le Fou Yégo*, *le Blocus*) avaient rendu le nom populaire en France, succomba le 12 décembre après une courageuse résistance, prolongée pendant dix-sept semaines par le commandant Taillant; *Verdun*, bien défendu par le général Guérin de Waldesbach, après avoir repoussé une première attaque le 24 août, et résisté héroïquement depuis le 20 septembre à un bombardement continu, tomba le 9 novembre¹; *Toul*, malgré l'honorable défense du major Itak, prolongée

1. La défense de cette ville par la garde nationale et la garnison pendant trois mois (août, septembre, octobre) sera citée désormais à côté de celles de Phalsbourg et de Belfort. Il n'y a pas dans notre histoire militaire de pages plus héroïques que les combats du 24 août et du 20 octobre, livrés le premier

pendant six semaines, dut se rendre le 23 septembre; *Thionville* succomba le 25 novembre; *Soissons*, le 16 octobre, après trente-sept jours de siège et quatre-vingt-quatre heures de bombardement; *Schelstadt*, le 23 octobre; *Neufbrisach*, le 16 novembre; *la Fère*, le 27 novembre.

Une armée formée aux bords de la Loire, sous les ordres du général de La Motte-Rouge, fut battue le 10 octobre à *Artenay*, et dut le lendemain, après un nouveau combat, abandonner *Orléans*. L'ennemi s'empara également de *Châteaudun* le 18 octobre, malgré une résistance désespérée des gardes nationaux de cette ville et des francs-tireurs de Paris, commandés par Lipowski et La Cécilia¹. La garde nationale de *Saint-Quentin*, ayant à sa tête Anatole de la Forge, préfet de l'Aisne, repoussa une première fois les Prussiens le 8 octobre.

Gambetta et la défense en province. L'armée de la Loire : d'Aurelles de Paladines; Chanzy. Batailles de Coulmiers, d'Orléans, du Mans (9 novembre, 1-3 décembre 1870; 10-12 janvier 1871). — La Délégation de Tours s'était montrée impuissante. Le 6 octobre, Gambetta part de Paris en ballon. Le 9, il est à Tours; il nomme délégué à la guerre un ingénieur intelligent et actif, M. de Freycinet. Dès lors Gambetta se multiplie : il parcourt la France, appelant les populations aux armes, prêchant la résistance, gourmandant les timides et faisant appel, sans distinction de partis, à toutes les énergies, à tous les dévouements, au nom de la France envahie, de la patrie en danger de périr. Il proclame la levée en masse, forme des camps d'instruction, organise des armées. Par malheur, les cadres manquent, les armes manquent, tout manque, excepté le courage, qui peut honorer une défaite, non ramener la victoire sous le drapeau des vaincus.

Pourtant la lutte commence bien. Réorganisée sous les ordres du général d'Aurelles de Paladines et de ses lieutenants, les généraux Chanzy, Martin des Pallières, Peitavin, et l'amiral Jauréguiberry, l'armée de la Loire culbute le 9 novembre les Bavaïrois de von der Thann à la bataille de *Coulmiers*; Orléans est repris. Mais on perd du temps. Bazaine a capitulé; les masses allemandes devenues disponibles par la chute de Metz arrivent de toutes parts sous les ordres du grand-duc de Meck-

par quelques habitants, artilleurs improvisés, et le second par quelques soldats intrépides échappés du désastre de Sedan.

1. Et au premier rang desquels figurait le lieutenant François Bazin.

embourg. Après une lutte acharnée et incertaine à *Beaune-la-Rolande* (28 novembre), l'armée de la Loire prit enfin l'offensive, et l'amiral Jauréguiberry eut l'avantage le 1^{er} décembre au combat de *Villepion*; mais le lendemain, malgré des prodiges de valeur, les Français furent repoussés à la bataille de *Loigny* ou de *Patay* (2 décembre). Le 3, ils perdirent la bataille d'*Artenay* contre le prince Frédéric-Charles; les Prussiens rentrèrent dans *Orléans*.

Alors l'armée de la Loire se trouve coupée en deux. Gambetta remplace le général d'Aurelles de Paladines par les généraux Chanzy et Bourbaki. Le général Chanzy, qui commande l'armée de l'ouest, se replie sur le Mans, en disputant le terrain pas à pas dans la forêt de *Marchenoir*, à *Josnes* (8 décembre), autour de *Blois* et de *Vendôme*, sur les bords du *Loir* et de l'*Huisne*. Par malheur, la bataille du *Mans* est perdue, parce qu'une partie des troupes lâche pied (10, 11 et 12 janvier 1871).

L'armée du Nord : Faidherbe. Batailles de Pont-Noyelles, Bapaume, Saint-Quentin (23 décembre 1870, 3 et 4 janvier 1871). — Dans le nord, le général Bourbaki avait d'abord été chargé d'organiser une armée. La tâche lui parut impossible, et il fut envoyé à Nevers. Le colonel du génie Farre, nommé général, fut chargé du commandement intérimaire, en attendant l'arrivée du général en chef Faidherbe. Mais les Français manquaient de cavalerie et d'artillerie; ils perdirent le 27 novembre, contre Manteuffel, la bataille de *Villers-Bretonneux*. Amiens fut occupé deux jours après par l'ennemi. Alors le général Faidherbe¹, ancien gouverneur du Sénégal, chef intelligent et actif, excellent organisateur et soldat intrépide, après avoir improvisé une armée, reprit l'offensive au mois de décembre, contre le général von Gœben. Il s'empara d'abord de *Ham* (40 décembre); il bat les Prussiens à *Pont-Noyelles* (23 décembre), et à *Bapaume* (3 janvier). Mais enfin, au nord comme partout, le nombre et l'organisation l'emportent. *Mézières* capitule le 4^{er} janvier 1871, *Rocroy* le 5, *Péronne* le 10. Les Allemands gagnent la bataille de *Saint-Quentin* (19 janvier 1871). Maîtres de Rouen et de Dieppe, sur la Manche, ils coupent toute communication entre Lille et le Havre, également menacés. Ils essayent, sans y réussir, d'enlever *Cambrai* et *Landrecies*, et ils obligent *Longwy* à capituler le 25 janvier.

1. Le général Faidherbe, nommé depuis Grand Chancelier de l'Ordre National de la Légion d'honneur, est mort en 1889.

Défense de Belfort par Denfert. — Dans l'est, les Allemands, sous les ordres du général Treskow, mirent le siège devant *Belfort* le 4 novembre. Belfort avait pour gouverneur le colonel du génie Denfert-Rochereau¹. Ancien élève de l'École polytechnique, Denfert avait assisté au siège de Rome en 1849, au siège de Sébastopol en 1854. A l'attaque de la tour de Malakoff, l'épaule ouverte par un biscaïen, il resta à son poste jusqu'au moment où une balle vint lui trouer la jambe. Professeur adjoint à l'École d'application de Metz, employé en Algérie à des travaux importants, il commandait le génie à Belfort depuis 1863. Sommé de se rendre, « pour épargner à la population les horreurs d'un siège, » le colonel Denfert répondit que le seul moyen pour les Allemands de réaliser leurs intentions philanthropiques était « de battre en retraite; » il ajoutait : « Nous connaissons l'étendue de nos devoirs envers la France et envers la République, et nous sommes décidés à les remplir. » Il tint parole : Belfort ne fut évacué qu'en vertu de l'armistice².

L'armée des Vosges : Garibaldi; l'armée de l'Est : Bourbaki. Batailles de Villersexel, d'Héricourt, de Dijon (9-22 janvier 1871). La petite armée française des Vosges, commandée d'abord par le général Cambriels, après des combats acharnés pendant le mois d'octobre, sur la haute Meurthe, la haute Moselle et l'Oignon, avait été refoulée vers Besançon. Le général Garibaldi, venu de l'île de Caprera avec ses fils, Ricciotti et Menotti, offrir ses services à la Délégation de Tours, reçut le commandement de tous les corps francs entre la Seine et les Vosges. Dans cette région, les Prussiens avaient occupé *Dijon* le 30 octobre, après un violent combat. Ricciotti les chassa de *Châtillon-sur-Seine*, le 19 novembre, mais ne put s'y maintenir. Le 3 décembre, le général Cremer, énergiquement soutenu par la 1^{re} légion des mobilisés du Rhône, eut l'avantage au combat de *Châteauneuf*; mais il fut battu le 18 décembre à *Nuits*, malgré l'opiniâtre résistance des légions du Rhône. Garibaldi, à la suite d'une tentative infructueuse pour reprendre *Dijon*, où il avait pénétré, après avoir chassé l'ennemi du village de

1. Pierre Denfert-Rochereau, né à Saint-Maixent (Deux-Sèvres), le 11 janvier 1823, mort le 11 mai 1878.

2. Un lion gigantesque en bronze, œuvre de *M. Bartoldi*, dressé sur les fortifications de Belfort, rappelle la défense intrépide de la seule ville alsacienne qui soit restée française. Une reproduction de ce lion a été érigée à Paris, le 14 juillet 1880, à l'angle du Boulevard d'Enfer et de la rue Denfert-Rochereau.

Préniois, le 26 novembre, repoussa les Prussiens le 4^{or} décembre devant *Autun*.

Il était devenu urgent de secourir Belfort attaqué. L'armée du général Bourbaki, reformée après la perte d'Orléans, reçut l'ordre de se porter de Bourges vers l'Alsace et le Rhin pour couper les communications de l'armée ennemie et débloquer Belfort. Bourbaki avait 100,000 hommes. Garibaldi et Cremer devaient le soutenir à gauche. Les Français prirent donc l'offensive, malgré le froid et la neige. Tandis que Garibaldi réoccupe Dijon, Bourbaki livre bataille le 9 janvier à *Villersexel* au général Werder. Du 15 au 18 janvier, une furieuse bataille eut lieu sur toute la ligne de *Héricourt* à *Montbéliard*. Mais on fut repoussé. Le froid était excessif; la retraite fut accompagnée de souffrances épouvantables. Bourbaki, désespéré, essaya de se brûler la cervelle. Il fut remplacé par le général Clinchant.

Plus heureux, Garibaldi, à la tête de l'armée des Vosges, repoussa les Prussiens, qui, sous les ordres du général Kettler, avaient attaqué *Dijon*, et qui durent battre en retraite après une lutte de trois jours, dans laquelle ils perdirent le drapeau de leur 61^e régiment d'infanterie (8^e Poméranien), et où périt, dans les rangs français, le général polonais Bosak Hauke¹ (20, 21 et 22 janvier 1871). Ce succès ne pouvait malheureusement plus influer sur le résultat de la guerre.

L'armée de l'Est refoulée en Suisse. Défense de Bitche.

— À cette date, Paris capitulait. Par un manque de présence d'esprit, dont les conséquences devaient être désastreuses, Jules Favre, en avertissant les chefs d'armée qu'un armistice était signé, négligea de les prévenir que l'armée de l'Est était exceptée de l'armistice. Dès lors immobile, tandis que les Prussiens marchent en force pour la cerner et lui coupent la retraite, cette malheureuse armée, détrompée trop tard, est obligée de se réfugier sur le territoire neutre de la Suisse, où elle est internée (1^{er} février 1871). L'hospitalité accordée par les Suisses à nos soldats épuisés fut admirable de générosité et de bon cœur. Le colonel Achilli, du 44^e de marche, s'était fait tuer au combat de *la Cluse*, en couvrant la retraite.

La défense de *Bitche*, où le lieutenant-colonel Tessier tint

1. Une pyramide, élevée à l'endroit où il est tombé, porte l'inscription suivante : *Bosak Hauke, né le 19 mars 1831, mort le 21 janvier 1871. Noble enfant de la Pologne, il fut, en 1863, un de ses plus braves défenseurs, et, en 1871, vint verser son sang pour la France.*

pendant sept mois, jusqu'à la paix, et dont le garnison, en rentrant en France, rapportait un drapeau offert par les dames de cette ville et brodé de leurs mains, fut le dernier épisode de la lutte en province. Ce drapeau porte l'inscription suivante : *La ville de Bitche à ses défenseurs, 5 août 1870-12 mars 1871*. De Tours, occupé par l'ennemi, la Délégation du gouvernement avait dû se transporter à Bordeaux.

Batailles de Champigny et de Buzenval (30 novembre-2 décembre 1870, et 19 janvier 1871). **Capitulation de Paris** (29 janvier 1871). — Le siège de Paris continuait toujours. On avait commencé à rationner le pain et la viande ; tout travail avait cessé ; les gardes nationaux n'avaient plus pour vivre que leur solde de 30 sous par jour ; la mortalité augmentait ; tous les jeunes enfants succombaient ; les nouvelles du dehors étaient rares et toujours mauvaises ; et pourtant personne ne parlait de se rendre. On ne se plaignait que de ne pas combattre assez. On demandait l'exécution du plan de sortie, tant de fois annoncé, du général Trochu.

Au moment où l'armée de la Loire devait prendre l'offensive pour débloquer Paris, une grande sortie eut lieu par la Marne pour lui donner la main. Mais le passage fut retardé, parce que les ponts se trouvèrent trop courts. Néanmoins l'élan était grand. Le général Ducrot avait déclaré qu'il ne rentrerait que « mort ou victorieux. » La terrible bataille de *Champigny* et de *Villiers* (30 novembre et 2 décembre) n'amena pourtant aucun résultat. Les généraux Renault et Ladreit de la Charrière, et le commandant Franchetti, des éclaireurs à cheval de la Seine, avaient péri dans ces deux journées.

Le froid était devenu intense ; la neige tombait ; des hommes étaient gelés sous la tente. Le Mont Avron, à l'est de Paris, fut bombardé le 27 décembre et évacué le lendemain. Au nord, Saint-Denis fut criblé de projectiles ; au sud, les batteries prussiennes de Châtillon, Clamart, Meudon, ouvrirent le feu sur la ville le 5 janvier 1871. La faim sévissait : chaque adulte ne recevait plus par jour que 300 grammes d'un pain répugnant et 25 grammes de viande de cheval. Dans les rues, sillonnées par les obus, les femmes faisaient queue de longues heures à la porte des boulangeries et des boucheries municipales, les pieds dans la neige ou dans la boue, pour ne recevoir, après une mortelle attente, que des aliments insuffisants. Cependant le

général Trochu disait dans une proclamation : « Le gouverneur de Paris ne capitulera pas. »

Un dernier effort fut tenté le 19 janvier du côté de l'ouest. La bataille de *Montretout* ou de *Buzenval* fut sanglante et stérile ; Langlois, lieutenant-colonel de la garde nationale, fut grièvement blessé ; le jeune peintre Henri Regnault, déjà célèbre, l'explorateur hardi des régions arctiques, Gustave Lambert, le lieutenant-colonel de Rochebrune¹, le vieux marquis de Coëriolis, tombèrent en héros au pied des retranchements ennemis. La veille, dans la grande galerie des glaces du palais de Versailles, devant les bas-reliefs qui représentent Louis XIV foulant le Rhin, Guillaume I^{er} avait été proclamé empereur d'Allemagne.

Le 22 janvier, des gardes nationaux du parti avancé essayèrent d'enlever l'Hôtel de ville, et de renverser le gouvernement pour lui substituer un pouvoir nouveau qui continuât la lutte. Pour la première fois, depuis cinq mois, le sang français coula, dans une guerre civile, sous le feu des canons ennemis.

Il n'y avait plus de vivres. Le général Trochu donna sa démission de gouverneur de Paris, tout en restant président du Gouvernement provisoire. Il fut remplacé par le général Vinoy. Le 29 janvier, Paris capitula : les forts furent rendus aux Allemands² ; les troupes, sauf une division, furent désarmées ; un armistice était conclu pour l'élection d'une Assemblée Nationale qui traiterait de la paix.

L'Assemblée Nationale à Bordeaux (13 février 1871) et à Versailles. **Présidence de Thiers. Traité de Francfort** (10 mai 1871). — Elle se réunit à Bordeaux le 13 février 1871, et, le 17 février, elle nomma Thiers, qui avait été élu député dans vingt-deux départements, Chef du Pouvoir Exécutif de la République Française. Les ministres furent : Dufaure (justice) ; Jules Favre (affaires étrangères) ; Ernest Picard (intérieur) ; M. Jules Simon (instruction publique) ; de Larcy (travaux publics) ; Lambrecht (agriculture et commerce) ; général Leflô (guerre) ; amiral Pothuau (marine).

Il fallait, avant tout, signer la paix avec les vainqueurs. Les préliminaires furent débattus à Versailles entre Thiers et M. de Bismarck. L'Assemblée les ratifia le 4^{er} mars 1871, et, dans la même séance, elle confirma la déchéance du gouvernement im-

1. Ancien commandant des *Zouaves de la mort*, en Pologne, en 1863.

2. Au fort de Montrouge, où trois capitaines de frégate avaient été tués par les obus prussiens, le quatrième, Larret de Lamalignie, se brûla la cervelle.

1. Il a été déposé au Musée d'artillerie, à l'Hôtel des Invalides.

périal, en le déclarant « responsable de l'invasion, de la ruine et du démembrement de la France. » Depuis, l'Assemblée se transporta à Versailles, le 20 mars 1874 ; à la suite d'une proposition de M. Rivet, elle vota, le 13 août 1874, que le Chef du Pouvoir Exécutif prendrait le titre de Président de la République Française, et conserverait ses fonctions aussi longtemps qu'elle siégerait elle-même.

Aux termes du traité de Francfort (10 mai 1871), la France payait aux Prussiens une indemnité de guerre de cinq milliards, jusqu'à l'entier acquittement de laquelle une partie de son territoire devait rester occupée. De plus, elle leur cédait : le département du *Bas-Rhin* tout entier, avec *Strasbourg, Saverne, Schelestadt, Wissembourg, Benfeld, Hochfelden, Brumath, Bischwiller, Haguenau, Lauterbourg, Soultz, Wœrth, Niederbronn, la Petite-Pierre et Sarre-Union* ; le département du *Haut-Rhin* (à l'exception de Belfort), avec *Colmar, Mulhouse, Altkirch, Ferrette, Neuf-Brisach, Thann, Rouffach, Guebwiller, Sainte-Marie-aux-Mines* ; les trois quarts du département de la *Moselle*, avec *Metz, Thionville, Sarreguemines, Bitche, Forbach, Saint-Avold, Faulquemont, Pange, Bouzonville, Cattenom* ; un tiers du département de la *Meurthe*, avec *Sarrebourg, Château-Salins, Dieuze et Phalsbourg* ; dans le département des *Vosges*, les cantons de *Saales* et de *Schirmeck*. La France perdait un territoire contenant 1,487,374 hectares, et peuplé de 1.628,432 habitants.

Le 18 mars. La Commune. Second siège et prise de Paris (avril-mai 1871). — Les souffrances du siège, la famine, la longue inaction d'un peuple armé, la colère causée par la capitulation de Paris, par l'abandon de cette ville comme capitale, les inquiétudes sur l'avenir, la crainte que la majorité de l'Assemblée Nationale ne voulût rétablir la monarchie, les articles des journaux, les discours prononcés dans les clubs, tout préparait à Paris un soulèvement formidable. La guerre étrangère allait avoir pour épilogue la guerre civile.

Le mercredi 1^{er} mars, les Prussiens entrèrent à Paris. Ils occupèrent pendant trois jours, c'est-à-dire jusqu'à la ratification des préliminaires de paix, l'espace compris entre la Seine, l'enceinte, la Place de la Concorde, le faubourg Saint-Honoré et les Ternes. Le parc d'artillerie établi à la place Wagram avait été transporté au sommet des Buttes Montmartre. Un grand nombre de bataillons de la garde nationale, appartenant à l'opinion la plus avancée, s'étaient fédérés et avaient nommé des

délégués pour former un *Comité central*. Le 18 mars au matin, des troupes sous les ordres du général Lecomte furent envoyées à Montmartre pour enlever les canons. Les gardes nationaux fédérés s'y opposèrent ; les soldats mirent la crosse en l'air. Le général Lecomte et le général Clément Thomas, commandant en chef de la garde nationale, saisis par la foule ameutée, furent fusillés.

Le Gouvernement se retira à Versailles et y réunit une armée sous les ordres du maréchal de Mac-Mahon. A Paris, le Comité central s'empara du pouvoir et fit procéder le 26 mars à des élections pour la formation d'une Commune de 90 membres, parmi lesquels Charles Delescluze, Flourens, Raoul Rigault, Varlin, Vermorel, Courbet, Billioray, Vallès, MM. Longuet, Vaillant, Paschal Grousset, Félix Pyat, Cluseret. Le 3 avril, les gardes nationaux fédérés voulurent marcher sur Versailles et furent repoussés. Deux de leurs chefs, Duval et Gustave Flourens périrent ce jour-là, l'un fusillé à Châtillon, et l'autre tué d'un coup de sabre à Chatou.

Alors commença le second siège de Paris. La lutte dura deux mois et fut soutenue, de part et d'autre, avec un acharnement égal. Enfin, le 24 mai, l'enceinte fut forcée par l'armée au Point-du-Jour. On se battit pendant une semaine de rue en rue, de barricade en barricade. Le sang coula à flots. Refoulés de quartier en quartier, les fédérés furent enfin acculés au cimetière du Père-Lachaise et accablés, à la lueur des incendies allumés, soit par les vaincus, pour arrêter les assaillants, soit par les obus des combattants, et qui dévorèrent l'Hôtel de ville, les Tuileries, la Cour des Comptes, le Grenier d'abondance, le Palais de Justice. Les fédérés furieux massacrèrent l'archevêque de Paris, des prêtres, des gendarmes et des sergents de ville, le président Bonjean, Gustave Chaudey, qu'ils avaient arrêtés comme otages. De leur côté, les soldats de l'armée de Versailles passaient par les armes tous les défenseurs de la Commune qui tombaient entre leurs mains. Le représentant Millière, Varlin, Raoul Rigault et le docteur Tony Moillin furent fusillés ; Dombrowski, Delescluze et Vermorel avaient été blessés mortellement sur les barricades ; Ferré et Rossel, faits prisonniers, furent condamnés à mort et exécutés. Blanqui, qui avait été nommé membre de la Commune en son absence de Paris, arrêté en province, fut condamné à la déportation dans une enceinte fortifiée, comme ayant participé à la Journée du 31 octobre 1870. M. Henri Rochefort, qui n'avait pas fait partie de la

Commune, mais qui avait attaqué le Gouvernement et l'Assemblée avec une grande vivacité, fut condamné à la déportation dans une enceinte fortifiée. Envoyé à la Nouvelle-Calédonie, à la suite du 24 mai 1873, il parvint à s'échapper le 20 mars 1874, avec cinq compagnons, parmi lesquels M. Jourde et Olivier Pain. Après la lutte, il y eut 38,578 arrestations, parmi lesquels 5,000 soldats, 800 femmes, 900 enfants. 49,000 ordonnances de non-lieu furent rendues; 41,000 prisonniers furent déferés aux conseils de guerre et condamnés à mort, aux travaux forcés, à la déportation dans une enceinte fortifiée, à la déportation simple, ou à l'emprisonnement. Les déportés furent envoyés à la Nouvelle-Calédonie. Des amnisties successives, en date du 47 janvier 1879, et des 23 juin-10 juillet 1880, ont rouvert la France aux déportés et aux exilés survivants.

Les deux emprunts. La fin de l'occupation prussienne et la libération du territoire (1871-1873). — Il fallait délivrer la France le plus tôt possible de l'occupation étrangère. Le 21 juin 1871, le Gouvernement avait été autorisé à contracter un emprunt de 2 milliards pour hâter le paiement de l'indemnité de guerre et la libération du territoire. La souscription, ouverte le 28 juin, dépassa, en 6 heures, 4 milliards. Six semaines après le paiement d'un demi-milliard effectué, les Allemands évacuèrent (le 22 juillet) l'*Eure*, la *Seine-Inférieure* et la *Somme*; du 44 au 20 septembre, à la suite d'un nouveau paiement d'un milliard, la *Seine-et-Marne*, la *Seine-et-Oise*, l'*Oise*, la *Seine* et les forts du nord de Paris, sur la rive droite de la *Seine*, furent également délivrés de l'occupation étrangère.

Le 12 octobre 1871, une convention signée à Berlin amena la délivrance des six départements de l'*Aisne*, de l'*Aube*, de la *Côte-d'Or*, de la *Haute-Saône*, du *Doubs* et du *Jura*, et la réduction de l'armée d'occupation à 50,000 hommes. Le 29 juin 1872, une convention nouvelle décida l'évacuation de la *Marne* et de la *Haute-Marne*, moyennant le paiement d'un demi-milliard. Les *Ardennes* et les *Vosges* devaient être évacuées quinze jours après le paiement du second des trois milliards restant; enfin la *Meuse*, la *Meurthe-et-Moselle* et *Belfort*, après le paiement du dernier milliard.

Comment se procurer ces sommes énormes? Une *Souscription patriotique des Femmes de France*, dont les dames d'Alsace-Lorraine avaient pris l'initiative, fut ouverte et produisit beaucoup. Mais, quelle que fût la bonne volonté générale, elle ne

pouvait suffire. Sur la proposition du Gouvernement, l'Assemblée vota, le 15 juillet 1872, un emprunt de 3 milliards. Les souscriptions atteignirent le chiffre de 42 milliards, *douze fois la somme qui était demandée*, constatait à la tribune le ministre des finances, M. de Goulard¹. La France eut un tressaillement de joie.

La convention du 15 mars 1873 avec l'Allemagne stipula que le reste de l'indemnité de guerre serait versé aux Prussiens en quatre paiements, les 5 juin, 5 juillet, 5 août, 5 septembre. Tous les départements encore occupés devaient être évacués le 4^{er} juillet, sauf *Verdun*. L'Assemblée Nationale vota le décret suivant, sur la proposition de M. Christophle: « M. Thiers, Président de la République, a bien mérité de la patrie. » *Verdun* fut évacué le 13 septembre. Le 16 du même mois, le dernier soldat allemand passa la frontière, et toute la France fut libre, la France nouvelle, du moins: le pays de Fabert, de Rapp, de Kellermann, de Westermann, de Kléber, était détaché de la patrie. A quelque temps de là, Gambetta, montrant à la majorité Thiers assis sur son banc de député, s'écriait: « Le libérateur du territoire, le voilà! »

Le paiement coup sur coup de sommes énormes à l'Allemagne avait amené une crise financière. L'or et l'argent avaient à peu près disparu de la circulation. La Banque de France avait été autorisée, par une loi du mois de décembre 1871, à porter le chiffre d'émission de ses billets de 2 milliards 400 millions à 2 milliards 800 millions, et à faire des coupures de 10 francs et de 5 francs. Le *Comptoir d'escompte* et la *Société générale*, pour rendre les transactions possibles, émirent des billets de 5 francs, de 2 francs, de 1 franc, ayant cours légal. On se serait cru revenu à l'*âge du papier*, au temps de Law ou des assignats. Mais la confiance ne fit pas défaut un instant. On savait désormais que quand un grand pays comme la France, dont la production agricole et industrielle moyenne peut être évaluée à l'avance avec certitude, crée du papier-monnaie, c'est un prêt qu'il se fait à lui-même, une lettre de change qu'il tire sur lui-même, avec les moyens de l'acquitter dans un avenir déterminé. Du reste, l'or et l'argent reparurent vite.

Pour couvrir les intérêts annuels de la dette publique, augmentée dans des proportions si considérables par la guerre

1. En réalité quatorze fois. Le ministre ne connaissait pas encore le chiffre total lorsqu'il prononçait ces paroles.

de 1870-1871, l'Assemblée établit des impôts sur les allumettes (loi du 4-7 septembre 1871); sur le papier, sur les billets de chemins de fer, etc.; elle frappa les quittances d'un droit de timbre (loi du 23-25 août 1871); mais elle ne voulut point créer d'impôt sur le revenu.

Loi militaire de 1872. — Les malheurs de 1870 avaient montré l'insuffisance de nos institutions militaires. Elles ont été profondément remaniées¹. Aux termes de la loi du 27 juillet 1872, tout Français non déclaré impropre au service militaire fait partie : 1° de l'armée active de 20 à 25 ans; 2° de la réserve de l'armée active de 25 à 29 ans; 3° de l'armée territoriale de 29 à 34 ans; 4° de la réserve de l'armée territoriale de 34 à 40 ans. Le tirage au sort a lieu dans la vingtième année pour décider à laquelle des deux portions du contingent le jeune soldat appartiendra : la première portion reste seule pendant cinq ans sous les drapeaux; les hommes de la seconde, après six mois ou un an de présence au corps, sont renvoyés chez eux et continuent à figurer, comme disponibles, sur les cadres de l'armée active. Les jeunes gens âgés de moins de vingt ans ont la faculté de devancer l'appel comme volontaires, et de ne rester qu'un an au lieu de cinq sous les drapeaux, à condition : 1° d'être bacheliers ou pourvus de certains diplômes, ou de passer des examens; et 2° de payer une somme de 4,500 francs. Les hommes de réserve de l'armée active et ceux de l'armée territoriale ne sont astreints qu'à des exercices réglementaires de 28 jours et de 43 jours, et ne peuvent être appelés à l'activité que par une loi.

Le 24 mai 1873. Démission de Thiers. — La lutte ne tarda pas à s'engager entre la majorité de l'Assemblée et le Président de la République. L'Assemblée n'accorda point le droit de grâce au Président. Elle le réserva à une commission spéciale dite *Commission des grâces*. En présence des défiances dont il était l'objet, Thiers, s'adressant, le 4 mai 1871, à ceux qu'il appelait « des imprudents trop pressés, » disait : « Dans huit jours, nous serons à Paris; il n'y aura plus de dangers; la tâche sera proportionnée à leur courage et à leur capacité. »

La majorité se composait, en effet, de députés appartenant aux trois partis monarchiques. Mais, d'accord contre la République, c'est-à-dire pour détruire, les légitimistes, les or-

léanistes et les bonapartistes ne l'étaient pas pour fonder. Les premiers voulaient proclamer roi le comte de Chambord; les seconds tenaient pour le comte de Paris; les troisièmes, pour l'ex-empereur, et, après sa mort, pour son fils.

Chacun de ces trois partis avait entrepris une propagande active. Au mois de février 1871, le duc d'Aumale avait été élu député dans l'Oise, et le prince de Joinville dans la Haute-Marne. L'Assemblée abrogea les lois d'exil qui interdisaient à la famille d'Orléans le séjour de la France (8 juin 1871). Malgré la détresse financière, elle lui rendit ses biens non vendus (24 décembre 1872). Les ducs d'Aumale et de Nemours redevinrent généraux de division, le prince de Joinville vice-amiral; le duc de Chartres entra dans l'armée avec le grade d'officier. Parmi les orléanistes, les uns auraient voulu que le comte de Paris fût proclamé roi; d'autres désiraient la nomination du duc d'Aumale comme président ou stathouder.

Les légitimistes n'étaient pas moins entreprenants. Un voyage de M. Cathelineau dans le Midi fut l'occasion, à Montpellier, de manifestations bruyantes, accompagnées de cris de *Vive le Roi!* (4 janvier 1872.) Du 15 au 27 février suivant, un grand nombre de personnages du parti légitimiste se rendirent en Belgique, à Anvers, auprès du comte de Chambord, qu'ils nommaient Henri V.

Il paraissait très difficile qu'un accord s'établît entre ces ambitions rivales. Dans un manifeste publié par le journal *l'Union* le 25 janvier 1872, le comte de Chambord avait refusé toute concession, en disant : « Je n'abdiquerai jamais, » et « je n'arbore pas un nouveau drapeau. » Une feuille orléaniste riposta en disant : « Les princes d'Orléans ne connaissent qu'un drapeau... celui sous lequel ils ont combattu en Algérie... » Le duc d'Aumale appela à la tribune le drapeau tricolore « drapeau chéri. » Le 8 février 1873, en réponse à une lettre de l'évêque d'Orléans¹, en date du 25 janvier de la même année, qui l'engageait à ne pas se faire « des impossibilités qui n'en seraient pas devant Dieu, » le petit-fils de Charles X répondait : « je n'ai ni sacrifice à faire, ni conditions à recevoir. »

1. Né à Saint-Félix (département du Mont-Blanc), le 8 janvier 1802, Félix Dupanloup fut nommé évêque d'Orléans le 6 avril 1849. Il devint membre de l'Académie Française, et fut élu député à l'Assemblée Nationale en 1871 par le département du Loiret; il y fut un des orateurs de la droite; élu sénateur inamovible en 1876, il est mort le 22 octobre 1878.

1. La dissolution des gardes nationales dans toute la France avait été opérée à la suite d'un vote de l'Assemblée, le 25 août 1871.

Les bonapartistes ne se remuaient pas moins. Le 15 août, anniversaire de la naissance de Napoléon I^{er}; le 5 mai, anniversaire de sa mort; le 9 janvier, date de la mort de Napoléon III; la fête de l'ex-impératrice Eugénie (15 novembre), étaient pour eux l'occasion de manifestations bruyantes. Mais, à la suite de troubles auxquels donna lieu l'élection comme conseiller général en Corse de Jérôme Bonaparte, le fils de l'ancien roi de Westphalie fut momentanément expulsé de France. A la même époque, Janvier de la Motte, ancien préfet de l'Eure sous l'Empire, inculpé de détournements dans l'exercice de ses fonctions, fut acquitté par le jury. Mais ce procès révéla que l'administration impériale avait pratiqué la théorie des *virements*, c'est-à-dire employé les fonds accordés par les Chambres et les Conseils généraux à d'autres usages que ceux pour lesquels ils avaient été votés (4 mars 1872).

Dirigée par MM. de Broglie (fils d'un ancien ministre de Louis-Philippe), Bathie, Buffet, Baragnon, Ernoul, de Lorgeril, de Belcastel, de la Rochette, de Carayon-Latour, de Laroche-foucauld-Bisaccia, de Franclieu, Lucien Brun, Boyer, Jean Brunet, Dutemple, le général Changarnier, Beulé, Audren de Kerdel, Target, la majorité repoussa, le 2 février 1872, une proposition de MM. Duchâtel et Humbert, qui, avec l'appui du Président de la République et du ministre de l'intérieur Casimir Périer (lui aussi fils d'un ancien ministre de Louis-Philippe, et successeur de Lambrecht, qui venait de mourir), demandaient le retour à Paris. Ce vote, vainement combattu par Louis Blanc, eut pour résultat la démission de Casimir Périer. Victor Lefranc prit l'intérieur, et M. de Goulard l'agriculture.

Beaucoup de députés républicains pensaient que l'Assemblée, élue pour faire la paix, n'avait pas le pouvoir constituant, qu'elle devait se dissoudre et en appeler à des élections nouvelles. Le général Faidherbe, député du département du Nord, donna sa démission, en déclarant qu'il considérait ses pouvoirs comme expirés. Gambetta, à Toulon (janvier 1872), demanda « la dissolution de cette Assemblée, dont le mandat expire chaque jour, qui, née d'une surprise, ne tient compte ni des avertissements ni des manifestations de la souveraineté du peuple. » Il ajoutait que la démocratie républicaine « est la France elle-même. » Le même orateur s'écriait au Havre, le 18 avril 1872, que « entre la dissolution de l'Assemblée et la dissolution de la patrie, il votait pour la dissolution de l'Assem-

blée. » Il ajoutait qu'il fallait fonder « la République républicaine¹. »

La majorité, comme quelques-uns de ses membres ne cessaient de le dire, ne voyait dans le Gouvernement qu'une République provisoire. Thiers demandait qu'on organisât la République conservatrice : il croyait impossible d'amener à se dissoudre une Assemblée dont la plupart des membres, n'étant plus en communion d'idées avec leurs électeurs, s'attendaient avec raison à ne pas être réélus ; il comptait sur sa facilité de parole pour obtenir toujours une majorité de rencontre, peu considérable sans doute, et formée d'éléments hétérogènes, mais enfin une majorité ; il demandait aux républicains d'ajourner beaucoup de leurs espérances, pour ne pas créer d'embarras au gouvernement de leur choix, en leur faisant espérer qu'un jour ils auraient la chose, puisqu'ils avaient déjà le mot. Il disait aux monarchistes : « Il y trois dynasties, et il n'y a qu'une couronne. Puisque vous ne pouvez pas faire la royauté, résignez-vous à la République, comme au gouvernement qui nous divise le moins. » Au pis aller, si l'opposition devenait trop vive, le Président espérait toujours en triompher en menaçant de donner sa démission, et de laisser cette Assemblée, inexpérimentée et impopulaire, seule en présence des difficultés à résoudre ; il se croyait sûr d'exercer toujours une pression suffisante sur l'esprit des timides et des hésitants. Cela lui réussit à plusieurs reprises, par exemple le 20 janvier 1872, lorsque l'Assemblée avait repoussé l'impôt sur les matières premières, proposé par le Président. A la fin pourtant, les monarchistes s'habituaient à cette perspective de voir le Président se retirer. Cette démission, qui les effrayait tout d'abord, leur permettrait de tenter la réalisation immédiate de leurs idées.

A la suite d'un discours dissolutionniste prononcé à Grenoble, le 26 septembre 1872, par Gambetta, annonçant « la venue et la présence, dans la politique, d'une couche sociale nouvelle, » le Gouvernement fut attaqué avec violence par la droite. Bathie demanda, le 25 novembre 1872, la formation d'un « Gouvernement de combat. » Jules Grévy, président de l'Assemblée Nationale, dont l'autorité était méconnue, donna

1. Gambetta disait encore : « Croyez qu'il n'y a pas de question sociale, parce qu'il n'y a pas une question sociale... Il y a une série de problèmes à résoudre... Ces problèmes doivent être résolus un à un, et non par une formule unique. » Gambetta fonda le journal la République Française le 6 novembre 1872.

sa démission au mois d'avril. M. Buffet, candidat des droites réunies, fut élu pour le remplacer, contre M. Martel, candidat des gauches.

La France avait soif de sécurité : elle désirait sortir d'un provisoire énervant, et avoir un gouvernement définitif. Le 29 novembre 1872, sur la proposition de Dufaure, une commission de 30 membres fut nommée pour préparer un projet de loi sur les attributions des pouvoirs publics. M. de Broglie fut nommé rapporteur de cette commission ; en majorité hostile à la République, elle porta, aux mois de février et mars 1873, un coup sensible à l'influence de Thiers.

A plusieurs reprises, le 24 août 1871, le 20 janvier 1872, Thiers avait, en menaçant de donner sa démission, en prenant la parole à la tribune, amené la majorité monarchiste, malgré les efforts de ses meneurs, et ses propres désirs, à voter suivant l'inspiration du Gouvernement. On voulut lui enlever la ressource d'intervenir brusquement dans les débats. A l'avenir, avant de prendre la parole, il devait officiellement avertir l'Assemblée par un message, et nulle délibération ne pouvait avoir lieu en sa présence. Thiers protesta en vain contre ce qu'il appelait « *des chinoiseries.* »

Cependant presque toutes les élections partielles, qui avaient lieu pour combler les vides faits dans l'Assemblée Nationale par la mort ou la démission de beaucoup de ses membres, donnaient la majorité aux républicains. Une élection devait avoir lieu à Paris le 27 avril. M. Barodet, ancien maire de Lyon (l'Assemblée venait de supprimer la mairie centrale de cette ville), était le candidat des républicains avancés ; les républicains modérés portaient Charles de Rémusat, ministre des affaires étrangères et ami personnel de Thiers ; les monarchistes coalisés, le colonel Stoffel. Après une lutte des plus vives, M. Barodet fut élu par 480,045 voix contre 436,028 voix données à Charles de Rémusat, et 26,644 au colonel Stoffel.

Un mois après, le Gouvernement fut changé. Le Président était vivement attaqué par la coalition monarchiste. « Si j'avais favorisé clandestinement la monarchie, s'écria-t-il dans le courant de la discussion, comme on ne pouvait pas appeler au trône trois dynasties, j'en aurais servi une et trahi deux. » Faisant allusion à l'appoint fourni par les voix bonapartistes aux partis de Henri V et du comte de Paris, il ajouta, en s'adressant à M. de Broglie : « Vous serez le protégé de l'empire. » Dans le vote qui suivit cette discussion mémorable, Thiers

croyait avoir 20 voix de majorité. Mais le groupe Target l'abandonna. Un amendement de M. Ernoul, invitant le Président à « faire prévaloir dans le gouvernement une politique résolument conservatrice, réunit 360 voix contre 344. Thiers donna sa démission (24 mai 1873).

Présidence du maréchal de Mac-Mahon (24 mai 1873-30 janvier 1879). Tentative de fusion. Les princes d'Orléans à Frohsdorf auprès du comte de Chambord. — Le maréchal de Mac-Mahon fut élu Président de la République par l'Assemblée. Il prit pour ministres MM. le duc de Broglie (affaires étrangères) ; Beulé (intérieur) ; le général de Cissey (guerre) ; l'amiral de Dompierre d'Hornoy (marine) ; Magne (finances) ; Bathie (instruction publique et cultes) ; Ernoul (justice) ; de la Bouillerie (agriculture et commerce) ; Deseilligny (travaux publics).

Les membres de la majorité monarchiste espéraient qu'une fusion pourrait avoir lieu entre les orléanistes et les partisans du comte de Chambord ; ils auraient souhaité que celui-ci renonçât au drapeau blanc pour accepter le drapeau tricolore. Alors, une réconciliation étant opérée entre le petit-fils de Charles X et le petit-fils de Louis-Philippe, Henri V eût été proclamé roi, et le comte de Paris fût devenu son héritier comme *Dauphin*. Le comte de Paris alla au château de Frohsdorf, près de Vienne en Autriche, déclarer au comte de Chambord « que non seulement il venait reconnaître en lui le chef de la maison de Bourbon, mais reconnaître encore le principe monarchique dont M. le comte de Chambord était à ses yeux le seul représentant. » Les journaux royalistes firent éclater leur joie : « La maison de France, écrivaient-ils, a recouvré son unité. » Mais ces illusions durèrent peu. Dans une lettre adressée de Salzbouurg à M. Chesnelong, le comte de Chambord déclara qu'il ne voulait pas devenir « le roi légitime de la Révolution. » Il se plaignait qu'on voulût lui imposer *des conditions*, lui demander *des garanties*, et refusait de se séparer du *drapeau blanc*.

Le rêve des partisans de la royauté étant ainsi dissipé, ou du moins sa réalisation étant reportée à un avenir indéterminé, le 49 novembre 1873, un message du maréchal de Mac-Mahon, présenté par M. de Broglie, président du conseil, demanda l'or-

1. Le maréchal de Mac-Mahon (Marie-Edme-Patrice-Maurice) est né à Sully (Saône-et-Loire), le 13 juillet 1808.

ganisation « d'un pouvoir exécutif durable et fort ». Le général Changarnier proposa que le pouvoir exécutif appartint pour dix ans au duc de Magenta. M. Jules Simon se plaignit que la majorité, au lieu de créer un gouvernement définitif, comme le demandait la nation, voulût prolonger encore la durée d'un provisoire qui inquiétait tout le monde et compromettait les intérêts du pays. « La Droite, disait J. Grévy, ne pouvant réaliser son gouvernement de prédilection, ne voulait pas permettre à la nation d'affermir le gouvernement de la sienne. » « Vous avez essayé la monarchie, disait-il encore ; vous avez échoué : faites place à d'autres. » L'Assemblée n'en vota pas moins que la durée des pouvoirs du Président serait de sept ans.

Le Septennat et l'Ordre moral. — Le *Septennat*, tel fut le nom par lequel on désigna le gouvernement ainsi modifié. Le Septennat débuta par une déclaration annonçant que le pouvoir allait faire régner l'*Ordre moral*. La loi municipale du 14-16 avril 1871 avait fixé à 25 ans l'âge nécessaire pour être conseiller municipal, décidé que les conseils municipaux seraient réélus de 3 ans en 3 ans, que les maires et adjoints seraient nommés par le Gouvernement dans les préfectures, sous-préfectures et villes de plus de 20 000 âmes, et élus, dans les autres communes, par les conseillers municipaux et parmi eux. Sur la demande de M. de Broglie, vice-président du Conseil, le 30 juin 1874, l'Assemblée remit au Président de la République la nomination de tous les maires. La plupart des maires républicains furent révoqués.

La question de la forme définitive du gouvernement restait en suspens. Une commission de trente membres, nommée après plusieurs tours de scrutin, pour préparer des lois constitutionnelles, présenta plusieurs projets, qui furent discutés et écartés successivement pendant cette année 1874. Cependant l'extrême droite légitimiste se détachait peu à peu de M. de Broglie. Elle s'était singulièrement refroidie en voyant le maréchal de Mac-Mahon, que naguère le comte de Chambord surnommait « le Bayard moderne », annoncer qu'il conserverait le pouvoir jusqu'à l'expiration de son mandat, autrement dit qu'il ne donnerait pas sa démission, le cas échéant, pour faire place à Henri V. Une majorité de coalition se forma contre le cabinet de Broglie, qui tomba devant le vote de la Chambre le 16 mars ; il fut remplacé par le général de Cissey.

La loi du 7 juillet 1874 fixa les conditions requises pour être

inscrit sur la liste des électeurs municipaux. Cette liste comprend tous les Français âgés de vingt et un ans et jouissant de leurs droits civils et politiques : 1° qui sont nés dans la commune ou y ont satisfait à la loi de recrutement, et s'ils n'y ont pas conservé leur résidence, sont venus s'y établir de nouveau depuis six mois au moins ; 2° qui, sans être nés dans la commune, y auront été inscrits depuis un an au rôle d'une des quatre contributions directes ou au rôle des prestations en nature ; 3° qui se sont mariés dans la commune et justifient qu'ils y résident depuis un an au moins ; 4° enfin qui, sans se trouver dans un des cas précédents, justifieront d'une résidence de deux années consécutives dans la commune.

Cette année vit un suicide qui fit grand bruit. Le ministre de l'intérieur, Beulé, ancien professeur au Collège de France, autrefois connu par son opposition libérale à l'empire, et qui avait passé dans le camp conservateur, s'était compromis par une phrase maladroite sur « l'Assemblée élue *dans un jour de malheur* ». La gauche avait accueilli cette phrase à double sens par des applaudissements qui déconcertèrent son auteur. Il se poignarda pour un motif resté inconnu, en 1874.

Il y eut, à la même époque, des bruits de guerre avec l'Italie et l'Allemagne. A la suite du 4 septembre 1870, la meilleure intelligence avait régné d'abord entre la France et l'Italie. Lorsque l'inauguration du tunnel du Mont Cenis (il a 13 kilomètres) eut lieu le 17 septembre 1871 à Bardonnèche, on y cria : « Vive l'Italie et la France unies ! » et la municipalité de Turin salua dans une adresse « l'illustre Nation Française ». Bientôt cependant ces dispositions changèrent. Le 29 juin 1873, des manifestations en faveur du rétablissement du pouvoir temporel de Pie IX se produisirent au pèlerinage de Paray-le-Monial. Au mois de juillet 1873, l'Assemblée vota l'érection, sur les hauteurs de Montmartre, d'une église consacrée au Sacré Cœur de Jésus. Les Italiens se plaignirent alors des attaques de certains journaux et des pétitions demandant une nouvelle expédition romaine pour rétablir le pouvoir temporel de la papauté. Les nuages qui s'étaient élevés à cette occasion entre les deux nations se dissipèrent ensuite pour un certain temps. Bientôt après, au mois de mai 1875, le bruit courut que l'Allemagne allait déclarer la guerre à la France. L'intervention de l'Angleterre et de la Russie contribua vraisemblablement à écarter ce danger.

Constitution de 1875. — La discussion des lois constitutionnelles durait toujours. Enfin, après de longs débats, le vote d'un amendement proposé par M. Wallon trancha la question en faveur de la République.

Aux termes de la *Constitution du 25 février 1875*, le pouvoir législatif s'exerce par deux Assemblées, la *Chambre des Députés* et le *Sénat*. Le mode d'élection des Sénateurs fut fixé par la Loi du 24 février 1875 ; le mode d'élection des Députés par le suffrage universel fut déterminé par la Loi Organique du 30 novembre 1875.

Le *Président de la République* est élu à la majorité absolue des suffrages, par le Sénat et par la Chambre des Députés, réunis en Assemblée Nationale. Il est nommé pour sept ans ; il est rééligible. Le Président de la République a l'initiative des lois concurremment avec les membres des deux Chambres. Il promulgue et exécute les lois votées par elles ; il a le droit de grâce ; les amnisties ne peuvent être accordées que par une loi. Il dispose de la force armée ; il nomme à tous les emplois civils et militaires. Chacun de ses actes doit être contresigné par un ministre. Les ministres sont solidairement responsables, devant les Chambres, de la politique générale du Gouvernement, et individuellement de leurs actes personnels. Le Président de la République n'est responsable que dans le cas de haute trahison.

Le *Président de la République* peut, sur l'avis conforme du Sénat, dissoudre la Chambre des Députés avant l'expiration légale de son mandat ; en ce cas, les collèges électoraux sont convoqués pour de nouvelles élections dans le délai de trois mois.

En cas de vacance pour décès ou pour toute autre cause, les deux Chambres réunies procèdent immédiatement à l'élection d'un nouveau Président. Dans l'intervalle, le Conseil des Ministres est investi du pouvoir exécutif.

Le *Sénat* devait compter 300 membres, dont 75 nommés à vie par l'Assemblée Nationale et renouvelés par le Sénat lui-même, et 225 élus au scrutin de liste par un corps électoral composé, dans chaque département, des députés, des conseillers¹ géné-

1. En vertu de la loi du 10-29 août 1871 sur les Conseils Généraux, dans chaque département, chaque canton élit au suffrage universel un membre du Conseil Général. Les conseillers généraux sont nommés pour six ans ; ils sont renouvelés par moitié tous les trois ans, et indéfiniment rééligibles. Les Conseils Généraux ont chaque année deux sessions ordinaires. Dans le départe-

raux, des conseillers d'arrondissement, et des délégués élus, un par chaque Conseil municipal, parmi les électeurs de la commune. Nul ne peut être élu sénateur s'il n'est âgé de quarante ans. Ces 225 membres, nommés pour neuf ans, sont renouvelables tous les trois ans par tiers et au sort, la division des départements en trois séries devant être faite au début de la première session. Le Sénat a, concurremment avec la Chambre des Députés, l'initiative et la confection des lois. Toutefois, les lois de finances doivent être, en premier lieu, présentées à la Chambre des Députés et votées par elle. Le Sénat peut être constitué en Cour de Justice pour juger soit le Président de la République, soit les ministres, et pour connaître des attentats commis contre la sûreté de l'État.

Les Chambres ont le droit, par délibération séparée, prise dans chacune à la majorité absolue des voix, soit spontanément, soit sur la demande du Président de la République, de déclarer qu'il y a lieu de reviser les lois constitutionnelles. Après que chacune des deux Chambres a pris cette résolution, elles se réunissent en Assemblée nationale pour procéder à la révision.

« Toutefois, disait le dernier paragraphe de l'article 8, pendant la durée des pouvoirs conférés par la loi du 20 novembre 1873 à M. le maréchal de Mac-Mahon, cette révision ne peut avoir lieu que sur la proposition du Président de la République. » L'article 9 ajoutait : « Le siège du pouvoir exécutif est à Versailles. »

La *Chambre des Députés* est élue par le suffrage universel (Art. 1^{er}, *Constitution du 25 février 1875. Loi Organique du 30 novembre 1875*). Les députés sont nommés par les électeurs inscrits sur les listes électorales et comprenant les citoyens jouissant de leurs droits civils et politiques et résidant dans la commune depuis six mois au moins. Les militaires en activité de service ne peuvent exercer leurs droits électoraux.

ment de la Seine, le Conseil Général est composé : 1^o des 80 membres du Conseil Municipal de Paris ; 2^o des 8 conseillers généraux élus par les autres communes.

La *Loi réglant les pouvoirs des Conseils Généraux en cas de dissolution illégale de l'Assemblée*, en date du 15 février 1872, porte que : « Si l'Assemblée Nationale ou celles qui lui succéderont viennent à être illégalement dissoutes ou empêchées de se réunir, les Conseils Généraux s'assemblent immédiatement, de plein droit, et sans qu'il soit besoin de convocation spéciale (art. 1^{er}). Une Assemblée composée de 2 délégués élus par chaque Conseil Général en comité secret, se réunit dans le lieu où se seront rendus les membres du Gouvernement légal et les députés qui auront pu se soustraire à la violence. » (Art. 3.)

Tout électeur est éligible sans condition de cens, à l'âge de vingt-cinq ans accomplis. Tout député nommé ou promu à une fonction publique salariée cesse d'appartenir à la Chambre par le fait même de son acceptation; mais il peut être réélu si la fonction qu'il occupe est compatible avec le mandat de député. Les députés nommés ministres ou sous-secrétaires d'État ne sont pas soumis à la réélection; tout mandat impératif est nul et de nul effet.

Les membres de la Chambre des Députés devaient être élus au scrutin *individuel* à raison de un par arrondissement administratif. Les arrondissements où la population dépassait 400 000 habitants nommaient un député de plus par cent mille ou fraction de cent mille habitants.

Les députés sont élus pour quatre ans. La Chambre se renouvelle intégralement. Nul n'est élu au premier tour de scrutin s'il n'a réuni : 1° la majorité absolue des suffrages exprimés; 2° un nombre de suffrages égal au quart des électeurs inscrits.

Chaque département de l'Algérie nomme un député. Les quatre colonies (Martinique, Guadeloupe, Inde Française, la Réunion) nomment chacune un député. Une loi du 8 avril 1879 accorde aussi un représentant à la Guyane Française, ainsi qu'à la colonie du Sénégal; la Cochinchine a, depuis, obtenu le même droit.

Le Sénat et la Chambre des Députés se réunissent chaque année le second mardi de janvier, à moins d'une convocation antérieure du Président de la République. Les deux Chambres doivent être réunies en session cinq mois au moins chaque année. La session de l'une commence et finit en même temps que celle de l'autre.

Au mois de juin 1875, l'Assemblée vota une *Loi sur l'Enseignement supérieur*, autorisant la formation d'universités libres. Plusieurs facultés et universités furent aussitôt formées par le clergé catholique. L'enseignement universitaire avait été vivement attaqué par quelques-uns des membres de la majorité. M. de Lorgeril avait demandé en 1872 la suppression de l'*École Normale Supérieure*, de l'*École des Hautes Etudes* et de l'*École d'Athènes*.

1. L'Assemblée Nationale de 1871 avait été élue au scrutin de liste par département. Le scrutin de liste fut rétabli en 1885 et de nouveau supprimé en 1889.

Les élections de 1876. Le 16 mai 1877. La dissolution. — Après le vote de la Constitution, l'Assemblée Nationale se sépara.

Tout le monde attendait les élections nouvelles avec impatience. Dans son discours de Belleville, prononcé au moment des élections de 1875, Gambetta recommandait « *la politique des résultats* », qu'il opposait à ce qu'il appelait « *la politique de la rêverie* ». Il disait : « Il y a lieu de modifier la conduite politique d'après les changements mêmes subis par le monde... La politique est affaire de tact, d'étude, d'observation et de précision. » C'est cette doctrine que les *Intransigeants*, c'est-à-dire les républicains avancés, ont combattue sous le nom d'*Opportunisme*.

Le Sénat fut élu le 30 janvier 1876, et la Chambre des Députés le 20 février. Le Sénat, où les adversaires de la République possédaient une majorité, assez faible il est vrai, nomma président le duc d'Audiffret-Pasquier, et la Chambre des Députés, où dominait l'opinion républicaine, Jules Grévy. Le premier ministre formé alors se composait de Dufaure (Justice et Cultes), Ricard (mort en 1876 et remplacé par M. de Marcère, à l'Intérieur), H. Waddington (Instruction Publique et Beaux-Arts), Teisserenc de Bort (Agriculture et Commerce), Decazes (Affaires Étrangères), le général de Cissey (Guerre), l'amiral Pothouau (Marine). Ce cabinet fut ensuite remplacé par un autre, que dirigeait Jules Simon, ayant pour collègues MM. Martel (Justice), Waddington (Instruction Publique) (décembre 1876).

De nouvelles pétitions en faveur du pouvoir temporel de la papauté furent répandues durant les premiers mois de 1877, et les mandements de plusieurs évêques excitèrent une vive agitation. Après un discours de Gambetta, le 4 mai, la Chambre vota par 364 voix contre 424 un ordre du jour invitant le Gouvernement à réprimer toute manifestation illégale. Douze jours plus tard, à la suite d'une lettre adressée le 16 mai 1877 par le Président de la République à Jules Simon, les ministres donnèrent leur démission; le maréchal de Mac-Mahon appela au ministère MM. de Broglie (Justice), de Fourtou (Intérieur), Caillaux (Finances), Paris (Travaux Publics), de Meaux (Agriculture et Commerce), Brunet (Instruction Publique et Cultes), Decazes (Affaires Étrangères), le général Berthaut (Guerre), l'amiral Gicquel des Touches (Marine). Le 48 mai les Chambres furent prorogées pour un mois.

Quand leurs séances recommencèrent, la Chambre des Dé-

putés, par l'ordre du jour du 19 juin 1877, déclara, à la majorité de 363 voix contre 158, que le cabinet n'avait pas la confiance du pays. Sur la demande du Président de la République, le Sénat, où la majorité appartenait à la coalition monarchique, par 150 voix contre 130, prononça la dissolution de la Chambre des Députés. Dans la dernière séance, Jules Grévy, qui présidait les députés, s'écriait « que la Chambre, dans sa trop courte carrière, n'avait pas cessé un seul jour de bien mériter de la France et de la République ».

Les élections du 14 octobre 1877. Exposition Universelle de 1878. — Après le 16 mai, 25 préfets furent révoqués, 10 furent mis en disponibilité, 4 mis à la retraite, 2 appelés à d'autres fonctions, 3 donnèrent leur démission, 24 furent déplacés. Les fermetures de cercles républicains, les révocations d'instituteurs, d'agents voyers, les poursuites contre les journaux, les arrestations se multiplièrent. Le 7 juin, le ministère fit communiquer aux journaux, comme extraite du *Times*, une correspondance qui n'y avait jamais figuré. Le cabinet français en avait demandé l'insertion et s'en était prévalu, sans attendre la réponse, comptant qu'elle serait favorable; le contraire était arrivé. La majorité de l'ancienne Chambre des Députés fut attaquée avec une violence sans exemple dans le *Bulletin des Communes*. Le 5 juillet, dans *Le Suffrage Universel des Charentes*, M. Cunéo d'Ornano disait : « Nous ferons de la République et des républicains une pâtée dont les chiens eux-mêmes ne voudront pas. » Le maréchal de Mac-Mahon, ayant entrepris plusieurs voyages en Bretagne et dans le centre, fut accueilli partout par d'énergiques démonstrations républicaines : les conseils municipaux de Cherbourg, de Saint-Lô, de Saint-Étienne, refusèrent de voter des fonds pour sa réception.

Le nouveau cabinet n'admettait pas la possibilité d'un succès. On disait que si les suffrages des électeurs donnaient la majorité aux républicains, la Chambre serait dissoute de nouveau. Le maréchal président, devant la crainte exprimée par les siens qu'il ne se retirât en cas d'insuccès, avait répondu qu'il irait « jusqu'au bout ». De son côté, dans un discours prononcé dans un banquet à Lille, le 15 août 1877, Gambetta déclara que, une fois que la France aurait ordonné, le maréchal n'aurait plus qu'à « se soumettre ou se démettre ». Thiers mourut à Saint-Germain le 3 septembre, et ses obsèques eurent lieu le 8, à Paris, en présence d'une foule immense.

Le moment des élections approchait. La lutte devenait de

plus en plus vive. Le président adressa deux manifestes au Peuple Français, le 19 septembre et le 11 octobre. Gambetta fut frappé de deux condamnations coup sur coup : le 14 septembre, pour son discours à Lille; le 12 octobre, pour sa circulaire électorale. M. de Montalivet, ancien ministre de Louis-Philippe, dans une lettre adressée au *Journal des Débats*, le 4 octobre 1877, condamna la politique du 16 mai.

Les élections eurent lieu le 14 octobre. Les républicains obtinrent 335 sièges, c'est-à-dire une grande majorité; elle s'augmenta encore par les élections complémentaires qui résultèrent des invalidations; Jules Grévy fut réélu Président. Dans les élections pour le renouvellement des Conseils Généraux qui suivirent, le 4 novembre, les républicains gagnèrent 122 sièges. Gambetta fut nommé Président de la Commission du budget par la Chambre des Députés le 24 novembre 1877.

Le Gouvernement tenta un instant de résister. Il appela aux affaires un ministère extraparlémentaire, dirigé par le général de Rochebouet, et des bruits de coup d'État coururent. Dans la nuit du 12 au 13 décembre, à Limoges, le major Labordère, du 14^e de ligne, refusa de concourir à l'exécution de mesures qui lui paraissaient en être le prélude, et déclara qu'un coup d'État était « un crime ». Enfin, la Chambre ayant déclaré le 24 novembre, par 315 voix contre 207, qu'elle ne voulait point entrer en relations avec le cabinet, le maréchal de Mac-Mahon céda. Dufaure fut chargé par lui le 14 décembre de former un ministère parlementaire. Il devint ministre de la Justice et prit pour collaborateurs MM. Waddington (Affaires Étrangères), de Marcère (Intérieur), Léon Say (Finances), le général Borel (Guerre), l'amiral Pothouat (Marine), Bardoux (Instruction Publique et Cultes), de Freycinet (Travaux Publics), Teisserenc de Bort (Agriculture et Commerce). Le lendemain 15 décembre la Chambre des Députés vota séparément les deux premiers douzièmes des recettes de 1878.

Malgré ses revers et ses malheurs, la France reprenait peu à peu son rang parmi les nations. Une Exposition Universelle, ouverte à Paris, au Champ-de-Mars et au Trocadéro, le 1^{er} mai 1878, par le Président de la République et les deux Chambres, en présence d'une foule immense, dans laquelle se pressaient des étrangers venus de tous les points du monde, permit à notre pays de prendre sa revanche sur un terrain pacifique. Une grande fête, admirable surtout par l'entrain et l'enthousiasme de la population, fut célébrée le 30 juin.

CHAPITRE XXXVIII.

Première présidence de Jules Grévy.

Démission du maréchal de Mac-Mahon. Présidence de Jules Grévy (1879). — La France contemporaine. Grands travaux en cours d'exécution. — Reconstitution militaire de la frontière de France. — Progrès de l'Instruction Publique. — La politique intérieure en 1880. — Le scrutin de liste. L'expédition de Tunis. — Les élections du 21 août 1881.

Le ministère de Gambetta (14 nov. 1881). — Projet de révision des lois constitutionnelles (14 janv. 1882). — La Commission des 33. Démission du ministère (26 janv.). — Le ministère de M. de Freycinet (30 janvier 1882). — La France et la Question d'Égypte. — Fin du ministère Freycinet. — Ministère Duclerc (août 1882-janvier 1883). Mort de Gambetta (31 déc. 1882). — La loi des prétendants.

Ministère du 21 février 1883. — Les débats parlementaires relatifs au Tonkin (1883). — La loi sur la magistrature. — Mort du comte de Chambord (24 août 1883). — Le roi d'Espagne à Paris (29 septembre 1883). — La situation économique. — Le projet de révision (1884).

La loi sur le divorce. La loi militaire. Le choléra de 1884. — Le Congrès (4-13 août 1884). — Nouvelles lois électorales du Sénat et de la Chambre des Députés. Le scrutin de liste. — Politique intérieure et extérieure du ministère Ferry. — La Guerre avec la Chine et la retraite du général Camponon. — La séance du 28 mars 1885. — La chute du ministère Ferry (30 mars 1885).

Le ministère Brisson (7 avril). — La mort de Victor Hugo (22 mai). Ses funérailles (1^{er} juin 1885). — La discussion du budget et la discussion des crédits de Madagascar (juin-juillet 1885). — Les élections des 4 et 18 octobre 1885.

Démission du maréchal de Mac-Mahon. Présidence de Jules Grévy (1879). — Cependant le Sénat appartenait toujours en majorité aux partis monarchiques. Les élections sénatoriales partielles du 5 janvier 1879, favorables aux républicains, qui gagnèrent 41 sièges, vinrent rétablir l'harmonie entre les deux Assemblées. Le maréchal, ayant alors refusé de signer, conformément aux lois, les décrets relatifs à des changements de fonctionnaires, se trouva avoir à la fois contre lui la Chambre des Députés, le Sénat et ses propres ministres. Il donna sa démission le 30 janvier 1879.

Conformément à la Constitution, le Sénat et la Chambre des Députés réunis en congrès élurent par 563 voix Jules Grévy¹ Président de la République pour sept ans. Un nouveau cabi-

1. Jules Grévy était né le 15 août 1807 à Mont-sous-Vaudrey (Jura).

net fut nommé le 5 février 1879. Il était composé de MM. Waddington (Affaires Étrangères), Le Royer (Justice), de Marcère (Intérieur et Cultes), Léon Say (Finances), général Gresley (Guerre), amiral Jauréguiberry (Marine), Jules Ferry (Instruction Publique), de Freycinet (Travaux Publics), Lepère (Agriculture et Commerce). A la suite de la démission de M. de Marcère, Lepère devint, le 5 mars, ministre de l'Intérieur, et Tirard ministre de l'Agriculture et du Commerce. M. Andrieux fut nommé Préfet de Police. Dans un nouveau Congrès, on vota, le 19 juin 1879, le retour des Chambres à Paris.

Le ministère dont Waddington était Président se retira le 27 décembre et fut remplacé par un nouveau cabinet, formé de MM. de Freycinet (Affaires étrangères), Cazot (Justice), général Farre (Guerre), Varroy (Travaux Publics); les autres ministres conservant leurs portefeuilles. Pendant la prorogation des Chambres, dans l'automne de 1880, à la suite de la retraite de M. de Freycinet (23 septembre), un nouveau remaniement ministériel eut lieu. Jules Ferry devint Président du Conseil et ministre de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts. Il prit pour collègues MM. Constans à l'Intérieur et aux Cultes, Cazot à la Justice, Barthélemy Saint-Hilaire aux Affaires Étrangères, Magnin aux Finances, Sadi-Carnot aux Travaux Publics, Tirard à l'Agriculture et au Commerce, Cocheroy aux Postes et Télégraphes, le général Farre à la Guerre, l'amiral Cloué à la Marine. M. Albert Grévy fut nommé gouverneur général de l'Algérie, Léon Say fut élu à la Présidence du Sénat, Gambetta¹ à celle de la Chambre des Députés.

La France contemporaine. Grands travaux en cours d'exécution. — *Paix, liberté, travail*, telle est la devise de la France contemporaine. L'opinion publique désire le développement de l'instruction publique, pour que la nation soit de plus en plus éclairée; l'amélioration de nos institutions militaires, pour qu'elle soit plus forte et plus capable de se faire respecter; l'exécution des grands travaux d'utilité générale, pour qu'elle puisse lutter contre les industries étrangères, compléter son outillage et multiplier ses voies de communication.

On a vu que le tunnel du Mont Cenis fut inauguré le 17 septembre 1871. Il ouvrait une première communication directe entre la France et l'Italie, par chemin de fer, à travers

1. Léon-Michel Gambetta était né le 3 avril 1838 à Cahors. Son père, d'origine génoise, tenait dans cette ville un magasin d'épicerie.

les Alpes, de Grenoble à Turin. Depuis, après sept ans d'efforts gigantesques, un autre tunnel a été percé à travers le Mont Saint-Gothard ; aujourd'hui, l'Italie, la Suisse, l'Allemagne, se trouvent en relations directes par chemin de fer. Il y a une voie ferrée par Brindisi, Ancône, Parme, Milan, Bâle, Strasbourg, Bruxelles, jusqu'à Anvers. Il en résulte un grand préjudice pour notre pays. Le commerce de transit entre l'Inde et l'Angleterre, qui se faisait jusqu'ici par Marseille, Lyon, Paris et nos ports de la Manche, a pris en partie la nouvelle voie. La France a donc besoin d'une nouvelle ligne de chemin de fer entre le Mont Saint-Gothard et le Mont Cenis, ou par le Simplon, en passant sur le territoire suisse, ou par le Mont Blanc.

Aux Colonies, d'importants travaux étaient projetés. L'Afrique s'ouvre à l'activité européenne. On sait aujourd'hui que l'intérieur de ce continent, au lieu d'être un désert, nourrit de nombreuses populations, qui ont besoin des produits de notre industrie et peuvent nous fournir ceux de leur agriculture : peut-être sera-t-il possible un jour d'établir un chemin de fer à travers le Sahara, d'Alger à Tombouctou près du Niger, et du Sénégal à Tombouctou.

C'est un Français, Ferdinand de Lesseps, qui a creusé le canal de Suez (v. ch. L). Moins heureux en Amérique, il n'a pu creuser le canal de Panama. On verra plus loin les causes de ce lamentable insuccès.

M. de Freycinet a eu l'initiative des travaux les plus importants accomplis en France à cette époque. Ancien élève de l'École Polytechnique et ingénieur, M. de Freycinet rendit en 1870-1874 des services signalés à la défense nationale en province. Sénateur de la Seine en 1876, ministre des Travaux Publics dans les cabinets des 14 décembre 1877 et 5 février 1879, ministre des Affaires Étrangères et Président du Conseil du 27 décembre 1879 au 23 septembre 1880, M. de Freycinet présenta aux Chambres des lois pour le rachat des petites lignes de chemin de fer (adoptée le 15 mars 1878), et pour l'exécution des lignes nouvelles destinées à compléter nos différents réseaux. Il attacha son nom aux travaux nécessaires pour rendre la Seine navigable jusqu'à Paris à des bâtiments de grande dimension. Nos ports de la Manche et de l'Océan s'ensablent ; presque tous sont à sec à marée basse : ainsi, à Dunkerque, Boulogne, Dieppe, Fécamp, Saint-Malo, les navires ne peuvent entrer ou sortir qu'à l'heure de la haute mer. M. de

Freycinet fit décider l'établissement de ports en eau profonde, qui seront constamment accessibles.

On a aussi étudié la création d'un canal maritime de Bordeaux à Narbonne, entre l'Océan et la Méditerranée, et celle d'un canal latéral au Rhône, qui, arrosant ensuite la côte du Languedoc, rendrait la vie à cette région si maltraitée par la perte de ses vignobles, que le phylloxéra a détruits.

À Paris, le nouvel Opéra fut élevé par Ch. Garnier ; l'Avenue de l'Opéra et le Boulevard Henri IV furent percés, le Boulevard Saint-Germain terminé ; le Palais du Trocadéro fut élevé par MM. Davioud et Bourdais, le Pont Sully jeté sur la Seine, à l'extrémité orientale de l'Île Saint-Louis, entre le Boulevard Saint-Germain et le Boulevard Henri IV ; le Parc de Montsouris fut ouvert ; on exécuta de nombreux travaux dans les arrondissements voisins des fortifications, pour assainir ces quartiers, jusque-là déshérités, et leur donner des débouchés ; une statue colossale de la République, œuvre de M. Morice, fut inaugurée sur la place de la République (autrefois du Château-d'Eau) le 14 juillet 1883 ; on reconstruisit dans des proportions beaucoup plus vastes l'École de Médecine ; la Clinique et l'École de Pharmacie furent installées sur les terrains qui faisaient partie de l'ancienne Pépinière du Luxembourg ; le nouvel Hôtel de Ville fut achevé, ainsi que le nouvel Hôtel des Postes ; on a travaillé activement depuis lors au nouveau Musée d'Histoire Naturelle, à la nouvelle Sorbonne, au nouveau Lycée Louis-le-Grand ; le Pont d'Austerlitz a été élargi. De nombreux tramways, établis sur tous les points de Paris, rendent la circulation plus facile et plus rapide. Enfin une enquête fut ouverte le 15 février 1882 en vue d'établir à l'intérieur de Paris un chemin de fer métropolitain destiné à relier les différentes parties de la ville, comme à Londres, à New-York et à Vienne. Les travaux ont été commencés en 1898.

Reconstitution militaire de la frontière de France. — La loi militaire de 1872, qui établissait le service militaire obligatoire, entra vite dans les mœurs et s'exécuta sans difficulté. De nouveaux forts furent construits autour de Paris, à *Cormeilles, Montlignon, Domont, Montmorency, Stains, Vaujours, Chelles, Villiers-sur-Marne, Champigny, Villeneuve-Saint-Georges, Châtillon, Palaiseau, Villeras, Haut-Buc, Saint-Cyr, Marly*. C'est le général Séré de Rivière qui dirigea les travaux de fortifications entrepris pour reconstituer la défense de notre frontière démembrée. Il substitua, autant que

possible, aux villes fortifiées, dont on pouvait avoir raison en effrayant la population par un bombardement, des camps retranchés reliés entre eux par des forts d'arrêt qui ne laissent subsister sur notre front nord-est, en face de l'Allemagne, depuis la Suisse jusqu'au Luxembourg, que deux trouées, deux couloirs, dans lesquels une armée d'invasion devrait nécessairement s'engager : 1° l'une entre la Meuse et la Chiers, entre Verdun et Montmédy ; 2° l'autre entre Épinal et les avancées de Toul, sur la Moselle. Les défenses comprennent : le camp retranché de *Verdun* ; puis le camp de *Toul*. En avant de Toul sont les forts de *Frouard*, au nord-est, et de *Pont-Saint-Vincent*, au sud-est. Au delà de la trouée de la Moselle, après le fort d'arrêt de *Manonvilliers*, entre Avricourt et Lunéville, on arrive au camp retranché d'*Épinal*. On trouve ensuite les forts d'arrêt d'*Arches* et du *Parmont*, au-dessus de Remiremont ; de *Rupt*, de *Château-Lambert*, du *Ballon de Servance*, et le camp retranché de *Belfort*, avec les forts du *Mont Lomont*, vers la frontière suisse.

En seconde ligne, au nord-est, le camp retranché de *Reims* ferme le pays entre la Vesle et l'Aisne ; le camp retranché de *Laon-La Fère* ferme le pays entre l'Aisne et l'Oise ; les ouvrages anciens et nouveaux d'*Hirson*, *Maubeuge*, *Le Quesnoy*, *Lille*, *Dunkerque*, couvrent la frontière belge.

Au sud-est, des forts d'arrêt barrent toutes les routes de Suisse en France ; le camp retranché de *Besançon* couvre la vallée du Doubs, celui de *Dijon*, la vallée de la Saône, celui de *Langres*, la vallée de la haute Marne. *Lyon* est le centre de la défense au sud-est. Enfin, dans les Alpes, les ouvrages nouveaux créés autour d'*Albertville*, de *Grenoble*, de *Briançon*, de *Nice*, permettraient à une armée française, très inférieure en nombre, de résister, en se tenant sur la défensive, à toute agression venant du côté de l'Italie. Ces travaux furent exécutés en vertu de la loi du 17 juillet 1874. (Voir le livre d'Eugène TENOT, *La Frontière*.)

Progrès de l'Instruction Publique. — « Le véritable vainqueur de Sadowa, ce n'est pas le fusil à aiguille, c'est le maître d'école », disait avec beaucoup de justesse un écrivain en 1866, faisant allusion à l'état prospère de l'instruction publique en Prusse. Les Chambres françaises s'inspirèrent de cette vérité, et ne reculèrent devant aucun sacrifice pour instruire, instruire encore, instruire toujours.

En vertu de la Loi du 27 février 1880, le Conseil Supérieur

de l'Instruction Publique et les Conseils Académiques devinrent en grande partie des corps électifs, la plupart de leurs membres étant nommés par les professeurs de l'Université. La Loi du 18 mars 1880 supprima les jurys mixtes institués par la Loi du 12 juillet 1875 pour examiner les élèves des Facultés Libres ; elle avait décidé la gratuité des inscriptions dans les Facultés de l'État, en vue d'obtenir les grades et les titres qu'elles confèrent ; mais la Loi du 26 février 1887 a rétabli le droit d'inscription. Les matières de l'examen du Baccalauréat de l'Enseignement Secondaire Classique furent modifiées dans ses deux épreuves (Décrets des 19 juin 1880, 8 août 1890). Les bourses de licence et d'agrégation furent ensuite instituées.

Dans l'Enseignement Secondaire Classique, la réforme du Plan d'Études (2 août 1880 et 22 janvier 1885), eut surtout pour objet de prescrire une nouvelle méthode d'enseignement des langues anciennes, et d'étendre jusqu'aux classes inférieures l'étude des sciences physiques et naturelles. L'Enseignement Secondaire Spécial, dont le cours d'études se termina également par un diplôme de bachelier (8-10 août 1886), devint (4 et 5 juin 1891) l'Enseignement Secondaire Moderne.

La Loi du 24 décembre 1880 et le Décret du 28 juillet 1884 organisèrent l'Enseignement Secondaire des Jeunes Filles, pour lesquelles sont déjà créés de nombreux lycées et collèges. Une École Normale établie à Sèvres assura le recrutement des professeurs de ces établissements.

Parmi les progrès de l'Instruction primaire, il faut citer : l'augmentation du nombre des circonscriptions d'inspection primaire ; le développement des Écoles Normales d'institutrices, favorisé par la Loi du 9 août 1879 ; l'institution du certificat d'aptitude à la direction et au professorat des Écoles Normales primaires, la réforme de l'enseignement et des programmes de ces écoles ; la création d'Écoles Normales primaires supérieures à Fontenay-aux-Roses et à Saint-Cloud pour faciliter le recrutement de leur personnel enseignant ; les encouragements donnés à la fondation d'Écoles primaires supérieures ; l'établissement de conférences pédagogiques destinées à grouper les instituteurs et les institutrices d'un même canton et à leur permettre de discuter les moyens d'améliorer leur enseignement ; le vote de la gratuité absolue de l'enseignement primaire et la détermination des titres de capacité exigés de tous les instituteurs et institutrices (Loi du 16 juin 1884) ; l'obligation de l'enseignement primaire prescrite par la Loi du

28 mars 1882, et la réorganisation de cet enseignement par la Loi du 30 octobre 1886 et les Décret et Arrêté du 18 janvier 1887¹.

La politique intérieure en 1880. — Plusieurs faits dignes de remarque signalèrent l'année 1880. Le terrible hiver de 1879-1880 fut plus rigoureux que ceux de 1829 et de 1788. On n'en avait pas vu de pareil depuis 1709. Paris et la France disparurent sous la neige; la Seine et la Loire, entièrement gelées et recouvertes d'un amas de glaçons, offraient l'aspect des mers polaires.

Le 14 juillet, anniversaire de la prise de la Bastille en 1789 et de la Fédération en 1790, fut choisi comme date de la Fête Nationale de la France. Elle fut célébrée pour la première fois le 14 juillet 1880. Une grande revue eut lieu le matin au Bois de Boulogne, et le Président de la République y distribua des drapeaux à tous les régiments de l'armée. J. Grévy, accompagné de Léon Say et de Gambetta, se rendit peu après à Cherbourg et y passa en revue l'escadre de la Manche (10 août).

Le Sénat avait le 9 mars 1880 repoussé, par 148 voix contre 120, l'article 7 de la Loi sur l'Enseignement Supérieur voté par la Chambre des Députés. Alors, de juin à novembre, le ministère, se fondant sur la Constitution Civile du clergé du 12 juillet 1790, sur la Loi du 18 août 1792, sur le Concordat du 27 messidor an IX (15 juillet 1801), sur l'article 2 des Décrets Organiques, sur le Décret du 3 messidor an XII, et sur la Loi du 2 janvier 1817, procéda, en vertu des Décrets du 29 mars 1880, à la dispersion des congrégations religieuses non autorisées.

Le 17 mars 1881, un emprunt national d'un milliard fut émis pour permettre l'exécution de grands travaux d'utilité publique. Cet emprunt fut couvert quinze fois; Paris seul souscrivit pour 40 milliards.

Le scrutin de liste. L'expédition de Tunis. — Au mois de mai 1881 s'ouvrit la discussion sur le rétablissement du scrutin de liste, proposé par M. Bardoux. Cette proposition fut votée à la Chambre des Députés le 19 mai par 243 voix contre 232; mais elle fut repoussée le 9 juin par le Sénat.

Cependant l'expédition de Tunisie, dont on verra plus loin l'origine et le détail, avait commencé au mois d'avril. Elle

1. L'auteur se fait un plaisir de reconnaître que les renseignements relatifs à l'instruction publique sont dus à l'obligeance de ses éditeurs, qui donnent tous leurs soins aux publications de législation universitaire.

parut terminée le 12 mai par le traité du Bardo, aux termes duquel le bey de Tunis se soumettait au protectorat français. Toutefois, comme ce traité avait été l'objet de vives critiques en Italie, où l'on voyait avec peine l'influence française devenir prépondérante sur cette terre voisine de la Sicile, des débats importants s'engagèrent à ce sujet dans les Chambres françaises. Un ordre du jour favorable à la politique du cabinet fut voté le 30 juin par la Chambre des Députés. Il n'en fallut pas moins expédier des renforts en Afrique après la clôture de la session de 1881, qui eut lieu le 29 juillet.

Les élections du 21 août 1881. — La Chambre des Députés élue en 1877 était arrivée au terme de son mandat. Les élections nouvelles se firent le 21 août 1881, et le scrutin de ballottage eut lieu le 4 septembre. A Paris, dans le XX^e arrondissement, c'est-à-dire à Belleville, les élections furent marquées par des incidents tumultueux. Gambetta était candidat à la fois dans les deux circonscriptions de cet arrondissement, qu'il avait toujours représenté. Il fut vivement combattu par les intransigeants, qui lui reprochaient d'avoir abandonné son programme radical de 1869. Le 16 août, dans une réunion électorale, Rue Saint-Blaise, il essaya vainement de se faire écouter, apostropha les interrupteurs en les menaçant de les poursuivre « jusqu'au fond de leurs repaires », et dut sortir sans avoir pu obtenir qu'on l'entendit. Il fut cependant élu dans la première circonscription par 4 500 voix sur 8 606 votants; mais dans la seconde il y eut ballottage.

Les résultats définitifs furent les suivants : 457 républicains (206 Union Républicaine, 168 Gauche Républicaine, 46 Extrême Gauche, 39 Centre Gauche), 47 Bonapartistes et 41 Royalistes; sur 7 181 443 suffrages exprimés, les Républicains en avaient réuni 5 428 442. M. Brisson fut nommé le 3 novembre Président de la Chambre des Députés. A l'ouverture de la nouvelle session, M. Albert Grévy, gouverneur civil de l'Algérie, donna sa démission, et un débat acharné s'engagea sur l'expédition de Tunisie. MM. Clemenceau et Camille Pelletan reprochèrent au ministre d'avoir, avant la fin de la session précédente, caché aux Chambres la gravité de la situation en Afrique, pour agir sans contrôle en leur absence, et pour entreprendre « une expédition de vacances », qui était devenue une guerre véritable non votée par le Parlement. Après une réplique de Jules Ferry, le 9 novembre, la Chambre des Députés, à la majorité de 355 voix contre 68, vota l'ordre du jour

suisant proposé par Gambetta : « La Chambre, résolue à l'exécution intégrale du traité souscrit par la Nation Française le 42 mai 1884, passe à l'ordre du jour. » Le 14, le ministère donna sa démission.

Le ministère de Gambetta (14 novembre 1881). — Léon Gambetta, chargé par le Président de la République de former un nouveau cabinet, le constitua le 14 novembre. Il prit pour lui-même la Présidence du Conseil et le ministère des Affaires Étrangères, avec M. Spuller pour sous-secrétaire d'État; M. Waldeck-Rousseau, député d'Ille-et-Vilaine, fut ministre de l'Intérieur, avec M. Develle pour sous-secrétaire d'État; M. Cazot devint ministre de la justice avec M. Martin-Feuillée pour sous-secrétaire d'État; M. Allain-Targé, député de la Seine, ministre des Finances, avec M. Lelièvre pour sous-secrétaire d'État; le général Campenon, ministre de la Guerre, avec M. Blandin pour sous-secrétaire d'État; Gougeard, ancien capitaine de vaisseau et général de division à titre auxiliaire en 1870, ministre de la Marine; M. Raynal, député de la Gironde, ministre des Travaux Publics, avec M. Lesguillier pour sous-secrétaire d'État; M. Rouvier, député des Bouches-du-Rhône, ministre du Commerce et des Colonies, avec Félix Faure (du Havre) pour sous-secrétaire d'État; M. Devès, député de l'Hérault, ministre de l'Agriculture, avec M. Caze pour sous-secrétaire d'État; Paul Bert, professeur à la Faculté des Sciences de Paris et député de l'Yonne, ministre de l'Instruction Publique et des Cultes, avec M. Chalamet, député de l'Ardèche, pour sous-secrétaire d'État; M. Antonin Proust, député des Deux-Sèvres, ministre des Beaux-Arts; M. Cochery resta ministre des Postes et Télégraphes. M. Tirman fut nommé gouverneur général civil de l'Algérie.

Aux élections du 8 janvier 1882 pour le second renouvellement partiel triennal du Sénat, 66 républicains et 43 monarchistes furent nommés. Les sénateurs du département de la Seine étaient Victor Hugo, Peyrat, le major Labordère, M. de Freycinet, Tolain. M. de Freycinet obtint une quadruple élection.

Projet de revision des lois constitutionnelles (14 janvier 1882). — Le 14 janvier 1882, Gambetta, Président du Conseil, lut à la Chambre des Députés un projet de résolution tendant à provoquer la réunion des deux Chambres en Congrès ou Assemblée Nationale, pour reviser sur certains points la

Constitution de 1875. Le ministère demandait qu'à l'avenir la Chambre des Députés fût élue par le suffrage universel *au scrutin de liste départemental*. Il demandait qu'on modifiât le mode de nomination des 225 sénateurs des départements et des colonies. Jusqu'ici les électeurs sénatoriaux de chaque département étaient : *les députés, les conseillers généraux, les conseillers d'arrondissement, et un délégué élu par le conseil municipal de chaque commune, quelle que fût la population de cette commune*. C'est cette dernière disposition qu'il était question de changer. « Le suffrage universel estime comme nous, disait le Président du Conseil, qu'une disposition qui accorde une part égale dans l'élection de la Haute Chambre à la commune de 100 habitants et à celle de 500 000, au conseil municipal nommé par 15 électeurs et à celui qui est l'élu de 200 000 citoyens, cette loi n'est pas plus une loi conservatrice qu'une loi de réforme, que c'est une loi illogique et funeste. » En conséquence, le Gouvernement proposait d'adopter le projet suivant : « Chaque conseil municipal élit au scrutin de liste autant de délégués et de suppléants que la commune renferme de fois 500 électeurs inscrits. » En ce qui concernait les 75 sénateurs inamovibles, il était dit : Le Gouvernement proposera au Congrès de se prononcer contre le mandat viager, mais avec cette restriction que les situations acquises resteront acquises; à l'avenir les successeurs des 75 inamovibles devaient être élus par le Sénat et la Chambre des Députés collectivement pour neuf ans avec renouvellement partiel au sort par tiers tous les trois ans. En outre, le Gouvernement devait proposer au Congrès de déclarer que « le Sénat n'a, en matière de budget, qu'un droit de contrôle, et qu'il ne peut pas rétablir un crédit supprimé par la Chambre des Députés ». Le projet ajoutait que le Congrès ne pourrait traiter d'autres questions que celles désignées avant sa réunion par le Gouvernement et par chacune des deux Chambres.

La Commission des 33. Démission du ministère (26 janvier). — Ce projet fut mal accueilli par la majorité de la Chambre des Députés. Dans la Commission de 33 membres nommée pour l'examiner, 32 étaient défavorables aux vues du Gouvernement. On lui reprochait de méconnaître la souveraineté du Congrès et de placer la Chambre dans une situation difficile, en lui demandant de voter le scrutin de liste quatre ans avant les élections prochaines, quand elle venait d'être élue quelques mois plus tôt par le scrutin d'arrondissement : une

telle modification immédiate de la loi électorale, disaient les adversaires du projet, inspirerait la crainte d'une dissolution anticipée. La Commission élit pour président M. Margaine, et pour rapporteur M. Andrieux. Elle se prononça contre le projet, et, le 26 janvier 1882, son rapport fut adopté à la majorité de 268 voix contre 218. Les ministres donnèrent aussitôt leur démission.

Le ministère de M. de Freycinet (30 janvier 1882). — M. de Freycinet, chargé par le Président de la République de former un nouveau ministère, prit la Présidence du Conseil avec les Affaires étrangères. Il avait pour collègues : MM. Léon Say aux Finances, Jules Ferry à l'Instruction Publique, René Goblet à l'Intérieur, Humbert à la Justice et aux Cultes, le général Billot à la Guerre, l'amiral Jauréguiberry à la Marine et aux Colonies, Varroy aux Travaux Publics, Tirard au Commerce, de Mahy à l'Agriculture, Cochery aux Postes et Télégraphes.

La mission du nouveau cabinet était difficile. Il avait à lutter contre des embarras de toute sorte; il était en butte à l'hostilité des opportunistes irrités de la chute du ministère Gambetta. Il se trouvait en face d'une crise économique et financière redoutable, qui eut son point de départ dans la faillite de la banque *l'Union générale* (29 janvier 1882); fondée en 1878 par M. Bontoux, cette banque, après des succès factices, dut suspendre ses paiements; sa chute entraîna la ruine d'une multitude de personnes et une baisse générale sur les fonds publics.

La France et la Question d'Égypte. — Les événements survenus en Égypte, et qui annulaient le contrôle anglo-français, vinrent mettre le comble aux difficultés de la situation. Intervendrait-on avec les Anglais en Égypte pour rétablir le *statu quo*? Sous le ministère Gambetta, le cabinet britannique, interrogé par le Gouvernement français au sujet d'une intervention commune, avait fait une réponse évasive. L'Angleterre maintenant se montrait, au contraire, disposée à envoyer une armée et une flotte au bord du Nil. L'attitude que devait tenir la France fut l'objet de débats passionnés. Ne pas intervenir, disaient Gambetta et ses partisans, c'est un aveu d'impuissance, c'est sacrifier les intérêts français dans un pays où la France a tout fait depuis Bonaparte et Monge jusqu'à M. de Lesseps et Mariette-Bey; c'est, en un mot, livrer sans partage l'Égypte à l'Angleterre. Intervenir en Égypte, répandaient

M. Clemenceau et les adversaires de toute expédition, serait une grave imprudence. L'Europe n'est pas disposée à nous laisser faire. L'Angleterre, étant une île, peut, invulnérable derrière la Manche, braver l'Europe; elle a des intérêts suffisants engagés dans la question pour courir le risque d'une guerre. La France, puissance continentale ouverte à l'est et au nord, est tenue à plus de réserve. Nous avons déjà des troupes à Tunis; nos forces sont dispersées; l'Allemagne est déflante, l'Italie jalouse. N'entreprenons pas une seconde expédition du Mexique. Ce serait renouveler la faute de l'Autriche s'alliant avec la Prusse pour enlever au Danemark le Sleswig-Holstein. De deux choses l'une : ou bien nous irons *tirer les marrons du feu* pour l'Angleterre, comme en Crimée, en Chine; nous aurons le péril, elle le profit; ou bien il y aura conflit entre les Français et les Anglais, sûrs, en ce cas, de l'alliance allemande. Enfin, pourquoi imposer à l'Égypte un gouvernement qu'elle repousse?

Fin du ministère Freycinet. — Fort embarrassé, le ministère eut une attitude incéise. Il demanda aux Chambres des crédits pour occuper militairement le Canal de Suez. Nous n'intervenons pas en Égypte, disait-il; nous laissons les Anglais agir seuls; nous sauvegardons le canal, nous mettons à l'abri de toute attaque, nous conservons neutre une propriété qui est surtout française. Cependant cette demi-intervention parut à la Chambre présenter plus de dangers encore qu'une politique tranchée dans l'un ou l'autre des deux sens opposés; elle sembla préparer une lutte inévitable soit avec les Égyptiens, soit avec les Anglais eux-mêmes, peu disposés à respecter la neutralité du canal. L'opinion publique se prononça contre toute espèce d'intervention. Les crédits furent rejetés par 450 voix contre 75, le 29 juillet 1882, et le ministère donna sa démission.

C'est pendant la durée de ce ministère qu'une loi restituant aux conseils municipaux, sauf à celui de Paris, le droit d'élire leur maire fut votée par les deux Chambres (6-26 mars).

Quelques jours après, le *Journal Officiel* promulgua, en même temps que cette loi, celle du 28 mars 1882, qui organisait définitivement l'Enseignement primaire gratuit et obligatoire, et établissait la neutralité de l'école au point de vue religieux, l'enseignement des dogmes des différentes religions devant avoir lieu désormais en dehors de l'école.

Ministère Duclerc (août 1882-janvier 1883). **Mort de Gambetta** (31 décembre 1882). — Le nouveau cabinet, formé le 7 août 1882, était composé ainsi qu'il suit : MM. Duclerc, Président du Conseil, ministre des Affaires Étrangères; Tirard, ministre des Finances, Devès, de la Justice; Fallières, de l'Intérieur; Duvaux, de l'Instruction Publique; Pierre Legrand, du Commerce; général Billot, de la Guerre; amiral Jauréguiberry, de la Marine; Cochery, des Postes et Télégraphes; de Mahy, de l'Agriculture; Hérisson, des Travaux Publics. Nommé dès le début par ses adversaires *Ministère d'affaires* ou *Ministère de transition*, le nouveau cabinet n'en dura pas moins près de six mois. La crise industrielle et économique continuait. Les collectivistes, les anarchistes révolutionnaires, étaient accusés de faire une propagande active; la Société Internationale des Travailleurs, légalement interdite, subsistait en secret, disait-on, et on la supposait en rapport avec les Nihilistes et les Irlandais ennemis de l'Angleterre. Les troubles survenus à Montceau-les-Mines et Blanzay près d'Autun, au mois d'août, aux mois de septembre et d'octobre à Lyon et dans d'autres villes, furent suivis de nombreuses condamnations judiciaires.

Le mois de décembre 1882 vit disparaître deux grands orateurs, qui tous deux avaient beaucoup fait pour la République et pour la France. Louis Blanc, l'ancien membre du Gouvernement Provisoire de 1848, l'historien de la Révolution Française et de la Monarchie de Juillet, mourut le 6 décembre. Quelques jours auparavant, le 27 novembre, l'Agence Havas avait annoncé que Gambetta, se trouvant à sa maison de campagne de Ville-d'Avray, s'était blessé à la main en maniant un revolver. L'état du malade s'aggrava rapidement. La blessure primitive s'était cicatrisée, disait-on; mais l'état d'immobilité prolongée, rendu nécessaire par le traitement, avait produit une maladie des voies intestinales plus dangereuse que la première. Gambetta mourut dans la nuit du 31 décembre 1882, quelques instants avant la fin de cette année qui avait débuté par son insuccès à la tête du cabinet désigné ironiquement par ses ennemis sous le nom de *Grand Ministère*.

Toutes les fractions du parti républicain, les intransigeants exceptés, parurent un instant réconciliées en présence du cercueil du grand orateur. Ses funérailles furent célébrées le 6 janvier 1883 à Paris, aux frais de l'État, au milieu d'une im-

mense affluence : ses restes furent ensuite transportés à Nice, sur le désir de son père.

Le jour qui précéda les funérailles de Gambetta, on reçut à Paris la nouvelle de la mort du général Chanzy. L'ancien commandant en chef de la Seconde Armée de la Loire, alors à la tête du 6^e corps, était mort subitement à Châlons-sur-Marne.

La loi des prétendants. — La mort de Gambetta parut réveiller les espérances des anciens partis. Dans plusieurs localités, des drapeaux blancs étaient arborés pendant la nuit; on écrivait sur les murs : *Vive le Roi!* On parlait d'une organisation armée du parti légitimiste; il y avait, disaient les journaux, plusieurs milliers d'hommes enrôlés secrètement, avec des chefs et des lieux de ralliement indiqués à l'avance, prêts à se lever au premier signal. De leur côté, les bonapartistes ne demeureraient pas inactifs. Depuis la mort du fils de Napoléon III, ils étaient très divisés : les uns reconnaissaient pour chef le prince Napoléon, fils de l'ancien roi de Westphalie, Jérôme; les autres, le repoussant, ne voulaient accepter que son fils Victor. Le prince Napoléon imagina de publier un manifeste contre le Gouvernement de la République.

L'émotion fut vive le 16 janvier au matin quand on vit ce factum affiché sur les murs. Le jour même son auteur fut arrêté (il fut relâché quelques jours après), et Floquet présenta à la Chambre des Députés un projet de loi ayant pour but d'interdire le territoire de la France aux membres de toutes les familles ayant régné en France, et de leur enlever tout droit politique. MM. Lockroy et Ballue déposèrent également des projets sur le même sujet. Après un long débat, la Commission d'examen adopta le rapport de M. Fabre, proposant à la Chambre de déclarer que les membres des familles ayant régné en France ne pouvaient remplir aucun mandat électif, aucun emploi civil ou militaire; qu'un décret du Président de la République pouvait leur enjoindre de sortir du territoire français. La discussion commença le 29 janvier. Trois des ministres, Duclerc, que son état maladif éloignait des affaires depuis quelque temps, le général Billot et l'amiral Jauréguiberry, contraires au projet de loi, donnèrent leur démission. Le général Thibaudin devint ministre de la Guerre (1^{er} février). M. Fallières prit par intérim et provisoirement la direction du cabinet. Le 2 février, après une déclaration de M. Develle, la Chambre adopta le projet de M. Fabre, accepté par le Gouvernement. Mais la majorité du Sénat était hostile à

ce projet; sur le rapport de M. Allou, elle le repoussa et vota le 12 un amendement de MM. Waddington et Say, aux termes duquel tout membre d'une famille ayant régné en France qui ferait publiquement acte de prétendant serait banni.

Le lendemain, les ministres donnèrent leur démission définitive. La Chambre des Députés reprit alors, avec quelques modifications, un projet qui avait été déjà présenté au Sénat par MM. Barbey et Hébrard, et qui n'avait été repoussé par lui qu'à une faible majorité. Le Sénat, persistant dans son opposition, repoussa encore ce projet le 47 février. Il y avait donc conflit entre les deux Chambres et crise ministérielle.

Ministère du 21 février 1883. — Le ministère du 21 février 1883 fut constitué comme il suit : Jules Ferry, Président du Conseil, à l'Instruction Publique; Challemel-Lacour, aux Affaires Étrangères; MM. Waldeck-Rousseau, à l'Intérieur; Martin-Feuillée, à la Justice; le général Thibaudin, à la Guerre; Charles Brun, à la Marine; Tirard, aux Finances; Hérisson, remplacé plus tard par M. Rouvier, au Commerce; Méline, à l'Agriculture; Raynal, aux Travaux Publics; Cochery, aux Postes et Télégraphes.

Dans la déclaration du Gouvernement, lue aux deux Chambres le 22 février, le ministère annonçait qu'en ce qui concernait les prétendants, il userait des pouvoirs que lui conférait la loi du 49 mai 1834. Il ajoutait qu'il fallait « ne pas aborder toutes les questions à la fois », et qu'il était nécessaire de « modérer l'initiative individuelle », de façon à « laisser au Gouvernement l'initiative qui lui appartient de droit ». Par un Décret du 23 février 1883, fondé sur les Lois des 49 mai 1834, 4 août 1839, 13 mars 1875, le duc d'Aumale, général de division, le duc de Chartres, colonel du 42^e chasseurs, et le duc d'Alençon, capitaine au 42^e d'artillerie, furent mis en non-activité par retrait d'emploi.

Une intervention au Tonkin, à Madagascar et au Congo, cette dernière toute pacifique, la conversion de la rente 5 0/0 en 4 1/2 (24 avril), la discussion d'une Loi sur l'organisation de la magistrature, le vote d'une Loi sur les récidivistes (29 juin), la préparation d'un projet de Loi militaire, la signature de conventions entre l'État et les Compagnies de chemin de fer de *Paris-Lyon-Méditerranée*, du *Nord*, de *l'Est*, du *Midi*, d'*Orléans* et de *l'Ouest*, pour la création de voies ferrées nouvelles, remplirent les premiers mois de 1883.

Les débats parlementaires relatifs au Tonkin (1883). — L'expédition du Tonkin, après la mort du commandant Rivière, donna lieu à des débats législatifs fort importants. Quel but le Gouvernement se propose-t-il, dirent plusieurs membres des deux Chambres dans le cours de la discussion? Jusqu'où entend-il aller? N'est-il pas à craindre que l'expédition n'entre-prise pour venger nos compatriotes, pour punir les Pavillons-Noirs et Tu-Duc et faire exécuter les traités de 1874, ne soit transformée, en l'absence des Chambres, en une conquête de l'Annam et une guerre avec la Chine? Le ministre des Affaires Étrangères, Challemel-Lacour, à une interpellation de M. Granel, à la Chambre des Députés, le 10 juillet 1883, répondit : « Pour peu que la situation présentât quelque gravité et exigeât d'autres moyens..., les Chambres seraient convoquées d'urgence. »

Dependant les résistances que notre corps expéditionnaire rencontrait furent « plus sérieuses qu'on ne pouvait le supposer, d'après les informations réunies au début »; la présence des Chinois dans les rangs de nos adversaires fut bientôt constatée; le langage du marquis de Tseng, ambassadeur du Céleste Empire à Paris, laissait douter si son gouvernement voulait nous déclarer la guerre ou simplement nous intimider par son attitude. Dans une lettre adressée de Londres le 15 octobre 1883 à Challemel-Lacour, le marquis de Tseng disait, en réponse à la proposition d'établir une zone neutre entre le Tonkin et la Chine méridionale : « Faute d'un arrangement qui conserverait le royaume d'Annam tel qu'il existait avant 1873, son indépendance entière à l'égard de toute puissance, l'empereur de Chine, son suzerain, seul excepté, aucun autre arrangement, qui ne laisserait pas au Gouvernement impérial le droit entier et exclusif d'agir sur le Fleuve Rouge, lui paraîtrait inadmissible. »

À la rentrée des Chambres, la question fut de nouveau discutée entre les partisans et les adversaires de la politique coloniale. Reculer, disaient les premiers, est impossible. Quand toutes les puissances cherchent à se créer des débouchés, la France devait-elle abandonner une magnifique contrée pleine de ressources, dont elle était à moitié maîtresse? Il ne fallait pas s'arrêter aux menaces des Chinois. « La Chine, disait même un journal, est une quantité négligeable. » Les adversaires répliquaient : « Cette expédition du Tonkin, c'est l'inconnu. Est-on désormais sûr de l'Annam? Aura-t-on ou n'aura-

l'on pas la guerre avec la Chine, qui s'en prétend suzerain? Combien de temps? Avec combien d'adversaires? Il faudrait ou envoyer de suite une armée véritable, à cette immense distance, avec des frais énormes, au risque de nous trouver à la merci de nos adversaires en Europe, ou envoyer détachement par détachement des renforts insuffisants, que le climat, les fatigues, les maladies, les luttes journalières useraient en détail, et alors la guerre s'éterniserait. Par le Tonkin et Madagascar, on s'aliénerait l'Angleterre, comme par la Tunisie on s'était aliéné l'Italie. On viendrait en aide aux adversaires de Gladstone, qui poussaient l'Angleterre à se rapprocher de la triple alliance allemande-austro-italienne. C'est vers la *Trouée des Vosges* que la France doit tourner ses regards. »

Dans la séance du 31 octobre, M. Clemenceau, blâmant le « système d'annexion à tout prix », disait : « Nous ne sommes pas une île comme l'Angleterre, nous ne pouvons pas nous lancer au delà des mers, certains que nous serons défendus, quoi qu'il arrive, par notre ceinture argentée, comme on dit là-bas. » Georges Périn insista dans le même sens. Jules Ferry, Président du Conseil, répondit : « La République doit songer à l'avenir, elle doit préparer des terrains nouveaux à l'activité, au travail des générations futures... Le Gouvernement croit que la Chine ne déclarera pas la guerre, et il n'a pas l'intention de la lui déclarer. Il veut s'établir solidement dans le Delta du Fleuve Rouge.... Notre établissement au Tonkin sera ainsi un placement de bon père de famille qui ne pourra que s'accroître avec les années. » Un ordre du jour de confiance, proposé par Paul Bert, fut voté par 339 voix contre 460.

La loi sur la magistrature. — Le 4^{er} août 1883¹ la Loi sur la réforme de la Magistrature fut enfin votée par la Chambre des Députés. Le mode d'institution des magistrats avait donné lieu de très longs débats. Devraient-ils être élus, soit par le suffrage universel, soit par un corps électoral restreint présentant des garanties spéciales de capacité? Devaient-ils être pris sans condition parmi tous les citoyens ou parmi des catégories d'éligibles? Devaient-ils être nommés par le Pouvoir Exécutif? inamovibles, nommés pour un temps fixé ou révocables à la volonté du Gouvernement? La majorité hésita long-

1. C'est le 12 août 1883 que fut inauguré au rond-point de Courbevoie le Monument de la Défense de Paris, du sculpteur Barrias.

temps; après avoir, le 10 juin 1882, voté en principe l'élection des juges et la suppression de l'inamovibilité, elle revint sur ce vote le 27 janvier 1883, et six mois plus tard vota une loi qui suspendait momentanément l'inamovibilité, pour permettre au ministère de mettre à la retraite les magistrats hostiles à la forme du Gouvernement.

Mort du Comte de Chambord (24 août 1883). — Le 24 août 1883 le comte de Chambord, dernier représentant de la branche aînée des Bourbons, mourut à son château de Frohsdorff en Autriche. Par suite de la renonciation des Bourbons d'Espagne à la couronne de France, renonciation sanctionnée en 1713 par le traité d'Utrecht, le comte de Paris se trouvait son héritier. A quelle tradition allait-il se rattacher? Telle fut la question que se posèrent les partis monarchistes. Se trouvait-on en présence de Louis-Philippe II, roi des Français, successeur de Louis-Philippe I^{er}, ou de Philippe VII, roi de France et de Navarre, successeur de Henri V? La comtesse de Chambord ayant décidé que le comte de Paris n'aurait pas le premier rang aux funérailles de son mari, le comte de Paris s'abstint d'y paraître. Une fraction du parti légitimiste se rattacha aux Bourbons d'Espagne, refusant absolument de reconnaître le comte de Paris comme héritier du comte de Chambord¹. L'union ne régnait pas davantage dans les rangs des Bonapartistes, à en juger par la rupture entre le prince Napoléon et son fils aîné Victor, comme il résultait d'une lettre du 27 mai 1884, rendue publique, et dans laquelle le père déclarait la conduite de son fils « aussi contraire à la délicatesse qu'au respect filial ».

Le roi d'Espagne à Paris (29 septembre 1883). — Un mois après la mort du comte de Chambord, le roi d'Espagne arrivait à Paris. Il revenait de visiter l'empereur d'Allemagne Guillaume, qui lui avait conféré le titre de colonel honoraire du 45^e régiment de uhlans prussiens, en garnison à Strasbourg. Le Président de la République et le Président du Conseil, ac-

1. Au mois d'août 1886, M. Cathelineau disait dans une réunion à Angers : « Jean III est l'aîné des Bourbons; il est donc seul chef de la maison de France et roi de France. Mais, ajoute-t-on, vos princes ne sont pas Français... Ce qui est anti-français, c'est d'être orléaniste, car l'histoire des Orléans n'est qu'un tissu d'infamies et d'attentats contre la patrie. » Ce Jean III est le petit-fils de Charles IV, le second fils du premier don Carlos (1788-1855), par conséquent le frère cadet du comte de Montemolin (mort en 1861), le père du second don Carlos (né en 1848, et prétendant actuel à la couronne d'Espagne).

compagnés de tous les ministres, à l'exception du général Thibaudin, ministre de la Guerre, indisposé, s'étaient rendus à la gare du Chemin de fer du Nord pour recevoir officiellement Alphonse XII. Des cris de *à bas le uhlan!* retentirent sur le passage du roi d'Espagne (29 septembre 1883). Il en résulta des incidents diplomatiques, suivis de la démission du général Thibaudin, qui fut remplacé par le général Campe-non.

D'autres changements suivirent. Le 24 novembre, Jules Ferry, Président du Conseil, devint ministre des Affaires Étrangères en remplacement de Challemel-Lacour, démissionnaire; M. Fallières fut nommé à l'Instruction Publique; au mois d'août, M. Charles Brun avait été remplacé à la Marine par le vice-amiral Peyron.

La situation économique. — Dans l'hiver de 1883 à 1884, la France eut à souffrir d'une crise économique, agricole et industrielle. Elle provenait, pour l'agriculture, de la destruction d'une partie de nos vignes par le phylloxera, de la concurrence des blés américains et des sucres de betterave allemands, du haut prix de la main-d'œuvre, amené par la tendance des ouvriers à quitter les campagnes pour les villes, les travaux des champs pour ceux des manufactures. L'industrie se plaignait de la concurrence des produits et des ouvriers allemands, la matière première étant moins chère en Allemagne, de celle des Anglais, de celle des Américains et des Italiens, qui autrefois importaient davantage et exportaient moins; enfin, d'autres causes de crise provenaient soit de notre régime douanier, soit d'autres raisons de diverses natures. Une commission d'enquête de 44 membres fut nommée le 2 février 1884 par la Chambre des Députés, sur la proposition de M. Clemenceau. Le malaise se traduisit par de nombreux symptômes: d'abord des grèves, dont la plus importante eut lieu dans le bassin houiller du nord, parmi les ouvriers des Mines d'Anzin (février-avril); ensuite, la diminution de notre commerce extérieur. Dans les deux premiers mois de 1883, la France avait importé pour 752 232 000 francs, et exporté pour 464 644 000 francs; dans les deux premiers mois de 1884, elle importa seulement pour 747 053 000 francs, et exporté pour 395 668 000 francs. Un emprunt de 300 millions de francs en rente 3 pour 100 amortissable fut émis le 42 février 1884.

Le 14 avril suivant fut inaugurée à Cahors la statue de Gambetta; le lendemain, dans un banquet à Périgueux, Jules Ferry

demandait pour le Gouvernement « certaines garanties de stabilité ». Il ajoutait que le Gouvernement ne voulait pas « arrêter la France sur place », et promettait un prochain projet de revision.

Le projet de revision (1884). — Depuis les élections du 24 août 1884 et le projet de revision qui avait amené la chute du ministère Gambetta en janvier 1882, cette question de la revision de la Constitution n'avait pas cessé d'être à l'ordre du jour, les adversaires de la République demandant la revision intégrale, afin de pouvoir lui substituer un gouvernement monarchique, et les Républicains Radicaux réclamant la suppression du Sénat. Toutefois, le Gouvernement ayant annoncé qu'il proposerait une revision limitée et de nature à être acceptée par le Sénat, dont l'assentiment était nécessaire à la réunion d'un congrès, la Chambre des Députés refusa, le 6 mars 1883, de prendre en considération un projet de revision. Une ligue revisionniste fut alors formée sous la direction de plusieurs membres des deux Chambres, parmi lesquels Laurent Pichat, Barodet, Labordère, MM. Clemenceau et Camille Pelletan. Le 29 décembre suivant, dans une discussion sur des crédits supprimés par la Chambre et rétablis par le Sénat, Jules Ferry, ayant parlé de ceux qui « demandaient la revision sans la vouloir », fut apostrophé en termes véhéments par M. Clovis Hugues, de Marseille, député de l'Extrême Gauche.

Le 24 mai 1884 le Président du Conseil déposa sur le bureau de la Chambre des Députés un projet de revision sur les points suivants: déclaration que « la revision ne peut, en aucun cas, porter sur la forme républicaine du Gouvernement »; que les articles « relatifs à l'élection des sénateurs n'ont plus le caractère de lois constitutionnelles et pourront être désormais réformés et modifiés dans la forme législative ordinaire », cela en vue d'arriver à une solution ayant pour but: 1° le maintien d'une catégorie de sénateurs élus par un collège particulier, mais ce collège composé de la représentation nationale tout entière; 2° la réduction à la durée ordinaire du mandat électif sénatorial, c'est-à-dire à neuf années, du mandat qui est actuellement viager, sans donner cependant à la loi nouvelle un effet rétroactif; 3° l'accroissement du nombre des délégués des conseils municipaux dans le collège départemental. Enfin il s'agissait de déterminer d'une manière précise les attributions de chacune des deux Chambres en matière budgétaire, et de supprimer l'article de la Constitution de 1875 relatif aux

prières publiques. Des contre-projets furent présentés par MM. René Goblet, Allain-Margé et Floquet.

La loi sur le divorce. La loi militaire. Le choléra de 1884. — Le 31 mai 1884 le Sénat vota, sur la proposition de M. Alfred Naquet, l'abrogation de la loi du 8 mai 1816 qui avait supprimé le divorce. En même temps la Chambre des Députés discutait un projet de loi militaire supprimant la division du contingent en deux parties et le volontariat d'un an, et fixant pour tous la durée du service actif à trois ans de présence sous les drapeaux. La Chambre vota en première lecture, le 17 juin, que la durée du service serait de trois ans dans l'armée active, six ans dans la réserve de l'armée active, six ans dans l'armée territoriale, cinq ans dans la réserve de l'armée territoriale. Pour l'Algérie, la durée du service était fixée à un an, et à trois ans pour les Colonies.

Le Conseil des ministres décida aussi en principe, afin de célébrer le centenaire de la Révolution Française, l'ouverture d'une nouvelle Exposition Universelle à Paris en 1889.

Dans la Chambre des Députés, les débats continuaient à être des plus vifs entre le ministère et les opposants. Des scènes de violences survenues en Corse amenèrent une discussion où Jules Ferry, pris à partie par M. Andrieux, obtint en sa faveur 300 voix contre 198 (9 juin). Le 20 juin, le choléra avait éclaté à Toulon, et le 28 à Marseille. Il y fit de nombreuses victimes, ainsi que dans les départements voisins, surtout pendant le mois de juillet. Il fut même un instant question de ne pas célébrer à Paris la Fête Nationale du 14 juillet; elle eut lieu pourtant, sans que la santé publique eût à souffrir de l'affluence qu'elle amène. Le choléra ne fut signalé à Paris que le 4 novembre et dura peu.

Le Congrès (4-13 août 1884). — On a vu plus haut comment le cabinet entendait le projet de revision. Les amendements proposés par MM. Barodet et Bernard Lavergne (24 juin-4^{er} juillet) furent repoussés; la Chambre adopta le projet du Gouvernement (3 juillet). Mais il fut modifié par le Sénat, qui en retrancha l'article relatif à ses attributions financières (29 juillet). Le Congrès se réunit donc à Versailles le 4 août sous la présidence de M. Le Royer, Président du Sénat, et dura jusqu'au 13.

Il donna lieu à des débats passionnés. Les Républicains avancés auraient voulu que la revision portât sur l'ensemble de la Constitution. Ils obtinrent un délai d'un jour; Madier-

Montjau déclara le lendemain au nom de ses amis de l'Extrême Gauche qu'ils s'abstiendraient de prendre part au scrutin, toute discussion sérieuse leur paraissant étouffée de parti pris. M. Barodet proposa la convocation d'une Assemblée Constituante. A une profession de foi monarchique de M. Chesnelong, Madier-Montjau répondit : « Les bonapartistes ont Waterloo et Sedan; les royalistes ont rendu nécessaire la Révolution de 1792; quand ils sont rentrés en France, c'est derrière les Prussiens et les Anglais. » MM. Laisant et Barodet annoncèrent que, la nomination d'une Constituante par le suffrage universel étant repoussée, ils se retiraient de l'assemblée. M. Ranc ayant dit : « Quand on a une majorité, c'est pour s'en servir. » — « Eh bien! servez-vous-en, répliqua M. Laisant, et je vous donne rendez-vous aux élections de 1885! » Tous les amendements proposés et soutenus par MM. V. Schœlcher, Andrieux, Floquet, Lockroy, Maret, Rivet, Clemenceau, Camille Pelletan, Laguerre, pour enlever au Sénat le droit de dissolution, pour obtenir qu'il fût nommé par le suffrage universel, pour supprimer le Sénat, furent successivement écartés, et le Congrès vota, par 509 voix contre 172 le projet gouvernemental.

Nouvelles lois électorales du Sénat et de la Chambre des Députés. Le scrutin de liste. — Le Congrès ayant terminé son œuvre, les Chambres avaient à voter les nouvelles lois électorales. Malgré l'avis de la Chambre des Députés, qui s'était prononcée pour l'élection des sénateurs par le suffrage universel (2 décembre), mais qui céda à la volonté du cabinet et du Sénat réunis (9 décembre), la loi électorale du Sénat disait en substance :

Le Sénat comprend 300 membres élus au scrutin de liste par un collège ainsi composé : députés, conseillers généraux, conseillers d'arrondissement et délégués des conseils municipaux dans cette proportion : les conseils de 10 membres auront un délégué; de 12, 2; de 16, 3; de 21, 6; de 23, 9; de 26, 12; de 30, 15; de 32, 18; de 34, 21; de 36 et au-dessus, 24; celui de Paris, 30. Le Sénat est toujours élu pour neuf ans et renouvelé de 3 en 3 ans; les membres actuels sans distinction entre les inamovibles et les autres conservent leurs mandats pendant le temps pour lequel ils ont été nommés. Dans les départements où la nouvelle loi augmente le nombre des sénateurs, l'augmentation se produira à mesure des vacances survenues parmi les sénateurs inamovibles; le sort désignera les départements à qui l'élection sera attribuée.

Les élections sénatoriales qui eurent lieu d'après la loi nouvelle le 25 janvier 1885 donnèrent 67 sièges aux Républicains et 20 à la Droite.

Quant à la loi nouvelle sur le rétablissement du scrutin de liste pour l'élection des députés, bien que M. Constans eût déposé son rapport dès le 29 décembre 1884, elle ne fut définitivement votée que le 10 juin 1885 après la chute du ministère Ferry. Les députés devaient être élus au scrutin de liste par département, à raison de 4 député par 70 000 habitants.

Politique intérieure et extérieure du ministère Ferry. — Cependant la confiance inspirée à la majorité par le ministère dont Jules Ferry était le chef diminuait sensiblement. Les allures autoritaires du Président du Conseil pesaient à la Chambre et la fatiguaient; on lui reprochait des mots imprudents qui jetaient la division parmi les Républicains et sa politique extérieure, qui suivait les événements au lieu de les prévoir, et semblait faire de la République un régime de guerre, en contradiction avec son principe et ses traditions; il fallait, disait-il, que le Gouvernement fût « la République des paysans », comme s'il y avait en France une distinction entre les intérêts des citoyens des villes et ceux des citoyens des campagnes. Il disait encore : « Le péril est à gauche. » Il expliquait insuffisamment les contradictions de sa politique par des « opinions successives ». Il divisait dans ses discours, en expliquant sa marche au Tonkin, l'humanité en « races supérieures » et « races inférieures », affirmation étrange, comme le remarquait Jules Maigne, dans le pays qui a « proclamé *les Droits de l'Homme* ». Il ajoutait, pour justifier sa politique de guerre, en parlant des nations aujourd'hui prépondérantes, que ce n'est point par le rayonnement pacifique qu'elles le sont devenues ». On lui reprochait ses complaisances envers les gouvernements allemand et anglais qui contrastaient si fort avec son langage provoquant à l'égard des Chinois; son intervention personnelle dans la direction des opérations militaires ou maritimes, qui mettait en droit de dire que « il était à lui seul tout le ministère ». On lui reprochait aussi, dans cette malheureuse et interminable entreprise du Tonkin, de déguiser la vérité, ou du moins de n'en dire que le moins possible et le plus tard possible, et de répondre aux demandes d'explication que « ce serait avertir les Chinois », comme s'ils avaient attendu de Paris des avertissements sur les faits relatifs au ter-

rain où ils combattaient. La crainte d'une crise ministérielle retenait cependant la majorité.

La Guerre avec la Chine et la retraite du général Campenon. — Après la malheureuse affaire de Bac-Lé (23 juin 1884) résultant de trop de précipitation, d'un malentendu et d'une imprudence où l'on ne voulut voir qu'une violation du traité de Tien-Tsin préméditée par les Chinois, le ministère refusa l'indemnité de 3 500 000 francs que consentait à payer le gouvernement du Céleste Empire, et réclama 250 millions, en disant : « Ces choses-là se payent »; les hostilités commencèrent donc en l'absence des Chambres. Quand elles furent réunies, M. Clemenceau s'écria dans la séance du 27 novembre, en s'adressant aux députés : « Je vous prie de cesser de répandre à profusion, comme on le fait depuis une année, l'argent français, le sang français, pourquoi ? Pour couvrir des fautes qui ne sont encore que les fautes de quelques hommes, et qui demain seraient les fautes du parti républicain tout entier. » Un ordre du jour de confiance proposé par Spuller n'en fut pas moins voté.

Bientôt cependant de nouveaux renforts devinrent nécessaires pour avancer hors du delta du Fleuve Rouge (v. ch. XLIX), entreprise imprudente que blâmaient tous les hommes du métier. Dans les premiers jours de janvier 1885, le général Campenon, ministre de la Guerre, donna sa démission et fut remplacé par le général Lewal. M. Campenon ne voulait point affaiblir l'armée en lui enlevant « des forces dont l'absence serait regrettée en cas de guerre européenne ».

La séance du 28 mars 1885. — Les renforts furent envoyés et ne suffirent pas. Le Président du Conseil fut interpellé dans la séance du samedi 28 mars par M. Granet, qui lui reprocha d'avoir au début dissimulé à la Chambre la gravité de l'entreprise pour la décider à y consentir, en sorte que les renforts étaient arrivés toujours trop tard, et que les crédits avaient toujours été insuffisants.

Jules Ferry répliqua : « *Il est certain, dès à présent, que le général de Négrier a dans la main les forces nécessaires pour tenir à Langson. Il est certain que de ce côté la pleine possession de la frontière tonkinoise nous est acquise, et que nous sommes dans la situation la meilleure pour traiter.* » Dans un discours prononcé en réponse, M. Clemenceau disait : « Il s'agit de savoir si vous, Chambre républicaine, vous donnerez le droit à vos électeurs de vous dire : « Nous vous avons nom-

més pour faire la paix, et vous avez fait la guerre; vous nous avez caché la vérité; vous nous avez trompés, vous avez été infidèles à votre mandat, vous avez compromis les intérêts de la France et de la République. » Et l'orateur de l'Extrême Gauche demandait à la Chambre de refuser sa confiance à un Gouvernement coupable « d'ineptie ». L'ordre du jour pur et simple fut voté par 273 voix contre 227.

La chute du ministère Ferry (30 mars 1885). — Ce fut le dernier succès du cabinet. Le samedi 28 mars, le jour même où Jules Ferry affirmait si catégoriquement que tout allait bien au Tonkin, le général Brière de l'Isle télégraphiait d'Hanoï que le général de Négrier était blessé, que sa colonne rétrogradait précipitamment, en désordre, qu'elle avait perdu son artillerie, son trésor; qu'on « espérait » pouvoir défendre le Delta!

Quand ces tristes nouvelles furent connues, l'émotion fut prodigieuse dans Paris et dans toute la France. Le Président du Conseil, étant venu le lundi 30 mars demander à la Chambre, pour faire face aux éventualités, de voter un crédit de 200 millions, fut attaqué de toutes parts. 308 voix contre 161 sur 469 votants se déclarèrent contre le cabinet, qui donna sa démission. M. Delafosse, au nom de la Droite, M. Laisant, au nom de l'Extrême Gauche, déposèrent des propositions de mise en accusation.

Le ministère Brisson (7 avril). — Qui se chargerait de recueillir le lourd héritage du dernier cabinet? M. de Freycinet n'ayant pas cru pouvoir constituer un ministère, M. Brisson, Président de la Chambre des Députés, dut accepter cette mission. Le nouveau Gouvernement se trouva ainsi composé : Justice avec la Présidence du Conseil : M. Henri Brisson; Affaires Étrangères : M. de Freycinet; Intérieur : M. Allain-Targé; Instruction Publique et Cultes : M. René Goblet, député d'Amiens; Guerre : le général Camponen; Marine : l'amiral Galiber; Finances : M. Clamageran, beau-frère de l'ancien préfet de la Seine Hérold, né à la Nouvelle-Orléans, en 1827, naturalisé en 1848; Travaux Publics : Sadi-Carnot; Commerce : Pierre Legrand, député du Nord; Agriculture : Hervé-Mangon; Postes et Télégraphes : M. Sarrien. Floquet fut élu Président de la Chambre des Députés.

Dans la Déclaration lue aux Chambres, le nouveau Président du Conseil disait qu'il avait pris à tâche de « former un cabinet

de conciliation et d'union », réglant son attitude au dehors « sur l'intérêt direct et supérieur de la France »; obéissant à l'intérieur à une « pensée d'union et de concorde et de concentration libre et naturelle des forces républicaines ».

Les préliminaires de paix avaient été alors signés avec la Chine (4 avril) par le cabinet démissionnaire, à l'insu des nouveaux ministres, qui ne les connurent point à temps pour en faire mention dans leur déclaration aux Chambres.

La mort de Victor Hugo (22 mai). **Ses funérailles** (1^{er} juin 1885). — L'émotion causée par la guerre de Chine et le changement de ministère commençait à peine à se calmer, lorsqu'un grand deuil vint frapper la patrie. Rentré en France après le 4 septembre 1870 pour y partager les épreuves de Paris assiégé, Victor Hugo vieillissait, glorieux et respecté, dans cette patrie qu'il avait eu la douleur de voir mutilée, et dont il était la consolation et l'orgueil. Le 26 février 1884, le jour où il entra dans sa quatre-vingtième année, une fête mémorable, toute spontanée, rappelant le triomphe de Voltaire au Théâtre-Français, fut célébrée en son honneur. Une foule immense défila pendant toute cette journée sous les yeux de Victor Hugo, qui se tenait à la fenêtre de son Hôtel de l'Avenue d'Eylau¹, entre son petit-fils Georges et sa petite-fille Jeanne.

Depuis ce temps, quoique sa santé eût inspiré des inquiétudes en 1883, ses forces semblaient revenues. Le jeudi 14 mai 1885 Victor Hugo avait réuni à son dîner hebdomadaire son filleul de l'Académie Française, Ferdinand de Lesseps, et sa famille, avec M. et M^{me} Lockroy², Georges et Jeanne Hugo, les petits-enfants du grand poète³, ainsi que M. et

1. Victor Hugo occupait un petit Hôtel, Avenue d'Eylau, 130, et qui était, au moment de sa maladie, Avenue Victor-Hugo, 50, depuis qu'on avait donné le nom du grand écrivain à la partie de l'Avenue d'Eylau qu'il habitait. Cet hôtel appartenait à la princesse de Lusignan.

2. M^{me} Lockroy est la veuve de Charles Hugo et la mère de Georges et Jeanne Hugo.

3. De son mariage avec Adèle Foncher, le 12 octobre 1822 (morte en 1868), étaient nés quatre enfants. La première des filles, Léopoldine, mariée avec Charles Vacquerie (frère d'Auguste Vacquerie), dans une promenade en barque sur la Seine, à Villequier, se noya avec son mari, qui essaya vainement de la sauver; il avait vingt ans, elle seize ! (4 septembre 1843). Le fils aîné de Victor Hugo, Charles, père de Georges et de Jeanne, mourut en 1871; le second fils, François-Victor, mourut en 1873; la seconde fille, Adèle, mariée avec un officier Anglais, commandant du stationnaire de Guernesey, suivit son mari aux Indes. Elle en revint veuve et folle, ramenée par une négresse; elle fut placée

M^{me} Meurice et Auguste Vacquerie. Le grand écrivain avait été très gai pendant le repas; la nuit suivante, il se trouva souffrant; les médecins constatèrent que Victor Hugo était atteint d'une congestion pulmonaire compliquée d'une maladie de cœur. Il était alité au premier étage dans une petite chambre donnant sur un jardin; une foule inquiète et anxieuse se pressa pendant toute la durée de la maladie aux abords de la maison. L'état du malade s'aggravait rapidement, et il en avait conscience; dès le premier jour, il assurait à M^{me} Lockroy que « c'était la fin »; le samedi, en serrant la main d'Auguste Vacquerie, il ajoutait: « Je suis mort », et deux jours après, le lundi, il disait à M. Paul Meurice: « Cher ami, comme on a de la peine à mourir! » Il lui arriva de dire à haute voix, la nuit, pendant un accès de fièvre:

C'est ici le combat du jour et de la nuit.

Calme du reste, patient, souriant malgré ses souffrances, il s'efforçait de consoler ses petits-enfants, ses amis, ses serviteurs. Atirant sur sa poitrine sa petite-fille qui pleurait: « Tais-toi, Jeanne, lui disait-il d'une voix tremblante...; vois donc! tu fais de la peine à ta mère! »

Le plus grand écrivain du dix-neuvième siècle expira le vendredi 22 mai 1885, à une heure vingt-sept minutes de l'après-midi; il était né le 26 février 1802¹.

Ce fut un deuil universel: de tous les points de Paris, de la France, du monde, arrivèrent les témoignages de sympathie, les adresses, les fleurs, les couronnes; on célébrait le poète, le romancier, l'orateur, le patriote, l'avocat de tous les déshérités, de tous les opprimés, de tous les faibles, l'homme qui avait rempli le siècle de son nom, de sa gloire, de sa bonté. On allait s'inscrire sur les registres déposés à la porte de la maison; on était consterné; on sentait qu'une force était sortie de nous. Le cours de la vie ordinaire était suspendu pour Paris.

dans une maison de santé. La famille comprenait encore la belle-sœur du poète, M^{me} Chenay, qui habitait Hauteville-House (Guernesey), et Léopold Hugo, fils d'Abel, frère aîné de Victor Hugo.

1. A Besançon, dans une maison de la Rue du Rondot Saint-Quentin. Il était le second des trois fils de Sigisbert Hugo, chef de bataillon de la Vingt-tième Demi-Brigade, alors en garnison à Besançon, qui plus tard défendit Thionville en 1814, et fut général et comte. Sigisbert Hugo, fils lui-même d'un menuisier de Nancy, était né en 1773; il mourut en 1828. La mère du poète était Sophie-Françoise Trébuchet, fille d'un armateur de Nantes.

On se demandait quelles funérailles dignes d'un tel mort on pourrait imaginer.

Un projet de loi déposé par le Gouvernement et voté d'urgence décida qu'on ferait à Victor Hugo des funérailles nationales; Anatole de la Forge demanda que ses restes fussent conduits au Panthéon. Le 26 mai fut rendu le décret suivant, visant les lois des 4-10 avril 1791: « Le Panthéon est rendu à sa destination primitive et légale. Les restes des grands hommes qui ont mérité la reconnaissance nationale y seront déposés. » On décida que le corps de Victor Hugo serait exposé un jour et une nuit sous l'Arc de Triomphe de l'Étoile, où l'on dressa un catafalque gigantesque, avec une garde d'honneur fournie par l'armée et par les enfants des bataillons scolaires; qu'un crêpe immense flotterait du haut de ce monument éclairé la nuit par la lumière électrique et des cavaliers portant des torches. Les funérailles furent fixées au lundi 4^{er} juin; le cortège devait se rendre au Panthéon par les Champs-Élysées, la Place de la Concorde, le Boulevard Saint-Germain, le Boulevard Saint-Michel et la rue Soufflot.

Pendant la journée du dimanche 31 mai et la nuit suivante, la Place de l'Étoile offrait un spectacle qu'on n'oublie pas. Une foule sans cesse renouvelée défilait devant le cercueil, contemplant ce catafalque, ces insignes de deuil, ces fleurs, ces couronnes amoncelées, les inscriptions innombrables sur lesquelles se détachait celle-ci: *La France en deuil à Victor Hugo*. Tous les cœurs étaient émus, tous les fronts se découvriraient.

Le lundi 4^{er} juin, les funérailles commencèrent. Tour à tour à l'Arc de Triomphe, MM. Le Royer, au nom du Sénat, Floquet, au nom de la Chambre des Députés, Goblet pour le Gouvernement, Émile Augier pour l'Académie Française, Michelin pour le Conseil Municipal de Paris, Lefèvre pour le Conseil Général de la Seine, prennent la parole. Puis, le canon retentit, les tambours battent aux champs, les troupes présentent les armes, les musiques militaires jouent l'hymne national.

Alors l'immense cortège se développe: cavaliers, troupes d'infanterie, députations de tous les corps constitués, drapeaux, bannières, montagnes de couronnes; et, selon sa volonté expresse, sur le corbillard des pauvres, Victor Hugo. Derrière marchent son petit-fils, sa famille, les ministres, les ambassadeurs, les sénateurs, les députés, les académiciens, et d'in-

nombrables sociétés de tout nom, de tous pays. Une avalanche d'hommes se déroule par la Place de la Concorde, où les statues des villes de France sont voilées de deuil, par le Pont et le Boulevard Saint-Germain. Les fenêtres, les balcons, les murs, les escaliers, les toits, portent de véritables grappes humaines. Aux angles de toutes les rues qui donnent sur le passage du cortège se dressent des échafaudages, des voitures couvertes d'une foule compacte. Jamais, de mémoire d'homme, pareille affluence ne s'était produite. 800 000 personnes composaient le cortège; les spectateurs dépassaient un million.

Sur les marches du Panthéon, qui ne suffirent point à contenir les couronnes, MM. Oudet, au nom de Besançon, Madier-Montjau, au nom des Proscrits de 1851, de Bornier pour la Société des Auteurs Dramatiques, Jules Claretie pour la Société des Gens de Lettres, Leconte de Lisle pour les poètes, Henri Boland pour l'Île de Guernesey, Got pour la Comédie-Française, d'autres orateurs encore, parmi lesquels M. Emmanuel Édouard, pour la République d'Haïti, dirent au plus glorieux enfant du dix-neuvième siècle un dernier adieu. Puis on descendit Victor Hugo dans les caveaux où la France en 1794 avait porté Mirabeau et Voltaire.

La discussion du budget et la discussion des crédits de Madagascar (juin-juillet 1885). — Dans l'intervalle entre la mort et les funérailles de Victor Hugo, une manifestation au Cimetière du Père-Lachaise, sur la tombe des fédérés, à l'anniversaire de la chute de la Commune, le 24 mai, donna lieu à des scènes tumultueuses dans lesquelles le sang coula.

La discussion générale du budget (22-27 juin) établit un découvert d'environ 200 millions, la dette flottante étant, au mois de janvier 1885, de 4,095,733,400 francs. Les moindres valeurs d'abord, ensuite les expéditions lointaines, en étaient cause. Dans la séance du 4 juillet, M. Camille Pelletan se plaignit de l'existence d'un « véritable budget extraordinaire »; il attaqua les conventions avec les chemins de fer et les tarifs des Compagnies, il demanda la suppression du budget des cultes, et protesta surtout contre la politique coloniale, qui consiste à « attaquer la Tunisie, parce que nous avons l'Algérie, le Tonkin, parce que nous avons la Cochinchine, Madagascar, parce que nous avons la Réunion ». Ce n'était pas là, disait-il, « la politique de Richelieu », mais « la politique de Pichrocole ». A la fin du même mois, dans le débat relatif au crédit de 42 millions demandé par le Gouvernement pour l'ex-

pédition de Madagascar, le même orateur adjura la Chambre de mettre à profit l'expérience du Tonkin, et de ne pas se laisser engager insensiblement, sous le vague prétexte de soutenir les *droits de la France*, dans une guerre de conquête dont on ne pouvait prévoir l'issue, les difficultés ni le terme. Jules Ferry prit la parole pour défendre sa politique. La guerre de Tunisie et celle du Tonkin s'étaient terminées, disait-il, « au grand profit du pays ». Il ajoutait que les colonies sont « un placement de capitaux des plus avantageux », et que « ce n'est pas par le rayonnement pacifique » que les nations deviennent grandes...; qu'au Tonkin on n'avait pas été conduit par « *le hasard* », mais par « *la nécessité* ». M. Clemenceau répliqua : Au Tonkin, « après avoir réclamé une indemnité de 250 millions, on a accepté la paix sans indemnité.... Il me semble qu'une *nécessité qu'on n'avait pas prévue*, cela ressemble fort à *hasard* ». Avoir pour voisin un pays de 400 millions d'habitants, comme la Chine, était, disait-il encore, un sujet d'inquiétudes, non de joie. On avait travaillé au Tonkin pour les Anglais et les Chinois, à peu près seuls en possession du commerce. Et l'orateur, à propos de la supériorité des races, rappela que les savants allemands s'attachaient à démontrer que « la France est une race inférieure à la race allemande ». « Comment, ajoutait-il, on va, pour des *placements de bon père de famille*, aventurer au loin 500 millions, quand nous avons notre outillage industriel à compléter, quand nous manquons d'écoles, de chemins vicinaux! » Et il citait les journaux allemands déclarant que, grâce à sa politique coloniale, « la France était devenue *l'obligée de l'Allemagne* ». Dans la même discussion, M. Lockroy s'était écrié que l'affaire Shaw, à Madagascar, était « le pendant de l'affaire Pritchard ». Le crédit fut cependant voté, M. Brisson ayant promis de laisser les choses dans le *statu quo* à Madagascar, jusqu'à la réunion de la nouvelle Chambre (30 juillet).

Les élections des 4 et 18 octobre 1885. — L'Assemblée élue en 1881 arrivait, en effet, à l'expiration de son mandat. Que seraient les élections nouvelles par le scrutin de liste? Chaque parti s'y préparait activement. Dans un banquet qui lui fut offert aux *Vendanges de Bourgogne* par le Comité Républicain du X^e arrondissement, le 8 septembre, M. Brisson s'écriait : « Oh ! disons-le, mes amis, disons-le sans hésiter : non, il n'y a pas de péril à gauche. Il n'y a pas de péril à gauche, parce que nul de ce côté ne compte sur une autre

vertu, sur une autre force que sur la force de la propagande et de la libre discussion. »

L'orateur terminait son discours en disant : « La République a, en réalité, liquidé, payé, racheté la plupart des fautes de la monarchie. »

Les élections du 4 octobre donnèrent les résultats suivants : 419 députés républicains étaient élus au premier tour de scrutin ; les royalistes et bonapartistes coalisés sous le nom de conservateurs obtenaient 477 élections ; il y avait 268 ballottages, la plupart en faveur des républicains.

Ces résultats causèrent une vive sensation. Les partis monarchiques avaient gagné beaucoup de sièges, dans l'ouest, le sud-ouest et le nord, beaucoup plus qu'on ne s'y attendait ; la guerre du Tonkin, la crise agricole et commerciale exploitée par les opposants, l'attitude du clergé dans beaucoup de départements, enfin les surprises du scrutin de liste, étaient les principales causes de ce qui était arrivé. Les journaux et comités électoraux républicains, instruits par cette expérience, invitèrent donc les électeurs de chaque département à voter, au scrutin de ballottage du 18 octobre, pour une liste républicaine unique, en reportant leurs voix, abstraction faite de leurs préférences personnelles, sur les candidats, modérés ou radicaux, qui avaient réuni le plus grand nombre de suffrages au premier tour de scrutin.

Aux élections de ballottage, les républicains obtinrent 242 sièges et les conservateurs 26 ; aux colonies, 40 républicains furent élus ; la nouvelle Chambre compta, sur 584 membres, 382 républicains et 202 conservateurs.

CHAPITRE XXXIX.

Seconde présidence de Jules Grévy.

Réélection du Président de la République (28 décembre 1885). — Retraite du ministre Brisson. — Le ministère du 7 janvier 1886. — La déclaration ministérielle du 16 janvier 1886. — Le général Boulanger et l'armée. — L'expulsion des princes (juin 1886). — Les princes rayés de l'armée. — La situation intérieure en 1886. La grève de Decazeville. — Le ministère du 10 décembre 1886. La situation extérieure en 1887. — Les nouvelles lois militaires. — La surtaxe des grains. — Le budget de 1888. Démission du ministre Goblet (17 mai 1887). — La crise ministérielle.

Le ministère Rouvier (31 mai). — La loi militaire devant la Chambre des Députés (juin-juillet 1887). — Le débat sur les menées monarchistes (11 juillet). — Le rôle du général Boulanger. Ses partisans et ses adversaires. — Le trafic des décorations. Débuts de l'affaire Caffarel, d'Andlan, Limousin. — M. Wilson compromis. — Le vote de l'enquête parlementaire (5 novembre). — Ouverture du procès Caffarel, d'Andlau, Ratazzi, Limousin (7 novembre). Les lettres soustraites. — Les interpellations du 10 novembre à la Chambre des Députés. — Le procès interrompu. — Chute du ministère Rouvier (19 novembre). — La crise ministérielle et la crise présidentielle. — Les trois séances et les manifestations du 1^{er} décembre. — Démission de J. Grévy (2 décembre). — Élection de Sadi-Carnot (3 décembre 1887).

Réélection du Président de la République (28 décembre 1885). — Le vote des crédits du Tonkin fut le dernier fait important qui marqua la première présidence de J. Grévy. Quelques jours après, le 28 décembre 1885, le Sénat et la Chambre des Députés se réunirent à Versailles, sous la présidence de M. Le Royer, pour procéder à l'élection du Président de la République. Après une séance marquée par des incidents très vifs que la droite provoqua, Jules Grévy fut réélu pour 7 ans par 457 voix sur 589 votants ; 68 voix s'étaient portées sur M. Henri Brisson, 45 voix s'étaient divisées entre MM. de Freycinet, Anatole de la Forge et quelques autres, dont aucun ne s'était porté candidat.

Retraite du ministre Brisson. — Le ministère avait été modifié le 9 novembre par la démission de MM. Pierre Legrand et Hervé-Mangon, non réélus députés, que MM. Dauterme et Gomot avaient remplacés au Commerce et à l'Agriculture. Après la réélection du Président de la République, M. Brisson et ses collègues lui remirent leur démission. La déclaration du Gouvernement, au début de la session, le 16 novembre, avait été assez froidement accueillie ; les crédits du Tonkin n'avaient été votés qu'à une majorité de 4 voix ; encore cette majorité n'était-elle peut-être pas aussi forte : car on y avait

compris M. Franconie, député de la Guyane, non encore arrivé en France, et membre de l'Extrême Gauche ; il fallait, d'ailleurs, tenir compte de ce fait, qu'un nombre assez considérable de sièges étaient vacants, soit par suite d'invalidations, soit par suite d'options résultant d'élections doubles. C'est ainsi qu'à Paris il y avait 6 sièges vacants, auxquels furent élus le 27 décembre les candidats radicaux : MM. le commandant Labordère, Brialou, Achard, de Douville-Maillefeu, Maillard et Millerand. Dans ces conditions, M. Brisson ne crut plus avoir l'autorité suffisante pour roster aux affaires.

Le ministère du 7 janvier 1886. — Chargé par le Président de la République de former un nouveau cabinet, M. de Freycinet conserva les Affaires Étrangères et y joignit la Présidence du Conseil ; il prit pour collègues : MM. Demôle à la Justice, Sarrien à l'Intérieur, Sadi-Carnot aux Finances, le général Boulanger à la Guerre, le contre-amiral Aube à la Marine et aux Colonies, René Goblet à l'Instruction Publique, aux Beaux-Arts et aux Cultes, Baihaut aux Travaux Publics, Lockroy au Commerce et à l'Industrie, Develle à l'Agriculture, Granet aux Postes et Télégraphes. M. Turquet fut sous-secrétaire d'État à l'Instruction Publique, aux Beaux-Arts et aux Cultes.

C'était pour la sixième fois que M. de Freycinet était ministre, et pour la troisième fois qu'il occupait la Présidence du Conseil. Le général Boulanger¹, le plus jeune divisionnaire de l'armée après le général de Négrier, ancien instructeur à Saint-Cyr, avait été Directeur de l'infanterie sous le ministère du général Thibaudin et ensuite commandant du corps d'occupation en Tunisie. Le contre-amiral Aube (depuis vice-amiral), beau-frère du général Faidherbe et ancien gouverneur de la Martinique, était connu par de savantes publications relatives à la défense des côtes, à la guerre maritime et particulièrement au rôle des torpilleurs. M. Édouard Lockroy, compagnon de Garibaldi en Sicile, rédacteur du *Rappel*, ami de Victor Hugo

1. Le général Boulanger, né à Rennes le 29 avril 1837, entra dans l'armée au sortir de l'École Militaire, comme sous-lieutenant au 1^{er} régiment de tirailleurs algériens ; il prit part à l'expédition de la Grande Kabylie (1857), fut blessé et décoré en 1859 dans la Campagne d'Italie au combat de Turbigo ; blessé encore en 1861 dans la Guerre de Cochinchine, puis capitaine instructeur à Saint-Cyr ; il se distingua en 1870 à la bataille de Champigny, et reçut deux nouvelles blessures dans la défense de Paris. Général de brigade en 1880 et chef de la mission militaire chargée de représenter la France au centenaire de la prise de Yorktown (1881) aux États-Unis, il devint général de division en 1884 et commanda le corps d'occupation de Tunisie.

et membre du Parlement depuis 1871, avait été élu le 4 octobre à la tête de la Députation de la Seine par 272 650 voix. M. Granet, d'abord publiciste à Marseille, dont son aïeul avait été député à la Convention, avait pris une part importante aux débats relatifs à l'expédition du Tonkin ; M. René Goblet, député de la Somme, était déjà membre du cabinet précédent.

Par un décret du 7 janvier 1886 les pays placés sous le protectorat de la France furent distraits du ministère de la Marine et des Colonies et rattachés au ministère des Affaires Étrangères.

La Déclaration ministérielle du 16 janvier 1886. — Dans son message du 14 janvier 1886, Jules Grévy disait : « Instruite par une longue et sûre expérience, la France voit que la République, qui l'a relevée de ses désastres, est aujourd'hui plus que jamais son Gouvernement nécessaire. » Une déclaration ministérielle lue deux jours après à la Chambre réclamait l'appui de « toutes les fractions de la majorité républicaine » ; elle préconisait « une politique de conciliation entre ces différentes fractions, demandant à chacune d'elles certains sacrifices en considération des sacrifices consentis par les autres ». Comme tâche de l'année 1886, M. de Freycinet indiquait « ramener l'ordre et la discipline dans l'administration ». Il ajoutait : « Nous sommes décidés à obtenir partout le dévouement et la fidélité. » Il reconnaissait que, par suite de « l'intervention du clergé dans nos luttes politiques, ... le grave problème de la séparation des Églises et de l'État ne tarderait pas à s'imposer irrésistiblement... » M. de Freycinet continuait ainsi : « La seconde partie de notre tâche consistera à rétablir l'équilibre dans le budget... Le pays a clairement manifesté qu'il voulait avoir des finances à l'abri de toute critique. »

La déclaration promettait donc « de sévères économies ». Elle annonçait l'intention « de supprimer le budget extraordinaire ». Elle constatait que le pays avait condamné « sans équivoque » la politique des aventures lointaines. On se bornerait donc à garder les possessions acquises, en organisant les protectorats de l'Annam, du Tonkin, de Madagascar. Parmi les autres travaux urgents, le ministre citait : « Les mesures qui intéressent le sort des travailleurs, les lois militaires, la revision de notre procédure civile et criminelle, la réduction des frais de justice, les lois d'enseignement et un projet prochain pour régler la condition et améliorer le traitement des instituteurs. »

La plupart des élections partielles au Sénat et à la Chambre des Députés en 1886 et au début de 1887 furent favorables aux républicains. Enfin les élections des 1^{er} et 8 août 1886 pour le renouvellement des Conseillers généraux donnèrent 994 sièges aux républicains et 445 aux conservateurs, c'est-à-dire n'opérèrent que d'insignifiantes modifications dans l'état des partis.

Le général Boulanger et l'Armée. — A la suite des élections du 4 octobre 1885, la joie bruyante des royalistes, le ton provocant de leurs journaux, l'attitude séditeuse de certains fonctionnaires publics, enfin le langage des princes d'Orléans, qui désormais se posaient ouvertement en prétendants, avaient montré au Gouvernement la nécessité de la vigilance. Certains officiers des deux régiments de la 9^e brigade de cavalerie, en garnison à Tours depuis quatorze ans, ayant fait étalage de sentiments antirépublicains, ces corps furent envoyés dans deux autres garnisons, à Nantes et à Pontivy. Le général Schmitz, commandant du 9^e corps d'armée, dont ils faisaient partie, ayant par un ordre du jour blâmé la mesure prise par le ministre, fut sur-le-champ relevé de ses fonctions. Interpellé au sujet de ces incidents par M. Gaudin de Villaine, le général Boulanger, aux applaudissements de la Chambre des Députés, répliqua : « Sommes-nous, oui ou non, en République? Je crois qu'on en pourrait douter en voyant le chef de l'armée attaqué parce qu'il a pris une mesure tendant à assurer le respect de la République. » Le ministre donna ensuite lecture d'une circulaire adressée par lui aux commandants de corps d'armée et contenant le passage suivant : « On a réservé, jusqu'à ce jour, le reproche de *faire de la politique* à ceux qui ne craignent pas d'affirmer leurs sympathies pour l'ordre de choses établi, mais ce reproche n'a jamais été adressé sérieusement à ceux qui faisaient parade de sentiments hostiles. » Elle se terminait ainsi : « Vous m'aidez résolument à rappeler à ceux qui l'oublieraient ce qu'ils doivent au Gouvernement du pays. » 357 voix contre 174 votèrent un ordre du jour de confiance. Au cours de la discussion, M. Gaudin de Villaine ayant dit qu'il laissait « l'armée juge », le général Boulanger s'écria : « Tant que je serai son chef, l'armée n'a pas à être juge, elle n'a qu'à obéir. » (1^{er} février 1886.)

L'expulsion des Princes (juin 1886). — Un mois après, le 4 mars, une proposition de M. Duché tendant à l'expulsion immédiate des princes par mesure législative, fut repoussée dans la Chambre des Députés par 345 voix contre 495; mais

l'Assemblée vota un ordre du jour de confiance présenté par M. de Lapessan. L'hésitation que semblaient éprouver les Républicains à prendre contre eux des mesures coercitives parut redoubler la hardiesse des prétendants et de leurs partisans. Le comte de Paris, à l'occasion du mariage de sa fille (Marie-Amélie-Louise-Hélène d'Orléans) avec le prince royal Charles de Portugal, donna le 14 mai une grande soirée à l'Hôtel Galliera, sa résidence à Paris. Procédant comme aurait pu le faire un souverain véritable, il avait invité les ambassadeurs étrangers. Cette attitude souleva une vive émotion : la Chambre riposta d'abord en accordant, sur la proposition de Paul Bert, une pension aux blessés de Février 1848. Au cours de la discussion, le duc de Larochevoucauld-Bisaccia ayant pris la parole contre la proposition, M. le marquis de Roys manifesta son étonnement de voir les anciens légitimistes devenus les alliés des d'Orléans. Il s'écria au milieu des bravos de la majorité : « S'il y a un parti qui a acclamé la Révolution de 1848, c'est le parti royaliste. » Et il avait raison, car l'homme qui avait été chassé en 1848, c'est l'homme qui avait oublié tous les services qu'il avait reçus de la branche aînée des Bourbons.

« C'est l'homme qui, après avoir promis au vieux roi Charles X d'être le gardien du trône d'un enfant, avait volé ce trône; c'est l'homme qui, après la mort singulièrement mystérieuse du prince de Condé, avait fait ratifier un testament qui, s'il eût été refait, aurait transporté à un autre la fortune attribuée à son fils; c'est l'homme qui a déshonoré, par un procédé dont ne s'était jamais servi un prince, la mère de celui que vous appelez Henri V; c'est l'homme qui avait demandé dans cette enceinte, à une Chambre française, de flétrir la conduite de ceux qui étaient allés à Belgrave-Square porter le tribut de leurs hommages à ces proscrits... On a dit que la Révolution de Février avait été la Révolution du mépris... Vous devez vous rappeler, messieurs les légitimistes, que vous avez applaudi les premiers à la chute de ce prince qui est parti de son palais comme un voleur s'évade de sa prison. »

Quelques jours après le Gouvernement proposait aux Chambres un projet de loi ayant pour but de l'autoriser à interdire le territoire de la République aux membres des familles ayant régné en France. La Commission de la Chambre des Députés, par l'organe de M. Camille Pelletan, son rapporteur, adopta le texte suivant : « Le territoire de la République Française est

et demeure interdit à tous les membres des familles ayant régné sur la France. » Dans le cours de la discussion, Madiet-Montjau rappela l'exemple de 1848 : la République s'était mal trouvée alors de s'être fiée à la parole d'un prince. Il cita les images d'Épinal répandues à profusion, dans lesquelles le comte de Paris était désigné sous le nom de *Roi*, le duc d'Aumale représenté vainqueur de la Smala, et Robert le Fort (le duc de Chartres) sur le champ de bataille. « Il faut, ajouta l'orateur, que nous nous débarrassions des boulets qu'on attache à nos pieds, que nous puissions marcher dans la voie du progrès....., que nous ayons toute liberté pour songer aux malheureux. » MM. Anatole de la Forge, Henry Maret, Passy, protestèrent au nom des principes de liberté, contre toute expulsion, qui leur paraissait constituer une mesure arbitraire. M. de Freycinet, parlant de la manifestation de l'Hôtel Galliera, s'exprima ainsi :

« Un gouvernement sérieux, qui a la prétention d'être respecté au dedans et au dehors, ne doit pas laisser douter de lui-même. Nous ne voulons pas laisser établir cette fiction que les représentants des gouvernements étrangers seront conviés à aller alternativement dans le domaine de la République et dans un domaine latéral qui s'établirait à côté avec la prétention de constituer un gouvernement. »

Dans la séance du 44 juin, par 315 voix contre 232, la Chambre des Députés adopta l'amendement de M. Brousse auquel le Gouvernement s'était rallié, et dont voici des extraits :

Art. 1^{er}. — Le territoire de la République Française est et demeure interdit aux chefs des familles ayant régné sur la France et à leurs héritiers directs dans l'ordre de primogéniture.

Art. 3. — Celui qui en violation de la loi sera trouvé en France, en Algérie ou dans les colonies, sera puni d'un emprisonnement de deux à cinq ans. A l'expiration de sa peine, il sera conduit à la frontière.

Art. 4. — Les membres de ces familles ne pourront faire partie des armées de terre et de mer et ne pourront exercer aucune fonction politique et aucun mandat électif.

Le 22 juin le Sénat ratifia la loi par 444 voix contre 407, malgré les efforts de MM. Jules Simon et Léon Renault. On remarqua beaucoup la présence au Sénat de M. le général Faidherbe, Grand Chancelier de la Légion d'Honneur, qui, malgré son état de maladie, s'était fait porter au Luxembourg pour

déposer son vote en faveur de la République. En conséquence le prince Napoléon partit pour Genève, son fils aîné Victor pour Bruxelles, et le comte de Paris, quittant le Château d'Eu, s'embarqua pour l'Angleterre. Les membres des deux familles Bonaparte et Bourbon qui avaient des grades dans l'armée furent définitivement rayés des cadres.

Les Princes rayés de l'armée. — Alors, le 44 juillet, le duc d'Aumale écrivit de Chantilly au Président de la République une lettre dans laquelle il lui reprochait de « toucher à la Charte de l'armée » en le faisant rayé des contrôles. Il terminait en disant : « Les grades militaires sont au-dessus de votre atteinte, et je reste le général Henri d'Orléans. » Son expulsion fut aussitôt décrétée en Conseil des Ministres¹. Interpellé, dans la séance du 43 juillet, par M. Keller au sujet des mesures prises à l'égard des princes, le général Boulanger répondit que sans doute, aux termes de la loi, le grade était la propriété de l'officier, mais à condition d'avoir été obtenu *conformément à la loi*. « La loi est formelle, s'écria le ministre de la Guerre, on ne peut être officier dans l'armée française que de deux façons : en passant par une école militaire, ou en ayant conquis ses grades dans les rangs, sac au dos. » Et il donna lecture des états de service du duc d'Aumale, nommé d'emblée sous-lieutenant à quinze ans, le 4^{er} janvier 1837, et lieutenant-général en 1843, à vingt et un ans² ! Un membre de la droite ayant fait remarquer que le ministre, lui aussi, avait eu un avancement rapide, le général Boulanger répliqua que chacun de ses grades avait été gagné par une blessure, et qu'il était prêt à recommencer.

La campagne royaliste contre le ministre de la Guerre n'était pas terminée : au Sénat, dans la séance du 45 juillet, on rappela que le général Boulanger, lorsqu'il était colonel du 433^e de ligne, en garnison à Belley, avait été le subordonné du duc d'Aumale, alors commandant du 7^e corps d'armée à Besançon. Il y eut, entre le ministre de la Guerre et le baron de Lareinty, sénateur royaliste de la Loire-Inférieure, un échange de paroles très vives, suivi d'un duel (à Meudon, le 47 juillet). Puis

1. Depuis cette époque, le duc d'Aumale, ayant livré à la publicité un article de son testament par lequel il léguait à l'Académie Française, dont il était membre, son château de Chantilly (septembre 1866), a été autorisé à rentrer en France. Il mourut en mai 1897.

2. Un autre fils de Louis-Philippe, le duc de Nemours, avait été nommé colonel à 12 ans.

les journaux monarchistes publièrent trois lettres adressées par le colonel Boulanger au duc d'Aumale (alors son chef hiérarchique), sans que cette campagne entamée contre le ministre de la Guerre produisit, sur-le-champ, le résultat que s'en promettaient ses auteurs.

La situation intérieure en 1886. La Grève de Decazeville. — Marquée à la tribune par ces dramatiques débats, l'année 1886 fut féconde en faits et en incidents de toutes sortes. Au début de la session nouvelle, la Chambre ayant repoussé une proposition d'amnistie aux « condamnés pour faits qualifiés crimes ou délits politiques ou pour faits connexes », faite par M. Henri Rochefort, le rédacteur en chef de *L'Intransigeant* donna sa démission (10 février). Une proposition d'un autre député de Paris, M. Michelin, pour mettre en accusation les anciens ministres à cause de la Guerre avec la Chine entamée sans un vote préalable des Chambres, fut repoussée également.

Le 26 janvier une grève éclata dans le bassin houiller de l'Aveyron à Decazeville; l'ingénieur Watrin fut massacré. Les ouvriers se plaignaient de ne toucher leur salaire du premier mois qu'à l'expiration du second, d'être obligés d'acheter à une société coopérative liée à la Compagnie, et qui se faisait payer directement par elle le prix des achats, enfin de subir des réductions sur les prix convenus. Une interpellation de M. Basly, député ouvrier (du Nord, élu à Paris), amena le 11 février un long et vif débat; d'une part MM. Basly, Wickersheimer, Clemenceau, de l'autre Raoul Duval, y prirent la parole, ce dernier attribuant le meurtre de M. Watrin à l'inertie des autorités locales. M. Sarrien, ministre de l'Intérieur, et le général Boulanger, ministre de la Guerre, constatèrent que le maire et la gendarmerie avaient fait leur devoir. Les députés adoptèrent un ordre du jour de M. Laur, ainsi conçu : « La Chambre, approuvant la déclaration du Gouvernement, confiante dans sa sollicitude pour les intérêts des travailleurs et son énergie pour assurer la liberté publique, passe à l'ordre du jour. »

Decazeville fut occupé militairement. La grève, alimentée par des souscriptions, soutenue par la présence momentanée de MM. Basly et Camélinat, députés, et par celle de deux journaliers, MM. Ernest Roche, de *L'Intransigeant*, et Duc-Quercy, du *Cri du Peuple*, dura longtemps. Au mois de mars, le Conseil municipal de Paris vota l'envoi d'une somme de 40 000 fr. au maire de Decazeville, « pour soulager la misère des habitants de sa commune victimes de la cessation du travail dans

les mines ». Le 4 avril MM. Duc-Quercy et Roche furent arrêtés. Le tribunal correctionnel de Villefranche les condamna à quinze mois de prison (18 avril). Quelques jours après, le 2 mai, une élection partielle ayant eu lieu à Paris, pour remplacer M. Henri Rochefort, M. Gaulier fut élu par 146 012 voix; mais M. Roche en avait obtenu 400 795. Les condamnés de Villefranche furent plus tard graciés; la Grève de Decazeville se termina le 13 juin par quelques concessions mutuelles. Il y eut aussi des grèves à Saint-Quentin (février), et à Vierzon (août).

Le 4 avril, la Chambre des Députés avait voté un projet d'emprunt de 900 millions, et lors de l'émission, le 14 mai, l'emprunt avait été couvert plus de 21 fois. Au mois de juillet, Alphan fut nommé directeur général des travaux de l'Exposition de 1889.

Le ministère du 10 décembre 1886. La situation extérieure en 1887. — Cependant le ministère ne tarda point à se trouver dans une situation difficile. L'Extrême Gauche se plaignait de l'ajournement indéfini des réformes promises; les amis de Jules Ferry reprochaient, au contraire, au cabinet de faire des avances aux radicaux; le général Boulanger surtout était, de la part de certains journaux, en butte à des attaques d'une extrême violence. D'un autre côté, on parlait de la formation d'une Droite républicaine, composée d'anciens monarchistes, et dont Raoul Duval, mort depuis, était l'un des promoteurs. En désaccord avec la Commission du Budget, Sadi-Carnot, ministre des Finances, donna sa démission le 16 octobre; M. Sarrien, ministre de l'Intérieur, en fit autant trois jours après, à la suite d'un incident relatif à la grève de Vierzon; tous deux reprurent bientôt leurs portefeuilles; mais M. Baihaut, ministre des Travaux Publics, se retira à son tour et fut remplacé par M. Édouard Millaud (4 novembre).

Quelques jours après, le 11 novembre, on reçut à Paris une douloureuse nouvelle : Paul Bert, résident général au Tonkin, venait de mourir. Il était parti plein d'ardeur, au mois de février précédent, pour organiser notre conquête de l'extrême Orient et en tirer tout le parti possible, et il avait péri, victime de ce climat meurtrier, comme Garnier et Rivière étaient tombés sous les coups des indigènes.

Malgré l'opposition du ministre des Finances, la Chambre, désireuse d'effectuer le plus d'économies possible, opéra des réductions dans le personnel de l'administration financière (25 novembre). Enfin, pendant la discussion du budget de l'In-

térieur, le 3 décembre, par 262 voix contre 249, la suppression des sous-préfets fut votée. Le ministère, jugeant cette suppression dangereuse au point de vue politique, donna aussitôt sa démission.

M. René Goblet accepta la mission de former un nouveau cabinet (40 décembre). Il en reçut la Présidence avec le ministère de l'Intérieur; il prit pour collègues : MM. Berthelot à l'Instruction Publique, Sarrien à la Justice; Dauphin aux Finances, le général Boulanger à la Guerre, le vice-amiral Aube à la Marine, Granet aux Postes et Télégraphes, Lockroy au Commerce et à l'Industrie, Develle à l'Agriculture, Millaud aux Travaux Publics, Flourens aux Affaires Étrangères.

À l'intérieur, il annonça l'intention d'établir l'ordre le plus exact dans les finances et d'opérer toutes les économies possibles; il promit de supprimer un grand nombre de sous-préfectures, en évitant toutefois de « désorganiser l'administration » et de « désarmer le Gouvernement toujours aux prises avec les partis inconstitutionnels ». À l'extérieur, le ministère affirma son désir de maintenir la paix. L'attitude du Gouvernement Français au début de 1887, en présence des provocations incessantes parties de Berlin, des attaques de la presse allemande et de la presse anglaise, des bruits de guerre et des inquiétudes qui en étaient le résultat, ne cessa pas d'être d'une prudence et d'une correction irréprochables.

Étant données les menaces de l'Allemagne, la malveillance des Anglais, l'attitude imposée à l'Autriche-Hongrie par les événements et par sa situation géographique, enfin l'alliance de l'Italie avec les Allemands, la France devait nécessairement se tourner du côté de la Russie. Les deux pays sont trop loin l'un de l'autre pour être en antagonisme sur aucun point; ils ont des sympathies déjà vieilles, de grands intérêts communs, des périls identiques à redouter sur terre et sur mer. Comment une alliance morale n'existerait-elle pas entre eux ?

Les nouvelles lois militaires. — L'accroissement prodigieux de toutes les armées européennes, l'adoption en Allemagne de nouveaux engins de guerre et de fusils à répétition augmentant encore la rapidité du tir, imposaient au ministre de la Guerre français une vigilance incessante. La création d'un service de contrôle permit de ramener le budget de la Guerre de 596 millions à 555, comme le constatait le général Boulanger en réponse à une interpellation du général Arnaudeau dans la séance du Sénat du 23 février 1887. Meilleure

nourriture de la troupe, soins hygiéniques à observer, surtout pendant les grandes manœuvres, condition des sous-officiers rengagés, tenue des officiers, règlements relatifs aux manœuvres, mode de proposition plus logique pour l'avancement dans la hiérarchie militaire et dans la Légion d'Honneur, une simple énumération montre que beaucoup avait été fait en 1886-1887.

Il restait beaucoup à faire encore. C'est dans ce but qu'une loi organique fut présentée le 25 mai 1886 par le Ministre de la Guerre, et soumise aux délibérations des Chambres.

La réduction de la durée du service actif à 3 ans, la suppression de la division du contingent en 2 portions, celle du volontariat d'un an, et l'application de la loi à l'Algérie et aux colonies, déjà votées en seconde lecture le 26 mars 1885, étaient considérées comme des points acquis. En outre, le projet apportait les innovations suivantes : suppression des services auxiliaires; modification aux principes des dispenses en temps de paix (on fixerait la proportion totale des dispenses à accorder à 15 0/0); sursis d'appel permettant aux jeunes gens qui se destinaient aux carrières libérales de faire leur service entre 17 et 25 ans; création d'une taxe militaire applicable aux jeunes gens en sursis, dispensés, ajournés, exemptés; réorganisation générale de l'armée, portant l'infanterie à 206 régiments (soit 628 bataillons, 2 524 compagnies actives et 206 compagnies de dépôt).

Au mois de février 1887, 416 millions furent votés par les Chambres pour la transformation de l'armement (fusils à répétition).

La surtaxe des grains. — Dans les premiers jours de mars, la Chambre des Députés discuta un projet de loi ayant pour but de relever les droits d'entrée sur les grains étrangers. Cette surtaxe était indispensable, disaient les uns, pour secourir notre agriculture ruinée par la concurrence des grains américains, contre laquelle elle ne pouvait lutter, étant donné le prix élevé de la main-d'œuvre en France. Le relèvement des droits, disaient les autres, aura pour résultat de rendre le pain plus cher, au détriment des ouvriers. Le 40 mars, à la majorité de 312 voix contre 233, la Chambre vota un droit de 5 francs par 100 kilogrammes, pour les froments, épeautres et méteils en grains.

On verra plus loin (chap. XLV) le récit de l'affaire de Pagny-sur-Moselle, qui, au mois d'avril 1887, inspira de vives craintes pour le maintien de la paix entre la France et l'Allemagne.

Le Budget de 1888. Démission du Ministère Goblet (17 mai 1887). — Une nouvelle crise ministérielle s'ouvrit le 17 mai 1887. La Commission du Budget de 1888, présidée par M. Rouvier, et dont faisaient partie MM. Camille Pelletan, Raynal, Casimir-Périer, Ribot, Wilson, Peytral, Pichon, invita le Gouvernement à opérer des économies sur le projet de budget. M. René Goblet, Président du Conseil, lui adressa le 9 mai une lettre dans laquelle il déclarait que le Gouvernement, tout en regrettant de ne pouvoir porter les réductions réclamées à un chiffre supérieur à 13 700 000 francs, était prêt à discuter toutes les économies qui lui seraient indiquées. La Commission, par 25 voix contre 5, adopta le projet de résolution présenté par M. Gerville-Réache, et ainsi conçu : « La Chambre, considérant que les économies contenues dans le projet de budget de 1888 sont insuffisantes, invite le Gouvernement à lui présenter de nouvelles propositions.

M. Camille Pelletan fut nommé rapporteur. Le 16 mai, il lut son rapport à la Chambre des Députés, et la discussion s'ouvrit le lendemain; elle fut soutenue surtout par MM. Goblet et Dauphin pour le Gouvernement, par MM. Rouvier et Camille Pelletan pour la Commission : « Le Gouvernement, demanda M. Rouvier, nous déclare-t-il qu'en principe, sur le Budget de 1888, il sera réalisé de nouvelles économies ? » — « Je ne peux pas vous répondre, répliqua le Président du Conseil, parce que je ne sais pas s'il sera possible de trouver ces économies. Je veux bien les chercher avec vous, mais je ne peux pas les promettre avant de les avoir trouvées. »

Pour prévenir le conflit, Anatole de la Forge proposa un amendement conciliant, qui affirmait la « nécessité d'une politique d'économie », et auquel le Gouvernement se rallia. Cet amendement fut repoussé par 275 voix contre 257; ensuite le projet de résolution de la Commission fut voté par 306 voix contre 133; les ministres remirent leur démission entre les mains du Président de la République.

La crise ministérielle. — La crise ministérielle eut une durée exceptionnelle (du 17 au 31 mai). MM. Charles Floquet¹,

1. La Droite annonçait l'intention de combattre « l'avènement d'un Ministère Floquet comme une injure à une puissance étrangère », c'est-à-dire à la Russie. Elle rappelait qu'en 1867, lors de la visite d'Alexandre II à Paris, d'un groupe de jeunes avocats, parmi lesquels se trouvait Floquet, sur le grand escalier du Palais de Justice, était sorti ce cri : « Vive la Pologne, Monsieur ! » Les journaux russes protestèrent, au contraire, que le souvenir de cet inci-

Président de la Chambre des Députés, Duclerc, de Freycinet, Devès, Rouvier¹, furent appelés à l'Élysée et successivement invités à constituer un cabinet. La tâche n'était pas facile. Le Ministère de la Guerre était surtout l'objet des plus vifs débats. Le général Boulanger continuerait-il à en être chargé? Pris à partie par les Allemands, combattu à outrance par les royalistes et les amis de Jules Ferry, il était attaqué en termes violents par une partie de la presse; on le déclarait impossible « pour des raisons diplomatiques ». On l'accusait d'aspirer à la dictature, de méditer un coup d'État. Il fallait, laissaient entendre ses adversaires, au nombre desquels on rangeait M. Flourens, Ministre des Affaires Étrangères, et M. Herbet, ambassadeur à Berlin, désarmer par de la condescendance l'hostilité du prince de Bismarck, et sacrifier, pour rassurer les Allemands, l'homme qu'ils attaquaient avec tant de vivacité. D'un autre côté, la presse radicale (surtout *L'Intransigeant* de M. Henri Rochefort) soutenait le général Boulanger avec non moins de vigueur; des journaux modérés, le *Paris* et le *National*, se joignaient à elle. Était-ce le moment, disaient les défenseurs du général Boulanger, quand on était menacé de la guerre, de renvoyer un ministre qui inspirait confiance à l'armée? Était-il prudent et digne de céder, quand il s'agissait de constituer un ministère, à la pression humiliante de

dent, vieux de vingt ans, ne pouvait influer sur la politique de leur pays. — « Que le chef du nouveau cabinet, écrivait le *Novoi-Vremia*, ait ou non crié, lorsqu'il était jeune : « Vive la Pologne ! » ceci nous laisse indifférents à notre point de vue russe. Il nous paraît beaucoup plus important que le Gouvernement n'choise pas à un homme d'État (Jules Ferry) qui a son portrait, grâce à la protection de M. de Bismarck, dans l'Almanach de Gotha »

1. Jules Ferry et M. de Mackau, Président de l'Union des Droites, vinrent également à l'Élysée donner leur avis au Président de la République : la Droite promettait de ne point combattre le ministère en formation, pourvu que l'Extrême Gauche et le général Boulanger en fussent exclus.

2. Précisément pendant la crise, le général Leffo, ancien ambassadeur en Russie, publiait dans *Le Figaro* des documents établissant qu'en 1875 la France avait été sur le point d'être envahie par les Allemands. En février 1875, le maréchal de Mac-Mahon, alors Président de la République, montra au général Leffo deux lettres « d'un des plus grands personnages de l'Europe (du prince de Galies) », disant, l'une : « Vous serez attaqués au printemps », et l'autre : « Les dispositions sont changées, la guerre est remise au mois de septembre ». Les énergiques représentations de l'empereur de Russie et de son chancelier le prince de Gortchakoff contraignirent l'Allemagne à s'arrêter. « Je ne terminerai point, ajoute le général Leffo, sans signaler à la vigilance de ceux qui ont la charge du salut de la France... la déclaration inouïe que M. de Bismarck fit en 1874 au regretté prince Orlov, alors de passage à Berlin, alors qu'il conférait avec lui des choses de la France : « Mais non, dit-il, nous

l'étranger? Le 22 mai, il y eut à Paris une élection pour remplacer l'un des députés de la Seine, Cantagrel, mort récemment. M. Mesureur, ancien Président du Conseil Municipal, fut élu par 249 929 suffrages ; 38 487 voix se portèrent sur le général Boulanger. Militaire en activité de service, il n'était ni candidat ni éligible. Les bureaux des trois groupes de gauche du Sénat allèrent trouver Jules Grévy et lui déclarèrent que le Sénat refuserait son concours à tout ministère qui compterait parmi ses membres le général Boulanger. Jules Ferry dans une lettre adressée le 27 mai à M. Joseph Reinach, directeur politique de *La République Française*, assurait qu'il n'avait point inspiré cette démarche, dont il se déclarait l'approbateur.

Le Ministère Rouvier (31 mai). — Le 31 mai 1887, un nouveau ministère fut constitué comme il suit : MM. Rouvier, Président du Conseil, aux Finances, Postes et Télégraphes ; Fallières, à l'Intérieur ; Flourens, aux Affaires Étrangères ; Spuller, à l'Instruction Publique, aux Cultes et aux Beaux-Arts ; Mazeau, à la Justice ; général Ferron, à la Guerre ; Barbey, à la Marine ; Dautresme, au Commerce ; Barbe, à l'Agriculture ; de Hérédia, aux Travaux Publics. La Déclaration ministérielle lue le 4^{er} juin à la Chambre des Députés promettait « un système de sérieuse économie et de simplification des services administratifs ». Le ministère se déclarait prêt à aborder la discussion de la loi militaire. Il fut interpellé séance tenante sur sa politique générale par MM. Jullien et Barodet au nom de l'Extrême Gauche. Dans la discussion qui suivit, M. Millerand déclara aux ministres qu'ils seraient forcément « les protégés de la droite ». Par 285 voix contre 239, la Chambre repoussa l'ordre du jour de défiance proposé par les auteurs de l'interpellation ; la majorité comprenait l'Union des Gauches (Opportunistes), quelques voix de la Gauche Radicale, et 429 voix de la Droite ; la minorité était formée par l'Extrême Gauche et la Gauche Radicale.

La loi militaire devant la Chambre des Députés (juin-juillet 1887). — Le 7 juin¹ la discussion de la loi militaire com-

« ne songeons nullement à faire la guerre ; mais la France réorganise trop « vite le personnel et le matériel de son armée ; et nous nous donnerons une « garantie, une place de sûreté : nous occuperons Nancy. »

1. En juin 1887, MM. Michelin et Gautier déposèrent sur le bureau de la Chambre des Députés un projet de loi ayant pour but de déclarer les musulmans indigènes de l'Algérie citoyens français.

mença devant la Chambre des Députés. M. de Mahy, président de la Commission, demanda la déclaration d'urgence le 4 juin. « La repousser, disait-il, serait renvoyer le vote de la loi à une autre législature. » Ce renvoi, la Droite le désirait : elle voulait conserver en faveur des élèves des séminaires l'exemption du service militaire, ou du moins ajourner le débat le plus longtemps possible. Quel était l'avis du ministère ? Il ne répondit pas à la question : ses adversaires y voyaient la preuve d'un pacte conclu par lui avec la Droite. Le cabinet, disaient-ils, n'osait pas être *pour* l'urgence, parce qu'il était lié avec la Droite, ni *contre*, parce que la majorité républicaine la désirait. Il y avait, ajoutaient les adversaires de M. Rouvier, des engagements conclus par lui avec M. de Mackau, Président de l'Union des Droites, et avec le nonce, parmi lesquels figurait l'ajournement de la loi. Le général Ferron, Ministre de la Guerre, déclara qu'il s'en rapportait, pour ce qui concernait l'urgence, à la décision de la Chambre. M. Clemenceau prit la parole, s'étonnant du silence de M. Rouvier, Président du Conseil, qui assistait à la séance. Il le pria, le conjura, le somma de parler, de faire connaître l'avis du Gouvernement : « Vous avez annoncé dans votre déclaration, lui dit-il, que vous vouliez gouverner avec les Républicains. Nous vous apportons nos voix. Les voulez-vous ? Si vous les voulez, vous n'avez qu'un mot à dire. Appuyez la déclaration d'urgence ! » M. Rouvier resta muet malgré les interruptions, aux auteurs desquelles Floquet, Président de la Chambre, répondit : « Vous ne pouvez cependant pas obliger à parler des hommes qui ne veulent rien dire ! » L'urgence fut votée, et l'on passa à la discussion des articles.

Les débats furent marqués par de vifs incidents. On vota que tout Français devait le service militaire pendant vingt ans, et que la durée du service dans l'armée active serait de trois ans. Le 25 juin les amendements établissant des dispenses en faveur des instituteurs et des élèves des séminaires furent repoussés. L'article 49 proposé par la Commission permettait de renvoyer après deux ans les jeunes gens justifiant d'une instruction militaire suffisante. Attaqué par M. Martin-Feuillée et M. de Mun, et abandonné par le Ministre de la Guerre, cet article fut repoussé (5 juillet). Le lendemain, M. Laisant, rapporteur de la Commission, donna sa démission. Supprimer l'article 49 lui paraissait en effet rendre la loi impossible.

Cependant la loi militaire votée par la Chambre des Députés

ne pouvait devenir définitive qu'après avoir été acceptée par le Sénat, ce qui la renvoyait forcément à une autre session.

Le débat sur les menées monarchistes (14 juillet). — Le langage des monarchistes était plein de confiance au mois de juillet 1887, et l'on s'étonnait de la mansuétude que le cabinet témoignait à leur égard. Le comte de Paris, dans l'île de Jersey, où il était venu séjourner, recevait les notabilités de son parti accourues de Saint-Malo; il y avait même parmi ces visiteurs des maires de villages qui furent révoqués. Certains journaux affirmaient que M. Féret, consul de France à Jersey, se trouvait dans la foule qui, le 1^{er} juillet, avait accueilli le prétendant au cri de : *Vive le Roi!* Ce qui fut contesté par le Ministre des Affaires Étrangères. Le comte de Paris approuva la conduite tenue par l'Union des Droites, et dit à quelques-uns de ses visiteurs : « Si je vous disais toutes les visites, toutes les adhésions que je reçois de hauts personnages républicains, vous seriez surpris. » (3 juillet.)

Huit jours après, MM. Tony Révillon, Camille Pelletan et Laguerre interpellèrent le ministère sur les menées monarchistes. Tony Révillon reprocha au cabinet de vouloir garder une neutralité politique « impossible entre les Républicains et les Royalistes », et ajouta : « Nous vous demandons de vous orienter vers la Gauche par des réformes que la Droite ne puisse accepter. » M. Rouvier répliqua qu'il n'avait « jamais fait appel à la Droite », et ajouta que sa conduite lui avait été imposée par les manifestations illégales qui s'étaient produites sur le nom du général Boulanger. M. Pelletan dit à son tour : « Il y a au pouvoir un ministère soutenu par les réactionnaires, dont la conduite est approuvée par un prétendant. » M. Laisant, relevant ce que le Président du Conseil avait dit du général Boulanger, s'exprima ainsi : « On a pu dire que l'avènement du cabinet était dû à une double pression antirépublicaine et extérieure. »

Enfin M. Clemenceau fit un discours d'une grande importance : « Tout le monde, y disait-il, a prononcé le mot « *équivoque* ». Il faut bien le prononcer. » Et l'orateur reprocha au ministère d'avoir rendu la loi militaire inapplicable, en abandonnant l'article 49, qui permettait à une partie des jeunes gens de rester deux ans sous les drapeaux au lieu de trois, sans porter atteinte à l'égalité. Reprochant au ministère ses complaisances pour la Droite, dont les membres se disaient *conservateurs* lors des élections et étaient, en réalité, *monar-*

chistes, il continua ainsi : « C'est dans ce désarroi qu'est née la question Boulanger, dont vous avez parlé tout à l'heure. La question Boulanger, c'est un malheur, c'est notre malheur à tous, que nous soyons obligés d'en parler à cette tribune, mais il le faut.... Cette popularité est venue trop vite à quelqu'un qui aimait trop le bruit, ou, pour être plus juste, qui ne le fuyait pas assez.... Cette popularité a été servie par les événements qui se sont passés en Alsace-Lorraine.... La presse allemande a systématiquement attaqué l'ancien Ministre de la Guerre, de sorte que les esprits superficiels ont pu voir en lui l'incarnation de la patrie; enfin les Droites, par rancune de la décision prise contre les princes d'Orléans, l'ont attaqué avec une extrême violence, si bien que beaucoup, le voyant systématiquement attaqué par les ennemis de la République, ont pu voir en lui l'incarnation de la République. » Et l'orateur conclut en invitant le ministère à se mettre à la tête des Républicains pour combattre les monarchistes. A cette invitation, M. Rouvier répondit : « Ce qui vous arrête, c'est, dites-vous, que nous ne voulons pas, prenant le rôle qui appartient à un Gouvernement républicain, nous placer à votre tête et dire : *Marchons à l'ennemi!* Et l'ennemi, pour vous, c'est la Droite... » — « Oui! oui! » cria-t-on de l'Extrême Gauche. — « C'est, continua le Président du Conseil, une partie des représentants de la nation française. Eh bien! non; cela, nous ne le dirons pas, nous ne pouvons pas le dire. » L'ordre du jour pur et simple fut voté par 357 voix contre 414.

Le rôle du général Boulanger. Ses partisans et ses adversaires. — M. Clemenceau avait parlé de la *Question Boulanger*. Le nom et les actes du général Boulanger tenaient, en effet, une place de plus en plus considérable dans la politique de chaque jour. Son portrait, sa photographie se voyaient partout; partout aussi retentissaient des chansons populaires en son honneur : d'abord : *En revenant de la Revue*, ensuite une autre dont le refrain était : *C'est Boulanger qu'il nous faut*. On vendait la *Liqueur Boulanger*, le *Savon du général Boulanger*. C'était, disaient ses amis, le Ministre de la Guerre indispensable, le général républicain qui délivrerait Metz et Strasbourg, le soldat patriote que ses adversaires calomniaient par rancune de ce qu'il avait frappé sans hésitation les princes conspirateurs, et que quelques-uns de ses premiers amis abandonnaient par jalousie de sa popularité. C'étaient, répliquaient ses ennemis, un Bonaparte en herbe; après avoir flatté le duc

d'Aumale dans ses lettres, pour obtenir de l'avancement, il s'était tourné du côté de la République par ambition. Lui ou pouvoir, c'était la guerre : vaincu, il mènerait la France à quelque grand désastre; vainqueur, il mettrait la main sur la dictature. Et *Le Rappel* invoquait contre cet engouement pour un homme le mot d'Anacharsis Clootz : « France, guéris-toi des individus ! »

L'Intransigeant, de M. Henri Rochefort; *La Lanterne*, de M. Mayer; *Le Petit Parisien*, de M. Laisant; *La France*, de M. Lalou, soutenaient énergiquement le général, se rendaient garants de son désintéressement et de sa parfaite loyauté. D'autres journaux, surtout ceux inspirés par Jules Ferry, combattaient au contraire le général Boulanger avec une extrême violence, comme *Le Temps*, *La République Française*, *Le Siècle*. *La Justice*, inspirée par M. Clemenceau, ancien ami du général, et dirigée par M. Camille Pelletan, après avoir d'abord soutenu Boulanger, changea d'attitude, par envie, disaient les uns, par crainte, répliquaient les autres, des allures frondeuses d'un militaire peu soucieux de la discipline.

Le 24 juin 1887, à la suite de la condamnation pour « trahison envers l'Allemagne », par la Cour de Leipzig, de M. Kœchlin-Claudon, officier de l'armée territoriale en France, et de plusieurs Alsaciens-Lorrains, la Ligue des Patriotes tint une séance de protestation au Cirque d'Hiver, sous la présidence de M. Paul Déroulède. Ce fut l'occasion d'une manifestation qui se continua sur les boulevards aux cris de : *Vive Boulanger!* Quelques jours après, le général fut nommé au commandement du 43^e corps d'armée, à Clermont-Ferrand. Le 8 juillet au soir le général Boulanger étant venu prendre le train à la Gare du Chemin de fer de Lyon, une foule immense envahit le Boulevard Diderot, la Rue de Lyon et la Gare elle-même, acclamant le général. Les manifestants couvraient la voie ferrée, s'entassaient autour des voitures, sur les voitures mêmes, et ce fut seulement après plusieurs heures que le train put se mettre en marche.

Des manifestations semblables se produisirent lors de la revue du 14 juillet. Le ministère inquiet, en dehors des troupes qui prenaient part à la revue, avait fait venir des garnisons voisines des forces considérables de cavalerie, qui occupaient en tenue de campagne le Ministère de la Guerre et les Champs-Élysées. Des cris hostiles à Jules Ferry, au général Ferron et

même au président Grévy se mêlaient aux vivats en l'honneur du général Boulanger.

À la fin du même mois, le 24 juillet, à l'occasion d'une fête donnée à Épinal par les Sociétés de tir des Vosges, Jules Ferry prononça un discours où il était question de ceux qui se ruent « derrière le char d'un Saint-Arnaud de café-concert ». Ainsi désigné, le général Boulanger demanda à l'auteur une réparation par les armes. Le duel n'aboutit pas, les témoins de Jules Ferry, MM. Antonin Proust et Raynal n'ayant pu s'entendre sur les conditions du duel avec le général Faverot de Kerbrech, et le comte Dillon, témoins du général Boulanger.

Le trafic des décorations. Débuts de l'affaire Caffarel, d'Andlau, Limousin. — Pendant les vacances parlementaires un essai de mobilisation du 47^e corps d'armée, commandé par le général Bréart, à Toulouse, donna des résultats satisfaisants (4^e-15 septembre). On s'entretenait beaucoup à la même époque du nouveau fusil à répétition, dit fusil Lebel, dont l'infanterie allait être pourvue.

En même temps de nouveaux incidents se produisaient à la frontière franco-allemande. Ce fut d'abord l'arrestation par les Allemands et la condamnation du jeune Schœbel pour affichage d'écrits réputés séditieux; puis le meurtre d'un Français, Brignon, et la blessure d'un autre, M. de Wangen, frappés dans une partie de chasse sur le territoire français, le 27 septembre, par un soldat allemand nommé Kauffmann, de garde au delà de la ligne de démarcation des frontières. L'émotion causée par cet attentat au droit des gens n'était pas encore calmée quand un lamentable scandale se produisit. Le général Caffarel, commandeur de la Légion d'Honneur, sous-chef d'État-Major Général au Ministère de la Guerre depuis le 12 mars 1887, fut arrêté le 7 octobre, révoqué de ses fonctions, mis en non-activité par retrait d'emploi; quelques jours après il était traduit devant un Conseil d'Enquête et rayé des cadres de la Légion d'Honneur. Endetté, à bout de ressources, obligé de recourir à des expédients inavouables, il s'était fait, disait-on, remettre de l'argent par des dupes, auxquelles il promettait de les faire décorer, grâce à sa position officielle. D'autres arrestations eurent lieu bientôt après : celles de la dame Limousin, du sieur Lorentz, des dames Ratazzi, Marie Véron, dite de Courteuil, de l'agent d'affaires Bayle. Le général d'Andlau, sénateur de l'Oise, compromis également, prit la fuite¹.

1. Il est mort en 1894, à l'hôpital, à Bucnos-Ayres.

Dans une conversation avec des reporters, au sujet de l'affaire Aubanel, des fusils Lebel, et de l'arrestation du général Caffarel, le général Boulanger avait affirmé, assurait-on, que le Ministre de la Guerre avait provoqué ce scandale dans l'intention de le compromettre¹. Le général Ferron, déclarant cette conversation contraire à la discipline militaire, répliqua en infligeant trente jours d'arrêts de rigueur au commandant du 43^e corps (16 octobre).

M. Wilson compromis. — Dès le début, dans cette lamentable affaire du trafic des décorations, il y eut conflit entre le Parquet et la Préfecture de Police au sujet des lettres saisies chez la dame Limousin par M. Goron, sous-chef de la Sûreté. Le Parquet se plaignit de n'avoir été averti qu'après l'arrestation et la saisie, et de n'avoir eu le dossier de l'affaire que plusieurs jours après la saisie opérée. Il était à craindre, soupçonnait-on, que le dossier ne fût incomplet, et qu'il n'y manquât des lettres compromettantes pour un personnage influent.

Mais quel était donc ce personnage influent auprès duquel les dames Limousin, Ratazzi et consorts s'étaient vantés de posséder un crédit « imaginaire ? »

M. Daniel Wilson, d'origine anglaise et d'une famille établie en Touraine, avait été, très jeune encore, possesseur d'une fortune considérable. Elle diminua si vite qu'il fut pourvu quelque temps d'un *conseil judiciaire*. Devenu député d'Indre-et-Loire et gendre de J. Grévy, il s'établit à l'Élysée auprès de son beau-père. « *Monsieur Gendre* », disaient les journaux hostiles, qui le désignaient ainsi, n'avait pas changé d'allures : inquiet, remuant, se mêlant de tout, trafiquant de bien des choses, il fondait çà et là des journaux, des imprimeries, entretenait une immense correspondance en profitant de l'immunité présidentielle, spéculait, jouait à la Bourse. Les mêmes feuilles ajoutaient : « vendait son crédit, son influence, son intervention, vendait les places, les fonctions publiques, vendait les croix d'honneur et faisait décorer ses fournisseurs, ses entrepreneurs, ses créanciers, pour se dispenser de les payer en argent. J. Grévy, vieilli, fatigué, aveuglément confiant, ne s'apercevait de rien ». Lorsque le procès commença, et que le nom de M. Wilson fut prononcé, on prétendit d'abord que c'était pure calomnie. De pareilles insinuations, s'écriait-on

1. Parce qu'il était Ministre quand le général Caffarel avait été appelé à l'État-Major général.

dans le monde officiel, ne pouvaient l'atteindre, il était au-dessus du soupçon. Bientôt pourtant il fallut en rabattre. Les accusations se multiplièrent, se précisèrent avec une effrayante rapidité, et la conduite du gendre de J. Grévy le compromit de plus en plus.

Le vote de l'enquête parlementaire (5 novembre). — Deux jours après la rentrée des Chambres, le 27 octobre, M. Wilson envoya au Ministre des Finances un chèque de 40 000 francs, représentant le prix des timbres qui auraient dû être apposés aux lettres non affranchies envoyées par lui depuis qu'il habitait l'Élysée. A la séance du 5 novembre, l'ordre du jour de la Chambre des Députés appela la discussion du projet de résolution de M. Cunéo d'Ornano tendant à la nomination d'une Commission d'enquête de 22 membres. M. Cunéo d'Ornano prétendit que l'on avait à dessein « laissé échapper le général d'Andlau ». M. Rouvier, Président du Conseil, déclara qu'une interpellation aurait suffi, qu'une enquête n'était pas nécessaire, qu'elle allait « jeter l'émotion dans le pays », et le déconsidérer aux yeux de l'étranger, qu'on pouvait s'en rapporter à la magistrature. M. de Douville-Maillefeu répliqua : « Il y a des parricides en France; est-ce que cela salit notre pays aux yeux de l'étranger? » « Les faits délictueux, ajoutait M. Salis, rapporteur, sont du ressort de la justice; mais les faits administratifs relèvent de la Chambre... S'il y a du scandale, tant pis pour ceux qui en seront reconnus coupables; quel que soit leur rang dans la hiérarchie sociale, ils seront exécutés. » A la majorité de 264 voix contre 257, la Chambre des Députés vota un contre-projet de M. Colfavru qui, élargissant l'enquête, la faisait remonter jusqu'au 46 mai. Ce même jour 5 novembre les Chambres votèrent la conversion des rentes 4 1/2 pour 400 ancien en rentes 3 pour 400.

Ouverture du procès Caffarel, d'Andlau, Ratazzi, Limousin (7 novembre). **Les lettres soustraites.** — Le procès commença deux jours après devant la 40^e Chambre de police correctionnelle. Sept accusés étaient présents : la dame Limousin¹ et son ami le sieur Lorentz², le général Caffarel, les dames Ratazzi, Blanche Costard, Marie Véron, dite de Courteuil, enfin le sieur Bayle. Le général d'Andlau était en fuite. Ils étaient accusés d'avoir reçu de l'argent en se vantant d'un crédit

1. Le premier mari de la dame Limousin s'était brûlé la cervelle à Haïti.

2. La femme légitime du sieur Lorentz mourut de misère quelque temps après le procès.

imaginaire pour faire décorer certains personnages. Ce crédit était-il imaginaire? C'est ce que la dame Limousin, par exemple, contestait énergiquement. Un incident dramatique se produisit à l'audience du 9 novembre. En vertu d'un mandat de M. Gragnon, préfet de police, en date du 29 septembre, le 30 du même mois et le 2 octobre, des perquisitions avaient été faites chez la dame Limousin par la police, on l'a vu plus haut, et M. Goron, sous-chef de la Sûreté, avait saisi de nombreuses lettres, parmi lesquelles il y en avait une vingtaine du général Thibaudin, une du général Saussier, deux de M. Wilson, etc., etc. M^{me} Limousin avait demandé alors à M. Goron de compter les pièces, de dresser procès-verbal et de mettre les papiers saisis sous scellés (ce que le Code d'Instruction Criminelle ordonnait). M. Goron refusa de le faire. Les pièces saisies ainsi par la police furent remises au Parquet le 24 octobre; on les représenta le 23 et le 24 à M^{me} Limousin, qui s'écria : « Ce n'est pas là le paquet des lettres saisies chez moi, le ballot n'est pas assez lourd. » — Sur cette réclamation de l'inculpée, le Parquet, à son tour, réclama à la Préfecture de Police, qui, le 24 octobre, renvoya neuf lettres du général Thibaudin et deux de M. Wilson. Or, à l'audience du 9 novembre, la dame Limousin et son défenseur déclarèrent qu'il manquait une vingtaine de lettres dans la liasse Thibaudin, et que les deux lettres signées *Wilson* n'étaient pas authentiques. Les deux lettres véritables, affirmait-elle, avaient été soustraites et détruites. Mais comme elle en avait réclamé la production, et qu'elle en savait les termes par cœur, on les avait refaites à peu près en termes analogues en froissant et salissant le papier pour qu'il n'eût pas l'air neuf. Elle signalait, toutefois, certaines différences. Les deux lettres étaient datées du 22 mai et du 27 juin 1884. Or, de la déposition de M. Lyonnet, fondé de pouvoirs de la maison Blanchet, qui fabrique le papier de la Chambre des Députés, cité à la requête de la dame Limousin, il résultait que ces lettres, datées de 1884, étaient écrites sur du papier de la Chambre fabriqué seulement depuis 1885. L'émotion que cette révélation produisit fut immense. M. le substitut Lombard s'empressa de déclarer que « ces deux pièces ne faisaient pas partie des pièces saisies par l'autorité judiciaire ». — « Il est bien entendu, ajouta-t-il, que toutes les pièces saisies soit par le Parquet, soit par le juge d'instruction, sont au dossier, sans qu'aucune d'elles ait été égarée ou changée. » La justice était donc hors de cause, ce que les défenseurs reconnaissaient.

Mais qui donc alors était responsable de la disparition des pièces? Qui les avait remises à M. Wilson? Était-ce M. Goron, sous-chef de la Sûreté? Était-ce son supérieur hiérarchique, M. Gragnon, préfet de police, auquel il avait, disait-il, remis la liasse au moment où celui-ci revenait d'un court voyage à Turin? Était-ce M. Rouvier, Président du Conseil, ou une autre personne encore?

Les interpellations du 10 novembre à la Chambre des Députés. — On ne pouvait faire le silence sur de pareils faits. Le lendemain 10 novembre, à la Chambre des Députés, MM. de Douville-Maillefeu et Maillard demandèrent à interpellier les Ministres. « Il s'est passé hier, dit M. de Douville-Maillefeu, à l'audience de la 10^e Chambre, un fait si grave qu'il ne m'a pas paru possible de tarder plus longtemps à rassurer la conscience publique. Il faut savoir si dans ce pays les citoyens sont à la merci de pouvoirs irresponsables; il faut savoir quelles mesures le Garde des Sceaux compte prendre en présence de pareils faits. » M. Mazeau, Garde des Sceaux, répondit qu'aucun membre du Gouvernement n'avait eu connaissance du dossier. Il ajouta qu'il avait l'intention d'ordonner une information judiciaire sur la soustraction des deux lettres, *après que le jugement serait rendu*. Ces paroles soulevèrent de nombreuses protestations. « Il sera bien temps ! » cria-t-on au Ministre. M. Mazeau déclara qu'il était « impossible d'interrompre le cours de la justice et de donner des ordres au tribunal, qui doit statuer dans sa pleine indépendance ». M. Piou protesta avec énergie : « Ou la soustraction, s'écria-t-il, a été commise par un fonctionnaire de l'État, ou le dossier a été communiqué par la plus coupable des complaisances à l'intéressé, qui aurait opéré la soustraction. » Il fit remarquer que la défense des prévenus consistait à soutenir que leur crédit n'était pas imaginaire, mais réel. « Et comment établissent-ils la réalité de ce crédit? Par leurs relations avec une personnalité dont je ne prononcerai pas le nom par un reste d'égards. Si les lettres falsifiées ont pour résultat de constater l'existence de ce crédit, quelle influence ne peuvent-elles pas avoir sur le résultat du procès ! » Il n'y avait rien à répondre. Aussi, en présence de l'attitude non équivoque de la Chambre, ce que le Garde des Sceaux venait de déclarer impossible s'exécuta. M. Piou ayant proposé un ordre du jour invitant le Gouvernement à ouvrir une information *immédiate*, M. Rouvier, Président du Conseil, monta à la tribune et déclara que M. le Garde des Sceaux,

de sa propre initiative, sans attendre le vote de la Chambre, venait d'ordonner au procureur général de commencer immédiatement, aujourd'hui même, une information judiciaire.

Le procès interrompu. — Dès lors l'interruption du procès jusqu'au terme de l'information judiciaire s'imposait. Ce même 40 novembre, si dramatique au Palais-Bourbon, ne le fut pas moins à l'audience de la 40^e Chambre. Les défenseurs des accusés y prirent successivement la parole. M. Alliès, avocat de la dame Limousin, insista sur le fait de la soustraction des lettres, en disant à l'avocat de la République qu'il aurait dû être le premier à rechercher les auteurs de ce détournement. Le crédit de M^{me} Limousin, disait-il, était si réel qu'un commissaire de police s'était adressé à elle pour se faire décorer. En l'absence des pièces disparues, et qui attestaient ce crédit, on ne pouvait la condamner. M. Demange, avocat du général Caffarel, protesta qu'on avait calomnié son client; ruiné, circonvenu par des usuriers, malheureux à la Bourse, celui-ci avait été victime plutôt que coupable; on lui avait tendu un piège; on avait employé pour le perdre un agent de la sûreté; on lui avait à l'avance enlevé sa décoration; on l'avait sacrifié « à de basses et mesquines rancunes contre un autre ». « Les responsabilités, ajoutait le défenseur, incombent à ceux qui, dans un hut de mesquine vengeance, ont voulu sacrifier le général Caffarel pour atteindre, déconsidérer le général Boulanger !... » Cependant l'audience fut interrompue : on apprit que le Garde des Sceaux venait, à la suite de la séance de la Chambre, de prescrire une enquête sur la soustraction des lettres. M. Alliès posa donc des conclusions tendant à surseoir aux poursuites contre les accusés Caffarel, Lorentz et Limousin. Le tribunal y fit droit, renvoyant l'affaire jusqu'au terme de l'enquête; il ordonna la mise en liberté provisoire des accusés. Le procès continua contre les autres prévenus, qui furent condamnés le 15 octobre : le général d'Andlau (par contumace) à 5 ans de prison et 3 000 fr. d'amende; M^{me} Ratazzi, à 43 mois de prison et 2 000 fr. d'amende; M. Bayle, à 4 mois de prison, et Marie Véron, dite de Courteuil, à 2 mois de prison.

Chute du Ministère Rouvier (19 novembre). — Tout, dans les régions gouvernementales, n'était plus que désarroi, confusion, chaos. Il y avait à la fois une enquête parlementaire, une information judiciaire, un procès interrompu, sur les mêmes faits. Il y avait conflit entre la justice et la police : les Ministres se contredisaient, se déjugeaient dans le cours d'une

même séance! M. Wilson continuait à habiter l'Élysée, près de son beau-père! J. Grévy affirmait l'innocence de son gendre et ne paraissait pas comprendre qu'il lui était impossible de conserver plus longtemps ses fonctions de Président de la République. Et M^{me} Limousin, rendue à la liberté, s'empressait de parler, d'écrire, de se donner en spectacle dans les brasseries; entourée de badauds et de curieux, elle devenait un instant la célébrité à la mode, l'héroïne du jour!

L'intérêt de la France et de la République exigeait que cette désolante situation finit vite. Elle se prolongea encore près de trois semaines.

Le désordre augmente à vue d'œil. Chaque jour, pendant cette seconde quinzaine de novembre, apporte un nouvel élément de confusion. Le Ministre de la Justice, M. Mazeau, fatigué du rôle étrange que les circonstances lui imposent, des contradictions auxquelles il s'est vu condamné, donne sa démission. Le préfet de police, M. Gragnon, auquel, après les premiers résultats de l'information judiciaire ouverte par M. le juge d'instruction Athalin, le Ministre de l'Intérieur, M. Fallières, demande la sienne, la refuse; il est remplacé par M. Léon Bourgeois, conseiller d'État, directeur des affaires départementales et communales au Ministère de l'Intérieur. Une demande en autorisation de poursuites contre M. Wilson est adressée à la Chambre des Députés, dont il est membre; les poursuites sont autorisées le jour même par 529 voix contre 4 (17 novembre). L'irritation grandit contre le cabinet, qui, écrit un journal, « se dit l'ami de tout le monde et ne contente personne; qui couvre ses subordonnés un jour, pour les révoquer le lendemain; qui promet la lumière pleine et entière, et refuse le moindre éclaircissement; qui n'a qu'un souci en tête : son salut personnel ».

M. Clemenceau interpelle le ministère : il demande des explications claires, péremptoires, immédiates sur cette situation incroyable. Il faut que la France sache à quoi s'en tenir : l'honneur, la dignité du pays l'exigent (19 novembre). Le Président du Conseil réclame l'ajournement au jeudi 24, parce que, dit-il, la conversion des rentes, en voie d'exécution du 14 au 23, pourrait en souffrir. 347 voix contre 228 repoussent l'ajournement. Le Ministère condamné donne sa démission.

La crise ministérielle et la crise présidentielle. — La crise ministérielle est ouverte et avec elle la crise présidentielle, quoiqu'on ne paraisse pas le comprendre à l'Élysée.

L'Extrême Gauche propose une réunion plénière de tous les députés républicains pour examiner la situation; la Gauche Radicale se déclare prête à y prendre part, mais l'Union des Gauches estime qu'en ce moment elle n'est pas nécessaire.

Du 21 au 24 novembre, J. Grévy s'adresse successivement à tous les hommes politiques un peu en vue. M. de Freycinet, M. Goblet, M. Clemenceau refusent l'un après l'autre de se charger de constituer un nouveau ministère. Celui-ci déclare au Président que sa retraite est devenue indispensable. J. Grévy paraît résigné le matin à donner sa démission; mais, quand le soir MM. Clemenceau, Ch. Floquet, Goblet, reviennent à l'Élysée pour conférer avec lui, tout est changé; le Président de la République refuse de se retirer. Il appelle M. Brisson, M. Le Royer, M. Devès, M. Ribot, M. Waldeck-Rousseau; aucun d'eux ne veut ou ne peut constituer un ministère. J. Grévy confère aussi avec MM. Henri Maret, Lockroy, Madier-Montjau, Jules Ferry, Foucher de Careil; enfin, en désespoir de cause, ne pouvant trouver de nouveaux Ministres, il se résigne à remettre ses pouvoirs, et annonce au cabinet démissionnaire qu'il enverra dans ce but un message aux Chambres.

On commence alors à citer les noms des candidats à la Présidence de la République. Les membres de la Droite ont l'intention de se compter sur le nom du général Saussier; mais le gouverneur de Paris déclare dans une lettre du 26 novembre qu'il décline toute candidature. L'Extrême Gauche et la Gauche Radicale penchent pour Floquet ou M. de Freycinet; on prononce aussi le nom d'Anatole de la Forge. Pour qui l'Union des Gauches se déclarera-t-elle? Jules Ferry, M. Brisson, Sadi-Carnot ont des partisans.

Les trois séances et les manifestations du 1^{er} décembre. — Cependant le message annoncé ne vient pas, et l'on parle d'efforts tentés auprès de J. Grévy pour l'amener à ne point se démettre. On cite, à tort ou à raison, les noms de MM. Madier-Montjau, Proal et Déroulède. Le samedi 26, M. Rouvier, au lieu de recevoir la résolution définitive du Président de la République pour la porter aux Chambres, l'entend dire que, d'après des personnages bien renseignés, « il y a un revirement certain d'opinion, et qu'il serait encore possible de former un ministère ». Le lendemain, le Président du Conseil et ses collègues démissionnaires déclarent que, si J. Grévy ne cède pas, ils refuseront de continuer à expédier les affaires courantes.

Le Président de la République, vaincu par cette menace, autorise les Ministres à promettre à la Chambre « une communication pour jeudi » (lundi 28). Les députés prennent acte de cette promesse et s'ajournent donc au jeudi 4^{er} décembre à deux heures. En attendant, dans les journaux de l'Extrême Gauche, dans les réunions publiques, même dans certains journaux modérés comme *Le National* (article de M. Ranc) et *Paris* (article de M. Laurent), la candidature de J. Ferry est vivement repoussée comme une *candidature de combat*.

Le jeudi 4^{er} décembre, tant attendu, est arrivé. Les sénateurs se réunissent au Luxembourg, les députés au Palais-Bourbon; la foule remplit les rues voisines et la Place de la Concorde. On entend les cris de : *A bas Ferry!* et de : *Démission!* A deux heures, M. Rouvier monte à la tribune de la Chambre des Députés; il annonce que J. Grévy, changeant encore une fois de résolution, ne se retire plus, que la communication promise ne viendra pas, et qu'en conséquence les Ministres sont de nouveau démissionnaires. Au milieu d'une agitation facile à comprendre, la Chambre, sur la proposition de M. Ricard, suspend sa séance jusqu'à quatre heures. — Quatre heures arrivent; les députés reprennent leurs places; mais rien n'est venu de l'Élysée. Alors M. Viette propose la résolution suivante : « La Chambre, attendant la communication qui lui avait été promise, s'ajourne à six heures du soir. » La résolution est adoptée par 522 voix contre 3. Au même moment, sur la proposition de MM. Cazot et Dauphin, et, par 264 voix contre 5, le Sénat s'ajourne à huit heures. Pendant la suspension de séance, M. Rouvier se rend à l'Élysée, annonce à J. Grévy le vote des deux Chambres et fait un dernier effort pour l'amener à céder. Il y réussit enfin, et, à six heures et demie du soir, le ministère annonce à la Chambre pour le lendemain vendredi, 2 décembre, le message de démission. Toute la journée, les manifestations ont continué à l'extérieur, avec des cris hostiles à J. Ferry. Le Président du Conseil Municipal, Hovelacque, et le Bureau du Conseil sont restés réunis à l'Hôtel de Ville, dans l'attente des événements; ils n'ont pu, prétendent les journaux, se faire remettre par le préfet de la Seine les clefs des souterrains qui joignent l'Hôtel de Ville à la Caserne Lobau.

Démission de Jules Grévy (2 décembre). — Enfin cette fatidique journée du 2 décembre, déjà quatre fois historique (en 1804, en 1805, en 1831, en 1870), va le devenir une cinquième.

Les manifestations se renouvellent sur le Quai d'Orsay, la Place de la Concorde, dans les rues, devant l'Hôtel de Ville, où le Conseil Municipal est réuni. Au Palais-Bourbon et au Luxembourg, les Présidents de la Chambre des Députés et du Sénat donnent lecture du message de démission. Jules Grévy s'y exprimait avec amertume : « Au moment où l'opinion publique, mieux éclairée, accentuait son retour et me rendait l'espoir de former un Gouvernement, le Sénat et la Chambre des Députés viennent de voter une double résolution qui, sous la forme d'un ajournement à heure fixe, pour attendre un message promis, équivaut à une mise en demeure au Président de la République de résigner son pouvoir. Mon devoir et mon droit seraient de résister ; mais, dans les circonstances où nous sommes, un conflit entre le Pouvoir exécutif et le Parlement pourrait entraîner des conséquences qui m'arrêtent. La sagesse et le patriotisme me commandent de céder.... »

Élection de Sadi-Carnot (3 décembre). — Le Congrès devait se réunir à Versailles pour l'élection d'un nouveau Président le samedi 3 décembre. L'*Union des Gauches* n'ayant pas voulu consentir à une réunion plénière des députés et sénateurs républicains avant le 3 décembre même au matin, 344 membres de l'*Extrême Gauche*, de la *Gauche Radicale* et du *Groupe Indépendant* tinrent au Palais-Bourbon une réunion préparatoire. Un premier vote donna 404 voix à Floquet et 94 à M. de Freycinet ; toutefois le Président de la Chambre des Députés renonçant à se présenter, un second vote désigna par 490 voix M. de Freycinet comme le candidat de la réunion.

Le 3 décembre, à Versailles, la réunion plénière des Républicains procéda, avant la séance, à quatre tours de scrutin sans pouvoir s'entendre sur la désignation d'un candidat unique, les voix se partageant entre MM. Jules Ferry, de Freycinet, Brisson, Sadi-Carnot et quelques autres. Le Congrès se réunit à deux heures, sous la présidence de M. Le Royer. A quatre heures, on connut le résultat du premier tour de scrutin. Sur 852 votants, Sadi-Carnot avait 303 suffrages ; Jules Ferry, 212 ; le général Saussier, 148 ; M. de Freycinet, 76 ; le général Appert, 72 ; M. Henri Brisson, 26 ; quelques voix s'étaient portées sur d'autres noms. Aucun des candidats n'ayant obtenu la majorité des suffrages (425 voix), on procéda à un second tour de scrutin. A 6 heures 40, Sadi-Carnot, ayant réuni 646 voix, fut proclamé Président de la République Française.

CHAPITRE XL.

Présidence de Carnot.

Carnot Président de la République. — Le Ministère Tirard (19 décembre 1887). — Le procès Wilson (février-mars 1888). — Les élections du 26 février. — Le général Boulanger mis en non-activité, puis à la retraite (14-27 mars). — Son manifeste aux électeurs du Nord. — Projet de revision. Chute du Ministère Tirard (30 mars). — Le Ministère Floquet (4 avril). — Les élections de la Dordogne et du Nord (8-15 avril). — Les déclarations du général Boulanger. — La Loi Militaire devant le Sénat. — L'Exposition de 1889 et l'incident Tisza. — La proposition de revision du 4 juin 1888. — Le Ministère et le Sénat. — Nomination de la Commission du budget de 1889 (30 juin). — La séance du 3 juillet à la Chambre des Députés. — La dissolution proposée. Le duel Floquet-Boulanger (12-13 juillet).

Les grèves. La triple élection du 19 août 1888. — Numa Gilly et la Commission du Budget. — La Société des Droits de l'Homme et du Citoyen. — La Revision proposée par le Ministère. — La Manifestation Baudin. — L'élection du 27 janvier 1889. Le général Boulanger député de la Seine. — Impression causée par ce vote. — Le scrutin d'arrondissement rétabli (31 janvier-11 février). — Chute du Ministère Floquet (14 février). — Le Ministère Tirard (21 février). — L'affaire de Sagallo. — Les poursuites contre la Ligue des Patriotes. — Les poursuites contre le général Boulanger. La Haute-Cour de Justice (12 avril).

Carnot, Président de la République. — Sadi-Carnot, d'abord Sadi-Carnot, Président de la République, était petit-fils du célèbre conventionnel¹. Né à Limoges le 14 août 1837, Sadi-Carnot entra à vingt ans à l'École Polytechnique, et deux ans plus tard à l'École des Ponts et Chaussées, d'où il sortit le premier de sa promotion. En 1870, il était ingénieur dans la Haute-Savoie, à Annecy. Gambetta le chargea d'organiser, comme préfet de la Seine-Inférieure, la défense nationale dans

1. Le conventionnel Carnot eut deux fils : l'aîné, Sadi-Carnot, né en 1796 au Palais du Luxembourg, lorsque son père était membre du Directoire Exécutif, fut élève de l'École Polytechnique, prit part en 1814 à la défense de Paris, devint capitaine du génie et donna sa démission : il composa en 1824 des *Réflexions sur la Puissance Motrice du Feu*. Le second, Lazare-Hippolyte Carnot, père du Président de la République, naquit en 1801 à Saint-Omer, et partagea l'exil de son père de 1815 à 1823. Saint-Simonien, député de Paris en 1839, Ministre de l'Instruction Publique en 1848, élu en 1852 au Corps Législatif, il fut déclaré démissionnaire pour refus de serment ; réélu, il fut de nouveau démissionnaire pour la même raison. Il entra enfin au Corps Législatif en 1864 ; en 1869 il ne fut point réélu ; son compétiteur heureux fut Gambetta. En 1871, Carnot représenta le département de Seine-et-Oise à l'Assemblée Nationale. Sénateur inamovible en 1875, il est mort au mois de mars 1888.

les départements de la Seine-Inférieure, de l'Eure et du Calvados. Il fut élu député de la Côte-d'Or à l'Assemblée Nationale le 8 février 1874, et siégea de 1874 à 1876 à la Gauche Républicaine; il s'occupa spécialement des questions relatives aux travaux publics et à l'industrie. Il fut nommé le 20 février 1876 à la Chambre des Députés par la seconde circonscription de l'arrondissement de Beaune; il disait dans sa profession de foi : « La République seule peut apaiser nos anciennes dissidences; seule, elle n'est pas un Gouvernement de parti; ouverte à tous, acceptant toute adhésion sincère, elle groupera toutes les bonnes volontés, et une ère de calme, d'ordre et de liberté rendra à la France la place qui lui revient dans le monde. » Il fut, après le 16 mai 1877, l'un des 363 qui votèrent l'ordre du jour de défiance contre le Ministère de Broglie-Fourtou. Réélu le 14 octobre 1877, il devint Ministre des Travaux Publics le 23 septembre 1880. Réélu le 21 août 1881, il quitta le Ministère avec les autres membres du cabinet le 10 novembre 1884. Réélu de nouveau député le 4 octobre 1885, il fut Ministre des Finances le 7 janvier 1886, et défendit les intérêts de l'État contre certaines réclamations qui ne lui paraissaient pas justifiées, avec une grande énergie, disant que « lui Ministre, on ne commettrait jamais une illégalité ». On a vu plus haut comment il fut élu Président de la République.

L'émotion causée par la démission de J. Grévy et les incidents qui marquèrent l'élection de son successeur ne se calma point sur-le-champ. M. Paul Déroulède, Président de la Ligue des Patriotes, avait pris part aux manifestations populaires des 4^{er} et 2 décembre. Très hostile à Jules Ferry dont il craignait la nomination à la Présidence de la République, il avait essayé de déterminer, pour prévenir cette nomination, un retour de l'opinion en faveur de J. Grévy. De là des dissentiments parmi les membres de la Ligue et la démission de M. Déroulède le 6 décembre. Le 10, dans la rotonde qui sert de vestibule à la Salle de la Paix, au Palais-Bourbon, trois coups de revolver furent tirés sur Jules Ferry, qui fut légèrement blessé. En réponse aux félicitations de M. Emilio Castelar, Jules Ferry télégraphia à l'orateur espagnol : « La démagogie a manqué son coup. » L'auteur de cette agression, nommé Aubertin, reconnu fou, fut envoyé dans une maison de santé.

Ministère Tirard (12 décembre 1887). — La division des partis dans les Chambres rendait bien difficile la constitution d'un nouveau Ministère. Le 12 décembre, le Gouvernement se

trouva constitué comme il suit : Présidence du Conseil et Finances : Tirard; Justice : M. Fallières; Intérieur : M. Sarrien; Instruction Publique : M. Léopold Faye; Affaires Étrangères : M. Flourens; Guerre : le général Logerot; Marine et Colonies : M. de Mahy; Travaux Publics : M. Loubet; Agriculture : Viette; Commerce et Industrie : Dautresme.

Dans son message aux Chambres, publié aussitôt après la constitution du Ministère, le Président de la République faisait appel à l'esprit de concorde et d'union. Les élections partielles de janvier 1888 pour le renouvellement du Sénat donnèrent 64 sièges aux républicains et 24 aux conservateurs. Les premiers mois de l'année se passèrent au milieu d'un assez grand malaise. L'hiver était rigoureux et durait longtemps; partout en Europe on ne parlait que d'armements; la question bulgare restait pendante; l'entrée du consulat français à Florence était forcée par un juge de paix italien; on commentait les discours hautains du prince de Bismarck à l'égard de la France, les symptômes de la mort prochaine de l'empereur Guillaume, les nouvelles contradictoires sur la maladie de son fils, alors à San-Remo. Les négociations pour la signature d'un nouveau traité de commerce entre la France et l'Italie étaient rompues. A l'intérieur on abordait la discussion du budget. D'après Tirard, le budget ordinaire, en tenant compte des droits nouveaux sur les sucres, devait se solder ainsi : Recettes : 2 996 958 654 francs; Dépenses : 2 996 721 423 francs.

Le procès Wilson (février-mars 1888). — Les pénibles débats qui avaient amené la démission de J. Grévy continuaient leur cours. Le 13 décembre 1887, la Cour d'Appel de Paris, Chambres des mises en accusation et des appels de police correctionnelle réunies, rendit un arrêt de non-lieu en faveur de MM. Wilson, Gragnon et Goron, dans l'affaire de la substitution des lettres. Le 7 janvier suivant, au cours d'une audience de la Dixième Chambre, qui jugeait MM. Ribaudeau, Hébert et Dubreuil, impliqués dans l'affaire des décorations, M. Lombard, substitut du procureur de la République, fit une déclaration constatant qu'une enquête, qui venait d'être terminée, avait « donné des résultats qui semblaient confirmer les affirmations de la femme Ratazzi. M. Wilson aurait fait décorer un sieur Legrand moyennant une souscription au *Moniteur de l'Exposition Universelle* ». Il fut, en conséquence, sursis aux débats, et une nouvelle instruction s'ouvrit. On n'était pas au bout des coups de théâtre que devait présenter

cette série de procès scandaleux. M. Vigneau, juge d'instruction, chargé des nouvelles recherches, fut trois jours après, le 10 janvier 1888, relevé de ses fonctions de juge d'instruction : on lui reprochait d'avoir eu recours, pour obtenir des révélations, à des excès de zèle. Cette révocation, diversement commentée, produisit l'émotion la plus vive. La Cour de Cassation, chargée d'examiner la conduite de M. Vigneau, prononça contre lui « la peine de la censure simple ».

Du 16 au 23 février, M. Wilson et ses coaccusés, MM. Ribauveau, Hébert, Dubreuil ou Du Breuil¹ et M^{me} Ratazzi, comparurent devant la 10^e Chambre correctionnelle, présidée par M. Villers. Rien de plus triste que les scènes auxquelles donnèrent lieu l'interrogatoire des accusés et le défilé des témoins : contradictions incessantes, mensonges palpables, dénégations de faits évidents ; le niais, l'odieux, le grotesque étaient partout, et l'effronterie, le manque de sens moral. Tel avait obtenu une décoration grâce aux accusés et essayait de dissimuler son cas ; tel avait payé pour en obtenir une, et était irrité de n'avoir rien eu ; tel avait refusé d'acheter ce qu'on offrait spontanément de lui vendre. Le scandale dépassait toute prévision, et il apparaissait qu'il aurait pu aisément prendre des proportions encore plus considérables. Malgré une brillante plaidoirie de M^e Lenté, M. Wilson fut condamné le 4^{er} mars à deux ans de prison, 3 000 francs d'amende et cinq ans d'interdiction des droits civils. A l'exception de M^{me} Ratazzi, les autres accusés furent frappés de diverses peines.

Le 26 mars suivant, la Cour d'Appel infirma cet arrêt. Considérant que, « avec quelque sévérité qu'on puisse apprécier les défaillances morales qui se rencontrent dans la cause », les faits incriminés ne tombaient sous le coup d'aucun article du Code Pénal, et que « il appartient aux juges non de faire la loi, mais seulement de l'appliquer telle qu'elle existe », la Cour déchargea les appelants des condamnations prononcées.

Les élections du 26 février. — Des élections partielles devaient avoir lieu le 26 février dans les Hautes-Alpes, la Côte-

1. Fils d'un journalier, d'après le maire de Marienval, sa commune, ou d'un journaliste, d'après lui-même. Il paraissait très vexé que le substitut, M. Lombard, dans son réquisitoire, mit en doute sa noblesse. « J'ai la preuve que je suis vicomte », s'écriait-il au milieu des rires de l'auditoire. Et comme on lui rappelait qu'il avait été condamné pour escroquerie dans une affaire où il se présentait comme « concessionnaire des trois quarts de l'île de Rhodes et des îles avoisinantes », il répliquait : « J'ai été condamné par défaut !... Je ne reconnais pas, étant monarchiste, les juges de la République ! »

d'Or, la Haute-Marne, la Loire, le Loiret, le Maine-et-Loire, la Marne. Un comité formé à Paris par M. Georges Thiébaud, ancien rédacteur des journaux monarchistes *Le Courrier des Ardennes* et *Le Petit Moniteur Universel*, et ancien candidat aux élections du 4 octobre 1885 dans les Ardennes sur la liste des Droites, posa la candidature du général Boulanger dans les quatre derniers de ces départements. Les amis républicains du général s'en étonnèrent, déclarèrent qu'on avait abusé de son nom, et qu'il y avait là une manœuvre réactionnaire ayant pour but de le compromettre et de diviser les voix républicaines. De son côté, le général télégraphia au Ministre de la Guerre qu'il avait été et demeurait étranger à tout ce qui se passait relativement aux élections.

Le général Boulanger mis en non-activité, puis à la retraite (14-27 mars). — Cette manifestation alarma le Ministère, et les Présidents de deux des groupes du Sénat, MM. Mazeau et Béral, firent une démarche auprès de Tirard pour avoir des renseignements précis. Le 14 mars, le Ministre de la Guerre adressa au Président de la République un rapport dans lequel il disait : « Malgré mes ordres formels, le général Boulanger est venu trois fois à Paris : le 24 février, le 2 et le 10 mars ; ces deux dernières fois sous un déguisement (portant des lunettes foncées et affectant de boiter). » Conformément aux conclusions de ce rapport, le général Boulanger fut mis en non-activité par retrait d'emploi. Il revint à Paris, où il reçut dans les rues des ovations, tandis que se produisaient des manifestations hostiles à Jules Ferry. Les amis du général, MM. Laguerre, Laisant, Laur, Le Hérissé, Henri Rochefort, formèrent un *Comité de Protestation Nationale*, et invitèrent les électeurs de l'Aisne et des Bouches-du-Rhône à voter pour lui aux élections partielles du 25 mars.

D'un autre côté, le 20 mars, M. Paul de Cassagnac demanda à interpeller le Gouvernement au sujet des mesures adoptées contre le général. Tirard répliqua qu'en présence de l'attitude prise depuis quelques jours par celui-ci, de nouvelles mesures de rigueur allaient être dirigées contre l'ancien commandant du 43^e corps. L'interpellation fut discutée le lendemain. M. de Cassagnac, après avoir déclaré qu'il n'était pas « suspect d'un enthousiasme exagéré pour le général Boulanger », lut un extrait d'un journal allemand, et en conclut que le Gouvernement avait révoqué le général « sur un ordre formel » de l'Allemagne. Ces mots soulevèrent un débat tumultueux. Après

une discussion très vive, à laquelle prirent part MM. Laguerre, Rouvier, Goblet, Clemenceau, Ribot, on vota l'ordre du jour pur et simple.

Le 26 mars, le général Boulanger fut cité devant un Conseil d'enquête présidé par le général Février. On lui reprocha ; 1° d'avoir livré à la publicité une lettre écrite par lui le 9 mars au Ministre de la Guerre pour lui demander une permission de huit jours ; 2° d'avoir quitté son poste sans autorisation (c'est-à-dire d'avoir quitté Clermont-Ferrand après que sa mise en non-activité par retrait d'emploi lui avait été notifiée). Sur l'avis du Conseil, par un décret du 27 mars, le général Boulanger fut mis d'office à la retraite. Désormais il était éligible.

Aux élections du dimanche 23 mars, il obtint dans le département de l'Aisne 45 089 voix, c'est-à-dire une grande majorité ; il y avait pourtant ballottage ; mais il refusa de se présenter à un second tour de scrutin ; dans les Bouches-du-Rhône, Félix Pyat, le candidat le plus avancé, fut élu.

Son manifeste aux électeurs du Nord. — Une autre élection devait avoir lieu le 45 avril dans le Nord. Le général Boulanger brigua les suffrages des électeurs de ce département, et leur adressa un manifeste, où il disait : « Vous êtes appelés à décider s'il est possible à une grande nation comme la nôtre d'accorder sa confiance à des hommes qui s'imaginent naïvement supprimer la guerre en supprimant la défense. Quand j'étais ministre, j'ai dit : « Si je voulais la guerre, je serais un fou ; si je ne m'y préparais pas, je serais un misérable... A l'impuissance dont l'Assemblée Législative est atteinte il n'y a qu'un remède : Dissolution de la Chambre, Revision de la Constitution. »

Projet de revision. Chute du Ministère Tirard (30 mars). — Ce manifeste, imprimé par les journaux le vendredi 30 mars au matin, produisit une impression des plus vives. Dans l'après-midi du même jour, M. Laguerre demanda à la Chambre des Députés de mettre à l'ordre du jour une proposition tendant à la revision des lois constitutionnelles. Après l'orateur boulangiste, M. Camille Pelletan réclama l'examen de la proposition de revision qu'il avait auparavant déposée. Il fallait, disait-il, dégager la Constitution des vices monarchiques qui l'entraînaient, et qui, en la paralysant, fournissaient aux ambitieux des prétextes pour attaquer la République. Le bonapartiste M. Jolibois, le monarchiste M. Baudry d'Asson, demandèrent aussi la revision pour rétablir l'empire ou la royauté. Un débat

passionné, confus, s'engagea. M. Brisson protesta à la fois contre l'attitude du général Boulanger et le langage des bonapartistes. M. Clemenceau demanda un « appel à la souveraineté du peuple par des élections libres et sincères ». M. Rouvier prit la défense de la Constitution de 1875. M. Andrieux, au contraire, appuya la revision. Arrivé de la fin de la séance, Tirard déclara s'opposer de la façon la plus nette, au nom du Gouvernement, à la prise en considération de la proposition de revision. L'urgence mise aux voix n'en fut pas moins adoptée par 268 voix contre 237.

Le Ministère Floquet (4 avril). — Les Ministres ayant déposé leur démission entre les mains du Président de la République, Carnot chargea Floquet, Président de la Chambre des Députés et membre de l'Extrême Gauche, de constituer un cabinet. Il fut formé le 4 avril et composé comme il suit : Intérieur : Floquet¹, Président du Conseil ; Affaires Étrangères : M. Goblet, député de la Somme ; Guerre : M. de Freycinet ; Marine : l'amiral Krantz ; Instruction Publique et Beaux-Arts : M. Lockroy ; Finances : M. Peytral, député des Bouches-du-Rhône ; Justice : M. Ferrouillat, sénateur du Var ; Commerce et Industrie : Pierre Legrand, député du Nord ; Travaux Publics : M. Deluns-Montaud, député de Lot-et-Garonne ; Agriculture : Viette, député du Doubs.

Dans leur déclaration aux Chambres, les nouveaux Ministres firent appel à tous les Républicains : « Ce n'est pas dans l'immobilité, encore moins dans un retour en arrière, que le pays veut, et que nous comprenons la conciliation des Républicains ; c'est dans la marche en avant, dans le développement régulier de nos institutions que des agitations passagères et superficielles ne sauraient entraver.... Mais la liberté, qui ne procède pas par les voies de la dictature, ne peut promettre des transformations subites.... »

La Présidence de la Chambre des Députés était vacante ; au second tour de scrutin, M. Clemenceau, de l'Extrême Gauche, et M. Méline, le candidat des opportunistes, obtinrent le même nombre de suffrages, 468 ; M. Méline, ayant trois ans de plus que son concurrent, fut déclaré élu. Les Chambres s'ajour-

1. M. Charles Floquet, né le 5 octobre 1828 à Saint-Jean-Pied-de-Port ; avocat ; adjoint au maire de Paris après le 4 septembre 1870 ; député de la Seine le 8 février 1871 ; démissionnaire au début de la guerre civile ; conseiller municipal de Paris de 1872 à 1876 ; député de Paris en 1877 ; préfet de la Seine ; député des Pyrénées-Orientales ; Président de la Chambre en 1885 ; mort en 1896.

nèrent ensuite au 49 avril. L'adoption de cette date si rapprochée fut considérée comme une marque de défiance de la droite et des opportunistes à l'égard du Ministère Floquet.

Les élections de la Dordogne et du Nord (8-15 avril). — Quelques jours après, le dimanche 8 avril, le général Boulanger était élu député par 59 498 voix dans la Dordogne. Il adressa aux électeurs de ce département une lettre de remerciement, où il rappelait son programme : *Dissolution, Revision, et* déclarait que le seul département qu'il lui fût permis de représenter, c'était le Nord.

La lutte électorale fut des plus vives dans le département du Nord. Les amis du général, MM. Laguerre, Francis Laur, Vergoin, de Susini, Michelin, Le Hérisse, allèrent défendre sa candidature. Les journaux hostiles à Boulanger lui reprochaient de ne pas se présenter lui-même dans les réunions publiques, de se tenir dans la vague, de s'appuyer sur les ennemis de la République. *La Justice* du 8 avril, dans un article signé de M. S. Pichon et intitulé *Candidat muet*, disait : « Si le général Boulanger est le candidat de Rochefort, de Laisant et de Laguerre, il est aussi, à n'en pouvoir douter, celui des bonapartistes..... Le programme politique, économique, social, religieux des bonapartistes n'est apparemment pas le même que celui des radicaux. »

Le 45 avril le général Boulanger fut élu député du Nord par 472 528 voix ; ses deux adversaires, MM. Foucart et Moreau, n'en avaient obtenu à eux deux que 85 548. A la séance de rentrée, le Président du Conseil fit la déclaration suivante : « Il importe au Gouvernement de savoir s'il y a dans cette Chambre une majorité décidée aux réformes et prête à donner sa confiance à un Gouvernement qui *veut marcher vers la Gauche et qui ne croit pas que le péril soit à gauche.* » Il avait besoin, disait-il, de cette confiance pour « défendre les institutions républicaines contre tous les prétendants, qu'ils se couvrent ouvertement du drapeau de la monarchie ou qu'ils présentent à la nation des énigmes plébiscitaires ». Un ordre du jour de confiance présenté par M. Jumel fut voté par 379 voix contre 77.

Les déclarations du général Boulanger. — Cependant le général Boulanger et ses amis ne cessaient de protester contre les projets qu'on leur attribuait. Le 27 avril, dans un banquet au Café Riche, offert par le général à un certain nombre de députés, de journalistes et d'hommes politiques, celui-ci déclara

rait que si, dans l'Assemblée Constituante dont il réclamait la réunion, la suppression de la Présidence de la République était proposée, il serait le premier à la voter.

Une interpellation de M. de Martimprey au sujet de la nomination d'un Ministre de la Guerre civil amena à la tribune le Président du Conseil et M. de Freycinet, qui, par de vigoureuses répliques, obtinrent de la Chambre des Députés un ordre du jour de confiance. Du 25 avril au 4^{er} mai, le Président de la République entreprit un voyage dans le sud-ouest de la France, et reçut à Limoges, sa ville natale, à Agen, à Bordeaux, à Rochefort, un accueil sympathique des populations.

Du 40 au 45 mai, le général Boulanger fit dans le département du Nord un voyage, pendant lequel il reçut des ovations mêlées de protestations en sens contraire. Dans un banquet à Lille, le 42 mai, le général disait en parlant de la Chambre : « La majorité des hommes qui la composent se cramponnent à leurs bancs, d'où le suffrage universel se dispose à les déloger pour jamais. » Il appelait les députés « les cinq cents rois faïnénants » et résumait ainsi son programme : « *Dissolution, Revision, Constituante.* »

De son côté Floquet, Président du Conseil, dans un discours à Laon, où il était allé inaugurer le lycée de cette ville avec M. Lockroy, Ministre de l'Instruction Publique, s'exprimait ainsi (27 mai) : « Si le Gouvernement n'entend pas subir les sommations, quelquefois arrogantes, de ceux qui le condamnent, sous peine de périr, à une inaction, c'est-à-dire à une abdication, qu'il n'acceptera jamais, il est aussi peu disposé à se laisser entraîner au delà du programme qu'il s'est fixé lui-même. » Quelques jours plus tôt, dans une réunion au *Grand-Orient* de Paris, MM. Clemenceau, Joffrin, Ranc, jusque-là si divisés, avaient fondé la *Société des Droits de l'Homme et du Citoyen*, « dans le but de défendre la République contre toute entreprise de réaction et de dictature ».

La Loi Militaire devant le Sénat. — Pendant que la Chambre des Députés discutait une loi ayant pour but d'indemniser les ouvriers victimes d'accidents dans leur travail, le Sénat examinait enfin, en première et en seconde lecture, la Loi Militaire votée au Palais-Bourbon. Tout d'abord, pour répondre aux mesures analogues qui venaient d'être adoptées à Berlin, la durée du service militaire fut portée jusqu'à 45 ans ; 3 ans dans l'Armée Active, 6 ans et demi dans la Réserve, 6 ans dans l'Armée Territoriale, 9 ans et demi dans la Réserve de

l'Armée Territoriale. On adopta, malgré MM. Margaine, Meinadier, et les généraux Robert et Billot, qui auraient voulu 5 ans ou 4 ans de service dans l'armée active, le service uniforme de 3 ans, défendu par les généraux Deffis et Campenon. Le Sénat vota l'établissement d'une taxe militaire qui devait être payée par tous les dispensés; il rétablit la dispense en faveur des jeunes gens qui contracteraient l'engagement de servir pendant dix ans dans les fonctions de l'Instruction Publique; il décida que les séminaristes seraient affectés au service de l'infirmerie, mais ne consentit point à leur permettre d'habiter, pendant la durée de leur service, hors des casernes, sur l'observation du Ministre de la Guerre qu'on ne pouvait admettre une catégorie de soldats « externes ». Sur la proposition de M. Bardoux, il fut décidé que les novices et membres des congrégations religieuses vouées à l'enseignement, reconnues d'utilité publique, jouiraient du bénéfice de la dispense. Le général Campenon ne put faire adopter le recrutement régional de l'armée active, qui assurerait, soutenait-il, la moralité du soldat par le voisinage de la famille, donnerait aux troupes plus de cohésion, de solidarité, permettrait une instruction plus rapide et de sensibles économies. L'examen de la loi ne fut pas terminé assez tôt pour que la Chambre des Députés pût, avant la clôture de la session, discuter les modifications apportées à son projet par les sénateurs.

L'Exposition de 1889 et l'incident Tisza. — Les travaux de l'Exposition Universelle du Centenaire de la Révolution Française continuaient activement. Les États-Unis de l'Amérique du Nord, le Mexique, toutes les Républiques du nouveau continent, la Suisse, la Norvège, le Japon, s'apprétaient à prendre part officiellement à l'Exposition; elle recevait en Espagne de nombreuses adhésions. Cependant les manifestations hostiles à la France continuaient de la part de l'Allemagne et de ses alliés. Si dans un meeting franco-italien réuni le 27 mai à Marseille, M. Albani, directeur de l'*Emancipazione* de Rome, et M. Lazzari, représentant du parti ouvrier de Milan, protestaient contre l'alliance de l'Italie et de l'Allemagne, le Gouvernement de Berlin interdisait aux Français d'entrer sans passeport en Alsace-Lorraine; les journaux à sa dévotion nous menaçaient; en Angleterre, Lord Salisbury dissuadait les Chambres de Commerce de prendre part à l'Exposition de 1889 à cause des souvenirs qu'elle rappellerait; enfin, à Pesth, le 26 mai, Tisza, l'un des ministres hongrois, répondant à une

interpellation de M. Helfy, s'exprimait dans les termes les plus désobligeants pour la France. Il engageait les négociants hongrois à ne point aller à Paris, parce qu'en 1889 la guerre aurait peut-être éclaté, et ajoutait-il, « il pourrait arriver que la propriété des exposants ou le drapeau national hongrois fussent mis en péril ».

Au sujet de cet incident, et en réponse à une question de M. Gerville-Réache, dans la séance du 31 mai à la Chambre des Députés, M. René Goblet prononça un discours très digne et très ferme. « Les Gouvernements étrangers, s'écriait-il, ont le droit d'ignorer ou d'oublier que la date de 1789 ne rappelle que des souvenirs de liberté, de justice, d'émancipation et de progrès social..... Je puis vous affirmer que, quelles que soient les hésitations de la dernière heure, l'Exposition de 1889 aura son plein succès. »

La Proposition de Revision du 4 juin 1888. — Le 4 juin, le général Boulanger déposa un nouveau projet de revision de la Constitution. Il lut un discours dans lequel il attaquait « l'Église opportuniste, qui a à peu près exclusivement détenu le pouvoir depuis douze ans; ce parti, ajoutait-il, a réduit la République à n'être que le gouvernement d'un groupe ». Les ministres pris hors du Parlement; le Sénat supprimé ou nommé par le suffrage universel; la Chambre cessant de gouverner pour légiférer seulement; le Président de la République ou le Conseil suprême recevant « le droit de s'opposer à la promulgation des lois dues à l'initiative parlementaire »; les lois soumises à la sanction des plébiscites : telle était la solution du député du Nord.

Ce langage souleva de véhémentes protestations. — « C'est la théorie du 2 Décembre », s'écria M. Camille Pelletan. Félix Pyat rappela que le général Boulanger était colonel dans l'armée de Versailles en 1874. Charles Floquet, Président du Conseil, vivement interrompu par MM. de Cassagnac, Cunéo d'Ornano, mais soutenu par MM. Labordère et Gillet, répondit au général Boulanger : « J'ignore quelle inspiration supérieure a illuminé la conscience politique de notre honorable collègue; mais, à l'entendre, on pourrait s'apercevoir que, s'il a l'habitude du langage des cours, celui de la démocratie lui est un peu plus étranger..... » — « Il sait mieux dire *« monseigneur que citoyen ! »* s'écria M. Gillet. — « Je cherche, reprit le Président du Conseil, ce qui pourrait autoriser notre collègue à prendre devant cette assemblée une attitude si hautaine....

et à parler comme le général Bonaparte revenant de ses victoires.... » — « Lui, c'est « en revenant de la revue ! » dit encore M. Gillet. — Floquet continua : « Je cherche d'où lui vient ce droit qu'il revendique avec une si naïve audace, de représenter à lui seul en France le patriotisme.... Messieurs, il faut se rassurer. A votre âge, Monsieur le général Boulanger, Napoléon était mort ; et vous ne serez que le Siéyès d'une constitution mort-née. »

La déclaration d'urgence fut repoussée par 377 voix contre 486, et l'affichage du discours de Floquet fut voté sur la proposition de M. Arène. Le 47 juin, une élection législative eut lieu dans la Charente. M. Gellibert des Séguins, bonapartiste, obtint 34 404 voix ; M. Weiller, opportuniste, en eut 23 989 ; M. Paul Déroulède venait au troisième rang avec 20 656 suffrages ; il avait été recommandé aux électeurs de la Charente par le général Boulanger, qui leur disait dans son appel : « Voter pour Déroulède, c'est voter pour moi. »

Le Ministère et le Sénat. — C'est sous le vote de l'Extrême Gauche et de la Droite réunies qu'était tombé le Ministère Tirard. Le ministère d'Extrême Gauche présidé par Floquet avait été, dès le début, froidement accueilli par le Sénat et par une partie de la Chambre. Toutefois, la crainte commune du boulangisme avait empêché pendant quelque temps les manifestations hostiles au nouveau cabinet. L'échec de M. Paul Déroulède dans la Charente ayant paru indiquer que l'influence du général Boulanger diminuait, les adversaires du Ministère Floquet prirent l'offensive.

Lors d'une élection municipale, en 1887, M. Jourdanne, maire de Carcassonne, accusé de fraude en matière électorale, avait été condamné à un mois de prison. Par ordre de M. de Crozals, substitut du procureur de la République, les gendarmes allèrent arrêter M. Jourdanne, qui était au lit atteint d'une angine, et, bien qu'il présentât un certificat de médecin, l'emmenèrent à la maison d'arrêt. M. de Crozals fut déplacé par M. Ferrouillat, Ministre de la Justice. Alors M. Marcou, sénateur de l'Aude, interpella M. Ferrouillat, et le Sénat, dans la séance du 30 juin, vota un ordre du jour de blâme contre le ministère.

Nomination de la Commission du Budget de 1889 (30 juin). — Quelques jours auparavant, le Sénat avait repoussé par mains levées, sans scrutin, par un refus préalable d'entrer dans l'examen des articles, le projet de M. Peytral sur l'année

financière, qui aurait désormais commencé le 4^{er} juillet. « Vous nous proposez, avait dit un sénateur, Léon Say, au Ministère des Finances, des réformes par voie budgétaire. C'est ce que nous ne voulons pas... nous préférons rester dans le *statu quo*. » Le rejet de la loi sur l'exercice financier par le Sénat ne laissait plus au ministre le temps de préparer un projet de budget contenant des économies et des réformes. Il présentait donc à la Chambre un budget sommaire ne comprenant aucune innovation fiscale, mais faisant prévoir le dépôt imminent des projets spéciaux de réformes sur l'impôt des boissons, les droits de succession, les prestations en nature, etc. Le budget, par comparaison avec la loi de finances votée pour 1888, faisait état d'une recette nouvelle de 34 069 964 francs provenant de diverses taxes ; mais il contenait une dépense nouvelle de 34 837 875 francs. Pour rétablir l'équilibre, M. Peytral escomptait une plus-value de 42 500 000 francs sur le produit des impôts et revenus indirects pendant la durée de l'Exposition Universelle ; il proposait de supprimer le crédit de 14 millions maintenu en 1888 pour le chapitre de l'amortissement des obligations à court terme. Le Ministre des Finances aurait voulu affecter au budget extraordinaire d'abord le reliquat disponible de la récente conversion, soit 59 246 892 francs, et une ressource de 40 millions résultant d'une annulation opérée sur le crédit de 105 millions qui avait été ouvert pour l'exercice 1887 au budget extraordinaire de la Guerre. Le surplus, soit un crédit de 93 705 368 francs, serait demandé provisoirement à la dette flottante.

La Chambre des Députés nomma dans ses bureaux, le 30 juin, la Commission du Budget, composée de 33 membres. Elle était en majorité contraire au ministère. La Droite, fidèle à sa tactique de s'unir successivement à chacune des deux grandes fractions du parti républicain contre l'autre pour changer la majorité et mettre les divers cabinets en échec, avait cette fois voté pour les opportunistes. M. Rouvier fut nommé Président de la Commission.

La séance du 3 juillet à la Chambre des Députés. — Le 3 juillet, à la Chambre des Députés, M. Flourens interpella le Gouvernement au sujet de l'incident de Carcassonne, qui avait été discuté au Luxembourg dans la séance du 30 juin. Floquet répliqua en ces termes au député des Hautes-Alpes : « Si l'on juge que le Gouvernement n'a pas fait son devoir, il ne suffit pas de lui adresser des critiques, il faut le chasser de ces

bancs. Mais, en réalité, l'affaire de Carcassonne n'est que le résultat des machinations de couloirs, des conspirations qui depuis quelques jours se trament contre le Gouvernement..... Il faut choisir entre un Gouvernement qui ne veut s'appuyer que sur des Républicains et un Gouvernement qui, parlant du Centre, irait jusqu'à l'Extrême Droite. Nous ne voulons pas être acceptés par résignation. » Malgré l'intervention de M. Waldeck-Rousseau, la Chambre des Députés, par 270 voix contre 158, accorda au ministère un vote de confiance proposé par MM. Rivet et Gaillard 1.

La dissolution proposée. Le duel Floquet-Boulangier (12-13 juillet 1888). — Quelques jours après, le général Boulangier déposa sur le bureau de la Chambre des Députés un projet de résolution ayant pour but d'amener la dissolution de la Chambre (12 juillet). Il disait dans son discours : « La Chambre est en fragments, en débris, en poussière. » Ces paroles soulevèrent un violent tumulte. Dans sa réponse au général, Floquet le désignait ainsi : « Vous que nous n'avons jamais connu dans nos rangs..... vous qui avez passé des scieries dans les antichambres..... » — « Vous en avez menti ! » répliqua le député du Nord. — « Savez-vous, reprit le Président du Conseil, quelle est la dissolution qui se prépare ? C'est celle de votre parti, qui n'existe plus. » Le général protesta contre « une réplique amère que M. le Président du Conseil a essayé de rendre spirituelle et qui semblait échappée de la bouche d'un pion de collège mal élevé..... »

A la fin de la séance, le député du Nord donna sa démission par lettre, en déclarant que l'intolérance de la Chambre ne lui permettait pas de remplir son mandat. Le lendemain un duel à l'épée eut lieu entre Floquet et Boulangier à Neuilly, dans le parc du comte Dillon. Les deux adversaires furent touchés, mais le général fut grièvement blessé au cou (13 juillet).

Dans un banquet offert aux maires des chefs-lieux de canton de toute la France, à l'occasion de la Fête Nationale du 14 Juillet, le Président de la République, rappelant le souvenir de la Fédération du 14 juillet 1790, fit appel à la fraternité. La clôture de la session des deux Chambres eut lieu le 18 juillet.

1. A la même époque les partisans de la maison d'Anjou, autrement dit des Bourbons d'Espagne, reconnaissaient pour roi légitime de France, en remplacement de Jean III, mort récemment, son petit-fils, le jeune don Jayme, fils du second don Carlos (le roi d'Espagne actuel des Carlistes). Don Jayme, né le 27 juin 1870, étudiait alors chez les Jésuites de Cantorbéry.

Dans la dernière séance de la Chambre des Députés, Félix Pyat, à l'occasion du manifeste du comte de Paris, prononça un discours véhément contre les d'Orléans.

Les grèves. La triple élection du 19 août 1888. — L'été de 1888 fut marqué par des grèves assez nombreuses : à Paris (27 juillet-17 août), grève des ouvriers terrassiers ; à Lille, Calais, Amiens, grève des ouvriers tisseurs ; dans le sud-ouest, grève des ouvriers employés à la construction du chemin de fer de Limoges à Brives ; près de Saint-Étienne, grève des mineurs ; à Saint-Denis, grève des boulangers. Ces grèves produisaient, à Paris surtout, une vive agitation. Les funérailles d'Émile Eudes, ancien membre et général de la Commune en 1871, mort subitement dans une réunion publique au moment où il prononçait un discours relatif à la grève, donnèrent lieu (8 août) à des scènes tumultueuses Place Voltaire.

Le 19 août le général Boulangier fut élu simultanément député dans trois départements, le Nord, la Somme, la Charente-Inférieure ; M. Kœchlin-Schwartz, revisionniste, fut aussi élu dans le Nord. Ces élections avaient été précédées ou furent suivies d'un voyage du général à la Rochelle, à l'Île de Ré, en Bretagne, à Doullens, où se produisirent des manifestations bruyantes pour ou contre le général Boulangier et le Gouvernement. Un peu auparavant le Président de la République avait entrepris un voyage dans le sud-est, à Lyon, à Grenoble, au Château de Vizille, où débuta en 1788 la Révolution Française par la réunion spontanée des trois États du Dauphiné, puis à Chambéry et à Annecy ; partout Carnot reçut un accueil empressé.

Numa Gilly et la Commission du Budget. — Bientôt après un nouvel incident produisit l'émotion la plus vive. Numa Gilly, tonnelier, maire de Nîmes et député du Gard, dans une réunion publique, à Alais, le 3 septembre, prononça ces mots : « On frémit du gaspillage effréné qui préside à la distribution du produit de cet impôt que vous avez tant de peine à payer au percepteur. On a poursuivi Wilson ; pure comédie, pour faire croire que l'on était plus honnête que lui ; mais sur trente-trois membres de la Commission du Budget, vous avez au moins vingt Wilson. » Sommé de s'expliquer, Gilly déclara que par des Wilson il entendait des gens qui, après être arrivés pauvres à la Chambre ou au Sénat, avaient des hôtels princiers et vivaient en millionnaires. Aux réclamations de plusieurs

membres de la Commission, il répliqua qu'il était prêt à citer des noms et des faits s'il y était sommé par une lettre collective des trente-trois membres de la Commission, et il écrivit au Président, M. Rouvier, qu'il attendait d'être cité devant la Cour d'assises, c'est-à-dire de comparaître devant le jury. Alors M. Andrieux, membre de la Commission, pour provoquer un débat public, déposa une plainte contre Numa Gilly (5 octobre). L'affaire vint le 17 novembre devant la Cour d'assises de Nîmes ; mais la curiosité publique ne reçut pas satisfaction. La Cour, se fondant sur ce que M. Andrieux n'avait pas été désigné par son nom, déclara que le prévenu ne pourrait faire la preuve, et que les témoins ne seraient point entendus. M. Andrieux annonça que, le débat contradictoire devenant impossible, il retirait sa plainte.

Quelques jours plus tard, la librairie Savine mit en vente un livre de Numa Gilly intitulé *Mes Dossiers*. Six des personnes attaquées dans ce volume, MM. Gerville-Réache, Salis, Compayré, Raynal, Lalande, et M^{me} Sophie Allemand, demandèrent à la Chambre des Députés et obtinrent d'elle l'autorisation de poursuivre Gilly devant diverses Cours d'assises et divers tribunaux correctionnels (29-30 novembre). Le 7 décembre, Gilly fut révoqué de ses fonctions de maire de Nîmes. Deux jours après, dans une lettre à M. Laguerre, il protesta que le livre publié sous le nom de *Mes Dossiers* n'était pas de lui, qu'il n'avait ni vu ni lu le manuscrit, et qu'il était absolument étranger à sa publication. Le 24 janvier 1889, Gilly fut réélu maire de Nîmes par le Conseil Municipal ; mais son élection fut annulée par le Conseil de préfecture. Gilly fut ensuite condamné à six mois de prison par la Cour d'assises de Bordeaux pour diffamation envers M. Raynal, député de la Gironde, et à un mois de prison pour diffamation envers M. Salis, député de l'Hérault.

La Société des Droits de l'Homme et du Citoyen. — Pendant que ces faits se produisaient, les boulangistes continuaient leur propagande avec ardeur. Ils rencontraient, il est vrai, une énergique résistance. Dès le 24 mai, MM. Ranc, Clemenceau, Joffrin, avaient fondé la *Société des Droits de l'Homme et du Citoyen*, pour la défense de la République ; le siège social fut établi au Grand-Orient, Rue Cadet. Le 22 septembre, à Nantua, lors de l'inauguration de la statue de Baudin, tué le 3 décembre 1851, M. Deluns-Montaud déclara que la situation rappelait celle de 1851. « On recommence, dit-il, la même co-

médie du plébiscite et de l'homme providentiel et sauveur.... Monk...., César.... pour tous ceux que la liberté guide, il n'y a qu'un drapeau, celui de la République.... Le césarisme, voilà l'ennemi ! »

Le Revision proposée par le Ministère. — Pour ne pas laisser aux boulangistes un prétexte d'accuser le Gouvernement de ne rien faire, de repousser la revision, le Président du Conseil, Floquet, proposa, lui aussi, à la rentrée des Chambres, un projet de revision de la Constitution (15 octobre).

Voici comment, aux termes du projet ministériel, devait être organisé le Gouvernement : 1° une Chambre des Représentants élue par le suffrage universel direct, se renouvelant par tiers tous les deux ans ; 2° un Sénat choisi par le suffrage universel à deux degrés, et se renouvelant par tiers tous les deux ans ; 3° des ministres nommés par le Président de la République pour la durée de la période de renouvellement législatif, et pouvant toujours être maintenus par lui dans leurs fonctions, — ces ministres étant responsables devant la Chambre des Représentants ; 4° un Conseil d'État désigné par le Sénat et la Chambre des Représentants, ayant un rôle consultatif dans la préparation, la discussion et la rédaction des lois au point de vue juridique.

Quelques jours auparavant, le décret du 2 octobre avait imposé aux étrangers résidant en France l'obligation de faire connaître leur nationalité et leurs moyens d'existence. C'était une réplique à l'obligation d'un passeport imposée par l'Allemagne à toute personne se rendant en Alsace-Lorraine, et une mesure qui devait permettre de surveiller plus efficacement les agissements des étrangers établis dans notre pays.

La Manifestation Baudin. — Le 24 novembre, sur la proposition de M. Barodet, la Chambre des Députés vota que les cendres de Lazare Carnot, de Hoche, de Marceau, et celles du représentant du peuple Baudin seraient transférées au Panthéon le jour de la Fête Nationale du 14 juillet 1889.

Une grande manifestation eut lieu à Paris, le 2 décembre, devant la porte du Cimetière Montmartre, en l'honneur de Baudin, mort pour la défense de la République, afin de protester contre les projets de coup d'État qu'on attribuait au général Boulanger.

Le 8 décembre, celui-ci, élu dans les départements du Nord, de la Somme et de la Charente-Inférieure, opta pour le Nord ; le lendemain M. Cluseret, ancien membre de la Commune de

Paris en 1874, et général en chef de ses troupes (après Bergeret et avant Rossel) contre l'armée de Versailles, fut élu député du Var. De plus en plus les monarchistes et les bonapartistes prenaient à leur actif les succès électoraux du général Boulanger. *Le Gaulois* s'exprimait ainsi, sous la signature de M. Cornély : « Qu'est-ce que c'est que Boulanger ? D'où tire-t-il son prestige, son autorité ? Boulanger est le syndic des mécontents..... Tout le monde a compris que, lorsque le général Boulanger crie : « Vive la République ! » il crie, avant tout : « Vive moi ! » c'est-à-dire : « Vive un chef ! Vive un homme ! »

Quelques jours après, le Gouvernement proposait un projet de loi autorisant la Compagnie du Canal de Panama à proroger de trois mois, à partir du 14 décembre 1888, le payement des sommes dont elle était débitrice. La Chambre refusa de passer à la discussion du projet ministériel.

Cependant les succès électoraux du général Boulanger inquiétaient de plus en plus et ceux qui voyaient la popularité se déplacer à leur détriment, et ceux qui, abstraction faite de toute considération personnelle, redoutaient, pour l'avenir de la République, l'ambition du général député. Toutefois ils se consolait en répétant que dans les grands centres républicains, à Paris surtout, celui-ci n'avait jamais été élu ; ils ajoutaient que s'il y avait une place vacante, il n'aurait garde de se présenter. Les boulangistes se déclarèrent prêts à relever le défi. Le 23 décembre, une dépêche d'Alger annonça la mort du député de la Seine Hude. Aux termes de la loi électorale, il devait être pourvu à son remplacement dans un délai de trois mois. Le Conseil des Ministres, présidé par Floquet, ne voulut point attendre aussi longtemps, et l'élection fut fixée au 27 janvier 1889. « MM. les boulangistes, écrivait *la Justice* à cette occasion, voudraient bien qu'on les dispensât de mettre Paris à l'épreuve, mais personne n'y songe. Il faut s'exécuter. Oh ! je le sais bien, la journée du 2 décembre les refroidit ! Mais ici la retraite semble impossible : ce qui ne veut pas dire qu'elle ne sera pas. M. Boulanger a dit et répété : « J'attends qu'il y ait une place vacante dans la Seine, pour appeler Paris à se prononcer sur moi. » Il va essayer de se dérober. »

Le journal de M. Camille Pelletan était dans l'erreur. Le général Boulanger se présenta. Quel candidat pouvait-on lui opposer avec le plus de chances de succès ? Dans *la Nation*, M. Camille Dreyfus proposa M. Antoine, le député démission-

naire de Metz au Reichstag allemand ; *la Lanterne* mit en avant le nom de M. Jacques, Président du Conseil Général de la Seine ; on prononçait aussi les noms de Darlot, Président du Conseil Municipal de Paris ; de Hovelacque, membre du même Conseil ; d'Auguste Vacquerie, rédacteur en chef du *Rappel* ; de Joffrin, ouvrier mécanicien et conseiller municipal. On parlait encore de Protot, ancien membre de la Commune de 1874, de l'ouvrier Albert, ancien membre du Gouvernement Provisoire de 1848 ; enfin d'un neveu de Baudin. M. Antoine déclina toute candidature.

Un Congrès de délégués des divers Comités républicains adopta la candidature de M. Jacques.

L'élection du 27 janvier 1889. Le général Boulanger député de la Seine. — Alors commença une lutte d'une vivacité, d'une violence sans exemple depuis l'élection de M. Barodet contre M. de Rémusat en 1873. Articles de journaux, placards, affiches, manifestes, lettres, portraits, caricatures, discours dans les réunions publiques, souscriptions, tout, jusqu'aux cartes de visite, fut employé comme moyen de propagande électorale. Les murs de Paris étaient tapissés matin et soir de nouvelles affiches bientôt arrachées ou recouvertes par celles de l'adversaire, comme si la victoire devait rester à celui qui dépenserait le plus d'encre et de papier. De véritables luttes avaient lieu dans les réunions publiques. Le ton des polémiques des journaux devenait invraisemblable : on n'entendait parler que de duels ou de provocations.

Les adversaires du général Boulanger l'appelaient *Barben zingue* et le général *Chromo* ; ils lui reprochaient d'avoir, en 1874, afin d'attirer l'attention sur lui par un excès de zèle, fait signer, contrairement aux règles de la discipline militaire, une adresse à l'Assemblée Nationale par le régiment dont il était colonel, pour demander à marcher contre la Commune. *Pas de dictature ! pas de Sedan !* disait dans un placard M. Jacques, qui prenait le titre de *Candidat de la République*. Il écrivait dans son manifeste : « Citoyens, le moment décisif est arrivé. Toutes les réactions, groupées derrière quelques transfuges du parti républicain, se coalisent dans une équivoque pleine de menaces. M. Boulanger est leur porte-drapeau... Citoyens, votre vote ne sera pas un vote de servitude. Vous n'irez pas aux urnes pour réclamer un maître. Que chacun de vos bulletins crie à la France : « Vive la République ! » A *l'Intransigeant*, qui lui reprochait d'être en contradiction avec lui-même,

Anatole de la Forge répliquait : « J'ai soutenu M. le général Boulanger comme Ministre de la Guerre, tant que j'ai pu le croire républicain. Je le combats depuis qu'il est devenu le porte-drapeau de tous les ennemis de la République. »

Un placard distribué dans les rues rappelait que le général Boulanger s'était écrit à la tribune de la Chambre des Députés, dans la séance du 43 juillet 1886 : « *Je ne vois pas en quoi le duc d'Aumale a été pour quelque chose dans ma nomination* », lui qui avait écrit auparavant (de Belley, le 8 mai 1880) au même duc d'Aumale : « *C'est à vous que je dois ma nomination.* » On demandait d'où venait l'argent avec lequel le général payait les frais de ses diverses candidatures. On faisait remarquer que lui, qui reprochait à la Chambre de ne pas travailler, était la plupart du temps absent des séances, se promenant en landau lorsqu'on discutait les questions sociales; qu'il avait écrit au père Hyacinthe (l'abbé Loyson) : « Le peuple est un grand enfant qui demande à être dirigé, et dont il faut s'occuper avec sollicitude. » On constatait qu'en dehors de *l'Intransigeant*, de *la France*, de *la Presse*, de *la Cocarde*, tous les journaux qui secondaient sa candidature étaient bonapartistes, jérômistes, monarchistes.

L'ardeur n'était pas moindre dans le camp boulangiste. Patronné par le *Comité Républicain National* comme *candidat républicain revisionniste*, le général était en même temps *candidat de la Banlieue*. Ses amis tournaient en ridicule le *candidat de la République*; on lui reprochait son ancienne profession de liquoriste. On criait dans les rues, on charbonnait sur les murs : *Pauvre Jacques ! Frère Jacques ! Maître Jacques !* Henri Rochefort, dans *l'Intransigeant*, prenait à partie le *général Jacques* et *l'amiral Floquet* (il avait surnommé ainsi le Président du Conseil des Ministres après une visite que celui-ci avait faite à la flotte de Toulon). La *Ligue des Patriotes*, sous la direction de M. Paul Déroulède, se multipliait pour poser les affiches du général, distribuer ses bulletins de vote, apporter rapidement les nouvelles. Les portraits du général Boulanger, ses cartes de visite, les chansons boulangistes, faisaient plus que jamais leur office. — Délégués de l'alimentation, délégués des porteurs de bons de Panama, délégués des anciens sous-officiers pensionnés de l'État, délégués des brocanteurs, délégués d'employés de chemins de fer, délégués de la banlieue, se succédaient à l'hôtel de la Rue Dumont-d'Urville. Le général serrait la main aux orateurs des députations, souscri-

vant une obligation ici, donnant là une poignée de main, prodigue de bonnes paroles, s'engageant à étudier les questions, à résoudre les problèmes, à réaliser les désirs, à exaucer les vœux, à donner à tous satisfaction. Il disait : « La France n'a plus aujourd'hui de Sedan à redouter », et reprochait à ses adversaires « d'escompter l'invasion ». Les membres du Comité revisionniste du 1^{er} arrondissement appelaient M. Jacques « *candidat officiel* » et « *candidat de la fourberie parlementaire* ». Un « *groupe de commerçants parisiens* » invitait les « *commerçants et industriels* », pour éviter « un Sedan commercial », à voter « pour le syndic des mécontents ». Bref, l'engouement, l'entraînement qui avaient produit les premiers succès électoraux du général Boulanger continuaient. On espérait tout de lui, et l'on avait ce spectacle singulier de gens divisés sur toutes les questions et d'accord seulement sur le nom d'un homme, chacun des groupes partisans de sa candidature espérant réserver pour lui seul le succès collectif remporté sous son nom.

Ce succès fut complet. Le 27 janvier, le général Boulanger fut élu par 244 070 voix; M. Jacques en obtint 162 520; 16 760 s'étaient portées sur M. Boulé, 10 358 sur divers autres. Il y avait eu 433 860 votants sur 568 697 électeurs inscrits.

Impression causée par ce vote. — Ce résultat causa une immense émotion. « Paris, écrivit M. Camille Pelletan dans son journal, a élu, de gaieté de cœur, le César de bas étage dont la seule candidature semblait une injure pour la ville républicaine. » Les Présidents des trois groupes républicains du Sénat, MM. Barbey, Bardoux et Tolain, vinrent, dit-on, trouver le Président de la République et demander des poursuites contre le général Boulanger.

D'autres pensaient que là n'était pas le remède. *Le Temps*, appréciant l'élection du 27 janvier, répondait aux partisans de mesures répressives : « *On ne conduit pas les trois cinquièmes de Paris au poste*; et puis, si la République renonce à cet honneur et à cette force d'être le seul Gouvernement qui puisse vivre avec le suffrage universel, que sera-t-il d'elle et de nous? Si nous troubons l'eau, M. Boulanger et ses amis se hâteront d'y pêcher... Paris n'a pas voté hier contre la République, il n'a même pas voté contre le Gouvernement parlementaire; il a voté contre une Chambre incapable et impuissante. » Aux ministres qui voulaient se retirer, le Président de la République rappela que le général Boulanger s'étant prononcé, comme

M. Jacques, pour la forme républicaine, le Cabinet n'avait point à donner sa démission.

Le scrutin d'arrondissement rétabli (31 janvier-14 février). — Depuis plusieurs mois, pour prévenir le retour d'élections plébiscitaires, comme celles qui avaient eu lieu coup sur coup, et en vue des élections générales de la fin de 1889, on proposait de rétablir le scrutin d'arrondissement. Jules Ferry l'avait demandé dans une réunion de l'Association Nationale Républicaine à l'Hôtel Continental. Dans la séance du 30 janvier à la Chambre des Députés, Floquet déposa un projet de loi rétablissant le scrutin uninominal. Aussitôt un débat tumultueux s'éleva. M. Paul de Cassagnac s'écria que la voix du suffrage universel avait « signifié leur congé » aux ministres.

Au contraire, M. Hubbard demanda au Gouvernement des mesures énergiques. « Jusqu'à présent, dit-il, les Républicains ont applaudi à la crânerie de M. le Président du Conseil et se sont félicités de *l'issue d'une certaine rencontre...* » Il demanda que la Ligue des Patriotes fût dissoute, et réclama contre le général Boulanger « non pas des paroles, mais des actes. » Le Président du Conseil protesta qu'il était déterminé à agir énergiquement, mais sans sortir de la légalité. M. Clemenceau, caractérisant le boulangisme, s'exprima ainsi : « Ce pays est en proie à cette maladie que Michelet a si merveilleusement décrite : « *le messianisme* ». Oui, M. Boulanger, c'est le Messie, c'est le sauveur, c'est le fétiche ; partout où il se présente, la vertu de son nom est efficace. Mais les prodiges qu'il accomplit, d'autres sont impuissants à les répéter (allusion à l'échec des candidats boulangistes dans plusieurs départements)... Messieurs les boulangistes, ne vous hâtez pas de triompher. Nous nous reverrons à Philippes ! » Cette séance si mouvementée se termina par le vote d'un ordre du jour de confiance.

D'après le projet de loi présenté dans cette séance, chaque arrondissement nommait au scrutin individuel un député, s'il n'avait pas plus de 100 000 habitants ; ceux qui avaient plus de 100 000 habitants nommeraient un député de plus par 100 000 ou fraction de 100 000 habitants ; le nombre des députés de la future Chambre serait de 576. Sur la demande du ministère, la Chambre décida qu'elle examinerait le projet de loi électorale avant le projet de revision. Cette discussion eut lieu le 14 février. Malgré les efforts de MM. Jaurès, Maillard et Millerand en faveur du scrutin de liste, le projet du Gouvernement fut voté par 268 voix contre 222.

Chute du Ministère Floquet (14 février). — Ce fut le dernier succès du Ministère Floquet. Déjà l'un de ses membres, M. Ferrouillat, Ministre de la Justice, avait donné sa démission, et avait été remplacé par M. Guyot-Dessaigue, député radical du Puy-de-Dôme depuis 1885. On parlait de prendre des mesures rigoureuses contre le boulangisme. La Gauche Radicale demanda à ses membres de signer une déclaration anti-boulangiste, s'ils voulaient continuer à faire partie du groupe. MM. René Laffon, Marmonier, Sigismond Lacroix, Achard et Hanotaux proposèrent une loi « tendant à interdire aux candidats à la députation de solliciter les suffrages des électeurs dans plus de deux circonscriptions ». Le 14 février, la discussion des divers projets de revision était portée à l'ordre du jour de la Chambre. M. de Douville-Maillefeu, dans un discours où il était question un peu de tout, proposa d'ajourner la discussion, vu l'état de division des esprits dans le Parlement ; les élections générales devant avoir lieu dans quelques mois, il fut d'avis qu'il fallait laisser aux électeurs, seuls souverains, le soin de trancher cette question de la revision. Floquet eut beau insister pour une discussion immédiate, 307 voix contre 218 votèrent l'ajournement indéfini. Le Ministère donna aussitôt sa démission. La majorité était formée par 165 voix de Droite, 127 Opportunistes et 45 Boulangistes. Afin d'expliquer pourquoi, lui qui ne cessait de réclamer la revision, il avait voté contre elle, « le Comité Républicain National », dans un manifeste aux électeurs de France, déclara que le général Boulanger et ses amis n'avaient pas voulu consacrer une usurpation en faisant œuvre de Constituante.

Le Ministère Tirard (21 février). — A qui reviendrait la tâche difficile de former un ministère de « conciliation », de « concentration républicaine » ? Carnot s'adressa d'abord au Président de la Chambre des Députés, M. Méline. Celui-ci, après bien des efforts, désespérant de réussir, le Président de la République eut recours à Tirard. Le 21 février, le nouveau Cabinet fut constitué comme il suit : MM. Tirard, Président du Conseil, au Commerce et à l'Industrie ; Constans à l'Intérieur, Rouvier aux Finances, Thévenet à la Justice et aux Cultes, Fallières à l'Instruction Publique et aux Beaux-Arts, L. Faye à l'Agriculture, Yves Guyot aux Travaux Publics, de Freycinet à la Guerre, amiral Jaurès à la Marine, Spuller aux Affaires Étrangères.

L'amiral Jaurès, mort le 13 mars, fut remplacé par l'amiral

Krantz ; les Colonies furent rattachées au Commerce et à l'Industrie.

Le Gouvernement eut d'abord à répondre aux réclamations des ouvriers. Le 10 février, à la suite de décisions des congrès ouvriers de Bordeaux et de Troyes, des délégations ouvrières étaient allées chez les préfets, sous-préfets et maires porter une pétition demandant la réduction à 8 heures de la journée de travail et la fixation légale d'un minimum de salaire. Ils avaient annoncé qu'ils viendraient chercher la réponse le 24 février. M. Constans, Ministre de l'Intérieur, fit prévenir les délégués des Chambres Syndicales qu'il ne pourrait les recevoir.

L'affaire de Sagallo. — Un incident grave se produisit bientôt après. Le Cosaque libre Atchinof, avec 145 de ses compatriotes, parmi lesquels un archimandrite et plusieurs popes, était venu débarquer au sud de la Mer Rouge, sur le territoire d'Obock. Il avait, croyait-on, l'intention de se joindre aux Abyssins aux prises avec l'Italie. Atchinof occupa en armes le vieux fort abandonné de Sagallo. L'amiral Olry l'invita à déposer les armes, en lui faisant dire qu'il ne pouvait s'établir sur un territoire français ou le traverser que pacifiquement. Le Cosaque refusa, déclarant qu'il avait acheté le territoire au sultan de Tadjourah. Alors le navire *Le Seignelay* bombarde Sagallo (17 février). Plusieurs des compagnons d'Atchinof furent tués ou blessés par les projectiles ; lui-même avec les autres fut conduit prisonnier à Obock et ensuite à Suez, où on les remit à un navire russe chargé de les rapatrier.

Les boulangistes reprochèrent aussitôt au Gouvernement d'avoir, pour plaire à M. Crispi, qui nous ménageait si peu, exposé la France à perdre les sympathies de la Russie. Dans la séance du 28 février à la Chambre des Députés, des explications furent demandées au Cabinet. Alors M. Goblet, ancien Ministre des Affaires Étrangères à l'époque où l'incident avait eu lieu, annonça que le gouvernement russe s'était déclaré complètement étranger à l'expédition d'Atchinof et avait reconnu « la parfaite correction de nos procédés ». Un ordre du jour de sympathie pour la Russie fut voté.

Les poursuites contre la Ligue des Patriotes. — Le Comité Directeur de la Ligue des Patriotes, ayant pour président M. Paul Déroulède, pour délégué général M. G. Laguerre, et pour secrétaire général M. Pierre Richard, affirmant agir « pour les 20 Comités de Paris et les 89 Comités divisionnaires

de la France et de l'Algérie », déclara protester « au nom des 240 000 ligueurs de France... contre les inqualifiables procédés du Gouvernement parlementaire désavoué par tous les patriotes, qui n'a pas craint de faire verser le sang russe par des mains françaises », et ouvrit une souscription en faveur des victimes et des blessés de la mission Atchinof. Des perquisitions furent aussitôt ordonnées au siège de la Ligue des Patriotes, et cette Ligue fut dissoute.

Une interpellation de M. Laguerre, qui demandait à être poursuivi ; le décret du 7 mars autorisant le duc d'Aumale à rentrer en France ; les débats parlementaires qui s'élevèrent à cette occasion et une proposition d'amnistie générale pour tous délits politiques ou connexes, que déposèrent alors MM. Basly et Camélinat ; le suicide de M. Denfert-Rochereau, directeur du Comptoir d'Escompte et neveu du défenseur de Belfort, causé par la situation critique de cet établissement de crédit ; la panique qui en résulta chez les intéressés, le brusque retrait des dépôts ; une interpellation de M. Francis Laur, relative à l'accaparement des cuivres, qu'il reprochait au Gouvernement d'avoir toléré ; des grèves dans le Nord, surtout à Armentières, augmentèrent encore l'agitation.

Le 11 mars, le Garde des Sceaux, M. Thévenet, demanda au Sénat l'autorisation de poursuivre M. Naquet, sénateur, et à la Chambre celle de poursuivre MM. Laguerre, Turquet, Laisant, députés, impliqués dans l'affaire de la Ligue des Patriotes. La requête du procureur général, M. Bouchez, sur laquelle il se fondait, constatait que la Ligue des Patriotes avait été créée en 1882 pour développer chez nous l'esprit militaire et pour préparer physiquement et moralement des soldats à la France ; mais depuis, ajoutait-il, la Ligue avait dévié de son but : sous l'influence de son président, M. Déroulède, elle s'était livrée à une active propagande boulangiste, ce qui avait amené une scission entre ses membres en avril 1888 ; elle avait pris une part active à l'élection du 27 janvier 1889, et son Comité directeur avait demandé aux Comités de Paris de « se mettre en état de mobilisation permanente ».

La demande en autorisation de poursuites fut discutée dans la séance du 14 mars. M. Laguerre fit un discours d'une violence extrême, reprochant à la majorité d'accaparer pour elle et pour les siens les titres et les fonctions lucratives, de demander au Gouvernement une seule chose, « la provende quotidienne », et disant que « quand on n'a pour soi ni Paris ni la

province, on doit faire ses paquets et s'en aller¹ ». Les poursuites furent votées par 317 voix contre 214.

Le procès de la Ligue des Patriotes s'ouvrit devant la 8^e Chambre correctionnelle le 2 avril, et se termina le 6. Le tribunal acquitta les prévenus du chef de société secrète, et les condamna chacun à 100 francs d'amende pour participation à une société non autorisée. Les boulangistes considérèrent ce jugement comme une victoire.

Poursuites contre le général Boulanger. La Haute-Cour de Justice (12 avril). — Dans l'intervalle, le Gouvernement avait pris la résolution de poursuivre le général Boulanger, M. Henri Rochefort et le comte Dillon, pour complot contre la sûreté de l'État, devant le Sénat transformé en Haute-Cour de Justice. Le procureur général, M. Bouchez, refusa de rédiger la demande en autorisation de poursuites contre le général Boulanger, en déclarant que comme magistrat il ne croyait pas « les faits invoqués par le Gouvernement à l'appui de cette requête suffisamment caractérisés pour pouvoir asseoir une organisation de complot ». Il fut révoqué et remplacé par

1. Deux jours après, dans la séance du 16 mars, M. Laguerre renouvelait ses attaques contre le Ministère. Un sieur Baratte, ancien capitaine, avait fondé le 12 juin 1882 une compagnie d'assurances nommée *La Ville de Lyon*, et, pour inspirer confiance au public, dont il sollicitait les fonds, il avait imaginé de choisir un Conseil d'administration composé de sénateurs, de députés, de conseillers généraux; en tête devait figurer, comme président, M. Constans, ancien Ministre de l'Intérieur (et redevenu Ministre de l'Intérieur). Le 12 juillet, M. Baratte avait envoyé à M. Constans, pour prix de la complaisance qu'il réclamait de lui, un chèque de 10 000 francs; celui-ci devait encore recevoir 250 actions libérées de 125 francs et des appointements annuels de 3 000 francs. L'affaire ne réussit pas; M. Constans quelque temps après écrivit qu'il entendait rester étranger à la compagnie; un nouveau Conseil d'administration fut établi, et M. Constans, le 9 mai 1883, rendit les 10 000 francs, dont M. Baratte avait réclamé le remboursement. En 1889, M. Baratte fut condamné pour escroquerie à trois ans de prison par le tribunal correctionnel de Saint-Dié après la chute définitive de la compagnie qu'il avait entrepris de fonder. L'affaire vint en appel devant la Cour de Nancy. Invité à témoigner devant le juge d'instruction, M. Constans déclara qu'il n'avait consenti en aucune façon à ce que son nom figurât dans une société en formation, mais que M. Baratte avait pu se méprendre sur le sens de sa réponse.

C'est à propos de ces faits que M. Laguerre déposa une demande d'interpellation. Le député boulangiste de Vaucluse traita M. Constans de « ministre fraudeur » et l'accusa d'avoir « prévarié », de n'avoir rendu les 10 000 francs que dix mois après les avoir reçus, et à la suite de sommations réitérées ». M. Constans répliqua, aux applaudissements de la majorité, que M. Baratte avait fait figurer son nom sur ses prospectus sans son autorisation; qu'il avait remboursé les 10 000 francs; et que, ayant reçu en souvenir un fusil arabe et un saucisson de Lyon, il avait renvoyé le fusil et mangé le saucisson.

M. Quesnay de Beaurepaire. Celui-ci fut aussitôt l'objet d'attaques acharnées de la part des journaux boulangistes et royalistes: son rôle comme magistrat, comme écrivain (il avait publié plusieurs romans sous les pseudonymes de Jules de Glouvet et de Lucie Herpin), comme journaliste (il avait été rédacteur de l'*Avenir de la Sarthe* en 1873), comme militaire (il avait été officier de francs-tireurs en 1870), devint un texte à critiques et à plaisanteries.

Le 4 avril, M. Quesnay de Beaurepaire demanda à la Chambre des Députés l'autorisation de poursuivre le général Boulanger, l'accusant de « se préparer la dictature », de « capter la confiance des hommes politiques », d'« organiser de secrets conciliabules », de travailler uniquement « à se créer une popularité de mauvais aloi », de calomnier le Gouvernement, d'avoir fait alliance avec les princes Jérôme et Victor Napoléon et le comte de Paris. Après un vif débat, dans le cours duquel M. Dupuis (de l'Aisne) s'écria: « Il n'y a pas de justice en politique! » les poursuites furent votées par 333 voix contre 499.

Le général Boulanger, MM. Arthur Dillon et Henri Rochefort avaient passé la frontière pour se mettre à l'abri d'une arrestation; ils se retirèrent à Bruxelles, puis à Londres. Leur départ, critiqué par quelques membres du parti boulangiste, fut approuvé par les autres: le général ne pouvait pas, disaient ceux-ci, s'exposer au sort de Pichegru ou du duc d'Enghien; il ne pouvait se soumettre à la juridiction de ses ennemis politiques, du Sénat, dont il demandait la suppression. MM. Laisant et Laguerre accusèrent M. Quesnay de Beaurepaire d'avoir « menti » dans son réquisitoire. Le général Boulanger reprocha aux parlementaires de « s'être fait de la France un fief ». Il annonça que le jour où le Parti National aurait vaincu, un de ses premiers soins serait de proposer l'abrogation de la loi d'exil et une amnistie générale.

Le procès débuta officiellement au Palais du Luxembourg, devant la Haute-Cour de Justice, le 12 avril, contre MM. Boulanger, Arthur Dillon et Henri Rochefort. Une Commission d'instruction de neuf membres fut élue sous la présidence de M. Merlin.

CHAPITRE XLII.

Présidence de Carnot (Suite).

L'Exposition Universelle (5 mai 1889). — La Loi Militaire du 15 juillet 1889. — Les derniers débats de la Chambre. Le rappel et la mort de M. Richard. L'interpellation de M. de La Martinière. La loi contre les candidatures multiples. — Condamnation de MM. Boulanger, Dillon et Rochefort (14 août). — Les élections du 22 septembre et du 6 octobre 1889. — Condamnation du duc d'Orléans. — Ministère du 18 mars 1890. — Les questions ouvrières et la manifestation du 1^{er} mai. — L'accord anglo-français (5 août). — Les Couliesses du Boulangisme. — La situation financière. — L'hiver de 1890-1891.

La politique intérieure et extérieure en 1891. — La mort du prince Napoléon. — L'affaire de Fournies (1^{er} mai 1891). — Le tarif général des douanes. — Le procès Turpin et Tripoué. — La flotte française à Cronstadt et à Portsmouth (juillet-août 1891). — Les grandes manœuvres et les déclarations pacifiques en 1891. — La mort du général Boulanger (30 septembre). — Les pèlerinages et l'incident du Panthéon à Rome (2 octobre). — Les débats sur l'attitude du clergé (9-12 décembre 1891). — Le Manifeste des cinq cardinaux (janvier 1892). — Léon XIII et la République. L'Encyclique de février 1892. — Les attaques contre le ministère. — La chute du ministère (13 février 1892). — Le ministère Loubet. — Les attentats à la dynamite. — Les Élections communales et départementales en 1892 et leurs résultats. — Les Fêtes de Nancy. — L'antisémitisme en France. — La Grève de Carmaux (août-novembre 1892). — La Loi sur la Presse. — La mort d'Ernest Renan (3 octobre 1892).

Les antécédents de l'affaire du Panama (1876-1888). — Les hésitations du Gouvernement. — Les poursuites judiciaires. — La mort du baron de Reinach (20 novembre 1892). — L'interpellation Delahaye. — La Commission d'Enquête. Chute du Ministère Loubet (28 novembre). — La saisie des vingt-six chèques Thierrée. — Le Ministère Ribot (4 décembre). — La démission de M. Rouvier. — La proposition Pourquery de Boisserein repoussée (15 décembre). — Les poursuites autorisées contre dix membres du Parlement (20 décembre). — Le ministère du 11 janvier 1893. — Le premier procès du Panama devant la Cour d'appel (11 janvier-9 février). — Les ordonnances de non-lieu. Le discours de M. Godefroy Cavaignac (8 février). — Le second procès du Panama devant la Cour d'Assises (7-21 mars). — La chute du Ministère Ribot (30 mars). — Le Ministère Dupuy (4 avril). — Le renouvellement partiel. Les séances des 19 et 22 juin 1893. — Les émeutes du quartier latin et la fermeture de la Bourse du travail (1^{er}-8 juillet). — Les élections du 20 août et du 3 septembre 1893. — Les marins russes en France (13-24 octobre 1893). — La nouvelle Chambre. Chute du Ministère Dupuy (15-25 novembre 1893). — Ministère Casimir-Périer (3 décembre 1893). — Les attentats anarchistes en 1893 et 1894. Les lois de répression. — Les travaux parlementaires. — Retraite du Ministère Casimir-Périer. — Ministère Ch. Dupuy du 30 mai 1894. — L'Exposition universelle de Lyon. Assassinat du Président Carnot (24 juin).

L'Exposition Universelle (5 mai 1889). — On approchait de la date fixée pour l'ouverture de l'Exposition Universelle destinée à célébrer le Centenaire de la Révolution Française.

Le 5 mai, jour anniversaire de l'ouverture des États-Généraux, les Fêtes du Centenaire commencèrent à Versailles, où une plaque commémorative fut placée dans la Cour des Menus-Plaisirs. Le Président de la République, dans un discours prononcé à cette occasion, fit appel à « la réconciliation de tous les Français dans la commune passion du bien public au nom de la Liberté, au nom de la Patrie ! » Le Président du Conseil des Ministres, Tirard, retraça l'état de la France sous l'Ancien Régime, puis l'œuvre de la Révolution, et continua ainsi : « La liberté coulant à pleins bords, la reconstitution de nos forces nationales devenue la principale affaire de l'État, tandis que la seconde était l'enseignement populaire ; des travaux immenses entrepris sur toute l'étendue du territoire pour faciliter les déplacements et les transports ; un essor prodigieux donné aux arts, au commerce, à l'agriculture, à l'industrie ; la France laborieuse devenue la vraie France, et le travail des mains devenu aussi indépendant, aussi fortement protégé, aussi honoré que celui de la pensée : voilà, Messieurs, le spectacle que la République Française s'appête à offrir dès demain aux regards du monde. » M. Le Royer, Président du Sénat, glorifia « la République, formule suprême de la souveraineté nationale, dernier terme de l'évolution commencée en 1789 ».

Le lendemain 6, à Paris, le Président de la République ouvrit l'Exposition. La fête du soir fut merveilleuse : éclairage électrique, illuminations, fontaines lumineuses, feux d'artifices, joutes nautiques sur la Seine, enthousiasme des étrangers, tout contribuait à en rehausser l'éclat. Jamais, nulle part, on n'avait vu un spectacle comparable, et, malgré un grand retard dans un certain nombre de sections, le succès fut immense dès le début. Le nombre des visiteurs français, anglais, américains, de toutes nations, dépassa dans des proportions colossales ce qu'il avait été en 1878¹. On contemplait avec étonnement au Champ-de-Mars cette gigantesque Tour Eiffel, qui se dressait à 300 mètres au-dessus de Paris ; on parcourait avec admiration cette majestueuse et immense galerie des machines, merveille d'art et d'habileté ; l'Exposition rétrospective de l'Histoire du Travail, celle des Beaux-Arts, les salles consacrées à la Russie, au Danemark, à la Norvège, à l'Angleterre, aux États-Unis de

1. Du 6 mai au 5 novembre, le nombre des visiteurs fut de 25 398 609 ; il n'avait été que de 12 516 995, c'est-à-dire la moitié, du 1^{er} mai au 1^{er} novembre 1878. Le dimanche 13 octobre 1889, le chiffre des entrées s'éleva à 887 877.

l'Amérique du Nord, à la Suisse, la Rue du Caire, les Pavillons Brésilien, Mexicain, Argentin, les parterres féeriques du Trocadéro, attiraient tour à tour les visiteurs. La foule se pressait sur l'Esplanade des Invalides, dans l'Exposition Coloniale, avide de voir, d'entendre les Arabes et les Nègres du Congo, les Sénégalais et les Annamites, les Canaques de la Nouvelle-Calédonie et les Javanais.

Pendant six mois le succès ne cessa de grandir. De nombreuses délégations d'étudiants, d'ouvriers, de gymnastes, de tireurs hongrois, tchèques, italiens, suisses, grecs, anglais, reçurent un accueil enthousiaste. Ce furent surtout les Républicains d'Amérique qui tinrent à honneur de prendre la part la plus brillante possible au centenaire de la Révolution Française. La colonie américaine de Paris fit don à la France d'une réduction de la statue colossale de la Liberté éclairant le Monde¹, qui fut solennellement inaugurée le 4 juillet, jour anniversaire de l'Indépendance américaine en 1776, à la pointe occidentale de l'Île des Cygnes, à Grenelle, sur la Seine. « C'était le cœur de la France que nous désirions trouver et sentir battre dans notre main », s'écria M. Francesco de Garcia, professeur à l'École des Ingénieurs de Mexico, dans un discours devant le Bureau du Conseil Municipal, au nom des ingénieurs américains.

La Fête Nationale du 14 Juillet fut célébrée avec un éclat exceptionnel. Ensuite la nouvelle Sorbonne, le nouveau Palais de Zoologie du Muséum d'Histoire Naturelle, les nouvelles Serres du Jardin des Plantes, furent solennellement inaugurées. Le 4 août, les cendres de Carnot, de La Tour d'Auvergne, de Baudin, de Marceau, furent transportées au Panthéon, où le Président de la République posa la première pierre d'un monument en l'honneur de Hoche et de Kléber.

Le 22 septembre, jour anniversaire de la proclamation de la 1^{re} République en 1792, l'admirable groupe de M. Dalou, *Le Triomphe de la République*, fut inauguré en présence du président Carnot, des pouvoirs publics et de l'Armée de Paris au centre de la Place de la Nation (ancienne Barrière du Trône).

La Loi Militaire du 15 juillet 1889. — La Loi Militaire votée par le Sénat le 12 juillet 1888 était revenue au mois de

1. *La Liberté éclairant le Monde*, œuvre de Bartholdi, donnée par la France aux États-Unis de l'Amérique du Nord, a été placée en 1886 dans la Baie de New-York sur l'Île des États.

décembre suivant devant la Chambre des Députés. On a vu que le Sénat, adoptant le service de 3 ans, avait réduit à 4 an la présence sous les drapeaux en temps de paix, non seulement des soutiens de famille, mais aussi des élèves des grandes Écoles de l'État, des membres de l'enseignement, des séminaristes, et repoussé le recrutement régional. Sur le rapport du commandant Labordère, malgré les efforts de la droite, la Chambre refusa d'accorder la dispense aux séminaristes, et maintint le recrutement régional, qui, disait M. de Freycinet, Ministre de la Guerre, « facilite la mobilisation en renvoyant le réserviste dans le régiment où il a déjà servi, et groupe ensemble sur le pied de guerre les soldats et les officiers qui se sont connus pendant le service en temps de paix ». (Janvier 1889.) Au mois de mai la loi revint de nouveau au Sénat. Persistant dans ses dispositions antérieures, le Sénat repoussa encore une fois le recrutement régional et rétablit le service d'un an en faveur des professeurs, artistes, étudiants et élèves des séminaires. La loi allait donc encore une fois revenir devant la Chambre. Entre le Luxembourg et le Palais-Bourbon, le débat pouvait s'éterniser. Ne serait-il pas possible d'arriver à une transaction? Les Commissions des deux assemblées se réunirent sans trouver les moyens d'opérer une entente. Alors le Gouvernement intervint. M. de Freycinet, Ministre de la Guerre, exhorta la Chambre des Députés à voter la loi telle qu'elle était revenue du Sénat. Il constata que les points sur lesquels les deux Chambres n'étaient pas d'accord pourraient être de nouveau discutés dans la suite. Les députés, décidés par ces considérations, votèrent donc définitivement cette loi si longtemps débattue. Elle fut promulguée le 15 juillet 1889. En voici les dispositions principales. Tout Français, à partir de vingt ans révolus, doit le service militaire personnel pendant 25 années. Les jeunes gens reconnus impropres au service pour infirmités sont exemptés par le Conseil de Revision; en temps de paix, après un an de présence sous les drapeaux, sont envoyés en congé dans leurs foyers jusqu'à leur passage dans la réserve : l'aîné d'orphelins de père et de mère, le fils unique ou l'aîné des fils de veuve; le fils unique ou l'aîné des fils d'une famille de sept enfants au moins; celui dont un frère sera mort en activité de service ou aura été réformé pour blessures, ou sera présent sous les drapeaux au moment de l'appel de la classe, enfin les soutiens de famille à raison de 5 0/0 du contingent à incorporer pour 3 ans. En temps de

paix, sont également envoyés en congé, après un an de présence sous les drapeaux, jusqu'à leur passage dans la réserve : les jeunes gens qui contractent l'engagement de servir dix ans dans l'instruction publique; les jeunes gens qui ont obtenu ou étudient pour obtenir les diplômes de licencié ès lettres, de licencié ès sciences, de docteur en droit, de docteur en médecine, de pharmacien de 4^{re} classe, de vétérinaire, de architecte; ceux qui ont obtenu l'un des prix de Rome; les jeunes gens exerçant les industries d'art, qui sont désignés par un jury départemental formé d'ouvriers et de patrons; les jeunes gens admis, à titre d'élèves ecclésiastiques, à continuer leurs études en vue d'exercer leur ministère dans l'un des cultes reconnus par l'État. Les jeunes gens reçus à l'École Polytechnique, à l'École forestière ou à l'École Centrale des Arts et Manufactures, qui sont reconnus propres au service militaire, n'y sont définitivement admis qu'à la condition de contracter un engagement volontaire de 3 ans pour les deux premières écoles et de 4 ans pour l'École Centrale: ils sont considérés comme présents sous les drapeaux dans l'armée active pendant tout le temps passé par eux dans lesdites écoles. Les jeunes gens exemptés, ajournés, dispensés, classés dans les services auxiliaires, sont assujettis au payement d'une taxe militaire annuelle.

Tout Français reconnu propre au service militaire fait partie successivement : de l'Armée Active pendant trois ans; de la Réserve de l'Armée Active pendant sept ans; de l'Armée Territoriale pendant six ans; de la Réserve de l'Armée Territoriale pendant neuf ans. Chaque année, après l'achèvement des opérations du recrutement, le Ministre de la Guerre fixe, sur la liste du tirage au sort de chaque canton, le nombre d'hommes qui seront envoyés dans leurs foyers en disponibilité après leur première année de service. Les dispositions de la loi sont applicables dans les colonies de la Guadeloupe, de la Martinique, de la Guyane et de la Réunion. Elles sont également applicables en Algérie et dans toutes les colonies non désignées au paragraphe précédent, mais sous les réserves suivantes : les Français ou naturalisés Français résidant en Algérie ou dans l'une des colonies autres que la Guadeloupe, la Martinique, la Guyane et la Réunion, sont incorporés dans les corps stationnés soit en Algérie, soit aux colonies, et après une année de présence effective sous les drapeaux, envoyés dans la disponibilité.

Les derniers débats de la Chambre. Le rappel et la mort de Richaud. L'interpellation de M. de La Martinière. La loi contre les candidatures multiples. — Le vote de la Loi Militaire et celui de la Loi contre les candidatures multiples furent les deux derniers actes de la session. Les débats de la Chambre des Députés, entre la majorité d'une part, les boulangistes, monarchistes et bonapartistes de l'autre, étaient arrivés au plus extrême degré de violence. Dans la séance du 28 mai, où le Gouvernement fut interpellé au sujet des lenteurs de la Haute-Cour de Justice, il arriva à M. Andrieux de dire : « Quand il se rencontre par hasard un homme de sang-froid qui n'est ni pour ni contre M. Boulanger, et qui s'occupe des intérêts généraux du pays, il fait l'effet d'un de ces visiteurs qui entrent dans un certain asile, et que tous les pensionnaires prennent pour un aliéné. »

Bientôt après une dépêche du 4 juin arrivée de l'île de Ceylan annonçait que Richaud, ancien gouverneur général de l'Indo-Chine Française, rappelé en France, était mort le 31 mai d'une attaque de choléra, entre Singapour et Pointe-de-Galles, à bord du paquebot *Calédonien*. Lorsque, au mois de mai de l'année précédente (1888), M. Constans, gouverneur général de l'Indo-Chine, était rentré en France, Richaud était chargé de le remplacer, d'abord par intérim, ensuite à titre définitif. Désapprouvant la politique de son prédécesseur, Richaud avait adressé au ministère, dont Floquet était alors président, une longue dépêche de Saïgon (le 23 mai 1888), puis un rapport détaillé (le 10 juin 1888), dans lesquels il blâmait les actes de M. Constans. A son tour, Richaud avait été rappelé et remplacé par M. Piquet. Dans la séance du 27 juin, M. de La Martinière interpella le Gouvernement sur les causes du rappel de Richaud, et lut une lettre de ce dernier à un de ses amis, en date du 13 mai 1889, dans laquelle il attribuait son rappel à la vengeance de M. Constans à cause de sa dépêche du 23 mai 1888; et il cita un passage du rapport Richaud du 10 juin, ainsi conçu : « Les cadeaux reçus par M. Constans ont produit à Saïgon un mouvement d'étonnement, on dit même d'indignation. La coïncidence d'un de ces cadeaux avec l'autorisation donnée par M. Constans au roi Norodom de rétablir le jeu des Trente-six Bêtes a créé une situation délicate : la brutalité de certains faits rend les justifications impossibles. » En conséquence M. de La Martinière demanda que la dépêche en question fût communiquée. M. de La Porte, ancien sous-

secrétaire d'État du cabinet Floquet, fit l'éloge de Richaud, déclara qu'il avait protesté contre l'autorisation donnée au roi Norodom de rétablir les jeux de hasard, et qu'il n'acceptait point la solidarité avec M. Constans. Sur l'observation de Floquet, que le Gouvernement n'avait pas à faire connaître la teneur de la dépêche du 23 mai 1888, on passa à l'ordre du jour; mais les journaux en publièrent bientôt le texte, qu'ils étaient parvenus à se procurer (12 juillet). Richaud y disait qu'il savait bien que, par les accusations dirigées par lui contre M. Constans, il se créait un ennemi implacable, mais que sa situation l'obligeait à dire la vérité. Le texte du rapport du 10 juin 1888 fut publié le lendemain. Richaud y appelait le jeu des Trente-six Bêtes « un véritable vol organisé ». Il racontait que le roi Norodom avait, après avoir obtenu l'autorisation de le rétablir, fait présent à M. Constans de sa ceinture d'or, fermée par une plaque enrichie de diamants. Il reprochait à son prédécesseur de n'avoir rien fait, sauf des promesses irréalisables, d'avoir attaqué l'armée, conclu des contrats onéreux pour l'État, etc. A la suite de cette publication, M. de La Martinière proposa à la Chambre d'inviter le Gouvernement à exercer des poursuites contre M. Constans, ancien gouverneur général de l'Indo-Chine, pour actes de vénalité et de concussion. La Chambre vota la question préalable, après un discours de Tirard, qui déclara qu'en Orient il était impossible de refuser des cadeaux sans désobliger ceux qui les offrent, parce que c'était l'usage du pays, et que lui-même, tout récemment, ayant reçu la visite des princes annamites venus à Paris à l'occasion de l'Exposition, avait dû accepter de leur part quelques présents.

Une autre interpellation d'un député boulangiste, M. Le Hérisse, au sujet des incidents d'Angoulême, où MM. Laguerre, Laisant et Déroulède étaient allés faire, le 9 juin, une conférence politique, et avaient été arrêtés au milieu d'une scène tumultueuse, souleva de nouveaux orages. M. Laguerre, ayant prononcé des mots violents, se vit retirer la parole.

Enfin la loi proposée par M. Viette et interdisant d'être candidat à la députation dans plus d'une circonscription fut votée, et la dernière session de la Chambre élue en 1885 se termina.

Condammnation de MM. Boulanger, Dillon, Rochefort (14 août 1889). — Cependant l'enquête commencée par la Haute-Cour continuait. Les papiers du général Boulanger, les

lettres et cartes qu'il avait reçues furent saisis dans un coffre-fort chez un commerçant de la Rue des Abbesses. Un certain nombre de fonctionnaires civils et militaires, compromis par leur adhésion écrite à la politique du général, furent révoqués. Un sous-intendant militaire, M. Reichert, fut même un instant arrêté, parce qu'il avait refusé de remettre certaines pièces qu'on réclamait de lui.

L'acte d'accusation dressé contre MM. Boulanger, Dillon, Rochefort, reprochait aux trois inculpés d'avoir, de 1886 à 1889, à Paris et à Clermont-Ferrand, formé un complot pour renverser et changer le Gouvernement, et préparé un attentat; le général Boulanger était accusé d'avoir, étant Ministre de la Guerre, détourné une somme de 242 693 fr. 65 c. à son profit, sous forme de subvention à la presse, cette somme ayant été prise sur les fonds destinés aux dépenses secrètes de l'armée. M. Quesnay de Beaurepaire reprochait au général Boulanger d'avoir recherché la popularité par tous les moyens, de s'être entouré de gens tarés; on lui imputait d'avoir reçu des pots-de-vin d'un fabricant de café en tablettes et d'un marchand d'épaulettes. Devenu Ministre de la Guerre, il avait fait répandre partout ses portraits, inondé la France de chansons en son honneur, payé des dettes de succession et subventionné des journaux avec l'argent de l'État. Après la chute du ministère dont il faisait partie, Boulanger avait complété de s'emparer du pouvoir avec l'aide de MM. Arthur Dillon et Henri Rochefort. Le rédacteur en chef de *l'Intransigeant* avait « prélevé pour sa feuille 100 000 francs sur la caisse du complot ». Le procureur général reprochait à M. Dillon de s'être donné de son autorité privée le titre de comte, d'avoir été un mauvais officier, d'avoir mené une vie déréglée. C'était le général Boulanger, était-il dit encore, qui, le soir du 8 juillet 1887, avait déchainé l'émeute, dans l'espérance de marcher sur l'Élysée, si elle réussissait, au lieu de partir pour Clermont-Ferrand. On lui imputait aussi la manifestation qui s'était produite à la revue du 14 juillet 1887, et à la tête de laquelle s'était placée la Ligue des Patriotes, dirigée par M. Paul Déroulède. Pendant qu'elle avait lieu, le général Boulanger, qui se faisait passer pour malade à Clermont-Ferrand, aurait été caché à Paris, au n° 55 du boulevard Maiesherbes, chez une dame Pourpre, attendant pour se présenter que l'émeute fût triomphante. Il avait pratiqué l'embauchage dans l'armée, s'était fait le porte-drapeau et le chef de tous les ennemis du Gouver-

nement, qui lui avaient envoyé plus de douze cents lettres chargées.

Dans une déclaration adressée *Au Peuple, Mon Seul Juge* (de Londres, le 5 août 1889), le général Boulanger protesta contre les accusations portées contre lui, et affirma que les dépositions des témoins Buret et Geissen étaient fausses. Le procès par contumace commença au Luxembourg devant le Sénat, transformé en Haute-Cour de Justice, le jeudi 8 août 1889. Quelques-unes des allégations du ministère public furent démenties. Le colonel Vincent, ancien chef du bureau des renseignements au Ministère de la Guerre, puis commandant de la subdivision de Dellys (Algérie), avait déjà nié l'exactitude de la déposition Geissen. Le colonel Chevroton, ancien chef d'état-major du 43^e corps d'armée, attesta qu'il avait vu le général Boulanger malade à Clermont le 14 juillet 1887, et ce témoignage fut confirmé par celui du docteur Papillon; les témoins qui, à l'instruction, avaient déclaré avoir vu ce jour-là même le général Boulanger caché à Paris, 55, boulevard Malesherbes, les époux Tiphaine, concierges, hésitèrent, se montrèrent moins affirmatifs que la première fois, et ce chef d'accusation fut abandonné. Mais les autres furent conservés. La Haute-Cour déclara les accusés coupables, sans circonstances atténuantes, et, le 14 août 1889, par 203 voix contre 4 et 2 abstentions sur 206 votants, MM. Boulanger, Henri Rochefort et Arthur Dillon furent condamnés à la déportation dans une enceinte fortifiée.

Les élections du 22 septembre et du 6 octobre 1889. — Quinze jours avant cet arrêt avaient eu lieu des élections pour le renouvellement des Conseils Généraux. Dans une adresse aux électeurs (de Londres, le 18 juillet 1889), le général Boulanger, reprochant à la Chambre des Députés d'avoir attenté au suffrage universel en interdisant les candidatures multiples¹ s'était porté candidat dans 80 cantons. Au premier tour de scrutin, le dimanche 28 juillet, il ne fut élu que dans 16; si se trouvait en ballottage dans quelques autres. Ces élections modifièrent peu la composition des Conseils Généraux; 949 Républicains et 489 opposants, monarchistes ou boulangistes, furent nommés.

Les boulangistes expliquèrent leur échec en disant que dans les élections de conseillers généraux, l'électeur n'est pas guidé par des considérations de politique, mais d'intérêt local. Ils n'en paraissaient pas moins compter sur un triomphe prochain

dans les élections pour le renouvellement de la Chambre des Députés. Les journaux du parti dressaient des listes de candidats partagés en trois catégories par les épithètes suivantes : *Républicains d'origine, Républicains ralliés, Revisionnistes*. La composition de ces listes rendait désormais évidente l'alliance électorale du boulangisme et des partis monarchiques.

Le 22 septembre les élections eurent lieu dans 573 circonscriptions sur 576. Furent élus 230 Républicains, 87 Royalistes, 51 Bonapartistes, et 22 Boulangistes. Ce qui apparaissait le plus clairement, c'était la défaite du boulangisme. A Paris, il avait désormais perdu la majorité. Dans la 2^e circonscription du XVIII^e arrondissement (Montmartre), le général Boulanger avait obtenu 7016 voix; la Commission de recensement, se fondant sur le jugement de la Haute-Cour qui avait rendu le général inéligible¹, proclama élu Joffrin, conseiller municipal, candidat ouvrier, qui avait recueilli 5500 suffrages. M. René Goblet, dans la Somme (à Amiens), et Jules Ferry, dans les Vosges (à Saint-Dié), n'étaient point réélus. Après les élections complémentaires du 6 octobre², la nouvelle Chambre compta 366 députés républicains, 172 royalistes ou bonapartistes, et 33 boulangistes. Sur les 576 députés, 282 étaient nouveaux, et 294 députés sortants.

Le ministère n'arriva pas intact devant les Chambres. L'amiral Krantz, en désaccord avec ses collègues au sujet de l'Indo-Chine, donna sa démission le 9 novembre, et fut remplacé par M. Barbey, sénateur.

Les Chambres se réunirent le 12 novembre. Une déclaration

1. A la suite des élections, le général Boulanger quitta l'Hôtel qu'il occupait à Portland Place (Londres), pour venir habiter Sainte-Brelade, dans l'île de Jersey (9 octobre). Il se retira en 1891 à Bruxelles.

2. Émile Augier mourut le 26 octobre 1889, dans sa maison de Croissy, au bord de la Seine. Il était petit-fils du romancier Pigault-Lebrun, et il naquit à Valence (Drôme), le 17 septembre 1821. Il débuta en 1844 par une comédie jouée à l'Odéon, *La Ciguë*. Puis il donna aux Français *Un Homme de Bien, L'Aventurière, Gabrielle, Le Joueur de Flûte, Diane, Pierre de Touche, Philiberte* (cette dernière pièce en collaboration avec Jules Sandeau). C'est à l'époque du Second Empire qu'il obtint ses succès les plus éclatants, avec *Le Mariage d'Olympe, le Gendre de M. Poirier* (en collaboration avec Sandeau), *La Revanche de Georges Dandin, Ceinture Dorée, La Jeunesse, Les Lionnes Pauvres, Un Beau Mariage*, surtout avec *Les Effrontés* (1861), *Le Fils de Giboyer* (1862), *Maître Guérin, La Contagion, Paul Forestier, Le Post-Scriptum*. Ses dernières pièces ont été *Lions et Renards, Jean de Thomeray, Madame Caverley, Le Prix Martin, Les Fourchambault*. Émile Augier appartenait à l'Académie Française; il était oncle de M. Paul Déroulède. Son buste a été élevé sur la place du Théâtre de l'Odéon en 1895.

ministérielle leur annonça des mesures ayant pour but de rendre l'administration de la justice plus prompte et moins coûteuse, de répartir mieux l'impôt direct, d'alléger les charges de l'agriculture, de réformer l'impôt des boissons; un projet de loi sur les caisses d'épargne, un autre ayant pour objet la déduction des dettes de l'actif des successions; enfin elle signalait l'étude du régime économique futur de la France (les traités de commerce actuels devant arriver à échéance en 1892) à l'attention des deux Chambres.

Floquet fut élu à la présidence de la Chambre des Députés (16 novembre). Cette assemblée annula les élections de MM. Paulin Méry, Laur, de Belleval, Naquet, députés boulangistes de la Seine, réélus depuis. Un autre député boulangiste, M. Laisant, officier du génie dans l'armée territoriale, avait été précédemment rayé des cadres à la suite d'un discours jugé contraire à la discipline militaire.

Il y eut aux mois d'octobre et de novembre des grèves d'assez longue durée dans les charbonnages du Nord, à Lens, à Dornignies, à Courcelles, à Liévin, à Courrières.

Une maladie épidémique, l'*influenza*, peut-être identique à la fièvre dengue, d'abord signalée en Russie, se répandit avec une rapidité extrême en France et dans toute l'Europe pendant le mois de décembre 1889 et le mois de janvier 1890. D'abord considérée comme peu dangereuse, sur la foi des rapports médicaux trop optimistes, cette épidémie fit de nombreuses victimes dans toute la France.

Le 20 janvier, à la Chambre des Députés, Joffrin ayant pris la parole au sujet de l'annulation des crédits votés par plusieurs conseils municipaux en faveur des grévistes du Nord, MM. Déroulède, Millevoye, Laguerre, voulurent l'empêcher de parler, prétendant qu'il n'était pas véritablement élu; les trois députés boulangistes furent frappés d'exclusion temporaire.

Condamnation du duc d'Orléans. — Le 7 février, le duc d'Orléans (Louis-Philippe-Robert, né à Twickenham, Angleterre, le 6 février 1869), fils aîné du comte de Paris, venu de Lausanne sous un déguisement, se présenta à Paris, au bureau de recrutement, afin, disait-il, de se faire inscrire sur les listes du tirage au sort avec les conscrits de sa classe. Il fut arrêté, traduit en police correctionnelle, et condamné le 12 février à deux ans de prison pour contravention à la loi du 22 juin 1886 qui interdit le territoire de la République aux prétendants et à leurs héritiers directs

Ce fut l'occasion d'une petite manifestation royaliste, sur le terre-plein du Pont-Neuf, devant la statue de Henri IV. Envoyé à la maison centrale de Clairvaux, le duc d'Orléans fut gracié quelques mois après par le Président de la République et reconduit à la frontière (3 juin). Il lui resta de cette aventure le sobriquet de *Prince Gamelle*.

Ministère du 18 mars 1890. — Le 4^{er} mars, M. Constans, en désaccord avec Tirard, donna sa démission; il fut remplacé au Ministère de l'Intérieur par M. Léon Bourgeois. Quinze jours après, le cabinet fut mis en minorité par un vote du Sénat. Il s'agissait du traité de commerce franco-turc, parvenu à son terme sans que le Ministre des Affaires Étrangères y eût songé. L'ordre du jour pur et simple demandé par le Gouvernement ayant été repoussé par 429 voix contre 447, les ministres se retirèrent. Ils furent remplacés le 18 mars par un ministère composé de MM. de Freycinet, Président du Conseil, à la Guerre; Constans, à l'Intérieur; Ribot, aux Affaires Étrangères; Rouvier, aux Finances; Bourgeois, à l'Instruction Publique et aux Beaux-Arts; Fallières, à la Justice et aux Cultes; Barbey, à la Marine; Develle, à l'Agriculture; Jules Roche, au Commerce; Yves Guyot, aux Travaux Publics.

Dans le Message que le nouveau Cabinet adressa aux Chambres, le passage suivant attira particulièrement l'attention : « Le pays a affirmé sa volonté de renouveler les bases de son régime douanier. Il attend, non sans impatience, l'expiration des traités de commerce qui nous lient encore à diverses nations, et il compte qu'à partir du 4^{er} janvier 1892, il sera entièrement maître de la fixation de ses tarifs. »

Sur la proposition de M. Marcel Barthe, le Sénat avait voté un projet de loi en vertu duquel les journalistes seraient justiciables désormais, non plus de la Cour d'Assises, c'est-à-dire du Jury, mais de la Police Correctionnelle. La Chambre des Députés, au contraire, adoptant les vues du rapporteur M. Camille Pelletan, que combattit sans succès M. Reinach, repoussa la loi votée au Luxembourg (22 mai).

Pendant la seconde quinzaine d'avril, le Président de la République entreprit un voyage dans le Midi : à Marseille, à Toulon, et surtout en Corse, à Ajaccio, à Corte, à Bastia, sa présence fut accueillie avec enthousiasme.

Le Conseil Municipal de Paris était arrivé au terme de son mandat. La conduite de cette assemblée, sa gestion financière surtout, étaient vivement critiquées par les journaux boulan-

gistes, qui lui reprochaient des dépenses exagérées, disaient : « L'Hôtel de Ville est au pillage », et soutenaient que, lors du dernier emprunt de la Ville, il s'était produit des irrégularités graves au profit de plusieurs conseillers municipaux. Les boulangistes en concluaient que les électeurs allaient envoyer à l'Hôtel de Ville une majorité favorable à leur parti. Leur attente fut complètement trompée par les élections du 27 avril et du 4 mai. Le nouveau Conseil se trouva composé en immense majorité de républicains.

Les questions ouvrières et la manifestation du 4^{er} mai.

— Cependant les questions relatives au travail et à la situation des ouvriers tenaient une place de plus en plus considérable dans les préoccupations de tous. Sur la proposition de l'empereur d'Allemagne, qui s'emparait d'un projet déjà formé par le Gouvernement Suisse, une conférence internationale s'était réunie à Berlin pour examiner les questions ouvrières (16-31 mars). La France y avait été représentée par MM. Jules Simon, Tolain, Burdeau, Linder, Delahaye. On n'y résolut point une question vivement débattue dans les réunions ouvrières. Beaucoup d'ouvriers demandaient que dans tous les pays, la durée de la journée de travail, quelle que fût la profession du travailleur, fût uniformément fixée à *huit heures*. On annonça que, le 4^{er} mai, se produiraient partout de grandes manifestations¹ pour la *Journée de huit heures*; qu'on ne travaillerait pas ce jour-là, et que des pétitions seraient remises aux pouvoirs publics à Paris par des délégués de la Fédération des Chambres syndicales Parisiennes. De grandes précautions militaires furent prises. Du reste, le 4^{er} mai 1890 s'écoula tranquillement. Quelques semaines après, le marquis de Morès et M. Martinet, ancien candidat boulangiste, accusés d'avoir provoqué à la désobéissance aux lois par des placards anarchistes et d'avoir fait fabriquer des armes prohibées, furent condamnés, l'un à trois mois, l'autre à un mois de prison.

L'adhésion du Gouvernement Français au projet de conversion de la Dette Égyptienne, la nomination du général de Miribel comme chef de l'État-Major Général, le vote des lois sur

1. L'idée première de ces manifestations remonte au mois de décembre 1888 : c'est alors que, dans un congrès tenu à Saint-Louis, l'*American Federation of Labour* avait décidé que les travailleurs du monde entier seraient invités à chômer le 1^{er} mai 1890.

les syndicats professionnels et sur les délégués mineurs, les Fêtes de Montpellier pour célébrer le sixième centenaire de l'Université de cette ville, enfin l'arrestation à Paris de quatorze réfugiés russes des deux sexes, soupçonnés de fabriquer des engins explosibles et de comploter contre la vie du czar, et qui pour la plupart furent reconnus innocents, marquèrent encore le mois de mai 1890.

Le 9 juin le Sénat adopta la proposition de M. Béranger, qui permet aux tribunaux correctionnels d'aggraver progressivement les peines prononcées contre les accusés en cas de récidive, et de les atténuer ou d'en suspendre l'effet en cas de premier délit.

L'accord anglo-français (5 août). — Les affaires extérieures sollicitaient, elles aussi, l'attention publique. Aux termes d'un accord signé entre la Grande-Bretagne et l'Allemagne, les deux pays s'étaient partagé l'Afrique Orientale, et les Anglais avaient établi leur protectorat à Zanzibar. Cependant, le 40 mars 1862, les Gouvernements de Napoléon III et de la reine Victoria s'étaient engagés l'un envers l'autre à respecter l'indépendance du Sultan de cette île. La France avait droit à un dédommagement et le réclama. Par une convention signée à Londres le 5 août 1890, la France accepta le Protectorat Britannique sur les îles de Zanzibar et de Pemba; l'Angleterre accepta le Protectorat Français sur Madagascar et reconnut la zone d'influence de la France au sud de ses possessions méditerranéennes, jusqu'à une ligne de Say sur le Niger à Barroua sur le Lac Tchad, tracée de façon à comprendre dans la zone d'action de la Compagnie (anglaise) du Niger tout ce qui appartient équitablement au royaume de Sokoto. Une immense région, le Sahara, était ainsi reconnue à la France. Mais, comme le faisait remarquer le marquis de Salisbury à la Chambre des Lords le lundi 11 août, « il faut juger un pays, non seulement par son étendue, mais par sa valeur ». Et il ajoutait, au milieu des rires de leurs seigneuries : « Cette terre est ce que des agriculteurs appelleraient la *Terre de Feu* (*light land*), c'est-à-dire le Désert de Sahara. » Ce langage désobligeant produisit une assez fâcheuse impression en France.

Les Coulistes du Boulangisme. — L'année 1890 ne fut pas heureuse pour les boulangistes. Au mois d'août un écrivain anonyme (on sut bientôt que c'était M. Mermeix, ancien partisan lui-même du général) publia, dans le *Figaro*, les *Coulistes du Boulangisme*. D'autres journaux entamèrent des pu-

blications analogues. On sut encore que le général Boulanger, étant en activité de service (il commandait le 13^e corps d'armée à Clermont), était allé à Prangins s'aboucher avec le prince Napoléon; on affirma également qu'il avait eu une entrevue avec le comte de Paris. Les ennemis du général tinrent pour avéré qu'il avait promis *tout à tous*, avec l'arrière-pensée de ne travailler que pour lui-même, en se servant des autres, qui, de leur côté, comptaient se servir de lui dans leur unique intérêt; on assura que les frais des candidatures, de la propagande et de la presse boulangiste avaient été couverts par les dons que fournissaient les royalistes; M^{me} la duchesse d'Uzès¹, belle-mère du duc de Luynes, aurait pour sa part donné 3 millions². Ces révélations firent grand bruit, jetèrent le désarroi dans le parti et amenèrent plusieurs duels : duel entre M. Mermeix et M. de Labruyère; duel entre M. Rochefort et M. Georges Thiébaud; duel entre M. Millevoye, député boulangiste de la Somme, et M. Canivet, directeur du *Paris*; duel entre M. H. Gounouilhou, directeur de la *Gironde*, et M. Chiché, député boulangiste de Bordeaux; duel entre M. Laguerre et M. Paul Déroulède.

La situation financière. — Au début de la session d'automne (20 octobre), la Chambre des Députés reprit la discussion du budget. Dès le 22 février, le Ministre des Finances avait déposé sur le bureau de la Chambre un projet d'emprunt de 700 millions; ce projet fut adopté, et l'emprunt porté à 869 millions. Au cours de la discussion M. Germain réclama des économies; il affirma que la construction des chemins de fer de l'État, par exemple dans la Sarthe, avait coûté beaucoup trop cher, et rappela aux députés le dernier programme électoral : « *Ni emprunts, ni impôts nouveaux* »; un rapport de M. Camille Pelletan sur la situation financière établit que la dette de la France s'élevait à près de 30 milliards³. Sur la proposition de M. Mesureur, le 4 octobre, la Chambre des Députés décida la création d'un Conseil Supérieur du Travail. Quelques jours après, la discussion du Budget de la Marine, à

1. C'est en faveur de la famille de Crussol que le duché d'Uzès a été érigé au seizième siècle.

2. En réponse à une lettre de Rochefort, en date d'Ostende, 12 septembre, M^{me} la duchesse d'Uzès déclara qu'elle n'avait « jamais rien donné à l'*Intransigeant* ni pour l'*Intransigeant* ».

3. M. Leroy-Beaulieu, dans son *Traité de la Science des Finances* (4^e édition), l'évalue même à 31 717 867 000 francs.

laquelle M. Gerville-Réache prit une part très importante, montra que dans ce département bien des économies pourraient être réalisées. La question des caisses d'épargne fut à son tour abordée : un journaliste, M. Charles Laurent, dans le *Journal*, avait accusé M. Rouvier, Ministre des Finances, d'avoir joué à la Bourse avec l'argent des caisses d'épargne. Celui-ci démentit cette accusation.

Pendant que ces débats avaient lieu, un meurtre dramatique mettait Paris en émoi. Le général russe Séilverstoff, qui avait été l'un des chefs de la police de Saint-Petersbourg, fut tué d'un coup de revolver en plein jour, à l'Hôtel de Bade, par le réfugié Padlewski (14 novembre). Celui-ci, après être resté caché quelque temps dans Paris, parvint à sortir de France et à dépister toutes les recherches.

L'Hiver de 1890-91. — L'hiver de 1890-91 fut le plus rigoureux qu'on eût vu depuis celui de 1879-80. Du mois de décembre au mois de février le froid fut excessif à Paris et dans toute la France. La Seine, la Loire, la Garonne, le Rhône même, gelèrent. D'énormes quantités de neige tombèrent à peu près partout; à Mézières, à Lyon, à Grenoble, le thermomètre descendit à 20 degrés au-dessous de zéro; à 22, à Rodez; à Nîmes, le vin gela dans les caves. Tous les travaux se trouvèrent arrêtés; le froid, la faim, la misère, firent de nombreuses victimes; par suite du chômage forcé, il y eut quelque temps à Paris plus de 50 000 personnes dépourvues de tous moyens d'existence. Des asiles furent ouverts pour offrir des aliments et un refuge pendant la nuit aux indigents sans abri.

La politique intérieure et extérieure en 1891. — L'année 1891 s'ouvrit par les élections sénatoriales du 4 janvier. 75 républicains et 6 conservateurs furent élus; les républicains gagnèrent 40 sièges. Le 10 janvier, l'emprunt voté par les Chambres fut couvert seize fois et demie.

À la fin du même mois, la représentation au Théâtre-Français du *Thermidor* de M. Victorien Sardou donna lieu à des incidents bruyants. Quelques-uns des hommes de la Révolution étaient maltraités dans cette pièce; le public prit parti *pour* et *contre*; on applaudit, on siffla; il se produisit des tumultes. Pour y couper court, les représentations de la pièce furent suspendues. De là une interpellation de MM. J. Reinach, H. Fouquier et Charmes pour demander que l'interdiction fût levée, ce qu'ils n'obtinrent pas, et un éloquent discours de

M. Clemenceau, qui prit la défense des hommes de la Convention.

Un autre incident passionna bientôt l'opinion publique. L'empereur d'Allemagne Guillaume II paraissait faire, depuis un certain temps, quelques avances à la France : il avait bien accueilli les délégués français à la Conférence de Berlin pour la réglementation internationale des questions de travail ; quelques adoucissements avaient aussi été apportés au régime des passeports en Alsace-Lorraine. Une Exposition des Beaux-Arts devait avoir lieu à Berlin au printemps de 1894. Les artistes français y furent invités. Quelques-uns d'entre eux acceptèrent l'invitation, beaucoup la refusèrent. Sur ces entrefaites, au mois de janvier, l'impératrice douairière d'Allemagne, veuve de Frédéric, fille de la reine d'Angleterre et mère de Guillaume II, entreprit un voyage incognito à Paris, où elle parut visiter avec empressement les ateliers de nos peintres et de nos sculpteurs. Tout cela pourtant ne pouvait faire oublier aux Français Metz et Strasbourg. L'impératrice fut accueillie avec courtoisie ; mais sa visite au Château de Versailles, où Guillaume I^{er} avait été proclamé Empereur d'Allemagne, et aux ruines de Saint-Cloud, incendié par les Allemands en 1871, causa une impression pénible ; plusieurs journaux rappelèrent le souvenir du grand peintre Henri Regnault, tué le 49 janvier 1874 à Buzenval. La plupart des artistes français, qui avaient d'abord accepté l'invitation allemande, déclarèrent qu'ils n'iraient pas à Berlin. Alors la *Gazette de Cologne*, prétendant que l'impératrice mère avait été insultée, publia un article injurieux, où l'on trouvait le mot « polissons ».

On eut bientôt la preuve du désappointement qu'éprouva le Gouvernement Allemand en voyant ses avances repoussées. Le Ministère d'Alsace-Lorraine prit, le 28 février, la résolution suivante : « A partir du mardi 3 mars 1894, à huit heures du matin, l'ordonnance du 22 mai 1888, relative à l'obligation des passeports, devra être appliquée dans toutes ses dispositions. »

On examinait alors devant la Chambre des Députés la question du pari mutuel sur les champs de course. Fallait-il supprimer complètement ce pari, qui donnait lieu à de graves abus, fallait-il qu'il fût réglementé ? Les débats, auxquels prirent part plusieurs des ministres, MM. Constans, Develle, Rouvier, Fallières, furent longs et confus ; on supprima le pari mutuel ; on le rétablit au mois de mai 1894, mais l'intervention des bookmakers fut définitivement interdite.

De son côté, le Sénat discutait la situation de l'Algérie. M. Dide, dans un discours prononcé le 26 février, déclarait que les colons avaient tort de se plaindre de n'être pas suffisamment protégés, et disait qu'on devrait assimiler l'Algérie à nos départements français. M. Pauliat reprochait à l'administration de M. Tirman d'avoir une politique hostile aux Arabes, de ne rien faire « pour leur apprendre notre langue » ; de négliger « l'élément kabyle, si honnête, si travailleur » : il se plaignait qu'on eût remplacé les cadis indigènes par des juges de paix français ignorant la langue arabe. Il reprocha au Gouverneur d'avoir modifié, doublé presque les impôts de son autorité privée. Il ajoutait : « Le résultat, c'est que les Arabes meurent de faim. » M. Tirman, Gouverneur général de l'Algérie et Commissaire du Gouvernement, entreprit de défendre son administration, sans pouvoir répondre victorieusement à toutes les critiques. Il donna sa démission quelque temps après, et fut remplacé par M. Cambon, préfet du Rhône, tandis que dans l'Indo-Chine française M. Piquet avait pour successeur M. de Lanessan, député du V^e arrondissement de Paris.

Le projet du budget de 1892 soumis aux Chambres indiquait pour les dépenses un total de 3 217 825 525 francs, ce qui constituait sur l'année précédente une augmentation de dépenses d'environ 53 millions. Au même moment le Gouvernement dénonçait les traités de commerce avec les Pays-Bas, la Belgique, la Suède et la Norvège, l'Espagne et la Suisse. La France, disait-on, allait recouvrer ainsi sa liberté commerciale, en dépit de l'article 44 du Traité de Francfort. Par contre, n'était-il pas à craindre qu'il ne se formât contre nous une sorte de *zollverein* général ?

La mort du Prince Napoléon. — Nous avons souvent eu l'occasion de prononcer le nom du prince Napoléon¹. Ce fils de l'ancien roi de Westphalie Jérôme avait, de 1848 à 1854, siégé à l'Assemblée Constituante et à la Législative sur les bancs de la Montagne. Rallié à son cousin Louis-Napoléon après le Coup d'État du 2 Décembre, il reçut sous l'Empire les titres de prince français, de général de division, de sénateur, une dotation de 2 millions par an avec la jouissance du Palais-Royal et du Château de Meudon. Cependant on le considérait

1. Il était né à Trieste le 9 novembre 1822, et avait vécu d'abord en Italie, en Suisse et dans le pays de sa mère, le Wurtemberg, où il suivit les cours de l'École Militaire de Ludwigsbourg.

aux Tuileries comme une sorte d'opposant, et une nombreuse fraction du parti bonapartiste éprouvait pour lui de l'antipathie : on avait même révoqué en doute son courage après les guerres de Crimée et d'Italie, et on lui avait donné un sobriquet injurieux. Gendre de Victor-Emmanuel, tenu pour libre penseur, en relations amicales avec Sainte-Beuve, Edmond About, qui le surnommait « un César déclassé », Émile Augier, Gustave Flaubert, George Sand, Alexandre Dumas fils, Ernest Renan, il avait combattu l'occupation de Rome et s'était montré l'adversaire de l'impératrice Eugénie. De là ses fréquents voyages, qui n'étaient pas toujours volontaires. C'est ainsi qu'il revenait d'Islande au moment de la Guerre de 1870, qu'il blâmait, et à propos de laquelle on lui prête ce mot : « La France va nous chasser comme des valets. » Après la chute de l'Empire, il était devenu le chef naturel du parti bonapartiste par la mort de Napoléon III et celle du prince impérial. On a vu que pendant beaucoup refusèrent d'accepter sa direction, lui reprochant d'être l'ennemi du clergé, et lui opposèrent l'aîné de ses fils, Victor : de sorte qu'il y eut dès lors des *Jérômistes* et des *Victoriens*. Expulsé de France en 1886, le prince Napoléon avait depuis lors vécu surtout au Château de Prangins, au bord du Lac de Genève ; sa femme, la princesse Clotilde, zélée catholique, vivait à Turin séparée de lui¹. Il tomba malade pendant un voyage à Rome et mourut le 17 mars 1894 sans s'être reconcilié avec son fils aîné Victor ; le second fils, Louis, lieutenant-colonel dans l'armée russe, alors au Caucase, n'avait pu arriver à temps. Les restes du prince furent ensevelis provisoirement près de Turin, au monastère de la Superga, dans la sépulture de la Maison de Savoie. Son testament fut ouvert quelque temps après au Château de Prangins. Le prince instituait son fils cadet, Louis, son légataire universel. Il appelait son fils aîné Victor « un traître et un rebelle », ajoutant : « Je ne veux pas qu'il assiste à mes obsèques. » Il demandait à être enterré à Paris, aux Invalides, ou bien en Corse sur les Iles Sanguinaires, à l'entrée du Golfe d'Ajaccio². Le prince Louis ne voulut pas se prévaloir de ce testament.

1. Il avait eu trois enfants : Victor, né à Paris le 18 juillet 1862, et établi depuis 1886 à Bruxelles ; Louis, né à Meudon le 16 juillet 1864, colonel dans l'armée russe (1899) ; la princesse Lætitia, né à Paris le 20 décembre 1866, et veuve, de puis 1890, du duc d'Aoste, frère du roi Humbert.

2. « Mon monument sera simple : une pyramide en granit.... Ce monument, battu par les vents et la mer, sera l'emblemme de ma vie, si agitée et si tourmentée ! »

L'Affaire de Fourmies (1^{er} mai 1894). — Un Congrès International des mineurs se tint, à Paris, le 31 mars et les jours suivants à la Bourse du Travail. Il y avait là des délégués des mineurs français, belges, allemands, anglais. Ils votèrent une proposition pour inviter les Gouvernements des divers pays à fixer à huit heures la journée de travail dans tous les charbonnages par une Convention Internationale ; ils ajoutèrent que, si cette mesure n'était pas prise, « une grève générale pourrait devenir nécessaire ».

Comme l'année précédente, une manifestation ouvrière était annoncée pour le 1^{er} mai, en vue d'obtenir la journée de huit heures. Elle n'amena point d'incidents graves à Paris. A Clichy, il y eut du sang versé ; les collisions qui se produisirent à Lyon, à Marseille et sur d'autres points, n'eurent pas de gravité.

Il n'en fut malheureusement pas de même à Fourmies¹. En prévision des manifestations possibles dans cette ville industrielle, le sous-préfet d'Avesnes, M. Isaac, y était le 4^{er} mai ; on avait fait venir un détachement du 445^e de ligne. La manifestation eut lieu ; quelques arrestations furent opérées, la foule demanda que les prisonniers fussent relâchés ; les gendarmes et les soldats barrèrent le passage ; une bagarre se produisit et fut suivie d'une fusillade meurtrière. Une quarantaine de personnes des deux sexes et de tout âge furent atteintes par les balles, quatorze mortellement.

Ce douloureux événement donna lieu à de violents débats dans la Chambre des Députés. Le 2 mai, M. Antide Boyer demanda à interpeller le Ministère ; M. Granger reprocha à M. Constans d'être « un assassin ». Une interpellation de M. Ernest Roche, le 4, produisit de nouveaux incidents tumultueux ; M. Roche traita les membres de la majorité « d'assassins », et fut frappé de la censure ; M. Millerand blâma la conduite du Ministre de l'Intérieur et de ses agents. MM. Maujan, Pelletan et Guillemin proposèrent une amnistie pour tous les faits relatifs à la manifestation du 4^{er} mai. Cette proposition, soutenue par MM. Le Veillé, Tony Révillon et Clemenceau, fut combattue par MM. Jamais, Fallières, Ministre de la Justice,

1. Fourmies, ville industrielle à l'extrémité orientale du département du Nord, dans la Thiérache, au nord de la Petite Helpe, à environ 14 kilomètres au sud-est d'Avesnes, et à peu près à la même distance au nord d'Hirson, sur la voie ferrée de Lille à Mézières. On y peigne et on y file la laine. La population s'élève à 16 000 habitants.

et de Freycinet, Président du Conseil. Au cours de la discussion, M. Clemenceau adjura le Gouvernement de consentir à l'amnistie, pour éviter une scission dans le parti républicain. Il insista sur l'importance de la manifestation du 4^{er} mai : « Il faut, s'écria-t-il, avoir le courage de le dire, et dans la forme même adoptée par les promoteurs du mouvement : *c'est le Quatrième Etat qui se lève* ». La Chambre, sur la demande de M. de Freycinet, passa à l'ordre du jour. Du reste, les manifestants arrêtés à Fourmies furent relâchés, et le sous-préfet d'Avignes, M. Isaac, fut déplacé.

Au mois de juillet suivant la Cour d'Assises du Nord condamna l'ouvrier Culine et le docteur Paul Lafargue, le premier à six ans de réclusion, le second à un an de prison, comme ayant provoqué les malheureux événements de Fourmies. Le 25 octobre, une élection ayant eu lieu pour remplacer M. Werquin, député de la première circonscription de Lille, décédé, le docteur Lafargue arriva, au premier tour de scrutin, en tête de la liste des candidats, avec 5 005 voix ; il fut élu au second tour par 6 470 voix, au moment où commençaient dans le Pas-de-Calais et le Nord des grèves de mineurs qui se prolongèrent pendant tout le mois de novembre.

Le Tarif général des Douanes. — Depuis longtemps la question commerciale préoccupait tous les esprits. Beaucoup de personnes étaient d'avis que, pour échapper aux conséquences de l'article du Traité de Francfort qui assurait aux Allemands le traitement de la nation la plus favorisée, et pour protéger nos agriculteurs et nos éleveurs contre la concurrence des grains et des bestiaux étrangers, allemands, américains, etc., il fallait renoncer au régime des traités de commerce particuliers avec les diverses nations, et remplacer ces traités par un tarif douanier uniforme. De leur côté, les libres-échangistes soutenaient qu'à notre époque, un pays comme le nôtre, qui ne produit pas tout ce qu'il consomme, et ne consomme pas tout ce qu'il produit ne peut s'isoler sans péril ; qu'un tarif général des douanes nous exposerait aux représailles de tous les intéressés. La discussion en première lecture du projet de loi relatif à l'établissement de ce tarif s'ouvrit devant la Chambre des Députés le 28 avril. M. Lockroy combattit les idées protectionnistes de M. Méline, qui avaient été adoptées par la majorité de la Commission. La liberté commerciale, disait-il, avait permis à la France de se relever des désastres de 1870 ; sa suppression équivaldrait à « un 2 décembre agri-

cole ». MM. Aynard, Charles Roux, Léon Say, Raynal, parlèrent dans le même sens que M. Lockroy ; M. Deschanel, fils du célèbre confédéré, se déclara partisan d'un système moyen, d'une sorte de transaction entre la protection et le libre échange ; M. Jamais soutint au contraire les idées protectionnistes. Les débats continuèrent aux mois de mai et de juin. La majorité, adoptant le système de la Commission, vota successivement des droits d'entrée sur les vins, les bestiaux, blés, farines, sucres, le lait, le beurre, le fromage, les poissons. Au moment où cette discussion commençait, la Chambre nomma aussi une Commission chargée d'examiner une proposition de M. Gailemet tendant à la suppression des octrois.

Le procès Turpin et Triponé. — Le mois de mai fut marqué à Paris par une grève des employés d'omnibus, à Toulouse (le 20 mai) par des fêtes auxquelles assista le Président de la République, accueilli avec enthousiasme à l'inauguration de la Faculté de Médecine. Dans un article du *Siècle*, M. Gerville-Réache accusa le Ministre de la Marine, M. Barbey, d'avoir livré à la maison anglaise Armstrong 2 000 kilogrammes de poudre sans fumée pour essayer des canons qu'on lui avait commandés, au risque de révéler le secret de la fabrication de cette poudre, ce que le ministre nia devant la Chambre. A quelques jours de là, l'inventeur de la mélinite, M. Turpin, publiait chez l'éditeur Savine un livre intitulé *Comment on a vendu la mélinite*. Il accusait M. Triponé, capitaine d'artillerie dans l'Armée Territoriale et représentant en France de la maison Armstrong, d'en avoir dévoilé la composition à l'étranger. Le livre fut saisi ; MM. Turpin, Triponé, Fasseler, Feuvrier, ce dernier seulement comme complice, furent arrêtés ; on les accusait d'avoir divulgué des secrets intéressant la défense nationale. Ils comparurent en police correctionnelle et furent condamnés le 17 juin, les trois premiers à cinq ans, et le dernier à deux ans de prison.

Les débats avaient eu lieu à huis clos. L'opinion publique était inquiète ; on savait, par le livre de M. Turpin, que celui-ci, avant sa publication, avait adressé différents mémoires à M. de Freycinet pour lui dénoncer les agissements de M. Triponé. Le Ministre de la Guerre, sur le rapport d'une Commission présidée par le général Lavocat, n'avait pas jugé qu'il y eût lieu à poursuivre. Comment concilier cette attitude du général et du ministre avec la décision du tribunal correctionnel ? Dans la séance du 23 juin, M. Lasserre interpella le Président du

Conseil. M. de Freycinet répondit que notre système de défense n'était pas atteint, et réclama un vote de confiance, qui lui fut accordé.

Deux jours après, nouveaux débats à propos de la Convention de Bruxelles. Il s'agissait des décisions de la Conférence Internationale réunie dans la capitale belge du 18 novembre 1889 au 2 juillet 1890, en vue d'assurer la répression de la traite clandestine des esclaves. M. Piou fit observer à la Chambre des Députés que cet acte établissait le droit de visite, contre lequel la France avait tant protesté, et dont les Anglais avaient tant abusé à l'époque de la Monarchie de Juillet. Malgré les observations de M. Ribot, Ministre des Affaires Étrangères, la Chambre, au lieu de ratifier la Convention de Bruxelles, la renvoya à la Commission. Dans ce même mois de juin 1891 des poursuites furent décidées contre les administrateurs de la Compagnie du Canal de Panama, et une grève des ouvriers boulangers éclata à Paris. Elle fut suivie, en juillet, d'une grève des employés de chemins de fer.

Le 17 juillet, à la Chambre des Députés, M. Francis Laur interpella M. Ribot, Ministre des Affaires Étrangères, sur les mesures qu'il comptait prendre pour faire respecter la liberté commerciale à nos frontières. Les passeports demandés par les Français pour se rendre en Alsace-Lorraine étaient, disait l'orateur, systématiquement refusés, aussi bien que les patentes nécessaires aux représentants de maisons de commerce françaises pour exercer leur profession dans le *Pays d'Empire*. Ces refus, ajoutait M. Laur, constituaient une violation de l'article du traité de Francfort stipulant que les nationaux de chacun des deux pays jouiraient dans l'autre du traitement commercial de la nation la plus favorisée. Il en résulta un violent débat, dans le cours duquel M. Déroulède reprocha au Ministre des Affaires Étrangères de se tenir « devant l'Angleterre les mains vides et devant l'Allemagne les mains jointes ».

La Flotte Française à Cronstadt et à Portsmouth (juillet-août 1891). — L'événement capital de l'année 1891 fut la visite de la Flotte française à Cronstadt et à Portsmouth. Depuis longtemps les relations entre les Français et les Russes étaient empreintes de la plus complète cordialité; chaque fois qu'un navire russe touchait l'un de nos ports, sa présence était l'occasion des manifestations les plus sympathiques. Mais l'empereur de Russie, le souverain de la plus grande monarchie absolue de l'univers, pouvait-il, par une démarche formelle,

se lier avec une République démocratique comme la nôtre? Le renouvellement de la Triple Alliance, bruyamment annoncé par ceux qui se croyaient désormais les maîtres de l'Europe pour un avenir indéfini, et le voyage de Guillaume II en Angleterre eurent pour contre-coup l'invitation adressée au Gouvernement Français par le czar Alexandre III d'envoyer une de nos escadres dans les eaux russes. La division cuirassée du Nord, sous les ordres du contre-amiral Gervais, partit donc au mois de juillet de Cherbourg pour la Mer Baltique. Ce fut un voyage triomphal. En Norvège, à Copenhague, à Stockholm, où le roi Oscar II se montra particulièrement gracieux, les démonstrations d'amitié pour la France se produisirent avec un prodigieux entrain. Mais tout cela fut dépassé de bien loin quand nos marins atteignirent Cronstadt (23 juillet). L'empereur de Russie, la famille impériale, le grand-duc Alexis, frère du czar et grand amiral, les amiraux, généraux, officiers, marins, soldats russes, la municipalité et la population tout entière de Cronstadt et de Saint-Petersbourg, la presse, rivalisèrent d'attentions délicates et de démonstrations éclatantes. C'était un enthousiasme sans bornes, attestant l'élan instinctif, irrésistible, qui attirait les deux peuples l'un vers l'autre. Désormais Russes et Français sentaient qu'ils n'étaient plus seuls. La *Marseillaise* retentissait à Pétersbourg; partout nos marins étaient l'objet d'ovations. L'empereur de Russie et le Président de la République échangèrent des télégrammes dans lesquels étaient constatées « les sympathies profondes » qui unissent les deux pays.

L'effet de la visite à Cronstadt fut prodigieux. Tandis qu'en certains endroits le dépit et l'inquiétude essayaient vainement de se dissimuler, ailleurs le langage changeait; on devenait déférent envers notre pays, nos amis reprenaient confiance, on se réjouissait en Danemark et en Grèce, on affirmait à Bruxelles, plus catégoriquement qu'auparavant, qu'on n'avait point d'engagements avec l'Allemagne; partout, en un mot, il apparaissait qu'un nouveau facteur était entré dans la politique générale. Désormais, s'il y avait d'un côté la Triple Alliance, il y avait, de l'autre, la France et la Russie.

La souveraine de la Grande-Bretagne, elle aussi, pour montrer que la politique de l'Angleterre n'était pas inféodée à celle de la Triple Alliance, avait invité les marins français à visiter la côte britannique. Le 19 août, notre escadre vint mouiller près de Cowes. Le lendemain un banquet eut lieu au

Château d'Osborne, dans l'île de Wight, où la reine Victoria avait invité l'amiral Gervais et son état-major. Le 24, la reine passa en revue les flottes française et anglaise dans la rade de Spithead. Les jours suivants, les marins français assistèrent à des fêtes données en leur honneur par l'amirauté et par la municipalité de Portsmouth, et, à leur tour, reçurent les officiers anglais à bord de nos vaisseaux. La reine Victoria, le duc de Connaught, les amiraux Clan William, Hornby, Fisher, tous les officiers anglais et la population de Portsmouth firent aux représentants de notre marine l'accueil le plus flatteur.

Il y aurait sans doute un optimisme excessif à s'exagérer l'importance de la visite à Portsmouth. Un fait n'en était pas moins acquis, et la *Nouvelle Presse* de Vienne le constatait le 25 août en termes auxquels on ne peut rien ajouter. « En recevant les navires français, disait le journal autrichien, l'Angleterre a voulu montrer aux puissances de la Triple Alliance qu'elle entendait garder sa liberté d'action. »

Les Grandes Manœuvres et les déclarations pacifiques en 1891. — L'accueil fait à la Flotte Française à Copenhague, à Stockholm, à Cronstadt, à Portsmouth, à Cronstadt surtout, causa en France une joie universelle. Enfin la France n'était plus isolée en Europe! Elle pouvait compter sur les bons procédés des autres États; elle pouvait compter sur l'appui d'un grand, d'un puissant empire militaire. Dans toutes les villes de France on entendait, fraternellement rapprochés, l'*Hymne National Russe* et la *Marseillaise*. Le grand-duc Alexis recevait à Paris et à Vichy un accueil enthousiaste. M. de Mohrenheim, ambassadeur de Russie, à Caunterets, les officiers et les marins de l'*Amiral Korniloff*, à Cherbourg, étaient l'objet de démonstrations non moins spontanées et non moins affectueuses. On se sentait plus confiant dans l'avenir. Beaucoup d'hommes qui avaient marqué dans les anciens partis parurent disposés, sinon à adhérer au Gouvernement Républicain, du moins à cesser de lui opposer une hostilité systématique.

Dans la première quinzaine de septembre, de grandes manœuvres eurent lieu en Champagne, dans la Vallée de l'Aube, près de Colombey, Bar-sur-Aube, Vandœuvre, sous la direction du général Saussier, généralissime, du général de Miribel, chef de l'État-Major Général, des généraux de Gallifet et Davoust, commandants d'armée. Pour la première fois depuis 1870, on vit réunis 120 000 soldats français sur un même terrain, et l'on put constater l'entrain, la bonne volonté de tous, les progrès

de l'instruction des troupes et de leurs chefs. Le 10 septembre, dans un banquet militaire à Vandœuvre, M. de Freycinet constatait ces progrès, et ajoutait, aux applaudissements de son auditoire : « Personne ne doute aujourd'hui que nous soyons forts; nous prouverons que nous sommes sages. » Quelques jours après, à Vitry-le-François, dans un banquet qui suivit la revue de l'armée, le Président de la République s'exprimait ainsi : « L'armée a montré une fois de plus ce que la France peut attendre d'elle... Le peuple sait ce qu'il doit à cette admirable école de dévouement, d'abnégation, de discipline et de patriotisme qui est devenue l'école de tous; il sait que, si la calme fermeté, la sagesse, la loyauté internationale, peuvent gagner au pays de sincères amitiés, une confiance justifiée dans ses ressources est un gage de la paix, qu'il ne veut pas voir troubler » (17 septembre). Ce langage pacifique et celui que tint bientôt après à Bapaume, le 27 septembre, M. Ribot, Ministre des Affaires Étrangères, lors de l'inauguration de la statue du général Faidherbe, produisirent en Europe et en France une excellente impression. On apprenait que, précisément au même moment, dans un banquet militaire à Erfurt (le 14 septembre), l'empereur Guillaume avait rappelé l'entrevue de Napoléon I^{er} et du czar Alexandre I^{er} dans cette même ville en 1808 dans les termes les moins mesurés. Le souverain allemand avait, disait-on, désigné le vainqueur d'Iéna sous le nom de « parvenu corse », et parlé de « la France vaincue et humiliée à son tour ». Ces expressions blessantes ne parurent point dans la version officielle du discours impérial que donnèrent les journaux allemands. Le chancelier de Caprivi tint quelque temps après en public un langage pacifique. A dater du 1^{er} octobre l'obligation du passeport cessa d'être imposée aux voyageurs pour pénétrer par la frontière française en Alsace-Lorraine. Ils ne furent plus tenus qu'à faire une déclaration à la police locale, si leur séjour se prolongeait.

Tout motif d'inquiétude n'avait point disparu. La représentation à Paris, sur la scène de l'Opéra, de *Sigurd ou le Lohengrin* de Richard Wagner donna lieu à des scènes tumultueuses. L'autorisation accordée par le sultan à un navire de la flotte auxiliaire russe, considéré en temps de paix comme un bâtiment marchand, mais ayant à bord quelques soldats rapatriés, de franchir les Détroits pour entrer dans la Mer Noire, excita le mécontentement de la presse anglaise, qui déclara que « la Grande-Bretagne ne permettrait jamais à la

Russie de s'emparer des Dardanelles ». Le bruit courut même que des marins anglais avaient débarqué dans l'Archipel, au Cap Sigri, en territoire turc; démentie aussitôt, cette nouvelle fut regardée par les uns comme une manœuvre de Bourse, par les autres comme un ballon d'essai. Au même moment, le grand-vizir Kiamil-Pacha, qui passait pour être favorable à la Triple Alliance, était remplacé par Djavad-Pacha, mieux disposé, assurait-on, pour la Russie et pour la France. La Sublime Porte semblait sur le point de renouveler une fois de plus ses instances auprès du Gouvernement Britannique pour obtenir l'évacuation de l'Égypte. D'un autre côté, on assurait à Berlin, dans l'automne de 1894, que la Roumanie et la Bulgarie étaient alliées entre elles et avaient adhéré à la Triple Alliance.

La mort du Général Boulanger (30 septembre). — Pendant les grandes manœuvres on apprit que l'ancien Président de la République, Jules Grévy, était mort le 9 septembre à Montsous-Vaudrey, à l'âge de 84 ans; ses funérailles furent célébrées aux frais de l'Etat. Bientôt après une autre mort fit plus de bruit. La solitude, le vide et le silence se faisaient peu à peu autour du général Boulanger. Beaucoup de ses anciens amis s'étaient l'un après l'autre éloignés d'un parti auquel la fortune paraissait tourner le dos. Il était séparé de sa famille. Le condamné de la Haute-Cour avait été suivi en Angleterre, puis à Jersey et à Bruxelles, par sa mère, âgée de 87 ans et à peu près tombée en enfance, et par une compagne qui lui inspirait une affection passionnée, M^{me} de Bonnemains (Marguerite Rouzé, femme divorcée du baron de Bonnemains). Atteinte de phthisie, celle-ci succomba le 15 juillet 1894, et ses restes furent déposés au cimetière d'Ixelles. Le général se montra inconsolable. Il fit écrire sur la tombe : « A bientôt ! » Chaque jour il venait y apporter des couronnes et des fleurs. Craignant un suicide, sa cousine M^{lle} Griffith, son ami M. Dutens et les autres personnes de son entourage (il habitait rue Montoyer, 79, à Bruxelles) avaient caché ses armes. Le 30 septembre au matin, il vint plus tôt que de coutume au cimetière, et se brûla la cervelle sur la tombe de celle qu'il pleurait. On trouva sur son cadavre la photographie de M^{me} de Bonnemains, tachée de son sang. Dans son testament particulier, il demandait à être déposé dans le même tombeau; dans son testament politique, il disait : « Je dis bien haut que je n'ai jamais rien eu à me reprocher; toute ma vie j'ai fait mon de-

voir, rien que mon devoir. L'Histoire ne sera pas sévère pour moi. En quittant la vie, je n'ai qu'un regret : ne pas mourir sur le champ de bataille, en soldat, pour mon pays. »

Cette mort romanesque était en même temps la fin d'un parti. Boulanger ne s'était pas désigné de successeur; il s'était borné à citer le vers de Virgile : *Uno avulso non deficit alter*. Dans un article intitulé *Le Parti National*, le journal *la Voix du Peuple*, rédigé par M. Pierre Denis, et qui était considéré dans les derniers temps comme l'organe officiel du général, s'exprimait ainsi : « Le général Boulanger s'est tué; avec lui meurt le boulangisme. Le boulangisme meurt avec lui parce qu'il était un soldat, ne manifestant sa pensée que par l'action,..... et exerçant, à raison d'un rare ensemble de qualités, un charme personnel dont il n'a laissé la pratique à personne. »

Les pèlerinages et l'incident du Panthéon à Rome (2 octobre). — L'émotion causée par le coup de revolver du cimetière d'Ixelles n'était pas encore calmée, quand on apprit un regrettable incident survenu en Italie. Le 20 septembre on avait célébré comme de coutume à Rome la fête anniversaire de l'entrée des troupes italiennes dans cette ville en 1870 et de sa proclamation comme capitale du royaume. Précisément dans ces mêmes jours, de nombreux pèlerins français venaient à Rome visiter le pape Léon XIII au Vatican et dans la basilique de Saint-Pierre. Le 29 septembre, à Saint-Pierre, où Léon XIII officiait au milieu d'une grande affluence, on cria *Vive le Pape-Roi!* Cette démonstration en faveur du pouvoir temporel causa une vive émotion dans la ville. Le 2 octobre un certain nombre de pèlerins visitaient le Panthéon. L'un d'eux fut accusé d'avoir écrit sur le livre des visiteurs, placé près du tombeau de Victor-Emmanuel : *Vive le Pape-Roi!* Il fut arrêté avec deux de ses compagnons : le bruit courut que ces jeunes gens avaient outragé, par des gestes ou des paroles injurieuses, la tombe de Victor-Emmanuel. Des manifestations eurent lieu à Rome et dans beaucoup de villes contre les pèlerins et contre la France. Elles se produisirent avec autant de rapidité que de violence. Certains journaux pensèrent que l'incident du Panthéon n'en avait été que le prétexte, et que les gallophobes avaient saisi avec empressement cette occasion pour contrebalancer l'effet des fêtes de Nice sur l'opinion publique.

Nice, en effet, à cette même date, inaugurait la statue du plus populaire de ses enfants. Garibaldi avait contribué plus

que personne à fonder l'Unité Italienne; il avait combattu pour la France en 1870; une fête célébrée en son honneur n'était-elle pas une occasion naturelle de rapprochement entre les deux pays? C'est ce que dirent M. Rouvier, Ministre des Finances et représentant officiel du Gouvernement Français, le général Canzio, gendre de Garibaldi, M. Moneta, directeur du *Secolo*, M. Cavallotti, député au Parlement Italien, et M. Pichon, sur la proposition duquel fut voté l'ordre du jour suivant: « Les Français et les Italiens réunis le 5 octobre au cirque de Nice à l'occasion de l'inauguration de la statue de Garibaldi envoient aux Parlements des deux pays leur fraternel salut et assurent une fois de plus l'indissoluble union des deux nations sœurs dans la paix et la liberté. »

Pour prévenir le retour des fâcheux incidents qui s'étaient produits à Rome, le Gouvernement Français invita les évêques à s'abstenir de s'associer à de nouveaux pèlerinages. Quinze prélats répondirent à la circulaire ministérielle; de toutes ces réponses, celle de l'archevêque d'Aix était la plus significative. Curé de Saint-Pierre de Vaise à Lyon, l'abbé Gouthé-Soulard avait été au mois d'avril 1886 nommé sans transition archevêque d'Aix « avec des patronages républicains ». Il n'en disait pas moins dans sa lettre à M. Fallières: « La paix est sur vos lèvres, la haine dans vos cœurs. » Beaucoup d'évêques (32, assura-t-on) adhérèrent à la manifestation de l'archevêque d'Aix. Accusé d'outrages envers le Gouvernement et traduit devant la Cour de Paris, le prélat fut condamné à 3 000 francs d'amende (23 novembre 1891). Il reçut les félicitations de la Droite royaliste de la Chambre des Députés.

Les Débats sur l'attitude du clergé (9-12 décembre 1891). — La lettre de l'archevêque d'Aix et une lettre pastorale de l'archevêque de Bordeaux, qui suivit, excitèrent une vive émotion dans les deux Chambres. Le 9 décembre, une interpellation de M. Dide, sur les rapports de l'Église et de l'État, vint en discussion devant le Sénat. L'orateur se plaignit de l'attitude du clergé qui, dans des catéchismes électoraux publiés à Mende, Bayonne, Lyon, etc., traitait les lois scolaires de *lois scélérates* et les accusait de l'augmentation des crimes: « Un gallican, dit M. Dide, c'est un curé qui veut devenir évêque; un ultramontain, c'est un curé arrivé à l'évêché. » Il reprocha au clergé de s'être « prosterné devant le Coup d'État ». M. de Marcère demanda que « les droits de la société civile fussent sauvegardés par le maintien de la « politique concor-

dataire ». M. Goblet, au contraire, déclara le concordat « un acte caduc, qui n'est plus en harmonie avec nos mœurs »; il demanda au Gouvernement de s'orienter « en vue de faire la séparation de l'Église et de l'État ». Enfin, après un discours de M. de Freycinet, Président du Conseil, qui déclarait « l'attitude prise par un certain nombre de prélats véritablement intolérable », l'assemblée vota un ordre du jour de MM. Demôle, Merlin et Ranc, blâmant « les manifestations récentes d'une partie du clergé » comme « une violation flagrante des droits de l'État ».

Une interpellation de MM. Gustave Hubbard et Ricard à la Chambre des Députés sur le même sujet excita des débats plus vifs encore et un échange d'apostrophes passionnées entre MM. Hubbard, Fallières, Floquet, d'un côté, de Kergorlay, de Bernis, de Baudry d'Asson, Freppel, de Cassagnac, de l'autre. « Le pays, dit M. Turrel, est envahi depuis deux ans par le cléricanisme; une propagande latente se fait partout; les congrégations rentrent lentement en France et se reconstituent. » M. Pichon demanda la séparation de l'Église et de l'État; l'incident se termina enfin par le vote d'un ordre du jour identique à celui adopté déjà par le Sénat (12 décembre 1891).

Le manifeste des cinq cardinaux (janvier 1892). — Le pape Léon XIII voyait depuis longtemps avec regret l'hostilité d'une partie du clergé français contre la République; il pensait que les manifestations royalistes de certains ecclésiastiques pourraient mettre en péril le maintien du Concordat. Il usa donc de son autorité pour obtenir des évêques une adhésion à la forme du Gouvernement. Le cardinal Lavignerie, archevêque d'Alger et de Tunis, primat d'Afrique, s'était déjà prononcé dans ce sens d'une manière explicite. Au mois de janvier 1892, à la suite de l'intervention du nonce, et aussi, a-t-on dit, d'une lettre directe du pape à l'archevêque de Paris, les cinq cardinaux Richard, Desprez, Place, Langénieux, Foulon, archevêques de Paris, de Toulouse, de Rennes, de Reims, de Lyon, publièrent une *déclaration* au début de laquelle ils disaient bien: « Nous ne faisons aucune opposition à la forme du Gouvernement que la France s'est donnée »; mais ensuite ils ajoutaient: « L'athéisme pratique est devenu la règle d'action de quiconque porte en France un titre officiel. » Ils se plaignaient qu'on eût supprimé de la Constitution les prières publiques, abrogé la loi du repos dominical, interdit aux soldats

d'assister en corps aux cérémonies religieuses, décerné les mêmes honneurs à tous les genres de sépulture, parlé d'appliquer les Articles Organiques du Concordat. Cette déclaration constituait-elle une adhésion à la République, ou une condamnation en bloc de tout ce qu'avait fait le Gouvernement Républicain? Fallait-il y voir un acquiescement aux désirs de Léon XIII, ou, selon l'expression du *Figaro*, une manifestation conçue par les prélats « dans une pensée d'opposition déférente » à l'égard du pape?

Léon XIII et la République. L'Encyclique de Février 1892.

— Léon XIII en jugea sans doute ainsi, car dans une lettre encyclique à tous les membres du clergé, il entreprit de s'exprimer en termes qui ne laisseraient point de place au doute. « Nous croyons opportun, nécessaire même, y disait-il, d'élever la voix pour exhorter plus instamment, nous ne dirons pas seulement les catholiques, mais tous les Français honnêtes et sensés, à repousser loin d'eux tout germe de dissensions politiques, afin de consacrer uniquement leurs forces à la pacification de leur patrie..... Le pouvoir civil, considéré comme tel, est de Dieu et toujours de Dieu..... Par conséquent, lorsque les Gouvernements qui représentent cet immuable pouvoir civil sont constitués, les accepter n'est pas seulement permis, mais réclamé, disons plus, imposé par la nécessité du bien social. » (Février 1892.) Des observations furent sans doute adressées au pape, et il parut y avoir un essai de résistance tenté par la société monarchique *l'Union de la France Chrétienne*, dirigée par MM. Chesnelong, d'Herbelot, Keller. Les journaux royalistes déclarèrent même que, s'ils reconnaissaient au pape le droit de commander en matière de Foi, ils ne pouvaient accorder à ses avis une semblable autorité en matière politique. Léon XIII n'en persista pas moins énergiquement dans la voie qu'il avait choisie. A la suite d'un voyage à Rome du cardinal Richard, archevêque de Paris (avril 1892), le souverain pontife adressa aux cardinaux français une nouvelle *Lettre*, confirmant, avec plus d'insistance, ce qu'il avait dit dans l'Encyclique (mai). M. de Mun, l'orateur catholique le plus écouté à la Chambre, fit alors adhésion à la République; dans des réunions à Grenoble et à Lille, des manifestations semblables se produisirent. Enfin une scission éclata parmi les membres royalistes de la Chambre des Députés; tandis que les uns protestaient contre l'*acceptation obligatoire* de la République, les autres, sous la direction de M. Piou, jugeant la

cause monarchique désormais perdue, entreprenaient de constituer une *Droite Républicaine* (juin 1892).

Les attaques contre le Ministère. — Pendant que ces incidents se déroulaient, un nouveau changement de ministère avait eu lieu. Dès le mois de novembre 1891, à la Chambre des Députés, M. Francis Laur avait accusé le Ministre des Finances, M. Rouvier, de spéculer au moyen des fonds des caisses d'épargne, et d'être à la merci de la banque Rothschild, qui faisait à son gré, assurait-il, la *baisse* et la *hausse* sur le marché français. Le budget de 1892, n'ayant été voté que très tard par la Chambre des Députés, ne put être envoyé au Sénat que le 20 décembre 1891; la Commission sénatoriale chargée de l'examiner ayant distrait de la loi des finances la réforme des frais de justice adoptée par la Chambre, le budget ne put être adopté en temps utile, et il fallut demander pour le mois de janvier un douzième provisoire.

Parmi les ministres, MM. Constans et Rouvier étaient surtout en butte à de vives attaques. Au mois d'octobre 1891, pendant un voyage à Marseille, des démonstrations hostiles s'étaient produites sur leur passage. Au mois de janvier suivant, *l'Intransigeant* publia, sous la signature de M. Henri Rochefort, une série d'articles intitulés *Quarante Ans ou la Vie d'un Ministre*. Le beau-père du Ministre de l'Intérieur, M. Masbou, et M. Constans lui-même y étaient attaqués avec une très grande violence. Le passé de M. Constans, alors qu'il était en 1855 attaché au cabinet de M. Gastambide, procureur général à Toulouse, puis lorsqu'il avait vécu en Espagne, à Barcelone, en relations avec le banquier Puig, et toutes les autres circonstances de sa vie, y étaient représentés sous les couleurs les plus noires. Le 19 janvier 1892, MM. Le Senne et Laur interpellèrent le Président du Conseil « sur la question de savoir quelles mesures le Gouvernement entend prendre contre le journal *l'Intransigeant*, en raison des attaques dirigées contre un membre du Cabinet ». Un tumulte effroyable éclata. La question préalable ayant été réclamée, M. Francis Laur protesta et fut frappé par M. Constans. Le ministre s'excusa d'avoir, dans un mouvement d'impatience, manqué à la déférence qu'il devait à la Chambre. Ce fâcheux incident n'eut pas d'ailleurs de suite immédiate, mais la situation du ministère en fut affaiblie.

On annonçait au même moment une crise dans le parti monarchiste, à la tête duquel M. d'Haussonville venait de rempla-

cer M. Bocher. Ne jugeant pas les résultats obtenus satisfaisants, le comte de Paris était, disait-on, résolu à diminuer notablement les frais occasionnés par la presse royaliste.

La chute du Ministère (18 février 1892). — Le 4^{er} février, les traités de commerce entre la France et les diverses nations étrangères expiraient, et les relations internationales allaient être désormais soumises au tarif général des douanes, c'est-à-dire que les droits d'importation allaient augmenter dans des proportions notables; aussi toutes les gares frontières et les ports étaient-ils encombrés de marchandises expédiées en toute hâte par les producteurs étrangers. Des négociations étaient entamées avec la Suisse et l'Espagne en vue d'arriver à des transactions commerciales; mais les opinions protectionnistes de la majorité de la Chambre des Députés en rendaient le succès fort douteux.

Quelques jours après, le ministère n'existait plus. Il avait proposé un projet de loi relatif aux associations. Le 18 février, M. Hubbard demanda qu'on votât l'urgence, en alléguant, avec MM. Pichon et Julien, à l'occasion du manifeste des cinq cardinaux français indiqué précédemment, « la nécessité de poursuivre la lutte du pouvoir civil contre le pouvoir clérical ». M. de Freycinet déclara que si l'on voulait donner au vote de l'urgence le caractère d'une préface à la séparation de l'Église et de l'État, le Gouvernement s'y opposait, et il se rallia à un ordre du jour proposé par MM. Trouillot, Maurice Lasserre et Pourquery de Boisserin. La Droite, qui en trouvait les termes trop significatifs, l'Extrême Gauche, qui leur reprochait de ne pas l'être assez, enfin les adversaires du Cabinet, se réunirent pour le faire repousser par 304 voix contre 212. Les ministres donnèrent aussitôt leur démission.

Le Ministère Loubet. — Après plusieurs jours de pourparlers, le Président de la République confia la présidence du Conseil et l'Intérieur à M. Loubet, sénateur de la Drôme, qui eut pour collègues MM. de Freycinet, à la Guerre; Ribot, aux Affaires Étrangères; Rouvier, aux Finances; Bourgeois, à l'Instruction Publique et aux Beaux-Arts; Ricard, à la Justice et aux Cultes; Cavaignac, fils du général, à la Marine; Develle, à l'Agriculture; Jules Roche, au Commerce, aux Postes et Télégraphes; Viette, aux Travaux Publics. La Déclaration Ministérielle, lue aux Chambres le 3 mars, disait que la politique du Gouvernement aurait pour objet « la défense de toutes les lois républicaines »; qu'il ne croyait pas avoir mandat de préparer

la séparation des Églises et de l'État; qu'il maintiendrait la politique concordataire, en exigeant des ministres du culte, comme de tous les citoyens, le respect des lois nationales. Elle invitait les Chambres à discuter les lois dont elles étaient saisies, concernant l'amélioration du sort des travailleurs.

Les attentats à la dynamite. — Le 11 mars, un épouvantable attentat vint jeter la consternation dans Paris. Une maison, située 436, boulevard Saint-Germain, fut bouleversée par une explosion de dynamite. Au nombre des habitants se trouvait M. Benoît, conseiller à la Cour d'Appel, qui avait présidé plusieurs sessions d'assises dans lesquelles avaient été jugés des anarchistes de Levallois-Perret et des antipatriotes de Saint-Denis. La police soupçonna donc des anarchistes. La panique fut grande, l'anxiété générale. Quelques jours après, l'explosion d'une cartouche de dynamite placée sur la fenêtre de la cantine de la caserne Lobau ouvrit une large brèche dans les murailles (15 mars). On découvrit bientôt que le principal auteur de l'explosion du boulevard Saint-Germain était un anarchiste nommé Ravachol, originaire de Saint-Chamond (Loire), ouvrier teinturier, puis faux-monnayeur et voleur, soupçonné de plusieurs crimes. Ravachol habitait en dernier lieu l'île Saint-Denis, où il fréquentait l'anarchiste Chaumartin. Son signalement venait d'être transmis aux journaux, quand une troisième maison, située 39, rue de Clichy, et 2, rue de Berlin, sauta; cette fois, plusieurs habitants furent blessés. Le jour même, un garçon marchand de vin, M. Lhérot, employé chez son beau-frère M. Véry, 22, boulevard Magenta, frappé des singuliers propos d'un client et de sa ressemblance avec l'individu dont le signalement avait été publié, le fit arrêter par la police: c'était bien Ravachol.

Le 25 avril, la veille même du jour où il devait comparaître devant la Cour d'Assises de la Seine, une épouvantable explosion fit sauter le restaurant Véry. MM. Véry et Hamonod furent mortellement atteints; M^{me} Véry, sa fille, et M. Gaudon étaient blessés. Le lendemain, la Cour d'Assises de la Seine condamna Kœnigstein, dit Ravachol, et Simon, dit Biscuit, aux travaux forcés à perpétuité comme auteurs de l'attentat du boulevard Saint-Germain; les autres accusés, Chaumartin, Béala et Mariette Soubère, furent acquittés¹.

1. Au mois de juin suivant, sur les indications des anarchistes Bricou et Drouet, qui venaient d'être arrêtés, M. Atthalin, juge d'instruction, découvrit à Pantin, sous un pont, les restes de la dynamite volée à Saisy-sous-Étiolles,

Les élections communales et départementales en 1892 et leurs résultats. — On peut juger avec quelle inquiétude le Gouvernement voyait approcher le 4^{er} mai, devenu chaque année la date des manifestations ouvrières en faveur de la journée de huit heures (ce que les manifestants symbolisaient par les trois 8 : 8 heures de travail, 8 heures de loisir, 8 heures de repos); on craignait que ce ne fût l'occasion de quelque nouvel attentat anarchiste; les précautions furent multipliées et restèrent heureusement inutiles. La journée du 4^{er} mai 1892 fut au contraire excellente pour la République. Dans toute la France, Paris excepté, il y eut ce jour-là des élections pour le renouvellement intégral des Conseils Municipaux. A peu près partout, elles furent favorables aux Républicains; les Conservateurs se trouvèrent désormais en minorité dans toutes les communes de quelque importance où ils avaient été jusque-là les plus nombreux. Les élections pour les Conseils Généraux et les élections pour les Conseils d'arrondissement, qui eurent lieu quelques mois plus tard, constatèrent également les progrès des Républicains. Aussi la Droite Constitutionnelle de la Chambre, qui comptait déjà parmi ses membres MM. Piou, de Frescheville, Caffarelli, Adam, Brincard, vit-elle venir à elle de nouveaux adhérents.

De son côté le pape, persistant dans la ligne de conduite qu'il avait adoptée, intervint à plusieurs reprises auprès des évêques français pour les amener à retirer la partie de leurs catéchismes relative aux élections et pour laquelle ils étaient déferés au Conseil d'État. C'est ainsi que l'évêque de Périgueux (juin), l'évêque de Grenoble et quatre autres prélats (juillet) se conformèrent aux désirs de Léon XIII.

Les fêtes de Nancy. — Du 5 au 8 juin eurent lieu à Nancy de grandes fêtes universitaires, célébrées avec beaucoup d'entrain et un vif enthousiasme. Le Président Carnot vint y assister, et les troupes de la garnison défilèrent devant lui sur la place Stanislas⁴. Beaucoup d'Alsaciens-Lorrains étaient accourus

et qui avait servi à commettre les attentats. A la fin du même mois, Ravachol, reconnu coupable de l'assassinat de Brunel, dit l'ermite de Chambles, vieillard de quatre-vingt-six ans (le 18 juin 1891), du pillage de la propriété Loa et de la violation de la sépulture de Mme de La Rochetaillée (au cimetière de Terrenoire, dans la nuit du 15 mai 1891), fut condamné à mort par la Cour d'Assises de la Loire siégeant à Montbrison. Il fut exécuté dans cette ville le 11 juillet. Il soutint jusqu'au bout les théories anarchistes dans toute leur violence, avec le plus farouche emportement.

1. Certains journaux avaient d'abord parlé d'une revue sur le plateau de

de Metz et de toutes les parties du pays annexé. On remarqua la présence d'étudiants tchèques, de gymnastes ou *sokols* de Bohême, et les ardents témoignages de sympathie qu'ils donnèrent à la France. L'incident le plus significatif fut l'arrivée inopinée du grand-duc Constantin, qui se trouvait aux eaux de Contrexéville. L'oncle du czar entra à Nancy au moment où le Président de la République assistait à l'inauguration de la statue de Claude Lorrain. Il fut vivement acclamé.

Le 13 juin, un violent débat fut soulevé au Palais-Bourbon par une interpellation de M. Moreau, député de Tourcoing, sur les agissements de l'*Association Professionnelle des Patrons du Nord*. Cette association, dit-il, enfreignait l'article 2 de la loi du 21 mars 1884 sur les syndicats professionnels, puisqu'on y voyait, à côté de personnes de professions d'ailleurs très différentes, des prêtres, des jésuites, etc. Il exposa l'organisation de la corporation de Notre-Dame de l'Usine, et se plaignit que les ouvriers fussent en butte à un espionnage continu et victimes d'actes d'intolérance contraires à la loi. M. Ricard, Ministre de la Justice, promit au nom du Gouvernement de fermer l'oratoire de Notre-Dame-du-Haumont.

L'été de 1892 fut marqué par des chaleurs exceptionnelles. Le choléra fit de nombreuses victimes. Les eaux fournies par la Vanne et la Dhuis étant devenues insuffisantes à cause de la sécheresse, les Parisiens dans certains quartiers furent réduits à se servir d'eau de Seine, nécessairement contaminée et insalubre. Dans la banlieue, surtout à l'ouest, on se plaignit que l'air fût corrompu et les eaux empoisonnées par les résidus des égouts de Paris (juin-septembre).

L'antisémitisme en France. — Depuis quelques années les Juifs étaient l'objet de vives attaques dans une partie de l'Europe, en Russie, en Roumanie, en Autriche-Hongrie, en Allemagne; mais il n'avait guère été jusqu'ici question d'antisémitisme en France. Le journal *La Libre Parole*, rédigé par M. Édouard Drumont, prit l'initiative d'une campagne de cette nature. Il avait déjà écrit *La France Juive*. Ses collaborateurs et lui prirent à partie, avec la plus extrême violence, les banquiers juifs, les députés juifs, les officiers juifs. Ils repro-

Malzèville. La nouvelle fut démentie, et le bruit courut qu'aux termes d'un article secret du traité de Francfort, du 10 mai 1871, la France ne pouvait pas entretenir plus d'un nombre déterminé de troupes dans une partie de la zone frontière, où sont compris Nancy et Pont-à-Mousson.

chaient au Gouvernement de trahir les intérêts du pays au profit de la haute banque juive internationale, sans patrie, ou du moins plus allemande que française. M. Drumont accusa Burdeau de s'être vendu à la Banque de France pour faire un rapport favorable au renouvellement de son privilège : il fut, sur la plainte de Burdeau, condamné par la Cour d'Assises de la Seine à trois mois de prison et 4 000 francs d'amende.

Un incident tragique se produisit bientôt après. A la suite d'une série d'articles intitulés *Les Juifs dans l'Armée* et signés de M. de Lamase, le capitaine Crémieu-Foa se fit le champion des officiers israélites et se battit au pistolet avec le signataire. Il avait été convenu entre les témoins des deux parties que, pour des raisons de famille, aucun procès-verbal ne serait publié; cependant, par une très regrettable indiscretion, la rencontre fut ébruitée. Il en résulta un second duel entre M. de Morès, premier témoin de M. de Lamase, et le capitaine Mayer, premier témoin de Crémieu-Foa. Très brillant officier, d'un grand avenir, et aimé de tous, le capitaine Mayer était professeur à l'École Polytechnique; il fut blessé mortellement par l'épée de son adversaire à l'île de la Grande-Jatte (23 juin). M. Ernest Crémieu-Foa, frère du capitaine, révéla dans une lettre rendue publique, qu'il était l'auteur de l'indiscrétion dont les suites avaient été si tragiques. Le capitaine Crémieu-Foa dut quitter le régiment de dragons dans lequel il servait, à Meaux, pour passer en Afrique¹; les officiers de ce régiment, provoqués par son frère, refusèrent, sur l'ordre de leur colonel, de se battre avec lui. M. de Morès et les quatre témoins furent acquittés par la Cour d'Assises de la Seine.

M. Cavaignac, Ministre de la Marine, demandait 40 millions de crédits supplémentaires sur l'exercice 1892 pour fabriquer des canons à tir rapide, et la Commission du budget n'en voulait accorder que 28. Le 11 juillet, au cours d'une discussion sur l'expédition du Dahomey, MM. Pourquery de Boisserin et Clemenceau rappelèrent que déjà antérieurement, dans les mêmes parages, le manque d'entente entre l'Armée de terre et la Marine, lors de l'incident du *Sané*, avait failli tout compromettre; pour qu'il n'en fût plus ainsi à l'avenir, M. Pourquery de Boisserin proposa l'ordre du jour suivant : « La Chambre invite le Gouvernement à confier à un seul chef la direction des opérations de terre et de mer au Dahomey. » Repoussé

1. Il a péri au Dahomey.

par M. Cavaignac, cet ordre du jour fut voté par 287 voix contre 150. M. Cavaignac se retira et eut pour successeur Burdeau.

On commençait à parler en Allemagne d'ouvrir une Exposition Universelle à Berlin en 1900. M. Deloncle proposa à la Chambre de prendre les devants et d'inviter le Gouvernement à déclarer qu'il y en aurait une à Paris à cette date même. Cette déclaration fut en effet signée par le président Carnot et suivie de l'abandon du projet formé au bord de la Sprée.

Il y eut en 1892 deux Fêtes Nationales. On célébra d'abord comme d'habitude la Fête du 14 juillet; puis, le 22 septembre, une seconde Fête fut organisée pour le Centenaire de la Première République. A Paris, il y eut, le matin, une grande solennité au Panthéon, en présence du Président de la République et des membres du Gouvernement; l'après-midi, deux cortèges symboliques, composés de chars gigantesques, couverts de nombreux figurants en costumes du XVIII^e siècle, représentant quelques-unes des scènes les plus mémorables de la Révolution, firent le tour des boulevards sur les deux rives. Deux jours auparavant, la statue de Kellermänn, œuvre du sculpteur Barrau, avait été inaugurée à Valmy. Dans le courant du même mois, le président était allé à Chambéry inaugurer le monument commémoratif du Centenaire de la première réunion de la Savoie à la France, et il avait été reçu avec le plus vif enthousiasme. Il ne fut pas moins bien accueilli dans l'ouest, où il était allé assister, aux environs de Châtellerault, à la revue qui termina les grandes manœuvres. A Poitiers, il prononça un discours dans lequel il affirmait que la tâche la plus urgente des représentants du pays, c'était d'accomplir les réformes « qu'attendent de la République ceux qui travaillent ou ceux qui souffrent ». Le mois suivant, il vint à Lille assister aux fêtes du Centenaire de la levée du siège de cette ville par les Autrichiens (8-9 octobre).

La Grève de Carmaux (août-novembre 1892). — Le mois de septembre avait été encore signalé dans le Pas-de-Calais, à Libercourt et à Oignies le 8, à Lens et à Liévin le lendemain, par de regrettables conflits entre les mineurs belges et français.

Des faits beaucoup plus graves et de beaucoup plus longue durée se produisirent pendant l'été et l'automne aux mines de houille de Carmaux (Tarn, au nord d'Albi, au sud de Rodez). Le baron Reille, député, était Président du Conseil d'Adminis-

tration, et M. Humblot, directeur des mines; M. de Solages, gendre du baron Reille, avait été élu député de la circonscription en 1889. Mais, aux élections municipales de 1892, la liste socialiste l'emporta; un ouvrier de la Compagnie, M. Calvignac, mécanicien ajusteur, dont le père avait péri noyé dans un puisard de cette même mine, fut élu maire de Carmaux. La Compagnie en ressentit un vif déplaisir; comme secrétaire du syndicat des mineurs, M. Calvignac s'était déjà trouvé en opposition avec les chefs de la Compagnie; elle lui refusa les deux jours par semaine qu'il réclamait pour s'occuper des affaires de la mairie, et le renvoya. Ses camarades demandèrent sa réintégration. Le 45 août, ils envahirent la maison de M. Humblot, n'obtinrent pas le rappel de Calvignac, mais obligèrent le directeur des mines à signer sa démission. Le Conseil d'administration déclara que cette démission n'était pas acceptée, maintint le renvoi de M. Calvignac, et renvoya aussi plusieurs ouvriers considérés comme les meneurs. Aussitôt les mineurs se mirent en grève. Ils furent soutenus par les ouvriers verriers et métallurgistes de la même région. Plusieurs députés, MM. Baudin, député ouvrier du Cher, Lasbaysses, Millerand, Maujan, vinrent les encourager par leur présence. Des souscriptions furent ouvertes pour les aider à résister. Le Gouvernement envoya des troupes à Carmaux; il entama aussi des pourparlers avec la Compagnie et les ouvriers, sans pouvoir obtenir de concessions suffisantes pour amener un accord. La grève se prolongea plus de deux mois. M. de Solages donna sa démission de député (45 septembre). Dans les premiers jours d'octobre, quelques grévistes furent condamnés par le tribunal correctionnel d'Albi pour bris de clôture et invasion de domicile (le 15 août, chez M. Humblot), ainsi que pour menaces et voies de fait. Ces condamnations augmentèrent l'agitation à Carmaux. Un arrêté du préfet du Tarn interdit alors tout attroupement (14 octobre). Le 12 et le 13 les rassemblements qui se produisirent furent dissipés par des charges de gendarmerie, malgré les protestations de M. Baudin, député du Cher.

A la rentrée des Chambres, le 18 octobre, M. Dupuy-Dutemps interpella le Gouvernement; les droits et les libertés du suffrage universel, disait-il, avaient été violés par la Compagnie. Comment allait-on mettre un terme à la situation? M. Loubet ayant déclaré dans sa réponse qu'il regrettait de n'avoir pas à sa disposition une loi fixant l'arbitrage obliga-

toire, M. Millerand fit observer que la Compagnie ayant provoqué la grève tombait sous le coup des lois de 1810 et 1838 sur la législation des mines, et que le Gouvernement pouvait prononcer sa déchéance et mettre la mine en régie. Le baron Reille alléguait que le renvoi de M. Calvignac n'avait pas eu de caractère politique; mais, en présence de l'hostilité visible de la Chambre, il finit par déclarer qu'il s'en remettait à l'arbitrage du Président du Conseil.

M. Loubet décida le 26 octobre que M. Calvignac serait repris par la Compagnie avec un congé tant que dureraient ses fonctions de maire; que les ouvriers grévistes seraient repris, à l'exception des condamnés d'Albi; qu'il n'y avait pas lieu de remplacer M. Humblot. Le travail reprit le 3 novembre; les condamnés d'Albi furent graciés.

La Loi sur la Presse. — La satisfaction causée par l'issue pacifique du conflit de Carmaux fut malheureusement troublée par un nouvel attentat anarchiste. Le 8 novembre, un engin explosif dit *marmite à renversement*, trouvé au n° 11 de l'Avenue de l'Opéra, où siègent les bureaux de la Compagnie de Carmaux, fut transporté au commissariat de police, 24, rue des Bons-Enfants. Il éclata en produisant une détonation formidable, et frappa mortellement cinq victimes.

Dès le 49 mai, à la suite des premiers attentats anarchistes, le Gouvernement avait déposé un projet de loi tendant à modifier la loi du 29 juillet 1881 en ce qui concerne les délits de provocation au pillage, au vol, à l'assassinat et à la désertion; d'après ce projet, le Gouvernement pourrait, en pareil cas, faire arrêter préventivement les auteurs de provocations de cette nature, et procéder aussi à la saisie préventive. M. Maurice Lasserre, rapporteur de la Commission chargée par la Chambre d'examiner le projet, conclut à l'adoption. Le projet fut combattu par M. Ernest Roche, qui se plaignit que la République n'eût rien fait depuis vingt-deux ans pour le peuple, et qui rejeta tout le mal sur « ceux qui ont éternellement livré le peuple, qui lui ont tout promis et qui ne lui ont rien donné... cette bourgeoisie ingrate qui a escaladé le pouvoir en se servant comme marche-pied des épaules du travailleur ». D'autres orateurs des diverses parties de la Chambre, MM. Dupuy-Dutemps, Goujon, Pelletan, de Ramel, combattirent la loi au nom de la liberté, ou proposèrent des amendements, afin d'empêcher que des mesures préparées, disait-on, contre les anarchistes, ne fussent employées à mettre la main

sur la liberté de la presse. La loi n'en fut pas moins votée, après un discours très remarqué de M. Loubet. Répondant à M. Ernest Roche, le Président du Conseil lui reprocha de calomnier le parti républicain et la France tout entière. Nulle part, déclara-t-il, les salaires ne sont aussi élevés que dans notre pays. Il rappela tout ce qui avait été fait pour les travailleurs.

Les Chambres adoptèrent à la même époque une modification très juste aux articles 23 et 24 du Code Pénal; désormais en cas de condamnation à une peine privative de la liberté, la durée de la détention préventive devait être déduite de celle de la peine.

La mort d'Ernest Renan (3 octobre 1892). — L'automne de 1892 vit disparaître un des grands écrivains contemporains, dont les théories ont soulevé des discussions passionnées, mais dont personne n'a contesté le merveilleux talent d'artiste et l'immense savoir. Né à Tréguier le 27 février 1823, Ernest Renan était fils d'un pauvre marin dont le flot rejeta un jour le cadavre sur la grève de Goëlo. Il fit ses études d'abord dans sa ville natale, puis au petit séminaire de Saint-Nicolas-du-Chardonnet, dirigé alors par l'abbé Dupanloup, ensuite à Issy, enfin à Saint-Sulpice. Ayant renoncé à la vie ecclésiastique, il apprit l'Arabe, l'Hébreu, le Syriaque, tout en enseignant pour vivre. Reçu le premier à l'agrégation de philosophie en 1848, il remporta la même année le prix Volney de l'Institut par un *Mémoire sur les Langues Sémitiques*; il publia ensuite une *Étude sur la Langue Grecque au Moyen Age*, qui fut aussi couronnée; puis, en 1849, *Averrhoës et l'Averrhoïsme*; en 1856, il fut élu, après Augustin Thierry, membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Chargé d'une mission en Syrie en 1860, il visita la Palestine avec sa sœur Henriette Renan, qui avait été la compagne dévouée de ses travaux. Professeur d'Hébreu l'année suivante au Collège de France, il entreprit en 1862 de traiter dans son cours *De la part des Peuples Sémitiques dans l'Histoire de la Civilisation*. Comme il contesta la divinité de Jésus-Christ dans la leçon d'ouverture, le cours fut suspendu.

En 1863, il publia la *Vie de Jésus*, qui eut un immense retentissement et fut l'objet de violentes polémiques. Destitué de sa chaire d'Hébreu, il continua de s'occuper des origines du Christianisme, et publia successivement *les Apôtres*, *Saint Paul*, *l'Antéchrist*, *les Évangiles*, *l'Église Chrétienne*, *Marc-*

Aurèle. Rappelé au Collège de France en 1870, il obtint en 1878 de l'Académie Française le fauteuil de Claude Bernard. Administrateur du Collège de France en 1883, il avait publié encore *Souvenirs d'Enfance et de Jeunesse*, et commencé une *Histoire du Peuple d'Israël*. Au retour du voyage qu'il faisait chaque été en Bretagne, il fut atteint d'une congestion pulmonaire, et mourut le 3 octobre 1892 au Collège de France. Le Gouvernement décida que ses funérailles seraient célébrées aux frais de l'État, et on prépara un projet de loi lui accordant les honneurs du Panthéon, ainsi qu'à Michelet et Edgar Quinet. Provisoirement ses restes furent déposés au cimetière Montmartre, dans le tombeau du peintre Ary Scheffer, oncle de M^{me} Renan.

Les antécédents de l'affaire du Panama (1876-1888). — Il faut enfin arriver à cette lamentable affaire du Panama, qui fit tant de victimes et causa tant de scandales. Un Comité Français avait été formé le 24 mars 1876 pour l'étude du percement du canal interocéanique, sous la présidence de F. de Lesseps, le hardi et heureux promoteur du Canal de Suez. Le général Türr et M. L.-N.-B. Wyse créèrent une Société Internationale, qui se chargea de défrayer les explorateurs. Un ingénieur, M. Celler, et les lieutenants de vaisseau L.-N.-B. Wyse et Armand Reclus, après deux ans d'exploration (1876-1878), déclarèrent que le tracé le plus favorable était celui qui empruntait l'Isthme de Panama. Le canal, dans ce cas, irait de la *Baie de Limon* sur l'Atlantique à la *Rade de Panama*: il aurait 74 kilomètres de long¹, et on le traverserait en 36 heures; il serait parallèle au chemin de fer, à niveau, à ciel ouvert, sans tunnel et sans écluses, avec 20 mètres de largeur au fond et 50 à la surface. Ce projet présentait de grands obstacles: climat meurtrier, qui avait coûté la vie à des milliers de travailleurs chinois lors de l'établissement du chemin de fer; végétation encombrante; pluies huit mois par an; coût très élevé de la main-d'œuvre; crues des rivières; énormité des travaux de déblaiement: car, pour éviter un tunnel, il fallait ouvrir une tranchée de 90 mètres de hauteur. Il fut pourtant adopté, en dépit de l'opposition des Américains, par le Congrès Interna-

1. Il devait être divisé en trois sections: celle de la Vallée du Rio Chagres, de 45 kilomètres de long; celle du Massif central, de 14 kilom. 1/2, et celle de la Vallée du Rio Grande, aussi de 14 kilom. 1/2.

tional réuni à Paris sous la présidence de F. de Lesseps, le 45 mai 1879.

Une première tentative faite à Paris pour réunir les fonds nécessaires aux travaux préliminaires échoua en 1879. Néanmoins de Lesseps partit pour les États-Unis afin d'y tenter une campagne de propagande en faveur de l'entreprise dont il était le promoteur. Il y fut bien accueilli ; à son retour en France, une Compagnie fut formée pour exécuter le percement de l'isthme, et l'insatiable vieillard partit pour diriger lui-même le début des travaux à Panama. D'abord poussés activement, ils furent gênés en 1885 par une guerre civile, pendant laquelle un parti insurgé mit au pillage Colon ou Aspinwall et y brûla les docks du chemin de fer de Panama (mars).

Au mois de mars 1888, dans une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de Panama, Ferdinand de Lesseps annonça que, pour le coût du canal, si les 4 200 millions prévus par le Congrès International avaient été accrus, c'est qu'on avait été obligé d'emprunter plus cher, à cause de l'acharnement des adversaires qui s'étaient attaqués au crédit de la Compagnie. Il demanda l'émission d'une troisième série d'obligations nouvelles, destinée à fournir les ressources nécessaires à l'achèvement des travaux. La loi du 8 juin 1888 autorisa un emprunt de 720 millions. Le 26 juin eut lieu la souscription publique à 2 millions d'obligations à lots émises à 360 francs et rapportant 45 francs par an.

La catastrophe de la Compagnie de Panama (1888). — Malheureusement les dépenses s'accroissaient toujours ; elles étaient encore augmentées par un gaspillage effrayant, dont tout le monde s'apercevait, et qu'on ne trouva point le moyen d'empêcher. La Compagnie se vit bientôt hors d'état de faire face à ses engagements. Pour prévenir une catastrophe, le Gouvernement Français déposa sur le bureau de la Chambre des Députés un projet de loi autorisant la Compagnie à proroger pendant un délai de trois mois, à partir du 14 décembre 1888, le payement des sommes dont elle était débitrice, y compris les coupons des actions et obligations. Toutefois, cette prorogation ne s'appliquerait pas aux 1 451 671 obligations restant à émettre au 1^{er} décembre 1888 sur l'emprunt autorisé par la loi du 8 juin 1888. Le fonctionnement de l'amortissement des obligations serait également suspendu pendant le même délai de trois mois.

Par 263 voix contre 188, la Chambre des Députés refusa de

passer à la discussion de ce projet ; le sort de la Compagnie et les intérêts des 870 000 souscripteurs étaient dès lors abandonnés à eux-mêmes. MM. Denormandie, Baudelot et Hue furent nommés par la 1^{re} Chambre du Tribunal Civil de la Seine liquidateurs judiciaires, avec le pouvoir de faire le nécessaire pour que les travaux ne fussent pas interrompus : car, autrement, la concession faite par le Gouvernement Colombien serait devenue caduque (il y avait 22 kilomètres achevés en partant de Colon). Le liquidateur définitif fut M. Brunet, remplacé depuis par M. Monchicourt.

Ferdinand de Lesseps essaya, avec le concours de la Banque Parisienne, de former une nouvelle société au capital de 30 millions pour l'achèvement du canal. Il ne réussit point, et, par une lettre du 9 février 1889 adressée aux souscripteurs, il leur annonça que, la loi exigeant, pour la constitution des sociétés, le versement du quart du capital sur la totalité des actions émises, et cette condition n'ayant pas été remplie par l'émission du 2 février, il n'était pas en mesure de constituer actuellement la société nouvelle.

La Chambre des Députés et le Sénat autorisèrent ensuite l'aliénation de 1 400 000 obligations à lots qui n'avaient pas été souscrites entre juin 1888 et février 1889. Une Commission présidée par M. Germain fut envoyée à l'Isthme de Panama pour apprécier l'état exact des travaux du canal. Elle y séjourna du 31 décembre 1889 au 8 février 1890. Au mois de mai elle déposa son rapport, déclarant le canal achevable au moyen d'un lac intérieur et d'écluses à double sas. Les choses continuèrent pourtant à traîner en longueur. Un certain nombre d'actionnaires et d'obligataires adressèrent à la Chambre des Députés une pétition demandant des poursuites contre les administrateurs. Une instruction judiciaire fut ouverte au mois de juin 1894.

Les hésitations du Gouvernement. — Traînerait-on sur les bancs de la Cour d'Assises l'homme dont le nom était considéré comme une des gloires nationales, ce Ferdinand de Lesseps, créateur du canal de Suez, qu'on avait appelé « le perceur d'isthmes » et « le grand Français ? » Livrerait-on aux gendarmes un vieillard de quatre-vingt-huit ans, membre de l'Académie Française et grand-croix de la Légion d'Honneur ? Allait-on révéler à la nation que parmi ses hommes d'État, ses orateurs, ses écrivains, ses ministres, plusieurs étaient soupçonnés d'avoir tendu la main à la corruption, d'avoir vendu

leur approbation ou leur silence, trafiqué de leur plume ou de leur mandat ? Le Gouvernement aurait bien voulu prévenir le scandale, étouffer l'affaire. Mais le nombre des gens ruinés était trop grand, leur exaspération trop naturelle, l'occasion trop tentante pour les hommes politiques qui avaient des vengeances à exercer ou qui espéraient trouver dans des crises nouvelles des perspectives favorables au succès de leurs desseins. Le 5 janvier 1892, la Chambre, saisie de plusieurs pétitions des porteurs de Panama, avait voté à l'unanimité un ordre du jour de M. de Saint-Germain invitant le Gouvernement à « exercer une répression énergique et rapide ». M. Fallières, alors Garde des Sceaux, assura que « pas une minute ne serait perdue ». Il fut remplacé par M. Ricard ; huit mois s'écoulèrent, et l'on continua à n'entendre parler de rien. Ou plutôt si : le bruit courut que M. Quesnay de Beaurepaire, procureur général, allait conclure à ce que l'affaire fût classée. On était au mois de novembre 1892.

Les poursuites judiciaires. — MM. Gauthier de Clagny, Delahaye, Argeliès, Peytral, annoncèrent l'intention d'interroger le Garde des Sceaux. La Compagnie de Panama, disaient les journaux, a dépensé pour frais des diverses émissions 83 084 203 fr. 07 c. Elle a encaissé 4 329 693 078 fr. 73 c. — Elle a dépensé en travaux 614 778 031 fr. 68 c. Où sont les 718 millions restants ? En cas de poursuites, Ferdinand de Lesseps, en qualité de grand-croix de la Légion d'Honneur, devait être traduit devant une juridiction exceptionnelle, autrement dit, au lieu de comparaître devant la Police correctionnelle, il était justiciable de la Première Chambre de la Cour d'Appel, jugeant correctionnellement, et ses coaccusés, s'il y avait lieu, se trouvaient, à cause de lui, dans le même cas. Sur la proposition de M. Pontois, la Chambre vota l'abolition de ce privilège juridictionnel. Cette abolition ne pouvait rien changer dans l'affaire présente, la loi n'ayant pas d'effet rétroactif, mais elle indiquait les dispositions de l'assemblée : « Le Gouvernement comprendra ce que ce vote signifie », s'écria M. Hubbard.

Il comprit en effet, et annonça que cinq administrateurs du Panama allaient être traduits pour escroqueries et manœuvres frauduleuses devant la Cour d'Appel, jugeant correctionnellement, en raison de la qualité de Ferdinand de Lesseps ; les quatre autres étaient MM. Cotto, Eiffel, Fontanes, Charles de Lesseps. Il était convenu qu'en raison de l'extrême vieillesse

de Ferdinand de Lesseps, considéré désormais comme irraisonnable, il serait jugé par défaut, et que l'arrêt, quel qu'il fût, ne lui serait pas communiqué.

La mort du baron de Reinach (20 novembre 1892). — Le 49 novembre enfin, cette terrible affaire de Panama vint en discussion devant la Chambre des Députés. La veille au soir, un journal avait accusé Floquet de s'être fait remettre, lorsqu'il était ministre, 300 000 fr. par de Lesseps pour couvrir les frais de la candidature de M. Jacques et subventionner deux journaux. Le Président de la Chambre fit, au début de la séance, la déclaration suivante : « Non seulement je n'ai exercé aucune pression sur qui que ce soit, non seulement je n'ai rien exigé, mais je n'ai rien demandé, je n'ai rien reçu, je n'ai rien distribué. » Continuant ses accusations, le journal *la Cocarde* prit à partie le banquier Adolphe de Reinach, Arton et Cornelius Herz. Né à Francfort-sur-le-Mein en 1840, le baron Adolphe de Reinach était originairement Juif Allemand ; son père avait été anobli par Victor-Emmanuel en 1866. Naturalisé Français et établi banquier à Paris, il était l'oncle et le beau-père de M. Joseph Reinach, député et journaliste. C'était lui, disait-on, qui avait été le grand distributeur des pots-de-vin, l'intermédiaire entre la Compagnie de Panama et ceux qu'il s'agissait d'acheter. Il avait ainsi manié des sommes considérables avec Cornelius Herz d'abord, Arton ensuite, pour collaborateurs. Ce Cornelius Herz, fils de Juifs Bavaurois, né en France, naturalisé Américain, docteur en médecine de Chicago, électricien, homme d'affaires, avait, on ne sait trop comment, reçu le grade de grand officier de la Légion d'Honneur ; il avait su s'ouvrir l'entrée de tous les ministères : il passait pour avoir été quelque temps le commanditaire de *la Justice* et le banquier de M. Clemenceau. Quant à Arton, dit Arton, il avait, assurément, été chargé par M. de Reinach de chercher les consciences faciles et de les acheter : ce commis voyageur en corruption était déjà en fuite, compromis dans une autre affaire d'escroquerie, la faillite de la *Société de la Dynamite*, où il était impliqué avec l'ancien sénateur Le Guay. Toutefois, certains journaux affirmaient qu'il n'était pas loin, et qu'on pourrait l'arrêter si on le voulait, mais qu'il se jugeait en sûreté, trop de personnes devant être compromises par ses révélations pour qu'on désirât mettre la main sur lui.

M. de Reinach, disaient les journaux, allait avoir à rendre compte de 64 millions figurant au bilan de Panama comme

« frais de concession et frais généraux à Paris », et de 83 millions de « frais d'émission, publicité et impôts ». Le 20 novembre, on annonça qu'il avait été trouvé mort dans son lit. Était-il mort de maladie? s'était-il suicidé? s'était-il enfui? Toutes ces hypothèses coururent la presse. D'ailleurs, qu'étaient devenus ses papiers?

L'interpellation Delahaye. — On juge au milieu de quelle émotion s'ouvrit la séance du 21 novembre à la Chambre des Députés. L'ordre du jour appelait la discussion des interpellations relatives au Panama. M. Delahaye, député de Chinon, déclara qu'en 1888 l'idée d'attirer les fonds des souscripteurs à l'aide de valeurs à lot, c'est-à-dire de véritables billets de loterie, était venue à M. de Reinach, mais que, pour émettre des valeurs à lot, il fallait une loi; cette loi, M. de Reinach s'était chargé de l'obtenir en achetant, avec le concours de Cornelius Herz et d'Arton, le vote de certains membres du Parlement: 3 millions avaient été distribués entre plus de 450 membres du Parlement; un ancien ministre, mort depuis (Barbe), s'était fait remettre 400 000 fr. Un membre de la Commission chargée par la Chambre d'examiner le projet de loi avait vendu sa voix 200 000 fr., parce que, la Commission comptant 44 membres et 5 s'étant déclarés *pour*, 5 *contre*, son vote à lui devait être décisif (c'était M. Sans-Leroy, ancien député de l'Ariège, qui était visé ici), etc., etc. Ces allégations, M. Delahaye les produisit au milieu d'un effroyable tumulte. Sommé de donner des preuves, de désigner « les noms », il répliqua que le moyen de les savoir et de découvrir toute la vérité, c'était de nommer une Commission d'enquête. Il fut décidé que cette désignation aurait lieu le lendemain.

La Commission d'enquête. Chute du Ministère Loubet (28 novembre). — Une Commission de 33 membres fut donc nommée; elle choisit pour président M. Henri Brisson. Il y avait à la fois sur les mêmes faits une action judiciaire et une enquête parlementaire; il y avait, de plus, les articles des journaux qui citaient chaque jour de nouveaux noms. La Commission, sur la proposition de M. Gerville-Réache, demanda communication du dossier judiciaire, et, sur celle de M. Maujan, l'autopsie du corps du baron de Reinach, pour établir s'il y avait eu, ou non, suicide. M. Delahaye avertit la Commission que les noms des personnages qui avaient touché devaient être portés sur les carnets de chèques du baron de Reinach et d'Arton, et qu'on les trouverait probablement sur les registres

de la maison Thierrée et C^{ie}, où le baron de Reinach faisait la plupart de ses affaires. Devant la Commission, le Ministre de la Justice, M. Ricard, ayant déclaré que le baron de Reinach, au moment de sa mort, allait être poursuivi et le savait, on lui demanda pourquoi il n'avait pas fait apposer les scellés sur les papiers du défunt. Il répondit qu'il le regrettait, mais que le procureur général, M. Quesnay de Beaurepaire, n'avait pas cru nécessaire de prendre cette mesure. M. Pourquery de Boisserin proposa de donner à la Commission d'enquête des pouvoirs analogues à ceux d'un juge d'instruction. M. Loubet s'opposa à l'urgence; en sorte que plusieurs journaux accusèrent le Gouvernement de vouloir empêcher la lumière. Particulièrement *la Libre Parole*, de M. Drumont, prétendait que les ministres savaient et taisaient les noms des coupables, et *l'Éclair* disait dans son n° du 28 novembre: « C'est à ne pas y croire: si le Gouvernement voulait persuader l'opinion qu'il est résolu à tout mettre en œuvre pour empêcher la vérité d'éclater, il ne pourrait pas s'y prendre autrement. »

Dans la séance du 28 novembre, M. de la Ferronnays questionna le Garde des Sceaux sur les circonstances qui avaient accompagné la mort du baron de Reinach: « Le pays, dit-il, veut la lumière complète, éclatante, implacablement éclatante. » M. Ricard répondit que l'on n'avait pas ordonné l'autopsie du baron de Reinach parce que le médecin de l'état civil avait annoncé que la mort était naturelle; qu'on n'avait pas apposé les scellés parce que de Reinach était mort avant d'avoir été cité en justice. M. Brisson, au nom de la Commission, fit connaître qu'elle persistait à l'unanimité à demander l'autopsie. La Chambre, à la majorité de 304 voix contre 249, repoussa l'ordre du jour pur et simple appuyé par le Gouvernement, et vota un autre ordre du jour conforme aux décisions de la Commission d'enquête; les ministres donnèrent leur démission. M. Brisson fut chargé par le Président de la République de constituer un nouveau Cabinet; il y renonça après de longs et infructueux efforts.

La saisie des vingt-six chèques Thierrée. — Cependant la Commission d'enquête poursuivait ses travaux, non sans difficulté, le Premier Président, M. Périvier, et le Procureur Général, M. Quesnay de Beaurepaire, refusant de lui communiquer les pièces du dossier de Panama. M. Thierrée, au nom de la maison Thierrée, Propper et C^{ie}, dont il était l'un des gérants, reconnut que le baron de Reinach avait remis à sa mai-

son, pour l'encaisser, le 17 juillet 1880, un chèque de 3 390 473 fr. sur la Banque de France; que 26 chèques avaient été touchés; qu'ils étaient dans les archives de caisse de la maison; que, tenue au secret professionnel, elle ne pouvait désigner les noms; mais qu'ils étaient à la disposition de la justice, si elle jugeait à propos de saisir. M. Thierrée ajouta qu'il y avait « des noms trop considérables » pour qu'il pût en nommer aucun. La déposition de M. Rossignol, expert, chargé d'examiner les comptes de la Compagnie, révéla que des sommes énormes avaient été payées aux journaux; plus de 40 millions avaient passé par les mains du baron de Reinach. Qui devait saisir les chèques Thierrée, le procureur général M. Quesnay de Beaurepaire, ou le Préfet de Police M. Lozé? On se renvoyait la mission de l'un à l'autre; et, en l'absence d'un ministère définitif, la responsabilité paraissant grande, c'était à qui ne saisirait pas. Il fallut pourtant bien se décider, et les 26 chèques furent remis sans objection à M. Clément, commissaire de police, chargé de la saisie. On y trouva les noms de MM. Albert Grévy, sénateur, porté pour 20 000 fr.; Léon Renault, sénateur, pour 20 000 et 5 000; Cornelius Herz, pour 2 millions; puis des subalternes, garçons de bureaux ou autres, qui n'avaient visiblement servi que de prête-noms. Parmi les personnages politiques dont les noms étaient prononcés à l'occasion du Panama, il y avait encore M. Baïhaut, Ministre des Travaux Publics en 1886, et qui avait reçu 375 000 fr. pour tenir secret d'abord, pour combattre ensuite le rapport d'un ingénieur, M. Rousseau, qui déclarait le succès de l'entreprise impossible; il y avait M. Dugué de la Fauconnerie, qui avait reçu 25 000 fr.; il y avait M. Hébrard, sénateur et directeur du *Temps*, qui, ayant participé à l'entreprise avec M. Eiffel, aurait réalisé 1 600 000 fr. de bénéfices; il y avait l'ancien ministre Barbe, qui avait reçu 550 000 fr.

Le Ministère Ribot (4 décembre). — M. Ribot, invité par Carnot à prendre le mandat que M. Brisson avait résigné, accepta la présidence du Conseil et se chargea des Affaires Étrangères. Il eut pour collègues : à l'Intérieur et aux Cultes, M. Loubet; à la Justice, M. Bourgeois; aux Finances, M. Rouvier; à la Guerre, M. de Freycinet; à la Marine, Burdeau; à l'Instruction Publique, M. Ch. Dupuy; aux Travaux Publics, Viette; au Commerce et à l'Industrie, M. Siegfried; à l'Agriculture, M. Develle; au sous-secrétariat des Colonies, Jarnais. Le Ministère affirma qu'il voulait la pleine manifestation

de la vérité, de concert avec la Commission d'enquête; mais qu'il fallait « garder son sang-froid »; ne pas se laisser « émuouvoir par cette fureur de délations qui s'abat à certains jours sur notre pays ». L'autopsie¹ du baron de Reinach fut ordonnée; la communication des dossiers, promise. M. Quesnay de Beaurepaire, qui s'y était opposé, obtint un siège vacant à la Cour de Cassation et fut remplacé comme procureur général par M. Louis Taïnon.

La démission de M. Rouvier. — Le ministère ne resta pas longtemps intact. Quelques jours après, dans un article paru sous la signature *Vidi*, le *Figaro* entraînait dans de longs détails sur les rapports de Cornelius Herz avec quelques-uns des hommes politiques le plus en vue, en particulier avec M. Clemenceau, et affirmait que « la veille de sa mort, le 19 novembre, le baron de Reinach avait passé la majeure partie de sa journée avec Cornelius Herz et M. Clemenceau, qu'accompagnait M. Rouvier. » Le lendemain, dans un article de *la Justice*, M. Clemenceau rectifiait quelques-unes de ces allégations, expliquait les autres. M. de Reinach, y disait-il, affolé par la campagne que certains journaux menaient contre lui, avait prié M. Rouvier de l'accompagner chez Cornelius Herz pour joindre ses instances aux siennes afin d'obtenir qu'elle cessât; que *c'était pour lui une question de vie ou de mort*; M. Rouvier y avait consenti pour rendre service à M. de Reinach, mais à condition qu'il y aurait un témoin; et il proposa à M. Clemenceau d'être ce témoin. Celui-ci alla donc en leur compagnie chez Cornelius Herz, qui répondit ne pouvoir rendre le service demandé de lui, puis chez M. Constans, qui affirma n'avoir aucune action, directe ou indirecte, sur les auteurs de cette campagne de presse. Ces révélations amenèrent d'abord la démission de M. Rouvier, remplacé aux Finances par Tirard, puis un violent débat à la Chambre entre le Ministre démissionnaire et M. Paul Déroulède, qui lui reprochait d'avoir fait, lui Ministre, des démarches afin d'étouffer la lumière.

La proposition Pourquery de Boisserin repoussée (15 décembre). — Le 15 décembre, la proposition de M. Pourquery de Boisserin, tendant à conférer les pouvoirs judiciaires à la Commission d'enquête, vint en discussion devant la Chambre. Elle fut combattue au nom du Gouvernement par M. Bourgeois,

1. L'autopsie ne produisit aucun résultat, soit que la mort eût en effet été naturelle, soit que l'état de décomposition du corps rendit les recherches impossibles.

Garde des Sceaux. Le vote de cette proposition le déposait, lui chef de la Justice, de l'action publique, et la ferait passer dans des mains irresponsables; il constituerait un acte de défiance à l'égard du Cabinet, qui, dès lors, n'aurait plus qu'à se retirer; et M. Bourgeois adjura tous les républicains de soutenir le Ministère, promettant de poursuivre sa tâche avec énergie. Malgré M. Brisson, qui persistait à la soutenir, la proposition fut repoussée par 271 voix contre 265.

Le lendemain, MM. Charles de Lesseps, Marius Fontanes et Sans-Leroy furent arrêtés et incarcérés à Mazas, où M. Cottu ne tarda pas à les rejoindre. Au même moment, M. Andrieux, revenu de Londres, où il avait vu Cornelius Herz, annonçait qu'il apportait des documents intéressants, avec les noms des destinataires des vingt-six chèques. Un des premiers noms cités fut celui de M. Emmanuel Arène, mis en cause par la *Libre Parole*, et dont le différend avec M. Andrieux fit beaucoup de bruit pendant quelques jours.

Les poursuites autorisées contre dix membres du Parlement (20 décembre). — Les talons des vingt-six chèques, qu'on avait dits brûlés, mais dont il existait des copies, furent alors retrouvés, et le 20 décembre, en raison des lettres initiales de noms qui y figuraient, le Ministre de la Justice, agissant d'après les réquisitions du procureur général, demanda à la Chambre l'autorisation de poursuivre MM. Emmanuel Arène, Dugué de la Fauconnerie, Antonin Proust, Jules Roche, Rouvier, députés; au Sénat, la même autorisation contre MM. Albert Grévy, Léon Renault, Béral, Devès, Thévenet, sénateurs. La séance de la Chambre fut des plus dramatiques. Au sortir des bureaux où les députés s'étaient réunis pour nommer la Commission chargée de faire un rapport sur cette demande, la Commission nommée se prononça à l'unanimité pour que la demande fût accordée. Alors M. Arène protesta de son innocence. M. Rouvier dit : « Quand j'étais Président du Conseil, en 1887, je n'ai pas trouvé dans les fonds votés par le Parlement les ressources nécessaires pour défendre la République comme il fallait la défendre. » Il ajouta que deux financiers amis (M. Vlasto était l'un d'eux) lui avaient avancé de l'argent. Il dit encore : « Ce que j'ai fait en cette circonstance, tous les hommes politiques l'ont fait en tous les temps et dans tous les pays. Si ceux qui m'interrompent avaient été défendus autrement qu'ils ne l'ont été, ils ne seraient pas sur ces bancs. » La Chambre vota des poursuites. Puis M. Dérou-

lède demanda au Gouvernement quelles mesures disciplinaires il entendait prendre contre Cornelius Herz, grand officier de la Légion d'Honneur. Ce fut l'occasion d'un grand débat entre MM. Déroulède et Millevoye d'une part, Clemenceau de l'autre. Les deux premiers reprochèrent au second d'avoir été le protecteur et le protégé de Cornelius Herz, et « son complice conscient ou inconscient ». M. Clemenceau leur opposa un complet démenti. L'épilogue de ces tristes débats fut un duel au pistolet, sans résultat, entre MM. Déroulède et Clemenceau.

La Commission d'Enquête continuait simultanément ses travaux. Devant elle, Floquet déclara qu'il n'avait rien reçu, et ajouta : « J'aurais poussé la candeur un peu loin si j'avais pu me figurer que, dans la répartition du fonds spécial destiné à la publicité des journaux et régulièrement touché par eux, les influences politiques ne s'exerceraient pas, et si, m'enfermant dans une indifférence qui eût été une véritable abdication, je n'avais pas, au moyen des informations que j'ai recherchées et des communications qui m'ont été spontanément faites, observé, et suivi d'aussi près que possible cette répartition. » Entendu à son tour, M. Andrieux présenta la photographie d'une note remise, disait-il, il y avait plus de deux ans par le baron de Reinach à Cornelius Herz, et que ce dernier lui avait tout récemment communiquée à Londres. Elle portait les noms des vingt-six destinataires des chèques, parmi lesquels MM. Arène, Devès, Barbe, Albert Grévy, Dugué de la Fauconnerie, Antonin Proust, Béral, Thévenet, avec la mention de 20 000 fr. touchés par M. Aigoïn pour Floquet, de 250 000 fr. remis à Floquet, alors Président du Conseil, pour usages gouvernementaux, de 40 000 et de 50 000 fr. touchés par M. Rouvier par l'intermédiaire de M. Vlasto, Président du Crédit Mobilier, enfin de 1 340 000 fr. touchés par Arton et remis par lui à 104 députés, dont il pourrait donner les noms; il y avait sur la photographie un trou oblitérant un nom, que M. Andrieux affirmait ne pouvoir faire connaître.

Ce fut l'objet d'une nouvelle interpellation faite à la Chambre des Députés par M. Millevoye sur le rôle qu'avaient joué MM. Floquet et Rouvier, étant Présidents du Conseil, et sur la responsabilité qui en résultait pour le Gouvernement envers les obligataires du Panama. Floquet protesta de son honnêteté, au nom de quarante ans de probité. M. Rouvier annonça qu'il avait remboursé sur les fonds secrets une première somme de 100 000 fr. avancée par M. Vlasto, et que le même

ami avait avancé au Gouvernement une autre somme de 50 000 fr., qui lui avait été remboursée par M. de Reinach, sans que le Gouvernement sût que cet argent provenait du Panama. On était enfin arrivé au terme de cette lamentable année 1892; malheureusement, les scandales, eux, n'étaient point terminés!

Le Ministère du 11 janvier 1893. — Dans les premiers jours de janvier 1893, on annonça l'arrestation de M. Blondin, fondé de pouvoirs du Crédit Lyonnais, ancien secrétaire de M. Baïhaut, et celle de M. Baïhaut lui-même : celui-ci, accusé de s'être laissé corrompre, M. Blondin d'avoir été l'intermédiaire du corrupteur (9 janvier).

L'accord le plus complet ne régnait pas, disait-on, dans le Ministère. Depuis quelque temps, M. de Freycinet était en butte à de vives attaques; un article du *Gaulois* l'accusait d'avoir essayé d'imposer aux compagnies de chemins de fer le frein automatique inventé par l'ingénieur Wenger et vendu par lui au baron de Reinach et à Cornelius Herz. Le 14 janvier, le Ministère donna sa démission. Trois de ses membres, MM. Loubet, de Freycinet, Burdeau, furent définitivement écartés. M. Ribot resta Président du Conseil et fut ministre de l'Intérieur. Il eut pour collègues : MM. Bourgeois à la Justice, Develle aux Affaires Étrangères, Tirard aux Finances, Charles Dupuy à l'Instruction Publique, Vigier à l'Agriculture, Viette aux Travaux Publics, Siegfried au Commerce, le général Loizillon à la Guerre, le vice-amiral Rieunier à la Marine.

Floquet cessait en même temps d'être Président de la Chambre. Le moment était venu de renouveler le bureau. Floquet, qui n'avait pas de concurrent, obtint bien au premier tour la majorité des suffrages exprimés, mais leur nombre était insuffisant pour que l'élection fût valable; il se retira, et, au second tour, M. Casimir-Périer fut élu.

Le premier procès du Panama devant la Cour d'Appel (40 janvier-9 février). — Le 10 janvier commencèrent devant la Première Chambre de la Cour d'Appel de Paris, présidée par M. Périer, les débats du procès intenté à MM. Ferdinand et Charles de Lesseps, Marius Fontanes, Cottu, Eiffel, prévenus d'escroquerie, de manœuvres frauduleuses, d'abus de confiance. Les débats révélèrent un gaspillage prodigieux : absence de contrôle, frais immenses et non justifiés, dépenses excessives pour payer la publicité des journaux, acheter le concours des financiers, etc., etc. Pour l'extraction des terres,

la Compagnie avait traité avec des entrepreneurs au prix de 7 fr. le mètre cube; elle résilia avec cette société, à laquelle furent donnés 16 millions, et elle traita avec M. Eiffel à 33 fr. le mètre cube! Au reproche d'avoir fait des appels de fonds lorsqu'il devenait évident que le succès final n'était plus possible, M. Charles de Lesseps et ses coaccusés répondirent qu'ils avaient toujours eu foi dans le succès; à celui d'avoir tant donné aux banquiers, financiers, hommes d'affaires, M. Ch. de Lesseps répondait qu'il avait donné « le couteau sur la gorge, comme on donne sa montre quand on est attaqué au coin d'un bois ». Il avait fallu faire taire l'hostilité des uns, acheter le concours des autres, gagner les gens influents, comme Cornelius Herz, qui avait touché 600 000 fr. en 1885, comme M. Baïhaut, alors ministre, et qui en avait reçu 375 000 par un intermédiaire. L'accusation imputa à M. Eiffel d'avoir touché plus de 2 millions pour la machinerie contre 40 000 fr. dépensés, et 18 millions pour le matériel, contre 1 250 000 fr. dépensés. M. Eiffel disant au président qu'il pouvait retenir les avances à lui faites, le traité n'ayant pas été entièrement exécuté : « Non ! non ! » répliqua le président, il n'y a pas de loi permettant de retenir de l'argent versé pour une livraison, alors que la livraison n'a pas lieu. » Dans son réquisitoire, l'avocat général, M. Rau, s'écria : « Il semble que la Compagnie ait considéré son fonds social comme un trésor dont elle se servait pour gratifier ses amis... Il faut le dire bien haut, proclamer la vérité entière. Aujourd'hui, de ce qui a été fait là-bas, il ne reste rien... MM. de Lesseps ont dissipé 1 400 millions de l'épargne publique pour une entreprise que M. Goirand a qualifiée : *la plus vaste escroquerie du monde.* » Malgré les plaidoyers remarquables des défenseurs, MM. Barboux, Du Buit, Martini, Waldeck-Rousseau, les cinq accusés furent condamnés : MM. Ferdinand et Charles de Lesseps (le premier par défaut), à cinq ans de prison et 3 000 fr. d'amende; MM. Marius Fontanes et Cottu, à deux ans de prison et 3 000 fr. d'amende; M. Eiffel, à deux ans de prison et 20 000 fr. d'amende (9 février).

Les ordonnances de non-lieu. Le discours de M. Godefroy Cavaignac (8 février). — Au procès d'escroquerie allait succéder le procès de corruption, à la fois contre corrompus et corrupteurs. Sur la demande d'extradition introduite par le Gouvernement Français, Cornelius Herz fut arrêté le 20 janvier à Bournemouth, mais on annonça qu'il était trop malade

pour comparaître devant le magistrat anglais de Bow-Street (à Londres), chargé de décider s'il y avait lieu ou non de l'extraire; provisoirement il resta gardé à vue. Ce provisoire dura indéfiniment; quant à Arton, on ne le découvrait nulle part, bien que les journaux déclarassent qu'on l'avait vu à Paris, à Nice, à Vienne, à Bucharest, à Prague.

Le 26 janvier, une ordonnance de M. le juge d'instruction Franqueville déclara qu'il n'y avait pas lieu à suivre contre MM. Jules Roche, Thévenet et Emmanuel Arène; les poursuites continuaient contre quinze autres inculpés. Le 7 février, la Chambre des mises en accusation, « attendu qu'il n'y avait pas de charges suffisantes », mit hors de cause MM. Rouvier, Albert Grévy, Devès, Léon Renault, Cottu. Il en résulta une nouvelle interpellation de M. Goussot à la Chambre sur les ordonnances de non-lieu et les mises hors de cause. Il prit à partie le Gardé des Sceaux au sujet de M. Rouvier, affirmant que, si on avait mis celui-ci hors de cause, c'est qu'il avait menacé le Gouvernement de révélations. M. Bourgeois protesta; M. Godéfroy Cavaignac monta à la tribune pour prononcer un discours qui fut couvert d'applaudissements et où il disait: « Non, il n'est pas vrai qu'il soit nécessaire pour la politique du Gouvernement de la République que des financiers viennent apporter à l'État Français l'aumône de leurs avances, et, ce qui serait encore plus grave, de leurs dons. Il n'est pas vrai qu'il soit nécessaire pour l'existence du Gouvernement Français qu'il surveille la distribution des fonds que les sociétés financières consacrent à leur publicité... La République, pour les masses comme pour nous, est le Gouvernement du Droit, de la Justice. » L'ordre du jour suivant fut adopté à l'unanimité de 522 votants: « La Chambre, décidée à soutenir le Gouvernement dans la répression de tous les faits de corruption, et résolue à empêcher le retour de pratiques gouvernementales qu'elle réprouve, passe à l'ordre du jour.

Quelques jours après, la Cour d'Assises de la Seine jugea l'*Affaire de la Dynamite*. Il s'agissait de 4 millions environ, détournés au préjudice de la *Société Centrale de Dynamite*, de la *Société Générale Française de Dynamite*, et de la *Compagnie du Transvaal*. Un ancien sénateur, M. Le Guay, Président du Conseil de deux de ces trois compagnies, Prévost, chef-comptable de la *Générale*, et Arton, secrétaire général du *Transvaal*, étaient accusés de ces détournements. Le Guay fut condamné à cinq ans de prison et 3 000 fr. d'amende; Prévost, à trois ans

de prison et 100 fr. d'amende; Arton continuait à être introuvable.

On se demandait pendant ces débats quel serait leur effet sur les élections suivantes. Fallait-il en rapprocher la date? Devait-on recourir à des élections partielles? Rétablir le scrutin de liste? M. Le Hérisse, député d'Ille-et-Vilaine, proposa de voter que les députés qui avaient siégé dans les deux législatures de 1885-1889 et 1889-1893 ne seraient pas éligibles aux prochaines élections législatives. Le fâcheux état des caisses d'épargne, où, depuis quelque temps, le chiffre des retraits dépassait de beaucoup celui des dépôts, excitait aussi de bien naturelles préoccupations. Dans ce même mois de février, le Président du Sénat, M. Le Royer, ayant donné sa démission pour des motifs étrangers à la politique, Jules Ferry fut élu pour le remplacer. Il prononça en prenant possession de son nouveau siège un discours d'un ton généralement conciliant, mais dans lequel cependant il recommandait au Sénat d'éviter l'*effacement* et de jouer *tout son rôle*.

Le second procès du Panama devant la Cour d'Assises (7-24 mars). — Le second procès du Panama, le procès de corruption, où étaient impliqués MM. Charles de Lesseps, Baihaut, Blondin, Fontanes, Sans-Leroy, Béral, Dugué de la Fauconnerie, Gobron, Proust, s'ouvrit le 7 mars devant la Cour d'Assises de la Seine. Il dura douze audiences. Dès le début, M. Ch. de Lesseps s'efforça de démontrer qu'il y avait eu, non *corruption* de sa part, mais *extorsion* exercée à ses dépens. Il avait cédé aux exigences de Cornelius Herz, parce que celui-ci était un homme très puissant, reçu chez Jules Grévy, alors Président de la République, et en rapport avec M. Clemenceau. Si M. Baihaut avait reçu 375 000 fr., c'est qu'il les avait exigés par l'intermédiaire de M. Blondin. Quant aux sommes données au baron de Reinach, MM. Clemenceau et de Freycinet avaient conseillé au vice-président du Panama de s'entendre avec lui; Floquet avait fait demander par l'intermédiaire d'Arton à M. Charles de Lesseps 300 000 fr. pour les distribuer à des journaux, et M. Ch. de Lesseps avait dû les accorder après une entrevue avec Floquet. MM. Floquet, Clemenceau, de Freycinet, furent à leur tour entendus comme témoins. Le premier nia absolument avoir demandé et reçu 300 000 fr., ce que l'accusé maintint. M. Clemenceau contesta l'exactitude de quelques-unes des allégations de M. de Lesseps, qui déclara avoir été sans doute trompé par le

baron de Reinach; M. de Freycinet expliqua qu'il avait parlé à M. de Lesseps dans un intérêt général, dans l'intérêt de la Compagnie elle-même, des actionnaires et du pays. Au cours de ces débats se produisit un incident qui fit beaucoup de bruit. M^{me} Cottu, entendue comme témoin, déposa que par l'intermédiaire d'un M. Goliard, elle avait été invitée à venir au Ministère de l'Intérieur, où elle avait été conduite par un commissaire de police, M. Nicole, chez M. Soinoury, directeur de la Sûreté Générale; que celui-ci lui avait fait espérer au nom du Gouvernement la mise en liberté de son mari, si elle pouvait livrer une pièce compromettant quelqu'un de la Droite; marché qu'elle aurait repoussé avec indignation. On comprend l'émotion soulevée par ces paroles. M. Soinoury, cité devant la Cour, répliqua que M^{me} Cottu avait pris ce qu'il y avait dans son imagination pour la réalité. M. Bourgeois protesta qu'il n'avait jamais autorisé personne à faire aucune démarche auprès de M^{me} Cottu et donna sa démission de Garde des Sceaux, afin de pouvoir se défendre en toute liberté; ce qu'il fit énergiquement, et dans le débat auquel cet incident donna lieu à la Chambre, et à la Cour d'Assises, devant laquelle il fut entendu comme témoin. M. Allain-Targé, ancien ministre, fit une déposition des plus graves au sujet de la pression que le Conseil d'Administration du Panama avait cherché à exercer sur le Gouvernement, par promesses et par menaces. Aux termes de l'arrêt rendu le 24 mars, MM. Fontanes, Sans-Leroy, Béral, Dugué de la Fauconnerie, Gobron et Proust furent acquittés; M. Ch. de Lesseps condamné à un an de prison; M. Baïhaut, à la dégradation civique, à 5 ans de prison et 750 000 fr. d'amende; M. Blondin, à 2 ans de prison; tous trois solidairement à restituer au liquidateur de la Compagnie de Panama 375 000 fr. La Commission d'Enquête était arrivée en même temps au terme de son travail.

La Chute du Ministère Ribot (30 mars). — Pendant que durait ce lamentable procès, un conflit avait éclaté entre les deux Chambres. La prolongation de la discussion du budget de 1893 avait rendu nécessaire le vote de trois douzièmes provisoires. Le travail, enfin terminé à la Chambre des Députés, introduisait dans la loi de finances la réforme de l'impôt des boissons; le Sénat voulut que cette réforme en fût disjointe.

Sur ces entrefaites, Jules Ferry mourut le 17 mars. Sur la proposition du Gouvernement, ses funérailles furent célébrées aux frais de l'État, à Paris; les restes du Président du Sénat

furent ensuite transportés dans les Vosges, à Saint-Dié. Challemeil-Lacour fut élu pour le remplacer.

Le budget modifié par le Sénat était revenu devant la Chambre des Députés. Le rapporteur général, M. Poincaré, ayant donné sa démission, fut remplacé par M. Lockroy, et, le 30 mars, malgré l'intervention de MM. Tirard et Ribot, la Chambre, à la majorité de 247 voix contre 242, persistant dans sa résolution première, rétablit l'impôt sur les vélocipèdes, la taxe sur les spécialités pour les patentes, et la réforme des boissons. Le ministère donna aussitôt sa démission, et un nouveau douzième provisoire fut voté.

Le Ministère Dupuy (4 avril). — M. Méline n'ayant pas réussi à former un Cabinet, cette tâche fut confiée à M. Charles Dupuy, député de la Haute-Loire et ancien inspecteur d'Académie. M. Dupuy fut donc Président du Conseil et Ministre de l'Intérieur; M. Develle, des Affaires Étrangères; M. Peytral, des Finances; M. Poincaré, de l'Instruction publique, des Beaux-Arts et des Cultes; M. Guérin, de la Justice; M. Terrier, du Commerce et des Colonies; M. Viger, de l'Agriculture; M. Viette, des Travaux Publics; le général Loizillon, de la Guerre; l'amiral Rieunier, de la Marine; M. Delcassé, sous-secrétaire d'État des Colonies (4 avril). Dans sa déclaration, le Gouvernement invita les Chambres à s'entendre pour voter le plus tôt possible le Budget de 1893. Ce qui eut lieu, la Chambre ayant consenti à abandonner provisoirement la réforme des boissons.

Les élections qui suivirent pour le renouvellement du Conseil Municipal de Paris changèrent très peu la composition de cette assemblée.

Le 1^{er} mai, signalé comme les années précédentes par des manifestations ouvrières pour la journée de huit heures, amena à Paris quelques bagarres entre les manifestants et la police. Arrêté dans l'une d'elles et retenu quelques heures à la caserne du Château-d'Eau, M. Baudin, député ouvrier, se plaignit d'avoir été, avec d'autres personnes, maltraité et insulté par les gardiens de la paix; le Ministère, de son côté, sur le rapport de la Préfecture de Police, demanda à la Chambre et obtint d'elle, après des incidents très vifs, l'autorisation de poursuivre M. Baudin (20 mai). On lui reprochait d'avoir frappé et injurié les agents. M. Baudin fut condamné par la Police Correctionnelle à 200 fr. d'amende.

Le Procès de Panama finissait à la même date. Sur l'appel

interjeté par tous les intéressés, à l'exception de Ferdinand de Lesseps (on a vu pourquoi), et de M. Cottu, qui négligea de se pourvoir en temps utile contre l'arrêt de la 1^{re} Chambre de la Cour de Paris en date du 9 février 1893, la Cour de Cassation annula cet arrêt. Elle admit que tous les accusés étaient couverts par la prescription, plus de trois ans étant passés à la date du 21 novembre 1892 depuis l'époque où auraient été commis les délits à eux imputés. Elle déchargea donc MM. Marius Fontanes, Gustave Eiffel et Ch. de Lesseps des peines prononcées contre eux, l'arrêt de la Cour d'Assises contre le dernier subsistant seul. Le rapport général sur les travaux de la Commission d'Enquête fut rédigé par M. Vallé, député de la Marne.

Le renouvellement partiel. Les séances des 19 et 22 juin 1893. — Le moment des élections générales approchait; il fallait donc se hâter de préparer le budget de 1894, pour lequel on prévoyait 3 495 796 000 francs de dépenses, et seulement 3 364 086 000 francs de recettes. Les partis politiques se disposaient en vue de la lutte prochaine. Dans un discours à Toulouse, où il était venu présider des fêtes de gymnastique, M. Ch. Dupuy affirma que le ministère actuel présiderait aux élections, que la France n'avait pas peur « des hommes nouveaux », et que, « comme Calypso, elle savait se consoler du départ d'Ulysse » (21 mai). C'était une allusion aux projets prêtés à M. Constans, qui, pour sa part, rêvait, dit-on, la constitution d'un nouveau Cabinet. Parlant des anciens monarchistes, M. Dupuy dit qu'il fallait les appeler non les *ralliés*, mais les *résignés*. Le même jour, à Bordeaux, MM. Goblet et Lockroy exposaient le programme de l'Extrême Gauche, préconisant l'alliance des radicaux et des socialistes. Le 5 juin, à Toulouse, M. Constans vint prononcer une allocution devant les membres du Cercle Républicain; il reprocha à M. Dupuy « d'avoir manqué d'un peu de bienveillance » envers lui. Il déclara qu'il fallait se montrer *gouvernementaux*, parla de « paix sociale », de « paix religieuse », de « tolérance », de « réconciliation dans la République et par la République ». Bref, il se posa en véritable chef de parti, tendant la main aux ralliés. On s'attendait à voir le Président Carnot exprimer à son tour son opinion sur la situation dans le voyage qu'il devait entreprendre en Bretagne; mais l'état de sa santé le contraignit d'y renoncer.

Un certain nombre de faits causèrent vers le milieu du mois

de juin beaucoup de malaise et d'appréhensions. C'était d'abord la sécheresse persistante, d'où résultaient le manque de fourrages et la nécessité pour les éleveurs d'abattre leurs bestiaux ou de les vendre à un prix dérisoire; c'était, à Paris, la grève des cochers de fiacre; à Saint-Denis, des incidents au cours desquels plusieurs agents de police, tirant au hasard des coups de revolver, avaient atteint des passants.

Le 19 juin vinrent en discussion au Palais-Bourbon les propositions de loi de MM. Gustave Rivet et Emmanuel Arène, relatives au renouvellement partiel de la Chambre des Députés. Ces propositions furent repoussées; elles avaient été combattues par M. Charles Dupuy, Président du Conseil, et par M. Clemenceau. D'un bout à l'autre de son discours, M. Clemenceau fut interrompu par les exclamations injurieuses de MM. Paul Déroulède et Millevoye, lui jetant à la face le nom de Cornelius Herz, lui criant de parler *en anglais*, demandant la clôture, l'appelant agent de l'étranger, traître, concussionnaire, bref, lui prodiguant toutes les insultes. A la fin de cet étrange et pénible séance, pendant laquelle M. Clemenceau montra le plus grand sang-froid, M. Millevoye annonça que le jeudi suivant il ferait à la Chambre de considérables révélations.

On n'attendit pas jusque-là. M. Ducret, directeur de la *Co-cardre*, déclara dans son journal que ses amis et lui avaient « fait enlever dans un coffre-fort de l'ambassade d'Angleterre à Paris des papiers diplomatiques d'une gravité extrême ». Au début de la séance du 22, après avoir questionné le Gouvernement sur l'état de Cornelius Herz, qui était, lui fut-il répondu, malade à Bournemouth, comme venaient de le constater les docteurs Brouardel et Charcot, M. Millevoye accusa M. Clemenceau d'être un agent de l'Angleterre: cela résultait, disait-il, de la lecture des papiers dérobés à l'ambassade par un nommé Norton, originaire de l'île Maurice, qui y avait été employé. Il lut quelques fragments, incrimina aussi M. Burdeau, et voulut interrompre sa lecture. MM. Clemenceau et Burdeau le sommèrent de la continuer, de lire *tout*, et *sur-le-champ*. Devant le sentiment unanime de la Chambre, M. Millevoye dut s'exécuter; or, ce qu'il lut ainsi à la tribune, c'était une série de racontars insignifiants, de niaiseries, de bavardages puérils; cette lecture se continua au milieu des éclats de rire et des interruptions méprisantes. M. Paul Déroulède, consterné de l'effet produit, se leva de sa place, donna sa démission et sortit de la salle. M. Millevoye termina en lisant une liste de personnages

qui auraient reçu de l'argent pour servir la politique anglaise : c'étaient MM. Burdeau, Maret, Laurent, Clemenceau, Henri Rochefort. La conclusion, ce fut le vote d'un ordre du jour proposé par M. Maujan, « flétrissant les calomnies odieuses apportées à la tribune ». M. Millevoye, désavoué à peu près par tous ses amis politiques, dut donner aussi sa démission. Le mulâtre Norton, ou soi-disant Norton, fut arrêté comme prévenu de faux ; M. Ducret fut mis aussi en état d'arrestation¹.

Les émeutes du Quartier latin et la fermeture de la Bourse du Travail (4^{er}-8 juillet). — Les premiers jours de juillet virent se produire des faits d'une extrême gravité. Une *Ligue contre la licence des rues* avait été formée quelque temps auparavant sous l'initiative de MM. Bérenger, sénateur de la Drôme, et Jules Simon. A la suite d'un bal annuel célébré par les jeunes gens de l'École des Beaux-Arts, sous le nom pittoresque de *Bal des quatre-arts*, et où, paraît-il, on n'avait pas assez respecté la pudeur, sur la demande de M. Bérenger, un jeune artiste et plusieurs jeunes femmes furent déférés à la 44^e Chambre et condamnés à une amende de 100 fr. Les étudiants entreprirent d'aller manifester dans la soirée du 4^{er} juillet sous les fenêtres du sénateur de la Drôme pour lui témoigner leur mécontentement par un charivari ; ils s'étaient donné rendez-vous Place de la Sorbonne. La police voulut les disperser ; un détachement des brigades centrales se joignit aux agents de l'arrondissement ; dans une des charges, un paisible consommateur assis au café d'Harcourt, nommé Nuger, employé de commerce et ancien sous-officier de zouaves, fut frappé mortellement. Les manifestations se renouvelèrent les jours suivants, avec un bien autre caractère de gravité. Les étudiants criaient vengeance : ils accusaient la police de brutalité, ils réclamaient la recherche et la mise en jugement du meurtrier, la révocation de M. Lozé, Préfet de Police. Des cochers grévistes, des ouvriers se joignirent à eux, et très vite aussi, ces gens sans aveu qu'on rencontre malheureusement dans toutes les grandes villes, et qui se mirent à dételer, à renverser les omnibus et tramways, à élever des barricades, à couper les conduites de gaz, à incendier les kiosques de marchandes de journaux. Les agents de police chargés de réprimer ces désordres frappèrent

1. Ils furent condamnés le 5 août en police correctionnelle, Norton à trois ans de prison, M. Ducret à un an ; et tous deux à 1 franc de dommages-intérêts envers M. Clemenceau, sur la demande du député du Var.

à coups de sabre ou de bâton tout ce qu'ils avaient devant eux ; des passants furent maltraités ; une charge de gardiens de la paix força même l'entrée de l'Hôtel-Dieu. Il y eut de nombreux blessés, de nombreuses condamnations en police correctionnelle. Le corps du malheureux Nuger fut enlevé de nuit par la force armée et conduit de l'Hôpital de la Charité au Chemin de Fer de Lyon pour être transporté à Clermont-Ferrand, résidence de sa famille. Le Conseil Municipal de Paris avait décidé que ses funérailles auraient lieu aux frais de la ville. Le Président du Conseil, M. Ch. Dupuy, interpellé au sujet de ces graves incidents par M. Millerand, demanda à la Chambre des Députés et obtint d'elle, malgré les protestations de M. Camille Pelletan, d'ajourner toute discussion jusqu'au rétablissement de la tranquillité (5 juillet). Au contraire le Conseil Municipal vota un ordre du jour hostile au Gouvernement.

Le Gouvernement s'était décidé à faire intervenir l'armée, et il appela de province de nombreux régiments de cavalerie et d'infanterie pour les joindre à la garnison de Paris. Il avait arrêté en effet une autre mesure grave : la fermeture de la *Bourse du Travail*. Cet édifice avait été mis par le Conseil Municipal, avec l'autorisation du Gouvernement, à la disposition des syndicats ouvriers formés conformément aux dispositions de la loi de 1884 ; mais, à côté de ces syndicats, il y avait d'autres groupes, d'autres associations sans constitution régulière ; les unes et les autres avaient reçu une allocation du Conseil Municipal (il y avait en tout 265 syndicats). Le Gouvernement invita les groupes irréguliers à se mettre en règle dans le délai d'un mois ; ils s'y refusèrent, alléguant qu'ils se contentaient du droit commun, qu'ils pouvaient exister légalement sans faire ce qu'on attendait d'eux ; que d'ailleurs, aux termes de l'article 9 de la loi de 1884, l'autorité administrative ne pouvait pas dissoudre les syndicats, ce droit étant réservé à l'autorité judiciaire. Le Gouvernement venait de supprimer l'allocation votée par le Conseil Municipal et de déférer la question à la justice. Il se ravisa cependant ; le 6 juillet, la Bourse du Travail fut occupée militairement, et les syndicats expulsés. L'émotion redoubla aussitôt dans la ville. Les manifestations, les collisions des jours précédents continuèrent. Une proclamation des *élus de Paris*, M. Goblet, sénateur, MM. Mesureur, Millerand, Dreyfus, Hovelacque, députés, Alphonse Humbert, Président du Conseil Municipal, et 25 conseillers municipaux, exhorta la population à rester calme

et à attendre « le verdict prochain de la France Républicaine ».

Les débats parlementaires du 9 juillet 1893. — Les manifestations dans la rue étaient terminées ; mais l'agitation parlementaire continuait. A l'Hôtel de Ville, M. Alphonse Humbert reprocha au Gouvernement d'avoir « mis la barre à droite,.... sans songer qu'à mesure qu'il entrerait dans sa majorité des royalistes il en sortirait des républicains ». Le lendemain 9 juillet, à la Chambre des Députés, M. Paulin Méry interpella le Gouvernement sur les incidents du Quartier latin et la fermeture de la Bourse du Travail, et il affirma la présence d'agents provocateurs dans les manifestations ; M. Camille Dreyfus blâma en termes véhéments l'attitude de la police et de M. Lozé. Le Président du Conseil répondit qu'on avait exagéré les faits en ce qui concernait les violences de la police, et que les syndicats se révoltaient contre la loi. M. Millerand critiqua la théorie du Gouvernement en ce qui regardait l'obligation pour les syndicats de se conformer aux prescriptions de la loi de 1884¹. Puis M. Henri Brisson raconta qu'il avait visité les hôpitaux, interrogé les blessés, blâma les violences de la police, et reprocha au ministère d'avoir, de peur de voir *d'autres* (M. Constans) se substituer à lui, agi « à l'aide d'instruments dont il n'était pas le maître ». M. Dupuy répondit en reconnaissant que la police avait « commis des fautes », en promettant d'opérer « les changements indispensables ». Un ordre du jour approuvant les déclarations du Gouvernement fut voté par 343 voix contre 434. Une demande de mise en accusation du Président du Conseil, présentée par M. Ernest Roche, ne fut soutenue que par 44 voix.

Le même jour, dans une seconde séance, MM. Barodet et Pichon, reprochant au ministère d'avoir deux poids et deux mesures, lui demandèrent d'appliquer la loi aux congréganistes, la loi, disait M. Pichon, étant violée par les congrégations religieuses qui s'étaient reformées. Il accusa le Cabinet d'avoir « institué une politique de division, et de chasser de la majorité les radicaux pour les remplacer par des réactionnaires ». L'urgence sur cette proposition fut repoussée.

A la suite de ce vote, M. Peytral, Ministre des Finances et député radical de Marseille, alléguant que le Gouvernement

1. Un mois après, la 8^e Chambre du Tribunal de la Seine prononça la dissolution de 44 des 47 syndicats mis en cause, leur reprochant de ne pas avoir rempli les conditions exigées par la loi de 1884.

n'avait obtenu la majorité que par l'appoint des voix de la Droite, donna sa démission. La retraite du Ministre des Finances, en pleine discussion du budget, entraînait fatalement celle du cabinet tout entier. Sur les instances de ses collègues, M. Peytral consentit à la retirer, et une note communiquée à l'Agence Havas annonça sa décision dernière, en même temps que le remplacement à la Préfecture de Police de M. Lozé, qui serait pourvu d'un poste diplomatique. Il fut remplacé par M. Lépine, préfet de Seine-et-Oise. M. Pourquery de Boisserin proposa une amnistie en faveur des manifestants condamnés par la Police correctionnelle ; cette proposition fut repoussée sur la demande de M. Dupuy. Le Conseil Municipal de Paris adopta un ordre du jour de M. Baudin tendant « à inviter le peuple parisien à ne pas s'associer à la fête officielle du 14 juillet ».

Pendant cet orageux mois de juillet, fut signé avec la Russie un traité de commerce abaissant les droits d'entrée des pétroles russes sur notre territoire, en échange d'avantages correspondants accordés en Russie à certains produits de notre sol et de notre industrie.

C'est alors également que l'expédition au Laos pour obliger les Siamois à évacuer la rive gauche du Mékong (v. tome III, ch. XLIX) et le langage haineux des journaux anglais à l'égard de la France provoquèrent une discussion au Palais-Bourbon. MM. François Deloncle et Camille Dreyfus interpellèrent le Gouvernement pour lui demander s'il était vrai qu'il eût pris des engagements avec les Anglais et quelles mesures il comptait adopter pour faire respecter l'honneur national. M. Develle, Ministre des Affaires Étrangères, répondit qu'il n'avait pris aucun engagement, que le ministère britannique ne lui en avait pas demandé ; que la Chambre pouvait compter sur la prudence et l'énergie du cabinet. Le débat se termina par l'adoption d'un ordre du jour invitant le Gouvernement à prendre « les mesures nécessaires pour faire reconnaître et respecter les droits de la France en Indo-Chine » (18 juillet).

Les élections du 20 août et du 3 septembre 1893. — Un mois après, un conflit éclata entre ouvriers français et italiens employés aux salines de Mourgues, près d'Aigues-Mortes : plusieurs Français ayant été assaillis et blessés, leurs compatriotes furieux se ruèrent à leur tour sur les Italiens, dont quelques-uns furent frappés mortellement. Ce tragique incident faillit amener de graves complications entre les deux pays (17 août), d'autant plus que l'Italie, aux prises avec de terribles

embarras financiers, paraissait disposée à en sortir n'importe à quel prix, fallût-il provoquer une guerre européenne¹.

On était alors, dans toute la France, en pleine fièvre électorale. Les élections du 20 août et le scrutin de ballottage du 3 septembre pour le renouvellement de la Chambre des Députés donnèrent lieu, dans la presse et les réunions publiques, à des débats qui atteignirent les dernières limites de la vivacité. Comme il était naturel, la candidature de ceux des membres de l'ancien Parlement dont le nom avait été mêlé, à tort ou à raison, au procès de Panama, fut discutée avec une ardeur passionnée. D'après les appréciations basées sur les résultats définitifs, la nouvelle Chambre (384 membres) comprenait 330 républicains, 150 radicaux, 50 socialistes, 54 députés appartenant aux anciens partis royaliste et bonapartiste. Ce qui paraissait se dégager de ces chiffres, c'est qu'il existait une majorité suffisante pour gouverner par elle-même, sans alliance avec une des fractions de la minorité. Quelques-uns des hommes les plus marquants dans les divers partis avaient été battus, par exemple M. Clemenceau² dans le Var, MM. Floquet, Maujan, Pichon et Laguerre à Paris, M. Paul Lafargue dans le Nord, M. Paul de Cassagnac dans le Gers, M. de Mun dans le Morbihan, M. Delafosse dans l'Ille-et-Vilaine, M. Delahaye dans l'Indre-et-Loire. Parmi les députés qui entraient pour la première fois à la Chambre ou y reparaissaient après avoir cessé quelque temps d'en faire partie, il faut citer M. Alphonse Humbert, Président du Conseil Municipal de Paris, M. Flandin, procureur général près la Cour d'Appel d'Alger, les généraux Riu et Jung, M. René Goblet, M. de Vogüé, MM. Paschal Grousset, Clovis Hugues, enfin MM. Wilson et Mielvacque.

Le 14 septembre, les ouvriers mineurs des charbonnages du Pas-de-Calais entrèrent en grève; ils réclamaient une augmentation de salaire de 40 pour 100. La grève s'étendit aux bassins houillers de Lens, Vendin-le-Viel, Aniche, Dorignies

1. L'affaire des troubles d'Aigues-Mortes fut jugée au mois de décembre 1893 par la Cour d'Assises d'Angoulême. Le jury de la Charente acquitta les dix-sept accusés.

2. Quinze jours avant les élections, lors du procès Norton et Ducret, M. Clemenceau, qui s'était porté partie civile, fut attaqué violemment par MM. Millevoye, de Morès, de Dion, Jndet, rédacteur au *Petit Journal*, qui figuraient dans la cause comme témoins. Pendant la période électorale, le *Petit Journal* renouvela ses attaques contre M. Clemenceau, l'appelant « commandité de Cornelius Herz », « le candidat *Aoh yes!* », lui reprochant d'être le partisan de l'Angleterre, l'adversaire de l'alliance russe, etc.

Hénin-Liétard, Meurchin, Carvin, etc. Ces bassins furent occupés militairement. La grève dura deux mois; elle excita de vives inquiétudes, donna lieu à des conflits entre grévistes et non grévistes, à des condamnations en police correctionnelle, à des débats passionnés; elle se termina le 4 novembre sans que les grévistes eussent obtenu gain de cause.

Les marins russes en France (13-24 octobre 1893). — Au milieu même de ces émotions, un grand, un mémorable événement vint apporter en France une allégresse universelle, en montrant d'une manière éclatante que désormais nous n'étions plus isolés dans le monde. Tandis que l'Italie nous menaçait de la guerre, et que dans le chef-lieu de notre ancien département de la Moselle, l'empereur allemand recevait en triomphe le petit-fils de Victor-Emmanuel, le czar Alexandre III décidait que désormais la Russie entretiendrait en permanence une escadre dans la Méditerranée, et qu'à son arrivée, cette escadre viendrait à Toulon rendre à la France la visite faite en 1894 à Cronstadt par nos marins. Aussitôt la nouvelle connue, on se mit à l'œuvre avec une fiévreuse ardeur pour préparer à nos hôtes une réception digne d'eux et de nous. Toutes les villes de la France auraient voulu recevoir les marins russes. C'était à qui rédigerait à leur intention les adresses les plus flatteuses, imaginerait pour eux les présents les plus ingénieux. Le 13 octobre les cuirassés russes *Empereur Nicolas Ier*, *Pamyat-Azova*, *Amiral Nakhimoff*, *Rynda*, *Teretz*, commandés par le contre-amiral Avellan, entrèrent à Toulon au bruit des hourras des marins des deux nations, aux cris de *Vive la Russie!* et *Vive la France!* aux sons de la *Marseillaise* et de l'*Hymne Russe*. Marins, soldats, habitants, rivalisèrent d'empressement et d'enthousiasme; à l'Arsenal, à l'Hôtel de Ville, à bord des vaisseaux des deux flottes, les mêmes démonstrations se reproduisirent à l'infini. Toulon regorgeait de visiteurs, qui ne savaient où trouver place. Près de deux cent mille étrangers y étaient arrivés en trois jours. M. Alphonse Humbert, Président du Conseil Municipal de Paris, était venu au nom de cette assemblée, inviter l'amiral Avellan à visiter la capitale de la France.

Le 17 octobre l'amiral Avellan arriva à Paris avec soixante officiers de son état-major. Toutes les rues étaient pavées de drapeaux français et russes. C'est sous des arcs de triomphe, au milieu d'une mer humaine, parmi les vivats et les acclamations, couverts de fleurs, arrêtés à chaque pas par de nou-

velles démonstrations d'enthousiasme, que les marins russes parvinrent de la Gare de Lyon, par la Place de la Bastille et les boulevards, jusqu'au Cercle Militaire des Armées de Terre et de Mer, où ils devaient résider pendant leur séjour. Ce qui éclatait par-dessus tout, c'était le caractère naïf, spontané, populaire, de ces manifestations sans cesse renouvelées. Les Russes ne savaient comment manifester leur reconnaissance. A chaque instant, on les priait de paraître au balcon. Aux applaudissements frénétiques de la foule, on vit l'amiral Avellan embrasser le drapeau français et attacher ensemble les drapeaux des deux nations. De part et d'autre, on faisait preuve de la même bonne grâce, de la même affabilité, du même tact. Il n'y avait rien d'apprêté; on sentait que des deux côtés le cœur parlait; c'étaient deux grands peuples qui fraternisaient. Ces scènes inoubliables se reproduisirent à chaque instant durant les sept jours que les marins russes passèrent à Paris, au *Te Deum* de l'Église Russe, au Banquet de l'Élysée, à l'Ambassade de Russie, dans les Ministères, au banquet de l'Hôtel de Ville, à la retraite aux flambeaux, au Carrousel Militaire, pendant la promenade de l'amiral et de ses officiers à travers les rues de Paris, au Jardin d'Acclimatation, pendant le banquet du Champ-de-Mars dans la Galerie de Trente mètres, pendant le feu d'artifice du Trocadéro et la représentation de gala à l'Opéra. Lorsque l'amiral Avellan reçut le bureau du Comité de la Presse Française, M. Édouard Hervé, du *Soleil*, exprima en termes d'un grand bonheur ce que chacun sentait : « Vous voyez ici des représentants des opinions les plus opposées.... Vous nous avez tous mis d'accord. Il y avait en France, au Moyen Age, ce qu'on appelait la *Trêve de Dieu*; nous avons aujourd'hui ce que j'appellerai la *Trêve de la Russie*. » Les fêtes furent interrompues le dimanche 22 octobre pour les funérailles du Maréchal de Mac-Mahon, duc de Magenta et ancien Président de la République, célébrées à l'Hôtel des Invalides aux frais de l'État (le Maréchal était mort le 17 à quatre-vingt-six ans dans son Château de la Forest).

Les marins russes quittèrent Paris dans la nuit du 24 octobre au milieu des mêmes acclamations. L'accueil qu'ils reçurent à Lyon le 25, à Marseille le 26 (ils restèrent un jour dans chacune de ces deux villes), ne fut ni moins brillant ni moins significatif. Le 27 le Président de la République vint à Toulon passer en revue l'escadre russe et assister au lancement du *Jauréguiberry*. Le 29 l'escadre russe quitta Toulon et

fit voile pour la Grèce. Dès le 13 octobre, le jour même de l'arrivée des marins russes à Toulon, l'empereur de Russie, alors résidant au château de Frédensborg auprès du roi de Danemark, son beau-père, était venu à Copenhague avec le czarévitch et le grand-duc Michel visiter les navires de guerre français *l'Isly* et *le Surcouf*. Le 27, Alexandre III adressa de Gatschina au président Carnot un télégramme de remerciement pour l'accueil fait en France aux marins russes; ce télégramme se terminait ainsi : « Les témoignages de sympathie qui se sont manifestés encore une fois avec tant d'éloquence joindront un nouveau lien à ceux qui unissent nos deux pays, et contribueront, je l'espère, à l'affermissement de la paix générale, objet de leurs efforts et de leurs vœux les plus constants. » C'était le vrai mot de la situation : l'alliance franco-russe est un gage de paix; car on ose moins facilement attaquer deux pays qu'un seul; et, en cas de guerre, elle est un gage de force.

Pendant et après les fêtes de Toulon et de Paris, la presse russe publia les articles les plus chaleureux envers la France; les adresses de sympathie, venant de toutes les parties de la Russie, affluèrent ici; on remarqua la présence simultanée à Paris de tous les frères du czar, les grands-ducs Serge, Paul, Vladimir et Alexis.

L'effet de cette imposante manifestation fut immédiat. L'attitude de l'Italie changea comme par enchantement. M. Crispi lui-même, dans une réunion d'anciens garibaldiens à Gênes, déclara que ses intentions avaient été calomniées ou mal comprises, qu'il avait toujours désiré la fraternité des peuples. « Je suis l'apôtre de la paix, s'écria-t-il, il n'y a que des fous qui puissent vouloir la guerre! » Le roi d'Italie, pendant la maladie du Maréchal de Mac-Mahon, envoya un télégramme des plus affectueux à la maréchale, et le curé de Magenta vint représenter cette ville aux funérailles du duc de Magenta. L'empereur d'Allemagne adressa à la famille de l'ancien Président ses compliments de condoléance avec une superbe couronne funéraire. Les journaux anglais constatèrent que le ton de la Presse Française avait été absolument correct et pacifique pendant les fêtes franco-russes et s'attachèrent à dénier à la visite de l'escadre de l'amiral Seymour aux ports italiens, Tarente et La Spezzia, tout caractère hostile à la France.

La nouvelle Chambre. Chute du Ministère Dupuy (15-25 novembre 1893). — La Chambre des Députés se réunit le 15 novembre; elle choisit pour président M. Casimir-Périer. Dans

la déclaration ministérielle, le Président du Conseil, M. Charles Dupuy émit cette opinion que pendant cette législature il ne fallait s'occuper ni de la revision de la Constitution, ni de la séparation des Églises et de l'État, ni de changer le mode de scrutin, ni d'établir un impôt progressif unique, ni d'attaquer la propriété privée. MM. Millerand et Jaurès adressèrent aussitôt une demande d'interpellation. M. Jaurès reprocha au Ministère de déclarer la guerre aux socialistes, de vouloir gouverner « avec des négations », « arrêter la marche de l'Histoire ». Il y eut entre M. Dupuy et M. Alphonse Humbert un échange de paroles très vives. A quelques jours de là, M. Lockroy fit observer que l'un des membres de ce Ministère, qui déclarait ne pas vouloir changer la forme des impôts, M. Peytral, avait proposé à la dernière Chambre un impôt sur le revenu; son opinion avait-elle donc changé? M. Peytral donna sa démission et ne consentit à la retirer que sur les instances de Carnot.

Toutefois les jours du ministère étaient comptés. A la séance du 25 novembre, M. Goblet reprocha au Gouvernement de repousser toute réforme, de ne pas vouloir l'impôt sur le capital et le revenu; il constata que les ministres n'étaient pas d'accord entre eux. M. Pelletan demanda si le Ministère était encore *au complet*. M. Dupuy répliquant que le Cabinet était « au complet devant la Chambre », M. Pelletan répondit qu'un autre ministre, M. Peytral, venait de dire exactement le contraire. Celui-ci avait en effet annoncé sa démission devant MM. Ouvré et Brisson. Dès lors M. Millerand déclara qu'il retirait sa demande d'interpellation, la Chambre ne se trouvant plus en présence d'un cabinet homogène, avec lequel il fût possible de discuter. Les ministres remirent leur démission au Président de la République.

Ministère Casimir-Périer (3 décembre 1893). — Après de longs pourparlers, un nouveau Cabinet fut constitué le 3 décembre sous la présidence de M. Casimir-Périer, Ministre des Affaires Étrangères, ayant pour collègues MM. Raynal à l'Intérieur, Burdeau aux Finances, Dubost à la Justice, Spuller à l'Instruction Publique, Viger à l'Agriculture, Marty au Commerce, Jonnart aux Travaux Publics, le général Mercier à la Guerre, l'amiral Lefèvre à la Marine et aux Colonies. Dans la déclaration ministérielle, le 4 décembre, M. Casimir-Périer reconnut qu'il fallait « répartir plus équitablement le poids de l'impôt.... remanier les contributions directes.... atteindre surtout la richesse acquise », et il fit appel à l'union des Ré-

publicains. M. Paschal Grousset déposa une demande d'amnistie pleine et entière pour les crimes et délits politiques. M. Ernest Roche soutint cette demande par un discours très applaudi de l'Extrême Gauche, dans lequel il protestait contre l'exil de Henri Rochefort, et attaquait les tribunaux d'exception, « ces machines de guerre, ces balances à faux poids, dont chaque juge est un ennemi personnel de l'accusé, d'où toute justice est exclue, dont les arrêts, pétris de passion et de haine, n'ont de sanction, de valeur, d'autorité, qu'à la condition d'être servis par la force et la victoire ». L'amnistie fut cependant repoussée par 257 voix contre 226.

La nomination de M. Casimir-Périer à la présidence du Conseil des Ministres laissait vacante la présidence de la Chambre des Députés. M. Charles Dupuy y fut élu par 254 suffrages contre 213 accordés à M. Henri Brisson.

Les attentats anarchistes en 1893 et 1894. Les lois de répression. — Malheureusement les attentats anarchistes ne tardèrent pas à recommencer. Le 14 novembre 1893, M. George-witch, ministre plénipotentiaire de Serbie à Paris, prenait son repas dans un bouillon Duval, au n° 65 de la rue des Petits-Champs. Un consommateur assis non loin de lui se leva tout à coup et vint le frapper d'un coup de tranchet. Le coupable était un ouvrier cordonnier de dix-neuf ans, nommé Léon Léauthier; il avait voulu « crever un bourgeois, le premier bourgeois venu », comme il l'écrivait dans une lettre à l'écrivain et conférencier anarchiste Sébastien Faure, en le priant de le défendre. Léauthier fut condamné le 23 février suivant par la Cour d'Assises de la Seine aux travaux forcés à perpétuité. Le lendemain même de l'attentat de Léauthier, à Marseille, une formidable explosion de dynamite se produisit devant l'hôtel de la Division Militaire.

Le 9 décembre, on discutait à la Chambre des Députés l'élection de M. Mirman, député socialiste de Reims. Professeur de mathématiques au lycée de cette ville, M. Mirman n'avait pas terminé, à la date de son élection, la période de dix ans d'enseignement nécessaire pour le dispenser du service militaire. Devait-il être considéré comme inéligible, ou comme valablement élu, mais astreint à être appelé sous les drapeaux? Tout à coup un éclair d'un bleu intense illumina la salle; une explosion formidable se produisit; une bombe, lancée d'une des tribunes, venait d'éclater. Après un moment de tumulte, M. Ch. Dupuy, président de la Chambre, déclara avec calme que la

séance continuait¹. Plus de soixante personnes étaient atteintes, députés, journalistes, officiers, spectateurs des deux sexes; le plus grièvement blessé était l'abbé Lemire, député d'Hazebrouck. Le coupable, blessé lui-même à la jambe et au nez, fut reconnu à l'Hôtel-Dieu, où il avait été transporté : c'était un nommé Auguste Vaillant, ouvrier tanneur et anarchiste déterminé. Né à Mézières le 26 décembre 1861, il avait, au moment de sa criminelle tentative, deux logements différents, à Paris, 70, rue Daguerre, et à Choisy-le-Roi, dans un hôtel garni, 47, rue de la Raffinerie, où il vivait avec sa fille Sidonie et une dame Marchal; il avait habité trois ans l'Amérique et subi plusieurs condamnations pour mendicité et pour vol.

Vaillant avait-il agi seul? Avait-il des complices? Avait-il été poussé au crime par les excitations de la presse anarchiste, comme *la Révolte*, *le Père Peinard*, *le Père Duchêne*, *l'Endehors*, qui comptait parmi ses écrivains, à côté d'énergumènes proférant en termes grossiers des idées furibondes, des théoriciens savants, comme le prince russe Kropotkine, l'auteur des *Paroles d'un Révolté*, le célèbre géographe Élisée Reclus, M. Sébastien Faure et d'autres lettrés? Y avait-il solidarité entre les écrivains anarchistes et les auteurs d'attentats? Et dans quelle mesure?

Le Gouvernement proposa de modifier la loi du 29 juillet 1881 sur la Presse, de manière à punir de un à cinq ans de prison et de 100 francs à 3 000 fr. d'amende la provocation au vol, au meurtre, au pillage, à l'incendie, même non suivie d'effet. Cette loi, qui permettait l'arrestation et la saisie préventive en matière de presse, fut votée d'urgence, sur la demande de M. Casimir-Périer, et malgré les protestations de MM. Goblet, Lavy et Viviani, qui adjuraient la Chambre de ne pas perdre le sang-froid et de ne pas porter la main sur les libertés publiques. La lecture d'extraits de la *Revue Anarchiste* par le Garde des Sceaux entraîna la majorité. D'autres lois furent proposées en même temps : l'une pour ouvrir au Ministère de l'Intérieur, sur l'exercice 1894, un crédit supplémentaire de 820 000 fr. pour frais de police; une seconde, punissant de six mois à cinq ans de prison et de 50 fr. à 3 000 fr. d'amende la fabrication d'explosifs sans motifs légitimes; une troisième, punissant des travaux forcés à temps tout affilié à une associa-

1. Les Chambres des Députés de toutes les nations envoyèrent des adresses de sympathie à la Chambre des Députés française.

tion ayant pour but de commettre ou de préparer des attentats contre les personnes ou les propriétés, et de cinq à dix ans de réclusion tout acte ayant pour but de fournir un logement; ou des moyens de correspondance, ou des instruments aux mal-faiteurs. Toutes furent votées bientôt après.

De nombreuses arrestations eurent lieu. Vaillant, avant son crime, avait écrit à M. Paul Reclus, ingénieur, fils de M. Élie Reclus et neveu de M. Élisée Reclus. Des perquisitions furent ordonnées chez M. Paul Reclus. Celui-ci, en relations avec les anarchistes, avait-il seulement donné de l'argent à Vaillant à titre de secours, ou pour l'aider à préparer des actes criminels? M. Paul Reclus quitta la France.

Dans la nuit du 31 décembre 1893 au 4^{er} janvier 1894¹, de nombreuses perquisitions furent ordonnées : soixante-dix à Paris et dans la banlieue, d'autres à Lyon, Decazeville, Brest, Rouen, Le Havre, Saint-Étienne, Commeny, Nice, etc. M. Élie Reclus fut un moment arrêté, puis relâché; d'autres arrestations furent maintenues. Le 10 janvier, Vaillant comparut devant la Cour d'Assises de la Seine; il lut une déclaration dans laquelle il attaquait la société actuelle, lui reprochant de « courber les malheureux sous le joug du capital ». Il fut dé-

1. Les derniers mois de 1893 ont vu disparaître : en octobre : le poète russe Alexis Plescheeff, traducteur de V. Hugo; — Jules Labbé, journaliste et professeur; — Le peintre anglais Madox Brown, auquel on doit *Le Roi Lear*, *Chaucer*, *L'Œuvre*, *Cromwell*, *Guillaume le Conquérant*; — le général prussien Von Kamecke; — le dessinateur et peintre genevois Barthélemy Menn; — Lenoël, sénateur de la Manche; — le sculpteur Emile Hébert, auteur de *Toujours et Jamais*, *La Libre Pensée*, *Statue de Rabelais* (à Chinon), de *Regnard* (Hôtel de Ville de Paris).

Novembre : le comte de Hartenau (Alexandre de Battenberg, ancien prince de Bulgarie, colonel autrichien, à Gratz); — le peintre polonais Jean-Alois Matejko, de Cracovie, auquel on doit : *Charles-Gustave devant le Tombeau du Roi Ladislas*, *la Bataille de Grunwald*, *des Portraits*, etc.; — Eugène Bonnemère, auteur de *l'Histoire des Paysans*; — le compositeur russe Pierre Tchaïkovsky, directeur du Conservatoire de Moscou, auteur de *Mazepa*, de *Eugène Onéguine* (opéras), 1812 (ouverture), *La Tempête* (poème symphonique); Emile Jamais, député du Gard.

Décembre : le physicien anglais John Tyndal, auteur de travaux considérables sur la chaleur rayonnante, les glucoses, les poussières, les fermentations; — le général Lallemant; — Victor Schœlcher, sénateur inamovible, sous-secrétaire d'État en 1848, promoteur de l'abolition de l'esclavage dans les colonies, auteur de *Les Crimes du 2 décembre*. Il était né à Paris en 1804; — Victor Considérant, né à Salins en 1828, qui passa par l'École Polytechnique, élève de Fourier, le fondateur de l'École Phalanstérienne, représentant du peuple en 1848 à la Constituante, en 1849 à la Législative, auteur de très nombreux ouvrages de propagande; — le sculpteur anglais F. Woodington; — Sir Samuel Baker, qui découvrit l'Albert-Nyanza; — général Mathelin.

fendu par M^e Labori. Condamné à mort, il fut exécuté le 5 février, et cria avant de tomber sous le couteau : « Mort à la société bourgeoise et vive l'anarchie ! »

Le 27 janvier, M. Charnay fut condamné à six mois de prison pour son *Catéchisme du Soldat*. D'autres condamnations d'écrivains anarchistes devaient suivre : celle de M. Breton, du *Parti Socialiste*, à deux ans de prison (10 février); celle de M. Jean Grave, à deux ans aussi, pour son livre *La Société Mourante et l'Anarchie* (24 février). Des débats orageux se produisirent à la Chambre, où M. Clovis Hugues reprocha au Gouvernement de poursuivre pêle-mêle les socialistes et les anarchistes, d'avoir fait arrêter des innocents, d'avoir ordonné des perquisitions dans la maison habitée par Élisée Reclus à Bourg-la-Reine et dans celle qu'il avait habitée précédemment à Sèvres, d'avoir saisi préventivement des livres. Au cours du débat, M. Thivrier fut frappé de la censure avec exclusion temporaire, pour avoir crié « Vive la Commune ! » en réponse à un discours de M. Raynal.

Le 12 février, vers neuf heures du soir, un jeune homme d'une vingtaine d'années entra au café de l'Hôtel-Terminus, rue Saint-Lazare, à l'angle de la cour du Chemin de fer du Havre. Il y avait foule; c'était l'heure du concert. Tout à coup le nouveau venu lança une bombe dans la direction de l'orchestre et prit la fuite. Une vingtaine de personnes étaient blessées par l'explosion du projectile, quelques-unes grièvement. Poursuivi, arrêté après une vive résistance par l'agent de police Poisson et le garçon de café Tissier, le coupable déclara d'abord se nommer Léon Breton. On ne tarda point à découvrir que son vrai nom était Émile Henry. Il était né à Saint-Martin, près de Barcelone, le 26 septembre 1872. Son père, Fortuné Henry, membre de la Commune de Paris, s'était réfugié en Espagne après 1871 et y était mort. Sa mère tenait un petit commerce à Brévannes, près de Villeneuve-Saint-Georges. Son frère aîné, Fortuné Henry, était détenu à Clairvaux, où il purgeait une condamnation à trois ans de prison, prononcée par la Cour d'Assises de Bourges pour discours anarchistes. Émile Henry, qui avait fait ses études, comme boursier, à l'École Jean-Baptiste-Say, était bachelier ès sciences et avait été admissible à l'École Polytechnique; les journaux citaient des vers de lui. Il se vanta au juge d'instruction d'avoir été l'auteur de l'attentat de la rue des Bons-Enfants. Avait-il des complices ?

L'émotion n'avait pas eu le temps de se calmer quand, le 20 février, deux nouveaux attentats se produisirent. Un inconnu était venu louer un cabinet à l'hôtel garni situé au n^o 69 de la rue Saint-Jacques, entre le boulevard Saint-Germain et la rue des Écoles. Quand la propriétaire, inquiète de ne pas le voir revenir, voulut pénétrer dans la chambre, en compagnie d'agents de police, l'ouverture de la porte provoqua l'explosion d'un engin qui blessa quatre personnes mortellement. On découvrit dans un autre hôtel du faubourg Saint-Martin une seconde bombe placée par un locataire inconnu dans des conditions analogues, et qu'on dut faire sauter sur place. Des manifestations anarchistes se produisaient en même temps au cimetière d'Ivry, sur la tombe de Vaillant. Le 13 mars, un attentat de plus eut lieu dans l'église de la Madeleine, où l'on trouva le cadavre de l'anarchiste Pauwels, éventré par une bombe qu'il portait cachée sous ses vêtements. L'examen du cadavre fit reconnaître que cet homme était le locataire inconnu de la rue Saint-Jacques et du faubourg Saint-Martin, c'est-à-dire l'auteur des deux explosions du 20 février.

Le 4 avril, une bombe fut lancée contre le restaurant Foyot, en face du Palais du Luxembourg, à l'angle de la rue de Condé. Quatre personnes furent blessées, dont l'une très grièvement. C'était M. Laurent Taillade, jeune poète au style souvent bizarre et agressif, qui disait quelque temps auparavant, lors de l'attentat du Palais-Bourbon : « Qu'importent les victimes si le geste est beau ! » On voit que les anarchistes avaient mal récompensé M. Taillade de l'éloge qu'il accordait à leurs gestes. L'auteur de l'explosion resta inconnu.

Le 26 avril, Émile Henry comparut devant la Cour d'assises de la Seine. Il entreprit de faire l'apologie de l'anarchie, attaquant la bourgeoisie, les capitalistes, les propriétaires de chemins de fer et de mines, les députés, menaçant la société présente d'une ruine prochaine, et déclarant qu'il avait « frappé dans le tas ». Condamné à mort le 28 avril, il fut exécuté le 24 mai.

Tant d'attentats anarchistes, se succédant à des intervalles si rapprochés, avaient causé une inquiétude générale. Beaucoup d'étrangers s'éloignaient de Paris; les commerçants se plaignaient de la stagnation des affaires; il n'était bruit que de la découverte de nouveaux engins, dont beaucoup, inoffensifs, étaient l'œuvre de mauvais plaisants. La police multipliait sans grands succès les perquisitions et les arrestations. Au nombre

des personnes arrêtées se trouvaient M. Sébastien Faure et M. Félix Fénelon, celui-ci rédacteur de la *Revue Indépendante* et employé au Ministère de la Guerre. Sur la demande du Gouvernement Français, l'anarchiste Meunier, soupçonné d'être complice de l'explosion du restaurant Véry, fut arrêté à Londres (5 avril), et son extradition accordée par l'Angleterre; il devait être plus tard condamné par la Cour d'assises de Paris aux travaux forcés à perpétuité (26 juillet).

Les travaux parlementaires. — On comprend qu'au milieu de l'agitation causée par les sinistres exploits des anarchistes, les travaux législatifs avaient languï, et on ne leur avait prêté qu'une attention distraite pendant les premiers mois de 1894. Aux élections du 7 janvier pour le renouvellement triennal du Sénat, 86 républicains et 6 conservateurs furent nommés; les républicains gagnaient 8 sièges. De son côté, la Chambre des Députés ordonnait une enquête sur l'élection de M. Mielvacque de Lacour, dans la Corrèze, et invalidait celle de M. Wilson, dans Indre-et-Loire, qui paraissaient entachées de corruption. Elle votait, sur le rapport de M. Poincaré, un projet de loi autorisant la conversion du 4 1/2 p. 0/0 en 3 1/2 p. 0/0.

L'interminable affaire de la liquidation du Panama continuait. M. Imbert, liquidateur de la succession Reinach, était en instance auprès du tribunal civil de la Seine, pour obtenir que les immeubles achetés par M^{me} Herz fussent déclarés, contrairement à la demande de cette dame, être en réalité la propriété de son mari. Le jugement du tribunal civil débouta M^{me} Herz de sa demande (15 février). On annonça bientôt que les procès pendants entre la succession Reinach, la liquidation du Panama et le docteur Cornelius Herz étaient terminés par une transaction : le docteur Cornelius Herz abandonnait un million cinq cent mille francs à la succession Reinach, qui les rétrocédait aux ayants droit du Panama. Le tribunal civil de la Seine homologua cette transaction. La partie civile étant désormais désintéressée, l'action publique existait-elle encore contre Cornelius Herz? C'est ce que M. Marcel Habert, député de Seine-et-Oise, demanda au Gouvernement. Le Ministre de la Justice répondit affirmativement (40 mai)¹. En attendant, Herz

1. Renvoyé par ordonnance du 11 juin 1894 devant la 8^e chambre du tribunal correctionnel de la Seine, comme prévenu du délit de chantage au préjudice de J. de Reinach et de la Compagnie du Panama, Cornelius Herz fut condamné par défaut à cinq ans de prison et 5 000 francs d'amende (5 août).

était toujours malade, trop malade, annonçait-on, pour qu'il fût possible au magistrat anglais d'examiner si la demande d'extradition était fondée ou non. Le 40 mai, le tribunal civil de Paris condamna le banquier Hugo Oberndorffer à rendre 3 653 204 francs à la liquidation du Panama. Le 46 du même mois, ce tribunal homologua une transaction entre cette liquidation et M. Eiffel.

Il fut sous question de la marine française à la Chambre des Députés pendant les premiers mois de 1894. Nos cuirassés, nos croiseurs, nos torpilleurs, répétait-on, coûtent trop cher, sont construits trop lentement, ne marchent pas assez vite, sont trop souvent mis hors de service par des accidents; certains objets, indispensables, manquent dans les arsenaux; d'autres, inutiles, pullulent; il y a du désordre dans l'administration; nos côtes sont mal fortifiées; Cherbourg et la presqu'île du Cotentin sont exposées à un coup de main des Anglais, la Corse à un coup de main des Italiens; les défenses de Dunkerque, de Calais sont insuffisantes. C'est ce que vint dire à la tribune de la Chambre des Députés M. Lockroy, qui interpella le Gouvernement (30 janvier). L'amiral Lefèvre et le général Mercier lui répondirent, et le Ministère obtint de la majorité un ordre du jour de confiance. Une Commission extra-parlementaire venait du reste d'être nommée pour faire une enquête sur l'état de la flotte et des ports. Elle comprenait plusieurs députés, parmi lesquels MM. Lockroy, Chautemps, Thomson, l'amiral Vallon. Des délégués de cette Commission visiterent Toulon, les cuirassés *le Tage*, *le Magenta*, *le Marcœu*. Les déclarations, faites à la suite de ces voyages, par M. Lockroy et l'amiral Vallon, étaient loin d'être rassurantes (avril).

Le 46 février, le tribunal de commerce de Paris avait prononcé la faillite de la Banque d'Escompte, sur la demande des actionnaires, qui ne touchaient plus de coupons d'intérêts, et des déposants, qui ne pouvaient plus retirer leurs fonds. Une instruction fut ouverte contre le directeur, le baron de Soubeyran, ancien député; elle ne fut terminée qu'au mois de mai 1896.

La séance du 3 mars à la Chambre des Députés fut dramatique. D'abord M. Camille Pelletan reprocha à M. Ch. Dupuy, en ce moment Président de la Chambre, d'avoir, lorsqu'il était Président du Conseil, accordé sur les fonds secrets une subvention de 8 000 fr. à un journal, lorsque le rédacteur de ce

journal, condamné pour accusations reconnues calomnieuses, était emprisonné à Sainte-Pélagie. (Il s'agissait du journal *la Cocarde* et des accusations de trahison contre MM. Clemenceau, Rochefort, etc., v. plus haut, p. 293). Puis M. Denys Cochin, député de la Droite, ayant interrogé le Gouvernement au sujet d'un arrêté du maire de Saint-Denis interdisant le port des emblèmes religieux dans les enterrements, Spuller répondit que le maire avait usé de son droit strict, et que le Gouvernement, tout en maintenant l'État laïque, était animé d'un « esprit nouveau » de conciliation et de tolérance. Ces mots d'*esprit nouveau* furent vivement relevés par MM. Brisson et Goblet, qui reprochèrent au Ministère de vouloir s'appuyer sur les ralliés. Ils furent, au contraire, d'après l'*Agence Havas*, favorablement accueillis au Vatican. La Chambre repoussa quelques jours après, par 292 voix contre 248, la proposition de reviser la Constitution, faite par M. Goblet, soutenue par M. Pelletan et M. l'abbé Lemire, mais combattue par le Président du Conseil, M. Casimir-Périer (16 mars). Elle vota ensuite la création d'un Ministère des Colonies, qui fut confié à M. Boulanger, sénateur.

Le 26 avril, la Chambre des Députés nomma la Commission du Budget, qui, sur 33 membres, comprenait 46 radicaux et 47 modérés. M. Rouvier fut élu Président. Il fallait faire face aux ressources nouvelles pour 1895; Burdeau proposait de supprimer l'impôt des portes et fenêtres, d'augmenter la taxe sur les loyers et de créer une taxe sur les domestiques.

Les débats continuaient à la Chambre des Députés avec une extrême vivacité. Dans une interpellation, M. Jaurès, député socialiste de Carmaux (Tarn), définissait l'anarchie « le symptôme d'un malaise social, le produit spontané d'une société qui se décompose »; il reprochait au Gouvernement d'avoir deux poids et deux mesures, de tolérer les agissements de ceux qu'il appelait « les socialistes chrétiens » et de frapper les autres, et il citait un article de *la Croix de Morlaix*, provoquant, disait-il, aux attentats anarchistes. M. de Mun protesta contre ce discours. Après un vif débat, la Chambre, ayant entendu MM. Dubost et Casimir-Périer, accorda au Ministère un vote de confiance. Au même moment, une grève avait lieu à Brignac, près de Saint-Nazaire. Le Ministère demanda l'autorisation de poursuivre M. Toussaint, député socialiste, accusé d'avoir, le 42 avril, excité les grévistes à résister par la force aux gendarmes; malgré le rapport de M. Millerand, concluant

au refus d'autorisation, la Chambre, par 279 voix contre 214, vota les poursuites¹.

Retraite du Ministère Casimir-Périer. — Chaque jour voyait naître un nouveau débat irritant. Le nonce du pape à Paris, monsignor Dominique Ferrata, archevêque de Thessalonique, avait adressé aux évêques de France une *circulaire confidentielle*, relative à la question des fabriques sur lesquelles l'État réclamait un droit de contrôle, et où il disait : « Le Saint-Père désire que les évêques, dans leurs réponses au Gouvernement, tout en évitant de se mettre en opposition directe avec la loi, formulent les réserves nécessaires. » Ce fut le sujet d'une interpellation de M. Raiberti. Le nonce, disait-il, en s'adressant directement au clergé, était sorti de la réserve que lui imposait son caractère d'ambassadeur; MM. Pourquery de Boisserin, Goujat, Lhopiteau, de Douville-Maillefeu, attaquèrent l'esprit d'envahissement du clergé, dont ils donnaient pour preuve les discours récents de certains prélats. M. Casimir-Périer, assez embarrassé, répondit que le Gouvernement était décidé à faire respecter les droits de la société civile, et que le nonce avait déclaré que sa circulaire, mal interprétée, avait été conçue dans une pensée d'apaisement (16 mai). La Chambre repoussa ensuite une proposition de M. Joseph Reinach ayant pour objet la suppression de la publicité des exécutions capitales.

A la même date avaient lieu les fêtes du Centenaire de l'École Polytechnique (17-19 mai). Ancien élève de l'École et petit-fils d'un de ses fondateurs, le Président de la République y prit part avec sa bonne grâce habituelle, et fut accueilli une fois de plus en public avec cette sympathie qu'il avait si bien su conquérir.

Dans un article du *Figaro*, venaient d'être rapportés des propos attribués à un général français auquel on faisait dire que « les chances de succès nous échappent de plus en plus », que « le seul obstacle au désarmement est l'Alsace-Lorraine... Après nous avoir servi, elle nous gêne ». Sur une interpellation du général Riu, le général Mercier, Ministre de la Guerre, démentit le fait et ajouta : « Les soldats doivent s'inspirer de l'exemple du général Chanzy, qui, à l'assemblée de Bordeaux, votait pour la continuation de la guerre. Leur devoir est

1. M. Toussaint fut condamné à dix jours de prison par le tribunal de Saint-Nazaire.

d'aller partout où la France les envoie et de se faire tuer si on le leur commande : ils n'ont pas à parler d'autre chose. »

Les compagnies de chemins de fer avaient refusé à leurs employés et ouvriers un congé pour leur permettre d'assister au quatrième *Congrès national de la Fédération des syndicats des chemins de fer*. Ceux-ci envoyèrent une délégation aux députés socialistes pour leur demander d'intervenir. M. Jonnard, Ministre des Travaux Publics, questionné par M. Salis, puis par M. Jourde, répondit que les compagnies ne doivent se préoccuper que des besoins du service et ne doivent apporter aucune entrave à l'exercice du droit des ouvriers de discuter en commun leurs intérêts ; mais que, quant aux employés des chemins de fer de l'État, ils étaient de véritables fonctionnaires ; que par conséquent la loi de 1884 ne leur était pas applicable, qu'ils ne pouvaient pas se syndiquer. Cette affirmation souleva les protestations de la Gauche, et M. Millerand déposa un ordre du jour proclamant le contraire de ce qu'avait dit le Ministre. L'ordre du jour pur et simple, demandé par le Président du Conseil, ayant été repoussé par 251 voix contre 247, M. Casimir-Périer sortit de la Chambre, pour porter la démission du Cabinet au Président de la République, avec un empressement que tout le monde remarqua.

Ministère Ch. Dupuy du 30 mai 1894. — MM. Léon Bourgeois, Peytral, Brisson, auxquels le Président de la République s'était successivement adressé, n'ayant point accepté la mission de former un ministère, M. Charles Dupuy quitta la présidence de la Chambre pour prendre une fois de plus celle du Conseil, avec l'Intérieur et les Cultes ; il eut pour collègues MM. Poincaré aux Finances, Hanotaux aux Affaires Étrangères, Delcassé aux Colonies, Jules Guérin à la Justice, Georges Leygues¹ à l'Instruction Publique et aux Beaux-Arts, le général Mercier à la Guerre, Félix Faure à la Marine, Lourties au Commerce, Barthou aux Travaux Publics, Viger à l'Agriculture. M. Casimir-Périer fut réélu Président de la Chambre des Députés ; il y avait ainsi entre lui et M. Dupuy un véritable chassé-croisé.

Le jour même de sa formation, le Ministère se trouva en présence d'une nouvelle affaire Turpin. Cet inventeur avait découvert ou croyait avoir découvert, disait-on, un nouvel engin

1. Originaire de Villeneuve-sur-Lot, M. Georges Leygues avait publié un volume de poésies patriotiques, *La Lyre d'Airain*. On y remarquait la pièce intitulée *Lù-Bas !* (l'Alsace-Lorraine).

plus terrible encore que la mélinite, et capable de rendre infailible la victoire de l'armée qui en serait pourvue. Rebuté par notre Ministre de la Guerre, qui n'avait pas voulu rentrer en rapport avec lui, il allait vendre son secret à une puissance étrangère, à l'Allemagne sans doute. M. Le Hérisse interpella le général Mercier. Celui-ci répliqua que « son flair d'artilleur » ne lui permettait pas de croire à la réalité de la nouvelle invention, et qu'il n'avait pas cru de sa dignité et de celle de l'armée, dont il était le chef, de rentrer en relations avec un homme peu estimable, condamné par la justice. A quoi M. Alphonse Humbert répondit avec beaucoup de raison que « l'intérêt du pays primait tout », et qu'il ne s'agissait pas de savoir si Turpin était estimable ou non, mais s'il avait ou non trouvé un engin redoutable. Du reste on promit de mieux accueillir à l'avenir les inventeurs, et Turpin écrivit qu'il avait renoncé à vendre sa découverte à l'étranger.

Le 4 juin, une interpellation de MM. Goblet et Pelletan sur la politique du Ministère eut pour résultat le vote d'un ordre du jour présenté par MM. Isambert, André Lebon et Thomson, attestant la confiance de la Chambre dans le Gouvernement « pour faire aboutir, par l'union des républicains, une politique de réforme démocratique et de défense des droits de la société laïque ». Au cours de la discussion et en réponse à M. Mirman, le Gouvernement déclarait qu'il était « d'avis que la loi du 21 mai 1884 doit être observée sans restriction en ce qui concerne la formation des associations et syndicats professionnels ». Le lendemain, M. Paschal Grousset, rappelant les propos attribués par le *Figaro* à un général français, prononça le nom de M. de Galliffet, et demanda quelles mesures on comptait prendre. Ce fut l'occasion d'un violent débat terminé par un ordre du jour « flétrissant les accusations odieuses si légèrement produites » (5 mars).

Deux jours après, sur une interpellation de M. Étienne au sujet du traité anglo-congolais, M. Hanotaux, Ministre des Affaires Étrangères, déclarait que la France ne reconnaissait pas ce traité et qu'elle n'abandonnerait pas ses droits (7 juin). Le 24 juin, on discuta une interpellation de M. Thierry-Cazes au sujet du déplacement d'un certain nombre de fonctionnaires de l'Instruction Publique. On était à la veille d'une lamentable catastrophe.

L'Exposition Universelle de Lyon. Assassinat du Président Carnot (24 juin). — Une Exposition Universelle s'était

ouverte à Lyon le dimanche 28 avril, dans le magnifique Parc de la Tête-d'Or, sous la direction de M. l'ingénieur Claret, concessionnaire général. Rien n'avait été négligé pour qu'elle fût digne de la seconde ville de France. Les étrangers affluèrent, et le succès fut splendide. L'exposition coloniale, avec ses pavillons de la Tunisie et de l'Annam, attirait surtout la curiosité. De grandes fêtes furent célébrées à de fréquents intervalles, par exemple le 27 mai, avec un succès complet, sous la direction du maire de Lyon, M. le docteur Gailleton. Le 23 juin, le Président de la République vint à Lyon¹, et y fut accueilli avec l'enthousiasme qu'il avait toujours rencontré, à chacun de ses voyages, dans toutes les parties de la France sans exception. Le dimanche 24 au soir, un banquet fut offert par la ville et le département à M. Carnot. En réponse à un toast du maire, le Président but à la prospérité de Lyon et du Rhône : « Dans notre chère France, s'écria-t-il en terminant son allocution, il n'est plus de partis; un seul cœur bat dans toutes les poitrines, quand l'honneur, quand la sécurité, quand les droits de la patrie sont en cause. L'union de tous ses enfants ne saurait davantage lui faire défaut pour assurer la marche incessante vers le progrès et la justice, dont il lui appartient de donner l'exemple au monde! » La joie était dans tous les cœurs. Au sortir du banquet, le Président monta en voiture avec MM. les généraux Voisin et Borius, et M. Gailleton, maire de Lyon, pour se rendre au Grand-Théâtre, où une représentation de gala était préparée. Les rues, sur le parcours, étaient remplies d'une foule immense, qui acclamait le Président. Celui-ci avait invité lui-même les cavaliers d'escorte à se tenir en arrière des portières, pour qu'il pût mieux être vu du public. Vers neuf heures et demie, au moment où le landau présidentiel passait Rue de la République devant le Palais du Commerce, un jeune homme tenant à la main une sorte de rouleau qu'on pouvait prendre pour une pétition, monta brusquement sur le marchepied et frappa le Président d'un coup de poignard. Au milieu de la stupeur, de la douleur et de l'indignation universelles, tandis qu'on se rue sur l'assassin, M. Carnot est ramené à la Préfecture. Sa blessure était mor-

1. Très fatigué, M. Carnot était décidé, assurait-on, à déclinier toute candidature nouvelle à l'expiration prochaine de sa présidence, et à rentrer dans la vie privée.

telle, la pointe du couteau avait atteint le foie. Malgré les soins dévoués des docteurs Ollier, Poncet, Lépine, Gailleton, Manor, le Président de la République rendit le dernier soupir dans la nuit.

Ainsi tomba cet homme de bien. Héritier d'un nom illustre qu'il portait dignement, M. Carnot avait rempli ses fonctions avec une correction constante. Laborieux, consciencieux, d'un abord affable, sachant allier la bonté avec une parfaite dignité d'attitude et une fermeté exempte de rudesse quand cela était nécessaire, il avait conquis l'affection des Républicains, l'estime de tous les partis; arrivé au pouvoir dans des circonstances très difficiles, il avait été l'homme de la loi, le serviteur infatigable du pays, auquel il avait sacrifié sa santé, se prodiguant, voyageant sans cesse, travaillant avec un zèle qui ne s'était jamais démenti à maintenir l'union entre tous les Français et la paix extérieure; et c'est cet irréprochable citoyen, qu'un fou venait de frapper comme un tyran!

Du moins, l'auteur de ce meurtre abominable n'était pas un Français, c'était un garçon boulanger italien, nommé Caserio Giovanni Santo, né à Motta-Visconti, près de Milan, âgé de vingt-deux ans, qui avait travaillé en dernier lieu à Cette. Son intelligence était très bornée; les discours et les écrits des anarchistes lui avaient monté la tête.

CHAPITRE XLIII.

Présidence de M. Casimir-Périer.

Élection de M. Casimir-Périer (27 juin 1894). — Les nouvelles lois contre les anarchistes (juillet). — Le procès des Trente (5-12 août). — Les attaques contre le Président et le Ministère. — La session parlementaire. L'affaire Murman. — Les fraudes de Toulouse. — Les affaires de chantage. — La condamnation de Dreyfus pour hante trahison. — Les conventions de chemin de fer. Chute du Ministère. — Démission du Président de la République (15 janvier 1895).

Élection de M. Casimir-Périer (27 juin 1894). — Conformément à la Constitution, les deux Chambres se réunirent en Congrès, à Versailles, le mercredi 27 juin, sous la présidence de Challemeil-Lacour, Président du Sénat. M. Casimir-Périer¹

1. M. Jean-Paul-Pierre Casimir-Périer, petit-fils du ministre de Louis-

fut élu Président de la République par 451 suffrages, contre 495 voix données à M. Henri Brisson, candidat des Républicains avancés, et 97 à M. Charles Dupuy. Sur la demande du nouveau Président, les Ministres, qui lui avaient remis leur démission, la reprirent, et M. Charles Dupuy demeura à la tête du Conseil.

Dans toute la France, l'émotion était aussi vive qu'à Paris et à Lyon. Dans cette ville, une foule furieuse envahit et saccagea les maisons habitées par les Italiens, et aussi, aux gens exaspérés se joignirent les malfaiteurs qu'on rencontre toujours chaque fois que se présente l'occasion de donner carrière, sous un prétexte quelconque, à leurs mauvais instincts. Des scènes de sauvagerie, de pillage, d'incendie, de meurtre, se produisirent à la Guillotière, au Faubourg de Vaise, et ce fut seulement au bout de quelques jours que l'autorité, un moment affolée, put reprendre le dessus, et rétablir l'ordre (25-27 juin). Les parlements, les ambassadeurs, les souverains, les chefs d'État de la plupart des pays d'Europe et du monde s'associèrent au deuil de la France; l'empereur d'Allemagne, comme marque de sympathie, fit remettre en liberté deux officiers Français détenus à la citadelle de Glatz. Une cérémonie funèbre fut célébrée à Lyon le 26 juin. Les funérailles solennelles eurent lieu à Paris le lundi 2 juillet. Une foule innombrable, recueillie, attristée, se pressait sur le parcours du cortège, depuis le palais de l'Élysée jusqu'à Notre-Dame, et de la cathédrale jusqu'au Panthéon, où le regretté Président fut déposé près de son aïeul.

Dans son message aux deux Chambres, en prenant possession de la présidence, M. Casimir-Périer disait : « Pénétré du sentiment de ma responsabilité, j'ai le devoir de ne laisser ni méconnaître ni prescrire les droits que la Constitution me confère. » Fallait-il voir dans ce langage, mal accueilli par l'Extrême Gauche, une demande de dissolution ? Une demande d'amnistie par M. Camille Pelletan, pour les délits de presse,

Philippe, est né à Paris le 8 novembre 1847. Il est le fils aîné de Casimir-Périer, Ministre de l'Intérieur à la fin de la présidence de Thiers, et mort le 6 juillet 1876. Son frère cadet, Pierre Périer, capitaine d'artillerie, est mort attaché militaire au Chili. M. J.-P.-P. Casimir-Périer a été capitaine de la garde nationale mobile de l'Aube pendant le siège de Paris; conseiller général du canton de Nogent-sur-Seine en 1873, député en 1876, sous-secrétaire d'État en 1877, Vice-Président, puis Président de la Chambre, Président du Conseil des Ministres; en dernier lieu, Président de la Chambre.

les faits de grève et les condamnations politiques, appuyée par M. René Goblet, mais combattue par M. Dupuy au nom du Gouvernement, ne fut point accueillie par la Chambre. Le même jour, Burdeau fut élu Président de la Chambre des Députés par 259 voix contre 457 données à M. Brisson (3 juillet).

Les nouvelles lois contre les anarchistes (juillet). — Le Ministère déposa ensuite sur le bureau de la Chambre un projet de loi contre les menées anarchistes. Désormais, les personnes accusées d'avoir provoqué, par la presse ou par la parole, au vol, au meurtre, au pillage, à l'incendie, ou d'avoir entrepris l'apologie d'actes réputés criminels, devaient être traduites non plus devant le jury, mais devant la police correctionnelle. Tout individu qui par des *moyens quelconques* aurait fait de la propagande anarchiste serait passible d'un emprisonnement de trois mois à deux ans, et d'une amende de 400 à 2 000 fr. La peine de la relégation pourrait être prononcée contre les individus condamnés en vertu de cette loi; enfin les tribunaux pourraient interdire la reproduction par les journaux des débats des procès anarchistes. Ce projet de loi, qualifié par certains journaux de « loi des suspects », de « loi scélérate », fut vigoureusement combattu par les Républicains avancés. Ils en firent ressortir le vague inquiétant, l'arbitraire, le danger pour la liberté de la presse; avec des termes aussi élastiques, on pourrait, disaient-ils, sous prétexte d'anarchie, frapper n'importe qui pour n'importe quoi. En quoi consiste au juste l'anarchie? Où commence-t-elle? Ce fut le sujet d'une discussion longue, confuse, tumultueuse, à laquelle prirent surtout part, *pour*, MM. Guérin, Ministre de la Justice, Goirand, Lasserre, Flaudin, Paul Deschanel, Ch. Dupuy, et *contre*, MM. R. Goblet, Henri Brisson, Pourquery de Boisserin, Marcel Habert, Millerand, Vaillant, Jules Guesde, Léon Bourgeois, Rouanet, Faberot, Jullien. On proposa amendement sur amendement. Plusieurs d'entre eux, présentés successivement par MM. Léon Bourgeois, Montaut et Pourquery de Boisserin, acceptés par la Commission et le Ministère, rendaient la loi inintelligible et inapplicable, l'article 4 et l'article 2 étant en complète contradiction. C'est ce que fit remarquer M. Pelletan. Le projet fut donc une fois de plus remanié, et le Ministère, pour se tirer d'embaras, déclara, malgré les protestations de MM. Brisson, Ernest Roche, Viviani, Alphonse Humbert, qu'il n'accepterait plus aucun amendement; la loi, disait M. Ch. Dupuy, a

pour but la défense sociale, et ne vise absolument que les anarchistes. Ces irritants débats durèrent trois semaines (7-26 juillet) ; les lois proposées furent enfin votées par 268 voix contre 163.

La Fête habituelle du 14 juillet avait été supprimée à cause de la mort récente du Président Carnot. Le 2 août, Caserio comparut devant la Cour d'assises du Rhône. Les débats, terminés le lendemain, ne révélèrent rien de nouveau. Condamné à mort, l'assassin fut exécuté le 17 août.

Le procès des Trente (5-12 août). — Le procès de Caserio fut bientôt suivi de celui des Trente. C'était l'anarchie tout entière, *en bloc*, que le ministère public voulait atteindre. Orateurs, écrivains, cambrioleurs, assassins, tous les anarchistes, disait-il, étaient solidaires : les uns parlaient et écrivaient, les autres tuaient et volaient. L'acte d'accusation débute ainsi : « Les accusés appartiennent à une secte qui établit entre tous ses adeptes des liens de compagnonnage, qui a pour but la destruction de toute société et pour moyen d'action le vol, le pillage, l'incendie et l'assassinat. Dans cette secte, chacun concourt au but, suivant son tempérament et ses facultés, l'un en commettant le crime, les autres en amenant à le commettre par l'excitation et par l'assistance. » Quelques-uns des accusés, MM. Paul Reclus, Martin, Pouget, Duprat, Cohen, étaient contumaces. Tous les autres étaient présents ; les uns, comme MM. Jean Grave, Sébastien Faure, Félix Fénéon, étaient poursuivis pour des paroles ou des écrits anarchistes. Il n'y avait contre eux, en dehors de la propagande théorique, qu'ils étaient, déclaraient-ils, en droit de faire, que des griefs mal établis, propos de concierges, lettres saisies d'un sens assez vague, ou imputations mal démontrées. Ils protestèrent, en particulier M. Sébastien Faure, qu'ils n'avaient jamais fait, aidé à faire ou conseillé de faire du mal à personne ; que leurs idées avaient été mal comprises, et leur langage dénaturé ; qu'on n'était pas en droit de rendre tout un parti solidaire des actes de violence commis par quelques exaltés ; qu'autrement, il n'était pas, dans le passé ni le présent, un parti politique ou religieux qu'on ne pût flétrir ou proscrire à l'aide d'une tactique semblable. M. Bulot, qui soutint l'accusation, demanda la condamnation de tous les prévenus. Ortiz, fils d'un Mexicain et d'une Polonoise, élevé comme boursier de la ville de Paris au Collège Chaptal, et l'Italien Chericotti, furent condamnés comme voleurs et cambrioleurs, l'un à quinze ans, l'autre à

huit ans de travaux forcés ; Bertani, à six mois de prison pour port d'armes prohibées : le jury acquitta tous les autres accusés.

Les attaques contre le Président et le Ministère. — M. Casimir-Périer ne réussit pas à conquérir la popularité qu'avait possédée son regretté prédécesseur. A tort ou à raison, beaucoup de personnes voyaient dans son élection un pas en arrière, un succès pour la réaction. Son nom, disaient-elles, signifie *résistance*. Il avait beau protester de son attachement à la République, ses adversaires trouvaient que la République, comme il l'entendait, ne différait pas suffisamment de la monarchie. Son origine (il était le petit-fils du Ministre de Louis-Philippe), sa fortune (il était l'un des principaux actionnaires des mines d'Anzin et possédait le château de Pont-sur-Seine, ancienne propriété de Lætitia Ramolino, mère de Napoléon I^{er}), tout servait de texte à des accusations passionnées, irritantes, incessamment renouvelées. Parmi les journaux les plus ardents dans cette campagne contre le Président et le Ministère figuraient *l'Intransigeant*, *la Libre Parole*, *la Petite République*, *le Chambard*. M. Henri Rochefort, directeur de *l'Intransigeant*, vivait à Londres depuis le procès boulangiste devant la Haute-Cour ; impatient de revoir la France, aigri par l'exil, irrité du refus d'amnistie, il publia un album intitulé *l'Âneul*, dans lequel il reproduisait les caricatures et attaques dirigées en 1834-32 contre le grand-père du président actuel. M. Édouard Drumont, l'adversaire systématique des Juifs, auxquels il avait déclaré dans *la Libre Parole* une guerre sans merci, leur attribuant tous les malheurs de notre pays, attaquait aussi les francs-maçons, les libres-penseurs, le Gouvernement, et il s'était retiré à Bruxelles après le vote de la dernière loi sur la Presse.

A la fin du mois d'août, on s'entretenait de l'état de M. Charles Dupuy, malade, et qui était allé chercher la guérison aux eaux de Vernet-les-Bains. On commentait aussi la décision de la Cour d'appel, de poursuivre *l'Intransigeant* pour injures à la magistrature en raison de deux articles de M. Henri Rochefort intitulés : *Les Hommes au masque de fer* (9 août) et *Vomissements* (10 août). Le 30 août, M. Robin, directeur de l'Orphelinat de Cempuis, fondé par Prévost, et appartenant au département de la Seine, où étaient élevés des enfants des deux sexes, fut relevé de ses fonctions, après enquête, par l'autorité universitaire. On lui reprochait une surveillance insuffisante, trop peu de soin dans le choix de ses subordonnés,

et des opinions internationalistes peu compatibles avec l'affection pour la patrie.

Le 8 septembre, le comte de Paris mourut à Stowe-House d'un cancer à l'estomac; le prétendant royaliste était désormais son fils le duc d'Orléans.

La poursuite intentée par la Cour d'appel à *l'Intransigeant* devait être jugée le 21 septembre et soutenue par M. l'avocat général Van Cassel. Or, ce journal publia un arrêt de la Cour de Douai en date du 8 décembre 1875, condamnant M. Van Cassel, alors substitut à Saint-Omer, à 50 fr. d'amende, parce que, le 17 octobre 1875, il avait fait tirer des coups de fusil sur un fou nommé Leprêtre, échappé de l'hospice des aliénés et grimpé sur une tour. Le procès fut ajourné¹, et M. Van Cassel bientôt appelé à d'autres fonctions. Le 22 septembre, M. Albert Goullé, rédacteur de *la Petite République*, fut condamné à deux mois de prison et 4 000 fr. d'amende pour offenses au Président.

La circonscription électorale de Nogent-sur-Seine était devenue vacante par l'élévation de M. Casimir-Périer, son député, à la présidence de la République. M. Édouard Robert, le candidat modéré, soutenu, disait-on, par M. Casimir-Périer, n'en fut pas moins battu au premier tour de scrutin, le 23 septembre, et au scrutin de ballottage, par le candidat radical, M. Bachimont.

La session parlementaire. L'affaire Mirman. — Le 23 octobre, les Chambres rentrèrent en session. Dès le début, à propos de la publication d'un article rétrospectif sur la campagne boulangiste en 1889, par M. de Cassagnac, M. Paschal Grousset demanda au Gouvernement, ou de poursuivre les royalistes qui avouaient avoir conspiré, ou d'amnistier les Républicains en exil comme Rochefort. M. Dupuy repoussa l'amnistie, et l'incident fut clos.

Le 30 octobre, l'affaire Mirman vint en discussion (v. plus haut, p. 305). L'élection de M. Léon Mirman comme député de Reims avait été validée, la question de savoir s'il devait encore ou non le service militaire étant laissée en suspens. Or le général Mercier, Ministre de la Guerre, venait d'annoncer que M. Mirman était, à partir du 4^{er} novembre, à la disposition de l'autorité militaire, et que, le 15, il serait incorporé pour deux

ans au 29^e bataillon de chasseurs à pied, à Vincennes. Ce fut l'occasion d'un vif débat. Une circonscription électorale pouvait-elle rester privée pendant deux ans de son représentant? Le titre de député ne primait-il pas tous les autres? L'exercice du mandat de député ne devait-il pas passer avant tout autre devoir? — Non, disaient le général Mercier et M. Ch. Dupuy, le service militaire suspend le mandat de député. MM. Jaurès, Alphonse Humbert, Pelletan, Gustave Rivet, le général Riu, l'amiral Vallon, Henri Brisson soutinrent l'opinion contraire. M. Riu fit remarquer que si l'on traitait ainsi M. Mirman, c'est qu'il siégeait sur les bancs de l'opposition; M. A. Humbert demanda au Président du Conseil en vertu de quelle loi il se croyait le droit de suspendre le mandat législatif. Burdeau, Président de la Chambre, fit observer que, dans la pensée du Gouvernement, il n'avait pas pu s'agir de déposséder M. Mirman de son titre de député, mais de le soumettre à la loi militaire. Cette interprétation un peu subtile prévalut, et, après un vote approuvant le Gouvernement par 307 voix contre 215, M. Mirman se trouva à la fois député et soldat, pouvant exercer son mandat lorsqu'il ne serait pas de service. Bizarre situation qui allait être pour lui-même, et aussi pour le Gouvernement, une source continuelle d'embarras, comme il était facile de le prévoir.

Au milieu de ces luttes irritantes de chaque jour, la mort de l'empereur de Russie Alexandre III réunit tous les cœurs dans un même sentiment de douleur et de regret. Les deux Chambres levèrent la séance en signe de deuil (4^{er} novembre).

Le 5 novembre, M. Gérault-Richard, rédacteur du *Chambard*, fut traduit devant la Cour d'Assises de la Seine pour un article du 29 septembre intitulé : *À bas Casimir!* Le défenseur, M. Jaurès, entreprit de faire, dans son plaidoyer, le procès de la famille Périer et des capitalistes; son client fut condamné à un an de prison et 3 000 fr. d'amende.

La révocation de M. Robin, directeur de Cempuis, où il avait entrepris de donner l'éducation intégrale, souleva les protestations de la Commission de surveillance de l'orphelinat. Elle fut l'objet d'un vif débat au Conseil Général de la Seine, où M. Rousselle soutint qu'en sacrifiant M. Robin, libre-penseur, l'administration avait cédé « aux ralliés et aux cléricaux » (17 octobre). A son tour, M. Lavy, député de Montmartre, porta la question devant la Chambre. Celle-ci, après avoir entendu les explications de M. Leygues, Ministre de l'Instruction

1. Le 31 octobre, le gérant du journal fut acquitté par le jury, et M. Henri Rochefort condamné par défaut par la Cour à trois mois de prison.

Publiée, sur les résultats de l'enquête faite à Cempuis, approuva le Gouvernement à l'énorme majorité de 466 voix contre 10 (10 novembre).

Les fraudes de Toulouse. — Le 25 novembre commença devant la Cour d'Assises de la Haute-Garonne le procès des fraudes électorales de Toulouse. A la suite de l'élection législative du 20 août 1893, plusieurs journaux de cette ville affirmèrent que les élections y avaient été viciées par des fraudes de toute espèce. Un ancien chef du bureau des élections à la mairie, le sieur Mascara, déclara, dans deux lettres au journal *le Sud-Ouest*, que lui-même et les employés sous ses ordres avaient commis de nombreux faux dans la confection des listes électorales et dans les procès-verbaux des scrutins « en vertu des ordres à lui donnés par ses supérieurs hiérarchiques, et en particulier par le secrétaire général de la mairie ». Mascara disait-il vrai? Et, dans ce cas, qui avait commandé la fraude? Dans quel but? A qui avait-elle profité? Par suite de l'enquête judiciaire, six accusés furent mis en jugement : Mascara, Maux, Sigaudès, Boyer, Nègre, Cantecor. Au préalable, le Conseil Municipal de Toulouse avait été dissous comme ayant manqué de vigilance dans la surveillance de la confection des listes électorales (24 septembre). 340 témoins avaient été cités, parmi lesquels M. Constans, député de Toulouse, qui fit défaut. Les accusés avouèrent les fraudes, mais soutinrent qu'ils avaient voulu « le succès de l'administration »; qu'ils avaient agi par « ordre supérieur », et que « leur pain dépendait de la conservation de leur place ». Les débats firent si peu la lumière, en présence des contradictions entre les témoins, que la Cour remit l'affaire à une autre session en vue d'un complément d'instruction (2 décembre). Elle revint au mois de mars 1895. Il y avait cinq accusés de plus. L'avocat général, dans son réquisitoire, disait : « S'il en est, comme on l'a dit, qui, placés au haut de l'échelle, ont pu échapper aux atteintes de la Justice, grâce à leur habileté à ne pas laisser de trace des ordres donnés, les accusés qui sont sur ces bancs ne peuvent se retrancher derrière des dénégations. » Dans ces conditions, le jury ne voulut pas frapper les uns quand les autres resteraient inconnus et impunis; il acquitta tous les accusés (16 mars 1895).

Les affaires de chantage. — Les scandales de Toulouse n'étaient pas les seuls dont on s'occupât pendant l'automne de 1894. Des négociants parisiens avaient été poursuivis

pour avoir livré à l'armée des fournitures jugées défectueuses. MM. de Clercq, rédacteur au *XIX^e Siècle*, Portalis, directeur, et Girard, administrateur du même journal, furent accusés de chantage au préjudice de ces commerçants, des directeurs des casinos de Dieppe et d'Aix-les-Bains, du cercle Franco-Américain et d'un grand nombre de cercles de Paris et des départements. Par des menaces sous condition, en vendant l'éloge ou en faisant craindre le dénigrement et la calomnie à ceux qu'ils pouvaient ruiner, ces hommes peu scrupuleux leur avaient, croyait-on, extorqué des sommes considérables. Ils furent arrêtés, à l'exception de Portalis, qui prit la fuite. Sur une interpellation de M. Marcel Habert, qui reprochait à la police d'être inerte, à la magistrature d'être négligente ou faible à l'égard des maîtres chanteurs, le Ministre de la Justice, M. Guérin, déclara que la justice suivrait son cours, et que les coupables seraient poursuivis (29 novembre). D'autres arrestations suivirent : celle de M. Trocart, ancien fermier d'annonces, et du baron Hefler, juif autrichien et usurier, accusés d'avoir formé un syndicat pour exercer le chantage en province sur une grande échelle. Toujours sous la même inculpation de chantage fut arrêté M. Camille Dreyfus, ancien conseiller municipal et ancien député de Paris, directeur de *la Nation* (il avait commencé par être secrétaire de M. Wilson). M. Raoul Canivet, directeur du *Paris*, qui avait manifesté dans son journal la plus bruyante indignation contre les auteurs de chantages, ne tarda point à aller les rejoindre sous les verrous. On arrêta aussi Charles Mirande, rédacteur du *Républicain* de Levallois-Perret, accusé de chantage au détriment d'habitants de cette ville. Bientôt après, M. André de Trémontel, ancien préfet de la Corse, devenu, après avoir été révoqué, président de l'*Épargne Nationale*, fut arrêté aussi à la suite de la faillite de cette banque. M. Isaïe Levailant, ancien directeur de la Sûreté Générale, actuellement trésorier-payeur général de la Loire, fut révoqué pour avoir aidé de son crédit, moyennant une part de bénéfices, les frères Schwob, de Buenos-Ayres, traduits devant les tribunaux sous l'inculpation de manœuvres frauduleuses.

La condamnation de Dreyfus pour haute trahison. — Cette triste année 1894, signalé par tant de honte, de malheurs et de crimes, devait finir comme elle avait commencé. On apprit tout à coup un acte hideux. Un Français, un *Alsacien* ! un capitaine d'artillerie, breveté d'État-Major, avait

livré à une puissance étrangère des documents intéressant la défense nationale. Alfred Dreyfus, d'une famille israélite, était né le 9 octobre 1859 à Mulhouse. Élève de l'École Polytechnique, puis officier d'artillerie, il était attaché au premier bureau de l'État-Major de l'armée. Riche, marié, père de famille, quel avait pu être le mobile de son infâme trahison? Son arrestation, opérée le 16 octobre, resta quelque temps secrète. Le public, on le comprend sans peine, n'apprit d'une manière précise ni quels étaient les documents livrés, ni comment on avait obtenu la preuve de la culpabilité de Dreyfus. Il y avait là des faits très délicats, dont la révélation aurait pu entraîner des complications diplomatiques. Les journaux racontèrent que Dreyfus s'était trahi lui-même par son trouble quand on lui avait donné à copier une lettre coupable dont il était l'auteur et qu'on était parvenu à se procurer. Le bruit courut que le comte de Munster s'était plaint à M. Hanotaux des attaques de la presse française contre les attachés militaires allemands; de son côté, la presse allemande prenait à partie le général Mercier. Le 19 décembre, Dreyfus comparut devant un Conseil de guerre présidé par M. le colonel Morel, du 129^e de ligne. Les débats eurent lieu à huis clos. Reconnu coupable à l'unanimité, Dreyfus fut condamné à la dégradation militaire et à la déportation dans une enceinte fortifiée (22 décembre). Il échappait à la mort par suite du décret du Gouvernement Provisoire de 1848 abolissant la peine de mort en matière politique. Un projet de loi sur la trahison et l'espionnage fut immédiatement présenté aux Chambres, pour établir que la trahison n'était pas un crime politique. Dreyfus fut dégradé publiquement dans la cour de l'École Militaire le 5 janvier 1895. Il persista à se dire innocent, soutenant que, s'il avait livré des documents, c'était afin d'amorcer les Allemands en vue d'obtenir d'eux des documents plus importants. Il fut déporté en Guyane, à l'Île du Diable¹.

La veille même de la condamnation de Dreyfus, un espion allemand, Von Schænebeck, ancien lieutenant de dragons, était condamné en police correctionnelle à cinq ans de prison et 3 000 fr. d'amende (24 décembre).

Le Président de la Chambre des Députés était depuis longtemps affaibli par la fatigue et la maladie. Atteint d'une congestion pulmonaire, il mourut le 43 décembre 1894. Auguste

1. Voir plus loin la suite de l'Affaire Dreyfus.

Burdeau était le fils de ses œuvres. Né à Lyon le 40 septembre 1854, et appartenant à une famille pauvre et nombreuse, il fut d'abord apprenti dans un atelier de tissage. Ensuite élève boursier du lycée de Lyon, puis du Collège Sainte-Barbe à Paris, il obtint le prix d'honneur de Philosophie au Concours Général de 1870. Élève de l'École Normale Supérieure, il s'engagea pendant la guerre, fut blessé et pris à Villersexel. Agrégé de philosophie, il se distingua comme professeur et comme écrivain. C'est en 1885 que Lyon l'envoya pour la première fois à la Chambre des Députés; il mourait à 43 ans; ses funérailles furent célébrées aux frais de l'État¹.

1. Sont morts en 1894 : Janvier : le poète Savinien Lapointe ; — le docteur Diday ; — J. Demogeot, auteur d'une *Histoire de la Littérature française* ; — William Waddington, député de l'Aisne, ministre, ambassadeur à Londres ; — Paul Delair, auteur dramatique, qui composa *Garin, Le Fils de Corneille, La Louve d'Alençon, Les Rois en exil* ; — Eugène Nus, auteur dramatique, auquel on doit : *Jacques le Corsaire, Miss Mutton, La Tour de Londres, Jeanne Grey, La Camorra* ; — le général Mellinet ; — Alphonse Gent, sénateur de Vaucluse ; — le sculpteur Pierre Cavalier ; on lui doit : *Pénélope Endormie, Férité, Cornélie, Bacchante, Blaise Pascal, Abailard, François I^{er}, Napoléon*. Février : le chimiste Edmond Frémy, né à Versailles en 1814, auteur de nombreux travaux sur les métaux précieux, la fabrication du rubis, les fermentations ; administrateur du Muséum d'Histoire Naturelle ; — le chirurgien viennois Billroth, né dans l'île de Rugen en 1829, auteur d'une Pathologie thérapeutique et chirurgicale ; — Maxime Ducamp, de l'Académie Française, mort à Baden-Baden, auteur de *Les Conversions de Paris et de Paris, ses organes, ses fonctions et sa vie dans la seconde moitié du XIX^e siècle* ; — Viette, député du Doubs et ancien Ministre ; — le statuaire Jacques Maillet ; on lui doit : *Agrippine portant les Cendres de Germanicus, Femme Voilée, Caligula, Syracusaine, Le Printemps* ; — Alfred Dumesnil, né à Rouen en 1821, grand-père de Michelet, auteur de *La Foi Nouvelle cherchée dans l'Art de Rembrandt à Beethoven, Bernard Palissy, L'Art Italien, Le Livre de Consolation, Jean Huss, L'Immortalité*.

Mars : le général de Boisdénemetz ; — le général Favé, membre de l'Institut ; — Louis Kossuth, mort à Turin le 21 mars ; le grand patriote Hongrois était né à Monok (comté de Zemplin, Hongrie), le 16 septembre 1802 ; — Cameron, le voyageur africain qui traversa le continent noir de l'ouest à l'est en 1873-1875, mort d'une chute de cheval.

Avril : Georges Pouchet, professeur d'anatomie comparée au Muséum d'Histoire Naturelle ; il a composé : *De la Pluralité des Races Humaines, Biologie Aristotélique, Robin, sa vie et ses œuvres* ; — le général R. M. Bismulx, président de la République du Pérou ; — le physiologiste Brown-Séquard, de l'Académie des Sciences ; il était né à Port-Louis (Île Maurice) en 1817 ; — le général Hanriot ; — Jablockhoff, inventeur du système de lumière électrique qui porte son nom ; — le contre-amiral Planches ; — le peintre de genre Eugène Lejeune ; on lui doit : *Marchand d'Images, Lanterne Magique, Enterrement d'un petit Oiseau, Le Meunier, son Fils et l'Âne, Petite Mère, Premier Rendez-vous, Le Petit Chaperon Rouge, L'Oiseau Bleu*.

Mai : le général Ferron, ancien Ministre de la Guerre, blessé mortellement

M. Félix Faure, Ministre de la Marine, dont on avait prononcé le nom, ne s'étant point mis sur les rangs, deux candidats seulement restaient en présence pour la présidence de la Chambre : M. Méline, opportuniste et partisan du système protecteur, et M. Henri Brisson, radical et libre échangeiste, qui avait été le concurrent de M. Casimir-Périer à la Présidence de la République et avait combattu la politique du Ministère Dupuy en toute occasion. M. Brisson fut élu par 249 voix contre 243 données à M. Méline (47 décembre). C'était un échec

en tombant de cheval, à Lyon; auteur d'une remarquable *Instruction pour le Combat*, et d'autres travaux militaires très estimés; — le peintre de marine Émile Renouf, né à Paris en 1845; on lui doit : *Dernier Radoub, La Veuve, Le Coup de Main, Le Pilote, L'Épave, Le Pont de Brooklyn, Les Falaises de Ondalle, Un Orage en mer*; — le peintre paysagiste Charles Jacques; il a composé : *Le Grand Troupeau au Pâturage, L'Abreuvoir, Clair de Lune, La Bergerie, Le Poulailleur*; il était né à Paris en 1818 et avait été sept ans soldat; — le littérateur et historien anglais H. Morley; — le général d'Andlau, né en 1824 à Nancy; après de brillants états de service, condamné en 1887 pour escroquerie à cinq ans de prison, et mort à l'hôpital de Buenos-Ayres, où il s'était réfugié.

Juin : Mouley-Hassan, sultan du Maroc; — le publiciste Foucault de Mondion; — le sculpteur écossais William Calder Marshall, de l'Académie Royale, auteur des *Statues de Jenner à Kensington, de Robert Peel à Manchester, des Lords Clarendon et Somers à Westminster, du Monument allégorique de l'Agriculture* à Hyde-Park; — le président Carnot, assassiné à Lyon le 24 juin par l'anarchiste italien Caserio; — l'explorateur Dutreuil de Rhins, assassiné au Thibet.

Juillet : le sculpteur I. Carriès, auteur de : *Tête de Charles I^{er}, Mendiant Aveugle*; — le sculpteur Jacques France (son vrai nom était Paul Lecreux); — le voyageur anglais S. Francis Layard, explorateur de la Syrie; — le peintre Saintin; on lui doit : *La Soubrelle indiscreète, First Engagement, Indécision, Déception*, de nombreux portraits; — le sculpteur Rougelet, auteur de *Héro et Léandre* et du *Buste de Greuze*; — Henri de Bourbon, duc de Séville, mort en mer dans la traversée des Iles Philippines à Barcelone; — le grand poète Leconte de Lisle, de l'Académie française; né le 23 octobre 1818 à Saint-Paul (Ile de la Réunion); on lui doit : *Poèmes Antiques* (1853), *Poèmes Barbares, Poèmes Tragiques*; des traductions des *Idylles de Théocrite, des Odes Anacréontiques, d'Hésiode, des Hymnes Orphiques, des Oeuvres d'Eschyle, des Oeuvres d'Horace, de Sophocle, d'Homère*; enfin les *Brynnies* (tragédie), *l'Apollonide* (drame lyrique); — l'architecte E. Guillaume.

Août : le sculpteur Auguste Cain; — le sculpteur Léon Cugnot; on lui doit : *La Force et la Justice* (fronton de la Cour de Cassation); *le Patriotisme* (Salle des États au Louvre); *La République du Pérou défendant son indépendance, Les Indes Anglaises*; quatre *Génies* (Cour de Cassation).

Septembre . Philippe, comte de Paris, mort au château de Stowe-House (Buckingham), le 8 septembre, à 56 ans; il laissait six enfants : 1^o Marie-Amélie-Louise-Hélène, née à Twickenham en 1865 et mariée au prince royal, actuellement roi de Portugal; 2^o Louis-Philippe-Robert, duc d'Orléans, né à Twickenham le 6 février 1869; 3^o Hélène-Louise-Henriette, née au même endroit en 1871, mariée au duc d'Aoste, neveu du roi d'Italie; 4^o Marie-Isabelle, née au

pour le Cabinet. Ce même jour son existence avait été mise en péril par un amendement de M. Rouanet, député socialiste de la Seine, au budget de la Légion d'Honneur; cet amendement, combattu par le Gouvernement, ne fut repoussé qu'à une majorité de cinq voix. D'autres débats suivirent bientôt, au sujet d'une punition disciplinaire infligée au soldat Mirman, parce que la signature du député Mirman avait figuré, à son insu d'ailleurs, au bas d'un manifeste socialiste; puis au sujet de la garantie d'intérêt promise par la convention avec la Com-

château d'Eu en 1878; 5^o Louise-Françoise, née à Cannes en 1882; 6^o Ferdinand-François, duc de Montpensier, né au château d'Eu en 1884; — le compositeur E. Chabrier; on lui doit : *L'Étoile, l'Éducation manquée, Gwendoline, Le Roi malgré lui, Espana, La Sulamite, Les Muscadins, Le Sabbat*.

Octobre : le docteur Américain Oliver Wendell Holmes, écrivain humoristique et romancier, auteur de : *L'Autocrate de la Table du Dîneur, Le Poète et le Professeur à la Table du Dîneur, Urania, Astraca, Chansons en diverses Clefs, Elsie Venner*; — le peintre Norbert Goënet, né en 1854; on lui doit : *Le Boulevard de Clichy par la Neige, En Classe, Appel des Balayeurs, La Soupe du matin à la Porte d'un grand Restaurant, Noce, Criée aux Poissons, Haleurs, Descente des Ouvriers, Coup de Cloche aux Halles, Crépuscule Parisien, Pin du jour*; le peintre paysagiste Jean d'Alheim; — l'historien anglais J.-A. Froude, professeur à Oxford; — James Darmesteter, de l'Académie des Inscriptions, auteur de : *Chants populaires des Afghans, Origine de la Poésie Persane, les Prophètes d'Israël*; — Augustin Challamel, auteur de : *Les Mémoires du Peuple Français et L'Histoire-Musée de la République Française*.

Novembre : l'Empereur de Russie, Alexandre III, mort le 1^{er} novembre à Livadia; — Louis Figuier, né à Montpellier en 1819, connu comme vulgarisateur; auteur de : *La Terre avant le Déluge, La Terre et les Mers, L'Homme Primitif, Les Mammifères, Les Aérostats, Les Merveilles de la Science*; — le général Péan; — le peintre suisse Achille Kotscher, auteur de : *Une Sortie d'Église à Évoène, dans les Alpes Valaisannes*; — l'érudite François de Causade, conservateur de la Bibliothèque Mazarine; — le grand pianiste russe Antoine Rubinstein, auteur des *Macchabées, Néron, le Démon*; — le peintre Hugo Salmon, auteur de : *A la Barrière de Dalby (Suède)* [Musée du Luxembourg]; — l'historien Victor Duruy, de l'Académie française, Ministre de l'Instruction publique de 1863 à 1869, auteur de *l'Histoire des Romains, Histoire des Grecs, Histoire de France*, fils d'un ouvrier de la Manufacture des Gobelins, né à Paris en 1811, mort à Villeneuve-Saint-Georges; — Francis Magnard, rédacteur en chef du *Figaro*.

Décembre : Ferdinand de Lesseps, de l'Académie Française; — Édouard Thierry, poète et critique dramatique, ancien administrateur de la Comédie Française; — Burdeau, président de la Chambre des Députés; — le peintre Jean Gigoux, né en 1806 à Besançon, auteur de : *Henri IV écrivant des vers sur le Missel de Gabrielle d'Estrées, Charlemagne dictant ses Capitulaires, Fuite en Égypte, Repos en Égypte*, et de nombreux *Portraits*; — Jean Macé, sénateur inamovible; — le romancier anglais R.-L. Stevenson, mort aux Iles Samoa; auteur de : *l'Ile au Trésor, Le Dynamiteur, Le Docteur Jekyll*, etc.; — le général Corréard; — François II de Bourbon, ancien roi de Naples, mort à Arco, dans le Tyrol.

pagnie des Chemins de fer du Sud, Compagnie dont la situation semblait mauvaise et les agissements au moins douteux. Malgré MM. Cavaignac et Jaurès, le projet de convention, soutenu par M. Barthou, Ministre des Travaux publics, fut voté.

Le 24 décembre, M. Jaurès, député socialiste du Tarn, ayant reproché au Gouvernement de faire condamner à mort les soldats coupables d'actes d'indiscipline, tandis que Dreyfus, coupable de haute trahison, en était quitte pour la déportation, il en résulta un effroyable tumulte et un échange de paroles violentes. M. Jaurès fut frappé de la censure avec exclusion temporaire.

Dans les derniers jours de l'année, le général Iung, député du Nord, déposa une proposition de loi tendant à établir le service militaire de deux ans¹.

Les Conventions de chemin de fer. Chute du Ministère (14 janvier 1895). — Il n'était question, dans les premiers jours de janvier 1895, que de la découverte de nouveaux chantages, d'actes d'indélicatesse ou de fraudes, d'arrestations opérées ou imminentes. On commentait le rappel de M. de Lanessan, relevé de ses fonctions de Gouverneur général de l'Indo-Chine. On apprenait la déconfiture de la Compagnie des Chemins de fer du Sud de la France², l'arrestation de son ancien Directeur, M. Félix Martin, ingénieur, commandeur de la Légion d'Honneur, maire de Saint-Raphaël, du sous-directeur, M. H. Bobin, et de M. R. André, entrepreneur de travaux publics ; on les accusait de gaspillages et de fraudes.

Un siège de député était vacant à Paris, dans le XIII^e arrondissement, par la démission de M. Abel Hovelacque. M. Gérault-Richard, emprisonné à Sainte-Pélagie pour y purger la con-

1. Cette triste année 1894 vit pourtant une découverte utile pour l'humanité. Elle était due originairement aux travaux de Pasteur. Un des disciples du savant maître, M. le docteur Roux, trouva le sérum antidiphtérique, autrement dit le vaccin du croup. En Allemagne, un autre homme remarquable, M. le docteur Behring, professeur à l'Université de Halle, avait inventé la sérothérapie.

En 1894 aussi, le Gouvernement institua une Commission chargée d'examiner dans quelles conditions pourrait être établi et exploité un canal maritime entre l'Océan et la Méditerranée ; la conclusion fut négative. Ce projet a été repris depuis lors, et il doit être de nouveau présenté au Parlement (1899).

2. Cette Compagnie avait été constituée le 8 décembre 1885 au capital de 25 millions ; elle avait émis 225 558 obligations 3 p. 100, remboursables à 500 francs. Elle exploitait, au 30 septembre 1894, 540 kilomètres dans le Var, les Alpes-Maritimes, les Basses-Alpes.

damnation prononcée contre lui à cause de son article du *Chambard* : *A bas Casimir !* contre le Président de la République, fut élu député le 6 janvier par 2 742 voix. Cette nomination dut blesser M. Casimir-Périer, qui, au dire des journaux, fatigué, irrité des attaques incessantes dont il se voyait l'objet, avait parlé déjà plus d'une fois de donner sa démission.

A la séance du 40 janvier, M. Millerand ayant demandé la mise en liberté de M. Gérault-Richard pour qu'il pût exercer son mandat, M. Flandin exprima cette opinion, qu'en vertu d'un décret de 1852, qui prévoit la condamnation pour outrage, M. Gérault-Richard n'était pas éligible. M. Ch. Dupuy ne soutint pas cette thèse, mais il demanda à la Chambre de ne pas ordonner la mise en liberté de M. Gérault-Richard, parce qu'il avait été régulièrement condamné. La Chambre vota par 309 voix contre 248 ce que demandait le Président du Conseil. Elle repoussa dans la même séance la proposition de M. d'Hugues, appuyée par M. Viviani, de mettre en cause M. Constans, comme impliqué dans les fraudes électorales de Toulouse.

Le 42 janvier, une scène violente se produisit à l'occasion d'un amendement proposé par M. Rouanet au budget de la Légion d'Honneur. M. Rouanet ayant dit que « la Chambre n'était pas en état de faire une manifestation de probité politique », fut frappé de la censure avec exclusion temporaire.

Les conventions signées par l'État avec les Compagnies des Chemins de fer en 1883, lorsque M. David Raynal était Ministre des Travaux publics, et que les journaux radicaux qualifiaient de « conventions scélérates », avaient déjà donné lieu à de vifs débats. Le 23 juin 1894, M. Barthou, Ministre des Travaux publics, avait soutenu devant la Chambre des Députés que ces conventions avaient maintenu, pour les Compagnies du Midi et de l'Orléans, la date du 31 décembre 1914¹ comme limite des garanties dues par l'État. Il invita donc les Compagnies à inscrire cette mention sur leurs titres. Elles s'y refusèrent et en appelèrent au Conseil d'État, alléguant que, les conventions n'indiquant pas jusqu'à quand fonctionnerait la garantie d'intérêt, leur silence à cet égard devait être interprété dans le sens le plus favorable aux Compagnies, c'est-à-dire jusqu'au terme extrême de la concession, 1956 ou 1960. Un arrêt du Conseil d'État donna raison aux Compagnies contre le Ministre

1. Comme pour le Chemin de fer du Nord.

(12 janvier). Le lendemain M. Barthou envoya par lettre sa démission au Président du Conseil.

A la séance suivante de la Chambre, M. Millerand interpella le Gouvernement et proposa de nommer dans les bureaux une Commission chargée d'examiner s'il y avait lieu de mettre en accusation, pour crime commis dans l'exercice de ses fonctions, M. Raynal, ancien Ministre des Travaux Publics. Celui-ci prit la parole pour se défendre; il affirma que jamais, pendant la discussion des conventions, il n'avait été question devant lui de la prolongation de la durée de la garantie; que jamais il n'y aurait consenti; qu'au surplus il s'associait à la proposition de nommer une Commission d'examen, « avec la certitude de confondre les affamés de scandale et les professionnels de la calomnie ». Tandis que M. Barthou expliquait sa démission en disant que, dans sa pensée, « la décision du Conseil d'État pré-jugeait la décision mieux qu'elle ne la jugeait », au contraire, M. Ch. Dupuy, Président du Conseil, auquel on demandait l'avis du Gouvernement, déclara que, la juridiction compétente ayant prononcé, il ne restait plus qu'à s'incliner. Ainsi, il fallait accepter purement et simplement pour le pays une charge inattendue de un milliard cinq cents millions! Le Ministre Dupuy avait trop demandé à la bonne volonté de la Chambre. Dans les cas de M. Mirman et de M. Gérault-Richard, elle avait voté ce qu'on réclamait d'elle, moins sans doute par conviction que ses droits n'étaient pas atteints que pour éviter une crise ministérielle dans les circonstances difficiles où l'on était placé. Cette fois elle pensa que, quand il s'agissait de l'intérêt du pays, auquel on voulait imposer une charge si considérable, les finances étant déjà si obérées, il n'était pas possible de céder. Elle vota donc la nomination d'une Commission d'enquête¹. Puis, refusant la priorité à un ordre du jour de confiance présenté par M. Trélat, elle mit le Cabinet en minorité par 263 voix contre 244. Les Ministres remirent donc leur démission à M. Casimir-Périer (14 janvier).

Démission du Président de la République (15 janvier). — Comme si chaque jour devait amener une nouvelle surprise, on apprit le lendemain que, lui aussi, le Président de la République donnait sa démission. M. Casimir-Périer n'avait pas,

1. Cette Commission de 33 membres, présidée par M. Clausel de Coussergues, après examen, adopta, le 5 avril, un rapport de M. Darlan concluant qu'il n'y avait pas lieu de mettre en cause M. Raynal, dont la conduite lui paraissait à l'abri de tout reproche

disaient ses critiques, le calme et le sang-froid nécessaires pour remplir un poste dans lequel il faut paraître insensible aux attaques les plus vives et sacrifier ses goûts personnels à une représentation de tous les instants. Il n'était pas assez maître de lui-même. Il désirait recouvrer sa liberté. On racontait qu'à la dernière chasse présidentielle, il avait dit à un de ses amis : « Oh ! je m'ennuie, l'Élysée est une prison ! » Dans le message qu'il adressait aux Chambres pour donner sa démission, il disait « la Présidence de la République dépourvue de moyens d'action et de contrôle ». Il ajoutait : « On a réussi à égarer l'opinion publique. » Il regrettait de n'avoir pu ni « convaincre tous les Républicains de la sincérité et de l'ardeur de sa foi politique, ni désabuser des adversaires qui croient ou affectent de croire que je me ferais l'instrument de leurs passions et de leurs espérances ». Il se plaignait de la violence des attaques que le Gouvernement était l'objet. Il ajoutait : « Je ne me résigne pas à comparer le poids des responsabilités morales qui pèsent sur moi et l'impuissance à laquelle je suis condamné... Peut-être, en me démettant de mes fonctions, [aurai-je tracé leur devoir à ceux qui ont le souci de la dignité du pouvoir et du bon renom de la France dans le monde. » Les Chambres accueillirent mal ce message, dans lequel il leur semblait que le Président démissionnaire voulait leur faire la leçon, et la presse, en général, jugea la démission de M. Casimir-Périer avec sévérité. Du reste, la violence des polémiques était arrivée à un degré excessif. Le manifeste des Socialistes accusait M. Ch. Dupuy d'avoir provoqué lui-même la chute du Ministère dont il était le chef, pour jeter M. Casimir-Périer, son ancien concurrent, dans d'inextricables embarras par la difficulté de former un nouveau Cabinet, et l'acculer ainsi à la nécessité d'une démission.

CHAPITRE XLIII.

Présidence de Félix Faure.

Election de Félix Faure (17 janvier 1895). — Ministère Ribot (27 janvier) — La politique extérieure en 1895. Les Fêtes de Kiel. — L'Histoire intérieure en 1895. — La session parlementaire. — La Grève de Carmaux. — Retraite du Cabinet (28 octobre). — Le Ministère Bourgeois (3 novembre 1895). Projets de réformes. — Les affaires Arton, Dupas ; les Cent quatre. — Les Chemins de fer du Sud. — Conflit entre le Ministère et le Sénat. — Conflit entre les deux Chambres (mars 1896). — Projets relatifs aux Finances, à l'Armée, à l'Instruction Publique. — Démission du Ministère (21 avril 1896). — Le Ministère Méline (30 avril 1896). — Ses premiers actes. — Les débats législatifs. — La discussion du budget et les projets de réforme. — Les manifestations politiques. — L'Empereur de Russie en France (5-9 octobre 1896).

Élection de Félix Faure (17 janvier 1895). — M. Ch. Dupuy ayant décliné toute candidature, trois noms furent prononcés pour la Présidence de la République : ceux de Félix Faure, de M. Henri Brisson, candidat des Républicains avancés, et de M. Waldeck-Rousseau, candidat adopté par la Droite. Le Congrès se réunit à Versailles le 17 janvier sous la Présidence de Challemel-Lacour, Président du Sénat. Au second tour de scrutin, Félix Faure fut élu par 430 voix contre 364 données à M. Henri Brisson.

Le nouveau Président de la République, François-Félix Faure, est né à Paris le 30 janvier 1844. D'abord tanneur à Amboise, où il se maria, puis armateur au Havre, et Président de la Chambre de Commerce de cette ville, il commanda en 1870 le 6^e bataillon de gardes mobiles de la Seine-Inférieure. Nommé député en 1884, et depuis toujours réélu, il fut successivement Sous-Secrétaire d'État aux Colonies, Vice-Président de la Chambre ; il était en dernier lieu Ministre de la Marine.

La nomination de Félix Faure fut généralement bien accueillie en France et en Europe. Se prodiguant, ne ménageant ni son temps, ni sa peine, ni sa bourse, le Président visita les casernes et les hôpitaux les uns après les autres, trouvant un mot aimable pour tous, un encouragement pour celui-ci, accordant un secours à celui-là, et laissant chacun enchanté. Comme Carnot, il se rendit facilement accessible, et entreprit de voyager beaucoup, de voir beaucoup, de se rendre compte

de tout par lui-même ; il déclara qu'il voulait se tenir en dehors et au-dessus des partis.

Ministère Ribot (27 janvier 1895). — M. Léon Bourgeois, chargé de constituer un Ministère, après de laborieux efforts, dut renoncer à y réussir, l'accord n'ayant pu s'établir sur les questions de finances et d'impôts entre les hommes publics dont il avait demandé la collaboration (MM. Cavaignac et Peytral étaient partisans, MM. Poincaré et Barthou adversaires de l'impôt sur le revenu). Le 27 janvier, un nouveau Cabinet fut constitué sous la Présidence de M. Ribot, Ministre des Finances, ayant pour collègues : aux Affaires Étrangères, M. Hanotaux ; à l'Intérieur, M. Leygues ; à la Justice, M. Trarieux ; à l'Instruction Publique, M. Poincaré ; aux Travaux Publics, M. Dupuy-Dutemps ; au Commerce, M. André Lebon ; à l'Agriculture, M. Gadaud ; aux Colonies, M. Chautemps ; à la Guerre, le Général Zurlinden ; à la Marine, l'Amiral Besnard.

A une interpellation de M. Goblet demandant compte au Ministère de ses intentions, M. Ribot répondit : « Vous nous jugerez sur nos actes. » Le premier de ces actes, le jour même, fut une mesure d'apaisement : le Garde des Sceaux déposa un projet d'amnistie pleine et entière pour les condamnations politiques, délits de presse, faits de grève (28 janvier). Ce projet fut voté par les deux Chambres. C'était le commentaire de ces mots du Président de la République dans son message : « Toutes les bonnes volontés s'uniront dans une même pensée de conciliation, d'apaisement et de justice sociale pour préparer, par la concorde générale et par la fraternité républicaine, le développement continu du bien-être matériel et moral. »

Ce jour-là même vit disparaître le dernier des maréchaux de France : Canrobert mourut à Paris à l'âge de quatre-vingt-six ans. M. Ribot demanda aux Chambres un crédit de 25 000 fr. pour célébrer les funérailles du défunt aux frais de l'État. Ce fut l'occasion d'un vif incident : si personne ne méconnaissait la bravoure de Canrobert à Zaatcha, à Magenta, à Gravelotte, les Républicains ne pouvaient oublier son rôle le 4 décembre 1851. M. Gustave Hubbard¹ combattit la demande de crédit, et M. Le Hérisse la soutint ; M. Brisson prit la parole pour protester contre tout ce qui pourrait « approcher de l'apologie

1. M. G. Hubbard fut blessé en duel, quelques jours après, par le fils du maréchal Canrobert.

des coups d'État ». Le crédit fut pourtant voté, par les Députés, et ensuite par le Sénat, malgré les protestations de MM. les Sénateurs Delpech, Giraud du Cher, Garran de Balzan, Tolain, flétrissant le 2 décembre et tous ceux qui y avaient participé. « Quand l'armée ne respecte pas la loi, dit en terminant M. Tolain, tout est perdu. » Les funérailles de Canrobert eurent lieu le 3 février aux Invalides, à l'heure même où M. Henri Rochefort, venant de Londres, recevait une ovation à la Gare du Nord.

La saison était à cette même date très rigoureuse. Après un mois de décembre assez doux, la neige tomba tout à coup en abondance à Paris et dans les départements (janvier-février). Le froid devint excessif et fit de nombreuses victimes; la Seine et la Marne restèrent gelées pendant quelque temps. Il y eut de nombreux chômages, beaucoup de misère; l'influenza reparut, et la mortalité augmenta dans des proportions sensibles.

La onzième chambre correctionnelle du Tribunal de la Seine rendit son arrêt dans l'affaire des cercles le 24 février. Les accusés Trocard et Canivet furent acquittés, celui-ci parce que les charges relevées contre lui étaient couvertes par la prescription; tous les autres, Portalis et Blazowsky (par défaut), Girard, Heftler, De Clercq, Camille Dreyfus, furent condamnés à un emprisonnement plus ou moins long et à l'amende, comme convaincus de chantage.

Le Budget de 1895, tel que l'avait établi la Chambre des Députés, se soldait en déficit; le Sénat rétablit l'équilibre en supprimant un grand nombre de crédits votés au Palais-Bourbon.

Au printemps le Président de la République entreprit plusieurs voyages. D'abord il vint au camp de Sathonay distribuer des drapeaux au corps expéditionnaire de Madagascar (28 mars); puis il alla en Normandie, où il fut reçu partout, à Rouen et Yvetot (17 avril), et surtout au Havre (18-19 avril), avec un grand enthousiasme. Il ne rencontra pas un moins bon accueil quelque temps après dans le centre et dans l'ouest de la France, à Nevers, à Vichy, à Périgueux, à Bordeaux, à Saint-Maixent, à Saumur (30 mai-3 juin).

A la même époque, les Chambres s'occupaient d'un projet de loi sur la trahison et l'espionnage, émanant du Gouvernement; d'un projet de loi sur les obligations militaires des membres du Parlement, déposé par M. Joseph Fabre, au Sénat;

la ville de Lyon demandait l'autorisation de supprimer ses octrois, comme l'avait déjà fait Elbeuf. On s'entretenait de la disparition de documents militaires, volés à la gare de Chambéry; d'une grève des ouvriers allumettiers d'Aubervilliers et de Pantin, d'une autre grève des employés de la Compagnie des Omnibus de Paris; enfin des incidents relatifs au droit d'accroissement.

Par deux lois successives, en 1880 et en 1884, les Chambres avaient voté, sous le nom de *Droit d'accroissement*, un impôt de mainmorte frappant les biens des congrégations religieuses. Pour faciliter à l'Enregistrement la perception de cette taxe, une nouvelle loi, dite *loi d'abonnement*, fut votée le 15 avril 1895; elle établissait un droit de 30 centimes pour cent francs sur les biens des congrégations. Ce fut l'occasion de vives plaintes de la part des intéressés. Dès le début, l'évêque de Beauvais les engagea à se soumettre à la loi; au contraire, le cardinal Langénieux, archevêque de Reims, leur conseilla la résistance; l'archevêque de Cambrai exposa aux congrégations de son diocèse, dans une lettre en forme de consultation juridique : 1° *les raisons de résister à la loi*; 2° *les raisons de subir la loi*.

Le 20 mai, la Chambre des Députés discuta une interpellation de M. Rabier, au sujet des cercles militaires catholiques formés dans les diverses garnisons, particulièrement à Orléans. La Chambre vota un ordre du jour présenté par M. Lhopiteau et accepté par le Gouvernement, « comptant sur sa fermeté pour assurer dans l'armée la liberté de conscience et la neutralité religieuse ».

Le 27 avril, une épouvantable catastrophe s'était produite à Bouzey, à 7 kilomètres d'Épinal, par la rupture d'une digue qui retenait les eaux d'un immense réservoir alimentant le Canal de l'Est; ce réservoir avait une superficie de 130 hectares; il mesurait 3 kilomètres de l'est à l'ouest, et plus de 2 kilomètres du nord au sud. Le village de Bouzey fut détruit, ceux de Domèvre-sur-Avière, Arcourt, Uxegney, Nomény, gravement endommagés; il y eut plus de 120 victimes; la perte matérielle dépassa 50 millions.

La politique extérieure en 1895. Les fêtes de Kiel. — La politique extérieure a tenu une grande place dans les préoccupations publiques en 1895. D'une part d'abord, les bonnes relations avec la Russie s'affirmaient de jour en jour, par des incidents et des témoignages mutuels de sympathie de plus en

plus significatifs; d'un autre côté, les Italiens ne perdaient pas une occasion de se montrer à notre égard, en actions et en paroles, désagréables et provocants, et cela, avec la prétention d'obtenir de notre part un régime commercial plus avantageux à leurs intérêts. La situation était très tendue entre la France et l'Angleterre. Nos voisins d'outre-Manche, tout en éternisant l'occupation de l'Égypte et en voulant mettre la main sur la vallée du Haut Nil, nous cherchaient querelle sur tous les points de la terre : au Siam, au sujet de l'État tampon projeté et de l'occupation de Chantaboun; en Afrique, au sujet du Soudan, des limites de leur colonie de Sierra-Leone et de nos établissements; sur le Niger, où ils interceptaient la navigation, jusque dans les parages du lac Tchad et de l'Oubanghi. Ils voyaient avec dépit notre expédition de Madagascar et notre entente avec la Russie. Nos relations avec l'Allemagne restaient les mêmes, assez correctes de part et d'autre, mais toujours aussi froides et aussi tendues, le sort de l'Alsace-Lorraine, hélas! n'ayant pas changé.

On verra plus loin (t. III, ch. I) le traité anglo-congolais du 12 mai 1894, les déclarations de M. Hanotaux, Ministre des Affaires Étrangères, le 47 juin, et le traité franco-congolais du 25 août 1894.

Au printemps de 1895, on se demandait à Paris si les artistes français devaient accepter l'invitation de participer à l'Exposition des Beaux-Arts de Berlin; un certain nombre parmi eux y consentirent. Presque simultanément, l'historien allemand Mommsen était nommé membre correspondant de l'Institut. D'un autre côté, Pasteur refusait d'accepter une décoration qui lui était envoyée par l'Empereur d'Allemagne.

Avec la Russie et l'Allemagne, la France intervenait dans le conflit sino-japonais, pour modérer les exigences du Japon victorieux (avril 1895). Une autre grosse, une délicate question était posée. Les Allemands allaient inaugurer le Canal de la Baltique à la Mer du Nord à travers le Holstein, entre Brunsbüttel, au nord-ouest de Hambourg, vers l'embouchure de l'Elbe, et Holtenau sur la Baie de Kiel. De grandes fêtes devaient avoir lieu à cette occasion, et l'Empereur Guillaume avait invité toutes les nations du monde à envoyer des navires de guerre pour y prendre part. Devait-on accepter l'invitation? Oui, disaient les uns; notre participation à ces fêtes ne peut être qu'un acte de courtoisie sans conséquence; il y aurait mauvaise grâce à dire non. Les autres blâmaient tout

envoi de navires français à Kiel : Quoi, disaient-ils, quand les Allemands occupent Metz et Strasbourg, nous irions montrer notre pavillon à l'inauguration de ce canal fait contre nous, avec notre argent, dans un pays enlevé aux Danois; en sorte que, si l'empereur allemand vient à bord de notre vaisseau amiral, il nous faudra, nous Français, arborer le pavillon impérial avec cette date maudite pour nous : 1870 ! Le Gouvernement crut nécessaire d'accepter l'invitation, ce que, du reste, fit également la Russie. « A un acte de politesse internationale nous avons répondu par un acte de politesse internationale », déclara le Ministre des Affaires Étrangères, en réponse à une interpellation de M. de l'Ang'e-Beaumanoir au Sénat. M. Castelin ayant demandé à la Chambre des Députés d'exécuter un décret du Gouvernement de la Défense Nationale du 2 octobre 1870 disant que la statue de Strasbourg serait coulée en bronze sur la Place de la Concorde, dans la séance du 30 mai 1895, M. Ribot, président du Conseil, déposa un projet ayant pour but, à l'occasion du 25^e anniversaire de la Guerre de 1870, d'élever un monument à la mémoire de nos morts.

Dans la séance du 40 juin, MM. Rouanet et Millerand interpellèrent le Gouvernement sur l'accord entre la France, la Russie et l'Allemagne dans la question sino-japonaise, et M. Le Senne l'interrogea au sujet de l'envoi de nos vaisseaux à Kiel. Dans leurs réponses, MM. Hanotaux et Ribot, parlant de nos relations avec la Russie, prononcèrent pour la première fois le mot positif d'*alliance*. Le 48 juin, au moment où notre escadre entra dans les eaux allemandes, l'Empereur Guillaume honorait au régiment de dragons anglais dont il est le colonel honoraire, une couronne de lauriers en or avec cette inscription : *Waterloo, 18 juin 1815* !. Ce même jour aussi, à Paris, au Palais de l'Élysée, un envoyé spécial de l'Empereur Nicolas II remettait au Président de la République le Collier de l'Ordre de Saint-André avec une lettre autographe. Sur la Mer Baltique, les deux navires français du contre-amiral Ménard et les deux navires russes du contre-amiral Skrydlof se réunirent avant d'entrer à Kiel, symbolisant ainsi par cette apparition simultanée l'union des deux pays, ce qui parut au *Times* une

1. Par l'ordre du duc de Cambridge, commandant en chef de l'armée anglaise, cette couronne fut fixée au sommet de l'étendard du régiment, sous la couronne royale. L'étendard porte cette inscription : *Spectemur agendo*.

manifestation « de mauvais goût ». Jusqu'ici, en effet, on n'avait pas voulu croire, à Londres et à Berlin, à l'existence d'une alliance positive entre la France et la Russie. Il fallut bien se résigner à l'admettre, et il est tout naturel que les Anglais trouvent la chose désagréable pour eux, et par conséquent « très déplacée ». Du reste, il ne se passa rien de saillant à Kiel, où le langage de l'empereur allemand fut très pacifique. Les navires français quittèrent la rade aussitôt après la revue, le soir du 24, pour être rentrés en France le 24 juin, anniversaire de l'assassinat du Président Carnot, jour de deuil national. Ils ne reçurent donc pas la visite de Guillaume II, qui alla à bord des vaisseaux amiraux de chaque nation le 22 au matin. A Paris, des couronnes furent déposées sur la statue de Strasbourg, en signe de protestation contre l'envoi de l'escadre à Kiel.

L'Histoire intérieure en 1895. La session parlementaire. — La Commission du Budget de 1895 fut nommée le 21 mai 1895; elle élut pour président M. Lockroy. Le projet de budget présenté par le Gouvernement se soldait par un déficit de 54 millions; la Commission ne parut point disposée à sanctionner une situation si peu rassurante; des économies sérieuses, des réformes pratiques et fécondes, point de crédits supplémentaires, tel est le programme auquel elle annonça l'intention de se conformer.

Le 31 mai, M. Rouanet interpella le Gouvernement au sujet de l'affaire des Chemins de fer du Sud, qui traînait depuis le mois de janvier. Il y avait, disait-il, des membres du Parlement qui avaient fait partie d'un syndicat, et reçu, « sous forme de part de syndicat, des rémunérations pour services inavoués ». Le Garde des Sceaux, M. Trarieux, répondit que, sur l'avis de l'expert Flory, dans les émissions faites par voie de syndicats, « il n'y avait pas une irrégularité de nature à être relevée », et qu'une ordonnance de non-lieu venait d'être rendue le jour même. M. Rouvier vint déclarer à la tribune qu'il avait fait partie d'un syndicat, et que, en agissant ainsi, il avait usé de son droit; M. Jules Roche fit une déclaration analogue.

Le 13 juillet, à la Chambre des Députés, M. Pourquery de Boisserin interpella le Gouvernement au sujet du maintien sur les cadres de la Légion d'honneur de M. Eiffel. Impliqué dans l'affaire du Panama et condamné à deux ans de prison, celui-ci avait bénéficié d'une annulation de cet arrêt, pour vice de

forme, par la Cour de Cassation, le 15 juin 1893, cette annulation rendant une nouvelle condamnation impossible, puisque désormais la prescription était acquise. Les deux Ministres présents à la Chambre, MM. Trarieux et Ribot, déclarèrent que le Gouvernement n'était pour rien dans la décision prise, le Conseil Supérieur de la Légion d'Honneur agissant en pareil cas dans la plénitude de son indépendance. La Chambre vota, par 438 voix contre 2, un ordre du jour de blâme contre ce Conseil. Le général Février, grand-chancelier, et tous les autres membres de ce Conseil donnèrent leur démission.

Le procès relatif aux fraudes électorales de Toulouse (Voir page 324), commencé en novembre 1894, se termina, le 16 mars 1895, par l'acquiescement de tous les accusés.

Dans l'été les plans préparatoires de l'Exposition de 1900 furent soumis au Président de la République. A la même époque, M. Godefroy Cavaignac proposa d'établir un impôt progressif sur le revenu. L'examen de ce projet fut ajourné sur la demande de la Commission du budget. Un projet de loi fut déposé pour permettre l'érection des groupes de Facultés de province en *Universités*. La Chambre des Députés vota au contraire avec empressement un projet de loi sur la trahison et l'espionnage, présenté par M. Trarieux et inspiré par l'issue de l'affaire Dreyfus : désormais les auteurs de crimes de cette nature ne devaient plus être considérés comme des accusés politiques, et devenaient passibles de la peine de mort. Les journaux firent observer que par leur vague même certains articles de cette loi prêtaient à une interprétation abusive et pourraient équivaloir, le cas échéant, à une véritable confiscation de la liberté de la presse. Au contraire, à part quelques protectionnistes à outrance, tout le monde en France applaudit à la signature d'une convention commerciale avec la Suisse; chacune des deux nations accordait à l'autre son tarif minimum.

A cette même date, la curiosité publique était excitée par un duel entre M. Mirman, le député-soldat, et M. Gadaud, Ministre de l'Agriculture, à la suite d'un discours prononcé par ce dernier à l'ouverture du Concours régional de Reims et que M. Mirman avait jugé offensant pour lui. La rencontre eut lieu le 29 juin, au Plateau de Gravelle, et M. Mirman y fut blessé. La singulière situation dans laquelle se trouvaient placés à la fois M. Mirman, les électeurs de Reims, la Chambre des Députés et l'autorité militaire, trouva enfin une solution. La

Chambre des Députés ratifia une loi votée le 5 mars par le Sénat, et en vertu de laquelle les membres du Parlement ne peuvent faire aucun service militaire pendant les sessions, si ce n'est sur la demande du Ministre de la Guerre, de leur propre consentement et après décision favorable de l'assemblée à laquelle ils appartiennent. La Chambre des Députés vota aussi, à la formidable majorité de 400 voix, une loi sur les boissons permettant la libre circulation du vin en France, mais frappant par contre les alcools d'un droit de 275 francs par hectolitre.

À la suite d'un débat sur l'attitude de certains membres du clergé, provoqué par une interpellation de M. Goblet, la Chambre des Députés vota un ordre du jour affirmant qu'elle comptait « sur la fermeté du Gouvernement pour faire observer la loi, maintenir les droits de l'État laïque et assurer le respect de l'autorité civile » (12 juillet). Le 29 juillet, le Conseil d'État, se fondant sur le texte du 4^e des articles organiques du Concordat, frappa comme d'abus cent cinquante ecclésiastiques des diocèses de Cambrai et de Poitiers, signataires d'adresses collectives de protestation contre le droit d'accroissement.

La politique coloniale continuait à passionner les esprits. Sur la demande de M. Isaac, dans la séance du 27 juin, après de vifs débats provoqués par l'insuccès de l'expédition Monteil à la Côte d'Ivoire, et les concessions accordées, plus ou moins légalement, à des compagnies ou à des particuliers, dans nos possessions africaines, la Chambre des Députés, malgré l'opposition de M. Chautemps, Ministre des Colonies, vota l'ajournement des crédits, par 433 voix contre 89.

Deux jours après, un autre débat violent s'éleva. M. Traux, Ministre de la Justice, avait préparé un projet de loi interdisant aux employés de chemins de fer et aux ouvriers des manufactures de l'État de se syndiquer et de se mettre en grève, ce qui pourrait, en cas de guerre, disait le Gouvernement, compromettre la défense nationale. M. Jaurès interpella le Ministère en lui reprochant de vouloir mettre hors la loi 400 000 ouvriers (29 juin). Il en résulta une discussion tumultueuse. M. Ribot soutint le projet du Gouvernement dans un discours où il disait : « Le parti socialiste, malgré le bruit qu'il fait, ne représente qu'une infime minorité dans la nation. »

Ce fut ensuite le Ministère de la Guerre qui fut mis sur la sellette. Un soldat, nommé Urbain Chédel, du 3^e bataillon d'in-

fanterie légère d'Afrique, en garnison à Souk-el-Arba, avait été bâillonné et soumis, par un officier et deux sous-officiers, à un traitement barbare, contraire à la fois à la loi et aux règlements militaires. Ce malheureux étant mort (4 juillet), M. Ernest Roche, député de Paris, annonça l'intention d'interpeller le Ministre de la Guerre à la rentrée des Chambres. Le général Zurlinden traduisit les trois coupables devant le Conseil de Guerre de Tunis (16 septembre). Ceux-ci ayant déclaré qu'ils n'avaient fait que se conformer aux usages des bataillons d'Afrique, et qu'ils s'étaient crus couverts par leur commandant, furent acquittés, mais frappés d'une punition disciplinaire, et le commandant Racine mis en non-activité par retrait d'emploi. Le rapport sur le Budget de la Guerre, rédigé par M. Godefroy Cavaignac, révéla les faits les plus affligeants au sujet de l'administration de l'armée : désordre, gaspillage, contrôle insuffisant, fraudes, acceptation de fournitures de mauvaise qualité, vêtements, chaussures, aliments, au détriment du Trésor public et de la santé du soldat. Les explications fournies par le Ministère parurent insuffisantes. La Commission persista à réclamer des économies sérieuses et se plaignit des retards apportés à l'organisation d'une armée coloniale, dont l'existence aurait prévenu les douloureuses épreuves subies par le corps expéditionnaire de Madagascar.

Les scandales financiers qui avaient marqué si tristement l'histoire des années précédentes continuèrent pendant les vacances parlementaires. Ce furent d'abord les poursuites contre M. Edmond Magnier, sénateur, conseiller général du Var et directeur du journal *l'Événement* (il était en faillite depuis le 25 mars), qui fut plus tard condamné en Cour d'Assises à un an de prison pour chantage et manœuvres frauduleuses (21 octobre). Puis vint l'affaire des Chemins de fer du Sud. M. Félix Martin, directeur, et MM. Bobin et André, administrateurs de la Compagnie, avaient été arrêtés le 31 juillet; ils furent renvoyés devant la Cour d'Assises de la Seine sous l'inculpation de détournements et d'abus de confiance; il fut établi aux débats qu'il existait des erreurs matérielles considérables dans le rapport de l'expert Flory, et le jury acquitta les trois inculpés (septembre).

Après un voyage au Havre et un séjour à Fontainebleau, le Président de la République, à l'issue des Grandes Manœuvres de l'Est, vint assister à la grande revue de l'armée à Mirecourt, le 19 septembre, en compagnie du général Saussier, généralis-

sime, du général Zurlinden, Ministre de la Guerre, du général russe Dragomiroff, du prince Lobanoff, Ministre des Affaires Étrangères, qui était en cure à Contrexéville, et du prince Nicolas de Grèce. Bientôt après le Président reçut à Paris le lord-maire de Londres, venu en France pour assister à l'Exposition de Bordeaux; puis le roi des Belges Léopold II, enfin le roi don Carlos de Portugal.

Les élections pour le renouvellement des Conseils généraux donnèrent 894 sièges aux Républicains, 484 aux radicaux, 74 aux ralliés, 26 aux socialistes, 263 aux conservateurs; les Républicains gagnaient 93 sièges.

La Grève de Carmaux. — Dans les premiers jours d'août commença cette Grève de Carmaux, qui devait, pendant plusieurs mois, tenir une place si considérable dans les préoccupations publiques et contribuer beaucoup au changement du Ministère. L'ouvrier verrier Baudot ayant été élu conseiller d'arrondissement comme socialiste, le directeur de la Verrerie, M. Ressayguier, le congédia, alléguant qu'il s'était absenté sans autorisation. Aussitôt les ouvriers, au nombre de 4 200, se mirent en grève. L'intervention de M. Jaurès, député du Tarn, auprès de la direction, resta sans succès. Une proposition d'arbitrage faite par le juge de paix fut acceptée par les ouvriers, mais repoussée par la Compagnie (2-7 août). Les fours furent éteints. Les grévistes reçurent des encouragements et des secours en argent des députés et de la presse socialistes. Celle-ci ouvrit en leur faveur des souscriptions, et reprocha au Gouvernement et au préfet du Tarn, M. Doux, de prendre parti pour les patrons et de faire occuper Carmaux militairement. M. Jaurès assura que les ouvriers ne céderaient pas, quand la grève devrait durer un an. La Compagnie, de son côté, fit venir à la fin de septembre des ouvriers étrangers et ralluma plusieurs fours. Il en résulta des collisions entre les grévistes et les nouveaux venus. Quelques grévistes ou femmes de grévistes furent arrêtés et condamnés à la prison par le Tribunal correctionnel d'Albi pour atteinte à la liberté du travail (3-5 octobre). M. Ressayguier intenta une action en dommages-intérêts contre M. Jaurès et deux journaux auxquels il reprochait d'être les instigateurs de la grève. De leur côté, cinquante et un députés rédigèrent un manifeste en faveur des grévistes, en reprochant au Gouvernement de prendre ouvertement parti contre eux. A la rentrée des Chambres, M. Jaurès interpella le Ministère au sujet des affaires de Carmaux, et lui

reprocha de « s'appuyer sur les ralliés de droite pour combattre les socialistes ». Il attaqua particulièrement le préfet du Tarn (24-25 octobre), et il proposa, pour résoudre toutes les questions engagées, de s'en remettre à l'arbitrage de M. Brisson, dont les ouvriers de Carmaux accepteraient la décision, quelle qu'elle fût. Le Président déclara qu'il était aux ordres de la Chambre. Le Ministre de l'Intérieur, M. Leygues, prit la parole pour réfuter M. Jaurès: il affirma que le Gouvernement avait fait ce qu'il avait pu pour produire une entente, et, après un débat très violent, auquel prirent part aussi le Garde des Sceaux et le Président du Conseil, le Ministre obtint un ordre du jour de confiance voté par 275 voix contre 202. MM. Guyot-Dessaignes et Léon Bourgeois ne purent obtenir que la Chambre votât une résolution invitant le Gouvernement à faire une dernière tentative d'arbitrage.

Retraite du Cabinet (28 octobre 1895). — Ce fut le dernier succès du Cabinet. Sa situation était déjà très ébranlée par la durée inattendue de l'expédition de Madagascar et les pertes douloureuses qu'elle entraînait, résultat d'une préparation évidemment insuffisante; ensuite par les critiques adressées aux divers Ministères, particulièrement à ceux de la Guerre et de la Marine, par la Commission du Budget, qui réclamait 40 millions d'économies; par le chiffre toujours croissant des dépenses publiques et l'inquiétude qu'elles causaient dans le pays; enfin par les grèves (outre celle de Carmaux, il y en avait à Champagnac, dans le Cantal et à Pamiers), dont on attribuait la durée à l'attitude indécise du Gouvernement. Les députés radicaux et socialistes lui reprochaient de ne vouloir aborder aucune réforme sérieuse, de s'immobiliser dans un *statu quo* indéfini; enfin de chercher à restreindre et à étouffer les scandales financiers, au lieu de faire la lumière complète. Le 28 octobre, M. Rouanet interpella de nouveau le Ministère à l'occasion de l'affaire des Chemins de fer du Sud; en dehors de M. Magnier, seul poursuivi, il y avait eu, disait-il, d'autres membres du Parlement qui avaient trafiqué de leur vote à cette occasion; pourquoi ne les poursuivait-on pas? Pourquoi empêchait-on les magistrats de les poursuivre? La Chambre vota d'abord à l'unanimité de 318 voix un ordre du jour proposé par MM. Maurice Faure et Marcel Habert, et accepté par le Gouvernement. Il contenait cette phrase: « Il importe d'interdire aux membres du Parlement de participer à des syndicats financiers. » M. Rouanet proposa d'ajouter :

« La Chambre, résolue à faire la lumière complète sur l'affaire des Chemins de fer du Sud, invite le Ministre de la Justice à poursuivre toutes les responsabilités et à déposer sur le bureau de la Chambre le dossier complet des procédures judiciaires. » Combattue par M. Ribot, Président du Conseil, cette rédaction n'en fut pas moins adoptée par 275 voix contre 196. Les Ministres donnèrent leur démission.

Le Ministre Bourgeois (3 novembre 1895). **Projets de réformes.** — Chargé par le Président de la République de constituer un Cabinet, M. Léon Bourgeois devint Ministre de l'Intérieur et Président du Conseil. Il choisit pour collaborateurs MM. Ricard, à la Justice; Doumer, aux Finances; Godefroy Cavaignac, à la Guerre; Lockroy, à la Marine; Berthelot, aux Affaires Étrangères; Combes, à l'Instruction Publique, aux Beaux-Arts et aux Cultes; Mesureur, au Commerce; Viger, à l'Agriculture; Guyot-Dessaignes, aux Travaux Publics; Guieysse, aux Colonies.

Dans la déclaration lue aux deux Chambres le 4 novembre, le Ministère annonçait l'ouverture d'une information supplémentaire sur l'affaire des Chemins de fer du Sud et la publication intégrale du dossier des instructions judiciaires; le dépôt d'un projet de loi pour empêcher les membres des Assemblées de faire partie des Conseils d'administration de sociétés ayant des traités avec l'État, et leur interdire, sous peine de déchéance de leur mandat, toute participation aux syndicats d'émission des valeurs financières. La publicité de l'instruction judiciaire, le vote du Budget à la date normale, c'est-à-dire avant le 1^{er} janvier, l'établissement de l'impôt général sur le revenu, l'organisation générale du système des retraites ouvrières, annoncée déjà par le vote de 2 millions inscrits au Budget de 1895; le vote d'une loi sur la liberté d'association; la création d'une armée coloniale; le maintien fidèle des alliances de la France, étaient aussi indiqués comme devant être l'objet des préoccupations des pouvoirs publics. Le Ministère exprimait la confiance que « dans les Chambres, comme dans le pays, il existe une majorité en dehors des adversaires de la République, et de ceux qui ont accepté la forme de nos institutions, sans en accepter l'esprit et les conséquences politiques et sociales ». Il disait enfin : « Nous vous demandons votre confiance, non pour vivre, mais pour agir. »

Une des premières préoccupations du Ministère fut de mettre un terme à la grève de Carmaux. Une dépêche du Ministre de

l'Intérieur au préfet du Tarn l'invita à écrire officiellement aux deux parties pour leur demander si elles consentaient à désigner des arbitres conformément à l'article 4^{er} de la loi du 27 décembre 1892 (3 novembre). Les ouvriers y consentirent; M. Rességuier refusa. Quelques jours après, on apprit qu'une dame riche (on sut plus tard par hasard que c'était M^{me} Dembour, âgée de soixante-dix-huit ans, et fille d'un Messin, ancien officier du Premier Empire) avait remis à M. Henri Rochefort 400 000 fr. pour les ouvriers grévistes de Carmaux, afin de leur permettre de fonder *une verrerie à eux*. Mais où serait-elle fondée? à Carmaux même ou à Albi? Les ouvriers n'étaient pas d'accord entre eux; on convint de s'en remettre à la décision d'une Commission d'Arbitrage. Albi fut définitivement adopté.

Un grave accident, qui se produisit le 13 novembre, au cours des manœuvres de notre escadre active de la Méditerranée, commandée par le vice-amiral Gervais, vint inquiéter l'opinion publique : les trois vaisseaux cuirassés *le Formidable*, battant pavillon amiral, *l'Amiral-Baudin*, *le Courbet*, s'échouèrent sur la plage de la Badine, sur la côte orientale de la Presqu'île de Giens, sur la rade des îles d'Hyères, au nord de l'Île de l'Estérel. Après quelques jours d'efforts, les trois navires purent être dégagés et ramenés à Toulon. Le Conseil d'Enquête chargé de rechercher les responsabilités déclara que l'amiral Gervais n'avait eu aucun tort, et qu'une carte portant des indications inexactes avait été la cause principale de l'accident.

Il existait bien d'autres causes d'inquiétudes. On traversait une crise financière grave, amenée par des spéculations effrénées sur des valeurs ne présentant pas toujours un gage suffisant, comme les mines d'or de l'Afrique Méridionale, par des baisses subites succédant à des hausses exagérées, par des catastrophes de banques, par l'affolement de la petite épargne et les manœuvres souvent malhonnêtes de gens toujours disposés à augmenter le mal pour en profiter. En réponse à une question de M. Marcel Habert sur la négociation en France des valeurs étrangères (titres des mines d'or), le Ministre des Finances déclara que le Gouvernement donnerait son appui à la proposition d'abaisser à 25 francs la limite d'admissibilité à la cote officielle des valeurs émises par les sociétés, quel que fût leur capital.

On se préoccupait aussi de l'Exposition de 1900, au sujet de laquelle l'accord ne paraissait pas facile à établir. Les Conseils

généraux du Rhône, de Meurthe-et-Moselle et de plusieurs autres départements avaient adopté des vœux contre cette Exposition, uniquement utile, disaient-ils, à la ville de Paris, et qui ne pouvait que nuire au commerce des départements. On ne pouvait cependant revenir sur le projet d'Exposition, quand déjà des invitations avaient été adressées aux puissances étrangères. Au mois de décembre, une Commission parlementaire de 44 membres fut nommée pour examiner le projet du Gouvernement, aux termes duquel l'Exposition devait englober, avec le Champ-de-Mars, l'Esplanade des Invalides, le Trocadéro et les Champs-Élysées; le Palais de l'Industrie devait être démoli, et les Champs-Élysées reliés à l'Esplanade des Invalides par un pont monumental. Malgré les efforts de MM. André Lebon, Lavertujon, Alphonse Humbert, la Commission se montra en majorité défavorable à la démolition du Palais de l'Industrie et à l'extension de l'Exposition aux Champs-Élysées. Dès lors on n'aurait plus en 1900 qu'une reproduction, un diminutif de l'Exposition de 1889, ce qui rendait le succès problématique. Ce n'en était pas moins la conclusion du rapport présenté au nom de la Commission par M. Bouge, le 40 février 1896¹. Ce rapport vint en discussion le 43 mars 1896. Après avoir entendu MM. Lavertujon, Mesureur, Ernest Roche, qui en combattaient les conclusions, la

1. Sont morts en 1895 :

Janvier : le peintre et graveur Bida, auteur du *Retour de la Mecque*, *Le Champ de Booz à Bethléem*, *Le Mur de Salomon*, *L'Appel du Soir*, *Le Harem d'Asuérus*, *Les Illustrations des Évangiles*, etc.; — le sculpteur Turcan, né à Arles en 1846, auteur de : *Ganymède*, *L'Aveugle et le Paralytique*, *La Porteuse d'eau*, *La Peinture*, *La France Armée*; — le maréchal espagnol Pavia; — le géologue suisse Auguste Jaccard, de Neuchâtel, auteur de la *Description géologique du Jura*; — le compositeur Benjamin Godard, né à Paris en 1849; on lui doit : *Le Tasse*, *Les Bijoux de Jeannette*, *Jocelyn*, *Le Dante*; — le général Riu, député de Blois; — l'homme d'État anglais lord Randolph Churchill; — Nicolas de Giers, Ministre des Affaires Étrangères de Russie; — le maréchal Canrobert, dernier des maréchaux de France, né à Saint-Céré (Lot) en 1809; — M. de Douville-Maillefeu, ancien officier de marine, député de la Somme.

Février : le célèbre critique d'art Paul Mantz, né à Bordeaux en 1821, collaborateur de Charles Blanc pour l'*Histoire des Peintres*; — le docteur Durand-Beaumetz, membre de l'Académie de Médecine; — le mathématicien J. Moutier; — le général Séré de Rivière; — l'archiduc Albert, le fils de l'archiduc Charles, l'adversaire de Napoléon Ier; il avait vaincu les Italiens à Custozza en 1866; — Auguste Vacquerie, directeur du *Rappel*, journaliste et poète, auteur de : *Tragédias*, *Souvent Homme varie*, *Le Fils*, *Formosa*, *Jean Baudry*, d'une traduction de *L'Antigone de Sophocle*; on lui doit aussi

Chambre le repoussa, et adopta définitivement le projet du Gouvernement (18 mars).

Le Ministère radical présidé par M. Bourgeois eut pour adversaires tous ceux dont les réformes projetées atteignaient les intérêts. Ils ne lui laissèrent pas un moment de relâche. Le Gouvernement venait de déposer le projet de loi sur les incompatibilités entre le mandat législatif et les fonctions d'administrateur de société financière, qu'il avait annoncé dans sa déclaration. M. Julien Dumas l'interpella sur ses intentions à l'égard de la loi du 28 juillet 1894 contre les anarchistes, qui avait enlevé au jury pour la transporter aux tribunaux correctionnels la connaissance des délits d'opinion; était-il disposé à en demander l'abrogation? La question paraissait embarrassante. Si le Ministère disait *non*, il pouvait perdre l'appoint des voix socialistes; s'il disait *oui*, il pouvait craindre de voir ses adversaires de droite se réunir aux opportunistes contre lui. M. Bourgeois déclara que la loi en question lui avait toujours paru « une loi exceptionnelle et temporaire », mais que le moment ne lui paraissait pas venu d'en réclamer l'abrogation. Il fut appuyé par MM. Goblet et Mesureur, ce dernier déclarant « ne pas vouloir donner à ceux qui attendent avec anxiété la chute du Ministère la satisfaction qu'ils espèrent ». M. Julien Dumas retira sa proposition, et la Chambre, par

Les Miettes de l'Histoire. Il était né à Villequier en 1819 et avait suivi Victor Hugo en exil.

Mars : l'ex-khédive Ismaïl Pacha, fils d'Ibrahim et petit-fils de Méhémet-Ali; — le peintre paysagiste Albert Porcher; — l'historien, poète et romancier Cesare Cantù, né en 1805 à Brescia, mort à Milan; auteur d'une *Histoire Universelle*; — le général de Nansouty, directeur de l'Observatoire du Pic du Midi; — le général Lucas de Peslonan, commandant de l'École d'Application de Fontainebleau; — le romancier galicien Sacher Masoch, auteur de : *Le Legs de Catn*, *L'Errant*, *Don Juan de Kolomea*, *Les Prussiens d'aujourd'hui*, *Le Paradis sur le Dniester*, *Contes Juifs*.

Avril : le statuaire Jules Roulleau, de Libourne, mort à quarante ans; on lui doit la *Statue de Carnot* (à Nolay), celle de *Jeanne d'Arc* (à Chignon), le monument de *Théodore de Banville* (jardin du Luxembourg); — Camille Doncet, auteur dramatique, secrétaire perpétuel de l'Académie française; on lui doit : *Un Jeune Homme*, *L'Avocat de sa Cause*, *Le Baron Lafleur*, *Les Ennemis de la Maison*, *La Chasse aux Fripons*, *Le Fruit défendu*, *La Considération*; — le général d'Andigné, sénateur; — le peintre Paul Chenavard, né en 1808, auteur de : *Jugement de Louis XVI*, *Mirabeau répondant au Marquis de Dreux-Brézé*, *Auguste fermant les Portes du Temple de Janus*, *Attila arrêté devant Rome*, *Les Commencements de la Réforme*, *La Mort de Caton et de Brutus*, *La Convention Nationale*, *La Fin des Religions*.

Mai : Numa Gilly, ancien député du Gard et ancien maire de Nîmes; — le

347 voix contre 87, accorda un ordre du jour de confiance (14 novembre 1895).

naturaliste Karl Vogt, auteur de travaux remarquables sur les poissons fossiles et sur les glaciers; — l'ouvrier Albert, ancien membre du Gouvernement Provisoire de 1848 (Alexandre Martin, dit Albert, né à Boucy [Oise] le 27 avril 1815); — Richaud, sénateur des Basses-Alpes; — Martha, de l'Institut, auteur des *Moralistes sous l'Empire Romain*, professeur d'éloquence latine au Collège de France; il était né à Strasbourg en 1820.

Juin : le docteur Verneuil, de l'Académie de Médecine; — Zorilla, ancien chef des Républicains Espagnols; — le peintre anglais Henry Moore; — le poète japonais Motoyosi Saizan, mort à Paris à l'hôpital Lariboisière, à 27 ans; — le naturaliste anglais Thomas-Henry Huxley, fils d'un maître d'école du Middlesex, d'abord chirurgien de marine, puis professeur à Londres, auteur de : *La Place de l'Homme dans la Nature* (1863), *Nos Connaissances sur les Causes des Phénomènes de la Nature organique*, *Leçons d'Anatomie Comparée*, *Classification des Animaux Vertébrés*; — maréchal Peixoto, ancien Président de la République Brésilienne; — général belge Van der Smissen.

Juillet : amiral brésilien Saldanha da Gama; — général russe Swortzof, mort à Langres; — Baillon, professeur à la Faculté de Médecine de Paris; on lui doit une *Histoire des Plantes*; — Hector Pessard, né à Lille en 1836, journaliste et critique dramatique.

Août : le vaudevilliste Hippolyte Raymond, né à Valréas, près d'Orange, en 1844, auteur de : *Le Cabinet Piperlin*, *les Petits-Fils de Ménélas*, *la Fille du Clown*, *Les Deux Nababs*, *M. de Barbizon*, *Les Parisiens en Province*, *Cocard et Bicoquet*, *Les Vingt-huit Jours de Clairette*, etc. Malade, craignant de perdre la raison, il se brûla la cervelle à Saint-Mandé.

Septembre : Louis Pasteur, de l'Académie Française, de l'Académie des Sciences et de l'Académie de Médecine, grand-croix de la Légion d'Honneur. Né à Dôle le 27 décembre 1822, il est mort le 29 septembre 1895 au domaine de Villeneuve-l'Étang, entre Garches et Vauresson. Le monde entier s'associa à la douleur de la France. Il s'illustra par ses études sur les ferments, sur les microbes, auxquels sont dues les maladies infectieuses, par la découverte du traitement antiseptique, enfin par celle de la prophylaxie de la rage, communiquée à l'Académie des Sciences le 26 octobre 1885. Il fut honoré le 5 octobre de funérailles nationales aux frais de l'État. Sur la demande de la famille, l'inhumation eut lieu, non au Panthéon, mais à l'Institut de la rue Dutot, théâtre des travaux du glorieux mort.

Octobre : la reine de Corée, assassinée à Seoul par ou avec la connivence des soldats japonais; — le littérateur Gustave Droz, né à Paris en 1832; auteur de : *Monsieur, Madame et Bébé*, *Entre nous*, *le Cahier bleu de M^{lle} Cibot*, *Autour d'une Source*, *Un Paquet de Lettres*, *Les Étangs*, *Une Femme géante*, etc.; — Ruggiero Bonghi, homme d'État, journaliste, philosophe et savant, né en 1828 à Naples, mort à Torre del Greco. Ministre de l'Instruction Publique en 1874, ce patriote italien était en même temps un sincère philanthrope et un ami de la France.

Novembre : maréchal Don José de la Concha, marquis de la Havane, mort à Madrid; ancien député; ancien capitaine général de Cuba; ancien président du Sénat espagnol; — le peintre Auguste Constantin, auquel on doit *Ruines de la Cour des Comptes*; — le cardinal Lucien Bonaparte, petit-neveu de Napoléon 1^{er}; — Édouard de Pompéry, né en 1812 à Couvrelles (Aisne), un des plus fervents adeptes des doctrines de Fourier; — Barthélemy Saint-Hilaire, né à

Les affaires Arton, Dupas; les Cent quatre. — Le surlendemain (16 novembre), Arton¹, introuvable depuis trois ans, fut arrêté dans les rues de Londres par le sergent Sexton; il habitait sous le nom de Henri Newman, 41, Saint-John's Hill, à Clapham, banlieue de Londres. Cette arrestation amena un nouveau débat à la Chambre des Députés. M. Gabriel Dufaure ayant demandé si le Ministère ne songerait pas à s'occuper

Paris en 1805; administrateur du Collège de France, d'où il fut expulsé par le coup d'État du 2 décembre 1851; ami de Thiers; sénateur inamovible; Ministre des Affaires Étrangères en 1881; membre de l'Académie des Sciences morales et politiques; connu dans le monde savant surtout par sa traduction d'Aristote; mort à 90 ans; — Arthur Arnould, connu aussi sous le nom de A. Mathey. fils d'Edmond Arnould, professeur à la Faculté des Lettres de Paris; journaliste (au Rappel en 1869 et à la *Marseillaise*), membre de la Commune en 1871, puis exilé dans l'Amérique du Sud, en Sardaigne, à Genève, publia de nombreux romans sous le nom de Mathey : *La Brésilienne*, *La Revanche de Clodion*, *Zoé Chien-Chien*, *Le Pendu de la Baumette*; — Alexandre Dumas fils, né le 28 juillet 1824 à Paris, fils naturel du célèbre romancier; mort à Marly-le-Roi le 27 novembre; romancier et auteur dramatique; de l'Académie Française; auteur de : *Péchés de Jeunesse*, *Aventures de quatre Femmes et d'un Perroquet*, *La Dame aux Camélias* (1848), *Le Roman d'une Femme*, *Diane de Lys*, *La Dame aux Perles*, *La Vie à l'ingent ans*, *Le Demi-Monde* (1855), *La Question d'Argent*, *Le Fils naturel*, *Le Père Prodiges*, *L'Ami des Femmes*, *Le Supplice d'une Femme* (en collaboration avec Émile de Girardin), *Héloïse Parquet*, *Visite de Noces*, *La Princesse Georges*, *L'Affaire Clemenceau*; — comte Taaffe, ancien président du Conseil des Ministres en Autriche (de 1875 à 1885); d'origine irlandaise.

Décembre : le peintre Pierre-Charles Comte, né à Lyon en 1823; auteur de *Visite de Charles IX à Coligny blessé par Mauververt*, *Conseil avant la Saint-Barthélemy*, *Henri III et le duc de Guise se rencontrant dans la Cour du Château de Blois la veille de l'Assassinat du Duc*, *Henri III visitant ses Singes et ses Oiseaux*, *La Veuve de François de Guise faisant jurer à son fils Henri de venger son Père assassiné*, *Récréations de Louis XI*, *Alain Chartier endormi bûlé au front par Marguerite d'Écosse*, *Le Cardinal de Richelieu jouant avec ses Chats*; — le journaliste et auteur dramatique Jules Moineux, né à Tours en 1824; auteur des *Deux Aveugles*, *du Joueur de Flûte*, *du Canard à trois becs*, etc.; — Arthur Chalamet, vice-président du Sénat; né dans l'Ardeche en 1822; professeur de l'Université, journaliste, député, puis sénateur, sous-secrétaire d'État; — de la Villemarqué, membre de l'Institut, connu par des travaux sur la langue et la littérature celtiques; — le sergent J.-B. Boichot, ancien député à l'Assemblée Législative en 1849; proscrit avec Ledru-Rollin après la manifestation du 13 juin 1849 contre l'expédition de Rome; mort à Bruxelles; — Émile Montégut, né à Limoges en 1825; traducteur de Macaulay, de Shakspeare, d'Emerson; — docteur Charles Fauvel, connu par ses travaux sur les maladies du larynx; né à Amiens en 1830; — Attout-Taillefer, conseiller municipal de Paris; peintre et savant chimiste; inventeur du procédé isochromatique qui permet de colorier les photographies; — Max Lebaudy, « le petit Sucrier », mort à l'hôpital militaire d'Amélie-les-Bains, dont la mort fut suivie d'un procès retentissant.

1. Émile Aaron, dit Arton, né à Strasbourg le 16 août 1849.

aussi de Cornelius Herz, M. Bourgeois répondit : « Je souhaite que le même bateau ramène ensemble Cornelius Herz et Arton. » Au cours du débat, M. Deschanel dit aux Ministres : « Il faut choisir entre le parti radical socialiste et le parti républicain que nous représentons. » Le Gouvernement obtint un ordre du jour de confiance voté par 424 voix contre 52.

Quelques jours après l'arrestation d'Arton à Londres, la police de Paris arrêtait l'ingénieur Arthur Souligoux, accusé, lui aussi, de corruption de fonctionnaires, et qui se cachait, sous le nom de Dubois, au n° 2 du Boulevard Rochechouart.

Il fallait maintenant obtenir l'extradition d'Arton devant le magistrat anglais de Bow-Street. Les formalités furent longues, et les incidents nombreux. Le *solicitor* Newton, défenseur d'Arton, dans une lettre du 6 décembre, affirmait qu'un agent du Gouvernement Français (nommé Georges Lefèvre) était venu trouver Arton à la prison d'Holloway pour entrer en négociations avec lui. M. Georges Lefèvre protesta qu'il n'était point l'agent du Gouvernement, mais qu'en sa qualité de correspondant de journaux, il avait proposé à Arton de lui vendre ses papiers pour le compte d'un journal. Sur une question de M. Chaudey à la Chambre des Députés, M. Ricard, Garde des Sceaux, protesta contre les articulations de l'avocat Newton, et affirma que son rôle se bornait à avoir accepté le concours de M. Georges Lefèvre pour découvrir les documents dont celui-ci connaissait l'existence. L'extradition d'Arton fut enfin accordée le 8 février 1896 pour faux et banqueroute frauduleuse, mais non pour corruption de fonctionnaires, ce délit n'existant pas dans la loi anglaise ; le 14 février Arton était à Mazas.

Son arrestation donnant à l'affaire du Panama un regain d'actualité, le journal *la France*, dont la situation financière était mauvaise, et qui n'avait plus qu'un nombre insuffisant de lecteurs, annonça tout à coup qu'il avait eu connaissance de la liste des 404 députés qui s'étaient laissé corrompre, et qu'il allait la publier. Il donna en effet dans deux numéros une liste visiblement fautive de noms insérés au hasard. Cette publication produisit un grand scandale. Parmi les députés ou anciens députés qui y figuraient, les uns se bornèrent à mépriser la calomnie ; d'autres s'en indignèrent, et poursuivirent les propriétaires, gérants responsables ou rédacteurs de *la France*. C'est ainsi que MM. Calametti, Houssiot, successivement gérants de *la France*, Bonnetterre, fermier du journal, Lalou, directeur,

de Colleville, Aubey, Pascal, rédacteurs, Vitrac-Desroziers, qui avait communiqué la prétendue liste, furent condamnés à diverses peines par les Cours d'Assises de l'Allier, de Seine-et-Oise, etc.

Une autre affaire bruyante s'était produite en même temps que paraissait la fautive liste des 404. M. Dupas, ancien rédacteur au Ministère de l'Intérieur et secrétaire du Directeur de la Sûreté Générale, avait publié en 1893 une brochure intitulée *Pourquoi n'a-t-on pas pu arrêter Arton ?* Il répéta ses allégations dans un article du *Figaro* du 11 décembre 1895. Il y disait que le 26 décembre 1892, il avait reçu de M. Soinoury, alors Directeur de la Sûreté Générale, agissant lui-même d'après les ordres du Ministre de l'Intérieur M. Loubet (M. Ribot étant Président du Conseil), l'ordre d'aller à Venise auprès d'Arton avec l'homme d'affaires de ce dernier, M. Raoul Royère ; de tâcher d'avoir de lui la liste des députés qui avaient touché de l'argent dans le Panama, et d'obtenir communication de ses papiers ; mais de ne pas l'arrêter, car cela mettrait « le Gouvernement dans une situation épouvantable ». Aussitôt après la publication du *Figaro*, le 14 décembre 1895, M. Ribot écrivait au Président du Conseil que le Gouvernement de fin décembre 1892 et janvier 1893 n'avait ni autorisé ni connu les négociations qui avaient pu avoir lieu avec Arton, et qu'il demandait des poursuites contre M. Dupas. Celui-ci fut arrêté le 17 décembre. Il comparut avec M. Royère devant la 10^e Chambre Correctionnelle de la Seine, au mois de février 1896. Au cours de ce dramatique procès, on vit paraître comme témoins deux prisonniers, l'ancien Ministre Baïhaut, amené de la maison centrale d'Étampes, et Arton de Mazas ; on vit paraître aussi M. Ribot, et M. Soinoury, l'ancien Directeur de la Sûreté Générale, appelé de l'Île de la Réunion, où il avait été nommé Trésorier-payeur général. Les débats longs, confus, ne produisirent pas d'ailleurs la lumière ; les témoins n'étaient pas d'accord ; un rapport de M. Dupas sur sa mission à Venise, remis par lui à M. Soinoury et par celui-ci à M. Ribot, et qui aurait pu faire connaître la vérité, n'avait pas été conservé. Les deux accusés, qui étaient poursuivis tous deux pour « recel

1. Il avait été chargé précédemment d'une première mission à Londres pour « tenir Arton en observation » ; il le fut ensuite d'une troisième à Bucharest en juillet 1893, mais cette fois Arton avait disparu.

du criminel Arton¹ », et M. Dupas, en outre, pour « violation du secret professionnel », furent acquittés (mars 1896).

Les Chemins de fer du Sud. Conflit entre le Ministère et le Sénat. — Dès le début du Ministère, une enquête complémentaire avait été commencée (le 6 novembre), sur l'affaire des Chemins de fer du Sud, sous la direction de M. le juge d'instruction Rempier, gendre de M. Trystram, sénateur du Nord, et des perquisitions opérées chez plusieurs des anciens membres du Conseil d'administration de cette société. Quelque temps après, dans un banquet de la Ligue Française de l'Enseignement, M. Léon Bourgeois disait : « Le Gouvernement se range parmi ceux qui pensent aux autres. Il y a un rapprochement incessant qui doit se faire entre les classes, non par crainte et par peur d'un péril social, mais sous l'empire d'un sentiment de solidarité. Telle est la tâche qui incombe au Gouvernement. A la politique du poing fermé pour combattre, il faut substituer la politique de la main tendue pour secourir. » Dans un autre banquet, à Lyon, le Président du Conseil renouvelait bientôt après le même langage.

Cependant l'hostilité des adversaires du Cabinet, qui lui reprochaient d'être l'allié des socialistes, s'accroissait de plus en plus. Dès le mois de décembre, des attaques personnelles avaient été dirigées dans certains journaux contre le Président de la République. Au mois de janvier 1896², au cours de la discussion en seconde lecture de la loi sur les accidents du travail déjà votée depuis deux ans par la Chambre des Députés, le Sénat, sur la proposition de M. Bérenger, vota le renvoi à la Commission.

1. Après un procès dans lequel il ne fit pas les révélations auxquelles on aurait pu s'attendre, Arton fut condamné le 27 juin 1896 à six ans de travaux forcés pour faux et détournements concernant la Compagnie du Transvaal et la Société Générale française de dynamite. Cet arrêt fut ensuite cassé pour vice de forme.

2. Une belle découverte scientifique marqua le début de l'année 1896. Un savant allemand, M. Röntgen, de Wurtzbourg, trouva la *Photographie de l'Invisible*. S'inspirant des travaux de Hertz et de Lenard sur les rayons cathodiques, il trouva le moyen de photographier les objets à travers le carton, le bois, et même à travers la peau humaine, de manière à photographier le squelette de la main. Des expériences faites à Paris par M. Gaston Seguy à l'École de Pharmacie, par MM. Oudin et Barthélemy, Dufour, de Morges, Perrin, Gustave Lebon, par MM. Gassard et Chevalier à Bordeaux, le docteur Kissling à Charlottenbourg, Salvioni à Pérouse, Giffard à Londres, Mosetig à Vienne, confirmèrent et développèrent cette découverte.

Le 28 janvier, M. Rempier fut dessaisi de l'instruction de l'affaire des Chemins de fer du Sud, et M. Le Poittevin, juge au tribunal de la Seine, fut délégué pour le remplacer. Au nombre des personnes qui furent invitées à venir déposer à l'instruction, étaient MM. Jules Roche, Rouvier, Christophle, Lemerrier. Le 44 février, au Sénat, M. Monis (de la Gironde) interpella le Gouvernement sur les conditions dans lesquelles M. Rempier avait été remplacé par M. Le Poittevin : un tel remplacement au cours d'une instruction était, disait-il, contraire à toutes les règles, et portait atteinte à l'indépendance de la magistrature ; que si M. Rempier avait été dessaisi, c'est qu'il ne s'était pas montré suffisamment complaisant. Le Garde des Sceaux, M. Ricard, répliqua qu'il n'avait fait qu'user de son droit ; qu'il n'avait pas voulu frapper M. Rempier ; qu'il avait pensé que l'affaire n'était pas menée avec une activité suffisante ; que du reste M. Rempier n'avait fait aucune observation. Malgré l'intervention de M. Léon Bourgeois, le Sénat repoussa l'ordre du jour pur et simple par 458 voix contre 85 et adopta un ordre du jour dans lequel il affirmait la résolution de faire la lumière complète sur l'affaire des Chemins de fer du Sud, mais « regrettait les irrégularités commises dans le remplacement du juge chargé de l'instruction ». Ainsi le Cabinet était en minorité au Luxembourg.

Conflit entre les deux Chambres. — Qu'allaient faire le Gouvernement et la Chambre des Députés ? Les Ministres devaient-ils se retirer devant le blâme du Sénat ? *Oui*, disaient leurs adversaires ; le Cabinet est responsable à titre égal devant les deux Chambres. *Non*, déclaraient leurs amis ; c'est à la Chambre issue du suffrage universel qu'il appartient de renverser, s'il y a lieu, un Cabinet ; le Sénat n'a qu'un droit de contrôle. La question fut discutée à la Chambre le 13 février. M. Pams, député radical des Pyrénées-Orientales, interpella le Gouvernement et lui demanda s'il était toujours décidé à maintenir son programme et sa politique. La réponse fut affirmative. M. Ricard déclara qu'il n'existait aucune lettre de protestation de M. Rempier. De son côté, M. Bourgeois dit : « Le débat qui se poursuit n'est qu'un incident, une phase d'un plan qui se développe. Il s'agit de faire échec au Gouvernement, non pas en l'attaquant nettement et de face sur sa politique générale, mais en essayant de le trouver en défaut sur un point spécial. » Et il réclama un vote de confiance, qui, malgré MM. Dulau, Clausel de Coussergues, Rouvier, lui fut accordé

par 326 voix contre 43. Ainsi la Chambre approuvait le Ministère et se trouvait en conflit avec le Sénat.

Deux jours après, nouveau coup de théâtre. Le 45 février, au Sénat, M. Monis interpelle de nouveau le Gouvernement ; il affirme que, contrairement aux assertions de M. Ricard, M. Rempler a protesté par une lettre contre la mesure dont il a été l'objet ; que cette lettre, lui, M. Monis, a connu son existence par M. Trystram, beau-père de M. Rempler ; que, du reste, M. Rempler a été dessaisi pour avoir refusé d'étendre les poursuites à d'autres personnes que celles visées dans le premier réquisitoire, sans un nouveau réquisitoire introductif d'instance. M. Ricard répliqua qu'il n'avait point eu connaissance avant le matin même de la lettre en question, et que M. Rempler n'avait pu la faire connaître à un membre de sa famille que par un manquement au secret professionnel. M. Monis dit alors : « Il est temps d'en finir avec cette ère d'accusations, de soupçons, qui font vivre la République dans une atmosphère irrespirable. » Sur la proposition de M. Bérenger, le Sénat, par 469 voix contre 71, confirma son ordre du jour du 44 février. M. Demôle annonça sur-le-champ l'intention d'interpeller le Gouvernement pour savoir comment il comprenait la responsabilité ministérielle devant les Chambres.

C'était une mise en demeure de se retirer : les Ministres n'y cédèrent pas. Le 20 février, à la Chambre des Députés, M. Chaudey interpella le Gouvernement sur les contradictions de M. Ricard au sujet de la lettre de M. Rempler et des « illégalités », qu'il reprochait au Garde des Sceaux. MM. Barthou, Ribot, Poincaré, appuyèrent M. Chaudey. M. Bourgeois fit cette déclaration : « Jusqu'au jour où la Chambre aura dit que nous n'avons pas sa confiance, nous resterons à notre poste. » Sur la proposition de M. Sarrien, la Chambre vota un nouvel ordre du jour de confiance confirmant celui du 13 février, par 309 voix contre 489. Le Sénat répondit le lendemain en votant, par 486 voix contre 60, un ordre du jour proposé par M. Labiche, qui approuvait une déclaration lue à la tribune par M. Demôle. Il y était dit que le Sénat affirmait de nouveau son droit de contrôle et la responsabilité des Ministres devant les deux Chambres : qu'il pourrait répondre aux actes du Cabinet par un refus absolu de concours ; mais que, tout en entendant maintenir l'intégralité de ses droits, il ne voulait pas suspendre la vie législative du pays.

Comment le conflit se terminerait-il ? Quelques jours après, le

23 février, dans un banquet, à Châlons-sur-Marne, M. Mesureur, Ministre du Commerce, disait : « Nous sommes un Gouvernement qui se préoccupe avant tout des abandonnés, des pauvres, des petits, et c'est pour cela que nous faisons un socialisme sage, pratique. » M. Léon Bourgeois dit : « Nous voulons grouper toutes les forces individuelles pour briser les obstacles et assurer le plein développement de l'activité humaine. »

Le 29 février, le Président de la République partit pour le Midi, où il allait assister à l'inauguration du monument commémoratif du centenaire de l'annexion de Nice à la France ; presque tous les Ministres l'accompagnaient. A Dijon, Chalon-sur-Saône, Lyon, Toulon, Cannes, Nice¹ (3 mars), Antibes, Draguignan, la Ciotat, Marseille, on acclama M. Félix Faure et les Ministres, particulièrement M. Bourgeois. Il y eut aussi des cris de : *A bas le Sénat !* dont MM. Séblin et Le Provost de Launay se plainquirent au Luxembourg. Le 15 mars, un Congrès des Maires des Bouches-du-Rhône, organisé par la Municipalité socialiste de Marseille, se réunit dans cette ville, et engagea les électeurs à manifester, dans les élections municipales prochaines, contre le Sénat et pour la revision de la Constitution.

Les projets financiers du Gouvernement. — Dès son arrivée aux Affaires, le Ministère avait annoncé l'intention de modifier profondément l'organisation financière de la France. « Nous voulons, disait à Nice, le 5 janvier 1896, M. Doumer, Ministre des Finances, aborder l'impôt sur le revenu personnel et progressif ; mais le voulons, parce que nous y voyons un instrument de justice fiscale ; mais je tiens à dire que cet impôt se présente à nous dans le budget de 1897 comme un impôt de remplacement, et non comme un impôt de superposition. Nous voulons supprimer définitivement celles de nos contributions directes qui nous semblent le plus critiquables, la contribution personnelle mobilière et l'impôt des portes et fenêtres. Je le répète, ce n'est pas par des impôts nouveaux, c'est uniquement

1. Au cours de ce voyage, le Président de la République eut une entrevue avec l'Empereur d'Autriche, en villégiature au Cap Martin (5 mars) ; avec le czarévitch Georges Alexandrovitch, frère de l'Empereur Nicolas II, et grand-duc de Russie, établi à la Villa des Terrasses, à la Turbie, et qui assista, avec Félix Faure, à l'inauguration du monument commémoratif de la réunion de Nice. — Bientôt après le Roi de Suède séjourna à Cannes, et la Reine d'Angleterre à Nice. Lorsque l'Impératrice douairière de Russie, veuve d'Alexandre III, qui était venue rejoindre son fils dans le Midi, quitta la France, elle eut une entrevue à Frouard, le 16 mai, avec le Président de la République.

par des économies que nous nous proposons d'équilibrer le Budget de 1897. » Ce projet d'impôt sur le revenu¹ rencontrait de nombreux adversaires. Sur les 33 membres de la Commission du Budget, élus dans les bureaux le 24 février par la Chambre des Députés, 4 seulement étaient favorables au projet du Gouvernement; encore deux faisaient-ils des réserves. M. Cochery fut élu Président et M. Delombre rapporteur. Aussi le rapport fut-il défavorable. Ses conclusions furent combattues le 25 mars par M. Doumer, mais soutenues par MM. Méline, Delombre, Cochery, Poincaré. La Chambre se déclara, par quatre votes successifs, en faveur du Gouvernement contre la Commission du Budget. Par contre, au mois d'avril, les Conseils Généraux se déclarèrent en majorité contre le projet d'impôt sur le revenu.

La politique extérieure était simultanément l'objet des plus vifs débats. Les Anglais, loin d'évacuer l'Égypte comme ils s'y étaient engagés, annonçaient l'intention d'entreprendre une expédition contre les Derviches, pour reprendre le Soudan jusqu'à Dongolah, en prélevant, pour couvrir les frais, 42 500 000 francs sur les fonds de réserve de la Caisse de la Dette Égyptienne. A la séance de la Chambre des Députés du 19 mars, M. d'Arenberg demanda quelle mesure le Gouvernement entendait prendre pour sauvegarder les intérêts français en Égypte. M. Berthelot, Ministre des Affaires Étrangères, répondit qu'avant d'accorder son concours, le Gouvernement Français avait dû demander sur divers points des éclaircissements. Cette réponse parut vague et un peu faible, de même que celle faite à une question de M. Francis Charmes sur les modifications apportées par le nouvel arrangement de Madagascar du 18 janvier au traité primitif conclu par le général Duchesne avec la Reine des Hovas. M. Berthelot donna sa démission « pour raisons de santé et de famille ». M. Léon Bourgeois prit sa place aux Affaires Étrangères, et eut lui-même pour successeur à l'Intérieur M. Sarrien, député de Saône-et-Loire.

Quelques jours après, au Sénat, M. Bardoux interpellait le Gouvernement sur les menées des Anglais en Chine, sur la situation à Madagascar et sur les affaires d'Égypte. M. Léon Bourgeois répondit qu'il n'était pas encore possible d'exposer les négociations poursuivies d'un commun accord par la France

1. Les revenus inférieurs à 2 500 francs auraient été exempts de tout impôt.

et la Russie avec l'Angleterre. Le 2 avril, à la Chambre des Députés, à la suite d'une interpellation de M. Pierre Alype sur les affaires d'Égypte, M. Léon Bourgeois annonça que les Commissaires Russe et Français de la Dette avaient protesté contre le prélèvement sur les fonds de réserve, et que la France ne laisserait pas, au sujet de l'occupation de l'Égypte, « la prescription s'établir ». Avant de partir pour les vacances de Pâques, la Chambre vota un ordre du jour de confiance par 309 voix contre 213; puis elle s'ajourna au 19 mai. Au Sénat, il n'en fut pas de même : MM. Franck-Chauveau et Milliard interpellèrent le Gouvernement sur la politique extérieure (3 avril). M. Léon Bourgeois ayant déclaré qu'il n'avait rien à ajouter aux explications données la veille à la Chambre et réclamé l'ajournement de la discussion, le Sénat, par 155 voix contre 85, vota un nouvel ordre du jour de défiance. Une note du Ministère, communiquée à la presse, disait : « Le Conseil a décidé à l'unanimité que les votes de confiance qui lui ont été donnés successivement par la Chambre des Députés, et notamment le vote éclatant émis par elle dans sa séance d'hier sur la politique extérieure, faisaient un devoir au Gouvernement de conserver la direction des affaires. »

Les projets relatifs à l'Armée, à la Marine, à l'Instruction Publique. — C'était sur tous les terrains à la fois que la lutte était engagée entre le Cabinet et ses adversaires. M. Godefroy Cavaignac, Ministre de la Guerre, projetait la réforme des méthodes usitées dans la préparation des marchés militaires; il avait prescrit de poursuivre sévèrement la répression des malversations dans les fournitures faites aux troupes; de favoriser le rengagement des sous-officiers en leur assurant des avantages à leur rentrée dans la vie civile. Il projetait l'organisation d'une armée coloniale, dans laquelle aurait été fondu le 19^e corps (Algérie); les troupes d'Afrique auraient été beaucoup diminuées; les zouaves rappelés en France. Ces dernières mesures étaient vivement combattues dans les cercles militaires.

Au Ministère de la Marine, M. Lockroy avait créé une *École Supérieure de Guerre Navale*, organisé une *Direction de la Marine Marchande*, et entrepris de séparer la direction de la flotte de celle des constructions navales. Ces innovations rencontraient une assez vive opposition dans les bureaux de la Rue Royale.

Le Ministre de l'Instruction Publique, M. Combes, projetait la suppression du Baccalauréat, qu'il remplaçait par un Diplôme de fin d'études qui serait délivré par des Commissions

de professeurs de l'enseignement secondaire. Ce projet jetait l'inquiétude dans le personnel des établissements d'enseignement libre, laïques et congréganistes, qui jugeaient leur existence en péril. A l'inauguration du Lycée de Beauvais (29 mars), le Ministre, en s'adressant à une députation de francs-maçons, aurait dit ces mots : « A l'époque où les vieilles croyances, plus ou moins absurdes, et en tout cas, erronées, tendent à disparaître..... » MM. Aynard, d'une part, Lucien Brun, de l'autre, ayant annoncé l'intention de l'interpeller à ce sujet, M. Combes répondit que ses paroles avaient été inexactement rapportées.

Démission du Ministère (23 avril). — Pendant les vacances, le 5 avril, sur la pelouse du Champ de Courses à Auteuil, où l'on courait le prix du Président de la République, M. Félix Faure entendit des cris de *Vive le Sénat* !

Le même jour commençaient à Belfort les fêtes commémoratives de la glorieuse défense de cette ville contre les Allemands en 1870-1871. M. Godefroy Cavaignac, Ministre de la Guerre, devait d'abord y assister ; au dernier moment, une indisposition le retint à Paris. Fallait-il attribuer à un désir excessif de ne pas donner ombrage aux Allemands cette abstention officielle ? Est-ce pour en contre-balancer l'effet qu'à quelques jours de là le Président de la République, en compagnie du Ministre de la Guerre, alla inopinément visiter les camps retranchés de Verdun et de Toul, et en passer en revue les garnisons ?

Le 24 avril, le Sénat rentrait en session. Il avait d'abord à s'occuper des crédits demandés par le Gouvernement pour Madagascar, et votés par la Chambre le jour même de la séparation, M. Demôle lut une déclaration se terminant par ces mots : « Nous proposons l'ajournement jusqu'à ce que le Sénat ait devant lui un Ministère constitutionnel ayant la confiance des deux Chambres. » L'ajournement fut voté par 474 voix contre 90. La Constitution n'offrait pas de moyen légal de terminer le conflit, le Congrès ou Assemblée Nationale ne pouvant se réunir à Versailles, pour reviser la loi constitutionnelle, sinon en cas de vacance de la Présidence de la République, que du consen-

1. Au mois de mars, le sergent-fourrier Bouillot, du 158^e régiment d'infanterie, en garnison à Toul, fut arrêté comme prévenu d'intelligence avec les Allemands. Il fut, au mois de mai, condamné comme espion par le Conseil de guerre du 6^e corps, à Châlons-sur-Marne, à vingt ans de détention. D'autres faits d'espionnage furent signalés aux environs de Toul au printemps de 1896.

tement des deux Chambres. Les Ministres communiquèrent à la presse la note suivante : « Le refus par le Sénat de voter les crédits demandés par le Gouvernement ayant pour résultat d'empêcher l'entretien et la relève des troupes qui sont à Madagascar, le Gouvernement a cru ne pas pouvoir assumer plus longtemps la direction des affaires. Mais il lui a paru qu'il ne devait pas remettre sa démission au Président de la République en l'absence de la Chambre des Députés. »

Sur la demande des Ministres, M. Henri Brisson convoqua donc les députés au Palais-Bourbon pour le jeudi 23 avril. Dans cette séance, M. Bourgeois lut une déclaration dans laquelle il expliquait la démission du Cabinet par les motifs indiqués dans la note citée plus haut ; il ajoutait : « Nous n'avons pas un seul instant abandonné la doctrine professée par les plus illustres de nos prédécesseurs au Gouvernement de la République, par Gambetta et Jules Ferry, et suivant laquelle c'est à la Chambre directement issue du suffrage universel qu'appartient l'initiative et la direction générale de la politique ; à elle seule appartient, suivant le mot de l'ancien Président du Sénat, « le pouvoir de faire et de défaire les Ministères ». Après un vif débat, la Chambre vota par 258 voix l'ordre du jour proposé par M. Henri Ricard (de la Côte-d'Or) et ainsi conçu : « La Chambre affirme à nouveau la prépondérance des élus du suffrage universel et sa résolution de poursuivre la politique des réformes démocratiques. » A l'Hôtel de Ville de Paris, sur la proposition de M. Fournière, le Conseil Municipal avait affirmé ses sympathies pour le Cabinet Bourgeois. Le 24 avril, dans un meeting au Tivoli-Vaux-Hall, où MM. Camille Pelletan et Jaurès prononcèrent des discours devant une grande foule, on cria : « A bas le Sénat ! Vive la Revision ! » et cette manifestation continua dans les rues au sortir de la séance.

Le Ministère Méline (30 avril 1896). — Qui se chargerait de la difficile mission de former un nouveau Ministère ? Sur le refus de M. Sarrien, M. Méline constitua un Cabinet ainsi composé : MM. Méline, Président du Conseil, à l'Agriculture ; Hanotaux, aux Affaires Étrangères ; Cochery, aux Finances ; J. Darlan, député de Nérac, à la Justice ; Alfred Rambaud, sénateur, à l'Instruction Publique ; Barthou, à l'Intérieur ; Général Billot, sénateur, à la Guerre ; Amiral Besnard, à la Marine ; André Lebon, député de Parthenay, aux Colonies ; Henry Boucher, député d'Épinal, au Commerce ; Turrel, aux Travaux Publics.

Le nouveau Cabinet disait dans sa déclaration : « La Chambre des Députés, issue du suffrage universel direct, exerce une action prépondérante dans la direction générale de la politique ; mais, si elle tient de ses origines et de la Constitution des droits incontestables, il est impossible de légiférer et de gouverner sans le concours du Sénat. » Dès le 30 avril, le Ministère dut répondre à trois interpellations qui lui furent adressées à la Chambre des Députés par M. Goblet, sur sa formation ; par M. Gauthier de Clagny, sur la nécessité de reviser intégralement les lois constitutionnelles ; par M. Henri Ricard, sur la composition du Cabinet en dehors de la majorité du 23 avril. Combattu par MM. Goblet, Ricard, Léon Bourgeois, et soutenu par M. Deschanel, le Gouvernement se rallia à un ordre du jour de M. Bozerian, ainsi conçu : « La Chambre, affirmant la souveraineté du suffrage universel et approuvant la déclaration du Gouvernement, passe à l'ordre du jour. » M. Millerand soutint que cet ordre du jour n'avait qu'un nom : « L'ordre du jour de l'équivoque. » Il ajouta : « Le Ministère de M. Méline est et restera le protégé de la Droite. » L'ordre du jour fut voté par 299 voix contre 256 ; la Droite, comme le firent ressortir les journaux monarchistes, *l'Univers*, *l'Autorité*, *le Soleil*, avait été l'appoint de la majorité, et ils réclamaient des concessions. De leur côté, les députés radicaux et progressistes formèrent une *Ligue pour la défense des droits du suffrage universel*.

Le Ministère précédent avait renouvelé à l'Angleterre la demande d'extradition de Cornelius Herz. Le 2 mai, un jugement du tribunal de Bow-Street refusa définitivement cette extradition. On annonçait en même temps que la nouvelle instruction de l'affaire des Chemins de fer du Sud aboutirait probablement à des ordonnances de non-lieu.

Les élections du 3 mai pour le renouvellement des Conseils Municipaux furent, dans la plupart des communes, favorables aux Républicains. Le trait le plus saillant, ce fut le succès des socialistes à Marseille, Toulon, Lille, Roubaix, Narbonne, etc. A Paris, la composition du Conseil resta à peu près la même, la majorité étant composée de conseillers radicaux et socialistes.

Si les diverses fractions du Parti Républicain n'étaient pas d'accord entre elles, l'accord ne régnait pas davantage parmi les monarchistes.

Le prince Henri d'Orléans, fils du duc de Chartres, à la suite de plusieurs voyages dans l'intérieur de l'Asie, dans le Thibet et l'Indo-Chine, avait été décoré par le Gouvernement. Un cer-

tain nombre de membres du parti royaliste lui reprochaient d'avoir paru faire acte d'adhésion à la République, en acceptant cette croix. De son côté, le duc d'Orléans, pour se rappeler à l'attention du public, avait eu l'idée de poser sa candidature au siège législatif de Maine-et-Loire, abandonné par M. de Maillé. Or, quelques-uns de ses partisans étaient d'avis que, tenant son droit au trône de sa naissance, ce serait abaisser la majesté royale que de l'exposer aux hasards d'une élection. Ces détails furent connus par une lettre du duc d'Orléans (de Villamanrique, 3 mai). Le duc d'Audiffret-Pasquier, président du Comité monarchiste de Paris, donna sa démission.

Premiers actes du Ministère. — De toutes les questions que le nouveau Ministère allait avoir à résoudre, la plus grave était celle des réformes financières. Une note de l'Agence Havas annonça que le Conseil des Ministres avait arrêté les bases du projet qui devait être soumis aux Chambres. Ce projet consistait dans l'établissement de l'impôt sur les revenus par cédules. Le montant des dégrèvements devait compenser celui des accroissements de taxes ; la contribution des portes et fenêtres et la contribution personnelle mobilière devaient être supprimées ; on ne devait pas toucher à l'impôt des patentes, et les revenus du travail ne seraient pas frappés ; le taux d'imposition des revenus provenant de la richesse acquise devait être unifié à 4,50 pour 100. Ainsi les rentes sur l'État allaient être frappées d'un impôt.

Au Ministère de la Guerre, les projets relatifs au 49^e corps d'armée (Algérie) furent abandonnés ; à la Marine, l'amiral Besnard supprima la Direction de la Marine marchande établie par M. Lockroy, et annonça l'intention de réunir la Direction de la Flotte combattante et des Constructions Navales, que son prédécesseur avait séparées.

De leur côté, les Républicains radicaux ne se montraient pas découragés. Dans un banquet à Melun, le 25 mai, M. Léon Bourgeois prononçait un grand discours, dans lequel il disait que deux réformes s'imposent aujourd'hui : la réforme des impôts et celle des lois constitutionnelles ; il ajoutait que l'article 6 de la Constitution de 1875 devait être interprété dans ce sens que la Chambre seule a le droit de renverser les Ministères.

A la même époque, M. de Noailles était désigné pour remplacer M. Herbertte comme ambassadeur de France à Berlin.

Du 48 mai au 48 juin une enquête fut ouverte à Paris sur un

avant-projet de chemin de fer métropolitain autonome, à voie étroite et à traction électrique.

Les Débats législatifs. — Le 6 juin à la Chambre des Députés, M. Gustave Rivet interpella le Gouvernement au sujet d'une allocution prononcée dans la chapelle Saint-Maurille, à Angers, par l'évêque de cette ville à l'occasion de la première communion du jeune duc de Montpensier. Ce prélat aurait fait dans ce discours une profession de foi monarchique ; depuis il venait d'être nommé archevêque de Toulouse. M. Rambaud, Ministre des Cultes, répondit que l'incident n'avait pas d'importance, et M. Méline déclara que le discours avait été prononcé dans une cérémonie privée. M. Alphonse Humbert répliqua en reprochant au Ministère d'avoir une politique anti-républicaine et de donner des gages à la Droite. Malgré l'intervention de M. Léon Bourgeois, qui blâma le choix de l'archevêque de Toulouse, 306 voix contre 252 votèrent l'ordre du jour pur et simple accepté par le Gouvernement ; la Droite faisait partie de la majorité, comme le constatait *le Soleil*, qui disait : « Si le Ministère n'est pas le *prisonnier* de la Droite, il est encore une fois son *obligé*. »

Le 8 juin, nouvelle interpellation, cette fois de M. Jaurès, sur la signification politique du mouvement administratif dans certains départements du Midi, notamment dans le Tarn. M. Jaurès reprocha au Ministre de l'Intérieur, M. Barthou, la nomination à la préfecture des Basses-Pyrénées de M. Doux, ancien préfet d'Albi, qui, lors de la grève de Carmaux, s'était montré l'ennemi acharné des mineurs grévistes et le docile allié de M. Ressaygues. « Vous n'avez pas plus de politique administrative que de politique générale », dit l'orateur. M. Barthou répliqua que le Gouvernement ne faisait point appel au concours de M. Jaurès et de ses amis, et qu'il « n'avait rien fait pour mériter à un degré quelconque la confiance de M. Jaurès ». Il ajouta : « Nous sommes, nous, contre le socialisme révolutionnaire, contre le collectivisme. » Alors M. Gustave Isambert dit que lui aussi il était contre le collectivisme, mais que, tant que le Cabinet se résignerait à vivre avec l'appui de M. de Mackau, ses amis et lui lui refuseraient le leur. Le Ministère obtint par 348 voix contre 238 un ordre du jour de confiance.

A quelques jours de là, des processions qui eurent lieu, à l'occasion de la Fête-Dieu, en dehors des églises, dans certaines communes, sans l'autorisation ou malgré la défense des muni-

cipalités, amenèrent des bagarres, par exemple à Poitiers, à l'Île-Saint-Denis, à Roubaix, à Lille, à Charleville, à Nantes, à Cannes, à Cherbourg, à Montpellier, à Reims. A la suite de ces faits, un certain nombre de prêtres et l'archevêque de Cambrai furent déferés pour abus au Conseil d'État, et le traitement de quelques-uns suspendu.

Le 15 juin, pendant la discussion d'un projet de loi adopté par le Sénat et portant modification de la loi du 2 novembre 1892 sur le travail des enfants, filles mineures et femmes, dans les établissements industriels, M. Jules Guesde se plaignit que les prescriptions édictées par le législateur pour limiter la durée des heures de travail et protéger les ouvriers ne fussent pas appliquées et que le contrôle de l'État fût illusoire¹. Ce fut l'objet d'une joute oratoire entre l'orateur socialiste et M. de Mun, le premier attaquant, le second voulant conserver l'organisation sociale actuelle.

Le 20 juin, sur la proposition de M. Hanotaux, la Chambre déclara à l'unanimité Madagascar *colonie française*. M. Denéchau proposa de proclamer que l'esclavage était supprimé à Madagascar. M. Marcel Habert fit remarquer que cela était de droit par le seul fait de l'annexion. MM. Denys Cochin, Isaac, Jaurès, insistèrent dans le même sens. Toutefois M. Méline répondit qu'il ne fallait rien brusquer, qu'on devait ménager la transition, et le Ministre des Colonies, M. Lebon, ajouta : « Si la Chambre n'acceptait pas les mesures de transition, c'est à un autre qu'elle devrait donner la responsabilité du Ministère des Colonies. » Mais en présence du sentiment à peu près unanime de la Chambre, M. Méline déclara que « le Gouvernement prendrait des mesures pour assurer l'*émancipation immédiate* ».

En présentant au nouveau préfet des Bouches-du-Rhône, M. Cleftie, le conseil municipal de Marseille, M. Flaissière, maire socialiste de cette ville, avait dit : « S'il est vrai que le Gouvernement refuse de pactiser avec les socialistes..., il n'est pas un Marseillais qui veuille pactiser avec M. Méline, cause de notre ruine². » Accusé de n'avoir pas répondu assez vigoureusement à cette attaque contre le cabinet, M. Cleftie

1. Il remarqua que dans les manufactures du département du Nord, par exemple, on travaillait treize ou même quatorze heures par jour.

2. A Marseille on est libre-échangiste. On se plaignait de voir, comme conséquence de la politique protectionniste, qui écartait les navires étrangers, « les quais déserts », par suite d'un « régime économique funeste à tous ».

fut « appelé à d'autres fonctions. » (24 juin), et remplacé par M. Floret.

La Discussion du Budget et les Projets de Réformes. — Les derniers jours de juin et les premiers jours de juillet furent marqués à la Chambre des Députés par la discussion du budget de 1897. Le projet de M. Doumer, Ministre des Finances dans le Cabinet précédent, offrait les chiffres suivants : recettes, 3 392 554 662 francs ; dépenses, 3 392 227 309 francs. Le projet rectifié par le nouveau Ministre, M. Cochery, basé sur l'abandon du projet d'impôt général sur le revenu et son remplacement par un nouveau système d'impôts directs sur les revenus, comportait en recettes 3 387 302 497 francs et en dépenses 3 387 473 647 francs. M. Doumer reprit sous forme de contre-projet son projet primitif, comportant l'impôt général sur le revenu pour remplacer la contribution personnelle mobilière et celle des portes et fenêtres, qui seraient intégralement supprimées ; tout contribuable ayant moins de 2 500 francs de rentes serait entièrement exempt de l'impôt sur le revenu.

Les débats furent longs et assez confus. M. Krantz, rapporteur de la commission, défendit le projet du Gouvernement. M. Naquet attaqua le projet d'impôt sur la rente française, qui serait « une véritable banqueroute, la violation des engagements et des contrats, un acte d'improbité financière ». M. Ribot et, après lui M. Rouvier, qui depuis longtemps n'avait point paru à la tribune, combattirent toute idée d'impôt sur le revenu, et surtout sur la rente française. L'impôt sur la rente serait, déclara M. Rouvier, « une illégalité, une atteinte portée à un contrat ». Il ajouta que cet impôt était inutile, et qu'une conversion serait infiniment préférable. L'impôt sur la rente aurait pour effet d'éloigner les capitaux, de détruire le crédit, et alors comment ferait-on, en cas de guerre, si l'on avait besoin de contracter un emprunt ? M. Gauthier de Clagny combattit aussi le projet du Gouvernement en repoussant surtout le projet d'impôt sur les créances hypothécaires. M. Doumer soutint son contre-projet, dit qu'avec l'impôt général sur le revenu, la rente aurait conservé toutes ses immunités, et déclara que la taxe d'habitation proposée par M. Cochery était impraticable et injuste, qu'elle se présentait comme « une atteinte au crédit public ». M. Jaurès au contraire déclara que les socialistes applaudissaient à l'impôt sur la rente, parce que c'était un premier pas « pour habituer le paysan à perdre le respect du capital ». M. Camille Pelletan appuya

le contre-projet de M. Doumer, qui, à son avis, frappait sans doute le revenu des rentiers comme tous les autres revenus, mais en exemptant les petits rentiers, en sorte que l'impôt ainsi établi n'aurait aucune action fâcheuse sur les conversions futures et les cours en bourse. Quoi, l'impôt sur le revenu existait en Angleterre, en Suisse, aux États-Unis, et on le déclarerait impossible en France ! M. Cochery protesta que la taxe d'habitation n'atteindrait que les contribuables jouissant d'une certaine aisance, qu'elle aurait plus de souplesse que l'ancienne cote mobilière et qu'elle serait en même temps réformatrice et compensatrice des impôts indirects ; que, pour l'agriculture, le dégrèvement total serait de plus de 72 millions. M. Méline déclara que le Gouvernement voulait dégrever l'agriculture, ramener les capitaux vers la terre, arrêter l'émigration vers les villes, et rétablir l'équilibre entre la propriété mobilière et la propriété immobilière. Le contre-projet Doumer fut repoussé par 283 voix contre 254, c'est-à-dire à une majorité de 29 voix. La Chambre vota ensuite l'impôt sur les quatre contributions directes, en ajournant à la session suivante, sur la demande du rapporteur général du budget, la discussion d'un amendement de M. Pelletan tendant à supprimer pour 1897 la contribution personnelle mobilière et celle des portes et fenêtres. En somme le *statu quo* était maintenu, et les projets financiers du Gouvernement, auxquels la Chambre s'était montrée défavorable, ajournés sur la demande du Ministère, auquel M. Léon Bourgeois reprocha de n'avoir pas osé poser la question de confiance. La session fut close le 11 juillet.

Les manifestations politiques. — Les manifestations *pour* ou *contre* la politique ministérielle se multipliaient sur tous les points de la France. Au Comice Agricole de Soissons, M. Méline avait déclaré que le Ministère, laissant de côté les théories sonores qui ne mènent à rien, entendait appliquer les réformes utiles, pratiques, immédiatement réalisables¹ (28 juin) ; il tenait quelque temps après un langage analogue à Saint-Dié.

1. Quelque temps après, dans un banquet au Concours Agricole Régional d'Agen, M. Boucher, Ministre du Commerce, disait : « Le Cabinet entend démontrer son désir de ne pas piétiner sur place et de marcher résolument dans la voie du progrès républicain. » Il annonça qu'à la reprise de la session, le Gouvernement présenterait un projet relatif à la constitution d'une armée coloniale, et poursuivrait la réalisation de ses projets de réformes financières (6 septembre).

D'un autre côté, au banquet de Lisieux, M. Léon Bourgeois disait qu'il fallait choisir entre « ceux qui ne songent qu'à défendre leurs privilèges », et « ceux qui ne cherchent qu'à faire la part la plus large aux déshérités, dans un but de justice sociale » (12 juillet). Le même jour, dans un meeting à l'Alhambra de Marseille, MM. Millerand, Viviani, Gérault-Richard, Jaurès, attaquèrent le Sénat et affirmèrent que le socialisme avait pour lui l'avenir.

On a vu (p. 343) qu'à la suite de la grève de Carmaux, M. Ressayguier avait attaqué M. Jaurès, la *Dépêche* et la *Petite République*, en réclamant 200 000 francs. Sa demande avait été repoussée en première instance ; sur son appel, la Cour de Toulouse lui alloua 15 000 francs de dommages-intérêts (20 juillet).

A la même date avait lieu à Lille et à Roubaix un congrès socialiste, auquel assistaient MM. Antide Boyer, Jules Guesde, Jourde. L'arrivée de socialistes étrangers, parmi lesquels MM. Liebknecht et Singer, députés au Reichstag allemand, fut l'occasion de manifestations tumultueuses, aux cris opposés de *Vive la Révolution sociale!* et de *Vive la France!* A bas l'Allemagne! (23-25 juillet). Le maire de Lille, M. Gustave Delory, fut suspendu.

Le jour de la Fête Nationale (14 juillet), un fou, nommé Eugène François, tira deux coups de revolver sur la voiture du Président de la République qui se rendait à la revue de Longchamp, d'ailleurs sans atteindre personne. Le lendemain M. Félix Faure alla à Reims inaugurer un monument en l'honneur de Jeanne d'Arc. Puis il entreprit un voyage en Bretagne, et partout, à Saint-Malo, Dinan, Lézardrieux, Paimpol, Brest, Morlaix, Carhaix, où il visita le monument de La Tour-d'Auvergne, Châteaulin, Quimper, Lorient, Pontivy, Saint-Brieuc, Rennes, Vitry, il reçut l'accueil le plus empressé de ces populations peu habituées à la visite du chef de l'État (3-14 août). Le Président alla ensuite assister aux grandes manœuvres d'automne aux environs d'Angoulême, et n'y reçut pas moins bon accueil (17 septembre).

Il y avait eu, à Paris, le 2 août, sur la Place Maubert, une manifestation de libres penseurs autour de la statue d'Étienne Dolet. (C'est le 3 août 1546 que Dolet avait été étranglé et brûlé en cet endroit, comme suspect d'athéisme.) A Reims, un Congrès Catholique se réunit dans le palais archiépiscopal du cardinal Langénieux et il y eut des pèlerinages à l'occasion du

quatorzième centenaire du baptême de Clovis. En Bretagne aussi il y eut à Landerneau un Congrès Régional Catholique (8 septembre). A la suite de ces faits et de la révocation de plusieurs fonctionnaires qui ne paraissaient pas assez dévoués à la politique ministérielle, le Convent Maçonique vota un blâme au Cabinet, et l'Assemblée Générale des Francs-Maçons de France ayant à renouveler un tiers du Conseil du Grand-Orient, n'élut que des radicaux. Plusieurs élections partielles de sénateurs dans les départements, dans l'Yonne par exemple, furent également favorables aux républicains avancés.

L'été et l'automne de 1896 furent signalés par des orages d'une violence extraordinaire. Le dimanche 26 juillet un terrible cyclone dévasta le sud-est de Paris, et surtout le Jardin des Plantes. Le 10 septembre un second cyclone, plus effrayant encore, causa de prodigieux ravages dans la partie centrale de la ville, surtout vers la Place du Châtelet, et fit de trop nombreuses victimes. D'horribles tempêtes suivirent, accompagnées de pluies effroyables sur toutes les côtes et dans toutes les parties de la France; les pertes furent considérables¹.

1. Sont morts en :

Janvier 1896 : Frère-Orban, né à Liège le 24 avril 1812. Longtemps député et chef du parti libéral en Belgique, plusieurs fois ministre; mort le 2 janvier à Bruxelles; — le peintre Lucien Doucet, né à Paris en 1856; auteur de : *Portrait de Mme Agar, Galli-Marié* (rôle de Carmen), *Le Harem, Après le Bal, Etude de Femme*, etc.; — le juriconsulte Coimet-Daage, ancien doyen de la Faculté de Droit de Paris; il était né en 1813; — le sculpteur Jacquemart, auteur de : *Statue de Méhémet-Ali* (au Caire), les *Sphinx de la Place du Châtelet* et de la *Fontaine Saint-Michel*, etc.; — Charles Dietz-Monnin, sénateur inamovible; il était né en Alsace en 1826; — le poète Paul Verlaine, auteur de : *Fêtes Galantes, Jadis et Naguère, Romances sans Paroles, Poèmes Saturniens, La Bonne Chanson, Sagesse, Amour, Bonheur*; il était né à Metz en 1844; — Charles Floquet, né à Saint-Jean-de-Luz le 5 octobre 1828; avocat, adjoint au maire de Paris en 1870, député en 1871, conseiller municipal de Paris en 1872, président du Conseil Municipal en 1875, député de Paris en 1878 et 1881, préfet de la Seine en 1883, président de la Chambre des Députés en 1885, président du Conseil en 1888, objet de violentes attaques lors de l'affaire du Panama, non réélu député en 1893, sénateur de la Seine en 1894, mort le 18 janvier 1896; — le cardinal Meignan, archevêque de Tours; — le prince Henri de Battenberg, gendre de la reine d'Angleterre; — le célèbre peintre anglais lord Frédéric Leighton, né en 1830; auteur de : *Mort de Brunellesco, Madone promenade en triomphe dans les Rues, Un Condottiere, Jardin Mauvesque, Athlète luttant avec un Python*; — le peintre Désiré Langée, auteur de : *Mort de Zurbaran, Mort de Guillaume le Conquérant, Le Lingé de la Ferme, Pour la Soupe, Bataille des Ouilletes en Picardie, Filieuse Picarde, Jour des Pauvres, Soupe à midi en Picardie, La Récolte de la Gleanse*. Il était né en 1823 en Normandie; — le compositeur de musique Jules Bordier, auteur de *Nadia* et de *La Fiancée de la Mer*.

II. Hist. contemporaine.

L'Empereur de Russie en France (5-9 octobre 1896). — Un événement heureux et impatientement attendu vint suspendre la querelle des partis : ce fut la visite de l'empereur

Février : le statuaire Mathieu Meunier, né à Paris en 1824; on lui doit : *Buste d'Azais, Statues de Napoléon, Viala, Lats, L'Orfèvererie*; — l'archéologue Napoléon Joseph Fiorelli, ancien directeur des fouilles de Pompéi; — le chimiste Jules Reiset, de l'Académie des Sciences; — le sculpteur Jean-Auguste Barre, auquel on doit : *Ulysse et son Chien, François de Lorraine duc de Guise, Achille de Harlay, Mathieu Molé, La Duchesse de Penthièvre, Bacchia, Rachel*; — le compositeur Ambroise Thomas, né à Metz le 5 août 1811; on lui doit les partitions suivantes : *La Double Échelle, Le Perruquier du Régent, Le Panier Fleuri, Carline, Le Comte de Carmagnola, Le Guerikero, Angélique et Médor, Le Caid, Le Songe d'une Nuit d'été, Raymond, La Tonelli, La Cour de Cétimène, Psyché, Le Carnaval de Venise, Le Roman d'Elvire, Mignon, Hamlet, Gilles et Gillotin, Française de Rimini, La Tempête*; — l'amiral russe Kalogueras; — Abel Hovelacque, conseiller municipal, puis député de Paris, auteur de nombreux travaux de linguistique et d'anthropologie; — le romancier et littérateur Arsène Houssaye, né en 1815 à Bruyères, près de Laon; auteur de : *La Couronne de Bleuets, La Pêcheresse, L'Histoire de la Peinture Flamande et Hollandaise, Voyage à ma Fénêtre, Repentir de Marion, M^{me} de Vandeuil, M^{me} de la Fallière et M^{me} de Montespan, Les Grandes Dames, Les Femmes du Diable, Histoire de M^{me} Du Barry, Histoire du Quarante et unième Fauteuil de l'Académie Française, etc.*

Mars : l'archéologue breton Henri du Cleuziou, qui s'est beaucoup occupé des antiquités celtiques; — le docteur Sappey, de l'Académie de Médecine; il était né à Bourg-en-Bresse le 10 août 1810; auteur de nombreux ouvrages d'anatomie, de physiologie et de pathologie; — le général Hippolyte, Président de la République d'Haïti; — le docteur E. Lafont, député des Basses-Pyrénées.

Avril : Léo Frankel, ancien membre de la Commune de Paris de 1871; c'était un ouvrier bijoutier originaire de Buda-Pesth; — le peintre Ernest Duez, né à Paris le 8 mars 1849, auteur de : *Cather Dolorosa, Splendeur et Misère, Pivoines, Le Chemin Difficile, Saint Oulbert, Saint François d'Assises, Vieille Pêcheuse, le Soir, Virgile dans les Bois*; — Henri Marion, professeur à la Faculté des Lettres de Paris; — l'homme d'État grec Charilaüs Tricoupsis, né à Nauplie en 1832, plusieurs fois Président du conseil à Athènes; — l'archéologue Humann, qui dirigea les fouilles de Pergame; — le docteur Constantin Paoli, de l'Académie de Médecine; il était né à Paris en 1833; — le colonel Meinadier, ancien sénateur; — Léon Say, né à Paris en 1826; d'abord rédacteur des *Débats*, où il traitait les questions financières; député pour la première fois en 1871; plusieurs fois Ministre des Finances (du 8 décembre 1872 au 24 mai 1873, ensuite en 1875 et en 1877); membre de l'Académie Française en 1886; sénateur; il était en dernier lieu député des Basses-Pyrénées; — le baron de Hirsch, riche banquier très connu dans le monde financier; — J. B. Hauréau, de l'Institut, né le 8 novembre 1812 à Paris; d'abord collaborateur du *National*, conservateur des manuscrits à la Bibliothèque Nationale en 1848, député de la Sarthe en 1849, auteur de l'*Examen Critique de la Philosophie Scolastique*; démissionnaire au 2 décembre 1851, élu en 1862 à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, directeur de l'Imprimerie Nationale en 1870; — Pierre Blanc, député de la Savoie, doyen d'âge de la Chambre; il était né en 1806.

Mai : le Shah de Perse Nasir-Eddin, assassiné à la Mosquée de Shah-Abdul-24.

Nicolas II, qui devait sanctionner d'une manière définitive l'union des deux grandes nations amies. Le czar et la czarine Alexandra Feodorowna (née princesse Alix de Hesse-Darmstadt),

Azim, près de Téhéran; — le diplomate et écrivain allemand Geffken, de Hambourg, que M. de Bismarck fit accuser de hante trahison en 1889 pour avoir publié des fragments des *Mémoires de l'Empereur Frédéric III*, et qui fut acquitté par le Tribunal d'Empire de Leipzig; — l'orientaliste Théodore Pavie, né en 1811, auteur de : *Voyage aux États-Unis et au Canada (1828-1833), Ian Kouéitchi (Histoire de la Chine au XIII^e siècle), Les Trois Religions de la Chine, La Littérature Musulmane de l'Inde*; — le cardinal Galimberti, qui négocia le rapprochement entre la Papauté et le Gouvernement allemand; — Jean Volders, le principal chef du parti socialiste belge; — le docteur Germain Sée, de l'Académie de Médecine; il était né en 1818 à Ribeauvillé (Haut-Rhin); — le riche financier, économiste et écrivain italien, Henri Cernuschi; il était né à Milan en 1821; habitant Paris en 1870, il donna 100 000 francs au Comité Antiplébisitaire; expulsé par le Gouvernement impérial, il répliqua par un nouveau don de 100 000 francs au même Comité; après le 4 septembre, il se fit naturaliser Français; il a légué de précieuses collections artistiques à la Ville de Paris; — Ernest Rousselle, Président du Conseil Municipal de Paris; — le peintre Luminais, né à Nantes en 1821; on lui doit : *Berger Breton, Cavaliers Gaultois en fuite, La Fuite de Gradon, Brunehaut, Les Nervés de Jumièges, Les Moutons, etc.*; — l'archiduc Charles-Louis, frère de l'Empereur d'Autriche; — l'auteur dramatique Bernard de Lopez, né en 1815; auteur de : *Le Tribut des Cent Vierges, Regardez, mais n'y touchez pas, Les Filles sans Dot, L'Imagier de Harlem, Le Sage et le Fou, Frère et Sœur, La Vieillesse Allemande, L'Amour est un Enfant, La Rue des Marmousets, etc.*; — le célèbre médecin anglais Sir Russel Reynolds; — le docteur Stolz, ancien professeur aux Facultés de Médecine de Strasbourg et de Nancy; il était né en Alsace en 1803; — le général Menabrea, ancien Ministre des Affaires Étrangères d'Italie et ancien ambassadeur en France; il était né à Chambéry le 4 septembre 1809; — Barbet de Jouy, administrateur honoraire des Musées Nationaux; — le géologue Auguste Daubrée, de l'Institut, ancien professeur au Muséum d'Histoire Naturelle et ancien directeur de l'École des Mines; il était né à Metz le 25 juin 1814; on lui doit : *Le Métamorphisme, De la Chaleur intérieure du Globe, Le Striuge des Roches, Les Eaux Souterraines, Les Tremblements de Terre, Les Météorites*; — Francisque Ordinaire, ancien député du Rhône; c'est lui qui, en 1871, avait qualifié la Commission des Grâces de « Commission d'assassins ».

Juin : le voyageur allemand Gerhardt Rohlfis, explorateur du Lac Tchad et de la Vallée du Niger; — le lieutenant-colonel Hennebert, auteur de nombreux travaux d'histoire et de géographie militaire; — Jules Simon, de l'Académie Française, sénateur inamovible; son nom exact était Jules-François Suisse; il était né à Lorient le 24 décembre 1814; élève de Cousin et son suppléant à la Sorbonne; plusieurs fois Ministre; auteur de : *Le Devoir, La Liberté de Conscience, L'Ouvrière, Histoire de l'École d'Alexandrie, La Religion Naturelle, Souvenirs du Quatre Septembre, le Gouvernement de M. Thiers, etc.*; mort le 8 juin; — Xavier Blanc, sénateur des Hautes-Alpes; — le marquis de Morès, massacré par les Touaregs dans le Sahara tripolitain; — le général Brière de l'Isle, ancien commandant en chef au Tonkin; il était né à la Martinique le 4 juin 1827; — Eugène de Rozière, sénateur, membre de l'Institut (Académie des Inscriptions et Belles-Lettres), auteur de nombreux travaux d'histoire, d'érudition et de droit, comme *Histoire de*

emmenant avec eux leur fille, la mignonne enfant que les Parisiennes allaient bientôt nommer « la petite grande-duchesse Olga », avait visité à Vienne l'empereur d'Autriche François-Joseph, à Breslau l'empereur d'Allemagne Guillaume II ; et dans ces entrevues, où avait régné une parfaite courtoisie, avait été observée, au point de vue politique, une réserve qui fut remarquée. Puis les souverains russes avaient passé quelque temps en famille, d'abord en Danemark, auprès du roi Christian IX, aïeul maternel de l'empereur ; ensuite en Écosse, au château de Balmoral, auprès de la reine Victoria, aïeule

Chypre, Cartulaire de l'Église du Saint-Sépulchre, Formules du Manuscrit de Saint-Gall, Histoire du Droit et du Grand Coutumier de Normandie, Histoire du Droit Ecclésiastique, etc. ; — le géologue anglais Joseph Prestwich, un des premiers savants qui affirmèrent que l'homme existait en même temps que les grands mammifères disparus ; — le duc de Nemours, second fils du roi Louis-Philippe ; il était né à Paris le 25 octobre 1814 ; mort à Versailles le 26 juin.

Juillet : M^{me} Harriett Beecher-Stowe, auteur de *La Case de l'Oncle Tom* ; elle était née en 1812 à Litchfield (Connecticut) ; elle a eu l'honneur de contribuer plus que personne par son roman si touchant et si célèbre à l'abolition de l'esclavage ; — le cardinal Bourret, évêque de Rodez ; — le peintre animalier Alfred-Émile Méry ; on cite surtout de lui *La Force prime le Droit* (1872) ; — le général Thoumigny de la Haule ; — le peintre portraitiste anglais Samuel Sidney ; on lui doit : *Portraits du Prince Francis de Teck, du Duc et de la Duchesse de Buckingham, Alice dans le Pays des Merveilles, Défi, etc.* ; — le sculpteur Victor Chappuy ; on cite de lui : *Ruth glanant* (Musée du Luxembourg), *Statue de Fauconson* (à Grenoble) ; — l'architecte Delaage ; — le professeur allemand Curtius, auteur d'une célèbre *Histoire de la Grèce*, mort à Berlin le 11 juillet à 82 ans ; — Edmond de Goncourt, mort le 15 juillet à Champrosay (Seine-et-Oise) chez son ami Alphonse Daudet ; il était né à Nancy le 28 mai 1822 ; il avait composé, de concert avec son frère Jules de Goncourt (m. en 1870) de nombreux travaux de critique et d'histoire, comme *Histoire de la Société Française pendant la Révolution et sous le Directoire* ; *Sophie Arnould, Les Maîtresses de Louis XV, Les Actrices du XVIII^e siècle, L'Œuvre de Watteau* ; des romans, comme *Renée Mauperin, Manette Salomon* ; on doit encore à Edmond de Goncourt *La Fille Élisa, Germinie Lacerteux, etc.* ; — Rainilaiarivony, ancien premier ministre hova, mort à Mustapha Supérieur (banlieue d'Alger), à l'âge de 72 ans ; il y avait été relégué après la conquête de Madagascar ; — Jules Guichard, sénateur de l'Yonne ; — Eugène Spuller, sénateur de la Côte-d'Or ; né à Seurre le 8 décembre 1835, et ami de Gambetta, il quitta Paris en ballon avec lui pendant le siège en 1870 ; il était d'une famille originaire du territoire badois ; il avait été plusieurs fois ministre ; — Clausel de Coussergues, député de l'Aveyron ; — le docteur Pajot, ancien professeur à la Faculté de Médecine de Paris ; il était né dans cette ville en 1816 ; il s'est surtout illustré par ses travaux sur la gynécologie et l'obstétrique ; — le docteur Armand Després, chirurgien à la Charité, ancien député du VI^e arrondissement de Paris, où il était né en 1834.

Août : le grand peintre anglais Sir John Millais, Président de la Royal Academy de Londres ; il avait succédé dans ce titre à Lord Leighton. On cite

maternelle de l'impératrice. De là, ils devaient venir à Paris, et ils étaient attendus le 5 octobre à Cherbourg.

L'émotion en France était universelle. Il semblait que les préoccupations ordinaires de la vie, que les rivalités de partis, que tout fût suspendu. — Ferait-il beau ? — On sortait d'une période de tempêtes et de pluies continuelles. — Serait-on prêt à temps ? — On décorait, on pavaisait Paris, on l'embellissait de toute manière avec une activité fiévreuse. — Nos hôtes seraient-ils satisfaits de notre accueil ; sentiraient-ils bien à quel point la France était heureuse de les recevoir, combien elle souhaitait ardemment de leur être agréable et

surtout de lui : *Isabella, Ophelia, Ordre d'Élargissement, Hussard de Brunswick, Le Cardinal Newman, Lord Roseberry, M. Gladstone* ; — le peintre Louis Van Parys, auquel on doit les portraits des grands-maitres de l'artillerie (Musée d'Artillerie, à l'Hôtel des Invalides) ; — M^{me} Camille Selden, à laquelle on doit des romans et des ouvrages de critique : *Daniel Vlady, L'Allemagne Moderne, Étude sur Mendelsohn, En Route, les Derniers Jours d'Henri Heine* ; — Cazenove de Pradines, député royaliste de la Loire-Inférieure ; ancien secrétaire du comte de Chambord, il était originaire de Normandie ; il s'était signalé en 1870 par sa bravoure et avait perdu le bras droit au combat de Loigny ; — l'ingénieur et aéronaute allemand Otto Lilienthal, tué à Berlin en tombant d'un aérostat de son invention ; — le voyageur Versepuy, qui venait de traverser l'Afrique centrale.

Septembre : le docteur Rochard, de l'Académie de Médecine, ancien inspecteur général du Service de Santé de la Marine ; — le physicien H. Fizeau, de l'Académie des Sciences, auteur de travaux remarquables sur l'optique et l'électricité ; — le ténor Duprez, mort à Paris à 90 ans ; il avait débuté en 1820 ; — le peintre de fiévreux Emmanuel Benner, né à Mulhouse en 1836 ; on lui doit : *Repos, Baigneuses, Innocence, Nymphes, Madeleine, Bord de l'Eau, Léda, Alerte à l'Age de la Pierre, Le Printemps, Le Rêve, L'Immortalité, Vénus* ; — le vice-amiral Roussin.

Octobre : le général Jung (Théodore) ; d'origine alsacienne ; né à Paris le 12 mars 1833, petit-fils d'un aide de camp de Desaix ; se distingua par sa bravoure et son intelligence en Kabylie, en Italie et dans la guerre de 1870, fut attaché en 1888 au cabinet du général Farre, Ministre de la Guerre ; divorça avec sa femme, la baronne de Kaulla, à la suite d'un procès qui fit grand bruit et fut tout à son honneur ; chef de cabinet du général Boulanger lorsque celui-ci était Ministre de la Guerre, il fut ensuite gouverneur de Dunkerque, puis député de cette ville à partir de 1893 ; il a composé des ouvrages historiques d'une très grande valeur : *Bonaparte et son Temps, Lucien Bonaparte et ses Mémoires, etc.* ; — le général Trochu, ancien Président du Gouvernement de la Défense Nationale ; Jules-Louis Trochu était né à Belle-Isle-en-Mer le 12 mars 1815 ; il est mort à Tours le 7 octobre 1896 ; — le poète anglais Morris ; — le botaniste Trécul ; — l'astronome Tisserand, directeur de l'Observatoire de Paris, membre de l'Institut ; — Challemeil-Lacour, né en 1827, sénateur des Bouches-du-Rhône depuis 1876 ; emprisonné, puis proscrit après le 2 décembre 1851 ; préfet du Rhône au 4 septembre 1870, député des Bouches-du-Rhône à l'Assemblée Nationale de 1872 à 1876 ; ancien ministre ; membre de l'Académie française.

de leur faire bien comprendre qu'elle les aimait? De tous les points de la France, de tous les pays de l'Europe, les trains arrivaient, bondés de voyageurs; on a pu dire que la population de Paris pendant plusieurs jours était à peu près doublée.

Dans la nuit du 4 au 5 octobre, le czar avait quitté Portsmouth avec ses yachts le *Standard* à bord duquel il était monté, et l'*Étoile Polaire*, escortés par la flotte anglaise de la Manche. A peu près à égale distance entre les deux côtes, la flotte française de Cherbourg, après avoir échangé les saluts avec la marine britannique, prit à son tour la garde d'honneur des souverains. Après une traversée rendue pénible par la tempête, Nicolas II fut accueilli sur le quai de l'Arsenal de Cherbourg par le Président de la République, venu de Paris à sa rencontre avec les présidents des deux Chambres. L'Empereur et le Président passèrent la flotte en revue, et montèrent à bord du vaisseau amiral le *Hoche*. En dépit de sa fatigue, l'impératrice voulut y assister : « Je tiens trop, dit-elle gracieusement, à mettre le pied sur un bateau français, pour renoncer à ce plaisir. » Nicolas II félicita l'amiral, et, au banquet qui suivit, porta un toast à « la nation amie ».

Ce fut un spectacle inoubliable que l'entrée du czar à Paris dans la matinée du 6 octobre. De la Gare du Ranelagh à la Place de l'Étoile, de l'Arc de Triomphe, à travers les Champs-Élysées, à la Place de la Concorde, puis du Boulevard Saint-Germain et de la Rue Saint-Simon à l'Ambassade de Russie (Rue de Grenelle), devenue pour quelques jours le Palais Impérial, l'Empereur, l'Impératrice et le Président de la République, précédés, entourés, suivis, d'une brillante et pittoresque escorte de cuirassiers, de chasseurs d'Afrique, de spahis, de chefs arabes et tunisiens, défilèrent au milieu des acclamations. Car, ce qui frappait surtout dans ce spectacle grandiose, c'était moins ce scintillement de sabres et de baïonnettes, ce fourmillement d'uniformes flottant au vent et de chevaux caracolant, que ces cris enthousiastes de l'innombrable foule qui se pressait des deux côtés, épuisant tous les cris sans pouvoir réussir à manifester suffisamment sa joie, son bonheur! Et partout où les souverains parurent, à l'Église russe de la Rue Daru, où ils assistèrent à un *Te Deum*, à l'Élysée, à l'Opéra; le lendemain (7 octobre), lors des visites à Notre-Dame, au Palais de Justice et à la Sainte-Chapelle, au Panthéon, à l'Hôtel des Invalides; à la cérémonie du *Pont Alexandre III*,

dont l'Empereur posa la première pierre¹; à la Monnaie, où une médaille, frappée en l'honneur des souverains, leur fut remise²; au Palais de l'Institut, où ils assistèrent à une séance de l'Académie Française³; à l'Hôtel de Ville, où ils furent reçus solennellement par le Conseil Municipal; au Théâtre-Français⁴, les démonstrations furent les mêmes, spontanées et éclatantes. Au banquet de l'Élysée, l'Empereur se déclara profondément touché de l'accueil de « cette grande ville, source de tant de génie, de tant de goût et de tant de lumières ». Il ajouta que, fidèle à « d'inoubliables traditions », il était venu saluer « le chef d'une nation à laquelle nous unissons des liens si précieux ». Ce fut ce jour-là qu'en passant sur la Place de la Concorde le czar et le Président de la République saluèrent la statue de Strasbourg. On admirait le tact, la dignité, le bon goût parfait de Nicolas II; on était charmé de la bonne grâce, de l'affabilité gracieuse, de l'émotion de l'Impératrice. Le 8 octobre, après avoir visité le Musée du Louvre, les souverains quittèrent Paris⁵, en manifestant l'intention d'y revenir. Ils passèrent le reste de la journée à Versailles. Ainsi, dans ce Palais de Louis XIV, où vingt-cinq ans plus tôt, lorsque Paris affamé succombait, le Chancelier de fer s'était écrié : « La bête est morte », dans cette grande Galerie des Glaces, où les Prussiens victorieux avaient proclamé Guillaume I^{er} Empereur d'Allemagne, la France relevée et confiante dans l'avenir acclamait le souverain du plus vaste empire de l'univers.

Le vendredi 9 octobre, pour terminer cette semaine désormais historique, une revue de 70 000 hommes et 15 000 chevaux eut lieu au camp de Châlons. Avec une vive et martiale allure, dans le meilleur ordre, chasseurs alpins, zouaves, tirailleurs algériens, chasseurs à pied, soldats d'infanterie de marine et de ligne, canonniers, cavaliers de toutes armes défilèrent devant le czar et le président. Au banquet militaire qui suivit, Nicolas II répondit au toast de M. Félix Faure : « La France

1. M. Paul Mounet, de la Comédie Française, y récita une très belle pièce de vers, *Salut à l'Empereur*, composée par H. de Herédia.

2. Comme en 1718 une médaille avait été frappée en l'honneur de Pierre le Grand avec cette inscription : *Vires acquirit eun.to*.

3. M. François Coppée y lut des strophes *A Leurs Majestés l'Empereur et l'Impératrice de Russie*.

4. M. Paul Mounet y lut un compliment de bienvenue, en vers, composé par M. Jules Claretie.

5. L'empereur fit remettre 100 000 francs pour les pauvres de Paris.

peut être fière de son armée. Vous avez raison de le dire, Monsieur le Président, les deux pays sont liés par une inaltérable amitié. De même, il existe entre nos deux armées un profond sentiment de confraternité d'armes. » Ainsi, à Cherbourg, le czar avait vu la flotte, à Paris le peuple, à Châlons l'armée. C'était certes une heure mémorable, que celle où le souverain de cet empire de cent vingt millions d'hommes avait senti vibrer avec tant d'intensité, dans des manifestations unanimes et spontanées, l'âme de la France. En partant pour aller à Darmstadt prendre quelque repos dans la famille de l'Impératrice, avant de quitter le territoire français, de la gare de Pagny-sur-Moselle, Nicolas II adressa un télégramme de remerciement au Président de la République, en le priant de « vouloir bien faire part de ses sentiments à la France entière ».

Le ton de la presse étrangère était significatif : les journaux russes, affectueux et enthousiastes ; les journaux anglais, généralement courtois et aimables, non sans quelques réserves ; dans les pays de la Triple Alliance, Allemagne, Autriche-Hongrie, Italie, les uns disaient, sans beaucoup de conviction, que la visite du czar en France n'avait aucune importance ; d'autres s'essayaient à des plaisanteries de mauvais goût ; d'autres ne pouvaient dissimuler leur irritation et leur inquiétude. Le *Mattino* déclarait que l'alliance franco-russe était « un péril européen permanent, la plus grande calamité du dix-neuvième siècle ». La plupart des journaux s'accordaient à reconnaître que, désormais, on ne pourrait plus attaquer l'une des deux nations sans se trouver, par le fait même et sur-le-champ, en guerre en même temps avec l'autre. On avait donc le droit d'espérer le maintien de la paix, et d'applaudir à l'heureux choix de la devise qui symbolise si bien le caractère et le but de l'union franco-russe : *Pax et Robur*.

CHAPITRE XLIII bis.

Présidence de Félix Faure (*Suite*). — Présidence de M. Loubet.

(Période de fin 1896 à décembre 1900.)

** Les débats législatifs de la fin de 1896. — Recensement de la population. — Première session parlementaire de 1897. — La politique extérieure. — Incendie du Bazar de la Charité. Mort du duc d'Anmale. — Privilège de la Banque de France. Projets fiscaux. — Visite du Président Félix Faure en Russie. — Deuxième session parlementaire de 1897. — Reprise de l'affaire Dreyfus. — Les débats législatifs en 1898. L'affaire Zola. — Le prince Ouroussow, nouvel ambassadeur de Russie. — Conclusions de la Commission d'enquête parlementaire du Panama. — Les élections législatives des 8 et 22 mai. — La nouvelle Chambre. Chute du Ministère Méline (14 juin). — Ministère Brisson (28 juin). — La politique extérieure en 1898. — Le naufrage du transatlantique *la Bourgogne*. — Poursuites contre le colonel Picquart. — La question algérienne. L'Indo-Chine. — Suite de l'affaire Dreyfus ; suicide du lieutenant-colonel Henry. — La grève des terrassiers. — Chute du Ministère Brisson (26 octobre). — Le Ministère Ch. Dupuy (3 novembre). — La mission Congo-Nil. Occupation de Fachoda par le capitaine Marchand. — Attitude agressive de l'Angleterre. Evacuation de Fachoda. — La réforme de l'enseignement secondaire. — L'affaire Dreyfus à la Cour de Cassation. — Les débats législatifs de la fin de 1898. — L'emprunt pour l'Indo-Chine. La convention commerciale avec l'Italie. — L'année 1899. La loi de dessaisissement. — Mort de Félix Faure (16 février). Élection de M. Loubet (18 février). — La tentative de MM. Déroulède et Marcel Habert. — Les débuts de la présidence de M. Loubet. — Rentrée en France du général Gallieni et du commandant Marchand. — La révision du procès Dreyfus proclamée. L'incident d'Auteuil. — Chute du Ministère Dupuy (6 juin). Le Ministère Waldeck-Rousseau (23 juin) — Visite de l'empereur d'Allemagne à bord du vaisseau-école *Iphigénie*. — Le deuxième procès Dreyfus. — Le complot. Les menées anarchistes. — La Haute Cour. — Les questions militaires (1899-1900). — Questions politiques et parlementaires (1899-1900). — Questions sociales (1899-1900). — Questions financières et économiques (1899-1900). — Politique extérieure (1899-1900). — Questions maritimes et coloniales (1899-1900). — L'Exposition de 1900.

** Les débats législatifs de la fin de 1896. — À peine les fêtes russes étaient-elles terminées que nos luttes civiles reprirent de plus belle. M. Barthou, Ministre de l'Intérieur, accusé par *la Lanterne* de spéculations à la Bourse, fut lavé de tout soupçon par un jury d'honneur.

Les chefs des divers partis firent une véritable campagne de conférences avant la rentrée du Parlement, qui eut lieu le 27 octobre. La Chambre commença ses travaux par une interpellation de MM. Denys Cochin, Delafosse, de Mun sur les Affaires d'Arménie. Le Ministre des Affaires étrangères, M. Hanotaux, répondit que l'entente européenne avait déjà produit la cessation des massacres, ce qui fut contesté, et que, sans recourir à l'action directe, on pouvait espérer, en se faisant

entendre « avec plus d'autorité s'il est nécessaire », le respect des volontés européennes, la sécurité de tous les peuples de l'empire, tous également lésés par « la mauvaise gestion politique, financière et administrative ». La France, disait M. Hanotaux, devait à la fois se souvenir de son protectorat sur les peuples d'Orient, des liens qui l'unissent à la Turquie, et des devoirs multiples qu'elle a dans le monde, et « dans chaque circonstance donnée proportionner son effort à l'étendue de toutes les tâches qui lui incombent ». La Chambre approuva par 402 voix contre 90.

Elle entendit ensuite M. Jaurès se plaindre de « l'action gouvernementale à Carmaux dans la journée et la soirée du 26 octobre ». Ce jour-là, M. Jaurès avait été mal accueilli à Carmaux, dont les habitants ne lui pardonnaient pas d'avoir établi à Albi une verrerie ouvrière, inaugurée la veille; le sang avait coulé. M. Jaurès attribuait cet insuccès au Gouvernement, dont les déclarations furent approuvées.

A la suite d'une interpellation de M. Fleury-Ravarin sur l'organisation administrative de l'Algérie et d'un discours de M. Jules Cambon, alors gouverneur, la Chambre invita, à mains levées, le Gouvernement à rapporter immédiatement les décrets qui rattachaient les divers services de l'Algérie aux Ministères correspondants, à réorganiser la haute administration de la colonie, à déposer sans retard un projet de loi, tant pour constituer le contrôle de l'administration que pour régler la composition et le fonctionnement du Conseil supérieur, et enfin à faire cesser immédiatement les agissements des missionnaires anglais en Algérie.

M. Mirman interpella ensuite le Gouvernement « sur la liberté d'association des fonctionnaires civils et en particulier des membres de l'enseignement ». Le Ministre répondit que si les membres du clergé avaient pu, à l'inverse des professeurs, se réunir en un congrès (à Reims), le gouvernement précédent l'avait laissé préparer, et que le seul ecclésiastique sorti de la réserve avait été privé de son traitement. La Chambre l'approuva par 304 voix contre 214.

La Chambre s'occupa ensuite de modifier les bases électORALES du Sénat, et décida, malgré le Gouvernement, de remplacer les délégués municipaux par des délégués élus au suffrage direct; mais elle approuva aussitôt le Gouvernement, qui refusait de soutenir le projet au Sénat.

La discussion du Budget occupa le reste de novembre et

une partie de décembre; le parti radical développa à cette occasion ses revendications habituelles; la seule question importante fut la proposition de M. Lockroy d'ouvrir un crédit de 250 millions pour la Marine; le Ministre promit de déposer un projet de loi en ce sens dès la rentrée. Entre temps, la Chambre discuta un projet de loi sur la fabrication des vins artificiels.

Le 49 novembre eut lieu l'inauguration solennelle de l'Université de Paris. Renées avec la création des Conseils généraux des Facultés, il ne manquait plus aux Universités que le nom pour ressembler à leurs sœurs de l'étranger; les ressources aussi, malheureusement. Mais déjà les départements, les villes, des particuliers, des Sociétés, ont commencé à enrichir nos Universités. Nous sommes toutefois fort loin encore des trésors que possèdent les Universités américaines, par exemple.

Le Sénat entendit une interpellation de M. Le Provost de Launay sur les affaires de Madagascar, qu'il attaqua vivement. Le Ministre, M. Lebon, exposa les instructions successives qu'il avait dû envoyer à M. Laroche, le gouverneur, les motifs de son rappel, et ses vues sur l'établissement d'une voie ferrée. Le Sénat l'approuva. Il s'occupa également du régime des boissons, du divorce (séparation convertie de droit en divorce après trois ans, si la demande est faite par l'époux qui a obtenu la séparation), de la compétence des juges de paix, portée au triple (de 400 francs à 300 francs, sans appel).

Le 28 décembre, M. Doumer fut nommé gouverneur général d'Indo-Chine; ses amis politiques le traitèrent de transfuge. Mais tous s'accordèrent à louer l'intelligence et l'activité du nouveau « vice-roi »¹.

1. Sont morts en :

Novembre 1896 : M^r d'Hulst, député du Finistère depuis 1887, recteur de l'Institut catholique de Paris, né en 1841; — le peintre russe Bogoloubov; — Noël Parfait, littérateur et homme politique; — Emmanuel Arago, né en 1812; commissaire général près le département du Rhône après le 24 février 1848; représentant des Pyrénées-Orientales à la Constituante; ministre plénipotentiaire à Berlin; démissionnaire après l'élection de Louis-Napoléon; membre de la Législative, du Corps Législatif, du Gouvernement de la Défense Nationale; depuis député des Pyrénées-Orientales à l'Assemblée Nationale de 1871 à 1876; sénateur du même département depuis 1876; ambassadeur en Suisse de 1880 à 1894.

Décembre : l'ingénieur Rousseau, gouverneur général d'Indo-Chine, ancien conseiller d'État, député, sous-secrétaire d'État; — le cardinal Boyer; — Paris, député, sénateur, ancien ministre (Seize-Mai); — Cotteau, explorateur; a voyagé surtout en Extrême-Orient; — M^{me} Furtado-Heine, bien connue pour sa philanthropie, fondatrice à Paris d'un Dispensaire qui porte son nom; —

Recensement de la population. — Le 6 janvier 1897, l'*Official* publiait le recensement de la population fait le 29 mars 1896. La France comptait au total 38 517 975 habitants. L'accroissement était de 475 027 en cinq ans, chiffre excessivement faible, qui met, hélas ! la France au-dessous de tous les autres pays. Dans 24 départements seulement, la population avait augmenté ; dans 63, elle avait diminué. L'accroissement s'est fait dans les villes ; celles de plus de 30 000 âmes se sont accrues de 327 009 unités, un peu moins proportionnellement que dans la période précédente. L'émigration désastreuse des campagnes vers les villes continue donc¹.

Première Session parlementaire de 1897. — Les radicaux, privés d'un de leurs chefs, n'en continuaient pas moins une campagne très vive, en janvier 1897, au moment du renouvellement triennal du Sénat ; le résultat les déçut : au lieu de 66 républicains, 49 radicaux, 4 radical socialiste et 10 conservateurs, il y eut 66 républicains, 46 radicaux, 3 radicaux socialistes et 42 conservateurs. Néanmoins, la situation méritait l'attention des républicains.

A l'ouverture de la session, le 12 janvier, le Sénat élut pour président M. Loubet, la Chambre M. Brisson. La Chambre entendit successivement de nombreuses interpellations : sur la nomination de M. Doumer, sur les mesures prises contre la peste, etc. ; elle ne parvint à voter le budget que le 17 février ; le projet de loi qui l'occupa jusqu'en mars fut relatif au régime des sucres : l'impôt de 240 pour 100 qui grève ce produit en France empêche de l'y consommer, et l'industrie sucrière, forcée de chercher un débouché à l'extérieur, ne le peut que si la France lui donne des primes d'exportation pour lutter contre celles de l'Allemagne et de l'Autriche. La Chambre, au lieu de supprimer l'impôt intérieur, vota les primes (5 avril).

Nobel, ingénieur suédois, l'inventeur de la dynamite ; — le statuaire Émile Chatrouse, né à Paris en 1829 ; auteur de : *l'Automne*, *l'Art chrétien* (au Louvre), la *Petite Vendangeuse* (au musée de Grenoble), la *Lecture* (au Luxembourg), *Jeanne d'Arc libératrice*, etc. ; — Paul Arène, littérateur, journaliste, poète : auteur de plusieurs pièces de théâtre ; — Reboul, chimiste ; — Du Bois-Reymond, physiologiste allemand ; — Halanzier, ancien directeur de l'Opéra.

1. Paris a 2 536 834 habitants ; Lyon, 466 028 ; Marseille, 442 289 ; Bordeaux, 256 906 ; Lille, 216 276 ; Roubaix, 124 661, et, avec Tourcoing, 198 014 ; Toulouse, 149 963 ; Saint-Étienne, 136 030 ; Nantes, 123 902 ; Le Havre, 119 470 ; Reuven, 113 219 ; Reims, 107 963 ; Nancy, 96 306 ; Toulon, 95 276 ; Nice, 93 760 ; Amiens, 88 731 ; Limoges, 77 703 ; Angers, 77 164 ; Nîmes, 74 601 ; Brest, 74 538.

Quelques élections firent beaucoup de bruit à cette époque. Le docteur Grenier, élu le 20 décembre dans le Doubs, s'était fait musulman quelques années auparavant ; à la Chambre, il porta le costume arabe et suivit ponctuellement les prescriptions rituelles ; son nom fut rapidement populaire. Il ne fut pas réélu en 1898. Le 24 janvier, à Brest, M. l'abbé Gayraud remplaça M^r d'Huist ; sa candidature était combattue par les radicaux et les royalistes. Une enquête sur son élection eut lieu, avec affichage du discours de M. Hémon, qui l'avait réclamée. M. Gayraud, invalidé, fut réélu avec une plus forte majorité, et désormais siégea parmi les républicains catholiques. L'élection de M. Constans au Sénat, le 3 janvier, à Toulouse, était contestée ; mais M. de Rémusat, d'abord proclamé élu, mourut le 23, et M. Constans fut validé par l'Assemblée.

En janvier fut solennellement célébré le deuxième Centenaire de Dupleix à la Sorbonne ; cette cérémonie montra le progrès qu'a fait en France l'idée coloniale.

Des questions qui occupèrent ensuite le Parlement¹, une surtout attira l'attention : le « Panama ». Renvoyé devant le jury de Seine-et-Oise après cassation de l'arrêt de la Cour d'assises de la Seine qui le condamnait à six ans de travaux forcés dans l'affaire de la dynamite, Arton demanda à être jugé sur les affaires de Panama : d'où nouvelle instruction, demande de poursuites contre M. Levrey, sénateur, et MM. Antide Boyer, Maret, Naquet, députés. L'émoi fut très grand au Parlement, où les interpellations se succédèrent, où d'autres députés accusés, mais non poursuivis, se défendirent à la tribune. La Chambre obtint du Gouvernement la promesse de lui communiquer le dossier de l'instruction judiciaire, et décida de nommer une Commission d'enquête dans un délai de trois mois au plus. Nommée le 29 juin, elle élut pour Président M. Vallé, auteur du Rapport de la première Commission d'enquête, mais ne put rien obtenir de Cornelius Herz², qui se joua d'elle. C'est en décembre seulement que se termina le procès ; le Ministère public avait abandonné l'accusation pour quatre des inculpés ; tous furent acquittés, le 29 décembre, sauf M. Naquet, qui ne

1. Dissolution de l'Association des maîtres répétiteurs ; mévente des porcs ; chômage ; nomination de magistrats ; décès de militaires maltraités ; renvoi de mineurs ; clôture des voies de chemins de fer ; mesures protectrices de la santé publique ; fabrication des vins artificiels ; création des quatrièmes bataillons ; conventions avec les Chemins de fer, etc.

2. Il est mort en juillet 1898.

s'était pas présenté¹. La Commission parlementaire poursuivait son travail, mais une partie de ses documents fut publiée sans qu'on sût par qui. L'opinion ne s'émouvait plus beaucoup de cette affaire : elle se lasse de tout, et « le Panama » durait depuis des années!

La Politique extérieure. — Les affaires d'Orient eurent un très grand retentissement en France. Dès le 6 février, M. de Mun interpella le Gouvernement sur l'attitude de la France dans les troubles de Crète² : à la suite d'incendies et de massacres, le prince Georges de Grèce et le colonel Vassos avaient débarqué un corps d'occupation « au nom du roi Georges » ; l'Europe émue envoyait ses flottes bloquer l'île. Notre Ministre, M. Hanotaux, déclara que la France, sans toucher à l'intégrité de l'Empire Turc, ce qui amènerait d'effroyables conflits, s'efforçait de faire établir un régime stable commun aux divers peuples de cet empire, mais que la Crète ne pouvait plus retomber sous le joug direct du Sultan. La Chambre l'approuva par 403 voix contre 84, le 22 février. Mais, à l'annonce des mesures de coercition que les Puissances prendraient contre la Grèce si elle ne consentait pas à rappeler ses troupes, M. Hanotaux dut encore justifier sa ligne de conduite, et la Chambre lui donna raison par 356 voix contre 143 (5 mars) ; le Sénat fit de même par 223 voix contre 48. Le 22 mai, M. Gauthier (de Clagny) questionna encore le Ministre : malgré ses déclarations précédentes, la guerre avait éclaté. M. Hanotaux répondit que si les Puissances n'avaient pu l'empêcher, elles faisaient tout pour en rendre les suites moins dures à la Grèce. En juillet, en réponse à MM. Antide Boyer et Denys Cochin, il montrait la guerre localisée, arrêtée par les Puissances, les prétentions de la Turquie singulièrement réduites, la Crète soustraite à sa répression. En réalité, au Parlement comme dans le pays, malgré une agitation factice, on voulait sauver la Grèce, faible et battue; mais on pensait que c'eût été folie d'engager notre patrie dans une guerre européenne, même pour cette cause.

En avril, le Parlement vota une loi sur le commerce du beurre et de la margarine, l'adduction à Paris des eaux du Loing et du Lunain, l'acquisition par l'État du Collège Sainte-Barbe, la réorganisation des droits de quai, l'application à Madagascar du régime douanier établi pour nos colonies en

1. Le 3 mars 1898 M. Naquet, revenu d'Angleterre, fut également acquitté.

2. Pour tous ces événements, voir *Grèce et Turquie* (chap. XLIV).

1892. Au Sénat, M. Joseph Fabre, connu auparavant pour son culte à Jeanne d'Arc, interpella le Ministère sur « les menées cléricales », et désormais devint un porte-parole des radicaux pour ces questions.

Incendie du Bazar de la Charité. Mort du duc d'Aumale.

— Le 4 mai 1897, un effroyable événement affligea la France. Rue Jean-Goujon, à Paris, on avait installé, pour une vente de charité, une « Rue du Vieux-Paris » très pittoresque, mais construite légèrement en sapin. Au moment où le « Bazar de la Charité » était comble, le feu prit au cinématographe, dévora en un instant cloisons, velum, tentures; la foule ne put s'échapper : les portes étaient fermées ou insuffisantes; en six minutes, dans une atroce angoisse, brûlées, asphyxiées, piétinées, périssaient 140 victimes, dont la duchesse d'Alençon, sœur de l'impératrice d'Autriche, la comtesse d'Hunolstein, la baronne de Vatismenil, la générale Warnet, le général Munier, la comtesse de Carayon-Latour, M^{me} Haussmann, le D^r Feulard, M. Mazure, etc.

Tous les souverains étrangers envoyèrent des télégrammes de condoléances, et le Gouvernement fit faire à Notre-Dame un service solennel auquel assista tout le corps diplomatique. Malheureusement l'orateur, le P. Ollivier, ne craignit pas de représenter les défunts comme des victimes expiatoires immolées par Dieu à cause de la corruption de la France moderne. Ce langage, surtout devant des étrangers, souleva une réprobation unanime, à laquelle s'associa quelques jours après le Président de la Chambre. Le Ministre, M. Barthou, avait satisfait tout le monde par son langage élevé et généreux.

Trois jours après mourait sur la terre étrangère, à Zucco, près Palerme, en Sicile, le duc d'Aumale : la France entière se sentit frappée par la perte d'un de ses fils si dévoués; sans qu'elles fussent officielles, le Gouvernement en grande partie assista à ses obsèques.

La Chambre, avant les vacances, vota une loi sur les sociétés de secours mutuels, dont les conséquences seront fort onéreuses pour l'État; puis la « loi du cadenas », qui permet au Gouvernement, dès qu'il en dépose le projet, de percevoir provisoirement, jusqu'au vote par le Parlement, des droits de douanes surélevés, quitte à les rembourser si le Parlement rejette ce projet.

Privilege de la Banque de France. Projets fiscaux. — Le renouvellement du privilege de la Banque de France (jusqu'en 1920) fut ensuite vote, malgre les attaques tres vives des partis socialiste et radical, la Banque faisant a l'Etat des concessions considerables. Le projet etait a l'etude depuis 1894.

Le Gouvernement deposa ensuite des projets fiscaux qui soulevèrent, a gauche, une grande opposition : suppression des contributions personnelle-mobiliere et des portes et fenetres, avec remplacement par une nouvelle taxe d'habitation ; remise aux communes du quart du principal de l'impot foncier sur les proprietes non baties et relèvement de la taxe sur les valeurs mobilières. Le degrevement de l'impot foncier fut vote par le Parlement. Mais l'opposition, devenue obstruction, empecha le Ministere de faire voter tous ses projets fiscaux ; on dut prendre des mesures speciales pour la session des Conseils generaux. Le principe de la suppression des droits d'octroi sur les boissons hygieniques, avec remplacement par des taxes, avait ete vote par le Senat le 25 juin.

C'est a cette epoque que fut votee la creation de colis postaux de 40 kilos (le maximum jusque-la etait de 5 kilos), mesure excellente destinee a faciliter aux producteurs l'envoi direct aux consommateurs, et a affranchir les uns et les autres de couteux intermediaires.

Visite du President Felix Faure en Russie. — Au debut de juillet, le President de la Republique fut invite par le Tsar a venir en Russie. « Les vraies sympathies qui unissent mon Empire a la France amie, ecrivit-il, et les sentiments qui vous sont personnellement voues, Monsieur le President, doivent vous etre trop connus pour que j'aie besoin de vous assurer de la joie avec laquelle votre arrivee sera accueillie par la Russie entiere. » Quelques personnes, desireuses de reduire a rien les pouvoirs du chef de l'Etat, pretendirent qu'il ne pouvait sortir du territoire. Mais tout le Parlement, a part quelques socialistes, fut unanime a voter le credit extraordinaire que ce voyage necessitait.

Avant de partir, au debut d'août, le President de la Republique suivit les manoeuvres dans les Alpes, malgre son age ; il fut salue a la frontiere au nom du roi d'Italie, politesse d'autant plus remarquee que, le 15 août, un article publie par le prince Henri d'Orleans sur l'armee italienne amena le comte de Turin a se battre en duel avec lui.

Le President s'embarqua, le 18 août, a Dunkerque, sur le

croiseur *Pothuau*, accompagne des croiseurs *Bruix* et *Surcouf*, avec les generaux de Boisdeffre, Sermet et Hagron, l'amiral Gervais, et M. Hanotaux. Mais le *Bruix*, a la suite d'un accident de machine, dut rentrer au port et fut remplace par le *Dupuy-de-Löme*. Cet accident produisit un vif emoi. La flotte presidentielle, en passant par les Detroits, salua la tsarine douairiere de Russie a Elseneur, et le President echangea des telegrammes amicaux avec les rois de Danemark et de Suede. Le 23 août, la flotte arrivait a Cronstadt, ou les deux chefs d'Etat se donnerent l'accolade au milieu des ovations de la foule. Le premier jour se passa en visites, et fut suivi d'un grand diner de gala ou furent echanges des toasts tres amicaux. Le second jour, le President visita Petersbourg : la cathedrale des Saints Pierre et Paul ou il deposa une branche d'olivier en or cisele sur la tombe d'Alexandre III, la maison de Pierre le Grand, l'eglise Saint-Isaac, et il posa la premiere pierre du nouvel hopital francais et du nouveau pont Troïtsky. Au Palais d'Hiver, qui etait sa residence, il recut, entoure de sa Maison militaire, le Corps diplomatique, de nombreuses delegations russes, la Municipalite de Saint-Petersbourg, qui lui offrit le pain et le sel. Le soir, il donna un grand diner a l'ambassade de France. Le 25 eut lieu une revue de 40 000 hommes a Krasnoï-Sélo ; au dejeuner qui suivit, le Tsar but a « nos camarades de l'armee francaise ». Le 26, revue navale a Cronstadt. La presse europeenne avait bien constate l'accueil chaleureux que Gouvernement et peuple de Russie avaient fait a Felix Faure. « Ce n'etait plus de l'enthousiasme, c'etait de la frenesie », disait le *Times*. Elle allait s'emouvoir encore plus, quand, au dej uner d'adieu sur le *Pothuau*, ou la tsarine avait tenu a venir, le President porta le toast suivant : « Je remercie Votre Majeste Imperiale et Sa Majeste l'Impetratrice d'avoir si gracieusement accepte de venir passer quelques instants sur un des bateaux de notre flotte. J'en suis d'autant plus heureux qu'il m'est ainsi possible de leur dire, a l'ombre de nos couleurs, combien je suis touche de l'hospitalite qu'Elles nous ont offerte, et jusqu'a quel point nous sommes reconnaissants au peuple russe de l'accueil grandiose qu'il a fait au President de la Republique francaise.

« Votre Majeste a voulu arriver en France escortee par les marins russes et francais ; c'est au milieu d'eux qu'avec une profonde emotion, je salue la Russie avant mon depart.

« La marine francaise et la marine russe peuvent etre fieres

de la part qu'elles ont prise dès le premier jour dans les grands événements qui ont fondé l'intime amitié de la France et de la Russie; elles ont rapproché des mains qui se tendaient et permis à deux nations AMIES ET ALLIÉES, guidées par un idéal commun de civilisation, de droit et de justice, de s'unir fraternellement dans la plus sincère et la plus loyale des étreintes.

« Je lève mon verre en l'honneur de Votre Majesté, de Sa Majesté l'Impératrice. Au moment de me séparer d'Elles, je les prie de recevoir les vœux ardents que je forme pour leur bonheur et celui de la famille impériale.

« Au nom de la France, je bois à la grandeur de la Russie. »

Le Tsar répondit : « Les paroles que vous venez de m'adresser, Monsieur le Président, trouvent un vif écho dans mon cœur et répondent entièrement aux sentiments qui m'animent, ainsi que la Russie entière.

« Je suis heureux de voir que votre séjour parmi nous crée un nouveau lien entre nos deux nations AMIES ET ALLIÉES, également résolues à contribuer par toute leur puissance au maintien de la paix du monde dans un esprit de droit et d'équité.

« Encore une fois, laissez-moi vous remercier de votre visite, Monsieur le Président, et vider mon verre en votre honneur et à la prospérité de la France. »

Le mot, si longtemps attendu, était enfin dit à la face de l'Europe. La presse allemande n'en parut guère satisfaite, et la presse anglaise, dans une de ses volte-faces coutumières, sembla un instant toute prête à l'idée d'une seconde Triple alliance que l'Angleterre eût complétée par son accession.

Deuxième Session parlementaire de 1897. — Le retour du Président en France fut célébré par tout le pays, le 31 août, comme une fête nationale. Jusqu'à l'ouverture de la session extraordinaire, les chefs des groupes politiques firent assaut d'éloquence, se répondant les uns aux autres dans des banquets. Pendant ces mêmes vacances, on vit, heureuse nouveauté, le Ministre des Colonies aller en visiter une, le Sénégal. Ce voyage fut fécond en résultats : enquêtes économiques, mesures prises pour le développement des deux colonies du Sénégal et du Soudan, etc. En Algérie, M. Lépine, ancien préfet de police, remplaça M. Jules Cambon, gouverneur général, nommé ambassadeur à Washington.

Les Chambres, à la rentrée, votèrent le rachat par l'État des canaux du Midi, que la Compagnie du Midi rendait inutilisables; l'établissement d'une nouvelle gare d'Orléans au quai

d'Orsay, sur l'emplacement de l'ancienne Cour des comptes; un traité de commerce entre la France et le Japon par lequel nous nous soumettons désormais aux tribunaux japonais; la réorganisation des services maritimes postaux; le dédoublement du 6^e corps d'armée; le droit pour les femmes majeures d'être témoins dans les actes de l'état civil; une loi sur le taux de l'intérêt légal. Une irrégularité dans la nomination d'un magistrat motiva une interpellation au Sénat, qui força le Ministre de la Justice, M. Darlan, à se retirer; M. Milliard, sénateur, le remplaça dans le cabinet Méline.

À la fin de décembre, fut ratifiée la convention signée le 23 juillet entre la France et l'Allemagne pour la délimitation de leurs frontières au Soudan.

Ce fut la seule convention diplomatique importante signée par la France en cette année, mais nos rapports avec toutes les puissances avaient été très courts : les visites princières ne discontinuèrent pas; outre nos hôtes habituels des monarchies européennes, on vit à Paris le prince royal d'Italie, le roi de Siam, etc.

Reprise de l'affaire Dreyfus. — Mais cette fin d'année¹ devait être attristée par le commencement d'une affaire qui

1. Sont morts en 1897 :

Janvier : Josseraud (frère Joseph), supérieur des Frères de la Doctrine chrétienne; — Vivien de Saint-Martin, géographe; — M^{sr} Trégaro, évêque de Séez (né en 1825); — Emile Ferry, ancien député; — Cordier, sénateur (né en 1820); — Bruu, sénateur, ancien ministre de la Marine (né en 1822); — Paul de Rémusat, membre de l'Institut, sénateur, journaliste (né en 1831); — le comte de Mas-Latrie, né en 1815 à Castelnaudary, paléographe, membre de l'Institut, professeur à l'École des Chartes.

Février : Le Royer, ancien ministre de la Justice, président du Sénat (1882-93), né en 1816 à Genève; — Lefebvre de Béhaine, ambassadeur au Vatican de 1882 à 1896, né en 1829; — Ferdinand Riant, conseiller municipal de Paris; — duchesse de Montpensier, infante d'Espagne, née à Madrid en 1832; — le baron de Soubeyran, financier et homme politique; — Georges Ville, agronome, professeur au Muséum d'Histoire naturelle; — Lecoy de la Marche, historien et archiviste, né en 1839, chef de section aux Archives nationales; — Lix, peintre et dessinateur, né à Strasbourg en 1830; — M^{me} Falcon, cantatrice.

Mars : amiral Vallon, ancien gouverneur du Sénégal, député, né en 1826 au Conquet (Finistère); — de Kergariou, député; — l'explorateur Largeau; — Henry Pille et Yon, peintres; — d'Abbadie, membre de l'Institut (né en 1810); — Jules Jouy, chansonnier, né à Paris en 1855.

Avril : contre-amiral Miet; — Soustre, Biré, sénateurs; — Brahms, compositeur allemand, né à Hambourg en 1833; — les princes Frédéric-François III de Mecklembourg et Guillaume de Bade.

Mai : duc d'Aumale (Henri-Eugène-Philippe-Louis d'Orléans); né en 1822,

allait bientôt prendre des proportions gigantesques, partager la France en deux camps ennemis, introduire l'étranger dans nos secrets les plus sacrés, et tarir pendant des années la prospérité nationale. En novembre 1897, M. Bernard Lazare avait publié une brochure pour affirmer l'innocence de l'ex-capitaine Dreyfus, condamné pour trahison en 1894 et interné à l'île du Diable (voir page 326). Bientôt après, M. Scheurer-Kestner, vice-président du Sénat, devait, dit-on, saisir le Gouvernement d'une demande en revision, et établir la culpabilité d'un autre officier, dont l'écriture serait semblable à celle du bordereau attribué à Dreyfus. Le 15 novembre, M. Mathieu Dreyfus, frère de l'ex-capitaine, écrivit au Ministre de la Guerre pour affirmer l'innocence de son frère et dénoncer comme coupable le commandant Walsin-Esterhazy; le Ministre ouvrit une enquête. Les interpellations faites aux deux Chambres, l'intervention de M. Scheurer-Kestner au Sénat, montrèrent simplement que le Parlement affirmait son respect pour la chose jugée et mettait l'armée au-dessus des attaques

quatrième fils de Louis-Philippe; vainqueur d'Abd-el-Kader, dont il enleva la Smala (1843); gouverneur général de l'Algérie; membre de l'Assemblée Nationale; membre de l'Académie française, de l'Académie des Beaux-Arts, de l'Académie des Sciences morales et politiques. Exilé de 1848 jusqu'à la guerre de 1870, il commanda un des corps d'armée de la frontière, fut de nouveau exilé à la suite de la lettre qu'il écrivit au président Grévy (v. ci-dessus, p. 187); fut autorisé par le Président Carnot à rentrer en France; il légua le superbe château de Chantilly, qu'il avait restauré, à l'Institut de France, avec toutes ses collections. On lui doit l'*Histoire des Princes de Condé*; — des Cloizeaux, de l'Institut; — le peintre F.-L. Français, né en 1814; — Toïain, sénateur; — le général Poilloué de Saint-Mars, commandant du 12^e corps d'armée.

Juin : Paul Casimir-Périer, Camescasse, sénateurs; — M^{me} Arnould-Plessy, actrice; — Barnato, dit le « roi de l'or » de l'Afrique du Sud; — l'abbé Kneipp, célèbre hydrothérapeute; — Paul Schützenberger, chimiste, membre de l'Institut et de l'Académie de Médecine, né à Strasbourg en 1829; on lui doit de nombreux travaux sur la chimie organique.

Juillet : Edm. Le Blant, archéologue, membre de l'Institut, directeur de l'École française de Rome; a publié les *Inscriptions chrétiennes de la Gaule antérieures au VIII^e siècle*; né à Paris en 1818; — Henri Meilhac, né à Paris en 1831; membre de l'Académie française, auteur de nombreuses pièces, principalement en collaboration avec L. Halévy; *la Belle Hélène* (1865), *Barbe-Bleue* (1866), *la Grande-Duchesse de Gêrolstein* (1867), *Froufrou* (1872), *le Petit-Duc* (1878), etc; — Vacherot, philosophe, membre de l'Institut; — marquis de la Rochejacquelein, député.

Août : Garrisson, sénateur; — le prince Gortchakov, diplomate russe; — Dr Tholozan, né en 1820 à l'île Maurice, d'abord professeur à l'École du Val-de-Grâce, il devint médecin principal du shah de Perse Nasser-Eddin; — Canovas del Castillo, homme d'État espagnol; assassiné par un anarchiste italien; — Dr Luys, aliéniste; — vice-amiral Lespès; — Léon Gautier, né au Havre

dont elle était l'objet, et que le Gouvernement reconnaissait la culpabilité de Dreyfus. Mais déjà le directeur de la prison militaire du Cherche-Midi, le commandant Forzinetti, prenant parti pour Dreyfus, était relevé de ses fonctions; le colonel Picquart, ancien chef du service des renseignements, était accusé d'avoir, avec l'avocat Leblois, coopéré aux machinations tentées pour innocenter Dreyfus. Mandé à Paris pour s'expliquer, M. Esterhazy demandait de lui-même à passer en Conseil de guerre.

Au milieu de ces débats passionnants, l'acquittement général des accusés du Panama n'émut pas l'opinion publique!

Les débats législatifs en 1898. L'affaire Zola. — L'année 1898 a été marquée pour la France par des événements importants : les élections législatives, la chute du long ministère Méline et du court ministère Brisson, surtout la triste affaire

en 1892, paléographe, membre de l'Institut; professeur à l'École des Chartes.

Septembre : H. Chivot, auteur dramatique; — général Bourbaki, né à Pau en 1816; ancien commandant de l'Armée du Nord et de l'Oise, puis de l'Armée de l'Est en 1870; ancien gouverneur militaire de Lyon et commandant en chef du 14^e corps.

Octobre : Gadaud, sénateur, ancien ministre; — le Belge Pullmann, dit le Roi des Chemins de fer (le créateur des wagons-lits); — général de Jessé; — général Cary; — Dupont-Vernon, de la Comédie-Française.

Novembre : Du Bodan, député; — Bardoux, ancien membre de l'Assemblée Nationale, ancien ministre de l'Instruction publique, membre de l'Académie des Sciences morales et politiques, vice-président du Sénat; longtemps chef du Centre gauche; né à Bouges en 1829; — D^r Tarnier, professeur de clinique obstétricale à la Faculté de médecine de Paris, membre de l'Académie de médecine.

Décembre : de Fourtou, membre de l'Assemblée Nationale, plusieurs fois ministre de 1872 à 1877; né à Ribérae en 1836; — Pétrot, comte Lemercier, députés; — M^r Dusserre, évêque d'Alger; — Alphonse Daudet, littérateur, né à Nîmes en 1840; auteur de nombreux romans, contes, fantaisies humoristiques, entre autres : les *Lettres de mon Moulin* (1869), *Contes du lundi* (1873), *Robert Helmont* (1874), la trilogie des *Aventures merveilleuses de Tartarin de Tarascon*, *Le Petit Chose* (1868), *Fromont jeune et Risler aîné* (1874), *Jack* (1876), *le Nabab* (1878), *Les Rois en exil* (1879), *Numa Roumestan* (1880), *l'Immortel* (1883), etc.; — Léon Carvalho, ancien directeur de l'Opéra-Comique; — Henri Lavoix, administrateur de la bibliothèque Sainte-Genève.

1. En 1897, les naissances ont été de 859 107 (6 479 de moins qu'en 1896), les décès de 751 019 (20 867 de moins qu'en 1896). Les mariages ont été plus nombreux qu'en 1896 (1 291 en plus; 1896 en avait compté 6 000 de plus que 1895). Néanmoins la natalité baisse toujours; elle n'est plus que de 22,4 pour 1 000 (33 en Allemagne).

Dreyfus, qui a passionné, divisé les esprits en France, et réuni tous nos ennemis de l'extérieur dans une véritable coalition internationale contre nous. Une puissance entre toutes nous menaça un instant : l'Angleterre, à propos de l'occupation de Fachoda par la France. De l'œuvre législative du Parlement, quatre lois principales sont à retenir : la réorganisation du marché financier ; la loi sur les accidents du travail ; l'accord commercial avec l'Italie ; l'emprunt de l'Indo-Chine pour ses chemins de fer.

Le 6 janvier¹, M. Trarieux, sénateur, avait écrit au Ministre de la guerre, général Billot, une longue lettre dans laquelle il exposait de la manière la plus complète tous les arguments des revisionnistes et demandait une enquête sur une série de points avant que le Conseil de guerre se prononçât sur l'affaire Esterhazy. Le même jour, le *Siècle* avait publié l'acte d'accusation dressé en 1894 par le commandant d'Ormescheville contre Dreyfus.

Le 40 janvier, le commandant Esterhazy passa en Conseil de guerre, M. Mathieu Dreyfus l'ayant accusé d'être l'auteur du fameux bordereau. Il fut acquitté à l'unanimité le 42. Le rapporteur était le commandant Ravary. La presse étrangère avait protesté contre le huis-clos qu'on dut prononcer, comme cela se fait partout ailleurs.

Le 15 janvier, le Parlement se réunit : M. Loubet fut réélu président du Sénat, M. Brisson de la Chambre.

Immédiatement M. de Mun interpella le Ministre de la Guerre sur les mesures qu'il comptait prendre à la suite de l'article publié par M. Zola, le 15 janvier, dans *l'Aurore*, sous forme de lettre ouverte au Président de la République, sous le titre « *J'accuse* », dans laquelle il attaqua tous les officiers supérieurs mêlés à l'affaire Dreyfus. Le Président du Conseil répondit qu'il poursuivrait ; comme le Ministre de la Guerre, général Billot, flétrissait la campagne antipatriotique de presse contre les chefs de l'armée, M. Jaurès répliqua qu'on allait « livrer la République aux généraux ». M. Cavaignac reprochant au Ministre de n'avoir pas éclairé l'opinion en publiant les aveux faits au capitaine Lebrun-Renaud, lors de la parade de dégradation, M. Méline répondit qu'il ne voulait pas ouvrir à la tribune un débat sur une pièce d'un procès, question uni-

1. Le 3 janvier, le Président de la République gracia Cyvoct, condamné en 1883 pour une explosion à Lyon.

quement judiciaire. La Chambre approuva le Ministre par 292 voix contre 445.

Le même jour, le lieutenant-colonel Picquart était mis aux arrêts de forteresse « jusqu'à la décision à intervenir pour son renvoi devant un Conseil de guerre », et le commandant Esterhazy était mis à la retraite d'office.

Le 16 janvier, le général Saussier fut atteint par la limite d'âge ; il fut remplacé, comme vice-président du Conseil supérieur de Guerre par le général Jamont, comme gouverneur militaire de Paris par le général Zurlinden. Une grande et émouvante manifestation fut faite par toutes les sociétés militaires, place Vendôme, pour le saluer à son départ, et en même temps protester contre les attaques dirigées contre l'armée.

Le 22 janvier, M. Cavaignac reprocha encore au Gouvernement de n'avoir pas publié le rapport Lebrun-Renaud, et M. Méline répondit, comme précédemment, qu'il ne voulait pas rouvrir le procès ; il comprenait que la tactique des revisionnistes était de l'amener à se prononcer, à rouvrir le procès, à ériger le Gouvernement en tribunal ; il signalait, en vain, à M. Cavaignac le danger de la voie où il voulait engager le Gouvernement, et que M. Cavaignac, ministre, devait suivre plus tard. Les débats passionnés amenèrent même des désordres considérables, où deux députés se frappèrent violemment.

Le Sénat, le 3 février, délibéra sur le projet de loi relatif aux successions, qu'avait voté la Chambre. La Commission du Sénat était unanime à repousser le principe de la progression, adopté par la Chambre ; mais, par 439 voix contre 431, le Sénat admit le principe, sur l'intervention de M. Strauss. Le 40, il adopta définitivement la loi sur les sociétés de secours mutuels, et le projet modifiant le décret-loi disciplinaire et pénal de 1852 sur la marine marchande. Il vota un troisième douzième provisoire et le contrat avec la Compagnie des Eaux de Vichy. Le 2, avait paru à *l'Officiel* l'article 42 transformé de la loi du 2 août 1875, sur la présidence du Collège électoral sénatorial.

Le 5, M. Denys Cochin interpella le Ministre des Affaires étrangères sur la question grecque. M. Hanotaux montra que nous avions fait pour la Grèce tout le possible, et M. Méline intervint lui-même pour soutenir la politique suivie ; il fut approuvé.

La discussion du budget des Colonies amena une interpellation sur une concession accordée à la Côte d'Ivoire, à M. Verdier, le créateur de cette colonie. Le 19 février, M. Samary, député d'Alger, interpella le Gouvernement sur les troubles très graves qui venaient d'avoir lieu en Algérie, et conclut contre le décret Crémieux de 1870; M. Jaurès combattit l'antisémitisme pur et vanta la « revision » de toutes les fortunes. M. Barthou, Ministre de l'Intérieur, défendit l'attitude du Gouvernement, et la Chambre, par 347 voix contre 83, approuva une « politique indépendante des querelles de races et de religion ».

Le 7 février, s'ouvrit devant la Cour d'Assises de la Seine le procès intenté à M. Zola, pour avoir diffamé les juges militaires de 1894; il se termina le 23 par la condamnation de l'écrivain à un an de prison et 3 000 francs d'amende; M. Perrenx, gérant de *L'Aurore*, fut condamné à quatre mois et 3 000 fr. Leurs avocats, MM. Labori et Georges Clemenceau, s'étaient efforcés, pendant tout le procès, d'entraîner les débats sur l'Affaire Dreyfus, afin d'introduire la revision devant l'opinion publique; le président s'y opposa constamment. Ces débats donnèrent lieu à des scènes très violentes, notamment entre le lieutenant-colonel Picquart et le colonel Henry, qui s'accusèrent mutuellement de mensonge et se battirent en duel. Le général de Boisdeffre avait déclaré qu'il considérait la culpabilité de Dreyfus comme absolument certaine.

Naturellement des interpellations en résultèrent : M. Hubbard parla contre l'attitude des généraux, M. Gauthier de Clagny contre les agissements des défenseurs de Dreyfus. M. Méline répondit qu'il n'y avait plus d'Affaire Dreyfus ni d'Affaire Zola après les jugements militaires et civils prononcés; il montra le péril que faisait courir à la France cette agitation, chère à nos ennemis, et promit de défendre « cette collectivité qui s'appelle la Patrie ». La Chambre l'approuva par 474 voix contre 40 et vota l'affichage. Quelques mesures disciplinaires suivirent : M. Picquart, déjà en disponibilité, fut mis en réforme; M. Grimaux, professeur à l'École Polytechnique, mis à la retraite; M. Leblois, adjoint au maire du VII^e arrondissement, révoqué.

Le prince Ouroussov, nouvel ambassadeur de Russie. — Le 18 février, fut reçu solennellement le nouvel ambassadeur de Russie, le prince Ouroussov, qui s'exprima ainsi : « Les ordres que S. M. l'Empereur a daigné me donner me

prescrivent d'apporter toute ma vigilance au maintien des excellents rapports qui subsistent entre la France et la Russie, au grand avantage des deux nations amies et alliées. »

Au mois de mars, la Chambre renouvela les primes à la sériciculture. Le Gouvernement fut moins protectionniste que les députés du Midi. M. Maurice Faure fit limiter la durée du travail dans les filatures à soixante heures par semaine (3 mars). La Chambre adopta ensuite, non sans discussion, la loi Fleury-Ravarin, dirigée contre la *coulisse* qui, composée presque uniquement d'étrangers, faisait concurrence, sans surveillance, aux agents de change. Tous ceux qui font commerce des ordres de bourse devront désormais présenter, à toute réquisition de l'enregistrement, des bordereaux d'agents de change pour les valeurs cotées officiellement. Le Gouvernement s'engageait à réduire le taux du courtage des agents de change, et à augmenter leur nombre de vingt (4 mars).

La discussion du budget amena l'examen des patentes : les sociétés coopératives furent frappées, les *déballeurs* également, et les grands magasins virent accroître le nombre de leurs spécialités (amendement G. Berry). Le budget fut voté enfin par la Chambre le 14 mars.

La Chambre avait, le 2, approuvé la convention passée le 10 avril 1897 avec le Brésil pour soumettre à l'arbitrage la question du Contesté¹. Elle rejeta successivement le rétablissement du scrutin de liste (proposition Goblet), l'attribution des sièges de députés d'après le chiffre des électeurs et non plus d'après celui de la population (proposition Du Périér de Larsan), l'abrogation de la loi de 1889 sur les candidatures multiples (proposition Jules Guesde), et, le 22 mars, elle répartit les sièges d'après la population pour les prochaines élections. Le 7 mars, elle avait déclaré d'utilité publique le chemin de fer métropolitain de Paris², et autorisé l'emprunt de 165 millions à ce destiné.

1. La Suisse fut désignée comme arbitre en août 1898; les mémoires furent déposés le 6 avril 1899.

2. 1^o Ligne de Vincennes à la porte Dauphine; 2^o ligne circulaire par les anciens boulevards extérieurs; 3^o de la porte Maillot à Ménilmontant; 4^o de la porte de Clignancourt à la porte d'Orléans; 5^o du boulevard de Strasbourg au pont d'Austerlitz; 6^o de Vincennes à la porte d'Italie; 7^o raccordement de ces lignes entre elles (*Journal Officiel* du 30 mars 1898). En même temps que ces travaux s'exécutent, on termine la grande œuvre de l'épuration de la Seine. Depuis le 8 juillet 1899 nul égout ne s'y déverse; tout leur contenu est refoulé sur des champs d'épandage.

Le 42 mars, pour la 145^e fois, le Ministère fut interpellé : M. Dron l'accusa de favoriser les menées cléricales; M. Barthou lui répondit, débat insignifiant, si l'on n'y avait pas appris par M. Millerand l'alliance des radicaux et des socialistes pour les élections. Le cabinet fut approuvé par 319 voix contre 224.

Conclusions de la Commission d'enquête parlementaire du Panama. — Le 30 mars, la Chambre discuta les conclusions de la Commission d'enquête parlementaire « du Panama ». Tout retomba sur l'ancien Procureur général à la Cour d'Appel de Paris, M. Quesnay de Beaurepaire, nommé plus tard par M. Bourgeois président de chambre à la Cour de Cassation : on l'accusa d'avoir trop tardé à citer les coupables pour les faire bénéficier de la prescription. L'affichage du discours virulent de M. Viviani fut voté par 314 voix contre 174, et à l'unanimité de 515 votants, la Chambre adopta les conclusions de la Commission d'enquête :

La Chambre regrette que, dès le début de l'Affaire de Panama, les défaillances de certains magistrats aient assuré l'impunité aux coupables; regrette également le silence gardé à cette époque sur la découverte de faits délictueux et criminels qui furent l'objet de poursuites ultérieures en 1895 (chemins de fer du Sud; blâme les manœuvres de police concertées au Ministère de l'Intérieur à la fin de 1892 et au commencement de 1893, qui ont eu pour conséquences de faire engager, à Venise, des pourparlers entre un émissaire de la Sûreté, envoyé à cet effet, et un inculpé de droit commun, sous le coup d'un mandat d'arrêt; blâme aussi les immixtions et participations des hommes politiques dans les négociations ou opérations financières ayant un lien avec les pouvoirs publics et répudie tout concours d'argent, prêté, sous une forme quelconque, par des particuliers ou des sociétés au Gouvernement.

Le lendemain 31, la Chambre adopta la loi sur la création de *warrants* agricoles, que le Sénat vota le 7 juillet.

Le 1^{er} mars, le Sénat avait voté à l'unanimité la création d'un Office national du commerce extérieur; le 8, la loi sur la répression des outrages aux bonnes mœurs, et l'incorporation des Iles sous le Vent (Océanie) au Domaine colonial de la France; le 19, il vota la loi sur les accidents du travail;

1. La Chambre l'adopta le 26 mars; elle fut promulguée le 9 avril. On attendait cette loi depuis quinze ans; mais, telle qu'elle sortait de ces longues délibérations, elle devait soulever bien des mécontentements. Il fallut de longs mois pour rédiger les règlements d'administration publique néces-

le 22 mars, la loi sur la répression des violences commises contre les enfants; mais il n'osa pas admettre que les sociétés protectrices de l'enfance, reconnues d'utilité publique, se portassent partie civile, en cas de refus du parquet de poursuivre.

Le 7 avril, le budget de l'exercice 1898 fut enfin voté.

Les élections législatives des 8 et 22 mai 1898. — Dès le mois de mars, les hommes politiques commencèrent leur campagne électorale : discours de M. Deschanel, le 2 mars, au Comité national républicain du commerce et de l'industrie; de M. Bourgeois, le 6 mars, à Belfort; de M. Waldeck-Rousseau, le 22, à l'inauguration du Grand Cercle républicain.

Le mois d'avril allait voir renaître l'Affaire, comme on disait déjà couramment. La Cour de Cassation avait cassé l'arrêt de la Cour d'Assises rendu contre M. Zola, parce que, suivant elle, c'était le Conseil de Guerre attaqué et non le Ministre de la Guerre qui aurait dû poursuivre le diffamateur. L'affaire n'était renvoyée à aucune Cour d'Assises. D'où interpellation à la Chambre; M. Méline en sortit victorieux (333 voix contre 174) promettant de réunir le Conseil de Guerre, qui jugerait lui-même ce qu'il devrait faire; il décida (8 avril) de se porter partie civile contre M. Zola. Le 27 avril, au sujet de M. Quesnay de Beaurepaire, la Cour de Cassation décida qu'il n'y avait pas lieu à suivre sur les faits qui lui étaient soumis; elle se déclarait compétente disciplinairement, « sur les faits touchant à la délicatesse, l'honneur, et la considération », mais non sur « les faits de pure administration, pour lesquels un magistrat du ministère public relève directement de ses chefs hiérarchiques ».

La Chambre et le Sénat, le 7 avril, s'ajournèrent au 4^{er} juin après les élections; la durée constitutionnelle de cinq mois n'étant pas atteinte, le Gouvernement ne pouvait clore la session. Le 13 avril, les électeurs furent convoqués pour les 8 et 22 mai. Les tournées oratoires recommencèrent : MM. Méline, à Remiremont, Barthou, à Oloron, pour les progressistes, MM. Goblet, Mesureur, pour les radicaux-socialistes; les uns combattaient l'impôt sur le revenu, les autres le soutenaient, et quelques-uns employaient les mots *rente* et *revenu* un peu indifféremment, ce qui amena des confusions dans l'esprit des

sités par cette loi. Ils parurent le 28 février 1899 et rencontrèrent une très grande opposition dans le monde industriel et au Parlement, qui dut voter la résiliation des contrats d'assurance signés par les industriels. Elle est entrée en vigueur le 1^{er} juillet 1899.

auditeurs. MM. Ribot, Waldeck-Rousseau, Bourgeois, Deschanel, prononcèrent également des discours très remarquables.

La mauvaise récolte de 1897, et surtout la guerre entre les États-Unis et l'Espagne (21 avril) amenèrent une hausse rapide du blé et du pain. M. Méline savait l'approvisionnement assuré et ne voulait pas, en supprimant le droit de 7 fr. le quintal, faire le jeu d'importateurs étrangers et ruiner les cultivateurs français. On le traita néanmoins d'affameur. « Méline pain cher » devint un des arguments socialistes. Mais quand le blé atteignit 33 et 34 fr. l'hectolitre, et que le pain monta de 5 et même 10 cent. par livre, le Gouvernement suspendit, le 4 mai, les droits d'entrée jusqu'au 1^{er} juillet.

Les élections eurent lieu dans le plus grand calme et donnèrent les résultats suivants :

Républicains, 254 ; radicaux, 404 ; radicaux-socialistes, 74 ; socialistes, 57 ; ralliés, 38 ; réactionnaires, 44 ; nationalistes, 40.

Les mêmes partis comptaient respectivement dans la Chambre précédente : 250, 428, 68, 52, 30, 53, 0 membres.

Les forces étaient donc absolument les mêmes ; quelques chefs échouèrent : M. Goblet à Paris, M. Jules Guesde à Roubaix, M. Jaurès à Carmaux ; M. Lebon, Ministre des Colonies, dans les Deux-Sèvres ; M. Delpech, sous-secrétaire d'État des Postes et Télégraphes ; ces deux derniers démissionnèrent. D'autre part, on vit revenir quelques anciens boulangistes comme M. Millevoye, M. Déroulède, ou réactionnaires comme M. de Cassagnac. En Algérie, presque toute la députation fut antisémite, notamment le député d'Alger, Édouard Drumont. Il semblait que le Ministère Méline dût remporter un succès bien plus grand, et le Ministre de l'Intérieur, M. Barthou, fut accusé d'avoir exercé une pression en faveur des candidats de l'ancienne concentration républicaine, au détriment du parti progressiste. Cette renaissance de la concentration fit prôner avec ardeur l'« union républicaine » entre des groupes fort dissimilables. Dans un voyage qu'il fit à Saint-Étienne, Félix Faure parla de « maintenir contre les exagérations les principes sur lesquels reposent les sociétés », de « politique sage et raisonnée » ; ce qui excita beaucoup quelques journaux violents.

En avril, après la séparation des Chambres, M. Hanotaux avait obtenu de la Chine une convention heureuse : cession de la Baie de Kouang-tcheou-ouan, au sud ; concession d'une voie ferrée du Tonkin à Yunnanfou ; promesse de ne pas aliéner l'île d'Haïnan, ni les provinces limitrophes du Tonkin ; constitution

d'un service des postes sous la direction d'un Français. Les Chinois n'ont jamais établi ce service ; on étudie l'établissement du chemin de fer ; la baie est occupée et mise en état de défense.

Le 23 mai, à la Cour d'assises de Seine-et-Oise, M. Zola soutint en vain qu'elle était incompétente, puisque son journal *l'Aurore* était imprimé à Paris et qu'il résidait à Paris ; mais il se pourvut en cassation contre l'arrêt de rejet de ses conclusions. L'affaire fut donc suspendue.

La nouvelle Chambre. Chute du Ministère Méline (13 et 14 juin 1898). — Le 1^{er} juin, le Parlement se réunit ; les partis se reformèrent ; l'ancienne Gauche radicale prit le nom de Gauche démocratique, comme au Sénat ; les radicaux-socialistes remplacèrent par M. Pelletan le président M. Goblet, non réélu, qui se retira bientôt après de la vie politique.

L'élection du président provisoire de la Chambre fut très mouvementée ; la majorité absolue étant de 277 voix, M. Deschanel, candidat des progressistes, en obtint 277 ; M. Henri Brisson, 276 ; mais, comme on trouva au contrôle du scrutin une boule de plus que de bulletins dans l'urne, les radicaux, bien que M. Poincaré leur montrât le texte du règlement, déclarèrent qu'il n'y avait pas eu élection, et finalement on remit l'élection au lendemain ; M. Deschanel eut alors 282 voix, M. Brisson 278. Le 9 juin, M. Deschanel fut élu président définitif par 287 voix contre 277, données à M. Brisson. La vérification des pouvoirs se fit rapidement.

M. Méline attendait, pour reconstituer son Cabinet, un vote de la Chambre ; l'interpellation sur « la politique générale du Gouvernement » fut faite par M. Millerand, M. Bourgeois, M. Trouillot, les 13 et 14 juin. M. Méline répondit à toutes les accusations. La majorité de la Chambre était pour lui, mais le jeu des ordres du jour amena un résultat inattendu, qui montra bien le peu de sérieux qu'offrent ces combinaisons.

Par 295 voix contre 274, la Chambre refusa la priorité à l'ordre du jour Trouillot, dirigé contre le Ministère ; par 295 contre 272, elle « approuva les déclarations du Gouvernement » ; par 527 voix contre 2, elle « se déclara résolue à pratiquer une politique de réformes démocratiques, fondée sur l'union des Républicains » ; par 295 voix contre 246, elle adopta l'addition « et appuyée sur une majorité exclusivement républicaine », proposée par MM. Ricard (Côte-d'Or) et Bourgeois (Jura) pour exclure la Droite du vote, et repoussée, avec toutes les additions, par M. Méline. On cria « Démission ! » Mais quand

M. Dulau proposa l' « exclusion du parti socialiste », M. Méline la rejeta, et la Chambre fut avec lui par 492 voix contre 36; enfin, sur l'ensemble de l'ordre du jour, le Ministère obtint 284 voix contre 272.

Néanmoins M. Méline démissionna avec le Cabinet; ainsi tombait sur un vote de hasard un Ministère qui avait duré deux ans, un mois et quinze jours, et subi plus d'assauts qu'aucun jusque-là. Il avait donné pour quelque temps une orientation nouvelle à la politique, et à la France une stabilité dont elle avait recueilli tous les fruits à l'étranger.

Ministère Brisson (28 juin 1898). — Successivement MM. Ribot, Sarrien, Peytral furent invités à former un Cabinet. Ce fut en vain, et, au grand étonnement de l'opinion, M. Brisson, qui avait essuyé des échecs récents et répétés, composa le nouveau Ministère, radical homogène, avec MM. Sarrien (Justice et Cultes), Delcassé (Affaires étrangères), Peytral (Finances), Cavaignac (Guerre), Lockroy (Marine), Léon Bourgeois (Instruction publique et Beaux-Arts), Tillaye (Travaux publics), Viger (Agriculture), Maruéjols (Commerce et Industrie), Trouillot (Colonies). M. Brisson, qui avait pris le portefeuille de l'Intérieur, confia les Postes à M. Mougeot, et créa un Sous-Secrétariat de l'Intérieur pour son « vieil ami » M. Vallé. Le programme de M. Brisson était modéré : il ne contenait ni la révision de la Constitution, ni l'impôt progressif et global. La première interpellation lui donna la victoire.

Le 24 juin, M. Joseph Reinach, un des agents les plus actifs de la campagne de révision du procès Dreyfus, avait été révoqué de son grade de capitaine de l'armée territoriale, à cause des articles qu'il avait écrits contre plusieurs officiers. Le 7 juin, le Sénat avait commencé la discussion du projet de loi contre l'espionnage, qui punissait de mort les traîtres en temps de paix.

La politique extérieure en 1898. — Le 14 juin, M. Hanotaux, Ministre des Affaires étrangères dans le cabinet Méline, avait signé avec la Grande-Bretagne une convention relative au Niger; nous abandonnions Boussa, Fort-Arenberg, Ilo même, c'est-à-dire tous les pays occupés par la mission Toutée. L'ancien pays du Dahomey ne formait plus qu'un étroit couloir. L'Angleterre se faisait définitivement reconnaître le Sokoto et le Bornou, sauf la ville de Zinder (entre le Niger et le Tchad).

À l'Ouest, elle gardait une partie du Gourounsi et des loca-

lités qu'elle avait occupées en pleine paix. Enfin, un régime commercial tout en sa faveur était stipulé pour elle au Dahomey et à la Côte d'Ivoire. Elle avait ainsi la satisfaction d'orgueil de nous avoir fait évacuer le pays de Boussa et l'avantage pratique de commercer à son aise dans des colonies où nous avions eu la peine de la conquête et les frais d'administration. Pouvaient-on mieux, en face de l'attitude agressive, belliqueuse, de la Grande-Bretagne? Il semble que non. La convention était mauvaise, mais c'était le fruit de celle de 1890 (convention Ribot); M. Hanotaux en avait tiré tout le parti possible.

Avec l'accord franco-allemand promulgué le 14 janvier 1898, elle terminait toutes les contestations relatives au Soudan. M. Hanotaux avait eu ainsi un rôle considérable à jouer dans notre politique africaine : au Soudan, où il avait réglé les dernières difficultés; en Tunisie, où il avait, avec une ténacité remarquable, délié la France de tous les traités antérieurs et assuré sa position éminente. Entre l'Espagne et les États-Unis, il avait donné à la France un rôle honorable, sinon de médiatrice, au moins d'avocat empressé de la paix. En Orient, il avait multiplié les efforts pour empêcher, puis localiser la guerre, et enfin pour sauver la Grèce et lui faciliter de sortir de ses difficultés financières (2 juin : promulgation de la convention du 29 mars 1898 entre la France, la Grande-Bretagne et la Russie). Sa politique avait toujours été exclusivement française et, par là même, peu goûtée à l'étranger, d'où émanèrent des critiques, qui trouvèrent trop facilement accueil chez nous, comme toujours.

Le naufrage du transatlantique « la Bourgogne ». — Le 4 juillet, une épouvantable catastrophe eut lieu : le transatlantique *la Bourgogne* fut abordé par le navire anglais *le Cromartyshire*, et sombra avec 365 victimes, près de l'île de Sable; quelques personnes à peine purent en réchapper. Le lendemain, le Sénat vota la convention passée avec la Compagnie transatlantique pour le service postal sur cette ligne du Havre à New-York. Ce jour également mourut le trop fameux Dr Cornelius Herz, qui laissait une belle fortune.

À la Chambre, quelques invalidations retentissantes furent prononcées : la principale, celle de M. Turrel, ancien Ministre des Travaux Publics; l'élection de M. Bartissol, député de l'Aude aussi, fut soumise à enquête; le colonel Astima fut invalidé à Bastia. Après le vote de la loi sur les quatre contributions directes par les deux Chambres, la session fut close le 13 juillet.

let. Mais, avant de se séparer, la Chambre avait, le 7 juillet, rouvert l'*Affaire* par une nouvelle interpellation.

Poursuites contre le Colonel Picquart. — M. Castelin ayant réclamé des déclarations décisives du Gouvernement, M. Cavaignac, Ministre de la Guerre, affirma la culpabilité, non seulement d'après le Conseil de guerre de 1894, mais d'après les aveux faits au capitaine Lebrun-Renaud, et trois pièces, dont deux faisaient allusion à un *D.* significatif, et l'une nommait Dreyfus en toutes lettres. La Chambre, à l'unanimité (545 voix), vota l'affichage du discours de M. Cavaignac; 21 députés s'étaient abstenus, dont M. Méline, qui jouait toujours peu sage de changer l'affaire en question politique.

Le même jour, on apprit que le commandant Esterhazy allait passer devant un Conseil d'enquête. Le 9, M. Picquart écrivait à M. Brisson pour lui affirmer que les deux premiers documents lus par le Ministre ne s'appliquaient pas à Dreyfus et que le troisième était un faux. Le 12, le Conseil des Ministres décida de poursuivre M. Picquart et M. Leblois, avocat, en correctionnelle, pour avoir communiqué à un tiers non qualifié des documents intéressant la sécurité extérieure de l'État.

M. Picquart était déjà mis en réforme (26 février 1898) et M. Leblois suspendu pendant six mois de sa profession (22 mars 1898). M. Picquart fut incarcéré le 12 juillet; M. Esterhazy et M^{lle} Pays furent poursuivis pour faux et usage de faux (lettre et télégramme reçus par le lieutenant-colonel Picquart en Tunisie). Le 18 juillet revint l'affaire Zola, devant la Cour de Seine-et-Oise, à la suite du rejet de son pourvoi en cassation du 23 mai. Après de nouveaux incidents de procédure, M. Zola déclara faire défaut, et s'enfuit à l'étranger pour éviter la signification à *personne* de l'arrêt qui le condamnait à un an de prison et 3 000 francs d'amende, et faire courir les délais de l'arrêt, qui resta suspensif. Le 28 juillet, il fut rayé provisoirement de la Légion d'honneur. M. Picquart attaqua alors pour complicité d'usage de faux le lieutenant-colonel du Paty de Clam; le juge d'instruction Bertulus, le 30 juillet, rendit une ordonnance par laquelle il se déclarait compétent pour instruire en partie contre lui; mais, le 1^{er} août, la Chambre des mises en accusation infirma cette décision, parce que la justice civile était sans qualité pour cela; le 12 septembre, le lieutenant-colonel du Paty de Clam devait être mis en retrait d'emploi. Le 19 juillet, tandis que le général Jamont, généralissime des armées françaises, présidait la distribution des prix

de l'École des Dominicains d'Arcueil, le P. Didon, directeur, prononça un discours malencontreux, où il railla « les prétentions du civilisme qui veut se subordonner le militaire ». Ce qui amena de violentes polémiques, comme l'allocution « révisionniste » de M. Stapfer, doyen de la Faculté des Lettres de Bordeaux, sur la tombe du Recteur de cette Académie; M. Stapfer fut suspendu de son cours pour six mois.

Au milieu de toutes ces tristesses, la célébration du centenaire de Michelet eut lieu à Paris, par les soins du Gouvernement, de l'Université et du Conseil municipal, la veille de la fête du 14 juillet¹.

Le 17 juillet, le Gouvernement indiqua son orientation par un grand mouvement administratif : douze préfets furent élevés à l'administration; trois appelés à d'autres fonctions; sept mis en disponibilité, deux à la retraite.

La Question algérienne. L'Indo-Chine. — Le même jour, M. Laferrière, vice-président du Conseil d'État, fut nommé Gouverneur général d'Algérie en remplacement de M. Lépine, qui n'avait pu rester que peu de temps gouverneur, à cause des troubles antisémitiques; il inaugura ses fonctions par la publication de trois décrets fort importants, dont le premier faisait du Gouverneur le seul maître des décisions nécessitées par la sûreté intérieure et extérieure de l'Algérie (à condition qu'il y eût au préalable délibération des autorités civile et militaire; que l'exécution de la décision fût confiée au commandant des forces de terre et de mer, et que les Ministres compétents fussent immédiatement avertis); le deuxième créait les « délégations financières algériennes », représentant les colons, les contribuables des villes et villages autres que les colons, et les indigènes musulmans, assemblées purement consultatives, siégeant séparément; le troisième introduisait dans le Conseil supérieur du Gouvernement, jusqu'à concurrence de plus de moitié, des membres des délégations et des Conseils généraux. Un autre décret réforma les consistoires israélites d'Algérie, en leur laissant de pures attributions ecclésiastiques.

La question algérienne est devenue fort grave. Il est certain que le décret Crémieux, en naturalisant en masse tous les Israélites algériens (50 000 maintenant), n'en a pas fait pour cela des Français, et que beaucoup d'entre eux ont vu dans

1. Sa veuve mourut le 2 avril 1899.

leur droit de vote autre chose qu'un devoir envers la patrie. Dans certaines localités, le nombre de ces électeurs spéciaux dépassa celui des Français de race : situation grave. Mais outre les Israélites, il est à regretter que des milliers d'étrangers soient si facilement admis au vote (25 000 environ). Les candidats à la députation rédigent des affiches en espagnol, en italien ! On conçoit de plus en plus la nécessité de distinguer la naturalisation civile, facile à accorder, de la naturalisation politique, qui ne devrait s'appliquer qu'à la seconde ou troisième génération. Au point de vue social, on a reproché beaucoup l'usure aux Juifs algériens : malgré les lois, elle atteint en Algérie 100 pour 100 ! De plus, un individu peut acheter une part minime de la propriété indivise d'une tribu, pour réclamer ensuite la liquidation de la communauté, au nom de la loi, et acheter, pour une bouchée de pain, toutes les terres que la malheureuse tribu est obligée de vendre. C'est une iniquité, résultant de l'application inintelligente de notre Code à l'Algérie. Elle est grosse de périls. Toutes ces questions ont rapproché les colons des Arabes et amené la création d'un parti antisémite puissant en Algérie. Son chef, Max Régis, fils d'Italien, tout jeune homme, avait passionné son parti. Quoi qu'on veuille, il faudra remanier toute notre législation algérienne : judiciaire, fiscale, civile, sociale.

Notre autre grande colonie, l'Indo-Chine, recevait aussi, par décret du 4^{er} août, une sorte de personnalité civile et une organisation judiciaire : un budget général de l'Indo-Chine était créé, alimenté par les recettes des douanes et régies, et les impôts indirects des cinq territoires (Cochinchine, Tonkin, Annam, Cambodge, Laos), qui gardaient toutefois leurs budgets locaux ; le budget général comprit les dépenses du Gouvernement général, de l'armée et de la marine, de la justice, des douanes et régies, des travaux publics d'intérêt général, des postes.

Le 30 juillet mourut à l'âge de quatre-vingt-trois ans, à Friedrichsrube, le prince de Bismarck ; sa mort émut peu l'opinion publique : politiquement il était déjà mort ; ses funérailles se firent simplement.

Le 2 août fut signé un traité de commerce et de navigation avec le Japon.

Les 31 juillet et 7 août eurent lieu les élections de 4 441 conseillers généraux : la composition resta la même à peu près (762 progressistes, 374 radicaux, 35 socialistes, 74 ralliés, 189 conservateurs, 40 nationalistes).

Le 26 août, à l'occasion de l'anniversaire de la visite faite par les souverains russes à bord du *Poikuan*, des télégrammes furent échangés entre les chefs des deux États Français et Russe. Deux jours après paraissait une circulaire du comte Mouraviev aux ambassadeurs accrédités à Saint-Petersbourg¹, sur la limitation des armements. Elle produisit un profond émoi en France où la question d'Alsace-Lorraine hante bien plus les esprits que ne le croit l'étranger.

Suite de l'Affaire Dreyfus ; suicide du lieutenant-colonel Henry. — Bientôt l'Affaire reprit avec plus d'intensité. Le 3 août, la Cour de Cassation avait rejeté le pourvoi de M. Zola contre l'arrêt de la Cour de Versailles. Le 42, la Chambre des mises en accusation, estimant qu'il n'y avait pas contre le commandant Esterhazy de charges suffisantes, celui-ci fut remis en liberté le jour même, mais comparut devant le Conseil d'enquête militaire ; il fut mis en réforme le 30 août et disparut ; on sut depuis qu'il s'était réfugié en Angleterre, où sa conduite étrange, ses affirmations nombreuses et contradictoires sur l'origine du bordereau, montrèrent en lui un individu aux relations douteuses, à la parole suspecte, que les partis se renvoyèrent réciproquement. M. Jaurès, dans la *Petite République*, M. Trarieux, dans une nouvelle lettre ouverte au Ministre de la Guerre, avaient repris la campagne, quand un coup de théâtre se produisit : le 30 août, le Ministre de la Guerre, M. Cavaignac, amena le colonel Henry à avouer qu'il avait fabriqué la pièce lue le 7 juillet à la Chambre où Dreyfus était nommé, pour qu'on eût une pièce plus accablante contre Dreyfus et possible à citer publiquement. Incarcéré au Mont-Valérien, il se coupa la gorge le 31 août. Le jour même, le chef d'État-Major, général de Boisdeffre, que la presse étrangère désirait depuis longtemps voir « sauter », écrivit au Ministre : « Je viens d'acquiescer la preuve que ma confiance dans le lieutenant-colonel Henry, chef du service des renseignements, n'était pas justifiée. Cette confiance, qui était absolue, m'a amené à être trompé et à déclarer vraie une pièce qui ne l'était pas, et à vous la présenter comme telle. Dans ces conditions, Monsieur le Ministre, j'ai l'honneur de vous demander de vouloir bien me relever de mes fonctions. » Malgré les instances du Ministre, il persista dans sa décision et fut remplacé par le général Renouard, puis par le général

1. Voir au chapitre XLIV, *Russie*.

Brault. Le pays accueillit avec inquiétude cette retraite d'un homme que la haine de nos ennemis montrait si capable.

Le Ministre de la Guerre démissionna le 4 septembre, par une lettre qui fit comprendre le désir de M. Brisson de faire la revision; depuis le faux Henry, un plus grand nombre de personnes la croyaient désirable.

M^{me} Dreyfus, femme de l'ex-capitaine, saisit, le 3 septembre, le Ministre de la Justice, d'une requête en revision; le Ministre demanda communication des dossiers Henry et Dreyfus, et après de longues hésitations, le Cabinet admit le principe de la revision, considérant le faux Henry comme un fait nouveau. Immédiatement, le général Zurlinden, Ministre depuis douze jours, démissionna, ainsi que le Ministre des Travaux Publics, M. Tillaye. Ils furent remplacés par le général Chanoine et M. Godin. Le général Zurlinden reprit le gouvernement militaire de Paris.

Nouvel incident : la plainte du Ministre de la Guerre contre MM. Picquart et Leblois amena ceux-ci le 24 septembre en correctionnelle. Le ministère public demanda et obtint l'ajournement jusqu'à ce que la question de revision du procès Dreyfus fût résolue; mais en même temps on apprenait l'ouverture d'une nouvelle instruction contre M. Picquart, inculpé d'avoir fabriqué le fameux « petit bleu » accusateur d'Esterhazy. La Commission consultative de revision s'étant partagée en deux fractions, trois contre trois, avait conclu au rejet de la revision; mais M. Brisson décida de transmettre la demande de revision à la Cour de Cassation. D'où une foule de meetings : 35 députés voulurent même prier le Président de la République de convoquer le Parlement; ils ne furent pas reçus.

La grève des terrassiers. — Pendant ce même mois de septembre, si fécond en incidents douloureux, Félix Faure avait présidé, le 16, la clôture des grandes manœuvres du Centre, auxquelles assista le duc de Connaught, envoyé par le Gouvernement anglais. La Commission hispano-américaine pour la conclusion de la paix se réunit au Ministère des Affaires étrangères; en remerciement de l'aide diplomatique de la France, le Président reçut, le 17 novembre, le grand collier de la Toison d'Or.

Le mois d'octobre fut marqué par une grève considérable; quelques centaines de terrassiers, employés à la ligne en construction de Courcelles au Champ-de-Mars, demandèrent un salaire de 60 cent. au lieu de 50 cent. par heure. La Chambre

syndicale des entrepreneurs déclarait accepter, à condition que les pouvoirs publics prissent l'initiative d'une revision des prix régissant les entreprises, la Ville employant le système des adjudications au rabais, qui force à réduire la valeur des matériaux et les salaires. Bientôt, la grève s'étendit à tout « le bâtiment », englobant plus de 30 000 ouvriers; tous les travaux de construction restèrent en suspens, et la troupe dut les garder pour assurer la liberté du travail. Les grévistes refusèrent la proposition des entrepreneurs : abandon de l'exécution des terrassements aux ouvriers, sans que ceux-ci eussent à supporter aucune retenue ou rabais en frais d'adjudication. Le Conseil municipal invita les entrepreneurs à reprendre les travaux municipaux dans les 24 heures, sous peine de les voir mettre en régie à leurs risques et périls. Le Gouvernement fit venir plus de 30 000 hommes de troupes à Paris. Un des deux syndicats des ouvriers et employés de chemins de fer, le « syndicat Guérard », décréta la grève générale des chemins de fer; les grandes voies furent occupées militairement; le syndicat fut poursuivi pour infraction à la loi de 1884, et il dut renoncer à la lutte. La grève prit fin après un mois de troubles, grâce en grande partie à l'attitude ferme et sage de plusieurs grands syndicats ouvriers, qui se séparèrent nettement des fauteurs de désordre. L'intervention étrangère avait paru visible dans ces troubles.

Pendant ce temps, dreyfusistes et antidreyfusistes tinrent les réunions les plus tumultueuses, les premiers avec MM. Duclaux, membre de l'Institut; de Pressensé, Vaughan, socialistes; Sébastien Faure, anarchiste; L. V. Meunier, radical, qui attaquaient violemment l'armée entière; les autres, avec MM. Déroulède, Millevoye, Marcel Habert, Drumont, Paulin Méry, qui attaquèrent aussi vivement la magistrature.

La chute du Ministère Brisson (26 octobre 1898). — A la veille de la rentrée des Chambres, M. Brisson fit un nouveau mouvement préfectoral portant sur 17 préfectures (12 avec le mouvement de juillet). A la rentrée, on put prévoir que MM. Poincaré et Barthou allaient, le second surtout, se rattacher au groupe revisionniste. Le 26 octobre, vingt interpellations étaient annoncées. M. Brisson demanda d'isoler d'abord celles qui avaient trait à la revision du procès Dreyfus; M. Déroulède répliqua, et conclut qu'il fallait faire disparaître le Cabinet, « dussions-nous par nos votes éblouir le général Chanoine... », quand celui-ci bondit à la tribune, déclarant qu'il respectait la

chose jugée, mais avait aussi une opinion, conforme à celle de ses prédécesseurs. Une fois les représentants du pays réunis, il leur remettait l'honneur de l'armée et démissionnait, et il sortit. Le Ministère demanda à délibérer, fit confier l'intérim de la Guerre à M. Lockroy, pendant que tous les groupes républicains, pour affirmer la suprématie du pouvoir civil sans attaquer l'armée, se ralliaient à l'ordre du jour suivant : « La Chambre, affirmant la suprématie du pouvoir civil et confiante dans l'armée, fidèle observatrice des lois de la République, décide d'ajourner à jeudi (le surlendemain) la discussion des interpellations. » M. Brisson l'accepta. Mais M. de Mahy demanda si le Gouvernement acceptait une addition l'invitant à réprimer les attaques contre l'armée. M. Brisson la repoussa, et, après être entré dans une discussion que lui-même avait refusée plus tôt, vit l'amendement de Mahy adopté par 296 voix contre 243. C'était la chute du Cabinet.

Le Ministère Ch. Dupuy (3 novembre 1898). — Les hommes politiques se montrèrent favorables à la constitution d'un ministère d'Union républicaine dirigé par un progressiste. Le 27 octobre, M. Charles Dupuy accepta la mission de former un Ministère, dont la composition, le 3 novembre, fut publiée à l'*Officiel* : MM. Dupuy (Intérieur et Cultes), Delcassé (Affaires Étrangères), de Freycinet (Guerre), Lockroy (Marine), Georges Leygues (Instruction publique et Beaux-Arts), Krantz (Travaux publics), Lebreton (Justice), Viger (Agriculture), Delombre (Commerce), Guillaumin (Colonies). M. Mougeot gardait les Postes, et M. Jules Legrand eut le sous-secrétariat de l'Intérieur.

Le 12 octobre, notre vieil ennemi Samory, qui depuis plus de quinze ans, approvisionné d'armes par les colonies anglaises, luttait contre nous et dépeuplait le Soudan, fut enlevé dans son camp de 50 000 hommes par une poignée de soldats commandés par le capitaine Gouraud; ce fait d'armes, supérieur même à l'enlèvement de la Smala d'Abd-el-Kader, terminait la guerre au Soudan¹.

Allions-nous être obligés de la faire en Afrique, et même dans le monde entier, à l'Angleterre?

La Mission Congo-Nil. Occupation de Fachoda par le capitaine Marchand. — En 1896, on avait décidé d'envoyer une mission du Congo vers le Nil : il s'agissait, en occupant

un point sur le Nil, de tenir un gage qui permit de discuter la question d'Égypte. Cela ne signifiait pas que nous voulussions occuper à jamais les bords du Nil, puisque nous avions maintes fois déclaré que le Soudan égyptien devait être à l'Égypte et non à une puissance étrangère, que nous avions forcé la Belgique et l'Angleterre à renoncer à leur traité de partage de 1894, et que nous avons toujours regardé comme illégitimes l'occupation par l'Angleterre de l'Ounyoro, de Zeïla et Berbera, ainsi que les accords qu'elle a signés avec l'Italie à propos du Harrar et de Massaouah. L'idée était juste. Mais, au lieu d'envoyer une poignée d'hommes, il eût fallu une véritable occupation militaire; et, si on voulait mener la chose à bonne fin, il fallait aussi une préparation diplomatique, afin qu'au jour de la rencontre de Kitchener et de Marchand, l'Angleterre se sentit paralysée par une entente européenne et cédât.

La mission fut confiée au capitaine Marchand, qui emmenait avec lui les capitaines Baratier, Germain, Mangin, le lieutenant Largeau, le lieutenant de vaisseau Marin, l'enseigne Dyé, l'interprète Landeroin, le médecin de marine Emily, l'adjudant de Prat, les sous-officiers Bernard, Dat, Venail, Samba-Rabbi et un certain nombre de Sénégalais. Débarqués au Congo le 23 juillet 1896, ils furent d'abord obligés de faire une guerre acharnée aux indigènes révoltés. Le 8 novembre, ils étaient à Brazzaville et en partaient en janvier 1897 pour l'Oubangui. Là, le gouverneur du Haut-Oubangui, M. Liotard, avait admirablement organisé le pays et préparé le passage à la mission. On résolut d'atteindre le Nil, en passant par le Bahr-el-Ghazal et ses affluents. Le cours inférieur du M'Bomou, affluent de l'Oubangui, n'étant pas navigable, il fallut une peine extraordinaire pour passer dans son bief supérieur, navigable sur 700 kilomètres. Marchand lui-même partit avec quelques hommes pour relever le cours du Soueh, affluent du Bahr-el-Ghazal. Pour transporter la flottille du M'Bomou au Soueh, il fallut faire une route de 470 kilomètres. La mission s'établit solidement sur le Soueh, y fonda Fort-Desaix (novembre 1897). En attendant la crue de mars 1898, la mission consolida sa situation, en gagnant à sa cause le peuple des Dinkas, fit le levé complet du Soueh, et poussa une reconnaissance jusqu'aux effroyables marécages du lac Nô, au confluent du Nil et du Bahr-el-Ghazal. Les membres de la mission vécurent deux mois dans la vase putride, presque mourants de faim. Dès la

1. Samory fut interné avec sa famille à N'djolé, au Gabon; il y est mort en juin 1900.

hausse des eaux, l'expédition partit et atteignit Fachoda, où elle arriva le 40 juillet 1898, après avoir franchi des marécages pleins de hautes herbes, formant d'inextricables fourrés. A Fachoda, la mission s'établit si solidement qu'elle repoussa victorieusement une très vigoureuse attaque des derviches. Mais le mois suivant, après sa victoire d'Omdurman, le sirdar Kitchener, ayant appris par une canonnière derviche que Fachoda était occupé par des blancs, s'élança aussitôt avec trois canonnières et des chalands montés par des troupes. Le 24 septembre, les Anglo-Égyptiens arrivaient à Fachoda. La rencontre des deux chefs fut courtoise : Kitchener déclara à Marchand qu'il était venu occuper Fachoda au nom de l'Égypte; Marchand répliqua qu'il ne sortirait que sur un ordre formel du Gouvernement. Le sirdar repartit pour Khartoum, laissant deux bataillons à Fachoda.

Attitude agressive de l'Angleterre. Évacuation de Fachoda. — L'Angleterre accueillit la nouvelle de l'occupation française de Fachoda par un cri de fureur : « C'est un intrus, qu'il s'en aille ! » Le capitaine Baratier vint à Paris, par le Nil, renseigner le Ministre des Affaires étrangères. En même temps, Marchand quittait Fachoda le 23 octobre et arrivait au Caire le 2 novembre apporter son rapport; le 6, le capitaine Baratier l'y rejoignit avec les instructions du Gouvernement. Hélas ! le 4 novembre, la presse avait reçu le communiqué suivant : « Le Gouvernement a résolu de ne pas maintenir à Fachoda la mission Marchand. Cette décision a été prise par le Conseil des Ministres, après un examen approfondi de la question. Le Gouvernement, en répondant à l'interpellation qui doit lui être adressée à ce sujet, se réserve de développer, devant les Chambres, les motifs de cette résolution. »

Il fut convenu que la mission Marchand regagnerait la côte par la vallée du Sobât et l'Abyssinie. Elle quitta la place le 44 décembre, traversant le Nil, où la mission du capitaine Clochette et de M. de Bonchamps, si malheureusement arrêtée à 200 kilomètres du Nil, aurait dû la rejoindre.

La marche à travers l'Abyssinie fut très rapide, grâce aux ordres donnés par Ménélick, qui reçut triomphalement la mission à Addis-Ababa, sa capitale, le 44 mars 1899. Le Gouvernement nomma Marchand, qui venait d'être promu chef de bataillon, commandeur de la Légion d'honneur, et tous ses

compagnons chevaliers. Marchand débarqua à Marseille le 29 mai.

Ainsi fut accomplie, en moins de trois ans, cette extraordinaire épopée. Croyons-en un ennemi : « Marchand mérite notre admiration par sa résolution, son courage, son dévouement : son expédition est une des plus étonnantes et des plus magnifiques dans l'histoire de l'exploration africaine. » (J. CHAMBERLAIN.) Du rêve magnifique que nous avions formé d'unir Ouhok au Congo français par l'Abyssinie amie, d'arrêter le plan anglais « du Cap au Caire », de résoudre la Question d'Égypte, il ne reste que le souvenir de l'admirable entreprise d'une poignée de héros; pour ceux qu'excitent au bien la gloire et la vertu, c'est beaucoup.

Depuis le moment où l'ordre d'évacuation eut été donné, les négociations se poursuivirent à Londres entre lord Salisbury et M. Paul Cambon, difficilement, car l'adversaire entendait traiter en ne cédant rien, et menaçait sans cesse de la guerre. A quel point elle fut imminente, peu de Français s'en doutèrent vraiment; il fallut en toute hâte approvisionner de combustible nos ports des diverses mers, renforcer toutes les garnisons côtières, tandis que l'Angleterre armait ses flottes. Enfin, le 24 mars 1899, on apprit la signature d'un accord sous forme d'une déclaration additionnelle à la Convention du 44 juin 1898 (p. 398). M. Cambon eut soin, pour laisser la Question d'Égypte intacte en théorie, de ne point parler des frontières de cet État, mais seulement des limites orientales de la zone française.

Ces limites orientales étaient conçues de façon à exclure la France, non seulement des bords du Nil, mais même de tout le bassin du Bahr-el-Ghazal, que l'Égypte n'avait, on peut le dire, jamais occupé, où nous avions des postes solides depuis deux ans, avec le consentement des millions de Dinkas et de Chillouks qui peuplent le pays; le Darfour, le Kordofan se trouvaient du côté anglais, le Ouadaï du côté français; dans le Sahara, la frontière française s'appuyait aux monts Tibesti, pour incliner, à l'ouest, jusqu'au sud de la Tripolitaine. Une convention commerciale accordait l'égalité de traitement entre les deux nations dans la région comprise entre le Congo et le Nil.

Du moment qu'on ne voulait pas la guerre, qu'on n'usait même pas de l'appui que la Russie semble bien nous avoir offert, comme alliée, à cette époque, et peut-être

aussi l'Allemagne, on devait fatalement céder sur tous les points.

A peine d'ailleurs cette convention signée¹, l'Angleterre s'empressa de nous chercher querelle à Madagascar, à Terre-Neuve², en Arabie³, en Chine, où elle veut nous empêcher d'étendre notre concession de Changhaï de quelques centaines de mètres, pour éviter le voisinage d'un cimetière chinois, plein de pestiférés : elle déclare que c'est un « envahissement de la vallée du Yang-tse-Kiang », qu'elle prétend être sa sphère d'influence. Nous exposons plus loin, à propos de l'Angleterre, le motif de ces attaques successives et répétées, à propos de menus incidents démesurément grandis.

L'opinion publique, hélas ! ne se consacre pas tout entière à ces questions si graves. L'*Affaire* la détourne de notre politique extérieure : le 27 octobre 1898, s'ouvraient à la Chambre criminelle de la Cour de Cassation les débats sur la recevabilité de la demande en revision ; on entendit successivement le rapport du conseiller, M. Bard, le réquisitoire du procureur général, M. Manau, et les conclusions de M^e Mornard, avocat de M^{me} Dreyfus. M. Manau concluait à l'infirmité de la condamnation à cause, selon lui : 1^o du faux Henry ; 2^o des contradictions d'expertise du bordereau dans les affaires Dreyfus et Esterhazy. La Cour déclara « la demande recevable en la forme », et dit qu'il serait procédé par elle à une instruction supplémentaire sans suspendre la peine.

La Réforme de l'Enseignement secondaire. — A la Chambre, M. Dupuy, encore interpellé, obtint, le 4 novembre, 418 voix contre 58 sur l'ordre du jour : « La Chambre, approuvant les déclarations du Gouvernement et confiante dans sa volonté de pratiquer une politique de réformes en ne s'appuyant que sur une majorité républicaine, passe à l'ordre du jour. »

On invalida ensuite M. Masurel, député progressiste de Lille,

1. Le Parlement l'a votée au mois de mai 1899.

2. L'Angleterre nous y conteste le droit de pêche reconnu par le traité d'Utrecht (1713), ainsi que le droit de faire sécher la morue sur la partie du rivage dite le *French Shore*.

3. A Mascate, nous avons obtenu la concession d'un port. L'Angleterre, grâce à l'intervention brutale du Vice-Roi des Indes contre le Sultan de Mascate, fit réduire la concession à celle d'un dépôt de charbon.

qui fut remplacé par M. Dron, radical ; l'élection de M. Thomson, à Constantine, fut soumise à enquête.

Le 10 novembre, élection de la Commission du budget ; les progressistes, faute d'entente, laissèrent les radicaux obtenir 19 sièges contre 14 ; M. Mesureur fut élu président, M. Pelletan rapporteur général. Les 14 et 22 novembre, la Chambre vota, par 492 voix contre 13, l'amnistie pour les délits de presse, de réunion et d'association.

Le 22 novembre, M. Levrard proposa d'abroger différents articles de la loi de 1850 sur l'enseignement, et d'interdire l'enseignement aux membres du clergé. M. Dupuy répondit que le remède était une loi sur les associations, qu'il promit ; l'urgence fut repoussée par 293 voix contre 153. On décida de renvoyer le projet à la Commission de 33 membres que la Chambre allait nommer prochainement pour examiner les questions d'enseignement.

Cette Commission, qui élut M. Ribot président, se livra à une longue enquête, fit comparaître diverses notabilités de l'Université et de l'Enseignement libre. La plupart considéraient que la troisième République ne pouvait supprimer une liberté accordée par la deuxième ; mais qu'il y aurait des moyens de lutter contre l'enseignement libre, par exemple en exigeant deux années de séjour dans les lycées pour tout candidat aux écoles du Gouvernement. La presse s'émut beaucoup de cette question ; à la suite de l'*Affaire*, on avait constaté que plusieurs officiers supérieurs sortaient de l'enseignement libre. Le dépeuplement des lycées fut attribué tantôt à la nature de l'*enseignement* qui y est donné, tantôt à l'insuffisance de l'*éducation*, tantôt à l'indiscipline des maîtres répétiteurs, qui avait amené de graves difficultés ; peu songèrent que, la population totale restant stationnaire ou décroissant, il était naturel que celle des lycées subit la même marche. Quant au nombre croissant des élèves libres du degré secondaire, il tenait en grande partie à la conversion d'écoles primaires supérieures en collèges, simple changement de titre. En réalité, ce qu'on agitait était, outre la question du *cléricalisme*, le conflit entre la théorie de la liberté et la vieille conception grecque de la prééminence de l'État sur les familles, entre Sparte et l'Angleterre.

La Chambre vota ensuite une loi dans le but de protéger les hommes appelés sous les drapeaux pour 28 ou 43 jours, des patrons les renvoyant parfois à cette occasion. Ils ne durent plus le faire.

Le même mois (15 et 29), la Chambre décida (proposition Groussier) de répartir tous les députés dans les Commissions, avec impossibilité de faire partie de plus d'une, de les rendre permanentes pendant la législature; et, outre les Commissions déjà existantes, on en créa pour la décentralisation, la recherche d'économies administratives, les législations criminelle, fiscale, l'administration départementale et communale, l'enseignement et les beaux-arts, le commerce et l'industrie. C'était un triomphe pour le parti radical-socialiste, qui a toujours préconisé ce système.

Au Sénat, M. Constans proposa d'étendre à la justice militaire la loi de 1897 qui ordonne la présence de l'avocat à l'instruction. Les poursuites ordonnées contre le livre « *L'Armée contre la Nation* », de M. Urbain Gohier, amenèrent de vifs débats à la Chambre.

L'Affaire Dreyfus à la Cour de Cassation. — Le 3 novembre, la Chambre criminelle de la Cour de Cassation décida de conduire elle-même tout entière l'enquête; le 8 et jours suivants, elle entendit les anciens Ministres de la Guerre; le 15, autorisa Dreyfus à présenter ses moyens de défense. Le même jour, la Chambre des Députés adopta la proposition Constans, pour l'appliquer à l'instruction de l'affaire Picquart. La Cour suprême demanda alors et obtint la production du dossier secret Dreyfus. Le 25 novembre, on apprit que M. Picquart allait passer en Conseil de guerre pour « faux, usage de faux et communication de documents intéressant la défense du territoire ou la sécurité extérieure de l'État ». A ce moment, la Cour de Cassation l'entendait comme témoin dans l'Affaire Dreyfus. S'il était condamné au Conseil de guerre, son témoignage perdait toute valeur à la Cour; si l'on attendait la décision de la Cour, répliquaient les adversaires, c'était pour le sauver d'une condamnation certaine qu'il méritait. Des pétitions furent signées par des membres de l'Institut, des universitaires, des fonctionnaires, des publicistes pour obtenir la surséance; la *Ligue des Droits de l'Homme et du Citoyen* se multiplia à cet effet; ce qui amena la création d'une *Ligue de la Patrie française*, qui réunit, avec un nombre considérable de notabilités intellectuelles, beaucoup d'adhérents. Le Sénat en majorité fut pour la surséance, et à la Chambre, le 28 novembre, une séance agitée eut lieu, où M. Poincaré se rangea résolument du côté révisionniste, pour « libérer sa conscience ». M. Dupuy, prudemment, refusa d'intervenir pour obtenir la

surséance, mais invita discrètement la Cour de Cassation à le faire, en appréciant la connexité entre les deux affaires. Chaque parti pouvait être content ou mécontent. Mais la majorité approuva par 437 voix contre 73.

Le Sénat adopta définitivement la proposition Constans, le 1^{er} décembre, et M. Waldeck-Rousseau voulut alors lui faire voter une loi permettant à la Cour de Cassation d'ordonner la suspension de toutes instructions ou poursuites qu'elle jugerait connexes à une procédure de revision engagée, de nature à porter obstacle à cette procédure; cette proposition fut rejetée (443 voix pour, 443 contre).

Mais alors un troisième groupe de « notabilités » demanda l'ajournement, et M. Picquart saisit la Cour de Cassation d'une requête à fin de règlement de juges (4 décembre). La Cour, le 8, rendit un arrêt de *soit communiqué* pour obliger le Conseil de guerre et le Tribunal correctionnel à communiquer à la Cour leurs dossiers sur l'affaire Picquart. Ainsi était ajourné à une date indéterminée le Conseil de guerre, qui devait se réunir le 12 décembre. Le Sénat prenait en considération la proposition Waldeck-Rousseau, le 8 décembre. Sans interruption, les interpellations relatives à l'Affaire se succédèrent en décembre. La communication du dossier secret à la Cour fut décidée par les ministres (27 décembre), après que la Cour eut promis d'assurer la non-divulgateion du dossier. Le 19 décembre, une scène vive eut lieu à la Chambre, où l'on entendit M. Cavaignac reprocher à son ancien Président du Conseil de n'avoir pas pris la peine d'examiner toutes les pièces du dossier secret, et de s'être contenté, pour asseoir sa conviction, de la vue de trois pièces.

Au milieu de tous ces événements, la *Libre Parole* ouvrit une souscription pour permettre à la veuve du colonel Henry, sans fortune, de poursuivre judiciairement M. Joseph Reinach, qui l'avait attaquée dans le *Sidèle*. Cette souscription devint bientôt une manifestation contre la revision, contre les Juifs, et produisit 430 000 francs.

Les Débats législatifs de la fin de 1898. — Le Sénat vota la suppression de la publicité des exécutions capitales (5 décembre 1898), le secret des actes signifiés par ministère d'huissier, et la loi édictant la peine de mort en temps de paix contre les fonctionnaires traîtres, et les travaux forcés à perpétuité contre les particuliers.

Le 24 décembre, le Sénat adopta la loi votée par la Chambre

prorogeant jusqu'au 31 décembre 1899 les taxes d'octroi perçues à Paris sur les boissons hygiéniques¹.

À la Chambre, la Commission des réformes fiscales élit M. Rouvier président et fut hostile au projet du Ministre. L'invalidation de M. Bartissol, prononcée le 16 décembre, fournit à M. Viviani l'occasion d'attaquer l'ancien cabinet Méline, qu'il accusait de pression électorale. M. Barthou se justifia. Les clameurs empêchèrent M. Méline de parler. Comme on s'attendait à l'ordre du jour pur et simple, on vit avec surprise M. Dupuy accepter l'ordre du jour des radicaux « flétrissant les actes de candidature officielle, etc... » C'était, en réalité, une attaque contre son compagnon de lutte, M. Méline. Deux Ministres voulurent même alors démissionner; on sauva la situation en ajoutant que la candidature officielle était flétrie, « quel que fût le parti politique au profit duquel elle s'exerçait », ce qui fut voté à l'unanimité (335 voix). Mais le groupe progressiste se déclara « résolu à suivre une politique d'union républicaine, à la condition qu'elle soit loyalement pratiquée ».

Le 8 décembre, la Chambre adopta une loi très grave, qui interdit les retenues sur les salaires, les amendes et mises à pied.

L'Emprunt pour l'Indo-Chine. La Convention commerciale avec l'Italie. — Le 24 décembre, le Sénat adopta le projet d'emprunt de 200 millions pour l'Indo-Chine. Un instant on avait pu craindre un conflit à propos de cet emprunt, le Gouvernement ayant d'abord voulu accorder la garantie de l'État français, malgré M. Doumer, qui croyait le crédit de l'Indo-Chine solide, et voulait donner à l'épargne française confiance dans les emprunts coloniaux. Son système prévalut.

Le 22 décembre, la Chambre avait voté la convention commerciale avec l'Italie, par 434 voix contre 45. L'Italie nous accordait un tarif conventionnel portant des réductions sur plus de la moitié des articles de son tarif; en échange, nous lui accordions notre tarif minimum, sauf pour les soieries et les vins, dont d'ailleurs les droits d'entrée venaient d'être relevés.

1. De plus en plus on reconnaît que si, en principe, la suppression des octrois est désirable, il est très difficile de la réaliser, à moins que l'État ne se dessaisisse, en faveur des villes, de quelques-unes de ses recettes, ou que les municipalités ne chargent les fortunes de taxes spéciales superposées, d'un caractère socialiste. Quant à l'impôt sur l'alcool, on hésite à l'aggraver, tant les réclamations, hélas! sont vives.

L'Italie, le 25 décembre 1889, avait aboli les « surtaxes de guerre » imaginées le 29 février 1888. En 1892, nous abolissions les tarifs prohibitifs du 27 février 1888. Le rapprochement entre les deux pays s'était marqué déjà aussi par le traité du 28 septembre 1896 relatif à la Tunisie et l'accord maritime du 4^{er} octobre 1896. Dès le 6 mai 1897, M. Hanotaux avait reçu des ouvertures pour un arrangement commercial; il fut réglé en octobre 1898 par M. Luzzatti, que l'Académie des Sciences morales et politiques élit peu après membre correspondant à la place de Gladstone. (Voir chap. XLV, *Italie*.)

Avant la fin de l'année, la Chambre entendit encore des interpellations des députés antisémites d'Algérie, à cause de la révocation du maire d'Alger, Max Régis. M. Rouanet, socialiste, répliqua, puis M. Dupuy, dont le discours fut affiché en Algérie, sur un vote de la Chambre à l'unanimité.

La session close, on apprit que M. Dupuy avait autorisé le Conseil municipal d'Albi à allouer 10 000 francs de subside à la Verrerie ouvrière; cette subvention municipale accordée à une entreprise privée, à l'exclusion des autres, parut très grave de conséquences. Le Ministre avait, selon son propre mot, « changé son fusil d'épaule ».

Les craintes sur les tendances qu'indiquaient de pareilles autorisations et les discours des radicaux et socialistes amenèrent, le 24 décembre, la fondation, par M. Jules Roche, d'une *Ligue des contribuables*, pour s'opposer à l'accroissement des dépenses et retirer aux Chambres le droit d'initiative en matière d'augmentation de crédits¹.

1. Sont morts en 1898 :

Janvier : général de Montfort; — Hamel, Pajot et Voisins-Lavernière, sénateurs; — baron André Reille, député; — Dr Péan, célèbre chirurgien, fondateur d'un Hôpital international à Paris; né à Châteaudun en 1830; — le comte de Kalnocky, homme d'État hongrois; — Émile Richebourg, auteur de nombreux romans d'aventures, d'intrigue et de passion: *L'Homme aux lunettes noires*, *la Dame voilée*, *Andréa la Charmeuse*, *Jean Loup*, etc.

Février : général de Ladmirault, commandant du 4^e corps d'armée en 1870; se distingua aux batailles de Borny, Mars-la-Tour et Gravelotte; député, sénateur; ancien gouverneur militaire de Paris; né à Montmorillon en 1808; — Révillon (Antoine, dit *Tony*), journaliste, littérateur, député de Paris; auteur de plusieurs romans; — Ferdinand Fabre, littérateur, conservateur de la Bibliothèque Mazarine; ses œuvres furent surtout consacrées à la peinture des mœurs du clergé contemporain; — Ollé-Laprune, philosophe, membre de l'Institut; professeur à l'École normale supérieure; — l'acteur Lafontaine, du Théâtre-Français.

Mars : Schefer, orientaliste, membre de l'Institut, né à Paris en 1820; professeur et administrateur de l'École des Langues orientales vivantes; — Caval-

L'année 1899. La loi de dessaisissement. — L'année 1899 ne semble pas devoir différer beaucoup de 1898. La France est toujours aussi divisée. Dès le mois de janvier, le 8, M. Quesnay de Beaurepaire, président de Chambre à la Cour de Cas-

lotti, député italien, grand ami de la France ; — Garachanine, homme d'Etat serbe ; — Ritt, ancien directeur de l'Opéra ; — Bessemer, grand ingénieur anglais, dont le nom est resté attaché à un nouveau procédé pour la trempe de l'acier ; — Topelius, poète scandinave ; — duc de Sagan ; — princesse de Joinville ; — le sculpteur Alfred Lanson ; — Ginain, architecte, membre de l'Institut.

Avril : Yriarte, inspecteur des Beaux-Arts, littérateur ; — Dr Worms, membre de l'Académie de médecine ; — le cardinal Taschereau, archevêque de Québec ; — Gustave Moreau, peintre, membre de l'Institut, né à Paris en 1826 ; auteur de : *Orphée déchiré par les Ménades* (Musée du Luxembourg), *Diomède décoré par ses chevaux*, *Hercule*, *Satomé*, *Moïse exposé sur le Nil*, etc. ; — Aimé Girard, membre de l'Institut.

Mai : Linard, sénateur ; — M^r Hugonin, évêque de Bayeux ; — Steeg, pasteur, directeur de l'École normale de Fontenay-aux-Roses ; — le marquis de Cherville, littérateur et agronome ; — Schneider, député, directeur du Creusot ; — Blanchard, graveur, membre de l'Institut ; — Brin, ministre de la Marine italienne ; — Rouland, sénateur.

Juin : Gladstone, ancien premier ministre anglais, mort à 89 ans ; — Ducoudray, sénateur ; — le duc de Bassano (fils de Maret, secrétaire de Napoléon) ; — M^r Baron, évêque d'Angers ; — Burne-Jones, peintre anglais ; — le général de Boisfleury.

Juillet : Buffet, homme politique, ancien président de l'Assemblée Nationale ; ministre, sénateur, membre de l'Institut ; né à Mirecourt en 1818 ; — Grivard, sénateur ; — Chanlin-Servinière, député ; — le prince de Bismarck, chancelier de l'empire allemand, mort à 83 ans ; — Cornélius Herz.

Août : Martin-Feuillée, ancien ministre ; — Charles Garnier, architecte de l'Opéra, membre de l'Institut ; né à Paris en 1825.

Septembre : L'Impératrice d'Autriche, assassinée à Genève par un anarchiste italien ; — le poète Stéphane Mallarmé ; — M^{me} Carnot, veuve du Président Carnot.

Octobre : Puvis de Chavannes, peintre, né à Lyon en 1824 ; se consacra spécialement à la peinture murale et décorative ; on lui doit la plupart des peintures du Panthéon et celles de l'hémicycle de la Sorbonne ; citons encore : *Un retour de chasse* (1859), *Ludus pro patria* (1880), *Jeune Picard s'exerçant à la lance* (1882, Musée d'Amiens), *le Pauvre pêcheur* (1881), *le Rêve* (1883), *le Bois sacré cher aux Muses et aux Arts* (1884), etc. ; — Leueveu, peintre, membre de l'Institut, né à Angers en 1819 ; on lui doit : *Saint Saturnin* (1847), *les Martyrs aux Catacombes* (1858), *l'Amour piqué* (1859), *la Vierge au Calvaire* (1861), etc. ; il a été directeur de l'École de Rome de 1872 à 1878 ; — Louis Gallet, homme de lettres, directeur de l'hôpital Lariboisière ; — la reine Louise de Danemark ; — G. de Mortillet, archéologue et naturaliste, député ; a surtout contribué à la vulgarisation des études préhistoriques en France.

Novembre : Sirot-Mallez, député ; — Dauphin, sénateur, ancien ministre ; — Reille (baron René), député.

Décembre : Fournier, sénateur, ancien ambassadeur ; — Georges Rodenbach, littérateur belge, né à Tournai en 1855 ; s'est fait un nom distingué parmi les étrangers cultivant la poésie française ; — le prince tunisien Taïeb-bey.

sation, démissionnait pour pouvoir librement accuser les membres de la Chambre criminelle ; ses articles de l'*Écho de Paris* amenèrent le Garde des Sceaux à faire faire une enquête : le 28, le président de la Cour de Cassation concluait qu'il serait sage que la Chambre criminelle ne fût pas appelée à juger seule dans le procès de revision. Un parti important au Parlement demanda et obtint qu'on la dessaisit de l'affaire pour confier le jugement aux Chambres réunies. M. Dupuy, n'en laissant pas l'initiative aux antirevisionnistes, le proposa lui-même ; la Chambre vota le dessaisissement par 332 voix contre 246 (10 février), le Sénat (1^{er} mars) par 158 voix contre 431.

Le Sénat avait réélu, en janvier, M. Loubet président ; la Chambre, M. Deschanel (par 323 voix contre 187).

Au début de février, des troubles eurent lieu à Marseille et à Alger, à cause du voyage d'Henri Rochefort en Algérie.

Mort de Félix Faure (16 février). Élection de M. Loubet (18 février 1899). — Un événement douloureux vint attrister la France. Le 16 février au soir, le Président Félix Faure mourut à l'Élysée d'une congestion cérébrale, en quelques heures.

Malgré quelques railleries sur le protocole un peu Ancien Régime qu'il avait introduit à l'Élysée, peu de Présidents avaient été aussi populaires. Au peuple, il plaisait par ses origines, son empressement à visiter les hôpitaux, à donner largement ; aux riches, par ses réceptions, ses chasses ; à tous, par sa bonhomie, par la dignité avec laquelle il savait représenter le pays, au point que presque toujours Paris comptait quelques visiteurs princiers. On lui savait gré de son goût pour la marine, l'armée. Sa mort fut très regrettée.

Pour la troisième fois, M. Dupuy se trouvait Ministre au moment d'une vacance présidentielle. Il réunit le Congrès à Versailles le samedi 18. Les deux seuls candidats étaient MM. Méline et Loubet ; celui-ci fut élu par 483 voix sur 842 votants¹. Toute l'opposition du temps du Cabinet Méline, tous les revisionnistes avaient voté moins pour M. Loubet que contre M. Méline.

M. Loubet (Émile), né à Marsanne (Drôme), le 30 décembre 1838, d'une famille de cultivateurs, devint avocat à Montéli-

1. M. Méline avait obtenu 279 voix ; M. Cavaignac, 23 ; M. Deschanel, 10 ; M. Dupuy, 8 ; le colonel Montell, 4 ; M. Rochefort, 2 ; MM. Baduel, de Man, Tillaye, 1.

mar. Il avait été vingt-trois ans député, puis sénateur. Ministre des Travaux publics en 1887, de l'Intérieur avec la présidence du Conseil en 1892, il était président du Sénat depuis 1896¹. Il arrivait ainsi à la charge suprême après avoir franchi, une à une, toutes les étapes de la vie politique, depuis le Conseil municipal de Montélimar.

La tentative de MM. Déroulède et Marcel Habert. — Le 24 février, M. Loubet publia son Message présidentiel. Le 23 eurent lieu à Notre-Dame les obsèques du Président Félix Faure, à l'issue desquelles, à la profonde stupéfaction de la population parisienne, MM. Déroulède et Marcel Habert, députés, essayèrent de persuader au général Roget, qui ramenait ses troupes à la caserne de Reuilly, de marcher sur l'Élysée; celui-ci les fit arrêter; ils furent, sur l'autorisation de la Chambre, poursuivis pour tentative de détourner des militaires de leurs devoirs; ils devaient être acquittés le 31 mai.

Ce coup de folie amena des perquisitions au siège de toutes les Ligués, où, comme d'habitude, on ne put saisir que des papiers sans importance (26 février). Ces perquisitions entraînaient (3 avril) des poursuites pour infraction à la vieille loi monarchique sur les Associations, que beaucoup croyaient périmée; la condamnation, toute bénigne, qui les frappa (16 francs d'amende, avec application de la loi Bérenger), permettait de les dissoudre et ensuite de proposer une loi sur les Associations, que M. Dupuy méditait, et dont le journal *la Croix* eut l'indiscrétion de publier le texte, aussitôt reproduit partout (13 mai).

Une série de catastrophes vinrent, à cette époque, attrister et inquiéter la France : le 5 mars, la poudrière de Lagoubran, près de Toulon, sauta en faisant d'innombrables victimes; le 13, explosion à Bourges; le 18, à l'atelier de pyrotechnie de Bourges. En même temps, un grand nombre d'espions, de gens suspects étaient arrêtés dans les ports, près des poudrières; des tentatives de meurtre avaient lieu contre les factionnaires qui les défendaient. C'était au moment où se poursuivaient très péniblement les négociations avec l'Angleterre.

Les débuts de la Présidence de M. Loubet. — Le budget de 1899 fut enfin voté par la Chambre le 30 mars, et le Parlement s'ajourna au 2 mai. Il fut question d'appliquer à 1900 le budget de 1899, la Constitution n'ordonnant pas formellement

le vote annuel du budget. Il semblait impossible que, dans le dernier trimestre de l'année, le Parlement votât le budget, et il serait fâcheux que celui-ci fût en retard l'année de l'Exposition. Le budget de 1900 ne devait être néanmoins promulgué que le 13 avril 1900.

Le Président de la République alla à Montélimar le 6 avril voir sa mère, âgée de plus de quatre-vingts ans, et fut très bien reçu par ses compatriotes. Le 21 mai, il inaugura à Dijon le monument du Président Carnot et autorisa la ville à mettre dans ses armes la croix de la Légion d'honneur.

Au mois d'avril, le 26, M. Lelianov, maire de Saint-Pétersbourg, fut reçu solennellement à l'Hôtel de Ville de Paris.

Au mois de mai, M. de Freycinet, Ministre de la Guerre, n'ayant pas trouvé à la Chambre l'accueil que son âge et ses services passés semblaient devoir lui réserver toujours, démissionna. M. Krantz lui succéda et fut remplacé aux Travaux publics par M. Monestier, sénateur de la Lozère.

Le 18, eut lieu une grève générale et inattendue des facteurs de Paris, à la suite du refus du Parlement de voter l'augmentation de leur traitement, qui est très faible. Le nombre des facteurs faisait reculer devant la dépense. Néanmoins, au moyen de quelques concessions, on leur fit reprendre le travail : ils allaient être tous révoqués. Deux autres grèves très sérieuses éclatèrent, l'une au Creusot, l'autre à Montceau-les-Mines; elles commencèrent brusquement, sans motifs graves; sur des initiatives étrangères au pays même, et semblent, comme celle d'octobre 1898, se rattacher à un plan préconçu d'entraver les travaux de l'Exposition de 1900.

Rentrée en France du général Gallieni et du commandant Marchand. — La fin du mois de mai fut marquée par l'arrivée du général Gallieni (le 26), qui venait se reposer en France, après l'œuvre admirable qu'il avait accomplie en pacifiant, en organisant, en mettant en valeur Madagascar, avec des moyens minimes, une largeur de vues, une souplesse de main incomparables; par l'arrivée du commandant Marchand (le 29), qui fut acclamé de Toulon à Paris par la population entière, et montra un tact parfait, une modestie très grande, au moment où quelques esprits s'inquiétaient au point de craindre en lui un second « Bonaparte retour d'Égypte ».

La revision du procès Dreyfus proclamée. L'incident d'Auteuil. — Le 29 et le 30 mai eut lieu la séance solennelle de la Cour de Cassation : le rapporteur, M. Ballot-Beaupré, con-

1. M. Fallières le remplaça à la présidence du Sénat.

clut à la revision avec le renvoi de Dreyfus devant un Conseil de guerre. La Cour approuva et décida que le nouveau Conseil de guerre se réunirait à Rennes. Dreyfus revint de la Guyane sur le *Sfax* et débarqua secrètement à Quiberon dans les premiers jours de juillet.

Le 4 juin, au « grand prix d'Auteuil », eut lieu une bagarre inouïe au pesage, où un des assistants, le baron de Christiani⁴, frappa de sa canne le Président de la République; le mardi 13, il fut condamné à quatre ans de prison. Le dimanche 11, à Longchamp, les troupes étant concentrées autour des tribunes, des bandes d'anarchistes, organisées depuis plusieurs jours, en profitèrent pour aller saccager le pavillon d'Armenonville.

Chute du Ministère Dupuy (6 juin). Le Ministère Waldeck-Rousseau (23 juin 1899). — Ces incidents très graves devaient amener la chute du Ministère, dont, à vrai dire, tous les partis s'étaient détachés peu à peu. M. Dupuy voulait réunir la Haute-Cour de Justice contre le général Mercier, pour avoir communiqué incorrectement une pièce au Conseil de guerre en 1894; M. Dupuy était à cette époque Président du Conseil; cette attitude à l'égard d'un ancien collègue étonna; de plus, ce n'est pas le Gouvernement, mais la Chambre, qui peut mettre en accusation un ancien Ministre. M. Dupuy eut 238 voix contre 299. Avant de tomber, il avait fait arrêter M. du Paty de Clam (6 juin), qui bénéficia d'une ordonnance de non-lieu dans les derniers jours de juillet.

Après bien des négociations, un Ministère fut constitué le 23 juin : MM. Waldeck-Rousseau (Intérieur et Présidence du Conseil), Delcassé (Affaires étrangères), général de Galliffet (Guerre), Monis (Justice), de Lanessan (Marine), Decrais (Colonies), Millerand (Commerce), Baudin (Travaux publics), Leygues (Instruction publique), Jean Dupuy (Agriculture), Joseph Caillaux (Finances). On fut étonné de voir M. Millerand à côté de M. de Galliffet et de M. Waldeck-Rousseau. M. Waldeck-Rousseau déclara que l'union s'était faite avant tout pour la défense de la République. Il ajourna la Chambre, le 4 juillet. Un des premiers actes de son ministère fut de remplacer le général Zurlinden, gouverneur de Paris, par le général Brugère (7 juillet). Il déplaça ensuite plusieurs généraux, et révoqua le général de Négrier, inspecteur général d'armée.

A la fin du même mois, fut signée une convention commer-

1. Le Président de la République gracia son agresseur le 24 mars 1900.

ciale avec les États-Unis, qui, en nous accordant peu d'avantages, en obtenaient d'importants. Le Parlement ne l'a jamais ratifiée heureusement.

Visite de l'empereur d'Allemagne à bord du vaisseau-école « Iphigénie ». — Le 7 juillet, l'empereur d'Allemagne rencontra, selon son désir, à Bergen, l'*Iphigénie*, vaisseau-école de nos aspirants de 2^e classe, visita le navire, invita nos officiers à une fête sur son croiseur-école le *Gneisenau*, et envoya au Président de la République le télégramme suivant :

« J'ai eu le plaisir de voir sur le croiseur-école *Iphigénie* les jeunes marins français dont la tenue militaire et sympathique, digne de leur noble patrie, m'a fait une vive impression.

« Mon cœur de marin et de camarade se réjouit de l'accueil gracieux qui m'a été fait par le commandant, les officiers et l'équipage. Je me félicite, Monsieur le Président, de cette heureuse circonstance qui m'a permis de rencontrer l'*Iphigénie* et vos aimables compatriotes. »

Le Président répondit : « Je suis bien touché du télégramme que Votre Majesté Impériale vient de m'adresser à la suite de sa visite à bord du croiseur-école *Iphigénie*. Je tiens à la remercier de l'honneur qu'elle a fait à nos marins, et des termes dans lesquels elle a bien voulu me marquer l'impression que cette visite lui a laissée. »

Cet événement a produit une impression profonde en France. C'était la première fois depuis nos désastres que nous laissions l'empereur allemand venir officiellement sur le territoire français. Beaucoup se sont rappelés qu'il y a peu de temps, l'empereur étant souffrant, notre ambassadeur alla lui-même prendre de ses nouvelles; que l'empereur, lui rendant sa visite, resta deux heures à l'ambassade; que, peu après, le vaisseau-école allemand, étant en rade d'Alger, avait reçu la visite du Gouverneur général; que le chancelier, prince de Hohenlohe, avait, à la mort de Félix Faure, prononcé une allocution sympathique à la France, « un des grands champions de la civilisation », que le Reichstag avait écoutée debout « en signe de sympathie ». Peu après, le vaisseau français l'*Ibis*, passant à Geestemunde, y fut fêté. Tous ces faits réunis parurent singulièrement graves. S'agissait-il d'une entente sur les questions extra-européennes nécessaire, mais qui n'exigerait de nous aucun sacrifice d'honneur; s'agissait-il de plus ?

Le deuxième procès Dreyfus. — Le lundi 7 août, le Conseil de guerre de Rennes commença à juger Dreyfus, sous la

présidence du colonel Jouaust; le commissaire du Gouvernement, qui soutint l'accusation, était le commandant Carrière. Les débats amenèrent à Rennes une foule énorme, dont beaucoup d'étrangers, qui ne gardèrent pas toujours la réserve nécessaire. Un nombre très considérable de témoins, civils et militaires, vinrent déposer; plusieurs séances eurent lieu à huis clos. Dreyfus était défendu par M^{es} Demange et Labori. Celui-ci fut, au cours du procès, victime d'un attentat. La blessure, légère, n'empêcha pas l'avocat de revenir à l'audience au bout de quelques jours. M^e Labori s'était chargé d'inquiéter les juges par d'innombrables questions, pour ébranler leur conviction, leur inspirer des doutes, fatiguer leur attention. Il ne plaida point. M^e Demange, au contraire, très réservé pendant les débats, ne s'inquiéta point des arguties juridiques, et fit une habile défense pathétique. Néanmoins les faits semblèrent suffisants aux juges pour prononcer une nouvelle condamnation de Dreyfus, par 5 voix contre 2 (samedi, 4 septembre), toutefois avec circonstances atténuantes; ce qui, en justice militaire, signifie qu'on diminue la peine. Dreyfus devait faire dix ans de détention dans une forteresse. On discuta aussitôt pour savoir si ses premières années de détention devaient se déduire de la peine nouvellement infligée; question très grave: car, le Président de la République pouvant diminuer de moitié la peine, Dreyfus était, *en droit*, grâçiable de sa condamnation. Les Ministres admirent cette interprétation, et le Président gracia, le 19 septembre, Dreyfus, qui s'était désisté de son pourvoi en revision.

Était-ce la fin de cette affaire terrible, qui a ruiné notre service de renseignements au Ministère de la Guerre, divisé la France en deux camps ennemis, soulevé contre nous de terribles haines à l'étranger? Non, car on voulut entreprendre une deuxième campagne pour obtenir la réhabilitation du coupable. Celui-ci publia aussitôt la déclaration suivante: « Le Gouvernement de la République française me rend la liberté. Elle n'est rien pour moi sans l'honneur. Dès aujourd'hui je vais continuer à poursuivre la réparation de l'effroyable erreur judiciaire dont je suis encore la victime. Je veux que la France entière sache, par un jugement définitif, que je suis innocent. Mon cœur ne sera apaisé que lorsqu'il n'y aura plus un seul Français qui m'impute un crime qu'un autre a commis. »

Le lendemain même du jour où la grâce était signée, le

général de Galliffet, Ministre de la Guerre, s'adressant à l'armée dans un ordre du jour général, disait:

« L'incident est clos: les juges militaires, entourés de notre respect, se sont prononcés en toute indépendance.

« Nous nous sommes, sans arrière-pensée aucune, inclinés devant leur arrêt.

« Nous nous inclinons de même devant l'acte qu'un sentiment de profonde pitié a dicté à M. le Président de la République.

« Il ne saurait plus être question de repréailles, quelles qu'elles soient!

« Donc, je le répète, l'incident est clos.

« Je vous demande, et s'il était nécessaire, je vous ordonnerais, d'oublier ce passé pour ne songer qu'à l'avenir.

« Avec vous tous, mes camarades, je crie de grand cœur: « Vive l'armée! » celle qui n'appartient à aucun parti, mais seulement à la France. »

Au dehors, notamment en Hongrie, en Angleterre, même aux États-Unis, ont eu lieu de violentes manifestations contre la France; toute la presse étrangère antifranaise a déclaré, le même jour dans tous les pays, qu'il fallait *boycotter* l'Exposition de 1900: ni touristes, ni exposants! Ces manifestations ne peuvent que nuire aux négociants étrangers; elles n'ont, d'ailleurs, produit que des résultats insignifiants¹.

1. Sont morts en 1899:

Janvier: Édouard Hervé, journaliste et publiciste, membre de l'Académie française, né en 1835 à Saint-Denis (Réunion).

Février: Félix Faure, Président de la République, né à Paris en 1841; — le prince Charles Bonaparte; — Henri Say, grand industriel; — le comte de Chambren, fondateur du Musée social; — Adolphe d'Ennery, dramaturge, né à Paris en 1811; a produit, seul ou en collaboration, des centaines de comédies, vaudevilles, drames, pièces à grand spectacle; citons le *Changement d'uniforme* (1836), *L'Honneur de ma fille* (1845), *la Prise de Pékin* (1861), *le Médecin des enfants* (1865), *Michel Strogoff* (1880), *la Grâce de Dieu*, etc.; — le comte de Caprivi, ancien chancelier de l'empire d'Allemagne; — la princesse de Bulgarie; — le général de Rochebouët, ancien ministre en 1877.

Mars: Abdou-Lahi, fils d'Ahmadou; — Krantz, sénateur, commissaire général de l'Exposition de 1878; — Émile Erckmann (l'ancien collaborateur de Chatrian), avec lequel il a publié un grand nombre de romans et de pièces de théâtre, entre autres: *Villustre docteur Mathéus* (1859), *Contes fantastiques* (1860), *l'Invasion*, *Waterloo*, *Madame Thérèse* (1865), *le Juif Polonais* (1869), *l'Ami Fritz* (1876); *les Rantzau* (1882); — M^{sr} Clari, nonce du pape à Paris; — le comte de Chaudordy, ancien ambassadeur; — Louis Mizon, l'héroïque explorateur de l'Adamaoua, mort à quarante-cinq ans en allant à Obok, dont il venait d'être nommé gouverneur.

Avril: le commandant Anbert, célèbre par son attitude à Bazeilles; — le

Le Complot. Les menées anarchistes. — Le 42 août, le Ministère fit arrêter, à Paris et en province, beaucoup de membres des ligues royaliste, antisémitique, nationaliste, sous l'inculpation de complot contre l'État. Les principaux détenus furent Paul Déroulède et Marcel Habert, de la Ligue des Patriotes; André Buffet et le comte de Sabran-Pontevès, de la Jeunesse royaliste; Dubuc, de la Jeunesse antisémitique. Georges Thiébaud, inculpé, disparut à l'improviste. Jules Guérin, président de la Ligue antisémitique, s'enferma, avec quelques compagnons, dans la maison du *Grant-Occident de France*, 51, rue de Chabrol, la blindée, et, ravitaillé par les toits voisins, tint bon jusqu'au mercredi 20 septembre, où il capitula avant l'assaut définitif que le Gouvernement s'appretait à donner. L'incident héroï-comique du « Fort-Chabrol », qui fit craindre une bataille sanglante, se terminait heu-

marquis de Chennevières, ancien directeur des Beaux-Arts; — M^{re} Fonteneau, évêque d'Albi; — M^{me} Michelet, veuve du grand historien, née à Montauban en 1828; elle a collaboré à divers ouvrages de son mari : *l'Oiseau*, *l'Insecte*, *la Mer*, etc.

Mai : le comte Delaborde, peintre et historien d'art, membre de l'Institut; — Henri Beque, auteur dramatique : *les Corbeaux*, *la Parisienne*, etc.; — Édouard de Simson, président du Parlement de Francfort en 1848.

Juin : le cardinal Sourrien, archevêque de Rouen; — M^{re} Sarthou, évêque de Pékin; — Rosa Bonheur, le grand peintre, morte à soixante-seize ans; a surtout peint des animaux : *Animaux dans un pâturage*, *Chevaux dans une prairie*, *Moutons au bord de la mer*, *Chevreuils au repos*, *le Lion chez lui*, etc.; elle a été directrice de l'École de dessin pour les jeunes filles; — Emilio Castelar, grand orateur républicain espagnol.

Juillet : Victor Cherbuliez, littérateur, membre de l'Académie française, né à Genève en 1829; auteur de nombreux romans : *le Comte Kostia* (1863), *le Roman d'une honnête femme* (1866), *Méta Holidenis* (1873), *l'idée de Jean Téterol* (1878), *la Ferme du Choquart* (1883), *la Vocation du comte Ghislain* (1888), etc.; — Chesnelong, homme politique, député, sénateur, né en 1820 à Orthez; — Rössmann, ancien ambassadeur d'Italie; — Marty-Laveaux, érudit; — Tirman et Albert Grévy, anciens gouverneurs de l'Algérie.

Août : Gaston Tissandier, célèbre aéronaute et homme de sciences.

Septembre : de Montholon, ambassadeur de France en Suisse; — Ristitch, ancien premier ministre serbe; — Eustis, ancien ambassadeur des États-Unis à Paris; — Scheurer-Kestner, sénateur, un des promoteurs de l'affaire Dreyfus; — Cornélius Vanderbilt, milliardaire américain; — l'amiral Sallandrouze de Lamornaix; — le général Brault, chef d'État-major général de l'armée.

Octobre : Pierre Janet, philosophe; — Cavallé-Coll, facteur d'orgues; — Mgr Fava, évêque de Grenoble.

Novembre : Paul Devès, sénateur.

Décembre : Général Gresset; — Numa Droz, homme d'État suisse; — Lamoureux, chef d'orchestre; — Bovier-Lapierre, député; — Eugène Bertrand, directeur de l'Opéra.

reusement. Il n'en parut pas moins à beaucoup un symptôme grave de désorganisation.

Aussi inquiétants au moins furent les exploits des anarchistes. Convoqués solennellement le samedi 49 août par leur confrencier Sébastien Faure, ils se réunirent en bandes nombreuses, le 20 août, et mirent complètement à sac l'église Saint-Joseph, sous prétexte de répondre au complot royaliste et nationaliste! 450 agents furent blessés. Quelques meneurs furent arrêtés.

L'instruction du complot se poursuivit en août et septembre; elle conclut aux agissements des représentants du duc d'Orléans, qui, avec 300 000 francs et un groupe de bouchers de la Villette, espérait renverser le Gouvernement. Mais il semblait qu'il n'y avait pas connexité entre leur action et celle de Déroulède, déjà arrêté une première fois et acquitté pour son équipée du 23 février précédent.

La Haute Cour. — Le Sénat, constitué en Haute Cour de justice pour statuer sur les faits d'attentat contre la sûreté de l'État, tint sa première audience le lundi 18 septembre et confia l'instruction de l'affaire à une Commission nommée à cet effet. Le 30 octobre la commission d'instruction décida qu'il y avait chose jugée pour Déroulède et autres sur le chef d'attentat, mais non sur le chef de complot; elle décida de ne retenir que 22 personnes sur 67 arrêtées, et finalement n'en défera que 44 à la Haute Cour.

Du 9 au 30 novembre, la Haute Cour tint dix-huit séances. Les divers accusés protestèrent contre toute entente entre eux; chacun semblait avoir voulu profiter de l'action des autres à son seul avantage. Le langage violent de Déroulède à l'égard du Président de la République le fit frapper de 3 mois de prison, au cours des débats, que les jeunes accusés normands mélaient d'irrévérencieuses gamineries, paternellement relevées par le président. Les avocats soulevèrent plusieurs questions importantes, comme celles de la présence des juges aux audiences, de l'audition des témoins auxquels le procureur général renonçait; l'un d'eux se vit même frapper, pour son langage, d'une suspension de trois mois; les accusés furent souvent exclus des séances.

Le 49 novembre, Marcel Habert se constitua prisonnier; il dut être jugé à part. Les invectives violentes de Déroulède contre la Haute Cour et le procureur général lui valurent

l'exclusion des débats, et 2 ans de prison sans imputation de la prévention. Le procureur général abandonna les poursuites contre de Chevilly, de Fréchencourt, de Bourmont, Ballière, Gally et Brunet. La Haute Cour fut close le 4 janvier 1900 : André Buffet fut déclaré coupable par 148 voix ; Barillier, de Ramel, de Sabran-Pontevès furent acquittés à une grande majorité ; Dubuc, Godefroy, de Vaux acquittés par insuffisance de voix contre eux. La Haute Cour jugea (par 137 voix) qu'elle pouvait retenir comme complot contre Déroulède tout ce qui avait déjà été jugé comme attentat, et le déclara coupable par 136 voix, avec circonstances atténuantes (200 voix). De Lur-Saluces, contumax, fut déclaré coupable avec circonstances atténuantes ; Jules Guérin aussi par 146 voix, avec circonstances atténuantes. Les peines prononcées furent de 10 ans de détention contre Jules Guérin, et de 10 ans de bannissement contre Buffet, de Lur-Saluces et Déroulède.

Du 19 au 23 février la Haute Cour jugea Marcel Habert ; n'y purent siéger les sénateurs réélus depuis la date de la convocation de la Haute Cour ; 140 sénateurs siégèrent. Déclaré coupable par 73 voix avec circonstances atténuantes admises presque à l'unanimité, il fut condamné à 5 ans de bannissement, et rejoignit son compagnon Déroulède à Saint-Sébastien. André Buffet s'était établi en Belgique.

Les questions militaires (1899-1900). — Elles ont continué à passionner l'attention publique, les moindres incidents réveillant les passions et servant de thème aux polémistes, qui les rattachaient toutes à « l'Affaire », à tort ou à raison. Nous les rappellerons ensemble, même quand elles semblent aujourd'hui sans lien.

Le 24 octobre 1899 un décret réorganisa le conseil supérieur de la guerre, qui désormais dut comprendre le ministre, le chef d'état-major général, et des officiers généraux désignés pour commander les armées en guerre et pourvus, dès le temps de paix, d'un commandement de corps d'armée ou d'un gouvernement militaire. Le même jour, les généraux Hervé, Giovaninelli et Langlois furent mis en disponibilité pour raison de santé. Le 13 octobre, le ministre avait rendu le port de l'uniforme obligatoire pour les officiers.

Le Gouvernement, à la rentrée des Chambres, apporta des projets de loi pour déférer aux tribunaux civils tous les crimes de droit commun commis par les militaires en temps de

paix, faire admettre en cassation les pourvois contre les arrêts des conseils de guerre, et modifier le recrutement des rapporteurs des conseils de guerre en exigeant d'eux des garanties de capacité juridique.

À la fin de mai, un journal, *l'Éclair*, et son directeur, M. Alphonse Humbert, député, entretenirent l'opinion et la Chambre de l'action entreprise par un agent de la Sûreté, Tomps, pour réunir des témoignages à charge dans le procès de Rennes. Le capitaine Fritsch, attaché à l'État-Major général, en avait donné connaissance. D'où débat passionné au Parlement ; le ministre de la guerre crut être en droit de nier l'existence de documents dont il dit, trois jours plus tard, reconnaître lui-même l'authenticité. Le surlendemain il démissionnait, invoquant sa santé ébranlée par une récente maladie et les « émotions du moment ». Il fut aussitôt remplacé par le général André, commandant la 40^e division d'infanterie de Paris.

En juin également, le général Delanne, chef d'État-Major général, démissionna parce que le ministre avait, sans le consulter, remplacé trois de ses chefs de bureau. La démission motivée du général Jamont, généralissime, sa mise en disponibilité amenèrent des interpellations, un discours de M. Waldeck-Rousseau et son affichage, et l'affichage de la lettre de démission, en dépit du général Jamont. Le général Brugère, gouverneur de Paris, devint généralissime ; le général Pendevec, chef d'État-Major général ; le général Florentin, gouverneur de Paris ; le colonel Amourel, directeur de l'artillerie à la place du général Deloye, le créateur de notre nouveau matériel. Le général de Négrier fut rappelé de la disponibilité pour être nommé membre du Conseil supérieur de la guerre ; les membres de celui-ci furent, désormais, d'après le décret du 27 juillet, à la disposition du ministre de la guerre, sans qu'il fût nécessaire de leur confier un commandement déterminé.

À la fin de septembre, le ministre de la guerre changea 22 professeurs et 48 officiers détachés à l'École de Saint-Cyr et modifia l'organisation de l'École. Un décret lui permit d'en choisir librement les professeurs et instructeurs ; son choix était jusque-là limité par la proposition des inspecteurs généraux.

Le 9 octobre un décret régla l'avancement des officiers : le ministre pourra nommer tous les officiers sans être lié par le choix des commissions de classement ; elles ne dresseront

plus de tableaux d'avancement, mais des listes de présentation doubles ou triples du nombre à pourvoir.

L'accueil fait à l'École de Fontainebleau au capitaine Coblentz par ses collègues amena la mise en disponibilité du général Perboyre, commandant l'École, et le déplacement de plusieurs autres officiers; l'ordre du jour d'adieu du général le fit mettre en retrait d'emploi.

Le 23 novembre, le Sénat vota une amnistie pour l'extinction des actions pénales nées de faits se rattachant à l'affaire Dreyfus, et pour les délits de presse, de chasse, de pêche, des troubles d'Algérie, etc... La Chambre s'en occupa les 6, 13, 17, 18 décembre; les plus décidés des deux partis nés de « l'Affaire » protestèrent parce que leurs amis n'y figuraient pas. Les discussions reprirent de plus belle sur « l'Affaire », et notamment sur l'authenticité de la « dépêche Panizzardi ». A leur suite, le commandant Cuignet, mis en disponibilité en 1899 « pour communication faite à un tiers de pièces du dossier Dreyfus », écrivit au ministre de l'intérieur pour lui déclarer que la dépêche Panizzardi lui semblait fautive; un député donna lecture d'un procès-verbal, signé du général Chamoin et du commandant Cuignet, déclarant le télégramme faux. Le commandant fut incarcéré au Mont-Valérien le 20 décembre; le Conseil de guerre qui le jugea, le 31, déclara qu'il n'y avait pas lieu à sa mise en réforme. Soixante jours de forteresse lui furent infligés.

Tels sont les faits de l'année 1900 que la presse présenta comme issus de « l'Affaire ».

Le 14 octobre, les villes de Paris, Bazeilles, Lille, Valenciennes furent décorées de la Légion d'honneur.

Questions politiques et parlementaires (1899-1900). — Le 19 novembre 1899, sur la place de la Nation, fut solennellement inaugurée la statue de Dalou, le *Triomphe de la République*, monument dont l'exécution remarquable ne put dissimuler la conception démodée. La fête officielle dégénéra peu à peu en un défilé révolutionnaire tel que le Président de la République se retira. D'où interpellation au Parlement.

Le 28 janvier 1900, la série C du Sénat fut renouvelée, soit 92 sièges de sénateurs sortants et 9 vacants; la composition ne changea guère: 4 républicains libéraux remplacèrent autant de radicaux. On nota l'échec de MM. Ranc, Siegfried, Thévenet, et l'élection du général Mercier, personnages dont

les noms avaient vivement passionné l'opinion. Le mandat des sénateurs sortants expirant le 4, on se demanda si les sortants pouvaient siéger à la Haute Cour entre le 4 et le 28: la question, débattue, ne fut pas résolue.

Le bureau définitif du Sénat comprit, le 9 février, M. Fallières, président; MM. de Verninac, Franck-Chauveau, Magnin, Demôle, vice-présidents; celui de la Chambre: M. Paul Deschanel¹, élu président par 308 voix contre 220 à M. Brisson; MM. Maurice Faure, Cochery, Mesureur, Aynard, vice-présidents.

Dans le courant de 1900, deux députés entrèrent au Sénat: M. Charles Dupuy (24 juin); M. Mézières (26 août).

Le budget de 1900 fut voté le 19 mars. Promulgué le 14 avril, il s'élevait à 3 476 809 184 francs; celui de l'Algérie, à 71 053 824 francs. La commission du budget de 1901, élue le 7 juin, comprit 49 antiministériels sur 33 membres et élut rapporteur M. Cochery.

Une mesure très importante et sage fut proposée par M. Berthelot, soutenu par MM. Jules Roche et Ribot: elle interdisait d'inscrire au budget toute dépense nouvelle qui n'eût pas été l'objet d'une loi antérieure. Certains prétendaient que c'était une atteinte à la souveraineté de la représentation nationale. M. Jules Roche montra que les dépenses avaient crû de 41 millions en 1890, de 63 en 1900 et que les dépenses, dues à l'initiative parlementaire *en matière de budget*, s'élevaient à 84 millions en 4 ans, et les dépenses dues à l'initiative parlementaire *en dehors du budget* montaient à 354 millions en 3 ans. Il rappela qu'en 1706 le Parlement anglais n'admit plus que les augmentations dues à des demandes du gouvernement. On n'osa imiter le peuple anglais: M. Rouvier fit seulement décider l'impossibilité de déposer des amendements budgétaires tendant à augmenter les dépenses, après les trois jours qui suivent la distribution du rapport particulier auquel ces amendements s'appliqueraient. M. Berthelot y fit ajouter la défense d'augmenter, par amendement budgétaire, les traitements, pensions, ou de créer aussi des emplois, etc...

Les 6 et 13 mai eurent lieu les élections municipales. Les socialistes conquirent les municipalités de Lyon, Bourges et Reims, gardèrent celles de Marseille et Cette, perdirent celles de Calais, Troyes et Dijon. A Bordeaux, une liste de concentra-

1. Le 1^{er} février, il fut nommé membre de l'Académie française.

tion républicaine remplaça celle d'union socialiste-royaliste. A Paris, les électeurs renversèrent l'ancienne majorité, qui ne compta plus que 35 membres en face de 45 nationalistes. Le président sortant, Lucipia, fut même battu. Le Conseil général de la Seine, élu les 20 et 27 mai, fut composé de même. Cette élection d'un Conseil municipal antiministériel amena naturellement quelque gêne au début entre le ministère et lui. La difficulté de la situation ne se montra jamais plus qu'au moment du banquet des maires, à l'occasion de l'Exposition. Le Conseil municipal, au nom de la Ville, convia, sans inviter le Gouvernement, les maires des chefs-lieux de départements et d'arrondissements à un banquet pour le 22 septembre, anniversaire de la première proclamation de la République. Mais le Gouvernement ayant organisé, pour cette date, un banquet de tous les maires, le Conseil municipal reporta le sien au 23. Le préfet de la Seine déclara alors que le président et le bureau du Conseil n'avaient aucune autorité pour constituer, hors session, la municipalité. Les 200 000 francs du banquet furent donnés aux pauvres de Paris. Le banquet gouvernemental comprit 22 295 convives, dont 24 019 maires, et eut lieu à midi dans le jardin des Tuileries, sous la présidence du chef de l'Etat.

Le 21 juin, une loi déféra aux tribunaux correctionnels tous les outrages dirigés contre le chef de l'Etat et permit aux fonctionnaires ou élus diffamés de choisir entre l'action civile et l'action publique pour obtenir réparation.

Le 4 novembre, le Président de la République alla inaugurer à Lyon une statue du président Carnot. La Chambre de Commerce, républicaine modérée, ayant selon l'usage convié le Président à un banquet, le parti du maire afficha de violentes proclamations invitant ses membres à empêcher « même par la force » le Président d'aller au banquet.

Le 6 novembre, la rentrée des Chambres donna lieu à un incident curieux. A 7 heures du soir, la Chambre votait l'ordre du jour Odilon Barrot et Malaspina, « approuvant les déclarations du Gouvernement » par 307 voix contre 227, avec les additions : 1° *Rispal-Julien Goujon* « et réprouvant les doctrines collectivistes du discours de Lens » par 257 voix contre 214, et 2° *Sembat* « regrettant la remise irrégulière de Sipido aux autorités belges » par 276 voix contre 171. Deux ministres, MM. Millerand et Monis, étaient atteints nettement par ce vote. M. Maurice Faure fit alors rejeter, par 509 voix contre 5, l'or-

dre du jour Odilon Barrot, rejeter également par 301 voix contre 227 l'ordre du jour pur et simple, et adopter la rédaction suivante : « La Chambre, comptant sur le Gouvernement pour une politique d'action républicaine (312 voix contre 213) et repoussant toute addition qui diminuerait la valeur de cette affirmation (288 voix contre 234). » L'ensemble fut voté par 302 voix contre 223.

Le 12 novembre, la Chambre décida de consacrer désormais le jeudi aux questions ouvrières et le vendredi aux interpellations. Le 13, elle adopta à l'unanimité la création d'un budget spécial de l'Algérie. Le budget général de 1901 fut présenté le 13 novembre ; il s'élevait à 3 549 millions.

Des perquisitions furent faites chez les Assomptionnistes en vertu de l'article 291 du Code pénal sur les associations de plus de 20 personnes ; ils furent condamnés à 16 francs d'amende chacun ; la congrégation fut dissoute (24 janvier 1900). Le réquisitoire du procureur général Bulot, qui citait des noms de députés et émettait une appréciation personnelle sur eux, amena un vif incident à la Chambre.

Après la rentrée des Chambres, le 14 novembre 1899, le Gouvernement proposa un projet de loi imposant le *stage scolaire* des trois dernières années d'études dans les établissements de l'Etat pour les candidats à toutes les écoles du gouvernement et à tous les emplois publics ; — un projet de loi sur le *droit d'accroissement*, rendant responsables les propriétaires des immeubles des congrégations non payantes ; — un projet de loi sur le *contrat d'association* : l'autorisation préalable ne serait plus nécessaire ; seraient illicites les associations fondées avec le but d'organiser la résistance aux lois, l'insurrection contre les lois et les institutions républicaines, ou provoquant à l'abolition de la famille, de la liberté de conscience, de la liberté individuelle ; les tribunaux pourraient prononcer leur dissolution. Des amendes élevées et l'emprisonnement seraient infligés aux fondateurs, directeurs et administrateurs des associations dissoutes qui se reconstitueraient. Les biens des associations auxquelles un décret du Conseil d'Etat n'aurait pas accordé la personnalité civile seraient indivis, chacun des membres étant réputé propriétaire pour une part. Seules pourraient avoir un patrimoine propre à l'abri des revendications de leurs membres les associations douées du privilège de la personnalité civile.

Le 13 juin 1900, la proposition Rabier, signée par plus de

200 députés, proposait d'interdire l'enseignement aux membres des congrégations religieuses non autorisées : c'était le retour à l'article 7 de la loi de 1880. Après déclaration d'urgence, elle fut renvoyée à la commission des associations.

Questions sociales (1899-1900). — Le 1^{er} et le 15 octobre 1899, M. Millerand, ministre du commerce, prononça à Limoges et à Lille des discours intéressants dans lesquels, sans abandonner ses principes socialistes, il reculait l'échéance définitive et surtout brusque de leur application : « L'hypothèse collectiviste n'est pas seulement une hypothèse légitime et féconde, mais elle est encore tous les jours vérifiée par les faits. » (*Discours de Lille.*) — « Le temps des miracles est passé ; on ne changera pas d'un coup de baguette le sort des malheureux, hélas, cette amélioration ne pouvant venir ni de mouvements tumultueux et violents, ni d'une poussée subite ». (*Discours de Limoges.*)

Le ministre était, en effet, forcé d'atténuer les « mouvements violents » de ses « camarades ». Au Creusot, une grève considérable éclata parce que le syndicat voulait être seul intermédiaire entre les ouvriers et la direction. Un des meneurs de la grève, nommé Max Roldes, proposa de se rendre en masse à Paris ; cet exode de 10 000 hommes sans travail, du Creusot à Paris, pouvait inquiéter. D'autres socialistes apaisèrent les ouvriers en proposant de prendre pour arbitre le président du Conseil.

Le 7, M. Waldeck-Rousseau déclara dans sa sentence que l'intermédiaire du syndicat pouvait être utilement employé, mais non imposé. Et l'affaire fut enterrée.

Cette idée d'un exode général fut reprise, avec le même insuccès, lors d'une grève à Belfort et dans le Doubs. Les grèves, qui avaient été au nombre de 397 entre janvier 1898 et juillet 1899, furent au nombre de 953 entre janvier 1899 et août 1900. Celles de 1899 firent perdre 44 millions de francs de salaires.

Le 20 octobre, le Gouvernement prit l'initiative d'un projet de loi pour donner aux syndicats professionnels la capacité civile et commerciale qui leur permit désormais de concourir aux adjudications des travaux, et en même temps pour réprimer les atteintes à la liberté syndicale.

Le 4 janvier 1900, une grève de tisseurs amena à Saint-Etienne de violents désordres : la place Marengo fut saccagée ; il fallut deux heures de lutte pour rétablir l'ordre.

Pour mémoire, nous citerons ici l'émeute de la Martinique, dans laquelle quelques esprits ignorants de nos colonies, ou victimes d'une idée fixe, crurent voir une « question sociale » (février 1900).

Des troubles graves ayant éclaté à Chalon-sur-Saône, le 3 juin, trois personnes périrent dans la répression ; les gendarmes furent accusés d'avoir tiré sans sommations, et une enquête judiciaire fut ouverte ; la Chambre refusa une enquête parlementaire sur ces faits et le Gouvernement accepta l'ordre du jour qui contenait la « réprobation des doctrines collectivistes par lesquelles on abuse les travailleurs. » Presque tous les socialistes le votèrent pour soutenir le cabinet.

En août, des grèves violentes eurent lieu à Marseille pour le plus grand profit de Gênes, sa rivale ; les Italiens qui les fomentaient en grande partie arborèrent leur drapeau dans les rues ; le Gouvernement fut obligé d'expulser le député italien Morgari (2 septembre).

A cette époque furent institués des *Conseils du Travail* pour délibérer sur les intérêts communs et étudier les questions du travail. Cette création fut très approuvée, mais on lui reprocha de rendre électeurs les syndiqués seuls, c'est-à-dire une faible minorité, en laissant hors la loi la majorité des travailleurs.

Le 18 juillet, un décret avait subordonné la Bourse du Travail de Paris à une commission administrative de 15 ouvriers des syndicats, ce qui supprima la commission consultative où siégeaient des conseillers municipaux de Paris, la Ville donnant par an 300 000 francs à la Bourse du Travail.

Le 23 septembre s'ouvrit le congrès socialiste international ; 4 600 mandats environ étaient pour le « parti Jaurès », 4 083 pour le « parti Guesde ». On vota un compromis sur la « question Millerand », c'est-à-dire sur l'entrée d'un socialiste dans un « ministère bourgeois ».

Le 28 septembre, ce fut le congrès socialiste français. M. Briand avait créé habilement en province des groupes infimes, mais qui faisaient nombre. Voterait-on par mandat ou par tête ? Les guesdistes imprudemment avaient confié presque tous leurs mandats à quelques personnes ; leurs adversaires avaient divisé les leurs autant que possible. Quoique le comité général, préparateur du congrès, eût décidé le vote par mandat, les socialistes ministériels firent prévaloir le vote par tête ;

d'où scission des Guesdistes, et agression de l'un d'eux par un adversaire. Le congrès, débarrassé d'eux, passa à l'ordre du jour sur les questions épineuses : troubles de Chalon, entrée d'un socialiste au ministère, etc..., et innocenta les socialistes ministériels « attendu leur entière bonne foi ».

L'année précédente, cette présence d'un socialiste dans le ministère avait été blâmée par 818 voix contre 634, mais une déclaration « transactionnelle » avait admis que des circonstances exceptionnelles pouvaient la justifier (1 440 voix contre 245).

À la fin de 1899 et au commencement de 1900, le Parlement modifia la loi de 1892 sur le travail des enfants, des filles mineures et des femmes dans l'industrie ; elle avait fixé à 40 heures la durée du travail pour les enfants jusqu'à 48 ans et pour les femmes. Le maximum de 44 heures dut être admis provisoirement, puis réduit progressivement en 4 ans à 40 heures ; il le fut aussi pour les adultes travaillant dans les mêmes établissements que des femmes, enfants, ou filles mineures. Cette loi atteignait 157 000 établissements. Elle fut promulguée avec ses remaniements le 31 mars 1900.

Le 15 novembre 1900, à l'unanimité, la Chambre adopta une loi pour assurer la continuité du travail et de l'emploi aux Français appelés à accomplir leurs périodes d'instruction militaire de 28 et de 43 jours. Le contrat de travail ne put plus désormais être rompu par ce fait.

Le 29, la Chambre vota la suppression des bureaux de placement sans indemnité dans un délai de 5 ans et l'obligation, pour les municipalités de plus de 10 000 habitants, de créer un bureau de placement municipal.

Questions financières et économiques¹ (1899-1900). — En novembre 1900, une loi fit désormais défalquer les *dettes des*

1. Population au 24 mars 1901 : 38 961 945 habitants (38 517 975 en 1896) dont 1 051 907 étrangers (1 027 491 en 1896). Mouvement de la population : 1898 : + 33 000 ; 1899 : + 31 000 ; 1900 : - 25 000. Emigration : 5 à 6 000. Paris : 2 714 068 ; Marseille, 491 000 ; Lyon, 459 000 ; Bordeaux, 256 000 ; Lille, 210 000 ; Toulouse, 149 000 ; Saint-Etienne, 140 000 ; Roubaix, 142 000 ; Nantes, 132 000 ; Le Havre, 130 000 ; Rouen, 116 000 ; Reims, 108 000 ; Nice, 105 000 ; Nancy, 102 000 ; Toulon, 101 000 ; Amiens, 90 000 ; Brest, 84 000 ; Limoges, 84 000 ; Angers, 82 000 ; Nîmes, 80 000 ; Tourcoing, 79 000 ; Montpellier, 75 000 ; Rennes, 74 000 ; Dijon, 71 000 ; Grenoble, 68 000 ; Orléans, 67 000 ; Tours, 64 000 ; Le Mans, 63 000 ; Saint-Denis, 60 000 ; Calais, 59 000 ; Levallois-Perret, 58 000 ; Besançon, 55 000 ; Versailles, 54 000 ; Troyes, 53 000 ; Clermont-Ferrand, 52 000 ; Béziers, 52 000 ; Saint-Quentin, 50 278 ; Boulogne, Avignon, Bourges, Caen, Lorient, Boulogne-sur-Seine, Cherbourg ont de 50 à 40 000 habitants ;

successions de l'actif de ces successions, pour le paiement des droits de succession. C'était la destruction tardive d'une des monstruosité de notre régime fiscal ; la même loi fit désormais, pour la perception des droits sur les héritiers de nu-proprietés ou d'usufruits, tenir compte de l'âge de l'usufruitier dans l'évaluation de la nu-proprieté et de l'usufruit. Mais ces sages mesures creusaient un trou de 63 millions dans le budget. On éleva donc les droits successoraux (jusqu'à de 1,25 0/0 avec taux proportionnel selon la parenté). Il y eut désormais un tarif partant de un million (2,50 0/0 en ligne directe) à 2 000 francs (1 0/0). On épargnait ainsi les millionnaires, nombreux dans tous les partis politiques ; on proposa vainement un tarif progressif de 3 à 20 millions pour aider à amortir la dette. Les nouveaux tarifs s'élevèrent, pour les successions entre les parents éloignés de plus de 6 degrés et les non-parents, à 15 0/0 entre 1 000 et 2 000 francs et à 18,50 0/0 au-dessus d'un million.

Le 18 mars 1900, une loi régla la vente à crédit des valeurs de Bourse.

Le 7 avril une loi réduisit le taux normal de l'intérêt à 4 0/0 en matière civile, à 5 0/0 en matière commerciale.

Le régime des boissons hygiéniques émut beaucoup le pays. La mévente des vins en 1900, due, en grande partie, à une abondante récolte, fit hâter le vote de la loi nouvelle. La loi

Poitiers, Cliché, Dunquerque, Angoulême, Neuilly, Rochefort, Perpignan, Saint-Nazaire, Saint-Ouen, Montluçon, de 40 à 35 000 ; Roanne, Pau, Donai, Cette, Belfort, Périgueux, Montreuil, La Rochelle, Vincennes, Asnières, Aubervilliers, Valenciennes, Carcassonne, Le Creusot, Montauban, Cannes, Laval, de 35 à 30 000.

Budget de 1900 : dépenses, 3 547 863 000 francs ; recettes, 3 547 932 981 francs ; dette en 1900 : 30 055 398 099 francs.

Commerce en 1900 (en millions de francs) : Importation : 4 697 millions, dont : houille, 406 millions ; pétrole, 44 ; matières premières textiles, 1 004 ; aliments, 470 ; tissus, 162 ; cuivre, 108 ; produits métallurgiques, 185 ; bois, 200 ; peaux, 192 ; graines oléagineuses, 188 ; engrais, 60. — Exportation : 4 108 millions, dont : tissus, 660 ; aliments, 530 ; matières brutes et mi-brutes, 374 ; confections et nouveautés, 251 ; articles de Paris, 185 ; produits métallurgiques, 151 ; chimiques, 88 ; ouvrages en cuir, 70 ; céramique, verrerie, 70 ; papier, 54. — Chemins de fer, 43 046 kil.

Armée : 29 000 officiers, 490 000 hommes. — Flotte : 344 bâtiments, dont 23 cuirassés, 73 croiseurs de toutes catégories, 21 contre-torpilleurs, 20 canonnières, 34 avisos, 160 torpilleurs ; 57 000 hommes.

Colonies : Algérie, 4 824 000 hab. ; autres colonies africaines, 20 656 000 ; Asie, 18 863 000 ; Amérique, 418 000 ; Océanie, 88 000 ; Madagascar, Réunion, Comores, 2 415 000. Total : 44 millions environ.

supprima les droits de détail et d'entrée et de taxe unique sur les vins, cidres, poirés, hydromels, et abassa le droit de fabrication des bières de 0 fr. 25 par degré-hectolitre. Subsistait un droit de circulation de 4 fr. 50 par hectolitre de vin, de 0 fr. 80 sur les cidres, poirés, hydromels. Le droit sur l'alcool fut élevé de 156 à 220 francs. La licence des débits fut portée à 150 francs. On ne maintint qu'un droit de 0 fr. 25 sur l'alcool dénaturé, bien que la dénaturation coûte 5 à 6 francs à l'Etat. On ne laissa le bénéfice de la détaxe des sucres qu'aux seuls cultivateurs récoltant pour leur consommation familiale : il ne fallait pas que les méridionaux fussent menacés par la concurrence des vins artificiellement sucrés ! Les députés du nord demandèrent en vain que les cultivateurs qui distilleraient exclusivement leurs récoltes (betterave, pomme de terre, grains, etc.) fussent dispensés de toute déclaration préalable et affranchis de l'exercice comme les autres bouilleurs de cru. Il y eut désormais deux catégories de bouilleurs de cru : ceux de vin et de fruit, qui tirèrent à eux tous les avantages et se regardèrent comme des victimes longtemps sacrifiées, et ceux de pommes de terre, betteraves, maïs, etc., que les premiers traitèrent d'empoisonneurs publics. La loi fut votée par la coalition des viticulteurs méridionaux et des bouilleurs de cru. Les opposants furent les gens du nord, des Charentes et des grandes villes; la question des grains et raisins, celle du cognac, et celle des « mastroquets » (ils sont 455 507 !) les rendirent hostiles. Toute rivalité de parti fut oubliée momentanément. La loi, votée par le Sénat le 27 décembre, fut promulguée le 30. En terminant, la Chambre vota une motion pour que le Gouvernement réclamât à l'Académie de Médecine l'indication des liqueurs, apéritifs et boissons contenant les essences les plus dangereuses, pour en interdire la fabrication, la circulation et la vente.

Les viticulteurs, qui eurent un si beau triomphe, s'efforcèrent de faire augmenter la consommation du vin dans l'armée — dont l'effectif est, heureusement pour eux, considérable, — et de faire absorber leurs produits aux Parisiens. Tandis que Lille, Lyon, Marseille obtenaient de nouveaux délais pour supprimer leurs octrois conformément à la loi de 1897, Paris n'eut pas de répit : les wagons de tonneaux étaient braqués de tout le midi vers ses caves. Il fallut donc qu'en hâte le Conseil municipal votât une taxe de 2,50 0/0 sur le revenu net de la propriété bâtie, une taxe de 0,50 0/0 sur la valeur vénale de

la propriété non bâtie, une taxe locative de 1 0/0 sur la valeur des loyers d'habitation au-dessus de 500 francs, une taxe sur les cercles, les voitures, les chevaux, une taxe additionnelle au droit d'enregistrement des cessions d'offices ministériels ayant leur siège à Paris (1,25 0/0), une taxe sur les opérations de la Bourse de Paris, une taxe sur les locaux non loués (5 francs par trimestre et par local). Le Gouvernement écarta les deux dernières. Le Sénat fit retrancher la taxe successorale sur les immeubles sis à Paris et la taxe sur les capitaux mobiliers et immobiliers assurés contre l'incendie : d'où un déficit de 5 millions dans les taxes de remplacement. Le Conseil municipal dut donc le dernier jour, entre 11 heures et minuit, voter précipitamment 1 0/0 sur la valeur locative des locaux commerciaux et industriels, 0,50 par bouteille de champagne ou vin champanisé, et 5 francs par quintal sur les oranges, citrons, limons. Le Midi était sauvé dès l'aube du xxe siècle !

La mévente des blés provoqua aussi une loi. Le 7 juillet 1900 furent créés, pour l'exportation des blés et farines, des bons d'importation avec lesquels on put acquitter les droits de douane sur les blés, cafés, thés, cacao.

Le Brésil retrancha 16 millions par an de nos recettes, en nous menaçant de grever notablement nos produits si nous ne dégrévions pas de 156 à 100 francs nos droits sur les cafés, son unique exportation : nous avons dû les abaisser de 20 francs par quintal. Mais nous tenions aussi le Brésil en le menaçant de dégrever totalement nos cafés coloniaux, dont la production se fût, dès lors, bien plus vite accrue.

L'Uruguay signa avec nous une convention de commerce et de navigation en octobre 1900.

En août 1900, une baisse des laines avait amené la chute d'une quinzaine de maisons de Roubaix, et une grande misère dans la population ouvrière.

La situation générale du commerce français se maintint toutefois pendant ces deux années : 1899 marqua un progrès sensible, mais 1900 un recul. La population restant stationnaire, tout accroissement économique est impossible. De toutes les industries, celle qui fait peut-être les progrès les plus extraordinaires est celle des automobiles; la France, qui l'a créée, y garde le premier rang de beaucoup. On note aussi l'emploi croissant chez nous de la force hydraulique : la « houille blanche » donne une force de 100 000 chevaux en 1900 (54 000 en 1892).

Une loi indispensable a ordonné l'amélioration du Havre et

de la basse Seine. Ce port devenait impraticable aux grands vapeurs. La Seine est une voie de plus en plus active, et Paris le premier port de France avec son mouvement de 8 millions de tonnes, dû à 50 000 bateaux. Fait très rare, et indice d'un temps meilleur, on vient de raccorder la navigation et la voie ferrée. La France est le seul pays où ingénieurs et économistes s'émeuvent encore de la rivalité des voies d'eau et de fer. Partout ailleurs on les unit au mieux des intérêts généraux.

En 1899, on avait estimé la récolte de blé à 429 millions d'hectolitres, d'orge à 46 millions, de seigle à 24 millions, d'avoine à 96 millions, de vins (avec l'Algérie) à 44 millions, de cidre à 20 millions. Ces chiffres ont été respectivement, en 1900, de 409, 45, 22, 89, 67, 29.

Politique extérieure (1899-1900).— Dans les deux dernières années du XIX^e siècle, la France s'est trouvée en face de deux guerres : elle a participé à celle qui ne lui plaisait pas beaucoup, en Chine, et s'est écartée de celle qui la passionnait le plus, en Afrique.

Notre politique à l'égard de la Chine¹ avait été fort peu agressive au moment où Japonais, Allemands, Anglais et Russes mettaient la main sur elle ; c'est presque par la nécessité de défendre le golfe du Tonkin contre les entreprises croissantes de l'Angleterre dans les provinces chinoises méridionales que nous avons occupé un point. Nous n'avions pris que la baie de Kouang-Tcheou-Ouan, sans même en occuper le fond, et obtenu la concession de quelques voies ferrées. Pour arriver à l'agrandissement de notre concession à Changhaï, menacée dans sa salubrité par le voisinage d'un dépôt provisoire de morts, même cholériques ou pestiférés, il fallut lutter des mois entiers, non point contre les Chinois bénévoles, mais contre l'Angleterre, qui expédia là 3 croiseurs, menaçait d'une insurrection, et nous fit tout refuser jusqu'au jour où la guerre Sud-Africaine lui lia les mains. Le 25 janvier 1900, notre concession fut doublée. L'Allemagne et les Etats-Unis avaient soutenu l'Angleterre.

A la même époque, nos protégés chrétiens en Chine étaient l'objet d'une mesure très importante : un décret impérial du 43 mars 1899 reconnut la religion et le culte catholiques en Chine, et assimila missionnaires et mandarins, évêques et

gouverneurs de province. La Chine ne nous semblait donc point hostile. Mais la désignation du prince Poutsin comme héritier (21 janvier 1900) et le retour de son père, le prince Touan, à la cour, l'insurrection des Boxeurs, changèrent tout. Notre chemin de fer de Pékin à Han-Keou fut attaqué dès mai 1900, et amena des bandes de Boxeurs à Pékin, où notre ministre, M. Pichon, prévenu par les missionnaires, chercha en vain à ébranler la sécurité de ses confrères. On se rappelle l'invasion du quartier des légations à Pékin le 13 juin, la marche inutile de la première colonne Seymour, la prise des forts de Takou, de Tien-Tsin (14 juillet), de Peïliang (5 août), de Yangtsou (6 août), de Pékin enfin (14 et 19 août) ; la défense admirable de la légation de France, du 20 juin au 47 juillet, et du 5 au 14 août, où périt l'héroïque enseigne de vaisseau Henry.

Pékin pris, la France eut à empêcher la Chine de se relever et l'Angleterre de profiter des troubles. Elle para le second danger en débarquant des troupes à Changhaï, en même temps que les Anglais, pour éviter l'« égyptianisation » de la vallée du Yang-tse-Kiang. Quant au premier, elle envoya 45 000 hommes sous le général Voyron, avec le général Frey et le colonel Marchand, le maréchal allemand Waldersee ayant le commandement supérieur. Nos troupes se distinguèrent par leurs qualités militaires et par leur humanité ; les Chinois n'y étaient guère habitués par les alliés et arboraient en foule notre drapeau. Les propositions diplomatiques ne furent efficaces qu'après la note française du 5 octobre qui exigea des mesures militaires communes, le châtement des coupables et des indemnités. Elle servit de base à l'entente des puissances, dont la note collective fut acceptée par la Chine le 30 décembre 1900. L'ordre devait renaitre graduellement en Chine.

Dans l'Afrique du Sud, les sympathies de la France n'étaient pas douteuses ; un an après le désastre de Fachoda, tout ennemi des Anglais devait nous sembler ami. Or cette fois « l'ami » était victime, faible, honnête, républicain, il avait tout pour lui ! Bien des munitions semblent parties de chez nous pour les Boers, avant même la déclaration de guerre, en octobre 1899. Mais la France les aiderait-elle plus efficacement ? Notre ministre alla causer à Pétersbourg, le comte Mouraviev à Paris ; de leurs conversations ne résulta que la neutralité : la Russie n'avait aucun intérêt à nous voir occupés en Afrique quand ses intérêts étaient tous en Chine. La France

1. V. tome III, ch. XLIX, et Appendice.

ne profita même pas des embarras de l'Angleterre pour régler une seule des questions où ses intrigues nous arrêtaient, sauf à Changhaï. Mais nombre de généreux Français allèrent défendre l'opprimé, parmi eux l'héroïque colonel de Villebois-Mareuil, que la jalousie ridicule du vieux Joubert à l'égard des étrangers rendit impuissant à la tête de l'état-major général. Il périt en avril 1900 à Boshof (près Kimberley), honoré de ses ennemis comme de ses soldats.

Le Président Krüger avait vu les Européens généreux autour de lui ; il crut que les politiques leur ressemblaient, et, naïvement comme Thiers en 1870, voulut parcourir l'Europe en parlant pour le faible. Débarqué à Marseille, le 22 novembre, il y fut reçu et voyagea jusqu'à Paris au milieu d'un enthousiasme inouï, qui décupla encore dans la capitale. Malgré le dire de certains esprits mesquins, ce n'était pas seulement la haine de l'Angleterre qui animait ces foules immenses, c'était la pitié pour le vaincu, l'opprimé, c'était l'admiration pour le courage indomptable.

Pendant la semaine où l'illustre vieillard se confia à notre hospitalité, jamais on n'ouït un mot, un cri contraire aux usages internationaux, sage réponse de notre foule aux craintes qu'exprimait naguère lord Salisbury à propos des nations où le gouvernement passe aux mains des masses peu cultivées, contraste admirable avec les saturnales indécentes et sanglantes dont Londres eut à rougir au retour des *City imperial volunteers*, le 29 octobre.

Reçu le 24 par le Président de la République, les présidents des deux Chambres et celui du Conseil, par le Conseil municipal enfin et le Conseil général, objet d'une adresse de respectueuse sympathie votée à l'unanimité par les deux Chambres, le président Krüger eut tout de nous, sauf ce qu'il voulait, un mot seulement de nous à l'Angleterre. Et le grand vieillard partit le 4^e décembre pour Berlin : la communauté de sang exciterait le grand peuple germanique ! On sait comment une dépêche brutale le cloua au bord du Rhin ; au moins la France lui avait donné son cœur et son respect, si elle lui avait refusé son concours. Ce fut tout ; elle eut seulement l'honneur, après la Hollande, de servir d'asile à cette grande victime.

Questions maritimes et coloniales (1899-1900)¹. — Une loi a enfin créé en 1900 l'armée qui nous faisait défaut depuis si

longtemps. Ce que l'on appelait improprement « infanterie de marine » ne suffisait pas à sa tâche, la défense de nos colonies, et il fallait emprunter des troupes à l'armée métropolitaine dans les cas importants. L'armée coloniale fut rattachée au ministère de la guerre.

Une loi du 14 juin consacra 64 millions à la *défense des colonies*. Le 25 juin une autre pour *l'amélioration de la défense navale* attribua des crédits importants à la Corse, l'Algérie, l'étang de Berre, Diégo-Suarez et nos ports français, qui reçurent 169 millions (7 décembre au Sénat).

Le 30 juin fut votée l'augmentation de la flotte : pour 476 millions on dut faire 6 cuirassés d'escadre de 14 865 tonneaux, 5 croiseurs cuirassés de 12 600 tonneaux, 28 torpilleurs de 305 tonneaux, et des torpilleurs¹ et sous-marins à déterminer plus tard.

En Algérie, les derniers troubles ont pris fin en 1900 ; le maire d'Alger, Max Régis, poursuivi de ce chef, s'enfuit à Barcelone, fut condamné par défaut, puis jugé et acquitté à Aix. Revenu à Alger, il se retira rapidement de la lutte politique. Le préfet d'Alger, M. Lutaud, très antipathique, fut rappelé en France. M. Laferrière, nommé gouverneur en 1898, dut, pour raisons de famille, quitter l'Algérie, où le remplaça, le 5 octobre 1900, M. Jonnart, député, très connaisseur des choses algériennes. Ces deux gouverneurs ont beaucoup accentué l'autonomie administrative algérienne et fait de louables efforts pour le relèvement des indigènes. A partir de 1904, l'Algérie a un budget autonome.

La loi du 20 décembre 1900 a donné la personnalité civile à l'Algérie, qui peut désormais posséder des biens, concéder des travaux publics, emprunter.

La fin de 1899 a vu enfin la France occuper les oasis du Sud-Oranais d'où partaient sans cesse les pillards et les chefs d'insurrection. La mission scientifique Flamand, arrivée au Tidikelt le 27 décembre 1899, fut attaquée le 28 par 1200 hommes d'In-Salah ; elle les repoussa et pénétra dans le Ksar el Kébir d'In-Salah. Le lieutenant-colonel d'Eu renforça ce poste, et, au printemps, prit In-Rhar et l'Aoulef. Le colonel Bertrand prit Igi. On occupa le reste du Gourara et Timmimoun. On

faits, renvoyant le lecteur, pour plus amples détails, au tome III de l'*Histoire Contemporaine* : Amérique, Océanie, Asie, Afrique (1900).

1. Le 11 août le contre-torpilleur *Framée*, heurté par le *Brennus*, se perdit près du cap Saint-Vincent avec 3 officiers et 44 hommes.

1. Nous nous contenterons de rappeler ici sommairement les principaux

croyait la paix définitive, quand le 30 juillet 1900, à Moungar, une compagnie faillit être détruite par les Doui Ménia. Cet incident et quelques autres alertes ont fait voter par le Parlement, le 28 décembre 1900, la prolongation du chemin de fer de Duvéyrier sur Igli. C'est faute de l'avoir fait à temps que les opérations du Sud-Oranais coûtèrent tant de millions. On se trouva désormais en contact avec des tribus plus agitées encore que les gens d'In-Salah.

En Tunisie, M. Millet, résident général, a été remplacé par M. Pichon, ministre en Chine, M. Benoit faisant l'intérim (fin 1900).

Les possessions françaises de l'Afrique occidentale ont été réorganisées par décret du 17 octobre 1899 : le Soudan français a été divisé entre les colonies voisines du Sénégal, de la Guinée, de la Côte d'Ivoire et du Dahomey ; *trois territoires militaires*, des « marches » ont été créés au nord et nord-est.

En 1900, le « royaume » du Dahomey a été supprimé et morcelé en cantons. Avec l'ancien Soudan partit son admirable gouverneur, le général de Trentinian.

Au nord, la Convention franco-espagnole du 28 juin 1900 a délimité nos possessions ; le cap Blanc est divisé par la frontière, qui nous laisse la baie d'Arguin, poissonneuse comme le banc de Terre-Neuve, l'Adrar et la Sebkhâ d'Idjil, si riche en sel. Mais une convention commerciale postérieure a annulé la première en autorisant les Espagnols à pêcher dans la baie. C'est dans l'Adrar que la mission Blanchet faillit être massacrée en juin 1900 ; à peine délivré, son chef périt de la fièvre jaune qui dévasta le Sénégal.

Le Soudan n'a plus bougé depuis la prise de Samory en 1898 (mort le 2 juin 1900 au Gabon). L'assassinat inouï de l'héroïque colonel Klobb par les capitaines Voulet et Chanoine, le 14 juillet 1899, ne profita point aux criminels : le 16 et le 17, leurs tirailleurs les tuèrent. Le reste de la mission revint à la côte ou rejoignit au Tchad la mission Foureau-Lamy (9 janvier 1900). Dans cette région, le féroce Rabah avait tout dévasté, et massacré à la fin de 1899 la mission Bretonnet, dans une lutte de huit heures entre trente hommes et huit mille. M. Gentil avait, dès octobre, écrasé les forces de Rabah, et, en mars 1900, il se joignait à la mission Foureau-Lamy, sortie d'Alger en octobre 1898 et tout nouvellement du Sahara après une traversée très dure ; les trois missions venues du Congo, du Sénégal, d'Algérie livrèrent aux troupes presque décuplées

de Rabah le combat de Koussri (avril 1900), où fut tué Rabah, mais où périrent le commandant Lamy et le capitaine de Cointet. Un territoire des « pays et protectorats du Tchad » fut créé en 1900 et confié avec justice à M. Gentil.

Nos colonies guinéennes vont enfin être pourvues de chemins de fer, le Dahomey d'abord, puis la Guinée et enfin la Côte d'Ivoire.

Au Congo, la France a, par la convention du 28 juin 1900, très généreusement délimité le territoire contesté avec l'Espagne. Les derniers membres de la mission Marchand sont rentrés en 1899. Le capitaine Roulet, qui avait planté le drapeau français le 20 mars 1899 à Gaba-Chambi, sur le Nil, à 350 kilomètres sud de Fachoda, et occupé le pays environnant, dut tout évacuer ; il revint par la voie la plus pénible, mais toute française, par l'Oubangui et le Congo. Le lieutenant de Tonquédec était revenu par le Nil (février 1899).

Si le Congo semble encore loin de fournir une sérieuse exportation, l'Afrique occidentale, par ses huiles de palme et d'arachide et par son caoutchouc, donne déjà beaucoup. Ce sera bientôt, espère-t-on, notre grand fournisseur de coton.

A Madagascar, le général Gallieni, et pendant le congé qu'il dut accorder à sa santé, d'avril 1899 à juin 1900, son *alter ego*, le général Pennequin, ont continué l'œuvre admirable : pacification progressive de l'île jusqu'au sud, développement considérable de l'instruction surtout professionnelle, et relèvement de l'indigène, extension énorme des routes (celle de Tamatave à Tananarive a été achevée à la fin de 1899), exploitation du sol par les indigènes et les colons, mise de l'île en état de défense. Le commerce français y dépasse tous les autres.

Sur la mer Rouge, Djibouti se développe rapidement, ainsi que le chemin de fer qui l'unira à Harrar et Addis-Ababa. La frontière a été fixée avec les Italiens au ras Doumeira.

En Océanie, la loi du 3 août 1900 a permis d'assurer la sécurité et les droits des citoyens français dans les îles du Pacifique qui ne relèvent d'aucun état civilisé, c'est-à-dire aux Nouvelles-Hébrides, où nos colons n'avaient pas d'état civil et ne pouvaient rien exporter en terre française.

En Amérique, l'arbitrage du Président du Conseil fédéral suisse, le 4^{er} décembre 1900, a tranché la question guyanaise en faveur du Brésil, qui reçut ainsi 252 000 kilomètres carrés peuplés de 4 000 Français, tandis que la France n'obtenait qu'une rectification de 8 000 kilomètres dans la zone malsaine

des forêts vierges. Le succès du Brésil est resté inexplicable, malgré le grand patriotisme de l'avocat de sa cause. La France perdait terrains aurifères, rade merveilleuse, prairies à élevage et positions militaires occupées sous Louis-Philippe et Napoléon III.

Aux Antilles, une grave émeute eut lieu en février 1900; des bandes d'émeutiers armés parcoururent les plantations, menaçant de mort les travailleurs qui ne viendraient pas avec eux réclamer des salaires plus élevés. L'usine du François fut envahie, pillée; le lieutenant Kahn, qui commandait les 25 hommes envoyés pour la garder, menacé ou même déjà frappé, tira son revolver, et la troupe fit feu (avec ou sans ordre, deux récits coururent): 8 émeutiers furent tués et 46 blessés, dont 5 à mort. Les émeutiers coururent alors dévaster d'autres plantations, hurlant « A bas les blancs, vivent les nègres! » et provoquant au meurtre, au pillage et à l'incendie. En France, quelques-uns crurent à une grève ordinaire; le Gouvernement promit une enquête, et sans bruit envoya un croiseur et des troupes. Il faut reconnaître que, si l'on a émancipé les noirs, on n'a rien fait pour les instruire et les moraliser. Ils sont donc généralement d'une ignorance et d'une paresse de sauvages, avec un orgueil incommensurable. Entre les mains de meneurs, ce peut être une arme terrible. Le Gouvernement sait quelles impressions sont semées chez eux par un grand peuple voisin dont les beaux vaisseaux viennent trop souvent mouiller dans ces eaux. Nos Antilles ne doivent pas être une autre Cuba.

Une convention a été faite le 9 juillet 1900 pour relier par câble les Antilles à l'Amérique du Nord et à la France.

En Asie, l'Indo-Chine française a fait de grands progrès. Chemin de fer, ports, ponts, exploitations minérales et agricoles, tout est l'objet d'une grande activité, que l'Exposition de 1900 a bien fait voir. Les missions d'étude de 1899 et 1900 ont montré la richesse du sous-sol, particulièrement en étain, en or et en houille. Les Français commencent à y venir nombreux et sérieux, et font déjà un grand commerce. Au gouverneur, M. Doumer, revient en grande partie l'honneur de ce brusque développement. Il a été moins heureux dans ses tentatives d'entente avec le Siam en 1899; la loyauté n'a pu triompher de la duplicité.

En résumé, la fin du XIX^e siècle a vu la France regagner rapidement dans ses colonies le temps perdu. Sans vanité, on peut affirmer qu'il s'est fait chez nous un « mouvement colo-

niale » qu'on n'eût osé espérer vingt ans plus tôt. Né du patriotisme hardi des explorateurs et calculé des théoriciens, il a gagné enfin commerçants et industriels. On ne méprise ni ne ridiculise plus ceux qui « s'expatrient », comme on disait en 1880. On envie leur audace sans la guère imiter, mais la génération prochaine l'imitera. On ignorait nos colonies il y a vingt ans; on a commencé il y a dix ans à les connaître par oui-dire; bientôt on les connaîtra pour y être allé.

L'Exposition de 1900. — Le 13 juillet 1892 et le 9 septembre 1893 deux décrets du Président Carnot avaient chargé le ministre du Commerce de préparer l'Exposition de 1900, et divisé les différents services. La loi du 13 juin 1893 en établit les ressources: 20 millions donnés par l'Etat, et autant par la Ville de Paris, le reste de la dépense devait être couvert par l'émission de 3 250 000 bons de 20 francs donnant droit à 20 entrées et au tirage d'une loterie importante. La Banque de France avançait 30 millions et l'on comptait en retirer 5 de la vente des concessions, fournitures, etc... Le Commissaire général fut M. Alfred Picard, président de section au Conseil d'Etat; son état-major comprit MM. Delaunay-Belleville, Dervillé, Boulevard, DeFrance, Grison, Chardon, Régal, Moreau, Roujon, Vassilière, Di-slère.

La surface totale de l'Exposition fut de 4 080 000 mètres carrés, dont 460 000 couverts; elle comprenait le Champ de Mars, l'Esplanade des Invalides, le Trocadéro et ses jardins, les deux quais d'Orsay et de Billy, le Cours la Reine, et presque tout l'espace entre l'avenue d'Antin, les Champs-Élysées et la place de la Concorde. En outre une annexe au bois de Vincennes était réservée aux moyens de transport et aux sports.

Pour cette Exposition, on avait détruit le palais de l'Industrie, si peu architectural, mais si commode et si clair, et on l'avait remplacé par deux palais, séparés par la large avenue Nicolas II. Le Grand Palais (d'une superficie de 29 453 mètres carrés et d'une longueur de 235 mètres), construit par MM. Deglane, Louvet et Thomas, se compose d'un grand rez-de-chaussée de pierre, auquel se lient d'une façon qui fut critiquée les fermes métalliques qui portent la grande verrière. La façade est décorée d'une grande colonnade corinthienne. Une longue frise représente, en 40 panneaux, l'art ancien et moderne: beaucoup de statues, de balustres, de vases de pierre et autres accessoires de l'architecture officielle contemporaine.

Mais on fut amené à regretter l'éclairage très supérieur du palais détruit. Nombre de salles de ce grand palais ne permettaient guère de distinguer les toiles qui s'y trouvaient.

Le même reproche fut fait au Petit Palais, dû à M. Ch. Girault; il a une étendue de 7000 mètres carrés et une longueur de 422 mètres; son architecte a heureusement osé marier les marbres, granites et porphyres à la pierre ordinaire. On fut tout surpris — et charmé — d'une telle dérogation, cependant timide, à la monotone tristesse de nos édifices modernes.

L'avenue Nicolas II se prolongeait jusqu'aux Invalides par le pont Alexandre III, dont le tsar actuel avait posé la première pierre en octobre 1896; long de 407 mètres, large de 40, avec une chaussée de 30, il franchit la Seine d'un seul jet. Aux entrées quatre pylones de marbre décorés de statues. Aux ingénieurs, il offrit un vrai modèle de construction métallique, au public de l'Exposition universelle le décor conventionnel et très doré de guirlandes, de lions, de bébés joufflus, d'attributs poncifs, de candélabres massifs, de vases inutiles et de pyramides sans motif.

A l'entrée de la place de la Concorde s'éleva une porte monumentale, que le public moqueur appela vite *la Salamandre*, tant sa forme, que rien ne justifiait, ressemblait à celle d'une cheminée roulante. Une statue dite la Parisienne, que la presse ne loua guère, la surmontait.

L'Exposition de 1900 ne marqua donc point, comme la précédente, un effort hardi de l'architecture métallique et de l'art décoratif. Beaucoup de constructions étaient en bois couvert de staff; la note dominante était le blanc, avec un faux air de Louis XVI, tandis qu'à l'Exposition de 1889 triomphait le bleu des dômes émaillés et des fermes métalliques. La tour Eiffel fut conservée, la galerie des machines aussi, mais malheureusement divisée en trois par l'insertion de la grande salle des Fêtes au milieu. Cette perspective étonnante de 1889 était perdue, et le triomphe de l'industrie mécanique atténué, les machines étant disposées dans des galeries secondaires.

Le Trocadéro avait été réservé à l'Exposition coloniale de la France et de l'étranger. Les attractions principales furent, outre les constructions nouvelles et permanentes, les grandes serres, le Château d'eau, le palais du costume, l'exposition centennale, le vieux Paris, la grande roue, le village suisse,

le globe céleste¹, le grand télescope, etc... et comme moyens de transport le chemin de fer électrique et la plate-forme roulante, qui unissaient le Champ de Mars aux Invalides. La compagnie de l'Ouest avait prolongé son réseau jusqu'aux Invalides.

L'Exposition comprenait 48 groupes : Éducation et instruction; beaux-arts; industrie appliquée aux lettres; sciences et arts; machines; électricité; génie civil et transports; agriculture; horticulture; industries alimentaires; mines et métallurgie; décoration et constructions; industries textiles et étoffes; industries chimiques; industries diverses (joaillerie, horlogerie, cuirs, caoutchouc, etc.); économie sociale et hygiène; colonisation; armée et marine. L'Exposition devait durer du 5 mai au 31 octobre, elle dura du 4 avril au 41 novembre; l'inauguration officielle qui précéda notablement l'installation définitive fut très brillante.

Aux 79 712 exposants, dont 34 946 Français, 42 790 récompenses furent données : 2 827 grands prix, 8 466 médailles d'or, 42 244 d'argent et 44 645 de bronze; 7 938 mentions honorables. L'État le plus primé fut l'État-Remarque : 2 476 récompenses; l'Allemagne, dont l'effort fut très remarquable, en reçut 4 826, l'Angleterre 4 727, la Russie 4 493.

Des congrès relatifs à tout se succédèrent sans interruption dans le *Palais des Congrès*. On avait attendu des visites princières; il ne vint que le roi de Suède et le Chah de Perse, qu'un jeune anarchiste, Salsou, faillit tuer. Mais les visiteurs non couronnés furent très nombreux : 50 859 955 entrées, dont 2 499 065 à Vincennes (en 1889 on en compta 25 millions). En un seul jour il en entra plus de 600 000. A la clôture de l'Exposition on avait annoncé un déficit de 2 073 786 francs, les dépenses étant d'environ 416 millions. Mais les derniers rapports du Commissaire général déclarent 426 318 468 fr. 50 de recettes et 419 225 707 fr. 43 de dépenses, soit un excédent d'environ 7 millions. On estime que les trois millions de visiteurs venus ont dépensé environ 4 500 millions; les chemins de fer ont perçu 80 millions de plus qu'en 1899; l'octroi de Paris, 44 600 000 fr. de plus; les théâtres², 25 millions de plus,

1. C'est dans cette partie de l'Exposition qu'une passerelle s'effondra le 30 avril; 8 passants furent tués, 9 blessés.

2. Cependant le Théâtre français avait été presque détruit le 8 mars par un incendie; une seule personne, M^{lle} Henriot, actrice, périt. On vota 2 200 000 francs pour reconstituer le théâtre, et 220 000 pour transférer momentanément

et le droit des pauvres s'est accru de 2 380 000 francs. La Banque de France a fait 830 millions de plus d'opérations, et son encaisse or s'est accrue de 467 millions¹.

la troupe de la Comédie-Française à l'Odéon, et la troupe de l'Odéon au Gymnase.

1. Sont morts en 1900 :

Janvier : Charles Lévêque, philosophe, membre de l'Institut ; — J. Ruskin, peintre et critique anglais ; — l'architecte Paul Sédille.

Février : P. Lavrof, philosophe et révolutionnaire russe ; — Em. Blanchard, naturaliste, professeur au Muséum d'histoire naturelle ; — M. Deloche, historien, membre de l'Institut ; — l'amiral de Marquessac.

Mars : le R. P. Didon, orateur dominicain et littérateur apprécié ; — Osman-Pacha, généralissime turc ; — l'amiral baron Duperré ; — le comte Benejetti, diplomate ; — le général boer Joubert ; — H. Beauregard, naturaliste.

Avril : J. Bertrand, secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences, auteur de nombreux ouvrages scientifiques, né à Paris en 1822 ; — le comte de Villebois-Mareuil, colonel français, décédé comme général boer pendant la guerre du Transvaal ; — F. G. Planchon, directeur de l'École supérieure de pharmacie de Paris ; — le sculpteur Falguière ; — Alph. Milne-Edwards, membre de l'Institut, directeur du Muséum d'histoire naturelle.

Mai : le célèbre peintre hongrois Michel Lieb, dit Munkacsy ; — le sénateur Ed. Bocher ; — l'amiral Zédé ; — F. Ravaisson-Mollien, membre de l'Institut ; — l'avocat Oscar Falateuf.

Juin : Georges Masson, libraire-éditeur, président de la Chambre de commerce de Paris ; — le prince de Joinville, de la famille d'Orléans ; — le comte Mouraviev, ministre des affaires étrangères de Russie.

Juillet : le contre-amiral O'Neill ; — les généraux de Pellieux et Borgnis-Desbordes ; — le comte de Zichy, diplomate autrichien ; — Zeller, membre de l'Institut ; — l'aquafortiste G. de Rochebrune ; — le littérateur Antony Valabrègue ; — Humbert I^{er}, roi d'Italie ; — Alfred, duc de Saxe-Cobourg-Gotha, fils de la reine Victoria.

Août : H. Lenoir, inventeur du moteur à gaz ; — le politicien allemand Liebknecht ; — le littérateur Albert Samain ; — le philosophe allemand Nietzsche.

Septembre : Faye, ancien ministre ; — Hérisson, sénateur ; — Mgr Gouthesoulard, archevêque d'Aix ; — les poètes Gabriel Vicaire et Louis Ratisbonne ; — le maréchal espagnol Martinez Campos.

Octobre : l'explorateur Paul Blanchet ; — Ad. Cochery, sénateur, ancien ministre ; — le comte de Juigné, sénateur ; — Max Muller, orientaliste allemand.

Novembre : Pierre Véron, journaliste ; — le littérateur Ch. Delon ; — Mgr Robert, évêque de Marseille ; — le Dr Ollier, médecin.

Décembre : le vice-amiral Miot ; — le Dr Bergeron, secrétaire perpétuel de l'Académie de médecine ; — Tarbé des Sablons, littérateur et auteur dramatique ; — le feld-maréchal allemand de Blumenthal ; — l'anglais W. Armstrong, fondateur de canons.

CHAPITRE XLIV.

I. Angleterre¹. — II. Russie. — III. Turquie. — IV. Roumanie. — V. Serbie. — VI. Montenegro. — VII. Grèce. — VIII. Bulgarie.

I. — ANGLETERRE.

L'Angleterre sous la reine Victoria. La famille royale. — Gouvernement. Le Parlement. — Étendue et importance de l'Empire Colonial Anglais. Les villes de la Grande-Bretagne. Industrie et commerce. — L'Armée Anglaise. — Politique extérieure depuis 1856. La non-intervention. — Les Fenians en Irlande. Réforme électorale de 1867. — Premier Ministère whig de Gladstone (1868-1874). Neutralité de l'Angleterre sur le continent. — Ministère tory de Disraeli (Lord Beaconsfield). La Reine Victoria Impératrice des Indes (1876). — L'Angleterre pendant la guerre d'Orient de 1877. — L'annexion de Chypre. — Les élections de 1880. — Second Ministère Gladstone. — L'Irlande et la Land-League. — Le Bill de Coercition. Les Obstructionnistes. — Réforme des lois sur la propriété en Irlande. — Les anarchistes Irlandais. Davitt et Parnell. — Tiraillements de la politique extérieure du Cabinet libéral. — La nouvelle réforme électorale. Chute du Ministère Gladstone. — L'Irlande. Les Parnellistes. — Le Ministère Salisbury.

Les élections de 1885. — Chute du Ministère conservateur. — Troisième Ministère Gladstone. — Deuxième Ministère Salisbury. — La Question Irlandaise. Le Plan de Campagne. — Troubles socialistes en Angleterre. — La politique intérieure du Ministère Salisbury en 1888. — Jubilé de la reine Victoria. — L'Angleterre et la Triple Alliance. — L'Empereur d'Allemagne en Angleterre. — Les accords anglo-allemand et anglo-français (1^{er} juillet-5 août 1890). — La législation du travail, le socialisme et les grèves en Angleterre. — L'Irlande en 1890-1891. — Les Parnellistes et les Anti-Parnellistes. Mort de Parnell (1891). — Le bill Balfour pour l'Irlande. — La politique extérieure du Ministère Salisbury en 1891 et 1892.

Les élections de 1892. — Quatrième Ministère Gladstone. — Le projet de loi sur l'autonomie de l'Irlande (13 février 1893). — Conflit entre les Lords et les communes. Démission de Gladstone (3 mars 1894). — Ministère Rosebery (6 mars 1894). — Politique extérieure en 1894-1895. — Ministère tory de Lord Salisbury (29 juin 1895). — Les élections de 1895. — Politique extérieure en 1895-1896. — Propagande religieuse. L'Armée du Salut.

* La politique économique de l'Angleterre de 1897 à 1900. — L'« Impérialisme ». — La politique intérieure de l'Angleterre de 1897 à 1900. Le jubilé de la reine Victoria (1897). — Le Parlement. Les élections. Reconstitution du Ministère. — Écosse et Irlande. — L'Angleterre et la Question d'Orient. — La Politique anglaise en Afrique. — Les agissements anglais au Transvaal. — La guerre Sud-Africaine (1900). — La Politique anglaise en Asie. —

1. L'auteur a reçu, pour tout ce qui concerne l'Histoire d'Angleterre et d'Allemagne, la Littérature, l'Art Anglais et Allemand, de précieux et abondants renseignements de son excellent ami M. Romain Delaune, à qui un séjour de plusieurs années à Londres et à Hambourg, la pratique de l'enseignement et le goût des choses de l'esprit ont permis d'étudier à fond les institutions, les hommes, les livres et les musées de la Grande-Bretagne et de l'Allemagne.

Influence anglaise en Chine et au Japon. — L'Angleterre et les États-Unis.
— Les intérêts anglais en Océanie. — Le Ritualisme. L'Instruction publique.

L'Angleterre sous la reine Victoria. La famille royale. —

Le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande a pour souveraine la reine Victoria, née le 24 mai 1819, et qui succéda le 20 juin 1837 à son oncle Guillaume IV. Elle est veuve depuis 1861 du prince Albert de Saxe-Cobourg-Gotha. Elle a quatre fils et quatre filles. L'aîné, Albert-Édouard, prince de Galles, a épousé la princesse Alexandra, fille du roi de Danemark Christian IX ; le second, le duc d'Édimbourg, a épousé la princesse Marie, fille du tsar Alexandre II. La fille aînée de la reine épousa Frédéric-Guillaume, alors prince royal de Prusse, depuis Empereur d'Allemagne sous le nom de *Frédéric III* en 1888 et mort la même année.

Gouvernement. Le Parlement. — Le Gouvernement de la Grande-Bretagne est partagé entre la reine, qui exerce le pouvoir exécutif par des Ministres responsables, et le *Parlement*, investi du pouvoir législatif. Le Parlement se compose de la *Chambre des Lords* et de la *Chambre des Communes*. La Chambre des Lords comprend 582 membres : 6 princes du sang royal, 2 archevêques et 24 évêques anglicans, 506 lords héréditaires anglais, 28 lords irlandais élus à vie, 16 lords d'Écosse élus pour la durée du Parlement.

La Chambre des Communes, après les trois réformes de 1832, 1867, 1885, qui ont fait disparaître les « bourgs pourris » et restreint de plus en plus l'influence de l'aristocratie seigneuriale, est aujourd'hui élue par un corps électoral dont sont exclus les domestiques et employés qui ne possèdent pas un logement particulier, et les locataires qui n'ont pas un an de résidence. Par contre, la propriété foncière conserve le droit à la pluralité des votes en raison de différentes propriétés, et les Universités continuent à avoir des députés nommés par leurs gradués. Environ 5 millions d'électeurs choisissent au scrutin uninominal les députés des comtés et des villes.

Vingt Ministères se sont succédés dans la Grande-Bretagne depuis l'avènement de la reine Victoria. Ils ont eu pour chefs : Lord Melbourne (1837) ; Robert Peel (1844) ; Lord John Russel (1847) ; Lord Derby (janvier 1852) ; Lord Aberdeen (décembre 1852) ; Lord Palmerston (1855) ; Lord Derby (1858) ; Lord Pal-

merston (1859) ; Lord Russell (1865) ; Lord Derby (1866) ; Disraëli (février 1868) ; Gladstone (décembre 1868) ; Disraëli (1874) ; Gladstone (1880) ; Lord Salisbury (1885) ; Gladstone (1886) ; Lord Salisbury (1886) ; Gladstone (1892) ; Lord Rosebery (1894) ; Lord Salisbury (1895).

Étendue et importance de l'Empire Colonial Anglais. Les villes de la Grande-Bretagne. Industrie et commerce. — L'Empire Britannique, répandu sur toute la surface du globe, a une superficie de 28 133 000 kilomètres carrés et une population de 400 millions d'habitants¹, dont 314 628 kilomètres carrés, et, en 1898, 40 188 927 habitants² pour la Grande-Bretagne et l'Irlande (208 habitants par kilomètre carré en Angleterre, 53 en Irlande, 54 en Écosse). *Londres*, la capitale de l'Angleterre, est la plus grande ville du monde : elle dépasse 4 millions 1/2 d'habitants³. A Londres, quoiqu'on soit à dix-huit lieues de la pleine mer, la Tamise a 500 mètres de large. Cette ville est le centre d'un commerce gigantesque. Elle possède une flotte commerciale de 3 000 navires, dont le tiers à vapeur, jaugeant plus de 1 million de tonneaux⁴.

Après Londres, la plus grande ville de l'Angleterre est *Liverpool*, à l'ouest et à l'embouchure de la *Mersey*, sur la Mer d'Irlande, au véritable centre des trois royaumes, presque à égale distance de Londres, d'Édimbourg et de Dublin. *Liverpool* est le port le plus considérable de l'Angleterre ; c'est par cette ville que la Grande-Bretagne communique avec l'Irlande et New-York. *Liverpool* est la porte de l'Angleterre du côté de l'Amérique, comme Londres du côté de l'Europe. On y fait pour 3 milliards d'affaires par an. Cette ville a 633 000 habitants. *Manchester*, la grande ville manufacturière, en a, avec

1. En y comprenant les possessions des princes indiens vassaux de l'Angleterre.

2. Le Royaume-Uni avait, en 1801, 15 996 620 habitants ; en 1821, 21 097 943 ; en 1831, 24 266 243 ; en 1839, 25 226 470 ; en 1871, 31 628 400 ; en 1881, 35 246 562. — L'excédent des naissances est de plus de 400 000 par an ; mais c'est en Angleterre que le taux de la natalité décroît le plus rapidement aujourd'hui.

3. En y comptant la population des villes de *West-Ham*, *Croydon*, *Tottenham*, comprises dans le *district de police*, le chiffre total dépasse 5 millions d'habitants. La métropole seule de Londres, en 1896, comptait 4 330 018 habitants. La métropole est divisée en 29 *districts*. Londres n'avait en 1831 que 1 530 000 habitants.

4. Les importations de grains par Londres et les autres ports de la Grande-Bretagne vont sans cesse en croissant. En 1880, l'Angleterre ne récolta que 19 millions d'hectolitres de froment, et elle en consuma 67 millions.

Salford, 747 489 ; Birmingham, 505 772 ; Leeds, 409 472 ; Sheffield, 354 848 ; Bradford, 231 260 ; Nottingham, 222 934 ; Newcastle, avec Gateshead, 318 625 ; Bristol, 232 242 ; Hull, 225 045 ; Leicester, 203 599 ; Portsmouth, 482 585 ; Cardiff, 470 063 ; Oldham, 445 845 ; Sunderland, 442 107 ; Blackburn, 431 330 ; Brighton, 424 404 ; Bolton, 424 433 ; Preston, 445 403 ; Birkenhead, 444 249 ; Norwich, 440 454. En Écosse, Glasgow, le grand port de l'Ouest sur la Clyde, renferme, avec les faubourgs, 658 498 habitants ; Édimbourg, avec Leith, 332 353 ; Dundee, 453 587 ; Aberdeen, 424 943. En Irlande, Dublin en a 245 004 ; Belfast, 255 950.

La Grande-Bretagne est couverte de chemins de fer et de lignes télégraphiques. Houille, fer, acier, cuivre, plomb, soufre, machines à vapeur, hauts fourneaux, produits chimiques, navires, draps, laines, cotonnades, mousselines, velours, fil, tapis, lins, châles, tartans, viandes salées, jambon, lard, poisson, beurre, l'Angleterre renferme, produit ou exploite tout. Ses mines de houille, ses Indes Noires, sont presque inépuisables. Son commerce et son industrie n'ont de rivaux que les États-Unis. Depuis 1873 pourtant, année qui marqua l'apogée de sa prospérité commerciale, la Grande-Bretagne souffre d'une crise industrielle, que les encouragements donnés à l'émigration et l'établissement d'une Commission Royale d'Enquête n'ont pas atténuée suffisamment. La concurrence allemande sur tous les marchés du monde, en fermant des débouchés à l'industrie anglaise, et l'importation toujours croissante des denrées de première nécessité, en ruinant l'agriculture du pays, paraissent être les causes de ce malaise croissant. Le grand mouvement de commerce international qu'a vu se développer notre siècle a constitué des fortunes colossales en Amérique et en Europe, mais a amené aussi dans tous les pays de fréquentes crises industrielles, accompagnées d'une grande misère. Les journaux anglais, le *Times*, le *Daily News*, le *Standard*, le *Daily Telegraph*, le *Morning Post*, la *Pall Mall Gazette*, le *Globe*, l'*Echo*, etc., sont, avec les journaux américains, comme le *New-York Herald*, les plus détaillés, les mieux informés et les plus connus de toute la terre.

Ce sont les Anglais qui ont immergé entre l'ancien continent et le nouveau le premier câble transatlantique, établissant une communication télégraphique entre l'île de Valentia, au sud-ouest de l'Irlande, et Saint-Jean de Terre-Neuve. Il fut inauguré le 28 juillet 1858 ; la première dépêche expédiée d'un

continent à l'autre, le 4 août 1858, était ainsi conçue : « Gloire à Dieu au plus haut des cieux, paix sur la terre, bienveillance entre les hommes ! » Interrompu plusieurs fois, le câble fonctionne régulièrement depuis 1866. C'est l'Angleterre aussi qui en 1851 a ouvert à Londres dans le *Crystal Palace* la première Exposition Universelle. La devise véritable de l'Angleterre est celle qu'elle a inscrite sur les boutons d'uniforme de ses artilleurs : *Ubique* ¹.

L'Armée Anglaise. — L'armée se compose en Angleterre de régiments de ligne et de régiments de la garde, recrutés par des engagements volontaires ; de milices provinciales, recrutées de la même façon, et astreintes seulement à un court service annuel, dont la mission est de tenir garnison dans le Royaume-Uni en cas d'absence à l'étranger des troupes régulières ; enfin, depuis 1859, de volontaires, qui ne se réunissent que les samedis après midi et certains jours de fêtes pour les exercices en corps. La création des régiments de volontaires fut provoquée par les menaces de descente en Angleterre proférées dans l'entourage de l'empereur Napoléon III en 1858 à la suite de l'attentat d'Orsini, la Grande-Bretagne étant alors l'asile des proscrits français et italiens. La première revue des volontaires eut lieu devant la reine à Windsor en 1860. Les volontaires anglais comptaient en 1898 un effectif de 262 045 hommes ; l'armée active, 253 675 ; la réserve, 484 450 ; la yeomanry, 44 038, et la milice, 134 243.

C'est surtout sur sa marine que la Grande-Bretagne est en droit de se reposer ; le tonnage de sa flotte à vapeur, militaire

1. On avait formé le projet de creuser entre Douvres et Calais un tunnel sous-marin, qui permettrait de rattacher par un chemin de fer l'Angleterre et la France. La distance est d'environ 32 kilomètres. Le sol qu'il faudrait percer appartient au terrain crétacé. Deux puits furent creusés du côté de Douvres, et du fond de l'un d'eux on a établi une galerie qui s'étend à 800 mètres sous la mer. Du côté de Calais, on a également creusé des puits et établi une galerie sous-marine. Ces études préliminaires ne firent rencontrer aucun obstacle sérieux. Toutefois les chefs de l'armée anglaise, le duc de Cambridge et le général Sir Garnet Wolseley, s'élevèrent vivement contre l'idée de creuser un tunnel qui ferait perdre à l'Angleterre les avantages de sa position insulaire, et pourrait, disait-il, l'exposer au danger d'une invasion. John Bright, dans un célèbre discours prononcé à l'occasion de ses noces d'argent comme député de la ville de Birmingham, tourna en ridicule cette panique de John Bull effrayé, dit-il, avec 8 millions d'hommes valides, à l'idée d'avoir à empêcher la sortie d'une armée ennemie par un trou de 20 pieds de diamètre. John Bull ne s'est pas laissé convaincre, et le tunnel est resté à l'état de projet.

et marchande, dépasse celui de toutes les flottes à vapeur du monde réunies.

Politique extérieure depuis 1856. La non-intervention.

— Depuis le Traité de Paris en 1855, qui mit fin à la Guerre d'Orient, l'Angleterre a suivi à l'extérieur dans les affaires de l'Europe la politique de non-intervention. Elle a tant d'intérêts engagés sur tous les points du globe, que toute guerre trouble son commerce et devient pour elle un malheur. En 1861, elle aida sans sortir de la neutralité à la formation de l'unité italienne. En 1863, elle refusa la couronne de Grèce pour le second fils de la reine Victoria, mais désigna un prince danois au choix des Grecs, en leur cédant les Iles Ioniennes. Pendant la terrible lutte entre les *Fédéraux* et les *Confédérés* en Amérique, le Gouvernement Britannique avait prêté un appui moral à ces derniers et ouvert les ports de la Grande-Bretagne au corsaire l'*Alabama*. Les États-Unis victorieux réclamèrent une indemnité en dédommagement des prises faites sur le commerce de l'Union par l'*Alabama*, et l'Angleterre aima mieux payer que de courir le risque d'une guerre¹. En 1864, 1866 et 1870, elle fit des efforts inutiles pour prévenir la guerre entre l'Allemagne et le Danemark, la Prusse et l'Autriche, l'Allemagne et la France.

Les Fenians en Irlande. Réforme électorale de 1867. —

A l'intérieur, de 1862 à 1864, l'Angleterre fut durement éprouvée par la crise cotonnière résultant de la Guerre d'Amérique. En 1866 et 1867, une révolution faillit éclater en Irlande. Des sociétés secrètes s'étaient formées sous le nom de *Fenians* (dérivé de *Phéniciens*, dont les Irlandais prétendent descendre). Pendant que leurs frères d'Amérique essayaient de soulever le Canada, les Fenians tentèrent des insurrections à Cork, à Manchester, à Dublin. Le sang coula. L'*Habeas corpus* fut suspendu; il y eut des arrestations nombreuses, des condamnations capitales. Ce dont se plaignaient les Irlandais, c'était de manquer de pain et de n'avoir pas le droit d'être armés, d'être obligés, eux catholiques, de payer des taxes pour l'entretien de douze évêchés anglicans en Irlande. Enfin, en avril 1868, la Chambre des Communes, sur la proposition de MM. Gladstone et Bright, malgré le Ministre tory Benjamin Disraëli, vota la suppression de l'Église d'État en

1. Elle fut condamnée par le tribunal arbitral de Genève à verser 75 millions de francs (14 septembre 1872).

Irlande. Disraëli remit sa démission entre les mains de la reine.

Lord Russell avait proposé un Bill de réforme en 1866 au nom du Ministère libéral, et avait échoué sur cette question dans la Chambre des Communes; Lord Derby, qui le remplaça, ayant pour auxiliaire Disraëli, fut cependant contraint par l'opinion publique de faire passer en 1867 un Acte de Réforme qui porta le nombre des électeurs de 1 364 000 à 2 148 000¹.

L'Acte de Réforme du 15 août 1867 enleva 33 membres à certains bourgs anglais, 25 allant grossir le nombre des députés des comtés et 8 partagés entre l'Écosse et l'Irlande. La qualification d'*électeur* fut attribuée désormais dans les comtés non seulement à tout *propriétaire foncier* (*freeholder*), mais à tout fermier ou principal locataire de maison payant un loyer annuel de 300 francs (12 *L. householder*); dans les villes, tout principal locataire payant depuis six mois les impôts de la paroisse (*ratepayer*) devint de droit électeur; et tout sous-locataire (*lodger*) payant un loyer annuel d'au moins 250 francs pour son appartement, meublé ou non meublé, et ayant un an de résidence, acquit le droit électoral.

La Chambre des Communes compta alors 658 membres (493 représentant l'Angleterre et le Pays de Galles, 60 l'Écosse, et 105 l'Irlande), élus par les Comtés, les Villes et les Universités, les Universités d'Oxford, de Cambridge et de Dublin ayant chacune deux représentants; celles de Londres, d'Édimbourg avec Saint-Andrews, et de Glasgow avec Aberdeen, chacune un.

Premier Ministère whig de Gladstone (1868-1874). Neutralité de l'Angleterre sur le continent. — Gladstone forma

1. Cette réforme laissait subsister l'obligation pour tout député de prêter serment sur la Bible. Le 3 août 1881, M. Bradlaugh, député de Northampton, fut arrêté à l'entrée de la Chambre des Communes et expulsé de force pour avoir refusé ce serment. Le 23 février 1882 son élection fut annulée par la Chambre des Communes à la majorité de 291 voix contre 88. Il fut réélu à Northampton quelques jours plus tard. Après avoir en vain essayé de se soumettre à la formalité du serment et s'être vu attaquer devant les tribunaux, aux pénalités desquels il n'échappa que grâce à l'indépendance des juges, M. Bradlaugh ne put cependant en 1883 occuper son siège; une loi présentée par le Cabinet pour permettre l'affirmation d'allégeance au souverain en place du Serment fut repoussée par la Chambre avec 3 voix de majorité. Enfin, le 4 juillet 1888, la Chambre des Communes vota le bill relatif au serment, en adoptant les amendements acceptés par le Gouvernement d'accord avec M. Bradlaugh; celui-ci est mort au début de 1890.

un Cabinet whig. C'est sous son ministère que les *Conseils d'Éducation* (*school-boards*) furent établis dans chaque district afin de répandre l'instruction primaire (1870). La même année des améliorations partielles furent apportées au sort des Irlandais par le *Land Bill* ou *Loi des Fermes*, qui permettait aux fermiers de demander dans leurs baux des indemnités pour les engrais, les améliorations du sol, etc. C'est également à partir de 1870 que les étrangers purent posséder des propriétés foncières au même titre que les nationaux. L'achat et la vente des brevets d'officiers dans l'armée furent abolis le 4^{er} novembre 1871. L'année suivante, le Parlement, en adoptant le *Vote au Scrutin Secret* (*Ballot Act*), supprima les hustings et les violences dans les élections (1872). Cependant de graves événements s'étaient accomplis sur le continent. La France avait été accablée par les Allemands en 1870-1871. Le Cabinet Anglais, qui avait essayé d'empêcher Napoléon de déclarer la guerre, avait encore été refroidi par la divulgation des projets d'annexion que l'empereur avait formés sur la Belgique. Même après le Quatre-Septembre, le Gouvernement Anglais ne se départit pas d'une stricte neutralité ; il donna aux Français quelques assurances stériles de bon vouloir, et ce fut tout.

Les Tories, qui cependant étaient eux-mêmes bien loin de favoriser la France, n'en reprochèrent pas moins au Cabinet whig de se désintéresser des affaires du continent. Gladstone, deux ans avant l'expiration légale du Parlement, crut devoir faire appel aux électeurs, qui ne lui donnèrent pas la majorité : il tomba du pouvoir.

Ministère tory de Disraëli (Lord Beaconsfield). La reine Victoria Impératrice des Indes (1876). — Benjamin Disraëli redevint chef du Ministère, *Premier Lord de la Trésorerie*, le 20 février 1874. Il reçut le 46 août 1876 le titre de *Lord Comte de Beaconsfield*. Sur la proposition de la Couronne, à la suite d'un voyage du prince de Galles dans l'Hindoustan, et après un vote du Parlement, la reine Victoria fut proclamée en 1876 *Impératrice des Indes*. Ce Ministère fut marqué par des guerres contre les Afghans en Asie, avec les Zoulous et les Basutos du Cap, par l'achat au prix de 400 millions des actions du Canal de Suez appartenant au Khédivé, et par des menaces d'intervention en Orient. Cependant la mauvaise récolte de 1879 et la misère amenée par le prix exagéré des fermages causèrent bientôt une nouvelle agitation en Irlande.

L'Angleterre pendant la Guerre d'Orient de 1877. — La guerre dont l'Orient fut en 1877 le théâtre, et la Turquie la victime, a été pour l'Angleterre une rude épreuve. Jusqu'ici l'indépendance et l'intégrité de l'Empire Ottoman étaient considérées à Londres comme la condition du maintien de la puissance britannique. Être maîtres de la route des Indes, être sûrs que le Canal de Suez ne leur serait pas fermé, et pour cela ne pas permettre à la Russie de sortir de la Mer Noire, de franchir le Bosphore, la Mer de Marmara et le Détroit des Dardanelles pour lancer sa marine sur la Méditerranée, telle était la politique des Ministres de la reine Victoria. Deux causes empêchèrent pourtant les Anglais d'intervenir : d'abord la réprobation soulevée chez eux par les cruautés des Turcs contre les chrétiens bulgares, ensuite l'isolement où se trouvait l'Angleterre. Puissance surtout maritime, il lui serait difficile de s'engager dans une guerre continentale sans l'appui d'un grand État militaire. Or, la France et l'Autriche étaient neutres, et l'Allemagne paraissait favorable à la Russie. Au dernier moment pourtant, quand les Russes arrivèrent aux portes de Constantinople, l'Angleterre fit entrer sa flotte cuirassée dans la Mer de Marmara. Elle refusa nettement de reconnaître la validité du Traité de San-Stefano entre la Russie et la Porte et se montra prête à intervenir par les armes. Des troupes furent appelées de l'Hindoustan à Malte, et des fonds votés par le Parlement. Cette attitude énergique et les conseils de l'Allemagne décidèrent la Russie à consentir que toutes les clauses du traité fussent discutées dans un Congrès à Berlin. Elles y furent largement modifiées dans un sens favorable aux intérêts de la Grande-Bretagne.

L'annexion de Chypre. — Quelques jours avant l'ouverture du Congrès, le 4 juin 1878, l'Angleterre avait signé avec le sultan un traité aux termes duquel elle lui garantissait pour l'avenir l'intégrité de ses possessions asiatiques ; mais, en compensation, elle se faisait donner l'île de *Chypre*, située à l'extrémité orientale de la Mer Méditerranée. De la sorte, les Anglais ont dans cette mer : à l'ouest, Gibraltar ; au centre, Malte ; à l'est, Chypre ; c'est-à-dire le commencement, le milieu et la fin. Chypre s'ouvre en face des côtes de Syrie ; *Larnaka*, son principal port, est, par navigation à vapeur, à douze heures d'Alexandrette, à sept de Tripoli, c'est-à-dire des ports d'où part la route qui, par Alep, la Vallée de l'Euphrate et du Tigre, Bagdad et Bassorah, conduit au Golfe

Persique et dans l'Hindoustan. L'île a la forme d'un triangle incliné du nord-est au sud-ouest ; elle se termine au nord-est par le Cap *Saint-André*. Plus grande que la Corse, Chypre a une superficie de 900 000 hectares. Elle mesure environ 80 lieues de l'orient à l'occident, sur 30 du septentrion au midi ; elle compte 209 294 habitants, Grecs pour la plupart. Les principales villes sont *Nicosie*, *Baffa*, *Limasol*, *Larnaka*, *Cérines*, *Famagouste*.

Célèbre dans l'antiquité par la douceur et la beauté de ses habitants, l'île était consacrée à Vénus, qu'on y honorait à Paphos et à Amathonte. L'été y est brûlant, mais dans les autres saisons le climat est délicieux. Le pays est dominé par le Mont *Troador*, l'ancien Olympe. Dans l'Antiquité et le Moyen Age, de vastes forêts couvraient Chypre : le cyprès, le frêne, le pin, le chêne, le platane, le noyer, étaient utilisés pour la construction des vaisseaux ; l'île est aujourd'hui déboisée par suite de l'incurie des Turcs ; mais ses arbusiers, ses lentisques, ses lauriers-roses, ses rosiers, ses myrtes, lui donnent l'aspect d'un vaste jardin. Chypre produit d'excellents vins, des fruits, du coton, de l'huile, du cuivre, du tabac, des céréales de toute espèce¹.

Les élections de 1880. — Après l'annexion de Chypre, le Ministère tory paraissait solidement établi pour longtemps. Lord Beaconsfield avait repris sur tous les points du globe la politique d'intervention armée et de conquête. En Afrique, au nord de la Colonie du Cap, il avait prononcé l'annexion de la République du Transvaal. En Asie, il avait envahi l'Afghanistan, afin de donner à l'Hindoustan ce qu'il appelait « ses frontières scientifiques ». Enfin, voyant que la France, rendue

1. Les Phéniciens, les premiers, colonisèrent Chypre, ou plutôt Cypré. Ils bâtirent *Cittium* ou *Kittim*, *Paphos*, *Amathonte*. Ils exploitèrent les mines de cuivre (χαλκός, κίπριος, d'où est dérivé le mot latin *cuprum*, le mot français *cuivre*), ainsi que les gisements de fer et de sel. Ils cultivèrent le blé, le figuier, la casse, la cannelle, le sésame, la vigne. Ensuite vinrent les Grecs, fondateurs de *Salamine*, *Gogos*, *Lapathos*, *Cérines*, la *Nouvelle-Paphos* ; ils implantèrent l'olivier. Chypre appartint, directement ou indirectement, aux rois de Babylone, de Ninive, de Perse, aux souverains macédoniens d'Égypte, aux Romains en 59 avant Jésus-Christ. Sous Justinien le mûrier et le ver à soie y furent introduits. Attaquée par les Arabes, puis indépendante sous un prince grec, l'île fut conquise par Richard Cœur de Lion et donnée par lui, vers 1192, à Guy de Lusignan. Sous les Lusignans, Chypre devint importante par la culture de la canne à sucre, du coton, de l'oranger, du citronnier, du palmier, de la vigne. Elle appartint en 1489 à Venise, en 1570 aux Turcs, qui plantèrent le tabac.

prudente par ses désastres de 1870, ne voulait à aucun prix sortir de sa neutralité, il cherchait sur d'autres points des auxiliaires qui pussent lui fournir une armée contre le tsar. D'accord avec le prince de Bismarck, il voulait contracter une triple alliance de l'Allemagne, de l'Autriche-Hongrie et de l'Angleterre, pour régler les affaires de l'Europe sans la France et contre elle.

Cependant cette politique d'aventures commençait à inquiéter les meilleurs esprits. Voulant brusquer les élections, Lord Beaconsfield, le 24 mars 1880, fit prononcer par la reine la dissolution du Parlement. Les élections qui eurent lieu du 4^{er} au 15 avril lui furent défavorables. Elles envoyèrent à la Chambre des Communes, sur 652 membres, 354 libéraux, 236 conservateurs et 63 *Home Rulers* (voir p. 460). L'Écosse, sur 50 membres, avait nommé 43 libéraux et 7 conservateurs ; l'Irlande, sur 403 membres, fournissait 46 libéraux, 25 conservateurs et 62 *Home Rulers*. 2 400 000 électeurs avaient voté : 4 450 000 pour les libéraux, 890 000 pour les conservateurs, 60 000 pour les *Home Rulers*.

Second Ministère Gladstone. — Après la démission du Ministère tory¹, le nouveau Cabinet whig fut composé comme il suit : Gladstone, premier Ministre, premier Lord de la Trésorerie, Chancelier de l'Échiquier ; Lord Selborne, Lord Chancelier (Ministre de la Justice) ; le comte Spencer, Lord Président du Conseil Privé (titre honorifique), Ministre de l'Instruction Publique² ; le duc d'Argyll³, garde du sceau privé (titre honorifique) ; le comte de Granville, Ministre des Affaires Étran-

1. Lord Beaconsfield (Benjamin Disraëli) ne survécut qu'un an. Il mourut le 19 avril 1881 ; il était né en 1804. Les premiers ouvrages qui avaient commencé sa réputation étaient *Visian Grey*, publié quand il n'avait pas encore vingt-deux ans ; *Le Voyage du Capitaine Popanilla* ; *Le Jeune Duc*, etc.

2. Le vrai directeur de l'éducation nationale est le Vice-Président du Conseil Privé, qui n'est point membre du Cabinet ; le titulaire de ce poste fut M. Mundella.

3. Le duc d'Argyll, grand propriétaire foncier d'Écosse, donna sa démission après la présentation du Land Bill pour l'Irlande. John Bright, le *Quaker*, désapprouvant la guerre d'Égypte, quitta le Ministère aussitôt après le bombardement d'Alexandrie. M. Forster fut ensuite remplacé par M. Trevelyan, neveu de Macaulay ; M. Childers devint Chancelier de l'Échiquier (Ministre des Finances), laissant la Guerre à Lord Hartington ; le comte de Derby, ancien Ministre des Affaires Étrangères de Disraëli, rallié au parti libéral, eut les Colonies, tandis que Lord Kimberley prenait les Indes ; lord Carlingford devint Président du Conseil Privé ; enfin M. Dodson devint chancelier du duché de Lancastre, et Sir Charles Diike le remplaça comme Président du *Local Government Board* (1888).

gères ; le marquis d'Hartington, Ministre des Indes ; le comte Kimberley, Ministre des Colonies ; M. Childers, Ministre de la Guerre ; le comte Northbrook, Ministre de la Marine (premier lord de l'amirauté) ; M. Forster, directeur des Affaires d'Irlande ; John Bright, chancelier du duché de Lancastre (titre honorifique), Ministre sans portefeuille ; M. Dodson, Ministre de l'Agriculture et des Provinces ; Sir William Harcourt, de l'Intérieur ; M. Chamberlain, du Commerce.

Le Cabinet Gladstone héritait d'une situation difficile. Il voulait se tirer, sans rien compromettre par un trop brusque changement de politique, de toutes les entreprises hasardeuses où le Ministère précédent s'était engagé, dans le sud de l'Afrique, en Afghanistan, partout. En outre, favorable aux revendications des populations chrétiennes de l'Empire Ottoman, il voulait obliger la Turquie à exécuter les engagements contractés au Traité de Berlin. Cette attitude nouvelle de l'Angleterre amena la réunion d'une Conférence à Berlin et une démonstration navale collective, qui contraignit la Porte à remettre Dulcigno aux Monténégrins.

L'Irlande et la Land League. — Mais le principal embarras du Ministère Gladstone, c'était la situation de l'Irlande¹. Un parti nouveau s'était formé pendant la durée du Parlement réuni sous le Ministère de Lord Beaconsfield, les « *Home Rulers* » (autonomistes), qui demandaient pour l'Irlande, par des moyens légaux opposés aux moyens insurrectionnels des « nationaux », non l'abolition de l'Union, mais l'autonomie, c'est-à-dire un Parlement à Dublin, élu librement par les Irlandais et s'occupant des affaires de l'île, les affaires de l'Empire Britannique se réglant toujours à Westminster par les députés de l'Écosse et de l'Irlande comme de l'Angleterre. Le programme des Home Rulers, sous la direction de Butt (mort en 1879), était du reste, assez indécis ; comme toujours, le parti irlandais se faisait payer son appui dans le Parlement pour les questions *impériales* (c'est-à-dire concernant l'Empire Britannique tout entier) par l'un ou l'autre parti, libéral ou conservateur, en essayant de faire voter des mesures favo-

1. L'Irlande avait, en 1841, 8 175 125 habitants ; en 1861, 5 788 967 ; en 1871, 5 412 377 ; en 1881, 5 159 839 ; en 1891, 4 704 750, parmi lesquels 3 517 307 catholiques romains ; 600 103 anglicans ; 444 974 presbytériens ; 55 600 méthodistes, 56 866 appartenant à d'autres sectes ou non classés. La population ne cesse de diminuer par l'émigration. En 1898, le chiffre de la population était de 4 541 303.

rables à l'Irlande ou de renverser un Ministère trop tyrannique pour son pays : car les actes du Parlement suspendant les libertés individuelles dans tout ou partie de la malheureuse Irlande ont été très nombreux depuis l'union des deux îles.

Cependant la famine de 1879 arrivait. Un ancien Fenian, M. Davitt, et un Home Ruler avancé, Parnell, eurent l'idée de constituer une *Ligue Agraire*, à la fois comme centre de réforme sociale et comme nouvelle hannière politique. L'effet fut prodigieux : « Ne payez plus vos loyers ! » allait disant partout aux fermiers Parnell ; « gardez votre argent en poche pour ne pas mourir de faim et pour payer les boutiquiers et fournisseurs qui vous ont fait crédit. Les propriétaires, seigneurs terriens ou sous-propriétaires, qui ont vécu de votre sang et de vos sueurs pendant tant d'années, peuvent attendre. Du reste, si vous êtes en état de payer, ne payez que ce que la terre vaut, non ce que l'on a su exiger de vous par des contrats léonins. »

Parnell eut en quelques mois le renom d'O Connell. Les propriétaires criaient à la spoliation ; les paysans se liguèrent aux cris de : Vive l'Irlande ! Tout le monde se fondit, pour ainsi dire, dans une même foi : catholiques et protestants oublièrent leurs haines séculaires ; « Nationaux », « Home Rulers », « Fenians », après l'explosion de quelques jalousies, marchèrent d'accord. On savait ce que l'on voulait : *la reconquête de la terre d'Irlande*, c'est là le but que la Ligue Agraire montrait. Et alors, plus de dissensions et plus de famine ; bientôt un peuple uni, bientôt après un peuple indépendant.

Le Bill de Coercition. Les Obstructionnistes. — Le nouveau gouvernement libéral de Gladstone (1880) ne pouvait avoir de plus lourde tâche que de satisfaire à ces demandes : placé entre une Chambre des Lords ultra-protestante et ultra-conservatrice et tout un peuple agité, il avait encore à compter avec les préjugés de l'opinion anglaise et avec son propre parti dans la Chambre des Communes. Seuls, les radicaux avancés de la Grande-Bretagne ont de la sympathie pour l'Irlande : les Whigs, grands propriétaires dans l'île pour la plupart, voient les maux du paysan de l'œil d'un propriétaire féodal ; la bourgeoisie ne veut pas laisser s'amoindrir le domaine européen de l'Angleterre. Pour satisfaire à l'opinion publique, le Ministère Gladstone-Bright-Chamberlain présenta donc, en même temps qu'un bill pour l'amélioration des lois de propriété en Irlande, un Bill de Coercition, donnant le droit aux autorités

d'emprisonner toute personne soupçonnée de conspirer contre la paix publique. « C'est pour parer aux meurtres, attaques nocturnes et intimidations en corps », disait-il. — C'est pour briser la Ligue, et aider les propriétaires à se faire payer leurs loyers jusqu'au dernier sou, jusqu'à ce dernier sou qui apporte la misère habituelle et constante dans la cabane du pauvre », répondaient les Parnellistes.

Pendant la session parlementaire de 1880, les membres irlandais Parnellistes, pour marquer leur mécontentement de la façon dont l'Irlande était traitée dans le Parlement du Royaume-Uni, eurent recours à un système d'*obstruction* : c'est-à-dire que, la clôture des débats n'existant pas, ils soulevaient, sur chaque projet de loi qu'ils voulaient pas, ils soulevaient, sur chaque projet de loi qu'ils voulaient *obstruer*, une série non interrompue de propositions nouvelles, amendements, contre-projets, qui faisaient durer la discussion d'une loi des semaines au lieu de jours, et bien souvent forçaient le Gouvernement et la Chambre, sur quelques questions, à des compromis, d'autres fois les obligeaient à abandonner la mesure.

Le Gouvernement conservateur avait fait adopter contre ceux qui refusaient de se soumettre à l'autorité du *Speaker* (de l'*Orateur* ou *Président*) la suspension temporaire de la séance, trois suspensions dans une session entraînant la suspension pendant le reste de la session. Mais la même tactique s'étant renouvelée plus savante encore et plus résolue en 1884, le Ministère Gladstone dut avoir recours à des réglemens exceptionnels, par lesquels l'*urgence* et la *clôture*, sur le vote des trois quarts des membres présents, furent introduites pour la première fois dans les habitudes de la Chambre des Communes.

Réforme des lois sur la propriété en Irlande. — Le projet de loi sur la propriété agraire en Irlande, présenté par Gladstone dans la séance du 17 avril 1884, régla les nouveaux droits du tenancier comme il suit :

1° Il sera établi à Dublin une Cour Agraire Supérieure, composée de trois membres, aux décisions sans appel, qui décidera de toutes les questions ayant rapport aux terres, aux titres de propriété; aux contrats de location. Les Cours de comté agiront comme tribunaux de première instance de cette Cour d'appel.

2° Le droit de co-propriété est reconnu à tout tenancier sur la terre qu'il occupe, c'est-à-dire qu'il peut vendre son intérêt dans la propriété (pour amendements, constructions et meil-

leure culture de son fait) au nouveau tenancier le remplaçant, pourvu qu'il le vende à une personne unique; le propriétaire a, d'ailleurs, le droit de préemption de cet intérêt tenancier, à prix débattu entre les parties, ou fixé judiciairement.

3° Un terme de 45 années sera le terme légal des baux, soit après une augmentation de rente consentie par le propriétaire et le tenancier, soit après la fixation judiciaire de la rente, en cas de contestation.

Sous l'influence de John Bright, le bill porta aussi, dans des dispositions additionnelles, que la Cour achèterait tout domaine sur lequel les trois quarts des tenanciers au moins voudraient devenir propriétaires de leurs terres, et le leur revendrait en détail, on avancerait une certaine somme à tout tenancier désirant s'affranchir du paiement de la rente et acquérir sa propriété (soit sans redevance aucune, soit avec une rente perpétuelle).

La Cour Agraire, enfin, devait avoir également le droit d'acheter les terres incultes pour les revendre en petites fermes, s'occuper de favoriser les migrations de comté à comté (quelques-uns étant trop peuplés, d'autres ayant des terres non cultivées), et d'organiser, au besoin, une émigration régulière dans les colonies anglaises, principalement au Canada.

Ces dispositions, après de longs débats à la Chambre des Communes et deux votes contraires à la Chambre des Lords, furent enfin votées sur les points essentiels et devinrent loi au mois d'août 1884. Le 24 octobre la Cour Agraire tint à Dublin sa première séance, que, par une fiction légale, elle étendit à trois semaines, afin de permettre aux tenanciers de faire les actes nécessaires pour profiter d'un article de la loi inséré à la demande de M. Healy, le secrétaire de la Ligue Agraire : cet article permettait la revision de tous les actes de poursuite et d'éviction ayant eu lieu six mois avant la promulgation de la loi, pourvu que le tenancier produisit sa réclamation devant la Cour à sa première séance, et, en cas de baux, donnait à la rente légale, fixée également, un effet rétroactif de six mois. Des Sous-Commissions ou délégations de la Cour furent ensuite nommées pour juger sur les lieux chaque cas spécial.

Le 12 novembre, dernier jour de la « première séance » de la Cour, 40 000 requêtes de tenanciers avaient été enregistrées par elle, « presque toutes requêtes d'un fermage raisonnable ». On remarqua, dès avant le 12 novembre, que les décisions des

délégations avaient réduit le fermage des demandeurs de 30 à 50 pour 100, suivant le cas.

Les anarchistes irlandais. Davitt et Parnell. — Quelques semaines après la promulgation de la Loi Agraire et avant même son entrée en vigueur, le Cabinet Anglais crut devoir arrêter les membres les plus influents de la Ligue Agraire, notamment quatre membres du Parlement, MM. Parnell, Dillon, Sexton, O'Kelly, comme suspects de « pratiques de trahison ».

Ces arrestations n'empêchèrent pas la grande majorité des fermiers de porter leur cause devant les Cours Agraires; mais elles créèrent dans le parti irlandais irréconciliable une irritation qui se manifesta par un renouvellement des attaques nocturnes sur ceux qui payaient leurs fermages, des mutilations d'animaux de ferme, et des assassinats sur les baillis et huissiers si fréquents dans l'histoire d'Irlande.

Le Cabinet Gladstone, à l'ouverture du Parlement, les 8 et 9 février 1882, revendiqua la responsabilité de ses actes et affirma le bien fondé de ses sévérités; beaucoup de bons esprits cependant, même parmi les Anglais, doutèrent de l'opportunité politique d'une application aussi large de la Loi des Suspects (Loi de Coercition).

Dans les premiers jours de mai 1882, une entente eut lieu entre Gladstone et Parnell, prisonnier à Kilmainham, par l'entremise du capitaine O'Shea, membre irlandais du Parlement: les quatre membres suspects furent relâchés, et une loi présentée par le Gouvernement pour régler en faveur des paysans irlandais les longs arrérages dus par eux à leurs propriétaires fut soutenue par le parti irlandais des Communes. Le Gouvernement comptait sur les bons offices de Parnell et de ses amis pour une prompt pacification de l'Irlande. M. Forster donna sa démission et fut remplacé par Lord Cavendish, frère cadet du marquis d'Hartington, pendant que Lord Spencer était nommé vice-roi.

Tout à coup, le samedi 6 mai, vers 7 heures du soir, le soir même de l'entrée en fête à Dublin du vice-roi et du nouveau secrétaire de l'Irlande, porteurs de la bonne nouvelle de conciliation, ce secrétaire, Lord Cavendish, et le secrétaire permanent, M. Burke, furent poignardés dans le parc public de Dublin (Phœnix-Park) par une bande d'individus qui se sauvèrent sur un char à bancs numéroté qui les avait amenés.

La consternation fut grande. Les Parnellistes désavouèrent aussitôt les assassins. En vain la police se mit en campagne et

arrêta nombre de gens inoffensifs; le mystère de cet audacieux assassinat et de ce défi jeté à la fois au Gouvernement et au parti parlementaire irlandais demeura pendant un an impénétrable.

Le résultat immédiat fut le vote en trois lectures aux Communes, et aux Lords en une seule séance, d'une nouvelle Loi de Coercition plus draconienne qu'aucune autre, promulguée le jour suivant, le 15 mai, par la reine.

Sous l'administration de Lord Spencer et de M. Trevelyan, le nouveau secrétaire d'Irlande, les membres des sociétés secrètes furent peu à peu dépistés et emprisonnés; en 1883, la police, avertie par les meurtres mystérieux accomplis sur des hommes à elle connus comme Fenians, mit la main sur le groupe des Invincibles qui avait comploté et exécuté les assassinats de Phœnix-Park, et qui commençait à se décimer lui-même de peur de trahison par des affidés. Braddy, Kelly, Curley, Mac Caffrey, Fagan, expièrent par la corde leur part dans le crime du 6 mai 1882; Kavannah, Fitz-Harris et Mullet furent condamnés au bagne à perpétuité, tandis que l'instigateur principal du complot, James Carey, conseiller municipal de Dublin, échappa comme délateur à toute condamnation: ainsi le principal auteur du meurtre, l'homme qui avait fourni les horribles *couteaux de dissection* à l'aide desquels il avait été accompli, fut seul épargné. Cependant tout patriote irlandais s'était promis de punir le traître, s'il le rencontra sur sa route; et, le 20 juillet 1883, Patrick O'Donnell, passager sur le même vaisseau anglais¹ cabotant entre le Cap et Natal qui amenait dans cette dernière ville James Carey et sa famille sous de faux noms, tua de deux coups de pistolet l'ancien chef des Invincibles de Dublin. O'Donnell fut ramené à Londres, convaincu de meurtre par un jury et exécuté le 4^e décembre.

Cependant les Fenians Américains, ayant à leur tête O'Donovan Rossa, se réjouissaient de ce triomphe des anarchistes sur le parti parlementaire; en octobre 1882 ils cessèrent leurs contributions à la Ligue Agraire, qui, changeant aussitôt son nom, pour marquer ce détachement des frères américains,

1. Ce paquebot était le *Drummond-Castle*, qui, venant du Cap de Bonne-Espérance en Angleterre, périt avec tout son équipage, à l'exception de deux marins et un passager, dans la nuit du 16 juin 1896, sur les Roches Vertes, à l'entrée du passage de Fromveur, entre les îles d'Ouessant, Bannec, Molène et Beniguet.

s'intitula désormais la *Ligue Nationale d'Irlande*. Michaël Davitt prêcha l'émancipation sociale par la propriété foncière revenant à la communauté, qui la donnerait à bail limité et révoquant à chaque fermier, elle seule désormais encaissant la rente, ce principe de toute richesse humaine. Parnell restait plutôt, lui, sur le terrain politique.

L'année 1884 accusa davantage l'antagonisme latent entre les deux anciens chefs de la Ligue Agraire. Davitt, se ralliant de plus en plus aux doctrines socialistes de l'Américain Henry Georges (auteur de *Progrès et Pauvreté* et *Problèmes Sociaux*), aspirait à voir s'accomplir en Irlande une révolution sociale complète, élevant le plus pauvre journalier à la dignité de possesseur terrien. Parnell au contraire s'appuyait de plus en plus sur les fermiers irlandais, en opposition à la fois aux propriétaires anglais absents et aux journaliers, leurs ouvriers; dans une déclaration solennelle à un banquet à lui offert à Drogheda (15 avril 1884), il repoussa les théories des novateurs et maintint qu'il était fidèle aux principes de l'ancienne Ligue Agraire, en voulant seulement substituer aux propriétaires anglais les tenanciers irlandais. Le « roi sans couronne de l'Irlande » pouvait compter sur ses sujets; il reçut d'eux, le 4 décembre 1883, comme don gracieux, un chèque de près de 4 million de francs dans un banquet qu'on lui offrit à Dublin, et on lui promit, sur sa demande, un autre million pour défrayer les dépenses de son parti parlementaire. Gladstone, de son côté, semblait presque s'entendre avec le *leader* irlandais sur la question d'un grand fonds public, prêté à intérêts minimes, qui permettrait aux fermiers irlandais d'acheter leurs terres à leurs propriétaires au moyen d'annuités de 30 ou 50 ans de durée; les propriétaires d'Irlande, à demi ruinés par les troubles récents, une diminution de 25 pour 100 dans leurs revenus, les arrérages en souffrance, la difficulté de trouver des tenanciers quand ils ont expulsé les leurs, l'impossibilité d'élever dorénavant leurs fermages, paraissaient disposés à bien accueillir une mesure qui les débarrasserait contre argent comptant du fardeau de leurs propriétés.

Mais les Fenians d'Amérique continuaient leur guerre de guérillas : des explosions et des incendies à Londres, Manchester, Birmingham, Liverpool, effrayaient l'Angleterre, lorsqu'un sergent de police de Liverpool, nommé Price, découvrit une manufacture illicite de nitro-glycérine dans cette ville. La trace des conspirateurs fut suivie par la police de Londres,

et presque tous furent arrêtés. Le 14 juin 1883, un jury de Londres condamnait au bûche à perpétuité les nommés Thomas Gallagher, Henri Wilson, Alfred Whitehead et John Curtin, comme coupables de haute trahison, d'après un statut de 1848. Puis une loi fut portée contre la fabrication et la vente des substances explosibles. Le 24 février 1884, quatre machines explosibles avaient été distribuées dans différentes gares de Londres : une seule partit; d'autres explosions eurent encore lieu depuis.

Les Fenians d'Amérique continuèrent leurs coups de dynamite à Londres en 1885; le 24 janvier, trois explosions simultanées eurent lieu à la Tour de Londres, dans la grande Halle de l'ancien Palais de Westminster, adossé aux Chambres, et dans la salle même de la Chambre des Communes. La fermeture soudaine des portes de la Tour, par ordre du commandant, amena l'arrestation d'un nommé Cunningham, et peu après celle de son complice et chef Burton. Ces deux Irlandais Américains, reconnus coupables de ces explosions ainsi que de celles de 1884, furent condamnés aux travaux forcés à perpétuité comme convaincus de haute trahison contre l'État.

Tiraillements de la politique extérieure du Cabinet libéral. — En 1880, il y avait eu dans l'opinion publique une réaction contre les entreprises aventureuses de Lord Beaconsfield, et le chef du parti tory était tombé du pouvoir. Le Ministère whig avait inauguré son gouvernement par l'abandon de la politique de conquête en Afghanistan et dans l'Afrique australe. Deux ans à peine s'étaient écoulés, et voici que la *fièvre d'annexion* ressaisit les Anglais avec plus d'intensité que jamais. Ce même Ministère whig, sous prétexte de mettre fin à une situation qu'il avait lui-même contribué à créer, s'empara indirectement de l'Égypte en 1882; bientôt il fut question de creuser un second canal *sans et contre* M. de Lesseps et la Compagnie du Canal de Suez. En 1883, les Anglais de Queensland (Australie) demandèrent l'annexion de la Nouvelle-Guinée, c'est-à-dire d'une terre deux fois grande comme la France; ils voulaient encore annexer les Nouvelles-Hébrides et bien d'autres îles, et, tout en prenant sur tous les points du globe ce qui est à leur convenance, sans se soucier de ce qu'en pensent les autres nations, les Anglais protestent avec des cris de colère chaque fois qu'un autre peuple fonde la moindre colonie nouvelle, comme si tout ce qui est fait par d'autres était fait à leurs dépens. Il est juste de dire que tout le monde, dans la

Grande-Bretagne, n'approuvait point cette politique égoïste. Le 8 octobre 1882, dans une réunion à Manchester, M. Bradlaugh, répondant à ceux qui alléguaient, pour justifier l'invasion de l'Égypte, sa situation sur la route de l'Inde, s'écriait : « Marseille et Lyon sont aussi sur la route de l'Inde, ainsi que Brindisi; mais nous ne nous proposerions pourtant pas d'annexer la France et l'Italie, pour pouvoir passer par ce chemin en temps de paix et en temps de guerre. Y a-t-il rien de plus déshonorant que de profiter de la faiblesse d'un pays pour s'en emparer ? » Le Ministère Gladstone, qui, il faut le reconnaître, résistait le plus qu'il pouvait à l'entraînement annexionniste, céda quelquefois malgré lui. De là ce caractère d'incertitude, d'indécision, de décousu dans ses actes que lui reprochaient ses adversaires.

La nouvelle réforme électorale. Chute du Ministère Gladstone. — Ballotté entre ses convictions libérales, qui le portaient à reconnaître le droit pour tout peuple de se gouverner lui-même et le désir de maintenir à l'extérieur le prestige de l'Angleterre, le Ministère Gladstone n'avait pas réussi au Soudan; il avait à compter avec les entreprises de l'Allemagne aux colonies; le prince de Bismarck le ménageait peu; bref, la conduite des affaires étrangères paraissait insuffisante à l'opinion britannique. Beaucoup de membres du parti libéral ne soutenaient plus le Cabinet qu'avec mollesse. Il retrouva pourtant un instant sa popularité dans le dépôt d'une nouvelle loi de réforme électorale.

Le 28 février 1884 fut présenté à la Chambre des Communes un *bill* qui, en étendant la loi de 1867, conférait le droit électoral à la majorité des paysans et ajoutait ainsi environ deux millions de votants au corps électoral. Il fut sans difficulté approuvé par la Chambre Basse; mais les Tories, en majorité à la Chambre des Lords, repoussaient tout changement. Gladstone prorogea la session du Parlement, qui dut se rassembler de nouveau en automne. Pendant les vacances parlementaires, les libéraux et les radicaux firent, par meetings, une telle agitation dans le pays, que l'existence même de la Chambre des Lords était mise en péril, si elle continuait à s'obstiner dans son opposition. Devant cette agitation, le chef des Tories, le marquis de Salisbury, changea de tactique : il se déclara subitement partisan de la nouvelle loi, mais la voulant sérieuse et complète, c'est-à-dire accompagnée d'un *bill* parfaitement étudié sur les remaniements des districts électoraux. De ces

remaniements, qui devraient être faits l'année suivante par les libéraux, pouvait résulter un grand danger pour le parti conservateur; Salisbury tenait à imposer sa collaboration dans ce travail. Gladstone accepta la mise en demeure, promit d'introduire les deux *bills* simultanément, et accepta, pour la préparation du dernier, les avis des chefs du parti conservateur (novembre 1884). Tout marcha dès lors sans obstacle, et, le 6 décembre 1884, le nouveau *Bill* de Réforme devint la loi du Royaume-Uni.

Le second *bill*, sur les nouveaux districts électoraux, fut présenté au Parlement dans la session de 1885. Mais, avant qu'il fût adopté, le Cabinet Gladstone se trouva battu sur la question du budget par la coalition des Tories avec les Parnellistes et l'abstention d'un certain nombre de libéraux (8 juin 1885). Cependant le *bill* fut repris par le Gouvernement conservateur, et, tout le monde étant d'accord, la loi sur les nouvelles circonscriptions électorales fut votée en juillet. L'Angleterre possède donc aujourd'hui le suffrage presque universel¹, et, au lieu de ses bourgs et de ses grands comtés à représentations si inégales, des arrondissements électoraux à peu près égaux, nommant chacun son député.

L'Irlande. Les Parnellistes. — Dans un discours prononcé à Édimbourg le 4^{er} septembre 1884, Gladstone annonçait qu'une tranquillité presque complète régnait en Irlande. Les outrages agraires étaient rares, et personne ne s'élevait plus contre le payement des fermages. Le Premier Ministre reportait la gloire de ces résultats aux bienfaits de sa loi sur la propriété en Irlande; par l'application de cette loi, — les Cours Agraires n'ayant jugé, d'ailleurs, qu'un quart des cas, et les trois autres quarts résultant d'arrangements amiables sur les mêmes bases, — les rentes des propriétaires, autrement dit les fermages à payer par la population irlandaise, se trouvaient diminuées de 43 millions et demi. Le Ministre parlait aussi en termes conciliants du « but erroné, mais patriotique » des représentants irlandais.

Parnell pourtant ne désarmait point son opposition. Car la « Ligue Nationale » d'Irlande continuait à exister; et, fidèle

1. Suffrage presque universel (non complet à cause du vote multiple accordé aux propriétaires terriens, à cause de l'établissement des listes électorales fondées sur une résidence annuelle et d'autres conditions rigides attachées à la résidence des locataires de chambres).

au rôle qu'il s'était tracé, de chercher à rendre tout Gouvernement de la Grande-Bretagne impossible tant qu'on n'aurait pas concédé à l'Irlande le droit de se gouverner elle-même, le leader irlandais mettait presque en minorité, avec ses quarante-deux voix, le 27 février 1885, le Gouvernement libéral sur la question égyptienne, et, le 8 juin, le renversait du pouvoir. Dans une conférence de la Ligue Nationale, à Dublin, le 25 août 1885, Parnell intronisa la candidature officielle de la Ligue en vue des élections générales; et, dans le meeting qui suivit, il annonça lui-même que les Comités devraient s'entendre avec ses collègues et lui sur le choix des candidats, et que les députés élus devaient être requis de déposer leur démission signée entre les mains de la majorité de leurs collègues, afin qu'on fût sûr de leur conduite future. Les assistants acclamèrent ces propositions.

Le Ministère Salisbury. — Le marquis de Salisbury, Premier Ministre et Ministre des Affaires Étrangères, forma le 25 juin son Ministère; « le quatrième parti », parti de quatre personnages dirigé par le fameux Lord Randolph Churchill, dont les attaques contre le Ministère Gladstone avaient tant contribué au succès des conservateurs, entra tout entier au pouvoir; et Lord Churchill, qui avait su faire reléguer à la Chambre des Lords, sous le nom de *Comte d'Iddesleigh*, l'ancien leader conservateur Sir Stafford Northcote, devint, à côté de Lord Salisbury, la personnalité la plus marquante du nouveau Cabinet; il occupa la charge de Ministre de l'Inde. Un nouveau Ministère longtemps demandé, celui d'Écosse, fut créé et confié au duc de Richmond et Gordon, et le comte de Carnarvon devint Lord-Lieutenant d'Irlande.

Fallait-il renouveler ou laisser tomber la loi de « la recherche des crimes » en Irlande? Cette question avait divisé le Ministère libéral. Entraîné par Lord Churchill, sorte de tory-démocrate, le Cabinet conservateur, qui avait, du reste, à payer l'alliance parnelliste, ne proposa point de renouveler ces mesures exceptionnelles. En minorité dans la Chambre des Communes et ne vivant que par son indulgence, le Cabinet se contenta de mener à bien les mesures présentées par le Cabinet précédent¹, et, dans les affaires extérieures, suivit de même les négociations engagées.

1. Parmi ces mesures était la loi pour favoriser, par des prêts d'État, l'achat de leurs terres par les fermiers irlandais, puis une loi pour la protection des

On se promettait monts et merveilles d'un acte conforme au bill préparé par le Ministère précédent, et qui facilitait aux fermiers d'Irlande l'achat de leurs terres à de bonnes conditions au moyen de prêts de l'État. On n'avait pas fait attention que depuis 1884 les produits du sol en Irlande avaient tellement baissé de valeur par des causes économiques générales, que les fermages réduits fixés par les Cours Agraires étaient devenus difficiles à payer, et qu'une mauvaise saison ou deux en Irlande en rendraient même l'acquiescement impossible. Les paysans préféraient attendre, avant d'acheter les terres dont ils étaient fermiers, une autre réduction forcée de leurs fermages, le prix du fermage déterminant naturellement celui de l'achat. Les mauvaises saisons de 1885 et 1886, jointes à la dépréciation constante des produits de l'agriculture en Europe, rendirent en effet cet acte à peu près infructueux; la Question Irlandaise resta ouverte avec son double cri de révolte : *la terre aux cultivateurs et les lois faites par les représentants du pays.*

Les élections de 1885. — Les élections pour le renouvellement de la Chambre des Communes eurent lieu dans la Grande-Bretagne à la fin de novembre et au début de décembre 1885. Aux termes du dernier Acte de Réforme, la Chambre devait compter 670 membres (au lieu de 652) : 9 pour les Universités; en Angleterre, 460 (au lieu de 454), dont 234 (au lieu de 172) pour les comtés, et 226 (au lieu de 282) pour les bourgs; dans le pays de Galles, 30, dont 19 (au lieu de 15) pour les comtés, et 11 (au lieu de 15) pour les bourgs; en Écosse, 70 comtés, et 14 (au lieu de 15) pour les bourgs; en Irlande, 101, dont 85 (au lieu de 26) pour les bourgs; en Irlande, 101, dont 85 (au lieu de 64 pour les comtés, et 16 (au lieu de 37) pour les bourgs.

Les électeurs envoyèrent à Westminster 333 libéraux, 254 conservateurs et 86 autonomistes irlandais ou parnellistes. C'était un grand succès pour la cause irlandaise. Non seulement elle comptait un grand nombre de représentants, mais

femmes et des jeune filles. Cette loi, adoptée jadis par la Chambre Haute, ne trouva enfin faveur dans la Chambre Basse qu'après les révélations étonnantes de la *Pall-Mall Gazette*. Gladstone avait eu plus de succès dans le Parlement avec son « *Acte du Droit Propriétaire des Femmes* », lequel assure aux femmes mariées l'administration et la libre disposition de leurs biens personnels et de leurs gains.

encore, en votant pour les Tories partout où il n'était pas possible d'obtenir l'élection d'un candidat national, les Irlandais avaient fait échouer beaucoup de Whigs ; dans la nouvelle Chambre, en se portant à droite ou à gauche, leurs élus pouvaient déplacer la majorité ; il fallait compter sérieusement avec eux.

Chute du Ministère conservateur. — Fatigué de son alliance avec les Parnellistes, le Cabinet tory aurait voulu retourner aux traditions inflexibles de la politique anglaise en Irlande ; il proposa, le 26 janvier 1886, l'abolition de la *Ligue Nationale* et d'autres associations déclarées dangereuses. Les libéraux renversèrent immédiatement le Cabinet sur une autre question, celle des « *allotements* (répartition) de terre aux laboureurs ». M. Jessee Collings, le lieutenant de M. J. Chamberlain, avait mis en avant, comme proposition de loi pour tout le Royaume-Uni, la fameuse formule agraire de son chef : « Un hectare et une vache assurés à chaque cultivateur (*Three acres and a cow*) », bill qui venait alors en débat (seconde lecture). Gladstone, puis M. Joseph Arch, le représentant des laboureurs, soutinrent ce bill. Le Gouvernement tory-démocrate dit à la fois, par la bouche de deux Ministres, *non*, puis *oui*, essayant en vain de ne pas tomber sur cette question de « la terre aux paysans ». Parmi les Whigs, M. Goschen se déclara fortement, et le marquis de Hartington faiblement contre la proposition. Les 76 Parnellistes présents donnèrent aux libéraux une majorité de 79 voix. Le Gouvernement tory était battu ; mais les Whigs et « le parti des Ducs » commençaient à faire camp à part des libéraux-radicaux ; ceux-ci, par nécessité de tactique, devaient se tourner, dans la session suivante, vers les Parnellistes.

Troisième Ministère Gladstone. — En effet, Gladstone, revenu au pouvoir, et désirant amener une réconciliation définitive entre l'Angleterre et l'Irlande, se trouva converti à la doctrine de l'*Home-Rule* ; le 8 avril 1886, il déposa au Parlement un projet dans ce sens. Le bill établissait à Dublin un Parlement indépendant, composé de deux Chambres, avec droit de *veto* l'une contre l'autre, et des Ministres irlandais responsables seulement devant ce Parlement. Ce projet ne plut ni aux Tories ni aux Whigs. M. Joseph Chamberlain et John Bright eux-mêmes, Anglais avant tout, prétendirent qu'il détruisait l'unité de l'Empire Britannique et transformait l'Irlande en une colonie indépendante, comme le Cap ou l'Austra-

lie, colonie qui serait disposée, en cas de guerre, à se déclarer contre l'Angleterre ; jusqu'à ce qu'elle eût conquis son indépendance. Les mêmes lois d'autonomie locale et régionale devaient, disaient-ils, être applicables à l'Angleterre, à l'Écosse et au Pays de Galles, et M. Chamberlain proposait de rédiger, pour les diverses régions des Îles Britanniques, une Constitution fédéraliste analogue à celle qui existe aujourd'hui entre les provinces de la Confédération du Canada. Il s'élevait aussi contre le projet de *rachat des terres* aux propriétaires d'Irlande, projet qui, en faisant du Trésor britannique un grand créancier foncier irlandais, sauvait la fortune des propriétaires terriens d'Irlande, mais devait causer, disait-il, des pertes immenses au peuple de la Grande-Bretagne. Après deux mois de discussion, et malgré les vaillants efforts du vieux Gladstone, qui modifia même un peu son projet de *Home-Rule* pour regagner M. Chamberlain et laissa tomber l'autre projet relatif au rachat des terres, le bill fut rejeté à Westminster, le 8 juin 1886, par 30 voix de majorité ; la fraction Chamberlain avait décidé du sort du bill, et se trouvait ainsi amenée à coopérer dans la session suivante avec la coalition tory-whig.

Deuxième Ministère Salisbury. — Gladstone en appela aux électeurs. Les « Unionistes » combinés, — étrange coalition des conservateurs les plus étroits et des libéraux qui se prétendent les plus avancés, — eurent dans la nouvelle Chambre des Communes 420 votes de plus que les « Home-Rulers » gladstoniens et parnellistes. Lord Salisbury revint au pouvoir et offrit en vain un siège dans son administration à Lord Hartington. Le Gouvernement fut complètement conservateur dans sa composition, et cependant il ne pouvait gouverner qu'avec l'aide des libéraux, tant Whigs que soi-disant radicaux. Lord Randolph Churchill, devenu Chancelier de l'Échiquier et *leader* des Communes, prit soin de marquer cette tendance libérale nouvelle du parti tory, et, dans un célèbre discours à Dartford (Kent), le 2 octobre 1886, prononcé devant 12 000 conservateurs, développa un programme qu'on aurait pu croire inspiré par M. Chamberlain lui-même. Il est vrai que, pour ne point effrayer le vieux parti tory, l'orateur répéta les formules consacrées du « respect des droits de la propriété » et de « la sainteté des contrats ».

Le fougueux Lord Randolph ne vécut pas longtemps en harmonie avec ses collègues ; ne pouvant faire plier le Cabinet à ses vœux de retranchements et de réformes, il abandonna

le Ministère à la fin de décembre, et fut remplacé aux Finances par le Whigh Goschen, banquier de Londres et ancien Ministre de la Marine dans le premier Ministère Gladstone. A la même date, M. Chamberlain, comme honteux de servir de son influence un Gouvernement d'où le seul démocrate d'instinct était sorti, fit des tentatives de rapprochement avec Gladstone, et une conférence au sujet de la Question Irlandaise eut lieu entre lui et deux éminents gladstoniens, Sir W. Harcourt et M. John Morley.

La Question Irlandaise. Le Plan de Campagne. — Le fait semblait généralement admis en 1886, par tous les hommes compétents, que, depuis les décisions des Cours Agraires en 1884, la valeur des produits agricoles en Irlande avait baissé de 25 pour 100. Aussi Parnell proposa-t-il en septembre 1886 que les Cours pussent suspendre les évictions des fermiers moyennant le payement par eux de 50 pour 100 des fermages arriérés, qu'elles reçussent également le pouvoir de reviser les fermages décrétés en 1884, et qu'enfin les fermiers de terres fieffées (à longs baux) fussent admis à participer aux avantages de la loi. Les « Unionistes » ne voulurent voir dans ce bill de Parnell qu'un moyen imaginé par lui pour augmenter sa popularité, et le rejetèrent. Les radicaux eussent voulu que les Cours pussent décharger de leurs obligations les fermiers complètement nécessiteux pour lesquels le bill de Parnell, disaient-ils, ne faisait absolument rien, quelques-uns devant 5 ou 6 ans de fermages. Cependant la détresse des Irlandais augmentant toujours, le journal de la Ligue Nationale *United Ireland* imagina en novembre 1886 un « plan de campagne » bientôt mis à exécution avec un plein succès. Tout propriétaire refusant les réductions que ses tenanciers considéraient comme équitables ne devait plus être payé d'aucun de ses loyers; mais les tenanciers déposaient dans les mains de fidéi-commissaires (généralement membres irlandais du Parlement) le montant de leurs fermages réduits, et ces fermages étaient alors payés par les commissaires au propriétaire venu à résipiscence et acceptant les nouvelles conditions, ou, s'il s'obstinait et expulsait certains de ses tenanciers, servaient de fonds pour soutenir les expulsés. Le « Plan de Campagne », conduit par Dillon (Parnell était alors ou se disait très souffrant, Davitt était en Amérique), réussit dans beaucoup de cas; mais le Gouvernement intervint, poursuivit Dillon devant les tribunaux, et bientôt les propriétaires irlandais qui, sur les représentations

mêmes du Gouvernement, s'étaient montrés d'abord fort conciliants, commencèrent leurs cruelles évictions, expulsant, avec l'aide de cent ou deux cents hommes de la police, de malheureuses créatures, à peine vêtues, de leurs huttes misérables et des champs conquis par elles sur les marais et la lande; le récit des évictions de Glenbeigh en janvier 1887, portées par le *Daily News* à la connaissance du peuple anglais, souleva dans le public une émotion pareille à celle qu'avaient produite ses révélations des « atrocités en Bulgarie ». D'ailleurs, l'Amérique continuait à soudoyer richement la Ligue Nationale.

Le 40 mai 1887, la Chambre des Communes, malgré l'opposition des Gladstoniens et des Parnellistes réunis, vota l'article 1^{er} d'un nouveau bill sur la législation criminelle en Irlande.

Ce bill, après d'acrimonieux débats, devint la *Loi pour la répression des crimes en Irlande* en juillet 1887. Aussitôt après, en août, fut votée une « loi de revision des fermages », faisant enfin droit dans une certaine mesure aux réclamations des députés irlandais. Les Cours Agraires eurent le droit de remettre, par une sorte de Concordat analogue à ceux des faillites commerciales, aux tenanciers judiciaires, en vertu des actes précédents (ils étaient 3 ou 400 000), une partie des fermages dus depuis 1884, et de reviser à nouveau le montant de leur ferme annuel, devenu presque partout trop élevé par suite de la crise agricole; en outre, l'acte admettait pour la première fois au bénéfice des dispositions des actes agraires les tenanciers à longs baux (*leaseholders*), environ 400 000 tenanciers de plus; enfin il prescrivait des formes destinées à empêcher les évictions injustes ou capricieuses. Cette mesure, inspirée par les radicaux du parti unioniste, quoique combattue comme insuffisante par les Parnellistes dans le Parlement, fut reconnue par eux en Irlande comme sauvegardant les intérêts des tenanciers tout autant que le « Plan de Campagne », pourvu que les intéressés sussent la mettre en jeu.

Le 19 août, plusieurs branches de la Ligue Nationale d'Irlande furent proclamées illégales; les chefs du parti se refusèrent à suspendre l'activité de ces branches, et de là naquit un conflit entre le Gouvernement et les députés irlandais, parmi lesquels le Lord-Maire de Dublin. Le Gouvernement mit en usage contre ces derniers sa « Loi de Répression » et fit condamner plusieurs députés, parmi lesquels MM. O'Brien,

Michaël Davitt, Hayden et le Lord-Maire de Dublin, M. Sullivan, à 3 ou 6 mois de prison; contre le peuple, s'assemblant quand un meeting était « proclamé » et persistant à rester sur la place, la police irlandaise entra en bataille; pierres et gourdins d'un côté, coups de fusil de l'autre, firent leur office; à Michaëltown des morts d'homme furent à déplorer. Le nouveau Secrétaire d'État pour l'Irlande était M. Balfour, neveu de Lord Salisbury. A la fin d'avril 1888, un mandement du pape, adressé aux évêques et prêtres d'Irlande, condamna le « Plan de Campagne » ainsi que les moyens de lutte employés par la plupart des branches de la Ligue Nationale. Ce mandement donna lieu dans différents meetings irlandais à de nombreuses protestations, les uns déniaient au pape le droit d'intervenir dans les affaires temporelles du pays, les autres en appelant du pape mal informé au pape mieux informé.

La question de l'organisation de l'Irlande n'était cependant point résolue. Tout ce qui avait été fait jusqu'ici n'était qu'une succession de palliatifs. Aussi, pendant que Gladstone persistait dans son projet de *Home-Rule*, M. Chamberlain fit publier (mai 1888) une sorte d'exhortation au Gouvernement de préparer une loi facilitant aux Irlandais l'achat de leurs terres, avec l'aide seulement de ressources irlandaises, et une autre créant dans toute l'Irlande des Conseils provinciaux autonomes et réduisant le pouvoir exorbitant du « Château de Dublin ».

Les évictions d'une part, les « actes de boycottage » de l'autre, ne cessèrent pas en Irlande pendant les derniers mois de 1888 et jusqu'à l'automne de 1889. C'étaient toujours les mêmes scènes : véritables sièges soutenus par les débiteurs que la police, appelé par les propriétaires, voulait expulser; maisons enfoncées, *polcemen* brûlés avec de l'eau bouillante, du goudron, incendies nocturnes, coups de fusil et coups de couteau, bestiaux tués, etc. Le *Times* attaqua violemment Parnell; accusant le député irlandais d'avoir été en 1882 l'instigateur des meurtres de Phœnix-Park. Parnell protesta vivement contre cette allégation. Le Journal de la Cité persista dans ses accusations et publia des lettres qui, disait-il, en prouvaient l'exactitude; mais Parnell répliqua que ces lettres étaient fausses et intenta un procès à M. Walter, directeur du journal, à propos de la publication par ce dernier de *Crime et Parnellisme*, en même temps qu'il obtenait la formation d'une Commission d'Enquête. Le *Times* ne put produire que deux témoins, un sieur Le Caron-Beach, qui fut bientôt reconnu

pour un agent de la police secrète, et un nommé Pigott. Ce dernier n'était qu'un filou qui avait voulu se faire donner de l'argent par le *Times*, et pour cela avait fabriqué de fausses lettres en les attribuant à Parnell. Pris de peur, au lieu de paraître en justice, Pigott s'enfuit sur le continent, et il écrivit de Paris que les lettres publiées par le *Times*, comme de Parnell, de Davitt et O'Kelly, avaient été fabriquées par lui (27 février 1889). Quelque temps après, craignant d'être l'objet d'une demande d'extradition, il se suicida à Madrid. Le *Times* dut reconnaître que ses accusations étaient mal fondées; le procès ne fut terminé par une transaction qu'au mois de février 1890.

Les Irlandais n'en furent pas mieux traités pour cela. MM. O'Brien et Carew, incarcérés, furent, pendant leur captivité, l'objet de procédés barbares. M. W. O'Brien fut de nouveau arrêté le 1^{er} juillet 1889 à Clonakilly, près de Cork, pour avoir pris la parole dans un meeting interdit par la police, et fut blessé grièvement dans la bagarre.

Troubles socialistes en Angleterre. — Des troubles résultant soit, comme le soutiennent les Protectionnistes, du libre échange pratiqué presque sans limites, soit de la dépréciation de l'argent et de la sur-préciation de l'or, suivant les bimétallistes, soit, d'après les doctrines socialistes, de la constitution même de la propriété, qui aurait cessé d'être en rapport avec les développements industriels et scientifiques, signalèrent, sur des points multiples, en Angleterre (et en Europe), l'année 1886. A Londres, les ouvriers sans travail donnèrent le signal le 8 et le 9 février, en commettant des dégâts dans les quartiers riches de la ville; puis à Leicester à Birmingham, des fabriques furent saccagées; à Yarmouth, il y eut une démonstration de la *Fédération Démocratique*, ces scènes recommencèrent ensuite à Londres et ne cessèrent, jusqu'à la fin de l'année, de mettre en éveil la police et les habitants.

Durant toute l'année 1887, la misère fut grande à Londres. Des malheureux n'ayant aucun abri avaient couché bien des nuits sur la place publique de Trafalgar-Square (la Place de la Concorde de Londres) et dans les parcs avoisinant Saint-James. La police d'abord ferma les yeux, puis en octobre, à l'entrée des longues nuits, prit l'alarme, et chassa les pauvres du pavé et du gazon. Le parti socialiste crut l'occasion bonne pour manifester en faveur de la misère et organisa, pendant

le jour, dans Trafalgar-Square même, d'immenses meetings d'ouvriers sans travail. Le « Commissionnaire de police » de la métropole, Sir Charles Warren, défendit à la fin ces meetings, leur reprochant d'entraver la circulation, et d'être dangereux pour les passants et les boutiquiers du quartier. Cette défense fut le signal d'une véritable bataille. Les démocrates de toutes les nuances, socialistes, radicaux gladstoniens, Irlandais, anarchistes, voulurent essayer leurs forces contre le Gouvernement : les uns espéraient voir la première journée d'une révolution sociale; les autres pensaient seulement à renverser le Gouvernement tory, et à ramener Gladstone au pouvoir; la majorité des ouvriers sans travail se joignit au mouvement sans intentions arrêtées, enfin les rôdeurs (*roughs*), qui sont en légion à Londres, étaient là naturellement, espérant trouver dans le mouvement une occasion de butin. Le prétexte du meeting qui devait être tenu à Trafalgar-Square, le dimanche 13 novembre 1887, malgré la prohibition de Sir Charles Warren, était de protester contre l'arrestation du député irlandais O'Brien. Le Gouvernement avait pris ses mesures : 5 à 6 000 policemen, deux régiments à cheval de *Lifeguards*, le sabre nu, un régiment à pied des mêmes gardes du corps, baïonnette au fusil, un magistrat prêt à lire le *Riot Act* (sommation légale à l'émeute de se disperser), telles étaient les forces massées dans le square et à ses abords. Les 400 000 manifestants qui arrivaient du nord, du sud et de l'est, en divisions enrégimentées, commandées, et précédées de musique, ne purent même pénétrer dans le square : elles furent brisées et dispersées par la police agissant stratégiquement, sans que la troupe eût à intervenir. Les coups échangés furent nombreux; il y eut beaucoup de blessés, mais aucun mort. Des centaines d'arrestations et de condamnations par les tribunaux de police suivirent.

La politique intérieure du Ministère Salisbury en 1888.

— A l'intérieur, en mars 1888, le Chancelier de l'Échiquier Goschen accomplit la conversion du Consolidé anglais 3 0/0 en 2 3/4 0/0, s'abaissant automatiquement dans 45 ans (en 1903) à 2 1/2 0/0; cette conversion portait sur 13 milliards 950 millions de francs de dette, et assurait à l'État une économie de 35 millions par an pendant 45 ans, et ensuite de 70 millions de francs.

Quelques jours après M. Ritchie, Président du Bureau du Gouvernement des Provinces (*Local Government Board*), dé-

posait un projet de loi étendant aux comtés (*Counties*) le régime libéral d'élection des bourgs (*boroughs*). Ce bill remplaçait les propriétaires jadis désignés par le Gouvernement comme administrateurs du comté (*county justices*) par les élus des citoyens payant taxes (les femmes payant taxes en leur nom propre, par conséquent chefs de famille, veuves ou filles majeures, auraient le droit électoral pour les Conseils provinciaux, comme elles l'avaient déjà pour les Conseils communaux, les Bureaux de Gardiens des pauvres et les Conseils d'Éducation). Londres-Métropole deviendrait un comté, dans lequel « la Cité » demeurerait un bourg; d'autres grandes villes, Birmingham, Manchester, Liverpool, Hull, etc., deviendraient également des comtés, c'est-à-dire des villes-provinces ayant le contrôle de la police, des ponts et chaussées, des bâtiments administratifs ou d'asiles, des patentes de tavernes et bals, etc., dans leurs ressorts respectifs. Ces Conseils provinciaux seraient recrutés, comme les Conseils municipaux, aux 3/4 par élection directe, 1/4 des membres étant choisis par les premiers.

La seule opposition qu'eût à craindre la mesure venait des députés irlandais, irrités qu'elle ne s'appliquât pas à leur pays, et des Sociétés de Tempérance, mécontentes des clauses assurant une large indemnité pécuniaire aux taverniers qui pourraient être déplacés par le verdict des Conseils provinciaux. Elle n'en fut pas moins adoptée, et au mois de janvier 1889, les *County Councils* ont commencé à fonctionner.

Jubilé de la reine Victoria. — Le 21 juin 1887, fut célébré à Londres le jubilé demi-centenaire du Gouvernement de la reine Victoria, souveraine d'Angleterre depuis cinquante ans. Ce fut l'occasion de grandes fêtes. Une multitude de princes se pressaient dans le cortège depuis le Palais de Buckingham jusqu'à l'abbaye de Westminster. On remarquait parmi eux le prince impérial d'Allemagne, gendre de la reine. Quelque temps après, Victoria passa en revue la flotte anglaise, près de l'Île de Wight.

L'Angleterre et la Triple Alliance. — Comme on le verra plus loin (*passim*), à l'extérieur, le marquis de Salisbury suivit d'abord la politique du comte de Rosebery (Ministre des Affaires Étrangères sous Gladstone); il continua les négociations avec la Russie pour le tracé des frontières afghanes, s'appliqua à demeurer en étroites relations avec l'Allemagne et flatta l'ambition italienne par des espérances d'agrandisse-

ment. Dans l'Affaire de Bulgarie, sans se déclarer ouvertement contre la Russie, le Gouvernement Britannique appuya l'Autriche; dans l'affaire d'Égypte, peu disposé à tenir ses engagements antérieurs, il s'appliqua à en éluder l'effet ou à en retarder l'accomplissement le plus longtemps possible, dans l'espoir qu'il surviendrait entre-temps des incidents qui lui permettraient d'éterniser l'occupation. La presse anglaise, ou du moins une très grande partie de cette presse, ne perd pas une occasion de flatter l'Allemagne, l'Autriche-Hongrie, l'Italie, et de témoigner une malveillance significative pour la France et pour la Russie.

Au mois de février 1888, la flotte anglaise, commandée par l'amiral Hewett, ayant visité les côtes de Ligurie (où le prince impérial d'Allemagne était malade à San-Remo), le commissaire-royal italien vint en rade de Gênes à bord du vaisseau amiral le *Northumberland*, et là, au cours des félicitations échangées, l'amiral déclara, dit-on, que, sous peu, l'union des flottes anglaise et italienne pourrait être resserrée par une action simultanée. Contre qui, sinon contre la France? C'est ce que vint demander M. Labouchère, à la séance de la Chambre des Communes le 22 février.

« La politique étrangère de Lord Salisbury, dit l'orateur, est une politique insensée. Lord Salisbury n'a toujours obéi qu'à sa jalousie contre la France et à sa haine pour la Russie... Le désir de la France de reprendre ses provinces est très légitime et a toutes mes sympathies. »

Sir Fergusson, sous-secrétaire d'État aux Affaires Étrangères, répondit que les paroles de l'amiral Hewett avaient été inexactement rapportées. Toutefois des incidents fréquents, ceux par exemple relatifs aux *Écréhous* et aux *Minquiers*¹, le voyage de la reine Victoria à Berlin au printemps de 1888, le refus de prendre part officiellement à l'Exposition de 1889, et les nouveaux droits d'entrée sur les vins discutés au mois de juin 1888 par le Parlement montraient que, si le Gouvernement anglais n'avait point d'engagements positifs avec les adversaires éventuels de la France, ce n'était cependant pas pour elle qu'il réservait ses sympathies.

L'Empereur d'Allemagne en Angleterre. — Sans doute le général de Winterfeld, envoyé en juillet 1888 à Londres par le nouvel Empereur d'Allemagne Guillaume II, pour notifier offi-

ciellement son avènement à la reine Victoria, son aïeule, reçut un accueil d'une froideur extrême. Mais bientôt, les débats auxquels avaient donné lieu la recherche des papiers de Frédéric III et la publication de son journal (v. ch. XLV) étant apaisés, il y eut un rapprochement entre les deux cours. L'ambassadeur d'Angleterre à Paris, Lord Lytton, prit un congé pour ne point assister à l'ouverture de l'Exposition Universelle le 5 mai, ce qui, dans la séance de la Chambre des Communes du 28 mai, faisait dire à M. Robertson : « Le Cabinet s'est concerté avec les gouvernements monarchiques du continent pour *boycotter* l'Exposition française. » Un grand nombre de députés de l'opposition envoyèrent une adresse sympathique au Président de la République, et le Lord-Maire de Londres reçut à Paris le meilleur accueil.

Les journaux tories, en particulier le *Standard*, n'en continuèrent pas moins leurs attaques contre la France. Au mois de juin 1889, ce journal déclarait que, en présence de l'attitude menaçante des derviches, il était *absurde* aux Français de réclamer l'évacuation de l'Égypte par l'Angleterre. En Égypte même on voyait dans ces prétendues menaces des derviches une comédie, les Anglais ne manquant jamais, chaque fois qu'on leur rappelle leurs engagements de quitter le pays après pacification complète, de provoquer un nouvel incident qui les dispense de tenir parole.

En août 1889 l'empereur Guillaume à la tête de la flotte allemande vint visiter la reine d'Angleterre à Osborne. Ce fut l'occasion de grandes fêtes : revue de l'armée anglaise, revue des deux flottes à Spithead, etc. L'Empereur d'Allemagne reçut le titre d'amiral dans la flotte anglaise; il conféra à la reine d'Angleterre celui de colonel des dragons de la garde royale prussienne. De nouveau, il fut question d'une entente intime entre la Grande-Bretagne et la Triple Alliance; le *Standard* publia un article violent à l'adresse de la France et de la Russie; dans un banquet à Berlin, le colonel Russell, attaché militaire anglais, porta un toast dans des termes blessants pour les Français. Il est vrai que, de son côté, la presse anglaise émettait des appréciations peu flatteuses pour la marine militaire allemande; mais, à la séance de la Chambre des Communes, le 19 août, M. Labouchère ayant interpellé le Gouver-

Port-Bail et le *Cap Carteret* dans le Cotentin, de l'autre; les *Minquiers* sont des écueils entre Saint-Malo et Jersey.

1. Les *Écréhous* sont des îlots entre la côte nord-est de Jersey, d'une part,

nement pour savoir s'il était vrai qu'une entente eût été conclue entre l'Angleterre et la Triple Alliance, ne put obtenir une réponse catégorique. Sir Fergusson lui répondit seulement que « dans le cas où une guerre éclaterait, le Gouvernement anglais s'inspirerait des circonstances particulières et des intérêts de l'Angleterre ». Le Parlement fut prorogé le 30 août. A la dernière séance de la Chambre des Communes, M. Cremer annonça qu'il demanderait, lors de la prochaine session, l'adoption d'une résolution transférant le droit de paix et de guerre de la Couronne au Parlement¹.

Les accords anglo-allemand et anglo-français (1^{er} juillet-5 août 1890). — Les premiers mois de 1890 furent marqués par un conflit entre le Portugal et la Grande-Bretagne au sujet des limites de leurs possessions africaines, et le plus faible des deux adversaires, abandonné à lui-même, dut forcément céder. Au mois de mars, le prince de Galles fit un voyage à Berlin. Dans un dîner de gala donné en son honneur, il parut avec l'uniforme des hussards de Blücher et l'Aigle Noir, tandis que l'Empereur allemand avait la Jarretière et le costume d'amiral anglais. Guillaume rappela que le sang allemand et le sang anglais s'étaient mêlés à Waterloo. Quelque temps après une entrevue eut lieu entre la Reine d'Angleterre et lui à Darmstadt (27 avril). Le 5 août, l'Empereur vint à son tour visiter son aïeule dans l'île de Wight, à Osborne².

Le 4^{er} juillet précédent, un arrangement avait été signé entre l'Angleterre et l'Allemagne, pour délimiter les sphères d'action des deux pays à l'est et à l'ouest de l'Afrique. Le Gouvernement Britannique cédait en Europe l'île d'Héligoland, à l'ouest du Holstein, au nord de l'embouchure de l'Elbe, dont la possession lui paraissait sans intérêt pour lui-même; il acquérait en Afrique le protectorat de Witou et du pays des Somâlis, et les Allemands lui reconnaissaient le protectorat de la sultanie de Zanzibar.

Cet accord soulevait une question internationale des plus délicates. L'Angleterre s'était attribué le protectorat de Zanzibar en violation d'un arrangement conclu le 40 mars 1862 entre les Cabinets de Londres et de Paris, par lequel ils s'étaient obligés l'un et l'autre à respecter l'indépendance du

1. John Bright est mort au mois de mars 1889.

2. L'Empereur d'Allemagne fait à peu près chaque année un voyage en Angleterre.

sultan de cette île. La France réclama et obtint une compensation, que les Anglais considéraient comme médiocre, à en croire le langage peu obligeant du marquis de Salisbury à la Chambre des Lords (v. plus haut, p. 249). La Grande-Bretagne reconnaissait le protectorat français sur Madagascar, où ses consuls devaient désormais demander l'*exequatur* à notre résident; le territoire au sud de l'Algérie jusqu'au Niger, c'est-à-dire le Sahara, était reconnu comme faisant partie de la sphère d'influence de la France, réserve faite des droits antérieurs de la Compagnie du Niger (5 août 1890).

Une autre question, celle des pêcheries de Terre-Neuve, est pendante depuis longtemps déjà entre la France et l'Angleterre. Elle n'a point encore reçu de solution définitive (voir Tome III, ch. XLVI).

La législation du travail, le socialisme et les grèves en Angleterre. — A l'intérieur, le Gouvernement de la Grande-Bretagne ne manquait pas d'embaras. Autant, sinon plus que sur le continent, le socialisme fait des progrès rapides en Angleterre. Dans ce pays industriel par excellence, dès 1802, une loi intitulée *Moral and Health Act* limitait la durée de la journée de travail des enfants et des femmes dans les manufactures de coton et de laine; d'autres lois suivirent, en 1819, 1825, 1829, 1834, 1833. Cette dernière étendit la protection à six industries. La loi du 7 juin 1844 assura la protection aux femmes âgées de plus de 18 ans : le travail de nuit leur était interdit, et le travail de jour limité à 12 heures. Une autre loi, le 8 juin 1847, permit aux ouvriers de réduire leur travail à 10 heures. Une loi de 1867 soumit à la surveillance des inspecteurs le travail des femmes et enfants de n'importe quel atelier. La loi du 27 mai 1878 partagea les établissements surveillés en cinq catégories, d'après leur nature, et les personnes protégées en trois catégories : 1^o enfants de 14 ans; 2^o jeunes gens des deux sexes de 14 à 18; 3^o femmes au-dessus de 18. La loi du 25 juin 1886 donna une nouvelle extension à la précédente. Les inspecteurs peuvent rechercher la vérité « par toute voie de droit qui leur paraît la meilleure », interroger qui bon leur semble dans les usines et au dehors.

Malgré ces mesures protectrices, les conflits occasionnés par les questions relatives au travail sont fréquents dans le Royaume-Uni. Une grève considérable éclata à Londres au mois d'août 1889. Les ouvriers des docks, ceux des usines de fer, les chargeurs de charbon, les chauffeurs de plusieurs com-

pagnies de gaz, réclamant une augmentation de salaire, interrompirent tout travail ; le 26 août, on évaluait le nombre total des grévistes à 430 000. Les typographes se joignirent à la grève. Le commerce du charbon se trouva interrompu ; les établissements qui débitaient des viandes étrangères furent contraints de fermer faute d'approvisionnements. Les grévistes reçurent de nombreux secours de différentes associations ouvrières en Angleterre et à l'étranger. La grève fut terminée au mois de septembre par des concessions faites aux ouvriers ; toutefois, au mois de novembre suivant, une nouvelle grève éclata parmi les gabarriers de Londres.

Le 11 février 1890, une grève se produisit à Dundee, en Écosse, parmi les ouvriers des docks. Le 8 juillet, il y eut à Londres de violents désordres. Les policemen se mirent en grève, déclarant leur salaire insuffisant, et vinrent manifester devant le bureau central de police, à Bow-street. En même temps, un bataillon des grenadiers de la garde refusait d'obéir à ses officiers et alléguait que le service était trop pénible ; ce bataillon fut envoyé aux Iles Bermudes. Une autre mutinerie éclata dans l'artillerie. Les ouvriers de l'amirauté à Sheerness, les employés des postes et des télégraphes réclamèrent de l'augmentation. Un journal radical, le *Reynold's Newspaper*, qui porte en sous-titre : *Gouvernement du Peuple, par le Peuple, pour le Peuple*, désignait ainsi, le 24 août 1890, la fin de la session des Chambres anglaises : « Clôture de la Farce Législative. » Il disait dans le même numéro : « Dehors (out !), bavards et ineptes brouillons ! Dehors, Gouvernement qui ne peut pas gouverner ! opposition qui cherche à tâtonner une politique dans les ténèbres ! Dehors, Parlement de toutes les médiocrités, hommes d'actions mesquines et d'interminables *speeches* ! Dehors, et faites quelque chose d'honnête !... Cerveaux immobiles et langues sans cesse en action, faites place à un Parlement de muets ! Bon voyage pour toujours ; oui ! à condition que ce soit *pour toujours*, bon voyage ! » Plus d'une fois, dans l'été de 1890, on entendit crier à Trafalgar-Square : « Vive la Révolution Sociale ! »

Dans un meeting tenu à Midcalder, en Écosse, Gladstone affirma (le 23 octobre) qu'il ne réclamait pas l'abrogation de la Loi d'Union de l'Angleterre et de l'Irlande, mais seulement le droit pour l'Irlande de contrôler ses affaires locales. Il se déclara partisan d'une réforme électorale basée sur l'attribution d'une seule voix à chaque électeur. Il ajouta que la durée

du mandat de député devrait être diminuée ; enfin qu'il était prêt à soutenir le projet de fixer à 8 heures la durée de la journée de travail pour les ouvriers des mines, mais non pour les ouvriers de toutes les professions quant à présent.

Le dimanche 3 mai 1891, une manifestation ouvrière eut lieu à Londres en faveur de la journée de 8 heures. 80 000 ouvriers se réunirent à Hyde-Park, précédés d'une musique qui jouait la *Marseillaise*, et l'un des orateurs, M. Burns, déclara que les ouvriers de tous les pays étaient solidaires dans leurs revendications.

L'Irlande en 1890-91. — De tous les embarras de l'Angleterre, le plus grave est celui qui résulte pour elle de la situation de l'Irlande. En 1890, M. Balfour, Ministre pour l'Irlande, présenta à la Chambre des Communes un bill ayant pour objet de faciliter le rachat des terres par les tenanciers en Irlande, au moyen d'avances faites par l'État. L'achat serait fait en prenant pour base les fermages nets pendant vingt ans. Aussitôt que le *Land Department* aurait acquis la certitude que l'achat était fait *bona fide*, il avancerait l'argent nécessaire, et le tenancier deviendrait propriétaire, à condition de payer l'intérêt de la somme à lui avancée à 4 p. 100 par an. Un fonds de garantie serait créé pour permettre d'élever ces avances jusqu'à la somme de 33 millions de livres sterling.

La récolte des pommes de terre fut mauvaise en 1890 ; la mesure, qui valait 3 deniers l'année précédente, s'éleva à 44 deniers. De là les conséquences inévitables : misère, famine, loyers non payés, éviction de tenanciers par la police, résistances violentes, sur certains points, des tenanciers qu'on expulsait. Le 18 septembre, MM. J. Dillon et W. O'Brien, députés irlandais à la Chambre des Communes, furent arrêtés, l'un à Genglarris, l'autre près de Dublin ; on les accusait d'avoir formé un complot pour empêcher les paysans irlandais de payer leurs fermages. Ces arrestations, opérées en vertu d'une loi datant du règne d'Edouard III, furent suivies de bien d'autres. Traduits le 25 septembre devant les magistrats de Tipperary, MM. Dillon et O'Brien obtinrent leur liberté sous caution. Ils parvinrent à quitter en secret l'Irlande le 8 octobre, et à gagner la France, puis les États-Unis. Leur but était de faire un voyage de propagande à travers l'Amérique et de recueillir le plus d'argent possible pour soulager la détresse de leurs compatriotes. Ils étaient décidés, une fois leur mission remplie, à retourner en Angleterre et à se con-

stituer prisonniers. Ils furent accueillis à New-York avec enthousiasme, et réunirent des sommes importantes.

L'un des hommes d'État anglais les plus considérés, M. John Morley, ayant visité l'île sœur pendant les vacances parlementaires (il fut maltraité par la police à Tipperary), signala au retour « le spectre hagard de la famine qui se levait à l'horizon de tout l'ouest de l'Irlande ». En même temps, dans un nouveau journal, le *Labour World*, M. Michaël Davitt faisait appel à la solidarité entre ouvriers irlandais et ouvriers anglais, et formulait ainsi son programme : « Organisation meilleure et plus démocratique du monde du travail ; attribution à la communauté, et non au propriétaire, de l'immense plus-value annuelle qui est due au travail et à l'initiative de tous ; extension du contrôle municipal et du contrôle de l'État ; prise de possession par l'État et les municipalités des monopoles que les corporations publiques peuvent gérer dans l'intérêt de tous. »

Les Parnellistes et les Anti-Parnellistes. Mort de Parnell (1891). — Parnell, le « roi non couronné de l'Irlande », était depuis dix ans le chef incontesté des Irlandais revendiquant un sort meilleur. Il fut en 1890 accusé d'adultère par le capitaine O'Shea. Le scandale fut immense. Gladstone affirma que, dans sa pensée, Parnell devait donner sa démission, et qu'il ne pouvait conserver sa situation antérieure sans préjudice pour la cause qu'il s'était chargé de défendre (25 novembre). Celui-ci refusa de céder, et les députés irlandais se divisèrent. La Ligue Nationale déclara que Parnell devait rester à son poste ; les évêques catholiques d'Irlande se prononcèrent en sens contraire, ainsi que MM. Dillon et O'Brien, alors en Amérique. Du 1^{er} au 7 décembre, la question fut discutée à Londres dans plusieurs réunions très tumultueuses des députés irlandais ou *nationalistes*. La majorité, sur l'avis de MM. Sexton et Healy, réclama la démission de Parnell, se sépara de ses partisans, et élut pour Président M. Mac-Carthy. Une élection eut lieu en Irlande pour la Chambre des Communes le 22 décembre à North-Kilkenny. Elle fut l'occasion de scènes tumultueuses, dans lesquelles M. Davitt se mit à la tête des Anti-Parnellistes. Parnell fut maltraité violemment au village de Castlecomer (17 décembre) : on lui jeta dans les yeux de la chaux en poudre. Sir John Pope Hennessy, candidat anti-parnelliste, fut élu par 2 503 voix contre son adversaire parnelliste, qui en obtint 1 356. Parnell assura que cette élection

ne le décourageait pas ; et, faisant allusion à l'hostilité qu'il avait rencontrée dans le clergé catholique, il ajouta : « Nous n'avons pas eu seulement contre nous le *Home-Rule*, mais surtout le *Rome-Rule*. »

Parnell, en effet, était protestant ; il venait d'épouser M^{me} O'Shea, séparée de son premier mari par le divorce. Dans les derniers jours de l'année, Parnell eut une entrevue en France, à Boulogne-sur-Mer, avec M. O'Brien, revenu d'Amérique pendant que M. Dillon y continuait sa tournée de propagande. Il s'agissait de trouver un terrain de transaction ; mais on ne parvint pas à s'accorder. Le bruit courut, à la fin du mois de mars 1891, que Parnell avait envoyé sa démission de député au colonel Nolan, l'un de ses amis politiques, avec mission de la présenter aussitôt que son adversaire, M. Healy, aurait donné la sienne.

Le bill pour le rachat des terres en Irlande proposé l'année précédente fut voté dans l'été de 1891. Cependant la santé du leader irlandais était profondément altérée, à la fois par les souffrances morales et par les fatigues de la longue lutte qu'il avait soutenue. Il mourut le 6 octobre 1891 à Brighton des suites d'une fièvre rhumatismale compliquée d'une hypertrophie du cœur. Ses dernières paroles furent : « Dites au peuple d'Irlande et à mes collègues le grand amour que je leur porte. » Des bruits de suicide se répandirent, mais furent aussitôt démentis. Transportés à Dublin, les restes de Parnell furent conduits au cimetière de Glasnevin par une foule immense, en dépit d'une pluie battante.

Le Bill Balfour pour l'Irlande. — Le jour même où le grand orateur irlandais rendait le dernier soupir, les journaux de Londres annonçaient la mort de M. W. H. Smith, premier Lord de la Trésorerie, qui fut remplacé par le très honorable Arthur James Balfour, neveu de Lord Salisbury, et, depuis 1887, secrétaire d'État pour l'Irlande.

La mort de Parnell ne fit point cesser l'antagonisme des Parnellistes et des Anti-Parnellistes, les premiers ayant pour chef M. O'Connor, les autres suivant la direction de MM. Dillon, O'Brien, Michaël Davitt. Des échauffourées sanglantes se produisirent à Cork, à Longford, à Waterford (octobre-décembre 1891).

Le 14 janvier 1892, mourut à Sandringham le prince Albert-Victor-Christian-Édouard, duc de Clarence et d'Avondale, comte d'Athlone et fils aîné du prince de Galles (il était né en

1864). L'héritier du prince de Galles est désormais son second fils le prince Georges, né lui-même en 1865.

Un mois après, le 18 février 1892, M. Balfour exposait à la Chambre des Communes le projet de bill pour l'Irlande proposé par le Gouvernement; il consistait à établir des Conseils de comtés et des Conseils de districts, dont les membres seraient élus pour trois ans. Ces Conseils pourraient acheter des forêts et les administrer. Les gouverneurs des comtés, le shérif, une personne désignée par le Grand Jury et une autre désignée par la session des Juges de Paix feraient partie des premiers Conseils de comtés. Les Juges de Paix désigneraient deux membres pour les Conseils de district, à l'élection desquels les femmes pourraient prendre part. Les décisions de ces Conseils seraient sujettes à révision par le juge des assises et par le jury, lorsqu'une pétition serait présentée dans ce sens. Ce bill très compliqué et assez obscur fut vivement attaqué par les députés irlandais comme un leurre. Le 24 mai suivant, lorsqu'il vint en seconde lecture, Gladstone prononça un éloquent discours, dans lequel il repoussait la mesure proposée comme insuffisante et dérisoire, et qui se terminait ainsi : « Dans quelques mois, un autre Parlement rendra justice à l'Irlande. »

Une grève considérable commença le 12 mars dans la plupart des charbonnages de l'Angleterre. Pour arrêter les réductions de salaire résultant de la baisse constante du prix du charbon causée elle-même par la surabondance de la production, plus de 300 000 mineurs cessèrent momentanément de travailler. Un congrès international des mineurs eut lieu au mois de juin 1892 à Westminster.

La politique extérieure du Ministère Salisbury en 1891 et 1892. — A l'extérieur le Cabinet tory continuait sur tous les points sa politique envahissante. Un petit navire russe ayant été arrêté par les autorités turques à l'entrée des Dardanelles, où il avait pénétré contrairement à la lettre des traités, le sultan, sur la réclamation de l'ambassadeur du tsar, avait levé le séquestre mis sur ce bâtiment. Les journaux toriens jetèrent les hauts cris contre ce qu'ils appelaient une violation préméditée du Traité de Paris de 1856, entreprise par la Russie avec l'aveu de la France pour supprimer la neutralité des détroits. On apprit quelques jours après (13 septembre 1891) qu'une escadre cuirassée anglaise avait occupé l'île de Sigri dans l'Archipel, en y débarquant des hommes et des canons.

Cette nouvelle produisit une prodigieuse sensation dans toute l'Europe; on connut presque aussitôt que le détachement anglais débarqué à Sigri avait sur-le-champ évacué cette île, dont l'occupation momentanée fut expliquée par « les besoins des manœuvres ». Les intéressés n'en étaient pas moins avertis que l'Angleterre veillait sur l'entrée des Dardanelles.

Elle continuait aussi à occuper l'Égypte, et, dans un banquet qui lui était offert à Guildhall par le nouveau Lord-Maire, Lord Salisbury déclarait en termes transparents que les Anglais n'en sortiraient pas, même si les élections nouvelles amenaient un changement de ministère (9 novembre 1891). Le 9 février 1892, à l'ouverture des Chambres, le discours du Trône annonçait qu'un arrangement avait été conclu avec les États-Unis en vue de régler par un arbitrage les conflits de pêche dans la Mer de Behring; mais il constatait que la Question de Terre-Neuve restait en suspens entre la France et l'Angleterre.

Dans l'été suivant, une ambassade extraordinaire anglaise dirigée par Sir Evan Smith partit à grand bruit et avec grand appareil du port de Tanger pour aller à Fez proposer un traité de commerce au sultan du Maroc Muley-Hassan. Ce n'était rien moins qu'une tentative pour amener, moitié par des promesses, moitié par intimidation, le souverain musulman à se soumettre au protectorat britannique. Si l'Angleterre, qui occupe Gibraltar, Malte, Chypre, l'Égypte, était aussi chez elle à Tanger, quelle serait la situation faite aux États riverains de la Méditerranée? Muley-Hassan, comptant vraisemblablement sur l'appui éventuel de la France et de l'Espagne, ne se laissa point intimider. Sir Evan Smith en fut pour ses démonstrations théâtrales et n'obtint rien.

Les élections de 1892. — Le Parlement nommé en 1885 approchait du terme de son mandat, et l'on pouvait prévoir de part et d'autre une lutte électorale des plus vives. Le programme du parti libéral, tel qu'il résultait des discours et manifestes de Gladstone et des articles des journaux, portait sur les points suivants : le *Home-Rule*, c'est-à-dire l'autonomie de l'Irlande, avec son Parlement spécial à Dublin pour toutes les affaires intérieures; une réforme électorale abolissant la pluralité des votes, chaque électeur ne devant plus avoir à l'avenir qu'une seule voix; l'extension du droit de vote; la simultanéité des élections qui auraient toutes lieu le même

jour ; l'allocation d'un traitement aux députés ; la réduction de la durée des Parlements à cinq ans ; l'établissement à Londres d'un pouvoir unique par la réunion en une seule autorité des attributions du Lord-Maire de la cité et de celles du Président du Conseil de comté ; enfin la création d'un Gouvernement local de chaque comté¹.

Les élections pour le renouvellement de la Chambre des Communes, qui eurent lieu du 1^{er} au 19 juillet 1892, donnèrent les résultats suivants : Gladstoniens, 274 ; autonomistes irlandais, 84 ; conservateurs, 269 ; unionistes, 46 ; soit 355 voix assurées aux libéraux contre 315 partisans du Ministère Salisbury. Au nombre des élus on comptait l'ouvrier John Burns, député socialiste de Battersea (l'une des circonscriptions de Londres) et le principal meneur de la grève des docks en 1889 ; l'Hindou Naorogi, également élu à Londres, et le premier homme de couleur qui siège au Parlement Britannique ; M. Josse, républicain français réfugié dans la Grande-Bretagne, après le coup d'État du 2 Décembre, puis naturalisé Anglais, élu à Grimsby. Sir Charles Dilke, autrefois l'un des orateurs le plus en vue du parti libéral, mais qui avait dû, cinq ans auparavant, à la suite d'incidents de sa vie privée, abandonner momentanément tout rôle politique, rentra à la Chambre comme député de Dean. Comme dans les législatures précédentes, Gladstone était nommé en Écosse par sa circonscription ordinaire de Midlothian.

Quatrième Ministère Gladstone. — L'ouverture du Parlement eut lieu le 4 août et fut suivie de la démission du Ministère Salisbury. Le nouveau Cabinet formé le 15 août était ainsi composé : Gladstone, premier Lord de la Trésorerie et Lord Garde du Sceau privé ; Lord Herschell, Lord Chancelier ; le comte de Kimberley, Lord Président du Conseil privé et Ministre pour l'Inde ; Sir William Harcourt, Chancelier de l'Échiquier ; le comte de Rosebery, Ministre des Affaires Étrangères ; le marquis de Ripon, Ministre des Colonies ; Ministre de l'Intérieur, M. Asquith ; Ministre de la Guerre, M. Campbell Bannerman ; premier Lord de l'Amirauté, le comte de Spencer ; Ministre pour l'Irlande, M. John Morley ; Ministre pour l'Écosse, sir George Trevelyan ; maître général des Postes,

1. Certains journaux, certaines associations ouvrières, demandaient aussi l'abaissement de la journée de travail à huit heures et la suppression de la Chambre des Lords.

M. Arnold Morley ; Président du Conseil du Gouvernement local, M. Henry Fowler ; Ministre du Commerce, M. Mundella ; Vice-Président du Conseil d'éducation, M. Acland ; Travaux et Bâtiments Publics, M. Shaw-Lefèvre ; Chancelier du duché de Lancastre, M. J. Bryce ; Vice-Roi d'Irlande, Lord Houghton.

La misère fut grande en Angleterre pendant l'hiver qui suivit la formation du Quatrième Ministère Gladstone. A Manchester, à Londres, dans le Yorkshire, le Lancashire, de nombreux ouvriers restaient sans travail par suite de la crise des cotons. A Bristol, le 23 décembre, une promenade des ouvriers syndiqués, principalement ceux des docks, à travers les rues de la ville, produisit une échauffourée sanglante.

Le Projet de Loi sur l'autonomie de l'Irlande (13 février 1893). — Le Parlement ayant été, après une courte session, prorogé jusqu'au début de l'année suivante, ce fut seulement dans la séance du 13 février 1893 que Gladstone présenta à la Chambre des Communes son projet d'organisation autonome de l'Irlande, différant sur certains points de celui qui avait échoué en 1886. Aux termes de ce projet, il y aurait à Dublin un *Parlement irlandais*, composé d'un *Conseil Législatif* et d'une *Assemblée Législative*, et chargé de résoudre toutes les questions qui intéressent exclusivement l'Irlande, les questions de politique générale, paix, guerre, traités de commerce, etc., restant réservées au Parlement impérial siégeant à Westminster. Le Vice-Roi d'Irlande serait nommé pour six ans par décret royal. Il serait assisté d'un Conseil privé nommé par la Couronne, et avec l'avis duquel il exercerait un droit de *veto* sur les lois votées par le Parlement Irlandais. Le *Conseil Législatif* ou *Chambre Haute* serait composé de 8 membres élus pour 8 ans par les citoyens payant au moins 500 francs d'impôts comme propriétaires ou locataires, soit par 170 000 électeurs environ, chacun d'eux ne pouvant dans aucun cas disposer que d'une seule voix. L'*Assemblée Législative* ou *Chambre Basse* serait composée de 103 membres élus pour 5 ans dans les mêmes conditions qu'à présent. Si un projet de loi adopté deux fois dans l'intervalle de deux ans par l'Assemblée législative était repoussé autant de fois par le Conseil Législatif, les deux Assemblées pourraient être réunies en une seule pour résoudre définitivement la question. La police locale serait placée sous le contrôle de l'autorité irlandaise. L'Irlande conserverait dans le Parlement impérial des députés au nombre de 80, ayant pouvoir de parler et de voter sur les questions

relatives aux intérêts de tout l'empire, et non sur celles qui intéressent spécialement la Grande-Bretagne. La part contributive de l'Irlande dans les dépenses impériales serait de 4 à 5 pour 100 du chiffre total, et serait fournie par la perception des douanes irlandaises. Les lois concernant la Question Agraire seraient réservées pour trois ans encore aux décisions du Parlement impérial.

Debout devant son banc de Ministre, pendant près de deux heures, malgré ses quatre-vingt-quatre ans, Gladstone exposa dans un langage chaleureux, d'une clarté parfaite et d'une vive éloquence, le projet dont on vient de voir le résumé. Il fut accueilli par de vifs applaudissements, et la discussion mise à l'ordre du jour le 17 février par la Chambre des Communes. Du reste, les adversaires du *Home-Rule*, ayant à leur tête Lord Salisbury, Lord Ashbourne, le colonel Sanderson et M. Balfour, provoquèrent dans l'Ulster, particulièrement à Belfast, des meetings orangistes de protestation. Dans l'un d'eux (3 mars), MM. Gladstone et J. Morley furent brûlés en effigie. Des manifestations analogues se produisirent chez les protestants de Dublin, Cork, Limerick, Londonderry.

Le 8 mai la Chambre des Communes vota la clôture de la discussion générale et le passage à l'examen des articles. Les adversaires du bill, conservateurs et libéraux unionistes, ayant pour principal orateur M. Balfour, organisèrent un système d'obstruction, proposant d'innombrables amendements fondés la plupart sur des hypothèses chimériques, dans l'unique but d'éterniser la discussion, de paralyser l'action du Ministère et celle de la majorité, et de fatiguer la patience du pays. Après bien des hésitations, Gladstone dut se résigner à présenter un amendement « à guillotine », fixant au 30 juillet la clôture de la discussion (30 juin-5 juillet). Cette proposition fut votée à une majorité de 32 voix ; mais, quand le moment approcha de mettre ce vote à exécution, une scène extraordinaire se produisit. Le jeudi 27 juillet, M. Chamberlain, en réponse à Gladstone, qui avait comparé son rôle à celui de « l'avocat du diable », dans les enquêtes relatives aux canonisations, compara son adversaire au roi Hérode. — « Le bill, disait M. Chamberlain, a été changé plusieurs fois dans ses œuvres vives, et pourtant les honorables membres le trouvent toujours parfait. Le premier Ministre dit noir : la majorité répond que c'est bien ; il dit blanc : elle trouve que c'est mieux. Sa voix est toujours celle de Dieu. Jamais, depuis le temps d'Hérode,

on n'a vu une si servile admiration. » Les Irlandais et les partisans du bill jetèrent à M. Chamberlain le nom de « Judas ! » On se leva, on se montra le poing ; les cris, les injures s'entre-croisèrent ; tout finit par un échange de coups et un tumulte inexprimable.

La discussion en seconde lecture dura presque tout le mois suivant, et cette fois encore Gladstone dut en venir à proposer de fixer la clôture à une date déterminée, au vendredi 25 août ; ce qui fut adopté malgré les efforts désespérés de M. Chamberlain, qui accusait le Gouvernement de vouloir réduire le Parlement au rôle de *machine à voter*. La discussion en troisième lecture commença le 30 août, et le bill fut définitivement voté le 1^{er} septembre par 301 voix contre 267.

On comprend que dans des conditions pareilles, il n'avait guère été question d'autre chose que du *Home-Rule* à la Chambre des Communes pendant la première partie de 1893. Cependant un bill ayant pour but d'accorder une indemnité aux députés avait été adopté ; la Chambre avait aussi voté en seconde lecture un projet réglementant la durée de la journée de travail dans les usines. Dans une lettre à M. James Smith, Président de l'Association Radicale de Northampton, insérée au *Daily News* du 15 août, M. Henry Labouchère, député de Northampton, faisait remarquer que le *Home-Rule* n'était pas la seule mesure sur laquelle les électeurs avaient été appelés à se prononcer. « Nous autres Anglais, Écossais et Gallois, ajoutait-il, nous avons le droit d'attendre pour nos bills, dans la session prochaine, le même appui persistant et énergique, de la part des Irlandais, que nous leur avons donné dans cette session pour le bill relatif à l'Irlande.... La Chambre du Peuple (la Chambre des Communes) doit être élue par le peuple, abstraction faite de toute condition de propriété, et en faisant table rase de tout reste analogue de torysme. Ses membres doivent être rétribués, afin que les hommes les plus remarquables puissent y être élus, qu'ils soient riches comme Crésus ou pauvres comme Job. Les frais des élections doivent être à la charge de l'État. La Chambre des Lords doit être supprimée. »

À l'extérieur, la politique du Ministère Gladstone ne différa pas beaucoup de celle du Cabinet Salisbury. Avec un peu plus de retenue, de discrétion dans la forme, un langage plus courtois envers la France et la Russie, plus de réserve à l'égard de la Triple Alliance, le fond des choses demeura presque le même. Loin d'évacuer l'Égypte, le Gouvernement Anglais pro-

fit des velléités d'indépendance du nouveau Khédivé pour augmenter son corps d'occupation aux bords du Nil. Sans craindre de se mettre en contradiction avec ses affirmations antérieures (de 1887, 1891, 1892), Gladstone déclara même en 1893¹ qu'à son avis la France n'avait pas en Égypte d'intérêts plus spéciaux que ceux d'une nation quelconque. Seul, Sir Charles Dilke resta fidèle à son opinion première, et continua à demander l'évacuation.

L'intervention de la France au Siam et la revendication par elle de la rive gauche du Mékong soulevèrent de la part des journaux anglais une explosion d'injures et de menaces. La Presse anglaise, oubliant comment la Grande-Bretagne a traité l'Égypte en 1882, et avec quel sans-gêne elle a annexé en 1885 la Birmanie tout entière sans prendre l'avis de personne, a reproché aux Français d'abuser à Bangkok de la raison du plus fort. L'Angleterre demanda même et obtint en principe l'établissement d'une zone neutre, d'un *État-tampon*, entre ses possessions et les nôtres; elle y a renoncé depuis.

Conflits entre les Lords et les Communes. Démission de Gladstone (3 mars 1894). — L'adoption du bill sur l'autonomie de l'Irlande par la Chambre des Communes était une victoire pour Gladstone et pour les partisans d'une politique fraternelle envers les Irlandais; mais rien n'était définitif sans la sanction de la Chambre Haute. Cette sanction, les Lords la refusèrent par 428 voix contre 42, prétendant que la Chambre des Communes avait voté « les yeux fermés ». Or, la discussion avait duré quatre-vingt-trois séances. Le vrai, c'est que l'aristocratie anglaise se refusait à toute politique de réparation, qu'elle voulait rester fidèle « à la tradition et à l'Empire Britannique ». L'irritation des partisans du *Home-Rule* fut grande. « Laissez

1. Parmi les autres faits marquants de l'année 1893, signalons encore : l'ouverture à Londres de l'*Institut impérial*, vaste musée où sont exposés en permanence les produits coloniaux (10 mai); — la déposition du sultan de Khélat (Beloutchistan); — la perte du vaisseau cuirassé *Victoria*, coulé par un autre cuirassé, le *Camperdown*, au cours d'une manœuvre d'escadre, près de Tripoli de Syrie; l'amiral sir George Tryon fut noyé avec près de 400 marins (21 juin); — le mariage du duc d'York, second fils du prince de Galles, devenu son héritier par la mort de son frère aîné, avec la princesse May de Teck (6 juillet); — l'annexion des Iles Salomon, et un conflit sanglant entre Hindous et Musulmans à Bombay (août); — une grève générale des mineurs du pays de Galles (août); — l'avènement du duc d'Édimbourg, le second fils de la reine, au trône ducal de Saxe-Cobourg-Gotha, comme héritier de son oncle, le feu duc Ernest (août).

les morts ensevelir leurs morts, écrivait le *Star*, et les Lords enterrer les Lords...; s'ils détruisent le bill du peuple, le bill du peuple les détruira. »

Du 23 août au 17 novembre 1893 il y eut dans toute l'Angleterre une grève formidable des ouvriers mineurs. L'extraction étant trop considérable, le prix du charbon avait baissé, et les propriétaires de mines avaient diminué en proportion le salaire des ouvriers. De là, la grève, la fermeture de beaucoup d'usines, et des scènes violentes entre grévistes et non-grévistes, entre grévistes et agents de la police, dans le pays de Galles vers Rocking-Stone, Cardiff et Swansea, en Écosse autour de Glasgow, dans le Yorkshire, à Nottingham, dans le Monmouthshire, le Derbyshire, à Leeds, Chiswell, Wackefield. La grève se termina enfin par une transaction.

Il était beaucoup question, dans les derniers mois de 1893, d'augmenter la flotte britannique, cette augmentation étant indispensable, disaient les partisans de la mesure, pour qu'il fût possible, en cas de besoin, de tenir tête aux navires réunis de la France et de la Russie. Depuis, on est allé plus loin : on a dit, dans les deux Chambres et les journaux de la Grande-Bretagne, que la marine anglaise devrait être assez forte pour lutter contre les flottes réunies de toutes les autres nations.

Il y eut, comme toujours, pendant l'hiver, à Londres, des manifestations d'ouvriers sans travail (3 février 1894). Un grand nombre d'anarchistes réfugiés étaient réunis dans cette ville. L'un d'eux, Martial Bourdin, fut tué dans le Parc de Greenwich par une bombe explosive dont il était porteur, et qui éclata sans doute accidentellement (15 février). Ce fait éveilla l'attention de la police, qui fit une perquisition au club autonomiste, et y arrêta beaucoup d'anarchistes étrangers.

L'opposition de la Chambre des Lords contre celle des Communes et contre le Ministère continuait. Les Lords persistaient à repousser le *Home-Rule*; ils avaient obligé Gladstone à retirer son projet de loi sur la responsabilité des patrons en matière d'accidents; enfin, ils mutilèrent, par des amendements qui en altéraient le sens, une loi sur les Conseils de paroisse. Gladstone déclara à la Chambre des Communes que ces renvois successifs des projets d'une Chambre à l'autre avaient assez duré, et qu'on ne pourrait prolonger cet état de choses contraire à la dignité des Communes. Il affirma que le but des Lords, depuis cinq ans, paraissait être d'annihiler les droits effectifs de la Chambre des Communes, émanation de la souve-

raineté du peuple. Ce différend une fois soulevé, on devait aller jusqu'au bout. C'était au Ministère à voir quand le moment serait venu de s'adresser au pays pour lui demander de ratifier les projets du Gouvernement (loi sur les Conseils de paroisse) sans tenir compte des amendements de la Chambre des Lords. Malgré les protestations de M. Balfour contre cette attaque à la Constitution, les Communes approuvèrent l'orateur à une immense majorité.

Depuis quelque temps, on parlait beaucoup de la démission possible de Gladstone. Cette démission fut donnée officiellement et acceptée par la Reine le 3 mars 1894. Elle était motivée, affirmait-on, par le grand âge de Gladstone et le mauvais état de sa santé ; il était atteint de surdité et menacé de perdre la vue. D'autres affirmaient que c'étaient là simplement des prétextes. Le premier Ministre, disaient-ils, avait proposé à la reine de modifier ou la composition, ou les attributions de la Chambre des Lords, de manière à rendre toujours efficace, en dernier ressort, la volonté des Communes ; mais, auparavant, de consulter le pays. La reine avait refusé de s'associer à une lutte compromettant l'existence constitutionnelle d'une assemblée regardée par elle comme la sauvegarde de la monarchie ; de là, la retraite du *premier*.

Ministère Rosebery (6 mars 1894). — Lord Rosebery, qui avait été Ministre des Affaires Étrangères dans le Cabinet Gladstone, fut chargé d'organiser un nouveau Gouvernement. Il fut premier Lord de la Trésorerie et Président du Conseil, et eut pour collègues : Sir William Harcourt, Chancelier de l'Échiquier ; Lord Herschell, Lord Grand-Chancelier ; Lord Kimberley, aux Affaires Étrangères ; M. Asquith, à l'Intérieur ; M. Fowler, secrétaire pour les Indes ; M. Shaw-Lefevre, Président du Local Government Board ; Lord Ripon, aux Colonies ; M. Campbell-Bannermann, à la Guerre ; Lord Spencer, Premier Lord de l'Amirauté ; M. Herbert Gladstone, aux Travaux Publics ; Sir George Trevelyan, secrétaire pour l'Écosse ; M. Bryce, Chancelier du duché de Lancastre ; M. Acland, à l'Instruction publique ; M. Arnold Morley, aux Postes et Télégraphes ; M. John Morley, secrétaire pour l'Irlande ; M. Mundella, au Commerce ; T. Ellis, secrétaire du Trésor ; Lord Tweedmouth, Gardes du Sceau privé ; M. Gardner, à l'Agriculture.

C'était, avec une nuance plus pâle, la continuation du Ministère précédent. Lord Rosebery déclara que le programme restait le même, que les Ministres étaient solidaires des me-

sures prises par leurs prédécesseurs et n'en mettraient aucune de côté ; que la politique du *Home-Rule* serait continuée, la séparation de l'Église et de l'État dans le Pays de Galles, réclamée ; qu'au besoin on ferait appel au pays. A la Chambre des Communes, M. Labouchère proposa, au nom des députés radicaux, et fit adopter par 447 voix contre 143, par surprise, en l'absence de beaucoup de députés, un amendement à l'adresse en réponse au discours du trône, invitant la Reine à mettre fin au pouvoir de la Chambre des Lords. On juge de l'embarras du Gouvernement en présence de ce vote inconstitutionnel. A la demande des Ministres, la Chambre se déjugea et adopta une nouvelle adresse (13-14 mars). Puis Lord Spencer proposa au nom du Gouvernement d'augmenter le budget de la marine, pour 1894 et 1895, de 3 426 000 livres st. Londres fut bientôt après en émoi à la nouvelle d'un attentat anarchiste, à Blackheath, près de Greenwich, où une explosion se produisit à la brasserie des *Three Tuns* (31 mars). Elle amena l'arrestation des Italiens Francesco Polti et Fornaro, qui furent condamnés le 4 mai à dix et vingt ans de travaux forcés. Le 30 avril, une Commission nommée pour étudier les conditions du travail dans le Royaume-Uni termina ses travaux en recommandant la création d'un grand Comité de conciliation et d'arbitrage. Des manifestations socialistes, auxquelles les femmes prirent part, eurent lieu le 6 mai à Hyde-Park. Il y eut ensuite à Londres une grève de cochers (16 mai). Le 15 juin, la Chambre des Lords repoussa en seconde lecture le bill permettant à un beau-frère d'épouser la sœur de sa femme décédée¹. Le 26 août une manifestation de cent mille personnes eut lieu à Hyde-Park pour demander l'abolition de la Chambre des Lords. Dans cette même année 1894, les femmes obtinrent le droit de suffrage, même l'éligibilité pour les Conseils de paroisses, de districts, de comtés.

L'hiver de 1894 à 1895 fut rigoureux en Angleterre ; la neige s'éleva en Écosse à des amas de dix mètres de hauteur ; la Tweed charria de véritables banquises ; la Tamise fut gelée en aval de Londres ; le froid, la faim et surtout l'influenza firent de très nombreuses victimes.

Politique extérieure en 1894-1895. — A l'extérieur, en 1894 et au début de l'année 1895, les Anglais suivirent avec

1. La Chambre des Lords s'est enfin résignée, le 11 juillet 1896, à autoriser les mariages entre beaux-frères et belles-sœurs.

une attention jalouse et inquiète chaque pas en avant des Français aux colonies. Les affaires de Siam, Madagascar, le Soudan, le Congo, l'Égypte, tout fut pour eux le sujet de récriminations et de plaintes bien mal justifiées. Sans doute Lord Dufferin, au banquet annuel de la Chambre de Commerce anglaise de Paris, à l'Hotel Continental, multiplia les assurances aimables et pacifiques (1894) ; Lord Rosebery, au banquet du Lord-Maire à Guildhall, faisant allusion à la mort tragique du Président Carnot, s'exprima en termes non moins sympathiques à notre nation (9 novembre 1894) ; la Reine Victoria, gracieusement accueillie à Nice (mars 1895), manifesta dans les termes les plus aimables la satisfaction qu'elle éprouvait ; — mais, dans le discours du trône du 12 mars 1894, dans le message du 25 août 1894, dans les discussions de la Chambre des Communes (14 février 1895), où certains députés semblent s'être fait une spécialité des interpellations désobligeantes pour notre pays, on pouvait discerner bien des points noirs. Pendant la guerre entre le Japon et la Chine, le Gouvernement Anglais ne voulut pas s'associer aux démarches de la Russie, de la France et de l'Allemagne pour modérer les exigences des vainqueurs.

Le 14 juin, le projet du Gouvernement d'élever une statue à Olivier Cromwell amena une discussion dans la Chambre des Communes. Ériger cette statue, disait M. Hayden, c'était insulter l'Irlande, que Cromwell avait traitée si cruellement. N'était-il pas devenu Protecteur par un coup d'État, en chassant un Parlement ? Le Chancelier de l'Échiquier répliqua que Cromwell avait été « un des plus grands gouverneurs de l'Angleterre ». L'idée d'ériger cette statue n'en fut pas moins abandonnée à quelque temps de là.

La situation du Ministère devenait difficile. Il était visible que la Reine ne se prêterait point à des mesures tendant à modifier les attributions de la Chambre des Lords ; les libéraux anglais, le parti ouvrier et les Irlandais, qui constituaient par leur ensemble la majorité, étaient loin d'être d'accord sur tous les points, et s'impatients de piétiner sur place, sans pouvoir avancer. Les Tories ne négligeaient aucune occasion de détourner l'attention vers les affaires extérieures, d'exciter la jalousie contre la France, qu'ils montraient prenant à Siam, dans l'Oubanghi, au Soudan, à Madagascar, ce que dès lors l'Angleterre ne pourrait prendre ; contre la Russie, qu'ils voyaient agir au Pamir, en Abyssinie, dans l'Extrême-Orient.

Ils reprochaient au Ministère d'être trop effacé, d'avoir laissé les Russes, les Allemands et les Français intervenir entre la Chine et le Japon, tandis que la Grande-Bretagne restait à peu près passive... Une crise semblait imminente.

Le 21 juin, à l'occasion de la retraite du duc de Cambridge, commandant en chef de l'armée anglaise, annoncée pour le 4^{er} octobre, M. Brodrick proposa de réduire de 400 liv. st. les appointements du Ministre de la Guerre, afin de protester contre l'insuffisance des munitions dans les magasins de la Guerre. 132 voix contre 125 votèrent ce qu'il demandait. Le Cabinet tout entier, comme le Ministre de la Guerre, M. Campbell-Bannerman, donna sa démission.

Ministère tory de Lord Salisbury (29 juin 1895). — Les Tories et les whigs unionistes, c'est-à-dire les dissidents, qui, avec M. Chamberlain, s'étaient dès longtemps séparés de Gladstone, formèrent un nouveau Cabinet de coalition ainsi composé : Lord Chancelier : Lord Salisbury ; Lord du Sceau privé : le vicomte Cross ; Chancelier du duché de Lancastre : Sir Henry James ; Ministre de l'Intérieur : Sir Matthew White Ridley ; Ministre de la Guerre : marquis de Lansdowne ; Ministre des Colonies : M. J. Chamberlain ; Secrétaire pour les Indes : Lord George Hamilton ; Président du Board of Trade : M. Ritchie ; Lord Chancelier d'Irlande : Lord Ashbourne ; Secrétaire d'État pour l'Écosse : Lord Balfour de Burleigh ; Secrétaire financier du Trésor : M. Hanbury ; Sous-Secrétaire aux Affaires Étrangères : M. Curzon.

Le 8 juillet, le Parlement fut dissous. Le lendemain, l'escadre italienne, revenant des fêtes de Kiel, entra à Portsmouth et y était reçue avec des démonstrations d'amitié répondant à l'alliance franco-russe.

Les élections de 1895. — Les élections, qui eurent lieu du 13 juillet au 7 août, furent désastreuses pour les libéraux. Elles amenèrent à Westminster 411 députés ministériels et 259 opposants, parmi lesquels 177 libéraux et 82 nationalistes

1. Le dernier élu était Sir Leonard Lyell, député libéral des Iles Orcades et Shetland, nommé à une majorité de 781 voix. Le nombre des votants (*the poll*) avait été faible, « le shériff, disait le *Daily News*, ayant choisi pour les opérations électorales le mardi et le mercredi, jours particulièrement incommodes pour les pêcheurs, qui forment une grande partie du corps électoral ». Ce vote à des jours différents dans les différentes circonscriptions, et les manœuvres qui en résultent, ne sont pas un des traits caractéristiques les moins curieux des mœurs électorales anglaises.

irlandais. Les tories disposent donc d'une majorité écrasante; il n'y a pourtant qu'une différence de 36 984 votes en faveur des vainqueurs, puisqu'ils ont obtenu 2 406 898 suffrages contre 2 369 917. Trois députés irlandais, MM. Michaël Davitt, Vesey Knox et Kilbride, avaient été élus deux fois : un autre, M. John Darly, nommé à Limerick, était prisonnier depuis onze ans au bagne de Portland : il avait été condamné pour haute trahison (treason-felony), en 1884, à un emprisonnement perpétuel, ayant été trouvé à Liverpool, au retour d'un voyage en Amérique, porteur de deux paquets renfermant des substances explosibles, qui lui avaient été remis par un compatriote, et dont il disait ignorer le contenu. Son élection fut annulée.

Politique extérieure en 1895-1896. — Il y avait dès lors un Ministère tory, appuyé dans les deux Chambres sur une immense majorité : la Grande-Bretagne allait pouvoir imposer silence aux revendications de l'Île Sœur et reprendre sa marche en avant dans tout l'univers¹. Coup sur coup, les Irlandais d'Amérique lui signifièrent qu'ils seraient les amis et les alliés de ses ennemis, quels qu'ils fussent; on se remit à parler de l'Égypte et à contester la nécessité d'une expédition en Nubie contre les Derviches pour assurer la sécurité des frontières égyptiennes²; l'Europe tout entière opposa une fin de non-

1. Dans la Manche même, en vue de nos côtes, le bruit courut que les autorités de l'Île de Jersey allaient mettre la main sur les Minquiers, groupe d'îlots rocheux inhabités, entre Jersey et Saint-Malo (septembre 1895). Ce bruit ne s'est pas confirmé. De leur côté, les Jersiais se plaignaient que le 18 juin 1896, un torpilleur français serait entré dans le port de Saint-Héliér et y aurait fait des sondages (Discours de M. Quin à la Chambre des Communes, 2 juillet 1896). Les Anglais accusaient aussi la France de vouloir occuper l'Île de Crète, qu'on les soupçonnait de vouloir occuper eux-mêmes (Question de M. Flinn à la Chambre des Communes, 10 juillet 1896).

V. 2. Tome III, chap. L. Cette expédition rencontra en Angleterre même de nombreux adversaires. Dans une réplique à M. Curzon, Secrétaire d'Etat pour les Affaires Étrangères, M. Labouchère dit à la Chambre des Communes : « On met en avant le nom de la civilisation et le nom de l'Europe; mais, quand on veut massacrer des hommes libres, c'est toujours au nom de la civilisation.... La marche sur Dongolah est sûrement une offensive anglaise, car les Derviches ne menacent pas plus l'Égypte qu'il y a quatorze ans. Si le Gouvernement anglais est si abominablement hypocrite dans ces affaires d'Égypte, c'est qu'il y a des financiers au fond de ces affaires. On marche en avant pour ne pas pouvoir remplir sa promesse d'évacuer l'Égypte. Les grandes puissances sont choquées et dégoûtées de voir l'Angleterre faillir à ses promesses. Nous avons des difficultés avec le monde entier, depuis que le Gouvernement actuel est arrivé au pouvoir. » Et, bien que Sir Charles Dilke eût insisté dans le même sens, la conduite du Ministère n'en fut pas moins approuvée par 265 voix contre 126 (mars 1896). On disait même qu'en vertu d'une convention qui

recevoir absolue aux projets de démembrer l'Empire Ottoman, émanant du Foreign-Office; le Brésil protesta contre l'occupation de l'Îlot de la Trinidad; la Russie tint bon à propos des Pamirs; la France se montra disposée à faire valoir ses droits sur le Mékong et sur le Niger; une démonstration contre le Vénézuëla amena l'intervention catégorique des États-Unis qui contraignit les Anglais à battre en retraite devant le langage menaçant du Président Cleveland et du Congrès de Washington; dans l'Afrique méridionale, les aventuriers anglais qui avaient envahi la République Sud-Africaine furent battus à plate couture et faits prisonniers; il fallut bien les désavouer, et l'Empereur d'Allemagne, le petit-fils de la reine Victoria, félicita les Boërs de leur victoire, en termes si désagréables pour la Grande-Bretagne qu'on put se demander si l'on n'était pas à la veille d'une guerre entre Anglais et Allemands. Dès lors, il fallut bien revenir, à Londres, à une politique plus modérée, se rapprocher quelque peu de la Russie et de la France, et se résigner à comprendre, qu'en dépit des rivalités qui divisent les peuples du continent, si on les attaque et si on les moleste tous en même temps, il n'est pas impossible qu'ils fassent momentanément trêve à leurs querelles pour s'unir contre l'agresseur universel.

C'était cependant moins un recul qu'un temps d'arrêt, une pause dans la politique d'envahissement. La Grande-Bretagne n'entendait pas rétrograder, mais temporiser, marquer le pas, en faisant *la part du feu*, pour mieux reprendre ensuite sa marche en avant, avec sa dextérité et son absence de scrupule ordinaire. Si le Gouvernement anglais s'arrêtait en fait, au Vénézuëla, devant les menaces hautaines des États-Unis, s'il concluait des arrangements avec la Russie au sujet des frontières communes en Asie, avec la France au sujet des frontières communes en Guinée, s'il renonçait à nous disputer en Indo-Chine la rive gauche du Mekong, s'il désavouait à peu près les envahisseurs du Transvaal, pour obtenir la grâce des prisonniers restés aux mains des Boërs victorieux, il n'en persistait pas moins dans ses projets offensifs sur le Haut-Nil. De ce côté, en effet, il était sûr de l'Italie, dont l'invasion anglo-égyptienne en Nubie dégagerait les possessions d'Érythrée attaquées par les derviches; il avait aussi l'appui des deux autres puissances

serait signée au mois d'août 1896, l'Italie remettrait Kassala, sur la Mer Rouge, aux Anglais, vers le mois d'octobre.

de la Triple Alliance, l'Autriche-Hongrie et l'Allemagne. L'attitude de celle-ci en effet changeait, ou plutôt paraissait changer.

Le rôle de balance que l'Angleterre avait tenu jusque-là entre la Triple Alliance (Allemagne, Autriche-Hongrie, Italie) d'une part, la France et la Russie de l'autre, contenant ainsi les deux ligues, par la crainte inspirée à chacune d'elles de la voir s'allier avec l'autre, pour s'assurer l'inaction de l'une et de l'autre, et la possibilité de marcher hardiment en avant dans toutes les directions, sans obstacles, pour les intérêts de la Grande-Bretagne; ce rôle, l'empereur d'Allemagne, tirant parti des circonstances, semble l'avoir repris à son profit; s'il a toujours à redouter la France et la Russie, car la question d'Alsace-Lorraine reste indéfiniment pendante, il rencontre partout aux colonies l'Angleterre inquiète de l'expansion maritime des Allemands. De là la politique de Guillaume II, qui envoyant un jour une couronne aux funérailles de Jules Simon, un autre jour un drapeau au régiment anglais dont il est le colonel honoraire, à l'anniversaire de Waterloo, penchant ou paraissant pencher tour à tour, aujourd'hui pour Pétersbourg et Paris, demain pour Londres, tantôt disant *non* au Foreign-Office à propos du Transvaal, *oui* à propos de l'Égypte, a pris une influence de plus en plus considérable dans la direction des affaires coloniales.

Le 22 mai 1896 un nouveau parti radical indépendant s'est détaché du parti libéral dans le Parlement, et a publié une manifeste, signé par une vingtaine de membres de la Chambre des Communes, parmi lesquels MM. Labouchère, Dalziel, Lloyd George, le docteur Clark. Leur programme comprend de nombreuses réformes démocratiques en faveur des paysans et des ouvriers, l'abolition de la Chambre des Lords, le *home-rule all round*, c'est-à-dire non plus seulement la concession d'un *self-government* restreint à l'Irlande, mais la création de Parlements locaux légiférant pour le Pays de Galles, pour l'Écosse, pour l'Irlande, sous le contrôle suprême du Parlement Impérial siégeant à Westminster.

Dans les derniers jours de juin, on annonça que la police anglaise avait découvert un dépôt d'armes dans une maison de Dublin, et qu'on redoutait un nouveau soulèvement en Irlande, dont les Irlandais d'Amérique auraient l'initiative.

Propagande religieuse. L'Armée du Salut. — A côté de l'esprit d'envahissement à l'extérieur, de l'esprit de réforme

au dedans, un autre trait du caractère britannique à notre époque, c'est, on l'a déjà vu, la propagande religieuse. Les *Sociétés de Tempérance*¹, qui interdisent à leurs adhérents l'usage des liqueurs fortes, se multiplient, sans obtenir, il est vrai, des résultats réels en rapport avec leur succès apparent. En outre, une étrange association s'est formée en 1865 et a pris en 1878 le nom d'*Armée du Salut*. Elle a été fondée par le révérend Booth, pasteur de l'Église Wesleyenne ou Méthodiste², et par sa fille M^{lle} Catherine Booth. Elle a une forme toute militaire, des *maréchaux* et *maréchales*, des généraux, des colonels des deux sexes. Principe d'autorité poussé à ses dernières limites, exercices spirituels collectifs exécutés à grands fracas, sermons et démonstrations extérieures bruyantes, costumes bizarres, processions avec des drapeaux et des chants, son de tambours et de trompettes, large place donnée à la femme dans la prédication, tels sont les procédés mis en œuvre par l'Armée du Salut. On est en droit de lui reprocher, dit E. de Pressensé, « un Charlatanisme effréné dans le choix des moyens destinés à provoquer l'attention... Ce qu'il y a de plus curieux dans les procédés de l'Armée du Salut, c'est que tout ce qui y paraît appartenir à l'enthousiasme le plus spontané est minutieusement préparé. Les charivaris les plus étranges sont réglés comme un papier de musique... Tout y est excentrique, et rien n'y est imprévu ». Les progrès de l'Armée du Salut sont prodigieux en Angleterre et en Amérique. A Londres, elle a élevé « un des plus vastes édifices connus... Les milliers de livres sterling affluent dans sa caisse : car elle n'a pas moins développé le génie de la recette que celui de l'exhibition ». (*Revue Politique et Littéraire du 3 mars 1883 : l'Armée du Salut, ses Campagnes sur le Continent*, par E. de Pressensé.) Si heureuse en Angleterre, l'Armée du Salut a moins réussi dans les *combats* livrés sur le continent : elle a été *vaincue* à Genève, et ne semble guère obtenir à Paris l'attention publique, malgré l'énergie qu'elle met à

1. Théobald Mathew, l'apôtre de la tempérance, naquit en 1790 à Thomastown (Tipperary), en Irlande, et mourut en 1856. Prêtre catholique, il fonda en 1833 l'Association contre l'ivrognerie.

2. L'Église Wesleyenne ou Méthodiste a été fondée par John Wesley, né en 1703 à Epworth (Lincoln) et mort en 1791. C'est en 1729 qu'il institua son Église, *Wesleyenne*, du nom de son organisateur, ou *Méthodiste*, à cause des exercices strictement réglés et méthodiques qu'il imposait à ses adeptes. Il eut pour collaborateur Georges Witfield (1714-1770), qui se sépara de lui par suite d'un dissentiment en matière théologique.

battre le rappel. Il est juste de reconnaître que les *salutistes* ont, en diverses circonstances, rendu des services à la cause de l'humanité. C'est ainsi que, dans l'hiver de 1890-1891, ils ont ouvert à Paris des asiles pour les indigents; mais la spéculation a reparu bien vite : les asiles sont devenus des *hôtels garnis*, car on a exigé bientôt une rétribution de ceux qui s'y retireraient. M. William Booth a exposé son système dans un livre intitulé *In darkest England and the way out (L'Angleterre ténébreuse et la route pour en sortir)*. Il rêve la fondation de colonies lointaines pour les pauvres. En 1890, une dame anglaise, veuve de M. David Bell, de Glasgow, a légué toute sa fortune, environ 2 millions, au général Booth¹.

1. La Grande-Bretagne possède des artistes remarquables, qui excellent surtout dans les scènes d'intérieur, la peinture de la vie de famille, le portrait et les paysages. On doit à M. L. Alma Tadema, membre de l'Académie Royale : *Les Femmes d'Amphissa*; à M. Bayliss (Wyke) : *La Dame Blanche de Nuremberg*; à M. Browning (R. B.) : *Au Bord de la Rivière*; à M. Clark (Joseph) : « *Bonsoir, Père!* »; à M. Collier (John) : *Ménades*; à M. East (Alfred) : *Entre les Lacs (Écosse)*; à M. Fildes (Luke), de l'Académie Royale : *Retour de la Repentante et Vénitienne*; à M. Forbes (Stanhope A.) : *Une Famille de Nomades*; à M. Goodall (F.), de l'Académie Royale : *Sic transit Gloria Mundi* ou *Les Ruines de Memphis*; à M. Goodall (T. F.) : *La Fin de la Journée*; à M. Gow (Andrew G.) : *La Garnison de Lille défilant avec les honneurs de la guerre (1798)*; à M. Hacker (Arthur); *Sainte Pélagie et Philammon*; à M. Halswelle (Keely) : *L'Automne*; à M. Herkomer (H.) : *Miss Catherine Grant*; à M. Hood (G. P. Jacob) : *La Cocarde tricolore*; à M. Hook (J. C.), de l'Académie Royale : *Le Départ pour le Phare*; « *A quelque chose malheur est bon* »; *A la Tombée du Jour*; à M. Hunter (Colin) : *Leur Part du Travail* ou *Femmes se partageant des Poissons*; à M. Johnson (C. E.) : *Paysage en Écosse*; à M. Knight (Joseph) : *La Brume s'élève*; à M. Leader (B. W.) : « *Sur le Soir il y aura de la Lumière* »; à Leighton (Sir Frédéric), Président de l'Académie Royale : *Andromaque Captive*; à M. Linton (Sir James D.) : *La Bénédiction*; à M. Lintz (E.) : *Misère*; à M. Mac Whirter (J.) : *Loch Hourn (Écosse)*; *Édimbourg vu de Salisbury Crags*; à Mrs. Anna Lea Merritt : *Camille*; à M. Millais (Sir John Everett, Bart), de l'Académie Royale : *Portraits de M. Gladstone, de M. J. C. Hook; La dernière Rose de l'Été; Cendrillon*; à M. Morris (P. R.) : *Fiancées et Épouses*; à M. Orchardson (W. L.), de l'Académie Royale : *Sa Première Danse*; à M. Oules (W.), de l'Académie Royale : *Portrait du Cardinal Manning* et de *Feu Samuel Morley*; à MM. Overend (W. H.) et Smythe (L. P.) : *Le Jeu du Football ou Anglais contre Écossais*; à M. Parton (E.) : *Crépuscule*; à M. Pettie (John), de l'Académie royale : *Le Musicien; Montmouth aux pieds de Jacques II*; à Miss Henrietta Rae : *Eurydice*; à M. Reid (John R.) : *Rivalité entre Grands-Pères; Sans Toit* ou *Les Musiciens ambulants*; à M. Schmalz (H.) : *Les Voix* ou *La Femme en Deuil dans le Cimetière*; à M. Stone (Marcus), de l'Académie Royale : *La Femme du Joueur*; à M. Waterhouse (J. W.) : *Mariamne enchaînée devant Hérode*; à M. Watts (G. F.), de l'Académie Royale : *Diane et Endymion; Le Jugement de Paris*; à M. Whistler (J. Mc. Neil) : *Portrait de Lady Archibald Campbell*; à M. Faed (Thomas), de l'Académie Royale :

** *La Politique économique de l'Angleterre de 1897 à 1900.*
— La politique anglaise, depuis 1896, n'a pas varié, malgré les apparences. Elle consiste toujours à n'aliéner jamais sa liberté, à rester, selon le mot de M. Goschen, dans une « *splendid isolation* », qu'elle proclame possible pour elle; mais en même temps elle cherche des appuis momentanés pour réaliser ses desseins : de là, à l'égard des autres puissances, des amabilités qui dépassent la mesure. M. Chamberlain a tour à tour flatté ainsi « nos amis les Allemands », quand il peut craindre un rapprochement franco-allemand; « nos frères d'Amérique », quand il a besoin d'eux contre la Russie en Asie; parfois même les prévenances sont pour la France¹. Des uns ou des autres on cherche à obtenir des traités d'arbitrage. Mais le but de M. Chamberlain, c'est d'unir l'Angleterre et ses colonies dans une confédération. La métropole se trouve, en effet, dans une situation économique grave : grâce au libre échange, les blés étrangers ont afflué en Angleterre au point d'y réduire la production à 44 pour 100 de la consommation; l'élevage, qui avait remplacé la culture, est atteint par la concurrence du bétail sur pied d'Amérique et des viandes gelées d'Australie et de Nouvelle-Zélande; nombre de régions, jadis cultivées, sont aujourd'hui des parcs ou des chasses. L'Angleterre a pu très longtemps soutenir impunément cette situation, grâce à son industrie, dont les produits payaient les achats de nourriture. Mais aujourd'hui cette industrie est elle-même menacée : les États-Unis, devenus protecteurs à outrance, se refusent aux produits anglais. L'Allemagne a démesurément accru sa puissance économique, et envahit le monde entier, même l'Angleterre, où la marque « *Made in Germany* »², toujours plus répandue, inquiète les plus clairvoyants. La Russie, la Belgique marchent

Partis!; à Miss A. Havers : *L'Agneau*; à M. Sant (James), de l'Académie Royale : *Une épine parmi les roses*; à M. Barnes (R.) : *Nouvelle Arrivée*; à M. Dillon (F.) : *Le Temple de Gertasse (Nubie)*; à M. Hargitt (E.) : *Dans l'île de Wight*; à M. Hopkins (A.) : *Tout le monde au cabestan*; à M. Langley (Walter) : *Parmi les Manquants; Départ des Bateaux de Pêche pour le Nord; Une Histoire intéressante*; à M. Linton (Sir James D.) : *Marguerite*; à M. Walton (F.) : *Limites de Terre et de Mer.*

1. Après le naufrage du *Drummond-Castle*, près d'Ouessant (voir page 465), les Anglais, en remerciement pour les marins français, comblèrent l'île de présents, ce qui leur permit, selon quelques-uns, de naviguer un peu trop dans ces parages, voisins de Brest.

2. C'est le titre d'une brochure qui a fait un bruit inouï en Angleterre. Elle y a dénoncé le « *Péril Allemand* », comme, chez nous, les livres de M. Schwob et de M. Blondel.

à pas de géant ; le Japon fait aussi bien, et meilleur marché, que les Anglais, et, comme les usines de l'Inde, leur dispute le marché de la Chine. Les trusts américains, les cartels allemands lancent leurs produits sur le marché anglais à des prix inférieurs aux cours de leur propre pays. Ajoutez à cela que les colonies anglaises frappent de droits même les produits anglais¹, qu'elles deviennent toutes rapidement de splendides débouchés pour les États-Unis. Les exportations de l'Angleterre ont notablement baissé depuis plusieurs années, pendant que les importations croissent. Sans les revenus énormes que l'Angleterre tire de ses fonds placés à l'étranger, la situation serait écrasante.

Si l'année 1900 a donné quelque espérance par un brusque relèvement, cela fut passager. La baisse ou la stagnation est continue. Le journal du *Board of Trade* est rempli de plaintes des consuls anglais : l'Allemand, le Yankee envahissent tout. Les industriels anglais sont sans énergie, ignorent les goûts des clients, emballent mal, font des crédits trop courts, n'envoient guère de représentants ; les rares qu'on voit ne savent que l'anglais, ont des échantillons et des catalogues ridicules, etc. C'est ainsi dans le monde entier. En Angleterre, les maisons de commerce sont remplies de *clerks* allemands qui apprennent là leur métier... et la clientèle du patron pour la gagner à l'Allemagne. Depuis la chute des Baring, il n'y a plus à Londres une seule grande banque anglaise : elles sont toutes juives, allemandes, yankees, danoises, hollandaises. L'industrie américaine bat même l'Anglais en Angleterre : le nouveau métropolitain de Londres importe son matériel d'Amérique ; le pays de Galles est sillonné de locomotives américaines ; les quatre cinquièmes des journaux de Londres sont clients du trust américain du papier, etc. Plus invisible est la pénétration des capitaux : nombre d'industriels anglais vendent leurs entreprises à des Américains hardis, qui leur donneront une plus grande impulsion ; anglaise encore extérieurement, cette industrie devient graduellement américaine. Rapprocher l'Angleterre des États-Unis, unir les deux grands États anglo-saxons devant les « races dégénérées », cela a été un beau *bluff*, pendant la guerre africaine ; mais le résultat pourrait bien être

1. Les colonies françaises, de plus en plus étendues, leur sont à demi fermées ; aussi l'Angleterre nous presse-t-elle de les lui ouvrir (traité du 21 mars 1899 pour la côte de Guinée ; réclamations incessantes pour Madagascar).

l'assujettissement économique de John Bull à Jonathan, conséquence imprévue du sentimentalisme de race.

L'Impérialisme. — De là l'idée de l'*impérialisme* : fonder un empire avec les colonies, une grande union douanière ; les revues anglaises montrent que les colonies peuvent produire tout ce qui vient jusqu'ici de l'étranger. Le « pacte colonial » (c'est la résurrection de ce système qui excita jadis l'indignation des économistes anglais, quand la France et l'Espagne l'appliquaient) est prêché par M. Chamberlain, l'idole de Birmingham : c'est le « *fair trade* » qu'il oppose à ce désastreux « *free trade* ». De là la nécessité, pour pouvoir traiter librement avec les colonies, de dénoncer les traités de commerce avec la Belgique et l'Allemagne, qui jouissaient du traitement de la nation la plus favorisée (30 juillet 1897).

De là encore la nécessité d'amener par des conférences internationales la suppression des primes d'exportation sur les sucres par exemple, qui, par leur concurrence, écrasent les sucres coloniaux anglais. De là les tentatives multiples pour resserrer les liens entre la métropole et les coloniaux. Le jubilé de la reine a fait venir les « Premiers » de la plupart des colonies, que M. Chamberlain a réunis en une conférence le 24 juin ; le Canada a ouvert la voie en détaxant de 25 0/0 les produits anglais (juillet 1898) grâce à la politique de M. (aujourd'hui *sir*) Wilfrid Laurier. Le gouvernement voudrait voir cet exemple suivi. Mais si l'impérialisme ne réussit pas à gagner les colonies à *self-government*, il reste une ressource : accaparer tous les pays disponibles du monde, les « tourner en terre anglaise », où Birmingham fera chemins de fer et ponts, où Manchester vendra ses cotonnades, où l'on cultivera pour les commerçants de Liverpool et de Londres. Aussi faut-il mettre la main sur l'Afrique du Cap au Caire, sur le Transvaal, sur la vallée du Yang-tse-Kiang, sur le golfe Persique, sur tout ce qu'on peut enlever. L'industrie poussée à outrance, c'est la guerre inévitable.

Ainsi s'expliquent ces crédits croissants pour la flotte (136 millions d'un seul coup en 1897), pour l'armée, ces constructions de ports nouveaux. Le nouveau port de Douvres sera énorme et aura des cales pour 20 navires de guerre ; dans le Firth of Forth, St Margaret's Hope va devenir un port militaire. De là aussi cette politique agressive à l'égard de la

1. Voir *l'Angleterre et l'Impérialisme*, par M. Victor Bérard, 1900.

France au Soudan¹, au Siam, en Chine, à Madagascar, à Mascate, à Terre-Neuve; avec l'Allemagne, aux Samoa, dans l'Afrique du Sud; avec la Russie, en Perse et en Chine; avec les États-Unis, au Vénézuëla. Chaque pays successivement est atteint par cette humeur belliqueuse d'un peuple qui provoque des difficultés partout pour pêcher en eau trouble et parce qu'avant 1899 il ne savait plus le prix de la guerre.

La politique intérieure de l'Angleterre de 1897 à 1900. Le Jubilé de la reine Victoria (1897). — La politique anglaise, dans ces dernières années, n'a rencontré aucune difficulté intérieure : les Irlandais, divisés, ne se sont réconciliés qu'en 1899. Le libéralisme est sans force depuis la retraite et la mort de Gladstone. Lord Rosebery n'a jamais été un leader sérieux : l'opulent gendre de lord Rothschild s'est contenté de gagner deux fois le derby d'Epsom et vit dans une fastueuse inaction; et sir William Harcourt, faute du titre, ne remplit pas le rôle de leader. M. Campbell-Bannerman n'en a pas l'autorité. Seul, M. Morley, « *honest John* », garde l'intégrité du dogme libéral, desservant d'une chapelle toujours plus délaissée, et M. Labouchère est toujours le brave combattant isolé, plus soucieux de l'honneur de sa patrie que des bénéfices de ses marchands. Conservateurs et libéraux sont morts : il n'y a plus qu'un parti actif, celui des « *Imperialists* », dirigé par M. Chamberlain.

Le parti libéral devait mourir fatalement, à cause de son intransigeance dans les questions économiques et de sa timidité dans les questions sociales. Le néo-conservatisme s'est montré plus souple et moins scrupuleux. Son avènement a été favorisé par le splendide développement économique de l'Angleterre entre 1830 et 1880; le bien-être général s'est tellement accru que le calme politique est revenu. Bien des faits indiquent cet accroissement. Les importations de 1801 à 1901 ont crû de 28,9 millions à 294, les exportations de 21 à 185; de 1835 à 1874 seulement, le commerce s'est accru de 308 millions à 636. La moyenne du chiffre d'affaires par tête d'habitant a presque doublé dans cette courte période; les compagnies de chemins de fer doublent leur réseau et leur capital, triplent leurs passagers et leurs recettes; le tonnage des ports grandit de 27 millions de tonnes, celui des vaisseaux anglais de 4 700 000 tonnes, le nombre de ses marins de 40 000.

1. Voir page 408, et tome III, p. 508-512.

Le commerce de ses colonies triple. La production du charbon, du fer, des filés de coton, des cotonnades double; celle des lainages triple en valeur. Les fortunes soumises à l'*income-tax* passent de £ 287 millions à 545; les dépôts à la Banque, de £ 17 millions à 34. Le mouvement du *Clearing-house* passe de £ 3 425 millions à 6 071 en cinq ans. En sept ans, les sociétés par actions doublent en nombre et en capital. Cette plus-value inouïe se répartit entre tous : de 1877 à 1886 les revenus commerciaux (fortunes comprises entre £ 150 et 1000) augmentent de 19 0/0; ceux au-dessus de £ 1000 diminuent de 2 0/0. Les revenus « salaires et traitements » passent de £ 78 000 à 145 000. En sept ans, les capitaux assurés sur la vie croissent de £ 383 à 420 millions, mais la moyenne assurée baisse de £ 492 à 466. Le capital de ces compagnies croît de 25 0/0 et le nombre de leurs actionnaires de 72 0/0, la moyenne de chaque actionnaire tombant de 443 à 323. Le nombre des maisons assurées grandit plus pour les habitations de £ 40 à 30, de £ 100 à 150 que pour celles de £ 1000 et plus. Au Parlement, les gens d'affaires sont toujours plus nombreux : en 1874, on compte aux Communes 114 hommes de loi, 49 distillateurs, 7 maîtres de forges, 33 manufacturiers, 2 armateurs; ces chiffres deviennent en 1900 : 134, 23, 41, 74, 45; mais les anciens officiers, de 220 en 1868, tombent à 46 en 1895; les propriétaires fonciers, de 277 en 1880, à 106 en 1895. C'est toute une classe enrichie qui domine l'Angleterre, et qui, dans son bien-être, oublie les problèmes politiques. Les associations ouvrières participent à cette prospérité : l'union des employés de chemins de fer a 62 000 membres, celle des mécaniciens 87 000, un budget de plus de 8 millions, et une réserve de 40 millions. La fédération des mineurs gallois compte 128 000 adhérents. Les *trade-unions* groupent 1 900 000 hommes (avec leurs familles un quart du peuple anglais). Ce monde nouveau aime les émotions violentes, les bluffs politiques qui font sursauter; ce sont eux qui forment la nouvelle Angleterre, dont la nervosité et le sentimentalisme surprennent et inquiètent l'Europe, qui croyait ce pays grave et pondéré. Ces millions d'hommes que la réforme de 1835 a faits électeurs et que le libéralisme économique a enrichis sont la proie des brasseurs d'affaires louches et des politiciens à réclame charlatanesque : *the Greater Britain, the Greatest Britain!* Le député de Birmingham leur arrachera un milliard par an pour le budget militaire, traitera les peuples étrangers impoliment,

menacera de bouleverser le monde : on se pâmera de joie. On se pâme aussi de joie, en cette nouvelle Angleterre, dans les *music-halls* aux exhibitions risquées et grossières sans piquant, dans la lecture de romans qu'aucun Anglais n'eût signés jadis et qu'on doit à des misses de 20 ans, dans les saturnales où les bonnes nouvelles d'Afrique ont plusieurs fois jeté le *mob* (la populace); mais on se réjouit moins du bonheur familial : la natalité baisse. Dans le Lancashire il y a 180 000 naissances de moins en 1904 qu'en 1894; en 10 ans le taux est tombé de 29,4 0/0 à 23,5 à Manchester, Salford; de 31,6 à 25,9 à Preston; de 30,5 à 23,6 à Bolton; de 30 à 21 à Blackburn; de 30 à 20,9 à Barnley; de 26,2 à 20,4 à Oldham; de 20 à 18,3 à Rochdale. On remarque plus d'enthousiasme parfois pour le pari dans les épreuves sportives que pour les sports eux-mêmes. Il y a une détente morale sensible. Le parti conservateur sait bien ménager les tenanciers de bar, courtiers électoraux, sur cette terre jadis classique de l'abstinence. D'ailleurs l'aristocratie est de moins en moins nationale; les lords multiplient leurs millions par des mariages hébraïques ou yankees : Berlin et Hambourg, New-York et Chicago, c'est la patrie de bien des duchesses et marquises, « *made in Germany, made in U. S. A.* ». Ce cosmopolitisme fortifie la puissance électorale de l'aristocratie, et lui facilite les affaires : elle patronne de ses noms des sociétés à combinaisons douteuses, à directeurs exotiques, qui raflent les millions du public anglais, toujours confiant dans le *peerage*. Les tribunaux l'ont souvent constaté, en ces dernières années.

A cette société, il messied de parler de principes : Wilberforce, Canning, Peel, Gladstone, seraient bien démodés. L'intérêt seul est en jeu. Si l'Église établie contribue à fortifier les bases actuelles de la société, on lui facilitera de mettre mieux la main sur l'enseignement. Si pour éviter une révolution sociale, il est profitable de pencher vers le socialisme d'État, au risque d'affaiblir le *self-reliance*, le *self-help* national, on fera une législation ouvrière d'allure germanique. On donnera bien aussi des libertés aux Irlandais et le moyen d'acheter la terre : qu'importent les *latifundia*, si les landlords peuvent, en les vendant, devenir gros actionnaires de sociétés de spéculation ou de compagnies à charte rachetable par l'État? Cette aristocratie, issue des conservateurs opulents et des brasseurs d'affaires, est prête à tous les sacrifices... de principes : aussi est-il difficile de prévoir la fin de son règne actuel.

Les seules questions qui aient passionné l'opinion publique

dans les deux dernières années du XIX^e siècle, sont : la question économique, la guerre sud-africaine (nous la verrons plus loin), avec ses conséquences financières et militaires, les élections législatives et la reconstitution du cabinet¹.

La fidélité à la reine a eu occasion de se montrer dans les splendides fêtes du Jubilé; le 21 juin 1897, le monde britannique entier a été en liesse : à Spithead, la reine a passé en revue une flotte de 25 cuirassés, 39 croiseurs, 40 torpil-

1. Population (1^{er} août 1901), 41 605 323, dont 32 526 075 en Angleterre, 4 472 103 en Écosse, 4 456 546 en Irlande, 54 758 à Man, 95 841 dans les îles anglo-normandes. Neuf villes anglaises contiennent à elles seules 24 0/0 de la population; 77 0/0 de la population vivent dans les villes; en Écosse 75,3 0/0; en Irlande 23,2 0/0 seulement dans les villes peuplées de plus de 100 000 hab. Londres a 4 536 000 habitants (6 580 000 avec la banlieue); Glasgow, 735 000; Liverpool, 684 000; Manchester, 534 000; Birmingham, 522 000; Leeds, 428 000; Sheffield, 350 000; Dublin, 286 000 (379 000 avec la banlieue); Belfast, 348 000; Bristol, 328 000; Edimbourg, 316 000; Bradford, 279 000; West-Ham, 267 000; Kingston-upon-Hull, 240 000; Nottingham, 239 000; Salford, 220 000; Newcastle, 214 000; Leicester, 211 000. Vingt et une autres villes ont de 200 à 100 000 habitants (Portsmouth, Bolton, Cardiff, Dundee, Aberdeen, Sunderland, Oldham, Croydon, Blackburn, Brighton, Willesden, Rhondda, Preston, Norwich, Birkenhead, Gateshead, Plymouth, Derby, Halifax, Southampton, Tottenham. 48 autres villes ont de 100 à 50 000 hab.; l'excédent des naissances en 1900 est de 401 000. Émigration : 390 000, dont 112 000 Américains, 20 000 Écossais, 39 000 Irlandais. Il y a 129 000 étrangers. Près de 600 000 h. usent encore de langues celtiques uniquement, plus de 1290 000 les parlent en même temps que l'anglais.

Budget de 1899-1900 (en livres sterling) : recettes, 119 839 000; dépenses, 133 722 000; de 1900-1901 : recettes, 130 384 000; dépenses, 183 592 000. Budget des administrations locales : recettes, 110 millions; dépenses, 111; dette au 31 mars 1900 : 628 millions; au 31 mars 1901 : 690 millions.

Commerce : Importation, 13 065 millions de francs, dont : matières premières textiles, 1600 millions; métaux, 690; étoffes, 720; aliments, 3 869; — Exportation : 8850 millions de francs, dont : 1 575 de produits étrangers et coloniaux; industrie textile, 2540 millions; houille, 985; métallurgie et métaux, 1 486; navires, 213. Chemins de fer : 35 171 kil.

Colonies d'Europe : 450 000 hab.; d'Asie, 301 000 000; d'Afrique, 40 710 000; des mers du sud, 550 000; de l'Océan Indien, 395 000; de l'Atlantique, 24 000; d'Amérique, 7 495 000. Total : 356 millions d'habitants pour une superficie de 28 930 000 kil. carrés.

Armée : 944 000 hommes en y comprenant l'armée régulière (220 000 h. environ), milice, réserves, yeomanry, volontaires, troupes de la Méditerranée et de l'Inde. Flotte : 1^o postérieure à 1886, 339 bâtiments (1 267 000 tonneaux), dont 41 cuirassés d'escadre, 13 croiseurs cuirassés, 113 croiseurs protégés, 35 canonnières torpilleuses, 95 contre-torpilleurs, etc.; 2^o antérieure à 1886 : 225 bâtiments (468 910 tonneaux) dont 14 cuirassés d'escadre, 10 cuirassés gardes-côtes, 22 bâtiments et croiseurs cuirassés, 50 canonnières, etc.; 3^o 160 torpilleurs de 1877 à 1894. Total des canons de plus de 100^{mm}, 3146; des tubes lance-torpilles, 1511; des hommes d'équipage, 134 000 environ. On construisait en 1900 : 6 cuirassés, 18 croiseurs, 12 contre-torpilleurs.

leurs et 30 contre-torpilleurs, en une file de plus de dix kilomètres ! Son armée de terre coloniale avait envoyé des délégués de ses 72 régiments : toutes les races, toutes les langues y étaient représentées ; c'était une image frappante de la diversité de l'Empire Britannique. Un an plus tard, le 49 mai, mourut W. E. Gladstone, le « *Great old Man* », dans sa quatre-vingt-neuvième année ; ce fut un deuil national auquel tout Anglais, même adversaire, prit part ; l'État lui fit des funérailles nationales (28 mai), et éleva un monument sur sa sépulture à Westminster. Quand ce pays retrouvera-t-il un tel ministre ?

Un événement intérieur très grave fut la longue grève des ouvriers mécaniciens, qui dura du 3 juillet 1897 au 49 janvier 1898, et coûta des millions à l'industrie anglaise. Elle ne cessa que lorsque les associations ouvrières eurent épuisé leurs fonds de réserve : l'industrie des constructions navales en fut très atteinte. Mais cette grève immense n'amena pas de violences.

Le Parlement. Les élections. Reconstitution du Ministère.

— Après une courte session en octobre 1899 pour voter les crédits nécessaires à la guerre africaine et l'autorisation d'appeler les réserves, le Parlement fut rouvert le 30 janvier 1900. L'opposition, bien restreinte d'ailleurs, fit régulièrement des critiques sur la politique fiscale du gouvernement, sur l'organisation de la guerre, mais elle ne parvint pas à émouvoir un seul membre de la majorité, et les leaders libéraux mêmes étaient dans le fond tous de cœur avec le gouvernement qu'ils stigmatisaient avec acrimonie comme sir W. Harcourt, ou dramatiquement comme lord Rosebery. Tous désiraient voir l'Union Jack à Bloemfontein et à Pretoria. Le 6 mars le budget de 1900-1901 fut voté, soit 3850 millions ; le déficit de l'année précédente était de 43,8 millions (48 en réalité) et on en prévoyait un de 37 millions. Les dépenses militaires s'accroissaient prodigieusement, d'un bon milliard, dont 789 millions pour la guerre, 50 pour une augmentation permanente des forces, 167 pour des frais temporaires issus des dépenses précédentes ; la marine ne réclamait que 23 millions de plus. On augmenta donc l'*income-tax* de 0,80 à 1 f. 25 par £, les impôts sur le tabac de 0 f. 40 par livre anglaise, sur les cigares étrangers de 0 f. 60 par livre, sur le thé de 0 f. 20, sur les spiritueux de 0 f. 60 par gallon (4 l. 54), sur la bière de 1 f. 25 par baril de 36 gallons ; on vota un droit additionnel de timbre sur les borde-

reaux de vente des produits alimentaires, analogue à celui des contrats du Stock-Exchange (4 f. 25). La suspension de l'amortissement donna 146 millions ; on manquait encore de 43 millions de livres (fr. 4 075 millions) : le renouvellement des bons du Trésor d'octobre 1899 pour 8 millions de livres, l'émission de nouveaux bons pour 5 millions et un emprunt de 30 millions £ (fr. 750 millions) à 2 3/4 0/0, remboursable le 5 avril 1910, les fournirent.

Grâce à ces mesures financières, on pouvait avoir assez d'hommes. Selon les déclarations du gouvernement (8 février 1900), l'Angleterre avait dans l'Afrique du Sud 428 000 réguliers, 4000 hommes de la Brigade royale navale, 8000 de la yeomanry, 29 000 miliciens, 40 000 volontaires, 26 000 coloniaux, total 494 000 hommes. La Grande-Bretagne contenait encore 440 000 réguliers, 245 000 volontaires, 7 000 hommes de la yeomanry, 77 000 mobiles, soit 409 000 hommes. Lord Lansdowne estimait qu'il était nécessaire d'avoir une armée supplémentaire de 424 000 hommes ; il proposa donc la création de 42 nouveaux bataillons de vétérans et de recrues, l'adjonction de 30 000 miliciens et de 43 000 volontaires, la création de 27 nouvelles batteries d'artillerie et la distribution de pièces nouveau modèle aux 98 batteries de la milice. Cela ne coûta que 262 millions, et l'on soupira de soulagement : le gouvernement n'avait point proposé le service militaire obligatoire, la terreur des électeurs et par conséquent des députés. On vota les réformes par 239 voix contre 34, les crédits nécessaires par 243 contre 32. Mais ce sont des réformes bien plus profondes que réclamerait la situation militaire de l'Angleterre. L'administration du marquis de Lansdowne et celle de M. Brodrick ont fait preuve d'une grande impéritie. « Un homme qui n'a jamais été soldat¹, un homme totalement ignorant des choses militaires, est nommé secrétaire d'État pour la guerre uniquement par raison politique. J'aurais autant de droit à être nommé moi-même chirurgien en chef d'un grand hôpital. C'est un système infâme et idiot ; tôt ou tard, il déchaînera un cataclysme national des plus graves, sinon un irrémédiable désastre... Nous ne sommes jamais prêts à faire la guerre, mais nos ministres n'osent pas en convenir. Notre absolue « im-préparation » à la guerre est pourtant connue de tous nos soldats. Et les détails établissant ce fait sont sans doute dûment

1. Feldmarshall WOLSELEY, *The story of a soldier's Life*, 1904.

enregistrés dans les *War-offices* des diverses nations européennes. Mais ceux que nous nommons pour qu'ils nous gouvernent ont peur de dire à la nation la vérité. »

On a constaté pendant la guerre du Transvaal une inaptitude extraordinaire du ministère de la guerre : le service des ambulances notamment a été au-dessous du pire connu ; c'est par centaines que les soldats blessés, malades de la fièvre typhoïde, gisaient sous la tente avec une couverture comme lit. Les enquêtes privées ont démenti les belles affirmations des ministres. On a constaté de plus la place démesurée que la jeunesse dorée tenait dans cette armée, mais non toujours au plus fort du danger ; c'est pour ne l'avoir pas secourue à Lindley, au risque de compromettre un corps de 4000 hommes, que le général Colville a été disgracié.

Mais la masse des électeurs ignorait ces révélations ou les tenait pour des calomnies de *pro-boers*. L'occasion était bonne pour renouveler la Chambre basse. Le 17 septembre, elle fut dissoute et les élections furent fixées au 14 octobre. Naturellement l'électeur, pris de « fièvre khaki », vota pour le gouvernement, qui n'augmenta point cependant son écrasante majorité. Le ministère, fort précédemment de 399 voix, en eut désormais 402 (334 conservateurs et 68 libéraux unionistes) ; les libéraux impérialistes obtinrent 84 sièges au lieu de 63 ; les radicaux et membres du parti du Travail tombèrent de 126 à 405. Les Irlandais gardèrent leurs 82 sièges. Pendant toute la période électorale, M. Chamberlain n'avait cessé de répéter que voter pour les libéraux, c'était voter pour les Boers ; avec ces procédés il n'obtint cependant en Grande-Bretagne, sur 4 417 000 voix, qu'une majorité de 305 000. On voit quel faible écart sépare en réalité les deux partis, tandis qu'au Parlement l'un écrase l'autre de 132 voix sur un total de 670.

Après les élections, le cabinet fut remanié (12 novembre). Lord Salisbury céda les Affaires étrangères à lord Lansdowne, que M. Brodick remplaça à la Guerre ; M. Ritchie eut l'Intérieur, M. Chamberlain les Colonies, lord Hamilton l'Inde, lord Selborne la Marine à la place de M. Goschen, démissionnaire, le duc de Devonshire la présidence du Conseil privé ; lord Halsbury fut lord Grand chancelier, M. Arthur Balfour premier lord de la Trésorerie, lord Cross lord du Sceau privé, Sir Michaël Hicks Beach chancelier de l'Échiquier, M. Chaplin ministre du Commerce, M. Akers Douglas des Travaux Publics, M. Hambury de l'Agriculture, lord Londonderry *Post master*,

M. Gérald Balfour président du *Board of Trade*, M. Long président du *Local Government Board*, lord Ashbourne ministre pour l'Irlande, lord Balfour of Burleigh pour l'Écosse, lord Cadogan chancelier d'Irlande, lord de Hereford chancelier du duché de Lancastre, et M. Austen Chamberlain secrétaire de la Trésorerie, etc. Le cabinet compte 24 membres, dont quatre seulement : lord Salisbury, M. Balfour, M. Chamberlain, et M. Hicks Beach, dirigent véritablement ; dans ce ministère de famille, lord Salisbury comptait son gendre et ses deux neveux, et M. Chamberlain, son fils. Mais celui-ci ne recevait pas les Affaires étrangères, ce qui rassura les Anglais désireux de rester en paix avec les autres puissances.

Le Parlement fut encore réuni le 3 décembre, en session extraordinaire, pour voter 46 millions £, dont 13 pour l'Afrique du Sud, et aussitôt après prorogé.

Écosse et Irlande. — L'Écosse, qui se passionne tant pour les questions religieuses, a vu naître en 1897 une « National Church Union » à la suite de la déposition du ministre de Kilmun, taxé d'hétérodoxie pour ses livres ; mais en 1900 s'est éteinte la rivalité de deux groupes presbytériens importants : l'*Église libre* et l'*Église presbytérienne unie*. Le 31 octobre, elles se sont fondues en *Église libre unie d'Écosse* dans un meeting de 6 000 personnes, à Waverley-Market. Cette fusion empêchera, croit-on, le désétablissement de l'Église nationale d'Écosse.

En 1897, Presbytériens et Catholiques firent, *sans jalousie*, des pèlerinages pour le 13^e centenaire de la mort de saint Colomban. L'année suivante l'assemblée générale de l'Église écossaise écouta un discours... de l'archevêque anglican de Canterbury. Ces deux faits montrent l'apaisement religieux de l'Écosse.

En 1900, pour la première fois depuis 1832, la députation écossaise a cessé d'être libérale en majorité.

À l'égard de l'Irlande, qui depuis un siècle fournit son sang généreux à l'armée anglaise, le gouvernement a témoigné quelques égards, dus peut-être plus à la crainte d'une Irlande hostile et belliqueuse qu'à la reconnaissance. La Reine a permis désormais aux soldats irlandais d'arborer un brin de trèfle à la Saint-Patrick ; c'était depuis longtemps un sujet de lutte entre officiers et soldats. Déjà, en 1897, le duc et la duchesse d'York étaient venus en Irlande. En avril 1900, la reine y est venue elle-même, après un intervalle d'un demi-siècle. Le conseil

municipal de Dublin, par 30 voix contre 22, lui souhaita une « bienvenue cordiale », et se garda pour moitié d'aller lui présenter cette adresse. Mais les Irlandais, quoique peu enthousiastes pour la Reine, sous laquelle ils ont tant souffert, s'abstiennent de toute hostilité. D'ailleurs elle ne quitta point Dublin. Après sa venue, on leva de nouvelles troupes en Irlande.

L'année précédente, le peuple irlandais avait solennellement fêté le centenaire de la révolte de 1798 et du débarquement des troupes françaises en Irlande; d'où, à Belfast, les troubles les plus graves qu'on eût vus depuis 1886.

En 1900, on put voir dans le camp unioniste un mouvement important en faveur de l'expropriation obligatoire totale des landlords, par rachat. M. Russell, secrétaire du *Local Government Board* jusqu'en 1898, membre du gouvernement par conséquent, se voua généreusement à cette cause, quoique anglais et protestant.

L'idée grandit. Le parti irlandais, qui au Parlement s'était réuni sous la conduite de M. Redmond, a acquis en 1900 une bien plus grande cohésion par la fondation de la « Ligue irlandaise unie » sous la direction de M. William O'Brien; elle devint rapidement si forte qu'elle écrasa aux élections le parti dissident de M. Healy. La Convention nationale se tint à Dublin le 10 décembre, ignorant la session hivernale du Parlement britannique. M. Healy, étant allé à Westminster malgré le mot d'ordre, fut exclu du parti irlandais ainsi que M. Carew. L'Irlande va-t-elle enfin recouvrer sa belle unité morale du temps de Parnell et de la *Land-league*? Il y a évidemment oublié, au moins momentanément, des vieilles querelles.

Depuis plusieurs années l'Irlande réclame avec insistance la création d'une université catholique à Dublin. M. Balfour la lui laisse toujours espérer, tout en suscitant des obstacles: c'est sa méthode.

Le gouvernement a voulu supprimer l'*United Irish League*, a réintroduit pendant quatre ans les mesures de « coercition », c'est-à-dire l'état de siège et les emprisonnements arbitraires, sans jugement, sans terme; une vingtaine de députés furent emprisonnés. Mais M. George Wyndham (dont le grand-père fut pendu par des Anglais en 1798), successeur de M. Balfour comme *Chief secretary for Ireland*, ouvrit une conférence mémorable entre *landlords* et *tenants* à Dublin; de là devait découler un compromis et le vote ultérieur d'une loi qui facilitât l'acquisition de la terre par les fermiers irlandais.

La nouvelle loi de 1898 sur le Gouvernement local a été appliquée en mars 1899. Jusque-là des comités, où les *landlords* siégeaient de droit, réglaient toutes les affaires locales. La nouvelle loi transfère leurs pouvoirs aux représentants du peuple, urbains, ruraux et de comté. Pour la première fois, l'Irlande va se gouverner en partie elle-même. Les conservateurs ont naturellement présagé que, dirigée « par des fermiers et des boutiquiers, au lieu de landlords éclairés, l'Irlande tomberait très bas ».

Les fermiers cependant montrent depuis quelques années une entente remarquable de leurs intérêts économiques, grâce en partie à l'*Irish agricultural organisation Society*: dans les trois derniers trimestres de 1898, 67 coopératives se sont fondées; il y avait, à la fin de 1898, 87 sociétés agricoles avec 9 000 membres, et 155 sociétés de laiterie avec 20 000 membres. A la fin de 1897, il y avait 4 banques Raiffeisenun; an après, 41. Il y a vraiment un réveil de l'activité irlandaise.

Dans cette fin de siècle, on voit une curieuse résurrection de la langue nationale. Une Irlande anglophone ne serait plus irlandaise. Le mouvement, dirigé par la Ligue gaélique (1893), devient assez important pour que des journaux plus nombreux paraissent en gaélique, et que des maisons anglaises elles-mêmes lancent leurs réclames en gaélique pour garder leur clientèle irlandaise. Sans doute ce n'est pas encore une poussée irrésistible, mais on sait combien ces questions de langues deviennent facilement graves.

En Écosse, rien de tel; mais les Écossais tiennent absolument à ce que les actes publics ne remplacent pas *British* par *English*.

L'Angleterre et la Question d'Orient. — Dans la question d'Orient, l'Angleterre ne s'est pas séparée de l'Italie, de la France et de la Russie; elle a coopéré au blocus de la Crète en 1897 et, avec ces mêmes puissances, obtenu de douces conditions pour la Grèce; mais on a craint que l'occupation anglaise à la Soude, la meilleure baie de l'île, ne s'éternisât (le commandant anglais y avait joué au souverain, bien que le prince Georges de Grèce fût désormais reconnu par toutes les puissances, et la paix rétablie dans l'île). Ce n'est qu'à la fin de juillet 1899 que le détachement anglais est parti. Les puissances méditerranéennes ne pouvaient tolérer une plus longue occupation.

La Politique anglaise en Afrique. — Dans toute la Médi-

terranée, depuis quatre ans, l'Angleterre a beaucoup armé, surtout à Gibraltar; en face, à Tanger, elle a obtenu du Maroc la concession de travaux considérables. A Malte, elle veut angliciser la population. Celle-ci, toute sémitique, emploie un dialecte aux trois quarts arabe (où Dieu s'appelle Allah, et son fils Ihen), pour tous les usages courants; la langue commerciale est l'italien, et l'anglais celle des autorités. Jusqu'en 1898 tous les actes publics étaient affichés dans les trois langues. Depuis 1880, l'anglais est appris à l'école avec l'italien. En 1899, le 7 mars, une ordonnance permit aux sujets britanniques, nés hors de Malte ou naturalisés à Malte, de faire traiter leurs affaires en anglais devant les tribunaux. L'ordonnance fixa au 22 mars 1914 la date à laquelle ce serait la langue judiciaire. Les réglemens scolaires permirent d'enseigner à l'école primaire en maltais pendant les deux premières années d'études, les parents devant ensuite opter entre l'italien et l'anglais. Fureur des Maltais et des Italiens d'Italie, habitués à considérer Malte comme terre italienne. Devant l'opposition des fidèles alliés italiens on a retiré l'ordonnance; mais M. Chamberlain a entrepris contre le « Conseil » de l'île, composé de 43 membres élus et de 6 nommés par le gouvernement, une lutte acharnée, qui finira par le bouleversement de la constitution. Le Conseil, en effet, pour protester contre l'attitude de l'Angleterre, a pris l'habitude de rejeter presque sans examen les propositions du gouvernement. Ce petit peuple qui, bien traité, ne causait aucune difficulté, et eût pu par son émigration servir d'agent à l'Angleterre dans les pays voisins, en Tunisie notamment, est en pleine révolte morale aujourd'hui, et hait Albion de tout son cœur!

En Tunisie, l'Angleterre a obtenu un traitement de faveur pour ses cotonnades, en échange de la reconnaissance définitive

1. On a pu lire dans un journal maltais à propos de la guerre du Transvaal :

« Désormais, tout Maltais, jeune ou vieux, pauvre ou riche, savant ou illettré, ne doit avoir de joie que de la douleur de l'Angleterre.

« Oui, nous nous réjouissons de la voir humiliée par ses ennemis, de ses continuels revers dans l'Afrique australe, de voir les vaillants Boers envahir le Cap et le Natal, de la voir perdre ses colonies. Lorsqu'elle les aura perdues, ce sera un jour de fête pour nous Maltais, comme chaque jour où ses ennemis la souffletteront...

« Ses ennemis sont et seront nos amis. Désormais, que tout Maltais prie Dieu, sans cesse, afin qu'il daigne décréter la ruine totale de l'Angleterre, et ordonner qu'un terrible fléau vienne la frapper, ou qu'un cataclysme l'engloutisse dans les abîmes de la mer. »

de notre protectorat. Quant à l'Égypte, l'action d'accaparement continue : la flotte égyptienne a été vendue, le réseau des chemins de fer, malgré les conventions internationales, a failli l'être à Cecil Rhodes. Peu à peu, on évince les Français de toutes les places. L'entente avec les Italiens a permis d'occuper Kassala (décembre 1897); le sirdar Kitchener prit le 22 septembre 1896 Dongolah, où il battit les Derviches; il les battit encore à Abou-Hamed (août 1897), à Chendi le 28 mars 1898, sur l'Atbara (8 avril); le chemin de fer était poussé avec une extrême rapidité jusqu'à Berber, et le 2 septembre, après avoir anéanti les forces du khalife, Kitchener prenait Khartoum. De là sa flottille remontait jusqu'à Fachoda et y rencontrait le commandant Marchand; après son départ¹, elle explorait les affluents du Nil, à droite et à gauche.

Les Anglais ont battu les derniers lieutenants du khalife (Osman-Digma fut pris en 1899). Le khalife lui-même fut battu et tué à Om-Debrikat (24 novembre 1899); c'est la fin du mahdisme. Les conventions anglo-égyptiennes des 24 janvier et 20 juillet 1899 ont fait du Soudan égyptien une région distincte, où les lois égyptiennes et, avec elles, les juridictions consulaires ne sont pas applicables. L'Angleterre veut, pour le cas invraisemblable où l'Égypte lui échapperait, garder le Soudan égyptien, qu'elle tiendrait par les chemins de fer de Souakim au Nil et de l'Océan Indien au lac Victoria. En attendant, les trains égyptiens circulent, depuis le 4 janvier 1900, jusqu'à Khartoum, où les Anglais ont élevé une Université musulmane, le collège Gordon, où 300 musulmans se forment, sous des maîtres anglais, à gouverner ces pays pour l'Angleterre. Quant à l'Égypte, elle est de plus en plus politiquement, financièrement, économiquement, entre les mains de l'Angleterre, qui l'a empêchée en 1900 de participer officiellement à notre Exposition.

A l'est, l'Angleterre guette la succession de Ménélick, l'Abysinie entière; cherchera-t-elle de son vivant à s'emparer de son pays? Se contentera-t-elle de l'isoler du Nil, pour faire passer son « Transafricain » à l'est du fleuve, puisque les rives mêmes en sont inabordables? Il y a là matière à conflit; provisoirement l'Angleterre a signé avec Ménélick, le 14 mai 1897, un traité dont les termes semblent encore peu connus (traité Rennell Rodd). Le Congo, c'est-à-dire la Belgique, a

1. Voir chapitre XLIII (bis), p. 403.

vainement désiré reprendre la région du Bahr-el-Ghazal, que l'Angleterre lui avait offerte, et à laquelle nous l'avions forcé à renoncer.

A l'ouest, les Anglais ont, par un traité, délimité avec la France leurs possessions dans le Soudan (14 juin 1898); le traité a été confirmé par la nouvelle convention relative au Soudan Oriental et au Bahr-el-Ghazal (24 mars 1899)¹.

Dans l'Afrique orientale (Ibea), le chemin de fer a fait de grands et coûteux progrès (47,5 millions furent ajoutés en 1900 aux 75 millions déjà dépensés. Mais les Anglais mettent par là la main sur l'Ouganda où ils ont écrasé une rébellion en 1899, sur l'Afrique centrale et le haut Nil, où une canonnière anglo-égyptienne est arrivée en mai 1900 jusqu'à l'Ouganda. Plusieurs expéditions anglaises ont en 1899 et 1900 sillonné le pays entre le Nil, l'Abyssinie et l'Ouganda, à la recherche de gisements aurifères, et d'un bon terrain pour le Transafricain.

A Zanzibar, les Anglais ont obtenu de l'Allemagne une convention favorable; au Somaliland, ils ont préparé une expédition en 1899-1900.

Les colonies anglaises de l'Afrique occidentale ne sont pas très prospères, et l'Angleterre, en 1899, a avancé 7750 000 fr. à Sierra-Leone, 20 millions à Lagos, 14,5 à la Côte-d'Or². Plusieurs sont en déficit. On y fait de nombreux chemins de fer. La Côte-d'Or s'est agrandie par le partage de la zone neutre de Salaga avec l'Allemagne (14 novembre 1899). L'or y abonde et donne lieu à de grandes spéculations; en 1900, le gouverneur fut bloqué à Coumassie par une révolte très dure à réprimer³.

Le 3 juillet 1899, la Chambre des Communes a voté, par 223 voix contre 401, un crédit de 865 000 livres sterling, soit 21 625 000 francs, pour indemniser la Compagnie du Niger, dont le Gouvernement anglais a révoqué la charte⁴. Elle rede-

1. Voir chapitre XLIII (bis), p. 398 et 409.

2. Tome III, p. 423. Maurice, les Seychelles et Chypre ont été aussi secourues.

3. Tome III, p. 424.

4. Les petites compagnies anglaises du Bas-Niger s'étaient fondues, en 1881, en Compagnie nationale africaine (capital, 25 millions), qui ruina, puis acheta les compagnies françaises, que nous ne sûmes pas soutenir (1884). En 1886 elle devint la Compagnie royale du Niger « chartered ». Elle nous fit croire qu'elle s'étendait très haut sur le fleuve, et, le 5 août 1890, nous lui reconnaissons tout le pays entre le Niger et le Tchad; malgré l'expédition Toutée et les autres qui suivirent, elle nous fit encore abandonner une grande partie

vient une simple compagnie commerciale; mais, pendant quatre-vingt-dix-neuf ans, elle ne payera que demi-droit sur les concessions minières. Le chancelier de l'Échiquier a reconnu que cette charte « n'est pas un instrument convenable pour permettre à l'Angleterre de remplir ses obligations envers les nations civilisées ses voisines ».

Les agissements anglais au Transvaal (1897-1899). — Au sud de l'Afrique, la politique anglaise a été bien plus ambitieuse; l'expédition Jameson, qui tenta un coup de main sur le Transvaal, amena le Gouvernement à demander la nomination d'une commission d'enquête (janvier 1897); en juillet, elle condamna l'incursion, et conclut à la responsabilité personnelle de Cecil Rhodes. Mais cela n'empêcha pas l'Angleterre entière de fêter Rhodes¹ et Jameson comme des héros nationaux, et Rhodes de repartir pour l'Afrique du Sud afin d'y prolonger son chemin de fer africain jusqu'au Zambèze, aux grands lacs, au Caire; il intrigua auprès de l'empereur d'Allemagne, du roi des Belges pour faire passer son chemin de fer, auprès de son gouvernement pour obtenir une garantie d'intérêts que celui-ci refusa. Il semble que l'Allemagne ne s'intéresse plus autant alors au Transvaal, contre qui une formidable campagne de presse a été entreprise en Europe. Les Afrikanders de la République sœur (*État libre d'Orange*) et du Cap sympathisent avec lui, au moment où l'on peut craindre pour lui une nouvelle invasion britannique, où l'Angleterre veut intervenir dans ses affaires intérieures, et où elle s'accorde avec l'Allemagne, par des clauses encore inconnues, au sujet de l'Afrique du Sud. Les colonies portugaises sont aussi menacées.

Une entrevue a eu lieu, en juin 1899, à Blœmfontein, capitale de l'État libre d'Orange, entre le Président Krüger et Sir A. Milner, haut commissaire britannique au Cap: les Anglais se montrent plus arrogants que jamais, au moment même où quelques anciens officiers anglais viennent encore de comploter à Johannesburg! 24 000 Uitlanders (étrangers domiciliés) ont

de la rive droite (14 juin 1898-21 mars 1899). Sur son territoire elle ne tenait aucun compte de la liberté de navigation du Niger: Mizon l'a prouvé par son exemple, des Allemands aussi, et même des négociants anglais de Liverpool.

On a appris avec indignation que M. Chamberlain, ministre des Colonies, auteur en grande partie de ce rachat, si lucratif pour la Compagnie, en possède 1300 actions, et son frère 2000.

1. Il a été nommé docteur de l'Université d'Oxford.

signé une pétition à la reine Victoria ; malheureusement nombre d'entre eux ont signé plusieurs fois (jusqu'à 13 fois !) chacun et on a inscrit des noms de morts. Sir Milner demande que le nombre des années de séjour nécessaire pour avoir droit au vote soit de cinq ans avec effet rétroactif ; que le serment de naturalisation soit modifié ; qu'une représentation *équitable* soit accordée à la nouvelle population ; que la naturalisation donne immédiatement le droit de vote. Remarquons qu'aucun de ces vœux n'a trait aux réformes économiques, si souhaitables au Transvaal (comme les prix des transports, le monopole de la dynamite, etc.) ; ce sont toutes réformes politiques qui permettraient de modifier brusquement la composition du Volksraad, et... peut-être de lui faire voter l'annexion à l'Angleterre. Depuis quand voit-on un pays naturaliser des étrangers par milliers après cinq ans de séjour, de façon à leur donner presque la majorité, et surtout quand ces étrangers sont, pour beaucoup, d'un pays voisin par deux fois envahisseur ? Certains Anglais veulent forcer le Transvaal à admettre l'égalité officielle des deux langues, à introduire l'anglais dans les écoles, à faire raser les forts de Johannesburg, etc. Le Président Krüger, très sagement, veut distinguer la naturalisation, concédée après deux ans, du droit de vote, donné plus tard ; faire dépendre la naturalisation de certaines conditions de cens, pour éviter l'afflux d'une écume d'aventuriers dans le corps électoral ; exiger que ces nouveaux citoyens aient eu les droits civiques dans leur pays d'origine : on ne veut pas naturaliser des criminels de droit commun ; enfin obtenir du Gouvernement anglais l'acceptation de l'arbitrage sur tous les différends à venir, c'est-à-dire *éviter la guerre*, ce que l'Angleterre ne veut pas ! Sir Milner a déclaré ces propositions insuffisantes. Mais après avoir refusé à l'Angleterre, M. Krüger a fait quelques concessions sur la demande de M. Hofmeyr, le chef du parti afrikander au Cap, et de M. Schreiner, le premier ministre. M. Fischer, de l'Etat libre, obtint enfin la naturalisation au bout de sept ans¹.

M. Chamberlain imagina alors de soumettre à une commission mixte anglo-transvaalienne la loi de naturalisation (au bout de 7 ans) récemment votée par le Volksraad, avec le droit de « suggérer des amendements ». C'eût été créer un précé-

1. Le gouvernement néerlandais avait, par trois fois (13 mai, 4 et 15 août 1899), donné au Transvaal des conseils de modération.

dent pour intervenir dans la législation transvaalienne. Le Président consentit, mais à condition que, la question des Uitlanders réglée, l'Angleterre promit de ne plus intervenir dans les affaires intérieures de la République et de renoncer à sa prétendue souveraineté (19 et 24 août). Le cabinet anglais accepta les concessions, mais rejeta les conditions dont elles dépendaient (28 août). Le Transvaal riposta en retirant les concessions et en acceptant l'enquête par une commission mixte et même l'élection de 40 députés sur 36 par la région minière (2 septembre). L'Angleterre répliqua que, puisque le Transvaal retirait ses concessions, elle était forcée de fixer de nouvelles conditions et, en attendant, arma davantage. Le 12 septembre, elle fit semblant encore d'accepter les propositions du 19 août, bien que rejetées depuis, et demanda de plus l'égalité des langues anglaise et hollandaise, en maintenant toujours sa prétention à la souveraineté, et en exigeant une « réponse immédiate et positive ». A cet ultimatum le Transvaal répondit négativement le 17. Le gouvernement anglais convoqua le Parlement pour le 17 octobre et les réserves pour le 19. A son tour, le Transvaal lança le 9 octobre un ultimatum demandant l'arbitrage, le retrait des troupes massées à la frontière et des renforts arrivés et en route ; le délai était de 48 heures, jusqu'au mercredi 11 octobre 1899. Faute d'une réponse suffisante, il considéra le fait comme une déclaration de guerre. L'Angleterre refusa le 10.

La guerre Sud-Africaine (1900). — Aussitôt le Président Steijn, de l'Etat Libre, mobilisa ses troupes et les unit à celles du Transvaal. La soudaineté de cette double attaque surprit l'Angleterre : elle espérait prolonger les négociations jusqu'à l'arrivée de tous les renforts. Mais à Londres on s'illusionnait ; M. Chamberlain parlait comme d'une simple « promenade militaire » de la campagne qui, pendant deux ans, allait couvrir de honte l'Angleterre¹.

Les troupes anglaises étaient surtout concentrées au Natal :

1. Il avait dit en 1896 : « Une guerre dans l'Afrique du Sud serait une des guerres les plus sérieuses qu'il serait possible de faire. Elle aurait le caractère d'une guerre civile, elle serait une guerre longue, une guerre acharnée, une guerre coûteuse, et elle laisserait derrière elle le souvenir d'une lutte que des générations ne suffiraient pas à faire disparaître. Faire la guerre au Président Krüger pour lui imposer des réformes dans l'administration intérieure de son Etat, dans lequel les ministres ont, à cette place (aux Commanes), répudié le droit d'intervenir, serait un acte aussi immoral que peu sage. »

les généraux Symons et White y commandaient environ 42 000 hommes. C'est de ce côté que les Boers attaquèrent. Joubert, avec 40 000 hommes, envahit le Natal le 15 octobre, et occupa facilement Newcastle et Charlestown. Peu après il rencontra l'ennemi à Glencoë et Elandslaagte : les Anglais, d'abord plus heureux, battirent en retraite avec White, dès qu'ils perdirent Symons. Le 31, White attaqua cependant les Boers à *Nicholson's Nek*, et perdit 2 000 hommes prisonniers, des canons, des munitions ; il se replia sur Ladysmith, à la bifurcation des voies ferrées de l'Orange et du Transvaal, et arma à la hâte les *kopjes* qui entourent cette ville ouverte. Le 3 novembre, elle fut cernée.

Au sud, quelques *commandos* occupaient aisément les localités hollandaises de la rive gauche de l'Orange. A l'ouest, les Boers investirent Kimberley et Mafeking.

La nouvelle de ces échecs, de ces investissements, émut l'Angleterre. Elle envoya des renforts. Le général Buller, arrivé en novembre au Cap, eut 80 000 hommes. Au lieu d'envahir en masse les républiques, il éparilla ses forces : 42 000 hommes avec Methuen vers Kimberley, quelques milliers avec Gatacre et French pour défendre le Sud, lui-même avec 30 000 pour débloquer Ladysmith.

Methuen, vainqueur, le 26 novembre, à *Belmont*, fut fortement battu par Cronje sur la Modder le 28, et le 11 décembre perdit 2 000 hommes à *Magersfontein*. Au sud, Gatacre fut battu à *Stormberg*, French à *Colesberg*. A l'est, Buller se fit écraser, en voulant franchir la Touguéla, à Colenso, le 15 décembre (1 500 tués ou blessés, 600 prisonniers, 44 canons), à *Spion-Kopje* le 19 janvier 1900 (2 500 hommes), à *Vaals Krants* le 5 février ; les Anglais se retirèrent au delà de la Touguéla sans que Joubert sache les arrêter, les détruire.

L'Angleterre fut consternée, mais porta ses troupes à 200 000 hommes, chiffre supérieur à celui des Boers de tout âge, de tout sexe, des deux républiques ! Pour cela, on convoqua les milices territoriales, on fit appel aux volontaires, on enrôla n'importe quels *lads* malingres, et on fit un nouvel appel aux colonies. On paya les hommes jusqu'à 7 francs par jour, et dans toute l'Europe on chercha à recruter des volontaires. Le commandement de Buller passa au maréchal Roberts, secondé par lord Kitchener. Grâce à ces efforts et aux nouveaux chefs, la guerre réussit mieux à l'Angleterre. Roberts reprit le premier plan de Buller, la marche sur les capitales ennemies. Il

rejoignit Methuen et franchit l'Orange, pendant que French cherchait à surprendre Cronje sous Kimberley, échouait, mais débloquait la ville. En vain Cronje se retira prestement avec armes et bagages ; Roberts lui courut sus, et le cerna enfin le 19 février avec ses 3 700 hommes dans la vallée de la Modder. Bientôt les 45 000 Anglais et leurs 400 canons le foudroient sans relâche ; quand il a perdu le tiers de son effectif, ses munitions, ses vivres, il se rend le 27, fièrement, sans conditions, arrachant à son vainqueur et à l'Europe un cri d'admiration¹. Mais bientôt les Anglais sont au cœur de l'Orange ; les Boers reculent sur le Vaal. Joubert abandonne Ladysmith et se replie sur les passes du Drakensberg, à la frontière. Buller, encore une fois battu, peut entrer alors à Ladysmith, où la division White agonise après 121 jours de siège (23 février). Le 13 mars, Roberts prend sans résistance Bloemfontein et acquiert ainsi une deuxième ligne vers le Cap, par Colesberg. C'est la fin de la première période de la guerre, qui a déjà coûté aux Anglais 20 605 hommes (3 825 tués ou morts de maladie, 40 598 blessés, 2 832 malades impropres au service et 3 530 prisonniers). Le 5 mars les présidents Krüger et Steijn avaient demandé la paix avec reconnaissance de l'indépendance des deux républiques et amnistie pour les Afrikaners révoltés ; le 11, lord Salisbury leur répondit que l'Angleterre ne pouvait consentir à l'indépendance des deux républiques.

Le 28 mars, le vieux Joubert mourut et fut remplacé par Botha. C'est lui qui incarnait cette ridicule défiance des vieux Boers à l'égard de leurs compagnons d'armes étrangers et notamment de notre généreux colonel de Villebois-Mareuil, leur chef d'Etat-Major, qui périt à Boshof en avril, dans une imprudente reconnaissance sous Kimberley. C'est Joubert qui s'obstinait dans ces sièges inutiles, qui restait immobile quand l'ennemi vaincu passait les rivières, tandis qu'il eût fallu, par des pointes hardies, exciter les Afrikaners à la révolte et couper les voies ferrées, surtout aux points de jonction comme De Aar.

En avril, les Boers remportèrent encore quelques succès à Thabanchu, à Rudesberg, à Wepener. Mais, faute de vivres et de transports, ils rendaient leurs prisonniers. Grâce à la triste connivence du Portugal, les Anglais, par la ligne de Beira,

1. Ils furent internés à Sainte-Hélène.

allèrent débloquer Mafeking (18 mai). L'Angleterre fut en liesse. Au début de mai, Roberts, avec 221 000 hommes, s'ébranla, débordant les Boers, qui durent évacuer les plus belles positions pour n'être pas tournés. Le 12 mai, il prit Kronstad; le 30, Johannesburg; le 5 juin, Prétoria; les garnisons boers du Laing's Nek reculèrent des passes sur le massif de Lydenburg; Buller eut les passes et la ligne de Lourenço-Marquès. Le 24 mai, les Anglais annexèrent la République du Fleuve Orange.

Depuis, ce n'est plus que le large et lent envahissement du Transvaal par l'immense armée anglaise, et la résistance désespérée des commandos, dans laquelle Botha, Delarey et Dewet surtout grandissent : on harcèle les Anglais, on coupe sans cesse télégraphe et voie ferrée; on enlève les détachements isolés; par instants, on menace Johannesburg, Prétoria, où les Anglais ne se sentent pas en sécurité. Au sud, presque dans le Cap, la « rébellion » reprend sans cesse. Cette méthode exaspère les Anglais : ils brûlent les fermes, enlèvent femmes et enfants, les parquent dans ces camps de *reconcentrados* inventés par les Espagnols à Cuba, à l'indignation des philanthropes anglais. Les femmes, les pauvres enfants meurent par milliers : c'est la race entière qui va disparaître! Les Anglais s'attaquent même à ces Uitlanders qu'ils voulaient « délivrer » : ingénieurs, commerçants, industriels, employés de la Compagnie néerlandaise des chemins de fer; sans leur laisser embrasser les leurs, ni prendre de vêtements, on les entasse dans n'importe quel wagon, n'importe quel vaisseau, et on les expédie en Angleterre sans un sou. La place sera nette pour les colons anglais. *Ubi solitudinem faciunt, pacem appellant.*

En juillet, le général boer Prinslow capitule avec 5 000 hommes. Le 29, Roberts prend Middelbourg sur la ligne de Prétoria à la mer. Mais le 11 août les Boers avaient failli entrer dans Prétoria, et Dewet, traqué par 30 000 hommes, leur avait échappé pour rejoindre Delarey. Les Anglais décrétèrent alors la peine de mort contre tout burgher qui enfreindrait le serment de neutralité, la déportation contre tout burgher insermenté, la destruction de toute maison qui abriterait des éclaireurs boers, et déclarèrent complice tout burgher qui ne dénoncerait pas les combattants. Après un complot plus ou moins réel pour l'enlever, Roberts fit fusiller le lieutenant Hans Cordua. Le 1^{er} septembre, lord Roberts annexa le Transvaal et y décréta la loi martiale pour pouvoir traiter ses défenseurs

en rebelles, bons à passer par les armes, et il partit pour l'Angleterre en novembre : il fallait déclarer la guerre finie avant les élections¹. Le 16 août, le général boer Ollivier se laissa prendre à Winburg; mais les Orangistes se réapprovisionnèrent à Ladybrand. Les Anglais, à leur tour, prirent Machadodorp et, par une lutte de deux jours, occupèrent les premières passes du massif de Lydenburg, l'abri inexpugnable des Boers, croyait-on. Le 6 septembre, ils étaient à Lydenburg. Pendant ce temps, à la frontière du Mozambique, Anglais et Portugais étaient unis fraternellement dans une même revue, à Komati-Poort. Un instant, en novembre et décembre, les républicains reprirent l'offensive et réoccupèrent Wepener, Rouxville, Philippolis, Ficksburg, Reddesburg, prirent 451 ennemis à Dewetsdorp; Dewet, à Tabanchu, força l'investissement formé par 5 ou 6 colonnes. Les petits commandos, inférieurs à 4 000 hommes, enfin délivrés des chars à bœufs, parcouraient le pays très vite (jusqu'à 50 kilomètres par jour), s'éparpillant, se concentrant selon les mouvements anglais, razziant un train par ici, une ville par là, et se réapprovisionnant. Le 13 décembre, Delarey et Beyers battirent même complètement le général Clements à *Nooigedacht* (44 tués, 573 tués ou disparus), puis franchirent l'Orange, enlevèrent un escadron de *Brabant's horses*, coupèrent le chemin de fer plusieurs fois, prirent plusieurs postes, des canons, des approvisionnements considérables; Herzog, Delarey, Philip Botha, Haasbroek sillonnaient la colonie du Cap jusqu'auprès de Graaf-Reinet, le Griqualand occidental et le Betchouanaland. Mais toujours les lignes de fils de fer barbelé s'allongeaient, se rejoignaient, formant un réseau de plus en plus serré; les postes blindés se multipliaient; les femmes, les enfants périssaient plus nombreux. Pourquoi, dans cette lutte héroïque, ne vit-on pas les Boers obéir vraiment à leurs chefs, au lieu de partir en campagne comme à la chasse, en tireurs presque indépendants? Pourquoi une partie des hommes ne se rendaient-ils pas à l'appel, ou, une fois rendus, partaient-ils sans permission, selon leur caprice, jusqu'à diminuer leur corps d'un tiers, presque de moitié? Pourquoi toujours rester inertes devant un ennemi en fuite, et lui laisser tout loisir de se reformer? Pourquoi n'user que du fusil et du canon, et ignorer sabre et baïonnette? Pourquoi cette horreur de l'offensive? S'ils avaient eu la discipline, l'obéissance, l'entente et autant

1. Voir p. 514.

de hardiesse que de courage, s'ils avaient usé des étrangers accourus à leur secours, s'ils avaient attaqué droit la colonie du Cap au début même, le Cap presque entier se fût soulevé, les républicains eussent reçu par mer des munitions; c'eût été une autre guerre des Etat-Unis.

Mais au Cap, si 40 000 résolus se joignirent aux républicains, le reste n'osa bouger; les Anglais arrêtrèrent M. De Water, ancien ministre, et forcèrent M. Schreiner, le chef de l'Afrikander Bond, à abandonner le ministère: il avait été seulement loyal! On le tua, on faillit le tuer. A la fin de l'année 1900, l'Angleterre envoyait encore des troupes en Afrique, achetait 30 000 chevaux en Amérique; un cuirassé débarquait même ses canons pour défendre le Cap. Mais ces derniers efforts ne devaient guère servir: le temps n'était pas loin où les républicains allaient être forcés de renoncer à l'indépendance pour sauver les débris de leur race.

C'est en vain que MM. Fischer, Wessel et Wolmarans avaient, au printemps, tenté d'émouvoir le peuple américain: les rois de l'or sympathisaient plutôt avec l'héritière de George III qu'avec les Washington, les Franklin de l'Afrique du Sud. En Allemagne, le peuple indigné voulait arrêter l'Angleterre; le gouvernement se taisait ou la cajolait. C'est en vain aussi que le vieux président Krüger vint plaider pour son peuple en Europe. Arrivé le 12 septembre à Lourenço-Marqués, il y trouva le *Gelderland*, envoyé par la reine de Hollande, pour prévenir tout incident. L'accueil que lui firent les peuples et les gouvernements en France et en Allemagne, on le verra à propos de chacun de ces pays. C'est dans la petite Hollande qu'il devait trouver le meilleur accueil; la duchesse d'Albany était accourue de Londres pour empêcher la jeune reine de le recevoir: deux heures après son départ, le Président était chez la reine! (8 décembre). Seule aussi, la Hollande manifesta au Portugal les sentiments que sa conduite inspirait.

Mais l'Angleterre avait réussi: nul Etat n'intervenait; nul Etat ne proposait l'arbitrage. Son orgueil s'y refusait. Elle voulait aussi conserver intact le fruit de sa victoire et rentrer dans ses frais: à la fin de 1900, sa dette avait crû de 2 900 millions; les consolidés de 444 1/2 (en 1898) étaient tombés à 97; les titres des principales compagnies de chemins de fer avaient perdu 48 0/0; le mouvement d'affaires du *Clearing-house* était inférieur de 4 731 millions à celui de 1899; le prix de la vie avait renchéri de 13 0/0; à la Banque d'Angleterre la propor-

tion de l'actif disponible à la circulation des billets, qui était de 39,33 0/0 en 1898, était de 29,56 0/0 en 1900; 53 membres du Stock-Exchange faisaient faillite à la liquidation de décembre. Pour réparer ces pertes, il fallait l'or, tout l'or du Transvaal.

La Politique anglaise en Asie. — En Asie, l'Angleterre a fait des progrès. Dans l'Inde, il est vrai, elle a dû soutenir une lutte terrible contre les tribus du Tchitral: Afridis, Orakzais, Mohmands, dont elle avait promis de respecter le territoire: promesse nullement tenue. Cette lutte, commencée en 1897, a continué en 1898; les succès du général Lockhart n'ont pu amener qu'une soumission passagère: le pays est terriblement accidenté, et l'ennemi n'a rien à perdre. L'Angleterre veut posséder toutes les montagnes jusqu'à l'Hindou-Kouch inclusivement, pour arrêter la Russie. Aussi a-t-elle enlevé à l'Afghanistan les monts Soliman, essayé par la diplomatie de soustraire les Pamirs aux Russes (elle possède une partie des sources de l'Amou-Daria). Mais ceux-ci ont riposté, au début de 1899, en prolongeant leur chemin de fer transcasprien de Merv à Koutchka: 120 kilomètres et un col de 2 400 mètres les séparent seuls d'Hérat, la deuxième ville de l'Afghanistan. La lutte devient plus vive aussi en Perse, où les deux pays se font concéder, l'un les mines, l'autre les chemins de fer. La Russie veut, dit-on, en faire un jusqu'au golfe Persique, que l'Angleterre cherche à accaparer: annexion des îles Bahreïn, de la presqu'île Katar, débarquements répétés sur les côtes de Perse, intrigues contre la Turquie dans le fond du golfe Persique et le sud-est de l'Arabie¹, essai de mainmise sur les douanes persanes, subsides au sultan de Mascate, pour en faire un protégé; cette politique s'est accentuée depuis la nomination de Sir G. Curzon comme vice-roi des Indes. Il a montré ses procédés en menaçant de bombardement ce malheureux sultan qui nous avait accordé, comme à l'Angleterre, une station de charbon. Au moment même où la France et l'Angleterre s'accordaient à propos du Bahr-el-Ghazal, l'affaire de Mascate faillit les brouiller: il fallut que la France déclarât qu'elle ne voulait qu'un *dépôt de charbon* et non une *station navale*: les deux pays se sont alors entendus pour respecter — jusqu'à quand? — l'intégrité du Sultanat.

L'Inde a l'étalon d'or unique depuis 1899.

L'influence anglaise en Chine et au Japon. — Mais c'est

1. Voir tome III, p. 257-258.

surtout en Asie orientale que l'Angleterre a accru sa puissance. Sans entrer dans le détail de la Question chinoise, rappelons que depuis deux ans l'Angleterre, en Chine, a remporté des avantages immenses : quand l'Allemagne obtint la cession à bail pour quatre-vingt-dix-neuf ans de la baie de Kiao-Tcheou, dans le Chan-Toung, et la Russie celle de Port-Arthur, l'Angleterre se fit céder la position rivale de Oueï-Haï-Oueï, encore occupée par les Japonais, pour contrecarrer la Russie (5 avril 1898). En même temps, la Chine promettait de ne céder la vallée du Yang-tse-Kiang, ni à bail ni autrement, à aucune autre puissance étrangère ; de ne donner que des Anglais comme successeurs à Sir Robert Hart, surintendant des douanes chinoises, tant que l'Angleterre aurait la suprématie commerciale en Chine ; les navires des différentes nations auraient accès dans les eaux intérieures de la Chine. Ce succès fut complété par la cession de la presqu'île de Kao-Loung, en face de l'île de Hong-Kong, malgré la promesse faite à la France de n'aliéner aucune portion des trois provinces du sud (10 juin 1898). Les Anglais l'ont occupée en avril-mai 1899.

En même temps, les Anglais ont obtenu la concession d'une voie ferrée de Pékin à Nankin, Changhaï, Ning-Po (les Allemands l'exécutant dans le Chan-Toung) ; un syndicat anglo-américain en fera une autre de Hankeou, sur le Yang-tse-Kiang, à Canton et Hong-Kong ; une ligne anglaise se glissera entre Tien-Tsin et Niou-Tchouang pour contre-carrer les Russes dans leur marche vers Pékin ; un syndicat anglo-italien a obtenu la concession des chemins de fer et des mines dans le Chan-si, une des plus riches provinces chinoises, et le Gouvernement anglais a obtenu le raccord de ses lignes de l'Inde et de la Birmanie, qu'elle pousse activement jusqu'à l'Iraouaddi et au Mékong, avec les lignes qui seront construites dans le Yunnan, même si ces dernières sont faites par nous. L'Angleterre cherche donc à accaparer la Chine du centre, c'est-à-dire les trois quarts de la population et du commerce de la Chine, le sud aussi, par le Brahmapoutre et la Birmanie d'un côté, Hong-Kong et le Si-Kiang de l'autre. Au nord seulement, elle se retire, et l'a proclamé dans sa convention signée avec la Russie, le 28 avril 1899 : l'Angleterre renonce à des concessions de chemins de fer au nord de la Grande Muraille, la Russie dans le bassin du Yang-tse-Kiang.

Sa politique a été contradictoire. Tantôt le Parlement se

prononçait pour le « système de la porte ouverte » : aucune concession territoriale, mais la liberté du commerce, de l'industrie accordée en Chine à tous les peuples, les Anglais devant en user surtout ; avec ce principe, on s'opposait aux demandes de concession d'autrui¹. Puis, la politique des sphères d'influence l'emportait, et l'Angleterre se faisait céder une terre, reconnaître une « sphère ». Jamais le gouvernement anglais n'a suivi de principe dans la question chinoise, mais son seul intérêt.

L'Angleterre, en même temps qu'elle arrachait ainsi des concessions à la Chine, cherchait à inspirer son gouvernement par l'action des mandarins anglicisés, comme Kang-Yeou-Oueï, sur le jeune empereur, qui follement voulut tout réformer à la fois jusqu'à ce que la révolution du 21-22 septembre 1898 rendit la régence à l'impératrice douairière Sy-tai-héou. Mais elle agissait aussi par ses loges d'Extrême-Orient sur les sociétés secrètes chinoises, toutes révolutionnaires. Réformée ou révoltée, la Chine devait s'inspirer de l'Angleterre. Mais en désignant comme héritier le fils du prince Touan, la régente ramena à la Cour un des pires rétrogrades. L'insurrection des Boxeurs se lie à ce retour. On en trouvera au tome III (pages 312-322 et 614-615) le récit détaillé. Rappelons seulement ici la part de l'Angleterre dans ces événements : c'est un Anglais, l'amiral Seymour, avec une colonne à demi anglaise, qui conduisit en vain la première expédition (juin 1900). C'est à l'ambassade d'Angleterre, plus solide et plus vaste, que le personnel des légations soutint le siège, celle de France étant toutefois défendue jusqu'au bout. C'est avec les autres puissances que l'Angleterre coopéra à la répression ; mais elle lia partie plutôt avec les Yankees et les Japonais, selon ses habitudes politiques nouvelles. L'armée anglaise, composée surtout de soldats hindous, ne se distingua guère dans les combats ; le contingent australien gagna surtout une belle paye (9 fr. 35 par jour). Mais les troupes anglaises eurent la chance, en utilisant un canal, de pénétrer les premières dans les légations. L'Angleterre essaya de mettre la main sur Chang-haï ; la France et les autres États y débarquèrent aussi des troupes : coup manqué. Subitement, le 16 octobre, elle signa avec l'Allemagne un accord pour maintenir l'ouverture des ports chinois à toutes les puis-

1. Notamment à l'extension de notre concession de Chang-haï (tome III, p. 308-309).

sances et faire respecter l'intégrité du territoire chinois, et prendre des mesures pour la protection de leurs intérêts en Chine, si d'autres puissances y obtenaient des avantages territoriaux. Les autres puissances furent priées d'adhérer. Cet acte diplomatique fit beaucoup de bruit, et ne servit peut-être à rien¹. L'Angleterre s'entendit ensuite avec les autres puissances pour exiger des satisfactions de la Chine. Toutes ses intrigues n'empêchèrent pas la Russie de rester en Mandchourie, et de s'installer sur la voie ferrée de Pékin à Chan-Haï-kouan, bien que les intérêts britanniques y eussent été prépondérants.

L'action économique de l'Angleterre en Extrême-Orient, quoique principale, tend à baisser. L'ardeur des rivaux : Japon, États-Unis, Allemagne, est telle que le commerce britannique ralentit ses progrès ou recule. La vente aux Allemands des lignes de navigation anglo-siamoises est un indice : sur mer, le pavillon britannique va le céder à celui de ses rivaux.

Rappelons que l'Angleterre cherche à s'infiltrer dans le Thibet, d'où l'on descend vers la Chine, qu'elle s'efforce de faire du Siam un État vassal, et a réuni en un gouvernement la presqu'île de Malacca dont l'organisation politique est remarquablement souple et l'exploitation économique très intelligente². L'Angleterre lui a fait un prêt en 1899.

Quant à sa politique avec le Japon, elle est ondoyante : elle appuie la Chine contre lui, puis le soutient contre la Russie, pour lui enlever ensuite Oueï-Haï-Oueï et de nouveau lui faire espérer monts et merveilles de l'alliance anglaise pour l'exciter contre la Russie, en lui laissant croire à son aide dans une lutte décisive. Au Japon, les Anglais étendent leur influence, multipliant écoles et journaux, tâchant d'imposer l'anglais comme langue commerciale et même *consillant* de l'adopter comme langue nationale. Maîtresse de 300 millions d'Hindous, que serait-ce si l'Angleterre s'imposait encore à 300 millions de Jaunes ?

L'Angleterre et les États-Unis. — L'autre grosse pièce de l'échiquier anglais, ce sont les États-Unis. *John Bull* a, depuis quelques années, courtisé *Jonathan* pour obtenir son alliance; en vain celui-ci a-t-il répété son « *hands off* » à propos du Nicaragua, du Vénézuëla, des pêcheries de Behring, *John Bull* reçoit les affronts sans se plaindre, et offre son alliance par les

soins de M. Chamberlain. C'est une tentative pour établir l'arbitrage entre les deux nations : elle échoue de quelques voix au Sénat. C'est une Commission d'entente pour régler les questions commerciales et les délimitations des frontières avec le Canada, devenues si graves depuis la découverte des gisements du Klondike; Jonathan accepte les caresses, mais ne cède pas de territoire, et la Commission doit s'ajourner *sine die* (mai 1899) pour ne terminer ses travaux que quatre ans plus tard. Pendant la guerre hispano-américaine, l'Angleterre s'agite, empêche l'Europe d'intervenir en faveur de la faible Espagne, et proclame son amour pour les frères de race et de langue; on échange des toasts, l'armée américaine entonne le *God save the Queen*, fête la naissance de Victoria, mais ne paye pas le service rendu.

Les motifs de cette tendresse pour les États-Unis sont l'idée de l'hégémonie de la race, de la langue anglo-saxonne, de la « Greater Britain », cet impérialisme dont M. Chamberlain est le prophète; c'est aussi le désir de ne pas froisser un riche client, qui n'a déjà que trop fermé ses portes par le bill Dingley; de l'empêcher, à force de flatterie, de vouloir annexer le Canada, cet admirable empire, *route actuelle de l'Extrême-Orient* si Suez était fermé, ce qu'un accident peut amener. Placés entre l'Angleterre et le monde indien et chinois, les Américains peuvent porter des coups terribles à leur ancienne métropole. Il faut donc les désarmer, et, si l'on peut, les lier à jamais par un traité d'arbitrage. Enfin l'Angleterre tire une grande partie de sa nourriture des États-Unis, et il lui faut vivre en paix avec eux. Qu'un traité d'alliance formelle soit intervenu, non certes; mais qu'une convention ait été signée pour, en cas de guerre de l'un ou de l'autre avec une tierce puissance, couvrir ses vaisseaux du pavillon de l'autre, cela est possible; l'inquiétude¹ que l'Angleterre a manifestée à propos du rétablissement possible de la course pourrait le donner à penser. Cela n'empêche pas, d'ailleurs, les États-Unis de profiter de la crise commerciale des Antilles anglaises pour y fomenter doucement des idées séparatistes². On a vu plus haut

1. Inquiétude ridicule, puisqu'elle a partout des stations de charbon; la course, avec la vapeur, n'est possible qu'avec un incessant ravitaillement de houille.

2. L'Angleterre a voté en 1899 près de 80 millions pour aider ses colonies peu prospères, dont aux *Antilles* : la Jamaïque, la Trinité, la Barbade, Saint-Vincent, Antigua. Plusieurs sont redevenues des « Colonies de la Couronne », puisqu'elles ne savent pas faire leurs affaires.

1. Voir tome III, p. 319-320, le texte complet de l'accord anglo-allemand.

2. Voir tome III, p. 235-236.

le résultat le plus clair de ce rapprochement anglo-américain¹.

A Paris s'est réunie (juin 1899) la Commission d'arbitrage pour le différend anglo-vénézuélien, sous la présidence de M. de Martens; l'avocat du Venezuela fut M. Harrison, ex-Président des États-Unis.

La sentence rendue le 3 octobre ne donna pas à l'Angleterre ce qu'elle convoitait, les placers du Conyouni, les bouches de l'Orénoque; mais elle garde à peu près comme frontière la « ligne de Schomburgh », qui dépouille le Venezuela.

Le 5 février 1900, une convention anglo-américaine abolit le traité Clayton-Bulwer et laissa ainsi le champ libre aux États-Unis dans l'Amérique centrale.

Les intérêts anglais en Océanie. — Pour compléter cette revue de la politique extérieure de l'Angleterre dans ces dernières années, rappelons qu'en 1898 il s'en est fallu de très peu que l'union de ses colonies d'Océanie, le « *Commonwealth of Australasia* », ne se constituât; la Nouvelle-Galles du Sud, seule opposante, a enfin voté le projet (mars 1899). Il ne manquait plus que l'assentiment du Parlement, qui est très favorable à l'idée.

Le *Commonwealth-bill*² a été soumis au Parlement britannique, où l'hostilité de M. Chamberlain l'a retardé; il le trouvait dangereux sur deux points: les §§ 29 et 30 de l'article 51 attribuaient au Parlement fédéral les « affaires extérieures » et « les relations de la Fédération avec les îles du Pacifique », c'est-à-dire qu'en diplomatie le Commonwealth serait souverain. De plus, l'article 74 supprimait l'appel au Conseil privé de la Reine, sauf dans le cas où les intérêts publics d'une possession britannique ou australienne seraient en jeu: c'était presque une rupture avec la métropole. M. Chamberlain chercha en vain à gagner du temps pour créer à Londres une cour d'appel impériale. On lui répondit que cette cour « présenterait sans aucun doute des attraits pour le peuple d'Australie », mais, en attendant, le mandat impératif reçu par les délégués leur ordonnait de faire passer le bill intact. Le texte amendé porta donc que l'appel au Conseil privé est maintenu dans tous les cas, sauf quand des intérêts australiens sont seuls en jeu. C'est la même chose. Le *Commonwealth* entend se gou-

verner plus librement que le *Dominion*, et va vouloir « contrôler » le Pacifique. Déjà la Nouvelle-Zélande a annexé les îles de Cook et a même, en vain, voulu annexer les Fidji, mais l'Angleterre les a gardées; elle se tient toujours à l'écart de la Confédération, qui, par là, est plutôt *Commonwealth of Australia* que *of Australasia*, ce qu'on croyait d'abord. Mais la Nouvelle-Zélande est bien plus anglaise qu'australienne.

La sanction royale est du 10 juillet; la nouvelle constitution est entrée en usage le 1^{er} janvier 1901, lord Hopetoun étant gouverneur général.

Ainsi s'est constitué un nouvel empire, purement anglais celui-là, dans le Pacifique. La métropole vient de l'unir au Canada par un câble gigantesque.

Le monde est ainsi entouré d'un réseau de câbles anglais, ce qui permet à ce peuple de posséder le premier toutes les nouvelles, de les dénaturer au besoin, d'en inventer, et de savoir où couper les câbles d'autrui en cas de guerre.

Au commencement de 1899, un conflit très grave s'est élevé aux îles Samoa, où l'Angleterre et les États-Unis ont pris position contre l'Allemagne dans une guerre civile. Un instant on a pu craindre la guerre. Une Commission internationale a réglé la question, et le 9 novembre l'Angleterre a renoncé aux Samoa, que les États-Unis et l'Allemagne se sont partagées (14 novembre), pour acquérir l'archipel indépendant des Tonga et les îles Choiseul et Isabel, cédées par l'Allemagne dans l'archipel des Salomon.

Le Ritualisme. L'Instruction publique. — Une question intérieure qui passionne l'Angleterre est celle du ritualisme. Un grand nombre de pasteurs et même d'évêques anglicans ont repris le costume et la liturgie catholiques, considérant les calvinistes comme des novateurs qui ont brisé à tort les traditions sacrées de l'Église, et s'appelant eux-mêmes *catholiques* (mais non *romains*). Un libraire de Londres, Kensit, est parvenu à déchaîner l'opinion: on demande des peines contre ces « papistes déguisés » qui rétablissent les « superstitions et idolâtries babyloniennes ». Sir William Harcourt, le grand chef libéral, a pris la direction du mouvement, mais nombre de conservateurs l'appuient, et le Gouvernement est forcé de faire des concessions aux rigoristes. D'autre part, lord Halifax, au nom de l'*English Church Union*, maintient le bien-fondé de ses pratiques. La question s'envenime au point d'amener

1. Voir p. 532.

2. Voir tome III.

des bagarres et des meurtres (mai 1899). L'archevêque de Canterbury, choisi comme arbitre, a condamné l'emploi des cierges et de l'encens dans les cérémonies anglicanes (juillet). Mais l'*English Church Union* et lord Halifax n'ont vu là qu'une opinion de ce haut prélat, et ont été vivement censurés par le Parlement, qui n'est point tendre pour les tendances de la *high church*, dont une partie d'ailleurs a fait machine arrière, fidèle à son primat et craignant vraiment de verser dans le papisme. La situation de l'Église anglicane est bien meilleure qu'au temps de Gladstone; elle s'est fait décharger pour la moitié de l'*income-tax* sur la dime, et va arriver à remettre la main sur l'enseignement.

Signalons à ce propos l'intérêt croissant que le public prend aux questions d'instruction. Une nouvelle université s'est fondée à Birmingham, avec de simples souscriptions. Quant à l'enseignement secondaire, il passe progressivement sous le contrôle de l'État, bien moins cependant que le degré primaire, que l'on doit réorganiser en supprimant les *school-boards*¹, pour le mettre plus directement dans les mains des municipalités et laisser aux patrons des écoles (lords ou Église anglicane le plus souvent) la direction, tandis que l'État supporterait les frais. En 1898 déjà, une loi a donné des secours importants aux écoles volontaires (616500 £ au lieu de 489000). De toutes parts, enfin, la classe instruite crée pour les travailleurs des cours du soir, des classes par correspondance, des bibliothèques, etc. L'Angleterre est certainement le pays où l'instruction du peuple est le plus développée.

Le 30 juillet 1897, l'emploi du système métrique a été autorisé en Angleterre.

Une loi de 1900 a diminué notablement l'importance du Conseil de Comté de Londres au profit de 28 nouvelles municipalités qu'on a obtenues sans toucher à l'arche sainte, la Cité. Malgré une vive campagne des libéraux, les femmes ne sont pas éligibles à ces municipalités, qui, le 4^e novembre 1900, ont élu 783 conservateurs, 460 progressistes, 106 indépendants, et 44 socialistes. La majorité est conservatrice dans 22 bourgs. Le but de la loi est atteint: on voulait arrêter le mouvement radical, agnostique, du Conseil de Comté de Londres.

Le 20 janvier 1900, l'Angleterre a perdu celui de ses enfants qui l'a peut-être le plus honoré au XIX^e siècle, John Ruskin, dont la vie, tout entière consacrée au culte de la beauté de

1. La chose a été faite en 1903.

l'âme, de la nature, de l'art, a éveillé dans le peuple le plus pratique une véritable poussée d'idéalisme. « Il était de la race d'Isaïe, et nous avons perdu le dernier des prophètes¹ ».

Le 21 janvier est mort le duc de Teck, et le 29 octobre, au Transvaal, le prince Christian de Slesvig-Holstein, petit-fils de la Reine. En novembre 1900, l'Angleterre a perdu un de ses très rares compositeurs, Sullivan, Irlandais de race.

II. — RUSSIE.

Immensité de l'Empire Russe. — La Russie sous Alexandre II (1855-1881). Affranchissement des serfs (17 mai 1861). — Dernière insurrection polonaise (1863). — Les chemins de fer russes. — Acquisitions de la Russie dans la Guerre d'Orient (1877-1878). — Rapports de la Russie et de l'Allemagne depuis 1870. — Les Nihilistes. Alexandre II assassiné (1881). — Alexandre III. Antagonisme des Russes et des Allemands. Skobelev et Katkoff. Leur mort (1882, 1887). — La politique russe contemporaine. — Mort d'Alexandre III. Avènement de Nicolas II (1894). Son couronnement.

** Situation politique intérieure (1897-1900). — La question polonaise. — La question finlandaise. — L'Arménie; la Géorgie; le Turkestan. — Les sectes religieuses. — Progrès de l'instruction et de l'industrie en Russie. — Le chemin de fer Transsibérien. — La politique extérieure de 1897 à 1900. Les Russes en Chine. La Mandchourie. — Les Russes dans l'Asie centrale. — L'alliance franco-russe. — Conférence de La Haye (1899).

Immensité de l'Empire Russe². — Chef de l'Église grecque et de la race slave, le tsar Nicolas I^{er} possédait en 1848 une puissance formidable. Nous avons déjà indiqué en détail les immenses possessions de la Russie: nous l'avons montrée s'étendant à la fois dans toutes les directions, du Caucase à la Mer Blanche et du Détroit de Behring jusqu'à Varsovie, faisant face aux rivages de la Suède et dominant la Mer Baltique, par Saint-Petersbourg, Cronstadt et les Îles d'Åland; par Sébastopol, la Crimée, le Danube et la Circassie, s'approchant chaque jour davantage de Constantinople et du Détroit des Dardanelles.

1. *Daily Telegraph*, 22 janvier 1900.

2. Population (en 1897): 129 millions d'habitants; excédent des naissances en 1897: 1 700 000.

Religions: 89 millions d'orthodoxes, 15 de catholiques, 6,2 de protestants, 5,2 d'israélites, 14 de musulmans. La Russie d'Europe compte alors 94 millions d'habitants, la Pologne 9,3, le Caucase 9,3, la Finlande 2,7, l'Asie centrale 2,8, la Sibérie 5,8. Principales villes: Saint-Petersbourg, 1 439 000 habitants en 1900; Moscou, 1 000 000; Varsovie, 638 000; Odessa, 405 000; Lodz, 315 000; Riga, 282 000; Kiev, 247 000; Kharkov, 174 000; Vilna, 154 000; Saratov, 137 000; Kazan, 181 000; Tékatermoslav, 121 000; Rostov, 119 000; Astrakhan, 112 000; Toula, 111 000; Kichinev, 108 000; 31 autres villes ont de 50 à 100 000 habitants.

les; par la Mer Caspienne, la Mer d'Aral, l'Amou-Daria, enveloppant la Perse et observant l'Inde Anglaise; par le Kamtchatka et la Sibérie orientale, par Okhotsk et Pétropavlovska, s'établissant au nord de la Chine et du Japon.

L'empereur Nicolas avait épousé une fille du roi de Prusse Frédéric-Guillaume III, et marié en 1841 son fils aîné Alexandre à la princesse Marie, sœur du grand-duc de Hesse. En 1849, lorsque l'Autriche semblait sur le point de tomber en dissolution, ce fut l'intervention des armées russes contre les Magyars qui la sauva, et le feld-maréchal Paskiewitch écrivit au tsar : « La Hongrie est aux pieds de Votre Majesté. »

Le principal objet de l'ambition moscovite, depuis Pierre le Grand et Catherine II, c'était Constantinople. On a déjà vu que Nicolas essaya de s'en emparer de 1853 à 1855, et qu'il fut arrêté par l'alliance de l'Angleterre et de la France. L'invasion de la Crimée, les batailles de l'Alma, d'Inkermann, de Traktir et la prise de Sébastopol obligèrent la Russie à signer le Traité de Paris du 30 mars 1856, qui lui enlevait une partie de la Bessarabie, lui interdisait d'avoir une flotte sur la Mer Noire et de fortifier les Iles d'Aland sur la Mer Baltique.

La Russie sous Alexandre II (1855-1881). Affranchissement des serfs (17 mai 1861). — Nicolas était mort pendant la Guerre d'Orient, le 2 mars 1855. Sous son fils et successeur, Alexandre II (1855-1881), la Russie dut procéder à une réorganisation intérieure. Jusque-là le sol de l'empire était partagé entre la couronne et les boyards. Tous les paysans sans distinction, qu'ils appartenissent à l'empereur ou aux nobles, étaient serfs; le communisme régnait parmi eux : tous les quatre ans on procédait par le sort à un nouveau partage des terres entre les habitants de chaque village. Chacun d'eux devait payer une redevance annuelle ou au Gouvernement ou au seigneur, suivant qu'il appartenait à l'un ou à l'autre; il ne pouvait rien posséder en propre et se trouvait soumis à la juridiction de son maître. Bien des fois déjà les serfs s'étaient révoltés contre leurs seigneurs; des vengeances sauvages avaient signalé l'explosion de ces jacqueries et ensanglanté les bords du Don et du Volga. En 1857, 58, 59 et 60, des mouvements de cette nature s'étaient produits partout avec plus d'intensité et de violence que jamais; nombre de châteaux avaient été dévorés par des incendies. Le mouvement paraissait irrésistible. Le Gouvernement en prit la tête pour le régler et en recueillir les profits : la noblesse intimidée dut consentir à l'émancipation des pay-

sans. L'ukase du 17 mai 1861 déclara que les serfs étaient affranchis. On fit plus : ils devinrent propriétaires du sol qu'ils cultivaient; l'État se chargea d'indemniser les nobles en les payant en papier monnaie; les paysans, à leur tour, durent s'acquitter envers lui par des annuités¹.

Dernière insurrection polonaise (1863). — Si maltraitée et tant de fois vaincue, la Pologne était toujours le principal obstacle aux progrès de la puissance moscovite. Le 29 novembre 1860, les 25 et 27 février 1861, des manifestations eurent lieu à Varsovie pour célébrer les anniversaires de la Révolution de 1830 et de la bataille de Grochow. Les troupes firent feu sur la foule désarmée. Une pétition fut signée en Pologne pour demander au tsar la Constitution de 1815. La réponse du Gouvernement fut la dissolution de la Société Agronomique et l'exil du comte Zamoïski, son président. La Lithuanie fut mise en état de siège. A la suite d'une manifestation dans les églises de Varsovie pour célébrer l'anniversaire de la naissance de Kosciusko, les troupes tirèrent sur la foule agenouillée qui chantait des cantiques (14, 15, 16 octobre 1861). Les insignes de deuil furent prohibés; les confiscations, les arrestations, les exils en Sibérie et les exécutions capitales se multiplièrent : en sept mois, du 1^{er} janvier au 4^{er} août, rien qu'à Varsovie, quinze mille personnes furent arrêtées.

Le 15 janvier 1863, il fut annoncé que le Gouvernement allait procéder à Varsovie à un recrutement, qui devait se faire, non par voie légale ni par tirage au sort, mais par la simple désignation des autorités russes : c'était une déportation déguisée de tout ce qu'il y avait dans la population de jeune et d'énergique. L'insurrection éclata aussitôt. Le général Mieroslaswki accourut de France; d'intrépides chefs, Langiewicz¹, Wysocki, Poradoski, commencèrent une guerre désespérée à

1. Voici les quatre dispositions essentielles de l'ukase d'émancipation :

1^o Les serfs reçoivent les droits d'hommes libres de la classe des paysans; l'autorité du propriétaire sur eux est remplacée par le gouvernement autonome de la commune (le *Mir*) ;

2^o Les communes retiennent autant que possible les terres qu'elles possèdent et indemnisent le propriétaire au moyen de redevances annuelles ;

3^o Le Gouvernement aide les communes à racheter leurs redevances, c'est-à-dire à devenir propriétaires absolues de leurs terres, en achetant la nue propriété de leur usufruit ;

4^o Les domestiques serviront leurs maîtres pendant deux ans encore ; après quoi ils seront libres, mais sans parts de terre.

2. Mort à Constantinople en mai 1887.

la tête d'enfants à moitié armés, mourant de faim, de froid, réduits à se battre un contre dix, à errer dans les forêts, sans abri, sans feu, sans pain. La lutte dura jusqu'au mois de septembre. Les généraux de Berg à Varsovie, Mourawiew à Vilna, terrifièrent les populations par des rigueurs impitoyables. Les agents russes faisaient appel à la cupidité des paysans, en promettant à ceux qui dénonceraient les insurgés les terres confisquées sur eux : on défendit aux femmes dont les parents avaient péri de prendre le deuil.

L'Europe ne put assister sans émotion aux cruels traitements infligés à la Pologne. L'Autriche paraissait assez disposée à soutenir les insurgés, dans l'espérance que, s'ils réussissaient, la couronne des Jagellons et des Sobieski serait placée sur la tête d'un Habsbourg ; mais elle ne voulait intervenir activement dans la lutte que si la France la soutenait. Le Gouvernement Français, déjà occupé au Mexique, ne voulait point agir sans l'appui de l'Angleterre. Tout aboutit à un échange de notes diplomatiques et à des conseils de clémence, que la Russie repoussa (mars-novembre 1863).

Définitivement victorieux, les Russes fermèrent les couvents et les bibliothèques polonaises, imposèrent aux fonctionnaires la langue moscovite et multiplièrent les exils en Sibérie (1863). Le 6 janvier 1866, un dernier ukase défendit aux personnes de race polonaise d'acquérir aucune propriété foncière dans les 9 gouvernements occidentaux de l'empire. L'insurrection tentée dans la nuit du 24 au 25 juin 1866, aux abords du Lac Baïkal en Sibérie, par 740 exilés polonais, fut le dernier épisode de ce lugubre drame : ils furent presque tous mis à mort.

Les chemins de fer russes. — L'une des principales causes de la défaite des Russes, lors de la guerre de Crimée, avait été l'immensité des distances et la difficulté des communications. C'était aussi la principale raison qui les empêchait, faute de moyens de transport, de tirer parti des richesses naturelles de leur sol. Depuis, les choses ont changé. Déjà Saint-Petersbourg était joint à Vilna et à Varsovie par un chemin de fer ; aujourd'hui une voie ferrée unit Saint-Petersbourg à Moscou ; elle se prolonge au sud jusqu'à la Crimée et Odessa, à l'est jusqu'au Volga, qu'elle atteint à Nijni-Novgorod, à Saratof et à Zarizyn. Une autre ligne traverse l'empire de l'ouest à l'est par Riga, Dunabourg, Witepsk, Smolensk, Moscou, Nijni-Novgorod. Une autre va de Poti, sur la Mer Noire, par Tiflis, à Bakou sur la Mer Caspienne ; elle se continue, à l'est de cette

même mer, par le chemin de fer transcaspien qui traverse le Turkestan jusqu'à Samarkand. Il existe en outre plusieurs lignes de moindre importance. Enfin on travaille activement à la ligne gigantesque qui, traversant l'Asie dans toute son épaisseur, unira Vladivostok à Saint-Petersbourg.

En outre, la Russie multipliait ses alliances. Le second fils d'Alexandre II, devenu son héritier présomptif par la mort de son frère aîné, épousa la princesse Dagmar, fille de Christian IX, roi de Danemark. Le jeune roi de Grèce s'unit avec la princesse Olga Constantinowna, nièce d'Alexandre. La Russie ouvrait aussi des rapports avec les États-Unis, auxquels elle vendit ses possessions américaines. On verra plus loin (Tome III, ch. XLIX) quelles ont été ses dernières acquisitions en Asie.

Acquisitions de la Russie dans la Guerre d'Orient de 1877-1878. — Pendant la guerre de 1870-1871, la Russie provoqua la réunion à Londres d'une Conférence européenne et demanda la révision du Traité de Paris de 1856. Cette fois, l'Angleterre ne pouvait plus compter, comme à l'époque de la Guerre d'Orient, sur l'alliance française : c'était le moment où Paris, après quatre mois de résistance, allait succomber. La Conférence de Londres consentit donc à la suppression de l'article qui limitait la marine militaire des puissances riveraines sur la Mer Noire.

Six ans plus tard, la guerre de 1877-1878 augmenta l'étendue du territoire russe. Sans doute, le Traité de San-Stefano, imposé par le tsar aux Turcs vaincus, fut remanié par le Congrès de Berlin, et le Gouvernement Russe dut renoncer à quelques-unes de ses exigences ; néanmoins la Russie recouvra, aux dépens des Roumains, ses alliés, la ligne du *Pruth* et l'*embouchure septentrionale du Danube* ; elle obtint en Asie *Kars*, *Arдахan* et le port de *Batoum*. Elle augmenta le territoire des Serbes et des Monténégrins, ses clients, et créa sous son protectorat une Principauté de Bulgarie.

Rapports de la Russie et de l'Allemagne depuis 1870. — A l'extérieur, les rapports devinrent peu à peu moins amicaux entre la Russie et l'Allemagne, sa constante alliée depuis 1813. Les brillants succès des Prussiens contre les Autrichiens en 1866 et contre les Français en 1870 avaient excité la jalousie des Russes, nation toute militaire. L'établissement de l'unité allemande avait enlevé au Gouvernement Moscovite l'influence que des alliances de famille lui donnaient sur les petits États allemands. C'était l'attitude de la Russie qui, en 1870,

avait empêché l'Autriche-Hongrie de soutenir les Français. La Russie se plaignait vivement que l'Allemagne ne l'eût pas aidée à son tour au Congrès de Berlin, après la dernière Guerre d'Orient, à imposer dans son intégrité à l'Europe le Traité de San-Stefano. On se plaignait de plus à Pétersbourg qu'une multitude d'emplois fussent abandonnés à des Allemands, que ceux-ci fussent trop nombreux dans les Provinces Baltiques, où l'on parle leur langue. Dans chacun des deux pays, on était mécontent des tarifs douaniers, qui, disait-on, faisaient tort au commerce de l'autre. Enfin le prince Gortschakof, chancelier de Russie, passait pour irrité de l'ambition du prince de Bismarck, chancelier d'Allemagne. Toutefois, l'affection qui unissait Alexandre II à Guillaume, son oncle, empêcha tout conflit.

Les Nihilistes. Alexandre II assassiné (1881). — Un parti révolutionnaire formidable, les *Nihilistes*, existe en Russie, sous la forme d'une vaste société secrète, qui doit son nom à ce que ses membres ne veulent laisser subsister *rien* (*Nihil*) de l'ordre politique et social actuel. Il a, dit-on, pris naissance au mois d'août 1852 sur les bords de la Tchechna, en Daghestan, dans le camp du prince Bariatinski, alors commandant de l'armée employée contre Schamyl. Dans cette armée servait comme simple soldat Michel Bakounine. Ancien officier d'artillerie et ami du célèbre écrivain républicain russe Herten¹,

1. Herten (Alexandre), né en 1816 à Moscou, mort en 1870. Il a publié, à Londres et à Genève, le célèbre journal intitulé *Le Kolokol* (La Cloche). On lui doit encore des romans, comme *Le Docteur Froupof*, des *Souvenirs de Voyage*, *La Prison et l'Exil*, *Lettres de France et d'Italie*, *Le Monde Russe et la Révolution*, etc. Parmi les écrivains remarquables de la Russie au dix-neuvième siècle, ajoutons : Karamsin (1765-1826), auteur d'une *Histoire de l'Empire de Russie*; le romancier Ivan Tourguenef (né à Orel le 7 novembre 1808, mort à Bougival en 1883), auteur des *Souvenirs d'un Chasseur*, des *Mémoires d'un Seigneur Russe*, des *Nouvelles Moscovites*, des *Terres Vierges*; Gogol (1810-1851), qui composa des Nouvelles, *Les Ames Mortes*, et une Comédie, *Le Contrôleur*. Le poète Lermontof (1811-1841), tué en duel, à trente ans, à l'armée du Caucase, composa *Le Héros de Notre Temps*, *Le Démon*, *Le Chant du Tsar Ivan*. Le poète Alexandre Pouchkin (1799-1837), également tué en duel, donna *Le Prisonnier du Caucase*, *Les Bohémiens*, *Poltava*. On doit au compositeur Glinka *La Vie pour le Tsar*, *Rousslan et Loudmila*. Citons encore un journaliste célèbre, Katkoff, directeur de la *Gazette de Moscou*; le romancier Sahlias, auteur de : *Les Compagnons de Pougatchef*; les auteurs dramatiques A. Tolstoï, auquel on doit *La Mort d'Ivan le Terrible*, *La Guerre et la Paix*, etc., et Averkief, auquel on doit *Fassili l'Aveugle*; les historiens Pogodine, Solovief, Bogdanovitch, Milhoutie; les peintres Aïvazovski, Sterenberg, Véréchtchaghine; les musiciens Tchaïkowsky Rubinstein, etc.

Bakounine avait vécu en Allemagne, en France, en Bohême. Après la Révolution de 1848, à laquelle il fut mêlé, les Autrichiens le livrèrent au tsar; celui-ci l'envoya comme simple soldat au Caucase. Il y fonda la société des Nihilistes. Elle compta bientôt de nombreuses ramifications dans les Universités, dans l'armée, jusque dans la police et parmi les femmes. Les Nihilistes publièrent le journal *Terre et Liberté*; ils employèrent tous les moyens, le poignard, le poison, l'incendie, avec un emportement sauvage. L'un d'eux, nommé Solovief, tira, le 44 avril 1879, cinq coups de revolver sur le tsar¹. Le Gouvernement eut recours contre eux à des ukases terribles : toute la Russie fut soumise au pouvoir militaire, tous les délits politiques déferés aux cours martiales. En trois jours, 2 000 personnes furent arrêtées à Saint-Pétersbourg. Pour prévenir les incendies, chaque propriétaire fut obligé de placer toutes les nuits, à ses frais, devant sa maison, un gardien armé avec une lumière. De nombreuses condamnations à mort, de nombreux exils en Sibérie furent prononcés.

Les Nihilistes n'en continuèrent pas moins leurs tentatives contre la vie du tsar. L'un d'eux, Hartmann, essaya de faire sauter le train impérial qui se rendait à Moscou le 1^{er} décembre 1879. Trois mois après, le 17 février 1880, une explosion eut lieu à Saint-Pétersbourg, au rez-de-chaussée du Palais d'Hiver, sous la grande salle des gardes, et tua ou blessa un grand nombre de soldats, sans atteindre Alexandre II. Le général Loris Mélikof fut investi d'une sorte de dictature pour rechercher les Nihilistes. Il échappa lui-même à une tentative de meurtre le 2 mars suivant. Enfin, le 13 mars 1881, au moment où le tsar passait le long du Canal Catherine, à Saint-Pétersbourg, une première bombe explosible, lancée sur sa voiture, la brisa sans que lui-même fût atteint; mais une seconde bombe le frappa mortellement. Son fils fut proclamé empereur le même jour sous le nom d'*Alexandre III*. Le nouveau souverain de la Russie, âgé de trente-six ans¹, avait

1. Déjà Alexandre II avait échappé à plusieurs tentatives de meurtre. Au mois d'avril 1866, Dmitri Karakosoff avait tiré sur lui un coup de pistolet à Saint-Pétersbourg, et le tsar avait été sauvé par Komissaroff, lampiste dans une gare de chemin de fer. En 1867, au Bois de Boulogne, à Paris, le jeune Polonais Berezowski avait également tiré un coup de pistolet sur lui sans l'atteindre.

1. Alexandre III était le second fils d'Alexandre II; son frère aîné Nicolas était mort à Nice en 1865.

épousé une fille du roi de Danemark. Condamnés à mort comme auteurs du meurtre d'Alexandre II, cinq Nihilistes, quatre jeunes gens, Kilbatchich, Michaïlow, Jelabow, Ryssakow, et une jeune fille, Sophie Pérovskaja, furent pendus à Saint-Pétersbourg le 15 avril 1881.

Quelques jours après son avènement, le 27 mars 1881, Alexandre III nomma régent le grand-duc Wladimir, dans le cas où il mourrait lui-même avant que son fils aîné fût parvenu à sa majorité¹; du reste, aucune modification ne fut apportée par le nouveau souverain à la forme du Gouvernement. A la suite de la démission du comte Loris Mélikof, le général Ignatieff devint au mois de mai 1881 Ministre de l'Intérieur. La propagande nihiliste et les mesures de coercition dirigées contre elle continuèrent. Des scènes de violence, de pillage et de meurtre se produisirent pendant la seconde moitié de l'année 1881 et au début de 1882 contre les juifs, à Odessa, Kief, Kharkof, Varsovie, et dans beaucoup d'autres villes. D'ailleurs, l'agitiation antisémitique s'étendait aussi à l'Allemagne et à l'Autriche-Hongrie. Une entrevue eut lieu le 9 août 1881 à Dantzig entre les empereurs de Russie et d'Allemagne : elle devait, disait-on, avoir pour résultat de resserrer l'alliance des deux empires.

Alexandre III. Antagonisme des Russes et des Allemands. Skobeieff et Katkoff. Leur mort (1882, 1887). — Cependant l'antagonisme des Allemands et des Russes n'a point diminué depuis cette époque. Les *Panslavistes*, qui rêvent l'affranchissement de toutes les nations slaves sous l'égide de la Russie, reprochent à l'Autriche-Hongrie de tenir sous le joug les Tchèques de Bohême, les slaves méridionaux de Bosnie et d'Herzégovine, et de vouloir s'emparer de toute la Presqu'île des Balkans; ils reprochent à l'Empire Allemand de méditer l'annexion des provinces russes riveraines de la Mer Baltique et d'encourager, malgré ses protestations d'amitié, tous les adversaires de la Russie.

A la suite du soulèvement de la Bosnie et de l'Herzégovine contre l'Autriche (décembre 1881-janvier 1882), des manifestations anti-allemandes se produisirent en grand nombre. Ainsi un des officiers les plus en vue de l'armée russe, le général Skobeieff, connu par la conquête de Geok-Tépé dans le Turkestan et par ses victoires contre les Turcs, disait à Paris

1. Elle fut proclamée en 1884.

le 16 février 1882, en réponse à une adresse que lui présentaient des étudiants slaves :

« Chez nous, nous ne sommes pas chez nous. Oui! l'étranger y est partout. Sa main est dans tout. Nous sommes dupes de sa politique, victimes de ses intrigues, esclaves de sa force... Nous sommes tellement dominés et paralysés par ses influences innombrables et funestes, que, si nous nous en délivrons, comme je l'espère, un jour ou l'autre, nous ne pourrons le faire que le sabre à la main! Et, si vous voulez que je vous dise comment s'appelle cet étranger, cet intrus, cet intrigant, cet ennemi si dangereux pour les Russes et pour les Slaves..., je vais le nommer. C'est l'auteur du « *Drang nach Osten* » — vous le connaissez tous — c'est l'Allemand! je vous le répète, et je vous prie de ne jamais l'oublier: l'ennemi, c'est l'Allemand! La lutte est inévitable entre le Slave et le Teuton. » Rappelé en Russie, le général Skobeieff mourut le 7 juillet 1882.

L'année suivante, le couronnement d'Alexandre III fut célébré à Moscou avec de grandes fêtes (mai-juin 1883). Ce fut l'occasion de manifestations sympathiques des habitants de cette grande ville envers l'ambassade française. Les bonnes relations entre les Russes et les Français ne faisaient en effet que s'accroître. L'emploi de notre langue était général dans l'aristocratie russe. Il y avait entre les deux nations, malgré les différences de forme politique, désir mutuel de se montrer du bon vouloir, et comme une sorte d'alliance morale et tacite. Les deux territoires n'étant nulle part limitrophes, il n'y avait point d'intérêts opposés; et l'on sentait bien dans les deux pays qu'il pourrait se produire en Europe telles éventualités où l'on aurait, au contraire, des intérêts identiques.

Toutefois la crainte des Nihilistes, le meurtre, à Saint-Pétersbourg, du lieutenant-colonel Soudeikine, les coups de feu tirés le 17 décembre 1883 sur le traineau du tsar, au moment où il rentrait au palais impérial de Gatchina, peut-être aussi la perspective de difficultés avec l'Angleterre à l'occasion de l'annexion de Merv et de Saraks, parurent amener un nouveau rapprochement entre les Empereurs de Russie et d'Allemagne. Le bruit courut qu'un traité d'alliance avait été signé entre l'Allemagne et l'Autriche d'une part, la Russie de l'autre, au mois de mars 1884, pour le maintien du *statu quo* et de la

1. « Poussez vers l'Est! »

II. *Hist. contemporaine.*

paix de l'Europe, la Russie promettant de ne pas appuyer la France dans le cas d'une guerre de revanche.

Néanmoins, les rapports entre l'Empire Allemand et la Russie parurent assez tendus en 1885 ; le *Chancelier de fer* décréta l'expulsion du cercle de Posen de tous les étrangers sans passeports en règle, c'est-à-dire des journaliers, agriculteurs ou ouvriers ayant immigré de la Pologne Russe sur le territoire allemand voisin. Le Gouvernement Russe répondit à cette mesure en expulsant à son tour les sujets allemands ayant immigré comme ouvriers ou petits marchands dans son territoire polonais, et il prescrivit l'enseignement exclusif du Russe dans les écoles de ses Provinces Baltiques peuplées d'Allemands.

Les événements de Bulgarie en 1886 accentuèrent encore cet antagonisme. Comme on le verra plus loin, l'Empereur de Russie, mécontent de l'attitude indépendante prise par le prince de Battenberg, le contraignit à donner sa démission, quoique le mouvement tenté pour le renverser eût échoué. Les Allemands se montrèrent irrités de la chute de leur compatriote ; l'Autriche-Hongrie et l'Angleterre, qui craignent de voir les Russes établis entre le Danube et les Balkans sur la route de Byzance, manifestèrent un mécontentement plus vif encore ; on parlait de s'opposer par la force à l'entrée possible des Russes en Bulgarie. De son côté l'opinion publique en Russie se prononçait avec énergie. A Moscou, les funérailles du célèbre publiciste Aksakof, le grand patriote slave, « l'homme russe » (*rouski tchelovick*), furent l'occasion d'une manifestation imposante¹. L'Empereur Alexandre visita Sébastopol le 4 avril 1886 ; le 49 mai, le vaisseau le *Tchesmé* ayant été lancé à la mer dans ce port, Alexandre III adressa un ordre du jour belliqueux aux marins de la flotte de la Mer Noire. Quelques jours après, lorsque l'Empereur revint à Moscou, le chef de la municipalité dans sa harangue exprima l'espoir de voir bientôt la croix briller de nouveau sur l'Église de Sainte-Sophie. Le chancelier allemand déclara, il est vrai, que son pays était désintéressé dans la question, et que, si l'Autriche-Hongrie engageait une guerre contre la Russie, elle n'aurait point à compter sur l'appui militaire de l'Allemagne.

1. Il était mort le 15 février 1886 (4 février du calendrier russe). Jean Serguéievitch Aksakof avait débuté dans la presse en 1852.

Toutefois les Russes n'avaient qu'une mince confiance dans les protestations amicales du prince de Bismarck : ils n'y voyaient qu'une tactique ayant pour but d'obtenir leur neutralité en cas d'une guerre franco-allemande. Ils étaient persuadés avec raison que, si la France avait le dessous, et s'ils la laissaient écraser, ils se trouveraient isolés eux-mêmes et sans alliés possibles en présence d'une coalition de l'Allemagne, de l'Autriche-Hongrie, de l'Italie et de l'Angleterre unies pour leur barrer le chemin de Constantinople.

Le 43 mars 1887, jour anniversaire de l'assassinat de son père en 1881, Alexandre III échappa à une nouvelle tentative de meurtre. Six jeunes gens, porteurs de bombes remplies de dynamite, furent arrêtés sur le Newsky-Morskaja, que la famille impériale devait longer en allant de l'église de la forteresse Panichida à la gare de Varsovie pour y prendre le train de Gatchina. D'autres arrestations portèrent le nombre des accusés à douze, parmi lesquels trois femmes. Le complot avait été formé, semble-t-il, par des Nihilistes et par des *Dékabristes*¹. Tous, et surtout les étudiants Oulianof, Novorousski, Ossipanof, et le Polonais Pilzouski, fils du maréchal de la noblesse de la Province de Vilna, conservèrent devant leurs juges l'attitude la plus hautaine ; le tribunal prononça sept condamnations à mort.

Ce complot ne parut pas modifier l'attitude de la Russie dans ses relations extérieures. Deux politiques, dit-on, se disputaient le tsar, celle de son chancelier, M. de Giers, favorable à une entente avec l'Allemagne, et celle de Katkoff, rédacteur de la *Gazette de Moscou*. Très en faveur auprès d'Alexandre III, et ardent adversaire des Allemands, auxquels il faisait une guerre acharnée, Katkoff sembla quelque temps l'emporter. Le 12 mai 1887, le bruit courut que M. de Giers avait pris sa retraite et avait été remplacé par M. Schouvaloff, ambassadeur de Russie à Berlin. A la même date, les négociations entre la Russie et la Turquie pour le règlement de la Question Bulgare n'avaient pas encore abouti, pas plus que celles entre la Russie et l'Angleterre pour la fixation de la frontière afghane. Un décret du tsar, au grand mécontentement des Allemands, augmenta les droits d'entrée sur le fer, l'acier,

1. On appelle *Dékabristes*, de *Dékabr* (décembre), les Russes qui veulent obtenir « une Constitution avec ou contre le Tsar », comme celle réclamée par les insurgés du 26 décembre 1825, à l'avènement de Nicolas.

la fonte, bruts ou mis en œuvre ; le Ministre des Finances russes reçut l'ordre de préparer un projet de loi interdisant l'entrée des houilles étrangères dans les provinces occidentales de l'Empire.

Au mois de mai 1887, un édit de l'Empereur de Russie interdit aux étrangers de posséder des immeubles dans les 21 gouvernements de la Russie Occidentale. Le prince de Radziwill, aide de camp de l'Empereur Guillaume, et la famille de Hohenlohe étaient particulièrement atteints par cette mesure. Un nouveau complot nihiliste contre le tsar fut découvert à Novotcherkask, pendant le voyage d'Alexandre III dans le midi de ses États.

Kaïkoff, chef du parti panslaviste et vieux russe, mourut à Moscou le 1^{er} août 1887. Le 18 novembre suivant, à son retour de Danemark, où il était allé passer quelque temps dans la famille du roi son beau-père, Alexandre III eut une entrevue à Berlin avec la famille impériale d'Allemagne et le chancelier de Bismarck. A plusieurs reprises, en 1888, le tsar exprima dans des discours publics l'espérance que la paix ne serait pas troublée ; toutefois les préparatifs militaires continuèrent sur les frontières occidentales de son empire.

La politique russe contemporaine. — Le nouvel Empereur d'Allemagne Guillaume II vint du 19 au 25 juillet 1888 rendre visite à l'Empereur de Russie. Il arriva par mer à Cronstadt à la tête d'une escadre allemande ; Alexandre III alla au-devant de lui à la tête de la flotte russe. L'accueil fait à l'Empereur d'Allemagne à Saint-Petersbourg, à Peterhof, au camp de Krasnoï-Selo, fut des plus courtois ; mais il n'eut pas de résultats politiques. Après que Guillaume II se fut embarqué pour Stockholm et Copenhague, le ton des journaux allemands et autrichiens d'une part, des journaux russes de l'autre, continua à n'être rien moins qu'amical. Dans un banquet à Varsovie, le 6 novembre suivant, le général Gourko s'écriait : « Nous connaissons les chemins qui mènent à Berlin et à Vienne ! »

Le regrettable incident de Sagallo, sur la côte de la Mer Rouge (février 1889), dû en grande partie à l'obstination du Cosaque Atchinof¹, n'amena point dans les rapports entre la Russie et la France le refroidissement qu'on aurait pu craindre.

1. Atchinof visita Paris en 1891, et une réception fut donnée en son honneur par M^{me} Edmond Adam.

Du reste, la situation générale de l'Europe continua à être très tendue pendant l'année 1889. Les armements ne cessèrent point en Russie, pas plus qu'en Autriche et en Allemagne ; les cours de Saint-Petersbourg et de Vienne se disputèrent comme par le passé la prépondérance à Belgrade et à Sophia. L'influence russe paraissait l'emporter en Serbie ; elle était sans partage maîtresse du Monténégro. Le souverain de ce pays étant venu au printemps à Pétersbourg, Alexandre III leva son verre en son honneur, en s'écriant : « Je bois au prince de Monténégro, le seul sincère et fidèle ami de la Russie ! » L'Empereur de Russie viendrait-il à Berlin rendre à Guillaume II la visite qu'il avait reçue de lui à Pétersbourg ? Le grand-duc héritier de Russie viendrait-il à Paris visiter l'Exposition Universelle ? Telles étaient les deux questions qui tenaient beaucoup d'esprits attentifs, pour ne pas dire inquiets, au mois de septembre 1889, tant la paix du continent paraissait mal assurée.

Alexandre III vint passer quelques jours à Berlin au mois d'octobre 1889 ; mais la politique parut avoir été à peu près complètement étrangère à cette démarche de politesse ; on remarqua que le langage de l'Empereur de Russie n'était pas moins réservé que poli, et que la situation restait la même après qu'avant l'entrevue des deux souverains. Le prince de Bismarck semblait ne point avoir obtenu l'adhésion d'Alexandre III à la politique de la Triple Alliance.

Le Code Russe fut substitué au Code Allemand dans les Provinces Baltiques à partir du 2 décembre 1889, et la Langue Allemande, à la même date, cessa d'être employée devant les tribunaux.

Au mois d'août 1890, l'Empereur d'Allemagne vint rendre visite à l'Empereur de Russie à Narva, et assista aux grandes manœuvres de l'Armée Russe, mais la courtoisie qui lui fut témoignée avait peu d'importance au point de vue politique. Les relations entre la France et la Russie, depuis longtemps très bonnes, ne cessaient de devenir de plus en plus amicales : les officiers et équipages de la marine russe qui séjournaient dans nos ports, les militaires russes qui visitaient la France, y étaient reçus avec une cordialité dont ils se montraient touchés. Les honneurs funèbres rendus aux restes du duc de Leuchtenberg, mort à Paris, l'accueil empressé fait à Saïgon au grand-duc héritier, Nicolas Alexandrovitch, fils aîné du tsar, qui, dans un voyage autour du monde, visita la Cochinchine,

périt corps et biens, pendant une tempête, sur la Mer Baltique¹.

Mort d'Alexandre III. Avènement de Nicolas II (1894). —

Le 29 janvier 1894, on mandait tout à coup de Saint-Petersbourg que l'Empereur Alexandre était atteint d'un violent accès d'influenza, compliqué par un catarrhe des voies respiratoires et une inflammation de la partie inférieure du poumon droit. Le célèbre médecin Zakharine fut appelé de Moscou pour lui donner des soins. Le tsar, annonça-t-on bientôt, allait mieux.

Au mois de février suivant, un traité de commerce fut signé entre la Russie et l'Allemagne. Il devait entrer en vigueur le 20 mars 1894 et durer jusqu'au 31 décembre 1903. Ce traité garantissait aux Allemands et aux Russes, les uns chez les autres, le traitement de la nation la plus favorisée. Il était avantageux à la Russie, à laquelle il facilitait l'exportation de ses blés; il fut adopté le 17 mars par le Reichstag, à la grande satisfaction de l'Empereur Guillaume, qui y voyait une garan-

1. La gloire artistique ne manque point à la Russie contemporaine; elle possède des peintres remarquables dans tous les genres. Rien de plus coquet, de plus gracieux que *La Jeune Fille au Bain* et surtout que *La Tentation d'Ève*, de M. Szyndler (Pantaléon), de Varsovie; *La Mort d'Ivan le Terrible*, *Le Démon* (poème de Lermontoff) et *Le Jugement de Paris*, de M. Makowski (Constantin), frappent par la vigueur de l'expression jointe à la perfection des détails; *Une expropriation en Galicie*, de M. Zelechowski (Gaspard), *Une Convalescente*, de M. Trembacz, *Un Moulin*, de M. Tovstolojjeski, *Le Marché aux Légumes de Varsovie*, de M. Pankiewicz (Joseph), *Devant l'Autorité*, de M. Kouznetzoff, d'Odessa, *Jesryboth*, de M. Hirszenberg, *Pierre et Jacques et Un Atelier de Peinture*, de feu M^{lle} Marie Bachkirtzeff, sont d'une vérité et d'un naturel achevés. Quelle vivacité dans *La Fantasia de Cosuques de l'Ukraine*, de M. Pawliszak, de Varsovie! Que de mélancolie dans *La Sépulture d'un Suicidé*, de M. Fedders! *Les Funérailles de Gédimir, Grand-Duc de Lithuanie*, ont un caractère d'originalité puissante; enfin le *Calme Plat*, de M. Aivasowski, *Le Départ pour la Chasse*, de M. Cheremeteff, *Une Nuit d'Hiver en Petite-Russie*, de M. Endogouroff, *A Travers le Bois en Automne*, de M. Klever, *Les Bords du Rioni*, de M. Mescherski, nous offrent les paysages russes sous leurs aspects les plus variés. Indiquons encore M. Cheimowski (Joseph), si réaliste dans ses beaux tableaux, *Un Sentier dans les Blés ou Retour de la Messe (en Pologne)*, et *Marché aux Chevaux*; M^{lle} Ida Prellitz, à laquelle on doit *Portrait d'un Boyard Roumain*; M. Jean Rosen (de Varsovie), qui a représenté une *Revue de Cavalerie Polonoise passée par le Grand-Duc Constantin en 1824*; M. Krijitzki (Constantin), de Pétersbourg, qui a peint *Dans un Parc et Effet de Neige*; M. Pospolitaki, auteur de *Sommet de l'Elbrouz (Caucase)*; M. Rohmann (Robert), auteur d'*Une Plage Normande* et de *Marée Basse à Veules*; M. Gerson (Adalbert), de Varsovie, auteur de *Le Roi de Pologne Casimir le Juste entouré de sa Cour* (1178).

A côté des artistes russes et polonais, dont beaucoup habitent la France ou

tie de paix avec la Russie, mais au grand mécontentement de la *Ligue Agraire allemande*.

Dependant la santé d'Alexandre III ne se rétablissait pas. Il aurait eu besoin de repos; or, il avait l'habitude de tout lire, de tout voir, de tout examiner, de tout faire par lui-même. Comptant sur sa grande force physique, il ne voulut rien changer, ou à peu près rien à ses habitudes. Au mois de septembre, son état s'aggrava sensiblement; l'inflammation des reins devint surtout inquiétante. Le professeur Leyden, de Berlin, fut appelé en consultation. Sur l'avis des médecins, l'Empereur partit le 4^{er} octobre pour Livadia, en Crimée, afin d'aller y passer l'hiver sous un climat plus doux; quelques jours après on annonça que, de Livadia, il irait s'installer à Corfou jusqu'au printemps avec sa famille. Mais ce dernier voyage ne devait pas avoir lieu. Les nouvelles de Livadia furent bientôt de plus en plus inquiétantes; tous les membres de la famille impériale se hâtèrent de partir pour la Crimée. La jeune princesse Alice de Hesse, fiancée du tsarévitch, vint elle-même à Livadia. Alexandre III, qui ne pouvait à peu près plus dormir ni manger, s'éteignit au milieu de sa famille¹, le 4^{er} novembre 1894. La

sont les élèves de maîtres français, il faut placer les peintres du Grand-Duché de Finlande, desquels on peut citer des œuvres très variées et très remarquables. On doit à M. Lindholm (B.), de Gothenbourg: *Le Lac Laxén* en Suède, *Intérieur de Bois en Finlande, Jours d'Hiver aux environs de Gothenbourg, Intérieur de Jardin*; à M. E. Järnefeld, d'Helsingfors: *Le Débarquement*; à M. A. Liljelund: *Achat de Costumes Nationaux*; à A. Uotila (mort en 1886): *Clair de Lune et L'Ancien Marché à Nice*; à M. G. Bernåtson: *Halte pendant le voyage*; à M. Fr. Ahlstedt, d'Helsingfors: *Patineurs, Pendant la Moisson, Un Jour d'Été ou les Petits Baigneurs*; à M. H. Munsterhjelm, d'Helsingfors: *Le Soir, et Clair de Lune ou La Nuit*; à M. A. Gallen: *La Fieille et le Chat, et Portrait de Jeune Femme*; à M. O. Kleinez: *Près d'Helsingfors, et Le Soir sur les Côtes de Norvège*; à M. V. Westerholm, d'Abo: *Paysage d'Automne aux Iles d'Åland*; à M. A. de Becker: *Une Après-Midi à la Campagne, Avant la Chasse, Après la Séance, Pour le Chat ou la Petite Fille chez le Charcutier*; à M. F. de Wright, de Kuopio: *Combat entre Coqs de Bruyère, L'Aigle*; à M. A. Edelfeldt: *Devant l'Église, Au Piano, Portrait de M. Pasteur, Portrait de la Mère de l'Artiste*. Il faut aussi mentionner le sculpteur Valgren.

Quoique le Gouvernement Russe n'ait point pris part officiellement à l'Exposition Universelle de 1889, l'industrie et le commerce de la Russie furent représentés d'une manière brillante dans les galeries du Champ-de-Mars. Les fourrures, les meubles précieux, les pierres et marbres de la Sibérie, de l'Oural, du Turkestan, enfin des bronzes très originaux, très pittoresques, remarquables par la variété des attitudes, la vivacité des mouvements, l'originalité des groupes, le fini de l'exécution, émerveillèrent les visiteurs.

I. Alexandre III avait une sœur, la Grande-Duchesse Marie, mariée au duc de Saxe-Cobourg-Gotha, et quatre frères: les grands-ducs Wladimir, comman-

douleur fut universelle, en Russie, en France, en Europe. Tous pleuraient cette haute intelligence, cet esprit élevé, droit, sincère, ce cœur juste, bon, magnanime, ce souverain de cent vingt millions de sujets qui était le premier travailleur de son empire, et qui s'était donné pour mission de maintenir la paix entre les hommes.

L'aîné de ses cinq enfants, né à Saint-Petersbourg le 48 mai 1868, fut proclamé Empereur sous le nom de Nicolas II. Il était fiancé à la princesse Alice, sœur du grand-duc Ernest de Hesse-Darmstadt, et petite-fille (par sa mère) de la Reine d'Angleterre Victoria. Le 2 novembre, le *Messenger du Gouvernement* publia un manifeste de Nicolas II qui se terminait ainsi : « Nous nous souvenons, dans cette heure douloureuse, mais solennelle, des volontés testamentaires de notre père défunt, et, pénétré de son souvenir, nous faisons à la face du Tout-Puissant la promesse sacrée d'avoir toujours pour unique but le développement pacifique, la puissance et la gloire de notre chère Russie et le bonheur de tous nos fidèles sujets. »

La dépouille mortelle d'Alexandre III fut transportée à bord du yacht *Étoile Polaire*, de Livadia à Odessa. Dans cette ville, puis à Moscou (11 novembre), enfin à Saint-Petersbourg (13 novembre), elle fut accueillie avec toutes les marques de deuil, de douleur et de respect. Les funérailles solennelles furent célébrées dans la cathédrale de Saint-Pierre et Saint-Paul le 19 novembre.

Le mariage de Nicolas II et de la princesse Alice de Hesse, nommée désormais la grande-duchesse Alexandra Féodorowna, eut lieu le 26 novembre.

Rien ne fut changé dans la politique intérieure de la Russie ni dans les relations extérieures. Le général Tchertkoff, aide de camp général et ambassadeur extraordinaire de l'Empereur, vint à Paris notifier officiellement au Président de la République l'avènement de Nicolas II (24-25 décembre 1894).

Le chancelier de l'Empire Russe, M. Nicolas de Giers, mourut au début de 1895. Cette même année, un ukase impérial abolit la peine du knout. On verra plus loin l'intervention de la Russie, de la France et de l'Allemagne, dans la guerre entre la Chine et le Japon (Tome III, ch. XLIX).

dant de la circonscription militaire de Saint-Petersbourg; Alexis, grand-amiral de la flotte russe; Serge, gouverneur de Moscou; Paul, major-général.

1. Les quatre autres étaient les grands-ducs Georges et Michel, les grandes-duchesses Xenia et Olga. Le grand-duc Georges est mort en 1899.

A l'occasion des fêtes allemandes pour l'inauguration du *Canal Empereur Guillaume*, les navires français et russes se joignirent pour entrer ensemble à Kiel, au grand mécontentement des Anglais (18 juin). L'alliance franco-russe, attestée déjà par l'intervention collective au Japon, le fut à la tribune de la Chambre des Députés par le langage de MM. Ribot, Président du Conseil, et Hanotaux, Ministre des Affaires Étrangères. L'Empereur de Russie envoya le grand cordon de Saint-André au Président de la République. « L'alliance franco-russe, disait dans une circulaire du 19 juin le prince Lobanoff, Ministre des Affaires Étrangères, aux représentants de la Russie à l'étranger, n'a qu'un but : préserver l'Europe d'une guerre que pourrait entreprendre ou provoquer l'alliance des puissances de l'Europe centrale. L'alliance de ces trois puissances étant dirigée particulièrement contre la Russie et la France, ces deux puissances ont été forcées de recourir à une combinaison qui les mette en état de se défendre; cela fut d'autant plus facile aux deux gouvernements, que les sympathies naturelles de leurs peuples et l'absence de tout antagonisme politique entre les deux États leur offraient une base naturelle d'entente. L'alliance fut donc conclue sous le règne de l'Empereur Alexandre III et pendant la présidence de M. Carnot, et le document constatant ce fait fut accompagné d'une convention militaire. » L'alliance, ajoutaient les journaux, avait été signée à Paris par M. de Giers, dans l'été de 1893, trois mois avant la visite de l'escadre russe en France.

Au mois de juillet 1895, une mission russe revint d'Abyssinie accompagnée d'une mission abyssine qui apportait au tsar les présents du Négus Ménélik avec les insignes de l'Ordre de Saint-Jean de Salomon; une légation abyssine permanente, affirmation, serait créée à Petersbourg, et un agent diplomatique russe résiderait en Abyssinie. Ces nouvelles soulevèrent la colère des Italiens, qui se prétendaient les suzerains de Ménélik, et des Anglais, qui n'admettent pas qu'on vienne les troubler dans la région du Nil. En même temps que les Abyssins, arrivaient à Petersbourg des députés bulgares ayant à leur tête le métropolitain Clément, chargés de déposer une couronne sur la tombe d'Alexandre III, et de tenter une réconciliation entre leur pays et l'Empereur Nicolas II. Ils furent bien accueillis, mais avec une certaine réserve. Le prince Ferdinand s'étant enfin résigné à faire baptiser son fils, le prince Boris, dans la religion grecque orthodoxe, a été reconnu officiellement par la Russie et toutes les puissances prince de Bulgarie (voir plus loin).

Les échanges de témoignages de sympathie entre les Français et les Russes continuèrent à être fréquents et des plus significatifs. C'est ainsi que le général Dragomiroff, commandant du corps d'armée à Kiev, vint assister aux grandes manœuvres de l'automne de 1895 dans l'est de la France; et que le 4 mars 1896, au cours d'une excursion dans le Midi, Félix Faure, Président de la République, eut une entrevue des plus cordiales, à Nice, avec le tsarévitch Georges, frère et héritier présomptif de l'Empereur de Russie.

Couronnement de Nicolas II (1896). — Nicolas II fut couronné à Moscou au printemps de 1896. Les fêtes durèrent du 24 au 31 mai 1896. Toutes les puissances y étaient représentées par des ambassades extraordinaires. Celle de la France avait pour chef le général Le Mouton de Boisdeffre; on remarquait aussi beaucoup le représentant du Céleste Empire, le comte Li-Hung-Chang, et celui de l'Empire du Levant, le maréchal prince Yamagata; on contemplait avec une vive curiosité les pittoresques costumes de l'émir de Boukhara, du khan de Khiva et des nombreux chefs du Turkestan. La mission française reçut un accueil enthousiaste. Une amnistie, comportant de nombreuses grâces et commutations de peines, fut accordée aux diverses catégories de condamnés, politiques et autres. La joie de ces fêtes fut malheureusement troublée par une épouvantable catastrophe. Le 30 mai devait avoir lieu sur le vaste champ de Kodynski, devant le château de Petrovsky, une fête populaire, avec distribution de comestibles et de liquides à la foule. Plusieurs centaines de mille personnes, ouvriers ou paysans, qui avaient passé la nuit en plein air, impatients de recevoir les aliments promis, se bousculèrent dans une horrible confusion; les précautions prises par la police avaient été insuffisantes. Il existait sur ce terrain une vaste et profonde tranchée, insuffisamment fermée par des palissades. Elles furent renversées, et la foule s'entassa, s'étouffant, s'écrasant dans cet abîme. On annonçait le 5 juin que le nombre des morts s'élevait à 3 876, et qu'il y avait près de 4 000 blessés.

L'Empereur ordonna que la famille de chaque victime recevrait 1 000 roubles, et que les frais d'inhumation seraient à la charge du trésor particulier.

**** Situation politique intérieure (1897-1900).** — Depuis le couronnement de Nicolas II, la situation politique intérieure de la

Russie ne s'est guère modifiée : c'est une monarchie absolue; elle ne subit pas de révolution. Mais n'y a-t-il pas eu évolution? Du vivant de son père, le tsarévitch Nicolas semblait devoir être un nouvel Alexandre II; les libéraux faisaient grand état de quelques paroles qu'il avait prononcées, à propos des juifs notamment. Il semble que la pratique du pouvoir, peut-être aussi la défiance de lui-même, ait entraîné le jeune souverain un peu loin parfois de son idéal premier. Aux mesures libérales qu'il voulait prendre et a prises souvent pour la jeunesse universitaire, ont répondu presque chaque année des troubles graves, à Saint-Petersbourg et en province; on y a pu démêler des éléments peu russes de race et de religion, et une origine fort étrangère. Il a fallu sévir. Les témoignages très flatteurs dont il a comblé le procureur du Saint-Synode, M. Pobiédonostsev, ont paru « vieille Russie ».

La question polonaise. — Les Polonais avaient espéré obtenir quelques adoucissements, en accueillant chaudement Nicolas II en 1897, à Varsovie. Les « loyalistes » obtinrent la suppression du dur impôt foncier supplémentaire qui pesait sur la Pologne depuis la guerre de 1863. On leur permit aussi d'élever une statue à leur grand poète Mickiewitz; mais il fut interdit aux journaux d'en parler; le 24 décembre 1898, jour de l'inauguration, toutes les maisons voisines furent gardées par les Cosaques avec interdiction d'ouvrir la porte, même pour chercher des vivres; on creusa des tranchées autour de la place pour s'assurer qu'il n'y avait pas de mines. La marche de Chopin, le compositeur national, fut rayée du programme : il s'était compromis dans l'insurrection de 1834; aucun applaudissement ne fut toléré; quand, après la bénédiction, le voile tomba, 10 000 personnes se découvrirent, muettes; bien des yeux pleurèrent, et l'on se dispersa; poignante cérémonie! Mais la même année les Polonais durent souffrir, à Vilna, l'inauguration de la statue de Mouraviev, qui, en peu de temps, avait perdu 200 hommes, en avait déporté plus de 10 000 en Sibérie, et détruit des centaines d'églises et de chapelles catholiques polonaises. Nicolas Ier avait déjà supprimé l'église grecque unie en Lithuanie et Ruthénie; en 1875, elle l'a été en Pologne. Plusieurs centaines de mille hommes ont été déclarés orthodoxes malgré eux; des villages entiers sont sans baptêmes ni mariages. En Lithuanie et en Ruthénie les habitants continuent à vouloir être catholiques; mais le clergé orthodoxe, avec l'aide des Cosaques, force les paysans à com-

munier entre ses mains, et s'ils retournent à l'église catholique, ils sont relaps, d'où la Sibérie ! En 1899, 42 0/0 du clergé de Ruthénie fut interné sans procès pour avoir proclamé la religion catholique seule vraie. Depuis 1864, il est interdit aux Polonais d'acheter des terres en Ruthénie et Lithuanie, et depuis 1892 d'enseigner leur langue dans les provinces de Vilna, Grodno, Minsk, Vitebsk, Mohilev, Kiev, Podolie : 300 roubles d'amende ou trois mois de prison à qui réunira chez lui des enfants pour leur apprendre le polonais ; même peine aux parents et au propriétaire de la maison ; l'oukase du 26 mai 1900 étend la mesure à toute la Pologne, « dans notre immuable tendance à renforcer dans les *gouvernies* du royaume de Pologne l'instruction de la jeunesse dans l'esprit de la politique russe ». On « revise » toutes les bibliothèques publiques depuis 1899 pour en faire disparaître les livres trop polonais ; de même dans les écoles, les orphelinats. En 1899, on a arrêté à Varsovie 25 personnes éminentes du monde littéraire coupables de faire partie de la « Société de l'enseignement populaire », et destitué le président de l'Assistance publique et le président de la section des écoles maternelles. La langue polonaise est proscrite des tribunaux, de l'administration, des écoles, des chemins de fer, de toutes les associations économiques et philanthropiques ; il est défendu aux élèves d'en user entre eux dans les collèges. Les cours de polonais se font en russe ; c'est une langue étrangère même à l'Université¹. Il est interdit d'enseigner langue ou littérature polonaises aux particuliers, sous les peines infligées en cas d'état de siège. En Lithuanie et en Ruthénie, il est même défendu d'employer le polonais dans les réunions politiques, les lieux publics, les livres, les théâtres, les journaux. En Pologne, la censure préventive s'applique aux livres et aux journaux, même pour les annonces, et elle arrête les phrases les plus innocentes, tant elle est soupçonneuse. Même si la censure a été favorable, le Gouverneur général peut encore frapper d'amendes très fortes. Aucune académie scientifique n'est plus tolérée. L'église catholique est soumise à la direction des cultes étrangers, dont le chef est un orthodoxe.

Les Polonais sont écartés, en Pologne, en Lithuanie, en Ruthénie, de toutes les fonctions et emplois dans les tribunaux,

1. En novembre 1899, on a bien porté le nombre des classes de polonais de 3 à 6 dans les écoles primaires, mais celles de russe l'ont été de 6 à 12.

à l'école, dans l'administration, et presque complètement dans les chemins de fer. Ils n'ont pas le droit de pétition, et un particulier qui se plaint d'un employé en matière privée doit faire passer sa plainte par lui. Les villes sont administrées par des Russes, même Varsovie. Le Gouverneur général peut infliger des amendes ou déporter administrativement à sa guise ; son autorité est presque illimitée pour les crimes et délits de « déloyalisme », qui valent chaque année à des centaines de Polonais la Sibérie ou les prisons malsaines de Schlüsselbourg ou du bord des grands lacs. Economiquement, socialement, les Polonais sont peu favorisés ; bien moins d'hôpitaux, d'écoles, de sociétés philanthropiques y sont autorisés que dans le reste de l'empire. Aucune corporation de Polonais n'est admise. Les chemins de fer, sauf à but stratégique, sont rares en Pologne, et leurs tarifs sont calculés de façon par exemple à permettre l'inondation de la Pologne par les blés russes et à fermer la Russie au blé polonais. Les contributions indirectes sont plus lourdes qu'en Russie. L'emploi forcé du calendrier russe, avec ses fêtes nombreuses, dans un pays où l'on emploie le calendrier grégorien, force à chômer pour l'enseignement et le commerce près de 165 jours par an. Le gouverneur, prince Imeritinsky¹, a voulu gagner le peuple polonais par deux moyens : il a multiplié pour lui les bibliothèques, conférences, théâtres, sociétés de chant, etc., mais tout y est russe ou polonais rallié ; il a créé pour lutter contre l'alcoolisme, disait-il, des restaurants populaires administrés par des fonctionnaires russes. Là où il en existe un, là même où le gouvernement a l'intention d'en fonder un, il est interdit d'en établir aucun. Ces restaurants reçoivent un journal polonais rallié : l'*Oswiata* (Instruction).

Les Polonais, lassés de ces traitements, ont fondé en 1886, en Russie, une *Ligue nationale*, qui a créé en Suisse, à Rapperswyll, un trésor et un musée national, et fondé un parti démocrate-national ; en 1896, celui-ci a fait un manifeste pour la Pologne russe, mais il a été écoulé aussi dans les autres régions polonaises. Cette ligue a des journaux, comme le *Polak*, de Cracovie, le *Pochodnia* (Flambeau) en Russie. Les

1. On lui a joué le mauvais tour de publier son mémoire secret sur la Pologne, avec les notes du tsar, les procès-verbaux des séances du conseil des ministres (10 et 17 février 1899) et notice complémentaire de la chancellerie du conseil des ministres.

Polonais veulent un parti démocratique; ils comprennent très bien les efforts du Gouvernement russe pour diviser la nation en classes rivales; mais ils ne veulent pas du socialisme, qui leur ferait perdre leur nationalité. Les Polonais qui se sont fourvoyés dans les congrès socialistes se sont vu reprocher avec aigreur leur patriotisme. Le socialisme est un nouveau danger qui guette les Polonais émigrés sur les bords du Rhin, et même ceux de la Pologne, où des villes industrielles, presque allemandes, comme Lodz, font tache dans le pays. La « Ligue nationale polonaise » s'est définitivement organisée d'une façon démocratique, d'après sa proclamation du 8 décembre 1899.

Elle a adressé en mai 1899 un memorandum au congrès de la Paix : « La Pologne et la conférence internationale de la Haye », où elle invoque les traités de 1814-1815, qui ont promis aux Polonais une représentation et des institutions nationales, et expose leur lamentable situation actuelle.

Beaucoup de Polonais émigrent d'est en ouest en Europe, et, en Amérique, au Parana, où ils sont déjà nombreux, et surtout aux Etats-Unis, où on en compte de 1 à 2 millions (450 000 à Chicago, 60 000 à Buffalo, 40 000 à Milwaukee, 30 000 à Détroit, etc.), unis par la « Ligue nationale polonaise des Etats-Unis ».

En Europe, ils comptent un grand nombre d'écrivains et d'artistes que l'on range souvent à tort, en France, parmi les Russes ou les Allemands. Ce sont, parmi les premiers : Henri Sienkiewicz, dont le fameux *Quo Vadis* a paru en 1896 (en français en 1900), Glowacki, Zeromski, Sieroszewski, Przybyzowski, Reymont, Wyspianski, Krechowicki, Tetmajer, Kasprowicz, M^{lles} Orzeszkowa, Konopnicka; parmi les seconds : Matejko, Siemiradski, Rosen, Styka, Chelmonski, Malczewski, Chelomnski, Axentowicz, Falat, Kossak, Stanislawski, Szymonowski, Weyssenhoff, Grocholski, Kowalski, Wiernsz, Welonski, Godebski, Rygier, Popiel, Brodzki, M^{lle} Boznanska, etc. Beaucoup de ces artistes exposent régulièrement à Paris¹.

L'enseignement du polonais et l'étude du polonais ont été autorisés dans nombre d'établissements en septembre 1899; mais en 1900 cinquante personnes furent incarcérées à Var-

1. On peut consulter avec fruit le *Bulletin polonais*, publié mensuellement à Paris, en français. Nous devons ici exprimer nos vifs remerciements pour l'extrême obligeance avec laquelle on a facilité nos recherches à la « Bibliothèque polonaise » du quai d'Orléans.

sovie comme membres d'une société secrète pour le développement de l'instruction parmi les paysans polonais.

La question finlandaise. — La Finlande, unie à la Russie en 1809 par un acte spécial, avait été traitée libéralement par Alexandre I^{er} et avait reçu une constitution : le pouvoir exécutif était le Gouverneur général et le Sénat impérial; le législatif, la Diète, composée des quatre ordres. Alexandre II, après un long intervalle, avait convoqué la Diète, et Alexandre III lui accorda la périodicité de trois ans et l'initiative législative. Les milices finlandaises ne devaient être employées qu'en Finlande et pour la défense de la Finlande, sauf dans le cas où la Russie aurait la guerre, et où elles ne seraient pas utiles en Finlande.

Les Finlandais, peuple finnois civilisé par la Suède, ont été très fidèles à la Russie, notamment pendant la guerre de 1877-78. Néanmoins l'autonomie leur a été supprimée. Les Russes trouvaient vraiment insupportable la présence, aux portes de Pétersbourg, d'un État soumis comme eux au tsar, et n'ayant de commun avec eux ni langue, ni armée, ni postes, ni douanes, ni monnaie, et affectant dans son administration, ses chemins de fer, une ignorance complète du russe et de la Russie. Jamais les Hongrois, cependant si ombrageux, n'ont prétendu ignorer à ce point l'Autriche. Les Russes ont pu déchirer la constitution finlandaise, mais l'aristocratie suédoise et luthérienne l'avait interprétée d'une façon antirusse.

Les Finlandais se sont montrés très hostiles à la loi militaire qui leur était soumise en janvier 1899; leur armée, désormais ouverte aux officiers russes, devait s'accroître de 6000 à 7000 hommes, qui pourraient être envoyés en Russie. Le général Bobrikov, déjà employé à russifier les provinces baltiques, a été nommé gouverneur général de Finlande. L'opposition au projet de loi étant très forte, un message impérial parut (15 février 1899), qui déclara que toute mesure législative affectant l'empire entier serait désormais soumise à la Diète : elle donnerait le meilleur moyen de mettre la loi d'accord avec la situation spéciale de la Finlande; puis le Conseil d'État impérial promulguerait la loi selon la voie ordinaire. En ce qui concerne les mesures d'intérêt purement finlandais, la dernière décision appartiendrait à l'Empereur et à ses conseillers quant à l'accord de ces lois avec la législation générale de l'Empire.

C'est la fin de l'autonomie constitutionnelle finlandaise. Par

crainte de l'état de siège, le Sénat vota la promulgation du message. Mais les chefs des quatre ordres de la Diète venus pour protester à Saint-Petersbourg ne furent pas reçus. On parla même un instant de supprimer toute démarcation entre les budgets russe et finlandais. Alors protestation muette, mais bien éloquente : tous les jours s'accumulent les fleurs autour de la statue d'Alexandre II, le « libérateur ».

En cinq jours, une adresse très respectueuse au tsar fut signée par 24 000 personnes (il y a 2 300 000 habitants en tout, les hommes majeurs seuls signaient). Cinq cents délégués vinrent la porter au tsar le 15 mars; ils reçurent l'ordre de retourner chez eux, bien que leur démarche n'eût « nullement offensé » le tsar. Il faudrait, selon un acte de 1824, que leur adresse fût d'abord présentée par le Gouverneur, qui peut l'arrêter!

La Diète déclara le projet de loi militaire contraire à la constitution et estima un accroissement d'effectif de 7000 hommes avec service de 3 ans et une dépense de 10 millions de roubles comme limite des charges que la Finlande pût supporter. (La Russie voulait 36000 hommes et cinq ans de service avec cantonnement des troupes finlandaises dans l'Empire.) L'Empereur fit savoir que la question militaire était d'intérêt général. La Diète vota néanmoins qu'aucune loi militaire ne pourrait être promulguée sans le consentement du Parlement, et que les milices ne pourraient être employées hors de Finlande, sauf pour la défense de Saint-Petersbourg. Par édit impérial, la session fut close le 27 mai. Le gouvernement finlandais voulant consacrer un excédent de 40 millions de marks à unir les réseaux ferrés de Finlande et de Suède, le Gouvernement russe insista pour qu'on l'employât à l'union des réseaux finlandais et russe et à un pont sur la Néva, et finalement ordonna de consacrer 6 millions aux chemins de fer, 2 à l'armée et 2 à un fonds de réserve destiné à permettre aux *torpars* (ouvriers agricoles) d'acquérir la terre. Un tiers d'entre eux n'a aucune terre et est plutôt favorable à la Russie, bien que ses représentants aient adhéré, après quelque hésitation, au mouvement antirusse.

Toutes les sociétés protestantes internationales, toutes les ligues de la paix (elles ont les mêmes membres) ont pris parti pour leurs coreligionnaires, comme jadis pour les provinces baltiques.

Une adresse de 800 personnes, de douze pays à institutions

parlementaires, devait être présentée au tsar; elle ne fut pas reçue.

En septembre 1899, le général finlandais Procope fut remplacé au Conseil d'Etat impérial par M. de Plehwe, un Russe, qui naturellement n'y soutint pas la Finlande. Le 4 juillet, un rescrit impérial avait maintenu les dispositions de celui du 15 février. La fin de l'année fut marquée par la suppression de plusieurs journaux et du droit de tenir des meetings, ainsi que par une émigration croissante en Amérique. On parla même d'émigrer en masse au Canada, avec les institutions finlandaises. Certains consuls anglais, amis de la résistance, durent quitter le pays ou démissionner.

En février 1900, la Diète, à sa réouverture, déclara solennellement son attachement à la Constitution entière du pays. Un oukase du 26 juin 1900 ordonna l'introduction graduelle du russe dans les services publics de Finlande, à commencer par la chancellerie du secrétaire d'Etat et le Sénat; les services et administrations de province avaient cinq ans de délai pour adopter le russe dans leur correspondance avec les autorités publiques; les particuliers continuèrent à user de leur langue avec les autorités. On protesta; le *Nya Pressen*, le principal journal finlandais, fut supprimé. Le Sénat refusa de publier le message comme inconstitutionnel (Nicolas I^{er} a reconnu aux Finlandais le droit d'user de leur langue dans leurs administrations). Le Gouvernement russe considéra qu'Alexandre I^{er} n'avait autorisé l'emploi du suédois et du finnois que jusqu'à l'introduction du russe. 44 sénateurs sur 21 démissionnèrent quand vint l'ordre de publier l'oukase. La Diète protesta contre l'interdiction des meetings et des associations patriotiques, mais elle fut prévenue que « la répétition de pareils faits soulèverait des doutes sur la compatibilité de l'institution des États avec la situation actuelle ».

Evidemment la Russie ira jusqu'au bout. La menace d'une émigration en masse ne peut l'arrêter : l'excédent des naissances d'un an et demi compenserait le départ de tous les Finlandais. Les éléments les plus irréductibles partiront, les paysans les plus pauvres recevront des terres et seront russifiés. Mais l'immigration des moujiks russes ne compensera pas, intellectuellement du moins, l'émigration des Finlandais.

L'Arménie. La Géorgie. Le Turkestan. — Vis-à-vis des Arméniens, la politique russe a notablement changé : jadis on les considérait comme dévoués à la cause russe; beaucoup

avaient servi la Russie (Bagrator, Loris Mélikov, etc.) : mais les comités arméniens ont assez agité l'idée d'une nation arménienne pour que la Russie n'ait plus tenu comme par le passé à ces sujets ; les missions protestantes, nombreuses dans le pays, en ont aussi changé les dispositions. Le chancelier prince Lobanov a montré ce revirement lors des massacres du Sassoun ; la Russie tient si peu à s'incorporer ce peuple qu'elle a paru disposée, avec l'assentiment du Sultan, à faire émigrer en Crète les Arméniens réfugiés en Russie.

En Géorgie, bien que la population indigène soit tranquille, l'administration a entrepris la russification avec dureté depuis peu. Le gouvernement a organisé deux nouvelles villes sur le versant sud du Caucase : Romanovsk et Khosta. Il veut mettre en valeur la corniche criméenne et caucasienne.

Au Turkestan, soit fanatisme musulman, soit maladresse de quelques administrateurs, soit avis venus de l'Inde, un soulèvement local a eu lieu au printemps de 1898 et a aussitôt été réprimé.

Les sectes religieuses. — L'empire russe, si composite au point de vue des races, ne l'est pas moins pour la religion. L'orthodoxie officielle n'a pas empêché la formation d'une foule de sectes : les Raskolniks seuls, qui ne reconnaissent pas les réformes faites au xv^e siècle par le patriarche Nikon, sont environ 25 millions ; les persécutions n'ont pu les entamer ; mais, de nos jours encore, ils s'adressent au patriarche de Constantinople, qu'ils vénèrent toujours, pour lui demander la reconnaissance de leur secte comme orthodoxe entre toutes, et l'investiture d'un clergé spécial : ils repoussent celui de la Russie officielle. Ce serait la rupture définitive entre Pétersbourg et le Phanar¹ et un schisme très grave. En Russie, les sectes les plus étranges pullulent : comme les Skoptsi (mutilés volontaires), les adorateurs de Napoléon, les Bespopovtzi (en mai 1897 on découvrit que 25 d'entre eux s'étaient fait enterrer vivants !), etc. C'est une lente décomposition de l'Église orthodoxe² : la classe cultivée, qui a voyagé en Europe, est souvent rebutée en secret par les superstitions populaires ; mais le culte officiel maintient l'apparence, et les grands fonc-

1. Quartier de Constantinople, principalement habité par les chrétiens grecs.

2. Les Anglais cherchent à se rallier les dissidents orthodoxes, étrange rapprochement, que la politique seule peut provoquer.

tionnaires baissent toujours pieusement les icônes. Le haut clergé s'efforce de répandre l'instruction dans la masse ignorante des popes ; l'œuvre est longue ! Le personnage principal de cette église est le Père Jean, de Cronstadt, qui, par ses actes, est devenu le ministre de la charité et jouit même dans le peuple de la réputation de thaumaturge.

Progrès de l'instruction et de l'industrie en Russie¹. — Les progrès de l'instruction en Russie sont rapides. Alexandre III et Nicolas II ont compris qu'à superposer à une nation ignorante une aristocratie intellectuelle sans débouché, on crée tout juste le nihilisme. Aussi ont-ils développé puissamment les degrés primaire et secondaire de l'enseignement. Des milliers d'écoles ont été élevées ces dernières années par le Gouvernement, les villes, la noblesse, les corporations de commerçants. Au lieu de recevoir des présents aux anniversaires de la famille impériale, Nicolas II a fait savoir qu'il préférerait qu'on élevât des écoles et des hôpitaux. Il est probable que, si l'ignorance de la classe paysanne russe est encore prodigieuse, la situation aura totalement changé dans une génération. Remarquons d'ailleurs que le peuple en Russie, dès qu'il sait lire, lit des choses sérieuses au lieu de se repaître de romans ; peu de pays en Europe, aucun peut-être, ne comptent une pareille proportion d'abonnés aux revues scientifiques dans la classe purement populaire. Ce mouvement en faveur de l'instruction n'existe pas seulement dans les grands centres

1. Budget de 1900 (en millions de roubles de 2 f. 66 environ) : Recettes ordinaires : 1 593 ; recettes extraordinaires, 3 ; recettes d'Empire, 160. Total 1757. Dépenses ordinaires : 1564 ; extraordinaires, 192. Total 1756. — Parmi les recettes on compte 641 millions d'impôts indirects, 84 de douane, 120 d'impôts directs, et 77 de payement pour rachat de servitude. Parmi les dépenses, 274 millions pour la dette, 23 pour le culte orthodoxe, 12 pour la maison impériale, 324 pour la guerre, 86 pour la marine, 281 pour les finances, 33 pour l'instruction publique, 322 pour les voies de communication. Dette en 1900 : 6 170 millions de roubles. Commerce (Russie d'Europe seule) : Importations : 572 millions de roubles (dont : aliments 80, matières brutes et demi-brutes 307, matières fabriquées 184) ; — Exportations : 688 millions (dont : aliments 380, matières brutes et demi-brutes 270, animaux 18, objets fabriqués 20). Chemins de fer en 1900 : 45 121 kil. en Europe, 7 578 en Asie, soit 52 699 ; 4 000 kil. allaient être livrés l'année suivante.

Armée : 40 000 officiers, 900 000 hommes. Flotte : 815 bâtiments (532 000 tonnes), dont 18 cuirassés d'escadre, 14 cuirassés garde-côtes, 35 croiseurs, 177 torpilleurs.

Calendrier : en retard de 12 jours jusqu'en 1899 inclusivement, et de 19 ensuite, le calendrier Julien ne rayant pas le jour intercalaire bissextile de 1900.

d'Europe, mais jusqu'en Asie, où l'université de Tomsk commence à être richement dotée grâce à la générosité des « Sibiériaks », les Américains de la Russie.

Mais le développement rapide de l'enseignement supérieur amène de grandes difficultés : il ne jouit pas des mêmes libertés qu'ailleurs, et la jeunesse universitaire y est bien plus révolutionnaire. Le sera-t-elle moins en l'affranchissant ou en la réprimant ? C'est un problème. Le ministre de l'instruction publique, comte Tolstoï, ayant défendu les associations d'étudiants, son successeur, M. Bogolievov, s'est montré encore plus sévère au début de 1899. Les étudiants protestèrent à Pétersbourg surtout, et le 20 février on put voir la police montée les disperser à coups de fouet ; ils firent grève. Le Gouvernement ferma l'Université et toutes les grandes écoles, et expulsa nombre d'étudiants jusqu'en Sibérie. Le tsar chargea le général Vannovsky d'une enquête, qui procura une notable détente. Mais de nouveaux troubles et une nouvelle grève générale amenèrent la fermeture de tous les établissements d'instruction supérieure à la fin d'avril. Plusieurs milliers d'étudiants des deux sexes furent expulsés de leurs universités ou écoles. On ne reprit que ceux qui firent une promesse écrite de soumission. Le tsar censura alors (juin 1899), outre les étudiants, la brutalité de la police, l'imprévoyance, la faiblesse des autorités universitaires, les sympathies du public pour les révoltés. Il fit établir des cours spéciales pour juger les troubles universitaires, et les fauteurs de désordres purent être envoyés, de 4 à 3 ans, comme soldats dans l'armée (il y en eut beaucoup en 1900). Mais il remplaça le ministre M. Goremine, si critiqué, par M. Sipiaguine.

Les progrès économiques sont prodigieux. La Russie était encore purement agricole, il y a quelques années ; elle l'est même insuffisamment, puisque la production ne suffit pas toujours à la consommation : en 1899, plus de cinq millions d'hommes ont souffert de la faim. Le Gouvernement donna 35 millions de roubles, le tsar 3,5, et la nation russe eut un admirable élan de vraie et profonde charité. Il fallut donner aux paysans des vivres, des vêtements, du bétail, des chevaux.

La Russie devient aussi pays industriel. La Pologne, le centre, l'Oural deviennent des « Belges », les villes se développent à l'américaine. Pétersbourg, Moscou ont plus d'un million d'habitants ; Varsovie en a près de 650 000, Lodz et Vilna en Pologne en

comptent 345 000 et 460 000 ; Kharkov, 475 000 ; Toula, 442 000 ; Kiev, 248 000. Le commerce a des ports comme Odessa (405 000 hab.), Riga (280 000), etc. (Voir note 2, p. 537). Grâce à la présence de la houille, du pétrole, du fer, l'industrie métallurgique, créée en partie avec des fonds belges et français, s'outille au mieux et grandit prodigieusement. En dix ans, elle a triplé sa production de fonte, quadruplé celle de l'acier. Les chemins de fer s'accroissent très vite, en longueur et en trafic : l'application du tarif zonier en 1894 y a fait croître le nombre des voyageurs de 48 0/0, le rendement des marchandises de 33 0/0. La Russie, d'ici peu, ne sera plus tributaire de l'Allemagne, de l'Angleterre pour ses chemins de fer, ses machines. L'ouvrier y est habile, robuste, peu payé. La houille russe, sortie de la mer Noire, envahit la mer Egée ; de même les cotonnades russes, alimentées par le Turkestan, font concurrence en Turquie aux produits anglais ; les soieries du centre de la Russie, à Lyon. Lentement se forme un prolétariat urbain. Jadis le moujik se contentait de venir à l'usine l'hiver, et retournait à ses champs l'été ; il reste à la ville maintenant, et la vieille communauté de village, si admirée des économistes, se dissout peu à peu. Déjà l'on a pu voir dans ces dernières années des grèves éclater, la troupe intervenir. Les socialistes font une propagande intense parmi les ouvriers russes. Que deviendra la Russie quand elle ressemblera à l'Europe occidentale ? Pourra-t-elle lui ressembler socialement sans lui ressembler en rien politiquement ? Graves questions pour l'avenir de ce peuple, de ce gouvernement, de cette dynastie.

Le chemin de fer Transsibérien. — L'œuvre la plus considérable est évidemment, pour l'instant, le chemin de fer transsibérien. Il n'en manque plus que deux tronçons, celui qui tourne le lac Baïkal par le sud (on traverse momentanément en bateau ou en traîneau), il sera bientôt achevé, et la section parallèle à l'Amour, de Strietensk à Khabarovska. Mais la ligne transmandchourienne y supplée avec les deux branches de Vladivostok à l'est, de Port-Arthur au sud, avec raccord au réseau de Tien-tsin. Pour la traversée des Khingan, on a fait, avant le percement des tunnels, des voies qui montent en lacets jusqu'aux cols. La ligne a été construite très vite, à l'américaine ; elle devra être consolidée, refaite sur bien des points, mais elle donne déjà, économiquement, un débouché à toute la Sibérie sur l'Europe (les beurres sibériens envahis-

sent le marché anglais), la peuple de 200 000 hommes par an, et fournit à la Russie un admirable instrument pour dominer l'Extrême-Orient¹. Sans lui, la Russie n'eût joué qu'un rôle misérable dans les affaires de Chine.

Les richesses agricoles et minières de la Sibérie sont telles que l'on peut prédire un essor puissant à ce pays, si longtemps isolé, trop longtemps même selon quelques Russes, qui lui trouvent des allures d'indépendance, d'autonomie regrettables. Des villes considérables sortent de terre comme des champignons en Sibérie et en Mandchourie.

La Politique extérieure de 1897 à 1900. Les Russes en Chine. La Mandchourie. — Le prince Lobanov, mort subitement, ne fut pas immédiatement remplacé. C'est le 12 janvier 1897 que le comte Mouraviev eut la gérance du ministère des Affaires étrangères, sans avoir encore le titre de chancelier. Sa politique fut celle de ses prédécesseurs dans les affaires turques : éviter à tout prix les conflits et limiter ceux que l'on n'aurait pu étouffer. L'Autriche a d'ailleurs la même politique aujourd'hui. La paix européenne s'en trouve bien ; c'est un contrepois heureux aux intrigues anglaises que nous avons expliquées ailleurs.

En Extrême-Orient, il semble bien que Nicolas II eût voulu maintenir le *statu quo* territorial. Mais là encore l'Angleterre le força à sortir de sa réserve. En octobre 1896, la Russie avait obtenu la permission de faire passer son Transsibérien à travers la Mandchourie, de l'Amour à Vladivostok : cela économisait un grand détour, de grands frais, et la ligne traversait une région plus *payante*. Une clause permettait de faire plus tard des prolongements pour le compte de la Chine. Pour faire la ligne, on fonda la *Société de l'Est-Chinois*, qui s'entendit avec la *Banque russo-chinoise* (dont le capital de 25 millions de francs est français pour moitié) : la garantie fut l'exploitation de la ligne pendant quatre-vingts ans, la Chine pouvant la racheter au bout de trente ans. La ligne aura l'écartement des voies russes, et la Russie peut la défendre avec ses troupes ; c'est la convention « Cassini ». Elle n'en tira d'abord aucun avantage. Mais quand les Allemands se furent emparés

1. Le Gouvernement est même forcé de ralentir le mouvement pour éviter la hausse des prix et la difficulté de nourrir cette population. Cet afflux de travailleurs honnêtes a amené Nicolas II à créer une organisation judiciaire en Sibérie, où il n'y avait jusque-là que la police (juillet 1897), et à interdire la déportation en Sibérie (mai 1897).

de Kiao-Tcheou, à la fin de 1897, les Russes crurent prudent de croiser du côté de Port-Arthur et même d'y entrer ; la diplomatie russe, devant les menaces d'intimidation de l'Angleterre, conclut alors avec la Chine un accord qui changeait sa situation du tout au tout ; le 27 mars 1898, la Chine céda aux Russes Port-Arthur et Ta-lien-Ouan, ce qui donnait enfin à la Russie un port libre, à l'abri de la gelée. Un article spécial précisait la convention Cassini, en permettant aux Russes d'unir Ta-lien-Ouan au chemin de fer de Mandchourie. Le traité du 27 mars rendait Vladivostok moins avantageux, et la Corée presque inutile.

D'où une Convention en avril avec le Japon : la Russie renonçait à sa tutelle sur la Corée, déclarée indépendante ; pour le Japon, ce fut une grande satisfaction, et une compensation du sort qu'il avait subi après ses victoires sur la Chine. La Russie croyait se débarrasser ainsi de la seule hostilité sérieuse qu'elle pût rencontrer dans ces parages. Seul en effet, le Japon, peuplé de plus de 47 millions d'habitants, organisé à l'européenne, peut lutter contre les Russes. L'Angleterre ne pourrait qu'envoyer une flotte sans appui réel pour opérer contre Vladivostok et Port-Arthur, aujourd'hui lui imprenables. Renoncer à la Corée n'était pas payer trop cher la neutralité japonaise. En même temps que le syndicat franco-belge obtenait la concession de la ligne Pékin-Hankeou (1896 ; ratification définitive en février 1898), la Russie obtenait celle d'une ligne qui, partant de la ligne franco-belge peu après Pékin, desservirait la très riche province du Chan-Si, aboutirait à Tai-Yuen-Fou et même à Si-Ngan-Fou.

Les Anglais, qui ont un groupe de concitoyens à Niou-Tchouang au fond du golfe du Petchili, au nord, voulurent le mettre en communication avec ce grand réseau ferré dont Pékin va être la tête ; ils firent donc concéder à la *Hong-Kong and Changhaï Bank* le prolongement de la ligne Pékin-Tientsin-Chan-Haï-Kouan jusqu'à Niou-Tchouang : cela servait les Anglais de Niou-Tchouang et interposait un réseau à voie étroite entre le Transsibérien à voie large et Pékin ! (14 juin 1898). Les Russes protestèrent au nom de la convention Cassini (ils construisaient déjà la ligne mandchourienne vers Moukden et Port-Arthur et voulaient obtenir une ligne de Moukden à Chan-Haï-Kouan en évitant Niou-Tchouang). Après quelque semaines de négociations irritées, une première entente eut lieu le 40 septembre 1898 : les Anglais feraient la ligne de Chan-Haï-Kouan

à Niou-Tchouang, mais n'auraient ni contrôle ni hypothèque sur la ligne; pour prix de leur modération, ils se firent concéder la ligne magnifique de Canton à Kao-Loung, c'est-à-dire Hong-Kong. Le 28 avril 1899 enfin, l'Angleterre s'entendit avec la Russie: elle ne recherchera aucune concession de chemin de fer au nord de la Grande Muraille, et ne s'opposera à aucune demande de chemin de fer, de la part des Russes, dans cette région; la Russie prend un engagement analogue pour le Yang-tse-Kiang.

Dix jours après, la Russie demande (les travaux déjà commencés) la concession d'une ligne de Moukden à Pékin à Pécartement russe; colère des Anglais! Rien à dire cependant; la convention du 28 avril était formelle. Le Transsibérien aboutirait donc à Vladivostok, à Port-Arthur et à Pékin à la fois. Les Russes avaient bien joué.

À Port-Arthur, le 20 décembre 1899, un tribunal d'arrondissement a été créé, tout en maintenant les tribunaux chinois, les indigènes pouvant choisir le tribunal qu'ils préfèrent; c'est un principe judiciaire russe.

Le 16/28 août 1899, une loi avait établi l'administration russe dans la presqu'île de Liao-Toung, dans la province du Kouan-Toung. La ville de Dainy (la Lointaine) est devenue le port de commerce, Port-Arthur reste le port militaire; les Russes immédiatement se sont mis fébrilement à la tâche pour en faire non pas des concessions russes peuplées de Chinois, mais des villes aussi russes que Moscou; ils y réussissent.

Le 30 mars 1900, la Russie obtint de la Corée l'établissement d'un dépôt de charbon et d'un hôpital naval, réservés à la flotte du Pacifique, à Port-Masampho, à trois milles de la concession étrangère de Masampho; la Russie promettait de ne pas chercher à louer ou acquérir de terre sur l'île de Koje-do ou sur les îles voisines, la Corée promettait de ne pas laisser les autres puissances s'y établir, ni dans les hauteurs qui commandent la baie. La Russie acquérait ainsi une station navale d'hiver pour sa flotte.

Plus tard la Russie fit d'immenses efforts pour se préparer au conflit chinois, concentrant jusqu'à 400 000 hommes en Mandchourie, approvisionnant en hâte Port-Arthur, et inondant la Mandchourie de coolies chinois pour la construction des chemins de fer; mais les Chinois attaquèrent la ligne, brûlèrent

les stations, et elle dut être abandonnée sur beaucoup de points. Au début de juillet, les Chinois bombardèrent 48 jours Blagovietchensk; l'arrivée des renforts permit aux Russes de franchir l'Amour, de prendre Aïgoun (Hé-Loung-Kian), de massacrer et jeter à l'eau des milliers de Chinois¹. La Russie néanmoins déclara toujours qu'elle n'avait pas eu guerre avec la Chine. Celle-ci, le 2 juillet, lui demanda même son intervention « au nom d'une amitié vieille de 200 ans ». Le tsar repoussa cette demande, et les Russes coopérèrent énergiquement avec les autres puissances, en juillet et en août, à la prise des forts de Takou, de Tien-Tsin et de Pékin. Ils prirent aussi le port de Niou-Tchouang et sa douane, et y relevèrent les droits de 40 à 50 0/0 sur tous les produits non encore spécifiés dans les traités de commerce.

En septembre, la Russie, fidèle à son rôle de protectrice de la Chine, proposa aux autres puissances l'évacuation de Pékin, y diminua sa garnison, et transféra son ministre à Tien-Tsin. Elle déclarait en même temps qu'elle rappellerait ses troupes de Mandchourie aussitôt après le rétablissement de l'ordre, pour-

1. Le général Gribski, gouverneur militaire du territoire de l'Amour, lançait à cette occasion la proclamation suivante: « Habitants de la Mandchourie, les Russes et les Mandchous ont vécu jusqu'à présent d'accord les uns avec les autres et cela était profitable et utile pour vous surtout. Mais voici que vous avez eu l'audace d'attaquer sans réflexion la ville de Blagovietchensk et les habitants de la Russie, oubliant combien terrible est la vengeance du grand monarque de la Russie, riche en terres, en hommes et en armes. Vous en avez été terriblement punis. La ville d'Aïgoun et les villages des bords de l'Amour qui ont osé attaquer les Russes ont été brûlés, votre armée a été taillée en pièces, l'Amour a été comblé par une multitude de cadavres mandchous.

« Qu'aucun des habitants de la Mandchourie n'ait l'audace de revenir dans les villages situés sur les bords de l'Amour; mais vous, habitants des villes et des villages qui ne prennent pas les armes contre nous, ne craignez rien et écoutez.

« Les Russes viendront bientôt dans vos villes et vos hameaux. Et voici notre dernier mot. Ne tirez pas sur nous et ne faites aucun tort à nos soldats et aux pacifiques ouvriers qui construisent le chemin de fer, et alors nous non plus nous ne vous toucherons même plus du bout du doigt, et vous vivrez tranquillement au milieu de vos champs, comme vous y avez toujours vécu autrefois. Mais malheur à vous, si, dans un hameau quelconque, qui que ce soit ose tirer sur un Russe ou le frapper. Ce hameau ou cette ville seront détruits par le feu et aucun de ses habitants ne restera vivant. Aussi je vous le dis encore une fois, demenez dans vos maisons, vivez tranquillement, comme jusqu'à ce jour, et faites du tommeur.

« L'Empereur aime ceux qui obéissent.

« Malheur à vous si vous agissez contrairement à mes conseils. C'est là ce que j'avais à vous communiquer à tous. »

vu que les autres puissances n'y missent pas obstacle; en réponse à l'accord anglo-allemand d'octobre 1900, la Russie renouvela ses assurances au sujet du caractère temporaire de l'occupation de la Mandchourie et de Niou-Tchouang.

Au commencement de novembre 1900, la Russie avait en Chine et sur la frontière chinoise 3 900 officiers et 173 000 hommes (220 000 avec les services auxiliaires) et 340 canons. Parmi ces troupes, il faut compter 100 000 réservistes des circonscriptions de la Sibirie et de l'Amour; 75 0/0 de ceux qui n'étaient pas déjà employés au chemin de fer rejoignirent et 95 0/0 furent propres au service. La Russie put être fière de cette mobilisation due au Transsibérien.

Le brigandage, la dévastation de la province, la construction du chemin de fer nécessitaient bien le maintien des troupes. Il parut même nécessaire sur la ligne anglaise de Tien-Tsin à Chan-hai-Kouan, que la Russie, après quelque hésitation, continue à occuper, malgré les protestations de la presse anglaise.

En 1900, la Russie a fondé à Vladivostok un Institut où les élèves peuvent apprendre le chinois, le japonais, le mandchou, le coréen, l'anglais et le français, et étudier les questions politiques et économiques de l'Extrême-Orient. Il ne s'agit pas seulement pour les Russes de posséder plus ou moins de kilomètres carrés, d'avoir un port plus ou moins libre de glaces; il lui faut faire corps avec la Chine pour la former à son image. Sinon le Japon sera le maître.

La Chine ne peut plus se dérober : elle sera modernisée de gré ou de force par l'Europe ou par le Japon. Mieux vaut pour la paix du monde que ce ne soit pas par le Japon, dont la civilisation toute pratique ne s'inspire pas des idées généreuses, humaines, des peuples imbus plus ou moins des vieux principes chrétiens.

L'impérialisme japonais ne s'attendrait pas à la pensée des maux de la guerre, quand il tiendrait en main les forces chinoises; et quand elle aurait à elle par centaines de millions les travailleurs chinois, l'industrie japonaise ignorerait toute pitié pour eux, en exigerait le plus grand rendement et produirait à des prix que ni l'Europe ni même l'Amérique n'atteindraient.

Les Russes dans l'Asie centrale. — L'accord avec l'Angleterre à propos des chemins de fer chinois ne stipulait rien sur l'Afghanistan. Il semble que la Russie, après un arrêt, réveille son activité de ce côté. En 1899, à la fin de l'hiver,

s'achevait un long tronçon de voie ferrée qui unit Merv à Koutchka, situé à 120 kilomètres d'Hérat, et, en juillet 1900, les Russes y concentrèrent rapidement 200 000 hommes. Comment les Russes ont-ils pu faire cette voie secrètement, sans que les Anglais en aient ouï parler? Mystère. Aux Pamirs, ils ont établi quelques postes avancés du côté de la passe de Baroguil. Mais là, la dernière convention a certainement été à l'avantage des Anglais, qui tiennent la vallée supérieure de l'Amou-Daria. Dans le golfe Persique, la rivalité est vive aussi : la Russie veut prolonger ses chemins de fer en Perse, et l'Angleterre l'en empêche, à moins que toute la côte ne lui soit cédée! On a même prétendu, sans preuve, que la Russie aurait obtenu la cession à bail de la province perse d'Aderbaïdjan. En tout cas, en janvier 1900, la Banque russe des prêts de Perse s'est chargée de l'emprunt persan de 220 millions de roubles, garanti par les douanes, sauf celles du sud et du Farsistan. La Perse, grâce à elle, remboursera tous ses autres emprunts. En Asie Mineure, la Russie s'est opposée à l'établissement, près de sa frontière, de la voie ferrée allemande qui aboutira au golfe Persique et a obtenu en 1899 la concession éventuelle d'une voie de Kars à Erzeroum, avec embranchements sur Sinope et Trébizonde. Quant à elle, elle allonge ses lignes du Caucase nord et sud et du Turkestan : le Transcaspien atteint Tachkent, dessert le Ferghana, et on songe déjà à l'unir au Transsibérien. La Russie en 1900 a créé un consulat russe à Bombay; les Anglais en furent très émus. Ils le furent également de l'envoi d'une ambassade du grand-lama du Thibet à Pétersbourg. C'est la première mission thibétaine en Europe. Elle fut payée de retour.

L'Alliance franco-russe. — Sur la frontière de l'ouest, la Russie, malgré une détente visible avec ses voisins, a augmenté le nombre de ses corps d'armée et des lignes stratégiques¹ : en une seule année, l'augmentation des voies ferrées russes a dépassé 40 000 kilomètres! Cet accroissement se fait surtout dans les régions les plus industrielles (ouest et centre) et les plus déshéritées jusqu'ici, c'est-à-dire entre la Volga et l'Oural, et au nord; Arkhangelsk est maintenant relié au reste du réseau russe. Mais le Gouvernement ne peut en faire un port

1. Cette préoccupation se montre aussi dans la mise à l'étude d'un canal de 9 mètres de profondeur entre la Dvina et le Dniepr, et l'allocation de 90 millions supplémentaires à la flotte pour de nouvelles constructions (1898).

militaire, puisque la mer Blanche gèle de longs mois¹; au contraire, Alexandrovsk dans la baie Catherine, sur la côte Mourmane (au sud-est du golfe de Varanger), presque en Norvège, est libre toute l'année, et on y installe un port militaire que le chemin de fer devra relier aussi. Au moment où le commerce anglais devient plus important sur la côte sibérienne, il n'est pas sans intérêt d'installer un port sérieux sur la route.

La Russie a vu depuis quelque temps changer notablement son personnel diplomatique et militaire. En 1898, le général Obroutchev, chef d'état-major général, et le général Vannovsky, Ministre de la guerre, ont dû démissionner à cause de leur santé. Le général Annenkov, le constructeur du Transcaspien, est mort en janvier 1899. Le général Dragomirov, l'éducateur de l'armée russe, a été nommé gouverneur civil et militaire à la fois de trois provinces frontalières, à l'ouest. A Paris, le baron de Mohrenheim a été remplacé après de longues années par le prince Ourousov (décembre 1897). L'ambassade de Paris a maintenant une importance capitale pour la Russie depuis la conclusion de l'alliance.

Cette alliance s'est montrée plus d'une fois dans l'intervention de la diplomatie russe, qui s'est rapprochée de nous au Siam et au Maroc, où elle a créé des légations qui nous sont très utiles; en Abyssinie, où la religion a amené des rapports étroits entre habitants et Russes, où un Russe, le comte Léontiev, a été nommé gouverneur des provinces équatoriales; dans l'incident de Mascate avec l'Angleterre. Dans l'affaire de Fachoda, il semble que la Russie (tout en désirant que son alliée ne s'engageât pas à fond sur cette question qui n'est pas la plus grave pour nous) nous avait néanmoins offert un appui qu'on n'a pas jugé à propos d'utiliser. Des polémiques se sont élevées en France à propos de l'attitude de la Russie; dans plusieurs circonstances, on l'a jugée trop impassible; il n'est pas prouvé que cette impassibilité n'ait pas été voulue à Paris plus qu'à Pétersbourg, et que, dans la première capitale, la politique n'ait pas désiré moins utiliser l'alliance qu'au temps de M. Hanotaux.

Cette évolution semble d'ailleurs récente et ne correspond pas aux rapports des deux peuples en 1897, où eurent lieu, du

1. Il est vrai que la marine russe possède maintenant un vaisseau, l'*Herma*, capable de briser des glaces de 2 mètres d'épaisseur, et en construit d'autres sur le même type.

23 au 26 août, les splendides fêtes de Pétersbourg lors de la venue du Président Félix Faure; nous les avons racontées plus haut (Voir page 384).

En août 1899, M. Delcassé était allé à Pétersbourg; en octobre, le comte Mouraviev vint à Paris. L'Angleterre pensa qu'on discutait dans ces entrevues la possibilité d'une action franco-russe dans les affaires de l'Afrique du Sud.

Avec les Etats-Unis, la Russie consentit, en octobre 1899, à soumettre à l'arbitrage un vieux différend: la saisie de trois baleinières américaines à 7 milles de la côte russe dans la mer de Béring. L'arbitre fut le jurisconsulte hollandais Asser.

Conférence de La Haye (mai-juillet 1899). — Nicolas II semble un souverain éminemment pacifique; il a tout fait pour arrêter les guerres, a renoué des liens plus intimes avec l'Autriche, les Etats balkaniques, l'Italie. Cet esprit pacifique s'est montré récemment dans sa noble tentative pour limiter les charges militaires des peuples. Le 28 août 1898, le comte Mouraviev adressait « d'ordre de l'Empereur » une circulaire à tous les représentants étrangers accrédités à Pétersbourg, en faveur du maintien de la paix générale et d'une réduction possible des armements excessifs qui pèsent sur toutes les nations.

Ce fut comme un coup de tonnerre en Europe: personne ne s'y attendait! Accueillie avec transports par tous les esprits généreux ou rêveurs, elle sembla bien vite peu pratique aux calculateurs. Est-ce le maintien complet du *statu quo* que voudrait le tsar? Mais l'Alsace-Lorraine? et la Pologne? et tous les faibles, les opprimés qui gémissent? la coalition « pacifique » des grands les écrasera! Si l'on ne parle pas des opprimés, pour qui parlera-t-on? Voudra-t-on se lier par la promesse de l'arbitrage en toutes circonstances? Réduire également les armées? Mais alors les petites puissances ne seront plus rien. *Proportionnellement?* Les grandes puissances ne l'admettront pas.

Ces pensées firent peser un véritable malaise sur l'Europe. Les grands Etats se hâtèrent d'augmenter leurs armements sur terre et sur mer, pour parer à une limitation éventuelle. L'Angleterre déclara que le désarmement ne pouvait s'appliquer qu'aux armées de terre; quant à sa flotte, pourtant égale à celles de plusieurs autres peuples réunis, on ne cesserait de l'accroître, et aussitôt on l'augmenta beaucoup. Avant la réunion de la conférence, on vit les ligues, les congrès de la

paix se multiplier : un Anglais, M. Stead, une Allemande, M^{me} la baronne de Süttner, prêchèrent leur croisade pour la paix. Ces efforts semblèrent souvent suspects en France, où l'on trouve que les congrès de la paix passent facilement l'éponge sur la question d'Alsace-Lorraine et accusent toujours la France de troubler la paix du monde ; le reproche est d'autant plus étrange qu'il vient d'Anglais ou d'Américains, gens peu pacifiques¹.

Les puissances ayant admis l'idée d'une Conférence internationale², le comte Mouraviev lança en janvier une seconde circulaire où il demandait que la conférence ne siégeât pas dans la capitale d'une grande puissance. Il avouait que depuis le mois d'août « l'horizon politique a sensiblement changé d'aspect » avec ces armements nouveaux : « on pourrait être amené à se demander si les puissances ont jugé le moment opportun... » Il proposait un certain nombre de questions à étudier : l'arrêt des armements militaires, l'application des règles d'humanité à la guerre maritime, l'arbitrage. Il s'y montrait hostile aux vaisseaux à éperon, aux sous-marins, aux ballons chargés d'explosifs, aux balles explosibles, etc. Les Français regrettèrent que de Russie partit une sorte de blâme contre les sous-marins, alors que nous sommes en avance sur tous les peuples à cet égard, et que c'est un merveilleux instrument de défense contre nos ennemis de mer (c'était le moment le plus aigu de notre différend avec l'Angleterre). Les Anglais, qui ont inventé ces effroyables balles *dum-dum*, furent mécontents. On se décida pour la Haye, et le Gouvernement néerlandais lança les invitations en avril 1899. La France envoya MM. Léon Bourgeois et d'Estournelles, l'Allemagne le comte de Munster, la Russie le baron de Staal, etc. Un des délégués allemands avait écrit un livre contre le projet du

1. Un des derniers Congrès comprenait 550 personnes, dont 430 Anglais, 106 Américains, 1 Belge, 2 Hollandais, 5 Danois, 2 Suédois, 5 Italiens, 3 Allemands, 1 Autrichien, 1 Serbe, 1 Espagnol, 3 Indiens, 14 Français, 1 Asiatique ; soit 536 anglophones, ou encore 548 délégués de puissances protestantes, c'est-à-dire ennemis de la France par tradition suivie depuis Louis XIV. On ne s'étonne plus qu'ils nous proposent l'abandon de l'Alsace-Lorraine ! Mais on s'étonne que des Français s'y rendent.

2. L'Empereur d'Allemagne y répondit peu après indirectement dans un banquet, où il déclara que « la paix, on ne peut l'obtenir qu'en gardant prête au combat une armée bien entraînée. Dieu veuille qu'il nous soit toujours possible de travailler au maintien de la paix en employant cette arme bonne et tranchante ! »

tsar, pour vanter la guerre ! Le choix surprit. La Conférence s'ouvrit le 18 mai, sous la présidence de M. de Staal. Dès le début, on vit... ce qui n'en sortirait pas. Il fut impossible de s'entendre sur tous les genres d'armements employés par les puissances ; seules les balles explosibles, qu'une seule nation a employées, et les ballons à explosifs, que personne n'a encore essayés, furent condamnés, et non par tous. Quant à la limitation des armements, l'Allemagne déclara rudement que ses dépenses militaires n'étaient pas une charge pour elle, mais restaient en proportion de sa force, de sa richesse, de sa population. Libre aux peuples écrasés par ces dépenses de se décharger ; l'Allemagne ne changerait pas. De même sur la question de l'arbitrage, l'Allemagne ne voulut pas entendre parler d'obligation, mais seulement de liberté. Cette attitude ruinait évidemment le système de l'arbitrage obligatoire. La Commission a adopté le texte anodin suivant : « La Commission estime que la limitation des charges militaires qui pèsent actuellement sur l'Europe serait heureuse pour le bien-être matériel et moral de l'humanité. » (Proposition Léon Bourgeois). Mais la Conférence a décidé la création, à la Haye, d'une cour internationale permanente d'arbitrage, composée de délégués des diverses puissances et dont le fonctionnement est minutieusement réglé. En cas de conflit, les puissances neutres inviteront les belligérants à se servir de cette cour. Ce n'est pas l'arbitrage obligatoire, mais c'est une proclamation solennelle de la supériorité de l'arbitrage sur la guerre, et l'établissement d'un procédé pratique pour empêcher les conflits de se résoudre en guerre. La Conférence a également élaboré deux conventions : l'une sur les lois et coutumes de la guerre terrestre, qui perfectionne les stipulations de la conférence de Bruxelles ; l'autre sur l'adaptation à la guerre maritime des principes de la convention de Genève de 1864. Elle a émis aussi des vœux sur la question du droit des neutres, la revision de la convention de Genève, l'inviolabilité de la propriété dans les guerres maritimes, l'inviolabilité des ports par les forces navales, le règlement de la question du bombardement des ports par les forces navales. Ses travaux ont été clos le 29 juillet ; nombre de puissances ont tout signé ; d'autres ne signeront que dans la suite.

L'Angleterre et les États-Unis ont peu voulu signer de ces conventions humanitaires.

Le 40 juillet 1899, le grand-duc héritier Georges est mort, emporté par la phthisie qui le minait depuis des années, et l'avait fait errer sur toutes les tièdes côtes du Caucase, de Crimée, de Provence. Le grand-duc héritier est le troisième fils du tsar Alexandre III, Michel, né le 4 décembre 1878¹.

Le 21 juin 1900, le comte Mouraviev est mort subitement à 55 ans; le comte Lamsdorf, vétérana de la chancellerie russe, a reçu les Affaires étrangères à titre provisoire, selon l'usage russe, puis définitivement le 8 août.

1. Mais Nicolas II, qui n'avait que des filles, nées en 1895, 1897, 1899, 1901 - Olga, Tatiana, Maria, Anastasia, vient d'avoir un fils en août 1904, le tsarévitch Alexis, grand-duc héritier.

III. — TURQUIE.

La Turquie depuis 1856. Les massacres de Syrie (1860). — Abdul-Aziz. (1861-1876). Insurrection de Candie (1866-1867). — Les emprunts turcs. Soulèvement de l'Herzégovine et de la Bosnie (1875). Abdul-Aziz déposé. Sa mort (1876). — Mourad V (1876). Guerre contre les Serbes et les Monténégrins. Folie et déposition de Mourad. — Abdul-Hamid II (1876). Constitution turque. Conférence de Constantinople. — Guerre entre la Russie et la Turquie. Les batailles de Kars, de Plewna et de Chipka (1877). — Traité de San-Stefano (1878). — Congrès et Traité de Berlin. — L'Arménie en 1890 et en 1896.

** Politique turque en 1897-99. — Les événements de Crète. Intervention des puissances européennes. — La guerre gréco-turque. — Solution de la Question Crétoise — Situation de la Turquie en 1899. — La Turquie en 1900. — La Crète en 1900.

La Turquie depuis 1856. Les massacres de Syrie (1860). — Sauvée momentanément des coups de la Russie par l'intervention franco-anglaise (1854-1856), la Turquie¹ n'a pu recouvrer depuis ce moment son ancienne puissance. Même après le hatti-chériff du sultan qui accordait à ses sujets chrétiens la liberté religieuse, il y eut sur plusieurs points, en particulier à Djeddah, port de la Mecque, sur la Mer Rouge, des actes d'intolérance et des assassinats (1858). Enfin, en 1860, l'Europe apprit avec stupeur le massacre de tout un peuple.

Les villes de Syrie sont habitées par des *Turcs*, des *Juifs*, des *Arméniens* et des *Grecs*; dans la plaine, du côté du Désert, on rencontre les *Kurdes* et les *Arabes*; dans les montagnes du Liban habitent les *Maronites* et les *Druses*. Les Maronites, population chrétienne, de mœurs douces, cultivent les plateaux et les vallées du Liban depuis des siècles; les Druses, au contraire, tribus de pillards féroces, à moitié musulmans, à moitié idolâtres, ne vivent guère que de chasse et de brigandage. Au mois de mai 1860, les Druses se soulevèrent, se réunirent aux Arabes, et se jetèrent sur les villages maronites, massacrant sans pitié ceux qu'ils rencontraient, tuant tout, jusqu'aux bestiaux, brûlant les maisons, les récoltes, convertissant le pays

1. La Turquie d'Europe a 9 123 013 habitants (5 812 300 dans les possessions directes; 3 310 713 dans la Bulgarie et la Roumélie Orientale); la Turquie d'Asie renferme 17 429 200 habitants; l'Égypte, 9 811 544; Tripoli, environ 1 000 000. Les principales villes sont Constantinople, dont la population est évaluée par les uns à 1 500 000, par les autres à 874 000 habitants; Andrinople, environ 71 000, et Salonique, 150 000; Smyrne, 200 000; Damas, 154 000; Bagdad, 145 000; Alep, 127 000; Beyrouth, 120 000; Brousse, 76 000. L'île de Samos, habitée par 51 745 Grecs, forme depuis le 11 décembre 1882 une principauté spéciale tributaire de la Porte.

en désert. Les magistrats turcs ne firent rien pour s'opposer à ces scènes affreuses. Dans toutes les villes, surtout à Damas, les soldats se joignirent aux massacreurs; l'émir Abd-el-Kader, qui s'était retiré dans cette ville, essaya seul d'arrêter le carnage et sauva un grand nombre de chrétiens. Il fallut que, aux termes de la Convention du 3 août 1860, un corps de 6 000 soldats français vint rétablir la paix en Syrie. L'occupation dura jusqu'au 5 juin 1861. Le Liban fut réorganisé; les Druses et les Maronites réunis furent placés sous l'autorité d'un gouverneur chrétien vassal de la Porte.

Abdul-Aziz (1861-1876). Insurrection de Candie (1866-1867). — Abdul-Medjid-Khan mourut le 25 juin 1861 et fut remplacé par son frère Abdul-Aziz-Khan. La décadence de la Turquie continua rapidement sous ce règne. Une insurrection éclata d'abord dans l'île de Candie ou de Crète. Sur 300 000 habitants, cette île ne compte que 45 000 musulmans. Maltraités dans leurs personnes et leurs biens, troublés dans l'exercice de leur religion, les chrétiens, auxquels la Porte avait refusé satisfaction, s'insurgèrent le 20 juillet 1866; leurs délégués formèrent une Assemblée Nationale, qui prononça la réunion de l'île à la Grèce. 25 000 soldats égyptiens et turcs vinrent débarquer à *La Canée*, *Réthymo* et *Candie*, pour combattre les insurgés. Mustapha-Pacha et Ismaïl, que remplaça plus tard Omer-Pacha, prirent l'offensive (25 septembre 1866) contre les Grecs retranchés dans les montagnes. Après une longue résistance (10-27 octobre), *Terisso*, *Vrissa*, *Prosnoro*, *Sphakia*, tombèrent au pouvoir des musulmans. Le 24 novembre, une poignée d'hommes intrépides se fit sauter dans le monastère d'*Arcadia* plutôt que de se rendre. Les Grecs conservaient dans l'ouest *Ai-Vasilî*, *Selino*, *Kissamos*, *Malevizo*, *Miliotimo*; ils étaient commandés par Zambrabaki; des secours leur arrivaient du continent. Un petit vapeur, le *Panhellénion*, en dépit des croisières turques, leur apporta longtemps, avant d'être détruit, des vivres, des munitions et des hommes. Mais les puissances occidentales, qui craignaient de voir se rouvrir la Question d'Orient, empêchèrent la Grèce de soutenir les insurgés, et, sur les promesses de la Porte d'accueillir des réformes en Crète, laissèrent accabler les insulaires.

Les emprunts turcs. Soulèvement de l'Herzégovine et de la Bosnie (1875). Abdul-Aziz déposé. Sa mort (1876). — Mauvaise administration, absence d'ordre et d'économie dans

les finances, insubordination des fonctionnaires publics, manque de sécurité pour le commerce et les étrangers, oppression des chrétiens (Bulgares, Grecs, Albanais, Serbes, restés en dehors de la Serbie) par les musulmans, tout se réunissait pour rendre la situation de l'Empire Ottoman plus précaire d'année en année. Le Gouvernement Turc cessa de payer à ses créanciers les intérêts des emprunts contractés en Europe; l'Anatolie fut ensuite ravagée par la famine. Enfin, en 1875, les chrétiens de l'Herzégovine et de la Bosnie, exaspérés par une longue suite d'exactions et de cruels traitements, s'insurgèrent contre le sultan. L'Autriche-Hongrie, la Russie, l'Allemagne, avec l'assentiment des autres grandes puissances, proposèrent sans succès leur médiation aux belligérants. Les consuls de France et d'Allemagne furent assassinés à Salonique par des musulmans fanatiques. En même temps avaient lieu en Bulgarie d'horribles massacres commis contre les chrétiens indigènes. Le sultan Abdul-Aziz, à l'incapacité et aux désordres duquel les musulmans attribuaient les malheurs de l'empire, fut détrôné; il mourut quelques jours après, probablement assassiné. On raconta qu'il s'était suicidé en s'ouvrant les veines avec des ciseaux.

Mourad V (1876). Guerre contre les Serbes et les Monténégrins. Folie et déposition de Mourad. — Son neveu Mourad V le remplaça (30 mai 1876). Bientôt après les Monténégrins et les Serbes, ceux-ci commandés par le général russe Tcherniaïef, attaquèrent la Turquie¹ (juillet 1876). Mais si les premiers eurent l'avantage, les seconds furent vaincus à *Novi-bazar*, *Ak-Palanka*, *Zaitschar*, *Yavor*, *Djunis*, *Deligrad*, *Alexinatz*, et durent demander la paix. Après trois mois de règne, le sultan Mourad V, devenu fou, fut détrôné et remplacé par son frère Addul-Hamid II (31 août 1876).

Abdul-Hamid II (1876). Constitution turque. Conférence de Constantinople. — Sous l'influence du grand-vizir Midhat-Pacha, une Constitution fut proclamée (23 décembre 1876). Le Sultan devait avoir le pouvoir exécutif et l'exercer par l'intermédiaire de ministres responsables; il partageait le pouvoir législatif avec un Sénat nommé par lui et une Chambre des Députés, dont les membres seraient élus pour quatre ans sans

1. L'armée turque se recrute, à l'exclusion des chrétiens, parmi les musulmans, pour lesquels le service militaire est obligatoire dans l'armée active (*Nizam*), puis dans la réserve (*Idatzal*, *Redif* et *Hiyade*).

distinction de religion. La magistrature devenait inamovible; l'impôt devait être voté tous les ans; la liberté des cultes et la liberté individuelle étaient garanties.

Cependant les violences continuant contre les chrétiens bulgares, une Conférence tenue à Constantinople entre les représentants des grandes puissances voulut donner à la Bulgarie une organisation nouvelle sous la surveillance de l'Europe (4-18 janvier 1877). La Turquie repoussa ces propositions comme attentatoires à sa souveraineté; bientôt après Midhat-Pacha fut destitué, puis exilé.

Guerre entre la Russie et la Turquie. Les batailles de Kars, de Plewna et de Chipka (1877). — Le 23 avril, la Russie déclara la guerre au sultan; elle avait pour alliés les Roumains, le Monténégro, plus tard la Serbie. Les Russes franchirent le Danube à *Sistova* (22 juin 1877), prirent *Nicopolis* (16 juillet), *Tirnova*, et forcèrent la passe de *Chipka* dans les Balkans. En Asie, ils occupèrent *Bayazid* et assiégèrent Kars. Mais ils se crurent trop tôt vainqueurs : le 2 juillet, Moukhtar-Pacha les battit complètement devant *Kars* et les contraignit à lever le siège de cette ville. En Bulgarie, Osman-Pacha vainquit le grand-duc Nicolas et ses lieutenants dans trois batailles à *Plewna*, le 19, le 30 juillet et le 4^e septembre, tandis que Suleïman-Pacha reprenait l'offensive dans la passe de *Chipka*. Tout changea quand le tsar eut appelé à la tête de son armée le général Totleben, le défenseur de Sébastopol¹. *Plewna* fut investi. Moukhtar-Pacha fut vaincu devant *Kars* le 15 octobre, et cette ville fut prise d'assaut (18 novembre). Le 10 décembre, *Plewna* succomba; Osman-Pacha et ses 40 000 soldats mourants de faim furent faits prisonniers. L'armée turque de *Chipka*, atteinte également et cernée dans sa retraite, dut mettre bas les armes (9 janvier 1878). Les vainqueurs occupèrent Andrinople et arrivèrent devant Constantinople. La Chambre des Députés fut dissoute, et le sultan demanda la paix.

Traité de San-Stefano (1878). — La paix fut signée à *San-Stefano*, sous les murs de la capitale (3 mars 1878). Une Principauté de Bulgarie, s'étendant du Danube à l'Archipel et de la Mer Noire jusqu'à la chaîne du Pinde, devait être fondée sous le protectorat russe, et ne plus être unie à la Porte que par un simple lien de vassalité. Englobant *Tirnova*, *Philippopolis*,

1. Le général Totleben est mort au mois de juillet 1884.

Varna, *Silistrie*, *Roustchouk*, *Nicopolis*, *Widdin*, *Sophia*, le nouvel État isolait Constantinople et Andrinople du reste de la Turquie d'Europe. La Roumanie et la Serbie devenaient indépendantes; la Serbie et le Monténégro recevaient un agrandissement de territoire; le sultan cédait au tsar la *Dobrudja*, que la Russie se proposait de donner aux Roumains en échange de la portion de la Bessarabie qu'ils possédaient, et qu'elle entendait leur reprendre; enfin les Russes acquéraient en Asie l'Arménie Turque, avec *Kars*, *Bayazid*, et le port de *Batoum*.

Congrès et Traité de Berlin. — Ces conditions équivalaient à supprimer la Turquie comme grande puissance au profit des Russes; elles furent modifiées par l'intervention de l'Angleterre. Le Congrès de Berlin, réuni le 13 juillet 1878, sous la présidence du prince de Bismarck, diminua sur certains points les avantages accordés à la Russie. Il restreignit la *Principauté de Bulgarie* au territoire compris entre les Monts Balkans, le Danube, la Mer Noire et la Serbie, en laissant toutefois aux Bulgares la ville et le district de *Sophia*. Les Turcs obtenaient le droit de fortifier les défilés des Balkans et d'y placer des garnisons. La Principauté de Bulgarie devait être autonome et tributaire sous la suzeraineté du sultan. Le prince de Bulgarie fut librement élu par la population et confirmé par la Sublime Porte, avec l'assentiment des puissances. La navigation du Danube fut proclamée libre; toutes les forteresses de Bulgarie le long de ce fleuve devaient être rasées. Le pays situé au sud des Balkans, et que le Traité de San-Stefano avait accordé à la Bulgarie, forma, sous le nom de *Roumélie Orientale*, une province de l'Empire Ottoman gouvernée par un gouverneur chrétien nommé par la Sublime Porte, et dans laquelle la Turquie ne pouvait point placer de troupes.

En Asie, les Turcs conservèrent *Bayazid*, et la Russie n'obtint *Batoum* qu'à condition d'en faire un port franc. Mais sur les autres points les exigences du Traité de San-Stefano furent conservées ou même augmentées, puisque la Porte dut consentir à l'occupation de la Bosnie et de l'Herzégovine par les Autrichiens et à une rectification de frontières en faveur de la Grèce. Ces aggravations ne furent point compensées par la signature d'un traité d'alliance défensive avec l'Angleterre, qui se fit accorder la possession de l'île de Chypre pour se rapprocher des possessions asiatiques restées à la Turquie, et qu'elle s'est engagée à sauvegarder. La Turquie essaya de se

soustraire le plus longtemps possible à l'exécution des conditions du Traité de Berlin. Il fallut qu'une nouvelle Conférence se réunît dans cette ville (1880). C'est seulement après une démonstration navale entreprise en commun par l'Angleterre, la France, la Russie, l'Allemagne, l'Autriche-Hongrie et l'Italie, que la Porte, qui se retranchait derrière la résistance des Albanais, remit aux Monténégrins le port de Dulcigno. Elle évita pendant longtemps de rien accorder aux Grecs, dans l'espérance que les puissances européennes ne pourraient jamais s'entendre pour lui imposer par les armes les concessions qu'elles réclamaient en faveur des Hellènes. *Gagner du temps*, tel paraissait être l'objectif de la diplomatie ottomane, et l'on doit convenir que pendant longtemps elle y réussit; enfin elle dut céder.

La rude leçon reçue par les Turcs paraît avoir été complètement perdue pour eux. Leur Gouvernement, aujourd'hui comme hier, est un modèle de désordre, d'instabilité, de gaspillage; leur empire continue à se décomposer rapidement.

En Europe, les Albanais formèrent entre eux une ligue, qui ne reconnaissait plus qu'imparfaitement l'autorité du sultan; ils furent pourtant battus par Derwich-Pacha le 4 mai 1881. En Asie, la misère et la famine décimèrent constamment la population. Un tremblement de terre épouvantable dévasta l'île de Chios ou Scio et fit périr des milliers d'habitants au mois de mars 1881. Le 29 juin de la même année, Midhat-Pacha, ancien grand-vizir, et huit autres fonctionnaires furent condamnés à mort comme auteurs ou complices de l'assassinat du sultan Abdul-Aziz; leur peine fut commuée en déportation en Arabie¹.

En 1881 et 1882, la Porte protesta vainement, en sa qualité de puissance suzeraine, contre l'intervention de la France à Tunis et de l'Angleterre en Égypte. Elle fit depuis de grands efforts pour obtenir la protection de l'Allemagne: c'est à des fonctionnaires allemands qu'elle confia la direction de ses finances; ce furent des officiers allemands qu'elle chargea de réorganiser son armée.

L'Assemblée Nationale de la Principauté de Bulgarie élut pour souverain le prince Alexandre de Battenberg, parent des familles régnantes de Hesse, de Russie et d'Angleterre². Par

1. Midhat-Pacha est mort en mai 1884.

2. Sa mère, sœur du général polonais Bossak-Ilauké, était mariée morgan-

un vote du 4^{er} juillet 1884, le prince se fit conférer des pouvoirs législatifs extraordinaires pour sept ans.

Constantinople fut enfin rattachée en 1889 au réseau des chemins de fer européens; on va du Danube dans cette capitale par la voie ferrée de Belgrade, Nissa, Sophia, Philippopoli, Andrinople.

Les 26-27 octobre 1889, un tremblement de terre fit de nombreuses victimes sur les côtes qui longent le Déroit des Dardanelles et dans les Iles de l'Archipel.

L'Empereur d'Allemagne Guillaume II visita Constantinople à son retour d'Athènes, où il venait d'assister au mariage de sa sœur (novembre 1889). Il avait, disait-on, l'intention d'entraîner le sultan dans la Triple Alliance, et peut-être, ajoutait-on, lui conseillerait-il de céder l'île de Crète à la Grèce. Il fut reçu par Abdul-Hamid avec une grande magnificence; mais aucun résultat politique notable ne suivit son séjour dans la capitale de l'Empire Ottoman.

L'Arménie en 1890 et en 1896. — Une affreuse misère, résultant surtout de la mauvaise administration des fonctionnaires turcs, régnait en Arménie depuis plusieurs années. Elle inquiétait beaucoup, depuis 1889, le Gouvernement Anglais, qui redoutait de voir la Russie intervenir à main armée comme protectrice des Arméniens. Dans l'été de 1890 on put craindre de voir se renouveler en Arménie ce qui s'était passé en Bulgarie en 1876. Les Arméniens, odieusement opprimés par les Turcs et les Kurdes, dans les districts d'Alashgerd, d'Erzeroum, de Van, de Bitlis, de Bayazid, finirent par opposer la force à la force. Il y eut de nombreux morts et blessés. A Erzeroum, le 20 juin, les soldats turcs chargèrent les chrétiens à la baïonnette au lieu de les protéger, et en massacrèrent beaucoup. Des scènes analogues se produisirent à Moosh au

natiqnement au prince Alexandre de Hesse, frère du grand-duc régnant de Hesse-Darmstadt; elle avait reçu, lors de son mariage, le titre de *Comtesse de Battenberg*. La tsarine Marie de Hesse, femme d'Alexandre II et tante d'Alexandre de Battenberg, éleva ce jeune homme à sa cour; le grand-duc régnant de Hesse avait épousé la princesse Alice d'Angleterre, tante par alliance des Battenberg, comme le feu tsar était leur oncle par alliance. Depuis, le frère puîné d'Alexandre de Battenberg, Henri, a épousé la princesse Béatrice d'Angleterre, et est devenu, par naturalisation spéciale et décret de la Reine, Altesse Royale d'Angleterre, titre transmissible à ses enfants. Au moment de sa nomination au trône princier de Bulgarie, Alexandre de Battenberg était lieutenant des gardes dans l'armée prussienne; depuis on le nomma général « à la suite » (hors cadre).

mois d'août. Il en résulta de nombreuses émigrations sur le territoire russe. A Constantinople même, une collision sanglante se produisit dans la cathédrale arménienne. Une pétition fut adressée au patriarche pour lui demander de porter personnellement aux pieds du sultan les plaintes des Arméniens; sur son refus, on tira sur lui et on l'entraîna bon gré mal gré; mais la foule fut dispersée par les troupes. Alors le patriarche Achikian donna sa démission. Cependant la crainte d'une intervention russe et sans doute les conseils de l'Angleterre amenèrent la Sublime Porte à des concessions. Un Conseil d'Enquête fut créé; quelques-uns des fonctionnaires qui avaient provoqué ou permis l'oppression de l'Arménie furent rappelés ou punis, et les troubles parurent au moins momentanément apaisés.

Un incident significatif faisait ressortir à la même époque la détresse financière de l'Empire Ottoman. Le sultan avait envoyé la frégate cuirassée l'*Ertogrul* au Japon pour porter au Mikado une décoration dont il lui faisait présent. Ce malheureux navire, en mauvais état, manquant d'argent, de combustible, de tout, resta neuf mois en route, obligé de s'arrêter à chaque instant, et finit par faire naufrage sur la côte japonaise.

Un soulèvement éclata en 1894 parmi les Arabes de l'Yémen contre la domination turque, et ne fut réprimé qu'avec peine.

Au mois de septembre de la même année, le grand-vizir Kiamil-Pacha fut remplacé par Djevad-Pacha. Kiamil passait pour favorable à la Triple Alliance et à l'Angleterre; il aurait voulu que le sultan reconnût officiellement le nouveau Prince de Bulgarie Ferdinand de Saxe-Cobourg. Djevad, au contraire, était regardé comme sympathique à la Russie et à la France. La situation du Gouvernement Turc est, en effet, bien difficile. Manquant d'argent, de crédit, de ressources, mal obéi, obligé de compter avec tout le monde et craignant des insurrections dans toutes ses provinces, il faut qu'il mesure chacune de ses démarches, qu'il soit en règle avec Londres, tout en évitant de déplaire à Pétersbourg, qu'il ne blesse pas la France, tout en ayant soin de ménager les Allemands. De là, ses tergiversations, le caractère hésitant et les contradictions apparentes de sa politique. On a vu plus haut les incidents relatifs au passage d'un navire de la flotte auxiliaire russe à travers les Dardanelles et au simulacre d'occupation de l'Ilot de Sigri dans l'Archipel par la marine anglaise. Le rapprochement de la France et de la Russie a dû nécessairement

faire impression sur le sultan, qui voudrait voir l'Égypte, dont il est nominalelement suzerain, évacuée par les Anglais. Il ne faut pas oublier d'ailleurs que l'indemnité de guerre promise à la Russie par les Turcs en 1878 n'était pas encore payée.

Abdul-Hamid vit, paraît-il, dans un état d'anxiété perpétuelle, sans cesse troublé par la crainte d'une conspiration ou d'un assassinat.

Constantinople fut éprouvée les 40 et 41 juillet 1894 par un tremblement de terre qui causa de grands ravages, et fit beaucoup de victimes aux Iles des Princes, à San-Stéfano, à Péra et à Galata. L'enseignement du Français fut rendu obligatoire dans les écoles ottomanes en 1894.

Le 9 octobre suivant un abominable massacre eut lieu à Sasoun (Anatolie). A la suite d'une querelle entre Kurdes et Arméniens, le pacha turc, commandant les troupes envoyées sur place, donna des ordres d'extermination contre les Arméniens. 6 000, on a dit aussi 40 000, hommes, femmes, enfants, furent sabrés, tués à coups de baïonnettes, empalés, décapités, brûlés vifs; 20 ou 30 villages incendiés. Ces horreurs, malgré les efforts du Gouvernement Ottoman pour les dissimuler, excitèrent l'indignation du monde civilisé en Europe et en Amérique. Les consuls de Russie, de France et d'Angleterre furent chargés d'une enquête collective, conjointement avec une Commission turque (décembre 1894). On n'avait encore obtenu aucun résultat appréciable au mois de juin 1895, malgré une note des trois puissances en date du 40 mai, réclamant des réformes en Arménie. La réponse de la Porte à cette note paraissait même indiquer que le Divan était bien résolu à faire la sourde oreille, à moins qu'on n'employât des moyens moins anodins de lui faire entendre raison.

A Djeddah, qui sert de port à la Mecque sur la Mer Rouge, et qui est l'un des plus ardents foyers du fanatisme musulman, les consuls d'Angleterre, de France, de Russie, et le vice-consul d'Angleterre furent attaqués le 30 mai 1895 par une bande de Bédouins, et grièvement blessés; le vice-consul britannique fut frappé à mort.

Les violences continuèrent en Arménie pendant l'été de 1895. Dans un meeting à Chester, au commencement d'août, Gladstone s'exprimait ainsi : « Le pillage, le meurtre, le viol, la torture, sont les procédés habituels et reconnus du Gouvernement Turc en Arménie. Il n'y a pas là des extravagances individuelles, mais un système d'administration, et le sultan

s'est personnellement empressé d'encourager par des récompenses prodigieuses les monstres abominables qui ont commis ces crimes hideux. » Le 4 août, la Porte, dans sa réponse aux réclamations des puissances au sujet de l'Arménie, accepta quelques-unes des propositions qui lui avaient été faites, comme de nommer des adjoints chrétiens aux gouverneurs de provinces, mais éluda les autres comme inapplicables. Du reste, les Kurdes continuaient à maltraiter les chrétiens et la famine dévastait le district de Van. Il paraissait évident que, selon son éternelle tactique, le Gouvernement Turc ne cherchait qu'à gagner du temps, tour à tour niant l'évidence ou prodiguant ces belles promesses qu'il sème si volontiers, qui lui coûtent si peu et qu'il ne tient jamais. Il comptait aussi sur la jalousie des grandes puissances, qui les empêcheraient, pensait-il, d'intervenir collectivement en Orient.

Pendant une escadre anglaise arrivait dans l'île de Lemnos près de l'entrée des Dardanelles. Le 30 septembre et le 1^{er} octobre, à Constantinople, des sofas ou étudiants en théologie musulmane attaquèrent les Arméniens dans les rues et jusque dans leurs maisons. Le nombre des morts et des blessés fut considérable. La police ne put ou ne sut rien faire. On apprenait en même temps un massacre à Trébizonde. A Constantinople, les chrétiens s'entassaient dans les églises, et les ambassadeurs des grandes puissances sommaient le grand-vizir Saïd-Pacha de maintenir l'ordre et de punir les coupables. Des Italiens, des Français étaient maltraités dans les rues de la capitale, où, dit-on, 450 Arméniens avaient été massacrés en deux jours. A leur tour les Arméniens s'armèrent et rendirent coup pour coup.

Que devait faire l'Europe? A Saint-Petersbourg, on soupçonnait l'Angleterre d'exciter les Arméniens à se soulever, pour rouvrir la Question d'Orient et préparer le démembrement de l'Empire Ottoman. Le 40 octobre les ambassadeurs de Russie, de France, d'Angleterre, d'Allemagne, d'Autriche et d'Italie demandèrent la nomination d'une Commission d'Enquête, et firent sortir les Arméniens des églises où ils s'étaient entassés. On évaluait le nombre total des victimes à 700.

D'autres massacres avaient lieu en Anatolie, dans le district d'Ismid, et à Trébizonde, où l'on affirmait que le nombre des victimes s'élevait à 4 000. On apprenait en même temps que, sur le Golfe Persique, deux navires de guerre anglais avaient bombardé et détruit la ville turque de Zabara, du vilayet de

Basar, dans la Presqu'île Katar, en face de l'île de Bahreïn, importante par ses pêcheries de perles, et sur laquelle l'Angleterre prétend exercer un protectorat.

A Constantinople chacun des ambassadeurs avait fait venir un navire de guerre pour la protection de ses nationaux. Le sultan se décida enfin à consentir, pour les six vilayets orientaux de l'Asie Mineure (Erzeroum, Bitlis, Van, Sivas, Diarbékir, Mamouret-el-Aziz), aux réformes demandées par la France, la Russie, l'Angleterre. Une amnistie et la participation des chrétiens aux emplois publics étaient accordées (15 octobre). Quelques jours après, ces réformes furent étendues à tout l'Empire. Chakir-Pacha était chargé comme haut commissaire de les appliquer en Asie. Le bruit courait qu'on venait de découvrir un complot contre la vie du sultan, et que de hauts personnages étaient arrêtés. On signalait de nouveaux massacres aux environs d'Erzeroum. Le Gouvernement Ottoman était de plus en plus inquiet. Le Comité Arménien de Londres, soutenu par la presse anglaise, poussait, disait-on, les Arméniens à la révolte. Ceux-ci étaient accusés d'avoir attaqué les mosquées à Zeitoun, non loin de Marasch et de Diarbékir, d'avoir pillé les maisons musulmanes et massacré les habitants (1^{er} novembre).

Dans la nuit du 6 novembre, le sultan renvoya tous ses Ministres sauf deux; Halil-Rifaat-Pacha fut nommé grand-vizir; Tevfik-Pacha, ambassadeur de Turquie à Berlin, eut les Affaires Étrangères. L'ancien grand-vizir Kiamil-Pacha, que le sultan avait, disait-on, chassé en l'appelant traître, était envoyé en disgrâce à Smyrne comme gouverneur. On apprenait en même temps un soulèvement des Arabes de l'Yémen, l'impuissance du gouverneur turc à Djeddah, des mouvements chez les Druses de Syrie et chez les Kurdes de la rive gauche du Tigre. A Zeitoun, un bataillon turc était désarmé par les Arméniens. Une escadre Italienne venait se joindre aux Anglais dans les eaux de l'Archipel. On prêtait à l'Angleterre et à l'Italie le projet de démembrer l'Empire Ottoman, dont la Russie et la France désiraient l'intégrité. A Londres, au banquet du Lord-Maire, à Guildhall, Lord Salisbury s'exprimait en termes qui témoignaient de son peu de confiance dans la réalisation des réformes promises en Turquie (9 novembre). Le sultan répondit par un message personnel adressé à cet homme d'État, et dans lequel il protestait de sa sincérité. L'Allemagne joignait son action à celle de la France

et de la Russie; l'Autriche insista pour que les six grandes puissances agissent de concert dans la Question d'Orient, ce qui fut décidé, l'Angleterre et l'Italie ne pouvant pas s'isoler. Du reste les nouvelles d'Asie Mineure étaient de plus en plus déplorables; les villages arméniens étaient dévastés, et leurs habitants égorgés; on signalait même parmi les victimes des Européens¹ et des Américains. Toutes les puissances envoyèrent des escadres dans les eaux de l'Archipel. De nouveaux conflits sanglants étaient annoncés à Arabkir et à Sivas; les autorités turques reprochaient partout aux Arméniens d'être les provocateurs, ce qui paraissait bien invraisemblable. L'armée d'Anatolie fut mise sur le pied de guerre. Par une circulaire aux valis ou gouverneurs de provinces, le grand-vizir prescrivit de rétablir l'ordre à tout prix et d'appliquer sur-le-champ les réformes. Le sultan, il est vrai, ne voulait point accorder aux ambassadeurs l'autorisation qu'ils demandaient de faire venir un second navire de guerre à Constantinople pour garantir la sécurité de leurs nationaux : cette précaution, affirmait-il, n'était pas nécessaire; il finit pourtant par céder, de crainte qu'on ne se passât de sa permission (10-15 décembre). De mauvaises nouvelles arrivaient de l'Hedjaz, où le Gouvernement Turc ne pouvait se faire livrer par les tribus arabes les auteurs de l'attentat commis contre les consuls européens à Djeddah. A Constantinople même, l'ancien grand-vizir Saïd-Pacha, invité à venir habiter le palais du sultan, au lieu d'obéir, vint demander asile à l'ambassade d'Angleterre (5 décembre). Il craignait, disait-il, qu'on ne voulût attenter à sa vie. Le sultan et ses Ministres avaient beau protester qu'on n'avait l'intention de lui faire aucun mal, mais seulement de causer avec lui, il refusait de quitter son asile, et l'ambassadeur de son côté ne voulait pas le livrer. Il ne consentit à sortir au bout de plusieurs jours, que sur une promesse écrite du sultan.

La situation de l'Orient continuait à être des plus tristes à la fin de 1895². De tous les points de l'Anatolie, de l'Arménie,

1. Parmi eux le Père Salvatore, Franciscain, du Monastère de Ieni-Djaklen (Marasch).

2. On télégraphiait le 2 décembre de Saint-Petersbourg que la Russie venait de repousser un projet de démembrement de l'Empire Ottoman, formulé par M. Stevenson, Président de l'Association Anglo-Arménienne, et recommandé par la diplomatie anglaise. D'après ce projet, Constantinople serait devenue ville libre, et le reste de l'Empire Ottoman aurait été partagé entre l'Angle-

de la Syrie, arrivaient des nouvelles d'émeutes, de troubles, de massacres de chrétiens; la misère était excessive; la population, écrivait-on, « meurt littéralement de faim ». Les Arméniens insurgés étaient assiégés dans Zeitoun par une armée turque (décembre 1895-janvier 1896), et, pour prévenir de nouveaux égorgements, les puissances européennes prirent le parti de s'interposer afin d'amener une pacification. Dans l'île de Crète et en Albanie, les chrétiens menaçaient de se soulever.

Il fut question au début de 1896 d'une alliance secrète entre la Russie et la Turquie sur les bases du Traité d'Unkiar-Skelessi de 1833. Le 26 janvier, M. Joseph Chamberlain, Ministre des Colonies en Angleterre, disait à ses électeurs de Birmingham : « La situation en Arménie est toujours un danger et une honte pour l'Europe. Les représentations de l'Angleterre ont été infructueuses, parce que l'appui lui a fait défaut ». Cela était vrai; mais la cause c'était que personne ne croyait au désintéressement britannique. A la fin de janvier 1896, on soupçonnait que l'Angleterre, non contente d'occuper Gibraltar, Malte, Chypre, l'Égypte, pour être tout à fait maîtresse de la Méditerranée, songeait à mettre la main sur l'île de Crète, qui renferme l'excellent port de la Sude.

La Porte avait accordé, en faveur des insurgés de Zeitoun, l'amnistie demandée par les ambassadeurs étrangers (11 février). Mais voudrait-elle, pourrait-elle tenir parole? Le 8 mars, les Kurdes massacrèrent encore 430 Arméniens à Kellis, près d'Alep. Aux mois de mai et de juin, il y eut de nouveaux massacres à Van, de nouveaux mouvements des Druses dans le Hauran et aux environs de Diarbekir. Des mouvements insurrectionnels se produisaient parmi les populations chrétiennes des districts de Kossovo, Salonique, Monastir, en Macédoine; dans l'Hedjaz, les garnisons turques de la Mecque, de Djeddah, et en Syrie celle d'Alep refusaient d'obéir aux ordres de leurs chefs (juillet 1896).

**** Politique turque en 1897-99.** — Vingt ans après la guerre terrible que la Russie lui avait faite, et qui l'avait si fort amoindrie, la Turquie devait, dans une nouvelle lutte, reprendre son prestige.

Il est certain que le règne d'Abdul-Hamid II a marqué une

renaissance de l'esprit musulman et turc. Très déferent pour les conseils religieux des Oulémas fanatiques, inquiet des reproches menaçants des sectes violentes africaines, le sultan a plus fait pour l'islamisme, c'est-à-dire contre les chrétiens, que ses derniers prédécesseurs. Les peuples chrétiens, encore à demi soumis à la Turquie, en ont été victimes : les Arméniens d'une part, les Grecs de l'autre. Malheureusement nulle part les Arméniens ne forment une majorité compacte ; nulle région ne peut être érigée en province autonome, comme jadis la Roumélie ; les persécutions et le commerce ont disséminé les Arméniens. De plus, les intrigues politiques et religieuses de l'Angleterre chez les Arméniens ont diminué la faveur dont ils jouissaient en Russie ; plusieurs ont laissé voir leur désir de constituer une Arménie libre aux dépens non seulement de la Turquie, mais aussi de la Russie. Qu'on ajoute à cela le désir des Russes de contre-balancer l'influence allemande à Constantinople, et d'éviter une nouvelle guerre, on comprend que la politique du prince Lobanov ait été peu favorable à l'Arménie. On n'y massacre plus les populations, mais on y tue toujours ; les survivants meurent par milliers du froid, de la faim, dans ces terribles montagnes d'Arménie, et les asiles, les orphelinsats que l'on avait créés, le sultan veut les fermer : aux veuves et aux enfants de périr, à leur tour ! En ce moment, il semble vouloir entrer en négociation avec les Comités arméniens réfugiés en Europe ; y a-t-il réconciliation ou perfidie ?

Les événements de Crète. Intervention des puissances européennes (1899). — Moins sanglante, mais diplomatiquement plus grave, a été la lutte avec la Grèce, que l'Association nationale « Ethniki Hétairia », répandue dans tous les pays de langue grecque, provoqua et ne sut pas diriger.

On verra plus loin (p. 620) le début de l'insurrection en Crète. Au commencement de février 1897, de nombreux incendies éclatent, même aux portes de la Canée. Le gouverneur Bérovitch-Pacha chercha en vain, avec les consuls européens, à arrêter la lutte ; du 5 au 7 février, la Canée fut incendiée, les habitants massacrés ; les consuls devaient s'embarquer eux-mêmes ; les montagnards accouraient défendre leurs frères contre les musulmans. Le Comité central crétois fit appel à la Grèce, qui envoya deux cuirassés, *Hydra* et *Mykali*, le croiseur *Miaoulis* et des torpilleurs à la Canée avec le prince Georges. Mais les puissances européennes résolurent d'empêcher la guerre et débarquèrent des troupes, qui occupèrent la Canée et y arbo-

rèrent leurs pavillons ; tandis que le corps grec du colonel Vassos, fort de 3 000 hommes, débarquait au sud, proclamait l'occupation de l'île au nom du roi de Grèce, attaquait les Turcs à Platania, bloquait 2 000 Turcs à Kandino et marchait sur la Canée. Les insurgés crétois furent néanmoins obligés de battre en retraite, à cause du feu de la flotte européenne : seule, la *Kaiserin Augusta* (nom de la belle-mère du prince royal de Grèce !) employa des obus explosifs.

La Grèce ne croyait pas que les puissances iraient jusque-là. Elles la sommèrent même, le 2 mars, de retirer ses forces de l'île dans un délai de six jours, et déclarèrent s'opposer à l'annexion de l'île par la Grèce, mais en même temps exiger pour la Crète l'autonomie complète sous la suzeraineté du sultan. La Grèce refusa. Les puissances bloquèrent l'île complètement ; le 9 mai, la Grèce devait pourtant consentir à toutes leurs demandes.

La guerre gréco-turque (1897). — La Turquie, forte de l'appui moral de l'Allemagne, avait réuni ses troupes, bien supérieures à celles de la Grèce. Réorganisée par l'Allemand von der Goltz, l'armée turque, robuste, disciplinée, compte plusieurs centaines de mille hommes ; la Grèce n'avait pas 80 000 hommes à opposer en réalité. Des deux côtés on s'armait en février et mars, les chemins de fer facilitant beaucoup la mobilisation turque. Les troupes turques étaient commandées par le maréchal Edhem-Pacha ; les troupes grecques, par le prince héritier Constantin (ou *Diadoque*), duc de Sparte. Dans la première quinzaine d'avril, des bandes d'insurgés franchirent la frontière et pillèrent ; le 48 avril, le Gouvernement turc, sûr que des réguliers grecs avaient aussi franchi la frontière, déclara la guerre ; elle devait durer un mois seulement, à la fois en Thessalie et en Épire.

Au début, les Grecs occupèrent tous les cols de la région de l'Olympe, entre Nezeros et Koutia ; mais bientôt Edhem-Pacha, tout en maintenant les Grecs à Nezeros, occupa les passes de Melouna et de Damasi pour converger sur Tournavos et de là sur Larissa, quartier général du Diadoque ; la lutte dura trente-six heures ; c'étaient les meilleures troupes grecques. La prise des passes amena une bataille à *Mati*, lutte de trois jours où l'avantage resta aux Turcs, qui occupèrent *Tournavos*, puis *Larissa*, que le prince héritier abandonna sans combat. Ce désastre amena la chute du cabinet Delyannis, que remplaça M. Ralli. Les Thessaliens s'enfuirent à Volo sur la côte. Mais

Ethem-Pacha entreprit de tourner les Grecs. Hassan-Pacha, en occupant *Velestinos*, coupait la voie ferrée de Pharsale à Volo; le colonel Smolenski l'avait repoussé plusieurs fois, mais l'abandon de Pharsale par le Diadoque, après la prise de *Karditsa*, força Smolenski à se retirer. Les Turcs des deux ailes s'unissaient et occupaient *Volo* sans que la flotte résistât. La Thessalie était conquise.

Le 9 mai, la Grèce consentait à rappeler ses troupes de Crète. Les Puissances offraient leur médiation, que la Porte acceptait. Mais un débarquement de 3 000 Grecs à Valona, en Épire, remit tout en question. Le 17 mai, une bataille acharnée se livra à *Domokos*, en avant des monts Othrys; le Diadoque recula sur Lamia; la Grèce centrale allait être envahie; l'armistice fut signé le 18 mai.

En Épire, la lutte avait commencé par un inutile bombardement, à l'entrée du golfe d'Arta; puis les Grecs franchirent l'Arta, mais furent battus à *Pente-Pigadia*, le 24 avril, à *Grébovo*, le 13 mai: ils avaient devant eux Osman-Pacha. Quant à la flotte grecque, elle n'avait ni défendu, ni attaqué.

Dans cette lutte, nombre de Français et d'Italiens, notamment un des fils de Garibaldi, et même des députés des deux nations, étaient venus se battre parmi les Grecs; les Anglais s'étaient abstenus; les Allemands se trouvaient dans l'armée turque.

Dès le 3 juin, les ambassadeurs des puissances médiatrices se réunirent pour négocier la paix; elles s'accordèrent pour empêcher la Turquie de garder la Thessalie, mais reconnurent la nécessité d'une rectification de frontière en Thessalie pour mettre la Turquie à l'abri d'une attaque imprévue; la Turquie accepta le 21 juillet leurs propositions. L'indemnité de guerre fut fixée à 4 millions de livres turques; l'évacuation de la Thessalie se ferait avec le concours des représentants des grandes puissances. Le traité fut signé le 4 décembre 1897, et l'évacuation terminée complètement le 6 juin 1898, après bien des difficultés. La France, la Grande-Bretagne et la Russie garantirent l'emprunt hellénique nécessité par la guerre, mais exigèrent en retour un contrôle sur une partie des finances grecques.

Solution de la Question Crétoise. — Mais la question crétoise, cause de la guerre, était loin d'être résolue. Les insurgés continuèrent en 1898 leurs attaques; la Turquie essaya de gagner du temps pour évacuer l'île; elle ne le fit que le 13 oc-

tobre. Qui serait haut-commissaire du Sultan? On proposa une foule de noms: M. Numa Droz, Suisse, le colonel Scheffer, Luxembourgeois, un Monténégrin, etc. Avec une grande persévérance, la Russie parvint à faire accepter le prince Georges de Grèce pour une durée de trois ans (octobre 1898). Le 6 décembre, le blocus de la Crète fut levé, mais l'importation des armes resta interdite. Les amiraux des quatre puissances (France, Angleterre, Russie, Italie) quittèrent la Crète le 26 décembre. Le prince Georges convoqua l'Assemblée crétoise pour le 5 février 1899 (elle se réunit le 20) et, par tous les moyens, montra son désir de vivre en paix avec les musulmans; néanmoins 25 000 d'entre eux, presque les tiers, ont déjà quitté l'île. Les troupes françaises sont parties au printemps de 1899; les autres puissances ensuite.

Situation de la Turquie en 1899. — De cette guerre où elle a été complètement victorieuse, la Turquie n'a tiré aucun profit matériel; au contraire. Mais son prestige s'est incomparablement accru, et le Sultan est aujourd'hui populaire parmi tous les musulmans, ce qui ne laisse pas d'inquiéter les États européens qui en comptent comme sujets: France, Russie, Angleterre, Hollande, Autriche.

Le Sultan a vu le concert européen disjoint: l'Allemagne, l'Autriche, n'ont pas participé jusqu'au bout au blocus de la Crète. L'empereur Guillaume est venu solennellement, en octobre 1898, avec l'impératrice, visiter son allié le Sultan, qui lui devait la victoire. Rien ne fut épargné par Abdul-Hamid pour lui faire un accueil triomphal; et les concessions de chemins de fer, de travaux de ports furent prodigués aux sujets allemands, déjà si avantagés. Après Constantinople, l'empereur fit à Jérusalem un théâtral voyage, guidé par l'agence Cook, acclamé par les Musulmans et les Juifs, froidement reçu par les Chrétiens. Le Sultan lui donna le terrain « de la Dormition de la Vierge » si cher aux Chrétiens, et l'empereur chercha à tenir la balance égale entre les protestants et les catholiques de son empire en leur confiant la garde des terrains et monuments désormais germaniques. Mais il est apparu plutôt là-bas comme chef religieux protestant. Il a voulu s'ériger en protecteur direct des nombreuses communautés agricoles allemandes et juives de la Palestine, et opposer au protectorat séculaire de la France sur les chrétiens d'Orient le sien, au moins sur les Allemands. Le pape a bien, par une lettre solennelle au cardinal Langénieux (septembre 1898), affirmé de nouveau notre

privilege; l'Allemagne veut évidemment, là comme en Chine, se passer de notre intervention.

Le voyage de l'empereur Guillaume a abouti à la concession d'une ligne de chemin de fer d'Asie Mineure au golfe Persique; la Russie veut la voir passer loin de sa frontière; l'Angleterre, tout près. Quant à la France, ses compagnies de chemins de fer en Asie turque ont signé, au printemps de 1899, un accord avec les compagnies allemandes.

A la suite de l'accord franco-anglais du 21 mars 1899, la Turquie a fait mine de protester, à cause de l'hinterland qu'elle attribue à la Tripolitaine jusqu'au Tchad. Les Italiens, auteurs de l'émoi, n'ont pas réussi à envenimer l'affaire; la Turquie a toujours gardé le silence dans la question d'Égypte, autrement grave.

Il semble donc que l'empire turc jouisse aujourd'hui de la paix. Mais il ne faut pas oublier que des troubles peuvent renaître en Crète, en Arménie, où rien n'a été fait, en Macédoine enfin, où intriguent les Bulgares par leurs églises et leurs écoles, les Serbes de même, les Autrichiens, désireux d'arriver à Salonique, et les Anglais, qui ont installé dans cette ville un de leurs consuls les plus remuants, pour faire naître un orage, si la paix dure trop en Europe. Quant aux Albanais musulmans, ils se sont enthousiasmés pour la défense du Sultan, à condition qu'il n'entre pas dans leurs affaires d'Albanie et de Macédoine; mais ils sont travaillés par des émissaires italiens et autrichiens. Peut-être, las de ces cupidités, les Macédoniens arriveront-ils un jour à vouloir être seulement à eux-mêmes? La chose est possible.

La Turquie en 1900. — La politique turque a été peu active en 1899-1900¹. Le grand effort militaire de 1897 a été suivi de quelque repos. La flotte turque, si nulle pendant la guerre, doit être, en vertu d'un iradé du 7 décembre 1900, mise au niveau de celle des autres États, comme si l'on pouvait sans argent créer une flotte, et, la flotte créée et achetée, la conserver, quand la tradition est de rester à l'ancre, de laisser les fers, les aciers se rouiller, et les cuivres, d'un plus haut prix, disparaître.

1. Deux livres de premier ordre ont paru sur ce sujet : ÉTIENNE LAMY, *la France dans le Levant*; NOËL VERNEY et DAMMANN, *les Puissances étrangères dans le Levant, la Syrie et la Palestine*.

Les embarras financiers du Sultan lui ont fait décider d'élever de 8 à 41 0/0 les tarifs d'importation. Aussitôt les puissances ont présenté une note collective et le Sultan a retiré sa décision.

Mais, pour le 23^e anniversaire de son avènement, il fit construire des fontaines, un hôpital, un collège médical, et amorcer le chemin de fer de la Mecque et le télégraphe du Hedjaz.

L'Allemagne a continué son action lente en Turquie¹. Elle veut toujours établir le chemin de fer de Bagdad. La « Compagnie ottomane des chemins de fer d'Anatolie », tout allemande en fait, a obtenu la concession du chemin de fer de la ligne de Bagdad le 27 novembre 1899 et, le 28 mai 1900, a reçu du Sultan le tronçon de Damas à Mzérîb, avec autorisation de le prolonger de Rayak à Hamah. En même temps elle met la main (elle « contrôle », dirait-on en Amérique) sur les lignes françaises de Smyrne-Cassaba-Afîoun-Karahissar et de Mersina; elle guette celles de Saint-Jean d'Acre à Jérusalem et de Beïrout à Damas et au Hauran, pour avoir ainsi le réseau entier des chemins de fer de la Turquie d'Asie du Bosphore jusqu'à la Mecque, et jusqu'au golfe Persique, où la flotte allemande a étudié le point d'arrivée. La *Deutsche Bank*, qui tient en réalité les chemins de fer d'Anatolie, a mis la main financièrement sur le réseau ferré de Macédoine et de Thrace en le groupant en une *Compagnie des chemins de fer orientaux*, et veut racheter aux Français, par ordre du Sultan, la concession des quais de Constantinople; de *Hambourg au golfe Persique la ligne serait toute allemande!* Mais pour faire le chemin de fer de Bagdad, il faut que la Turquie y affecte des fonds; comme la Dette absorbe tout, on a pensé à l'unifier. On, c'est la *Deutsche Bank* et en même temps des spéculateurs français, qui font le jeu de l'Allemagne en cherchant à entraîner nos capitaux à son service.

La Russie a obtenu (16 février 1900) un iradé qui lui confère le privilège d'établir une voie ferrée de Kars à Erzeroum et éventuellement d'Erzeroum à Trébizonde, abstraction faite des embranchements qui seront peut-être compris dans la concession de Bagdad.

Chaque puissance cherche ainsi à obtenir quelque avan-

1. V. ANDRÉ CHÉRADAME, *la Question d'Orient. La Macédoine. Le chemin de fer de Bagdad* (Paris, 1903).

tage. Quant à nous, nous n'avons que la concession des travaux du port de Salonique, qui aura, à leur achèvement, 8 m. 50 de profondeur et 1 kilomètre de quais.

Les États-Unis prennent une part considérable dans le commerce turc et ont créé une ligne de navigation directe sur Constantinople.

On signale, à la suite du massacre et de l'émigration de beaucoup d'Arméniens, une immigration juive grandissante dans les grandes villes.

En Arménie, les Kourdes ont encore massacré. Les Puissances ont grondé, et le Sultan a promis de nouvelles réformes, des indemnités, amnisties, etc. En Albanie, les Musulmans ont tenu à Ipek une assemblée pour la défense du Sultan (février 1899), mais lui ont refusé de remettre leurs armes. Dans l'Yémen, la Turquie a dû encore continuer la lutte contre les insurgés. La « Jeune Turquie » s'est un peu agitée en 1900, et le beau-frère du Sultan, Mahmoud-Pacha, s'enfuit à Paris (nov. 1899). Nombre de personnages furent déportés en Arabie.

La Crète en 1900. — L'île est tranquille sous son régime nouveau. Son Haut commissaire (*Hypatos harmostès*) des quatre puissances, France, Grande-Bretagne, Italie et Russie, sous la suzeraineté du Sultan, n'a pas réussi à faire admettre par l'Europe l'annexion de la Crète à la Grèce. La Constitution du 16 avril 1899 établit une assemblée (*Boulè*) de 64 membres (dont 3 musulmans élus pour 2 ans et 10 nommés par le prince). Elle tient une session de deux mois, tous les deux ans. Le drapeau crétois est bleu à la croix blanche; le rectangle du haut près de la hampe est rouge avec une petite étoile blanche à cinq pointes. Le recensement du 4 février 1900 a donné 309 439 habitants, dont 269 000 Grecs et 33 000 musulmans. Le Sultan a donné 100 000 livres turques pour secourir les émigrants crétois musulmans qu'on a répartis en Asie Mineure, où ils traitent les chrétiens à la Kourde. Candie a 22 331 habitants; la Canée, 20 972. Le budget de 1900-1901 est de 6 millions; la dette, de 1 364 000 drachmes. La Conférence de Rome entre les quatre puissances (mai 1900) a permis à l'île d'emprunter à longue échéance avec amortissement; il lui fallait 9 millions pour indemniser les puissances occupantes et secourir les Crétois victimes de la guerre. Une banque au capital de 10 millions a été autorisée en mai 1899. Le commerce en 1898-1900 a été de 20 millions aux importations et de 40 aux exporta-

tions, consistant uniquement en produits agricoles, les huiles surtout (5 millions)¹.

IV. — ROUMANIE.

La Moldavie et la Valachie jointes sous le nom de Principautés Unies du Danube, puis de Principauté, enfin de Royaume de Roumanie (1858-1881). — Le Ministère Brătianu. Insurrection agraire en Roumanie (1888). — ** La Roumanie, de 1898 à 1900.

La Moldavie et la Valachie jointes sous le nom de Principautés Unies du Danube, puis de Principauté, enfin de Royaume de Roumanie (1858-1881). — Un nouvel État s'est constitué depuis une quarantaine d'années sur les bords du Danube : la *Roumanie*. Après le Traité de Paris en 1856, les Moldaves et les Valaques désiraient s'unir, et la France était favorable à ce vœu : elle essaya de le faire triompher dans la Conférence de Paris (août 1858). Mais l'Autriche, qui n'avait jamais cessé d'ambitionner la possession des bouches du Danube, et l'Angleterre, qui craignait d'affaiblir l'Empire Ottoman, apportèrent le plus d'obstacles qu'elles purent à l'union des deux États. La question fut résolue le 19 août : il fut convenu que la Valachie et la Moldavie porteraient le nom de *Principautés Unies*, qu'elles formeraient deux États distincts, mais ayant les mêmes lois et les mêmes institutions; un hospodar, élu à vie par le suffrage universel et confirmé dans ses fonctions par la Sublime Porte, devait gouverner chacun des deux pays. Cette Convention n'accordait qu'une demi-satisfaction aux Roumains, puisqu'elle les laissait encore divisés en deux États; ils l'éluèrent en nommant, en Moldavie aussi bien qu'en Valachie, le prince Couza pour hospodar. L'union se trouvait établie en fait. Le nouvel État s'appela *Roumanie*, ses habitants se considérant comme un peuple de race romaine, issu des colons latins établis par Trajan dans la Dacie.

Six ans plus tard, le prince Couza détruisit la Constitution

1. Population probable de la Turquie d'Europe : 6 millions; de l'Empire turc : 24 millions; de Constantinople, 942 000 en Europe (avec les faubourgs d'Asie, 1 125 000), de Salonique, 105 000, d'Andrinople, 81 000. — Chemins de fer : 2043 kil. Armée active : 350 000 h.; sur pied de guerre, 1 500 000, dont 750 000 ayant reçu une instruction militaire complète. Flotte : 42 bâtiments de toute date (66 000 tonneaux), dont 3 vieux cuirassés et 22 torpilleurs peu récents.

et déclara la Chambre des Députés dissoute. Tout lui réussit d'abord : le plébiscite de mai 1864 ratifia le coup d'État; mais deux ans après un soulèvement éclata dans Bucharest. Arrêté au lit dans la nuit du 22 au 23 février 1866, Couza ne fut remis en liberté qu'après avoir abdiqué. Le Gouvernement Provisoire de Bucharest offrit la couronne au comte de Flandre, et, sur son refus, au prince Charles-Louis de Hohenzollern, sous-lieutenant de dragons prussiens (avril 1866). Celui-ci accepta, et, le 12 juillet 1866, le prince Charles I^{er}, arrivé à Bucharest, prêtait serment à la Constitution de la Roumanie¹.

Les Roumains n'ont jamais cessé, depuis la réunion de la Moldavie et de la Valachie en un seul État, de témoigner une vive sympathie pour la France. Plusieurs d'entre eux ont combattu dans nos armées, et le nombre des étudiants venus des bords du Danube à Paris pour suivre les cours de nos Facultés va toujours croissant. Les Roumains ont pris part, comme alliés de la Russie, à la guerre de 1877-1878 contre les Turcs, et ils se sont conduits avec honneur sur les champs de bataille; ils ont en même temps proclamé leur indépendance. Mais les Russes, leurs alliés, ont voulu recouvrer la portion de la Bessarabie que le tsar Alexandre II avait dû abandonner en 1856; en échange, ils offraient la Dobroudja, située sur la rive droite du Danube, et que la Turquie leur a cédée par le Traité de San-Stefano. La Roumanie protesta vainement contre cette prétention de son puissant voisin. Le Congrès de Berlin n'accueillit pas ses réclamations; toutefois il augmenta la portion de la Dobroudja qu'on lui accordait. Cette portion comprend les bouches du Danube et le pays situé au sud de ce fleuve, entre le fleuve même, la Mer Noire jusqu'au sud de Mangalia, et une ligne qui part de ce point pour aboutir au Danube à l'est de Silistrie. Le Congrès permettait de reconnaître l'indépendance des Roumains à condition que les droits civiques seraient accordés aux Juifs dans la Principauté : ils les ont obtenus en 1879. La Roumanie a été érigée en royaume le 26 mars 1881².

1. Aux termes de la Constitution de 1866, modifiée en 1884, le Sénat roumain compte 120 membres élus par deux collèges électoraux de chaque district, la Chambre des députés 183 membres élus par trois collèges.

2. Son souverain Charles I^{er} a épousé le 15 novembre 1869 la princesse Elisabeth de Wied (la principauté de Wied, médiatisée en 1815, avait pour capitale Neuwied, sur le Rhin, célèbre par ses Écoles Moraves). La reine de Rou-

Le Ministère Bratiano. Insurrection agraire en Roumanie (1888). — M. Bratiano, premier Ministre en Roumanie, était complètement inféodé à la politique allemande. Il alla au mois de novembre 1887 à Friedrichsruhe rendre visite à M. de Bismarck. Le bruit courait qu'en cas de guerre le Gouvernement se déclarerait contre la Russie. Or, la France compte de nombreux amis à Bucharest, et les Roumains ont été les frères d'armes des Russes en 1877. L'agitation devint bientôt très vive en Moldavie et en Valachie. Les élections du mois de février 1888 ne furent pas favorables au Gouvernement. Sans doute, il obtint la majorité; mais les orateurs ministériels les plus marquants échouèrent, et le fils aîné du prince Couza, l'ancien hospodar, fut au nombre des élus. Le 29 mars, des coups de revolver ayant été tirés dans l'enceinte du Palais législatif, le Président de la Chambre, le général Lecca, fit fermer les portes et commencer une enquête séance tenante. Au mépris des immunités parlementaires, deux députés, MM. Fieva et Filipesco, furent arrêtés, ainsi que deux journalistes, MM. Castaforo et Cretzulesco; la Chambre fut envahie par les troupes, le sang coula. Ces mesures brutales excitèrent l'indignation. On cria dans les rues de Bucharest : « A bas Bratiano! A bas les Allemands! Vive la France! » Une révolution paraissait imminente. Le Ministère Bratiano dut donner sa démission. Un nouveau Cabinet fut formé sous la présidence de M. Rosetti (avril 1888).

Quelques jours après, un soulèvement éclata dans les campagnes au cri de : « La terre aux paysans! » En 1864, le servage avait été aboli, et les paysans, devenus libres, avaient reçu des terres à condition de travailler à la corvée pour leurs anciens maîtres pendant un temps déterminé. Ignorantes, manquant d'argent pour se procurer les instruments de travail, les populations rurales furent bientôt la proie des usuriers, et durent prendre à ferme les terres des boyards, en payant les fermages, partie en nature, partie en travail. Le cruel hiver de 1887-1888 mit le comble à la misère des paysans : ils durent vendre leurs bestiaux, consommer le grain destiné aux semailles. Enfin ils s'insurgèrent, pillant et détruisant tout. Les troupes envoyées contre eux les dispersèrent; le Gouvernement

manie a composé, sous le nom de *Carmen Silva*, des poésies célébrant tantôt le Rhin et ses vignes, tantôt les légendes roumaines.

annonça qu'il étudiait une réforme de la propriété foncière, pour prévenir le retour d'une pareille crise.

Le Ministère Rosetti fut remplacé le 7 avril 1889 par un autre Cabinet que présidait M. Catargi. Un nouveau changement eut lieu le 16 novembre 1889. Le Cabinet Catargi s'étant retiré, le roi Charles nomma le général Mano à la Présidence du Conseil.

Le bruit courut au mois de septembre 1890 qu'une convention militaire, éventuellement dirigée contre la Russie, aurait été signée entre la Roumanie et l'Autriche-Hongrie; puis, au mois de juin 1891, que le Gouvernement Roumain aurait adhéré à la Triple Alliance.

Le 22 octobre 1890, fut posée la première pierre d'un pont destiné à franchir le Danube entre Tchernovoda et Pitesti; ce pont devait avoir 750 mètres de long, c'est-à-dire être le plus grand pont de l'Europe.

Le 9 décembre 1891, un nouveau Cabinet fut formé sous la présidence de M. Catargi.

Les élections roumaines du mois de février 1892 donnèrent une grande majorité dans les deux Chambres aux partisans du Ministère Catargi, ce qui fut considéré comme un succès signalé pour la Triple Alliance. Par contre, on constatait au mois d'août 1892 que les idées républicaines se répandaient en Roumanie.

Le 11 mars 1894, un conflit se produisit à Bucharest entre les officiers de la garnison et le peuple. Les procédés draconiens du Gouvernement Magyar à l'égard des Roumains de Transylvanie entretiennent l'irritation contre lui dans la Roumanie. Le 5 juin 1895, à Bucharest, les Transylvains venus pour prendre part au Congrès général de la Ligue Roumaine étaient salués par les cris de « Vive la république! A bas la Hongrie! ». Le 16 octobre 1895, un Cabinet libéral fut organisé à Bucharest par M. Demétré Stourdza. A la suite d'une entrevue à Ischl entre le Roi des Roumains et l'Empereur d'Autriche, on répéta une fois de plus que la Roumanie était entrée dans la Triple Alliance; ce bruit fut démenti; mais il s'est renouvelé en juillet 1896.

****La Roumanie de 1898 à 1900.** — Il semble qu'aujourd'hui la question de l'entrée de la Roumanie dans la Triple Alliance soit moins grave : la Triple Alliance est moins agressive qu'au temps de Bismarck et de Crispi; elle a moins de cohésion depuis

que l'Italie a suivi dans l'affaire de Crète une politique opposée à celle de l'Allemagne et fait un pas vers la France : l'Autriche se défie plus de son voisin du nord depuis les manifestations pangermanistes de Bohême, et l'Allemagne tend visiblement à se rapprocher de la Russie, où le roi de Roumanie a été solennellement reçu en juillet 1898. Aussi a-t-on vu sans étonnement des manifestations de sympathie du gouvernement roumain à l'égard de Nicolas II. Le mot *alliance* est exagéré, mais la Roumanie songe peut-être moins à ses 600 000 compatriotes de Bessarabie qu'à ceux de Transylvanie : 3 millions et demi. Elle doublerait presque de population en annexant ses frères des pays voisins; elle ne peut, sans arrière-pensée, s'allier à aucun de ses deux puissants voisins, ni, sans ébranler la paix européenne, dire tout haut ce qu'elle rêve. D'ailleurs le rapprochement de l'Autriche et de la Russie ne permet plus autant ce jeu de bascule. A côté de sa diplomatie, sa politique intérieure est sans intérêt; les ministères s'y succèdent les uns aux autres (M. Aurelian, libéral, décembre 1896; M. Stourdza, libéral, avril 1897; M. Cantacuzène, conservateur, avril 1899). Les élections de juin 1899 ont été favorables aux conservateurs. Les personnes jouent un grand rôle dans ces crises, plus, semble-t-il, que les idées. A vrai dire, à l'intérieur, ce qui domine tout, ce sont les questions économiques et sociales, comme l'affranchissement du pays par la création du grand port de Constantza, relié par chemin de fer à Tchernovoda, sur le Danube, que franchit là un pont gigantesque¹. C'est un débouché indépendant du contrôle de la Commission internationale du Danube. La navigation sur le bas Danube se fait surtout sous pavillon anglais. Sur le fleuve même, elle prendra un essor très grand grâce au percement des Portes de Fer; mais sera-ce à l'avantage de la Roumanie ou de la Hongrie?

L'industrie est encore dans l'enfance; presque toute l'exportation consiste en céréales et autres produits agricoles. Naturellement les sécheresses causent d'effroyables désastres, et font tomber le paysan sous la main des usuriers. Les questions agraires et sémitiques sont graves en Roumanie.

Quand M. Stourdza, le gallopolabe fanatique, et les libéraux étaient tombés au printemps de 1899 à cause de la dure répression des troubles agraires et socialistes, et de son abandon des intérêts roumains en Hongrie, les conservateurs ve-

1. Ces grands travaux sont dus en partie à l'industrie française.

naient de perdre leur chef, M. Catargi ; aussi étaient-ils divisés en deux groupes, les vieux conservateurs avec M. Cantacuzène, les jeunes (*junimistes*) avec M. Carp. M. Cantacuzène avait donné des portefeuilles à un junimiste, M. Take Jonesco, et à un ancien libéral, à l'éloquence populaire, M. Fleva ; le vice-président de la Chambre, M. Filipesco, était aussi junimiste. Naturellement les élections de juin, après dissolution, avaient écrasé les libéraux, qui perdaient leurs chefs, sauf M. Aurelian, et étaient aussi divisés en deux.

M. Cantacuzène, malade, laissa l'intérieur au général Mano, en gardant la présidence du conseil. Mais la rivalité entre les deux fractions conservatrices amena M. Cantacuzène à démissionner en juillet 1900, et M. Carp fit un cabinet de concentration conservatrice avec le général Lahovary, et MM. Filipesco, Gradisteano, Olanesco, Marghiloman, Arion, etc., pendant que M. Cantacuzène devenait président de la Chambre. C'est ce cabinet qui, pour combler le déficit, céda le monopole du papier à cigarettes pour 15 millions à un syndicat composé de la Disconto-Gesellschaft¹, la banque Bleichröder et la Banque générale de Bucharest. Mais des questions de personne le firent démissionner, et le roi confia le pouvoir à M. Stourdza, qui fit la dissolution. Naturellement encore, les libéraux eurent la presque unanimité : MM. Cantacuzène et Jonesco ne furent pas élus. M. Stourdza eut la hardiesse de réduire le nombre et le traitement des fonctionnaires, en épargnant, il est vrai, les plus et les moins appointés, c'est-à-dire la force et le nombre. Les libéraux économisent jusqu'aux subventions aux écoles nationales dans les pays voisins, économie faite sur la grandeur future de la patrie dans l'espoir probable d'une action antibulgare de la Grèce, à qui on laisse place nette en Albanie et Épire. Sous M. Stourdza les deux fractions des libéraux se sont unies.

Le 29 août 1900, le roi Carol (Charles) et l'empereur d'Aut-

1. La Disconto-Gesellschaft de Berlin dirige en réalité les finances roumaines en s'appuyant sur un groupe français pour l'émission et le classement des titres (Comptoir d'Escompte, Banque de Paris et des Pays-Bas et Société générale). C'est elle qui a fondé naguère la Banque générale de Roumanie (capital 7500 000 fr.), pleine d'Allemands. La Banque intervient activement dans l'exportation des céréales, pendant que la Disconto-Gesellschaft consent des avances par millions au Trésor. Les financiers allemands sont maîtres en Roumanie. Un peu plus le gouvernement conservateur eût aliéné entre leurs mains forêts, terrains pétroliers, etc., pour arriver à payer le coupon de la rente, souci terrible de la Roumanie.

triche se sont rencontrés à Ischl. Il y a évidemment rapprochement entre les deux États.

La production de la Roumanie se développe régulièrement. Celle du pétrole a quadruplé de 1895 à 1900. Les seules industries importantes sont les cuirs et le papier.

La question sémitique excite toujours les esprits. Contrairement à l'opinion courante, les Juifs ne sont venus en Roumanie, pour les neuf dixièmes, que très tard, quand, après 1830, l'ordre commença à y régner. En 1830, la Moldavie en comptait 30 000 ; ils forment maintenant un tiers de sa population et 8 0/0 de celle du royaume (300 000 environ sur 6 000 000). Ils affluèrent de Galicie. Aussi cette foule qui parle le jargon allemand, entretient écoles et théâtre allemands, attire des rabbins allemands. En arrivant en Moldavie, ils accaparèrent change et banque, mirent hypothèque sur la terre des grands seigneurs prodigues, vendirent l'alcool aux paysans. Le traité de Berlin reconnut l'indépendance de la Roumanie, mais à condition (§ 44) qu'aucune question de religion ne pourrait devenir un motif d'exclusion ou d'incapacité pour la jouissance des droits civils et politiques, l'admission aux emplois publics, ou l'exercice des professions et industries. Or la naturalisation en masse de ce bloc étranger par la race, la langue, la religion, le passé, eût été aussi folle pour les Roumains que le serait celle des Chinois de Californie.

La Roumanie éluda habilement l'exécution du traité, et on ne l'en pressa point. Mais elle multiplia les moyens de défense contre les juifs, contre les « étrangers », disait-on : interdiction de vendre des spiritueux, d'être changeur, marchand commissionnaire, receveur de revenus communaux, etc. ; limitation à 40 0/0 du total des employés de chemins de fer privés ; nécessité de payer dans les écoles secondaires et supérieures (mars 1898). Évidemment les Roumains veulent les faire émigrer et ils y réussissent ; mais, chose curieuse, les nations qui ont le plus protesté contre l'intolérance roumaine, ont cherché à leur interdire l'entrée de leur territoire sous prétexte d'indigence, comme les États-Unis, mal venus avec leur férocité pour la race noire à se poser en champions de l'égalité des hommes. A Vienne, à Francfort, à Rotterdam, il eût fallu même que les représentants de la Roumanie sollicitassent des permis de séjour pour ces émigrants si mal accueillis, jus-

qu'à l'arrivée des fonds envoyés par la Roumanie pour les ramener gratis chez elle. Maladroitement, en pesant par la presse, la haute finance et jusqu'à la diplomatie sur les Roumains, leurs coreligionnaires ont accru la défiance de cette nation à leur égard.

Avec la Bulgarie¹, il y eut une très forte tension à la suite de l'assassinat de Roumains par des Bulgares appartenant aux comités secrets².

V. — SERBIE.

Les acquisitions de la Serbie. Elle est érigée en royaume. — Milan Obrenowitch (1868-1889). — Alexandre 1^{er} (1889).

** Situation de la Serbie (1900).

Les acquisitions de la Serbie. Elle est érigée en royaume.

— La Serbie est arrosée à l'ouest par la *Drina*, qui la sépare de la Bosnie; au nord par la *Save*, qui la sépare de l'Esclavonie Autrichienne, et qui, après avoir reçu la *Drina*, va se jeter elle-même dans le Danube. Au nord-est, le *Danube* sépare la Serbie de la Hongrie et de la Roumanie. A l'intérieur, le pays est arrosé par la *Morawa*, affluent du Danube. La Serbie confine à l'est à la Bulgarie, au sud-ouest à l'Herzégovine. Elle a pour principales villes: *Belgrade*, au confluent du Danube et de la *Save*, sur la rive droite de l'un et de l'autre, en face de *Semlin*, ville hongroise située sur la rive gauche de la *Save* et la droite du Danube; *Schabatz*, sur la *Save*; *Semen-dria*, sur le Danube; *Passarowitz* et *Cragojewatz*; *Nissa* ou *Nisch* au sud, sur la *Nischava*, affluent de la *Morawa*. De vastes forêts couvrent le pays. Sa superficie totale est de 48 303 kilomètres carrés; il renferme 2 535 945 habitants, presque tous chrétiens du rite grec.

La Serbie formait avant le Traité de San-Stefano une prin-

1. V. p. 634.

2. Population (en décembre 1899): 5 912 520 hab. Excédent annuel des naissances: 88 000. Bucharest: 282 000 hab.; Jassy, 78 000 hab.; Galatz, 62 000 hab.

Budget de 1900-1901: 245 millions de recettes, 238 de dépenses; dette: 1 451 millions. — Commerce: Importation, 216 millions; — Exportation, 280 (dont 178 pour les céréales; 74 pour les bois et produits agricoles; 10 pour le pétrole). — Chemins de fer: 8 319 kil. — Armée: 8 400 officiers, 116 000 hommes. — Flotte: 28 bâtiments (3 000 tonneaux), dont un vieux petit croiseur et 5 torpilleurs.

cipauté vassale de la Porte, à laquelle elle payait un tribut annuel de 404 027 francs, et qui entretenait une garnison dans la forteresse de *Zwornik* sur la *Drina*. Le premier prince de Serbie fut *Miloch 1^{er} Obrenowitch*, né en 1780. Il devint chef du pays en 1815. Cette dignité lui fut confirmée par le peuple à deux reprises (1817, 1827). En 1829, après la Paix d'Andrinople, le sultan *Mahmoud II* le reconnut comme prince héréditaire. En 1835, *Miloch* donna une Constitution à la Serbie. Renversé en 1839, il vécut en exil jusqu'en 1858. Pendant ce temps, deux de ses fils, et après eux *Karageorgewitch*, furent successivement à la tête des Serbes; ce dernier ayant été renversé, *Miloch* fut rappelé en 1858.

Milan Obrenowitch (1868-1889). — A sa mort (1860), il eut pour successeur son fils *Michel*, qui avait déjà régné de 1839 à 1842. *Michel* obtint des Turcs en 1867 l'évacuation de *Belgrade*: il fut assassiné le 10 juin 1868. Son neveu *Milan IV Obrenowitch*, dont l'éducation s'était faite en France, fut proclamé le 2 juillet 1868; il devint majeur le 22 août 1872.

En 1876, à la suite du soulèvement de la Bosnie et de l'Herzégovine, les Serbes déclarèrent la guerre à la Turquie; ils furent battus et obligés de signer la paix au début de 1877. Mais quand la Turquie, attaquée par les Russes, eut succombé, ils se joignirent aux vainqueurs pour avoir leur part des dépouilles. Le Traité de *San-Stefano* leur a donné, et le Congrès de *Berlin* leur a reconnu l'indépendance avec la possession de la *Vieille-Serbie*, c'est-à-dire de *Nisch* et des environs.

Le Gouvernement de la Serbie est constitutionnel. Le souverain possède le pouvoir exécutif et partage le pouvoir législatif avec la *Skouptchina*¹. Au mois d'octobre 1880, *M. Marinowitch* remplaça *M. Ristitch* comme premier Ministre.

Au mois de mars 1882, à la suite d'un vote de la *Skouptchina*, la Serbie fut érigée en royaume; le prince prit le titre de *Roi* et le nom de *Milan 1^{er}*. Il se rapprocha bientôt de la politique austro-allemande. Au mois de septembre 1883, les élections pour la *Skouptchina* ayant donné une majorité avancée et anti-gouvernementale, le roi choisit un Cabinet dans la minorité conservatrice, sous la présidence de *M. Ristitch*, et prononça la clôture de la session. Le résultat fut un soulèvement dans le District de *Zaïtschar*, la proclamation de l'état

1 Aux termes de la Constitution, cette assemblée compte 198 membres, élus par la nation et 64 membres nommés par le souverain (1890).

de siège et une lutte terminée au mois de novembre par la victoire du Gouvernement et une rigoureuse répression.

Un conflit se produisit entre la Serbie et la Bulgarie en juin 1884. Il avait pour cause le refus par le Gouvernement Bulgare d'interner les réfugiés politiques serbes, d'expulser l'ex-métropolitaine Michel et de permettre l'occupation par un poste serbe du village bulgare de Bregovo; on verra plus loin le récit de la guerre qui éclata entre les deux pays.

En 1887, le Président du Conseil en Serbie était M. Garaschanine. Sous la pression de l'opinion publique, le Roi Milan, qui paraissait pencher jusque-là vers l'alliance austro-hongroise et allemande, dut changer son Cabinet. Il fut remplacé par un Ministère Ristitch, partisan, assurait-on, de l'alliance russe. Milan n'en resta pas moins impopulaire. L'irritation contre lui fut portée au comble par sa conduite à l'égard de la Reine Nathalie, fille du colonel russe de Kechko, dont il se sépara en faisant prononcer le divorce par le métropolitaine Théodosie, le 24 septembre 1888. Bientôt après la Skouptchina fut dissoute, et l'assemblée qui la remplaça adopta une nouvelle Constitution présentée par Milan. Cependant celui-ci, craignant une révolution (la Reine Nathalie était fort aimée des Serbes), embarrassé d'ailleurs entre la Russie et l'Autriche, enfin malade et désirant vivre à son gré, abdiqua le 6 mars 1889, en proclamant son fils, âgé de douze ans, Roi de Serbie sous le nom d'*Alexandre I^{er}*, et en instituant une régence, composée de trois personnes, MM. Ristitch, Belimarkovitch et le général Protitch.

Alexandre I^{er} (6 mars 1889). — Bientôt pourtant, en 1890, Milan parut se repentir d'avoir abdiqué; allait-il essayer de reparaitre? Il revint bien en Serbie en 1891; mais on se hâta de l'éloigner en lui donnant de l'argent. Cependant la Reine Nathalie était revenue de nouveau à Belgrade auprès de son fils, et refusait de quitter cette ville, malgré l'ordre des régents. De son côté, Milan, alors à Paris, menaçait de retourner en Serbie si l'on y souffrait la présence de l'ex-reine. Celle-ci déclara qu'elle ne céderait qu'à la force. Comme elle était très populaire, la foule l'acclama quand on voulut la faire partir pour Semlin, et essaya de s'opposer à son départ. Un conflit sanglant s'engagea entre les manifestants et les soldats (18 mai). La reine dut pourtant quitter Belgrade le lendemain. Au mois d'août suivant, le jeune Roi de Serbie fit un voyage à Moscou, Saint-Petersbourg, Vienne et Paris. Il y eut, pendant toute l'année 1892,

une vive agitation en Serbie. Les trois régents n'étaient pas d'accord avec les Ministres et n'étaient même pas d'accord entre eux. Les régents ayant refusé de signer un décret qui leur était présenté par le Ministère, celui-ci donna sa démission (août). Les Ministres démissionnaires appartenaient, comme la majorité de la Chambre, au parti *radical*. Les régents appelèrent au pouvoir un Ministère *libéral*, qui fut bientôt en conflit avec le Conseil d'État et dans la nécessité de dissoudre la Chambre pour en appeler à des élections nouvelles. L'ex-roi Milan et la Reine Nathalie se réconcilièrent au mois de janvier 1893, et cette nouvelle fut accueillie avec satisfaction en Serbie.

Le 9 mars eurent lieu les élections pour la Skouptchina. Malgré une pression électorale poussée aux extrêmes limites, le parti des régents, le parti libéral, n'obtint pas une majorité suffisante pour gouverner régulièrement. A l'ouverture de l'Assemblée, le 6 avril, les radicaux s'étant retirés en protestant, il ne resta plus le nombre de députés légalement nécessaire pour prendre des décisions valables. Était-on à la veille d'une guerre civile?

L'initiative inattendue du jeune roi vint tout trancher. Le 13 avril, les deux régents¹, qui avaient été invités à dîner au palais, furent avertis par Alexandre I^{er} qu'il se déclarait majeur, et que leurs fonctions cessaient sur-le-champ. MM. Ristitch et Belimarkovitch essayèrent de résister; ils furent momentanément arrêtés ainsi que leurs Ministres. Le roi adressa une proclamation au Peuple Serbe, et nomma son ancien précepteur, M. le docteur Dokitch, Président du Conseil; de nouvelles élections furent annoncées pour le 5 mai.

Ce coup de théâtre fut bien accueilli en Serbie. Les régents depuis longtemps gouvernaient sans tenir compte de l'opinion publique; on leur reprochait de subir avec une docilité servile les volontés de l'Autriche-Hongrie, tandis que les sympathies et les intérêts du peuple Serbe le portent naturellement du côté de la Russie.

La nouvelle Chambre élue le 5 mai 1893 était en majorité composée de radicaux. Elle mit en accusation les anciens Ministres du parti libéral et du Cabinet Avakomnovitch. Le procès commença le 21 décembre 1893. Bientôt de nouveaux incidents se produisirent. Le roi, disait-on, rompait avec les radicaux et ne voulait plus conférer avec le Ministère radical Grouitch.

I. Le troisième, le général Protitch, était mort.

II. *Hist. contemporaine.*

Ce Ministère donna sa démission en alléguant l'arrivée inattendue et illégale à Belgrade de l'ex-roi Milan, père du Roi Alexandre (24 janvier 1894). Le véritable motif était que les Ministres n'avaient pas voulu adhérer aux demandes du roi, qui exigeait l'abrogation des dispositions législatives ayant trait à ses parents et l'abandon des poursuites contre l'ancien Cabinet libéral. La démission du Cabinet Grouitch entraîna sur-le-champ la suppression du procès, et une tentative du roi pour former un Ministère de coalition avec les libéraux comme M. Avakomnovitch et les progressistes comme MM. Garaschane et Novakovitch. L'entente n'ayant pu se faire, M. Simitch, ministre plénipotentiaire de Serbie à Vienne, fut chargé de créer un Cabinet neutre (24 janvier). Les radicaux publièrent un manifeste signé de cent six membres de la Skouptchina, déclarant que le père du Roi Alexandre avait manqué à sa parole par son retour en Serbie. Une nouvelle crise éclata le 3 avril 1894. Le Ministre des Finances, M. Mijatovitch, n'ayant pu s'entendre avec ses collègues, le Ministère Simitch donna tout entier sa démission. Il fut remplacé par un Cabinet Nikolajevitch. Le 17 mai, la Cour de cassation de Belgrade, par 9 voix contre 4, refusa d'enregistrer le décret royal réintégrant dans leurs droits les parents du souverain. On annonça bientôt qu'une conspiration antidynastique était tramée en faveur de la famille Karageorgewitch; alors, par une proclamation du 20 mai, le Roi Alexandre abrogea la Constitution de 1888 et rétablit provisoirement celle de 1869. Cette mesure fut suivie de nombreuses destitutions de fonctionnaires et d'arrestations de chefs radicaux.

C'est seulement au mois d'avril 1895 que les élections eurent lieu. Elles furent suivies de nouvelles difficultés, amenées par les projets financiers du Gouvernement. Le Ministère Christitch donna sa démission le 4 juillet. Deux jours après, un nouveau Cabinet fut formé sous la présidence de M. Novakovitch.

**** Situation de la Serbie (1900).** — Très variée et peu nette est la politique intérieure de la Serbie; les personnages politiques s'y succèdent rapidement : à vrai dire, le parti dit « radical » l'emporte bien dans le pays. Mais en quoi consiste son *radicalisme*? Là encore nous trouvons les questions économiques et personnelles. L'ex-roi Milan s'est fait attribuer le commandement de l'armée, qu'il n'avait pourtant conduite qu'à la défaite en 1885. Son fils gouverne à sa guise, sans

guère tenir compte de la Constitution. La mort de l'ancien roi, le mariage du nouveau, changeront évidemment beaucoup la situation. Mais aujourd'hui la Serbie dépend économiquement de Vienne; elle n'exporte que ses porcs, et en Autriche-Hongrie seulement (elle n'a pas de frontière maritime). A chaque tentative d'indépendance, Vienne déclare le bétail serbe contaminé, lui ferme la frontière, et l'épizootie dure autant que l'indépendance. Non seulement la Serbie rencontre ses dangereux voisins en Bosnie et en Herzégovine, où l'Autriche cherche à étouffer toute idée nationale — le pays est musulman, mais serbe; — mais encore en Macédoine, où l'Autriche guette la route de Salonique, et la Bulgarie lutte par ses écoles et ses églises contre l'influence serbe. La Serbie semble aujourd'hui, grâce à la mauvaise politique du roi Milan, bien loin des autres États balkaniques, qu'elle a cependant précédés dans la voie de la liberté. Au mois de juillet 1899, un attentat contre l'ex-roi Milan a eu lieu. Depuis, celui-ci, gouvernant à la place de son fils absent, exerça une véritable terreur.

Le roi Milan a exploité l'attentat de Knézévitch, en lui faisant dénoncer comme complices le chef des radicaux, M. Pachitch, et nombre de ses collègues. Une cour martiale les jugea en septembre 1899; mais on fut forcé, devant l'indignation du monde civilisé, d'épargner les innocents. M. Pachitch fut gracié et remercia le roi par une lettre qui ne lui valut que le mépris. Knézévitch, qui s'était sans cesse contredit, fut fusillé (25 septembre).

La puissance du despote n'allait pas durer longtemps. Son fils, le roi Alexandre, s'était épris d'une dame d'honneur de sa mère, M^{me} veuve Draga Machin, née Louniévitza et plus âgée que lui de 9 ans. Il annonça solennellement ses fiançailles avec elle le 22 juillet 1900, les célébra le 28, et, le 5 août, il l'épousa. Ce mariage fit démissionner le ministre Vladan Georgevitch, que remplaça le cabinet Alexa Jovanovitch. Le roi Milan lui-même démissionna de sa charge de généralissime de l'armée serbe. Le peuple respira.

Le 26 janvier 1900, la Skouptchina adopta l'impôt sur le revenu.

Les finances de la Serbie sont meilleures aujourd'hui. Elle a abandonné tous ses monopoles à ses créanciers; ses finances sont conduites en réalité par la *Berliner Handels Gesellschaft* et la *Banque ottomane*.

Le 4 septembre 1899, la Serbie perdit un de ses hommes d'État, M. Ristitch¹.

VI. — MONTENEGRO.

Le Montenegro. — Son extension.

Extension du Montenegro. — La principauté de *Czer-nagora*, plus connue sous le nom italien de *Montenegro* (*Montagne Noire*), est enclavée entre l'Herzégovine au nord et l'Albanie au sud. À l'ouest, elle borde la portion de la Dalmatie autrichienne où se trouvent Raguse et les Bouches du Cattaro; à son extrémité méridionale, elle est baignée par le *Lac de Scutari*. Ce petit peuple énergique, dont la capitale est *Cettigne*, a pour prince Nicolas I^{er}, qui a succédé le 14 août 1860 à Danilo I^{er}. En 1876, à la suite du soulèvement de l'Herzégovine, les Monténégrins attaquèrent la Turquie, et, pendant deux ans, ils ne cessèrent de lutter contre elle avec une vigueur sauvage. Le Congrès de Berlin réduisit d'un tiers les acquisitions territoriales accordées par le Traité de San-Stefano aux Monténégrins. Ils obtinrent Podgoritza à l'est, Nikchits au nord et le port d'Antivari au sud, sur la Mer Adriatique, avec le droit de naviguer sur la Rivière Boyana, dont l'embouchure restait à la Turquie; mais le Montenegro ne peut avoir ni bâtiments ni pavillon de guerre : la police sur ses côtes doit être exercée par la marine autrichienne.

La prise de possession par le Montenegro des territoires qui lui étaient cédés ne se fit pas sans de grandes difficultés. La Turquie s'y est longtemps opposée, alléguant la résistance des Albanais, qui refusaient, disait-elle, d'abandonner une partie de leur sol. Pourtant, en 1880, après la Conférence de Berlin et la démonstration navale qui en a été la suite, les Monténégrins ont obtenu le port de Dulcigno. La superficie du Montenegro s'est trouvée ainsi portée de 4 427 à 9 080 kilom. carrés;

1. Population (31 décembre 1901) : 2 585 915 hab., dont 160 000 Roumains et 5000 Juifs. Excédent annuel des naissances : 46 000 environ, Belgrade avec 70 000 hab. est la seule grande ville.

Budget en 1900 : 77 millions de dinars de recettes, 76 millions de dépenses. (Le dinar vaut 1 fr.) Dette : 424 millions. — Commerce : 54 millions à l'importation, 66 à l'exportation (dont 60 dus à l'agriculture et l'élevage). — Chemins de fer : 562 kil. — Armée : 1200 officiers, 21 000 hommes; sur pied de guerre : 125 000.

la population, qui comptait 470 000 habitants, la plupart chrétiens du rite grec, parmi lesquels 20 000 hommes capables de porter les armes, s'élève aujourd'hui à 230 000 âmes.

** Dans ces dernières années, le Montenegro n'a pas cessé de se tenir étroitement uni à la Russie; la preuve en est dans le présent du tsar Nicolas II au printemps de 1898 (30 000 fusils et 30 millions de cartouches), dans le fait d'avoir choisi les délégués russes comme représentants à la Conférence de désarmement de La Haye. Mais en même temps, le Montenegro se rapproche de l'Italie : le 24 octobre 1896, la princesse Hélène épousait Victor-Emmanuel, prince héritier d'Italie; des officiers monténégrins vont faire leur instruction en Italie, et des négociations semblent exister entre les deux Gouvernements au sujet de l'Albanie. Cette entente peut rendre l'Autriche soucieuse. La famille régnante est maintenant apparentée à celles d'Italie, de Russie, de Battenberg, de Mecklembourg (par le mariage du prince héritier Danilo avec la princesse Jutta de Mecklembourg-Strelitz en juillet 1899), et indirectement à toutes les familles princières d'Europe.

Le développement économique du pays est lent¹; il va être hâté par l'établissement du premier chemin de fer du port d'Antivari à Nikchits; des compagnies *italiennes* l'exécuteront, c'est un résultat de l'alliance de famille.

Déjà les pays industriels font prospector les forêts, riches en essences variées, et le sous-sol, qui recèle beaucoup de bon fer. Les chutes d'eau abondantes faciliteront l'établissement d'usines. Mais les finances sont peu prospères. Les beaux mariages des dernières années ont coûté cher; la famille princière doit 6 millions à des banquiers de Vienne, et en 1900 la Russie a donné 2 millions pour combler le déficit, mais en supprimant son subside annuel et en exigeant des réformes et l'établissement d'un budget.

Si les rapports sont excellents entre les Serbes monténégrins et ceux de Serbie, il n'en est pas de même entre les deux gouvernements; en 1899, le roi de Serbie a expulsé le prince Nikita de Montenegro; le tsar décida aussitôt de lui verser une pension double de celle qu'il recevait.

Depuis longtemps les Monténégrins désiraient que leur

1. Population : 227 841 hab. Budget de 1900 : recettes : 800 000 florins; dépenses : 400 000. — Armée : 37 000 h. mobilisables.

prince portât le titre d'*Altesse Royale*; il s'y refusait; mais les illustres alliances de la famille l'ont forcé à déférer au désir de son peuple, sur la demande de son Conseil d'État, que nous donnons ci-dessous (décembre 1900):

Monseigneur,

Il y a vingt ans, quand le Montenegro, en combattant glorieusement pour l'indépendance et l'union du peuple serbe, venait d'affermir sur des bases plus larges sa propre indépendance, le Sénat a eu l'honneur de demander à Votre Altesse de vouloir bien accepter pour sa principauté et pour sa personne une appellation et des titres conformes à la situation nouvelle qu'elle avait conquise.

Les efforts poursuivis héroïquement par nos ancêtres au milieu de luttes sanglantes venaient, sous votre règne, de recevoir la consécration du succès.

Si nous jetons les yeux en arrière, sur le passé de notre race, nous voyons d'abord l'apogée, puis la chute de l'empire serbe, à laquelle survit seul le grand-duché de Voukan; nous voyons ensuite ce grand-duché lui-même devenir principauté sous les Tsernoïevitch et s'émietter ensuite en tribus sans cohésion et sans direction; notre existence nationale n'a retrouvé en tout cela que son énergie, qui ne devait plus fléchir.

Il y a deux siècles maintenant que les descendants des Némánitch ont commencé à relever la tête courbée par la tempête qui avait emporté l'empire: le *Vladika Danilo*, illustre fondateur de votre dynastie, avait ranimé les courages, groupé les tribus éparées, et, autant que les circonstances le lui permirent, il reconstitua un État.

Son œuvre a prospéré. Le successeur de l'hospodar Vladika, Pierre II, a pu proclamer le Montenegro principauté et prendre le titre de prince.

Le prince Danilo, par la victoire de Grahovatz, a jeté sur le Montenegro un grand éclat que vous avez su, Monseigneur, par vos succès en 1876, rendre plus vif et plus brillant.

C'est vous qui avez fait reconnaître définitivement par tous les États notre indépendance au Congrès de Berlin en 1878; c'est vous qui avez obtenu l'élargissement de nos frontières. Vous avez doublé la superficie de nos territoires; vous avez fixé nos frontières au delà de Grahovo et d'Onogost jusqu'à Zahoumlié, au delà de la Ribnitza des Némánitch et de Vassoiévitch jusqu'à l'ancienne Rachka, au delà de Lessendra jusque près de Scutari sur la Boïana, au delà d'Antivari et de Dulcigno jusqu'à la mer Adriatique. C'est vous, Monseigneur, qui êtes parvenu à unir ainsi le Montenegro à la glorieuse Zéta, sur laquelle régnaient autrefois les Grands Zoupan et après eux les Grands-Ducs, héritiers de la Maison I. et R. des Némánitch.

L'œuvre de Votre Altesse a été grande et ce fut une glorieuse époque pour le Montenegro. Le peuple enthousiaste a ressenti à ce moment le désir très naturel de voir, en même temps que se reconstituer l'État de Zéta, revivre l'ancien nom de grand-duché. Tels étaient les motifs qui avaient également inspiré le Sénat quand il vous a, Monseigneur, proposé, après la guerre, de reconstituer le Montenegro en grand-duché et de prendre le titre de grand-duc avec la qualification d'Altesse Royale.

Votre Altesse, tout en reconnaissant la valeur des considérations qui lui étaient soumises, n'a pas cru devoir agréer cette proposition. Elle ne considérait pas son œuvre comme achevée.

Depuis lors, vingt années se sont écoulées dans une paix que nous demandons à Dieu de nous conserver longtemps encore sous l'égide tutélaire de Votre Altesse, et ces années ont été marquées par de nombreux bienfaits au profit du Monténégro.

Dès que les luttes meurtrières ont pris fin, vous avez entrepris, Monseigneur, une lutte plus ardue et plus difficile encore pour assurer du bien-être à votre patrie. Sous l'impulsion de Votre Altesse, des routes ont été ouvertes, des écoles fondées; les tribunaux ont été constitués, les lois codifiées, la poste et le télégraphe organisés, la canalisation des eaux entreprise. Enfin des accords internationaux ont été signés et le commerce s'est développé.

Le goût si nécessaire des arts et des travaux de la paix a pénétré ainsi dans le peuple sans que les belles qualités militaires du Monténégrin aient été négligées; le maniement des armes, qui lui est si cher, n'a pas cessé d'être perfectionné et d'être l'objet de la sollicitude éclairée de Votre Altesse.

Les progrès que nous avons accomplis dans la paix, unis à notre antique patrimoine de gloire, nous ont placés haut dans l'estime des peuples, et les alliances contractées par la famille princière avec d'anciennes maisons souveraines d'Europe ont jeté un nouveau lustre sur le prestige déjà acquis par nos travaux.

Aucun Monténégrin ne pouvant considérer sans orgueil et sans joie la situation que Votre Altesse a, pendant quarante années de règne, conquise à sa patrie bien-aimée, le désir déjà ressenti si légitimement il y a vingt ans devait renaître plus vif et plus justifié.

Nous nous inclinons devant la volonté de Votre Altesse de rester fidèle à sa première décision pour le maintien de ses États en principauté; mais nous la supplions d'agréer un témoignage de la reconnaissance que lui garde son peuple pour l'œuvre glorieuse qu'elle a accomplie et dont le résultat incontesté a été de relever le pays et de relever la dignité princière.

Pour tous les motifs développés plus haut, considérant que le vœu du peuple, avec lequel il se trouve lui-même en complet accord, mérite votre adhésion, le Conseil d'État soumet respectueusement à Votre Altesse la proposition suivante en priant son

prince de bien vouloir la revêtir de sa sanction : « Son Altesse le Prince et Hospodar du Montenegro accepte pour Lui et ses successeurs au trône princier le titre d'Altesse Royale, qu'Elle portera à dater de ce jour. »

De Votre Altesse Royale

Le très obéissant et très dévoué
Conseil d'Etat.

VII. — GRÈCE.

Révolution hellénique de 1862. Georges I^{er} de Danemark roi des Grecs (1863). — Les revendications grecques. — Les nouvelles insurrections dans l'île de Crète (1889-1896).

** Conséquences de la guerre gréco-turque (1897). — Situation de la Grèce (1900).

Révolution hellénique de 1862. Georges I^{er} de Danemark roi des Grecs (1863). — Le traité de 1829 avait proclamé l'indépendance de la Grèce ; mais les puissances occidentales, dominées par la crainte de trop affaiblir la Turquie et de la livrer sans défense aux coups des Russes, n'avaient fait donner au nouvel État qu'une étendue territoriale peu considérable. Candie, Samos, Scio, la Thessalie, l'Épire, étaient restées sous la domination musulmane. Aussi les Grecs ne considéraient-ils la formation de leur petit royaume que comme un premier pas vers l'affranchissement complet de la race hellénique et attendaient-ils avec impatience le moment d'agir. En 1854 ils accueillirent avec joie la nouvelle de la marche des armées russes vers le Danube : dès lors ils auraient attaqué les Turcs si un corps de troupes anglo-françaises n'avait occupé le Pirée pendant toute la Guerre d'Orient. Les Grecs virent avec dépit la prise de Sébastopol et le Traité de Paris. Ils s'en prirent à leur souverain, le roi Othon de Bavière, à qui ils reprochèrent sa timidité, et le renversèrent en 1862.

Quel devait être son successeur ? Appartiendrait-il à l'influence occidentale, c'est-à-dire anglaise, ou à l'influence russe ? La diplomatie anglaise flatta les Grecs par la promesse de leur céder les Îles Ioniennes. Aussi un plébiscite élit-il le second fils de la reine Victoria, le prince Alfred, roi des Hellènes. C'était dépasser le but : l'acceptation du trône par un prince britannique pouvait amener une intervention russe ; Alfred le refusa donc. Le Gouvernement Anglais désigna au choix des électeurs, et ceux-ci nommèrent un fils mineur du roi de Danemark, qui prit le nom de *Georges I^{er}* : la maison régnante

1. La Grèce renferme, d'après le recensement de 1896 (dernier recensement fait), 2 433 806 habitants. Athènes en a 111 486, et avec le Pirée 136 655.

d'Angleterre était unie à celle de Danemark par le mariage du prince de Galles avec une sœur du jeune souverain. Les Îles Ioniennes furent remises à la Grèce (14 novembre 1863).

Les revendications grecques. — Cédant aux conseils de l'Angleterre, le Gouvernement Hellénique resta neutre en 1877, tandis que les Roumains, les Monténégrins et les Serbes faisaient cause commune avec la Russie. Au dernier moment toutefois, voyant la Turquie vaincue et tout le monde sur le point de s'agrandir, eux seuls exceptés, les Grecs se mirent en mesure de soutenir leurs compatriotes de Candie et de Thessalie soulevés contre le joug musulman. Ils s'arrêtèrent néanmoins sur l'assurance des grandes puissances que les intérêts de la Grèce ne seraient pas oubliés au Congrès de Berlin. Grâce à l'appui des plénipotentiaires français et italien, la Grèce obtint dans ce Congrès la promesse d'une rectification de frontière qui lui donnerait la Thessalie méridionale, y compris Larisse. Le Congrès engagea la Grèce et la Turquie à s'entendre directement entre elles, et promit les bons offices des puissances, si cette entente ne se réalisait pas.

Les Turcs se refusèrent à toute concession, croyant pouvoir compter sur l'appui du Cabinet tory. Mais, à la suite de l'avènement aux affaires à Londres du Ministère whig présidé par Gladstone, et sur la proposition de la France, une Conférence se réunit à Berlin. Le 25 juin 1880 elle détermina une nouvelle ligne frontière plus favorable encore à la Grèce que celle adoptée par le Congrès de Berlin. La Turquie ne voulant point se résigner, l'Europe, de guerre lasse, chargea les ambassadeurs à Constantinople de chercher une solution, et l'Allemagne parut prendre dans les négociations la première place. Sans doute par son conseil, la Porte proposa de céder aux Grecs, au lieu de la Thessalie et de l'Épire, l'île de Crète, avec une rectification de frontière peu considérable en Thessalie ; cette proposition, désagréable à l'Angleterre et à l'Italie (la Crète est entre Malte et Chypre, et à l'est de la Sicile), fut écartée. Les ambassadeurs proposèrent alors de donner aux Grecs la Thessalie, avec *Volo*, *Larisse*, *Trikala*, *Tchaltadge* ou *Pharsale*, et la partie de l'Épire située à l'est du Fleuve Arta. La Turquie fit attendre sa réponse le plus longtemps possible ; de leur côté, les Grecs, qui avaient espéré davantage, hésitèrent d'abord. Enfin leur premier Ministre Coumoundouros accepta les propositions des puissances. Les travaux pour le percement de l'Isthme de Corinthe, et l'ouverture d'un canal,

furent commencés au mois de mai 1881; on créa également un chemin de fer entre le Pirée et Patras.

La Révolution Rouméliote du 18 septembre 1885 (voir plus loin), en rouvrant la Question d'Orient, excita en Grèce une agitation des plus vives; le moment n'était-il pas venu de revendiquer l'Épire, la Macédoine et l'Île de Crète? de s'entendre avec la Serbie en vue d'une action commune? Au mois d'octobre la marine et l'armée furent mobilisées; le Gouvernement, présidé par Delyannis, massa toutes ses forces sur la frontière turque. Alors les grandes puissances, sur la proposition de l'Angleterre, déclarèrent, par une note du 24 janvier 1886, qu'aucune attaque navale de la Grèce contre la Porte ne serait admise. Au mois d'avril, les hostilités parurent sur le point d'éclater; les côtes grecques furent mises en état de blocus par une flotte anglaise, autrichienne, allemande et italienne, la France et la Russie n'ayant pas voulu prendre part à cette mesure coercitive. Le Gouvernement Français, dans les termes les plus amicaux et les plus pressants, exhorta le Cabinet d'Athènes à s'abstenir d'engager une lutte qui lui serait forcément fatale. La Grèce céda, et un nouveau Cabinet fut formé le 21 mai 1886 sous la présidence de Tricoupis.

Les nouvelles insurrections dans l'Île de Crète (1889-1896). — Un mouvement insurrectionnel, amené par la mauvaise administration et les exactions des Turcs, éclata dans l'Île de Crète en mai 1889. Cinq des membres de l'Assemblée Crétoise déclarèrent que la réunion de l'Île à la Grèce était pour la population chrétienne le seul moyen de salut. Bientôt après, des bandes armées se formèrent près d'Apocorona, de Rethymo et d'Episcopi, et en vinrent aux mains avec les soldats turcs. Le Gouvernement d'Athènes adressa une note aux grandes puissances pour protester contre les violences des musulmans; l'Angleterre, l'Allemagne, l'Autriche-Hongrie, l'Italie, refusèrent d'intervenir; le Ministère Britannique répondit surtout en termes décourageants pour les chrétiens crétois. Le sultan envoya dans l'Île Chakir-Pacha avec l'ordre d'établir l'état de siège; de nombreux renforts lui furent accordés (juillet-août 1889). Il occupa les principales positions stratégiques, mais eut bientôt à redouter ses propres soldats. Quatre régiments turcs qu'on voulait employer à réparer les routes et les fortifications des places refusèrent d'obéir (octobre 1899). Au mois de décembre le sultan accorda une amnistie aux Crétois.

Le 27 octobre 1889, le prince royal de Grèce, Constantin, duc de Sparte, fils aîné de Georges 1^{er}, épousa la princesse Sophie de Prusse, sœur de Guillaume II, empereur d'Allemagne. Ce mariage, auquel Guillaume II vint assister, fut l'occasion de manifestations sympathiques pour la Russie et la France de la part des Hellènes.

Il y eut encore dans l'Île de Crète des rencontres sanglantes entre les insurgés et les Turcs pendant les six premiers mois de l'année suivante. Cependant, à Athènes, le Cabinet Tricoupis était devenu impopulaire. Les espérances qu'on avait conçues après le mariage du duc de Sparte, d'être appuyés par l'Allemagne dans la Question Crétoise, ne s'étaient pas réalisées; on reprochait au Ministère de n'avoir pas su intéresser l'Europe au sort des Crétois, de ne pas activer assez les armements helléniques sur terre et sur mer, afin d'être prêt à toute éventualité. L'investiture donnée par le sultan aux évêques bulgares en Macédoine accrut l'irritation de la Grèce. Le Ministère dut être remanié le 14 août 1890: le colonel Tsamadou devint Ministre de la Guerre, et M. Kanakaris Ministre de l'Instruction publique et des Cultes. Cela ne suffit pas. Les élections du mois d'octobre mirent le Gouvernement en minorité, et, le 28 octobre, un nouveau Ministère fut constitué sous la présidence de Delyannis.

Au mois de mai 1891, des troubles éclatèrent dans l'Île de Corfou, où la population maltraita les Juifs. Le bruit courut même que l'Italie pourrait bien, sous prétexte de rétablir l'ordre et en invoquant l'impuissance du Gouvernement Hellénique, essayer de mettre la main sur cette île, qui commande l'entrée de la Mer Adriatique. Toutefois l'émotion ne tarda point à s'apaiser.

Ce n'était pas volontairement que le roi Georges s'était séparé du Ministère Tricoupis et avait accepté un Cabinet présidé par Delyannis. La proposition de mettre en accusation Tricoupis, pour avoir employé à d'autres usages le produit d'un emprunt destiné aux chemins de fer grecs, bien qu'abandonnée sur la demande de Delyannis lui-même, augmenta encore le mécontentement du souverain. Le 1^{er} mars, il demanda brusquement leur démission à Delyannis et à ses collègues, reprochant à leur politique de compromettre les finances de la Grèce. Ils la refusèrent, alléguant qu'ils ne pouvaient la donner puisqu'ils avaient pour eux la majorité de la Chambre. Ils furent révoqués, et M. Constantopoulo fut chargé de consti-

guer un nouveau Ministère. La Chambre des Députés fut dissoute le 25 mars. Les élections qui eurent lieu le 15 mai donnèrent la majorité au parti de Tricoupis. Il redevint Président du Conseil et annonça l'intention d'opérer de nombreuses économies.

L'île de Zante fut bouleversée au mois d'avril 1893 par un tremblement de terre qui fit de nombreuses victimes.

Le 14 mai un nouveau Ministère entra en fonctions, sous la présidence de M. Sotico poulo. Le 3 juillet 1893, le Canal de Corinthe fut solennellement inauguré et ouvert à la navigation en présence du roi. Le 9 novembre, une crise ministérielle fut provoquée par l'élection à la présidence de la Chambre des Députés du candidat tricoupiste. Deux jours après, sur l'invitation du roi, Tricoupis forma un Ministère nouveau. Du 20 au 30 avril 1894, Athènes, Thèbes, Chalcis, la vallée d'Atalanti, furent éprouvées par un violent tremblement de terre. Le brigandage continuait à être l'une des plaies de la Grèce. C'est ainsi que le 19 septembre 1894, près de Lamia, la bande Pakiritzopulo captura une voiture portant le procureur du roi, un juge d'instruction et deux greffiers.

L'opposition contre le Ministère Tricoupis ayant redoublé de violence, et les opposants, avec l'approbation, assurait-on, du prince héritier, ayant pris le parti de l'abstention absolue, afin que la Chambre ne fût plus en nombre pour voter le budget, Tricoupis remit sa démission au roi, et un autre Cabinet fut constitué sous la présidence de Delyannis (22-24 janvier 1895). Une nouvelle crise ministérielle éclata le 10 juin 1895; elle fut terminée au bout de deux jours, par la constitution d'un autre Ministère Delyannis, qui insista, en entrant en fonctions, sur la nécessité de faire des économies.

La déplorable administration des fonctionnaires turcs, les violences de leurs soldats musulmans aux dépens des populations chrétiennes de la Crète, peut-être aussi des excitations venues du dehors, amenèrent un nouveau soulèvement dans cette île au printemps de 1896. Une garnison turque fut assiégée dans Vamos; plusieurs chrétiens furent massacrés par les soldats dans les rues de la Canée et de Rethymo (23-27 mai). Le 29 mai, on jugeait que les chrétiens insurgés étaient au moins 20 000; des comités se formaient à Athènes pour venir à leur secours; le Gouvernement hellénique déclina toute responsabilité dans les événements qui se préparaient, si la Porte se montrait impuissante à pacifier l'île. Les différentes puis-

sances envoyèrent des navires de guerre pour protéger leurs nationaux et les chrétiens en général, tandis que les divers consuls essayaient d'amener un arrangement. Un nouveau gouverneur, Ferik-Abdollah-Pacha, vint débarquer dans l'île avec des renforts et proclama l'état de siège. Le 2 juin, la garnison turque de Vamos fut dégagée après une lutte sérieuse. Ensuite, dans leur marche vers Kissamo, les troupes musulmanes massacrèrent de nombreux chrétiens et incendièrent plusieurs villages; elles commirent aussi des excès à Rethymo, Gallo et autres lieux. De leur côté, les insurgés, réunis au monastère d'Arkadia, proclamèrent leur union à la Grèce; le comité crétois d'Athènes invoqua l'appui de l'Europe.

La Russie, la France et les autres grands États désiraient prévenir une conflagration qui pouvait rouvrir cette irritante Question d'Orient: déjà même, à Paris on accusait les Anglais, à Londres on accusait les Français de vouloir occuper l'île¹. Les ambassadeurs des six grandes puissances à Constantinople, après échange de vues (24 juin), adressèrent à la Porte des conseils identiques. Ils demandaient au sultan de nommer dans l'île un gouverneur chrétien; d'accorder une amnistie générale, et de convoquer l'Assemblée nationale crétoise, conformément à la Convention d'Halepa du 15 octobre 1878². Les puissances engageaient en même temps les insurgés à quitter leur attitude intransigeante, et le Gouvernement d'Athènes à respecter la neutralité, à ne point envoyer ni permettre l'envoi d'armes aux insurgés. Le sultan proclama une amnistie, nomma gouverneur général de l'île Georgi Berovitch, prince de Samos, et annonça la mise en vigueur de la convention d'Halepa, aussitôt que les insurgés auraient désarmé.

L'ouverture officielle de l'Assemblée crétoise eut lieu le 4^e juillet. De nouveaux combats se livrèrent pourtant à Voukelis, à Kandamo (entre Kissamo et Sileno), à Kalyves (vers Apokorona), du 1^{er} au 18 juillet. Il y eut encore des chrétiens

1. A la suite d'insultes adressées par des Turcs à des officiers du croiseur français *Neptune*, qui se promenaient sur les quais de la Canée.

2. Aux termes de cette convention, signée par Mouktar-Pacha, au nom du sultan, avec le comité révolutionnaire crétois, l'île devait avoir un gouverneur chrétien, nommé pour cinq ans par la Porte et accepté par les puissances; dans chaque district, le gouverneur serait de la religion de la majorité des habitants de la circonscription; l'Assemblée nationale crétoise devait compter 65 membres, dont 40 chrétiens; la moitié des impôts devait être employée en travaux publics d'utilité locale. Depuis 1880, cette convention était lettre morte, la Porte n'ayant pas convoqué l'Assemblée Nationale.

massacrés à la Canée et à Héraclion (19-20 juillet). Dans l'assemblée réunie à la Canée, les députés chrétiens formulèrent les demandes suivantes : autonomie militaire avec une milice indigène; autonomie financière moyennant le paiement d'un tribut annuel de 40 000 livres; un gouverneur chrétien nommé avec l'assentiment de la Grèce et sous la garantie des puissances (10 juillet 1896).

Sur le continent, une bande d'Albanais musulmans qui avait envahi le territoire hellénique y fut capturée, après un engagement sanglant, par les soldats grecs (7-9 juillet)¹. D'un autre côté, la Macédoine s'agitait; elle avait été déjà en 1895 le théâtre de plusieurs mouvements partiels, sans doute encouragés par des comités grecs et bulgares. Le 21 juillet 1896, une troupe d'insurgés grecs franchit la frontière ottomane à Nezeros et à Platamona, passa le fleuve Haliacmon, puis battit un détachement turc à Karatsaïri, près de Naoussa.

**** Conséquences de la guerre gréco-turque.** — La guerre (voir les détails p. 593) a éclaté entre la Grèce et la Turquie le 18 avril 1897; elle a eu de fâcheuses conséquences pour la Grèce.

Elle a démontré la faiblesse de l'armée grecque, nombreuse seulement sur le papier; le commandement a paru très insuffisant; un seul général, Smolenski, s'est distingué. Des accusa-

1. La Grèce moderne peut citer les noms de plusieurs poètes remarquables. *Rigas*, né à Phères, en Thessalie, vers le milieu du dix-huitième siècle, fut, par ses chants animés d'un ardent patriotisme, un des précurseurs de l'indépendance hellénique. Accusé de fomenter une insurrection parmi ses compatriotes, il fut arrêté à Trieste par les Autrichiens, livré aux Turcs, et mis à mort à Belgrade en 1798. On lui a élevé dans Athènes une statue, sur le socle de laquelle sont gravés ces deux vers de l'un de ses poèmes : — « Mieux vaut une heure seule de vie libre — que quarante ans d'esclavage et de captivité! » *Jean Vilaras*, médecin d'Ali-Pacha, né en 1773 et mort en 1823 à Janina, a composé des fables, des satires, des chansons. On cite souvent deux pièces intitulées *La Nuit* et *Le Printemps*. *Spiridion Tricoupis*, de Missolonghi, publia en 1821 à Paris, où il était étudiant, un poème intitulé *Dimos*. De retour en Grèce, il prononça à Missolonghi l'*Oraison Funèbre de Lord Byron*. Devenu ambassadeur à Londres, il y composa l'*Histoire de la Révolution Grecque*; il est mort à Athènes en 1873. *Aristote Valaoritis*, né en 1824 dans l'île de Sainte-Maure (l'ancienne Leucade) et mort en 1879, a passé une grande partie de sa vie dans la petite île de Madouri, dont il était propriétaire. Ses chants ont surtout été inspirés par Victor Hugo. Il a composé : un recueil de poésies intitulé *Μνημόσυνα*; *Flachavas, Dimos et son Fusil*; *Phrosyne*, poème retraçant l'histoire de la belle Grecque de ce nom noyée dans le Lac de Janina pour avoir résisté aux desirs d'Ali-Pacha; *Athanase Diavos*, poème sur la mort de Diakos, tombé en défendant les Thermopyles contre les Turcs, etc. Il faut enfin citer M. *Demetrius Bikelas*, qui a traduit Shakspeare.

tions très graves ont été lancées sur la direction donnée par les princes sur terre et sur mer, et ont entraîné, chez beaucoup de Grecs, une véritable désaffection, qui s'est traduite par des complots, et même un attentat contre le roi (27 février 1898). L'Épire et la Thessalie ont été effroyablement dévastées par les Turcs; le Trésor est vide. Outre la défaite, l'amour-propre national a dû subir le contrôle étranger sur une partie de ses finances; autrement jamais la haute banque européenne, inquiète des méthodes financières du gouvernement grec, n'aurait consenti à garantir l'indemnité de guerre. La Grèce n'a qu'une consolation : l'autonomie de la Crète sous un prince grec est une compensation; quand il n'y restera plus que des Grecs, l'union se fera, comme celle de la Roumélie avec la Bulgarie.

La lutte entre les partis politiques est toujours aussi vive en Grèce. Les ministères Delyannis, Ralli, sont tombés à cause de la guerre; mais le cabinet Zaimis (octobre 1897) a dû démissionner le 3 avril 1899, son chef n'ayant pas été réélu aux nouvelles élections, et M. Theotokis a formé un nouveau cabinet. Comme dans les autres pays balkaniques, les personnalités jouent un tel rôle que les partis politiques tirent leur nom non de leurs programmes, mais de leurs chefs. Ce sont luttes entre clans plutôt que conflits d'idées. M. Delyannis seul représentait une politique : celle du panhellénisme, de la suprématie de la Grèce sur les autres peuples orthodoxes.

Les élections du 2 mars 1899 ont donné : 442 tricoupiques, 36 ministériels, 25 delyannistes et 45 divers.

Au mois d'avril 1898 on avait fêté le cinquantenaire de la fondation de l'École française d'Athènes, qui a tant fait pour ressusciter le passé de la Grèce; malgré leur deuil récent, les Grecs s'associèrent à cette fête d'un peuple ami, qui leur a toujours montré une affection plus désintéressée que tout autre¹.

Situation de la Grèce (1900). — M. Théotokis est l'héritier politique de M. Tricoupis, mort en avril 1896. Ses partisans vantent le zèle du fondateur du parti pour le développement économique du pays, l'enrôlement général, la lutte contre les anciens clans.

Le ministre Theotokis a réformé l'impôt sur les animaux, créé une taxe sur les chiens, remplacé l'impôt sur la consommation du vin par une taxe sur les vignobles. Pour empêcher

1. C'est cependant la Grèce qui, la dernière, a reconnu notre situation en Tunisie (18 janvier 1898).

l'effondrement des cours des raisins secs, dont les Grecs ont le monopole, on a consolidé pour 40 ans la loi des retenues (1895) : elle impose 10 à 20 0/0 de retenue sur la quantité exportée, selon la surproduction. Le produit de la retenue est transféré en masse pour la fabrication des eaux-de-vie ou des mélasses. On combine avec cette loi une banque *staphidique*, qui fait de petits prêts à courte échéance aux producteurs de raisin sec, leur permet de régler leurs dettes hypothécaires, et prend toutes mesures pour augmenter la consommation. Cette banque, dotée d'un fond de retenue (3 millions environ), doit percevoir le produit de la quantité retenue ; c'est une vraie banque populaire, car tout possesseur de raisin sec est actionnaire de la banque.

Une loi a divisé le territoire en 26 départements plus petits que les précédents, ayant chacun un tribunal de première instance et jouissant de la personnalité civile, et le préfet est assisté d'un Conseil départemental. La police a été réorganisée et enlevée à l'armée, la gendarmerie réorganisée. Une loi permet d'appeler des officiers étrangers dans l'armée.

L'intervention étrangère dans les finances a été très pénible au peuple grec. La « Commission financière internationale » (on a évité le mot *contrôle*) a la main sur le timbre, le tabac, le papier à cigarettes, le sel, le pétrole, les cartes à jouer, les allumettes et l'émeri, et 40700000 drachmes à prendre sur la douane du Pirée. Les plus-values servent en partie à amortir la Dette ancienne. Le gouvernement et la presse ont d'abord été violemment hostiles à la Commission, tandis que les commerçants auraient voulu lui faire soumettre tous les revenus de l'État. Aujourd'hui la paix s'est faite ; la Commission a d'ailleurs eu le tact de ne prendre que des Hellènes à son service. Elle a pu répartir 4847662 drachmes entre les créanciers.

La vie politique est toujours peu louable. Les élections sont vénales, et ouvertement. Chaque nouveau ministère épure tout le personnel administratif ; la foule des révoqués attend les nouvelles élections pour revenir à sa position ancienne. Nombre d'officiers sont candidats pour jour du congé de plusieurs mois qui leur est accordé en ce cas.

L'industrie est encore très faible ; on compte 468 fabriques, disposant de 1500 chevaux de force. Les filatures et tissages de coton donnent environ 25 millions d'étoffes à bon marché : un ouvrier peut acheter un habillement pour 8 drachmes. Il y a 4 tissages de drap et une sucrerie. Mais la marine marchande est en grand progrès ; les armateurs du Pirée, de

Syra, font jusqu'à 30 0/0 de bénéfice ; c'est le genre d'activité qui convient le plus à la population. On constate une émigration importante vers l'Amérique même, où les hommes se font marchands ambulants de fleurs ou de glaces.

Le réseau ferré, après bien des déboires, va être poussé du Pirée à Athènes, Thèbes et Dêmîrly, avec embranchements sur Chalcis d'une part et Lamia, la frontière thessalienne d'autre part, avec raccord au réseau turc ; la ligne sera faite par une société anonyme des chemins de fer helléniques composée par l'*Eastern Railway Construction syndicate*, M. Erlanger, de Londres, et la Société de construction des Batignolles.

Les Grecs ne sont pas effrayés de s'unir ainsi à la Turquie. Leur vrai ennemi c'est le Bulgare, qui veut la Macédoine. Ils sont donc turcophiles si le Sultan arrête l'élan bulgare, roumanophiles si les Roumains sont comme eux menacés par les Bulgares, serbophiles au besoin encore contre le même ennemi¹.

VIII. — BULGARIE.

La révolution de Roumélie (1885). — Guerre entre la Serbie et la Bulgarie (1885-1886). — Abdication du prince de Battenberg (7 septembre 1886). — Ferdinand de Saxe-Cobourg prince de Bulgarie (7 juillet 1887). Son election n'est pas reconnue par les puissances. — Exécution du major Panitza (1890). — La chute de Stamboulof (1894). — Le prince de Bulgarie reconnu (1896).
* * La Bulgarie de 1898 à 1900.

La Révolution de Roumélie (1885). — Le calme ne s'est jamais complètement rétabli, depuis la dernière Guerre d'Orient, dans aucune des parties de la Péninsule Balkanique. Dès le 48 septembre 1885, une nouvelle révolution éclata dans la Roumélie Orientale. La population de Philippopoli, avec l'appui des milices, chassa le gouverneur turc Gavril-Pacha et proclama son union avec la Bulgarie. Le prince de Bulgarie, Alexandre de Battenberg, accepta aussitôt les offres des Rouméliotes. La Sublime Porte consentirait-elle à cette violation du Traité de Berlin ? Quelle serait l'attitude de la Serbie et de la Grèce ? Les Gouvernements du Roi Milan et du Roi Georges se hâtèrent de mettre leurs armées sur pied de guerre, annonçant que, si l'équilibre dans la Presqu'île des Balkans était

1. Budget de 1900 : recettes, 112 millions de drachmes ; dépenses, 111. Dette : 875 millions. — Commerce : 131 millions à l'importation, 102 à l'exportation (dont 41 pour les raisins secs et 23 pour les minerais). — Chemins de fer : 1000 kil. — Armée : 1900 officiers, 20 000 hommes. — Flotte : 82 bâtiments (22 000 tonnes) dont 3 petits cuirassés ; en outre 31 torpilleurs.

rompu par l'union de la Bulgarie et de la Roumélie, ils réclameraient des compensations. Annexer le reste de la Vieille-Serbie et une partie de la Bulgarie semblait être l'objectif des Serbes; la Crète, l'Épire, la Macédoine, étaient visées par les Grecs. Toutes les grandes puissances agirent simultanément à Sophia, Belgrade, Athènes, Constantinople, afin de réserver à une Conférence Européenne la solution pacifique du différend. Cette Conférence tint sa première séance à Constantinople le 5 novembre 1885; la Bulgarie fut désavouée par la Russie, et le prince Alexandre rayé des cadres de l'armée russe, dans laquelle il était général honoraire.

Guerre entre la Serbie et la Bulgarie (1885-1886). — Le Roi Milan concentra précipitamment ses forces sur la frontière, afin de marcher au nord sur Widdin, au sud sur Sophia; il espérait obtenir un prompt et facile succès, la Bulgarie n'étant gardée de ce côté que par des miliciens à peine encadrés; le prince Alexandre se trouvait avec ses meilleures forces en Roumélie, pour y résister à une attaque éventuelle des Turcs. Accusant les Bulgares d'avoir tiré sur ses avant-postes, le Roi Milan, quelque invraisemblable que fût ce grief, entra en campagne le 14 novembre, et de Nisch marcha sur Sophia, par la route qui conduit de la première de ces villes à la seconde, en traversant *Pirot*, *Tzaribrod* à gauche, *Trune* à droite, le Défilé de *Dragoman* et *Slivnitza*. Grâce à leur supériorité numérique, les Serbes l'emportèrent aux combats de *Tzaribrod* (14 novembre), de *Dragoman* et de *Trune* (15 et 16), et ils célébrèrent dans de pompeux bulletins ces premiers succès, en annonçant, ce qui était faux, qu'au nord leur général *Lechanine* avait occupé *Widdin*.

Abandonné par le tsar, qui avait rappelé de Bulgarie tous les officiers russes, le prince Alexandre apprenait en même temps que sa capitale Sophia était en péril. Il dut céder à la nécessité: il avertit la Sublime Porte qu'il évacuait la Roumélie, et il accourut précipitamment au nord. Aussitôt tout changea de face: dans une bataille de trois jours, les 17, 18 et 19 novembre, entre *Slivnitza* et *Dragoman*, où le prince Alexandre paya énergiquement de sa personne, les Serbes furent chassés de toutes leurs positions avec de grandes pertes. Poursuivant leur avantage, les Bulgares reconquirent le 22 novembre les hauteurs de *Dragoman*; le lendemain, ils furent de nouveau victorieux à *Tzaribrod*. Ils entrèrent ensuite en Serbie et chassèrent les Serbes de *Pirot* (26 novembre). C'est

alors que l'Autriche-Hongrie intervint pour faire signer un armistice; il devait durer jusqu'au 13 mars 1886.

La Conférence de Constantinople, réunie pour amener une solution pacifique de la Question Rouméliote et Bulgare, n'avait pu aboutir à un résultat pratique. La Turquie, rendue défiante par ses malheurs passés et la crainte de complications nouvelles, ne voulait intervenir en Roumélie pour y rétablir le *statu quo* que si elle en recevait le mandat formel des grandes puissances européennes. On chercha une solution qui pût à la fois donner satisfaction aux vœux des Rouméliotes et des Bulgares, à l'ambition du prince de Battenberg, à l'amour-propre du sultan, aux prétentions de l'Empereur de Russie, aux défiances de l'Autriche et de l'Angleterre: c'était chercher la quadrature du cercle. Les diplomates ne trouvèrent rien.

Sous la pression des puissances, la paix fut conclue à Bucharest le 3 mars 1886 entre la Serbie et la Bulgarie. Restait à régler la Question de la Roumélie Orientale. Pour donner satisfaction aux Rouméliotes, tout en sauvegardant en apparence ses droits de suzerain, le sultan proposa de nommer le prince Alexandre de Battenberg gouverneur général de la Roumélie Orientale pour une période de 5 ans, les pouvoirs du prince pouvant être ensuite prolongés par un simple décret. Alexandre hésita longtemps à se contenter de cette solution, qui lui paraissait insuffisante; il se résigna enfin à l'accepter (25 avril). Le 14 juin, à l'ouverture de l'Assemblée Nationale, le prince déclara l'union de la Roumélie et de la Bulgarie accomplie.

Abdication du Prince de Battenberg (7 septembre 1886). — Cependant le tsar avait été profondément blessé de voir le prince de Bulgarie agir en véritable souverain indépendant, sans demander les conseils et sans tenir compte des intérêts de la Russie, protectrice des Bulgares, et qui les avait affranchis du joug musulman. Ainsi l'influence anglaise, allemande, se substituait à Sophia à l'influence russe. « L'empereur, écrivait-on de Saint-Petersbourg dès le 3 février 1886, désapprouve complètement l'accord intervenu entre la Turquie et la Bulgarie sur la base de l'Union personnelle. Il considère l'établissement d'une union personnelle comme un simple replâtrage destiné à tromper tout le monde: le sultan, l'Europe et les Bulgares eux-mêmes. »

Dans la nuit du 20 au 21 août, une conjuration militaire dirigée par des officiers partisans de la Russie éclata à Sophia. Le prince de Battenberg fut enlevé de son palais, transporté

par le Danube à Reni, sur le territoire russe, et de là sur le territoire autrichien. Une contre-révolution presque immédiate se produisit, il est vrai, à Sophia, où les anciens Ministres formèrent une régence, et où Alexandre de Battenberg reentra quelques jours plus tard. Comprenant toutefois qu'il ne pouvait se maintenir sans l'assentiment de la Russie, il offrit au tsar d'abdiquer, si celui-ci le croyait nécessaire. Pris au mot, le prince quitta une seconde fois Sophia (7 septembre).

Qu'allait devenir la Bulgarie? La régence instituée à Sophia convoqua pour l'élection du nouveau prince une Assemblée Nationale. Les élections eurent lieu avec une précipitation contre laquelle protesta inutilement le général Kaulbars, envoyé extraordinaire de la Russie (et frère de l'ancien Ministre de la Guerre russe en Bulgarie renvoyé par le prince en 1883). Le 10 novembre 1886, le *Sobranie*, n'osant renommer Alexandre de Battenberg, élut *Prince de Bulgarie* le prince Waldemar de Danemark, beau-frère du tsar; celui-ci n'accepta point. La Régence refusa de soumettre à l'Assemblée l'élection du Dadian de Mingrélie, prince médiatisé de Circassie, et sujet russe; elle envoya dans toutes les capitales de l'Europe une députation chargée de plaider sa cause.

Les Bulgares étaient loin pourtant d'être unanimes. Un soulèvement contre la Régence éclata à Silistrie et à Roustchouk (2-3 mars 1887). Il fut réprimé avec une rigueur impitoyable, les officiers insurgés fusillés, et les prisonniers d'État à Sophia, parmi lesquels M. Karaveloff, barbarement maltraités malgré les protestations du consul de France, M. Flesch.

Depuis plusieurs mois déjà, après l'échec de la mission du général Kaulbars, la Russie avait rompu toute relation diplomatique avec le Gouvernement de Sophia. A plusieurs reprises, il fut question d'une occupation russe. Mais l'Autriche-Hongrie (les Hongrois n'ont pas pardonné 1849, et l'Autriche, puissance danubienne, ne veut pas voir la Russie aux bouches du Danube) ne s'y opposerait-elle point par les armes? Ne serait-elle pas soutenue par ses alliées, l'Allemagne et l'Italie? peut-être par l'Angleterre? Le prince de Bismarck, qui craignait par-dessus tout une alliance de la Russie et de la France, avait bien protesté qu'il se désintéressait de la Question Bulgare; mais n'était-ce point pour paralyser la Russie par une guerre en Orient, afin que l'Allemagne pût agir à son gré sur la frontière de l'ouest? Quoi qu'il en soit, la Question Bulgare de-

meura en suspens; les pourparlers directs entre la Russie et la Sublime Porte, relatifs à la Bulgarie, ne purent aboutir.

Ferdinand de Saxe-Cobourg prince de Bulgarie (7 juillet 1887). **Son élection n'est pas reconnue par les puissances.** — Le 21 mai 1887, la Turquie adressa une circulaire à ses ambassadeurs pour inviter les grandes puissances de l'Europe à désigner chacune aux Bulgares un ou deux candidats au trône princier. Le 4 juillet commença à Tirnova la session du *Sobranie* ou Assemblée Nationale Bulgare. Les régents lui proposèrent, et elle élut *Prince de Bulgarie* le prince Ferdinand de Saxe-Cobourg-Gotha, lieutenant dans l'armée autrichienne. Ce jeune homme, né le 26 février 1861, était le cinquième fils d'Auguste de Saxe-Cobourg-Gotha et de Marie-Clémentine d'Orléans, fille de Louis-Philippe. Cette élection eut lieu le 7 juillet. Avant la séance, on avait fait circuler une photographie du candidat avec sa signature, parmi les députés, « qui exprimèrent leur admiration ».

Cette « admiration » ne fut point contagieuse en dehors de la Bulgarie. Si l'Angleterre, l'Italie, l'Autriche-Hongrie, ne se montrèrent point défavorables au nouveau prince, il ne fut pas reconnu officiellement; la France demeura sur la réserve, et l'Allemagne appuya ostensiblement la Russie, qui refusait d'admettre la validité de l'élection. Le 23 août, à l'arrivée de Ferdinand de Saxe-Cobourg en Bulgarie, le grand-vizir lui télégraphia que le sultan ne le reconnaissait pas comme Prince de Bulgarie. Au mois de février 1888, la Russie invita la Porte à notifier officiellement au Gouvernement Bulgare que, « l'assentiment des puissances, prévu par le Traité de Berlin et nécessaire à la confirmation de Ferdinand de Saxe-Cobourg comme Prince de Bulgarie, n'ayant pas été donné, sa présence à la tête de la principauté vassale était illégale et contraire à ce traité ». Le sultan se trouvait fort embarrassé. Refuser de faire ce que demandait le tsar, c'était s'exposer aux coups de la Russie; intervenir en Bulgarie à main armée, c'était se brouiller avec Londres, Rome et Vienne. Le sultan se borna donc à protester de nouveau, le 5 mars, conformément à la demande russe, contre l'élection du prince Ferdinand. Cette protestation resta toute platonique.

Exécution du major Panitza (1890). — La situation ne fut pas sensiblement modifiée en Bulgarie pendant l'année 1889, bien que l'administration dictatoriale et violente du premier Ministre Stamboulof soulevât de nombreux mécontentements.

Il n'en fut pas de même l'année suivante. Le 2 février 1890 on arrêta à Sophia le major Panitza, accusé d'avoir formé un complot pour arrêter et détrôner le prince Ferdinand, et faire périr Stamboulof ainsi que le beau-frère de ce dernier, le Ministre de la Guerre Moutkorof. L'officier russe en retraite Klapotkof fut aussi incriminé comme complice. Après une longue instruction, quinze accusés furent mis en jugement. Condamné à mort le 30 mai, le major Panitza fut fusillé à Sophia le 28 juin. Il cria avant de mourir : « Vive la Bulgarie ! » Le prince s'était éloigné au moment de l'exécution ; il était allé en Bohême, aux eaux de Carlsbad : Stamboulof avait exigé qu'il ne fit point grâce.

Cette exécution accrut le mécontentement de la Russie et de ses partisans en Bulgarie ; on se plaignait d'ailleurs à Pétersbourg que les Nihilistes fussent accueillis à bras ouverts sur le territoire bulgare. Le 27 mars 1894, dans les rues de Sophia, au moment où les ministres sortaient du Conseil, trois coups de revolver furent tirés sur eux : le Ministre des Finances, Beltchef, fut tué ; mais Stamboulof ne fut point atteint. Celui-ci fit aussitôt proclamer l'état de siège, et arrêta pêle-mêle tous ceux qu'il supposait les ennemis de son administration. Plus de huit cents personnes, parmi lesquelles M. Karavelof, chef de l'opposition et ancien Ministre, furent incarcérées et soumises aux plus mauvais traitements.

Quelque temps après, une audience privée ayant été accordée par le sultan à deux envoyés du Gouvernement Bulgare, Stamboulof se flatta de l'espoir que la Porte, cédant aux conseils de l'Angleterre et de l'Autriche-Hongrie, ne tarderait point à reconnaître officiellement le prince Ferdinand. La chute du grand-vizir Kiamil-Pacha déjoua les espérances du prince Ferdinand et de Stamboulof. Le 46 novembre 1894, les mères, femmes et sœurs des malheureux emprisonnés depuis sept mois comme complices du meurtre de Beltchef adressèrent une supplique aux représentants des grandes puissances pour protester contre les odieuses barbaries dont les captifs étaient victimes : plusieurs d'entre eux avaient été mis à la torture ; et, racontait ce document, l'un d'eux, nommé Dimitri Tufekchieff, âgé de dix-huit ans, avait eu les mains et les pieds brûlés avec du pétrole. Bientôt après, le 44 décembre, un Français, M. Chadourne, correspondant de l'Agence Havas, dont les révélations gênaient, paraît-il, Stamboulof, fut brutalement arrêté, maltraité et expulsé de Bulgarie avec le plus complet

mépris du droit des gens. Toutefois, sur les réclamations adressées par le Gouvernement Français au sultan contre cette violation du Traité de Berlin et des capitulations, le Gouvernement Bulgare dut présenter ses excuses à la France et payer une indemnité à M. Chadourne (janvier 1892).

La Bulgarie ne tarda pas à faire encore parler d'elle. Elle se plaignit, avec l'appui de l'Autriche-Hongrie, de l'asile donné par la Serbie aux réfugiés bulgares. Il fut ensuite question d'un complot pour empoisonner le prince Ferdinand. Le 24 janvier, pendant une promenade en traîneau, Stamboulof se blessa lui-même accidentellement d'un coup de revolver.

Le 30 juin, après quinze mois de captivité, les inculpés dans l'affaire du meurtre du Ministre Beltchef comparurent enfin devant une Cour Martiale ; quatre des accusés, Milarof, Alexandre Karagulof, Popof et Georghief, furent pendus le 26 juillet à Sophia dans la cour de la prison Scherna. Karagulof, avant de mourir, cria : « Vive la Macédoine ! » et les trois autres : « Vive la Bulgarie ! » Les autres accusés furent condamnés à un long emprisonnement.

Les instances nouvelles du Gouvernement Bulgare auprès du sultan et du grand-vizir dans l'été de 1892¹ pour obtenir la reconnaissance officielle du prince Ferdinand ne réussirent point, en dépit d'un voyage de Stamboulof à Constantinople. Malgré les protestations de la Russie, le premier ministre bulgare fit alors voter qu'il y avait lieu de reviser l'article 38 de la Constitution, d'après lequel le prince régnant ne pourrait épouser qu'une personne appartenant au culte grec orthodoxe, et, le 20 avril 1893, Ferdinand se maria avec une princesse catholique, Marie-Louise de Bourbon, fille de Robert, duc nominal de Parme, et petite-nièce du comte de Chambord. A leur retour d'Italie, les deux époux avaient exprimé le désir de passer par Constantinople pour gagner la Bulgarie ; ils durent, probablement sur l'avis du sultan, changer leur itinéraire pour se rendre directement à Sophia.

Les élections pour l'Assemblée qui devait modifier la Constitution Bulgare se firent le 30 avril 1893, et furent favorables au Gouvernement ; au mois de mai les modifications proposées furent adoptées sans résistance.

1. Une Exposition industrielle eut lieu à Philippopoli du mois d'août au mois de septembre 1892.

La chute de Stamboulof (1894). — Par ordre du prince Ferdinand, l'armée bulgare prit le deuil le 18 novembre 1893, quand on apprit la mort, à Gratz, d'Alexandre de Battenberg. Le Cabinet Bulgare fut remanié le 4^{er} décembre. Au mois d'avril 1894, le Ministre de la Guerre, M. Sawoff, brouillé avec Stamboulof pour des motifs d'un ordre privé et qui faillirent même amener entre eux un duel, donna à son tour sa démission. Les procédés autocratiques de Stamboulof avaient fini par exaspérer ses collègues eux-mêmes. La mésintelligence entre eux étant devenue complète, le Ministère tout entier dut donner sa démission (29 mai 1894). La dictature de Stamboulof était terminée. M. Stoïlov, chargé par le prince Ferdinand de constituer un Cabinet, prit pour collègues MM. Matchovitch, Géchof, Radoslavof, Pétrof, Toutchef (1^{er} juin 1894).

Les élections bulgares du 23 septembre suivant donnèrent une grande majorité gouvernementale. Le 29 décembre, la Chambre vota une amnistie, dans laquelle étaient compris les anciens ministres Zankof et Karaveloff. Puis, le 3 janvier 1895, le juge d'instruction du Conseil de guerre ordonna l'arrestation de Stamboulof, soupçonné d'avoir pris part au meurtre de Beltschef. Il fut cependant laissé en liberté; mais l'animosité restait grande contre lui.

Le Gouvernement n'osa ni le juger, ni lui accorder l'autorisation de s'éloigner du pays : ses cruautés avaient excité tant de haines qu'il ne se sentait pas en sûreté; il avait reçu, à plus d'une reprise, des menaces de mort; il comprenait qu'on n'avait plus besoin de lui, qu'on désirait se rapprocher de la Russie, et qu'il était devenu gênant, un *bouc émissaire*. Une ambassade bulgare, présidée par le métropolitain, était partie de Sophia pour Saint-Pétersbourg, avec mission de déposer une couronne sur le tombeau d'Alexandre III. Le 15 juillet, vers huit heures du soir, Stamboulof venait de monter en voiture avec son ami M. Petkof, quand quatre hommes bien vêtus arrêtaient les chevaux et le criblèrent de coups de couteau, de yatagan et de revolver; il mourut deux jours après. Le prince Ferdinand était absent de Bulgarie, aux eaux de Carlsbad, en Bohême, au moment du meurtre de Stamboulof, comme il l'avait été au moment de l'exécution de Panitza. Avant de mourir, Stamboulof avait dénoncé, comme un des assassins, Tafektchef, frère d'un jeune homme de dix-huit ans, qu'il avait autrefois fait torturer, puis mettre à mort¹. On arrêta

1. Stamboulof était né à Tirnova en 1853.

ensuite à Sophia Boué Georgief, ancien ami et secrétaire de Panitza. Ils ont été relâchés depuis¹.

Le prince de Bulgarie reconnu (1896). — Le prince Ferdinand de Bulgarie, bien que catholique romain, cédant au désir de ses sujets et dans l'espérance de se rapprocher de la Russie, dut, malgré la résistance de la princesse Marie-Louise, consentir à laisser baptiser son fils aîné, le prince Boris, dans la religion grecque orthodoxe (2 février 1896). La joie fut grande à Sophia. Le prince Ferdinand fut alors officiellement reconnu par son suzerain le Sultan Abdul-Hamid, par l'empereur de Russie et par toutes les puissances de l'Europe. Le firman officiel d'investiture fut apporté à Sophia le 13 mars par une ambassade extraordinaire, qui remit au prince le grand cordon de l'ordre de l'Osmanié. A Constantinople, à Saint-Pétersbourg, à Paris, qu'il visita successivement, le prince de Bulgarie reçut un accueil amical (mars-avril 1896).

**** La Bulgarie de 1898 à 1900.** — L'accord entre les États balkaniques a été neutralisé par l'accord austro-russe, ces deux puissances étant opposées à tout mouvement nouveau. Il est certain que le baptême du prince Boris a ramené les bonnes grâces de la Russie; la mort de la princesse Marie-Louise (34 janvier 1899) n'a pu que diminuer les influences catholiques à la cour. En février 1899, M. Stoïlov, après l'échec de son projet de convention avec la Turquie au sujet des chemins de fer, a été remplacé par M. Grékov, ancien ami de Stamboulof. A l'égard du Sultan, le prince Ferdinand respecte ses susceptibilités (à la conférence de La Haye, la Bulgarie ne figure pas à part, mais à la suite de la Turquie), et, par là, il obtient successivement la nomination de Bulgares aux sièges épiscopaux de Macédoine. La guerre gréco-turque lui a permis d'user à merveille de cette politique souple, mais très énergique au moment final. Malgré les ménagements de forme, le sultan sent si bien en lui un adversaire qu'il a augmenté ses troupes des frontières du nord : les Balkans sont aujourd'hui bulgares, et, en cas de guerre, le prince Ferdinand tenterait sans doute un coup droit sur Constantinople. Dans le recueillement forcé actuel, la Bulgarie travaille beaucoup, à tous égards, et tend à dépasser rapidement son aînée, la Serbie.

1. Le soir du 1^{er} août 1896, à Sophia, un inconnu fit sauter le tombeau de Stamboulof avec des bombes de dynamite.

Les élections du 7 avril 1899 ont donné 404 gouvernements et 53 opposants. En 1900, le cabinet Ivantchof a démissionné et a été reconstitué par le même personnage, événement peu important dans ces pays balkaniques, habitués à des scènes plus tragiques.

Le 9 mai 1900 a éclaté une sorte de petite jacquerie.

La politique de la Bulgarie est toujours l'attente patiente du démembrement de la Macédoine et, attendant, la mainmise des Bulgares sur l'église et l'école dans la province; celle des Bulgares ardents, l'action violente qui, espèrent-ils, amènera l'intervention européenne.

C'est ce parti, dirigé par Boris Sarafof, qui a terrorisé la Macédoine en 1900. Ses membres, pour les besoins de leur propagande, « empruntaient » à de riches habitants avec promesse de remboursement quand la Bulgarie aurait annexé la Macédoine et le vilayet d'Andrinople. Le comité bulgare s'attaqua aussi, et par la hache, aux Roumains qui faisaient de la propagande chez les Valaques du Pinde. Ils assassinèrent à Bucharest un de leurs agents devenu suspect, Fitowski (4^{er} juin 1900), et M. Mihaileano, directeur du journal de propagande roumaine la *Peninsula balcanica*. Plusieurs autres notables roumains furent aussi victimes du comité bulgare : un peu plus M. Take Jonesco y passait aussi, et le roi de Roumanie, condamnés à mort tous deux. Ces événements ont amené une tension très grande des rapports entre les deux gouvernements, et des armements réciproques.

Les finances bulgares sont dans un état fâcheux; elles sont entre les mains de la Länder Bank, de la Deutsche Bank et de la Banque internationale de Paris. Mais la Bulgarie n'a aucune organisation financière sérieuse, et jusqu'en 1900 n'a voulu inféoder aucun monopole. Sans l'aide russe, la chute serait grande¹.

1. Population de la Bulgarie : 2 641 335 hab.; de la Roumélie orientale : 1 091 854; de Sophia, 67 920; de Philippopoli, 42 849; de Varna, 33 443; de Roustchouk, 32 661. Excédent annuel des naissances : environ 74 000.

Budget de 1900 : 83 millions. Dette : 315 millions. — Commerce en 1900 : importation, 46 millions; exportation, 53 (dont 27 de céréales, 13 d'animaux et produits dérivés, et 4 de parfumerie). — Chemins de fer : 1 562 kil. — Armée : 2 500 officiers, 40 000 hommes; sur le pied de guerre : 126 000; réserve : 208 000.

CHAPITRE XLV.

I. Allemagne. — II. Autriche-Hongrie. — III. Italie. — IV. Suisse. — V. Espagne. — VI. Portugal. — VII. Belgique. — VIII. Pays-Bas. — IX. Luxembourg. — X. Danemark. — XI. Suède et Norvège.

I. — ALLEMAGNE.

L'Empire Allemand depuis 1871. Politique de M. de Bismarck. — L'Alliance des trois Empereurs. — L'Alliance allemande-austro-italienne. Le Roi d'Espagne en Allemagne. — Les Fêtes du Niederwald (1893). — Les Anarchistes Allemands. — Développement commercial et colonial de l'Allemagne. — Situation du Chancelier de Fer en Europe et en Allemagne. — La succession de Brunswick. — Situation de l'Alsace-Lorraine. — L'agitation et les menaces contre la France (1886). — Projet de Septennat militaire. Attitude de la presse allemande et anglaise. — Les déclarations de M. de Bismarck (11 janvier 1887). Le Septennat rejeté et le Reichstag dissous (14 janvier). — Les élections du 21 février. Vote du Septennat. — Mesures de rigueur en Alsace-Lorraine. — L'affaire de Pagny-sur-Moselle (avril 1887). — Les procès de Leipzig (juin-juillet). — L'attentat de Vexaincourt (24 septembre). — Nouvelles mesures contre le socialisme. — L'Allemagne et la Russie en 1887. — Publication du Traité d'alliance austro-allemande (3 février 1888). — Organisation de la levée en masse de l'Allemagne. — Mort de l'Empereur Guillaume.

Avènement de Frédéric III (9 mars 1888). Son caractère, son règne, sa maladie et sa mort (15 juin 1888). — L'Empereur Guillaume II. Ses premiers actes. Nouvelles rigueurs en Alsace-Lorraine. — Le Journal de Frédéric III et le procès Geffcken (septembre 1888-janvier 1889). — Le conflit avec la Suisse. — Les Grèves de Westphalie (mai 1889). — Les élections des 21 et 28 février 1890. — La retraite de M. de Bismarck. — La politique de Guillaume II. Ses voyages. — L'Empereur d'Allemagne et le Socialisme. La Conférence de Berlin (mars 1890). — Politique extérieure de l'Allemagne en 1890-1891. — Un prince allemand dans le Luxembourg. — La Triple Alliance renouvelée. Guillaume II en Angleterre (juin-juillet 1891). — L'Allemagne en 1892. — Le nouveau projet de loi militaire. — Le Reichstag dissous (6 mai 1893). — La Loi militaire votée par un nouveau Reichstag. Guillaume II à Metz. — Le Chancelier de Hohenlohe (1894). Résistance du Reichstag au Gouvernement (1895). — L'ouverture du Canal et les Fêtes de Kiel (juin 1895). — Le vingt-cinquième anniversaire de l'unité allemande (1895-1896). — Le socialisme et les procès d'espionnage en 1895-1896.

** Politique intérieure de l'Allemagne (1897-1899). — Politique extérieure de 1897 à 1899. — L'action allemande en Extrême-Orient, en Afrique, en Océanie. — Progrès de la vie économique : Industrie, Commerce, Agriculture. — Politique intérieure (1899-1900). — La Navigation en Allemagne. — L'industrie allemande. — Politique extérieure de l'Allemagne (1899-1900).

L'Empire Allemand depuis 1871. Politique de M. de Bismarck. — Victorieuse en 1864 du Danemark, en 1866 de

l'Autriche, en 1870 de la France, la Prusse a reconstitué à son profit l'Empire d'Allemagne¹ (18 janvier 1871). Comme on l'a déjà vu, le Roi Guillaume devint alors empereur à titre héréditaire. Désormais les Rois de Bavière², de Wurtemberg³, de Saxe⁴, le grand-duc de Bade et les autres princes alle-

1. Population de l'Empire d'Allemagne au 2 décembre 1885 : 46 855 704 habitants ; au 1^{er} décembre 1890 : 49 428 470 habitants ; au 2 décembre 1895 : 52 279 901 habitants (31 855 123 pour la Prusse ; 5 818 544 pour la Bavière ; 3 787 688 pour la Saxe ; 2 081 151 pour le Wurtemberg ; 1 735 464 pour le Grand-Duché de Bade ; 1 640 986 pour l'Alsace-Lorraine ; le reste pour les petits États). Berlin avait, en 1661, 6 500 hab. ; en 1788, 100 000 ; en 1820, 192 000 ; en 1832, 258 000 ; en 1875, 966 858 ; en 1890, 1 579 244 ; en 1895, 1 677 304. A cette dernière date, Hambourg avait 625 552 hab. et avec Altona (qui en comptait 148 944), 774 496 ; Munich, 407 307 ; Leipzig, 399 963 ; Breslau, 378 250 ; Dresde, 336 440 ; Cologne, 321 564 ; Francfort-sur-le-Mein, 229 279 ; Magdebourg, 214 424 ; Hanovre, 209 535 ; Dusseldorf, 175 985 ; Königsberg, 172 796 ; Nuremberg, 162 386 ; Chemnitz, 161 017 ; Stuttgart, 158 321 ; Brême, 141 894 ; Stettin, 140 724 ; Elberfeld, 139 337 ; Strasbourg, 135 608 ; Charlottenbourg, 132 377 ; Barmen, 126 992 ; Aix-la-Chapelle, 126 422 ; Dantzig, 125 605 ; Halle, 116 304 ; Brunswick, 115 138 ; Dortmund, 111 232 ; Crefeld, 107 245.

2. La Bavière eut pour souverain, du 10 mars 1864 au 14 juin 1886, Louis II, qui avait succédé à son père Maximilien II ; il portait les titres de *Roi de Bavière, Comte Palatin du Rhin, Duc de Franconie et de Souabe*. Ce roi musicien, ami de Wagner et admirateur de Louis XIV, reproduisit exactement Versailles dans le château qu'il fit construire à grands, à trop grands frais, à Herrenwœhrd, sur la plus vaste des trois îles du pittoresque Lac de Chiem, au sud-est de la Bavière. (Ce lac, au sud duquel passe le chemin de fer de Munich à Vienne, est formé par l'Alz, affluent de droite de l'Inn.) Louis II ne tarda pas à se ruiner par ses prodigalités et ses coûteuses fantaisies. Lorsqu'il eut 17 millions de dettes, ses Ministres essayèrent de l'amener à un arrangement avec ses créanciers. Le roi monomane se refusa à rien entendre ; on convint alors avec son oncle de le déposer, comme atteint de folie et incapable de gouverner. Un médecin aliéniste, porteur des ordres du Gouvernement, vint, en effet, quêrir le monarque à son Château de Hohenschwangau, et réussit, après un essai futile de résistance de quelques serviteurs du roi, à l'emmener au Château de Berg, où on le garda à vue. Louis II, à qui sa monomanie n'était point le sentiment de la dégradation qu'on lui imposait ainsi de force, résolut de se suicider, et, se promenant avec son médecin le lundi de la Pentecôte, jour de son arrivée à Berg, près du lac, il se jeta à l'eau et y entraîna avec lui son gardien (14 juin 1886).

Le nouveau roi titulaire est Othon, frère cadet de Louis, depuis de longues années fou et enfermé dans un château : le prince Luitpold, oncle du roi, prit à 65 ans la régence du royaume ; et son fils aîné sera probablement le futur souverain de la Bavière. — Ce royaume catholique, quoique inclus dans l'Empire d'Allemagne, a conservé, non seulement comme la Saxe et le Wurtemberg, son administration autonome, mais aussi une certaine indépendance dans sa formation militaire, de plus sa poste, ses monnaies et sa justice distinctes.

3. Le Wurtemberg, après Guillaume I^{er} (1816-1864), fut gouverné par son fils Charles I^{er}, du 25 juin 1864 au 5 octobre 1891. Charles I^{er} a eu pour successeur son petit-neveu Guillaume II.

4. La Saxe est gouvernée depuis 1873 par le roi Albert, fils du roi Jean

mands ne furent plus que ses vassaux, ou pour mieux dire, que des fonctionnaires prussiens. Le Reichstag ou Chambre des Députés dut siéger à Berlin. Le prince de Bismarck fut Grand Chancelier de l'Empire ; il dirigea en maître absolu les affaires de ce redoutable État, dont le feld-maréchal de Moltke organisait les armées. L'Allemagne forma ainsi au centre de l'Europe une puissance militaire formidable, qui rappelait celle de Napoléon I^{er} au début du dix-neuvième siècle. Et pourtant, pauvre avant sa victoire, l'Allemagne n'a pas cessé d'être pauvre, malgré les milliards que son Gouvernement a reçus¹.

Depuis 1871, la politique du prince de Bismarck fut inspirée surtout par la crainte de voir la France revendiquer un jour l'Alsace et la Lorraine². Sans cesse l'Allemagne augmente son armée, fabrique des canons Krupp, ajoute des ouvrages à ses places fortes, établit de nouveaux chemins de fer stratégiques. Elle a dépensé des sommes immenses pour créer à *Wilhelmshafen*, sur le Golfe de Jähde, dans la Mer du Nord, un grand port militaire ; elle construit constamment des navires de guerre. Tout cela est très coûteux. Le prince de Bismarck, qui voulait être partout, savoir tout et tout diriger, établit entre la Moselle et le Niémen une centralisation excessive. Il fallut plusieurs fois depuis 1870 augmenter les charges du budget de

dont le règne dura de 1854 à 1873. — George V, le dernier roi de Hanovre, qui était aveugle, avait succédé le 18 novembre 1851 à son père Ernest-Auguste. Lui-même cinquième fils de George III d'Angleterre, Ernest-Auguste, duc de Cumberland, était devenu roi de Hanovre le 20 juin 1837. George V est mort en exil à Paris en juin 1878 ; son royaume avait été annexé à la Prusse en 1866.

1. Ce qui faisait dire à l'accusé Reinsdorff devant ses juges (voir p. 643) : « Depuis la guerre dite glorieuse... il semble que l'Allemagne unie et victorieuse doive être un objet d'envie pour le monde. Loin de là : l'ouvrier travaille plus que jamais pour rien. Il paye l'armée des fonctionnaires. Il bâtit les palais et loge dans des taudis. Il produit la nourriture et le vêtement du riche, et il s'en va mal habillé et il mange mal ! » On voit que Sadowa et Sedan n'ont pas donné en Allemagne, aux pauvres l'aïssance, aux riches la sécurité.

2. Dès le mois de septembre 1870, après Sedan, M. Louis Simon, de Trèves, publiait dans l'*Avenir de Berlin* un article où il protestait contre l'idée d'enlever l'Alsace et la Lorraine à la France, ce qui serait, disait-il, « le moyen le plus sûr d'éterniser le despotisme militaire dans l'Allemagne rajennée, et cela, pour contenir la Pologne occidentale, l'Alsace et la Lorraine ». Ce serait aussi, ajoutait-il, « le moyen le plus efficace de ruiner l'Allemagne et la France », ainsi que « de convertir la guerre en une institution européenne ». Il disait encore : « La guerre de 1870 amènera fatalement la guerre de l'Allemagne avec la Russie, comme la guerre de 1866 a amené la guerre de 1870.... Si les vainqueurs allemands s'emparent de l'Alsace et de la Lorraine, la France fera la guerre en compagnie de la Russie. »

l'Empire, c'est-à-dire les quotes-parts fournies par les États confédérés. Quand le Parlement se plaignait, le chancelier montrait la France qui s'armait en silence, ou bien il menaçait de donner sa démission, ou bien enfin, lorsque les députés paraissaient disposés à repousser un projet de loi, il les prévenait que ce projet serait indéfiniment présenté à eux et à leurs successeurs jusqu'à son adoption. Après avoir sévi contre le clergé catholique, ce fut ensuite le socialisme¹ qu'il poursuivit, tout en faisant à sa manière du socialisme autoritaire². Les élections triennales du 23 octobre 1884 ne donnèrent point au chancelier la majorité gouvernementale qu'il espérait. Si l'alliance des conservateurs et des nationaux-libéraux qu'il préconisa réussit à faire perdre aux députés progressistes bon nombre de sièges, le gain en revint surtout aux conservateurs et aux socialistes, ceux-ci parvenant à faire nommer vingt-quatre des leurs malgré l'état de siège, l'interdiction de leurs journaux et l'expulsion de certains districts de quelques-uns de leurs *leaders*. L'opposition parlementaire était, il est vrai, hétérogène, se composant des députés protestataires (Guelfes de Hanovre, Polonais, Alsaciens), des socialistes (MM. Liebknecht, Bebel, etc.), des progressistes (M. Eugène Richter) et du centre catholique (M. Windthorst). Néanmoins, le prince de Bismarck, s'appuyant tantôt sur les uns, tantôt sur les autres, et faisant appel surtout au sentiment national allemand, fort aussi de son succès continu dans la conduite des affaires extérieures, parvint à gouverner suivant ses désirs.

L'Alliance des trois empereurs. — Au dehors, pour maintenir l'état de choses fondé par les succès de la Prusse, le prince de Bismarck avait formé l'alliance des trois empereurs

1. Karl Marx, Frédéric Engel et Joseph Moll furent, de 1847 à 1849, les organisateurs du socialisme allemand. Lassalle fonda le 23 mai 1863 l'*Union Générale des Ouvriers Allemands*. Un autre groupement fut constitué par le publiciste Liebknecht et le tourneur Bebel. Son action se manifesta aux congrès de Nuremberg et d'Eisenach (1868-1869). Les deux fractions tinrent un congrès commun à Gotha en 1876.

2. Il a été pris en Allemagne un certain nombre de mesures pour améliorer la condition des pauvres. L'assistance publique y est de droit. Dans l'année 1885, les diverses caisses de l'Empire dépensèrent 57 millions de francs pour secours aux malades, 115 500 000 francs pour secours aux pauvres. Le 17 novembre 1887 un projet de loi créant une assurance contre la vieillesse et les infirmités fut lu au Reichstag. Le texte de ce projet fut arrêté le 7 juillet 1888. Les sommes nécessaires pour rendre l'assurance obligatoire devaient être fournies, un tiers par l'État au moyen d'une attribution de fonds, un tiers par les patrons, un tiers par les ouvriers.

d'Allemagne, de Russie et d'Autriche. Entre Guillaume et Alexandre II l'intimité paraissait facile à maintenir, puisqu'elle reposait sur une affection mutuelle et des liens de parenté; mais il fallait regagner François-Joseph, auquel les événements de 1866 n'avaient pu sans doute inspirer une bien vive amitié pour le vainqueur de Sadowa. Le prince de Bismarck y parvint en faisant espérer au Gouvernement Austro-Hongrois un agrandissement de territoire dans la Péninsule des Balkans, lorsque la Question d'Orient se réglerait.

Ce fut en effet pour l'Autriche, et non pour la Russie, que l'Allemagne prit réellement parti pendant la dernière Guerre d'Orient (1877). Au Congrès de Berlin (1878), qui revisa, comme on l'a vu, le Traité de San-Stefano et fut présidé par le prince de Bismarck, c'est à l'Autriche que fut faite la plus belle part, avec l'appui des Allemands. Dès lors on considéra en Europe l'alliance des trois empereurs comme n'existant plus. Le chancelier allemand, d'accord avec le premier ministre de la reine Victoria, Lord Beaconsfield, voulut substituer à la triple alliance allemande-austro-russe une triple alliance allemande-austro-anglaise, qui tint en échec à la fois la Russie en Orient et la France en Occident. Les élections anglaises de 1880 déjouèrent les calculs du prince de Bismarck à cet égard. Il travailla dès lors à renouer l'alliance des trois empereurs, en lui donnant comme objectif patent la lutte contre le socialisme.

L'empereur Guillaume avait échappé le 4 mai 1878 à une tentative d'assassinat dirigée contre lui par un ouvrier ferblantier nommé Hœdel, qui lui tira trois coups de revolver sur la Promenade des Tilleuls à Berlin. Le 5 juin suivant, l'empereur fut blessé grièvement d'un coup de feu au même endroit par le docteur Nobiling. En même temps de nombreuses tentatives avaient lieu en Russie contre la vie du tsar Alexandre II, jusqu'au jour où il fut mortellement frappé par les Nihilistes. L'alliance de l'Allemagne et de la Russie parut resserrée par la crainte commune de la révolution; toutefois des incidents postérieurs ont démontré que l'antagonisme des races slave et allemande est plus violent que jamais.

L'alliance allemande-austro-italienne. Le roi d'Espagne en Allemagne. — Aussi le chancelier de l'Empire prit-il ses précautions ailleurs: il s'assura l'appui de l'Autriche-Hongrie et de l'Italie. Si cette *Triple Alliance*, dont il a été question à bien des reprises depuis 1882, n'avait d'autre but avoué que le

maintien de la paix européenne, il n'était cependant pas difficile de deviner contre qui elle serait éventuellement dirigée.

Tenir la France isolée en Europe n'avait pas cessé d'être l'objectif du « Chancelier de Fer ». Sa tactique consistait à dire que les Français troublaient sans cesse la paix de l'Europe par leurs désirs et leurs idées de revanche, à présenter nos institutions républicaines comme une menace pour tous les trônes, comme un encouragement pour les Nihilistes russes et les socialistes allemands. Il profita ainsi de la tentative républicaine qui venait d'échouer au sud des Pyrénées pour attirer le roi d'Espagne à une entrevue avec Guillaume, afin d'assister, disait-on, aux grandes manœuvres de l'armée allemande, auxquelles venait aussi prendre part le roi Milan de Serbie; et le jeune Alphonse XII, choyé aux bords du Rhin, nommé colonel honoraire du 15^e régiment de hulans prussiens en garnison à Strasbourg, devait vraisemblablement, étant donné le caractère français, recevoir à Paris un accueil d'autant moins sympathique, qui le rejeterait de plus en plus dans l'alliance allemande. Quelques mois plus tard, le prince impérial d'Allemagne allait à son tour, au nom de son père, trop âgé pour entreprendre un si long voyage, visiter le souverain espagnol à Madrid. Au retour, il visita également le roi d'Italie Humbert, et, ce qui fut fort remarqué, le pape Léon XIII à Rome.

Les fêtes du Niederwald (1883). — Le 28 septembre 1883, jour anniversaire de l'entrée des Allemands à Strasbourg, la statue colossale de la *Germania* fut inaugurée au bord du Rhin, près de Rudesheim, sur le Niederwald², au bruit du

1. Né le 22 mars 1797, l'empereur Guillaume était alors âgé de 90 ans. De son mariage avec Augusta de Saxe-Weimar était né le 18 octobre 1831 Frédéric-Guillaume, prince impérial. Celui-ci avait épousé une fille de la reine d'Angleterre. Il était père de Frédéric-Guillaume-Albert, prince de Prusse, né en 1859 et père lui-même de Frédéric-Guillaume-Victor-Auguste-Ernest, né en 1882. Ainsi, il existait à la fois, selon l'expression allemande : « *Quatre générations d'empereurs allemands et de rois de Prusse.* »

2. Le coteau du Niederwald, situé à 250 mètres au-dessus de la vallée du « Père Rhin (*Pater Rhein*) », sur la rive droite, entre Mayence et Coblenz, regarde en face, sur la rive gauche, Bingen et le confluent de la Nahe avec le grand fleuve. Il se dresse dans l'ancien Nassau, à la lisière de la Hesse-Darmstadt et de la Prusse Rhénane, au milieu des célèbres vignobles de Rudesheim, Assmannshausen, Geisenheim, Marcobrunn, Steinberg, Johannisberg. Du sommet du Niederwald on aperçoit le Mont Taunus et les tours de Mayence. Des forêts, des ruines féodales, environnent le coteau. Sur ses flancs, dans une anfractuosité de rochers, se trouve la citadelle ruinée d'Ehrenfels, et au pied,

canon, au son des cloches, en présence de Guillaume. Ce monument a pour but de perpétuer le souvenir des victoires allemandes. « Quand la Providence, dit dans son discours d'inauguration le vieil empereur, veut manifester sa volonté par de grands événements, elle choisit la nation et l'époque qui lui plaisent, pour exécuter ses décrets. Dans les années 1870 et 1871, nous avons senti une pareille intervention de la volonté divine... Le peuple allemand en armes, conduit par ses princes, a été l'instrument de la Providence... C'est avec les paroles que j'ai prononcées lors de la pose de la première pierre de ce monument, paroles que mon père a laissées, après 1813 et 1815, en lettres de fer à la postérité, c'est avec ces paroles que j'inaugure ce monument : « *En souvenir des morts, en l'honneur des vivants, et comme exemple à nos descendants. Ainsi soit-il !* »

A la suite de toutes ces fêtes, quand on vit Guillaume entouré d'un véritable « parterre de rois » comme autrefois Napoléon à Dresde, l'enivrement des gallophobes allemands n'eut plus de bornes; le langage des journaux d'outre-Rhin devint agressif au point qu'on put croire le chancelier désireux d'engager à bref délai contre la France une lutte nouvelle. L'inquiétude causée aux Allemands par les armements français, la lourdeur des charges militaires qu'ils supportaient eux-mêmes, l'âge de l'empereur, faisant prévoir dans un avenir rapproché sa fin possible et des changements capables de diminuer la toute-puissance du chancelier, tout semblait se réunir pour faire désirer au prince de Bismarck une nouvelle guerre avec

dans le Rhin, sur un écueil, la légendaire Mauserturm ou *Tour des Rats*. Près de là est Rudesheim. L'horizon est immense.

La *Germania*, faite avec le bronze des canons français, est l'œuvre de M. Jean Schilling, sculpteur à Dresde, et de M. Meissbach, architecte de cette ville. Personnification symbolique de la nation allemande, cette statue est haute de 10 mètres et repose sur un piédestal de 24 mètres. C'est une jeune femme, les cheveux épars, la tête couronnée de chêne; une cuirasse couvre sa poitrine. Elle tient d'une main une épée, dont la pointe est baissée, et la poignée entourée de lauriers; de l'autre main, levée, elle porte la couronne impériale. Elle est adossée à un trône soutenu par deux aigles. Sur le socle, des bas-reliefs représentent l'apothéose de Guillaume, le Rhin confiant à la Mosele l'avant-garde de la frontière, etc., et elle porte l'inscription suivante

À LA MÉMOIRE DU PEUPLE ALLEMAND
MARCHANT COMME UN SEUL HOMME À LA VICTOIRE
ET À LA RÉSURRECTION DE L'EMPIRE D'ALLEMAGNE
1870-1871.

la France et une nouvelle défaite qui mit l'ennemi héréditaire hors d'état de bouger avant longtemps. Pourtant cette fois encore, de même qu'en 1875, l'affaire n'eut pas de suite¹.

Le langage du chancelier resta néanmoins provoquant. Le poète polonais Kraszewski avait été arrêté à Dresde (18 juin 1883) et mis en jugement avec l'ancien officier Hentsch comme prévenu d'avoir livré au Gouvernement Français des renseignements militaires capables de compromettre la sécurité de l'Allemagne. Le prince de Bismarck écrivit lui-même, en mai 1884, au Président du Tribunal de l'Empire siégeant à Leipzig une lettre, où, contrairement aux usages diplomatiques et aux convenances internationales, il prononçait, à l'occasion de ce procès, les noms de Jules Ferry, Président du Conseil, et du général Thibaudin, ancien Ministre de la Guerre en France, en prêtant à l'un et à l'autre une conduite qu'ils n'avaient pas tenue et ne pouvaient tenir. Hentsch fut condamné à neuf ans de travaux forcés, et Kraszewski à trois ans et demi de forte-resse (19 mai)². Un mois après, le prince de Bismarck rappelait que la France est aux portes de Metz », et que « la force de l'Empire Allemand n'est pas à dédaigner ». Puis, sentant le besoin d'atténuer ce qu'il y avait d'excessif dans ce langage, il disait le 26 juin au Parlement Allemand : « Nos relations avec la France et le Gouvernement Français sont aussi amicales et aussi pleines de confiance que celles que nous entretenons avec n'importe quel autre Gouvernement européen. » Il ajoutait : « Le Gouvernement Français est convaincu de la bienveillance avec laquelle nous envisageons tous les efforts de la France qui ne tendent pas précisément à rétablir l'ancien état de choses anormal qui datait de Louis XIV. » Autrement dit, à condition d'oublier Metz et Strasbourg, qu'elle ne possédait qu'à « titre anormal », la France pouvait espérer « la bienveillance » du chancelier allemand.

1. Le 2 juin 1885 mourut Charles-Antoine, prince de Hohenzollern-Sigmaringen ; il avait renoncé à l'indépendance de sa principauté en faveur de la Prusse (1849). Premier ministre (1858), lorsque Guillaume n'était encore que régent sous Frédéric-Guillaume IV, ce fut lui qui recommanda comme son successeur, après le court ministère du prince de Hohenlohe-Ingelfingen, le comte Otto de Bismarck. Son fils aîné fut la cause apparente du conflit franco-allemand : le deuxième est le roi de Roumanie ; le troisième mourut à Sadowa ; le quatrième est général de cavalerie prussien et commandant de corps d'armée. Sa fille aînée fut reine de Portugal, et la cadette, devenue comtesse de Flandre, est la mère de l'héritier présomptif du trône de Belgique.

2. Le mauvais état de sa santé lui fit obtenir sa grâce en 1885 ; il mourut en 1887 ; les Polonais lui ont fait à Cracovie des funérailles solennelles.

Les Anarchistes Allemands. — Un complot anarchiste ayant pour but de faire sauter le monument du Niederwald et les personnages présents à son inauguration fut jugé par la Haute-Cour Criminelle de l'Empire, à Leipzig, à la fin de l'année 1884. Le principal auteur de la tentative, le typographe Reinsdorff, affirma hautement devant la Cour les doctrines anarchistes et fut condamné à mort, ainsi que deux complices. Reinsdorff et Küchler périrent par la hache du bourreau à Halle le 7 février 1885 ; la peine de Rupsch, le délateur, fut commuée en celle des travaux forcés à perpétuité.

Au mois de janvier 1885, le conseiller de police de Francfort-sur-le-Mein, Rumpff, qui avait eu la part principale à la découverte de ce complot, fut trouvé assassiné dans son jardin. Une récompense de 40 000 marks fut promise par la police du Cercle pour retrouver l'assassin. En mars, un cordonnier de vingt-deux ans, Lieske, fut arrêté par un gendarme dans le Grand-Duché de Bade, jugé à Francfort et condamné à mort le 1^{er} juillet par la Cour d'Assises¹.

Développement commercial et colonial de l'Allemagne.

— Le commerce de l'Allemagne s'est beaucoup accru depuis 1871. Les marchandises allemandes font concurrence sur tous les marchés aux produits anglais et français : les transactions avec l'Italie et la Suisse ont augmenté par le percement du Saint-Gothard ; le lit du bas Weser a été rectifié de façon à accroître l'importance maritime de Brème. Hambourg est devenu un centre actif d'importation et d'exportation², ne le cédant qu'à Londres. Pour avoir un débouché sur le bassin méditerranéen et la mer des Indes, le chancelier entreprit de subventionner une ligne de paquebots allemands partant de Trieste ; il rêvait aussi de faire du Rhin une voie maritime exclusivement allemande, au détriment des Hollandais, en transformant l'embouchure de l'Éms en une embouchure arti-

1. Son langage témoignait d'une prodigieuse exaltation : « Malheur à vous, jurés, pour votre jugement de sang ! cria-t-il après la sentence : il s'élèvera contre vous dans les jours à venir ! Et vous, Président de la Cour, c'est la dernière condamnation que vous prononcerez. » Emmené dans la voiture cellulaire, Lieske cria encore : « Avec tout cela, votre Rumpff est mort ! » puis : « Vive l'anarchie ! » Il protesta jusqu'au bout de son innocence, et fut décapité le 17 novembre 1885.

2. Le 15 octobre 1888 Hambourg et Lubeck ont cessé d'être des ports francs et sont entrés dans le Zollverein.

ficielle du Rhin, au moyen du Canal du Rhin à l'Ems par Dortmund et Munster; on relierait de même l'Ems au Weser et à l'Elbe, c'est-à-dire Dusseldorf et les bassins houillers du Rhin à Brème et à Hambourg. On vota encore l'établissement d'un canal maritime reliant la mer du Nord à la Baltique, de façon à être indépendant, pour le trafic maritime, du Danemark, ce portier du Sand. Ce canal commence à Bränsbuttel sur la rive droite de l'Elbe, presque en face de Cuxhaven, et à une quinzaine de lieues au-dessous de Hambourg, pour aboutir, par Rendsbourg, à Hoztem dans la baie de Kiel.

En même temps l'esprit d'entreprise poussait les armateurs des Villes Hanséatiques à fonder des comptoirs sur de nombreux points de l'Océanie et de l'Afrique, inoccupés ou peu exploités par les Européens, et, lorsqu'ils y eurent pris pied, ils réclamèrent la protection allemande. Le chancelier développa en 1884-85 une activité fiévreuse sur tous les points de l'univers. On verra plus loin (tome III, ch. XLVIII, L) les principales colonies acquises par les Allemands.

Situation du Chancelier de Fer en Europe et en Allemagne. — Non content d'avoir fait de Berlin le centre de l'équilibre européen, le Chancelier de Fer s'était donné, disait-il, pour tâche de maintenir la paix en Europe, comme un « honnête courtier » qui arrange les choses politiques dans l'intérêt bien compris de toutes les parties. L'entrevue de Skiernewitz (1884) entre les trois empereurs rapprocha le tsar de l'Autriche et de l'Allemagne; et l'entrevue de Kremsier, en 1885, entre le tsar et François-Joseph, posa les bases d'une nouvelle entente entre la Russie et l'Autriche. L'influence du chancelier s'exerça également pour prévenir une guerre entre l'Angleterre et la Russie, à propos de la Question Afghane: il envoya dans ce but à Londres son fils le comte Herbert.

Il est vrai que les succès du prince de Bismarck étaient mêlés de temps à autre de quelque incident moins heureux pour lui. La fierté des Espagnols se révolta du sans-gêne avec lequel les Allemands prenaient possession des Iles Carolines, considérées comme colonie de l'Espagne depuis deux cents ans, et le désir de ne pas voir une révolution à Madrid imposa au chancelier une modération peu en rapport avec ses habitudes. En Afrique, les Allemands, qui avaient voulu annexer la Baie de Sainte-Lucie, dans le Zoulouland, durent lâcher prise devant l'Angleterre. D'un autre côté, les avances intéressées faites à la France pour la pousser à user ses forces en Chine,

à Madagascar et partout, la rendre impuissante en Europe et la brouiller avec tout le monde, ne parurent pas avoir beaucoup séduit les Français. Aussi la presse allemande revenait-elle volontiers à son ton habituel de brutalité agressive contre nous. Le *Temps* publiait-il un article sur nos garnisons de l'est, on en concluait que les Français allaient marcher sur le Rhin. Les Madrilènes brûlaient-ils un drapeau allemand, c'étaient les Français résidant en Espagne qui les avaient poussés; et les injures de pleuvoir sur la France. Le Belge Janssens fut condamné le 47 mars 1885 à huit ans de travaux forcés par la Haute-Cour de Leipzig pour avoir fourni, disait l'arrêt, des documents militaires au Gouvernement Français.

Les élections d'octobre-novembre 1885 au Landtag Prussien laissent les forces numériques des différents partis à peu près dans la même situation, sans donner à l'union des nationaux-libéraux et des conservateurs la supériorité que ces deux partis et le Gouvernement espéraient; Berlin réclut 9 libéraux; les progressistes ou libéraux perdirent cependant une dizaine de sièges.

La succession de Brunswick. — Le duc de Brunswick étant mort en 1885, le duc de Cumberland, fils du feu roi de Hanovre, se présenta comme le plus proche héritier pour recueillir sa succession. Le prince de Bismarck ne pouvait admettre dans l'Union Fédérative un souverain dépourvu par lui et qui n'avait jamais renoncé au trône de Hanovre. Le 2 juillet 1885, sur la motion de la Prusse, le Conseil Fédéral déclara que l'attitude du duc envers le Gouvernement Prussien étant contraire aux relations pacifiques entre les membres de la Confédération, son avènement au Gouvernement de Brunswick était incompatible avec les principes fondamentaux du Pacte Fédéral et la Constitution de l'Empire.

Le Conseil de Régence nommé par les États du duché fut remplacé par le prince Albert de Prusse, élu régent par le Conseil Fédéral de l'Empire (24 octobre 1885).

1. Le *Landtag*, qui compte 432 membres, est nommé par une élection à deux degrés. Les électeurs du premier degré sont partagés en trois classes, dont chacune ne contient pas le même nombre de personnes, mais paye le même chiffre d'impôt; quoique ces classes soient très inégales en nombre, chacune désigne autant d'électeurs du second degré; ceux-ci, à leur tour, nomment les députés. Ce système, on le voit, a pour but d'assurer aux classes riches une influence prépondérante. Dans le *Reichstag* ou Parlement d'Empire, au contraire, les élections sont directes, et il suffit d'avoir vingt-cinq ans pour y participer.

Situation de l'Alsace-Lorraine¹. — *Terre d'Empire*, c'est-à-dire possession collective de tous les États Allemands, telle est la situation officielle des pays arrachés à la France en 1871. Les efforts des conquérants pour germaniser l'Alsace-Lorraine depuis cette époque n'ont visiblement abouti à aucun résultat. Le nombre des recrues fournies à l'armée allemande par le territoire annexé est presque insignifiant, la plupart des jeunes gens trouvant moyen de se soustraire au service militaire par l'émigration. La patience et la longanimité momentanées du vieux maréchal de Manteuffel, quelque temps gouverneur du pays, amenèrent aussi peu de fruits que les rigueurs de ses prédécesseurs. Les élections du 27 octobre 1884 pour le Parlement Allemand donnèrent aux Alsaciens-Lorrains une occasion d'affirmer la persistance de leurs sentiments français. Tous les candidats élus appartenaient au *Parti de la Protestation*. Du reste, les Allemands ont encore augmenté les fortifications de Metz et celles de Strasbourg. Cette dernière ville, où a été fondée une Université, s'étend aujourd'hui jusqu'au Rhin. Les forts qui la défendent sont répartis sur les deux rives du fleuve.

En 1883, M. Antoine, député de Metz au Reichstag, ayant voulu faire paraître un journal intitulé *Metz*, la publication en fut interdite. M. Antoine protesta contre cet acte arbitraire, dans une lettre où il disait au maréchal de Manteuffel : « J'espère que, de votre vivant, vous assisterez à la revanche du droit sur la force » (10 août). Le courageux député fut arrêté, resta quelque temps captif et fut même menacé d'un procès de haute trahison. A la fin d'août 1884 un rescrit de Manteuffel prescrivit d'expulser les jeunes gens âgés de plus de dix-sept ans et de nationalité française qui ne se feraient point naturaliser Allemands. Il y avait à cette date 44 924 Alsaciens ayant opté pour la France et domiciliés en Alsace-Lorraine.

Les élections du mois d'octobre 1884 pour le Parlement Allemand donnèrent de nouveau la majorité en Alsace-Lorraine aux candidats de la protestation. Le vieux maréchal de Manteuffel, mort le 17 juin 1885 à Carlsbad, fut remplacé par M. de Hohenlohe, ancien ambassadeur d'Allemagne à Paris.

1. La population de l'Alsace-Lorraine était, au 1^{er} décembre 1880, de 1 571 971 âmes; au 2 décembre 1885, de 1 564 354; au 1^{er} décembre 1890, de 1 603 506; au 1^{er} décembre 1895, de 1 640 986; Strasbourg avait, en 1895, 135 698 habitants; Mulhouse, 82 986; Metz, 59 794; Colmar, 33 146.

L'agitation et les menaces contre la France (1886). — Les bruits de guerre, les manifestations haineuses et les menaces contre la France, qui paraissaient devenus pour les Allemands comme un besoin et une maladie périodique, recommencèrent en 1885. Tactique gouvernementale ? crainte réelle d'une revanche de notre part ? Probablement l'un et l'autre. Ce qui empêchait les gallophobes berlinois de dormir, c'était la crainte d'une alliance entre la France et la Russie, c'était la perspective d'avoir à faire face, dans un avenir indéterminé sans doute, mais qui leur paraissait inévitable, des deux côtés à la fois, vers la Vistule et vers le Rhin. Aussi, le général Boulanger recommandait-il aux officiers français la *tactique offensive*, les journaux allemands accusaient notre Ministre de la Guerre de préconiser une *politique offensive*; le général Saussier, aux obsèques du général Pittié (7 décembre 1886), parlait-il de la guerre d'Orient de 1854, « cette guerre chevaleresque où il n'y eut ni vainqueurs ni vaincus »; le général Bogdanowitch, dans la préface d'un livre sur la *Bataille de Navarin* (février 1887), reppe lait-il que les marins russes et les marins français ont glorieusement combattu les uns à côté des autres pour l'affranchissement de la Grèce; aussitôt le *Post* et les autres journaux officieux d'Allemagne¹ voyaient les pantalons rouges aux portes de Metz et les cosaques dans les faubourgs de Königsberg. Les discours et les voyages de M. Paul Déroulède et les moindres manifestations de la *Ligue des Patriotes* soulevaient des cris de colère à l'est des Vosges.

Et l'Allemagne fondait des canons, amoncelait des obus, mettait dans les mains de ses fantassins des fusils à répétition, augmentait ses effectifs, pendant que ses écrivains militaires composaient des brochures ardentes contre nous. Le lieutenant-colonel C. Kœttschau, par exemple, dans la *Prochaine Guerre Franco-Allemande* (ouvrage traduit par M. Eugène Jæglé, professeur à l'École spéciale Militaire de Saint-Cyr), se plaignait amèrement de l'animosité des Français à l'égard de ses compatriotes; il alléguait, pour prouver son dire, les deux ouvrages militaires français intitulés *Avant la Bataille* et *Pas encore*. Lui-même cependant s'écriait :

« Nous avons besoin d'une nouvelle guerre franco-allemande.... la pensée s'impose à nous que la situation actuelle est intenable,

1. « La presse reptilienne », selon l'expression consacrée.

que, si nous attendons davantage, la lutte n'en sera que plus vive, et qu'il ne faut pas que l'ennemi nous impose sa volonté et nous fixe le moment où il faudra agir..... La révolution qu'amènera forcément la haine des classes inférieures, si elle grandit encore, cette révolution sera bien plus horrible qu'une guerre extérieure, si dure qu'elle puisse être..... La République Française..... est une menace sérieuse pour toutes les dynasties. »

Quelques mois avant la publication de ce livre (paru en octobre 1886), dès le mois de mai, à la suite du vote par les Chambres Françaises d'une loi pour la répression de l'espionnage, la guerre avait paru imminente. A en croire les bruits qui coururent alors, le chancelier allemand avait rédigé une note comminatoire au Gouvernement Français, conçue en termes tels que la guerre immédiate devait s'ensuivre ; mais Guillaume en aurait interdit l'envoi. Un souverain de quatre-vingt-dix ans devait vraisemblablement tenir au repos et ne pas se soucier de remettre en question les résultats déjà acquis ; et puis, l'empereur aurait manifesté l'intention de faire lui-même campagne avec ses vieux généraux. Ceux-ci seraient-ils encore capables de diriger la guerre ? Il faudrait ou compromettre les opérations pour ménager les forces et la santé de l'empereur, ou s'exposer à hâter sa mort pour ne pas ralentir la marche de l'armée. Ces considérations durent être de quelque poids.

Les nouvelles lois proposées en 1886 par le général Boulanger à nos Chambres, en vue d'accroître sensiblement la puissance de notre armée, et les événements de Bulgarie firent aussi une vive impression en Allemagne. Les Allemands étaient fiers des succès remportés par leur compatriote, le prince de Bulgarie, Alexandre de Battenberg, contre les Serbes. Quand ils apprirent que le jeune vainqueur avait été renversé par un complot militaire (24 août 1886), dont la Russie était l'inspiratrice, puis obligé par elle d'abdiquer, bien qu'il eût été rappelé par ses sujets (7 septembre), beaucoup d'entre eux auraient volontiers demandé qu'on parlât en guerre contre le tsar. Oui, mais que dirait la France ? S'ils n'y avaient pas songé, le prince de Bismarck y pensa, et déclara bien haut que l'Allemagne n'était pas solidaire du prince de Battenberg.

Bien que l'alliance austro-allemande eût été resserrée au commencement du mois d'août à Gastein dans une entrevue des deux empereurs, et que des efforts fussent faits pour y

retenir l'Italie et y ajouter l'Angleterre, le chancelier allemand donna au chancelier russe M. de Giers, à Franzbad, l'assurance que la Russie n'avait à redouter aucune opposition de l'Allemagne. Lorsqu'il vit l'Autriche-Hongrie, par la bouche de son premier ministre hongrois, accentuer son opposition à la Russie, il déclara qu'à ses yeux les Balkans et Constantinople même importaient peu à l'Allemagne, et ne valaient pas « qu'elle risquât les os d'un seul grenadier poméranien ».

Projet de Septennat militaire. Attitude de la presse allemande et anglaise. — A l'ouverture du Reichstag (25 novembre 1886), le Gouvernement demanda une augmentation de l'armée et de la marine ; le projet de loi fixait l'effectif de l'armée, pour la période allant du 4^{er} avril 1887 au 31 mars 1894, à 468 409 hommes, sans compter les volontaires d'un an. Cet effectif était auparavant de 427 274. Les charges de l'Allemagne, déjà très lourdes, allaient donc être aggravées encore¹. La résistance fut des plus vives de la part du Centre et de son chef, M. Windthorst. Pour la vaincre, on eut recours à tous les moyens. « La France, disait le feld-maréchal de Moltke, paye le double de ce que nous payons », et il ajoutait : « Une alliance avec la France, alliance qui serait certainement propre à assurer la paix de l'Europe, sera impossible tant que l'opinion publique continuera, en France, à demander avec véhémence la reddition de deux provinces que nous sommes fermement résolus à ne jamais rendre » (4 décembre).

La presse officieuse accusa la France de méditer une

1. Dès le 25 novembre 1885, M. Liebknecht disait au Reichstag :

« Ne nous annonçait-on pas, en 1871, que l'Empire Allemand ferait l'union, la paix, la liberté ? Où est l'union ? La moitié des Allemands est placée sous le régime des lois d'exception. Où est la paix ? Regardez du côté des Balkans ! Et si la paix règne dans le reste de l'Europe, ce n'est pas grâce à la politique de l'Allemagne, mais grâce au nihilisme qui empêche la Russie, et grâce à la démocratie qui empêche la France de chercher la guerre. Quant à la liberté, nous l'avons encore bien moins : on opprime le peuple, on augmente le militarisme. Tout ce que nous prédisions est arrivé : votre lutte civilisatrice (*Kulturkampf*) contre le catholicisme a fait fiasco, de même votre politique extérieure. Partout fiasco, fiasco ! Si le Parlement n'a pas l'énergie suffisante pour arrêter cette politique, du moins nous, mes amis et moi, nous ne voterons pas ce budget, afin de manifester notre opinion contre tout le système d'un État appuyé sur la domination d'une classe. »

Au mois de mars suivant (1886), le Ministre des Finances, M. de Scholz, constatait l'existence d'un déficit dans le budget de l'Empire, et un projet de loi tendant à établir le monopole de l'alcool était proposé au Reichstag, qui, malgré l'intervention du prince de Bismarck, le repoussa.

attaque prochaine, d'accumuler des troupes sur sa frontière, de construire des baraquements, d'amonceler des approvisionnements, en un mot de faire juste ce que faisait l'Allemagne.

Soit malveillance naturelle contre la France, soit désir d'une guerre continentale, qui permettrait à la Grande-Bretagne d'annexer définitivement l'Égypte, et de faire triompher sa politique en Bulgarie, soit tout autre motif d'un autre ordre, les journaux anglais tenaient à leur tour le même langage. Le *Times* du 7 décembre attaquait la France et la Russie.

Continuant son système de provocation à outrance, le *Standard* ajoutait (16 décembre 1887) :

« La Russie peut se permettre d'attendre; la France le peut aussi; l'Allemagne ne le peut pas. L'Allemagne doit veiller à sa propre sécurité, et l'on ne saurait raisonnablement s'attendre à ce que le prince de Bismarck passe le reste de ses jours à surveiller, impuissant, la silencieuse conspiration ayant pour but l'accroissement silencieux du pouvoir de la France et du pouvoir de la Russie contre sa patrie. Le prince voit que, si rude qu'ait frappé l'Allemagne en 1870, le coup n'a cependant pas été assez rude pour la sécurité durable de sa patrie. La raison indique qu'il doit frapper de nouveau. »

Présenter l'Allemagne comme à la veille d'être attaquée, affirmer que la nouvelle loi militaire¹ était purement défensive, qu'on garantissait la paix en la votant, qu'on rendrait la guerre probable en la repoussant, telle fut la tactique du chancelier. Les journaux officieux allemands travaillaient de toutes leurs forces à entretenir les alarmes et se répandaient en déclamations violentes contre nous. Et l'envoi à M. Antoine, député de Metz, d'une lettre de Paris portant le cachet du Ministère de la Guerre faisait jeter au *Frankfurter Beobachter* des cris de *haute trahison* !

1. En 1891, l'armée allemande, sur le pied de paix, se composait de 20 corps d'armée, dont 1 de la Garde, 15 Prussiens et Allemands des petits États, 2 Bavaurois, 1 Saxon, 1 Wurtembergeois, avec un effectif total de 486 983 hommes.

Sur le pied de guerre, l'effectif, sans compter le landsturm et la réserve de dépôt, était évalué à 2 398 600 hommes.

La marine militaire comptait 78 navires, avec un tonnage de 189 796 tonneaux, représentant une force de 188 390 chevaux, et armés de 533 canons.

Il y avait dans l'Empire, au 15 avril 1898, 48 645 kilomètres de chemins de fer en exploitation, dont 44 321 kilomètres appartenant aux lignes de l'État, et 4 134 aux lignes des Compagnies.

Les déclarations du prince de Bismarck (11 janvier 1887).
Le Septennat rejeté et le Reichstag dissous (14 janvier). — Le prince de Bismarck prit part à la discussion du projet de loi et prononça dans la séance du 14 janvier 1887, en réponse à MM. Richter, Windthorst et Grillenberger, un discours d'une grande importance, où l'on remarquait les passages suivants :

« Il s'agit de conserver à l'Europe les bienfaits de la paix; pour atteindre ce but, il faut avant tout une forte armée..... Non seulement, en ce qui nous concerne, nous n'avons aucun motif d'attaquer la France, mais très certainement nous n'en avons pas non plus l'intention. Cette pensée de faire la guerre, pour la raison que plus tard elle serait inévitable et ne pourrait être faite alors que dans des conditions plus défavorables, a toujours été loin de moi. Le devoir que Gambetta résumait dans ces mots : — Ne parlez jamais de la guerre, mais pensez-y toujours! — est aujourd'hui encore la caractéristique de la situation en France. On n'en parle pas, de ce devoir, on parle seulement de la crainte d'être attaqué par l'Allemagne. Cette crainte n'est pas fondée..... *Nous n'attaquerons pas la France.*

« Dans l'état actuel des choses, j'ai confiance dans les dispositions pacifiques d'une grande partie de la population française. » — « Pourtant, ajoutait-il, dans ma conviction, nous avons à craindre une attaque de la France. Sera-ce dans dix jours ou dans dix ans? Voilà la question, et je ne puis la trancher.....

« Si maintenant nous étions de nouveau attaqués par la France, et si nous devions encore avoir la conviction que nous n'aurons de repos, jamais et en aucun état de cause....., le jour où nous rentrerions en vainqueurs à Paris, nous nous efforcerions de mettre pendant trente ans la France hors d'état de nous attaquer. La guerre de 1870 serait un jeu d'enfant en regard de celle de 18** — je ne sais pas la date — au point de vue de ses effets relativement à la France. Ainsi, d'un côté comme de l'autre, ce serait le même désir. Chacun essaierait de *saigner à blanc.* »

Le chancelier intervint encore à deux reprises dans la discussion. Dans son second discours il parla des

« entreprises de la France à l'extérieur qui formeraient comme une soupape de sûreté à l'intérieur. Cela serait notamment possible, si, en France, un homme de gouvernement régnait. »

Il disait que le général Boulanger, pendant qu'il était au Gouvernement, pourrait être amené à tenter ce que Napoléon avait essayé en 1870.

Dans un troisième discours, il déclarait que l'Allemagne ne

pouvait compter sur l'appui de l'Autriche en cas de conflit avec la France, pas plus que l'Autriche sur l'appui de l'Allemagne en cas de conflit avec la Russie. M. de Bismarck rencontra de vigoureux contradicteurs.

« Le discours que le chancelier a prononcé hier, dit M. Hasenclever, prouve que le Gouvernement a envie de faire la guerre.... Tout ce que M. de Bismarck a dit sur la France ne vaut pas un liard. Il a voulu tout simplement *faire chanter* le Reichstag et lui extorquer la loi qui est soumise à vos délibérations. Quant à nous, députés du groupe socialiste, nous ne donnerons au Gouvernement ni un homme ni un sou. »

Le vote décisif eut lieu le 44 janvier 1886. A la majorité de 486 voix contre 154 et 22 abstentions, le Reichstag adopta la motion de M. de Stauffenberg, qui fixait l'effectif à 468 000 hommes pour trois années seulement : séance tenante, le chancelier lut un message de l'empereur prononçant la dissolution de l'Assemblée.

Les élections du 21 février. Vote du Septennat. — Les élections nouvelles furent fixées au 21 février ; à partir de la dissolution, les nouvelles alarmantes et les bruits de guerre redoublèrent. Dans un article à effet du 4^{er} février, intitulé *Sous le tranchant du couteau*, le *Post* de Berlin représentait les hostilités comme inévitables et prochaines. Y avait-il là pression électorale ? manœuvre de bourse ? L'alarme fut jetée dans les deux pays, les fonds publics baissèrent. On continuait d'armer les régiments prussiens de fusils à répétition avec une activité fiévreuse ; on annonçait que 72 000 réservistes allaient être appelés sous les drapeaux pour apprendre le maniement de ces nouveaux fusils. On disait bien que l'empereur d'Allemagne et son fils avaient tenu un langage pacifique ; mais la Suisse, disait-on aussi, prenait des mesures pour faire respecter sa neutralité ; le Gouvernement Belge, dans le même but, demandait des crédits afin de fortifier les bords de la Meuse ; on parlait d'une quadruple alliance possible entre l'Allemagne, l'Angleterre, l'Italie, l'Autriche contre la France et la Russie ; on affirmait qu'un traité secret venait d'être signé entre l'Allemagne et la Chine. Le feld-maréchal de Moltke déclarait que la situation était « très grave ». Dans un banquet à Strasbourg, le 48 février, le prince de Hohenlohe, gouverneur de l'Alsace-Lorraine, s'exprimait ainsi : « Le danger existe, et il existera aussi longtemps que nos voisins de l'ouest ne s'habi-

tueront pas à l'idée que l'état de choses légal amené par le traité de paix doit être perpétuel. » Puis vinrent en Alsace-Lorraine les bruits de complots, les suppressions de journaux (le *Moniteur de la Moselle*, à Metz), les perquisitions, les visites domiciliaires, les arrestations de citoyens paisibles, auxquels on reprochait d'être affiliés à la *Ligue des Patriotes*, ou simplement suspects de sympathie pour la France, à Haguenau, Sainte-Marie-aux-Mines, Massevaux, Guebwiller, etc. On répandit une note du cardinal Jacobini, en date du 21 janvier 1888, engageant les électeurs catholiques, au nom du pape Léon XIII, à voter pour les candidats favorables au Septennat ; on publia des cartes de géographie représentant la France diminuée de plusieurs provinces.

Le bruit courut même à Paris qu'il pourrait bien se produire à la frontière une *malentendu*, une escarmouche *fortuite*, résultant de l'entrée en France *par mégarde* de quelque détachement allemand et de sa rencontre avec un détachement français, en sorte que, le premier coup de fusil tiré, la guerre se trouverait engagée, *sans que l'Allemagne eût attaqué la France*.

Le 21 février, sur 397 élections, il y en eut 339 définitives au premier tour, se décomposant ainsi : *Nationaux-Libéraux*, 91 ; *centre catholique*, 86 ; *Guelfes*, 2 ; *Conservateurs*, 76 ; *Parti de l'Empire*, 36 ; *Indépendants*, 2 ; *Libéraux* (anciens *Progressistes*), 10 ; *Alsaciens-Lorrains protestataires*, 45 ; *Polonais*, 44 ; *Danois*, 4 ; *Socialistes*, 6 ; il y avait 58 ballottages. La majorité était dès lors acquise au Septennat. Ce qui caractérisait ces élections, c'était l'augmentation sensible des voix socialistes, et surtout, c'était la nomination à de grandes majorités, en Alsace-Lorraine, malgré les menaces, les manœuvres électorales, l'emploi de tous les moyens de pression possibles, de tous les candidats protestataires ; une fois de plus, l'Alsace-Lorraine avait déclaré solennellement que son cœur appartenait à la France. Les 45 députés qu'elle avait nommés étaient MM. Kablé¹ (Strasbourg), Antoine (Metz), Lalance, Grad, Sieffermann, Muehleisen, de Dietrich, Goldenberg, Jaunez, de Wendel, Lang, MM. les abbés Winterer, Simonis, Guerber. Le seul des anciens députés alsaciens-lorrains qui se fût rallié à l'Allemagne, M. Zorn de Bulach, fils d'un ancien chambellan de Napoléon III, avait été battu par M. le docteur

1. M. Kablé mourut un mois plus tard.

Sieffermann. Aussi la *Gazette de Cologne* trouvait-elle « que les Alsaciens-Lorrains se conduisaient comme des enfants mal élevés ». D'autres journaux allemands firent une ingénieuse découverte : si les Alsaciens-Lorrains avaient voté de la sorte, c'est par la crainte de la France, pour être moins maltraités par les Français en cas d'invasion !

Les élections complémentaires eurent lieu le 2 mars. Le nouveau Reichstag s'ouvrit le lendemain 3 mars ; le discours du trône, assez vague, ne modifiait en rien la situation. L'Empereur exprimait « la satisfaction que lui ont causée les manifestations par lesquelles le pape a affirmé le bienveillant intérêt qu'il porte à l'Empire Allemand ¹ ». Quelques jours plus tôt (25 février) la *Gazette Nationale* de Berlin avait affirmé que « le maintien de l'alliance de l'Italie avec les deux empires de l'Europe centrale, ayant pour but la défense réciproque avec *garantie des possessions territoriales actuelles*, peut être considéré comme assuré ». Le 11 mars, le Septennat fut voté par 227 voix contre 31 et 84 abstentions. Aussitôt après on se mit à organiser les nouveaux corps de troupes, et il fallut demander de nouveaux crédits au Parlement, pour 176 millions de marks ou 220 millions de francs.

Mesures de rigueur en Alsace-Lorraine. — Les votes de l'Alsace-Lorraine, en montrant aux Allemands qu'ils n'étaient pas plus avancés que le premier jour dans leur tentative de *germanisation* du pays annexé, les exaspérèrent et les décidèrent à des mesures d'impitoyable rigueur pour en finir avec les résistances des habitants du *Pays d'Empire*. Saisies de journaux français, expulsions systématiques (on expulsa

1. On nomme *Kulturkampf* (lutte pour la civilisation) l'état d'hostilité où le Gouvernement royal de la Prusse se plaça envers les catholiques par les lois de mai 1873 et de mai 1882. Les aspirants à l'ordre de prêtrise devaient, d'après ces lois, passer un examen d'État ; les séminaires étaient abolis ; les collèges catholiques ne pouvaient admettre que des professeurs allemands ; une Cour ecclésiastique instituée par le Gouvernement pouvait infliger des peines aux ecclésiastiques ; enfin les ordres monastiques n'étaient point reconnus.

Après le rapprochement du prince de Bismarck et du pape Léon XIII, causé par l'affaire des Carolines, et l'échange de présents et de croix qui en résulta (janvier 1886), le Gouvernement Prussien présenta en mai 1886 à la Chambre des Seigneurs un projet de loi en 14 articles, abrogeant la plupart des dispositions précédentes, et accéda même, en Comité, à plusieurs amendements de l'évêque Kopp, représentant la curie romaine. Cette loi, autorisant l'établissement des ordres monastiques en Allemagne, fut votée le 27 avril par la Chambre des Députés de Prusse, par 243 voix contre 100.

même le député de Metz au Parlement allemand, M. Antoine), interdiction aux Français de venir en Alsace-Lorraine et d'y séjourner sans autorisation expresse, dissolution de sociétés et d'associations de toutes sortes ; condamnations ¹ de quiconque poussait les cris de *Vive la France ! Vive la République !* chantait la *Marseillaise*, exposait une image représentant des soldats français, de quiconque portait un emblème tricolore, croisant, mouchoir, etc. : tels étaient les moyens par lesquels on croyait apparemment à Berlin détruire en Alsace-Lorraine le souvenir de la patrie française. Les garnisons furent augmentées, les troupes, les canons, les munitions, s'accumulèrent ; à l'aide d'une nouvelle matière explosible, la *roburite*, plus forte, disaient-ils, que notre *mélinite*, les Allemands se vantaient de pouvoir raser nos forts de la frontière, et tout semblait calculé par leur Gouvernement comme s'il voulait à tout prix préparer un conflit prochain.

L'Affaire de Pagny-sur-Moselle (avril 1887). — Un voyage de F. de Lesseps à Berlin (mars 1887) et les prévenances personnelles dont il fut l'objet semblèrent l'indice d'une détente dans les relations entre les deux pays ; mais cette accalmie ne fut pas de longue durée.

Le mercredi 20 avril 1887, M. Schnæbelé, commissaire de police spécial français à la gare de Pagny-sur-Moselle, chevalier de la Légion d'Honneur, fut attiré à Novéant, à la frontière, par des lettres du commissaire de police allemand d'Ars-sur-Moselle, M. Gautsch, Alsacien ayant opté pour la nationalité allemande, qui disait avoir une communication à lui faire pour affaire de service ². Lorsque M. Schnæbelé eut dépassé la ligne frontière, deux agents de police allemands, qui portaient des blouses grises par-dessus leur uniforme, se jetèrent sur lui. Il repoussa le premier agresseur et entra sur le territoire français ; il fut poursuivi, terrassé malgré sa résistance. On lui mit les menottes ; on l'emmena prisonnier à Metz.

Guet-apens, violation de frontière, prétention de la justice

1. Parmi ces condamnations, il y en avait de bien singulières. Au mois de mai 1887, deux habitants d'Ofendorf, Ignace Stein et son fils, furent condamnés à 3 et 6 mois de prison « pour avoir, dit l'acte d'accusation, suspendu le portrait de l'empereur Guillaume dans un local où on n'a pas l'habitude de suspendre le portrait du souverain ». A Strasbourg, un conscript fut condamné, parce que, au Conseil de Revision, on découvrit qu'il avait le corps couvert de tatouages séditieux.

2. Il s'agissait de relever un poteau marquant la frontière allemande, et qui avait été renversé.

allemande d'exercer une juridiction en territoire français sur un fonctionnaire public français, tout se réunissait pour constituer une provocation directe. Le prince de Bismarck avait déclaré que « dans aucun cas l'Allemagne n'attaquerait la France » ; mais il semblait avoir pris à tâche de l'exaspérer à force d'injures, afin de se faire attaquer par elle : de la sorte il pourrait dire aux Allemands, et au besoin même à l'Europe : « Vous voyez ! ce sont les Français qui ont commencé. »

Quelques jours après l'arrestation de M. Schnæbelé, le prince de Bismarck adressait au Landtag prussien ces paroles étrangement provocatrices : « Si, lors de la paix de Francfort, nous avions été tenus de donner au monde l'assurance qu'elle serait éternelle, nous n'aurions certes pas pu la signer, et nous serions encore aujourd'hui campés à Versailles, attendu qu'il n'est pas possible de vivre en paix avec une nation aussi belliqueuse que le peuple français, qui dans le cours des siècles nous a déjà attaqués d'innombrables fois. »

Avait-on cru à Berlin que les Français manqueraient de calme, et qu'il se produirait à Paris des manifestations de nature à précipiter les événements ? Il n'y eut rien de pareil : la France conserva son sang-froid et sa dignité. A part un petit nombre de journaux anglais (le *Morning-Post* par exemple), la presse européenne fut unanime à blâmer les procédés du Gouvernement Allemand. « On savait bien, écrivait le journal russe *Novosti*, que les Allemands n'étaient pas d'une délicatesse particulière ; mais l'incident de Pagny-sur-Moselle a prouvé que leur manque de délicatesse peut prendre des proportions inadmissibles. » A Saint-Pétersbourg, le général Bogdanowitch, dans une harangue aux élèves des écoles militaires placés sous sa direction, s'exprima ainsi : « L'empereur désire le maintien de la paix ; mais si la poudre devait parler, il espère que les élèves imiteront Schouwaflof et Skobelef. »

En présence de ces manifestations de l'opinion européenne, le prince de Bismarck dut battre en retraite. Le chancelier allemand, déclara le comte Herbert de Bismarck, à M. Herbette, ambassadeur de France à Berlin, n'avait pas été informé à l'avance de l'ordre d'arrestation lancé directement par la Cour Suprême de Justice de Leipzig contre M. Schnæbelé. A son tour, le commissaire de police Gautsch affirma qu'il ignorait que M. Schnæbelé dût être arrêté en venant au rendez-vous qu'il lui donnait. Enfin M. Schnæbelé fut remis en liberté, le

Gouvernement Allemand reconnaissant que les lettres adressées au commissaire français constituaient pour lui un sauf-conduit ; mais il persistait à soutenir, dans une note communiquée aux journaux allemands, que M. Schnæbelé était coupable de haute trahison envers l'Allemagne pour intelligences entretenues en Alsace-Lorraine ; que son arrestation avait eu lieu en territoire allemand ; enfin que le commissaire de police Gautsch n'y était pour rien.

Bien que l'incident se fût terminé d'une manière pacifique, la situation n'en restait pas moins troublée et incertaine. « Si le Cabinet de Berlin, écrivait avec raison un journaliste français, M. Raoul Frary, persiste à demander, pour croire la paix bien garantie, que les Alsaciens-Lorrains se résignent aux conséquences de la conquête, et que les Français cessent de regretter l'Alsace-Lorraine, il demande l'impossible. »

Les Procès de Leipzig (juin-juillet 1887). — Aux mois de mai et juin 1887, les Allemands continuèrent avec une grande activité leurs préparatifs militaires sur la frontière de France, surtout à Metz et à Strasbourg.

Le 22 mai, près de Belfort, la gendarmerie allemande arrêta à Montreux-Vieux MM. Reinhold et Schmitt, employés français au Chemin de fer de l'Est, accusés d'avoir arraché le poteau allemand de délimitation à la frontière. Au mois de juin, MM. Kœchlin-Claudon, fabricant à Mulhouse ; Charles Blech, fabricant à Sainte-Marie-aux-Mines ; Charles Chiffmacher, employé de bureau à Mulhouse ; Ernest-François Trapp, employé de fabrique à Rastadt ; Eugène Jordan, fabricant à Massevaux ; Eugène Reybel, comptable à Strasbourg ; Joseph Fraund père, entrepreneur de transports à Haguenau ; Georges Humbert, rentier à Metz, accusés de haute trahison, comparurent devant la Cour Suprême de Justice de Leipzig. Tel d'entre eux était accusé d'avoir payé des cotisations à la *Ligue des Patriotes*, tel d'avoir eu chez lui des emblèmes français, tel d'avoir suivi l'enterrement de Gambetta ! Le 18 juin, M. Kœchlin-Claudon, *citoyen français* et officier dans l'armée territoriale, fut condamné à un an de forteresse ; MM. Blech, Chiffmacher, à deux ans, M. Trapp, à un an et demi.

En juillet 1887, MM. Klein, commis voyageur de Strasbourg, Grebert, fabricant à Schiltigheim, Erhart, tavernier à Strasbourg, furent traduits devant la Haute-Cour de Leipzig : on les accusait d'avoir fourni des renseignements militaires à M. Schnæbelé ; l'associé de M. Grebert, l'Allemand Lauffenberg,

était le dénonciateur ; l'aubergiste Haas, de Schiltigheim, cité comme témoin, se pendit ; M. Klein fut condamné à six ans de travaux forcés, M. Grebert à cinq ans, M. Erhart fut acquitté. En décembre de la même année, M. Cabannes, employé de la chancellerie du Gouvernement d'Alsace, fut également condamné à dix années de la même peine, comme coupable de haute trahison envers l'Empire.

L'Attentat de Vexaincourt (24 septembre 1887). — Le samedi 24 septembre 1887 plusieurs Français se trouvaient à la chasse sur la frontière d'Alsace, à Vexaincourt, dans des bois situés entre Luvigny et Raon-sur-Plaine ; ils passaient à l'endroit nommé le Fond-de-la-Corbeille, en territoire français, à cinq mètres environ de la frontière, lorsque trois coups de feu furent tirés sur eux du territoire allemand. Deux victimes furent atteintes ; un pauvre piqueur, nommé Brignon, fut frappé à mort par deux balles ; M. de Wangen, sous-officier de dragons, était grièvement blessé à la jambe. L'auteur de l'attentat, un soldat allemand nommé Kauffmann, adjoint aux gardes forestiers pour la surveillance de la frontière, prétendit que les Français étaient entrés sur le territoire allemand et n'avaient pas répondu quand il les avait sommés de s'arrêter. La fausseté de cette allégation fut si manifeste dès la première enquête, que le Gouvernement Allemand accorda une indemnité de 50 000 marks à la veuve et aux enfants de Brignon ; mais le coupable, le chasseur Kauffmann, du 8^e bataillon, ne fut l'objet d'aucune punition.

Nouvelles mesures contre le Socialisme. — Les lois exceptionnelles votées contre le parti socialiste, une première fois en 1878 pour deux ans, renouvelées en 1880, puis en 1884 et 1886, ne paraissaient pas encore suffisantes au chancelier. Il proposa au nouveau Reichstag de 1887, qui s'était montré si docile pour les votes militaires, une mesure beaucoup plus dure, qui eût concédé au Gouvernement, au lieu du droit d'interner dans un endroit déterminé les chefs socialistes, le pouvoir de leur enlever leurs droits de citoyens allemands et de les expulser de l'Empire. Cette mesure ne fut point adoptée par le Parlement, qui se contenta de renouveler les lois existantes ; il fit même entendre qu'elles ne lui paraissaient pas devoir être éternelles, et qu'il conviendrait mieux d'ajouter au Code Criminel des articles visant les menées ou actes que l'on voulait punir, de manière à substituer le droit commun à ce régime d'exception.

Le 10 octobre 1887, la Cour de Leipzig condamna à quinze ans de travaux forcés, comme anarchiste, le menuisier holsiteinois Neve.

L'Allemagne et la Russie en 1887. — Les armements du chancelier étaient dirigés à la fois contre la Russie et contre la France ; en outre, le prince de Bismarck combattait la Russie en minant son crédit, de même qu'il combattait la France en la menaçant et en la rendant suspecte aux autres puissances. Alors qu'en octobre et novembre 1887, le tsar, résidant à Copenhague près de ses beaux-parents, hésitait à venir faire à Berlin une visite qu'on désirait fort, la Banque de l'Empire Allemand refusa subitement de continuer à faire des avances sur les valeurs russes, mesure qui fit perdre 6 % d'un coup à ces valeurs sur les Bourses d'Europe ; puis des articles semi-officiels, attaquant les finances de la Russie, vinrent, en dépit de la visite rendue enfin par le tsar le 18 novembre 1887, faire descendre le cours du rouble papier sur la Bourse de Berlin, de 180 1/4 (22 octobre 1887) à 176 1/2 (janvier 1888), puis, après le discours du chancelier au Parlement, à 172 1/2 (16 février 1888) et enfin à 168 1/4 (22 février 1888), ce dernier cours représentant une perte de 47 1/2 % sur la valeur nominale.

En dépit des protestations d'amitié qu'échangeaient les organes officiels des deux Gouvernements, les attaques officieuses allaient leur train, ainsi que les menaces vexatoires des deux côtés, à propos d'encaissements de billets, de droits différentiels de douanes, de certificats de séjour, etc.

Publication du traité d'alliance austro-allemande (3 février 1888). — Le 3 février 1888, un coup de théâtre, comme les aimait le chancelier, apprit au monde quelle était désormais la position officielle de l'Allemagne à l'égard de la Russie. Le soir de ce jour, en effet, le *Moniteur de l'Empire et de l'État* de Berlin (*Reichs-und-Staats-Anzeiger*), ainsi que la *Poste du Soir de Vienne* (*Wiener Abendpost*) publièrent le texte du traité d'alliance austro-allemande conclu le 7 octobre 1879. L'article 1^{er} constatait une alliance défensive expresse entre les deux Empires, se soutenant mutuellement de leurs armées, en cas d'une attaque russe contre l'un des deux ; la paix devant se conclure seulement avec l'assentiment des deux contractants. L'art. II visait l'attaque d'« une autre puissance » (c'est-à-dire l'attaque de l'Allemagne par la France), et pour ce cas n'engageait l'autre contractant qu'à une neutralité

bienveillante; si cependant « cette autre puissance » recevait de la Russie une coopération active ou même préparatoire (comme une démonstration militaire faite à la frontière allemande, par exemple), alors les engagements mutuels de l'article I^{er} entreraient en vigueur. L'art. III énonçait que cette alliance en vue de la paix serait tenue secrète et ne serait communiquée à une troisième puissance (l'Italie, par exemple, qu'on espérait gagner et qu'on a gagnée en effet), qu'avec l'assentiment des deux contractants et après agrément spécial. Un dernier paragraphe mentionnait qu'on aviserait au besoin le tsar Alexandre qu'une attaque de sa part contre l'un des deux pays serait considérée comme une attaque faite contre les deux.

L'avertissement solennel qu'on n'eut pas l'occasion de faire à Alexandre II fut fait par cette publication à Alexandre III. La visite du 18 novembre 1887, quoique célébrée avec emphase comme un signe de paix, n'avait point convaincu, paraît-il, le chancelier des bonnes dispositions du tsar : car, au même moment, la fabrique militaire d'armes de petit calibre de Spandau recevait ordre de réinstaller 4000 ouvriers pour pousser fébrilement la fabrication des fusils à répétition, ralentie un moment.

Le peuple allemand fut plus surpris que réjoui de l'étendue des devoirs qu'il avait assumés, apprenait-il, en faveur de l'Autriche, et qui ne lui paraissaient pas être payés d'une vraie réciprocité. De son côté, le peuple autrichien, si l'on en excepte le parti allemand du Double-Royaume, tout en étant satisfait de la protection que l'Allemagne lui assurait contre la Russie, n'en était, au fond du cœur, que médiocrement reconnaissant. Le parti allemand de l'Autriche est, du reste, tout autant que le parti slave, une menace constante pour la stabilité de l'Empire dualiste; on a vu en mai 1888 le Gouvernement de cet Empire, où l'influence hongroise, il est vrai, prédomine, considérer comme cri séditieux *La Garde du Rhin*, chant national de l'Empire d'Allemagne, chanté dans les rues de Vienne par les étudiants amentés, à propos de la condamnation d'un député du parti allemand et antisémite pour outrage aux agents de la force publique. L'entente entre l'Autriche et l'Allemagne, c'est-à-dire entre les vaincus et les vainqueurs de 1866, est donc, comme il est bien naturel, plus politique que cordiale.

Organisation de la levée en masse de l'Allemagne. — Pour compléter la puissance militaire de l'Allemagne en face

des deux voisins qu'elle redoute, le chancelier présenta au nouveau Reichstag, en février 1888, une loi organisant d'avance la levée en masse de tous les hommes valides de l'Allemagne en cas de guerre. Cette loi, votée en bloc et par acclamation le 6 février 1888, met sous les armes toute la population mâle valide de 20 à 39 ans, et même, en cas de danger, jusqu'à 45 ans.

La landwehr est divisée en deux bans, et comprend 12 ans de service, au lieu de 5; l'Allemagne pourrait ainsi, en cas de guerre, disposer d'un effectif d'environ 2 674 000 combattants. La landsturm, composée de deux bans, le premier renfermant les hommes non incorporés de 17 à 39 ans, le second composé des hommes de 39 à 45 ans, a pour mission la défense du territoire et des forteresses.

Dans son discours du 6 février, prononcé pour obtenir le vote des crédits nécessaires par l'organisation nouvelle, le prince de Bismarck disait au Reichstag : « Un Président pacifique a été élu en France.... La Russie ne peut avoir l'intention de conquérir une partie du territoire allemand ou autrichien.... Ma confiance va même si loin que je dis que même une guerre avec la France n'entraînerait pas encore comme conséquence nécessaire une guerre avec la Russie. Mais si, au contraire, nous étions entraînés dans une guerre avec la Russie, aucun Gouvernement Français ne pourrait empêcher la France d'y participer, même s'il en avait la volonté.... » Il disait enfin : « Les États ne font pas la guerre par haine; car autrement la France serait en guerre permanente non seulement avec nous, mais aussi avec l'Angleterre et l'Italie, car elle les hait toutes les deux. »

Cette organisation, assurait le chancelier, garantirait pour longtemps la supériorité militaire de l'Allemagne, plus peuplée que la France, et plus riche que la Russie, ce dernier Empire ne pouvant, faute d'argent, mettre réellement en ligne ses innombrables armées, dont une grande partie n'existe que sur le papier. Du reste, en même temps que l'Allemagne augmentait à l'ouest les camps retranchés de Metz et de Strasbourg, elle organisait à l'est ceux de Thorn, Posen, Dantzic, Königsberg, Graudenz, tandis que l'Autriche organisait ceux de Cracovie et de Przemysl.

Mort de l'Empereur Guillaume. — Le 9 mars 1888, au matin, l'empereur Guillaume, âgé de 94 ans moins 15 jours, mourut dans son palais de Berlin, après une courte maladie,

non de faiblesse sénile, paraît-il, mais d'une formation de pierre dans le rein droit.

La population entière de l'Allemagne, celle surtout de Berlin, fut fort émue; le prince héritier, depuis plusieurs mois à San-Remo, atteint d'une maladie incurable, était désormais Frédéric III, roi de Prusse et empereur d'Allemagne.

Avènement de Frédéric III (9 mars 1888). Son caractère, son règne, sa maladie et sa mort (15 juin 1888). — Né le 48 octobre 1834, l'empereur Frédéric III, n'étant encore que le Prince Royal de Prusse Frédéric-Guillaume, avait épousé, le 25 janvier 1858, la princesse Victoria, fille de la reine d'Angleterre, et six enfants, deux fils et quatre filles, étaient sortis de cette union¹. Il passait pour un homme instruit, affable, laborieux, d'un caractère rêveur. Il avait fait la campagne de Danemark en 1864; en 1866, il commanda en chef l'une des armées qui combattirent l'Autriche, et il raconta cette campagne dans ses *Souvenirs de la Guerre*; il assista en 1867 à l'Exposition Universelle de Paris, et en 1869 à l'inauguration du Canal de Suez, qu'il a racontée dans *Mon Voyage en Orient*. Il dirigea l'une des armées allemandes en 1870 contre la France, et s'honora par sa générosité envers les vaincus. Il fut nommé feld-maréchal pendant la campagne. Désormais Prince Impérial, il n'avait pas cessé de montrer depuis 1871 des sentiments pacifiques. La princesse sa femme, qui avait sur lui une grande influence, passait pour l'adversaire de la politique du chancelier, et le prince lui-même était laissé un peu à l'écart. Pourtant il présida la Commission de Défense et alla visiter le roi d'Italie en 1875. Il était très populaire en Allemagne.

Au mois de mai 1887 il fut atteint d'un enrouement opiniâtre et dut bientôt chercher un climat plus doux: il alla en Italie, à San-Remo, sur le Golfe de Gênes. Les médecins (le docteur anglais Mackenzie et le docteur allemand Bergmann) n'étaient pas d'accord sur la nature de sa maladie, ni sur les moyens de combattre le mal, dont les progrès furent rapides. Sa vie fut bientôt en danger. Il souffrait d'une périchondrite

1. 1^o Le Prince Royal Guillaume, colonel commandant le régiment des Hussards de la garde; 2^o la princesse Charlotte, mariée à Bernard, prince héréditaire de Saxe-Meiningen; 3^o le prince Henri, capitaine de corvette, marié à la princesse Irène de Hesse; 4^o la princesse Victoria; 5^o la princesse Sophie-Dorothee; 6^o la princesse Marguerite.

(affection des cartilages) ou cancer du larynx. Il fallut avoir recours à la trachéotomie, dont l'effet ne pouvait être que momentané; il était certain que le malade demeurerait aphone. Dans ces conditions pourrait-il régner? Serait-il capable de gouverner à l'heure désormais prochaine où disparaîtrait le vieux Guillaume I^{er}? Non, répondait une fraction du parti militaire, appuyée par un certain nombre de journaux appartenant à la presse gallophobe et reptilienne. On parlait d'ambitions impatientes, de convoitises mal déguisées; on voulait, affirmait-on, exercer une pression sur l'esprit du prince, obtenir même un vote des Chambres de Prusse, pour amener le malade de San-Remo à résigner ses droits en faveur de son fils aîné, de sorte que le petit-fils succédât à l'aïeul, et que Guillaume II prit la place de Guillaume I^{er}. Le jeune Guillaume était l'espoir du parti belliqueux; on affirmait que dans un dîner d'officiers il avait refusé une coupe de champagne, en s'écriant qu'il ne voulait pas boire de ce vin avant que la Champagne fût prussienne. Il professait une admiration sans bornes pour le prince de Bismarck, par lequel il paraissait soutenu; mais il était loin d'avoir la popularité de son père.

La princesse Victoria encouragea énergiquement son mari malade à ne pas céder. Le lendemain même de la mort de Guillaume I^{er}, le Prince Impérial, devenu l'Empereur Frédéric III, partit de San-Remo pour Berlin, malgré son extrême faiblesse. Il arriva à Charlottenbourg le 12 mars. Il ne pouvait pas parler, mais il écrivait et était présent: « Je suis vaincu, disait-il dans sa proclamation au peuple allemand, que je suis appelé à être, et j'en prends l'engagement, un roi juste et fidèle dans la joie comme dans la douleur. » Il terminait ainsi un rescrit adressé au chancelier: « Puisse-t-il m'être donné de conduire, dans un développement pacifique, l'Allemagne et la Prusse à de nouveaux honneurs! Indifférent à l'éclat des grandes actions qui apportent la gloire, je serai satisfait si, plus tard, on dit de mon règne qu'il a été bienfaisant pour mon peuple, utile à mon pays, et une bénédiction pour l'Empire. » C'étaient là des paroles rassurantes pour la paix de l'Europe. Le prince de Bismarck restait chancelier et puissant; mais enfin, à côté de sa volonté, il y en avait une autre, avec laquelle il aurait à compter.

L'état du nouvel empereur empirait de jour en jour: son médecin anglais, le docteur Mackenzie, qui possédait toute sa

confiance et celle de l'impératrice, avait empêché l'ablation de la moitié du larynx, qui eût amené infailliblement la mort immédiate, le malade n'ayant point la force de supporter une opération semblable. Frédéric III s'occupait, autant que ses forces le lui permettaient, des affaires de l'État. Il dut pourtant remettre à son fils, désormais le Prince Impérial Guillaume, la signature des actes courants. Sous la pression du chancelier, qui avait menacé de donner sa démission, il dut renoncer à marier sa fille la jeune princesse Victoria avec le prince Alexandre de Battenberg, malgré le désir de l'impératrice, appuyée par la reine de la Grande-Bretagne, sa mère. Un pareil mariage ¹, disait le prince de Bismarck, brouillerait l'Allemagne avec la Russie, ennemie de l'ancien prince de Bulgarie, ce qu'il fallait à tout prix éviter. L'empereur céda. Il se sentait trop faible, trop près de la mort pour avoir une politique personnelle. Il conféra des décorations, des titres, des grades, aux personnes qu'il avait apprises à estimer lorsqu'il n'était que prince héritier. Pour tout le reste il subit l'influence du chancelier, dont il déclara le fils, le comte Herbert de Bismarck, Ministre d'État (il n'était auparavant que sous-secrétaire d'État).

Dans sa proclamation à l'Alsace-Lorraine, Frédéric III déclara que l'union de ce pays à l'Allemagne était irrévocable. Du reste, le sort des Alsaciens-Lorrains ne cessa pas de s'aggraver en 1888. La Société de Médecine de Strasbourg fut supprimée; les instituteurs communaux et les institutrices reçurent la défense d'enseigner la langue française, même en dehors des heures de classe; il fut interdit aux Français de séjourner en Alsace-Lorraine sans permission écrite de l'autorité locale; enfin toute personne entrant en Allemagne par la

1. Il avait déjà été question une première fois de ce mariage avant la mort de Guillaume 1^{er}, et le chancelier avait fait interdire les fiançailles par le vieil empereur. Lorsqu'on en parla de nouveau, les journaux intrigués au chancelier attaquèrent avec une extrême violence « les Anglaises », c'est-à-dire l'impératrice et la reine Victoria, sa mère, qui allait venir visiter les nouveaux souverains. L'une de ces feuilles (*Les Nouvelles de Hambourg*) renouvela l'agitation relative à l'incapacité physique de l'empereur, et insinua qu'on pourrait, au besoin, trouver malgré lui des moyens constitutionnels de déclarer son fils régent. Ces mêmes journaux (*Post*, *Gazette de Cologne*, *Gazette de Hambourg*) menaçaient la reine d'un accueil injurieux à Berlin. Ils lui reprochaient d'être anti-allemande, d'avoir écrit deux lettres au prince de Bismarck pour le prier d'empêcher le bombardement de Paris et le dissuader d'enlever l'Alsace-Lorraine à la France. La reine Victoria fut cependant bien accueillie à Berlin, où elle conversa avec le chancelier.

frontière française dut être pourvue d'un passeport visé par l'ambassade allemande à Paris.

De ce côté le chancelier avait gain de cause; mais sur un autre point, l'empereur ne signa qu'à contre-cœur les lois votées par la coalition des conservateurs et des nationaux-libéraux, avec l'appui du Gouvernement, tant au Reichstag qu'au Landtag prussien, par lesquelles la période des législatures était portée de 3 à 5 ans; à propos de la promulgation de cette dernière, il écrivit au Ministre de l'Intérieur de Prusse, M. de Puttkamer, qu'il entendait que la liberté des élections fût dorénavant plus respectée par l'administration; celui-ci répondit par une lettre justificative, essayant de prouver que les accusations des progressistes étaient singulièrement exagérées, et que, d'ailleurs, il n'avait agi que dans le sens d'un rescrit émanant du feu empereur. Sur ce, Frédéric lui manifesta par une seconde lettre son mécontentement de telle manière que le Ministre n'avait plus qu'à donner sa démission, ce qu'il fit immédiatement (7 juin 1888). Le prince de Bismarck fut d'autant plus froissé de cet incident que l'empereur ne lui avait point demandé son avis et ne l'avait pas même averti, comme Président du Conseil, du blâme qu'il voulait infliger à son subordonné. Cependant, au lieu de se retirer, le prince de Bismarck fêta dans un dîner le Ministre démissionnaire, — celui-là même qui, en annonçant la mort de Guillaume 1^{er} au Landtag, avait *oublié* de mentionner le nom de son successeur. Ses journaux eurent soin de dire que le temps combattait pour lui ¹.

1. Les adversaires allemands de Frédéric III ont été impitoyables envers cet empereur moribond, dont le règne de trois mois n'a été qu'une longue agonie. M. Ernest Lavisse, professeur à la Faculté des Lettres de Paris, a publié à ce sujet, dans la *Revue Bleue*, une curieuse étude, dont voici quelques passages :

« Frédéric III a senti, à tout moment de son règne, qu'il ne régnait pas...

« Tout était perdu, disait-on, si l'empereur était sauvé....

« Le jour même de Pâques, où Frédéric III avait failli mourir dans la chambre de son père, on célébrait au palais de la Chancellerie de l'Empire l'anniversaire de la naissance du chancelier. Parmi les invités était le Prince Impérial. Il porta au dessert un toast qui, tout de suite connu, fit beaucoup de bruit dans Berlin et dans le monde.

« Le texte qui fut d'abord publié a été bientôt amendé. Il en avait grand besoin : « Le Prince Impérial, avait écrit l'officieuse *Post*, se leva et demanda la permission d'exprimer par une image l'état politique et social de l'Empire au moment présent. Il compara l'Empire à un corps d'armée qui a perdu son commandant en chef, et dont le premier officier est grièvement blessé.

Frédéric III mourut au château de Friedrichskron, à Potsdam, le 15 juin 1888.

L'Empereur Guillaume II. Ses premiers actes. Nouvelles rigueurs en Alsace-Lorraine.— Son fils aîné et successeur, Guillaume II, dont l'avènement était attendu en Allemagne avec une certaine anxiété, passait pour belliqueux et impatient d'agir. Il était né à Berlin le 27 janvier 1859 ; on disait sa santé médiocre (il avait le bras gauche atrophié, et était atteint d'une otite ou maladie de l'oreille) ; il a épousé la princesse Augusta-Victoria de Sleswig-Holstein. Cinq fils sont nés de cette union : le premier, nommé Guillaume, comme son père et son bisaïeul, est né à Potsdam le 6 mai 1882.

On admettait généralement que, sous le règne de Guillaume II, le prince de Bismarck aurait plus que jamais carte blanche, et que l'empereur ne serait que l'exécuteur des volontés du chancelier. Dans sa proclamation à l'armée allemande, le jour même de son avènement, Guillaume II s'exprimait ainsi : « Nous nous appartenons l'un à l'autre, moi et l'armée ; nous sommes nés l'un pour l'autre, et nous resterons unis par un lien indissoluble, soit que nous ayons, par la volonté de Dieu, la paix ou la tempête. Vous allez maintenant me prêter le serment de fidélité et d'obéissance, et je vous promets de toujours me rappeler que les regards de nos ancêtres me contempnent de l'autre monde, et que j'aurai un jour à leur rendre compte de la gloire et de l'honneur de l'armée. »

La proclamation *Au Peuple Allemand* avait un caractère plus calme. Dans le *Discours du Trône*, Guillaume II parlait ainsi : « Je suis résolu à maintenir la paix avec tout le monde, autant que cela dépendra de moi. » Il insistait sur son alliance avec l'Autriche-Hongrie et l'Italie, sur ses « sentiments d'amitié personnelle pour l'empereur de Russie », et sur « les relations pacifiques qui existent depuis cent ans entre l'Allemagne et l'Empire Russe ».

Le 20 juin, deux journalistes français, MM. Georges de Bonnefon, correspondant du *Gaulois*, et Jules Ranson, correspondant du *Matin*, furent expulsés de Berlin. Quelques jours après commencèrent devant la Cour Suprême de Leipzig les

En cet instant critique, quarante millions de vrais cœurs allemands, pleins d'angoisse, mais aussi d'espérance, regardent vers le drapeau et vers celui qui le porte, vers celui dont ils attendent le salut. Ce porte-drapeau, c'est notre illustre Prince, c'est notre Grand Chancelier. Qu'il marche devant ! Nous le suivons. Vive le Chancelier ! » (*Un Empereur dans l'Opposition.*)

débats d'un nouveau procès de trahison. Un Alsacien, M. Appell, était accusé de s'être fait livrer, de mars 1883 à février 1887, par l'Allemand Cabannes, employé à la mairie de Strasbourg, divers documents militaires pour les remettre au Gouvernement Français. Deux Allemands, l'employé de chemin de fer Max Dietz et sa femme, étaient poursuivis pour avoir fourni à un colonel français des renseignements intéressant la sécurité de l'Empire. Le 8 juillet, Dietz fut condamné à dix ans de travaux forcés et à la perte de ses droits pour dix ans ; M^{me} Dietz, à quatre ans de travaux forcés et à la perte de ses droits pour cinq ans ; M. Appell, à neuf ans de détention dans une forteresse et à un an de prison.

Les tracasseries et les persécutions de tout genre se multiplièrent en Alsace-Lorraine. Les passeports furent exigés avec plus de rigueur que jamais ; on interdit la monnaie divisionnaire française. Dans un article du 2 juillet, la *Nord Deutsch Allgemeine Zeitung* s'exprimait ainsi :

« Nous avons pris ce pays en 1870, pour avoir dans notre poche la clef de notre pays, toujours menacé d'invasion par la trouée de Wissembourg. Metz et Strasbourg étaient deux forteresses que nous préférons avoir dans nos mains, plutôt que de les laisser aux mains des Français ; ce n'est pas *par amour* pour les Alsaciens-Lorrains que nous les avons conquis¹. »

Pendant le règne si court de Frédéric III, l'impératrice Victoria avait eu entre les mains, affirmait-on, des papiers d'État, du caractère le plus secret, dans lesquels le prince de Bismarck exposait sa politique étrangère ou intérieure. Qu'étaient devenus ces documents ? L'impératrice ne s'en était pas desaisie. Les avait-elle envoyés en Angleterre, à sa mère la reine Victoria ? Les avait-elle conservés ailleurs ? La démarche de M. de Winterfeld à Londres, auprès de la reine de la Grande-Bretagne, pour obtenir la remise de ces papiers, ne réussit point². Le nouvel empereur Guillaume II ne fut pas plus heu-

1. On annonça de Berlin au mois de juillet 1888 qu'à partir du 1^{er} janvier 1889, l'usage de la Langue Française serait interdit en Alsace-Lorraine dans les actes officiels, judiciaires ou même commerciaux ; que l'entrée des personnes de nationalité française par une autre frontière que celle de France serait, sinon interdite, du moins rendue beaucoup plus difficile ; qu'il serait interdit aux citoyens français de posséder des immeubles en Alsace-Lorraine.

2. Ce fut du moins le bruit qui courut. La mission officielle de M. de Winterfeld consistait à notifier l'avènement du nouvel Empereur. Il fut accueilli par la reine Victoria avec une sécheresse et une froideur dont les journaux allemands se plaignirent avec amertume.

reux dans ses tentatives pour se les faire remettre directement par sa mère. Un journal anglais prétendit même que celle-ci était retenue à peu près captive au château de Friedrichskron; le bruit courait qu'on allait faire des perquisitions dans les appartements des personnes à son service.

Ce que le nouvel empereur d'Allemagne paraissait désirer le plus vivement, c'était un rapprochement étroit avec la Russie. Dans ce but, il s'embarqua à Kiel, et, escorté par l'escadre allemande, partit pour visiter Alexandre III. Les deux souverains se rencontrèrent sur le golfe de Finlande, près de Cronstadt, le 19 juillet. Guillaume II passa plusieurs jours au château de Péterhof et à Saint-Petersbourg; il assista à la revue de l'armée russe au camp de Krasnoë-Selo. En revenant de Russie, il visita le roi de Suède à Stockholm, et le roi de Danemark à Copenhague.

La transformation en fusils à répétition des fusils Mauser, dont l'infanterie allemande était armée, fut terminée en 1888.

Le Journal de Frédéric III et le Procès Gefckken (septembre 1888-janvier 1889). — A son retour de Russie, Guillaume II vint à Francfort-sur-l'Oder assister à l'inauguration du monument élevé à la mémoire du prince Frédéric-Charles (17 août 1888). Il s'écria dans un discours prononcé à cette occasion : « Nous aimerions mieux laisser abattre sur le champ de bataille tous nos 16 corps d'armée et 42 millions d'habitants que de céder une pierre de ce que nous avons conquis ! ». Ce qui faisait dire à un journal anglais (la *Pall Mall Gazette*) : « Si cette allocution constitue un échantillon du style qui doit prévaloir sous le nouveau règne, l'Europe continentale fera bien de mettre du coton dans ses oreilles pour dormir tranquille. »

Le 20 septembre suivant, la *Deutsche Rundschau* commença la publication du *Journal de Frédéric III*. L'effet en fut prodigieux et tout à l'honneur de l'empereur défunt. Dans les régions officielles, l'irritation fut sans bornes. Guillaume II s'écria, dit-on, que cette publication était « une haute trahison ». L'irritation du prince de Bismarck, dont les différends avec Frédéric III étaient ainsi mis en lumière, fut plus grande encore. On déclara que le document était apocryphe, tout au moins falsifié, tronqué; l'impératrice Victoria, à laquelle on attribua d'abord l'impression du *Journal* de son mari, fut injuriée, menacée; la publication fut interrompue par ordre, les exemplaires dans la circulation saisis. Dans un rapport à

l'empereur, daté de Friedrichsruhe, 23 septembre, le prince de Bismarck entreprit de réfuter « le prétendu *Journal* », où il y avait, disait-il, des contradictions et des erreurs. M. Henri Geffcken, de Hambourg, professeur de droit et ancien ministre hanséatique à Berlin, auquel Frédéric III avait remis un exemplaire de son *Journal*, et qui était l'auteur de la publication, accusé de haute trahison, fut arrêté à Hambourg, et traduit devant le Tribunal d'Empire à Leipzig. Après une longue instruction M. Geffcken fut déchargé de l'accusation portée contre lui.

Pendant Guillaume II continuait le cours de ses voyages : au mois d'octobre 1888, il visita l'Autriche et l'Italie; à Vienne, à Rome, à Naples, il fut accueilli en allié tout-puissant, presque en maître; l'année suivante, après avoir reçu à Berlin le roi Humbert, l'empereur allemand alla en Norvège, jusqu'au Cap Nord, puis en Angleterre, près de son aïeule la reine Victoria, ensuite à Strasbourg et à Metz, enfin en Grèce et en Turquie.

L'augmentation des forces militaires de l'Allemagne, les actes de violence et les persécutions continuèrent en 1889 pour germaniser l'Alsace-Lorraine. Ces tentatives n'eurent d'ailleurs aucun succès. M. Antoine, député protestataire de Metz, ayant donné sa démission pour s'établir en France, fut remplacé d'abord, le 26 juin, par un nouveau député protestataire, M. Lanique, puis, celui-ci ayant démissionné à son tour, par M. l'abbé Dellès, curé de Saint-Ségolène. Ceux des Allemands que la passion n'aveugle pas comprennent bien cette situation. Lors de la discussion du budget, en novembre 1888, le député socialiste M. Liebknecht avait déclaré une fois de plus que l'annexion de l'Alsace-Lorraine avait été « une grave faute politique »; il avait blâmé les menaces contre la France et « l'attitude servile de la presse allemande à l'égard du Gouvernement ». — « Nous avons aujourd'hui, avait-il ajouté, une Question d'Alsace-Lorraine, comme il y a eu autrefois une Question Vénitienne et Lombarde. » Sa conclusion avait été que le seul moyen d'attacher les Alsaciens-Lorrains à l'Allemagne, c'était de leur laisser la liberté.

L'année suivante, quand on discuta le nouveau budget, le 30 octobre 1889, M. Bebel s'éleva encore contre l'énormité des dépenses militaires. Quelques jours après, lorsqu'on discuta la prolongation de la loi contre les socialistes, M. Liebknecht, protestant contre cette loi, compara les procès faits

aux socialistes à ceux qu'on faisait autrefois aux sorcières, et menaça le Gouvernement d'une catastrophe terrible dans l'avenir : « Faites ce que vous voudrez, dit-il, le désastre viendra, vous aurez un Iéna plus formidable que le premier. »

Le conflit avec la Suisse. — On verra plus loin qu'un conflit éclata en 1889 entre l'Allemagne et la Suisse, après l'arrestation à Bâle d'un commissaire de police allemand, le sieur Wohlgenuth, qui jouait le rôle d'agent provocateur auprès des socialistes allemands établis sur le territoire helvétique, et que, malgré l'attitude agressive de l'Allemagne, qui menaçait, en cas de guerre européenne, de ne point respecter la neutralité suisse, l'énergique petit peuple tint bon.

La politique coloniale de l'Allemagne subit cette même année divers échecs. Aux Iles Samoa, les Allemands eurent à compter non seulement avec les indigènes, mais aussi avec l'Angleterre et les États-Unis. Sur la côte orientale d'Afrique des soulèvements éclatèrent parmi les nègres, dont on avait prétendu annexer le territoire; ils furent suivis du massacre ou de l'expulsion des colons européens, et le Gouvernement dut envoyer, d'accord ici avec celui de Londres, des forces navales importantes pour bloquer la côte de Zanzibar et regagner le terrain perdu (v. tome III, ch. L).

Les Grèves de Westphalie (mai 1889). — Des grèves formidables éclatèrent en Westphalie au printemps de 1889. Les mineurs, refusant de se contenter plus longtemps d'un salaire de 3 marks par jour, interrompirent le travail dans la Vallée de la Ruhr, du Rhin, du Wésér, d'abord à Gelsenkirchen, à Rhein-Elbe, Hibernia, Consolidation. Puis il en fut de même dans les aciéries de Bochum, à Witten, à Dortmund, à Oberhausen, à Essen, à Cologne. Le charbon ne tarda pas à manquer partout; le 13 mai, on évaluait le nombre des grévistes à 90 000. Des collisions eurent lieu entre les ouvriers et la troupe à Bochum et à Dortmund; beaucoup d'ouvriers furent tués ou blessés. Comme toujours, la grève des mineurs westphaliens fut contagieuse. Les brasseurs à Hambourg, les boulangers à Berlin, les maçons à Minden, les cochers à Trèves, suivirent cet exemple. L'empereur reçut les délégués des grévistes, promit de s'occuper du sort des ouvriers, mais leur recommanda d'éviter toute connivence avec les partis politiques, surtout avec les socialistes, parce qu'autrement « on fusillerait impitoyablement les auteurs du moindre désordre

contre l'autorité. » Les compagnies ayant accordé une augmentation de salaire, le travail reprit à partir du 21 mai. Ces grèves eurent pour épilogue des poursuites judiciaires. Le 31 décembre 1889, le tribunal d'Elberfeld acquitta 43 socialistes, parmi lesquels M. Bebel; les autres furent condamnés à diverses peines.

Le Reichstag élu en 1887 touchait au terme de son existence. Dans les derniers jours de la session, M. Richter appela l'attention de l'Assemblée sur les mauvais traitements dont les soldats étaient l'objet de la part de leurs chefs. Quelques jours après, le Reichstag eut à discuter un projet de loi contre les socialistes qui aurait permis de les expulser; au cours de la discussion, M. Herrfurth, Ministre de l'Intérieur, s'avisait de dire : « Les démocrates socialistes ne représentent pas tant les travailleurs que ceux qui ne veulent pas travailler. » Il fut combattu par MM. Bebel et Liebknecht, et le projet de loi repoussé par 469 voix contre 98 (25 janvier 1890). Le même jour l'Assemblée se sépara.

Les élections des 21 et 28 février 1890. — Les élections eurent lieu un mois plus tard. Parmi les 397 députés nommés, on compta : 65 conservateurs, 24 conservateurs-libéraux; 44 libéraux-nationaux; 69 progressistes; 9 démocrates; 36 socialistes; 405 députés du Centre; 46 Polonais; 44 Hanovriens; 43 Alsaciens-Lorrains; 4 Danois; 4 antisémites; 3 indépendants. 7 228 342 électeurs avaient voté, et les voix se répartissaient ainsi : socialistes : 4 427 298; conservateurs : 895 405; conservateurs-libéraux : 483 314; libéraux nationaux et libéraux modérés : 4 477 807; libéraux et progressistes : 4 159 945; Centre : 4 342 443; Polonais : 246 773; démocrates : 147 570; Guelfes : 142 675; Danois : 43 642; Alsaciens-Lorrains : 404 456; antisémites : 47 563; enfin 33 417 bulletins nuls. Le résultat le plus clair, c'étaient les progrès rapides du socialisme.

Le Conseil Fédéral Suisse venait d'inviter toutes les puissances à une Conférence Internationale qui devait se réunir à Berne et étudier les questions ouvrières en vue de parvenir à une législation commune (5 février). Reprenant l'idée pour son compte, malgré l'opposition du prince de Bismarck, Guillaume II adressa aux divers Gouvernements une invitation analogue, qui fut acceptée, et la Suisse renonça à son initiative pour que les deux réunions ne fissent pas double emploi. L'empereur ne parlait plus que de « protection à accorder aux

ouvriers contre l'exploitation arbitraire et sans limites des forces du travail. »

La Retraite du prince de Bismarck. — Ce langage contrastait singulièrement avec celui qu'on était habitué à entendre dans les sphères gouvernementales allemandes. On eut bientôt une autre surprise : la retraite du prince de Bismarck, ou, plus exactement, sa disgrâce. Avant son avènement et dans les premiers temps de son règne, Guillaume II avait paru disposé à suivre aveuglément les inspirations du Chancelier de Fer : il lui avait sacrifié jusqu'à sa famille. Bientôt pourtant, le joug commença à lui peser. Jeune, ardent, impatient de s'affirmer, l'empereur voulut s'occuper de tout, examiner et commander par lui-même. Le prince de Bismarck, vieilli au milieu du succès, habitué à trancher, à voir tout le monde s'incliner quand l'oracle était sorti de sa bouche, n'admettait pas qu'on lui fit des objections ; il était et entendait rester le vrai maître. Il en résulta des froissements. Guillaume céda plus d'une fois, et finit par se cabrer. Entre ces deux *moi*, ces deux volontés absorbantes, un choc était inévitable ; et une occasion, même insignifiante, devait faire éclater la rancune accumulée chez le ministre et le souverain. Le 31 janvier 1890 on apprit que le prince de Bismarck était relevé sur sa demande de ses fonctions de Ministre du Commerce de Prusse, et remplacé par M. de Berlepsch ; le prince restait encore Chancelier de l'Empire : il donna sa démission le 17 mars ; elle fut acceptée, et le général de Caprivi le remplaça à la tête de la Chancellerie.

L'impression fut prodigieuse dans le public : les uns blâmaient la hauteur du ministre ; les autres accusaient le maître d'ingratitude. Guillaume II conféra au prince de Bismarck le titre de duc de Lauenbourg, que celui-ci ne voulut point accepter. Quand il quitta Berlin pour se retirer dans son domaine de Friedrichsruhe aux environs de Hambourg, une foule immense l'accompagna au chemin de fer, l'acclamant, lui offrant des bouquets et des couronnes ; une souscription s'organisa pour lui élever une statue. C'était, selon l'expression du ministre tombé, « *un enterrement de première classe* ». Mais l'ancien chancelier entendait bien n'être pas mort. Les journaux à sa dévotion, surtout *Les Nouvelles de Hambourg*, attaquèrent le Gouvernement avec vigueur. Harcélé par ce rude athlète, car il était bien évident que les révélations venaient de lui, que les critiques étaient son œuvre, Guillaume

s'irrita de plus en plus : il fut question de demander compte au prince de Bismarck de l'emploi des Fonds Guelfes¹, dont il avait disposé souverainement, sans consulter personne, ni rendre compte à personne. Il fut question de l'arrêter, de lui faire son procès ; l'empereur recula sans doute devant l'énormité du scandale. Par contre, il ne permit pas au prince de Bismarck de venir à Berlin pour assister aux funérailles du maréchal de Moltke², et on lui attribua ce mot : « Il n'y a pas place dans une seule ville pour lui et pour moi. »

Impatient de rentrer en scène, tout en s'occupant ostensiblement de son rôle de gentilhomme campagnard en vendant le bois de ses forêts, le prince de Bismarck ne se laissait pas oublier. Il accueillait les reporters de toute nation, anglais, français, etc. ; il suivait avec attention toutes les phases de la politique intérieure et extérieure de l'Allemagne. Il finit même par se porter candidat au Reichstag dans la circonscription de Geestmünde³ dans une élection qui eut lieu le 15 avril 1894. D'abord en ballottage avec un socialiste, il fut définitivement élu quinze jours après.

La Politique de Guillaume II. Ses voyages. — Depuis la retraite du prince de Bismarck, le jeune empereur n'a point perdu une occasion de déclarer qu'il est le maître, le seul maître, et qu'il entend le rester. Débarrassé de son impérieux Mentor, il affirme qu'il brisera toute les résistances. Il s'occupe de tout, questions ouvrières, armée, marine, religion, peinture, théâtre, instruction publique ; il offre le spectacle d'une activité nerveuse, quelque peu malade et inquiète, mobile surtout, très mobile. Il passe des revues, il chasse, inaugure des expositions de beaux-arts et des édifices, donne des alertes aux troupes, commande des manœuvres, et multiplie les dis-

1. On appelle *Fonds Guelfes* les revenus des domaines de l'ancienne maison royale de Hanovre, séquestrés par les Prussiens en 1866 ; ils dépassent 2 millions par an. Le Prince de Bismarck en avait disposé sans contrôle pour soudeyer des journaux, payer des espions, etc.

2. Ce fut le 23 avril 1891 que l'armée allemande perdit le vieux maréchal de Moltke.

3. Geestmünde est une petite ville située sur la rive gauche de la Geeste, affluent de droite du Wésér, qui se jette dans ce fleuve non loin de son embouchure. Elle fut fondée vers 1866 par le dernier roi de Hanovre, pour faire concurrence à Bremerhafen, situé juste en face, sur la rive opposée de la Geeste.

cours. Il change les fonctionnaires, disgracie l'un, rappelle l'autre, fait et défait, se prodigue, se met en avant à tout propos. Aujourd'hui il sème les avances et les protestations pacifiques; demain il menace, et jette au vent les paroles guerrières: soit inconsistance, soit calcul. A chaque instant il se déplace pour rendre aux pays étrangers des visites où la curiosité et la politique ont également leur part: voyage en Norvège, voyage en Russie, voyage en Suède, voyage en Danemark, en Italie, en Autriche, en Belgique, en Turquie, en Grèce: n'a-t-on pas parlé à diverses reprises d'un voyage en France? Pourtant, si Guillaume II reçoit partout un gracieux accueil, à Pétersbourg comme à Naples, à Londres comme à Vienne, il éprouve de temps à autre des mécomptes, et ses projets se heurtent souvent à des obstacles ou à des fins de non-recevoir, comme avec les socialistes, avec la France, avec la Russie.

L'Empereur d'Allemagne et le socialisme. La Conférence de Berlin (mars 1890). — La conduite à tenir à l'égard du socialisme avait été l'un des points sur lesquels l'empereur et le chancelier étaient le plus en désaccord. Résister, frapper, bannir, était la seule tactique du prince de Bismarck. Guillaume, voyant que, malgré tout, le nombre des socialistes augmentait toujours, crut plus habile de faire des concessions ou de paraître en faire, et de se mêler au mouvement pour en prendre la tête. Il se flatta de le diriger. On a vu qu'il avait provoqué la réunion à Berlin d'une Conférence Internationale pour étudier les questions ouvrières. Cette Conférence se tint du 15 au 31 mars sous la présidence de M. de Berlepsch. Les délégués se partagèrent en plusieurs Commissions, qui émisent les vœux suivants: que dans chaque pays un jour de repos par semaine fût assuré à tous les ouvriers; que, pour le travail des mines, on prit des mesures pour la sécurité des mineurs et la salubrité des travaux; que des institutions de prévoyance garantisent les mineurs en cas de maladie, d'accidents, d'incapacité prématurée de travail; qu'un enfant avant 14 ans (12 ans pour les pays méridionaux) ne pût travailler dans les mines; que le travail souterrain fût interdit aux femmes; que dans aucune industrie on ne pût employer les enfants au-dessous de 12 ans (10 pour les pays méridionaux); que le travail de nuit fût interdit aux femmes, et la journée en général limitée pour elles à onze heures. La Conférence de Berlin n'empêcha point les grèves de continuer en Allemagne et les manifestations ou-

vières de se produire en faveur de la journée de 8 heures (1^{er} mai 1890)¹.

Le nouveau Reichstag se réunit le 6 mai. On lui demanda des crédits pour augmenter les forces de l'armée allemande. Comme toujours, ce furent les armements de la France qu'on invoqua pour justifier cette demande. Soutenue par le chancelier de Caprivi, par le général Verdy du Vernois, Ministre de la Guerre, enfin par le maréchal de Moltke, et vainement combattue par les députés socialistes, MM. Bebel et Liebknecht, qui rappelèrent que l'annexion de l'Alsace-Lorraine avait été le point de départ du militarisme universel, la loi fut votée le 26 juin. Désormais, l'effectif de paix de l'armée allemande devait comprendre 486 983 hommes.

Politique extérieure de l'Allemagne en 1890-1891. — Conquérir à la Triple Alliance l'adhésion de la Grande-Bretagne, séparer la Russie de la France, amener les Français eux-mêmes à oublier l'Alsace-Lorraine et à se rapprocher des Allemands, tel fut en 1890 et au début de 1891 l'objectif de Guillaume II. On a déjà vu l'accord anglo-allemand fixant les limites des sphères d'action des deux puissances en Afrique (1^{er} juillet 1890), et abandonnant à l'Allemagne, en Europe, l'île d'Héligoland; la visite que l'empereur allemand fit à son aïeule la reine Victoria, dans l'île de Wight, à Osborne, ainsi que son voyage en Russie, où il assista près de Narva à de grandes manœuvres en compagnie d'Alexandre III.

Le 40 juin, M. Richter interpella le Gouvernement concernant le passeport exigé pour entrer en Alsace-Lorraine. Au cours de la discussion, M. Guerber, député alsacien, dit au Reichstag: « On a voulu creuser un fossé entre la France et l'Alsace-Lorraine; mais on n'a rien creusé du tout. On a seulement poussé les Alsaciens-Lorrains à se rendre plus souvent en France... On a voulu frapper la France; on l'a offensée, mais on ne lui a guère fait de mal; c'est à nous

1. La loi contre les socialistes ne fut pas renouvelée à son expiration. Un Congrès Socialiste International s'ouvrit à Halle le 11 octobre 1890; on y vit des Hollandais, des Français, des Belges, des Anglais, etc., à côté des Allemands. On remarqua que, dans quelques-uns des discours qui y furent prononcés, on attaquait les armées permanentes, les frontières, l'idée même de patrie: « Il n'existe aucune barrière pour le socialisme, disait par exemple M. Domela Nieuwenhuis; et, avant d'être Hollandais, je suis socialiste pour combattre le capitalisme international.... Nous n'avons qu'une patrie: l'humanité entière. »

qu'on en a fait. » Quelque adoucissement fut pourtant apporté au régime des passeports : à partir du 1^{er} juillet, tout voyageur muni d'un billet direct pour une destination située au delà de l'Alsace-Lorraine et de Kehl fut dispensé d'en produire un.

Quelque temps après, on annonça l'ouverture à Berlin d'une Exposition des Beaux-Arts au printemps de 1894. Les artistes français y furent invités, et quelques-uns consentirent d'abord à y venir. Pour entraîner les autres, l'impératrice douairière fit un voyage *incognito* à Paris au mois de janvier 1894. Si personnellement la mère de Guillaume II fut accueillie avec politesse, sa démarche n'eut cependant aucun succès. Non seulement elle n'entraîna personne, mais, en présence de l'opinion publique, les artistes français acceptants se rétractèrent à peu près tous. Le désappointement et l'irritation furent grands à Berlin. La *Gazette de Cologne* traita les Français de *polissons* ; M. Windthorst prononça dans le Reichstag des paroles belliqueuses (28 février). L'irritation de l'empereur allemand se traduisit par de nouvelles rigueurs en Alsace-Lorraine. A partir du mardi 3 mars, l'ordonnance du 22 mai 1888 relative à l'obligation des passeports devait être de nouveau appliquée dans toutes ses parties, les adoucissements apportés le 1^{er} juillet précédent étaient supprimés. L'empereur déclara qu'il fallait augmenter la marine allemande, de façon qu'elle fût en état, non seulement de défendre les côtes, mais de prendre l'offensive. A l'ouverture de l'Exposition des Beaux-Arts, il porta un toast aux artistes allemands, disant qu'il espérait les voir battre les artistes français, comme les soldats de l'Allemagne avaient battu ceux de la France.

Un prince allemand dans le Luxembourg. — Le 23 novembre 1890, la mort du roi des Pays-Bas Guillaume III, qui était en même temps grand-duc de Luxembourg, sépara le grand-duché du royaume. En effet, la loi salique existant dans le Luxembourg, la fille du roi défunt n'a pu lui succéder là comme en Hollande, et le plus proche parent mâle, l'ancien duc de Nassau, est devenu grand-duc de l'Etat luxembourgeois. On n'a pas oublié que le Luxembourg est neutre depuis la Conférence de Londres de 1867. Or, le bruit courut à la fin de 1890 que des notes diplomatiques étaient échangées entre la Triple Alliance et l'Angleterre au sujet du Luxembourg, en vue de faire entrer le grand-duché dans l'Empire Allemand ; il ne fut point confirmé.

Une éventualité beaucoup plus grave pour la France serait l'intervention des Prussiens en Belgique. A la suite de la grève presque générale des mineurs belges en mai 1894, on se demandait si, en cas de conflit, l'armée belge pourrait, si elle voudrait réprimer le mouvement. Qu'arriverait-il si une armée prussienne, donnant pour motif qu'elle viendrait « rétablir l'ordre », entrait sur le sol belge, occupait la Vallée de la Meuse avec les camps retranchés de Liège et de Namur, établis précisément. a-t-on dit, pour faire respecter la neutralité de la Belgique ? Ce qui contribuait à entretenir l'inquiétude c'est que plusieurs espions allemands furent arrêtés et condamnés en France en 1890 et 1894.

La Triple Alliance renouvelée. Guillaume II en Angleterre (juin-juillet 1894). — Le 29 juin 1894, dans une conversation avec M. Woldemar Nissen, Président de la Société de Navigation Hambourgeoise, l'empereur d'Allemagne annonça, en manifestant une vive joie, que la veille au soir le Traité de la Triple Alliance avait été prorogé pour six ans. La même nouvelle fut donnée au Sénat Italien par M. di Rudini, et confirmée par les journaux anglais.

Quelques jours après Guillaume II avec l'impératrice d'Allemagne visitait Amsterdam. Voulait-il entraîner les Pays-Bas dans la Triple Alliance ? Les journaux hollandais protestèrent contre des engagements de cette nature (2 juillet). Le jeune empereur passa ensuite en Angleterre à bord de son yacht *Le Hohenzollern*. Il fut solennellement reçu à son arrivée par la flotte anglaise de la Manche (4 juillet) et se rendit à Windsor auprès de la reine Victoria. Le *Standard* déclara que les intérêts de l'Angleterre et de l'Allemagne étaient *identiques*. Guillaume fut harangué, félicité, passa des revues, présida des banquets, tour à tour en uniforme d'amiral anglais et de général allemand. Mais, s'il eut lieu d'être satisfait de l'attitude et des déclarations des personnages officiels, d'autres incidents furent moins agréables pour lui. Le 9 juillet, au cours de la discussion du budget des Affaires Étrangères à la Chambre des Communes, M. Campbell proposa une réduction de 400 livres sterling « pour appeler l'attention sur la prétendue entente de l'Angleterre avec la Triple Alliance au sujet du maintien du *statu quo* dans la Méditerranée ». M. Labouchère protesta que, si la France voulait reconquérir l'Alsace et la Lorraine, « elle aurait certainement les sympathies de l'Angleterre », que cependant le Gouvernement Italien paraissait compter qu'en

cas de guerre l'Angleterre « s'était engagée à défendre les côtes italiennes contre la flotte française ». Il demanda quel était exactement « le caractère de l'entente avec l'Italie ». Sir J. Fergusson répliqua que l'Angleterre ne s'était pas associée à la Triple Alliance » ; qu'elle n'avait contracté « aucun engagement avec l'Italie », qu'il y avait seulement entre les deux Gouvernements « un échange de vues » ; qu'en cas de guerre continentale « les sympathies de l'Angleterre seraient avec la puissance qui voudrait maintenir la paix ». M. Labouchère répliqua que ces déclarations étaient insuffisantes, et protesta contre la politique antifranaïaise de Lord Salisbury. « Il y a, ajouta-t-il, une sorte de *boycottage* royal et aristocratique contre la France républicaine. » Le lendemain, M. Stanhope demanda si le Gouvernement ferait une démarche pour informer le Gouvernement Français de la satisfaction qu'éprouverait le peuple anglais à voir le Président de la République visiter l'Angleterre. M. Morton affirma que la Cité accueillerait le Président d'une République Allemande même avec « plus d'enthousiasme qu'elle n'accueille l'empereur d'Allemagne ».

Ces débats du Parlement Anglais, la nouvelle de l'accueil enthousiaste que recevait à Bergen, à Copenhague, à Stockholm, l'attente de celui qu'allait certainement recevoir en Russie la flotte française de l'amiral Gervais, causèrent une vive irritation à l'empereur d'Allemagne, dont la santé laissait beaucoup à désirer. Le Gouvernement de Christian IX fut informé officiellement qu'à l'avenir il était interdit aux navires portant pavillon danois d'entrer dans les ports du Sleswig ; tous, ou à peu près tous les passeports demandés par des Français pour se rendre en Alsace-Lorraine furent refusés ; on refusa aussi à la plupart des représentants de commerce français qui avaient l'habitude de venir faire leurs offres de service aux négociants d'Alsace-Lorraine la patente dont ils avaient besoin pour exercer leur profession.

Guillaume II quitta l'Angleterre à la fin de juillet pour se rendre sur les côtes de Norvège à bord du *Hohenzollern*. Il passait pour être dans un état d'exaltation nerveuse qu'aggravait sa résistance aux prescriptions de son médecin le docteur Leutold. Pendant le voyage, l'empereur, qui voulut commander lui-même la manœuvre, fit une chute grave sur le pont du navire ; le bruit courut qu'un officier nommé Schröder ayant été frappé par le souverain, auquel il avait adressé une observation, s'était brûlé la cervelle. Lorsque Guillaume fut

arrivé à Kiel, au lieu de débarquer, il demeura sur le *Hohenzollern*, et les journaux de la ville furent invités à n'imprimer, sur son état de santé, que les avis officiellement communiqués.

Une grande misère sévissait en Prusse, particulièrement à Berlin, aux mois de juillet et août 1891. Le prix du pain augmentait, celui de la viande encore plus. « Si la souffrance, disait le *Berliner Tageblatt*, est aussi terrible en plein été, qu'arrivera-t-il en hiver ? » On commentait vivement la lettre attribuée au prince de Bismarck, et blâmant la politique de Guillaume II.

A partir du 4^{er} octobre 1891, l'obligation du passeport cessa d'être imposée aux voyageurs entrant en Alsace-Lorraine par la frontière de l'ouest. Dans ce même mois d'octobre un congrès se tint à Erfurt sous la direction de M. Liebknecht, et, après de violents débats, et même une scission entre ses membres, formula le programme suivant : suffrage universel sans distinction de sexe ; égalité de l'homme et de la femme ; législation de deux ans ; indemnité aux députés ; gouvernement direct par le peuple ; conflits internationaux réservés à l'arbitrage ; suppression du budget des cultes ; justice gratuite ; plus d'armées permanentes ; plus d'impôts indirects ; impôt sur le capital ; impôt progressif sur le revenu ; journée de travail de 8 heures, etc.

A quelque temps de là, lorsque les recrues du 4^{er} régiment de la garde impériale, à leur arrivée à Potsdam, eurent prêté serment à l'empereur, il leur adressa une allocution dans laquelle il disait : « Vous m'avez juré fidélité, enfants de ma garde ; cela veut dire que vous êtes maintenant mes soldats. Vous vous êtes donnés à moi corps et âme. Vous n'avez qu'un ennemi, c'est le mien. Par ces temps de menées socialistes, il peut arriver que je vous ordonne de tirer sur vos propres parents, vos frères, vos pères et mères : Dieu veuille écarter cette éventualité ; mais si elle se présentait, vous devez, sans murmurer, exécuter mes ordres. » Tout récemment, à son passage à Munich, Guillaume II avait écrit sur le livre de la municipalité de cette ville : *Voluntas regis suprema lex*.

Le 5 novembre, une des banques les plus importantes de Berlin, la maison Wolf-Hirschfeld, suspendit ses paiements ; le lendemain la maison de banque et de change Friedlaender et Sommerfeld sombra à son tour, et les deux frères Sommerfeld se brûlaient la cervelle à l'apparition de la police. Quel-

ques jours après, la banque Hildesheim faisait faillite, et son directeur Meyer se suicidait. Ces catastrophes entraînaient de nombreux désastres financiers et la chute de bien des maisons de commerce.

L'accueil fait à la flotte française à Cronstadt et le voyage à Paris de M. de Giers, Ministre des Affaires Étrangères d'Alexandre III, causèrent en Allemagne de grandes inquiétudes, qui se manifestèrent au Parlement pendant la discussion du budget. Le chancelier de Caprivi affirma que la paix n'était point menacée. Il ne répéta pas, comme il l'avait dit naguère à Osnabruck, qu'il n'y avait « rien de nouveau, sinon le retour à l'ancien équilibre européen » ; mais il s'exprima ainsi : « L'entrevue de Cronstadt n'aurait pas eu lieu, si nos voisins de l'est n'avaient pas cru que le Gouvernement en question (le Gouvernement Français) est assez fort pour qu'on puisse se reposer sur lui. La situation est devenue plus claire ; il n'y a pas là de raisons de s'inquiéter. » Il n'en faisait pas moins prévoir en terminant une nouvelle augmentation de l'armée.

À la même époque, à la suite de l'arrestation d'espions auprès de la manufacture d'armes de Saint-Etienne, le journal français *l'Éclair* publiait un article singulièrement précis et détaillé sur *l'Organisation de l'espionnage en Allemagne*. Les espions allemands, y était-il dit, sont en général d'anciens officiers révoqués pour dettes ou pour indécidatesses ; il y a aussi des femmes ; il y a, enfin, tous ceux qui offrent leurs services pour de l'argent.

De nouveaux traités de commerce furent signés par l'Allemagne en 1891 avec la Belgique et l'Autriche-Hongrie.

L'Allemagne en 1892. — Au mois de février 1892, l'agitation était violente à Berlin. Le 25, une troupe d'ouvriers sans travail entreprit d'aller réclamer de l'ouvrage en manifestant devant le château royal ; elle fut dispersée par la police sur la Promenade des Tilleuls. Les jours suivants se produisirent de nouvelles émeutes, amenées par le mauvais état des affaires, la diminution des salaires et le prix excessif des denrées. Il y eut des devantures de boutiques brisées, des magasins pillés, des collisions sanglantes entre la foule et la police. D'autres manifestations analogues se produisirent à Dantzig et à Leipzig. L'empereur en témoigna une violente irritation. Dans un banquet de la Diète Provinciale de Brandebourg (24 février), il lui arriva de dire : « Ne vaudrait-il

pas mieux que tous les mécontents qui nous dénigrent secouassent de leurs souliers la poussière allemande et échappassent ainsi à notre misérable condition ? Pour eux, ce serait le salut, et eux, ils nous rendraient par là un bien grand service¹. » Dans le même discours, il parlait de « notre maître suprême à tous qui est là-haut, notre vieil allié de Rosbach et de Dennewitz », et il disait aussi : « Je vous conduirai encore à des journées glorieuses². » Un des assistants ayant observé qu'il ne fallait pas oublier la Russie, Guillaume, qui entendit le mot, s'écria, d'après le journal anglais *le Standard* : « Je pulvériserai la Russie ! » On comprend que le tsar, informé de ces paroles, ait dit bientôt après en public, à ses officiers, au sortir d'une revue, qu'il avait « 300 000 cavaliers sur la frontière de l'ouest ». Les troubles se renouvelèrent à Berlin dans la journée du 18 mars.

Les persécutions et les taquineries continuaient en Alsace-Lorraine contre quiconque était soupçonné de regretter la France. Soixante-quatorze communes situées sur la frontière française, où l'on ne parle que notre langue, et qui avaient été jusqu'ici dispensées d'employer l'allemand pour la correspondance officielle, furent soumises à cette obligation à partir du 30 juin. Les représentations théâtrales françaises furent interdites à Mulhouse. Le Parlement Allemand examina ensuite un projet de loi véritablement draconien, relatif à l'état de siège en Alsace-Lorraine, mais qui, au dire de M. Bosse, secrétaire d'État, n'était que *provisoire*. Plusieurs orateurs remarquèrent que, si de pareilles mesures d'intimidation paraissaient nécessaires, il était démontré par là même que depuis vingt-deux ans la *germanisation* des Alsaciens-Lorrains n'avait point fait un pas.

Le régime allemand trouva cependant un adepte en 1892 dans le Pays d'Empire. Un M. Jacot, curé de Fèves, célébra les bienfaits de l'annexion et les mérites de Guillaume en vers d'une poésie douteuse, qui lui valurent la décoration de l'Aigle

1. « C'est assurément la première fois, faisait remarquer un journal français, qu'un souverain invite publiquement à s'expatrier ceux de ses sujets qui ne pensent pas que tout soit pour le mieux sous son gouvernement. »

2. Au moment où l'empereur tenait ce langage, on hâta la fabrication de nouveaux canons à l'usine Krupp. C'est alors aussi qu'un rapport du duc Georges de Saxe, commandant le 12^e corps d'armée, constata les mauvais traitements que les soldats de l'armée allemande avaient trop souvent à subir de la part de leurs supérieurs.

Rouge, mais qui ne paraissent point lui avoir gagné les sympathies de ses compatriotes et de ses collègues¹.

Le duc de Cumberland, fils de l'ancien roi Georges de Hanovre, ayant fait sa soumission à l'empereur, les biens de sa famille, placés sous séquestre depuis tant d'années, lui furent restitués.

Une crise ministérielle se produisit en Prusse au mois de mars 1892. Un projet de loi scolaire, qui plaçait l'instruction primaire sous la surveillance du Ministre des Cultes ayant été mal accueilli par l'opinion publique, l'empereur en décida le retrait. Le comte Zedlitz, Ministre de l'Instruction Publique en Prusse, qui avait préparé le projet de loi, et le chancelier de Caprivi, qui en avait soutenu la nécessité sur l'invitation de Guillaume, ne crurent pas pouvoir ainsi se déjuger d'un jour à l'autre et offrirent leurs démissions. Le comte d'Eulenburg fut nommé Président du Conseil des Ministres de Prusse; mais le général de Caprivi, tout en abandonnant ce poste, demeura Chancelier de l'Empire.

Les fêtes universitaires de Nancy, auxquelles assista le Président de la République, soulevèrent la mauvaise humeur des journaux allemands (6-8 juin). Ils proférèrent des menaces contre ceux des Alsaciens-Lorrains qui y assistaient. L'entrevue, trop rapide à leur gré, de l'empereur de Russie Alexandre III et de Guillaume II à Kiel, causa d'autant moins de satisfaction aux Allemands, qu'elle coïncidait avec la visite du grand-duc Constantin au président Carnot. Un autre incident augmenta le mécontentement. Le Gouvernement Allemand ayant formé le projet d'organiser à Berlin une Exposition Universelle en 1900, la France se hâta de prendre les devants et d'annoncer qu'il y aurait une Exposition Universelle à Paris à la même date. Il fallut donc renoncer, après quelques mois d'hésitation, au projet d'exposition à Berlin, qui, dans ces conditions, n'aurait eu aucune chance de succès.

Bien des gens en Allemagne regrettaient la retraite du prince de Bismarck. Lui, au moins, disaient ses partisans, savait ce qu'il voulait et ne se déjouait pas d'un jour à l'autre. Le 4^{er} avril, jour anniversaire de sa naissance, les visiteurs affluèrent à Friedrichsruhe. Au mois de juin, le mariage de son fils, le comte Herbert, à Vienne, fut l'occasion de manifestations

1. M. Jacot a publié en 1894 une nouvelle brochure du même esprit intitulée *Vingt Ans après*.

enthousiastes sur le passage du prince, à Berlin, à Dresde, même à Vienne, et, au retour, à Munich, à Kissingen, à Berlin. Ces ovations, fort désagréables à l'empereur, firent accuser le prince de Bismarck par les journaux officieux, d'avoir été depuis deux ans l'inspirateur de toutes les attaques dirigées contre le Gouvernement de Guillaume II.

Il fut bientôt après constaté, par un article même des *Nouvelles de Hambourg*, organe de l'ex-chancelier, que M. de Bismarck, en altérant le texte original de la dépêche rédigée par le roi, et relative à ce qui s'était passé entre celui-ci et M. Benedetti, ambassadeur de France, avait rendu inévitable la guerre de 1870.

Dans l'été de 1892, du 18 août au 31 octobre, le choléra fit d'innombrables victimes à Hambourg. Les morts se comptèrent par milliers. L'épidémie fit d'autant plus de ravages qu'au début les magistrats hambourgeois avaient eu la maladresse d'en nier l'existence, et que les secours furent organisés très tard et très mal. La contagion se répandit dans une grande partie de l'Allemagne. L'empereur, dont on avait annoncé le voyage en Lorraine, pour y assister à de grandes manœuvres, n'y vint pas, et c'est en son absence que l'on inaugura à Metz le monument de Guillaume I^{er} (11 septembre).

Le nouveau projet de loi militaire. — Dès le mois d'octobre, on annonça que le Gouvernement allait proposer une nouvelle loi militaire pour augmenter encore l'effectif de l'armée allemande sur le pied de paix. Le projet de loi fut présenté au Reichstag le 23 novembre par M. de Caprivi. Le chancelier protesta des intentions pacifiques de l'Allemagne; il affirma qu'elle ne ferait pas de guerre offensive; qu'elle ne voulait rien annexer de plus; il soutint qu'en 1870 l'Allemagne n'avait pas provoqué la guerre avec la France, et que le prince de Bismarck n'avait pas falsifié la dépêche d'Ems. Mais il fit observer qu'il existait un rapprochement incontestable entre la Russie et la France; que la France avait augmenté ses forces d'une manière imprévue et incessante; qu'il était impossible de renoncer à l'Alsace-Lorraine ou d'abandonner l'alliance de l'Autriche-Hongrie; que l'Allemagne devait donc se tenir prête à toutes les éventualités¹. La conclusion, c'était que l'empereur

1. Dans un volume très nourri de faits, très probant, très original, intitulé *Mémoire pour la Rétrocession de l'Alsace-Lorraine, adressé à S. M. l'Empereur et Roi Guillaume II* (1893), M. Édouard Waldtenfel démontre que la France, si souvent accusée d'humeur querelleuse et bataillonne, a été au con-

fixerait chaque année le nombre des recrues à incorporer ; que la moyenne actuelle de l'effectif de l'armée en temps de paix, du 4^{er} octobre 1893 au 31 mars 1899, serait de 492 068 hommes, et que la durée du service militaire pourrait être abaissée à deux ans. On put prévoir dès le début que ce projet allait rencontrer au Reichstag la plus vive résistance. L'Allemagne était lasse de voir accroître sans cesse les dépenses militaires. Où cela s'arrêterait-il ?

Un procès scandaleux s'ouvrit quelques jours après à Berlin (29 novembre). Le recteur Ahlwardt, fougueux antisémite, et candidat au Reichstag en ballottage pour la circonscription d'Arnsward-Friedberg, avait composé une brochure intitulée *Fusils Juifs*, dans laquelle il accusait le juif Isidore Løve, directeur d'une manufacture d'armes, d'avoir, avec la complicité du lieutenant-colonel Kuehne, fourni à l'État de mauvais fusils, dont beaucoup éclataient. M. Ahlwardt fut accusé de diffamation et de mensonge ; l'émoi causé par ce procès fut grand. Était-il vrai que les soldats avaient des armes aussi détestables entre les mains ? Le Gouvernement démentit absolument les affirmations de M. Ahlwardt. L'avocat de l'accusé renonça à la parole, en protestant que la défense n'était pas libre. Ahlwardt fut condamné à cinq mois de prison (9 décembre) ; mais les antisémites lui firent une ovation, et, dans l'intervalle, il avait été élu député.

Le Reichstag dissous (6 mai 1893). — Le 42 janvier 1893, eut lieu la première séance de la Commission chargée d'examiner le nouveau projet de loi militaire proposé par le Gouvernement. Le chancelier de Caprivi fit les plus grands efforts, mais sans succès, pour amener la Commission à émettre un avis favorable ; elle se prononça contre. Le 8 mars, le Parlement refusa d'accorder les crédits demandés pour la construction de nouveaux navires de guerre. Des scènes très vives se produisirent dans l'Assemblée quand vint le moment de discuter la loi militaire elle-même. Le chancelier eut beau évoquer le souvenir des maréchaux de Moltke et de Roon, l'opinion du prince de Bismarck, parler de l'honneur, de l'existence, de l'avenir de l'Allemagne, de la nécessité de pouvoir prendre l'offensive en cas de guerre contre la France et la Russie. Le

traire, dans tous les siècles, victime des agressions de ses voisins, les Allemands d'une part, les Anglais de l'autre ; que l'Alsace est celtique et non germanique (son nom même est latin : il dérive d'*Elisus* ou *Alsa*, l'*II*).

6 mai, l'Assemblée rejeta le projet de loi et repoussa par 240 voix contre 62 un amendement transactionnel du baron Huene. Le Reichstag fut dissous séance tenante.

La loi militaire votée par un nouveau Reichstag (15 juillet). **Guillaume II à Metz.** — Dans une allocution à ses généraux, l'empereur déclara que, même si les élections nouvelles ne lui étaient pas favorables, *il était décidé à faire tout ce qui serait en son pouvoir pour atteindre son but* (9 mai). Elles eurent lieu les 15 et 24⁴ juin suivants. Grâce à une pression électorale formidable, et aux bruits répandus sur de prétendues menaces de la France et de la Russie, elles donnèrent au Gouvernement une majorité. Le fait le plus saillant de ces élections, ce furent les progrès nouveaux des socialistes. Les élus se répartissaient ainsi : 74 conservateurs ; 24 conservateurs libéraux ; 50 libéraux-nationaux ; 12 membres de l'Union libérale ; 24 libéraux-démocrates ; 11 démocrates de l'Allemagne du Sud ; 96 membres du centre ; 7 Hanovriens ; 19 Polonais ; 16 antisémites ; 9 indépendants ; 4 Danois ; 7 Alsaciens-Lorrains protestataires ; 3 Alsaciens-Lorrains militaristes ; 44 socialistes. La session s'ouvrit le 4 juillet, et, le 15, la loi militaire fut votée par 204 voix contre 185.

Le 23 août, le duc Ernest de Saxe-Cobourg-Gotha mourut à son château de Reinhardtbrunn. Il était neveu du premier roi des Belges Léopold I^{er} et frère du feu prince Albert, mari de la reine Victoria. Il eut pour successeur dans son duché son neveu Alfred, duc d'Edimbourg, et second fils de cette reine ; ce qui établit un lien de plus entre les familles souveraines de Grande-Bretagne et d'Allemagne.

Les grandes manœuvres allemandes eurent lieu en 1893 dans la Vallée de la Moselle, en Alsace-Lorraine. Le prince royal d'Italie, le petit-fils de Victor-Emmanuel, du soldat de Palestro et de San-Martino, y assistait ! Il figurait parmi les princes vassaux, aux côtés de l'empereur allemand, sur cette terre arrachée à la France ! A l'anniversaire de Sedan, les régiments prussiens paradaient et manœuvraient sur les champs de bataille de 1870. Guillaume II entra dans Metz² en costume de hussard, à la tête de 25 000 hommes, au milieu d'une forêt de casques et de panaches, entouré de drapeaux, au bruit des

1. Le 26 en Bavière.

2. L'Empereur d'Allemagne est devenu propriétaire du château d'Urville, près de Metz.

tambours et des musiques militaires, des canons et des cloches. Il prononça sur l'esplanade, devant la statue de son aïeul, un discours où il parla bien de la *paix*, mais aussi de son *immense armée* ; et, à quelques jours de là, il disait dans un banquet, en s'adressant aux Lorrains : « Vous êtes Allemands, vous le resterez. » Ainsi, une fois de plus, l'étroite union de l'Italie et de l'Allemagne¹ était constatée, et un hautain avertissement adressé à la France.

La réplique ne se fit point attendre : ce fut l'annonce de la visite officielle d'une flotte russe à Toulon au mois d'octobre. Les journaux allemands donnèrent libre cours à leur mauvaise humeur. Eux qui trouvaient tout naturel de provoquer la France, ils prétendirent que la présence des vaisseaux d'Alexandre III dans la Méditerranée était un défi à l'Italie, une menace pour l'Angleterre, et la *Gazette de Cologne* annonça qu'une manifestation en sens contraire pourrait bien à bref délai répondre à celle de Toulon.

D'autres journaux affirmaient qu'au cours des grandes manœuvres de l'armée française, les attachés militaires allemands qui y assistaient avaient été accueillis sur plusieurs points, notamment à Beauvais, par des cris injurieux. En Alsace-Lorraine, les condamnations continuaient contre les jeunes gens qui essayaient de quitter le pays pour se soustraire au service militaire allemand, ou qui criaient *Vive la France !* A l'ouverture du Reichstag (16 novembre), le discours impérial fut accueilli assez froidement. Il faisait prévoir de nouveaux impôts sur le tabac, le vin, et des droits de timbre. On parlait à cette même date de l'établissement d'un nouveau camp allemand à Malmedy, sur la frontière belge, près de Stavlot, dans une situation menaçante pour la neutralité de la Belgique, à portée de la Vallée de la Meuse, de Liège et de Namur².

Deux officiers de la marine française, MM. Degouy et Delguey-Malavat, arrêtés à Kiel à bord du yacht anglais *Insect*, qu'ils avaient loué dans l'île de Wight pour visiter les côtes de l'Allemagne du Nord, sous les noms de Dubois et Daguet, furent traduits à Leipzig devant la Haute-Cour de l'Empire et

1. Certains journaux ont même prétendu qu'un nouveau traité militaire, non plus seulement défensif, mais même offensif, aurait été signé entre les deux États.

2. Un immense camp de manœuvre fut en effet établi, pendant l'été de 1896, à Eisenborn, à la frontière belge, en communication par chemin de fer avec Aix-la-Chapelle et Cologne.

condamnés en vertu de la loi du 3 juillet 1893 sur l'espionnage, le premier à six ans, le second à quatre ans de détention dans une place forte (16 décembre 1893). Transférés à la citadelle de Glatz, ils furent remis en liberté six mois après par l'ordre de l'empereur à l'occasion de la mort tragique du président Carnot, comme témoignage de sympathie pour le deuil de la France.

A partir du 1^{er} janvier 1894, les Actes de l'État Civil, en Alsace-Lorraine, durent être rédigés exclusivement en langue allemande. Pendant l'hiver, le manque de travail amena dans les rues de Berlin des manifestations d'ouvriers qui furent violemment dissipées par la police (18-22 janvier 1894). Le 16 février, en rade de Kiel, l'explosion des chaudières du cuirassé *Brandebourg* tua quarante-trois marins et ouvriers.

On parlait beaucoup, depuis quelque temps, d'une réconciliation probable entre l'empereur et le prince de Bismarck. Le prince ayant été atteint d'une attaque d'influenza, après sa guérison Guillaume lui envoya son aide de camp, le lieutenant-colonel de Moltke, avec une lettre de félicitation et une bouteille de vieux vin (23 janvier). Sur l'invitation qui lui était faite, M. de Bismarck vint de Friedrichsruhe à Berlin le jour anniversaire de la naissance du souverain ; il fut reçu avec les plus grands honneurs à son entrée dans cette capitale (26 janvier). Guillaume II à son tour alla visiter le vieux prince à Friedrichsruhe (19 février). Le traité de commerce avec la Russie (v. plus haut, p. 552), le budget de la Guerre, pendant l'examen duquel le député Behel se plaignit que les socialistes fussent maltraités dans l'armée, enfin le rappel des Jésuites donnèrent lieu à de vives discussions au Reichstag (février-avril 1894).

Le 27 août, M^{me} Ismert, femme de l'ancien inspecteur spécial de police de Pagny-sur-Moselle, qui revenait de Metz en France, fut arrêtée à Novéant par la police allemande. Originnaire de Metz, où elle avait des parents, cette dame était accusée d'espionnage ; elle fut pourtant relâchée sans jugement après une assez longue détention (18 novembre). Le 1^{er} octobre, à la suite d'une mutinerie à l'École supérieure des artificiers de Berlin, 183 élèves sous-officiers furent arrêtés et conduits à la citadelle de Magdebourg.

Le chancelier de Hohenlohe (1894). Résistance du Reichstag au Gouvernement (1895). — Le chancelier de l'Empire, de Caprivi, et le président du Conseil des ministres

de Prusse, le comte Eulenburg, passaient pour n'être point d'accord sur les mesures à prendre contre la propagande anarchiste. Tous les deux donnèrent simultanément leur démission (26 octobre). Le prince de Hohenlohe¹, ancien ambassadeur d'Allemagne à Paris (1874-1885), puis statthalter d'Alsace-Lorraine (1885-1894), fut nommé chancelier de l'Empire et président du Conseil des ministres de Prusse.

Le bruit courut à la fin de 1894, après l'arrestation du traître Dreyfus à Paris, que le comte de Munster, ambassadeur d'Allemagne, avait été froissé par les articles de certains journaux français, qui accusaient les attachés militaires allemands de se livrer à l'espionnage, et qu'il s'en était plaint à M. Hanotaux, ministre des Affaires étrangères. L'incident n'eut pas de suite; toutefois les journaux allemands, en particulier la *Gazette Universelle de Munich*, attaquèrent avec une grande violence notre Ministre de la Guerre, le général Mercier.

Le 40 décembre, le chancelier transmit au Reichstag une requête du premier procureur royal du tribunal de première instance de Berlin, demandant l'autorisation de poursuivre le député socialiste Liebknecht pour crime de lèse-majesté. M. Liebknecht était coupable d'être resté assis, à la séance du 6 décembre, pendant que le président poussait un vivat en l'honneur de l'empereur! Le Reichstag, par 468 voix contre 58, refusa l'autorisation de poursuivre. Au cours de la discussion, le député Bebel, apostrophant la Droite, lui avait crié : « Les Allemands ont des âmes de valet ! » (45 décembre 1894).

Au mois de janvier 1895, l'empereur Guillaume fit des conférences sur la marine militaire²; il décida que l'armée allemande célébrerait par diverses manifestations le vingt-cinquième anniversaire de ses victoires de 1870-1871.

Dans la nuit du 30 janvier, le grand steamer transatlantique *l'Elbe*, parti de Brême pour New-York, fut coulé dans la mer du Nord avec 380 passagers ou marins, par suite d'une collision avec le vapeur anglais *Crathie*, allant de Rotterdam à Aberdeen.

Ce jour-là même, à Berlin, on discutait au Reichstag un projet d'abolir la dictature en Alsace-Lorraine. Le député socialiste Bebel demanda que la presse d'Alsace-Lorraine fût

1. Chlodowig de Hohenlohe-Schillingsfürst, duc de Ratibor et de Corvey, est né en 1819 à Rotenbourg sur la Fulda (Bavière).

2. On annonça bientôt après qu'il composait des œuvres musicales; qu'il faisait des expériences de chimie; qu'il écrivait de la critique d'art; qu'il préparait un grand travail d'histoire militaire; qu'il peignait des tableaux.

soumise au droit commun. « Livrées sans défense à l'arbitraire, dit-il, les populations n'ont contre lui aucun recours. Comment voulez-vous que l'Alsace-Lorraine accepte l'annexion quand elle est ainsi tyrannisée ? » (30 janvier 1895). M. Preiss, député de Colmar, dit ensuite : « C'est l'esprit de dictature qui terrorise toute notre population, qui empoisonne toute notre vie publique et sociale. C'est cet esprit qui a permis à nos gouvernants de prononcer au cours de séances publiques des paroles comme celles-ci : *Il faut limier les ongles des Alsaciens-Lorrains jusqu'à ce que le sang en jaillisse !*... On a irrité le sentiment national au lieu d'amener l'apaisement et de laisser à la population le temps de s'accoutumer au nouvel état de choses. Et ainsi on en est arrivé à ce résultat, que l'Empire allemand en est aujourd'hui au même point qu'il y a vingt-quatre ans en ce qui concerne l'assimilation de notre pays... » Il ajouta que les Alsaciens, en déclarant qu'ils étaient germanisés, perdraient leur propre estime et celle du monde civilisé : « car le monde comprend qu'un peuple ne change pas de nationalité comme un homme change de gants ». Le 27 février, l'assemblée adopta, en troisième lecture, les propositions Auer et Colbus relatives à la suppression de la dictature en Alsace-Lorraine.

Né le 4^{er} avril 1815, le prince de Bismarck allait avoir quatre-vingts ans. A cette occasion, de nombreuses lettres de félicitations lui furent envoyées. Sur la proposition de son président, la Chambre des députés prussienne lui vota une adresse. Le président du Reichstag, M. de Lewetow, proposa à cette assemblée d'en faire autant (23 mars). Ce fut l'occasion d'un tumulte. M. de Hompesch au nom des catholiques, M. Richter au nom des libéraux, M. Singer au nom des socialistes, protestèrent contre toute idée de féliciter le prince de Bismarck. M. de Beningsen et M. de Manteufel eurent beau insister; le Reichstag, par 463 voix contre 146, repoussa la proposition. Le président donna aussitôt sa démission. Grande fut l'irritation de l'empereur, qui envoya aussitôt un télégramme à Friedrichsruhe pour protester de son indignation contre le vote du Reichstag. Guillaume II alla lui-même à Friedrichsruhe trois jours après et offrit au prince de Bismarck une magnifique épée sur laquelle étaient gravées les armes de l'Alsace-Lorraine et celles de sa famille. Le vieux prince, pour lequel dire du mal de la France semblait être devenu un besoin, dans sa réponse à l'Empereur, félicitant l'Allemagne de son atta-

chement dynastique, ajoutait qu'en dehors de là il n'y avait point de salut pour elle. « Nous n'avons à ce propos qu'à considérer la France. Depuis que la dynastie a disparu, d'où voulez-vous que vienne le signe autour duquel on sonne le ralliement ? » (26 mars). A une députation du corps enseignant, il disait quelques jours après : « Étant au quartier général de Versailles, j'ai parcouru les cahiers des enfants de mon hôte. J'ai été étonné des mensonges monstrueusement haineux qu'on cultivait dans l'enseignement français. Par là, dès le début, on inoculait à la jeunesse cet orgueil qui, comme dit le proverbe connu, vient avant la chute. » (8 avril.)

Depuis plusieurs mois, le Gouvernement préparait un projet de loi contre les menées subversives. Ce projet vint en discussion le 8 mai 1895. Il fut combattu par M. Bebel, socialiste, et M. Hodenberg, guelfe. Tous les articles furent repoussés par assis et levé (11 mai). C'était un échec personnel pour l'empereur, qui, affirmait-on, avait rédigé lui-même le projet de loi. Un journal, la *Gazette de Silésie*, conseilla un coup d'État à Guillaume II ; il fallait, disait ce journal conservateur, dissoudre le Reichstag et supprimer le suffrage universel.

L'ouverture du canal et les Fêtes de Kiel (juin 1895). — L'attention de l'empereur était fixée sur un autre point. Le canal de la Mer du Nord à la Mer Baltique, dont les travaux avaient été commencés le 3 juin 1887 en présence de Guillaume I^{er}, était enfin terminé. Il avait 98 kilomètres de longueur ; il était large de 65 mètres à la surface, de 22 au fond, et profond de 9 m. 30 ; les deux extrémités étaient fortifiées, et six ports de garage ménagés de distance en distance. Le coût total avait été de 195 millions, pris en grande partie sur les 5 milliards français de 1871, comme le prince de Bismarck eut soin de le dire. Ce canal augmentait considérablement la puissance militaire de l'Allemagne. Ses deux grands ports, Wilhelmshafen et Kiel, étaient jusque-là séparés par une distance de plus de 4 225 kilomètres ; il n'y en aurait plus désormais que 104. Il ne serait plus nécessaire de contourner la presqu'île du Sleswig-Holstein et du Jutland, et de franchir le Sund, que les Danois, en cas de guerre, auraient pu intercepter.

Guillaume II résolut d'inaugurer solennellement le canal le 49 juin par de grandes fêtes, auxquelles il convia les marines de toutes les nations. La France accepterait-elle l'invitation ? Le Gouvernement crut ne pas pouvoir la décliner. Une divi-

sion navale commandée par le contre-amiral Mesnard partit donc de Brest pour Kiel. Certes il dut en coûter à nos marins d'arriver dans les eaux allemandes le 48 juin, le jour anniversaire de Waterloo ; de se trouver rangés à côté de vaisseaux allemands nommés le *Warth* et le *Wissembourg*, de hisser sur notre vaisseau amiral, lorsque l'empereur viendrait à bord, le pavillon impérial allemand, avec ou sans la date 1870.

Les fêtes commencèrent à Hambourg le 19 juin. Au banquet offert à l'Empereur à l'Hôtel de Ville par le Sénat, en réponse aux souhaits de bienvenue du bourgmestre Lehmann, Guillaume II prononça un discours dans lequel il disait : « Les peuples désirent et demandent la paix. Ce n'est qu'en temps de paix que le commerce du monde peut se développer ; ce n'est que par la paix qu'il peut prospérer, et c'est la paix que nous voulons maintenir et que nous maintiendrons. » Le lendemain 20, l'Empereur, à bord de son yacht le *Hohenzollern*, à la tête d'une brillante flottille, traversa le canal de Brunsbüttel à Kiel. Le 21, le canal fut inauguré officiellement ; on posa la première pierre d'une statue érigée en l'honneur de Guillaume I^{er} ; ensuite eut lieu la revue de la flotte allemande et des escadres étrangères dans la baie de Kiel ; les fêtes se terminèrent le 22^a.

Le 25^e anniversaire de l'unité allemande (1895-1896). — Le 44 juillet suivant, le nombre des Alsaciens-Lorrains qui passèrent la frontière et vinrent à Belfort assister à la Fête Nationale française et crier librement « Vive la France ! » en voyant défilér la garnison, fut plus considérable qu'il ne l'avait jamais été.

Le Gouvernement allemand avait résolu de célébrer par des fêtes extraordinaires le vingt-cinquième anniversaire de chacune de ses victoires de 1870. Le 49 juillet, jour de la déclaration de guerre, les drapeaux furent couronnés à l'arsenal de Berlin, et les régiments défilèrent sous les

1. A Brunsbüttel, deux môles ayant à leur extrémité un phare s'avancent dans l'estuaire de l'Elbe pour former l'avant-port. Une écluse de 140 mètres de long sur 25 mètres de large, préserve le canal du flux et du reflux des eaux de la Mer du Nord, Il y a sur le canal 3 ponts. C'est, en allant de Brunsbüttel à Holtenu, d'abord le pont fixe de Grunenthal ; puis le pont tournant de Rendsbourg ; enfin, le pont fixe de Levensau. Une écluse se trouve à la sortie du canal dans la rade de Kiel. Le canal a regu le nom de *Canal de l'Empereur Guillaume*.

2. L'exploitation du canal pendant l'année 1895-1896 n'avait produit au point de vue financier que des résultats médiocres.

Tilleuls aux sons du *Wacht am Rhein*; à l'Université, le professeur de Treitschke harangua les étudiants et affirma que « l'épée doit conserver ce que l'épée a conquis ». A une éloquente lettre ouverte de M. Lavisse à l'Empereur d'Allemagne au sujet de l'Alsace-Lorraine, la plupart des journaux allemands répondirent par des plaisanteries de mauvais goût.

L'Empereur Guillaume était aux premiers jours d'août dans les eaux anglaises, à Cowes, à la tête d'une escadre, et avait son pavillon sur le *Hohenzollern*. Le 6 août, jour anniversaire de la bataille de Wörth, il vint à bord du cuirassé le *Wärth*, commandé par son frère le prince Henri, et harangua les matelots en termes que la presse libérale anglaise désapprouva, en faisant observer que la Grande-Bretagne n'était pour rien dans cette incorrection. « Il est essentiel, écrivait le *Daily News*, de ne rien faire, de ne rien dire qui puisse faire supposer au monde que notre amitié pour l'Allemagne entraîne aucun manque de considération pour la France. L'Empereur aurait bien pu éviter toute allusion à la guerre franco-allemande pendant qu'il était dans les eaux britanniques. »

Pendant de longs mois, ce ne furent que manifestations de toute espèce, en souvenir de Wissembourg, Wörth, Forbach, Borny, Gravelotte, Sedan, etc., etc.; revues, discours enflammés, promenades de sociétés de vétérans ou de curieux sur les champs de bataille situés même en territoire français; banquets, inaugurations de statues, drapeaux français couchés aux pieds de drapeaux allemands, illuminations, feux d'artifice. Ce n'était pas précisément le meilleur moyen de produire l'apaisement, de faire accepter aux Français l'arrêt de la force victorieuse, et d'amener les Alsaciens-Lorrains à subir patiemment le joug de leurs vainqueurs. « En dehors de l'Allemagne, écrivait un journal anglais, le *Daily Chronicle*, à l'occasion de la Fête de Sedan, l'opinion publique ne saurait approuver des solennités comme celles qui ont eu lieu hier à Berlin. Les sympathies du monde civilisé penchent pour le moment vers l'armée et le peuple français, qui s'efforcent de supporter avec dignité l'épreuve ainsi imposée à leur patience. » A la suite d'un interview publié à Paris dans le *Petit Journal*, M. Preiss, député de Colmar au Reichstag, fut menacé de poursuites, auxquelles la justice allemande crut pourtant devoir renoncer (5 novembre). Un autre député d'Alsace-Lorraine, M. le docteur Haas, de

Metz, auquel les journaux allemands reprochaient d'avoir un fils candidat à Saint-Cyr, quitta le territoire annexé pour s'établir à Nancy. A Metz, sur son passage dans la Rue Serpenoise, Guillaume II entendit le cri de *Vive la France* (16 octobre). Le général français en retraite Munier, Messin d'origine, rappela les actes de pillage dont les Allemands s'étaient rendus coupables en 1870. A Odessa, les autorités russes interdirent aux Allemands de célébrer la fête de Sedan. A part un nombre insignifiant de défectionnaires, les Allemands constataient avec dépit que l'immense majorité des Alsaciens-Lorrains se considéraient toujours comme les enfants de la *Grande Nation*. On avait annoncé le 4 août la formation d'un nouveau *Parti populaire d'Alsace-Lorraine* ou *Parti Démocratique Alsacien-Lorrain* (*Elsass-Lothringische Volkspartei*) sous l'initiative de MM. Blumenthal et Schreiber, de Colmar, demandant avant tout la suppression du régime d'exception, et le retour au droit commun pour les pays annexés.

Le Socialisme et les procès d'espionnage en 1895 et 1896. — En même temps qu'il réveillait les souvenirs de 1870, Guillaume II continuait avec acharnement à poursuivre les socialistes. Ceux-ci, par l'organe du journal le *Vorwaerts*, avaient refusé de s'associer à la fête du « falsificateur de la dépêche d'Ems et de ses acolytes ¹ ». L'Empereur, dans un discours prononcé le jour de Sedan, dans le banquet des officiers de la garde, appelait les socialistes « un ramassis d'individus indignes de porter le nom d'Allemands ». Un congrès socialiste s'était ouvert le 6 octobre à Breslau, lieu de naissance du publiciste socialiste Lassalle. M. Liebknecht dit dans un dis-

1. Il s'agit de la dépêche envoyée d'Ems par le roi Guillaume à M. de Bismarck à Berlin le 13 juillet 1870, et dans laquelle le souverain prussien racontait à son ministre les divers incidents qui avaient eu lieu ce jour-là entre lui et M. de Benedetti, ambassadeur de France. Cette dépêche était pacifique. En la transmettant aux agents de la Prusse près des divers Gouvernements allemands, M. de Bismarck la dénatura. Sans y rien mettre qui fût matériellement faux, il l'altéra par des abréviations et la suppression de passages indispensables à l'intelligence de la vérité, de manière à en changer complètement le sens. Il n'était pas vrai que le roi de Prusse eût fermé sa porte à M. de Benedetti, et la dépêche du roi à M. de Bismarck ne le disait pas; mais cette même dépêche remaniée par M. de Bismarck paraissait le lui faire dire. « M. de Bismarck, déclarait plus tard le général de Moltke, avait transformé un ordre de cesser le feu en un commandement de faire feu sur toute la ligne. » Il avait agi ainsi de concert avec les généraux de Moltke et de Roon, pour « ne pas laisser cette affaire se perdre dans les sables », c'est-à-dire pour rendre la guerre inévitable.

cours d'ouverture : « La plus haute autorité dans l'État nous jette le gant et l'insulte. . . . Quel que soit celui qui nous jette cette boue, il est incapable de nous atteindre, car nous sommes au-dessus de ses injures. » Il fut poursuivi pour outrage à l'Empereur et condamné à quatre mois de prison (14 novembre). Le délégué autrichien Ellenbogen fut arrêté à la suite d'un toast ; le journaliste Poller, de Kiel, fut condamné à neuf mois de prison pour lèse-majesté. Les associations socialistes de Berlin furent dissoutes par un décret du 2 décembre¹.

Les condamnations pour espionnage ou faits réputés tels n'étaient pas moins fréquentes que celles des socialistes. Le 8 juillet, le marchand de charbon André Hanne, de Montigny près Metz, fut condamné comme espion à quatre ans de travaux forcés par le Tribunal de l'Empire, à Leipzig. Au mois de septembre suivant, un ingénieur luxembourgeois, M. Schoren, fut arrêté à Cologne par les Allemands, qui lui reprochaient d'avoir livré des secrets militaires à la France. A Berlin un ingénieur allemand, M. Louis Pfeiffer, à Magdebourg un ancien employé des fonderies de canons de Gruson (près Magdebourg), puis d'Essen, nommé Apfelbaum, à Cologne une couturière, M^{lle} Louise Richter, originaire de Magdebourg et fiancée au sous-officier Haase, en garnison à Sarrelouis, furent arrêtés sous la même inculpation.

Par qui avaient-ils été dénoncés ? A Paris, villa Amalia, derrière les Buttes-Chaumont, dans un quartier encore à moitié désert, habitait depuis quinze mois avec sa femme et ses enfants un nommé Schwarz, cru Alsacien à cause de son nom (bien qu'il fût né en réalité à Paris en 1852) ; sa femme était de Metz. D'abord militaire, puis commissaire spécial de police à Ajaccio, à Beauvais, à Boulogne-sur-Mer, révoqué, il était devenu photographe, soi-disant voyageur de commerce, et ne manquait pas une occasion de se déclarer ardent patriote. Aussi grand fut l'étonnement de tous ceux qui le connaissaient quand ils apprirent qu'il était arrêté, qu'on le soupçonnait d'être un espion allemand et d'envoyer à Berlin les photographies des agents secrets de la France en Allemagne. Après des débats à huis clos, Schwarz et sa femme furent condamnés

1. Plus récemment, quarante-sept socialistes, parmi lesquels trois députés, MM. Auer, Bebel et Singer, ont été condamnés à des amendes plus ou moins considérables pour infractions aux lois qui régissent les associations 16-19 mai 1896.

comme espions, le premier à cinq ans, la seconde à trois ans de prison (novembre 1895)¹.

En dépit de ces incidents peu propres à préparer une détente, il semble que par moments l'empereur allemand ait des velléités de se rapprocher de la France. Il a uni son action à celle des Russes et des Français pour modérer les exigences du Japon à l'égard de la Chine vaincue : il a même fait composer par un artiste berlinois un tableau allégorique rappelant cette entente des trois nations dans la question sino-japonaise, et il en a fait présent à l'Empereur de Russie, auquel il a été porté à Saint-Petersbourg par le lieutenant-colonel de Moltke (4 octobre 1895). Le Gouvernement Allemand a accepté officiellement l'invitation de participer à l'Exposition Universelle de Paris en 1900².

Le 48 janvier 1896, à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire du rétablissement de l'Empire, l'*Ordre de Guillaume* fut institué par le souverain. Le Reichstag avait voté le 27 février 1895 la suppression de la dictature en Alsace-Lorraine. Le Conseil Fédéral opposa son *veto* à ce vote, qui demeura ainsi sans effet. Aussi l'irritation fut-elle violente en Alsace-Lorraine. M. Colbus s'en fit l'interprète dans la séance du Reichstag du 5 février 1896 : « On nous refuse le droit commun, s'écria-t-il, parce que les lois d'exception sont jugées nécessaires à la germanisation du pays. Vous voulez y faire régner un silence de cimetière. » Ces protestations furent renouvelées au mois de juin avec non moins d'éloquence par M. Preiss, le vaillant député de Colmar, tandis que les élections municipales en Alsace-Lorraine attestaient une fois de plus que l'esprit public y était toujours le même.

Au mois de mars 1896, le comte Goluchowski, Ministre des Affaires Étrangères d'Autriche-Hongrie, fit un voyage à Berlin pour y préparer, dès lors, crut-on, le renouvellement de la Triple Alliance³, et examiner de concert avec le chancelier de

1. L'ancien sergent Bavaois Schmidt-kouz, arrêté à Metz le 10 février 1896, fut condamné le 2 juillet suivant par le Tribunal d'Empire, à Leipzig, à dix ans de travaux forcés pour avoir livré des secrets militaires à un Gouvernement étranger.

2. Le Sénat et le Conseil municipal (*Bürgerschaft*) de Hambourg ont décidé de ne plus célébrer désormais la *Fête de Sedan* (mai 1896). La ville de Dusseldorf a supprimé également la commémoration annuelle de Sedan ; il n'y aurait plus désormais qu'une fête tous les dix ans.

3. Elle devait finir en 1897 ; elle a été renouvelée pour une période de six ans.

Hohenlohe les éventualités que pouvaient faire surgir les événements survenus en Érythrée. Faut-il expliquer par le même motif le voyage de Guillaume II en Italie, et ses entrevues, à Venise avec le roi Humbert, et, à Vienne, avec François-Joseph (avril) ? Le 10 mai, anniversaire de la signature du Traité de Francfort, l'empereur et l'impératrice d'Allemagne vinrent dans cette ville assister à l'inauguration d'une statue équestre de Guillaume I^{er}.

Au printemps de 1896, un traité de commerce a été signé entre l'Allemagne et le Japon. Les Allemands ont obtenu pour l'importation de leurs marchandises un abaissement considérable des droits de douane ; mais ils ont consenti, les premiers, à renoncer au privilège que jusqu'ici tous les Européens possédaient de n'être justiciables que de leurs consuls respectifs. A partir de 1899, les résidents allemands seront, au point de vue judiciaire, complètement assimilés aux Japonais. Si bien avec le Japon, le Gouvernement allemand fait en sorte d'entretenir de non moins bonnes relations avec la Chine. Aussi, lorsque Li-Hung-Tchang, l'ambassadeur extraordinaire chargé de représenter le Céleste Empire au couronnement du tsar Nicolas II¹, passa par Berlin en venant de Moscou, y reçut-il un accueil particulièrement gracieux.

Cependant Guillaume II ne cessait de travailler à augmenter la force de l'armée allemande. L'alliance de la Russie et de la France, d'une part, de l'autre, la faiblesse militaire des Italiens, constatée par leurs défaites en Afrique, lui firent juger nécessaire d'imposer aux Allemands de nouveaux sacrifices. Jusqu'ici les régiments d'infanterie se composaient de 3 bataillons complets et d'un demi-bataillon ; l'empereur présenta au Reichstag un projet de loi transformant les demi-bataillons en quatrièmes bataillons (mai 1896). Cette proposition, malgré une vive résistance, fut votée le 15 juin en seconde lecture.

Le 30 juin, l'explosion d'une poudrière à l'arsenal de Metz causa de grands dégâts et fit de nombreuses victimes. Le 15 août, le général Bronsart de Schellendorf, Ministre de la

1. Il se produisit à Moscou un incident qui fit du bruit en Allemagne. Le prince Henri de Prusse, qui y représentait son frère, ayant été reçu au cercle allemand de cette ville, le président du cercle lui dit : « Nous sommes honorés et heureux de recevoir au milieu de nous le représentant de l'empereur d'Allemagne et sa suite. » Le prince Louis de Bavière, qui était présent, déclara vivement « qu'il ne faisait partie de la suite de personne, que l'Allemagne était une Confédération, que lui était le prince héritier de Bavière. »

Guerre, fut, sur sa demande, relevé de ses fonctions ; il n'était pas d'accord avec l'empereur au sujet de modifications dans le personnel de l'armée, Guillaume II suivant de préférence les inspirations de son cabinet militaire personnel.

On verra (Tome III, chap. L, *Transvaal*) qu'un conflit s'est élevé entre l'Allemagne et l'Angleterre à l'occasion des événements de l'Afrique du Sud, et qu'il a donné lieu à des polémiques d'une extrême violence entre les journaux des deux pays.

**Politique intérieure de l'Allemagne (1897-1899). —

Comme en Russie, mais à un bien moindre degré, la politique intérieure en Allemagne n'a pas une très grande importance. Les luttes politiques n'y ont aucunement les conséquences qu'elles comportent ailleurs : la volonté du souverain reste la loi suprême, en fait : *Voluntas regis, suprema lex*, écrivait Guillaume II au bas d'un de ses portraits. Aucun parti politique ne veut la révision de la Constitution ; les socialistes, qui veulent celle de la société, et comptent le quart des suffrages exprimés, n'ont qu'un huitième des sièges. Les nations étrangères¹ annexées par la violence sont trop écrasées pour agir. Le séparatisme, inquiétant après 1866, n'est plus une force politique. L'Allemagne n'a pas, comme en Angleterre, deux grands partis rivaux ; d'ailleurs l'absence de ministres responsables rendrait leurs luttes inutiles. Le Reichstag n'est donc qu'un frein, dont l'empereur peut se délivrer généralement : le maître, c'est lui.

En 1897, une lutte éclata entre le Gouvernement et le Reichstag, qui refusa des crédits supplémentaires pour la Marine ; l'empereur empêcha le secrétaire d'État de la Marine, l'amiral Hollmann, de démissionner : c'eût été agir « à la parlementaire ». Il le remplaça plus tard seulement par le contre-amiral Tirpitz. Cette question de la Marine passionne de plus en plus Guillaume II, qui veut une flotte égale au moins à celle de la France, sinon de l'Angleterre. Campagne de presse, ligues, discours, souscriptions, rien ne fut épargné ; l'empereur desina lui-même des graphiques montrant le développement des marines étrangères, la répartition des différents types dans chaque marine : ils furent exposés dans le palais du Reichstag. « Le pouvoir impérial implique le pouvoir sur mer ; l'un ne

1. Le Gouvernement expulsa sans interruption les Danois du Slesvig et a frappé le célèbre professeur de Berlin, Delbrück, qui protestait.

saurait exister sans l'autre », dit-il publiquement. Avec une invincible ténacité, il put gagner l'opinion et vaincre la résistance. D'ailleurs le Centre, le parti le plus important, n'ergota sur ces questions que pour obtenir une compensation, comme le rappel des Jésuites. En 1898 (26 mars), l'empereur obtint enfin de faire voter le budget de la Marine, non pas pour sept ans, comme pour la guerre (le Reichstag s'y refusa « pour sauver la face »), mais pour six ans, 165 millions de plus ! C'est le sexennat maritime, après le septennat militaire. Quel budget subira le même sort ensuite ? On voit là une tendance vers la limitation des pouvoirs du Parlement : le jour où il aura supprimé son contrôle pour de longues périodes sur les principaux budgets, son rôle sera fini, la monarchie redeviendra absolue¹. L'entourage de Guillaume II, surtout le richissime baron de Stumm, le pousse dans cette voie. La Constitution de l'empire ne repose pas sur une charte signée par le peuple et l'empereur ; elle résulte de l'accord des princes confédérés avec le roi de Prusse ; elle peut donc être changée par la volonté de ces quelques personnes. Voilà la théorie en faveur.

Les élections pour le Reichstag en avril 1898 ont donné les résultats suivants : conservateurs, 59 députés ; parti de l'Empire, 20 ; Centre, 30 ; réformistes, 40 ; nationaux libéraux, 49 ; union libérale, 12 ; libéraux démocrates, 12 ; démocrates allemands, 8 ; agrariens, 9 ; socialistes, 56 ; Polonais, 44 ; Danois, 4 ; guelfes, 8 ; indépendants, 45 ; ligue des paysans, 3. En novembre 1898, ont été nommés au Landtag de Prusse : 117 conservateurs ; 57 libéraux ; 99 membres du Centre ; 74 libéraux nationaux ; 1 réformiste ; 40 de l'Union libérale ; 24 libéraux démocrates ; 4 démocrate ; 3 agrariens ; 44 Polonais ; 2 Danois ; 4 indépendant.

Sous cet émiettement apparent, il faut voir une coalition gouvernementale des partis conservateur, agrarien, national-libéral, de l'empire ; une coalition d'opposition comprenant les socialistes, démocrates, réformistes. Le Centre fait payer son appui, mais le donne toujours, sauf quand il s'agit de lois contre la liberté ; il s'unit alors aux socialistes ; on l'a vu tout récemment (juillet 1899) en Bavière, où un pacte entre catholiques et socialistes a amené l'écrasement des autres partis. Les

1. En juillet 1899, un incident a fait grand bruit : on a tronqué le compte rendu officiel d'une réplique du président du Reichstag, pour insinuer, dans la réaction nouvelle, qu'un député ne peut faire allusion aux discours de l'empereur : ce serait bien limiter le droit de discussion parlementaire.

Polonais savent aussi *prêter* leur concours. Quant aux agrariens, ce sont les hobereaux des terres pauvres de l'Est, toujours prêts à la lutte quand leurs intérêts sont en jeu, ennemis des industriels et des importateurs de blé. En négociant, le Gouvernement est vainqueur ; on l'a vu en janvier 1899 quand le Gouvernement voulut augmenter l'armée de 7 000 hommes, et demanda des crédits en conséquence ; par 209 voix contre 141, ils furent repoussés. Mais le chef du Centre, M. Lieber, fit adopter aussitôt une transaction. Avec un pareil succès, le Gouvernement fit passer sa réforme de procédure criminelle devant les tribunaux militaires ; la Bavière était exceptée.

Quant aux lois anti-libérales, le Gouvernement a dû retirer son projet « contre les menées subversives » (Umsturzvorlage) ; le Reichstag lui a tenu tête au sujet du projet de loi sur les Associations : le Gouvernement n'osant le proposer pour tout l'empire, le soumettait au Landtag de Prusse, qui le rejetait (juillet 1897), et le Reichstag autorisait les Associations indigènes de toute nature à entrer en relations les unes avec les autres.

Dans les élections de 1898, le Gouvernement a invité tous les partis de l'ordre à lutter contre les socialistes, à se coaliser au second tour. Les affaires de lèse-majesté sont toujours aussi nombreuses, et malheureusement pour le Gouvernement, sa police est sortie singulièrement déconsidérée du procès Tausch-Levetzow en 1897 (mai). Contre le danger d'une réaction, il se trouve toujours une majorité d'opposition, car le Centre se souvient du Kulturkampf et jette ses 100 voix dans la balance.

Comme dans les années précédentes, l'empereur a modifié son personnel gouvernemental : en 1897, M. de Bülow, ambassadeur à Rome, a remplacé provisoirement (mars), puis définitivement (octobre), le baron de Marschall « fatigué », aux Affaires étrangères. En juillet, M. de Bötticher a dû céder la place à M. de Posadowsky. M. Miquel, l'ancien révolutionnaire athée de 1848, devenu conservateur, a été nommé vice-président du Ministère prussien. Tout cela n'est rien à côté des changements annoncés : à tout instant, la position des Ministres, du chancelier est menacée. Ne parle-t-on pas aujourd'hui du remplacement du prince de Hohenlohe, chancelier, par le prince Herbert de Bismarck, jadis en disgrâce avec son père, aujourd'hui redevenu *persona grata* ?

Le socialisme, d'une part, contre lequel Guillaume II a pris

position, les agrariens, d'autre part, voilà les deux *généralistes* : ces derniers n'ont-ils pas refusé, le 5 avril 1899, au Landtag, le projet grandiose d'un canal de l'Elbe au Rhin, par jalousie contre les industriels de l'Ouest ? Ne sont-ils pas à protester contre l'introduction des blés, et même des oies russes, qui menacent de ruiner l'Allemagne ? Leurs attaques empêchent l'accord parfait avec la Russie : si le blé russe a peine à pénétrer en Allemagne, les fers allemands trouveront porte close en Russie.

Aussi l'empereur a-t-il récemment, en visitant son domaine de Codinen, dans l'Est, déclaré que les ouvriers agricoles étaient moins bien logés que les porcs, qu'il allait changer cela chez lui et engageait les *grands propriétaires* à y veiller. D'autre part, M. de Posadowsky a déposé un projet de loi sur la protection du travail, qui peut fort bien amener l'impossibilité de faire grève. La Commission y est hostile ; mais l'on annonce que par une des combinaisons qui donnent au Reichstag une physionomie italienne, les gens de l'Est voteront le canal de l'Ouest à condition qu'on rectifie l'Oder ; les catholiques le voteront, parce qu'on leur fera des concessions sur l'organisation des Conseils communaux, et une partie de l'opposition au projet Posadowsky en sauverait quelques articles pour diminuer l'importance des grèves. Voilà comment on réconcilie tout le monde.

Entre les princes confédérés, il n'y a eu qu'une seule difficulté, celle de la principauté de Lippe. L'empereur a eu le dessous dans l'attribution de la régence, il ne le pardonne pas au régent actuel ; celui-ci s'est plaint que les officiers de la garnison ne saluassent pas ses enfants, et l'empereur leur ayant donné raison, le régent s'est plaint aux autres princes (juillet 1898). L'opinion a été certainement contre Guillaume II dont la lettre au régent avait été presque insultante. Le conflit a été apaisé quelques mois après.

Le fils du duc d'Édimbourg, duc de Saxe-Cobourg-Gotha, étant mort en avril 1899, l'héritier du duché est le fils du

1. Quant aux antisémites, les élections de 1898 ont marqué leur effondrement.

2. En août 1899, la Chambre des Députés a rejeté, en troisième lecture, le projet du canal du Rhin à Dortmund et celui des travaux d'achèvement du canal de l'Éms à Dortmund ; elle a également repoussé le projet de canal central. A la suite de ces votes, les titulaires de deux ministères ont été changés, et plusieurs fonctionnaires ont été mis à la retraite.

défunt duc d'Albany, autre fils de la reine Victoria. Mais les Saxons veulent que le fils du duc d'Albany soit élevé en Allemagne pour devenir un prince allemand. Les Anglais s'en montrent mécontents.

En 1898, le 30 juillet, est mort le prince de Bismarck, duc de Lauenbourg ; ses funérailles ont eu lieu, simplement, le 3 août. Politiquement, il était mort depuis sa chute ; son opposition, violente d'abord dans les *Hamburger Nachrichten*, s'était calmée peu à peu, et sa disparition n'amena aucun changement en Allemagne.

En septembre 1897, le duc de Mecklembourg-Schwerin s'est noyé avec le torpilleur 25, qu'il commandait.

Politique extérieure (1897-1899). — La politique extérieure de l'Allemagne est très variée dans les moyens, mais la direction en est simple : l'accroissement de l'influence allemande dans toutes les parties du monde est poursuivi avec méthode et persévérance. En Europe, Guillaume II est arrivé à rétablir de bons rapports avec la Russie. La Triple Alliance est toujours en vigueur, mais avec un caractère moins agressif¹. A l'égard de la France, nous avons vu, à propos de notre pays, où en sont les choses (p. 424). Cela n'empêche pas d'ailleurs Guillaume II de faire bâtir de nouveaux forts sur la Moselle, autour de Metz, qu'on va démanteler (ce n'est plus une forteresse, mais un camp retranché), et d'aller lui-même inspecter la frontière des Vosges, à deux pas de notre sol mutilé. Il ne s'unit pas moins aux Anglais et aux Américains contre nous à Changhaï, et ne lutte pas moins avec la plus grande énergie contre nous en Extrême-Orient et dans le Levant, pour nous enlever la clientèle catholique.

A l'égard de l'Angleterre, Guillaume II semble suivre une politique double : accord très net sur quelques questions, celle de l'Afrique du Sud notamment (traité secret de septembre 1898), mais au fond, hostilité réelle et désir d'unir l'Europe contre elle ; c'est le seul but de ses prévenances à notre égard. Aboutira-t-il à une entente européenne contre la puissance britannique ? Cela dépend sans doute moins de ses efforts que des fautes de l'Angleterre.

Les deux pays où l'Allemagne a montré le plus d'activité depuis deux ans, ce sont la Turquie et la Chine.

1. Au chapitre *Autriche-Hongrie* (Voir page 734), nous exposons la poli-

Pendant toute la guerre gréco-turque, l'Allemagne a été visiblement favorable à la Turquie, dont von der Goltz a réorganisé l'armée; une foule d'Allemands y sont entrés; la campagne de Thessalie a été menée à l'allemande contre le prince héritier de Grèce, beau-frère de Guillaume II. En Crète, les Allemands seuls ont employé les obus explosifs contre les insurgés; ils n'ont pas participé au blocus de l'île. Lors des massacres d'Arménie, l'Allemagne ne s'est pas émue. Abdul-Hamid est tranquille: il a un solide allié. Aussi comprend-on l'accueil triomphal qu'il lui a fait à Constantinople (18 octobre 1898) et ménagé à Jaffa, à Jérusalem (le 29), à Beïrout, à Damas. Partout les musulmans ont acclamé l'ami du sultan, qui reçut le « précieux terrain de la Dormition de la Vierge » et le confia aux catholiques allemands. Pendant tout ce voyage en Orient, Guillaume II arracha pour ses sujets des concessions de chemins de fer, de ports (Haïdar-Pacha); il visita les nombreuses colonies agricoles allemandes de Terre-Sainte. Il est certain que les Allemands sont les seuls à occuper la Turquie d'Asie; le sultan trouve auprès d'eux trop d'appui en Europe pour lutter contre toute cette invasion pacifique.

Les Allemands ont la concession des lignes Scutari-Angora et Scutari-Konieh. Les prétentions des Anglais ont empêché le raccord de la ligne de Konieh à celle de Smyrne-Aïdin; au contraire, en mai 1899, les Allemands ont décidé le raccord à la ligne française Smyrne-Kassaba-Alachehr, et la ligne Konieh (ou Angora) à Bagdad et Bassora sera faite moitié par le groupe français, moitié par le groupe allemand; elle se raccordera à l'autre réseau français Beïrout-Damas-Homs-Hamah-Biédjik (sur l'Euphrate). Mais cette entente sur le terrain économique n'empêche pas l'empereur d'avoir ouvertement montré sa volonté de ne plus faire dépendre les chrétiens allemands que de l'Allemagne, en les soustrayant à la protection séculaire de la France. La lettre du Pape au cardinal Langénieux (septembre 1898), pour maintenir nos privilèges, l'a irrité: il a brusquement rappelé son ministre à Rome, M. de Bulow (9 octobre), et l'a remplacé seulement le 49 octobre par M. de Rotenhan.

L'action allemande en Extrême-Orient, en Afrique, en Océanie. — En Extrême-Orient, l'action allemande a éclaté comme un coup de tonnerre. Après le massacre des mission-

naire allemande en ce pays. De même, renvoyons-nous aux paragraphes *Belgique et Hollande* (Voir pages 757 et 761).

naires allemands, les PP. Hics et Ziegler, l'Allemagne attendit quinze jours que la France, protectrice des chrétiens, agit. Elle ne fit rien; faute incalculable. Brusquement la flotte allemande débarque dans la superbe baie de Kiao-Tcheou, dans le Chan-Toung (25 novembre 1897). Le 16 décembre, dans un grand banquet d'adieu donné par l'empereur à son frère Henri, nommé commandant des forces navales d'Extrême-Orient, le prince Henri déclare qu'il va porter « l'Évangile de la personne sacrée de S. M. », termes qui parurent déplacés. Le 5 janvier 1898, la Chine cède à bail à l'Allemagne la baie de Kiao-Tcheou pour quatre-vingt-dix-neuf ans. Depuis, ç'a été une série d'empiétements sous divers prétextes: agressions contre des Allemands, missionnaires, ingénieurs ou soldats, missions topographiques. Il s'agit de mettre la main sur tout le Chan-Toung (sauf Wei-Hai-Wei, que les Anglais ont su enlever aux Japonais). Cette province commande le Péchili, la vallée du Hoang-ho, possède d'admirables gisements de houille, de métaux, de diamants, une race très laborieuse, robuste, sérieuse; le climat y est bon: c'est l'alternance de l'été de Sicile avec l'hiver d'Allemagne. L'acquisition est inestimable.

Pour continuer l'œuvre en Chine, la *Deutsch Bank* s'est associée à la *Hong-Kong and Shanghai Bank* pour le nouvel emprunt chinois destiné à payer les derniers quatre cents millions de l'indemnité de guerre due au Japon (février 1898). L'Allemagne a forcé aussi l'Angleterre à accepter son concours pour la voie ferrée Pékin-Tchin-kiang, qui se soudera au réseau anglais Tchin-kiang-Nankin-Sou-tchéou-Shanghai-Ningpo et Ning-po-Canton. Toute la partie comprise dans le Chan-Toung sera allemande. Les Allemands vont de plus faire dépenser 40 millions à la Chine pour améliorer le Hoang-ho à leur profit.

Cette politique résolue en Extrême-Orient a amené l'Allemagne à intervenir activement en Océanie.

Aux îles Samoa, tandis que Anglais et Yankees se livraient à des voies de fait contre les partisans de l'Allemagne et même un moment voulaient emprisonner un Allemand, l'empereur est arrivé à faire décider qu'une Commission internationale de trois membres, un par pays, réglerait la situation, toute mesure devant être adoptée à l'unanimité. Il est certain que l'Allemagne y fait le plus de commerce et que la première place lui revient, malgré les récriminations des Anglais et notamment de Cecil Rhodes.

Au nord de l'Océanie, l'Allemagne a, le 30 juin 1899, acheté à l'Espagne, pour 25 millions de pesetas, les îles Carolines, Palaos et Mariannes (sauf Guajan, que les États-Unis ont acquise en 1898) : l'Espagne gardera dans chaque groupe une station, que l'Allemagne devra défendre en paix et en guerre, et y jouira du traitement de la nation la plus favorisée. Ainsi se complète l'œuvre accomplie en Extrême-Orient. Peut-être n'est-ce encore là que les pierres d'attente d'un futur édifice.

En Amérique, nous n'avons qu'à signaler l'ultimatum, suivi d'effet, que l'Allemagne a adressé à la République d'Haïti, ce petit pays de langue française où elle fait plus d'affaires que nous. Même démonstration, même résultat au Maroc, pour un sujet allemand lésé.

Dans l'Afrique du Sud, un accord a été certainement signé entre l'Allemagne et l'Angleterre en septembre 1898. Certains journaux ont déclaré qu'il avait trait au règlement de frontières des colonies africaines : Togoland et Gold-Coast, Cameroun et Lagos, Damaraland et Walfish-bay; aux chemins de fer et télégraphes, au partage des colonies portugaises de l'Afrique, et à l'abandon du Transvaal par l'Allemagne. Le silence a été bien gardé sur cette entente, qui peut ménager beaucoup de surprises. Il faudrait que les concessions anglaises fussent très grandes pour que l'Allemagne consentit à un voisinage plus complet avec ses voisins anglo-saxons. Peut-être faut-il s'attendre là à un nouveau « partage de la Pologne », les faibles servant de proie dans le banquet de réconciliation des violents.

Progrès de la vie économique : Industrie, Commerce, Agriculture. — Ainsi la politique allemande est partout en éveil, active, entreprenante, appuyée, comme celle de l'Angleterre, sur des milliers d'émigrants, de commerçants patients, méthodiques, hardis. Nous avons vu combien l'Angleterre en pâtissait déjà. C'est que l'essor économique de l'Allemagne est prodigieux¹. En six ans (1892-98), ses importations se sont élevées de 4 227 000 000 de marks¹ à 5 477 000 000; ses exportations, de 3 345 000 000 à 4 004 000 000. Elle produit plus de 100 millions de tonnes de houille, rivalise avec l'Angleterre pour les fers et aciers, a la seconde flotte commerciale du monde, et devient la deuxième puissance pour les constructions

1. Voir l'*Essor industriel et commercial de l'Allemagne* (BLONDEL), et le *Pévil allemand* (M. SCHWOB).

2. Le mark = 1 fr. 25 c.

maritimes. Ses transatlantiques sont les plus grands, les plus rapides; Hambourg et Brême sont reliés au monde entier par des lignes spéciales, et enlèvent le commerce aux autres peuples. Hambourg est aujourd'hui le premier port du continent et dépasse même Liverpool. Les chemins de fer allemands ont près de 50 000 kilomètres, des milliers de wagons et même de locomotives de plus que nous; la navigation intérieure est extraordinairement active, facilitée par l'établissement de grands ports intérieurs outillés comme ceux de l'Amérique, reliés aux voies ferrées. Bientôt un canal unira le Rhin à l'Elbe¹, déjà lié à l'Oder, à la Vistule; on en projette d'autres du Rhin au Danube en Bavière, de l'Elbe et de l'Oder au Danube, à Vienne. Ce sera ainsi un gigantesque réseau dont Berlin sera le centre. Grâce à l'importance des voies navigables, grâce à ce que l'État, maître des chemins de fer, y impose des tarifs très bas (les contribuables les payent d'ailleurs sous forme d'impôt), les transports sont très économiques. Le commerçant a des agents intelligents, actifs, très observateurs, capables de passer plusieurs années dans une maison de commerce étrangère, comme simples employés, doux, laborieux, exacts, pour connaître les procédés de l'usine, la clientèle de la maison, et rapporter tous ces secrets en Allemagne. C'est ce qu'on a appelé l'*espionnage économique*. Les industriels et commerçants d'une même spécialité se syndiquent pour diminuer leurs frais généraux de réclame, d'expédition, de représentation, d'enquête. Ils ont des bateaux-expositions qui parcourent les mers; ils attirent partout le client par le bon marché apparent (le produit est souvent mauvais), les facilités de paiement, et le soin minutieux avec lequel on se conforme à ses goûts jusque pour l'emballage, la couleur des ficelles, etc. Des banques nombreuses soutiennent l'Allemand établi à l'étranger, ainsi que des consuls empressés à le servir. A l'intérieur, les mêmes qualités se retrouvent dans l'industrie; le même esprit d'association, la même hardiesse (en quelques années, les sociétés d'électricité ont groupé un capital de plus de 500 millions); l'entente entre savants et industriels: ceux-ci donnent sans compter aux laboratoires d'Universités, qui leur rendent sous forme d'inventions, et ont ainsi doté l'Allemagne d'industries qui lui sont propres, comme celles des produits chimiques et

1. Voir la note 2, page 700.

des couleurs. Que dire de l'agriculture, pour laquelle les laboratoires vendent des colonies de microbes fixateurs d'azote?

Toute la vie économique — culture, industrie, commerce — est ainsi mobilisée régulièrement, puissamment, comme l'armée elle-même. Jamais aucun peuple n'a donné le spectacle d'une activité aussi forte et réglée à la fois.

Politique intérieure (1899-1900). — L'année 1899 n'a pas valu de grands succès au gouvernement, c'est-à-dire à l'empereur. Son échec au Landtag à propos du *Mittellandkanal* a été suivi d'un autre aussi retentissant sur la *Zuchthausvorlag* au Reichstag. Guillaume II l'avait fait prévoir dans son discours véhément d'Oeynhausen, à l'automne de 1898. D'après ce projet, seraient punis d'un an de prison au maximum ou, avec circonstances atténuantes, d'une amende maximum de 4000 marks, quiconque tenterait, par force, menace, ou outrage, mise à l'index, d'engager un patron ou un ouvrier à s'associer ou se dérober à une entente relative au travail ou aux salaires; quiconque tenterait, par les mêmes moyens, de faire renvoyer ou non admettre des ouvriers, cesser ou refuser du travail pour obtenir un *lock-out* (contre-grève) ou une grève, de menacer ou mettre à l'index les réfractaires à la grève ou au *lock-out*. Enfin serait passible d'emprisonnement quiconque prendrait part à un atroupement où serait commis un de ces actes défendus; enfin si la grève, le *lock-out* mettaient en danger la sécurité de l'Empire ou d'un État allemand, ou la vie, la propriété des personnes, les coupables seraient condamnés à trois ans de travaux forcés au maximum; les meneurs, à cinq ans au maximum.

Après les vacances le gouvernement n'obtint, en seconde lecture, qu'un rejet écrasant; à partir du second article, on les repoussa tous en votant par assis et levé. Tout ce qui n'était pas conservateur s'était insurgé (20 novembre). Le gouvernement eut d'autant moins à se réjouir qu'il fut prouvé que le ministre, comte de Posadowsky, avait reçu 42 000 marks des grands industriels pour faciliter l'adhésion au *Zuchthausvorlag*.

Mais, avant la fin de l'année, le gouvernement remporta un succès en adoptant un projet qu'il semblait combattre depuis longtemps. Depuis longtemps on désirait que les associations allemandes fussent autorisées à s'associer entre elles. Plusieurs États confédérés, dont la Prusse, l'interdisaient. En juin 1896, le chancelier avait promis, lors de l'adoption du nouveau Code civil, de présenter une loi à cet égard. En 1897, il la pro-

posa, mais d'abord au Landtag prussien, assemblée issue du suffrage restreint et peu libérale; la Chambre repoussa par 209 voix contre 205 le projet que les Seigneurs acceptaient par 412 voix contre 49. Mais au Reichstag las d'attendre, M. Bassermann, national-libéral, proposa la loi désirée. Le chancelier l'accepta! Bien mieux, M. de Posadowsky déclara l'interdiction *surannée* et conclut qu'il est prudent, pour un gouvernement, de ne pas tenter de conserver plus longtemps ce que, politiquement et moralement, on ne peut plus conserver. La loi fut donc votée (8 décembre 1899).

Le nouveau Code civil allemand a été mis en vigueur le 4^{er} janvier 1900¹. C'est une grande date dans l'histoire moderne du peuple allemand. Jusque-là 33 pour 100 des habitants obéissaient au droit romain, compliqué de législations germaniques multiples; 44 pour 100 au Code civil français (Alsace-Lorraine et rive gauche du Rhin); le reste se conformait à de vieilles coutumes. Dès la chute de Napoléon, Görres avait demandé l'unification du droit civil, idée si hardie que Savigny la traitait de chimère. La naissance du nouvel empire la fit revivre. En 1873, le Reichstag en vota le principe. De 1874 à 1888, une commission de onze jurisconsultes prépara un projet de code. Insuffisant, il fut révisé par une commission de 24 jurisconsultes, économistes, hommes d'État éminents. Le 16 janvier 1896, le Bundesrath put l'approuver. Le Reichstag renvoya le projet à une commission de 21 membres, qui l'examina en 53 séances; il renonça d'ailleurs à en discuter les articles: le projet était si mûr! 222 voix contre 48 votèrent le Code civil le 4^{er} juillet 1896. Les vieux magistrats, mécontents de retourner à l'école, purent sans dommage matériel prendre leur retraite grâce à une loi spéciale, et, après un délai de trois ans et demi, la nouvelle législation put être appliquée. Lois et magistrature furent du coup rajeunies.

Les échecs de 1899 ont rendu le gouvernement plus prudent. Depuis longtemps, il désirait réprimer l'immoralité. Le gouvernement proposa donc une loi dite *Heinze* (du nom d'un assassin de mœurs très viles), comprenant des mesures protectrices de la jeunesse et aussi réglant la surveillance des œuvres artistiques et littéraires. Les conservateurs, le centre l'avaient votée. Mais, chez les socialistes, les démocrates, les nationaux-

1. Pour l'empereur allemand, c'est le début du XX^e siècle. Ainsi décida-t-il, à la surprise du monde civilisé.

libéraux, l'opposition fut immédiate et intense : artistes, écrivains, universitaires, protestèrent, fondèrent une *Ligue de Gœthe* contre le projet de loi, dont les termes, il est vrai, auraient permis de supprimer les œuvres même qui, « sans être immorales, peuvent corrompre ». La *Vénus de Milo* n'eût peut-être pas trouvé grâce. L'opposition cria, hurla, fit d'interminables discours, et le gouvernement, devant cette obstruction, retira son projet sans même en sauver des articles d'une incontestable utilité; mais un nouveau projet où rien ne concernait l'art et les lettres fut présenté et adopté.

Un projet de loi sur l'inspection des viandes a amené, grâce aux agrariens, le vote d'une loi très dure, sinon même prohibitive, contre les importations de viandes conservées, d'où un vif mécontentement des États-Unis (mai 1900).

En réalité, le gouvernement était fort gêné; au Landtag, il s'appuyait, à cause des canaux, sur les libéraux contre les conservateurs, qui, au Reichstag, le soutenaient à propos des opérations navales. Le Centre était hostile au ministre von Miquel, les conservateurs au chancelier Hohenlohe, les libéraux aux deux.

L'accroissement de la flotte¹ a été le grand souci de Guillaume II. Quand l'amiral Tirpitz eut fait voter le sexennat², on se crut trop tôt délivré des dépenses navales. Le 18 octobre 1899, au lancement du cuirassé *Empereur-Charlemagne*, l'empereur prononça à Hambourg un discours retentissant en faveur de l'augmentation de la flotte : « *Unsere Zukunft liegt auf dem Wasser* » (Notre avenir est sur l'eau). A Stettin, peu après, il reprit pour l'Empire la devise des villes hanséatiques : « *Mein Feld ist die Welt* » (Mon domaine est le monde).

Aucune occasion ne lui échappe pour battre le rappel. Il n'a pas tort; la flotte allemande ne correspond ni à la grandeur, ni au commerce de l'Empire : on n'a pu envoyer au Vénézuéla que deux bateaux écoles et aux Carolines, pour les annexer, qu'une canonnière!

Le peuple allemand l'écoula. La *Ligue navale allemande* comptait 835 membres à la fin de mai 1898, 84840 à la fin de novembre 1899, 401546 au 15 janvier 1900, plus de 600000 en octobre 1900.

1. L'armée a été augmentée de 26576 hommes en 1899, par une nouvelle loi qui a remarquablement groupé et organisé les fonctions actuelles, en tirant le meilleur rendement possible. Elle marque un véritable progrès.

2. V. p. 698.

Le Reichstag suivit le mouvement; s'il réduisit les chiffres du projet, il le vota cependant par 201 voix contre 103 en juin 1900. Les constructions, d'un coût de 1861 millions de marks, doivent s'échelonner jusqu'en 1916 pour avoir à cette époque 38 grands cuirassés, 14 grands croiseurs et 38 petits; l'Allemagne n'en a aujourd'hui respectivement que 19, 12 et 30. La flotte comptera 30000 marins. On a augmenté à cet effet les droits de timbre, et les entrées sur les bières, eaux-de-vie, liqueurs et vins mousseux. L'Allemagne, en 1916, sera plus forte que nous sur mer. Elle nous imite d'ailleurs dans la construction, officiellement niée, des sous-marins.

Un instant on put craindre à l'automne un conflit avec le gouvernement. Il avait négligé de convoquer le Reichstag pour en obtenir les crédits nécessaires à l'expédition de Chine et à la constitution des nouveaux corps de troupes à envoyer. Son emprunt de 80 millions de marks, fait au moyen de bons du Trésor, couvert uniquement aux États-Unis, ne correspondait pas à ces dépenses, mais aux simples frais courants. Le Reichstag, irrité contre le prince de Hohenlohe, ne le trouva plus en place à la rentrée. Il avait démissionné le 15 octobre. Son successeur reconnut la faute commise et promit d'en éviter de semblables. Le nouveau chancelier est le comte Bernhard de Bülow, né en Holstein en 1849, issu de protestants français; il a été diplomate à Pétersbourg, Vienne, Paris, Bucharest et Rome, et a épousé la belle-fille de Minghetti. Ses relations de famille, ses séjours dans tant de capitales, lui ont donné une très grande souplesse, et une fine entente des questions européennes. C'est un orateur parlementaire habile, net, ironique, avec belle humeur, opportuniste et ferme à la fois.

La Navigation en Allemagne. — Pour permettre aux navires allemands de passer facilement d'une mer à l'autre, on avait déjà fait le canal de Kiel; il est assez suivi pour qu'on puisse prévoir le prochain équilibre des recettes et des dépenses; les navires qui l'empruntent sont allemands pour 87,31 0/0 en nombre, et 68,21 0/0 en tonnage. Mais ce canal, très favorable à Hambourg, n'était très peu à Lübeck. Pour sauver ce port, on a fait et, en mars 1900, inauguré un canal profond de 2 mètres qui l'unit à Lauenburg sur l'Elbe. Lübeck, pour le canal et son port, a dépensé 25 millions de marks, 350 par tête d'habitant! Mais la ville est sauvée.

Si l'Empereur n'a pu encore faire voter le Mitellandkanal, les Allemands ne se désintéressent cependant pas de leurs voies

navigables. Le Rhin, de 1870 à 1900, a vu son tonnage croître de 3 900 000 tonnes à 44 000 000; ses ports sont innombrables, depuis Strasbourg et bientôt Bâle, jusqu'à la frontière, avec les ports satellites de Carlsruhe, de Francfort, etc. On y voit remorqués des trains de chalands d'acier de 2000 tonnes. Sur tous les fleuves, c'est le même accroissement « américain », le même trafic intense, avec un outillage ultra-moderne, et le record constant au réseau ferré.

Le commerce maritime devient prépondérant; il absorbe 70 0/0 du commerce extérieur, qu'on évalue en 1900 à 6042 millions de marks à l'importation et 4752 millions à l'exportation, soit 10794 millions au total contre 8650 en 1897. Les ports maritimes s'accroissent extraordinairement. Hambourg surtout, amélioré au prix de 380 millions en 25 ans, et dont le commerce a gagné 110 0/0 depuis 1870, se place dans les premiers ports du monde. L'Allemagne a sa flotte commerciale, construite par elle. Les 39 chantiers allemands en 1900 (7 en 1870) occupaient 38 000 hommes, et possédaient 27 docks flottants et 212 cales, dont 30 au moins longues de plus de 150 m. En 1899 ils avaient 820 navires en construction, représentant 729 000 tonneaux de jauge brute. L'étranger seul leur a commandé, en 1900, 494 navires de 412 878 tonneaux bruts.

Le gouvernement favorise cette industrie en réduisant de plus de moitié le tarif de transport de ses matières premières sur voie ferrée.

Les lignes allemandes de navigation sont parmi les plus puissantes : le *Norddeutscher Lloyd* a, sur 26 lignes, 404 grands navires et 140 petits (plus de 500 000 tonneaux au total); c'est cette société qui a fait construire ces immenses transatlantiques, comme le *Kaiser Wilhelm der Gross*, venu de New-York à Plymouth en 5 jours 8 heures. La *Hamburg Amerika* possède 85 navires de 425 000 tonneaux au total, dont le *Deutschland*, long de 209 m., large de 20, d'une puissance de 35 000 chevaux et d'une capacité de 12 700 tonnes, qui a traversé l'Atlantique en 5 jours 16 heures, monstre vorace qui mange 100 tonnes de houille par jour à la vitesse de 17,5 nœuds et 600 à celle de 23 nœuds, qu'il réalise en moyenne. Les lignes renouvellent leur matériel avec rapidité : la *Hamburg Amerika*, en 1900, n'avait plus que trois navires datant de 1889, et le *Lloyd* deux.

Au développement de la marine correspond, bien plus lent, celui de la colonisation et du commerce lointain.

En Amérique, en Asie surtout, l'Allemagne multiplie ses efforts. Avec ténacité elle poursuit en Turquie l'exécution de son chemin de fer de Bagdad en promettant à la France (c'est-à-dire à quelques financiers français) 30 à 40 0/0 de l'entreprise en regard de 60 0/0 gardés par elle. Au Siam, elle accapare les travaux de la ligne de Bangkok à Korat et le commerce du pays. La *Norddeutscher Lloyd* achète les 44 vapeurs (20 942 tonneaux) de la *Scottish oriental Steamship Corporation* et la *Holt Line* (East Indian Ocean Steamship Co).

Elle établit progressivement un réseau télégraphique allemand d'Emden à New-York par les Açores, d'Emden à Vigo et aux colonies allemandes d'Afrique occidentale, de Tsing-tau (Kiao-Tcheou) à Changhaï, Canton avec raccords sur le Japon et le réseau néerlandais de la Sonde jusqu'à la Nouvelle-Guinée. Elle s'affranchira ainsi en quelques années du réseau des câbles anglais.

Les colonies allemandes, étendues de 2 600 000 kil. carrés, sont, croit-on, peuplées d'environ 12 millions d'habitants; elles ont coûté : 44,2 millions de marks en 1897; 32,4 en 1900; — mais elles ont rapporté : 3,2 en 1897, 6,8 en 1900, et ont fait un commerce de 44,2 en 1897 et 49,7 en 1900.

Le public s'y intéresse beaucoup. C'est en 1887 que fut fondée la *Deutsche Kolonial Gesellschaft* par la fusion de la *Deutscher Kolonial Verein* de 1882, et de la *Gesellschaft für deutscher Kolonisation*. La société comprend aujourd'hui 5 fédérations régionales, 351 divisions et près de 40 000 membres, sous la présidence du duc Jean-Albert de Mecklenbourg. La *Kolonial Zeitung*, journal hebdomadaire, tire 40 000 exemplaires.

L'industrie allemande. — A l'Exposition de 1900, l'Allemagne a frappé le monde par l'étalage de sa puissance industrielle; la Galerie des machines renfermait les produits de ses puissantes maisons d'électricité : Siemens et Halske, Borsig, Schuckert, Helios, Allgemeine Electricitätsgesellschaft, qui éclairaient en partie les galeries; sa grue de 25 tonnes servit à placer plusieurs des plus puissantes machines. Partout on distinguait la section allemande à ses portiques massifs, presque brutaux de construction, image non voulue du peuple allemand moderne, dont les élévations poétiques ont disparu pour faire place à une puissance entente de toutes les forces de la nation pour sa prospérité matérielle. On pouvait voir là que le produit des mines est passé entre 1870 et 1899 de 34 à 928 millions de marks; le nombre des locomotives, de 1 444 à

46 884¹; la longueur des voies ferrées, de 49 000 kil. à 50 000; l'exportation du fer, de 55 à 408 millions; celle des instruments et machines, de 35 à 540, entre 1895 et 1899; le nombre des ouvriers métallurgistes, de 200 000 à 300 000 entre 1882 et 1895; que l'industrie textile emploie un million d'hommes; que l'industrie chimique, dans ses 6 589 usines, produit pour 947 millions de marks, dont un tiers s'exporte; que l'Allemagne fournit le cinquième du papier du monde et consomme pour cela 2 millions de tonnes de bois; qu'elle produit les deux tiers des matières colorantes, cette industrie, comme celle de l'optique, étant aujourd'hui allemande avant tout. Ces chiffres et bien d'autres montraient l'extraordinaire croissance industrielle de l'Allemagne. Mais, en retour, constatons que, avec cette évolution, va de pair la diminution de la puissance agricole allemande; qu'en 1849 le pays comptait 70 0/0 d'agriculteurs; en 1882, 42,5, et en 1895, 39 0/0. La population se rue des provinces pauvres sur les villes industrielles: on compte plus de 400 000 Polonais groupés dans les villes rhénanes. Malgré l'admirable application de la science à la culture, l'Allemagne ne produit plus à sa suffisance et achète sa nourriture à l'étranger pour plus d'un milliard. Dans cet entassement urbain, la moralité s'altère: l'accroissement de la criminalité est double de celui de la population. Le gouvernement fait tous ses efforts d'ailleurs pour lutter contre l'ignorance par ses innombrables écoles d'industrie, de commerce, d'art, des mines, forestières, maritimes, etc., par ses musées industriels et artistiques. L'Allemagne a une législation ouvrière certainement en avance sur la nôtre, ne fût-ce que pour son système d'assurances. Elle lutte avec succès pour sauver la santé des travailleurs, et réduit ainsi notablement la mortalité par la tuberculose. La situation des ouvriers s'est très notablement améliorée, et l'émigration, de 420 000 en 1894, s'est réduite à 22 ou 23 000 environ. Le socialisme même, s'il fait toujours plus de recrues, s'il est le plus puissant parti de l'empire, a beaucoup perdu de sa violence première; les opportunistes, toujours plus nombreux, inquiètent les vieux chefs, comme Bebel, par leur adaptation aux institutions politiques et sociales actuelles, par leur entrée dans la presse bourgeoise. Ils craignent un affaiblissement de la foi première dans ces

1. L'Allemagne en 1900 avait 35 000 wagons de voyageurs et 400 000 de marchandises.

unions mixtes. Plus que la persécution impériale, le bien-être menace le socialisme allemand¹.

Politique extérieure de l'Allemagne (1899-1900). — Le gouvernement a fait subir aux Danois du Slesvig une persécution rigoureuse en 1899 et 1900, s'acharnant après les domestiques danois que les sujets allemands de même race appelaient chez eux. Contre les Polonais, son hostilité a été très vive. Les Polonais sont écartés des fonctions publiques; on s'acharne contre leur langue et leurs souvenirs historiques. En 1899, le gouvernement a interdit l'érection publique de la statue du poète polonais Slowacki; interdiction du polonais dans les écoles, au théâtre, etc.; pour l'enseignement de la religion dans les écoles de Poznanie. Cette mesure du ministre Studt a amené nombre de Polonaises à enseigner le polonais chez eux à des enfants. L'une d'elles fut condamnée à 400 marks d'amende pour avoir donné une leçon particulière de langue polonaise; une autre refusa de payer l'amende et fut mise en prison. On défend même aux employés polonais de parler leur langue entre eux. Il s'en fallut de peu même qu'on ne l'interdit dans les réunions publiques polonaises. A l'école, les enfants ne doivent parler qu'allemand, doivent défigurer leur nom à l'allemande (Pischke, par exemple, au lieu de Piszczek), et, s'ils refusent, les instituteurs les battent à coups de baguette. Dans l'armée, on fait enquête pour savoir si les soldats se confessaient en polonais,

1. Le recensement du 1^{er} décembre 1900 a donné un total de 56 367 178 hab. La population était de 41 millions d'hab. en 1871 et de 52 en 1895. L'excédent des naissances a été de 815 000 en 1900. On compte dans l'Empire: 55 231 000 protestants, 20 321 000 catholiques et 586 000 israélites. On compte, en 1900, 33 villes peuplées de plus de 100 000 hab. et 40 peuplées de 50 à 100 000. Les principales étaient: Berlin (1 888 818 hab.), Hambourg (705 000), Munich (499 000), Dresde (476 000), Leipzig (456 000), Breslau (422 000), Cologne (372 000), Francfort (288 000), Nuremberg (261 900), Hanovre (235 000), Magdebourg (229 000), Düsseldorf (213 000), Stettin (209 000), Chemnitz (206 000), Königsberg (189 000), Charlottenbourg (189 000), Stuttgart (176 000), Brême (163 000), Altona (161 000), Elberfeld (156 000), Halle (156 000), Strasbourg (151 000), Dortmund (142 000), Barmen (141 000), Mannheim (141 000), Dantzig (140 000), Aix-la-Chapelle (135 000), Brunswick (128 000), Kiel (121 000), Essen (118 000), Posen (117 000), Crefeld (106 000), Cassel (106 000). La Prusse a environ 34,5 millions d'habitants, la Bavière 6,2, la Saxe 4,2, le Wurtemberg 2,2, Bade 1,8, la Hesse 1,1, l'Alsace-Lorraine 1,7.

Le budget en 1900-1901 est de 2066 millions de marks; la dette de 2 372 millions. L'Allemagne a en 1900: 51 850 kil. de chemins de fer; son armée sur le pied de paix compte environ: 24 000 officiers, 80 000 sous-officiers et 494 000 hommes (3 millions sur pied de guerre). Flotte en 1900: 105 bâtiments (376 000 tonneaux), dont 23 cuirassés, 36 croiseurs grands et petits, en outre 124 torpilleurs.

et, en ce cas, on les punit. Dans les tribunaux, si l'on veut user du polonais, les frais de traduction sont à la charge du requérant. En 1900, il a été interdit aux sous-officiers allemands d'épouser des Polonaises catholiques. Les Allemands constataient avec mécontentement que les provinces de l'est se polonisaient graduellement. Cette race, plus prolifique que l'allemande, a une forte majorité dans tous les pays à l'est de l'Oder; elle s'est réveillée même hors de l'ancien royaume de Pologne, en Silésie, et l'appât des hauts salaires a déterminé nombre de Polonais à émigrer à l'ouest : Berlin est Polonais pour un dixième, et dans la région du Rhin et de la Ruhr, on compte bien 100 000 Polonais, très unis et déjà assez importants pour jouer un rôle sérieux dans les élections. Le gouvernement expulse sans cesse les ouvriers polonais arrivés de Russie et d'Autriche, et il voudrait germaniser la Pologne. On a fondé une caisse à cet effet; des dizaines de millions n'ont servi à rien. Les Polonais, qui ont à Rapperswyll, en Suisse, un « trésor national »¹, ont réuni des fonds, et quand un grand domaine était divisé en lots et mis en vente, ils l'achetaient aussitôt, avant les colons allemands, et installaient des familles polonaises nombreuses. Malgré son échec, le gouvernement, en 1899, a porté de 240 000 à 600 000 marks les crédits extraordinaires annuels pour la germanisation de la Pologne.

En Alsace-Lorraine au contraire, un décret du 22 août 1900 a supprimé l'obligation du passeport; le 8 octobre, un autre décret permit aux émigrés d'entrer en Alsace-Lorraine dans des cas urgents, sans attendre la remise du permis de pénétrer. Le *Sedantag* ne fut pas célébré à Metz, par ordre. Mais quand, au Reichstag, M. Winterer et ses collègues annexés demandèrent la suppression de l'article dictatorial qui maintient en Alsace-Lorraine l'état de siège illimité et permet sans motif l'expulsion de tout habitant, le chancelier, prince Hohenzoln, ancien gouverneur du pays, s'y opposa et déclara : « Nous n'avons pas conquis l'Alsace-Lorraine par un vote populaire, mais par la force des armes, et nous voulons garder ce pays reconquis. » Le Reichstag adopta le projet, dont le Bundesrath ne voulut pas.

1. Il est interdit, sous peine d'être poursuivi pour *trahison*, de recueillir des fonds pour le trésor national : de jeunes élèves polonais l'ont appris à leurs dépens.

A Paris, l'empereur remplaçait, le 28 novembre 1900, son ambassadeur, le comte de Munster, devenu prince de Derneburg, par le prince de Radolin, issu de la vieille famille polonaise catholique des Radolinski, ralliée à la Prusse, alliée à beaucoup de grandes familles européennes et même françaises. En 1900 aussi il éleva le comte d'Eulenburg, ambassadeur à Vienne, au rang de prince.

Ce que la politique de l'Allemagne eut de plus remarquable en 1899-1900 fut son attitude dans les affaires du Transvaal et celles de Chine¹.

Tandis que l'Allemagne entière frémissait d'indignation apprenant le sort fait aux Boers et souhaitait un conflit armé avec l'Angleterre, Guillaume II s'unit plus étroitement avec l'Angleterre. Ce n'était plus l'élève de Bismarck, tout honteux d'avoir du sang anglais dans les veines, mais l'affectueux petit-fils de la grande reine, le fidèle amiral anglais. La guerre avait éclaté le 11 octobre; dès le 19 novembre, l'empereur s'en fut en Angleterre et y séjourna en famille. Il s'y répandit en amabilités, en décorations. Lorsque le président Krüger vint en Europe, fidèle au souvenir du fameux télégramme impérial du 3 janvier 1896, il résolut d'aller en Allemagne plaider la cause de son peuple. Il était déjà à Cologne, quand un télégramme officiel lui apprit que S. M. regrettait que « les dispositions déjà prises l'empêchassent de recevoir en ce moment la visite du Président Krüger » (2 décembre 1900); le 4, le peuple de Cologne fit une violente manifestation contre le consulat anglais; le 6, le malheureux président quitta la puissante et inhospitalière Allemagne pour la petite et généreuse Hollande.

Le chancelier, M. de Bülow, interpellé au Reichstag, déclara : « La question se résume en ceci : le voyage du président et la réception par l'empereur auraient-ils pu servir à lui ou à nous en quelque façon ? — Je réponds de la façon la plus énergique : en aucune manière. Nous sommes, vis-à-vis de l'Angleterre, complètement indépendants; nous ne sommes pas plus liés à l'Angleterre, fût-ce par l'épaisseur d'un cheveu, que l'Angleterre n'est liée à nous; mais nous sommes disposés, sur la base d'égarés mutuels, à vivre en paix et en amitié avec l'Angleterre. Nous n'avons aucune inclination à jouer les Don Quichotte... Quand il se produit un conflit entre les peuples étrangers, on ne doit pas se demander de quel côté est le

1. On trouvera le récit détaillé de ces événements dans le tome III.

droit. Le politique n'est pas un moraliste : il n'a qu'à défendre uniquement les intérêts et les droits de son pays. » Parlant du télégramme de 1896, il dit qu'il avait eu au moins pour effet d'éclaircir la situation : « L'accueil qui lui a été fait, non seulement en Allemagne, mais encore hors l'Allemagne, ne nous a pas permis de douter que nous ne nous trouvions réduits à nos propres forces dans le cas d'un conflit avec l'Angleterre en Afrique. Un gouvernement consciencieux devait tirer de ce fait certaines conclusions, et il les a en effet tirées. » M. de Bülow faisait ainsi une allusion discrète à l'inutile coup de sonde jeté alors par Guillaume II sur nos dispositions à l'égard d'un rapprochement franco-allemand anti-anglais, et au brusque revirement qui suivit.

Un incident avait pourtant failli envenimer les rapports anglo-allemands. Sous le prétexte, reconnu mal fondé, de contrebande de guerre, l'Angleterre avait saisi trois vaisseaux allemands sur les côtes d'Afrique, le *Bundesrath*, le *General*, le *Herzog*, et avait gardé le premier près d'un mois sans motif. Le chancelier allemand parla au Reichstag de ces « événements qui seraient sérieusement de nature à rendre fragile le maintien des relations amicales entre les deux États » ; mais l'Angleterre indemnisa et exprima ses regrets. Ce fut tout. L'amitié anglo-allemande gouvernementale — car le peuple ne la partageait guère — n'en fut pas ébranlée. Faut-il voir dans l'attitude de Guillaume II le désir d'obtenir un doux traitement pour les intérêts allemands au Transvaal, à la fin d'une guerre dont il prévoyait l'issue ? L'Allemagne avait en ce pays 36 millions de commerce, 400 millions de marks placés dans les banques et le commerce, et 800 millions dans l'industrie minière. Ou bien est-ce une nouvelle conséquence du traité secret du 41 avril 1757, ou un « laissez-faire » en Afrique en échange d'un « laissez-faire » futur en Autriche ? Qui peut savoir les multiples et variables motifs de l'empereur allemand ?

En Chine, Guillaume II a eu la partie belle. Grâce à l'assassinat de son ministre, le baron de Ketteler, il a pu réclamer la première place dans l'expédition internationale. Déjà, en février 1900, il avait fait à son frère Henri une réception triomphale comme au retour d'une expédition victorieuse, et célébré lyriquement l'action de l'Allemagne en Extrême-Orient. L'assassinat du baron de Ketteler lui permit d'annoncer une vengeance éclatante (3 juillet). Lorsqu'il fut arrivé par son insinuante diplomatie à faire nommer le maréchal de Waldsee

commandant en chef de l'expédition internationale (8 août) et qu'il envoya son contingent en Chine, il prononça un discours qui surprit, conseillant aux troupes allemandes de ne pas faire quartier aux Chinois, de ne pas faire de prisonniers, et d'inspirer la terreur du nom allemand, « comme Attila avec les Huns », et, sans égard pour les alliés Japonais, il s'écria : « Nous devons nous apprêter à partir en croisade et à répandre en Chine la civilisation chrétienne... ; il faut, de concert avec les autres nations chrétiennes, combattre tous ensemble contre les païens. »

Le 18 septembre, neuf jours avant l'arrivée du commandant en chef à Tien-tsin, l'empereur allemand envoya une circulaire à tous les ambassadeurs allemands accrédités auprès des puissances qui agissaient en Chine, pour déclarer qu'il fallait exiger, comme condition préliminaire de toute négociation, que la Chine livrât les « personnes reconnues comme véritables et premières instigatrices des crimes commis à Pékin contre le droit des gens ». Mais comment dresser cette liste ? Chaque puissance désirait ménager quelques têtes chinoises à elle utiles. On finit, l'Allemagne elle-même, par accepter que la Chine châtiât directement les coupables. La note française du 5 octobre rétablit l'accord entre les puissances. Mais tout à coup, le 16 octobre, l'Allemagne conclut à Londres un accord¹ d'après lequel les deux puissances déclaraient s'entendre pour maintenir l'ouverture des ports fluviaux et maritimes chinois « au commerce et à toutes les autres formes légitimes d'activité économique » de tous les peuples ; pour ne pas profiter des complications actuelles pour obtenir des avantages territoriaux en Chine et faire tendre leur politique au respect du territoire chinois ; pour « conclure un accord préliminaire au sujet des mesures éventuelles à prendre pour la protection de leurs propres intérêts en Chine », au cas où une autre puissance obtiendrait des avantages territoriaux.

L'arrangement devait être communiqué, avec prière d'y adhérer, aux autres puissances intéressées.

Cet accord émut beaucoup d'abord ; il semble n'avoir pas servi à grand'chose. Les puissances s'entendirent, vers la mi-novembre, sur les conditions à imposer à la Chine et, dans leur note collective du 20 décembre, qu'elles remirent le 24 et firent accepter le 30, elles firent admettre, parmi les nom-

1. On en trouvera le texte complet, tome III, p. 319-320.

breuses conditions de paix, l'envoi d'un prince impérial de Chine à Berlin pour porter les regrets de l'Empereur chinois au sujet du meurtre du baron de Ketteler et l'érection d'un monument expiatoire sur le lieu du crime avec inscription latino-sino-allemande. En somme, toutes les manifestations de l'Allemagne en Chine ne lui ont rien valu de plus que le lot excellent qu'elle avait acquis le 5 janvier 1898.

En Océanie, l'Allemagne, qui avait déjà acheté à l'Espagne, le 30 juin 1899, les Mariannes, les Carolines et les Palaos pour 25 millions, signa le 9 novembre avec l'Angleterre une convention, à laquelle les États-Unis adhèrent le 14. L'Allemagne acquit les deux plus grandes des îles Samoa, Oupolou et Savaï, tandis que les États-Unis prirent Toutouila, la plus petite, mais dont la rade de Pago-Pago est de premier ordre. L'Angleterre reçut de l'Allemagne les îles Choiseul et Isabel dans les Salomon et les Tonga. L'Allemagne s'agrandissait ainsi et terminait un conflit violent avec les deux autres puissances.

En Afrique, l'Allemagne a, au Kameroun, donné 80 000 kil. carrés à une grande compagnie à charte (*Nordwest Kamerun Gesellschaft*) et cherche sérieusement à développer la culture du cotonnier. Mais elle y a en 1899 perdu la mission Plehn, massacrée, et a détroné le sultan d'Adamaoua, Tibati. Au Togo, l'accord du 14 novembre 1899 a partagé, à l'avantage des Anglais, la zone neutre de Salaga ; à l'est, la commission franco-allemande de délimitation dut combattre seule sous le commandement du capitaine Plé. Dans la *Südwest Afrika*, le développement est très lent. Pour l'Afrique orientale, le gouvernement n'a pu obtenir les crédits qu'il demandait pour le chemin de fer de la mer aux grands lacs ; le Reichstag les a réduits et a voté moins de 3 millions pour continuer le tronçon existant. La convention du 14 novembre 1899 a fait renoncer l'Allemagne au bénéfice de l'exterritorialité à Zanzibar « à condition que les autres puissances en fassent autant »¹. Des accords du 15 mars et du 28 octobre 1899, entre Cecil Rhodes et Guil-

1. Le 6 mai 1900, la famille impériale a célébré la majorité du Kronprinz Wilhelm (né en 1882). Les autres enfants de l'empereur sont Eitel (1883), que les pangermanistes destinent à la Hongrie, Adalbrecht (1884), Augustus-Wilhelm (1887), Oscar (1888), Joachim (1890), Victoria Luisa (1892). Le 25 janvier 1900 est morte la mère de l'impératrice, duchesse de Slesvig-Holstein-Sonderburg-Augustenburg. Le 31 juillet 1900 mourut le duc de Saxe-Cobourg-Gotha, duc d'Édimbourg, deuxième fils de la reine Victoria ; le 6 août, Liebknecht, un des chefs du parti socialiste allemand.

laume II, ont permis à la *British South Africa Co* de faire passer son télégraphe à travers l'Afrique orientale ; elle devra, pour prolonger son chemin de fer, attendre que la ligne côtière allemande puisse la rejoindre. Dans la mer Rouge, l'Allemagne a obtenu d'établir un dépôt de charbon dans l'archipel du Farsan, à l'île Kouhm (nov. 1900), qui fut aussitôt mise en valeur.

II. — AUTRICHE-HONGRIE.

Constitution de 1867. — Occupation de la Bosnie et de l'Herzégovine (1878-1879). Politique de l'Autriche-Hongrie en Orient. — Ses embarras. — Mort de l'Archiduc Rodolphe (30 janvier 1889). — Situation de l'Autriche-Hongrie. — Chute du Ministère Taaffe. — Ministère Windischgrätz (12 novembre 1893). Procès de l'Omladina. — Les lois civiles en Hongrie (1894-1895).

** Le renouvellement du Compromis austro-hongrois. — La question des langues en Bohême. — Le Pangermanisme en Autriche. — Situation difficile de l'Autriche-Hongrie.

Constitution de 1867. — La Constitution actuelle de l'Autriche-Hongrie¹ remonte à 1867. Le premier ministre à Vienne était alors le comte de Beust. Né en 1809, Saxon et protestant, il avait été premier ministre à Dresde en 1849 ; plus tard, en 1854, par crainte du pouvoir croissant de la Prusse, il essaya de fonder une alliance des puissances de second ordre, Saxe, Bavière, Wurtemberg, Hanovre, Hesse-Darmstadt. En 1864, il fut ambassadeur de la Diète Germanique à la Conférence de Londres pour le règlement de la Question du Sleswig-Holstein. Passé au service autrichien après la guerre de 1866, il devint chancelier, s'efforça de relever l'Empire des Habsbourg et de préparer la revanche de Kœniggratz. Pour faire cesser l'antagonisme des Hongrois, qui était la principale cause de faiblesse dans la monarchie, il exauça leurs vœux, et la Constitution mise en vigueur sous son ministère substitua le *duailisme* à l'unité.

Les Magyars recouvrèrent leur autonomie : François-Joseph se fit couronner roi de Hongrie ; il y eut dès lors une Diète Hongroise, un Ministère Hongrois : l'unité de l'armée, la communauté douanière et l'indivisibilité de la dette furent pour-tant maintenues entre le royaume et l'empire. *L'Autriche-*

1. Population de l'Autriche-Hongrie (en 1890) : 41 384 956 habitants. Vienne (avec la banlieue) a 1 364 548 habitants ; Buda-Pesth (en 1896), 617 856 ; Prague, 310 483 ; Trieste, 157 466 ; Lemberg, 127 913 ; Gratz, 112 069 ; Cracovie 84 696 ; Brunn, 94 462 ; Szegedin, 85 569.

Hongrie, tel est le nom que porte désormais l'ancien Empire d'Autriche. La Leitha, petit affluent du Danube sur la rive droite, sépare le *Royaume Cisleithan* (Autriche) du *Royaume Transleithan* (Hongrie).

Dans l'Autriche ou Cisleithanie, le *Reichsrath* ou Représentation nationale comprend deux Chambres, le *Herrenhaus* ou Chambre Haute, et le *Abgeord-Netenhaus* ou Chambre des Députés. La Chambre Haute se compose des princes du sang et prélats, qui en sont membres de droit, de 53 membres héréditaires et de 400 membres à vie nommés par l'Empereur. La Chambre des députés est élue pour six ans ; les conditions de fortune et de résidence exigées pour être électeur varient avec les diverses provinces. Il y a 353 députés, représentant 4 classes d'électeurs : la grande propriété, les villes, le commerce, les communes rurales ; ces derniers sont élus par une élection à deux degrés ; il y a environ un électeur par 500 habitants ; il faut avoir 30 ans pour être éligible ; le mécanisme électoral assure aux Allemands une majorité factice.

La Diète de Hongrie ou Transleithanie, le *Országgyűlés*, contient aussi deux Chambres, le *Felső ház* ou *Table des Magnats*, et le *Alsó ház* ou *Table des Représentants*. La Table des Magnats comprend les archiducs propriétaires en Hongrie, 34 évêques catholiques et grecs, 304 nobles, 75 gouverneurs de comitats ou hauts fonctionnaires, deux délégués de la Diète Croato-Slavonne, et le *Comte des Saxons* de Transylvanie. La Table des Représentants comprend 417 députés : 337 pour la Hongrie, 75 pour la Transylvanie, 4 pour Fiume, 34 pour la Croatie et l'Esclavonie. Ces 34 derniers sont nommés par la Diète Croato-Slavonne, et peuvent s'exprimer à la Diète de Pesth en langue croate. Les autres députés sont nommés par des électeurs réunissant les conditions de naissance, de grade ou de fortune spécifiées par la loi.

Occupation de la Bosnie et de l'Herzégovine (1878-1879).
Politique de l'Autriche-Hongrie en Orient. — Quoique l'hégémonie dans les pays cisleithans appartienne aux Allemands, et dans les pays transleithans aux Hongrois, cependant la majorité de la population se compose de Slaves (Croates, Serbes, Tchèques, Moraves, Illyriens). Il y a, en outre, des Italiens dans le Tyrol et à Trieste, des Polonais en Galicie, des Roumains en Transylvanie. Cela crée à l'Autriche-Hongrie une situation difficile. Pendant la dernière guerre d'Orient, les

Hongrois, qui ont succombé en 1849 sous les coups des Russes, et qui craignent d'être étouffés entre les populations slaves par lesquelles ils sont entourés de toutes parts, ont fait de nombreuses manifestations en faveur des Turcs ; la Croatie et les autres provinces slaves, au contraire, se sont prononcées en faveur des populations de même race qu'elles, soulevées contre les musulmans. Le Gouvernement Austro-Hongrois, partagé entre la crainte de voir la Russie s'emparer de l'embouchure du Danube et le désir de profiter des événements pour reculer ses frontières méridionales, resta longtemps hésitant. Mais au Congrès de Berlin son représentant, le comte Andrassy, Ministre des Affaires Étrangères, demanda et obtint le droit d'occuper et d'administrer la *Bosnie* et l'*Herzégovine*, à la réserve du sandjak de Novi-Bazar, qui s'étend entre la Serbie et le Montenegro. C'était une annexion déguisée : elle eut lieu, non sans lutte, en 1879. Après une vive résistance des habitants, les Autrichiens occupèrent aussi le sandjak de Novi-Bazar, comprenant les villes de *Novi-Bazar*, *Mitrovitza*, *Sienitza*, *Plevlje*, *Nova Warosch*.

Le Gouvernement Austro-Hongrois ayant voulu, en 1881, introduire dans la Bosnie et l'Herzégovine le service militaire, un soulèvement éclata dans le district montagneux de Crivoscie. Ce fut le signal d'une insurrection à peu près générale entre la Mer Adriatique et la Save. Soutenus indirectement par les Monténégrins, les Serbes, les Roumains, encouragés par la Russie, d'où leur venaient des volontaires, les insurgés, dispersés par petites bandes sur un sol très accidenté, qui rendait les opérations militaires difficiles pour une armée régulière, résistèrent avec acharnement aux troupes austro-hongroises jusqu'au mois de mars 1882.

Maîtres de la Bosnie et de l'Herzégovine, les Autrichiens se trouvent placés entre le Montenegro et la Serbie, de manière à les surveiller et à les empêcher de se joindre. Ainsi l'Autriche-Hongrie est plus rapprochée que la Russie elle-même de Salonique et de Constantinople.

L'empereur François-Joseph échappa en 1882 à une tentative de meurtre. L'irrédentiste italien Oberdank fut arrêté le 29 septembre à la frontière ; il était porteur de bombes explosibles. Déclaré convaincu de projet d'assassinat, il fut condamné à mort et exécuté.

Embarras de l'Autriche-Hongrie. — Si maltraitée par les événements, chassée de Milan en 1859, de Venise en 1866,

exclue de l'Allemagne à la même époque, l'Autriche eut un instant, en 1870, la tentation de soutenir la France contre les Prussiens ; M. de Beust était alors encore chancelier à Vienne ; nos revers mirent bientôt un terme à ces vellétés d'intervention, combattues d'ailleurs par le premier ministre hongrois Andrássy. M. de Beust dut quitter la chancellerie le 6 novembre 1874 !. Depuis cette époque la politique autrichienne fut inféodée à celle du prince de Bismarck : cette alliance lui valut l'acquisition de la Bosnie et de l'Herzégovine en 1879. C'était désormais au sud-est, dans la direction de Salonique, que le Cabinet de Vienne espérait s'agrandir ; c'était l'attitude de la Russie qu'il surveillait d'un œil jaloux. Pourtant la monarchie austro-hongroise ne paraissait pas bien solide. Seuls, les Allemands tenaient à l'intégrité de l'Empire. Les Hongrois² avaient, en fait, la prépondérance dans le Gouvernement : c'était un Hongrois, le comte Kalnoky, qui était à la tête du ministère commun à la Cisleithanie et à la Transleithanie ; mais ils sont haïs à la fois des Allemands et des Slaves ; ces derniers, partout où ils sont en majorité, en Bohême, en Croatie, voudraient, à leur tour, obtenir leur autonomie. Slaves et Hongrois poussent l'Empire vers les Balkans ; en Bohême, les Allemands regardent vers Berlin, comme les Tchèques vers Pétersbourg ; les Italiens de Trieste et de Trente se réuniraient volontiers au royaume d'Italie. Dans le cas d'un rapprochement entre l'Allemagne et la Russie, l'Autriche-Hongrie aurait à craindre d'être sacrifiée. Les deux puissances avec lesquelles elle est actuellement alliée, la Prusse et l'Italie, sont précisément celles qui, dans le passé, lui ont fait le plus de mal. Est-ce là, pour elle, une situation bien rassurante ?

Pourtant, en 1888, le Gouvernement Austro-Hongrois continua ses armements et ne cessa point de régler sa conduite en toute circonstance sur celle de l'Allemagne. Le 26 mai, à la Chambre des Députés de Buda-Pesth, en réponse à une interpellation de M. Helfy, le Ministre Tisza dissuada les industriels hongrois de prendre part à l'Exposition Universelle de Paris

1. Il fut depuis ambassadeur d'Autriche-Hongrie à Londres, puis à Paris et mourut le 25 octobre 1886.

2. Les généraux Georkey et Klapka, qui ne s'étaient pas vus depuis trente-sept ans, se réconcilièrent, paraît-il, le 15 février 1886, dans une soirée donnée à Buda-Pesth par M. Huszar, député au Parlement de Hongrie. L'histoire sera-t-elle aussi indulgente que le défenseur de Komorn pour l'adversaire de Kossuth, pour le signataire de la capitulation de Vilagos ? (V. ch. xxxiii, p. 40.) Le général Klapka est mort en 1892.

en 1889. Il faisait entendre, dans sa réponse, que la guerre pourrait éclater d'ici là, et il ajoutait : « Il pourrait arriver que la propriété des exposants ou le drapeau national hongrois fussent mis en péril. » Un grand nombre de députés protestèrent sur-le-champ avec indignation. Pour atténuer la fâcheuse impression produite par le langage du ministre hongrois, le Ministre des Affaires Étrangères de l'Empire, le comte Kalnoky, déclara que M. Tisza n'avait pas eu l'intention de blesser la France.

La mort de l'archiduc Rodolphe (30 janvier 1889). — L'héritier de François-Joseph était son fils unique, l'archiduc Rodolphe, né le 21 août 1858, et marié le 40 mai 1884 à la princesse Stéphanie, fille du roi des Belges Léopold II et de la reine Marie-Henriette. De cette union était née une fille, l'archiduchesse Élisabeth (2 septembre 1883). L'archiduc Rodolphe passait pour sympathique à la France. Le 30 janvier 1889 une dépêche de Vienne annonça qu'il était mort subitement au petit château de Meyerling, où il était allé à un rendez-vous de chasse, « probablement par suite d'une attaque d'apoplexie ». Le bruit se répandit qu'il avait péri de mort violente. Avait-il été tué en duel ? Avait-il été assassiné ? S'était-il suicidé ? Au bout de quelques jours, on sut qu'il s'était tué d'un coup de revolver. Il avait conçu une passion violente pour la jeune baronne Marie Versera ; il avait même eu, affirme-t-on, l'idée de divorcer pour l'épouser ; la chose ayant été reconnue impossible, ils résolurent de mourir ensemble. Sous prétexte d'une partie de chasse, l'archiduc se rendit à Meyerling avec le comte Hoyos et le duc de Cobourg. La baronne vint l'y rejoindre, et le lendemain matin, on les trouva morts l'un et l'autre. L'archiduc était très aimé, et sa mort produisit la plus douloureuse impression.

L'héritier de la couronne austro-hongroise était désormais l'archiduc Charles-Louis, frère de l'empereur, ou, si ce prince renonçait à ses droits, comme on le prétendait disposé à le faire, son fils aîné, l'archiduc François-Ferdinand d'Autriche-Este, né à Gratz le 48 décembre 1863.

Au moment même où cette tragédie avait lieu, des scènes violentes se produisaient à Buda-Pesth. La participation de l'Autriche à la Triple Alliance nécessitait une augmentation du contingent et par conséquent des dépenses militaires ; le 20 novembre 1888, M. Tisza, chef du Cabinet dans le royaume transleithan, demanda au Parlement Hongrois un nouveau

crédit de guerre de 450 millions. Il fut vivement combattu par le comte Apponyi, par le comte Gabron Karolyi, par MM. Polonyi, Hollaky, Ugron et les autres membres de l'opposition sympathiques à la France et hostiles à l'influence allemande. La majorité vota ce que demandait le ministère; mais il y eut des émeutes au cri de *A bas Tisza! vive Kossuth!* (29, 30 et 31 janvier, 17 février, 20 et 21 mars 1889). D'autres émeutes, dans lesquelles le sang coula, furent causées à Vienne par une grève de cochers et par des manifestations antisémitiques aux cris de *Mort aux juifs!* (23 avril). De nombreux visiteurs hongrois et tchèques furent attirés à Paris par l'Exposition Universelle de 1889. Ils y reçurent le meilleur accueil et affirmèrent énergiquement les sympathies de leurs compatriotes pour la France. L'association des étudiants tchèques de Bohême, à l'occasion de l'ouverture de la nouvelle Sorbonne, envoya une adresse aux étudiants de Paris; elle fut immédiatement dissoute par le Gouvernement Autrichien pour s'être livrée à un « acte politique ».

Au mois d'octobre 1889, lors de la discussion de l'adresse à l'Empereur dans la Diète de Prague, les députés Tchèques, en particulier M. Jules Gregr, demandèrent que François-Joseph se fit couronner roi de Bohême, et que ce pays obtint son autonomie comme la Hongrie l'a obtenue. Au Parlement Hongrois, l'opposition continuait à protester contre la politique du Ministère Tisza. On soupçonnait aussi que le comte Taaffe, Président du Conseil des Ministres Autrichiens, n'inspirait point une entière confiance au Gouvernement de l'Empire d'Allemagne.

Situation de l'Autriche-Hongrie. — La situation de l'Autriche-Hongrie, pendant les années qui suivirent, n'a pas cessé d'être difficile. Les Allemands, les Hongrois, les Slaves, les Tchèques, les Italiens (à Trente et à Trieste), gouvernés par la maison de Lorraine-Habsbourg, sont constamment en désaccord; les diverses nationalités se disputent la suprématie; elles exigent une autonomie de plus en plus grande, ou même veulent se séparer de l'Empire. La Triple Alliance, dont la monarchie austro-hongroise fait partie, lui impose de lourds sacrifices. Encore ne peut-elle pas se fier complètement à ses alliés. On parle souvent à Berlin avec un certain dédain de l'armée autrichienne; en Italie, les irrédentistes réclament toujours Trieste et le Trentin. En Bohême, les Allemands et les Tchèques, divisés eux-mêmes en Vieux Tchèques et Jeunes Tchèques,

sont aux prises dans la Diète¹. Le mouvement socialiste agite d'ailleurs l'Autriche-Hongrie comme le reste de l'Europe: ce sont à chaque instant des manifestations, des grèves, des émeutes: grève de verriers de Bohême le 2 février 1890; des ouvriers maçons et gaziers à Vienne les 8 et 9 avril; des maçons à Marbourg, et de divers corps d'état à Biala, à Saybusch, à Schatzlar; mouvement antisémitique à Vienne; enfin manifestation en faveur de la journée de travail de 8 heures dans les principales villes le 4^e mai de chaque année.

Une crise ministérielle éclata en Hongrie au mois de mars 1890. On préparait une nouvelle loi sur l'indigénat. L'opinion publique réclamait que le vieux patriote Kossuth, actuellement retiré à Turin, et dont le nom était si populaire chez les Magyars, fût reconnu, malgré sa situation exceptionnelle, citoyen hongrois jouissant de tous les droits attachés à ce titre. Les ministres ne purent se mettre d'accord. Le Cabinet Tisza donna sa démission le 8 mars et fut remplacé par un Ministère Szapary.

Les restes du poète polonais Adam Mickiewicz, mort à Paris en 1855, furent ramenés à Cracovie, où leur arrivée donna lieu à une démonstration enthousiaste le 3 juillet 1890. A la suite de manifestations irrédentistes, la société scolaire italienne *Pro Patria* fut dissoute à Trente et à Trieste (19 juillet).

Un nouveau traité de commerce fut signé entre l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie le 2 mai 1891. La Triple Alliance fut renouvelée le 28 juin 1891 pour une période de six années. Aux termes du nouveau traité, l'Autriche-Hongrie était, disait-on, entièrement inféodée à la politique allemande; elle devait opérer dans l'organisation de son armée les réformes qui lui seraient prescrites par le Gouvernement de Berlin.

De nouveaux troubles agraires éclatèrent en Hongrie dans l'été de 1891. Le 24 juin un conflit sanglant eut lieu à Battonya, près de Szegedin, entre les paysans et la troupe.

Au mois de septembre l'empereur entreprit un voyage à Prague, au retour duquel, à la station de Rosenthal, près de Reichenberg, il échappa à une tentative pour faire sauter le train dans lequel il se trouvait.

1. Les *Vieux Tchèques* sont comme les *opportunistes*, et les *Jeunes Tchèques*, comme les *intransigeants* de Bohême: les premiers se contenteraient de quelques concessions du Gouvernement Austro-Hongrois; les seconds réclament pour leur pays une autonomie complète.

La Chambre Hongroise ayant été dissoute avant le terme légal de son mandat, les élections des 27 et 28 juillet 1892 donnèrent la majorité au ministère Szapary, qui perdit pourtant un certain nombre de voix. Une grande misère régna dans la Haute-Hongrie, au mois de mars suivant, par suite de la mauvaise récolte des pommes de terre.

Les Tchèques continuèrent en 1892 à réclamer l'autonomie de la Bohême. Acceptant l'invitation des étudiants français, des *sokols* (sociétés de gymnastes) vinrent de Prague assister aux fêtes universitaires de Nancy. Le Gouvernement Autrichien leur interdit d'y prendre part officiellement, c'est-à-dire avec leur drapeau. Ils y reçurent un accueil enthousiaste. Eux-mêmes, dans leurs discours, manifestèrent pour la France et pour la Russie d'ardentes sympathies, qui firent tenter contre eux des poursuites à leur retour en Bohême (juin-septembre).

Le 14 octobre, le comte Kalnocky affirma une fois de plus l'attachement de l'Autriche-Hongrie à la Triple Alliance. Depuis cette époque, François-Joseph et ses ministres n'ont pas perdu une occasion de proclamer qu'ils souhaitaient le maintien de la paix et qu'ils espéraient qu'elle ne serait pas troublée. C'est notamment ce que l'empereur disait au mois de juin 1893 en recevant les délégations austro-hongroises¹. A la suite de manifestations jugées contraires à la sûreté de l'État, le conseil municipal de Trieste fut dissous en avril 1893, et le petit état de siège proclamé à Prague (septembre).

1. L'Autriche-Hongrie a perdu en octobre 1884 le grand peintre Hans Mackart, merveilleux coloriste, auquel on doit : *Entrée de Charles-Quint à Anvers*, *Le Chevalier et la Nymphe*, *Amourettes Modernes*, en trois parties, *La Peste de Florence*, *Catherine Cornaro*, *Une Valkyrie et le Héros mourant*, *une Chasse de Diane*, *Les Cinq Sens*, *L'Été*, *Le Printemps*, et les décorations murales du Musée des Arts de Vienne.

La monarchie austro-hongroise compte encore des peintres remarquables. Citons surtout M. Munkacsy (Michel de), auquel on doit : *Le Christ devant Pilate*, *Le Christ au Calvaire*, *Arrivée d'Arpad sur le Danube*; M. Jules de Payer, auteur de *Mort de John Franklin à bord de son bateau le 11 juin 1847*, et *La Baie de la Mort, où les derniers hommes de l'équipage succombèrent de froid et de faim*; indignons encore le *Kosciusko après la Bataille de Raclawice*, de M. Matejko (Jan), de Cracovie; *La Désfenestration de Prague*, de M. Brozik (Vaclav), de Pilsen; *Les Pages*, de M. Édouard Charlemont; *La Peste à Rome en 590 ap. J. C.*, de M. Hirschel (Adolphe); *Les Sirènes sur les Écueils de Charybde*, de M. Knüpfer (Benesch), de Sibirou; *La Lune de Miel*, de M. Margitay (Thamer de), d'Ungvar; *Une Transléverine*, de M. Rota (Giovanni), de Trieste; *Le Baiser de la Vague*, de M. Wertheimer (Gustave); le *Portrait du Grand Maître de l'Ordre de Malte*, de M. Charles de Pidoll.

Chute du ministère Taaffe. — Le ministère autrichien du comte de Taaffe, considéré comme ultra-conservateur, adversaire de la liberté de la presse et de la liberté d'association, n'en proposa pas moins au mois d'octobre 1893 l'établissement du suffrage universel dans la Cisleithanie. Tout citoyen ayant satisfait à ses obligations militaires et sachant lire et écrire, ou même illettré, mais payant un impôt direct quelconque, aurait eu le droit de suffrage. Cette innovation, il est vrai, n'aurait point modifié le chiffre total des députés; elle n'aurait changé quelque chose qu'à la nomination des députés de deux des quatre classes, ceux des villes et des communes rurales. Elle aurait eu vraisemblablement pour résultat, en augmentant le nombre des électeurs de près des trois cinquièmes, l'élection de quelques députés socialistes dans les villes et de nombreux députés catholiques dans les campagnes, ce qui aurait renforcé le parti conservateur au préjudice du parti allemand. Les opposants de toute nuance, Polonais, Gauche Réunie, Parti National Allemand, se coalisèrent contre le projet de Taaffe; le ministère dut se retirer.

Ministère Windischgrätz (12 novembre 1893). Procès de l'Omladina. — Groupés contre lui, ses adversaires n'en étaient pas moins en désaccord sur tous les points. Aussi la formation d'un nouveau Cabinet fut-elle laborieuse. Un Ministère de coalition entra pourtant en fonctions le 12 novembre 1893 sous la présidence du prince de Windischgrätz, ayant pour collègues les comtes de Schœnborn et Falkenhayn, qui représentaient avec lui le parti conservateur, M. de Plener et le comte Wurmbbrandt, de la Gauche Allemande, MM. de Baclejski et de Jaworski, du groupe polonais, et MM. de Bacquehem et Weltersheimb, sans couleur politique bien tranchée.

Le changement de Ministère n'interrompit point les poursuites contre les Tchèques. La société populaire l'*Omladina* (*Jeunesse du Peuple*) formée de jeunes ouvriers et étudiants se proposait pour but d'obtenir l'autonomie de la Bohême. Dissoute à la suite de manifestations politiques, elle continua à exister à l'état de société secrète, fractionnée par petits groupes de cinq membres, et elle embrassa les doctrines de l'École socialiste de Karl Marx. Elle avait à sa tête un dictateur élu et un Conseil de cinq membres ayant plein pouvoir. Tout affilié, en entrant dans l'*Omladina*, s'engageait à obéir au code de la société, qui punissait de mort la trahison. Un agent provocateur nommé Mrva parvint à se faire affilier. Ses excès de

zèle, sen intempérance de langage excitèrent les soupçons; 76 membres de l'Omladina venaient d'être arrêtés; qui les avait dénoncés? Dans un discours du 21 octobre 1893, à la Chambre des Députés. M. Héroid, du parti Jeune Tchèque, désigna clairement Mrva, qui se promenait tranquillement dans les rues de Prague, quand les autres étaient sous les verrous. Mrva fut condamné par l'Omladina et frappé comme traître. Le procès de l'Omladina dura du 15 janvier au 24 février 1894. On reprochait surtout aux accusés des placards révolutionnaires distribués dans les rues de Prague le 17 août 1893. A l'exception de huit, ils furent condamnés à des peines très sévères : Ziegloser, à huit ans de cachot, Woigert, Sticha, Hradetz, à cinq ans. Le 20 mars, les meurtriers de Mrva, Dolezat, Dragoun, Krziz, furent condamnés à dix ans de réclusion.

La mort de Louis Kossuth, à Turin, où il vivait dans la retraite depuis de longues années (21 mars 1894), souleva une émotion universelle en Hongrie. La nation tout entière pleura le grand patriote dans la personne duquel elle s'était pour ainsi dire incarnée aux jours des luttes héroïques, en 1848 et 1849. Sa dépouille fut transportée à Buda-Pesth, où on lui fit de solennelles funérailles (1^{er} avril). Fort embarrassé, le Ministère Wekerlé ne s'était associé aux manifestations du deuil public que d'une manière imparfaite, ou qui parut telle : c'est que, si Kossuth était l'idole des Hongrois, il avait été l'ennemi le plus redoutable de François-Joseph.

Par une lamentable contradiction, les Hongrois, si jaloux de leur liberté et si reconnaissants envers son ancien défenseur, opprimaient sans scrupule, et juste à la même date, celle des autres. Les Roumains de Transylvanie, privés de tout droit politique, traités en suspects et en parias, avaient décidé, dans une conférence à Hermanstadt (20-21 janvier 1892), d'adresser à l'Empereur et Roi un *memorandum* pour y exposer leurs revendications et leurs griefs contre le Gouvernement de Buda-Pesth. Craignant de mécontenter les Hongrois, François-Joseph n'osa point recevoir la députation roumaine (28 mai 1893). Alors le *memorandum* fut publié, et c'est le fait de cette publication que le Cabinet Hongrois qualifia de haute trahison. Il eut l'étrange idée d'en traduire les auteurs en justice. Tout fut extraordinaire dans ce procès, où l'on refusa aux accusés l'autorisation de se défendre dans leur langue nationale, où le jury n'était composé que de Magyars ne comprenant pas le

Roumain, où les jurés insultaient et menaçaient les accusés. Ceux-ci, sauf trois, furent condamnés à des peines variant de huit mois à cinq ans de prison (25 mai 1894).

Les Lois Civiles en Hongrie (1894-1895). — Un autre conflit se produisait en même temps dans le royaume transleithan. Le comte Czaki, Ministre des Cultes dans le Cabinet Wekerlé, avait préparé un projet de loi établissant en Hongrie le mariage civil. Votée à une grande majorité par la Chambre des Députés, cette loi, combattue par le clergé, fut repoussée par la Chambre Haute. L'Empereur-roi refusant d'intervenir pour vaincre l'opposition des magnats, le ministre Wekerlé donna sa démission (4^{er} juin 1894). M. Wekerlé consentit pourtant à former un nouveau Cabinet, dont ne firent point partie M. Czaki et deux anciens Ministres. Alors la Chambre des Magnats vota en première lecture, à 4 voix de majorité, la loi sur le mariage civil obligatoire (21 juin). Après de longues hésitations, François-Joseph consentit enfin à la sanctionner (40 décembre); mais quelques jours après, le Ministère Wekerlé, qui n'était pas d'accord avec le comte Kalnocky, chef du Ministère commun aux deux parties de la monarchie austro-hongroise, était définitivement démissionnaire (23 décembre 1894).

Un nouveau Ministère fut constitué à Buda-Pesth le 14 janvier 1895 sous la présidence du baron Banffy. Au cours d'un voyage en Hongrie, le nonce du Pape à Vienne, Monsignor Agliardi, ayant, dit-on, désapprouvé l'établissement du mariage civil, M. Banffy, dans un discours à la Chambre des Députés, se plaignit de cette ingérence dans les affaires du Royaume Hongrois et affirma que M. Kalnocky, Ministre des Affaires Étrangères de l'Empire austro-hongrois, avait adressé des représentations diplomatiques à la curie romaine. M. Kalnocky démentit cette déclaration (3 mai 1895). Ainsi désavoué, M. Banffy partit pour Vienne, afin d'y donner sa démission s'il n'obtenait pas satisfaction. La retraite, ou du baron Banffy, ou du comte Kalnocky, était devenue à peu près inévitable. Ce furent les Hongrois qui l'emportèrent. Le 16 mai, le comte Kalnocky se retira; il était au pouvoir depuis 1884. Le comte Goluchowski lui fut donné pour successeur. Il annonça l'intention de maintenir fermement la Triple Alliance.

Aux mois d'avril et mai 1895, la Carniole, Trieste, Laybach, surtout, eurent à souffrir de violents tremblements de terre.

Une nouvelle crise ne tarda point à s'ouvrir, cette fois dans le royaume cisleithan (Autriche). La majorité de coalition que

représentait le Ministère Windischgrätz s'étant rompue sur des questions budgétaires, ce Cabinet donna sa démission (19 juin). Le comte Kielmansegg devint le Président du Conseil.

Il ne le fut pas longtemps. Le 2 octobre un nouveau Ministère, dont aucun membre ne faisait partie du Parlement, fut officiellement installé en Autriche. Il avait pour Président le comte Badeni, Ministre de l'Intérieur (né le 14 octobre 1846 au château de Sorochow en Galicie).

Dans le royaume transleithan (Hongrie), l'antagonisme entre les populations de diverses races n'a point cessé. Sans doute, pour faire disparaître toute cause de dissentiment entre l'Empire austro-hongrois et la Roumanie, les Roumains condamnés dans le procès du *memorandum* ont été graciés (septembre 1895). Mais, pendant une visite de l'Empereur François-Joseph à Agram, des étudiants croates brûlèrent en place publique un drapeau hongrois. Plusieurs d'entre eux furent frappés de diverses condamnations (octobre)¹.

En février 1896, François-Joseph vint passer quelque temps en villégiature au Cap Martin, près de Menton; et, au cours de son séjour en France, eut une entrevue avec le Président de la République.

Le millénaire de l'existence de la Hongrie fut célébré au printemps de 1896 par de grandes fêtes à Buda-Pesth; elles s'ouvrirent le soir du 2 mai par une représentation de gala en présence de la famille impériale. Celle-ci, déjà si éprouvée, fut frappée à quelques jours de là par un nouveau deuil. L'archiduc Charles-Louis, frère de l'empereur, mourut à Vienne le 19 mai; il laissait deux fils, les archiducs François-Ferdinand d'Autriche-Este, désormais prince impérial, et Othon-François².

A Vienne, où les antisémites sont en majorité, l'un d'eux, le docteur Lueger, a été réélu bourgmestre pour la quatrième fois par le Conseil Municipal, sans que le Gouvernement ait voulu ratifier ce choix (1896).

A l'extérieur, l'Autriche-Hongrie, sous la direction du comte

1. Les Roumains, Slovaques, Serbes, ont déclaré qu'ils ne prendraient point part aux élections législatives de 1897, si la loi électorale, qui ne leur accordé actuellement que des droits dérisoires, n'était pas modifiée de manière à leur donner une représentation proportionnelle à leur nombre.

2. Le duc d'Orléans a épousé le 5 novembre 1896, à Vienne, l'archiduchesse Marie-Dorothée, cousine de l'empereur d'Autriche et fille de l'archiduc Joseph.

Goluchowski, semble décidée à jouer un rôle plus actif que précédemment. Depuis longtemps elle se contentait de suivre à peu près passivement la politique de l'Allemagne. Peut-être a-t-elle pris récemment (mars 1896) l'initiative de négociations pour renouveler par anticipation la Triple Alliance, qui ne doit expirer qu'en 1897. Elle travaille à lui assurer l'alliance de la Roumanie (peut-être est-ce chose faite). Dans les affaires d'Orient, elle a proposé le blocus collectif de l'Île de Crète pour mettre un terme à l'insurrection présente; cette proposition n'a point été acceptée, surtout à cause du refus de l'Angleterre.

Parmi les objets précieux qui figuraient dans la section historique de l'Exposition du Millénaire (1896), se trouvait le sabre de Rakoczi², le célèbre champion de l'indépendance magyare au xvii^e siècle, dont le nom est populaire en Hongrie comme celui de Kossuth. Cette arme avait été prêtée par le Musée de l'Ermitage de Saint-Petersbourg. L'empereur Nicolas II eut l'heureuse inspiration d'en faire don au Musée de Buda-Pesth, en même temps qu'il chargeait son ambassadeur de remettre à l'empereur d'Autriche roi de Hongrie une lettre autographe pour lui annoncer ce don. Cette démarche courtoise fut accueillie en Hongrie avec une grande satisfaction, et contribuera certainement à faire oublier aux Hongrois la rancune qu'ils avaient conservée contre les Russes depuis 1849.

L'empereur Nicolas II et l'impératrice ont visité Vienne du 27 au 29 août 1896 en compagnie du prince Lobanoff, Ministre des Affaires Étrangères de Russie. Leur visite fut accueillie comme un gage de paix. Aux cours des fêtes qui la signalèrent, les deux empereurs et les deux ministres, le prince Lobanoff et le comte Goluchowski, s'entretenirent vraisemblablement des événements tragiques d'Orient, de l'insurrection de Crète et des massacres qui ensanglantaient Constantinople. Au sortir de Vienne, Nicolas II retourna dans ses États pour assister à de grandes fêtes à Kief avant de venir visiter à Breslau l'empereur d'Allemagne. Le prince Lobanoff, qui l'accompagnait,

1. Elle a été renouvelée pour six ans.

2. Georges Rakoczi ou Ragotski, né en 1591, prince de Transylvanie de 1631 à 1648, tint tête victorieusement au sultan Amurath IV et à l'empereur Ferdinand III; son fils, nommé aussi Georges, fut dépossédé par les Turcs en 1658, et périt en les combattant (1660).

mourut le 30 août, de la rupture d'un anévrisme, à Sheptovka¹.

**** Le renouvellement du Compromis austro-hongrois. —**

Depuis 1896 les difficultés n'ont cessé de grandir dans la monarchie. Deux questions dominent tout : celle des langues en Bohême et le renouvellement du Compromis austro-hongrois. Celui-ci, formé en 1867 pour dix ans, renouvelé en 1877 et 1887 sans peine, n'a pu être officiellement continué qu'en juin 1899. En 1867, Andrassy le prônait à ses concitoyens en leur disant : « Le Compromis nous donne 70 pour 100 de droits et ne nous impose que 30 pour 100 de devoirs. C'est donc une de ces affaires brillantes que l'on ne conclut d'ordinaire qu'avec les insulaires du Pacifique en leur cédant des grenats de Bohême en échange de perles fines. » Mais l'Autriche ne se considère plus comme un pays de Canaques et veut une répartition exacte. Aujourd'hui, les populations d'Autriche et de Hongrie sont dans le rapport de 57,8 à 42,2 pour 100 ; les dépenses, de 58,4 à 41,9 pour 100 ; les recettes, de 57,4 à 42,9 pour 100. La Commission parlementaire viennoise offre donc de payer 58 pour 100 des dépenses communes (Guerre, Affaires Étrangères, Finances) ; mais, en Hongrie, on ne consent que 34,4 pour 100, pour ne pas engager l'avenir, et à cause des suites pénibles des fêtes du millénaire pour le budget hongrois.

Quant à la banque austro-hongroise, les Autrichiens la considèrent comme « un rouage administratif magyar fondé avec l'argent autrichien » et voudraient la supprimer. L'union douanière leur semble aussi désastreuse, les Hongrois ayant, disent-ils, par leurs tarifs de transports, tiré à eux tout le bénéfice. Aussi la Diète de Bohême, le Reichsrath de Vienne ont-ils voté la séparation douanière.

L'année 1897 n'aboutit à aucune solution ; il a donc fallu maintenir le compromis, à titre provisoire, pour 1898, et même une deuxième fois, pour 1899. On craignait à Vienne que la Hongrie ne voulût profiter de la situation pour s'émanciper totalement : le fils de Kossuth avait même publiquement prononcé le mot de *république*, aux acclamations de nombreux

1. Alexis Borissowitch Lobanoff-Rostowsky, né le 6 décembre 1824, avait été conseiller d'ambassade à Berlin, chargé d'affaires à Constantinople, gouverneur de la province d'Orel, ambassadeur à Londres et à Vienne, et avait succédé à M. de Giers comme Ministre des Affaires Étrangères et chancelier de l'Empire. Il avait composé des travaux historiques estimés.

assistants. Mais les ministres hongrois, plus avisés, ont seulement cherché à tirer parti du désordre de l'Autriche, se réservant de conclure marché avec les populations slaves de l'Autriche, en abandonnant leurs anciens partenaires germaniques, si ceux-ci ont le dessous ; en face d'une Hongrie maintenue unie par la force, les Magyars aimeraient voir une Autriche fédérative, émiettée, jeu dangereux peut-être : l'exemple pourrait donner aux races non magyares de Hongrie assez d'ardeur pour obtenir aussi l'autonomie.

Pour le renouvellement de 1899, il fallut, en Autriche, procéder par voie absolutiste, en vertu de l'article 14 de la Constitution, puisque le Reichsrath était incapable de discuter sérieusement. En Hongrie, une crise parlementaire empêcha aussi d'abord le vote du renouvellement provisoire ; mais le Ministère Banffy tombé, M. de Szell put le faire voter pour jusqu'au 31 décembre. Les deux Gouvernements ont donc pu négocier et aboutir à la paix (juin 1899). La question de la quote-part a été réservée ; l'union douanière est maintenue jusqu'au 31 décembre 1907. Mais comme les traités de commerce qui lient la monarchie expirent en 1903, on ouvrira des négociations avec les États étrangers (surtout l'Allemagne) pour les proroger jusqu'à fin 1907. Autrement les traités conclus éventuellement après 1903 ne pourraient rester en vigueur que jusqu'à fin 1907 ; tous les traités de commerce sans terme d'expiration seront dénoncés pour 1903. La Hongrie réussit ainsi à se ménager une complète indépendance économique en 1907, si elle le désire. Le privilège de la Banque, prolongé théoriquement jusqu'en 1940, doit finir cependant avec l'union douanière (1907), et son nouveau règlement, favorable à la Hongrie, fonctionnera en même temps que le reste du compromis¹.

En réalité, c'est une trêve plutôt qu'une paix.

La question des langues en Bohême. — Mais la question des langues est encore moins résolue. Quand, en octobre 1895, le comte Badeni était devenu Ministre de l'Intérieur, il voulait réconcilier les nationalités, en commençant par la Bohême, le principal foyer de la lutte. Il leva l'état de siège à Prague,

1. Le *Nemzet*, organe de M. de Szell, écrit : « Ces résultats nous mettent en état de rompre d'un coup tous les liens qui nous attachent à la vie économique de l'Autriche, si cela était nécessaire. Le même jour cesseraient d'exister la douane commune, la banque commune et les traités de commerce conclus en commun. »

remplaça le comte Thun, gouverneur trop militant, par le comte Coudenhove, et rendit des ordonnances sur les langues, le 6 avril 1897, pour la Bohême, le 22, pour la Moravie. L'allemand restait la langue du Gouvernement, de l'Administration centrale (Intérieur, Trésor, Industries de l'État, Postes et Télégraphes) et de l'armée. Mais les autorités devaient désormais, en communiquant avec les communes ou les particuliers, employer leur langue habituelle (allemand ou tchèque); toute communication générale serait dans les deux langues; devant les tribunaux, les particuliers, accusés et plaidants, devaient employer, et entendre employer, à leur égard, leur langue propre. Naturellement ces dispositions entraînaient, pour les fonctionnaires, l'obligation officielle (déjà réelle) de savoir les deux langues; mais on donnait un long délai pour les apprendre.

Ces ordonnances parurent insuffisantes à nombre de Tchèques; elles exaspérèrent les Allemands. Le Ministre Badeni se battit en duel avec le député allemand Wolff, et, sous le vain prétexte que les ordonnances étaient inconstitutionnelles, les députés allemands demandèrent sa mise en accusation; elle fut repoussée le 20 octobre, mais des scènes violentes eurent lieu au Reichsrath, cris, hurlements, pugilat, couteaux tirés. En province, à Grätz notamment, des troubles eurent lieu, et le comte Badeni démissionna le 28; M. Gautsch le remplaça et rétablit l'état de siège à Prague, où des désordres très graves, des incendies même, éclatèrent du 4^e au 5 décembre. Il ne devait rester lui-même au pouvoir que jusqu'en mars 1898, où le comte Thun lui succéda sans plus résoudre les difficultés.

Le Pangermanisme en Autriche. — Dès le ministère Badeni, les députés germanophiles s'agitèrent, sous la direction de MM. Wolff et Schœnerer. C'est ce même parti qui, oublieux de Sadowa, acclamait Bismarck à Vienne et envoyait des couronnes à ses obsèques. Il est indéniable qu'il existe en Autriche un parti désireux d'une union étroite avec l'Allemagne, d'une annexion même. Bismarck lui avait permis de naître, en s'abstenant de prendre à l'Autriche des territoires en 1866; l'Alliance des trois Empereurs, puis la Triple Alliance en furent facilitées ensuite. Un traité de commerce entre les deux empires resserra les liens; en même temps la presse, bien maniée, y contribuait. L'annexion de la Bosnie-Herzégovine par l'Autriche, les espérances qu'on lui a données à Berlin sur le mor-

cellement de la Macédoine, font partie de la même politique: déplacer l'axe de la monarchie de Vienne à Buda-Pesth et à Belgrade, la changer en État balkanique, faire des provinces allemandes, non plus le centre, mais des appendices excentriques pour pouvoir les détacher plus facilement, les unir à l'Allemagne et rétablir le vieil empire des Hohenstaufen de la Baltique à l'Adriatique. De quel poids pèserait sur l'Europe, coupée en deux, un état de 75 millions d'Allemands, quel danger ce serait pour tous les peuples latins et slaves, il n'est pas besoin de le montrer. De la question autrichienne, qui se débat en Bohême, dépend en partie l'avenir de l'Europe, de la France.

La manifestation nationaliste allemande d'Eger (le 14 juillet 1897) fut le point de départ des agitations: réunions avec drapeau allemand, discours, guerre de presse, manifestations sur le territoire bavarois, quand le Gouvernement les interdisait en Bohême, rien ne fut épargné! L'Université allemande de Prague, ayant pris parti dans la lutte, fut félicitée par 846 professeurs d'Universités allemandes (les trois quarts); et Th. Mommsen, le grand historien, ne craignit pas de s'abaisser à des injures envers les Slaves. Au Reichsrath, les pangermanistes, par leur obstruction, arrêtèrent toutes les affaires et forcèrent le Gouvernement à l'ajourner, pendant que des désordres antisémitiques éclataient dans nombre de villes. De leur côté, les peuples slaves, également menacés, en vinrent à un rapprochement bien significatif: à la fin de 1897, un congrès tchéco-polonais eut lieu à Cracovie.

Mais l'agitation pangermaniste s'est doublée d'un mouvement religieux. La Prusse est protestante; les pangermanistes se font donc protestants; MM. Wolff et Schœnerer l'ont fait avec éclat, donnant ainsi à des milliers d'Allemands un signal convenu depuis plusieurs semaines. Bien que le mouvement ait en partie échoué (3 250 conversions seulement), il inquiète profondément l'Église et le Gouvernement en Autriche.

Situation difficile de l'Autriche-Hongrie. — Cette situation intérieure met l'Autriche en mauvaise position devant l'Allemagne, son alliée, qui désire la ruiner. Aussi comprend-on qu'avec le comte Goluchowski François-Joseph ait jugé utile de renouer avec la Russie; en avril 1897, il y est allé, et cette entrevue sembla avoir eu des résultats très sérieux; quand les États de Bulgarie, Montenegro et Serbie ont, par la convention d'avril 1897, concerté leur action en Turquie, les

deux gouvernements impériaux se sont entendus pour empêcher ces États d'amener un conflit, et se sont partagé la surveillance; ce n'est pas un protectorat, mais un contrôle discret en temps ordinaire, très grave peut-être si les États voulaient armer. Il semble qu'au printemps de 1899 les deux chancelleries aient dû intervenir pour empêcher les jeunes puissances d'écouter les suggestions de l'Angleterre.

A l'égard de la France, François-Joseph a tenu à persuader que la Triple Alliance n'avait pas de caractère hostile. Ses fréquents séjours sur la Côte d'Azur ont abouti même à une entrevue avec le Président Félix Faure. Dans la guerre gréco-turque, l'Autriche n'a pas suivi jusqu'au bout les quatre puissances et a abandonné le blocus de la Crète en avril 1898. Elle veut réserver son action dans l'empire turc, et se contente d'intriguer en Macédoine et en Albanie, et quelque peu en Egypte, où elle protège officiellement les Coptes unis; mais là il ne faut pas se brouiller avec l'Angleterre.

Débarrassée provisoirement de la question du compromis, il reste encore à l'Autriche assez de difficultés avec les luttes de nationalités pour que son action extérieure se modère.

Le 10 septembre 1898, l'impératrice d'Autriche a été assassinée en Suisse par un anarchiste italien, Luccheni; depuis la mort de son fils, l'impératrice Elisabeth vivait rarement à Vienne. Elle habitait soit son palais de Corfou, soit les bords du lac de Genève ou la Côte d'Azur. Elle était la sœur de la duchesse d'Alençon, brûlée dans l'incendie du Bazar de la Charité, et de la reine de Naples, dépossédée après un an de règne; toutes trois étaient princesses de Bavière.

Le mois suivant, une imprudence de laboratoire amenait à l'hôpital de Vienne une épidémie de peste asiatique qui fut heureusement éteinte presque aussitôt, non sans avoir enlevé quelques personnes, dont le Dr Mueller, qui mourut héroïquement.

Le ministère Thun a exaspéré les Allemands, qui lui ont reproché d'être un autre Badeni: il mettait des Slaves dans toutes les administrations, gouvernait inconstitutionnellement en interprétant abusivement l'article 14 de la Constitution, qui permet au gouvernement de faire des ordonnances en cas d'urgence si le Reichsrat est absent; il ne s'appuyait enfin que sur la noblesse féodale et ultramontaine. Les Allemands se révoltèrent, on se battit à Salzburg pendant plusieurs jours; à Klagenfurt, à Graslitz et Asch en Bohême, où les menées

pangermanistes faisaient passer des villages au luthéranisme. Il semble que la démission du comte Thun, le 23 septembre 1899, soit due en partie à l'influence du baron d'Erenthal, ambassadeur à Pétersbourg, héritier des papiers de Kalnocky; il soumit à l'empereur un mémoire de Kalnocky sur la nécessité de gouverner toujours avec les Allemands. L'empereur consulta le baron Chlumecky et d'autres personnages, proposa le ministère au prince Alfred Lichtenstein, et finalement au comte Clary-Aldringen, gouverneur de Styrie, qui accepta et forma un cabinet de fonctionnaires (2 octobre 1899).

Aussitôt la minorité allemande redevint pacifique, et la majorité agressive. L'empereur, chose grave et qui parut peu constitutionnelle, s'entremît pour soutenir le comte Clary. Les deux gouvernements, impérial et royal, s'entendirent pour la répartition des dépenses dans le compromis: 34,4 0/0 à la Hongrie, 65,6 à l'Autriche (en 1887 les chiffres étaient 30,4 et 69,6). Mais il eût fallu faire voter le compromis par le Reichsrat. Le 18 octobre, il fut rouvert. L'opposition fit une telle obstruction que la fin de l'année arriva sans qu'on votât compromis, budget, impôt, contingent! La seule loi votée supprima le timbre sur les journaux à dater du 4^{er} janvier 1900. Le comte Clary avait promis de ne plus user du fameux article 14, dont le Reichsrat vota la suppression par 167 voix contre 110, inutile manifestation, puisqu'il eût fallu la majorité des deux tiers sur cette question constitutionnelle. Mais il avait aboli les ordonnances Badeni de 1897 sur l'emploi des langues (17 octobre); les Tchèques ne pouvaient le lui pardonner. Il dut démissionner le 24 décembre, et l'empereur nomma un nouveau cabinet de fonctionnaires avec M. de Wittek, ministre des chemins de fer. Son premier soin fut d'ajourner le Reichsrat à six mois, pendant que l'empereur et les délégations faisaient un accord provisoire de six mois.

Mais, dès le 18 janvier 1900, M. de Wittek dut démissionner et fut, le 20, remplacé par M. Körber, qui se dépensa pour amener la paix. Depuis trois ans, le Reichsrat n'a pas voté de budget et aucun contribuable n'a refusé l'impôt. Mais naturellement on ne peut ainsi pourvoir qu'aux strictes dépenses ordinaires. M. Körber invita à une conférence (2 février) Allemands et Tchèques; elle fut inutile: les radicaux des deux partis n'y vinrent pas, les uns voulant que l'allemand fût langue d'Etat, les autres que la Silésie fût comprise dans le règlement des

langues. Le projet de M. Körber stipulait que l'allemand et le tchèque seraient chacun la langue des autorités dans les régions uniquement allemandes ou tchèques; que, dans les régions mixtes, toute la procédure des affaires judiciaires se ferait dans la langue du premier requérant. Était mixte, selon lui, toute commune où la minorité était égale ou supérieure à 20 0/0. Il y a 4 303 communes allemandes (avec 4 795 000 habitants), 8 473 tchèques (avec 3 441 000 habitants) et 406 (avec 367 000 habitants) où la minorité égale ou dépasse 10 0/0. M. Körber comptait, lui, 121 districts tchèques, 80 allemands, 49 mixtes. En Moravie, les villes sont surtout allemandes, les campagnes tchèques; M. Körber la traitait comme mixte; les Tchèques y voulaient, comme en Bohême, la division, qui leur semblait plus avantagieuse.

En juin 1900, après le vote du budget commun de 1901 par les délégations, M. Körber réunit le Reichsrat. Il parvint à obtenir le désarmement d'une fraction de l'opposition polonaise, mais les Slaves du Sud et la noblesse féodale de Bohême en prirent la place. Rouvert le 6 juin, le Reichsrat fut clos le 9, à cause de l'opposition inouïe de 62 Tchèques, dont l'éloquence intarissable était soutenue par des trompettes. Désespéré, le gouvernement parlait de recourir à l'article 44 pour régler la question des langues et... le règlement même du Reichsrat. Ainsi l'Autriche s'accoutume à la disparition de son Parlement.

En Hongrie, au contraire, le comte Koloman esz Széll dirige heureusement les affaires. Né en 1843, pupille par alliance de Deak, le grand patriote de 1848, excellent ministre des finances de 1875 à 1878, premier ministre le 26 février 1899, à la chute du cabinet Banffy, M. de Széll a joui aussitôt d'une très grande popularité, due à son mérite et à son inlassable courtoisie. Il a fait place dans le cabinet à l'ancien groupe de gauche du comte Apponyi, en donnant à M. de Gullner le secrétariat d'État de l'intérieur. La Hongrie a accepté parfaitement que le compromis, ensemble de 47 lois, ne fût provisoirement établi que par ordonnance en Autriche. Il a facilité la tâche de son pauvre collègue autrichien avec cette politesse hautaine, cette courtoisie mêlée de pitié dont les Hongrois usent à l'endroit de l'Autriche; mais en même temps il conseillait aux Hongrois de « tenir leur poudre sèche ».

Les Hongrois restent une nation avant tout agricole (76 0/0 de la population); aussi a-t-elle une législation protectrice des produits de la terre; une loi de 1900 interdit la vente des récoltes sur pied pour empêcher la spéculation. Mais les chambres de commerce, mécontentes, ont formé une Association générale des commerçants pour lutter contre les agrariens. Quelques villes, chez ce peuple de paysans, commencent seulement à grossir : la capitale en 10 ans s'est accrue de 45 0/0, Zagreb de 49,51 0/0. Mais beaucoup de « villes » bourgeoises ne sont encore que d'énormes villages, la population rurale ayant pendant trois siècles, à cause des Turcs, pris l'habitude de se grouper, au lieu de vivre au milieu des champs. La population s'accroît très vite : 10,3 0/0 de 1890 à 1900.

La Hongrie ne renonce pas un instant à ses luttes de nationalités. L'évêque de Serajevo ayant, au congrès catholique de Zagreb, plaidé la réunion de la Bosnie à la Croatie, les Hongrois lui firent infliger par le roi un rescrit pénible. Les Hongrois n'admettent pas qu'on discute la résurrection d'un royaume de Croatie, qui serait taillé dans leur territoire et les séparerait de l'Adriatique.

Les Bosniaques musulmans, qui jouissent cependant de privilèges très grands, qui ont 60 bourgmestres sur 62, et désiraient une autonomie complète, ont voulu se plaindre de la propagande catholique; l'empereur a refusé de les recevoir, comme, en 1893, les Roumains de Transylvanie. Quelque bien disposés que soient les Hongrois pour les musulmans bosniaques, en haine des orthodoxes croates et serbes, on ne peut cependant pas leur laisser croire qu'ils sont maîtres. Les Hongrois d'ailleurs regardent jalousement cette province, que leur ministre de Kallay a organisée. Aussi quand l'Autriche voulut relier le réseau ferré bosniaque à Spalato, sur la côte dalmate, les Hongrois prétendirent avoir le monopole des communications avec la Bosnie; finalement, après entrevue des ministres des deux monarchies, on décida que l'on construirait, dans le délai de trois ans, une ligne de Serajevo à la frontière serbe aux dépens de l'Autriche pour les deux tiers, bien qu'elle ne serve guère qu'à la Hongrie, et que l'on ferait simultanément une ligne de Bosnie à Szamatz en Hongrie et celle de Bosnie à Spalato. La Hongrie triomphait, comme en toute négociation entre les deux monarchies.

En 1900 la Hongrie a célébré solennellement le neuf centième anniversaire de sa conversion au christianisme, événement qui a fait entrer ces cousins des Huns, des Avars et des Turcs dans le groupe des États civilisés, où ils ont vite pris bon rang.

En 1899, on célébra le dixième anniversaire de l'établissement des tarifs de zone « Baross » (du nom du ministre qui les créa). Pendant ces dix ans, la longueur du réseau ferré s'est accrue de 75 0/0, le nombre des voyageurs de 600 0/0, la recette de 300 0/0. Le nombre de voyageurs-kilométriques est passé de 1 124 à 4 153, la recette-kilométrique de 1527 à 2704 ; mais cette prospérité ne va pas sans beaucoup de dépenses, le système sans beaucoup d'abus : on peut transporter 500 kilog. de bagages dans tout le pays pour 3 florins. Aussi a-t-on relevé le prix des bagages et augmenté les formalités d'expédition.

Les mêmes nécessités budgétaires ont fait établir en 1900 un péage aux Portes-de-Fer pour recouvrer les dépenses de l'ouverture du passage, qui profite plus aux Anglais qu'aux Hongrois et aux Roumains.

En politique extérieure, les Hongrois semblent évoluer lentement, en s'éloignant de la Triple Alliance, qu'ils ont pourtant les premiers fait naître. Ils sont trop avisés pour ne pas reconnaître que la Russie ne les menace plus, qu'elle marche au contraire avec l'Autriche depuis 1897 dans les questions balkaniques ; un demi-siècle de haine pour une guerre qui ne leur a pas enlevé un pouce de territoire et depuis laquelle ils se sont relevés plus forts, suffit à apaiser la rancune ; d'autre part, le pangermanisme commence à agiter sérieusement jusqu'aux Saxons de Transylvanie, et autres Allemands de la monarchie (plus de 2 millions) : ce parti ose proposer qu'à la mort de « Ferencz Jozsef » la Hongrie défère la couronne à Eitel, fils cadet de Guillaume II¹ ; enfin l'industrie hongroise naissante craint plus l'invasion des produits germaniques. Enfin les Hongrois sentent que la situation actuelle ne peut durer en Autriche, que onze millions d'Allemands ne peuvent indéfiniment gouverner seize millions de Slaves, que le slavisme c'est la force future en Autriche et qu'il faudra savoir lier partie avec lui ; que dans des États-Unis danubiens, où chaque race, aujourd'hui asservie, aurait son autonomie, et donc ne s'unirait plus à

d'autres contre un maître commun, la race magyare si unie, si prolifique, si bien organisée politiquement, tiendrait peut-être la première place. Ce sont choses qu'on dit aujourd'hui en Hongrie.

Le pangermanisme a continué à émouvoir prodigieusement la monarchie autrichienne. Toutes les sociétés de propagande allemandes se sont abattues sur elle : *Alldeutscher Verbund*, *Allgemeiner Deutscherschulverein*, *Deutschersprachverein*, *Evangelischer Bund*, *Gustaf-Adolfverein*, *Bund der Deutschen in Böhmen*, *Deutscher Böhmenwaldbund*, etc. Sociétés scolaires et protestantes ont vu subitement leurs recettes s'accroître mystérieusement, ont pu bâtir des écoles, des temples, payer des pasteurs, et cela depuis la Bohême jusqu'au fond des monts de Carinthie et de Styrie, où elles ont ravivé des foyers protestants qu'on croyait éteints depuis la guerre de Tronette ans. D'où vient l'argent ? Du pays sans doute dont le souverain dit plus souvent *Germania* que *Deutschland*, parle avec complaisance des *peuples germaniques*, et arbore un bâton de commandement aux couleurs noire-jaune-rouge des pangermanistes de 1848. Le mouvement religieux n'a pas détaché du catholicisme beaucoup de « fidèles » ; si, aux cris de « Los von Rom ! » (Rompons avec Rome), quatre ou cinq dizaines de mille individus se sont fait inscrire sur les listes des paroisses évangéliques, c'étaient presque tous des gens sans aucune religion et donc prêts à professer toute foi qui fût lucrative. Un de leurs chefs parlementaires même a dû s'éclipser de la vie politique, tant ses mœurs furent scandaleuses. Mais au point de vue politique, la chose est grave, car ces recrues de l'évangélisme le sont aussi de l'empereur allemand, et l'héritier de la couronne, l'archiduc François-Ferdinand, a eu raison de les stigmatiser.

En décembre 1900, les députés italiens de la diète tyrolienne reprisent leurs sièges après neuf ans d'absence et y firent une obstruction complète.

En 1900, l'Autriche-Hongrie a exposé avec succès à Paris. Elle est encore très agricole (en Galicie, la grande propriété couvre 3 millions d'hectares sur 8, en Bohême 1 1/2 sur 5, en Hongrie 40 0/0 du sol). Mais elle devient déjà très industrielle : elle produit plus de 20 millions d'hectolitres de bière, une énorme quantité de sucre, beaucoup d'objets en fer et en bois courbé ; la librairie y est très développée, surtout à Vienne,

1. On a dit qu'il faisait apprendre le magyar à son fils.

où on compte 375 libraires; la verrerie de Bohême fabrique pour près de 25 millions de florins. Le commerce est aussi vivace; sur le Danube on compte 6 grandes compagnies de navigation et le Lloyd est une puissance dans la Méditerranée. Les écoles de commerce sont très nombreuses et pratiques, et le Musée commercial de Vienne est célèbre dans le monde. L'industrie viennoise est la seule qui puisse rivaliser avec celle de Paris pour le luxe, le fini de ses produits. Mais l'Autriche-Hongrie est le seul grand État qui n'ait point de colonies.

L'année 1900 a vu célébrer, le 18 août, les 70 ans de l'empereur François-Joseph; tant de deuils, de chagrins ont assombri cette vie, que ses peuples l'ont entouré plus vivement de marques de sympathie. La même année, sa belle-fille Stéphanie renonça à son rang pour épouser Elemér Lonyay, comte de Nagy Lónya et Vásáros-Namény (22 mars); et le 28 juin, son neveu, l'archiduc François-Ferdinand d'Este, héritier de la monarchie, renonçait solennellement, avant d'épouser morganatiquement la comtesse Chotek, princesse de Hohenberg, pour sa veuve et leurs descendants, à

1. Population au 31 décembre 1900 : 45 405 267 hab., dont 26 150 000 en Autriche et 19 254 000 en Hongrie; se divisant en 30 580 000 catholiques latins, 4 990 000 catholiques grecs, 3 422 000 orthodoxes, 1 654 000 luthériens, 2 569 000 calvinistes, 2 076 000 israélites. Excédent des naissances : 562 000 en 1900. Emigrants : 40 000 environ. Vienne, 1 674 000 habitants, Prague 201 000, Lemberg 159 000, Gratz 138 000, Trieste 134 000, Brunn 109 000, Cracovie 91 000; — Budapest 716 000, Szegedin 100 000, Szabadka 81 000, Debreczin 72 000, Poszony 61 000. — Races : en Cisleithanie : Allemands 9 170 000, Magyars 9 000, Tchèques et Slovaques 5 955 000, Polonais 4 259 000, Ruthènes 3 375 000, Croates et Serbes 711 000, Slovènes 1 192 000, Roumains 230 000, Italiens et Latins 727 000; — en Transleithanie : Allemands 2 135 000, Magyars 8 742 000, Tchèques et Slovaques 2 019 000, Ruthènes 429 000, Croates et Serbes 2 730 000, Roumains 2 799 000, autres 397 000. Total : Allemands 11 306 000, Magyars 8 751 000, Slaves 20 672 000 (dont Tchèques et Slovaques 7 975 000, Polonais 4 259 000, Ruthènes 3 804 000, Croates et Serbes 3 422 000, Slovènes 1 192 000), Latins 3 757 000.

Budget de 1900 : Cisleithanie, 1 585 millions de couronnes; Transleithanie, 1 060 millions; monarchie, 362 millions. — Dette générale : 5 488 millions de couronnes; Cisleithanie, 3 163 millions; Transleithanie, 4 950 millions.

Commerce en 1900 : importations, 1 696 millions de couronnes; exportations, 1 942 millions (dont bois, 254 millions; sucre, 186; bétail, 119; céréales, 71).

— Chemins de fer : 18 826 kil. en Autriche; 16 926 kil. en Hongrie; total : 35 752 kil. — Armée, en paix : 26 000 officiers, 333 000 hommes. Flotte : 131 bâtiments (133 000 tonneaux), dont 11 cuirassés anciens et modernes, 4 croiseurs et 94 torpilleurs.

tous droits aux deux couronnes. L'héritier du trône est donc après l'archiduc François-Ferdinand, né en 1863, son frère Othon-François, né en 1865, qui a deux fils nés en 1887 et en 1895.

Mais si en Autriche le mariage morganatique écarte les enfants du trône, il n'en est pas de même en Hongrie; on comprend le parti qu'en ont tiré, nous l'avons vu, les admirateurs de Guillaume II.

A Cracovie, en juin 1900, les Polonais ont solennellement célébré le 500^e anniversaire de la fondation de l'Université par Ladislas Jagellon. Ce fut une fête internationale, à laquelle la France fut trop peu représentée, et en même temps une fête nationale pour le peuple polonais. On y vit reparaitre les costumes historiques, les bannières de jadis, au milieu d'un immense enthousiasme. L'Empereur, après les grandes manœuvres, félicita chaudement les Polonais d'être le seul peuple de la monarchie qui s'abstint des luttes de partis et ne songeât qu'au bien général.

Une autre cérémonie a uni tous les Polonais : les funérailles solennelles à Lwow (Lemberg) de François Smolka, ancien président du Reichsrat, mort le 4 décembre 1899. On voit que les Polonais ne sont pas persécutés en Autriche. Le ministre des affaires étrangères, le comte Goluchowski, est Polonais, et dans le cabinet du comte polonais Badeni 7 ministres sur 14 l'étaient aussi.

La Hongrie a perdu, le 1^{er} mai 1900, son grand peintre Michel Lieb, dit Munkacsy, né en 1844; ses deux œuvres les plus connues à Paris, où il vécut longtemps, furent *le Christ devant Pilate* (1881) et *le Christ au Calvaire* (1884).

III. — ITALIE.

L'Italie depuis l'annexion de Rome. Constitution Italienne. — Humbert I^{er} et Léon XIII (1878). — L'Italie et la Triple Alliance. — La catastrophe d'Ischia (28 juillet 1883). — Les Italiens dans la Mer Rouge à Massawah (1880-1887). — Le Ministère Crispi. La politique italienne en 1888. — La misère en Italie (1888-1889). — La politique du Ministère Crispi en 1889. Les entrevues royales. — L'opposition en Italie. — Chute de M. Crispi (31 janvier 1891). — Ministère Rudini. — Sa chute (5 mai 1892). — Ministère Giolitti. La Chambre dissoute. — Les élections de 1892. — L'affaire de la Banque Romaine. — Nouveau Ministère Crispi (15 décembre 1893). — L'insurrection de Sicile

(1893-1894). — Les Dossiers Giolitti. La dissolution de la Chambre (8 mai 1895). — Les relations extérieures de l'Italie (1895-1896). — Les revers en Afrique (janvier-mars 1896). — Chute du Ministère Crispi (5 mars). — Ministère Rudini (9 mars). — Le Ministère remanié (15-20 juillet).

** Politique intérieure de 1897 à 1899. — Politique extérieure. Intervention de l'Italie en Chine. — Rapprochement entre la France et l'Italie Reprise des relations commerciales (novembre 1898). — Le Saint-Siège et sa politique. — Le Parlement italien en 1899-1900.

L'Italie depuis l'annexion de Rome. Constitution italienne¹. — L'achèvement de l'unité italienne eut lieu le 19 septembre 1870, lorsque Victor-Emmanuel prit possession de Rome, qui devint sa capitale.

La Constitution italienne n'est autre chose que le Statut piémontais de 1848, étendu en 1859, 1860 et 1861 aux autres parties de l'Italie. Elle donne au roi le pouvoir exécutif, le droit de proposer des lois et de dissoudre la Chambre des Députés, à la charge d'en convoquer une autre dans le délai de trois mois. Les ministres sont responsables. Le pouvoir législatif et le vote du budget appartiennent aux deux Chambres : le *Sénat*, composé de membres nommés par le roi; la *Chambre des Députés*, élue pour cinq ans. Pour être électeur, avant 1884, il fallait savoir lire et écrire, payer 40 francs d'impôt direct et être âgé de vingt-cinq ans. Il y a un député pour 50 000 habitants; il faut avoir trente ans pour être éligible. Tous les Italiens sont égaux devant la loi et admissibles aux emplois civils et militaires; la presse et les cultes sont libres.

Humbert I^{er} et Léon XIII (1878). — Victor-Emmanuel mourut à Rome le 9 janvier 1878²; il eut pour successeur l'aîné de ses deux fils, Humbert I^{er}. Le pape Pie IX mourut un mois après, le 7 février 1878; le cardinal Pecci, élu par le conclave pour le remplacer, prit le nom de Léon XIII³.

1. Population de l'Italie en 1897 : 31 479 217 habitants. Naples avait, en 1897, 536 073 habitants; Rome, 487 066; Milan, 470 558; Turin, 351 855; Palerme, 287 972; Gènes, 228 862; Florence, 209 540; Bologne, 153 206; Messine, 152 648; Venise, 155 989; Catane, 129 651; Livourne, 104 536.

2. Le 25 décembre 1885 mourut à Pise la comtesse Mirafiori, épousemorganatique de Victor-Emmanuel (en 1872); son premier mari avait été un tambour-major. Elle laissait deux fils, le comte Emmanuel Mirafiori et le marquis Vittorio Spinola.

3. Joachim Pecci, né à Carpineto le 2 mars 1810; prélat de la maison de Grégoire XVI, archevêque titulaire de Damiette, délégué à Bénévent, à Spolète et à Pérouse, nonce apostolique en Belgique; cardinal-prêtre du titre de Saint Chrysogone (19 décembre 1853), camerlingue, archichancelier de l'Uni-

Humbert I^{er} échappa le 6 novembre 1878 à une tentative d'assassinat dirigée contre lui, à Naples, par un cuisinier nommé Passanante; l'assassin, condamné à mort, fut gracié par le roi. Le 14 juillet 1879, M. Cairoli devint premier ministre. Il appartenait à la gauche et était partisan d'une réforme électorale : il avait, disait-on, l'intention de proposer l'établissement du suffrage universel. Mais il se trouva en présence de graves embarras à l'intérieur et au dehors. Le parti de l'*Italia Irredenta* voulait enlever à l'Autriche Trente et Trieste. D'autres, tout aussi entreprenants dans leur langage et leurs prétentions gallophobes, et oubliant que le sang français avait coulé en 1859 pour affranchir l'Italie, rêvaient une alliance avec l'Allemagne contre la France, pour lui reprendre Nice, voire même la Savoie, voir même la Corse. Les affaires de Tunisie amenèrent dans plusieurs villes d'Italie des manifestations antifrançaises : Tunis, placée entre la Sicile et l'Algérie, est en effet le point où se heurtent les intérêts de l'Italie et de la France.

Au mois d'avril 1884, le Ministère Cairoli, à la nouvelle de l'expédition française en Tunisie, fut interpellé dans le Parlement italien par MM. Massari, Rudini et Damiani, et mis en échec par le vote d'une majorité de coalition formée de la Droite et d'une portion de la Gauche.

Le 3 avril, le Cabinet se déclara démissionnaire; il consentit, sur les instances du roi, à revenir sur cette détermination. Toutefois, à la suite du Traité du Bardo du 12 mai 1884, par lequel le bey de Tunis acceptait le protectorat français, le Cabinet Cairoli se retira. M. Sella, à qui le roi Humbert s'adressa d'abord, n'ayant pu réussir à former un nouveau ministère, M. Depretis fut chargé de ce soin. Ancien collègue de M. Cairoli, mais d'une nuance moins avancée, M. Depretis, le 27 mai, prit avec le Ministère de l'Intérieur la Présidence du Conseil et choisit pour collègues MM. Mancini, Zanardelli, Baccarini, Baccali, Berti, Ferrero, Acton. Sur la demande du nouveau Cabinet, le 15 juin, la Chambre des Députés vota, non pas le suffrage universel, mais une loi électorale fixant le chiffre du cens à 19 fr. 80 c. et exigeant que tout électeur sût lire et écrire, condition qui, dans une contrée où l'instruction primaire est très arriérée, réduit considérablement le *pays légal*.

versité de Rome, archevêque-évêque de Pérouse; élu pape le 20 février et couronné le 3 mars 1878.

L'Italie et la Triple Alliance. — Le ministère Depretis-Mancini, très désireux de trouver des alliés à l'extérieur, n'épargna point les démarches dans ce but : le roi Humbert alla à la fin de 1881 visiter à Vienne l'empereur d'Autriche, et l'Italie ne tarda point à prendre place, à côté de l'Autriche-Hongrie et de l'Allemagne, dans la Triple Alliance, dont l'existence fut bientôt hors de doute. Le mécontentement causé par l'expédition française de Tunis continua et se traduisit par des manifestations singulières. Le 30 mars 1882, une grande fête eut lieu à Palerme pour célébrer le sixième anniversaire séculaire du massacre des Vêpres Siciliennes. Bientôt après, le comte Cardonna, membre du Sénat italien, écrivait dans la *Revue Allemande* : « La nation française est une menace continue pour l'Italie et les autres États ; elle nous menace, elle menace l'Allemagne et l'Autriche... » L'ambassade italienne à Paris resta longtemps vacante.

La mort du plus populaire des fondateurs de l'indépendance italienne vint cependant arrêter ou du moins diminuer ces démonstrations antifrancaises. Le 3 juin 1882, quand on apprit à Paris que le général Garibaldi était mort dans l'île de Caprera, la Chambre des Députés, pour rendre hommage à la mémoire du vaillant soldat qui, en 1870, avait mis son épée au service de la France envahie, leva la séance en signe de deuil¹. Des manifestations sympathiques pour la France se produisirent alors à Rome, sur d'autres points encore, et des voix éloquents, par exemple celle de M. Pianciani, l'un des Vice-Présidents de la Chambre des Députés italienne, protestèrent contre toute politique qui tendrait à brouiller la France et l'Italie, ces deux nations sœurs.

Néanmoins, quelques mois plus tard, en février 1883, l'Italie s'alliait par un traité avec l'Autriche-Hongrie et l'Allemagne. Le principal artisan de cette alliance était le général comte de Robilant, ambassadeur d'Italie à Vienne depuis plusieurs années. Au mois de juin 1884, quand le bruit se répandit que le Gouvernement Français cherchait à obtenir une rectification de la frontière algérienne du côté du Maroc, de nouvelles plaintes se firent entendre en Italie. Si la France voulait im-

1. Par son testament en date du 17 septembre 1881, Garibaldi chargeait sa femme de faire procéder à la crémation de son corps, s'engageant, s'il lui survivait, à lui rendre le même devoir. Les cendres des deux époux devaient être réunies dans une petite urne de granit placée sous l'acacia ombrageant la tombe de leurs jeunes enfants.

ser son protectorat au Sultan du Maroc, comme elle l'avait imposé au bey de Tunis, il fallait, disaient les gallophobes, que l'Italie occupât immédiatement Tripoli.

Au mois d'octobre 1885, le général de Robilant fut rappelé de Vienne, et prit possession du Ministère des Affaires Étrangères en remplacement de M. Mancini. Le 43 décembre 1886, il dénonça le traité de commerce entre la France et l'Italie, qui aurait dû régulièrement durer cinq années encore. L'alliance de l'Italie avec l'Autriche et l'Allemagne, qui expirait en 1886, fut renouvelée ; les trois puissances se garantirent l'intégrité de leur territoire actuel. La France avait beau compter en Italie des amis nombreux, il était certain que les politiciens de la Péninsule ne nous voulaient pas de bien ; désireux de s'agrandir à tout prix et croyant que la force était du côté du prince de Bismarck, ils marchaient derrière lui, quoique, dans ses discours, il ne se mit guère en frais de politesse à leur égard. L'Italie fortifiait sans cesse les débouchés des Alpes de notre côté ; elle augmentait sans cesse son armée et sa marine ; quelque grande qu'on pût admettre la part de l'exagération dans les chiffres qu'elle alignait sur le papier¹, elle nous opposerait pourtant à coup sûr en cas de guerre des forces considérables, et paralyserait une partie des ressources dont nous aurions besoin contre les Allemands.

La catastrophe d'Ischia (28 juillet 1883). — Une épouvantable catastrophe, analogue à celle qui en l'an 79 détruisit Herculaneum et Pompéi, se produisit presque dans les mêmes lieux en 1883. L'île d'Ischia² est située à l'entrée du Golfe de Naples, au large du cap Misène, dont l'île de Procida la sépare. Dominée par le mont Epomeo ou Saint-Nicolas, haut de 769 mètres, et qu'entourent 12 cônes volcaniques, Ischia renfermait plusieurs villes : d'abord *Ischia* même à l'est, située sur une roche basaltique élevée à 650 mètres environ et reliée à l'île par une jetée artificielle ; ensuite *Forio* à l'ouest

1. Les forces italiennes comprennent l'*Armée Permanente*, la *Milice Mobile*, la *Milice Territoriale*, la *Milice Communale*. Le chiffre total est de 3397 789 hommes. La marine militaire compte 334 navires de toute espèce.

2. Ischia fut appelée par les Grecs *Pithecosa*, parce qu'elle renfermait un grand nombre de singes ; les Romains la nommèrent *Enaria*, parce que, d'après la tradition, Enée y avait séjourné, ou *Inarima*, parce qu'on y fabriquait des vases d'argile. Au Moyen Âge on l'appela *Ischia*, d'où *Ischia*. Le terrain est calciné et volcanique ; on y trouve l'oranger, le myrte, le châtaignier, le mûrier, le grenadier, le cotonnier, l'olivier, la vigne. Ischia renferme de beaux pâturages et produit du soufre. La pêche est abondante sur les côtes.

et *Casamicciola* au nord. La beauté du ciel, la salubrité du climat, la richesse de la végétation, l'aspect pittoresque des rivages, les bains de mer, les sources thermales, attiraient en foule les curieux, les voyageurs, les touristes, les malades, dans cette île ravissante, que Virgile et Lamartine ont chantée. Elle avait été dévastée en 1301 par une terrible éruption de l'*Epomeo*; il y avait eu dans ce siècle même, en février 1828 et en mars 1881, des secousses volcaniques dont l'île avait beaucoup souffert; mais tout cela était oublié, et la population, triplée pendant la saison des bains, était dans une sécurité profonde, quand elle fut surprise par l'épouvantable catastrophe du samedi 28 juillet 1883. Ce jour-là, à 9 heures et demie du soir, c'est-à-dire en pleine obscurité, un tremblement de terre d'une violence prodigieuse secoua l'île et anéantit la ville de *Casamicciola*, renversant les maisons, étouffant, écrasant sous les décombres plus de 3 000 victimes, ensevelissant dans les caves, d'où il leur était impossible de sortir, des malheureux condamnés à mourir de faim.

Le choléra éclata avec une grande violence en Italie au mois de septembre 1885, surtout à Naples et en Sicile, et continua en 1886. Le 23 février 1887 un tremblement de terre secoua la côte du Golfe de Gênes; les victimes furent nombreuses à Diano-Marina, Oneglia, Porto-Maurizio et Cuneo.

Les Italiens dans la Mer Rouge à Massaouah (1880-1887).

— Si éprouvée chez elle, l'Italie n'en était pas moins pressée de chercher un agrandissement au dehors. Dès 1880, elle avait fondé un établissement sur la Baie d'Assab. Dans les premiers jours de 1885, le bruit courut qu'une alliance secrète était conclue entre l'Angleterre et l'Italie, que les Italiens allaient occuper sur la Mer Rouge tout le territoire compris entre le port de Massaouah et la colonie française d'Obock (ce qu'ils firent au mois de février), le Gouvernement de Rome devant appuyer les Anglais au Soudan et celui de Londres les Italiens à Tripoli. En effet, l'Italie voulait acquérir *quelque chose*, et le plus tôt possible, pour dire que, elle aussi, elle avait acquis *quelque chose*. On était irrité de voir les Français à Tunis; l'empereur de la catholique Autriche n'avait point rendu à Rome la visite que le roi Humbert lui avait faite à Vienne; la puissante Allemagne semblait peu ménager les Italiens: le prince de Bismarck, ayant changé de plans, au lieu de menacer la France, lui faisait des avances et l'excitait à s'agrandir aux colonies; il négligeait l'Italie comme une carte momen-

tanément inutile dans son jeu, se croyant sûr de la retrouver plus tard, si une combinaison nouvelle lui faisait envisager la perspective d'une lutte armée contre la France, et qu'il eut besoin d'une diversion italienne capable de retenir une partie de nos forces au pied des Alpes. Ainsi mécontente des grandes puissances continentales, l'Italie se tournait vers l'Angleterre: la politique traditionnelle des Anglais est de diviser pour régner et d'avoir toujours en Europe une alliée militaire, la Prusse¹ ou l'Autriche² contre la France, la France contre la Russie³. Pourquoi ne trouverait-elle pas dans l'armée italienne l'appoint dont elle a besoin?

Toutefois l'envoi d'un corps de troupes à Massaouah, sur la côte de la Mer Rouge, que borde un désert aride, fut pour l'Italie une source d'embarras. Dès le début, les soldats du général Gené souffrirent du climat et des maladies; une mission scientifique italienne, dirigée par le comte Porro, fut massacrée à Harrar. La garnison de Massaouah, ayant entrepris d'occuper Vua et Sahati sur le territoire d'Abyssinie, le 26 janvier 1887 un détachement italien fut attaqué et taillé en pièces par le Ras ou général abyssin Alula. Cette nouvelle causa la plus vive émotion en Italie; des renforts furent expédiés sur la Mer Rouge, et le ministère Depretis, n'ayant plus qu'une majorité insignifiante, donna sa démission le 8 février.

Toutefois, étant donnés les embarras de la situation parlementaire et les progrès de l'opposition (par exemple en Romagne), aucun homme d'État ne voulut se charger de constituer un nouveau Cabinet, et au bout d'un mois le roi Humbert rappela les anciens ministres.

Le Ministère Crispi. La politique Italienne en 1888. — Ils ne restèrent pas longtemps au pouvoir. Au moment où M. de Robilant, qui passait pour le plus déterminé partisan de la politique austro-allemande, venait de renouveler la Triple Alliance, la crise ministérielle recommença. MM. de Robilant, Tajani et le général Ricotti furent remplacés par deux des *Pentarches*⁴, MM. Crispi et Zanardelli, et par le général Bertole-Viale. La politique du Gouvernement Italien ne fut cependant pas modifiée. Si M. Crispi, dans une lettre au *Rappel*, protesta

1. Dans la Guerre de Sept Ans et à Waterloo.

2. Dans la Guerre de la Succession d'Autriche et de 1793 à 1815.

3. En Crimée.

4. Les *Pentarches* ou cinq chefs de la gauche étaient MM. Crispi, Zanardelli, Baccarini, Nicotera, Cairoli.

de ses sentiments de sympathie envers la France, il déclara au correspondant du *Tageblatt* à Rome que ceux qui parlaient d'une alliance avec la France étaient « des idiots ou des intriguants ». Voilà des affirmations nouvelles difficiles à concilier, à moins de juger la première dictée par le désir d'arriver au pouvoir, et la seconde par le désir d'y rester.

En juin 1887 le Cabinet italien déclara qu'il avait l'intention de conserver Massaouah ; il se fit accorder en juillet un crédit de 20 millions pour envoyer des renforts sur la Mer Rouge. Le général San Marzano reçut le commandement en chef du corps expéditionnaire. Il allait pénétrer victorieusement au cœur de l'Abyssinie ; ou bien il signerait à de bonnes conditions la paix que le négus ne pouvait manquer d'implorer. Cependant les semaines et les mois s'écoulèrent. Le négus ne demanda point la paix. Les troupes italiennes ne reprirent point l'offensive. Souffrant de la chaleur, décimées par la maladie, elles éprouvèrent des pertes sensibles. Le Gouvernement Italien paraissait avoir l'intention de s'en tenir au *statu quo*, de garder les positions acquises et de rapeler une partie du corps expéditionnaire. Depuis, comme on le verra plus loin (tome III, chap. L), les choses prirent momentanément en Abyssinie une tournure plus favorable pour les Italiens.

Dans les premiers jours d'octobre 1887, M. Crispi alla en Allemagne à Friedrichsruhe rendre visite à M. de Bismarck. Il écrivit sur l'album de son hôte avant de le quitter : « Je laisse ce souvenir à l'asile du patriotisme où on travaille au maintien de la paix européenne. » Quelque temps après, dans un banquet à Turin, tout en comblant la France de ces bonnes paroles qui coûtent si peu, et dont il est si prodigue, M. Crispi affirmait que, sur terre, l'Italie était alliée avec les nations du centre, et que, sur mer, elle agissait d'accord avec les Anglais. « On a dit, ajouta-t-il, que l'on a conspiré à Friedrichsruhe ; cela est vrai ; mais on a conspiré en faveur de la paix. »

Les négociations pour la signature d'un nouveau traité de commerce, péniblement continuées entre la France et l'Italie en 1887 et 1888, ne purent aboutir. Le 22 décembre 1887 un grave incident se produisit à Florence. Le général Hussein-Pacha venait de mourir dans cette ville en instituant le bey de Tunis son légataire universel. Un nommé El-Melich, se disant mensongèrement mandataire du bey, se présenta chez le consul

de France pour lui demander communication de certains papiers relatifs à cette succession. Cette communication lui fut refusée. Alors, en l'absence du consul et à la requête de cet El-Melich, un juge de paix italien, accompagné de la force armée, viola les bureaux du consulat de France. L'unique réparation que le Gouvernement Français put obtenir après un mois de réclamations, ce fut le déplacement du juge de paix. On annonçait alors (février 1888) que, dans le cas d'une guerre entre la France et l'Allemagne, l'Italie enverrait sur les Alpes 300 000 hommes contre les Français. Elle augmentait sans cesse ses armements et fortifiait l'île de Magdalena entre la Corse et la Sardaigne, où se concentreraient, dit-on, si les hostilités venaient à éclater, ses forces navales.

La misère en Italie (1888-1889). — La politique commerciale de M. Crispi, dont il essayait de rejeter la responsabilité sur le Gouvernement Français (prétendant que si l'Italie n'avait pas dénoncé le traité de 1884, la France l'aurait dénoncé elle-même, et que, si un nouveau traité de commerce n'avait pas été signé, c'est que les exigences de la France l'avaient rendu impossible), ne tarda pas à produire ses conséquences naturelles. Dans les cinq premiers mois, les importations diminuèrent de 142 millions et les exportations de 38 millions. La Sicile, la Pouille, ne trouvèrent plus de débouchés pour leurs vins. A Rome des milliers d'ouvriers affamés parcoururent les rues en demandant du travail (6-8 février 1889) ; beaucoup de boutiques furent pillées ; on brisa les reverbères, les enseignes, les vitres ; pendant plusieurs jours les magasins furent fermés, les rues occupées militairement, et les étrangers s'éloignèrent en masse. Des nouvelles non moins tristes arrivaient de Catane et de Terranova en Sicile, où les affamés avaient voulu brûler la sous-préfecture. Les souffrances n'étaient pas moindres en Sardaigne. Dans toute l'Italie, on ne voyait que mendiants allant par caravanes implorer l'aumône de porte en porte ; on ne parlait que de gens morts de faim. A Caltanissetta, à Ferrare, à Bari, à Lugo, à Jesi, à Pérouse, à Parme, à Carpi, à Ravenne, il n'y avait plus ni travail ni ressources ; les agressions nocturnes se multipliaient, les faillites se succédaient coup sur coup, les ports étaient déserts. Les quelques secours distribués aux affamés étaient insuffisants et dérisoires. Cette affreuse situation continua pendant les mois de mars, d'avril et de mai. Elle fut compliquée aux environs de Milan, à Cazorezzo, à Arluno et Inveruno (17 mai), par une

grève des ouvriers tisseurs, qui se plaignaient de ne pas gagner plus de 60 ou 80 centimes par jour. A Inveruno, le syndic (maire) fut menacé de mort par la foule qui criait : « Nous voulons manger ! » Au mois d'août, plusieurs banques importantes de Turin suspendirent leurs paiements, et une crise financière éclata.

La politique du Ministère Crispi en 1889. Les entrevues royales. — Le Gouvernement n'en persistait pas moins dans sa politique : armements précipités sur terre et sur mer, continuation de l'expédition d'Abysinie, provocations incessantes à l'adresse de la France, union de plus en plus étroite avec l'Allemagne. Au mois d'octobre 1888, l'empereur d'Allemagne Guillaume II reçut un accueil triomphal à Rome et à Naples. Il passa en revue l'armée italienne sous les murs de Rome, la flotte italienne à Castellamare ; il visita les ruines de Pompéi. Il y eut pourtant des notes discordantes : d'innombrables petits papiers portant ces inscriptions : *Vive la France! Vive Trente et Trieste! Vive l'Alsace et la Lorraine! Rome, 11 octobre 1888*, furent jetés sur la voiture impériale ; il y eut à plusieurs reprises à Rome des manifestations anti-allemandes, aux cris de : « Vive la France ! à bas la Triple Alliance ! » suivies de l'arrestation d'un grand nombre de personnes. La visite de Guillaume II à Léon XIII au Vatican, bien qu'elle n'eût point de caractère politique, parut un échec pour le Gouvernement Italien. Il n'en témoigna pas moins la satisfaction la plus vive d'avoir reçu son puissant allié. Au printemps suivant le roi Humbert, accompagné de M. Crispi, arriva à son tour à Berlin (21 mai 1889). Il disait le lendemain, en répondant à un toast de Guillaume : « Nos armées, la vôtre, que j'ai pu admirer, celle de l'Italie, que vous avez jugée si favorablement, *sauront remplir leur grande tâche.* » Comme si ce langage n'était pas suffisamment significatif, on annonça qu'Humbert accompagnerait l'empereur d'Allemagne à Strasbourg. Toutefois l'impression produite dans toute l'Europe, et même en Italie, par cette nouvelle, fut telle qu'on jugea prudent de la démentir.

L'opposition en Italie. — De leur côté, les amis de la France, les républicains italiens, les mazziniani, qui formaient 800 sociétés affiliées, protestaient en toute occasion contre cette politique. Deux vaillants journaux de Milan, *Il Secolo* et *l'Emancipazione*, rédigée par M. Felice Albani, combattaient énergiquement M. Crispi. M. Antoine Fratti, avocat de

Rome, M. Bovio, professeur de droit et député de Naples, MM. Cavallotti et Malzoleni, également députés, MM. Napoléon Colajani, Marina Penna et Amilcare Cipriani, ancien garibaldien et condamné politique, élu député en Romagne lorsqu'il était au bagne, ensuite gracié, dans une lettre écrite de Rimini le 13 août 1888, demandait l'union des races latines. M. Malzoleni écrivait : « Combattre la gallophobie équivaut à combattre pour la liberté et les principes de la démocratie. » *Il Secolo* du 8 décembre 1888 flétrissait la conduite du Ministère Crispi. Un *Comité Central Permanent de Vigilance pour la Défense de la Liberté et de la Paix* se forma à Milan. M. Bonghi, député et Président de l'Association de la Presse Italienne, convoqua un Congrès de la Paix. A la Chambre des Députés, MM. Pantano et Cavallotti attaquèrent la Triple Alliance. Le 20 janvier 1889, dans une réunion à Naples, MM. Zupetta, Demarinis, Cattaneo, protestèrent contre tout projet de guerre entre l'Italie et la France. Le Congrès de la Paix, réuni à Milan, insista énergiquement dans le même sens. Au mois de mars M. Renato Imbriani, républicain, irrédentiste, et ennemi irréconciliable de l'Autriche, fut élu député dans les Pouilles.

Bientôt après, le 19 juillet 1889, le *Comité de Trente et Trieste* fut dissous par un décret gouvernemental. Pour détourner l'attention, le Ministère Crispi en ce moment même, à propos d'une contestation insignifiante entre des pêcheurs italiens et des douaniers à Gabès, accusait les Français d'avoir insulté le drapeau italien, et il pressait les armements du côté des Alpes avec une activité fébrile.

L'Exposition universelle de 1889 fut l'occasion de manifestations d'une grande importance : de nombreux Italiens, députés, journalistes, étudiants, membres des associations ouvrières, vinrent visiter Paris ; ils y reçurent un accueil excellent et protestèrent énergiquement de leur affection pour la France, la nation sœur, en condamnant de toutes leurs forces la politique du Ministère Crispi, et en faisant des vœux pour l'union des races latines (août 1889). Irrités de ces manifestations, les journaux favorables à M. Crispi appelèrent les amis de la France le *parti de l'étranger*. M. Felice Cavallotti répliqua dans une lettre éloquent, où il disait : « Si nous devons fouler aux pieds nos souvenirs et nos affections, briser les liens sacrés du sang, pour nous précipiter, *non provoqués*, dans une guerre offensive, uniquement parce que cela plairait

à M. Crispi et à ses patrons de Vienne et de Berlin — eh bien ! — il est inutile que vous jetiez de hauts cris ! — le jour où vous réussiriez à commettre un tel crime, vous devriez, pour y arriver, passer d'abord sur des corps italiens. »

La misère qui régnait dans une grande partie de la Péninsule, par suite de la rupture commerciale avec la France, une mauvaise récolte vinicole, le manque presque général de travail, de nombreuses catastrophes financières rendirent la situation de l'Italie difficile dans l'automne de 1889. M. Crispi, dans un banquet qui lui fut offert à Palerme le 14 octobre, n'en persista pas moins à faire l'éloge de sa politique intérieure et étrangère. Un mois après, il est vrai, à l'ouverture de la session parlementaire à Rome, le roi Humbert disait (le 25 novembre) : « Maintenant que vous avez solidement établi le développement de l'industrie, le Gouvernement vous proposera d'abolir les tarifs différentiels entre la France et l'Italie. » Quelques jours plus tard, M. Crispi s'associait, affirmait-il, au langage amical d'un membre de la Chambre des Députés envers la France. L'abolition des tarifs différentiels fut votée au mois de décembre 1889 par les Chambres Italiennes.

M. Crispi donna en 1890 de nouveaux gages à la Triple Alliance. « C'est à lui, disait un journal officieux italien, le *Capitan Fracassa*, qu'on doit en grande partie que l'Italie n'ait pas couru au secours de la France en 1870. » Au mois d'avril plusieurs correspondants de journaux français furent expulsés d'Italie; MM. Cavallotti et Imbriani protestèrent vainement à la Chambre des Députés. Tandis qu'on arrêtait en France des espions italiens, on accumulait les travaux militaires dans l'île de Caprera, sur le Détroit de Bonifacio, en face de la Corse. Au mois d'août, sur la demande de l'Autriche, les cercles irrédentistes furent fermés à Rome. Des fêtes devaient avoir lieu en septembre à la Spezzia, à l'occasion du lancement du vaisseau cuirassé *Sardegna*, en présence du souverain d'Italie; l'escadre française de Toulon devait y assister en l'honneur du roi Humbert; celui-ci s'abstint de venir à la Spezzia. Le Ministre des Finances, M. Sesmit-Doda, avait pris part à un banquet irrédentiste à Udine; il fut obligé de se retirer, ou plutôt fut relevé de ses fonctions. Du reste, M. Crispi ne perdit pas une occasion de déclarer qu'il ne voulait pas de mal à la

France ! On annonçait cependant qu'il se déclarait prêt à renouveler la Triple Alliance, à condition que l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie lui donneraient carte blanche à Tripoli. Une entrevue eut lieu à Milan le 7 novembre entre M. Crispi et le nouveau chancelier allemand de Caprivi. Les élections italiennes du 23 du même mois donnèrent la majorité au Gouvernement.

Chute de M. Crispi (31 janvier 1891). — Cependant le pouvoir de M. Crispi touchait à sa fin. Dépenses excessives pour augmenter l'armée et la marine, entreprises coloniales mal conduites et ruineuses, administration arbitraire et laquaine, misère générale parmi les paysans et les ouvriers italiens, provocations hargneuses et incessantes adressées à la France, langage brutal envers ses adversaires quels qu'ils fussent, tout finit par se réunir pour lasser la patience des compatriotes du Bismarck italien (un Bismarck sans les succès). L'ancien volontaire garibaldien devenu le satellite du Chancelier du Fer tomba du pouvoir moins d'un an après lui. L'année 1891 s'était ouverte sous des auspices lugubres : pas de travail à Turin, à Milan, à Venise, à Gênes, en Sicile. Le budget civil de la colonie d'Erythrée, pour Massaouah et Assab, constatait pour l'année précédente une dépense de 2 960 000 francs contre une recette de 4 343 000. Le négus Ménélik déclarait ne pouvoir rembourser à échéance fixe la première annuité des 4 millions qu'on lui avait prêtés; M. Grimaldi, Ministre des Finances, était contraint de reconnaître, le 28 janvier, que le budget avait été en déficit de 45 millions pour 1890-91, qu'il l'était de 36 millions pour 1891-92, et qu'il le serait sans doute de 43 millions pour 1892-93; conclusion : la nécessité de nouveaux impôts. Le 31 janvier, la Chambre des Députés discutait le projet de loi sur l'application provisoire des augmentations des droits d'entrée et d'une taxe sur la fabrication des alcools. Au cours de la discussion, qui fut très vive, M. Crispi, avec son intempérance de langage habituelle, rejeta, en termes blessants, la responsabilité de la situation présente sur les Cabinets précédents. M. Finali, Ministre des Travaux Publics, quitta séance tenante le banc des ministres pour témoigner sa désapprobation, et la Chambre, par 186 voix contre 133, repoussa l'ordre du jour accepté par le Gouvernement. Par une manœuvre de la dernière heure, qui échoua, M. Crispi faisait, à ce moment même, accuser par ses journaux le Gouvernement Français de méditer, et même d'avoir commencé l'invasion de la Tripolitaine!

1. Dans le même mois mourut Aurelio Saffi, l'un des triumvirs de la République Romaine en 1849; ses funérailles eurent lieu à Forlì le 14 avril.

Ministère Rudini. — Il fallut bien donner sa démission¹. Un autre Sicilien, M. di Rudini², député de Syracuse, chargé par le roi Humbert de former un nouveau Cabinet, prit la présidence du Conseil avec les Affaires Étrangères et choisit pour collègues : MM. Nicotera, à l'Intérieur; Ferraris, à la Justice; Colombo, aux Finances; Luzzatti, au Trésor; Pelloux, à la Guerre; Branca, aux Travaux Publics; Chimirri, à l'Agriculture, à l'Industrie et au Commerce; Villavi, à l'Instruction Publique (8-9 février). Le nouveau Cabinet annonça l'intention de faire des économies; à l'extérieur il déclara qu'il restait fidèle à la politique de la Triple Alliance. En somme, avec un langage plus correct, plus diplomatique que celui de son prédécesseur, M. di Rudini n'en demeura pas moins un allié de l'Allemagne et, le cas échéant, un adversaire de la France.

Sans parler de la situation financière³, le Ministère Rudini se vit dès le début aux prises avec de graves embarras. Il fut constaté que le protectorat italien, auquel le négus s'était, disait-on, soumis, en fait n'existait guère : les Italiens prétendaient que Ménélik les avait dupés, l'Abysin affirmait qu'ils avaient voulu le duper lui-même; des révélations incontestables établirent que de véritables horreurs, des assassinats et des vols avaient été commis à Massaouah, et que le principal auteur était le lieutenant Livraghi, alors chargé de la police militaire dans cette ville, et qui se réfugia sur le territoire suisse, à Lugano⁴ (tome III, chap. L). Au mois de mars 1891, un conflit éclata entre le Gouvernement Italien et celui des

1. M. Crispi continua ses attaques contre la France dans un journal anglais, le *Contemporary Review*; il accusait le Gouvernement de la République de viser à la restauration du pouvoir temporel de la Papauté.

2. Le marquis Antonio di Rudini, né à Palerme en 1839, grand propriétaire foncier, syndic de Palerme, puis préfet de Naples, député de Syracuse en 1882, l'un des chefs de la Droite parlementaire.

3. A la suite d'irrégularités graves dans le maniement des finances sous le Ministère Crispi, constatées par la Commission du budget, il fut même question de mettre M. Crispi en accusation; mais le nouveau Cabinet s'y opposa.

4. A la suite d'une demande d'extradition, il fut remis le 25 juin 1891 aux autorités italiennes. Il fut acquitté par un Conseil de guerre siégeant à Massaouah au mois de novembre suivant, et reconduit ensuite à la frontière suisse, attendu qu'il ne pouvait pas être jugé pour désertion, mais seulement pour les faits qui avaient motivé son extradition. Cet arrêt donna lieu à une interpellation dans la Chambre des Députés italienne, où MM. Celati et Imbriani demandèrent que des poursuites fussent intentées contre les généraux Baldissera, Orero et Cossati à l'occasion des exécutions arbitraires ordonnées par eux en Afrique. M. di Rudini répliqua que, si ces militaires avaient quelquefois dépassé leurs pouvoirs, ils l'avaient fait dans l'intérêt de la patrie.

États-Unis de l'Amérique du Nord, à l'occasion de la mort de douze Italiens lynchés à la Nouvelle-Orléans. L'Italie demanda et n'obtint pas satisfaction (tome III, chap. XLVI).

La Triple Alliance, comme on l'a déjà vu, fut renouvelée au mois de juin 1891. Ce renouvellement ne se fit pas sans protestations. A Naples, les manifestants, ayant à leur tête un garibaldien, M. Rappini, crièrent : *Vive la France!* A Rome, une manifestation eut lieu sur le Corso, aux cris de : *A bas l'Autriche! Vive Trente et Trieste!* A la séance de la Chambre des Députés du 28 juin, MM. Cavallotti, Colajani, Imbriani, Canzio, Fratti, de l'Extrême Gauche, attaquèrent avec énergie la politique extérieure du Gouvernement. Ce fut l'occasion d'une scène tumultueuse; la séance fut suspendue; et, à la reprise, la session close. Le lendemain, au Sénat, M. di Rudini répondit à une interpellation de M. Taverna, que l'Angleterre et l'Italie, conformément au langage tenu dans le Parlement Britannique par Sir J. Fergusson, se proposaient « d'assurer la paix en maintenant le *statu quo* ». Une regrettable étourderie de quelques jeunes pèlerins français à Rome (on les accusait d'avoir outragé la mémoire de Victor-Emmanuel), étourderie d'ailleurs exagérée par les journaux gallophobes, donna lieu à de nouvelles manifestations antifrançaises (2 octobre). La *Gazette de Turin* n'avait d'ailleurs pas attendu cet incident pour publier avec complaisance un article à sensation où l'on menaçait la France d'un démembrement (11 septembre). Le *Piccolo* de Naples trouva encore moyen d'enchériser sur ces rodомontades.

Chute du Ministère Rudini (5 mai 1892). — Cependant la situation des finances italiennes devenait de plus en plus critique, et la misère augmentait toujours dans la Péninsule. Le 5 mars 1892, il était établi que le budget de l'exercice 1891-92 se soldait par un déficit de 19 993 000 fr. C'est que, pour obéir aux injonctions venues de Berlin, il fallait sans cesse procéder à de nouveaux armements; à l'extérieur, la politique du Ministère Rudini continuait exactement celle du Ministère Crispi. Le 14 avril, une crise ministérielle éclata : le Ministre des Finances, M. Colombo, refusait un crédit supplémentaire annuel de 45 millions réclamé par le général Pelloux, Ministre de la Guerre, pour la fabrication de nouveaux fusils. Le Cabinet tout entier donna sa démission, et fut reconstitué quelques jours après, M. Luzzati remplaçant aux finances M. Colombo (24 avril). Dès le 5 mai, le nouveau Cabinet Rudini fut mis en

minorité à la Chambre, ses promesses d'économie ne rassurant pas suffisamment les députés, tandis que le roi Humbert, le général Cosenz, chef du grand état-major, et M. Ratazzi, secrétaire de la maison royale, ne le jugeaient pas assez docile à leurs inspirations. La répulsion dont M. Crispi était l'objet ne permettant point sa rentrée au Conseil, le roi travailla du moins à former un Cabinet dont feraient partie les anciens amis de ce ministre, M. Giolitti, qui avait attaqué M. Rudini avec une extrême violence, et M. Zanardelli.

Ministère Giolitti. La Chambre dissoute. — La formation du nouveau Cabinet fut laborieuse. Il fut enfin constitué le 46 mai sous la présidence de M. Giolitti, ancien Ministre des Finances du Cabinet Crispi, ayant pour collègues le général Pelloux, l'amiral Saint-Bon, MM. Ellena, Brin, Martini. La déclaration ministérielle lue aux deux Chambres le 25 mai fut mal accueillie ; on lui reprochait d'être trop vague : le Cabinet avait contre lui la Droite, qui réclamait des économies, et l'Extrême Gauche, en général opposée à la Triple Alliance. M. Imbriani le qualifia de « Ministère d'employés » ; il ajouta : « Si l'Italie est une botte, ce n'est pas une raison pour qu'elle soit livrée à des savetiers. » M. Giolitti demanda qu'au moins on attendît pour le juger d'après ses actes, et il se rallia à un ordre du jour où le mot *confiance* ne figurait pas. Il n'obtint que 9 voix de majorité ; encore y avait-il eu 38 abstentions, et tous les Ministres et secrétaires d'État avaient-ils voté. Le Cabinet était donc réellement en minorité (26 mai). M. Giolitti et ses collègues donnèrent leur démission ; le roi refusa de l'accepter. Alors M. Giolitti demanda aux Chambres le vote de six douzièmes provisoires, la situation ne pouvant être tranchée que par une dissolution et des élections nouvelles. Ces six douzièmes lui furent accordés après un vif débat, le 41 juin ; le budget se trouvait donc voté jusqu'au 31 décembre 1892, l'année financière en Italie commençant le 4^{er} juillet. La Chambre s'ajourna ensuite *sine die*.

Quelques jours après, le roi et la reine d'Italie allaient à Berlin rendre visite à l'empereur d'Allemagne. Dans l'été, une Exposition et de grandes fêtes eurent lieu à Gênes, la patrie de Christophe Colomb voulant célébrer ainsi le quatrième centenaire de la découverte de l'Amérique. Le roi Humbert et la reine Marguerite y vinrent au mois de septembre ; la flotte italienne s'y était rendue, et la plupart des puissances y avaient envoyé des escadres, que les souverains italiens visitèrent le 42 sep-

tembre. L'escadre française était commandée par l'amiral Rieunier, qui avait son pavillon à bord du *Formidable*. Les Français reçurent un accueil gracieux des souverains et enthousiaste de la population génoise. La presse allemande en manifesta un vif dépit. « A voir ce qui se passe à Gênes, disait-elle, on croirait que les fêtes ont été organisées pour la seule escadre française. »

Les élections de 1892. — On ne tarda point à voir qu'il ne fallait point s'exagérer l'importance de ces manifestations. Le décret de dissolution de la Chambre des Députés avait été publié le 42 octobre, et les électeurs convoqués le 6 novembre. Voter pour les candidats ministériels, c'était voter pour la continuation des armements, pour l'accroissement incessant des dépenses, pour l'affermissement de la Triple Alliance. Mais dans les élections italiennes, la pression gouvernementale est formidable ; les électeurs sont très ignorants, très apathiques ; les abstentions sont toujours considérables. M. Giolitti obtint une majorité écrasante ; M. Imbriani échoua à Naples ; les représentants les plus marquants du parti radical, MM. Cavallotti, Canzio, ne furent pas plus heureux.

L'affaire de la Banque Romaine (1893). — Un grand scandale financier éclata en Italie au commencement de 1893. Au mois de décembre 1892, un député, M. Colajani, avait dénoncé les singuliers agissements de la *Banque Romaine*. Cet établissement, disait-on, publiait sur l'état de sa circulation et sur sa réserve métallique des rapports fictifs ; il déclarait avoir émis 80 millions de billets quand il y en avait dans la circulation plus de 130, à cause de l'existence de doubles séries de billets ayant les mêmes numéros¹. Ces mensonges, ces fraudes, et bien d'autres, restaient impunis, parce que, assurait-on, la Banque avait acheté la complicité de beaucoup d'hommes politiques, ministres, députés, sénateurs, personnages officiels, qui, ainsi compromis eux-mêmes, ouvraient la main et fermaient les yeux. En vain M. Colajani demanda la nomination d'une Commission d'Enquête : M. Giolitti combattit la proposition avec l'appui de MM. Crispi et di Rudini. Le roi nomma sénateur le directeur de la Banque Romaine, M. Tanlongo, et il était question de fusionner la Banque Romaine avec la Banque Nationale, lorsqu'il fallut bien ouvrir les yeux à l'évidence. Le

1. 41 millions de billets, représentant un double de séries et de numéros déjà en circulation, avaient été fabriqués abusivement en Angleterre.

caissier, M. César Lazzaroni, fut d'abord arrêté, puis le directeur, M. Tanlongo, eut le même sort. On annonça ensuite l'arrestation de M. Cuciniello, directeur de la succursale de la Banque de Naples; la disparition de plusieurs banquiers de Palerme, des scandales analogues à Florence et à Novare. Au mois de février, la Chambre autorisa des poursuites contre un de ses membres, M. de Zerbi, secrétaire de la Commission chargée d'examiner en 1891 la loi qui accordait une prorogation de dix-huit mois au privilège des banques d'émission. Il était accusé de s'être fait donner 470 000 francs pour émettre un avis favorable; M. Tanlongo affirmait aussi avoir versé des sommes considérables à deux Présidents du Conseil pour les besoins gouvernementaux. Le 20 février 1893, on annonça que M. de Zerbi était mort en prison d'une maladie de cœur; le bruit courut qu'il s'était suicidé ou avait été empoisonné.

Le 20 mars, les inspecteurs chargés de vérifier la situation des banques déposèrent leur rapport. Il était accablant pour la Banque Romaine et montrait que la Banque de Sicile et celle de Naples avaient dépassé de beaucoup la limite fixée par la loi au chiffre d'émission de leurs billets. L'enquête se poursuivait lentement au printemps de 1893. Il ne semblait pas que la justice italienne fût très empressée d'aboutir. Les hommes politiques qu'on accusait de s'être vendus protestaient hautement de leur innocence. La vérité serait-elle connue? Était-il possible qu'elle le fût? En pareil cas, corrompus et corrupteurs ont un égal intérêt à se couvrir les uns les autres. Au mois d'avril, le duc de la Verdura, directeur de la Banque de Sicile, donna sa démission, et de nouvelles révélations parurent dans les journaux de Palerme et de Rome. M. Bovio, membre du Comité d'Enquête, protesta vainement le 8 juillet suivant contre l'attitude de la majorité de la Chambre des Députés, qu'il accusait de vouloir étouffer la vérité.

Au milieu même de l'émotion causée par ces scandales, le roi Humbert et la reine Marguerite célébraient leurs noces d'argent, c'est-à-dire le vingt-cinquième anniversaire de leur mariage. L'empereur et l'impératrice d'Allemagne vinrent y assister, et leur présence fut l'occasion de fêtes de toutes sortes à Rome, à Naples, à la Spezzia : réceptions, représentations théâtrales, carrousels, bals, revues, distributions de croix, etc. (avril-mai). Il y eut cependant des ombres au tableau. Guillaume II ne visita pas seulement le Quirinal, mais aussi le Vatican, où il s'entretint avec Léon XIII. S'il y eut beaucoup de

vivats sur le passage des souverains, il y eut aussi quelques explosions de bombes. Les dépenses nécessitées par la réception des souverains allemands ne permirent pas de distribuer des chaussures aux enfants pauvres de Rome comme la municipalité le faisait d'habitude chaque année. Le roi et la reine d'Italie reçurent, affirme-t-on, plus de 22 000 lettres dont les signataires imploraient des secours. Au banquet d'honneur du Quirinal, Guillaume II ayant porté la santé du roi et de l'Italie, le grand-duc Wladimir, frère de l'empereur de Russie, qui était au nombre des convives, adressa ces mots à M^{me} Billot, femme de l'ambassadeur de France, dont il était le voisin : « Et moi, Madame, je bois aussi à votre chère patrie, simplement et sans phrases. »

Les manœuvres de l'armée de terre et de la flotte laissèrent beaucoup à désirer, ce qui n'empêcha pas la Chambre, lors de la discussion du budget de la Marine, de faire la sourde oreille quand le contre-amiral Morin réclama de nouveaux crédits; les députés n'osèrent pas augmenter une fois de plus les charges du pays. Le Ministre de la Justice, M. Bonacci, ayant été mis en minorité par la Chambre, le Cabinet donna sa démission. Elle ne fut point acceptée par le roi, et M. Giolitti reconstitua le ministère avec deux membres nouveaux seulement, M. Eula à la Justice et M. Gagliardo aux Finances (25 mai).

En 1889, le roi d'Italie n'avait pas cru pouvoir accompagner l'empereur d'Allemagne à Strasbourg. Le Gouvernement Italien n'eut pas les mêmes ménagements en 1893 : le prince de Naples, fils aîné et héritier de Humbert, vint assister aux grandes manœuvres allemandes, à Metz, aux côtés de Guillaume II.

Quand on apprit en Italie les tragiques incidents d'Aigues-Mortes, où plusieurs ouvriers italiens avaient été blessés et tués dans une rixe avec des ouvriers français (16 août), des manifestations contre la France se produisirent avec la plus extrême violence, à Rome, à Naples, à Palerme, à Messine, à Turin, à Gènes, à Florence, en vingt autres endroits (18-22 août). Une foule furieuse insulta le Palais Farnèse, résidence de notre ambassade, brisa les vitres à coups de pierres et essaya d'y mettre le feu, aux cris de *A bas la France ! Vive l'Allemagne ! Vive Sedan !* Le Gouvernement Italien suspendit de ses fonctions le sénateur Calenda, préfet de Rome, qui n'avait pas su empêcher ces désordres, pendant que le Gouvernement Français suspendait le maire d'Aigues-Mortes. Le langage des jour-

nau italiens continua d'être provocant à notre égard. La nouvelle qu'une flotte russe allait venir à Toulon rendre la visite faite par nos marins à Cronstadt fut suivie de celle qu'une escadre anglaise arriverait bientôt sur les côtes d'Italie à Tarente, et que des escadres allemande et autrichienne s'y rendraient probablement aussi. Certains Italiens, effrayés des embarras financiers de leur pays, de la détresse de la population, et des charges toujours croissantes imposées par la paix armée, semblaient envisager la guerre comme le seul moyen de se tirer d'une situation autrement sans issue.

Nouveau ministère Crispi (15 décembre 1893). — Pendant que l'escadre anglaise de l'amiral Seymour visitait Tarente et la Spezzia (16-23 octobre 1893), le Comité de sept membres chargé de l'enquête sur les banques, bien que M. Grillo, directeur de la Banque Nationale, lui eût refusé communication de ses livres, préparait lentement son rapport. Il fut lu le 23 novembre à la rentrée des Chambres. Il établissait que quelques journalistes et six fonctionnaires de l'Etat avaient eu des rapports blâmables avec la Banque Romaine, que le ministère avait eu tort de favoriser la nomination du sénateur Tanlongo, et que quelques-uns des documents saisis chez ce dernier n'avaient pas été remis à l'autorité judiciaire. Cette lecture souleva une tempête ; de plusieurs points de la salle, on cria : « Malfaiteurs ! » ; on demanda la mise en accusation du ministère. A la séance du lendemain, M. Giolitti annonça que ses collègues et lui avaient remis leurs démissions au roi, et la Chambre fut prorogée.

Son président, M. Zanardelli, chargé de former un nouveau Cabinet, dut résigner cette mission après de vains efforts ; il ne pouvait trouver ni un Ministre de la Guerre qui consentit à réduire les dépenses militaires, ni un Ministre des Finances qui osât ne pas réaliser d'économies. Toute autre combinaison paraissant impossible, il fallut en revenir à l'inévitable M. Crispi.

Il prit l'Intérieur avec la présidence du Conseil, et eut pour collègues MM. le baron Albert Blanc aux Affaires Étrangères, Calenda à la Justice, Sonnino aux Finances, Saracco aux Travaux Publics, le général Mocenni à la Guerre, l'amiral Morin à la Marine, Baccelli à l'Instruction Publique, Boselli à l'Agriculture, Ferraris aux Postes et Télégraphes. M. Crispi demanda à la Chambre « la trêve de Dieu », parla de relever le crédit, de réorganiser les finances, et de sacrifices à demander au pays.

L'Insurrection de Sicile (1893-1894). — Il arrivait au pouvoir dans des circonstances bien difficiles. La misère était extrême dans toute l'Italie, et le mécontentement excessif, en Sicile surtout. Depuis 1890 les ouvriers et paysans de cette grande île s'étaient groupés en *Fasci dei lavoratori* (*Faisceaux* ou *Association des Travailleurs*). L'énormité des impôts, le manque de travail, l'exaspération causée par les scandales de l'affaire des banques, les amenèrent à s'insurger. Le 11 décembre la mairie de Giardinello fut pillée ; 8 morts et 14 blessés tombèrent sous les balles des bersaglieri ; à Bitonto, en Calabre, autre conflit sanglant à la même date ; à Partinico (Sicile), 4 000 manifestants brûlèrent les registres de la municipalité, obligèrent les marchands à baisser le prix des denrées et empêchèrent la perception des droits d'octroi. Des scènes analogues se produisirent à Monreale (17 décembre), à Lercara, à Valguarnera, à Balestrate. A Naples, on cria : « A bas les impôts ! Vive la Sicile ! Vivent les *Fasci* ! »

La situation parut encore s'aggraver en Sicile dans les premiers jours de janvier 1894. A Castelvetro, à Pietrapierza, à Mazzara, à Belmonte, à Campobello, à Trapani, on incendia les bureaux d'octroi et de cadastre, on brûla les registres, on coupa les fils télégraphiques. La Sicile fut déclarée en état de siège ; on y envoya jusqu'à 40 000 hommes de troupes. Le général Morra di Lavriano, chef de cette armée, fit arrêter M. Giuseppe de Felice, député socialiste de Catane, et les trois Présidents des Fasci de Trapani, Messine et Girgenti, signataires d'un manifeste aux travailleurs de Sicile. Le 4 janvier à Marineo, le 5 à Caltanissetta et à Santa-Caterina, il y eut des collisions très sanglantes. En présence de la stagnation des affaires commerciales, le général Morra di Lavriano décréta la prorogation pour deux mois, à dater du 1^{er} janvier 1894, de l'échéance de tous les effets des banquiers. Sur le continent même, à Naples, à Rome, en Calabre, à San-Remo, à Milan, l'agitation était très vive. Dans l'île, des tribunaux militaires étaient créés à Palerme, Messine, Caltanissetta ; le général Morra ordonnait sous les peines les plus sévères que toutes les armes fussent remises à la police, il empêchait les députés socialistes Agnini et Prampolini de débarquer à Palerme.

Le Gouvernement rappela deux classes de réservistes et prorogea l'ouverture des Chambres au 20 février. Il expédiait renforts sur renforts en Sicile, quand l'insurrection éclata sur un autre point. Le 13 janvier les ouvriers marbriers de Car-

rara désarmèrent les douaniers et se portèrent sur Massa. L'état de siège fut proclamé dans cette province, et le général Heusch nommé commissaire extraordinaire avec pleins pouvoirs. On annonçait au même moment une grève générale à Pise; sur bien des points de l'Italie, on vendait par autorité de justice les champs, bois ou cabanes de paysans qui n'avaient pas pu payer l'impôt. L'insurrection de Massa-Carrara ne fut étouffée qu'après plusieurs combats. Ensuite vinrent de nombreuses et rigoureuses condamnations prononcées et en Sicile et à Carrara par les tribunaux militaires.

A la rentrée des Chambres (20-21 février 1894), le Ministre des Finances, M. Sonnino, fut obligé d'avouer un déficit de 447 millions; il promettait sur l'administration intérieure 45 millions d'économies, dont 27 seulement immédiatement réalisables; il avait de plus l'intention de se procurer 400 millions en augmentant les impôts existants ou en créant de nouveaux. Après un long et violent débat, le 3 mars, M. Crispi obtint un ordre du jour approuvant la conduite du Ministère en Sicile. Le 8 mars, une bombe éclata devant la Chambre des Députés sur la place de Monte-Citorio. Le lendemain (y avait-il coïncidence fortuite ou liaison entre ces deux faits?) la Chambre vota l'autorisation de poursuites contre M. de Felice. Il fut condamné le 30 mai à dix-huit ans de réclusion. Pendant que le roi Humbert et l'empereur Guillaume II avaient une entrevue à Venise (7-8 avril), on discutait à Rome les projets financiers du Ministère. Un échange de propos violents eut lieu le 17 avril entre M. Crispi et M. Imbriani, qui affirma que plusieurs députés vendaient leurs votes pour obtenir des places. Les députés socialistes demandaient des économies sur la marine et l'armée; le Gouvernement ne voulait pas en entendre parler. Le 3 mai, le baron Blanc et, le lendemain, M. Crispi firent, à la tribune, l'éloge de la politique extérieure italienne et de la Triple Alliance. Le 2 juin, M. Crispi demanda à la Chambre de nommer une Commission de 48 députés chargée de présenter pour le 30 juin le projet de loi nécessaire pour la réforme des services publics, en vue de réaliser le plus d'économies possible. Cette motion ne fut accueillie que par 225 voix contre 214 et 6 abstentions. Après cette très peu brillante victoire, le Cabinet crut indispensable de donner sa démission. Il fut simplement modifié par le passage de M. Sonnino au Trésor, de M. Boselli aux Finances, et la nomination de M. Barzani à l'Agriculture (14 juin). On promit quelques impôts

de moins et quelques économies de plus. Le 16 juin, au moment où M. Crispi se rendait en voiture à la Chambre des Députés, un nommé Paolo Lega, de Lugo (Romagne), menuisier, âgé de 25 ans, tira sur lui un coup de revolver sans l'atteindre. Le 19 juillet, Lega fut condamné par la Cour d'assises de Rome à vingt ans de réclusion¹.

Les Dossiers Giolitti. La Dissolution de la Chambre (8 mai 1895). — Il avait bien fallu entamer enfin, le 2 mai 1894, devant la Cour d'assises de Rome, le procès de la Banque Romaine. Il y avait sept accusés : le sénateur Bernard Tanlongo, gouverneur, et le commandeur Lazzaroni, caissier de cette banque; puis MM. le chevalier Belucci-Sessa, le commandeur Antoine Monzilli, le chevalier Zammarano, Jean Agassi et Pierre Toccafondi. Ils étaient arrêtés depuis quinze mois. M. Tanlongo déclara que les 23 millions manquant dans les caisses avaient été absorbés par des subventions au Gouvernement et des tentatives pour faire monter la rente; que la situation avait été compromise avant 1868; il se défendit en attaquant les Ministres Sella, Magliani, Depretis; il ajouta que les documents prouvant l'exactitude de son dire se trouvaient chez lui sous enveloppe. On dut bientôt renoncer à l'espoir de voir la lumière se produire. Tout se traîna lentement; parmi ceux qui auraient pu renseigner la Justice, c'était à qui ne parlerait pas. L'expérience démontra une fois de plus que, dans toute affaire d'argent où sont impliqués des hommes exerçant ou ayant exercé de hautes fonctions publiques, la vérité complète n'est jamais connue; tout se borne à un semblant de satisfaction donné à la morale sociale et au ressentiment des malheureux ruinés. Il y eut pourtant deux dépositions intéressantes : l'agent de police Mestriner affirma que lors de la perquisition au bureau de M. Tanlongo à la Banque Romaine, la police avait soustrait des documents; le commissaire Rinaldi reconnut qu'on avait transporté à la police des enve-

1. Comme si tout avait conspiré pour augmenter la détresse des Italiens, l'été de 1894, d'une chaleur excessive, nuisit beaucoup aux récoltes. Une éruption du Stromboli eut lieu le 19 mai. En Sardaigne, le brigandage prit des proportions inquiétantes; plusieurs personnes, parmi lesquelles deux Français, MM. J. Paty et R. Prat, furent enlevées et mises à rançon (juillet-août). La Sicile et la Calabre furent secouées par des tremblements de terre qui firent beaucoup de victimes à Messine, Reggio, Seminara, Bagnara, Milazzo, Palmi (16-21 novembre). D'autres tremblements de terre se produisirent en Vénétie le 15 avril 1895, à Ferrare, Udine, Trévise, Padoue, etc.; puis, le 17 mai, à Florence, Arezzo, Sienna, etc.

lottes non scellées. Le procureur du roi demanda la condamnation de tous les accusés : le jury les acquitta tous, aux applaudissements du public (26 juillet 1894). Une instruction fut alors, disait-on, commencée au sujet de la soustraction de documents. « A la questure de Rome, écrivait Mestriner dans une lettre à la *Tribuna*, on fabrique les procès et on trouve les témoins. » Le 14 novembre le bruit courut que MM. Giolitti et Rosano seraient interrogés au sujet des documents soustraits. M. Rosano résigna son mandat de député, mais nia toute soustraction de documents.

M. Giolitti, Président du Conseil au début de l'affaire, avait réellement entre les mains des papiers disparus du dossier de la Banque Romaine, et que M. Tanlongo affirma ne pas avoir été remis par lui. Dans le nombre, il s'en trouvait, disait-on, de singulièrement compromettants pour M. Crispi. Sur l'invitation de M. Giolitti lui-même, une réunion d'hommes politiques lui donna le conseil de publier ces documents (9 décembre 1894). Il les remit à la Chambre des Députés, qui, sur la proposition de MM. Cavallotti et Coppino, nomma une Commission de cinq membres pour en prendre connaissance (14 décembre). Ces documents formaient six liasses, dont la dernière contenait des lettres de M. et M^{me} Crispi, d'un caractère privé, fut-il déclaré. Dans la séance du 15 décembre, M. Crispi protesta que tous ces papiers n'étaient qu'« un tas d'embûches et de mensonges ». Il déposa simultanément une plainte en justice, accusant M. Giolitti et consorts de diffamation et de faux. Qu'allait dire la Chambre ? Qu'allait faire M. Crispi ? Il semblait naturel qu'il dût souhaiter le débat public, à la tribune, le plus prompt et le plus complet possible, pour faire éclater son innocence.... Il fit signer au roi un décret immédiat de prorogation des Chambres. L'émotion fut très vive dans le pays. M. Giolitti, craignant d'être arrêté, quitta Rome pour faire un voyage à Berlin. La justice, devant laquelle M. Crispi avait porté plainte, déclara que M. Giolitti, en sa qualité de député, ne pouvait être poursuivi qu'avec l'autorisation de la Chambre.

M. Crispi était décidé à aller jusqu'au bout. Le 8 mai 1895, il fit signer au roi Humbert un décret de dissolution de la Chambre des Députés ; les élections devaient avoir lieu le 26 mai, et le second tour de scrutin le 2 juin. Pendant la période électorale, un journal français, le *Figaro*, publia un article signé XXX sur les relations de M. Crispi avec la Banque

Romaine et la Banque Nationale. M. Crispi y était accusé : d'avoir, avec sa femme dona Lina, son ami M. Adrien Lommi, grand-maître de la franc-maçonnerie italienne, et son majordome Achille Lauti, abusé de sa situation pour se faire remettre des sommes importantes, d'avoir vendu pour 50 000 francs à M. Jacques de Reinach, qui le demandait pour Cornelius Herz, un grand-cordon de l'Ordre des Saints Maurice et Lazare (lettre du baron Reinach du 24 mars 1894) ; d'avoir enfin touché, par lui-même ou par des intermédiaires, dans les deux banques en question, environ 4 400 000 francs.

Les élections, marquées surtout par une pression excessive (dans la seule province de Rome, le nombre des électeurs avait été réduit par la revision des listes de 86 830 à 64 300), donnèrent la majorité au Gouvernement. Sur 508 députés à élire on compta 336 ministériels, 155 opposants et 17 douteux. M. Crispi était élu neuf fois, dont six en Sicile ; il est vrai que ses principaux adversaires, MM. Giolitti, Zanardelli, di Rudini, Costa, Imbriani, Cavallotti, Mazza, Barzilai, l'étaient aussi. Parmi eux se trouvaient trois condamnés politiques, qui demeurèrent en prison : MM. Bosco, Barbato et de Felice. Dans son discours d'ouverture, le roi parla d'économie, de paix sociale et de clémence (10 juin). M. Villa, gouvernemental, fut élu président. Le 13 juin, M. Sonnino, Ministre du Trésor, constata que l'exercice financier de 1893-1894 s'était clos par un déficit de 50 millions. Le 19, se produisit une scène violente entre M. Crispi et deux députés socialistes, MM. Costa et Prampolini. Le 22, le *Don Chisciotte* publia un supplément renfermant les révélations de M. Cavallotti sur M. Crispi, et renouvelant les accusations portées précédemment dans le *Figaro*. A la séance suivante, le président, à deux reprises, refusa de répondre aux questions de ses adversaires (25 juin).

Le 18 juillet, la Chambre annula l'élection de MM. Barbato, Bosco et de Felice. La veille avait été voté un projet de loi déclarant que le 20 septembre, anniversaire de l'entrée des Italiens à Rome en 1870, serait désormais Fête Nationale.

Un nouvel incident se produisit bientôt après entre l'Italie et la France. M. Santoro, ancien directeur du pénitencier de Porto Ercole, soupçonné d'avoir fourni à M. Cavallotti et à d'autres députés de l'opposition des documents désagréables au Ministère Crispi, avait jugé prudent de se réfugier en France. Le Gouvernement Italien demanda qu'il lui fût livré, l'accusant de délits de droit commun. Il fut, en effet, arrêté à Paris, le

44 juillet ; mais, comme il fut bientôt établi que ces prétendus délits de droit commun avaient été antérieurs à sa nomination à des fonctions publiques par ce même ministère qui les invoquait à l'appui de sa demande d'extradition, M. Santoro fut remis en liberté ; il a été depuis renvoyé de France.

La misère continuait à être navrante dans toute l'Italie et particulièrement en Sicile, à la fin de 1893. En même temps qu'arrivaient de mauvaises nouvelles de l'Erythrée (v. tome III, chap. L), les interminables débats relatifs à l'affaire des Banques continuaient toujours. Dans la séance du 13 décembre, on discuta les conclusions du rapport de la Commission chargée d'examiner l'accusation de soustraction de documents portée contre M. Giolitti, ancien président du Conseil. Celui-ci se défendit vivement : un conflit éclata séance tenante entre M. Calenda, Ministre de la Justice, qui mettait en doute l'indépendance de la magistrature italienne, et les autres membres du Cabinet. Toute idée de procès contre M. Giolitti fut dès lors abandonnée.

Les relations extérieures de l'Italie (1893-1895). — Comme dérivatifs à leurs embarras intérieurs, les hommes d'État italiens, tout en protestant de leurs intentions pacifiques¹, ne laissaient pas échapper une occasion d'attiser la malveillance de leurs compatriotes envers les Français. C'est ainsi qu'on répandait dans les écoles des cartes d'Italie représentant comme faisant partie du royaume nos départements des Alpes-Maritimes, de la Savoie et de la Corse. Fréquemment des cris de mort étaient proférés contre les Français ; on hâta la fabrication des fusils nouveau modèle. Au moment des émeutes de Sicile (décembre 1893-1894), on accusa les Français de les fomenter, de donner de l'argent aux insurgés, de préparer un débarquement dans l'île. Les journaux de Rome ouvrirent une souscription en faveur des familles des Italiens d'Aigues-Mortes, victimes, disaient-ils, de la barbarie française. On empêchait M. Cahu, dessinateur de l'*Illustration*, de débarquer à Palerme, comme si sa présence devait constituer un danger public ! La *Fanfulla*, dirigée par le député Plebano,

1. M. Crispi disait le 15 octobre 1893 à Gênes, lors de l'inauguration d'un monument en l'honneur de Garibaldi : « Des fous seulement peuvent vouloir la guerre.... Je veux fermement la paix. » Le roi Humbert tenait à peu près le même langage, quelques mois plus tard, dans une conversation avec M. Gaston Calmette, rédacteur du *Figaro*, en attribuant aux intempérances de la presse la tension des rapports entre les deux pays.

se distinguait particulièrement dans cette campagne gallophobe. Autant en faisait le *Secolo XIX*, de Gênes, dirigé par M. Paronelli ; ce journal accusait la France de subventionner les anarchistes italiens réfugiés à Paris. Des précautions ostensibles étaient prises sur la ligne des Alpes, comme si l'armée française était sur le point de les attaquer. Le général italien Goggia fut arrêté dans le département des Alpes-Maritimes, commune de la Turbie, près du Fort de la Tête-de-Chien, comme se livrant à l'espionnage, puis relâché et expulsé, ce qui donna lieu au député italien Caneggio d'interpeller M. Blanc, Ministre des Affaires Étrangères, en termes désobligeants pour la France (26 avril 1894)¹. Un autre député, M. Barzilai, ayant blâmé la participation de l'Italie à la Triple Alliance, le Ministre des Affaires Étrangères, M. Blanc, déclara le 3 mai que l'Italie aurait pu, depuis quinze ans, s'agrandir sur la Méditerranée. Mais, ajouta-t-il, « si nous avons refusé les offres qui nous ont été faites, c'est parce que nous ne voulions pas qu'on dit que nous nous servions du deuil de la France pour en retirer profit ! » Le 14 juin 1894, le major italien Falta fut arrêté par la gendarmerie d'Oraison (Basses-Alpes), en train de prendre des croquis de nos positions défensives de la Durance : il fut condamné à un an de prison. A la frontière même, le lieutenant français Rose, du 3^e de ligne, et M. Delalande, garde général des forêts à Menton, furent arrêtés, maltraités, puis relâchés, par des soldats et douaniers Italiens. M. le capitaine Romani, du 412^e de ligne, qui avait passé la frontière italienne par mégarde, *en uniforme*, fut arrêté le 6 septembre au Paso-del-Mullo, retenu prisonnier comme s'il s'était livré à des actes d'espionnage, et condamné le 22 novembre à quatorze mois de prison par le tribunal de San-Remo. Ce jugement, qui causa la plus pénible émotion en France, fut confirmé le 28 décembre par la Cour d'appel de Gênes. En même temps, toute la rédaction française du *Moniteur de Rome*, et M. Henry Darcourt, directeur de la *Correspondance de Rome*, étaient expulsés d'Italie. L'ambassadeur d'Italie en France, M. Ressmann, était rappelé et remplacé par M. le comte Tornielli ; on reprochait à M. Ressmann, assuraient les journaux, de ne pas compter assez de raideur

1. M. Crispi lui-même fut obligé de reconnaître que tout gouvernement est en droit d'exclure de son territoire les étrangers dont les allures lui inspirent des soupçons.

dans ses rapports avec notre gouvernement. Du reste, l'Italie avait inauguré l'année 1875 en expulsant les missionnaires lazaristes français de sa colonie africaine de l'Érythrée. Le 13 février, la Cour de cassation de Rome annula l'arrêt rendu contre le capitaine Romani, qui devait être traduit, s'il y avait lieu, en Cour d'assises. Le 14 mars, le roi Humbert ayant signé un décret d'amnistie pour les délits politiques, le capitaine Romani fut remis en liberté. A son tour, le Président de la République, sur la prière des Français habitant Milan et Gênes, amnistia le major Falta et un autre Italien, Valentin Aurelio, condamnés l'un et l'autre comme espions¹. Cela n'empêchait pas le journal italien *Il Meridionale* d'écrire : « La France a besoin d'un second Sedan pour se convaincre de ce qu'elle vaut en réalité. » Les tracasseries à l'égard des voyageurs français à la frontière italienne, arrestations de touristes, procédés désobligeants de toute espèce, continuaient.

La flotte italienne prit part, bien entendu, aux Fêtes de Kiel. A son retour, elle fut reçue à Portsmouth par la marine anglaise, et passée en revue par le prince de Galles. L'Angleterre, mécontente et inquiète de l'alliance de plus en plus apparente entre la France et la Russie, n'était pas fâchée de répliquer par une démonstration flatteuse pour l'amour-propre italien : en cas de guerre maritime, les navires italiens seraient pour les siens un appoint utile. « Dans presque toutes les grandes questions européennes, écrivait *l'Italie*, notamment dans celles qui regardent le maintien du *statu quo* dans la Méditerranée, les deux nations n'en forment qu'une. »

En Abyssinie, il est vrai, Ménélik, le *protégé malgré lui*, se montrait de moins en moins disposé à subir les volontés de ses prétendus suzerains. De là de violentes récriminations contre la France et la Russie, dont les agents, disaient les journaux, encourageaient la résistance du négus « rebelle ». Ménélik, qui, à en croire les Italiens, n'avait le droit de communiquer avec les puissances étrangères que par leur intermédiaire, envoyait pourtant à Saint-Petersbourg une ambassade solennelle, religieuse et politique, dirigée par son fils, et cette ambassade était gracieusement accueillie.

1. Un neveu du roi d'Italie, Emmanuel, duc d'Aoste, fils d'Amédée, lui-même second fils de Victor-Emmanuel (et quelque temps roi d'Espagne) épousa au printemps de 1895 la princesse Hélène d'Orléans.

Les revers en Afrique (janvier-mars 1896). — C'était précisément le moment que M. Crispi avait choisi pour reprendre les hostilités contre le négus. Elles débutèrent par un échec pour les Italiens à Makallé (tome III, ch. L). Cependant M. Crispi ne cessait de soutenir, avec un aplomb imperturbable, que l'Italie pouvait compter absolument sur l'alliance de l'Angleterre, qu'elle retirait les plus grands avantages de la Triple Alliance, qu'elle était menacée par la France, enfin que la conquête de l'Abyssinie tout entière était prochaine, très prochaine. Il est vrai que toutes ces affirmations n'empêchaient pas la misère de désoler l'Italie de la Sardaigne à Venise et de la Sicile aux Alpes; on ne recouvrait l'impôt qu'avec la plus extrême difficulté; la détresse financière était complète. Comment s'en tirer? Il fallait au Ministère une grande victoire en Érythrée. Avec cela, M. Crispi répondrait à tout. Aussi sommat-il le général Baratieri de faire oublier l'échec de Makallé par quelque grand succès. On expédiait à ce malheureux général renfort sur renfort, en le sommant de prendre l'offensive. Fort embarrassé, le général Baratieri ne pouvait se dissimuler qu'il avait devant lui un ennemi formidable, supérieur en nombre, bien armé, et que l'attaquer, c'était courir à un désastre. Il se décida pourtant à marcher en avant; mais bientôt on apprit que le 14 février, deux chefs abyssins, les ras Sebat et Agos, jusque-là alliés des Italiens, venaient de se séparer d'eux; que deux jours après un combat désavantageux s'était livré au col d'Alequa, et que l'armée abyssine tout entière était concentrée à Adoua sous les ordres de Ménélik. Aux télégrammes inquiétants de Baratieri, M. Crispi répliquait en le pressant d'avancer, en l'accusant de se conduire en « phtisique ». Ainsi sommé de se battre quand même¹, celui-ci prit l'offensive, et le 4^{er} mars, livra la bataille d'Adoua ou d'Abba Karima. Ce fut une défaite complète : 10 000 morts, blessés, prisonniers; armes, drapeaux, 72 canons, tout restait aux mains de l'ennemi.

Chute du Ministère Crispi (5 mars). — Dans toute l'Italie, la consternation et la colère furent extrêmes. Il y eut des manifestations contre le Ministère à Rome, à Naples, à Pavie,

1. Il fallait une victoire à jour fixe, avant le 3 mars, jour où les Chambres devaient se réunir. C'étaient MM. Sarraco et Sonnino qui avaient obligé M. Crispi, peu pressé de se retrouver en présence des Chambres, à les convoquer à cette date.

à Milan, à Florence, partout. L'opinion publique demandait la fin de la guerre; on signalait dans les garnisons des Alpes de nombreuses désertions de soldats qui passaient en France, en Suisse, en Autriche, pour ne pas être envoyés en Afrique. A Pavie la population empêcha le départ d'un train de chemin de fer chargé de troupes. Le général Baratieri était révoqué, traduit devant un conseil de guerre¹, remplacé par le général Baldissera. Le 5 mars, à l'ouverture de la séance de la Chambre des Députés, M. Crispi déclara que le Ministère était démissionnaire. Cette nouvelle fut accueillie par des applaudissements, et quand M. Crispi voulut ajouter quelques mots, sa voix fut couverte par des huées. Les manifestations continuèrent à Rome et dans toutes les villes au cri de : « A bas Crispi²! à bas l'Afrique! »

Ministère Rudini (9 mars). — Ce n'est pas sans peine que le gouvernement fut reconstitué. Le roi Humbert aurait voulu continuer la guerre en Abyssinie jusqu'à une revanche complète, disant que « l'honneur du drapeau et des armes italiennes tenait la première place dans son esprit ». M. di Rudini, auquel il s'était adressé pour former un ministère, répliquait que pour cela il faudrait « un milliard et deux cent mille hommes », et que la situation économique du pays ne permettait pas un pareil effort. Cependant un ministère Saracco-Sonnino, c'est-à-dire « un ministère crispinien sans Crispi », ayant été reconnu impossible, l'agitation continuant dans toute l'Italie, et une révolution devenant probable si le roi s'obstinait, il fallut s'adresser de nouveau à M. di Rudini. Le ministère fut organisé le 9 mars comme il suit : Présidence du Conseil et Intérieur, le marquis di Rudini; Affaires Étrangères, le duc Gaetani di Sermonetta; Marine, M. Brin; Guerre, le général Ricotti; Finances, M. Branca; Travaux Publics, M. Perazzi; Postes et Télégraphes, M. Carmine; Justice, M. Alexandre Cotta; Instruction publique, M. Gianturco; Agriculture, M. Guicciardini.

Le ministère débuta par une amnistie à tous les condamnés

1. Le 14 juin, le général Baratieri, jugé par un conseil de guerre à Massaouah, fut acquitté, bien que déclaré incapable.

2. Dans un article de la *Revue Politique et Parlementaire* du 10 avril 1896, M. Napoleone Colajani, député au Parlement italien, appelle M. Crispi « l'homme néfaste qui a été la cause de tant de maux pour son pays, et qui a su s'imposer à la Chambre et se faire passer pour indispensable aux yeux du roi ».

politiques (14 mars). C'est ainsi que les trois députés de Felice, Barbato et Bosco furent remis en liberté; on les acclama à leur rentrée à Rome. Dans sa déclaration aux Chambres (17 mars), le Cabinet annonça qu'il continuait avec prudence les négociations pour la paix avec Ménélik entamées le 8 mars par le précédent cabinet; qu'il ne visait pas à la conquête du Tigré et ne réclamait pas le protectorat de l'Abyssinie. Il demanda un crédit de 140 millions pour pourvoir aux dépenses nécessaires en Afrique; à l'intérieur, observation des libertés publiques et maintien des institutions monarchiques; au dehors, ligne de conduite prudente et maintien des alliances existantes, tel était son programme. Les crédits réclamés furent votés par les Chambres. La situation était d'autant plus fâcheuse en Érythrée que les Italiens, serrés de près d'un côté par les Abyssins victorieux, étaient de l'autre menacés par les Derwiches.

Ce qui paraissait le plus pressé, c'était la délivrance des 4 ou 5 000 prisonniers italiens restés au pouvoir du négus. Le général Baldissera avait envoyé à Adoua, auprès de Ménélik, le major Salsa « pour gagner temps en engageant pourparlers de paix ». On est en droit, en lisant ce télégramme, de se demander jusqu'à quel point les intentions pacifiques des Italiens étaient sincères. Dans tous les cas, la paix ne fut pas conclue, Ménélik réclamant une indemnité de guerre de 25 millions de francs que le Gouvernement italien refusa de lui donner (24 avril). Cependant la garnison de la forteresse d'Adigrat, cernée par les Abyssins et qu'on regardait comme perdue, put évacuer cette position par suite d'un arrangement dont les termes ne furent pas divulgués, vraisemblablement à prix d'argent (5 mai).

Au Parlement italien, M. Sonnino demanda la continuation de la guerre; au contraire M. Andrea Costa demanda le rappel immédiat des troupes d'Afrique et la mise en accusation du Ministère Crispi. MM. Bovio et Imbriani demandèrent aussi l'abandon de l'Érythrée, et celui-ci déposa une pétition dans ce sens, revêtue de 91 490 signatures. M. Cavallotti se plaignit que des documents eussent été détournés par le cabinet précédent. Ce fut l'objet d'un débat de plusieurs jours. Les ministres di Sermonetta, Ricotti, di Rudini, déclarèrent qu'ils repoussaient la mise en accusation du Ministère Crispi; qu'ils ne voulaient pas abandonner l'Érythrée, mais qu'on se bornerait à garder Massaouah et Kassala, en s'arrêtant à la ligne

marquée par le Mareb et la Belesa ; qu'il ne serait plus question du Tigré ni du protectorat ; que les exigences excessives de Ménélik rendant la paix impossible, il fallait s'en tenir à un *modus vivendi*. Une forte majorité (278 voix contre 133) approuva le ministère (5-9 mai).

C'était consacrer la prolongation indéfinie de l'équivoque. Y avait-il paix ou guerre ? Et les prisonniers, que deviendraient-ils ? Les Abyssins, qui les traitaient avec humanité, en ont à plusieurs reprises renvoyé un certain nombre ; mais la plupart restaient cependant captifs. Le 18 juin un décret royal ordonna *la cessation de l'état de guerre en Érythrée*.

Au printemps de 1896, on signalait une grande misère en Sardaigne et en Romagne (mai-juin). Au Parlement, à l'occasion de la récente entrevue du roi d'Italie et de l'empereur d'Allemagne, M. Imbriani reprocha au Gouvernement d'être le serf de l'Allemagne. M. di Rudini lui répliqua que la Triple Alliance était une nécessité ; qu'elle conservait la paix ; que l'Italie possédait aussi l'amitié de l'Angleterre (26 mai). Un mois après, M. Lucifero affirmait, « aux applaudissements frénétiques de la Chambre », que tout effort pour regagner l'amitié française serait inutile ; M. Pellerano faisait l'éloge de la Triple Alliance ; M. Nasi reprochait à la France de fortifier le port de Bizerte, qui était, disait-il, une menace contre l'Italie ; il soutenait qu'il ne fallait pas reconnaître le protectorat français en Tunisie ; il accusait la France de vouloir empiéter aux dépens de la Tripolitaine, dans la direction de Ghadamès, et d'avoir contribué aux malheurs des Italiens en Abyssinie. M. Damiani proclamait que « l'amitié avec l'Angleterre devait être le pivot de la politique étrangère italienne » (29-30). M. Imbriani protestait vainement contre ce langage. Le Parlement italien votait une loi sur la marine marchande qui surtaxait lourdement le pavillon français¹. Le Ministre des Affaires Étrangères, le duc de Sermonetta, déclarait que, si les négociations pour le renouvellement du traité de commerce italo-tunisien, qui touchait à son terme, n'aboutissaient pas au résultat désiré,

1. Des incidents fréquents témoignaient alors de la malveillance des Italiens à notre égard. A chaque instant, à la frontière des Alpes, de paisibles touristes français étaient arrêtés, molestés, accusés d'espionnage. C'est ainsi que le 31 juillet 1896, trois Français venus de Digne et qui avaient franchi le Col de l'Argentière furent arrêtés par des carabiniers italiens, et l'un d'eux retenu plusieurs jours. Vers la même date, a-t-on dit, un torpilleur italien pénétrait la nuit par bravade dans la rade de Toulon.

il réclamerait « le rétablissement des capitulations, qui ont été, il est vrai, suspendues avec le consentement de l'Italie, mais qui n'ont jamais été supprimées et ne pouvaient l'être ». Il était bien certain qu'une pareille doctrine, dont l'acceptation aurait annulé le protectorat français en Tunisie, n'avait aucune chance d'être admise par la France. Il y a plus : elle était en absolue contradiction avec le langage et la conduite du Gouvernement italien, qui, en prenant possession de Massaouah, avait répliqué aux réclamations des puissances européennes invoquant pour leurs nationaux respectifs le bénéfice des capitulations, « que partout où s'établit une puissance civilisée, les capitulations antérieures doivent être considérées *ipso facto* comme abrogées ». Si le langage imprudent du duc de Sermonetta fut bien accueilli par les gallophobes de Monte-Citorio, il ne reçut, au contraire, de Berlin et de Vienne aucun encouragement. La position du Cabinet s'en trouva plutôt ébranlée, et l'on put prévoir sans peine une nouvelle crise ministérielle à bref délai.

Le Ministère remanié (15-20 juillet). — Elle éclata le 14 juillet. Le général Ricotti, Ministre de la guerre, avait préparé un projet de réorganisation militaire ayant pour but d'opérer d'importantes économies. Ses adversaires prétendaient que son adoption affaiblirait l'armée outre mesure. M. di Rudini proposa au Conseil d'en ajourner la discussion. Le général Ricotti s'y refusa et donna sa démission, qui entraîna celle du cabinet tout entier.

M. di Rudini, chargé de reconstituer le ministère, conserva les mêmes collaborateurs à l'exception de trois, le général Ricotti, MM. di Sermonetta et Branca, dont la retraite fut définitive ; le général Pelloux fut appelé à la Guerre, M. Visconti-Venosta aux Affaires Étrangères, M. L. Luzzati aux Finances. Il ne fut plus dès lors question de réduction des dépenses militaires. Le Gouvernement voulait-il, *oui ou non*, la paix avec le négus ? Avait-il, *oui ou non*, l'intention de ne plus se lancer à l'avenir dans des expéditions aventureuses en Afrique, qui avaient jusque-là si mal réussi aux Italiens ? Au mois d'août, leurs croiseurs capturèrent dans la mer Rouge le vapeur hollandais *Dalwick* chargé d'armes et de munitions, à destination, disait le capitaine, de Kurrachee, à l'embouchure de l'Indus — à destination, prétendaient les Italiens, de Ménélik. En admettant même qu'il en fût ainsi, ce qui n'était pas établi, le Gouvernement de Rome ayant annoncé, par le décret du 18 juin,

la cessation de l'état de guerre en Érythrée, l'Italie pouvait-elle arguer de l'état de guerre pour capturer le *Dalvik* ?

On annonçait de Rome le 22 août 1896 que le général Vallès était envoyé auprès de Ménélik pour traiter de la délivrance des prisonniers italiens. L'Italie, qui avait refusé de payer officiellement en gros une indemnité de guerre pour les rache-ter, semblait la payer en détail pour les délivrer petit à petit sans traité patent.

Le prince de Naples, fils et héritier du roi Humbert, épousa, le 24 octobre, la princesse Hélène, fille du prince de Montenegro.

Un nouveau conflit a éclaté entre l'Italie et le Brésil au mois d'août 1896.

****Politique intérieure de 1897 à 1899.**—Délivré du fardeau de la guerre (la paix a été conclue avec Ménélik en novembre 1896), le cabinet di Rudini s'est trouvé aux prises avec de graves difficultés à l'intérieur. En janvier 1897, il a dissous toutes les Associations socialistes et la Chambre du Travail de Rome. Cette recrudescence de sévérité amena l'attentat d'Acciarito sur le roi, le 4 avril. Le 20 septembre, l'un des chefs politiques italiens, M. Imbriani, était frappé de paralysie, en prononçant un discours devant la statue de Garibaldi. A l'automne, de nombreuses manifestations eurent lieu surtout à Rome et en Sicile, causées non par des meneurs, mais par la misère, la faim.

La fin de l'année 1897 fut marquée par deux événements : la cession de Kassala (octobre) par l'Italie à l'Angleterre, qui put ainsi menacer les positions des Derviches, et la reconstitution du cabinet par M. di Rudini, à la suite de l'échec du général Pelloux, sur la question de l'avancement dans l'armée. MM. Zanardelli et Visconti-Venosta furent ses collègues (14 décembre).

L'année 1898 a vu une série de troubles tels que l'Italie n'en avait pas connus depuis un demi-siècle : en janvier, c'est en Sicile, à Ancône, à Milan, à Florence, à cause du prix élevé du pain ; en février, à Pérouse, Naples, Florence, Messine ; en avril, l'état de siège fut proclamé à Plaisance, Bologne, Bari, Ancône ; des troubles éclatèrent à Florence, Livourne, Pavie, une émeute terrible à Milan les 7 et 9 avril ; il y eut 300 morts et plus de 4000 blessés ; plusieurs classes furent rappelées sous les drapeaux, le Parlement prorogé, et une véritable dictature exercée sur l'Italie du Nord : suppression des associations, des

journaux, emprisonnements, amendes. Le roi Humbert semblait jaloux, dit-on, du roi *Bomba*. On en profita pour détruire tous les groupes socialistes et républicains de Lombardie, et toutes les œuvres sociales catholiques.

Le Cabinet di Rudini ne pouvait pas durer après ces « vèpres milanaises ». Au début de juillet 1898, le général Pelloux le remplaça. Quant à M. Crispi, il ne pouvait prétendre au gouvernement : au mois de mars, sa complicité dans l'affaire Favilla avait été établie ; la Commission d'enquête n'osa pas le poursuivre pour ses malversations, mais il fut l'objet d'un blâme personnel, démissionna et fut réélu député (avril). Le général Pelloux leva l'état de siège le 14 juillet. En septembre, il parvint à terminer pacifiquement le différend qui avait surgi avec la Colombie, des citoyens italiens y ayant été lésés. Un instant, on avait craint que les États-Unis ne voulussent intervenir dans cette affaire ; mais le bon droit était du côté italien. L'assassinat de l'impératrice d'Autriche par un Italien, comme celui de M. Canovas, de M. Carnot, amena l'Italie à proposer à l'Europe une conférence internationale pour la répression des anarchistes. Elle se tint à Venise du 24 novembre au 21 décembre 1898, et fut secrète.

Les troubles de l'année 1898 avaient fait voter une législation provisoire de sûreté publique pour un an. Comme elle devait cesser d'être en vigueur le 30 juin 1899, le général Pelloux avait proposé un ensemble de projets de loi qui formaient une législation définitive (droit d'association, de presse, services publics, etc.). Le 4 mars, la Chambre à une énorme majorité avait décidé de passer à la seconde lecture du projet ; la question préalable, l'ajournement avaient été repoussés par 218 voix contre 73 et 82. Mais l'Extrême Gauche fit une obstruction en règle, à l'irlandaise, contre les « projets liberticides ». M. Sonnino proposa alors des mesures pour empêcher la discussion de « se prolonger de manière à troubler la marche régulière des travaux parlementaires ». Mais la Commission du règlement y était opposée. Le Gouvernement se décida donc à user du grand moyen constitutionnel : un décret royal du 22 juin met en vigueur, à partir du 22 juillet, les projets de loi de sûreté générale. Ces « décrets-lois » peuvent être rendus quand, pour une raison quelconque, le Parlement n'a pu voter une loi, quitte à demander au Parlement la ratification postérieure et la conversion en loi définitive.

Huit jours après, le gouvernement a convoqué le Parlement

pour lui faire voter le décret-loi; nouvelle obstruction, on se bat même à la Chambre. Le général Pelloux proroge donc le Parlement sans qu'il ait voté le décret-loi.

Le 22 octobre 1898, la duchesse d'Aoste donna le jour à un fils. L'héritier présomptif, le prince de Naples, n'a pas encore d'enfant. Des autres princes italiens, le comte de Turin a eu un instant de célébrité par son duel avec le prince Henri d'Orléans, qui avait vivement critiqué l'armée italienne (août 1897), et le duc des Abruzzes est connu par ses voyages dans l'Amérique du Nord, et maintenant au pôle Nord.

En 1898, l'Italie a perdu deux hommes d'État, M. Cavallotti, l'ardent ami de la France, tué en duel, et M. Brin, Ministre de la Marine.

Politique extérieure. Intervention de l'Italie en Chine.

— Malgré l'insuccès de ses entreprises lointaines, le Gouvernement italien a voulu prendre part au dépouillement de la Chine : le 1^{er} mars 1899, elle lui a demandé la cession à bail de la baie de San-Moun, au sud de Ning-Po. La Chine refusa d'abord péremptoirement, et l'Europe s'étonna. Mais l'Italie envoya 5 vaisseaux, 4 500 hommes, et la Chine céda. Que fera l'Italie de cette baie entourée de montagnes, sans débouchés? Elle n'a ni possessions voisines comme la France et la Russie, ni intérêts commerciaux comme l'Angleterre et l'Allemagne, pour motiver son intervention. Elle veut maintenant y renoncer, en échange d'autres avantages, à négocier encore. Un syndicat anglo-italien a, il est vrai, obtenu la concession des mines, routes, canaux, chemins de fer de la très riche province du Chan-Si, en février 1898, à la suite d'un voyage d'études. Mais les Anglais n'en tireront-ils pas à eux tout le bénéfice? L'Italie peut le craindre. La discussion sur les affaires de Chine a fait tomber, le 3 mai 1899, le Cabinet Pelloux, victime de la rude franchise de l'amiral Canevaro; le 4^{juin}, le général Pelloux a reformé son ministère avec M. Visconti-Venosta, mais sans l'amiral.

Rapprochement entre la France et l'Italie. Reprise des relations commerciales (novembre 1898). — L'événement le plus important de la politique italienne est le rapprochement avec la France. Préparé par M. Billot, puis par M. Barrère (ambassadeur en Italie depuis décembre 1897), un traité de commerce fut signé enfin le 21 novembre 1898, et approuvé par 226 voix contre 34 à Montecitorio, malgré M. Crispi. Nous

en donnons les clauses dans le chapitre consacré à la France. (Voir page 414). Le traité fut ratifié en février 1899.

Un instant, on craignit qu'un incident de frontière survenu près d'Obok, à Raheita, n'amenât un nouveau refroidissement (novembre 1898).

La reprise des affaires commerciales amena celle de la navigation entre les deux pays; des compagnies modifièrent leurs itinéraires pour desservir les ports italiens.

Il est certain que, malgré l'effroyable crise qui a suivi la rupture des rapports économiques avec la France, l'Italie n'a pas été anéantie, comme quelques économistes le croyaient. Elle a accru ses ventes ailleurs, et a su restreindre ses dépenses; choses qu'un Latin peut faire, mais dont ne sont pas capables les races germaniques. Cette *élasticité de privation* a sauvé l'Italie de la mort, non de la misère : en Sicile, on a vu des paysans manger de l'herbe, des milliers de propriétés confisquées pour non-paiement des impôts, des villes perdre leurs biens communaux, la monnaie blanche disparaître, et le Gouvernement forcé de la rapatrier de France en Italie. Cette misère explique le développement des *fasci*, sociétés secrètes de Sicile, du socialisme dans le Nord, de l'émigration qui, en vingt ans, a enlevé 4 500 000 hommes, établis aujourd'hui à la Plata, au Brésil, aux États-Unis, en France, en Suisse, même en Angleterre : partout l'ouvrier italien travaille à plus bas prix que l'indigène. Mais son habitude de jouer du couteau a amené parfois de terribles représailles (France, Suisse, Brésil, États-Unis). Cette émigration est à demi temporaire : des Lombards vont moissonner à la Plata l'hiver et reviennent l'été dans leurs champs. La Compagnie Hamburg-América a établi une ligne de Gênes à la Plata. L'Italie, dépourvue de houille (c'est l'importation de la houille anglaise qui donne de si beaux chiffres au tonnage de Gênes), trouvera de plus en plus sa force dans les eaux alpestres, lacs et rivières, et pourra devenir vraiment un pays industriel, comme elle l'est déjà d'ailleurs pour les soieries (Milan en a ravi le marché à Lyon). On s'applique à employer le four électrique pour réduire le minerai de fer. L'ouverture du tunnel du Simplon (les travaux ont commencé avec l'année 1899) lui donnera une clientèle encore plus étendue.

Du 14 au 14 avril 1899 eurent lieu des fêtes à l'occasion du voyage du roi en Sardaigne. L'escadre française, commandée par l'amiral Fournier, vint saluer le roi et fut l'objet d'une brillante réception. Pour en effacer l'effet, l'escadre anglaise se

présenta le 22, et reçut la visite du roi Humbert. Il serait puéril, en effet, de croire que l'Italie nous traite d'alliés; elle craint moins notre hostilité, étant plus consciente de la vérité, depuis la chute de Crispi. La Triplice subsiste toujours, ainsi que l'entente avec l'Angleterre. Toute une génération a été élevée dans les livres classiques gallophobes du ministère Crispi. Beaucoup même voulaient protester contre l'accord franco-anglais au sujet de l'*Hinterland* de la Tripolitaine. Un incident pénible, au mois de juin 1899, a amené en correctionnelle le général italien Giletta de Saint-Joseph, surpris pour la troisième fois en flagrant délit d'espionnage. Il a été condamné à quatre ans de prison et 5 000 francs d'amende¹.

Le rapprochement avec la France a été très habilement préparé par la venue en France des grands écrivains italiens contemporains (l'Italie est en pleine Renaissance littéraire) : Gabriel d'Annunzio, Fogazzaro, Mathilde Serao, romanciers, de l'actrice célèbre la Duse. Les criminalistes français ont aussi suivi avec attention les travaux de Cesare Lombroso, d'Enrico Ferri, etc.

Le 42 mars 1899 est mort le prince Charles Bonaparte, qui s'était si patriotiquement conduit en 1870-71 dans notre armée; il était à Rome un des piliers de la colonie française.

Le Saint-Siège et sa politique. — Au mois de mars 1899, on crut un instant le Conclave imminent. La « maladie du Pape » qui allait l'emporter, croyait-on, était un kyste qui, subitement enflammé, dut être extirpé. C'était juste à l'anniversaire de sa naissance et de son couronnement! Le groupe « triplicien » s'agita beaucoup, et certains parlèrent ouvertement de la succession. Mais l'illustre vieillard en réchappa et sembla redoubler d'activité. « On se préparait au Conclave, aurait-il dit, c'est un Consistoire qu'on aura », et le 22 juin il préconisa 41 nouveaux cardinaux, ce qui changea toute la composition du Sacré-Collège.

Le parti « conservateur » avait profité de la maladie du Pape pour obtenir des Congrégations des blâmes pour quelques-uns des « francs-tireurs » du catholicisme aux États-Unis et en France. Le Pape, rétabli, fit comprendre sa volonté; en des lettres d'une indiscutable précision, il répéta les conseils impé-

1. Il a été gracié par le Président de la République et mis en liberté à l'occasion de la Fête nationale du 14 juillet 1899.

ratifs qu'il donnait depuis 1892 aux catholiques français en matière politique et affirma que ce serait « une suprême injure » de déclarer que le Saint-Siège revenait sur les mesures prises et les conseils donnés dans les dernières années. Ainsi s'évanouit la légende d'une réaction. Le bras droit du Pape en toutes ces questions est le cardinal Rampolla; les opposants comptent beaucoup sur le cardinal Ledochowski, qui, de Polonais persécuté par Bismarck, est devenu germanophile ardent et dirige malheureusement la Propagande, c'est-à-dire les Missions; le candidat de la Triplice paraît être le cardinal Gotti. Enfin signalons le cardinal Mazzella comme le plus partisan des condamnations dogmatiques; il a, dit-on, une âme de Grand Inquisiteur. Le Pape a dû, plus d'une fois, enlever d'office l'examen de certaines questions ou publications aux Congrégations qui s'en occupaient.

Deux échecs dans la diplomatie de Léon XIII ont marqué ces dernières années : sa médiation n'a pas été acceptée par les États-Unis au début de leur conflit avec l'Espagne, et il n'a pu obtenir que son nonce à La Haye prit part à la Conférence de la Paix. Chacun pensait que la seule puissance morale pacifique devait y avoir place, même sans convocation; mais l'Italie, soutenue d'ailleurs par Guillaume II et, semble-t-il, par le roi des Belges, s'y est absolument opposée et a triomphé¹.

Dans ces dernières années, en Chine et dans le Levant, Léon XIII a soutenu le privilège de la France protectrice des chrétiens. Il ne semble pas, toutefois, que la France ait su profiter de ces déclarations, en face de l'activité de l'Allemagne.

En Angleterre, Léon XIII n'a pas admis la validité des ordinations anglicanes, décision qui a empêché, a-t-on dit, des adhésions en masse du clergé anglican, dans la fraction ritualiste. Cette conversion en masse n'était guère probable d'ailleurs.

Aux États-Unis, il a rencontré des difficultés assez grandes de la part du clergé allemand, qui luttait contre les prélats américains et les taxait d'hérésie. Léon XIII, dans une lettre récente (1899), répondit en condamnant les opinions dites « américanisme », que ne professaient d'ailleurs pas ces prélats, mais en louant leur zèle.

Dans l'Amérique latine, il a repris les relations diploma-

1. La reine Wilhelmine lui écrivit toutefois pour lui demander son « précepte appui moral ».

tiques avec le Mexique et la République Argentine et convoqué (juin 1899) un grand concile des évêques latins américains.

En Russie, il a obtenu, les relations diplomatiques étant désormais régulières, une situation meilleure pour les catholiques.

En Italie, en France, en Autriche, en Belgique, en Allemagne, son Encyclique sur la condition des ouvriers a amené un mouvement social très actif des partis catholiques et parfois rapproché ceux-ci, pour l'obtention de lois protectrices des travailleurs, des groupes socialistes, en Italie surtout. Ce rapprochement cause une grande inquiétude au Quirinal, qui sait la force énorme dont dispose le parti du Vatican, qui s'est tenu jusqu'ici hors des luttes politiques : « *Ne eletti ne elettori* », c'est le mot d'ordre. Si ce groupe s'unissait aux groupes républicains et socialistes, ceux-ci (l'Italie est la patrie de la diplomatie) sachant sacrifier leur anticléricalisme, l'alliance pourrait être dangereuse à la Maison de Savoie, et il est certain que la misère effroyable du pays et l'activité sociale du « parti noir » ont amené bien des rapprochements.

Le Parlement italien en 1899-1900. — Le système des décrets-lois n'a pu survivre. La cour d'appel de Milan en avait reconnu la légalité. Mais le 22 février, la cour de cassation (2^e section), jugeant le pourvoi d'un anarchiste condamné en vertu du décret-loi, le cassa comme inconstitutionnel; présenté au Parlement avant la clôture du 30 juin, il était donc de ce fait devenu caduc, comme tous les projets alors en suspens.

Dans la session de 1900 la Chambre discuta les mesures provisoires de sûreté publique (*provvedimenti*, que le décret-loi du 22 juin avait mises en vigueur; elle en approuva l'esprit général; mais quand on discuta les décrets, l'extrême-gauche recommença son obstruction. Le gouvernement fit alors voter par assis et levés, sans permettre à l'opposition de parler, un nouveau règlement, qui comporte entre autres sanctions l'expulsion *manu militari*; il y eut alors moins de désordres. Mais quand on vota le nouveau règlement, le 3 avril, l'extrême-gauche et la gauche sortirent en masse, pour ne pas s'associer à un « vote illégal ». La Chambre s'ajourna ensuite jusqu'au 15 mai, et le gouvernement abrogea le décret-loi par décret royal, le 5 avril. Quand la session fut rouverte, ce fut même désordre; dès le 16, le président dut se couvrir et l'on prorogea la session. Le 18, la dissolution fut prononcée; les élections eurent lieu les 3 et 40 juin; les trois extrêmes-

gauches : radicaux avec M. Sacchi, républicains avec M. Bovio, socialistes avec MM. Costa et Ferri, s'unirent sous le nom de *partiti popolari* et obtinrent 68 sièges, ce qui doubla presque leur force en face de 271 ministériels, 89 opposants constitutionnels et 8 incertains.

La nouvelle législature commença le 16 juin 1900; le candidat gouvernemental à la présidence n'obtint que 242 voix contre 244. Cet échec fit démissionner le ministère Pelloux (18 juin) : il voyait l'opposition trop forte; le 27, le cabinet fut reconstitué par M. Saracco, membre de la gauche avancée, déjà ministre en 1889 et en 1893. Ce vétéran de la politique (il est né en 1824) chercha à unir l'ancien gouvernement et l'opposition constitutionnelle, et garda aux affaires étrangères M. Visconti-Venosta.

Un mois après, le 29 juillet, l'anarchie frappait le roi d'Italie à Monza; l'assassin, Angelo Bresci, fut condamné à cette terrible prison perpétuelle (*ergastolo*) que les Italiens emploient, plus dure cent fois que la mort; il y devait mourir à peu près fou. Le roi d'Italie fut inhumé au Panthéon, le 9 août, au milieu de la douleur des foules. Sa veuve, la reine Marguerite, composa pour lui une prière que l'archevêque de Crémone approuva, qui devint vite populaire, mais que la congrégation romaine compétente condamna, d'où refroidissement très sensible des rapports entre le monde blanc et le monde noir, que la visite de condoléances du cardinal Ferrari, archevêque de Milan, à la reine Marguerite avait rapprochés. Le nouveau roi, Victor-Emmanuel III, était en voyage lors de l'attentat; il revint en toute hâte pour les funérailles et dès le 2 août lança une proclamation au peuple italien et, le 11, prêta serment à la Constitution. Il émergeait brusquement de l'ombre où il s'était volontairement tenu jusque-là. Né le 11 novembre 1869, Victor-Emmanuel III n'avait fait parler de lui ni par une attitude politique, comme en affectent souvent les princes héritiers, ni par des aventures immorales, où certains se complaisent. Les admirateurs du *galant'uomo*, son grand-père, en faisaient grief à ce nouvel Hippolyte. On ne lui connaissait que le goût de la chasse, de l'armée et de la numismatique. S'il a scrupuleusement observé la Constitution depuis son avènement, il semble par contre mieux incarner l'autorité que son père. Ce blond est bien un froid Piémontais, dans ses actes, dans ses paroles.

A l'intérieur, le gouvernement italien s'est signalé par une

bien plus sage gestion financière. Le budget de 1898-99 s'est clos en équilibre — premier depuis dix ans — sans avoir recours au crédit. M. Luigi Luzzatti veut exclure tout emprunt déguisé et faire figurer toutes les dépenses au budget; celui de 1898-99 s'est soldé par quinze millions d'excédent, et si celui de 1899-1900 présente un déficit, ce sera dû à la sincérité du ministre, qui eût pu facilement lui donner l'apparence de l'équilibre. Les charges financières sont lourdes; on a bien parlé de dégrever par exemple le sel, monopole d'État, de 40 à 30 centimes le kilog.; mais les îles en sont franches et n'en ont cure. On se contente donc de petites réformes. A la fin de 1900, un vote hostile fit tomber le ministre du Trésor, M. Rubini, que remplaça M. Finali. Le ministère d'ailleurs fut atteint tout entier par le vote qui, à l'occasion des troubles de Gènes, blâma l'action du gouvernement, par 348 voix contre 106, mais non le ministère.

Les malversations financières du monde crispien se découvrirent graduellement. En décembre 1899, il fallut arrêter le député Palizzolo, affilié à la Mafia, accusé de l'assassinat de Notarbartolo, directeur de la Banque de Sicile et de quelques autres meurtres ou brigandages dans les fonds publics. Il se trouva près de soixante députés pour s'opposer à l'arrestation.

Le général Morin, ministre de la guerre, dut démissionner: il avait été en rapports avec la Mafia; le ministre des postes, M. de San Juliano, aurait été même affilié à la Mafia. La cour de Milan (il avait fallu renvoyer là l'affaire, que la terreur empêchait de juger à Palerme) renvoya la cause *sine die*, sous prétexte d'un complément d'enquête (17 janvier 1900). A Naples, c'est la Camorra qui détenait la municipalité, et commettait des dilapidations inouïes, grâce aux complicités les plus hautes du temps de Crispi et ses amis.

L'Italie mettra longtemps à se purger du monde des *affaristi*.

La politique étrangère italienne a continué sa lente et habile évolution qui lui permet, en faisant bonne chère à la France, d'en obtenir des avantages politiques et économiques, et de peser sur l'Allemagne pour lui arracher des concessions au renouvellement du traité de commerce qui doit expirer le 31 décembre 1903. Le vieux germanophile Crispi a vu fêter solennellement ses 80 ans en octobre 1899, mais il ne comptait plus politiquement. On remarqua beaucoup que le roi Humbert n'ait pas soufflé mot de la Triplice dans son discours du

14 novembre 1899, ni pris part aux fêtes de la majorité du Kronprinz allemand en mai 1900.

Avec la France, les relations commerciales ont repris d'une façon satisfaisante pour les deux pays, la France y gagnant jusqu'à présent plus que l'Italie. Mais un des éléments de cette politique doit être d'obtenir de la France la reconnaissance des ambitions italiennes en Tripolitaine et en Albanie, et des ménagements pour l'émigration italienne en Tunisie, sans compter les plus grands égards en Bourse pour la rente italienne. À cet effet, on peut bien, tout en renouvelant la Triplice, n'en plus parler, par égard pour la France, et y dépêcher successivement des personnages d'une importance croissante. Il est certain que l'hostilité réciproque des deux nations a fait place graduellement à la tolérance, puis à quelque sympathie, et, en cela, l'ambassadeur de France auprès du Quirinal a bien « instrumenté » (on le surnomme le « notaire de la diplomatie »).

Mais des échanges d'aimables paroles ne valent pas de bons traités datés et signés, et c'est à l'Autriche et à l'Allemagne que l'Italie a jusqu'ici réservé, consenti ces sortes d'actes, et rien ne prouve qu'elle ne songe pas toujours sérieusement à exploiter la Triplice à son profit.

Dans ces dernières années, l'Italie a multiplié ses relations maritimes avec la Tripolitaine. Pendant la guerre du Transvaal, certains mégalomanes eurent une étrange idée: offrir des troupes italiennes à l'Angleterre pour occuper ses positions méditerranéennes dont les détachements anglais pourraient aller combattre dans l'Afrique du Sud (article de la *Nuova Antologia* sur « le moment d'oser »). En janvier 1900, dans la mer Rouge un protocole, dont l'Italie n'a certes pas à se plaindre, a fixé la frontière franco-italienne à Raheita (24 janvier).

En Extrême-Orient, l'Italie a pris le sage parti de ne rien annexer: M. Visconti-Venosta le déclara nettement (12 décembre 1899); mais le commerce italo-chinois croît, grâce en partie au syndicat anglo-italien du Chansi et Honan et au syndicat italo-belge de la Chine méridionale; à Changhaï, un syndicat italien a presque monopolisé le commerce de la soie.

La situation économique de l'Italie s'améliore. Les mines de fer, plomb, soufre emploient plus de 60 000 hommes. Les 555 carrières de marbre exportent beaucoup; celle de Carrare pour un million. Le vignoble donne plus de 30 millions d'hectolitres. L'industrie est toujours plus prospère pour la soie. Celle des produits chimiques occupe plus de 300 usines; la

papeterie plus de 400, dont la fameuse Miliani de Sabriano, qui date du XII^e siècle. La métallurgie donne 412 millions par an; les établissements Ansaldo, de Ligurie, et Orlando (Livourne) sont célèbres pour le matériel des chemins de fer et la navigation. Par contre, la marine italienne décroît plutôt, le tonnage des ports est étranger pour les deux tiers. Naples décline, tandis que Gènes atteint presque l'importance de Marseille, et que Livourne et Venise grandissent.

Le 40 septembre 1900 a vu le triomphal retour de son explorateur arctique, le duc des Abruzzes, parti en 1899. Son expédition arriva, grâce au lieutenant Cagni, à 86°33' de latitude nord, soit à 383 kilomètres du pôle, 34 kilomètres plus près que Nansen¹.

IV. — SUISSE.

Gouvernement de la Suisse. Son rôle dans la civilisation générale. — Le tunnel du Saint-Gothard. — L'affaire Wohlgemuth. — La neutralité helvétique
** Situation politique et économique de la Suisse (1897-1900).

Gouvernement de la Suisse. Son rôle dans la civilisation générale. — Au nord de l'Italie, à l'est de la France, à l'ouest de l'Autriche-Hongrie et au sud de l'Allemagne, s'étend l'un des pays les plus petits et en même temps les plus tranquilles² de l'Europe, la Suisse. Elle forme une Confédération républicaine qui comprend 22 cantons. Le pouvoir

1. Population au 10 février 1901 : 32 475 253 hab. Excédent des naissances : 299 000. Emigration totale : 352 000 (temporaire : 200 000). Naples, 563 000 hab.; Milan, 491 000; Rome, 462 000; Turin, 335 000; Palerme, 309 000; Gènes, 234 000; Florence, 205 000; Bologne, 152 000; Venise, 151 000; Messine, 149 000; Catane, 149 000; 23 autres villes ont de 50 à 100 000 hab.

Budget de 1900-01 : recettes, 1726 millions; dépenses, 1730. Payement de la dette en 1900 : 589 millions. — Commerce : importation, 1700 millions (dont houille, 208; aliments, 285); exportation : 1338 (dont soie et soieries, 451; produits agricoles, 358; produits minéraux, 80). Chemins de fer, 16 000 kilomètres. — Armée : 13 000 officiers, 244 000 hommes; sur pied de guerre, 3 millions. — Flotte : 336 bâtiments (387 000 tonneaux), dont 12 d'escadre de 1^{re} classe et 39 de 2^e à 6^e classe, 140 torpilleurs, 8 croiseurs auxiliaires.

2. Au moins depuis 1857, car à cette époque la Suisse fut menacée d'une invasion prussienne. La principauté de Neuchâtel, après avoir appartenu à la Prusse de 1707 à 1806, avait été cédée à Napoléon et donnée par lui à Berthier. Elle fut rendue en 1814 à Frédéric-Guillaume III, et devint canton suisse l'année suivante, tout en restant sous la souveraineté du roi de Prusse, qui touchait un revenu de 150 000 francs et nommait les magistrats chargés des pouvoirs exécutif et judiciaire. L'antagonisme entre les Républicains qui désiraient pour Neuchâtel une indépendance complète, et les Royalistes qui

législatif appartient à la *Diète* ou *Assemblée Fédérale* composée du *Conseil National* et du *Conseil des États*. Le Conseil National comprend 445 députés du Peuple Suisse (1 pour 20 000 habitants), élus directement pour trois ans par le suffrage universel. Tout citoyen âgé de vingt ans et jouissant de ses droits civils est électeur. Le Conseil des États compte 44 membres (2 par canton), élus pour cinq ans dans l'assemblée du peuple de chaque canton. La Diète décrète les lois, vote le budget, fait la paix ou la guerre et nomme le pouvoir exécutif. Toutefois les lois ou les résolutions fédérales qui ne présentent pas un caractère d'urgence doivent être soumises à l'approbation populaire par un plébiscite, chaque fois que la demande en est faite par 30 000 citoyens suisses ou par 8 cantons. Le pouvoir exécutif appartient à un *Conseil Fédéral* de 7 membres, nommés pour trois ans parmi les citoyens éligibles au Conseil National et chargé chacun d'un département ministériel. Le Président et le Vice-Président de ce Conseil sont nommés pour un an et ne peuvent pas être réélus l'année suivante. Chaque canton peut se donner la Constitution qui lui convient, pourvu qu'elle ne renferme rien de contraire au droit public de la Confédération. La neutralité de la Suisse a été reconnue par les grandes puissances. Il n'y a point d'armée permanente; tout le monde, de 20 à 44 ans, fait partie des milices, astreintes chaque année à des exercices réguliers.

En 1874, pendant la guerre entre l'Allemagne et la France, les Suisses ont reçu avec une généreuse hospitalité l'armée du général Bourbaki, contrainte, à la suite de revers, à chercher un refuge sur leur territoire. Depuis 1874, la Suisse a pris l'initiative ou secondé de tout son pouvoir l'adoption de mesures fondées sur des conventions internationales et destinées à établir sur certains points un accord amical entre toutes les parties du monde civilisé. *L'Union Postale Universelle*, *l'Union des Télégraphes*, *l'Union des Chemins de Fer Européens pour le travail des marchandises et des personnes*

voulaient rendre l'autorité prussienne plus puissante, amena des conflits sanglants, d'abord le 12 septembre et le 17 décembre 1831, ensuite au printemps de 1857. Frédéric-Guillaume IV parut même disposé à cette époque à envahir le territoire de la Confédération. L'attitude énergique des Suisses, qui se montrèrent résolus à tous les sacrifices pour défendre leur liberté menacée, et l'intervention des grandes puissances firent signer le traité de Paris du 26 mai 1857, qui proclama l'indépendance complète de Neuchâtel.

enfin, l'Union pour la Protection des Œuvres Littéraires et Artistiques ont, chacune, leur bureau établi à Berne ; là se font les compensations entre les charges et les recettes des Gouvernements ou des Compagnies intéressées ; là se décident les points litigieux. Rappelons que la Suisse avait prélué à ce rôle d'initiatrice du progrès par l'établissement de la *Société Internationale de Secours aux blessés*, dite de la *Croix Rouge* (Convention de Genève). Un *Tribunal Fédéral*, dont les membres sont nommés pour six ans par l'Assemblée Fédérale, a été institué le 7 décembre 1880 pour juger les différends entre la Confédération et les cantons, ou entre plusieurs cantons.

Le Tunnel du Saint-Gothard. — La nature pittoresque de la Suisse, l'aspect majestueux de ses montagnes et de ses glaciers, la *Jungfrau*, le *Grindelwald*, le *Tædi*, le *Faulhorn*, la *Calanda*, le *Morterasch*, le *Righi*, le *Pilate* ; la beauté de ses lacs, le *Léman*, les *Lacs des Quatre-Cantons*, de *Zug*, de *Zurich*, de *Wallenstadt*, de *Constance*, etc., enfin ses fraîches rivières, *Rhône*, *Rhin*, *Aar*, *Reuss*, *Limmat*, *Inn*, attirent chaque année un nombre de visiteurs toujours croissant. Une grande entreprise a été exécutée en Suisse, le percement du Mont Saint-Gothard, pour établir un tunnel mettant la Péninsule Italienne en communication directe avec l'Allemagne par voie ferrée, entre la Vallée du Pô et celle du Rhin. Les difficultés matérielles de l'entreprise et le manque d'argent prolongèrent la durée des travaux ; enfin, après sept ans d'efforts, le 29 février 1880, la galerie du tunnel fut percée. Le service régulier pour les marchandises et les voyageurs commença le 4^{er} janvier 1882. La longueur du tunnel, de Goschenen à Airolo, est de 14 920 mètres, autrement dit un peu moins de quatre lieues ; le tunnel du Mont Cenis n'a que 12 833 mètres. Le trafic dès la première année dépassa toutes les prévisions. En même temps que l'Empire d'Allemagne se créait à travers la Suisse un débouché vers l'Italie par la voie ferrée du Saint-Gothard, l'Autriche-Hongrie s'en créait un analogue vers l'ouest par le chemin de fer du Vorarlberg, terminé en 1886 ; cette voie, qui nécessita de hardis travaux d'art, relie Innsprück, et par conséquent Vienne, à Feldkirch, d'où le réseau suisse est atteint par Sargans.

Pour faire respecter sa neutralité, le Conseil National Suisse a voté une loi ayant pour but d'établir des fortifications sur certains points, à commencer par le Saint-Gothard (11 dé-

cembre 1885). Au mois de décembre 1887, le prince de Bismarck proposa, paraît-il, au Conseil Fédéral d'adhérer à la Triple Alliance. Il serait, en effet, d'un intérêt capital pour les Italiens et les Allemands, en cas de guerre contre la France, de communiquer les uns avec les autres par le tunnel du Saint-Gothard. En empruntant le territoire helvétique, une armée italienne pourrait tourner les Alpes et marcher sur Lyon. On promettait à la Suisse, pour prix de son adhésion, une extension de territoire aux dépens des Français. Le Conseil Fédéral répondit qu'il ne désirait pas d'agrandissement, et qu'il était résolu à maintenir sa neutralité.

Dans ce même mois de décembre 1887, la police de Zurich arrêta un sujet allemand nommé Christian Haupt, établi à Genève depuis 1882, qui fut reconnu comme espion et agent provocateur. Il fréquentait les réfugiés socialistes allemands, dont il feignait de partager les opinions, les poussant à se compromettre et à organiser des complots qu'il dénonçait ensuite à Berlin. Un autre Allemand nommé Schröder fut arrêté aussi, et on trouva chez lui une caisse de dynamite provenant de la fabrique impériale et royale allemande d'Opdalen près de Dusseldorf. Dans un discours prononcé au Reichstag de Berlin, le député socialiste Bebel constata que le Ministre de l'Intérieur, M. Puttkammer, n'avait pu nier ces faits.

L'Affaire Wohlgenuth. — Au mois d'avril 1889, un Allemand, le sieur Wohlgenuth, commissaire de police à Mulhouse, venu en Suisse pour y remplir le rôle d'agent provocateur à l'égard des socialistes allemands qui habitaient le pays, fut arrêté en flagrant délit d'embauchage, d'espionnage et de provocation à des complots à Rheinfelden, sur le territoire du canton d'Argovie. Il avait pour second le tailleur Lutz, de Bâle. A sa sortie de prison, Wohlgenuth fut expulsé du territoire helvétique. En vain le Gouvernement Allemand se répandit en plaintes et en menaces ; la Suisse, confiante en son bon droit, sans se départir de son calme, soutint énergiquement qu'il n'y avait eu de la part de ses agents aucun abus de pouvoir. Aux insinuations des journaux allemands, prétendant qu'en cas de guerre européenne on ne se croirait pas à Berlin obligé de respecter la neutralité de la Suisse, le Conseil National répondit en activant les travaux de fortifications du Saint-Gothard, pour lesquels un nouveau crédit de 600 000 francs fut voté sans discussion (15 juin 1889).

En février 1890, la Suisse provoqua la réunion à Berne d'une Conférence Internationale pour la protection des ouvriers ; toutefois elle renonça à son initiative, lorsque l'empereur Guillaume eut proposé la réunion d'une Conférence de même nature à Berlin.

Le 14 septembre, un mouvement révolutionnaire éclata dans le Tessin, à Bellinzona. Les libéraux s'insurgèrent contre le gouvernement conservateur ; l'un des membres de ce gouvernement, le conseiller d'État Rossi, fut tué, et une administration provisoire s'installa dans le canton. Toutefois, à la suite d'une intervention fédérale, le colonel Künzli, commissaire envoyé de Berne pour rétablir la paix, réinstalla les autorités légales (14 octobre). Les auteurs de l'insurrection, traduits au nombre de dix-huit devant la Cour d'Assises Fédérale, à Zurich, furent tous acquittés après quatorze jours de débats (14 juillet 1891). Seul, Castioni, accusé du meurtre du conseiller d'État Rossi, fut condamné par contumace.

La revision totale de la Constitution Helvétique pouvait, jusqu'ici, être soumise au vote du peuple sur la demande de 50 000 électeurs ; quant à la revision partielle, l'Assemblée Fédérale pouvait seule la proposer. Désormais, en vertu d'une décision du *Conseil des États* et du *Conseil National* prise au mois d'avril 1891, le *droit d'initiative* est accordé sur ce point aux électeurs. Quand une pétition sera signée par 50 000 d'entre eux pour demander la revision d'un article de la Constitution, l'Assemblée Fédérale devra convoquer le peuple pour qu'il se prononce à ce sujet.

Le 14 juin 1891 une épouvantable catastrophe jeta le deuil dans toute la Suisse. Au moment où, sur la ligne du Jura-Berne, un train de chemin de fer franchissait le pont de la Birse, à *Manschenstein* (la *Pierre du Moine*), à 5 kilomètres de Bâle, le pont s'écroula, le train fut précipité dans la rivière, et près de 300 personnes furent noyées, écrasées, broyées ou horriblement mutilées.

Les 1^{er} et 2 août suivants, la Suisse célébra par de grandes fêtes, à Schwyz, le sixième centenaire de son existence comme État indépendant. C'est en effet les 1^{er} et 2 août 1291 que les trois cantons primitifs, Schwyz, Uri, Unterwald, conclurent leur première alliance perpétuelle. Depuis cette époque la devise des Suisses est : *Tous pour Un, Un pour Tous*.

Le 18 octobre 1891, le Peuple Suisse ratifia par son vote deux lois sur le monopole des billets de banque et sur les tarifs douaniers.

La Neutralité Helvétique. — Au mois de décembre suivant, il fut décidé que des travaux militaires seraient entrepris pour fortifier le passage du Grand Saint-Bernard.

De nouveaux crédits furent demandés le 30 mai 1892 et votés le 24 juin pour fortifier la Vallée du Rhône près de Saint-Maurice, contre une agression possible des Italiens ; c'était la réponse à une brochure anonyme italienne, intitulée *La Neutralité de la Suisse*, qui conseillait aux Suisses de faire cause commune avec la Triple Alliance contre les Français. Les journaux suisses protestèrent énergiquement, et M. Hauser, Président de la Confédération Helvétique, saisit l'occasion offerte par le banquet qui suivit le tir fédéral à Glaris pour proclamer l'énergique résolution de ses compatriotes de vivre en paix avec tous leurs voisins, de remplir tous leurs devoirs d'État neutre et de résister par les armes à quiconque essaierait de franchir les frontières. « Si, ajouta-t-il, par suite d'une attaque du dehors, nous devons, à un moment donné, être amenés à nous départir de cette attitude neutre et à prendre la défensive, nous saurions choisir ceux avec qui nous désirons être alliés. » (17 juillet 1892.) L'excellent accueil fait aux tireurs français à Glaris était un indice significatif des dispositions de la Suisse à notre égard.

Des négociations avaient lieu en ce moment à Paris pour amener un arrangement commercial entre les deux pays. D'après la convention projetée le 23 juillet 1892, la France et la Suisse se seraient accordés pour les produits en transit direct le privilège du tarif minimum, et chacune des parties contractantes s'engageait à faire profiter l'autre de toute faveur, de tout privilège concédé à une tierce puissance. Il y avait pour la France un intérêt politique capital à conserver les sympathies de la Suisse, dont la neutralité nous couvrait, et qui n'avait cessé de s'imposer les plus grands sacrifices pour faire respecter efficacement cette neutralité. Il semble donc que, malgré l'attachement de la Chambre des Députés français au système protectionniste, c'eût été le cas de faire une exception en faveur de nos voisins d'outre-Jura. Malgré le Gouvernement Français lui-même, la Chambre des Députés n'en jugea pas ainsi. Le projet fut repoussé, au grand désappointement des Suisses, à la grande satisfaction des Allemands et des Italiens,

et une guerre de tarifs commença entre les deux pays à partir du 1^{er} janvier 1893¹.

A son retour d'Italie, où il était allé assister aux noces d'argent de son allié Humbert, l'empereur d'Allemagne passa par le tunnel du Saint-Gothard. Il fut reçu à Lucerne avec de grands honneurs; mais, en portant un toast à Guillaume II, M. Schenck, Président de la Confédération, n'oublia pas de dire que le Peuple Suisse était « toujours prêt à défendre de toute son énergie son indépendance et sa liberté » (2 mai 1893).

Des rixes sanglantes entre ouvriers suisses et italiens se produisirent à Zurich dans les derniers jours de juillet 1896. Il y eut le même été une remarquable Exposition Nationale Suisse à Genève.

****Situation politique et économique de la Suisse (1897-1899).** — L'histoire de la Suisse ne présente que peu d'événements dans ces dernières années.

Il importe seulement de signaler les derniers résultats du *referendum*. Au commencement, cette institution donnait des résultats très conservateurs et favorables à l'autonomie des cantons. Le parti radical en a fait au contraire un instrument de centralisation. Deux votes surtout l'ont bien montré : en 1898, le rachat des chemins de fer par la Confédération a été voté par 384 272 voix contre 476 002; de même en 1899, l'établissement d'une Banque fédérale. Ainsi se concentrent peu à peu les pouvoirs entre les mains des autorités centrales, au détriment de la vieille liberté cantonale, au rebours de toutes les traditions de la Suisse. L'élément étranger y joue un rôle plus grand qu'autrefois : le Président actuel, M. Muller, est né en Allemagne.

La liberté que la Suisse accordait de tout temps aux réfugiés étrangers a dû être restreinte; après l'assassinat de l'impératrice d'Autriche à Genève, 36 anarchistes furent expulsés (23 septembre 1898).

A la fin d'août 1897, a eu lieu, à Bâle, le Congrès Sioniste, c'est-à-dire international israélite. La langue du Congrès fut l'allemand. On y décida la création d'un « Fonds national » pour aider à l'établissement des Colonies juives, en Palestine surtout. C'est la première grande manifestation des Israélites en tant que nation.

1. Elle s'est terminée heureusement en 1895 par une transaction avantageuse aux deux pays voisins et amis.

En matière de politique internationale, le rôle de la Suisse grandit : on s'adresse à elle de plus en plus, comme arbitre; la France et le Brésil notamment, en 1898.

Au point de vue économique, la diminution du commerce franco-suisse pendant la guerre de tarifs a cessé; le commerce entre les deux pays est même plus important qu'avant la crise. L'activité industrielle de la Suisse est vraiment prodigieuse : les soieries de Zurich sont dangereuses pour Lyon. L'industrie métallurgique de Zurich, Winterthur, Schaffouse, grandit beaucoup, surtout celle de l'aluminium, pour laquelle la Suisse est le premier pays du monde, ce qui se comprend puisqu'on en traite les minerais à l'électricité, et qu'on demande celle-ci aux chutes d'eau. L'utilisation des chutes d'eau pour l'électricité (éclairage, force, transports) est très remarquable en Suisse. C'est le pays où le téléphone est le meilleur marché et le plus répandu. Une autre industrie nationale est celle des hôtels, qui représentent un capital de plusieurs dizaines de millions, et des chemins de fer de montagne. Les étrangers laissent chaque année en Suisse au moins l'équivalent de ses dépenses fédérales.

Une œuvre qui modifiera la situation économique de la Suisse française est le percement du Simplon. Décidé enfin par la Suisse et l'Italie en 1898, il a été entrepris aussitôt. Il amènera à Gènes la clientèle de la Suisse occidentale. Pour contrebalancer cet effet désastreux, nous allons faire une nouvelle ligne à travers le Jura méridional, et sans doute un canal du Rhône à Marseille, de façon à amener les marchandises par eau, c'est-à-dire économiquement, jusqu'au Jura.

Les langues sont laissées libres en Suisse et se répandent selon leur supériorité. Evidemment le romanche tend à disparaître devant l'italien et l'allemand. Mais le français gagne de plus en plus. Fribourg, jadis ville allemande, est entièrement de langue française, et l'on prévoit le temps où Berne sera gagné; de même dans le Valais; grâce aux innombrables touristes, le français remonte la vallée du Rhône. Les Suisses de langue française tiennent une place importante dans notre littérature contemporaine : V. Cherbuliez, mort en juillet 1899, Edouard Rod, Philippe Godet, etc.

Le 29 octobre 1899, les élections du Conseil national ont donné comme toujours une majorité de radicaux, mais avec un appoint notable de socialistes. Pour 447 sièges, il y avait 490 candidats.

Le 4 décembre, M. Hauser a été élu président du Conseil fédéral. Le lendemain mourait un de ses prédécesseurs, M. Numa Droz, un des meilleurs hommes d'État de la Suisse.

Le parti radical, très centralisateur et hostile à l'autonomie cantonale et individuelle, avait décidé la création d'une banque d'État (rejetée par le *referendum* populaire), le rachat des cinq grandes compagnies de chemin de fer (public et employés s'en repentent aujourd'hui), et fait voter l'assurance obligatoire pour les accidents et la maladie. Cette loi ne vise que 600 000 personnes sur les 2 440 000 à qui elle devrait s'appliquer; les autres n'ont pas assez de surface, et ces 600 000 sont déjà presque toutes assurées. M. Forrer, du Conseil fédéral depuis dix ans, avait préparé la loi; les deux Conseils la soutinrent bien qu'inutile et coûteuse: il eût fallu bientôt 8 millions de plus par an; or la Suisse paye déjà 50 millions de droits d'entrée. 117 000 citoyens demandèrent donc le *referendum*, qui, le 20 mai 1900, écrasa la loi par 337 575 non contre 146 629 oui. Glaris seul avait voté pour.

Le 4 novembre, nouveau et double *referendum*: élargirait-on le Conseil national au scrutin proportionnel? Une diversion des radicaux fit échouer la réforme par 242 448 voix contre 166 065. Cependant le projet n'est pas téméraire: on l'a adopté au Tessin en 1890, à Neuchâtel en 1894, à Genève en 1892, à Soleure, à Fribourg en 1894, à Berne en 1895, à Zoug, à Schwytz en 1898. En Belgique aussi. L'expérience est faite. Il faut, pour s'y opposer, l'égoïsme de politiciens nantis, habiles à découper les arrondissements électoraux. En Suisse, le Conseil national ne représente en réalité que 34 à 40 0/0 des électeurs, grâce à ce découpage et aussi, chose très blâmable, à l'abstention de plus de la moitié des électeurs.

La seconde question était l'élection du Conseil fédéral par le peuple; 17 cantons déjà nomment ainsi leur Conseil d'état; mais 266 637 électeurs contre 144 854 rejetèrent le projet. Évidemment il est plus difficile de choisir les hommes dans l'ensemble de la Confédération que dans un canton. La majorité hostile est due en grande partie aux 17 cantons dont nous parlons.

En mars 1900, un mouvement antimilitariste, avec les habitudes tirades sentimentales pour l'étranger et haineuses pour la patrie, a eu lieu dans le Conseil national, sans empêcher d'ailleurs les Suisses de consacrer 47,6 millions à renouveler leur artillerie de campagne.

Le rachat des chemins de fer, qui coûtera plus d'un milliard,

a commencé par celui de *Central-Suisse* pour 75 millions. La Confédération lui remet 400 000 litres de rente rapportant 30 fr. par an, remboursables à 750 fr., après le 31 décembre 1920.

La taxe sur les colis postaux (0 fr. 20), qui irrite beaucoup les Suisses, donnant déjà 500 000 fr. par an, risque d'être maintenue, mais ne donne pas tout ce qu'on espérait, les grands magasins et industriels s'arrangeant pour expédier maintenant par wagons complets. Dans 5 ou 6 ans la Suisse aura fait un pas de plus vers l'unification: elle aura un droit civil.

L'industrie suisse a brillé à l'Exposition de 1900; 40 0/0 de la population vivent de l'industrie; le coton emploie 45 000 métiers; l'exportation de la soie va de 450 à 200 millions, dont 35 pour les rubans seuls; l'horlogerie donne de 410 à 125 millions à l'exportation; l'Allemagne achète par an pour 28 millions de montres, l'Angleterre pour 23, l'Autriche-Hongrie 10, la Russie 7, l'Italie 6, la France 4. Les États-Unis achètent pour 1,5 million de mouvements.

Le recensement de 1900 indique un accroissement de population de 43,8 0/0 en 5 ans; il était de 5 0/0 entre 1850 et 1860; de 5,7 entre 1860 et 1870; de 3,4 entre 1880 et 1888. Un seul canton, Glaris, se dépeuple. L'accroissement est considérable surtout à Zurich, Berne, Bâle, Genève et Vaud. En cinq ans, l'émigration a enlevé 50 000 hab., mais l'immigration en a donné 190 000, l'excédent des naissances 260 000. Cette invasion des étrangers inquiète la Suisse; ils ne font pas de service militaire et sont donc des concurrents dangereux.

Le recensement de 1900 indique 2 349 000 hab. parlant l'allemand, 733 200 le français; 22 258 l'italien, 38 680 le romanche. En 1880, 714 0/0 parlaient allemand, 248 français, 53 italiens; en 1900, 697 allemand, 220 français, 67 italien¹.

1. Population au 1^{er} décembre 1900: 3 327 207 hab., dont 392 000 étrangers (ils sont passés en un demi-siècle de 3 0/0 à 11,6 0/0). Zurich avec la banlieue, 150 000 hab.; Berne, 63 645; Genève, 58 000, avec les faubourgs 104 000; Bâle, avec les faubourgs, 109 000; Lausanne, 46 000; la Chaux-de-Fonds, 35 000; Lucerne, 29 000; Winterthur, 22 000; Bienne, 22 000; Fribourg, 15 000; Schaffouse, 15 000; Herisau, 13 000; Le Locle, 12 000; Vevey, 11 000; Coire, 11 000; Soleure, 10 000; Aarau, 7 000. Les cantons de Berne et Zurich contiennent à eux deux 1 million d'habitants. Excédent des naissances, 30 à 40 000; émigration, 3 à 4 000.

Budget fédéral: 101 millions de recettes, 102 de dépenses; dette fédérale, 89 millions; dettes cantonales, 376 millions. Commerce: importations, 1206 millions (dont: houille 68, fer 49, soie 127, céréales 104); exportations, 884 millions (dont: soieries 151, cotonnades et filés 168, horlogerie 122, produits alimentaires 93, machines 49). — Chemins de fer, 3959 kil. Armée: 240 000 hommes, active et landwehr; 520 000 sur pied de guerre.

V. — ESPAGNE.

L'Espagne contemporaine. Constitution de 1845. — Révolution de 1854. — La Guerre du Maroc (1859-1860). — L'insurrection du 22 juin 1866. — Révolution de septembre 1868 et chute d'Isabelle. — Amédée I^{er} de Savoie (1870-1873). Son abdication. — La République espagnole (1873-1874). MM. Pi y Margall, Castelar, Salmeron. Insurrection cantonaliste de Carthagène. — Seconde Guerre Carliste. — Coup d'État du 2 janvier 1874. Dictature de Serrano. — Coup d'État du 26 décembre 1874. Alphonse XII (1874-1885). Fin de la Guerre Carliste (1876). — Constitution de 1876. — Les mouvements républicains de 1883. — Le conflit hispano-allemand (1885). — Mort d'Alphonse XII (1885). Régence de sa veuve. Alphonse XIII (1886). — L'Espagne et Cuba (1895-1896).

* Intervention des États-Unis à Cuba. — La Guerre hispano-américaine. — Traité de paix hispano-américain. — Conséquences de la guerre. Situation intérieure de l'Espagne (1900).

L'Espagne¹ contemporaine. La Constitution de 1845. — Voisine de la France au midi, comme la Suisse l'est du côté de l'Orient, l'Espagne a été, depuis comme avant la majorité d'Isabelle II, le théâtre de révolutions nombreuses et la plupart du temps stériles. Sous le règne d'Isabelle II, les généraux Espartero (duc de la Victoire), O'Donnell, Narvaez, San Miguel, enfin Prim et Serrano se sont tour à tour emparés du pouvoir, moins divisés par l'opposition de leurs idées que par la ressemblance de leurs ambitions.

On a vu (t. I, ch. XXVII, p. 552) qu'au mois de décembre 1843, Gonzalez Bravo, devenu premier ministre, avait rappelé en Espagne la reine mère Marie-Christine. Elle revint avec son second mari, M. Munoz, qu'elle avait épousé pendant son exil en France, et qui fut créé duc de Rianzarès. Elle ne tarda pas à renverser Gonzalez Bravo et appela au ministère le général Narvaez. C'est alors que, « pour fermer le champ des discussions politiques », la Constitution de 1837 fut remplacée par celle de 1845, beaucoup moins libérale. Plus de préambule affirmant la souveraineté nationale ; les sénateurs nommés par la reine, au lieu d'être élus ; la durée de la Chambre des Dé-

5. Population de l'Espagne (avec les Iles Canaries) : 17974323 habitants. Madrid a 499 270 habitants ; Barcelone, 273 481 ; Valence, 170 763 ; Séville, 143 182 ; Malaga, 134 016 ; Murcie, 98 538 ; Saragosse, 92 407 ; Carthagène, 84 230.

L'auteur a reçu pour l'histoire d'Espagne, particulièrement pour la période 1872-1876, de nombreux et très intéressants détails de M. C. de Bouilla-Comtreras, professeur à l'École des Hautes Études Commerciales, dont l'obligeance égale le savoir ; les dimensions restreintes de cet ouvrage l'ont malheureusement contraint à les résumer.

putés portée de trois ans à cinq ans ; l'augmentation du cens électoral, c'est-à-dire la diminution du nombre des électeurs, la suppression de la gendarmerie nationale, tels étaient les principaux points de cette Constitution impopulaire, qui fut votée sur le rapport de Donoso-Cortés. Bientôt les insurrections éclatent de toutes parts : dans la Vieille-Castille, appel aux armes du général Zurbarano, partisan d'Espartero, qui fut vaincu, pris, fusillé ; en Catalogne, révolte excitée par la mise en vigueur de la conscription ; à Madrid, échauffourée carliste.

Ne pouvant s'entendre avec ses collègues, surtout avec le Ministre des Finances, M. Mon, qui tenta sans succès une réforme de l'impôt, le général Narvaez donna sa démission. Le marquis de Miraflores, chargé de former un nouveau Cabinet, resta au pouvoir cinq semaines ; Narvaez y revint, mais n'y demeura que dix-neuf jours ; compromis par ses violences, il dut se retirer en France. Le ministère suivant, celui de M. Isturitz, triompha de l'insurrection tentée en Galice par le général Iriarte au nom d'Espartero ; elle fut écrasée sous les murs de Santiago par le général Concha. C'est sous le Ministère Isturitz qu'eurent lieu les mariages espagnols, c'est-à-dire celui de la reine Isabelle avec son cousin Don François d'Assise, duc de Cadix, et celui de Fernandina-Luisa, sœur de la reine, avec le duc de Montpensier, fils de Louis-Philippe.

Les intrigues de palais, les conspirations, les brusques changements ministériels continuèrent de 1846 à 1848 avec la même rapidité. Le Ministère Isturitz tombe et fait place à un Cabinet Soto-Mayor, auquel succède le Ministère Garcia Pacheco. Celui-ci est bientôt remplacé par un Ministère Garcia Goyena ; puis le général Narvaez revient au pouvoir. Il étouffa une insurrection républicaine le 6 mai 1848 à Madrid et des mouvements carlistes dans les Provinces Basques et l'Andalousie. Il prit part en 1849 à la guerre contre la République Romaine. Momentanément renversé le 18 octobre 1849 par une révolution de palais, à la tête de laquelle étaient l'époux de la reine, Don François d'Assise, et le père Fulgencio, Narvaez ressaisit le pouvoir au bout de quatre jours, et Don François d'Assise fut réduit à l'impuissance la plus complète. Pourtant le mauvais état des finances contraignit Narvaez à se retirer en 1850. Il eut pour successeur M. Bravo Murillo. Sous ce ministère, Cuba faillit échapper à l'Espagne ; cependant le général Lopez, chef des insurgés, parti des États-Unis pour soulever cette île, fut pris et fusillé (1851). La même année la reine Isabelle

échappa à une tentative d'assassinat : elle fut blessée par un vieux prêtre nommé Mérino au moment où elle se rendait à l'église de Notre-Dame d'Atocha.

Révolution de 1854. — La Révolution de 1848 en France n'avait guère eu de contre-coup en Espagne. Il n'en fut pas de même du coup d'État du 2 décembre 1851. M. Bravo Murillo voulut en profiter pour soumettre la presse à des lois draconniennes, diminuer le nombre des députés, élever le cens électoral, rendre le budget permanent et les attributions du Parlement illusoires. Il tomba devant une coalition des modérés et des progressistes. Après les Ministères Roncalli et Lersundi, qui ne firent que passer, M. Sartorius arriva au pouvoir (septembre 1853). Des scandales financiers (il s'agissait de spéculations auxquelles avaient donné lieu des concessions de chemins de fer où le duc de Rianzarès était compromis) eurent pour résultat un vote hostile du Sénat. M. Sartorius suspendit les Cortès. Alors les journaux protestent (29 décembre 1853) ; une nouvelle coalition se forme contre le Cabinet ; le Ministre de la Justice démissionne. Madrid est mis en état de siège ; les déportations, les exils, les arrestations se multiplient. Tout cela reste inutile. Le 28 juin 1854, le général Dulce entraîne hors de Madrid les régiments de cavalerie en garnison dans cette capitale, et le général O'Donnell en prend aussitôt le commandement. Le sanglant combat de Vilcavaro reste indécis (30 juin) ; mais les progressistes se joignent aux insurgés militaires : Canovas del Castillo rédige le *Manifeste de Manzanarès*, qui réclame une Assemblée Constituante ; toute l'Espagne se soulève ; M. Sartorius donne sa démission. Le *Cabinet de quarante heures*, formé par le général Cordoba, tombe à peine constitué. Le peuple de Madrid crie : « Mort aux ministres ! mort aux voleurs ! mort à Christine ! » La garde nationale est rétablie ; la reine mère quitte l'Espagne encore une fois. Espartero devient Président du Conseil des Ministres, et O'Donnell Ministre de la Guerre.

La lutte entre les partis recommença dans l'Assemblée Constituante réunie après la Révolution de 1854. Les progressistes, dirigés par Olozaga, se trouvèrent bientôt en minorité ; aux prises avec O'Donnell, Espartero finit par donner sa démission ; O'Donnell le remplaça et triompha des émeutes qui suivirent la retraite du duc de la Victoire. Il supprima la garde nationale, renvoya l'Assemblée, rétablit le Sénat et remit en vigueur la Constitution de 1845. Tout cela ne suffit pas pour

lui conserver le pouvoir. Il fut remplacé par le général Narvaez, plus agréable que lui à la reine.

La Guerre du Maroc (1859-1860). — Celui-ci débuta par une loi contre la presse plus rigoureuse que toutes les précédentes. Mal vu par les Chambres, combattu au palais par de puissants ennemis, il fut remplacé par le Ministre Arméromon. Ce Cabinet fut renversé par les conservateurs comme trop modéré ; il y eut ensuite un Ministre Isturitz ; puis le général O'Donnell revint au pouvoir et essaya de former une *Union libérale*. A l'extérieur il prit part en 1858, de concert avec la France, à la lutte contre les Annamites de l'Indo-Chine. En 1859, à la suite d'attaques dirigées contre les présides espagnols d'Afrique par les pirates du Riff et les Kabyles de l'Angherra, il déclara la guerre au Maroc. 40 000 hommes sous les ordres d'O'Donnell débarquèrent à Ceuta du 19 novembre au 12 décembre. Après deux mois d'une lutte acharnée, l'armée espagnole, longeant le bord de la mer, à travers des marais, des forêts, des ravins, arriva devant Tetuan. Grâce au courage héroïque du général Prim, la bataille de *Castillejos* fut gagnée le 1^{er} janvier 1860. La victoire de *Tetuan*, le 3 février, eut pour résultat la prise de cette ville, et fut suivie de la glorieuse bataille de *Gueldras* le 23 mars. Prim fut nommé marquis de Castillejos, O'Donnell duc de Tetuan. Toutefois la paix qui suivit ne valut à l'Espagne qu'une indemnité de 400 millions et un petit accroissement de territoire autour de Ceuta. L'Angleterre, inquiète pour la sécurité de Gibraltar, ne permit point aux Espagnols de garder Tetuan.

Heureux contre les ennemis extérieurs de l'Espagne, le Ministre O'Donnell ne l'était pas moins contre ses adversaires au dedans. Le comte de Montemolin, fils aîné de Don Carlos, et son frère Don Fernand étaient venus débarquer à San Carlos, de Rapita avec le général Ortega, qui avait amené des troupes parties des Iles Baléares. Ils échouèrent et furent pris. Ortega fut fusillé, les deux princes furent remis en liberté après avoir pris l'engagement (qu'ils ne tinrent pas) de renoncer sur l'honneur à toute entreprise nouvelle contre la reine Isabelle.

Ce fut le terme des succès d'O'Donnell. Une tentative pour réannexer la partie orientale de Saint-Domingue échoua complètement. (Voir Tome III, ch. XLVII.) L'Espagne prit part avec la France et l'Angleterre à l'expédition du Mexique, contre le Gouvernement duquel les trois États avaient des griefs com-

muns. Mais, tandis que Napoléon III repoussa les propositions du Président Juarez, l'Angleterre et l'Espagne (le général Prim était à la tête du corps expéditionnaire espagnol) acceptèrent les concessions offertes et se retirèrent, ce qui irrita le Gouvernement Impérial contre le Cabinet O'Donnell. Le moment des difficultés était arrivé; les progressistes réclamèrent des réformes; le langage des journaux devint menaçant; une insurrection démocratique éclata à Loja; le ministère tomba après cinq ans d'existence, et fut remplacé d'abord par un Cabinet Miraflores; puis par un Cabinet Arzazola-Lersundi, puis par un Cabinet Mon et Pacheco.

L'insurrection du 22 juin 1866. — Enfin le général Narvaez reprit le pouvoir, et autorisa la reine Christine à revenir à Madrid. C'est sous son administration que l'Espagne entama une lutte non moins injuste que malheureuse contre le Pérou et le Chili (v. tome III, ch. XLVII). Ce qui rendait la situation des divers ministères qui se succédaient si rapidement bien difficile, ce n'étaient pas seulement les efforts des partis hostiles; c'était l'influence toujours croissante de la *Camarilla* (petite chambre), c'est-à-dire de l'entourage immédiat d'Isabelle. Il y avait là M. Marfori, « qui exerçait sur la reine la même autorité que le Prince de la Paix sur la femme de Charles IV ». (M. H. REYNALD, *Histoire de l'Espagne depuis la mort de Charles III jusqu'à nos jours.*) Il y avait le cardinal Cirilo de la Alameda, archevêque de Tolède, le père Claret et la sœur Patrocínio, abbesse de San-Pascal d'Aranjuez. Le rétablissement de la censure, les poursuites contre M. Emilio Castelar, le professeur le plus éloquent et le plus populaire de l'Université de Madrid, la destitution de M. Montalvan, Recteur de la même Université, le mauvais état des finances, soulevèrent l'irritation. Le Cabinet Narvaez-Gonzalez Bravo tomba.

Le général O'Donnell le remplaça (25 juin 1865). Il abandonna Saint-Domingue, reconnut le royaume d'Italie, mais fut malheureux dans la lutte contre le Chili et le Pérou. Menacé par les progressistes, dont les chefs étaient le général Prim, retiré en Portugal, et M. Olozaga, il demanda aux Chambres des pouvoirs extraordinaires. Ce fut le signal de l'insurrection du 22 juin 1866. Les artilleurs de la caserne San-Gill, à Madrid, et les ouvriers de la capitale se soulevèrent sous la direction du général Pierrad. Les insurgés furent écrasés par les généraux O'Donnell et Serrano; MM. Zorilla, Castelar,

Sagasta, Pierrad, condamnés à mort, purent s'échapper. La répression fut du reste impitoyable. Malgré les gages sanglants que le général O'Donnell venait de donner à la royauté d'Isabelle, il fut bientôt renvoyé, et le général Narvaez, mieux vu en cour, revint encore une fois au pouvoir.

La Révolution de septembre 1868 et la chute d'Isabelle. — Il essaya de s'y maintenir par un redoublement de rigueurs. Suppressions de journaux, emprisonnements, déportation de 3 000 personnes aux Philippines, aux Canaries et à Fernando-Po; arrestation de M. Rios-Rosas, Président des Cortès, dissolution de l'Assemblée, pouvoir conféré aux alcades d'expulser tout individu suspect, le ministère ne recula devant aucune mesure de terreur. Aussi des mouvements insurrectionnels se produisirent-ils de toutes parts. Ils échouèrent d'abord. Le général Narvaez mourut au mois d'avril 1868, et fut remplacé par M. Gonzalez Bravo, qui persista dans le système de répression à outrance.

Le titre de marquis de Loja, conféré à M. Marfori, augmenta encore l'animosité publique. Craignant un soulèvement, le 7 juillet 1868, M. Gonzalez Bravo fit arrêter les généraux Serrano, Dulce, Zavala, Cordoba, qui furent déportés aux Canaries; le lendemain le duc de Montpensier fut expulsé d'Espagne.

Tout cela ne sauva point le trône d'Isabelle. L'amiral Topete insurgea la flotte espagnole, accueillit le général Prim, MM. Sagasta et Zorilla, qui revenaient d'Angleterre, et envoya chercher les proscrits aux Canaries; Cadix se souleva. Le 49 septembre les généraux Serrano et Prim prirent la direction du mouvement. La reine était alors à Saint-Sébastien. Les ministres ayant donné leur démission, elle appela au pouvoir le général Concha. Une seule bataille au *Pont d'Alcolea*, entre Andujar et Cordoue, le 29 septembre 1868, trancha la question. Serrano y triompha du marquis de Novaliches, chef des troupes fidèles à la reine, qui fut blessé mortellement. A cette nouvelle Madrid s'insurgea. Le général Concha pria la reine d'éloigner Marfori, répondant, à cette condition, de sauver sa couronne. Elle n'y voulut pas consentir et se retira en France.

Sa déchéance ayant été proclamée, les généraux Serrano¹, Prim² et l'amiral Topete se placèrent à la tête du Gouverne-

1. Le maréchal Serrano, duc de la Torre, est mort le 25 novembre 1885.

2. Prim a été assassiné le 27 décembre 1870.

ment Provisoire. Malgré les efforts du parti républicain, les Cortès élues par le suffrage universel décrétèrent que la royauté serait rétablie. Maintenant, quel roi l'Espagne se donnerait-elle ? Les *Alphonsistes* voulaient élever au trône le jeune prince Alphonse, fils de la reine détronée ; d'autres songeaient au duc de Montpensier, beau-frère d'Isabelle II ; les *Carlistes* croyaient le moment venu de faire triompher le duc de Madrid, petit-fils de don Carlos. Quelques-uns rêvaient l'union de la Péninsule Ibérique en un seul État, sous le sceptre du roi Louis de Portugal. Beaucoup songeaient à un prince italien. Prim eut l'idée d'offrir la couronne au prince Léopold de Hohenzollern-Sigmaringen, cousin du roi de Prusse et major dans le premier régiment de ses gardes à pied. Cette offre ne fut point acceptée ; mais elle devint la cause ou du moins le prétexte de la guerre de 1870 entre la France et la Prusse.

Amédée I^{er} de Savoie (1870-1873). Son abdication. — Le 16 novembre 1870 les Cortès, par 494 voix contre 404, proclamèrent roi Amédée-Ferdinand-Marie, duc d'Aoste et second fils du roi d'Italie Victor-Emmanuel, sous le nom d'*Amédée I^{er}*. Né le 30 mai 1845, Amédée était lieutenant-général dans l'armée italienne ; il avait épousé la princesse Maria-Victoria, fille du prince Della-Cisterna ; il accepta la couronne le 4 décembre, et arriva en Espagne au moment même où le général Prim tombait mortellement atteint d'une balle lancée par une main inconnue.

Son élection n'arrêta point la lutte ardente des partis. Impuissant à rallier une majorité sérieuse autour de lui, Amédée ne pouvait compter que sur le dévouement des officiers de l'artillerie, qui se faisaient gloire de n'avoir jamais participé à aucun *pronunciamento*. Les ministres, parmi lesquels se trouvait M. Zorilla, ayant confié un commandement actif au général Hidalgo, antipathique aux officiers d'artillerie, ceux-ci donnèrent en masse leur démission. Le ministère, d'accord avec les députés, fut d'avis, malgré le roi, d'accepter ces démissions et de réorganiser l'artillerie en conférant aux sergents de cette arme le grade d'officier. Amédée découragé abdiqua le 11 février 1873.

La République Espagnole (1873-1874). MM. Pi y Margall, Castelar, Salmeron. Insurrection cantonaliste de Carthagène. — Les Cortès proclamèrent la République. MM. Pi y Margall, Emilio Castelar, Salmeron, élus successivement présidents du pouvoir exécutif, allaient se trouver en présence de

difficultés insurmontables et donner l'un après l'autre leur démission.

Les républicains unitaires et modérés, qui reconnaissaient pour chef M. Castelar, n'étaient pas d'accord avec les républicains fédéralistes et radicaux. Les uns et les autres avaient à craindre les divers partis monarchistes. Ceux-ci, réunis sous la vague dénomination de conservateurs, essayèrent en vain, à Madrid, de renverser la République par un coup de main (24 avril 1873). La nouvelle Chambre élue proclama la République Fédérale, qui lui paraissait le Gouvernement répondant le mieux aux traditions historiques de l'Espagne. S'autorisant du vote de l'Assemblée, l'Andalousie, Valence, Murcie, Carthagène, se proclamèrent indépendantes. On entendait cependant bien à Madrid conserver l'unité nationale ; une armée envoyée au bord du Guadalquivir reprit Séville.

La résistance fut plus vive à Carthagène. Place forte et port militaire rempli de provisions de toute sorte, cette ville appartenait au parti le plus avancé. La garnison s'insurgea (juillet-août 1873), les équipages de 4 frégates, *Numancia*, *Mendez-Nunez*, *Victoria*, *Almanza*, en firent autant, et un gouvernement cantonaliste fut élu le 8 novembre 1873. Il avait pour chefs le général Contreras, MM. Roque, Barcia, Galvez.

À Madrid, où l'on reprochait au parti avancé d'avoir, en votant pour la République Fédérale, causé le mouvement séparatiste de Carthagène, M. Pi y Margall dut abandonner la présidence. M. Castelar, devenu à sa place chef du pouvoir exécutif, déclara Contreras *rebelle*, et les marins de l'escadre cantonaliste *pirates* ; le général Martinez Campos dut assiéger Carthagène par terre, et l'amiral Lobo la bloqua par mer. Une escadre allemande, commandée par le commodore Warner, vint alors croiser sur les côtes espagnoles, entra en conflit avec les cantonalistes et menaça même d'attaquer Carthagène. Contreras et ses compagnons ne s'en émurent pas ; ils firent bombarder Alicante et eurent l'avantage sur l'amiral Lobo au combat naval du 9 octobre 1873. Derrière les remparts et les forts de Carthagène hérissés de canons, ils attendaient le triomphe de leurs amis à Madrid et le croyaient prochain.

Seconde Guerre Carlisle. — Dans le nord de l'Espagne, la seconde Guerre Carlisle prenait des proportions formidables. Même avant l'abdication d'Amédée I^{er}, le second don Carlos, le duc de Madrid, le fils aîné de don Juan de Bourbon et le petit-

fil du premier don Carlos, était entré dans le pays. Comme à l'époque de la première guerre, c'est dans les Provinces Basques et dans la Navarre, cette Vendée espagnole, que le carlisme comptait le plus d'adhérents. Surpris à *Oroquieta* le 4 mai 1872 par le général Morionès, le prétendant avait dû regagner la France, mais pour reparaitre au mois de décembre suivant. Après la proclamation de la République, les Carlistes s'emparèrent de Berga et de Ripoll; don Alphonse, frère de don Carlos, entra en Catalogne. On croyait dans les rangs carlistes à une prochaine restauration monarchique en France, et on y crut jusqu'à la lettre du comte de Chambord du 27 octobre 1873.

Chargé par M. Castelar de combattre les Carlistes, le général Morionès contraignit don Carlos à lever le siège de *Tolosa*, dans le Guipuzcoa, refoula l'ennemi sur Estella, qui était devenue la capitale des Carlistes, le battit à *Puente de la Reyna* et à *Montejurra*; trop faible pour avancer davantage, il se replia ensuite sur l'Ebre; les Carlistes reprirent l'offensive.

Cependant les Républicains avancés, les Fédéralistes, reprochaient à Castelar de s'être fait l'homme de la répression en Andalousie et à Carthagène : ils étaient en général sympathiques au général Contreras et à ses compagnons. En majorité dans les Cortès, à la rentrée de la Chambre, ils émirent un vote de blâme contre M. Castelar, qui donna sa démission (2 janvier 1874).

Coup d'État du 2 janvier 1874. Dictature de Serrano. — Le jour même de la démission de M. Castelar, les Cortès ayant élu leur président M. Salmeron pour le remplacer, le général Pavia dispersa l'Assemblée par un coup d'État, et le maréchal Serrano s'empara de la dictature (2 janvier 1874).

La lutte contre l'insurrection cantonaliste de Carthagène ne tarda point à se terminer. Le général Contreras et ses compagnons, découragés par les nouvelles de Madrid et ne pouvant pas résister davantage, abandonnèrent Carthagène à bord de la frégate cuirassée *Numancia* et vinrent demander asile à Oran.

La guerre contre les Carlistes fut plus longue. Ils avaient mis le siège devant *Bilbao*, capitale de la Biscaye, sur le Nervion; il fallait à tout prix empêcher la prise de cette ville. Le général Morionès fut battu en essayant de la débloquer (15 fé-

vrier). Serrano vint prendre la direction de l'armée; il attaqua de front les hauteurs de *Sommorostro* et de *San Pedro de Abranto* et fut repoussé avec de grandes pertes (25 mars). Bilbao était en péril; les Carlistes, maîtres de Portugalete, à l'embouchure du Nervion, l'empêchaient de communiquer avec la mer; les habitants avaient à subir la famine et le bombardement. Le vieux maréchal Manuel de la Concha, marquis del Duero, fut chargé à son tour de la secourir. Toujours énergique malgré ses quatre-vingts ans (il était né en 1794), Concha, au lieu de renouveler l'attaque de front par *Sommorostro*, se porta sur sa droite du côté de *Balmaceda*, débusqua l'ennemi du Pic de *Munecas* et força les Carlistes à lever le siège (27 avril). Bilbao fut surnommée la *Ville invincible*.

Après sa délivrance, Concha descendit l'Èbre jusqu'à Logrono avec 45 000 hommes et entreprit d'investir *Estella*, la capitale des Carlistes, en tournant le Montejurra, qui lui paraissait imprenable. Une bataille acharnée se livra le 27 juin 1874. Concha y fut mortellement blessé à l'attaque des retranchements de *Monte-Muro*. Ses lieutenants durent battre en retraite.

En Catalogne, les Carlistes avaient conquis la Seo d'Urgel; ils faisaient des progrès dans le royaume de Valence; enfin don Alphonse, frère de don Carlos, était entré à Cuença. Don Carlos lui-même essaya d'enlever *Irun*, vers la Bidassoa. Il échoua, il est vrai, et Serrano, qui était en personne à la tête de l'armée, s'appretait à lui porter des coups décisifs, quand le pouvoir lui échappa par une révolution de plus.

Coup d'État du 26 décembre 1874. Alphonse XII (1874-1885). Fin de la Guerre Carliste (1876). — Le 26 décembre 1874, un ancien lieutenant de Concha, le général Martinez Campos, proclama Alphonse XII, fils d'Isabelle, roi d'Espagne, devant les troupes rassemblées sur la place publique de Murviedro. Le général Jovellar, chargé par le Gouvernement de Madrid de combattre Martinez Campos, se joignit à lui; le général Primo de Rivera en fit autant; le ministre Sagasta protesta pour la forme, et la monarchie fut maîtresse de Madrid le 31 décembre, tandis que Serrano se retirait momentanément à Bayonne.

M. Canovas del Castillo fut mis à la tête du ministère. A peine installé sur le trône, le jeune roi partit pour la Navarre en se faisant précéder d'un appel à la conciliation. Les Car-

listes n'en persistèrent pas moins à résister, et Alphonse XII lui-même faillit être pris au combat de *Lacar* (février 1875). Sans doute Cabrera, si célèbre dans la première Guerre Carliste, se rallia à la cause d'Alphonse XII ; mais son exemple ne trouva guère d'imitateurs. Ajournant ses projets sur les Provinces Basques, le Gouvernement résolut d'en finir avec les Carlistes dans le Sud et l'Est. Le général carliste Dorregaray, chassé de *Cantaviéja* (royaume de Valence), dut se replier sur l'Èbre ; puis la Catalogne fut reconquise par la prise de la *Seo d'Urgel*. Alors enfin on en revint aux Provinces Basques. Après une lutte acharnée, le 31 janvier 1876, le général Quesada chassa les Carlistes des deux rives du *Nervion* et conquit une partie de la Biscaye. Pendant ce temps, en Navarre, le général Martinez Campos, laissant devant les positions d'Estella le général Primo de Rivera pour contenir et occuper le gros des forces carlistes, entreprenait de tourner l'ennemi en se portant sur le Bastan. Il occupa les hauteurs de Zay, de Zubiri, et essaya d'enlever par surprise, sans se laisser arrêter par la neige et une bise glaciale, la formidable position de Velate. Il n'y réussit point ; mais son corps d'armée occupa vers les Pyrénées le pont d'*Azurretas* et *Elizondo*. Dès lors, à moins d'empêcher la jonction de Martinez Campos et de Quesada, les Carlistes étaient perdus. Ils n'y réussirent point. En vain leur général en Biscaye, Grande, livra le sanglant combat d'*Elorrio* (13 février). En Navarre, Primo de Rivera, après avoir enlevé le *Montejurra*, occupa *Estella*. Dès lors tout se soumit ou émigra en France. Don Carlos y entra le 4^{er} mars par le pont d'*Arnéguy*.

Constitution de 1876. — Les Cortès se réunirent en 1876 pour discuter une nouvelle Constitution, aux termes de laquelle le pouvoir législatif appartenait à deux Assemblées, le Sénat et la Chambre des Députés. Les Députés étaient élus pour cinq ans par des collèges électoraux, à raison de 4 député par 50 000 habitants. Le Sénat comprenait les princes du sang et les grands d'Espagne, sénateurs de droit, des sénateurs nommés à vie par le souverain, enfin des sénateurs élus par les contribuables les plus imposés.

Alphonse XII avait épousé au commencement de l'année 1878 sa cousine Mercédès, fille du duc de Montpensier ; mais la jeune reine mourut au mois de juin de la même année. Le roi d'Espagne contracta un nouveau mariage avec l'archiduchesse Marie-Christine d'Autriche. De terribles inondations

dévastèrent en 1879 la province de Murcie. Il y eut, aux mois de mars et avril 1882, des troubles à Barcelone et sur différents points de la Catalogne ; dans les premiers mois de 1883, des poursuites furent dirigées contre une société secrète formée en Andalousie sous le nom de *La Main Noire*, et ayant pour but de changer l'ordre de choses établi.

Les mouvements républicains de 1883. — Un *pronunciamiento* fut tenté dans la nuit du 4 au 5 août 1883 par le lieutenant-colonel Vega et la garnison de Badajoz aux cris de *Vive Zorilla!* *Vive la République!* Le mouvement échoua, et ceux qui l'avaient tenté durent se retirer en Portugal. Quelques jours après (9 août), le régiment de lanciers de Numancia se souleva, à la voix du lieutenant Cébrian, à Santo-Domingo de Calzada, et prit la route de Najera. Le colonel Rucabado, qui suivait ses lanciers, promit 20 000 francs à celui qui tuerait le chef insurgé. Le soldat Pedro Ruiz tua, en effet, le lieutenant Cébrian d'un coup de pistolet dans le dos et obtint la récompense promise ; mais son père lui refusa sa porte, et il fut trouvé poignardé quelque temps après. D'autres tentatives d'insurrection à Barcelone, à Figuières, échouèrent aussi, et furent suivies d'exécutions nombreuses.

On a vu plus haut le voyage d'Alphonse XII en Allemagne et la manifestation hostile dont il fut l'objet à Paris (29 septembre). Elle amena, lorsque le roi rentra dans Madrid, une contre-manifestation antifrançaise, suivie de la chute du Ministère Sagasta et de l'avènement d'un Cabinet Posada-Herrera (13 octobre). Toutefois la Nation Espagnole comprit bien vite que personne en France ne songeait à l'offenser ni à la provoquer ; à la suite du voyage du Prince Impérial d'Allemagne en Espagne, le bruit ayant couru qu'une alliance allait être conclue entre Madrid et Berlin, M. Posada-Herrera y opposa un démenti catégorique (14 décembre). M. Castelar disait un mois après (15 janvier) : « La France représente le monde à chaque pas fait dans la voie du progrès » ; et il ajoutait : « L'Espagne fait moralement partie de la France. » Cependant le Ministère Posada-Herrera, qui appartenait à la gauche dynastique, ayant proposé de rétablir le suffrage universel, fut mis en minorité par une coalition du centre et de la droite (17 janvier 1884). Il se retira, et Alphonse XII chargea M. Canovas del

1. M. Ruiz Zorilla, l'un des chefs des Républicains espagnols, alors en exil. Depuis, en février 1895, il a renoncé à la politique et est rentré en Espagne.

Castillo de former un ministère conservateur. Les nouvelles élections opérées en 1884 avec une pression administrative considérable lui donnèrent une grande majorité. Un mouvement républicain, tenté près de Figuières en mai 1884, échoua. Un mois après, sept condamnés politiques ayant fait partie de la société secrète *La Main Noire* subirent le supplice du *garrote* (étranglement) à Xérès. Le 30 juin suivant, le commandant Hernandez et le lieutenant Casanovas furent fusillés à Girone.

Du 25 au 28 décembre 1884 l'Andalousie fut dévastée par un tremblement de terre, qui renversa d'innombrables maisons et fit périr une multitude de victimes. L'été suivant, surtout aux mois de juin et de juillet 1885, le choléra fit de nombreuses victimes dans les deux Castilles, l'Aragon, en Andalousie, à Murcie et à Valence. L'agitation politique et les manifestations contre le Gouvernement d'Alphonse XII, lui-même inquiet et malade, continuaient.

Le Conflit Hispano-Allemand (1885). — Un conflit inattendu éclata entre l'Espagne et l'Allemagne au mois d'août 1885. Les Allemands, entrés à leur tour dans la voie des entreprises coloniales, s'étaient empressés de mettre la main, dans toutes les parties du monde, sur les îles et les côtes encore inoccupées. Or, on était habitué depuis un temps indéfini à considérer comme possession espagnole en Océanie, bien que l'Espagne n'y eût point fondé d'établissement effectif, les îles Carolines, à l'est des Philippines et au nord de la Nouvelle-Guinée. Les Allemands entreprirent d'en prendre possession, et le 24 août 1885 un de leurs navires de guerre débarqua un détachement dans la plus occidentale des Carolines, l'île d'Yap, malgré les protestations des navires espagnols arrivés plus tôt dans ces parages.

A cette nouvelle, une manifestation violente éclata dans Madrid. Des cris indignés furent poussés contre l'Allemagne ; on brisa les vitres de l'hôtel de l'ambassadeur allemand, le comte de Solms ; le drapeau allemand fut lacéré, traîné dans la boue, brûlé ; on acclama l'armée, la marine, la France, les nations latines ; on demanda la guerre (4 septembre 1885). Le Gouvernement d'Alphonse XII se trouvait dans un terrible embarras. Céderait-il aux demandes de l'Allemagne ? — Il y avait à craindre une révolution et la République ; car les officiers espagnols s'associaient au mouvement anti-allemand ; le général Salamanca renvoyait à Berlin la croix de l'Aigle-Rouge de

Prusse ; M. Castelar était acclamé partout où il passait ; et les arrestations, les saisies de journaux, les procès paraissaient impuissants à calmer l'agitation. Résisterait-il aux Allemands ? — Alors, c'était la guerre. Des négociations furent entamées entre Berlin et Madrid. L'empereur Guillaume et le prince de Bismarck, peu désireux de voir la République prendre en Espagne la place d'un Gouvernement jusque-là soumis à l'influence allemande, ne voulaient pas augmenter les embarras d'Alphonse XII. La question fut soumise à l'arbitrage du pape Léon XIII. Conformément à sa décision, la souveraineté de l'Espagne fut reconnue sur les îles *Palaos* et *Carolines*, où les Allemands obtinrent la liberté de commercer.

Mort d'Alphonse XII (1885). **Régence de sa veuve. Alphonse XIII** (17 mai 1886). — Alphonse XII mourut le 25 novembre 1885 au Château du Pardo. Il laissait deux filles, nées de son second mariage avec l'archiduchesse Marie-Christine d'Autriche, contracté le 29 novembre 1879. L'aînée de ces deux filles était la princesse des Asturies, Maria de Las Mercédès, née le 42 septembre 1880 ; la seconde était Maria-Teresa-Isabelle, née le 43 novembre 1882. De plus, la reine était enceinte à la mort de son mari. Elle fut donc proclamée régente en attendant sa délivrance : si elle donnait le jour à un enfant mâle, l'Espagne aurait un roi ; dans le cas contraire, Maria de Las Mercédès deviendrait reine. La régente chargea M. Sagasta de former un nouveau ministère. Son autorité n'était rien moins qu'affermie. A côté des partisans de la Régence, divisés en plusieurs fractions, libérales et conservatrices, acharnées les unes contre les autres, il y avait ceux de l'ex-reine Isabelle, ceux du duc de Montpensier, les Carlistes¹, les Républicains partagés en différents groupes reconnaissant pour chefs MM. Zorilla, Castelar, Salmeron, Pi y Margali. Dès le 20 décembre 1885, un prince de la famille royale, le colonel Henri de Bourbon, duc de Séville², accusé de méditer un *pro-*

1. Le premier Don Carlos (1788-1855), second fils de Charles IV, et, par conséquent, frère cadet de Ferdinand VII, avait renoncé en 1845 à ses droits à la couronne d'Espagne en faveur de son fils le comte de Montemolin, qui mourut en 1861. Le comte de Montemolin fut le frère de don Jean ou Juan, né en 1822, et qui renouça lui-même le 3 octobre 1868 à ses prétentions en faveur de son fils, le second don Carlos, duc de Madrid, le chef actuel et le roi nominal des Carlistes.

2. Le duc de Séville descend de l'infant don François de Paule, troisième fils de Charles IV, c'est-à-dire frère de Ferdinand VII et du premier don Carlos. — Don François de Paule, duc de Cadix (1794-1865), eut deux fils :

nunciamento, fut arrêté par l'ordre du général Pavia, gouverneur de Madrid¹. Les débats parlementaires prirent un tel caractère de vivacité, que le ministère alarmé suspendit les séances des Cortès (5 janvier 1886). Toutefois, un mouvement républicain tenté à Carthagène dans la nuit du 41 janvier échoua.

Les élections du 5 avril 1886 donnèrent la majorité aux monarchistes; mais le nombre des Républicains élus fut considérable. Le 47 mai la reine mit au monde un fils, qui fut proclamé roi sous le nom d'*Alphonse XIII*. Le 19 septembre, une nouvelle insurrection républicaine éclata dans la garnison de Madrid; le général Villacampa en était le chef; elle échoua, et la plupart de ceux qui y avaient participé furent faits prisonniers trois jours après. Les condamnations à mort prononcées à cette occasion furent commuées.

Le Parlement Espagnol adopta en 1887 une loi ayant pour but l'institution du jury. Une Exposition eut lieu à Barcelone en 1888. La reine régente Christine y arriva avec Alphonse XIII le 16 mai, pour en faire l'ouverture, et fut bien accueillie. Toutes les grandes puissances de l'Europe avaient envoyé à cette occasion dans cette ville de formidables escadres cuirassées, comme si chacune d'elles avait voulu montrer aux autres de quelles forces elle pouvait disposer sur mer en cas de conflit. Le 13 juin, le maréchal Martinez Campos, capitaine général de la Nouvelle-Castille, ayant donné sa démission, le Ministère Sagasta crut devoir se retirer. Dès le lendemain un nouveau Cabinet fut constitué sous la présidence de M. Sagasta, ayant pour collègues MM. de la Vega de Armijo, Alonso Martinez, Moret, Puigcerver, Canalejas, Capdepon, le lieutenant général O'Ryan, l'amiral Arias. La nuance du nouveau Cabinet était plus démocratique que celle du précédent; il annonça

¹ L'aîné, don François d'Assise, épousa la Reine Isabelle, et le second, Henri-Marie-Ferdinand, duc de Séville (1823-1870), tué en duel par le duc de Montpensier, fut père de deux fils, Henri de Bourbon, duc de Séville (1848-1894), mort sans postérité le 17 juillet 1894 dans la traversée des Iles Philippines à Barcelone, et Marie-François de Bourbon, général de division au service espagnol, né à Toulouse en 1854.

1. Condamné le 25 février 1886 à la perte de son grade et à 8 ans de prison, le duc de Séville fut interné aux Iles Baléares; il parvint à s'échapper le 15 septembre et se réfugia en France. Il y publia un manifeste républicain, dans lequel il reprochait au Gouvernement d'avoir fait alliance avec l'Allemagne et introduit l'espionnage dans les rangs de l'armée.

en entrant aux affaires l'intention de demeurer à l'extérieur dans une stricte neutralité.

Bien que le Gouvernement de Madrid ne prit point part officiellement à l'Exposition Universelle Française de 1889, un crédit fut voté par le Parlement pour favoriser la participation des industriels espagnols à cette Exposition.

Des manifestations républicaines eurent lieu à Madrid le 44 novembre 1888 aux cris de : *Vive la République! Vive Zorilla!* Le 26 du même mois, le Ministre des Affaires Étrangères défera à la justice l'ancien ambassadeur d'Espagne à Berlin, le comte Benomar, auquel on reprochait d'avoir divulgué des dépêches officielles secrètes. Le 9 décembre, une Commission du Budget hostile au Cabinet ayant été élue, les ministres remirent leur démission à la reine régente; deux jours après, un nouveau Cabinet, présidé par M. Sagasta, prit le pouvoir. M. Capdepon était Ministre de l'Intérieur; M. Canalejas, de la Justice; M. Becerra, des Colonies; M. Venanzio Gonzalez, des Finances; le général Chinchilla, de la Guerre; le comte Xiquena, des Travaux Publics.

Dès le mois de janvier 1890 une nouvelle crise ministérielle éclatait. Un Cabinet de plus fut donc formé par M. Sagasta, dont le collègue le plus en vue fut M. de la Vega de Armijo aux Affaires Étrangères (20 janvier). C'est sous ce ministère que la loi rétablissant le suffrage universel, déjà votée par les Cortès, fut adoptée par le Sénat.

On put croire, au printemps de 1890, que de nouveaux *pronunciamentos* étaient imminents. Le général Daban, sénateur, reprocha en termes menaçants au Gouvernement, et à la tribune et par écrit, de sacrifier l'élément militaire à l'élément civil, et de ne pas donner à l'armée la place à laquelle elle avait droit. Le Ministre de la Guerre lui infligea soixante jours d'arrêt; mais les généraux Martinez Campos, Pavia, Primo de Rivera, Salzedo, Jovellar, approuvèrent ostensiblement la conduite du général Daban.

Le choléra fit de nombreuses victimes en Espagne du mois de juin au mois d'août, surtout dans le royaume de Valence. Des grèves et des manifestations ouvrières signalèrent les mois de mai et de juillet dans beaucoup de villes. Le 3 juillet, une crise ministérielle de plus se produisit. M. Sagasta, en présence de l'hostilité des Chambres, se retira, et un ministère conservateur fut formé deux jours après sous la présidence de M. Canovas del Castillo.

Les élections du 4^{er} février 1891 par le suffrage universel donnèrent une forte majorité au Gouvernement; toutefois les Républicains obtinrent 25 nominations et des voix nombreuses dans toutes les grandes villes. Le 2 août, un mouvement insurrectionnel fut tenté sans succès à Barcelone. Le bruit courut au mois d'octobre suivant qu'un traité secret avait été signé entre l'Espagne et la Triple Alliance contre la France. Il fut démenti. Il n'en est pas moins certain que le non-renouvellement du traité de commerce et l'élévation des tarifs douaniers qui en résulta, à partir du 4^{er} février 1892, amenèrent un refroidissement dans les relations des deux pays, en diminuant dans de fortes proportions l'importation des vins espagnols en France.

Une nouvelle insurrection tentée par les anarchistes à Xérès ayant échoué, quatre d'entre eux, nommés Zarzuela, Lamela, Busiqui et Lebrijano, furent condamnés à mort par une Cour martiale et exécutés le 10 février 1892 par le supplice du *garrote*. Barcelone, en juin 1892, Madrid, en juillet et en novembre, furent le théâtre de nouvelles émeutes.

Des fêtes furent célébrées à Huelva et à Palos au mois d'août, date du quatrième centenaire du départ de Christophe Colomb pour l'Amérique. Une nouvelle crise ministérielle se termina le 10 décembre par la constitution d'un Ministère Sagasta.

Le 5 mars 1893, les élections des députés aux Cortès donnèrent, comme toujours en Espagne, la majorité au ministère. Les abstentions furent nombreuses. On compta parmi les élus 70 à 80 conservateurs, quelques Carlistes et une trentaine de Républicains, parmi lesquels MM. Castelar, Salmeron, Pi y Margall et Ruiz Zorilla, celui-ci élu quoique en exil. Madrid avait élu 6 républicains sur 8 députés.

Les députés républicains quittèrent la Chambre le 13 mai pour protester contre l'ajournement des élections municipales de Madrid. De très vives manifestations se produisirent du 28 au 31 août à Saint-Sébastien, où la reine régente prenait des bains de mer. Les manifestants criaient : *Vivent les fueros ! mort à Sagasta !* Les mêmes cris retentirent à Bilbao. C'est que les habitants des provinces basques craignaient de voir, par la suppression annoncée des capitaineries générales, la centralisation augmentée en Espagne, et leurs libertés locales diminuées d'autant. Le 24 septembre, pendant une revue à Barcelone, un ouvrier, nommé Pallas, lança entre les jambes du

cheval du maréchal Martinez Campos deux bombes, qui tuèrent le cheval et blessèrent le maréchal¹.

Le 5 novembre 1893, une formidable explosion à bord du *Cabo-Machichaco*, chargé de dynamite et de pétrole, anéantit ce navire lui-même avec plusieurs autres, et une partie de la ville de Santander, et fit périr des centaines de victimes, noyées, pulvérisées, broyées sous les décombres, ou brûlées vives. Deux jours après, le 7 novembre, à Barcelone, des anarchistes, dont le principal chef était un ancien ami de Pallas, le contrebandier Santiago Salvador Franck², jetèrent des bombes pendant une représentation de *Guillaume Tell*, au théâtre du *Liceo*; vingt spectateurs furent tués, et trente-sept blessés.

Aux termes d'une convention commerciale entre la France et l'Espagne (30 décembre 1893), cette puissance obtint le bénéfice de notre tarif minimum, contre ses tarifs les plus bas.

Le 25 janvier 1894, un nouvel attentat vint jeter l'épouvante à Barcelone; le préfet de cette ville, M. Larroca, eut la mâchoire fracassée d'un coup de revolver par un ouvrier maçon nommé Thomas Marull Comas.

Une crise ministérielle éclata au mois de mars 1894. Le Ministre des Finances, M. Gamazo, voulait réaliser à tout prix des économies immédiates; ses collègues voulaient au contraire faire des concessions aux prétentions locales comme celles de la Navarre et aux grandes compagnies de chemins de fer. Dans le ministère du 12 mars, M. Sagasta resta Président du Conseil, et M. Amos Salvador fut Ministre des Finances.

Comme on le verra plus loin (tome III, ch. L), l'Espagne s'est tirée heureusement du conflit avec le Maroc amené par l'agression des pirates du Riff contre la garnison de Melilla (1893-1894). Mais le 31 janvier 1895, à Madrid, au moment où Sidi El Hadj-Abd-el-Kerim Bricha, ambassadeur extraordinaire du sultan du Maroc, sortait de l'Hôtel de Russie, un individu

1. Le 21 mai 1894, six anarchistes condamnés à mort pour l'attentat commis contre le maréchal Martinez Campos furent fusillés à Barcelone.

2. Arrêté deux mois plus tard au moment où il allait partir pour la France, Salvador Franck essaya de se suicider en se tirant un coup de revolver dans le ventre. Son père lui-même avait été tué d'un coup de fusil par un gendarme, au moment où, arrêté pour vol, il essayait de s'évader. Son oncle, entré dans les ordres, se tua à trente-trois ans en écrivant : « Jésus-Christ est mort à cet âge. » La manie de Franck était de proclamer sa ressemblance parfaite avec les portraits d'Ignace de Loyola.

se rua sur lui et le souffleta. L'auteur de cette brutale agression était le général en retraite Fuentés, qui avait déjà donné des signes de dérangement cérébral. Six semaines après, le croiseur *Reina-Regente*, qui était allé reconduire l'ambassadeur marocain à Tanger, périt corps et biens dans le détroit de Gibraltar.

Le 14 mars 1895, à Madrid, une troupe d'officiers envahit et saccagea les bureaux de deux journaux, *El Resumen* et *Globo*, auxquels ils reprochaient d'avoir attaqué l'armée. Ce fut l'occasion d'une crise ministérielle. Le Ministre de la Guerre, le général Lopez Dominguez, conformément aux désirs des officiers, proposa de renvoyer devant un Conseil de guerre les journalistes accusés de diffamation ; les autres membres du Conseil, conformément à l'avis de la Cour Suprême de Justice, étaient d'avis que les délits de cette nature relevaient du jury. Le Ministère Sagasta remit donc sa démission à la reine régente ; le maréchal Martinez Campos fut nommé capitaine général de Madrid. La reine pria M. Sagasta d'organiser un nouveau Ministère. Toutefois celui-ci et ses anciens collègues ayant déclaré qu'ils ne pouvaient admettre la répression des délits de presse par les tribunaux militaires, M. Canovas organisa un nouveau Cabinet conservateur en prenant pour collègues le duc de Tétuan, le général Azcarraga, l'amiral Béranger, MM. Romero Robledo, Navarro Reverter, Cosgayon, Bosch, Castellanos (23 mars).

Le 3 juin 1895, le général Primo de Rivera, capitaine général de Madrid, fut grièvement blessé d'un coup de revolver par un officier nommé Clavijo, qui avait ou prétendait avoir des motifs personnels de plainte contre lui. Arrêté, jugé, condamné à mort, Clavijo fut fusillé deux jours après.

Le 13 décembre 1895, M. Bosch, Ministre des Travaux Publics, et M. Romero Robledo, Ministre de la Justice, en désaccord avec leurs collègues, ayant donné leur démission, furent remplacés, le premier par M. Linarès Rivas, le second par le comte Tejado Valdosa. Quelques jours après, le duc de Tétuan quitta les Affaires Étrangères et eut pour successeur M. Elduagen.

L'Espagne et Cuba (1895-1896). — Une insurrection formidable éclata à Cuba en 1895 (voir tome III, ch. XLVII). Malgré ses efforts désespérés pour conserver cette grande île, « la perle des Antilles », la plus riche de ses colonies, qu'elle a trop imprudemment pressurée, l'Espagne n'a pu y réussir. Comme

on le verra plus loin, le maréchal Martinez Campos, chargé de combattre les insurgés, qu'on ne trouvait pas assez énergique, fut rappelé au début de 1896¹ et remplacé par le général Weyler, gouverneur de Barcelone, regardé comme le plus vigoureux des généraux espagnols. Il ne fut pas plus heureux que son prédécesseur. L'Espagne ne voulait pas se résigner à reconnaître l'indépendance de Cuba, ni même à lui concéder une large autonomie, comme celle de l'Australie et du Canada. Et pourtant une guerre d'extermination ruina à la fois Cuba et l'Espagne. Du 8 mars 1895 au 10 avril 1896, l'Espagne envoya à Cuba 424 326 hommes, et les envois de renforts continuaient toujours. Mais ces troupes, malgré leur bravoure incontestable, furent décimées par un ennemi insaisissable, qui recevait des États-Unis des secours en munitions et en armes ; elles étaient mal payées, détruites par les maladies résultant du climat, des fatigues et des privations. L'Espagne avait à redouter un conflit avec les États-Unis, qui avaient déjà été sur le point de reconnaître aux insurgés la qualité de belligérants ; elle manquait d'argent et ne savait comment s'en procurer.

Sans doute, les élections du mois d'avril 1896 donnèrent au Gouvernement une immense majorité ; sur 431 députés, plus de 350 étaient partisans du Ministère Canovas ; mais en Espagne, où la pression administrative est si grande et le nombre des abstentions si considérable, cela n'a qu'une importance restreinte. A l'ouverture des Chambres, le 14 mai, le discours du trône annonça la continuation énergique de la guerre. Cependant des manifestations significatives dans les diverses parties de la Péninsule témoignaient d'un vif mécontentement. On se plaignait des impôts, et sur la frontière française, beaucoup de soldats désertaient pour ne pas être envoyés à Cuba, ce cimetière où l'on envoie tout le monde et d'où l'on ne voit jamais revenir personne. Le 7 juin, une bombe lancée à Barcelone sur le passage de la procession de la Fête-Dieu fit de nombreuses victimes. Après cet attentat, le Gouvernement fit voter par les Chambres une loi rigoureuse contre

1. Au retour du maréchal Martinez Campos à Madrid (5 février 1896), il fut accueilli par quelques applaudissements mêlés de sifflets. Au cours de cette manifestation, un homme qui avait sifflé fut tué par un gendarme ; les funérailles de ce malheureux furent l'occasion de scènes tumultueuses. Depuis, à la suite d'une discussion relative aux affaires de Cuba, le Conseil des Ministres eut grand'peine à empêcher un duel entre le maréchal Martinez Campos et le général Borrero (4 juin 1896).

les anarchistes. Le 3 juillet on signalait une émeute à Alicante contre les taxes municipales. A Saragosse, des placards engageaient les soldats à ne pas partir pour Cuba, où l'on parlait d'envoyer 80 000 hommes de plus. Le 3 août, des troubles éclataient à Sagonte ; le 5 août, un mouvement insurrectionnel était tenté à Valence. Les ministres voyaient la majorité elle-même, dans la Chambre des Députés, peu disposée à consentir à de nouveaux sacrifices ; de nombreuses arrestations étaient ordonnées à Barcelone (18 août). On sentait que l'Espagne était isolée, qu'elle avait tout à craindre des États-Unis ; et pourtant M. Canovas parlait d'emprunter 4 500 millions, soit tout au moins 600. Mais où les prendre ?

Comme si la situation n'était pas déjà assez sombre, un mouvement révolutionnaire éclata aux Philippines (août 1896) ; on constatait des symptômes inquiétants à Porto-Rico ; enfin, à Madrid, les députés carlistes cessèrent de prendre part aux débats législatifs, et publièrent, le 8 septembre 1896, un manifeste menaçant.

L'accueil enthousiaste que les marins de l'escadre française commandée par l'amiral Regnault de Prementil reçurent à la Corogne (17-24 juin 1896), et d'autres manifestations significatives à Barcelone, à Figuières et dans d'autres villes, montrèrent une fois de plus combien sont vives les sympathies qui unissent les deux nations. Malheureusement la France ne pouvait former pour la prospérité de l'Espagne, dans l'état actuel de la politique générale, que des vœux nécessairement impuissants¹.

**** Intervention des États-Unis à Cuba.** — Toute la fin de l'année 1896 fut marquée par des alternatives de succès et de revers, à Cuba. Les deux chefs insurgés, José Maceo et Antonio Maceo, périrent l'un le 8 juillet, l'autre le 27 décembre. Aux États-Unis, les manifestations devenaient de plus en plus nombreuses, en faveur des Cubains, contre le général Weyler, qu'on accusait d'effroyables cruautés, spécialement à l'égard des *reconcentrados* (habitants forcés de se concentrer dans les villes encore soumises). Aux Philippines, on fusilla le Dr Rizal, le chef le plus remarquable des insurgés ; le général Polavieja y remplaça comme gouverneur le maréchal Blanco.

1. On verra plus loin le rôle d'intervention de la France pour l'apaisement du conflit hispano-américain.

Le 6 février 1897 parut le projet de réformes adoptées pour Cuba : il donnait à l'île l'autonomie administrative, mais maintenait la souveraineté de l'Espagne. Peu après on apprenait le succès de l'armée espagnole aux Philippines.

En juin, un incident parlementaire amena Canovas à démissionner ; il reconstitua son cabinet (6 juin), pour peu de temps, hélas ! Le 14 août un anarchiste italien, Angiolillo, l'assassinait. Ainsi mourait le premier homme d'État de l'Espagne, d'un esprit assez élevé pour donner, quoique conservateur, le suffrage universel à son pays, et amener la formation d'un parti libéral adverse, qui pût, le sien tombant, prendre la direction des affaires. Le général Azcarraga prit la direction du Conseil, mais démissionna le 29 septembre, et M. Sagasta, chef des libéraux, constitua un nouveau ministère.

Pour donner satisfaction aux États-Unis, M. Sagasta rappela le « boucher » Weyler et le remplaça, comme gouverneur de Cuba, par le maréchal Blanco (4 octobre) ; il appliquait à Cuba et à Porto-Rico les réformes annoncées en février (novembre 1897). La publication de lettres volées, ou peut-être même falsifiées, compromit l'ambassadeur d'Espagne à Washington, M. Dupuy de Lôme, au point de le forcer à démissionner.

Les élections qui suivirent la dissolution des Chambres en février 1898 donnèrent une énorme majorité au ministère.

Evidemment le Gouvernement américain voulait la guerre. Ses préparatifs, les encouragements qu'il donnait aux insurgés le prouvaient suffisamment. En janvier 1898, il envoya un cuirassé, le *Maine*, à la Havane ; l'Espagne répondit à cette *politesse* par l'envoi du *Vizcaya* à New-York. Mais le 16 février le *Maine* sauta ; trois cents hommes périrent. La cause de l'explosion, on ne la sut jamais. Elle est externe, dit le rapport américain ; les Yankees accusèrent les Espagnols d'avoir torpillé le navire, ce qui eût été de la démenche, puisqu'ils voulaient éviter la guerre. Les Espagnols crurent à une cause interne : le navire était chargé d'explosifs, et on a vu des explosions spontanées analogues. Les États-Unis refusèrent de retirer leurs navires de guerre des côtes de Cuba, où ils excitaient les insurgés à la révolte. Le 10 février, le parti le plus favorable à la guerre l'emportait. M. Mac-Kinley était élu président par 271 voix contre 176 données à M. Bryan. Sa politique à tous égards s'affirma aussitôt. Pour avoir les mains libres contre l'Espagne, les États-Unis essayèrent de se réconcilier avec l'Angleterre, firent signer au Vénézuéla un accord

avec l'Angleterre pour régler par l'arbitrage la question de frontière, voulurent signer eux-mêmes un traité d'arbitrage définitif avec l'Angleterre (le Sénat refusa, le 3 mai 1898). Le 20 mai, ils proclamèrent l'annexion des îles Hawaï, le 16 juin reconnurent aux Cubains les droits des belligérants, le 31 adoptèrent et mirent aussitôt en vigueur le nouveau tarif douanier, fixé par le bill Dingley, vraiment prohibitif. Tous ces faits montraient la politique outrancière du nouveau gouvernement et son désir d'agir contre l'Espagne. En même temps étaient supprimés les droits de douane sur le matériel de guerre.

M. Mac-Kinley demanda la cessation immédiate des hostilités et la délivrance des *reconcentrados*; l'Espagne répondit qu'elle n'avait ni à accepter ni à rejeter les propositions des États-Unis, qu'elle était seule maîtresse à Cuba. Le pape offrant sa médiation, l'Espagne l'accepta, et, pour prouver ses désirs pacifiques, accorda un armistice aux insurgés. Les États-Unis refusèrent la médiation.

Vainement, le 7 avril, les représentants de l'Angleterre, de l'Allemagne, de l'Autriche, de la France, de l'Italie, de la Russie insistèrent à Washington pour le maintien de la paix.

Le 19 avril, le Congrès de Washington déclara que le peuple de Cuba devait être libre et indépendant, demanda l'évacuation de l'île par l'Espagne, et ordonna au Président d'employer les forces entières des États-Unis pour mettre à exécution ces résolutions. « Les États-Unis, disait cette déclaration, repoussent, par la présente résolution, toute disposition ou intention d'exercer une souveraineté, une juridiction ou un contrôle sur l'île de Cuba; ils affirment leur détermination, lorsque la pacification sera accomplie, de laisser le gouvernement et le contrôle de l'île à son peuple. »

La Guerre hispano-américaine. — Le 20 avril 1898, le général Woodford, ambassadeur des États-Unis à Madrid, reçut de son gouvernement un ultimatum qu'il voulut présenter le lendemain; la régente, après avoir pris conseil des principaux hommes politiques, refusa de le recevoir et remit ses passeports au général, qui partit, confiant ses archives à l'Angleterre. Le 24, le *Journal officiel* fit connaître l'état de guerre, et publia un décret royal sur l'attitude de l'Espagne à l'égard de la course, qu'elle ne pratiquerait pas, du droit de visite et de la contrebande de guerre. Tous les États successivement proclamèrent leur neutralité.

Le 21 avril, l'escadre américaine, réunie au sud de la Flo-

ride, à Key-West, d'où bien des secours étaient parvenus aux insurgés, partit pour Cuba et bloqua la côte nord ainsi qu'une partie de la côte sud. Nombre de vaisseaux marchands espagnols furent saisis. Les premiers bombardements furent sans résultats, toutes les tentatives de débarquement furent repoussées. Les Américains devaient porter les premiers coups ailleurs. La flotte du Pacifique, commandée par l'amiral Dewey, était depuis longtemps stationnée à Hong-Kong, d'où partaient des secours pour les insurgés Philippins. Cette escadre arriva le 1^{er} mai au matin à *Luçon*, força l'entrée, misérablement défendue, et cependant très facile à fermer, de la baie de Manille; elle surprit au mouillage de *Cavite* l'escadre de l'amiral Montojo et en deux heures l'incendia, la coula. Les vaisseaux américains (*Baltimore*, *Olympia*, *Raleigh*, *Concord*, *Boston*, *Petrel*) étaient cuirassés, très bien armés; les vaisseaux espagnols (*Reina Cristina*, *Don Juan de Austria*, *Ulloa*, *Isla de Cuba*, *Isla de Luzon*, *Marqués del Duero*), construits en bois, mal protégés, mal armés, se défendirent héroïquement et eurent 400 tués, 600 blessés. Les Américains prirent l'arsenal de *Cavite*, mais ne purent aller plus loin.

Pour défendre Cuba, l'Espagne envoya sa meilleure escadre (croiseurs *Vizcaya*, *Cristobal Colon*, *Almirante Oquendo*, *Infanta Maria-Teresa*; contre-torpilleurs *Pluton*, *Furor*, *Terror*; torpilleurs *Ariete*, *Azor*, *Rayo*.) Elle quitta les îles du Cap Vert le 29 avril, sous les ordres de l'amiral Cervera. Les Américains furent très inquiets: le blocus de Cuba était si peu effectif que plusieurs navires espagnols avaient pu quitter l'île ou y arriver; de plus les côtes des États-Unis étaient très mal défendues. L'amiral Sampson avec l'escadre de Cuba (*Iowa*, *Indiana*, *Puritan*, *New-York*, *Detroit*, *Cincinnati*, *Yale*, *Harvard*) ne sut pas rencontrer l'escadre espagnole qui manœuvra admirablement, et brusquement débarqua à Santiago de Cuba (19 mai). Mais le manque de charbon et de vivres l'empêcha d'en repartir aussitôt pour la côte américaine; les deux flottes de l'amiral Sampson et du commodore Schley bloquèrent l'entrée du chenal de Santiago (28 mai), et y firent couler leur grand charbonnier le *Merrimac* (4 juin). A Porto-Rico, les Américains avaient bombardé San-Juan sans avis préalable, en violation du droit international.

Le général Shafter débarqua alors à Baïquiri (21 juin) avec plus de 42 000 hommes, des batteries de siège et des volontaires, les *Rough Riders*. Les Espagnols n'empêchèrent pas

l'opération. Santiago fut investi. Le général Linarès défendit héroïquement *Sevilla* et *El Caney*, mettant hors de combat plus de 2 000 ennemis (1^{er} juillet); le général Pando vint d'Holguin à marches forcées. Le gouverneur de Cuba, maréchal Blanco, donna à l'amiral Cervera l'ordre désastreux de sortir à tout prix; le 3 juillet, à neuf heures et demie du matin, celui-ci obéit; mais aussitôt ses deux contre-torpilleurs furent coulés; l'escadre américaine poursuivit les Espagnols; le *Vizcaya*, l'*Oquendo*, le *Maria-Teresa* se mettaient à la côte, brûlaient, sautaient. Le *Cristobal Colon* parcourut 60 milles sous le feu ennemi, s'échoua, et, tout en flammes, dut amener son pavillon. L'amiral Cervera était prisonnier avec 1 300 hommes.

Le 17 juillet, *Santiago* capitula : la garnison et toutes celles de l'île à l'est mettaient bas les armes; elles devaient être rapatriées par les Américains.

Le 25 juillet, le général Miles débarquait à *Guanica*, au sud de Porto-Rico, avec 20 000 hommes et ne rencontrait pas de résistance dans l'île.

Dans le Pacifique, une escadre quitta San-Francisco avec le général Merritt pour amener un corps expéditionnaire aux Philippines. L'Espagne avait d'abord résolu d'y envoyer son escadre de réserve avec l'amiral Camara. Celui-ci partit pour Suez (26 juin), mais les Anglais lui firent tant de difficultés pour son ravitaillement en charbon qu'il dut revenir de Port-Saïd dans la Méditerranée (14 juillet). Une escadre américaine devait venir sur les côtes espagnoles; tenterait-elle de prendre les Canaries, les Baléares, ou de ruiner des villes côtières? En France, on était très hostile à cette intervention de l'Amérique dans les eaux européennes, d'autant plus que les États-Unis s'étaient permis de saisir et de retenir, contre tout droit, plusieurs vaisseaux français, dont le *Lafayette*, qui ne faisaient aucune contrebande. Mais les Américains étaient grisés par leurs victoires.

En Espagne, c'était un effondrement. M. Sagasta avait réorganisé son cabinet, après sa démission le 16 mai. Des troubles menaçaient d'éclater. Les Carlistes, malgré une déclaration de don Carlos, s'agitaient au Nord; les industriels et commerçants de Catalogne trouvaient inutile de prolonger la guerre.

Emilio Castelar lui-même, jusque-là silencieux, critiquait l'inviolabilité de la régente et voyait demander des poursuites contre lui. Le 24 juin les séances des Cortès furent suspendues.

Le 15 juillet, un décret suspendit provisoirement les droits in-

dividuels contenus dans la Constitution. Après une première explosion de patriotisme, où l'on avait admirablement souscrit pour acheter des croiseurs, la vie de plaisir reprit; les étrangers virent avec stupeur les théâtres, les courses de taureaux aussi fréquentés qu'auparavant.

Traité de paix hispano-américain. — Le 27 juillet, M. Jules Cambon, notre ambassadeur à Washington, demanda, au nom de l'Espagne, à entrer en négociations. Le 7 août, l'Espagne approuvait les conditions de paix. Le 12, elle consentit à renoncer à sa souveraineté sur Cuba, à l'évacuer immédiatement, ainsi que Porto-Rico, qu'elle céda à États-Unis, avec l'île de Guajan (ou Guam) dans les îles Mariannes. Quant aux Philippines, il était stipulé que la ville, la baie et le port de Manille seraient occupés par les Américains pendant la conclusion du traité de paix qui déterminerait le sort de cet archipel, son administration et son gouvernement. Au même moment (le 13 juillet) Manille capitula; le général Augustin quitta la ville sur un vaisseau allemand. Une flotte allemande était en effet en observation à Manille depuis longtemps, et on avait pu croire un moment qu'Américains et Allemands allaient en venir aux mains.

Le 5 septembre, les Cortès adoptèrent un projet de loi tendant à autoriser le Gouvernement à renoncer à la souveraineté de l'Espagne sur ses possessions coloniales. Le 7, Félix Faure était nommé chevalier de la Toison d'Or, en remerciement des bons offices de la France, chez laquelle, à Paris, allait se discuter le texte définitif du traité de paix. La Commission espagnole fut nommée le 16 : elle se composait de MM. Montero Rios, président, de Villaurrutia, de Garnica, Abarzuza, général Cerero.

Les discussions furent pénibles pour l'Espagne. Bien que les Américains n'eussent pas fait un pas aux Philippines depuis la prise de Manille, que les Espagnols eussent été vainqueurs des insurgés aux îles Visayas, que la division eût commencé entre les Américains et les Cubains, les États-Unis exigèrent la reconnaissance formelle de toutes les clauses des préliminaires, et de plus la cession des Philippines avec tous les archipels environnants, moyennant une indemnité de 100 millions. Il est rare de voir une puissance, après avoir accepté la paix, et désarmé par là son adversaire, élargir ainsi le champ de ses exigences. Les Américains se fondaient, pour leurs demandes, sur le texte relatif aux Philippines, adopté au mois d'août. Ils déter-

minaient ainsi la forme du gouvernement! Mais si leur intention était telle, pourquoi ne l'avoir pas dite simplement en août? Leur conduite manqua évidemment de netteté. Mais l'Espagne n'y pouvait rien : la révolte de ses colonies et la guerre lui coûtaient près de 2 milliards, 400 000 hommes, toute sa flotte et ses colonies! Le 17 mars 1899, le traité hispano-américain fut ratifié par la régente. Au moment même où l'Espagne abandonnait à jamais le sol de cette Amérique qu'elle avait découverte, donnée à la civilisation et à la race européenne, deux de ses anciennes colonies révoltées, le Chili et le Pérou, la prenaient comme arbitre pour régler la question de leurs frontières (3 octobre 1898). En janvier 1899, les cendres de Christophe Colomb furent ramenées en Espagne; il y avait 407 ans que le héros avait abordé en Amérique.

A Cuba, il fallut prolonger d'un mois le délai donné aux Espagnols pour l'évacuation. Après leur départ, les luttes sont devenues fort vives entre les conquérants et les libérés, qui bien vite comprirent qu'ils n'avaient fait que changer de maîtres. Les États-Unis ont promis aux insurgés le paiement d'une solde de guerre; ils ne l'accordent qu'à ceux qui remettent leurs armes, c'est-à-dire à bien peu. Ils ne veulent pas reconnaître le gouvernement élu par les Cubains. Aux Philippines, le chef Aguinaldo mène la guerre contre les Américains, qui souffrent terriblement du climat et de la méthode de combat des Philippins. Leur domination ne s'y étend pas. Les Philippins ont certes prouvé leur volonté formelle de vivre indépendants; les Américains ont fait la guerre pour « libérer les victimes de l'oppression espagnole »; mais que pèsent, après la victoire, les promesses faites avant la lutte?

Conséquences de la guerre. Situation intérieure de l'Espagne (1899). — En Espagne, les luttes parlementaires devaient naturellement être violentes; toute l'Espagne est coupable, et depuis longtemps, des fautes qui ont amené son écrasement. Mais tout est retombé sur ceux qui ont eu le malheur d'être aux affaires lors de la guerre, et sur les généraux qui n'ont pas eu les moyens de vaincre. M. Sagasta devait tomber. Il démissionna le 28 février 1899, et le chef des conservateurs dissidents, M. Silvela, constitua le nouveau Cabinet (3 mars), en prenant les Affaires étrangères; il confia la Guerre au général Polavieja, le vainqueur de l'insurrection philippine, et les Finances à M. Villaverde. Il fallait procéder à une liquidation générale.

D'abord dissolution des Chambres le 6 mars, et réélection en avril. La nouvelle Chambre comprend 243 ministériels, 48 conservateurs dissidents, 86 libéraux, 30 libéraux dissidents, 15 républicains, 5 roméristes, 4 carlistes; le Sénat, 110 ministériels, 6 conservateurs dissidents, 50 libéraux, 7 libéraux dissidents, 3 carlistes, 4 républicain, 2 indépendants.

M. Silvela a rallié presque tous les conservateurs; M. Sagasta a contre lui une partie des libéraux dirigés par M. Gamazo.

M. Villaverde calcule que, malgré la réduction des dettes de Cuba (20 0/0) et des Philippines (15 0/0), il faut trouver, et on les trouvera, 200 millions pour l'exercice 1900. Mais pour consolider la dette flottante, il faut 4350 millions; M. Villaverde voudrait faire un emprunt intérieur 5 pour 100, gagé sur les recettes des douanes ou celles des tabacs. Comme impôts nouveaux, il propose un impôt de 20 pour 100 sur les revenus des valeurs mobilières, 20 pour 100 sur les intérêts de la Dette publique, un impôt sur l'exportation des minerais de fer, de cuivre, sur les tabacs, le sucre, l'alcool. La grave question est celle des porteurs étrangers de titres de la Dette extérieure estampillée. Il veut les payer en or; mais il espère qu'ils voudront bien accepter une réduction égale à celle de la Rente intérieure, puisque leur premier intérêt est d'aider l'Espagne à se relever financièrement. Naturellement des protestations se sont élevées dans le monde de la Bourse, en Europe. En Espagne même on critique beaucoup certains impôts, et on voudrait réduire le contingent annuel de 108 000 hommes à 80 000; il en est qui trouvent la mesure bien imprudente en face de certaines menaces de l'Angleterre, qui ne serait peut-être pas fâchée de prendre le sud de l'Espagne ou la côte du Maroc, ou de reprendre Minorque.

Quant à ses colonies, l'Espagne entend bien garder celles de l'Afrique, mais elle a vendu celles de l'Océanie (Mariannes, Palaos, Carolines), pour 25 millions de pesetas, à l'Allemagne, qui lui laisse dans chaque archipel une station de charbon qu'elle s'engage à défendre en paix et en guerre, et lui accorde le traitement de la nation la plus favorisée (30 juin 1899). Ainsi disparaît l'Espagne du Pacifique; mais ce sacrifice était nécessaire.

Comme si tout sen passé s'en allait en même temps, l'Espagne a perdu, le 25 mai 1899, son grand orateur Emilio Cas-

telar. Réduite à son territoire, appauvrie, sans vie économique intense, sans grands hommes d'État, elle va traverser une crise terrible, d'où il faut espérer qu'elle se relèvera à son honneur.

Les questions militaires et financières sont fort épineuses pour l'Espagne. La politique militaire coûteuse du général Polavieja a fait démissionner le cabinet Silvela, le 28 septembre 1899 ; chargé de le reconstituer, M. Silvela reprit tous ses collègues, sauf celui de la guerre, qu'il remplaça par le général Azcarraga (1^{er} octobre). En octobre 1900, M. Silvela démissionna. Le général Linarès, ministre de la guerre depuis le 16, avait nommé, sans consulter ses collègues, le général Weyler capitaine général de Madrid. Il fut remplacé par le général Azcarraga, qui garda à leurs fonctions les généraux Linarès et Weyler (23 octobre). Le général Linarès semble décidé à réformer l'armée à fond.

Au milieu de ces incessants changements de ministres, M. Villaverde eut deux fois les finances dans les cabinets du 3 mars 1899 et du 18 avril 1900. En face de la coalition des banquiers espagnols qui faisaient la loi au gouvernement en maintenant à leur profit le change très haut, il voulut s'entendre avec des établissements étrangers, surtout français, pour le paiement de la dette extérieure. Mais cette mesure, excellente pour le trésor espagnol, nuisible cependant à quelques banquiers, le fit démissionner. M. Allen de Salazar dut poursuivre d'infructueuses négociations pour obtenir des porteurs étrangers qu'ils se soumissent au paiement de la taxe comme les porteurs nationaux, négociations qui se terminèrent le 15 décembre par le vote d'un arrangement avec les porteurs étrangers.

Un emprunt de consolidation, émis en 1900, a été couvert plusieurs fois. Coûteuse, mais nécessaire, a été la division du ministère du *Fomento* en deux : instruction publique et beaux-arts d'une part ; agriculture, commerce, industrie et travaux publics de l'autre.

Les vieux partis espagnols sont quelque peu usés et ne représentent souvent que des intérêts de personnes. On put croire un instant que l'Espagne allait voir aux politiciens succéder les hommes d'affaires. Les Chambres de commerce se plaignaient du peu de souci des politiciens pour les questions économiques. A Saragosse, à Valladolid, elles tinrent des réunions et décidèrent de former une *Union nationale*.

Plus de politique ! Aussitôt l'*Union* lança un manifeste, tança le gouvernement, déclara à la Régente que les ministres n'avaient plus la confiance du pays. On eût cru entendre M^{me} Roland s'adresser à Louis XVI par la plume de son mari. Bientôt des troubles éclatèrent à Séville, Barcelone, Valence ; le gouvernement y proclama l'état de siège et poursuivit le Comité directeur de l'*Union nationale*. Les membres du comité conseillaient de refuser l'impôt pour protester contre le gouvernement, mais le payaient eux-mêmes. En somme, ça été seulement une « éruption » politique d'un nouveau type.

Bien plus grave est le catalanisme. Les Catalans ne peuvent pardonner au gouvernement la perte des Antilles, leur grand débouché, quoiqu'ils aient bonne responsabilité en cela. A Barcelone, l'*Union Catalaniste* a proposé un vrai programme séparatiste : l'union personnelle leur suffirait parfaitement avec l'Espagne. Ils auraient leurs institutions politiques, judiciaires, financières ; la langue catalane serait officielle. La Catalogne s'indigne de payer bien plus d'impôts que les autres provinces ; il est vrai qu'elle est la plus riche de beaucoup, ce que ne disent point les Catalans. Le refus d'impôt a été une grande arme à l'automne de 1899 ; il a fallu appliquer l'état de siège à Barcelone, et le ministre de la justice, M. Duran y Bas, Catalan, a dû démissionner. La meilleure chance de paix qu'ait le gouvernement espagnol est l'hostilité des Catalans contre Barcelone. Cette ville, aussi peuplée que Madrid, riche par l'industrie et le commerce, avec son port de 148 hectares, profond de 8 mètres, desservi par 6 kilomètres de voies ferrées, couvert de docks, compte plus de moitié des habitants de la province et voudrait lui faire la loi : le *catalanisme* est surtout le *barcelonisme*.

L'autre zone dangereuse est la Biscaye, non plus tant à cause du carlisme, bien qu'il y ait eu, en novembre 1900, un complot très sérieux avec organisation militaire, dépôt d'armes, timbres imprimés au nom de Charles VII, etc., mais à cause de son industrie. Une grève de 50 000 hommes a éclaté en Biscaye en 1900 ; elle s'est très vite terminée, mais il y a maintenant dans cette région minière et ouvrière un foyer de républicanisme et de socialisme.

Les questions religieuses préoccupent aussi le gouvernement ; car, à côté d'anticléricaux violents, comme le député Morayta, il y a des cléricaux très réactionnaires. Au congrès catholique de Burgos (30 août-4 septembre 1896), on entendit

des demandes qui rappelaient plutôt les idées de la Restauration chez nous que celles de la Papauté à la fin du XIX^e siècle; il y eut même une opposition très vive entre l'archevêque de Tolède, docile aux instructions pontificales, et l'évêque de Séville, réfractaire. Le gouvernement a osé lutter contre les cléricaux, qui, sauf les carlistes exaltés, soutiennent le parti conservateur, et d'autre part les libéraux compromettent souvent, par un anticléricalisme tapageur, des demandes qu'il satisfait peut-être sans cela.

Le 47 novembre 1900, la Régente a annoncé aux Cortès le mariage de sa fille, l'infante Maria de las Mercédès, princesse des Asturies, née en 1880, avec le prince Charles de Bourbon-Siciles. Quoique le ministère déclarât que c'était une simple affaire de famille, il le soumit cependant aux Cortès, qui approuvèrent le gouvernement. En réalité, les Espagnols ont été assez hostiles à ce mariage : le père du prince avait été chef d'état-major de Don Carlos.

La politique extérieure de l'Espagne est très réduite depuis la dernière guerre. Avec la France, elle est dans les meilleures termes : la réception enthousiaste de notre escadre à Barcelone en 1899, la visite d'Alphonse XIII à notre *Dupuy-de-Lôme*, en septembre 1900, le prouvent, et plus encore le traité du 28 mai 1900, qui a délimité les colonies des deux pays en Afrique¹. L'Espagne laisse à la France, du côté du Rio de Oro, l'Adrar et la riche Sebkhâ d'Idjil qui produit par an plusieurs millions de francs de sel; le cap Blanc fut partagé en deux, laissant la baie d'Arguin, sorte de Terre-Neuve africaine, à la France; mais les pêcheurs espagnols y ont obtenu le droit de pêche : seul avantage que puisse donner le traité. Au Gabon, nous avons fait la part très large à l'Espagne, qui obtient là 488 000 kilomètres carrés, mais nous reconnaît un droit de préemption sur cette enclave.

Le Maroc concédait en même temps à l'Espagne les pêcheries de Santa-Cruz de la Mar Pequeña (Ifni).

Aux États-Unis, l'Espagne a dû renouveler son traité d'extradition. Comme les petites îles Siboutou et Cagayan dans les Philippines avaient été omises dans le traité de 1898, les États-Unis les achetèrent pour 400 000 dollars.

Depuis qu'elle a évacué l'Amérique, l'Espagne voit ses anciennes colonies se retourner vers elle. Déjà à Cuba et à

Porto-Rico le commerce espagnol se relève sérieusement. En novembre 1900, un congrès hispano-américain s'est tenu à Madrid; l'Espagne sagement n'y a demandé qu'une voix, comme le petit Salvador. Elle n'a pu obtenir ni d'être choisie pour arbitre par ses anciennes colonies, ni la péréquation des diplômes universitaires espagnols avec ceux de l'Amérique latine. C'eût été l'invasion de l'Amérique par les diplômés espagnols sans ressources. Mais on décida de constituer un tribunal d'arbitrage entre tous les États de langue espagnole, de tâcher d'unifier leur législation économique, de s'accorder réciproquement des droits de préférence, de multiplier les relations télégraphiques, littéraires, scientifiques, de préserver en commun la langue espagnole, etc., et enfin de tenir un congrès semblable tous les trois ans.

Le 23 septembre 1900 est mort le maréchal Martínez Campos, à qui Alphonse XII avait dû certainement son trône. Le général Azcarraga le remplaça à la présidence du Sénat et fut lui-même remplacé par le général Linarès.

1. Population au 31 décembre 1900 : 18 618 086 hab. Excédent annuel de naissances, 90 000. Émigration, 55 à 60 000 par an. Madrid, 539 000 hab.; Barcelone, 533 000; Valence, 213 000; Séville, 148 000; Malaga, 130 000; Murcie, 111 000; Carthagène, 99 000; Saragosse, 99 000; Bilbao, 83 000; Grenade, 75 000; Lorca, 69 000; Cadix, 69 000; Valladolid, 68 000; Palma, 63 000; Jerez, 63 000; Cordoue, 58 000; Santander, 54 000; Alicante, 50 000.

Budget de 1899-1900 : 885 millions de recettes, 905 de dépenses, dont 45 0/0 environ pour le payement de la dette, qui est de 8 953 millions. — Chemins de fer : 13 281 kil. Commerce : importation, 986 millions; exportation, 886 millions (dont : fer 97 millions, vins 103, cuivre et plomb 125, produits fabriqués 65). Colonies : 216 200 kil. carrés. — Armée : 11 500 officiers, 108 000 hommes, y compris la garde civile et les carabiniers. Flotte : 39 bâtiments (85 000 tonneaux), dont 1 cuirassé, 9 croiseurs, 9 torpilleurs.

VI. — PORTUGAL.

Constitution du Portugal. — Conflit Anglo-Portugais, Mouvements républicains (1889-1891).

** Situation politique intérieure et extérieure (1897-1900).

Constitution du Portugal. — De 1833 à 1853, le Portugal fut gouverné par la reine dona Maria II. A sa mort, son fils aîné Pierre V lui succéda. Il régna d'abord sous la tutelle de son père Ferdinand de Saxe-Cobourg-Gotha¹ jusqu'en 1855. Du 11 novembre 1864 au 19 octobre 1889, le Portugal eut pour souverain le roi Louis, frère et successeur de Pierre. Ce prince épousa la princesse Maria-Pia, fille du roi d'Italie Victor-Emmanuel; il eut pour successeur son fils Carlos I^{er}, marié lui-même le 22 mai 1886 à Marie-Amélie d'Orléans, fille du comte de Paris. Le Portugal est régi par la Charte du 29 avril 1826, modifiée en 1852, 1859 et 1884. Le pouvoir exécutif appartient au roi, le pouvoir législatif aux *Cortès*. Les Cortès se composent de deux Chambres : la *Chambre des Pairs*, dont les membres sont, ou nommés à vie par le roi, ou héréditaires, ou élus, ou siègent de droit en vertu de leurs fonctions; la *Chambre des Députés*, dont les membres siègent trois mois par an et sont élus pour quatre années par des électeurs censitaires. Tous les Portugais sont égaux devant la loi; la presse est libre.

Conflit Anglo-Portugais. Mouvements républicains (1889-1894). — Un conflit éclata en 1889 entre le Portugal et l'Angleterre, au sujet de leurs possessions dans l'Afrique Orientale (voir tome III, ch. L). Les Portugais durent céder à l'ultimatum de leurs trop puissants rivaux (8 janvier 1890). Accusé de faiblesse, le ministère fut contraint de se retirer, et M. Serpa Pimentel chargé d'en former un nouveau. Des protestations furent signées à Porto sur les places publiques contre les exigences britanniques; on forma une *Ligue Anti-Anglaise*;

1. Ferdinand de Saxe-Cobourg-Gotha mourut à Lisbonne le 17 décembre 1885. Né à Cobourg en 1816, il était devenu roi-consort en 1836 par son mariage avec Maria II da Gloria; régent après la mort de sa femme, pendant la minorité de son fils aîné Pedro ou Pierre V, il épousamorganatiquement Elise Heissler, chanteuse d'opéra, qu'il fit comtesse d'Edla. Il a laissé une collection, probablement unique, d'ouvrages de tous pays, condamnés, défendus ou censurés.

des démonstrations sympathiques à l'Espagne se produisirent, et les journaux proposèrent une Confédération des races latines.

L'humiliation subie par le pays valut au parti républicain de nouveaux adhérents. Des manifestations contre la monarchie eurent lieu à Lisbonne (11 février); si les élections du 30 mars furent en majorité favorables au ministère, l'opposition l'emporta pourtant dans les grandes villes. Les exigences de l'Angleterre continuant, le mécontentement ne fit que grandir. Craignant une révolution, le Gouvernement se mit à saisir les journaux et à déplacer les fonctionnaires; après la signature de la Convention Anglo-Portugaise du 20 août, un conflit violent se produisit le 15 septembre entre la police et les manifestants à Lisbonne. Il en fut de même à Coïmbre, la ville universitaire; à Almeida, on cria : *A bas la monarchie!* Le Cabinet donna sa démission, et un nouveau ministère formé le 12 octobre sous la présidence du général Abreu-i-Souza.

Il eut à faire face aux mêmes embarras que ses prédécesseurs. Une insurrection républicaine éclata le 31 janvier 1894 dans la garnison et la population de Porto, sous la direction d'un avocat, M. Alves Veiga, du général Soares et du capitaine Leitao. Elle échoua, et ses chefs furent pris ou contraints de fuir. Mais un nouveau conflit fut annoncé aussitôt après en Afrique, et au mois de mai la situation financière devint si critique, les retraits des dépôts de la Banque de Portugal, à Lisbonne, Porto, Braga, furent si considérables, que le Gouvernement publia un décret accordant un délai de 60 jours pour toutes les échéances. Le ministère donna sa démission le 15 mai. Un ministère nouveau se forma le 22 du même mois sous la présidence du général Abreu-i-Souza.

Le 17 janvier 1892, commença encore un nouveau ministère présidé par M. José Dias Pereira. Les élections du 23 octobre suivant furent favorables au Gouvernement. La situation financière du Portugal n'en resta pas moins précaire. Le 22 février 1893, M. Hintze Ribeiro devint président du Conseil. Il conserva la présidence dans un nouveau Cabinet formé le 20 décembre 1893.

On verra (tome III, ch. L) qu'un nouveau conflit se produisit en 1894 entre Anglais et Portugais sur le Zambèze. Le 15 février, M. Bihourd, ministre de France à Lisbonne, fut rappelé, en présence de l'attitude du Gouvernement Portugais « dans

la plupart des affaires pendantes entre les deux gouvernements, et notamment dans les questions qui intéressent l'épargne française ». On ne se pique guère, en effet, à Lisbonne d'exactitude à tenir les engagements contractés, et l'on a pu lire, à plusieurs reprises, sur les murs de Paris, des affiches imprimées en lettres énormes, dans lesquelles des créanciers mécontents reprochaient au Portugal de faillir à ses promesses. Les élections du 15 avril donnèrent la majorité au Gouvernement, malgré les efforts des républicains, dont les chefs les plus connus sont MM. Théophile Braga, Magalhaes Lima, Teixeira Bast.

D'après une nouvelle loi électorale du 30 mars 1895, désormais il doit y avoir 120 députés, nommés par le suffrage restreint au scrutin de liste; chaque colonie aura un député; la Chambre ne pourra renfermer plus de 40 fonctionnaires, plus de 20 avocats et médecins.

**** Situation politique intérieure et extérieure (1897-1900).** — Le Portugal est de tous les États d'Europe celui qui a le moins de vie politique. Les changements de ministères ne semblent amener aucun changement en ce pays (février 1897, Cabinet Luciano de Castro; août 1898, Cabinet Jose Luciano). Il y a des républicains; mais on voit des progressistes les admettre dans leur majorité. Le roi Luis, jadis, ne s'entretenait-il pas lui-même, en bon confrère d'Académie, avec le chef républicain Latino Coelho? Il ne semble pas que ce peuple ait aucune idée de faire des révolutions. Il vit de son glorieux passé: en juillet 1897, ont eu lieu de superbes fêtes pour le 400^e anniversaire du départ de Vasco de Gama pour le voyage qui le mena en Hindoustan. De cet empire indien il ne reste qu'une ville morte, Goa; les seules colonies vivantes sont celles d'Afrique. Le Mozambique, grâce au voisinage du Transvaal, des Anglais et de Madagascar, fait de rapides progrès; plusieurs voies ferrées vont de la côte au plateau (Prétoria, Fort-Salisbury, etc.). Le Zambèze est la route des Anglais vers la Rhodesia et le Nyassaland. Lourenço-Marquès, dans la Baie de Delagoa, si convoitée par les Anglais, devient le premier port de la côte orientale d'Afrique. A l'ouest, le Benguela s'enrichit aussi vite. Saint-Paul-de-Loanda a 50 000 habitants, et le chemin de fer d'Ambaca, au milieu de splendides plantations de café, donne de grands revenus. Le traité secret anglo-allemand de septembre 1898 doit-il amener une spoliation de ce malheu-

reux pays? Le bruit a couru qu'il prévoyait le partage des colonies portugaises. Nous ne pouvons admettre, si jamais ce partage se fait, qu'il se fasse sans nous: l'Angola borde l'État du Congo, sur lequel nous avons droit de préemption; le Mozambique forme la rive occidentale du canal dont notre Madagascar est la côte orientale. Tout accroissement de l'Angleterre détruirait encore plus qu'auparavant l'équilibre des puissances européennes en Afrique; n'oublions pas que les colonies portugaises d'est et d'ouest ont d'admirables plateaux, très habitables par la race européenne. Le bruit a couru à plusieurs reprises d'une *vente des colonies*; on a accusé le roi de comploter la ruine de l'empire colonial portugais pour payer la dette, qui est disproportionnée avec les ressources du pays. Il faudrait que ce petit État diminuât ses dépenses exagérées, et se remit au travail, qu'il a abandonné. N'a-t-il pas dû confier à un étranger, un Français, la réorganisation de son arsenal?

Les Portugais émigrent beaucoup au Brésil et jusqu'aux îles Hawaï, où 42 000 d'entre eux sont établis; très peu vont dans leurs colonies.

La politique intérieure portugaise est assez peu active. En novembre 1899, les élections donnèrent la majorité au gouvernement; 3 républicains cependant furent élus à Porto. Le 20 juin 1900, le ministre Luciano de Castro démissionna et fut remplacé le 23 par le cabinet Hintze Ribeiro avec M. João Arroyo aux affaires étrangères. Le cabinet fut remanié en décembre, après de nouvelles élections, qui donnèrent 90 gouvernementaux, 28 opposants, 9 indépendants. Les 3 républicains furent battus; le gouvernement avait supprimé le principal journal républicain.

L'événement le plus important à l'intérieur fut l'épidémie de peste qui frappa Porto pendant l'été de 1899; malgré l'effroyable malpropreté de la ville, l'épidémie fut arrêtée et domptée par la mission française de l'Institut Pasteur.

A l'extérieur, le Portugal vit enfin résoudre la question du chemin de fer de Lourenço-Marquès¹.

Cette ligne, concédée en 1877 à l'Américain Mac Murdo, avait été si mal et si incomplètement construite qu'il fallut en 1887 la saisir et la refaire presque toute. D'où un procès entre le Portugal et les ayants droit de M. Mac Murdo, soutenu par les États-Unis et l'Angleterre.

Le tribunal arbitral, constitué à Berne, condamna le Portugal à payer 45 344 000 fr. à l'Angleterre et aux États-Unis (29 mars 1900). Ce jugement, qui délivrait le Portugal d'un grand souci, fut accueilli avec colère en Angleterre. Pour se le faire pardonner, le Portugal usa de la plus triste complaisance à l'égard des Anglais dans la guerre du Transvaal. Le 8 mars 1900, le Portugal informa le Transvaal qu'il autorisait les Anglais à débarquer à Beira hommes et matériel de guerre selon la convention de 1894; le traité de commerce anglo-portugais accordait le « droit de laisser passer toutes personnes et marchandises à destination de la Rhodésia ». Grâce à cette interprétation singulière, Mafeking fut délivré. Le secrétaire d'État du Transvaal, M. Reitz, protesta; mais l'Angleterre ne laissa publier les deux lettres que le 18 avril. A Porto, un meeting de républicains protesta.

Cette conduite du gouvernement à l'égard du peuple qui, dans la même région, l'avait dépouillé du pays du Zambèze, par le brutal ultimatum de 1890, était humiliante pour le peuple portugais. Elle fut complétée par la fête qu'on donna à l'escadre anglaise le 7 décembre 1900, et où le roi parla de « l'amitié mutuelle et de l'alliance étroite qui unissent le Portugal à l'Angleterre, fortifiés par l'histoire et le sang répandu en commun pour des causes toujours justes ».

Dernier témoin des jours glorieux, Serpa Pinto mourut le 28 décembre¹. C'est lui qui avait voulu rendre au Portugal son ancien empire colonial, dans son exploration de 1877-79 et son gouvernement du Mozambique en 1889-90. Il eut l'honneur de voir l'Angleterre exiger son rappel et d'être confondu par elle avec la grandeur de la patrie portugaise².

1. V. tome III, p. 371-372.

2. Population au 1^{er} décembre 1900 : 5 428 800 hab., dont 400 000 aux Açores. Émigration : 20 000. Excédent des naissances : 40 000 environ. Lisbonne, 357 000 hab.; Porto, 138 000; les villes les plus peuplées ensuite ont au plus 25 000 hab.

Budget (1900-01) : 52 millions de milreis (4 f. 50) de recettes, 54 de dépenses. Dette : 524 millions (elle était de 9,5 millions en 1853). Commerce : importations, 50 millions de milreis; exportation (presque uniquement agricole), 28 millions. Chemins de fer : 2375 kil. — Armée : 1500 officiers, 30 000 hommes. Flotte : 27 bâtiments (28 000 tonnes), dont 4 croiseurs modernes et 4 torpilleurs. — Colonies d'Asie : 19 918 kil. carrés, 850 000 hab.; d'Afrique : 2 126 130 k. c., 7 653 000 hab. Total : 2 146 048 k. c., 8 504 000 hab.

VII. — BELGIQUE¹.

Constitution de la Belgique. — Le parti libéral et le parti catholique. — Les grèves de 1886 et 1887. — Les grèves et les manifestations revisionnistes en 1890 et 1891. — La Revision de la Constitution votée. — La Constituante belge (1892). — Les manifestations contre la France. — La proposition Nysens adoptée (18 avril 1893). — Les élections de 1894. — La neutralité belge. — La Belgique agricole, industrielle et commerciale. — La situation parlementaire (1898). Les Catholiques, les Socialistes. — Développement économique. Politique intérieure et extérieure (1897-1900).

Constitution de la Belgique. — Comme le Portugal, la Belgique est restée neutre dans les terribles luttes qui ont changé si profondément la face de l'Europe pendant les cinquante dernières années. Ce petit État, le plus peuplé du continent en proportion de son étendue, est gouverné en ce moment par Léopold II, qui a succédé à son père Léopold I^{er} le 10 décembre 1865. La Belgique s'est donnée une Constitution le 7 février 1831. Aux termes de cet acte, les Belges étaient égaux devant la loi; la liberté individuelle, la liberté des cultes et celle de manifester ses opinions en toute manière étaient garanties; nul ne pouvait être distrait du juge que la loi lui assignait; le domicile était inviolable. L'enseignement, la presse, les réunions, les associations, les pétitions, étaient libres. Le pouvoir exécutif appartenait au *Roi* et s'exécutait par des *Ministres responsables*. Le pouvoir législatif était exercé collectivement par le roi, la *Chambre des Représentants* et le *Sénat*. Chacune des trois branches du pouvoir législatif avait l'initiative des lois; mais toute loi de finances, ou relative au contingent de l'armée, devait être votée d'abord par les représentants. La Chambre des Représentants comptait 138 membres élus pour quatre ans par des électeurs censitaires²; elle était

1. M. J. Dewert, professeur d'Histoire à l'Athénée d'Ath (Hainaut) a bien voulu fournir à l'auteur, sur l'histoire de la Belgique, des renseignements qui lui ont permis de rectifier quelques inexactitudes et d'ajouter d'utiles détails.

2. « La Chambre des Représentants se compose des Députés élus directement par les citoyens payant le cens déterminé par la loi électorale, lequel ne peut excéder 100 florins d'impôt direct, ni être au-dessous de 20 florins. » (Art. 46.) Tout Belge âgé de 21 ans et payant 42 fr. 32 c. de contributions directes devient électeur. — Avant 1893, il n'y avait donc en Belgique que 22 électeurs par 1000 habitants. Il fallait payer 20 francs pour être électeur provincial, 16 francs pour être électeur communal.

renouvelée par moitié tous les deux ans; le Sénat comptait 69 membres, c'est-à-dire un nombre égal à la moitié des représentants. Il était élu pour huit ans et renouvelé par moitié tous les quatre ans. Il fallait avoir vingt-cinq ans pour être représentant et quarante ans pour être sénateur. Le roi avait le droit d'ajourner les Chambres et de les dissoudre, à condition de convoquer les électeurs dans les quarante jours, et les Chambres nouvelles dans les deux mois. Le roi était majeur à dix-huit ans; les juges étaient nommés à vie par le roi; la décision, en matière criminelle, politique et de presse, appartenait au jury. Les couleurs belges sont le *Rouge*, le *Jaune* et le *Noir*; et les armes du royaume, le Lion avec la légende : *L'Union fait la Force*.

Le parti libéral et le parti catholique. — L'histoire parlementaire de la Belgique depuis un demi-siècle consiste surtout dans la lutte du *parti libéral*, composé de *doctrinaires*, ayant pour chef Frère-Orban, et de *progressistes*, et du *parti catholique*, dont les chefs étaient MM. Malou et Beernaert. Les libéraux, au pouvoir depuis plusieurs années, avaient réformé l'instruction primaire; mais ils n'avaient pas tenu compte des aspirations populaires en faveur du suffrage universel; dans un projet de réforme électorale, ils ne proposaient que l'adjonction des capacités; on leur reprochait la lourdeur des impôts, particulièrement des impôts sur la consommation¹. Leurs adversaires en profitèrent et prirent pour mot d'ordre : *A bas les impôts!* Les élections du 40 juin 1884 furent pour les libéraux un véritable désastre, qui, disait *l'Indépendance Belge*, « dépasse les prévisions les plus pessimistes ». Le parti catholique avait désormais dans la Chambre une énorme majorité. M. Malou fut chargé par le roi de former un ministère, dans lequel entra M. Beernaert. Le cabinet dont ils devinrent les chefs supprima le Ministère de l'Instruction Publique.

Cependant les libéraux, désormais en minorité à la Chambre

1. Aussi s'était-il formé peu à peu dans leurs rangs un parti plus avancé, un parti *radical*, dirigé par M. Paul Janson; en même temps la propagande socialiste gagnait de nombreux adeptes dans les grands centres industriels et miniers. Le plus éloquent représentant de ce parti était César de Paepé, né à Ostende en 1841, ouvrier imprimeur, qui s'instruisit à l'Université de Bruxelles, y conquist son grade de docteur en médecine et joua un rôle prépondérant dans presque tous les congrès de l'Internationale. Il mourut en 1890.

des représentants, avaient encore la majorité au Sénat. Le ministère catholique, ne croyant pas pouvoir gouverner dans ces conditions, fit prononcer par le roi la dissolution de la Chambre Haute. Les élections nouvelles donnèrent une majorité catholique au Sénat. Toutefois, certaines circonscriptions qui avaient nommé des représentants catholiques en juin ayant nommé des sénateurs libéraux en juillet, les libéraux réclamèrent du roi la dissolution des Chambres. Le souverain n'y consentit pas. Des manifestations tumultueuses et en sens opposés se produisirent alors dans toutes les grandes villes, surtout à Bruxelles (20-30 septembre 1884). Des cris injurieux pour Léopold II et la reine Marie-Henriette-Anne, archiduchesse d'Autriche, furent poussés dans les rues; un Français, M. Gabriel Marchi, directeur du *National Belge*, fut expulsé, comme poussant à la formation d'une Ligue Républicaine Belge.

Au mois d'octobre, à la suite des élections communales, favorables aux libéraux, MM. Malou (il est mort depuis), Woeste, Jacobs, durent remettre leur portefeuille, et un nouveau ministère fut constitué sous la présidence de M. Beernaert.

Les grèves de 1886 et 1887. — L'année 1885 fut plus calme que la précédente; mais l'agitation recommença en 1886 dans toute la Belgique. La première grève débuta le 18 mars 1886 à Liège; elle s'étendit à Seraing, gagna les charbonnages voisins, puis ceux de Charleroi; le 28 éclata un conflit entre les ouvriers, les troupes et la garde civique; il y eut aux environs de Charleroi une courte Jacquerie, marquée surtout par l'incendie d'une verrerie à Jumet, et qui causa une grande terreur; le 30 mars on signala de nouvelles grèves à Tournai et à Mons; un certain nombre de grévistes périrent dans ces échauffourées. 45 000 ouvriers n'en prirent pas moins part au congrès socialiste de Gand (25 août), et un plus grand nombre manifestèrent plus tard à Bruxelles à l'ouverture des Chambres. Une enquête des Chambres Belges montra que le sort des ouvriers et ouvrières des charbonnages et mines était déplorable.

De nouvelles grèves considérables commencèrent au mois de mai 1887. L'occasion de ces grèves fut le vote par la Chambre d'un droit d'entrée de 5 centimes par kilogramme sur le bétail et de 15 centimes sur la viande. La grève commença dans le Hainaut parmi les mineurs du bassin houiller central;

elle s'étendit rapidement à Mons, à Charleroi; les mécaniciens de Bruxelles s'y joignirent; du 16 au 30 mai la grève se propagea à la Louvière, Gilly, Châtelaineau, Bruxelles, Verviers, etc. Il y eut des manifestations, des coups de dynamite, des collisions sanglantes entre les grévistes et les troupes. Un manifeste signé de M. Alfred Defuisseaux, un des chefs du parti socialiste belge, et répandu partout, réclama la dissolution des Chambres et la nomination d'une Assemblée Constituante par le suffrage universel. Toutefois le mouvement fut étouffé.

Les élections du 12 juin 1888 ne furent pas moins désastreuses pour le *parti libéral* belge que celles du 10 juin 1884. Elles augmentèrent encore la majorité du *parti catholique*. On attribua ce résultat à la politique du parti libéral, politique de coterie, doctrinaire et exclusive, plus occupée des personnes que des choses, qui avait repoussé toute entente avec les radicaux, refusé de se prononcer en faveur de l'extension du droit de suffrage, et écarté de sa liste MM. Janson et Féron, les champions les plus remarquables des idées démocratiques. En mai 1889, un procès politique émuant fut plaidé devant la Cour d'Assises de Mons. Vingt-sept personnes du Congrès socialiste républicain, tenu au mois de décembre précédent à Châtelet, étaient accusés d'avoir formé un complot pour renverser le Gouvernement. Or, dans le cours des débats, il fut prouvé que quelques-uns des accusés, et précisément ceux qui s'étaient signalés par les propos et les actes les plus violents, étaient, ainsi que plusieurs des témoins, des agents provocateurs appartenant à la police belge. Ces révélations obligèrent à abandonner l'accusation sur la plupart des points, et un certain Pourbaix, principal organisateur du complot, fut condamné comme agent provocateur à deux ans de prison. Un revirement s'opéra dans les dispositions des électeurs belges. Le 11 juin 1889, M. Janson, candidat des libéraux unis, fut élu député à Bruxelles contre M. Becker, candidat catholique. Le 27 novembre suivant, le Gouvernement dut mettre en disponibilité M. Gautier de Rasse, administrateur de la Sûreté, compromis dans l'affaire Pourbaix¹. Quelques jours après, les ministres furent interpellés par MM. Bara et Janson.

1. Ou, d'après l'opinion des libéraux, sacrifié pour n'avoir pas voulu prendre sous sa responsabilité la nomination de Pourbaix comme agent secret et avoir prouvé que cet homme lui avait été imposé par les ministres.

Celui-ci, s'appuyant sur l'arrêt de la Cour de Mons, reprocha au cabinet d'avoir provoqué les grèves de 1887 pour effrayer l'opinion publique et s'assurer la majorité dans les élections. Il y eut un échange de paroles de la plus grande vivacité entre les orateurs de l'opposition d'un côté, M. Devolder, Ministre de l'Intérieur, et M. Lejeune, Ministre de la Justice, de l'autre. Le ministère obtint pourtant de la majorité un vote de confiance.

Un épouvantable malheur frappa le 3 septembre 1889 la ville d'Anvers. L'explosion d'un dépôt de cartouches tua ou blessa plus de 200 personnes, et alluma un immense incendie.

Déjà, depuis 1885, Léopold II était souverain de l'État Libre du Congo. Un Congrès anti-esclavagiste s'ouvrit à Bruxelles dans les derniers jours de novembre 1889. L'automne fut signalé par de nouvelles manifestations en faveur du suffrage universel et par des grèves dans les charbonnages du bassin de Charleroi.

Les grèves et les manifestations révisionnistes en 1890 et 1891. — Toute l'année 1890 il ne fut question en Belgique que de grèves et de manifestations ouvrières : d'une part, le *relèvement des salaires*, de l'autre, la *revision de la Constitution*¹ et l'établissement du *suffrage universel*, telles étaient les demandes des mineurs de Charleroi, de Mons et de Liège. Le roi, les Chambres, les électeurs censitaires, en un mot le *pays légal*, comme on aurait dit en France sous le règne de Louis-Philippe, repoussèrent les revendications du prolétariat. Au début de janvier, il y avait 20 000 grévistes dans le bassin de Charleroi, 5 000 dans le Borinage. Les ouvriers obtinrent une réduction d'une heure de travail et une augmentation de salaires.

Le 18 juin une manifestation antifranaise sur le champ de bataille de Waterloo, œuvre de quelques partisans de l'Allemagne, souleva en Belgique une vive réprobation.

Le 25 juillet la Chambre des Représentants vota une convention aux termes de laquelle la Belgique prêtait 25 millions à l'État Libre du Congo, et recevait le droit d'annexer cet État dix ans et six mois après la signature de cette convention.

1. « Le pouvoir législatif a le droit de déclarer qu'il y a lieu à la revision de telle disposition constitutionnelle qu'il désigne : après cette déclaration, les deux Chambres sont dissoutes de plein droit. Il en sera convoqué deux nouvelles. Ces Chambres statuent, de commun accord avec le roi, sur les points soumis à la Revision. » (*Constitution de 1831.*)

Le 10 août fut signalé par une grande manifestation à Bruxelles en faveur du suffrage universel. De nouvelles manifestations se produisirent sur tous les points de la Belgique les 9, 10 et 25 novembre, et des pétitions demandant la révision de la Constitution furent présentées à la Chambre des Représentants. La proposition de la reviser fut soumise à la Chambre le 27 novembre par MM. Fléchet, Buls, Janson, Faquart, Grosfils et Broquet.

Les manifestations prirent en janvier 1891 des proportions telles, que le Gouvernement effrayé rappela sous les drapeaux deux classes de la milice; la rente baissa (19-20 janvier); les miliciens rappelés témoignèrent leur mécontentement par des actes d'insubordination. Le 23 janvier, le prince Baudoin, fils du comte de Flandre, mourut à 22 ans. Ce jeune homme devait succéder à son oncle Léopold II. L'héritier est désormais le prince Albert, né le 8 avril 1875, et frère cadet du prince Baudoin.

Après la manifestation ouvrière du 4^{er} mai 1891 en faveur de la journée de 8 heures, les grèves recommencèrent dans les charbonnages et devinrent bientôt générales. Autour de Liège, à Seraing, à Tilleur, à Saint-Nicolas, à Horloz, à Herstal, dans le Borinage, dans le bassin de Charleroi, on comptait vers le 10 mai 100 000 grévistes; l'état de siège fut proclamé. Le bruit courut un instant que le Gouvernement, ne voulant pas céder aux revendications des ouvriers, qui réclamaient la révision de la Constitution, et ne croyant pas pouvoir les contenir avec l'aide des soldats belges, était disposé à demander l'intervention d'une armée prussienne. Cependant, le 20 mai, la section centrale de la Chambre des Représentants vota à l'unanimité le principe de la Révision de la Constitution. Alors le Conseil Général du Parti Ouvrier et la Fédération des Mineurs décidèrent la reprise du travail, qui eut lieu au bout de quelques jours.

Le calme une fois rétabli, on ne se pressa point de tenir les promesses faites. Au début du mois d'août, le rapport sur la révision, qui devait être déposé en juillet, n'avait pas encore paru. Un député libéral, M. Hanssens, interpella le Ministère Beernaert; celui-ci répondit en termes vagues qui soulevèrent les protestations de MM. Bara et Janson.

La Révision de la Constitution votée. — Pourtant il fallut bien aboutir. Au mois de janvier 1892, on annonça que le Ministère Beernaert faisait du *referendum* royal la condition

sine qua non de l'adhésion du Gouvernement à la révision. « Il conviendrait, disait une déclaration lue à la Chambre des Représentants le 2 février, d'attribuer au roi le droit de se mettre directement en rapport avec le corps électoral pour lui demander son avis.... Une nation de quelque étendue ne peut ni légiférer ni s'administrer directement, et dès lors, la délégation des pouvoirs s'impose. Mais c'est toujours de la Nation qu'ils émanent, et c'est consacrer ce principe fondamental que de permettre qu'elle puisse être consultée. » Quelques jours après, le 7 février, eut lieu à Bruxelles une importante manifestation du parti libéral progressiste. On put constater que, si la bourgeoisie libérale, représentée par MM. Janson et Féron, était séparée sur bien des points du parti ouvrier, représenté par MM. Anseele et Volders, du moins il y avait accord entre les uns et les autres pour réclamer le suffrage universel.

Des explosions de dynamite eurent lieu à Liège au début de mai. Le 10, la Chambre des Représentants vota la révision de la Constitution. Les élections des 22 et 29 mai pour le renouvellement de la moitié des membres des Conseils Provinciaux ne modifièrent pas sensiblement la composition de ces assemblées.

La Constituante Belge (1892). — Le vote de la Révision entraînant de droit la dissolution des deux Chambres, il fallut procéder le 14 juin 1892 à la nomination du nouveau Sénat et de la nouvelle Chambre des Représentants destinés à former l'Assemblée Constituante. Il y eut de vives manifestations, en particulier à Bruxelles, où les libéraux l'emportèrent, à Anvers, Liège, Gand, Ath. Les catholiques conservèrent la majorité dans les deux Chambres, bien que les libéraux eussent gagné un certain nombre de sièges. Il était toutefois difficile de savoir ce qui allait arriver, un certain nombre de catholiques ayant été élus comme partisans du suffrage universel, tandis qu'un certain nombre de libéraux ou soi-disant tels, comme Frère-Orban, étaient ses adversaires avérés.

La Constituante se réunit le 12 juillet. Dès le début, bien des systèmes se trouvaient en présence. Si le Parti Ouvrier réclamait le suffrage universel et le *referendum*, c'est-à-dire l'appel au peuple obligatoire dès qu'il serait réclamé par cent mille citoyens, le ministère demandait le *referendum* avec la faculté laissée au roi de décider si le peuple devait *oui* ou *non* être consulté. Une autre réforme réclamée, la *Représentation proportionnelle*, consistait à adopter un mode de vote tel,

qu'au lieu de déclarer élus les candidats ayant obtenu la majorité des suffrages, on attribuerait à chaque parti un nombre de représentants proportionnel au nombre de voix exprimées par chaque parti. Ce qui apparaissait le plus clairement, c'est que la majorité était contraire au suffrage universel, qu'elle cherchait à gagner du temps, et à créer des diversions pour détourner l'attention des ouvriers belges des affaires intérieures de leur pays.

Les manifestations contre la France. — C'est ainsi qu'à la suite de rixes entre mineurs français et belges à Liévin et à Lens, de violentes manifestations contre la France se produisirent à Elouges, à Blaton, à Berninart (août-septembre). Étaient-elles spontanées ? Il est certain que les feuilles germanophiles publiaient des articles à sensation, intitulés : *Haine aux Belges, Hostilités contre les Belges, Guerre aux Belges*, affirmant que les ouvriers belges étaient assommés et dépouillés par les travailleurs français. Le 19 octobre une affiche violente intitulée : *La chasse aux Belges en France*, était placardée à Bruxelles par la *Fédération des Sociétés Flamandes*. En même temps qu'elle flétrissait les prétendues brutalités des Français, cette affiche protestait « contre les intrigues des partisans de l'annexion française ». Il faut avouer que la *Fédération des Sociétés Flamandes* avait bien mauvaise opinion de l'intelligence de ses compatriotes, quand elle reprochait, à la fois, aux Français de vouloir annexer la Belgique et d'assommer les Belges, apparemment pour les gagner !

Le 2 novembre, le suffrage universel fut rejeté par la Commission de Revision de la Chambre. Le 8, Léopold II inaugura le Parlement Belge. Partout retentissait le cri de *Vive le suffrage universel !* Des bandes de manifestants socialistes parcoururent les rues de Bruxelles en chantant la *Carmagnole*, la *Marseillaise*, et en criant sous les fenêtres des ministères : *A bas le roi de carton !*

La proposition Nyssens adoptée (18 avril 1893). — Bien des systèmes de revision étaient en présence : M. Janson proposait le suffrage universel à vingt et un ans, M. Nothomb, catholique, le suffrage universel à vingt-cinq ans ; M. Smet de Naeyer voulait accorder l'électorat en raison de l'habitation (c'était la proposition que le Gouvernement défendait depuis deux ans) ; M. Graux était d'avis d'exclure les assistés et les hommes ne sachant ni lire ni écrire. Les partisans du suffrage universel imaginèrent de recourir à un *referendum* populaire

à Bruxelles et à Anvers afin de pouvoir se compter. 444 700 personnes furent invitées à se prononcer, à Bruxelles, le 26 février 1893. Il y eut 60 279 votants, sur lesquels 46 660 pour la proposition Janson. A la députation qui vint lui communiquer ce résultat, Léopold II recommanda la patience, en ajoutant que le suffrage universel n'était pas « une panacée pour tous les maux ».

La discussion commença le 28 février dans la Constituante. M. Beernaert combattit le suffrage universel, déclarant l'égalité du vote une absurdité. On ne tarda point à voir que l'Assemblée ne désirait point de réformes. Le 14 avril, elle repoussa par 465 voix contre 26 la proposition Janson ; le lendemain, la proposition Nothomb fut rejetée ; même celle de M. Smet de Naeyer ne fut point adoptée, n'ayant pas réuni la majorité légale, c'est-à-dire les deux tiers des voix. Cette attitude de la Constituante souleva un mécontentement formidable. Conformément à la proposition faite dix jours plus tôt (le 2 avril) au Congrès socialiste de Gand par M. Volders, le Conseil Général du Parti Ouvrier déclara qu'il y avait lieu de recourir à la grève générale immédiate. Aussitôt les ateliers et les usines sont abandonnés, les manifestations se multiplient à Bruxelles et sur tous les points de la Belgique, à Louvain, à Anvers, à Mons et dans tout le Borinage. De véritables luttes s'engagent dans les rues de Bruxelles entre les manifestants d'une part, la police, les gendarmes et la garde civique de l'autre. MM. Volders, Van de Velde et Maës, trois des principaux chefs socialistes, sont arrêtés, puis relâchés ; M. Woeste, Ministre d'État, est hué et frappé au sortir de la Chambre ; la grève s'étend à vue d'œil ; les collisions se multiplient et sont de plus en plus sanglantes (13-14 avril). A Charleroi, les *Chevaliers du Travail* se mettent en grève ; à Bruxelles, le bourgmestre, M. Buis, est blessé à la tête d'un coup de canne plombée (16 avril) ; à Anvers, on annonce une collision terrible ; enfin à Mons, la garde civique affolée tire à bout portant sur les grévistes, tue cinq hommes et en blesse beaucoup d'autres (17 avril).

Il devenait évident que, si la Constituante s'entêtait à refuser toute satisfaction aux réclamations populaires, une révolution était imminente. La Chambre se résigna enfin à le comprendre et adopta le 18 avril la proposition Nyssens par 449 voix. Tout Belge âgé de 25 ans et domicilié depuis un an dans la commune devait avoir une voix ; il en aurait deux ou trois même

s'il réunissait une ou plusieurs des conditions suivantes : être marié ou veuf avec un enfant ; être propriétaire de 2 000 francs ou 400 francs de rentes ; être porteur d'un diplôme d'enseignement supérieur ; remplir ou avoir rempli une fonction publique ou exercer une fonction libérale. Le vote devait être obligatoire. La concession était plus apparente que réelle, puisque, en accordant aux ouvriers la satisfaction de déposer périodiquement un bulletin dans une urne, le système adopté organisait une majorité factice au profit de la minorité. C'était cependant un premier pas. Une détente se produisit sur-le-champ ; les grèves cessèrent, et la tranquillité se rétablit.

Le vote de la Chambre relatif à la revision de l'article 47 fut ratifié le 27 avril par le Sénat, et la Constitution modifiée fut officiellement promulguée en septembre 1893 par Léopold II.

Tout n'était pas fini cependant. M. Beernaert avait déclaré dès longtemps que, si la Chambre repoussait le projet de représentation proportionnelle présenté par le Gouvernement, il abandonnerait la présidence du Conseil. Le 17 mars 1894, la Chambre réunie en sections repoussa ce projet par 75 voix contre 49 et 13 abstentions. Le 20 mars, en l'absence du roi, alors en Italie pour raison de santé, M. Beernaert déclara que le cabinet avait donné sa démission. Il refusa de la reprendre au retour de Léopold II, et M. de Burlet fut chargé de former un nouveau cabinet. Il prit l'Intérieur, donna les Finances à M. Smet de Naeyer et la Justice à M. Bergerem ; les autres titulaires ne furent pas changés (26 mars).

L'Exposition Universelle d'Anvers, ouverte le 5 mai 1894, obtint un grand succès et attira en Belgique d'innombrables étrangers¹. On remarqua surtout la reconstitution d'une rue du *Vieil Anvers* au XVI^e siècle ; la section française remporta un succès bien mérité ; 2 782 exposants français furent récompensés.

Les Élections de 1894. — Le 24 septembre 1894 les deux Chambres furent dissoutes par décret royal. Les électeurs furent convoqués pour le 14 octobre. Il y avait pour la Chambre 1 370 687 électeurs disposant de 2 444 427 voix ; pour le Sénat, 1 458 714 électeurs avec 1 874 924 voix (657 678 électeurs à une voix, 283 862 à deux voix, 245 474 à trois voix, d'où cette conséquence que les électeurs à une voix formaient la

majorité et ne disposaient pourtant que du tiers des suffrages). Les résultats complets, après le scrutin de ballottage, établirent que la Chambre des Représentants, sur 452 membres, compterait 104 catholiques, 33 socialistes, 45 libéraux et progressistes. La majorité n'était pas changée : MM. Janson, Frère-Orban, Bara, du côté des libéraux, Nothomb, de Moreau, de Burlet, du côté des catholiques, avaient échoué. Le fait le plus remarquable, c'étaient les progrès des socialistes, dont les principaux chefs, MM. Anseele, Vandervelde, Alfred Defuisseaux, Brenez, étaient élus. A l'ouverture des Chambres (novembre), le Gouvernement annonça la création d'un département du Travail, et déposa un projet de loi accordant la personnalité civile aux unions professionnelles, et d'autres relatifs aux contrats de travail, aux assurances contre les accidents du travail, aux caisses de prévoyance des ouvriers mineurs, etc.

La ville de Liège avait été épouvantée les 22 et 28 avril et le 3 mai 1894 par des explosions de dynamite, qui causèrent de nombreux dégâts et firent plusieurs victimes. Ces attentats étaient l'œuvre d'anarchistes ayant pour chef un aventurier russe nommé Cyprien Bernard Philippovitch Jagolkovsky, né à Bobof, gouvernement de Voronège, en 1865, qui avait abandonné son pays et sa femme, s'était engagé dans la légion étrangère en Algérie, avait déserté et était venu s'établir à Liège le 2 novembre 1893 sous le faux nom de baron de Sternberg. Cet homme, retourné en Russie, y fut arrêté¹. Le procès commença devant la Cour d'Assises de Liège le 14 janvier 1895. Il y avait 46 accusés, dont l'un par contumace, russes, belges, allemands, hollandais, et, parmi eux, une femme ; ils furent condamnés à diverses peines.

Le 31 mars 1895, une collision sanglante eut lieu à Renaix entre la gendarmerie et des tisseurs grévistes. Le 12 mai, M. Dejeante, député socialiste français, venu à Liège pour faire une conférence, fut expulsé de Belgique.

Les embarras financiers de Léopold II, souverain de l'État Libre du Congo en même temps que de la Belgique, l'avaient décidé à proposer aux Chambres l'achat du Congo, qui serait devenu ainsi une colonie belge. Tout à coup, on apprit brusquement que ce projet était abandonné, ou du moins ajourné, et que M. de Mérode, Ministre des Affaires Étrangères, mé-

1. Jagolkovsky, le faux baron de Sternberg, fut condamné le 12 mai 1895, à Saint-Petersbourg, à vingt ans de réclusion dans la forteresse de Schlüsselbourg.

1. Elle fut incendiée le 8 octobre.

contenu de cet ajournement, donnait sa démission (23 mai). Le ministère fut remanié; M. de Burlet prit les Affaires Étrangères, M. Schollaert, l'Intérieur; M. Nyssens fut Ministre du Travail (26 mai).

Le 16 juin le Gouvernement déposa sur le bureau de la Chambre des Représentants deux projets de loi portant ratification de la convention conclue cinq jours auparavant entre la Belgique et l'État libre du Congo. Par le premier projet la Belgique prenait à sa charge le remboursement de 5 287 445 francs dus par l'État libre à M. Brown de Tiege; par le second, elle avançait 4 547 000 francs pour les dépenses de l'année courante au même État. Ces crédits, et un autre de 5 millions pour la compagnie du chemin de fer du Congo, furent votés le 27 juin malgré les protestations des socialistes.

Au mois de juillet 1895, M. Schollaert, Ministre de l'Intérieur et de l'Instruction Publique, déposa sur le bureau de la Chambre des Représentants un projet de loi scolaire établissant l'enseignement religieux obligatoire dans les écoles primaires, et exigeant que les pères de famille qui voudraient dispenser leurs enfants de cet enseignement en fissent la demande motivée par écrit. Attaqué par les libéraux comme contraire à la liberté de conscience, ce projet donna lieu le 28 juillet à une manifestation hostile à Bruxelles. « Cette loi, dit M. Janson, est un défi et une provocation.... Le sang des Egmont, des Horn, morts pour avoir conspiré contre l'acquisition espagnole, crie vengeance, ainsi que le sang des martyrs de 1830. » La loi n'en fut pas moins votée le 16 août à la Chambre des Représentants par 94 voix contre 52 et 2 abstentions; à son tour, le Sénat la vota le 30 août par 56 voix contre 34.

Les élections des 5 et 12 juillet 1896 pour le renouvellement par moitié de la Chambre des Représentants augmentèrent encore la majorité catholique, forte désormais de 140 voix contre 28 socialistes, et 44 libéraux et radicaux. Le parti libéral était surtout éprouvé; au contraire, les socialistes avaient gagné, sinon des sièges à la Chambre, au moins beaucoup de suffrages parmi les électeurs. On annonçait le 15 août 1896 que depuis trois semaines 48 000 ouvriers du port d'Anvers étaient sans travail¹.

1. Le 14 septembre 1896, sur les indications de la police anglaise, la police belge aurait découvert dans une maison de Berghem, près d'Anvers, des bom-

La Neutralité Belge. — Pour faire respecter la neutralité de la Belgique dans le cas d'une nouvelle guerre entre l'Allemagne et la France, le Gouvernement demanda aux Chambres des crédits extraordinaires afin de fortifier les bords de la Meuse (1887). Deux camps retranchés devaient être établis autour de Liège et de Namur sous la direction du général de Brialmont. Toutefois les Chambres n'ont pas voulu entendre parler jusqu'ici du service militaire obligatoire, en sorte que l'insuffisance numérique de l'armée belge rend impossible la défense efficace des forteresses de la Meuse contre un coup de main d'une armée d'invasion. Si dans la plus grande partie du pays les populations sont sympathiques à la France et ne laissent échapper aucune occasion de manifester leurs dispositions à cet égard, la Belgique officielle s'est écartée de nous depuis nos désastres de 1870. Actuellement, l'enseignement de la langue flamande est obligatoire comme celui de la langue française, même pour les populations wallonnes des bords de la Meuse. Les titres émis par la Belgique, les avis officiels, les inscriptions des gares, les monnaies¹, tout est dans les deux langues.

Sous ce titre : *Un Secret d'État*, la *Nouvelle Revue* du 1^{er} juillet 1888 publia un article signé comte Paul Vassili, et affirmant que le roi des Belges était lié à l'Allemagne par une convention secrète, dans le cas d'une nouvelle guerre européenne. Une partie seulement du ministère en aurait eu connaissance. Tout un réseau de voies stratégiques serait organisé aux gares de Dalheim et de Gladbach, de manière à permettre aux Allemands de jeter, en quelques heures, une armée sur le territoire belge. Cette affirmation ne parut point démentie d'une manière assez précise, assez catégorique pour dissiper tous les doutes.

bes, d'autres engins explosifs et les instruments servant à les fabriquer. Les locataires avaient disparu. C'étaient deux Irlandais naturalisés Américains, nommés Wallace et Haines, qui furent arrêtés en Hollande, à Rotterdam. A peu près en même temps, à la demande du Gouvernement anglais, l'Irlandais Tynan, qui aurait été mêlé à l'attentat de Phenix-Park, le 6 mai 1882 (voir p. 464), était arrêté en France, à Boulogne-sur-Mer, sous le coup d'une demande d'extradition. D'un autre côté, le fenian irlandais Bell avait été arrêté à Glasgow le 12 septembre. Tous ces Irlandais sont les ennemis de l'Angleterre; maintenant, quels étaient au juste leurs projets? S'agit-il d'une lutte politique ou d'attentats de droit commun?

1. Les monnaies frappées en 1880, à l'occasion du cinquantième de l'indépendance belge, portent les deux effigies réunies de Léopold I^{er} et de Léopold II.

Ils furent augmentés encore par la publication, en 1889, d'une brochure intitulée : *la Belgique et la Prochaine Guerre*, due à M. Girard, officier du génie belge. En vertu du Protocole Militaire d'Aix-la-Chapelle du 15 novembre 1818, les Prussiens avaient le droit d'occuper, en cas de guerre, Huy, Namur et Dinant. Cet article fut maintenu dans le traité secret de la *Convention dite des Forteresses*, en date du 14 décembre 1834. Ce serait même pour éluder l'exécution de cet article que le roi Léopold I^{er} aurait fait démanteler ces villes. En fortifiant de nouveau Namur, la Belgique, dit M. Girard, permet aux Prussiens d'invoquer, pour occuper cette ville, les stipulations de 1818 et de 1834.

Les affirmations de cet officier amenèrent une interpellation nouvelle le 13 août 1894 à la Chambre des Représentants Belges. En réponse à M. Helleputte, le Président du Conseil, M. Beernaert, lut une longue consultation juridique qui peut se résumer ainsi : *Il n'y a point de traité et il ne peut y en avoir. Toutes les puissances ont reconnu le droit absolu de la Belgique sur ses forteresses. Toutes se sont constituées garantes de son indépendance et de sa neutralité.* Il est vraisemblable que la disgrâce du prince de Bismarck, les bruits qui couraient sur l'état de santé de l'empereur d'Allemagne et les relations de plus en plus amicales entre la Russie et la France contribuèrent à rendre les déclarations du Gouvernement Belge plus précises.

Un homme d'État belge, M. Woeste, publia quelques mois après une brochure intitulée : *La Neutralité Belge, la Belgique et la France*, dans laquelle il affirmait à son tour, en termes assez aigres à l'égard des Français, que la Belgique était et voulait rester neutre, qu'elle entendait garder son autonomie; et que, quant au traité secret de 1834, il n'avait pas été ratifié par les Chambres Belges. Il faut reconnaître que si ce traité est réel, sa non-ratification par les Chambres Belges constitue une pauvre garantie pour la sécurité des Français.

En 1893, les Allemands installèrent un champ de tir et un camp à Malmédy, sur la frontière belge. Le moment n'était-il pas venu pour la Belgique d'organiser une armée capable de protéger efficacement sa neutralité, en adoptant le principe du service militaire obligatoire? Cependant, dans la séance du 18 août 1893, M. Woeste, député d'Anvers, de la majorité ministérielle, soutenait que la Belgique ne devait avoir qu'une armée de volontaires. Il ajoutait : « L'ennemi séculaire de la

Belgique, celui qui dix fois, vingt fois, cinquante fois nous a envahis, pillés, saccagés, massacrés, s'annexant autant qu'il a pu de notre territoire, tantôt des pièces et morceaux, tantôt notre territoire tout entier, détenant aujourd'hui encore des régions tout entières violemment arrachées à notre territoire national : c'est *notre redoutable voisin du midi*. Aussi, pendant des siècles, toutes les forces défensives de notre pays ont-elles été dirigées contre ce voisin toujours menaçant, toujours envahissant, et contre lequel la Belgique, — la Belgique flamande surtout, — a été, depuis Bouvines jusqu'à Waterloo, *l'avant-garde de la Germanie.* » Voilà un langage qui a, au moins, le mérite de la clarté.

Le 23 février 1894, le général Brialmont déclarait qu'en cas d'une nouvelle guerre franco-allemande, l'invasion de la Belgique devait être considérée comme probable des deux côtés, mais plus particulièrement du côté de l'Allemagne, les Allemands devant désirer éviter d'attaquer de front les camps retranchés de Belfort, Épinal, Toul et Verdun, et ayant par conséquent intérêt à les tourner par la vallée de la Meuse. L'armée allemande augmentant sans cesse, il fallait augmenter l'armée belge pour qu'elle pût efficacement protéger la neutralité du pays. Dans l'importante séance du 3 mars, M. Neujean et Brassine demandèrent le service militaire personnel; M. Nothomb attaqua le remplacement comme contraire à l'égalité. M. Woeste de son côté soutint le remplacement et attaqua de nouveau l'obligation du service militaire; M. de Brialmont demanda l'établissement d'une commission mixte pour étudier la question; M. Beernaert s'y opposa au nom du Gouvernement et fit tout ajourner.

La Belgique agricole, industrielle et commerciale. — Très bien cultivée, la Belgique produit du blé, des céréales, des betteraves, du lin, du colza, du tabac, des fruits. Ses jardins, ses fleurs, ses légumes, sont renommés surtout aux environs de Bruxelles, de Gand et en Flandre. Le lait, le beurre, la viande, les laines sont l'objet d'un commerce important. Le pays liégeois et surtout le Hainaut, entre Charleroi et Mons, sont enrichis par leurs vastes mines de houille; il y a aussi en Belgique des ardoises, du marbre et du fer. A Gand, Malines, Anvers, on travaille les tissus et les dentelles; Liège fabrique des armes; Louvain vend une bière renommée; Ostende est réputée pour ses huîtres; Anvers est un port d'expédition de premier ordre; des Expositions Universelles y ont été tenues

en 1885 et en 1894. Les canaux, les routes, les chemins de fer, plus multipliés en Belgique que partout ailleurs, concourent par la facilité des communications à augmenter la richesse générale du pays.

**** La situation parlementaire (1898). Les Catholiques, les Socialistes.** — La situation politique reste sensiblement la même au point de vue parlementaire; les élections de mai 1898 ont donné 112 catholiques, 28 socialistes, 6 libéraux, 6 radicaux : soit une majorité catholique de 72 voix; au Sénat, la majorité catholique de 36 voix n'a pas changé. Peu de gouvernements ont donc une pareille majorité. Mais cela ne correspond pas à l'état du pays; on vote au scrutin de liste, et les deux listes qui ont eu le plus de voix au premier tour, ont seules le droit de se présenter au ballottage; ainsi ont été écrasés les libéraux en 1898 : en réalité, le parti gouvernemental a obtenu 993 857 voix, l'opposition 936 237; — 58 000 voix d'écart sur plus de 1 900 000 ! C'est peu, et l'on conçoit que le Gouvernement s'inquiète. Aussi le Président du Conseil, M. Vandenaepereboom a imaginé un système de représentation proportionnelle; ce système est favorable aux minorités; mais le Ministre ne proposait de l'introduire que dans sept collèges électoraux : Bruxelles, Anvers, Gand, Liège, Mons, Charleroi, Louvain, qui en 1898 ont élu 25 opposants et 44 gouvernementaux; le nouveau système ferait gagner 12 sièges à l'opposition ! En réalité, le motif du changement est le suivant : les collèges électoraux sont très inégaux : certains élisent 48 députés, d'autres 4. Le système Vandenaepereboom ne touche pas aux collèges de 4 à 6 députés, petites circonscriptions rurales où les catholiques ont la majorité; il sauve au contraire son parti dans les grandes villes, où les socialistes menacent de l'écraser. Un des chefs de l'opposition déclarait que ce système donnerait au maximum 69 opposants, au minimum 83 catholiques. Le projet ne parut pas loyal à deux Ministres, qui démissionnèrent le 23 janvier 1899 : MM. de Smet de Nayer et Nyssens. M. Vandenaepereboom persista et présenta le projet le 19 avril. Un des ultras du parti catholique, M. Woeste, déclara que le projet pourrait être voté, mais non pas défendu. Cela a amené à la Chambre (fin juin) des scènes inouïes de désordre et de violence; des députés ont été maltraités; la foule a parcouru Bruxelles au chant de la *Marseillaise* et au cri de « Vive la République ». La Fédération ouvrière bruxelloise décida la grève générale

pour le 5 juillet, jour de la discussion à la Chambre. Enfin le 4^{er} juillet, devant la menace d'une guerre civile et de la chute de la royauté, le ministre déclara qu'il allait modifier son projet de façon à donner satisfaction. On va sans doute élargir beaucoup la représentation proportionnelle : la vie du Gouvernement en sera terriblement compromise. Le parti socialiste avait ordonné la révolution, il l'a arrêtée net : cette discipline remarquable a plus effrayé nombre de Belges que si des désordres graves s'étaient produits. Chose très importante aussi : les libéraux se sont unis aux socialistes, et ont accepté qu'un socialiste prit la parole au nom de toute la gauche. Désormais réduit à rien, ce parti suivra le socialisme, et les deux forces agissantes seront le parti catholique et le parti socialiste. Mais les catholiques eux-mêmes sont divisés. Par ce nom, il faut entendre moins des cléricaux que des conservateurs, fort peu soucieux de combattre les abus, les injustices sociales, comme Léon XIII le recommande aux catholiques. Aussi un nouveau parti s'est formé, les *Démocrates-Chrétiens*, dont le chef est l'abbé Daens, que les évêques conservateurs ont voulu interdire. Son parti se rapproche évidemment plus des socialistes. La Belgique est, il est vrai, peut-être le pays où les abus du capitalisme se sont le plus maintenus; rien d'étonnant à ce qu'une réaction en résulte. Arrivera-t-il (cela paraît invraisemblable) que les socialistes abandonnent la partie anticléricale de leur programme pour ne chercher que les conquêtes sociales, et s'unir avec les démocrates-chrétiens? Cela changerait bien la face des choses en Belgique. M. Vandenaepereboom a démissionné le 4^{er} août, et M. Smet de Nayer a constitué un nouveau Ministère.

Développement économique. Politique intérieure et extérieure (1897-1900). — La poussée formidable du socialisme s'explique par le développement prodigieux de l'industrie. Métallurgie de Liège, de Seraing, lainages de Verviers, cotonnades de Gand, tout prospère étonnamment. La Belgique d'aujourd'hui rappelle bien les Pays-Bas du xiv^e et du xv^e siècles. Le commerce devient de plus en plus actif; aussi non contents de posséder le port d'Anvers, les Belges vont en faire un à Bruxelles, accessible aux vaisseaux de mer. De même Bruges sera de nouveau relié à la mer. Trois ports pour ce petit État, cela n'est pas trop, étant donné son activité. L'industrie belge a cherché et trouvé de puissants débouchés en Russie, où une grande partie des établissements métallurgiques du sud

sont belges, et en Chine, où le Grand-Central (Pékin-Hankeou, 4 500 kil.) sera fait par la France et la Belgique, et où celle-ci a conclu le 21 avril 1899 une convention très avantageuse pour les entreprises belges en ce pays. La Belgique, ayant beaucoup développé son industrie sucrière, a réuni en 1898 un Congrès international pour discuter le régime des primes adopté sur le continent; ce congrès n'a pas abouti. En 1899 (avril), nouvelle conférence internationale pour régler diverses questions douanières, notamment l'introduction des alcools en Afrique.

La Belgique possède une colonie véritable dans l'État libre du Congo, bien que la cession ne soit pas encore réglée. En 1898, on y a inauguré le chemin de fer de 400 kilomètres qui unit Matadi, sur le bas fleuve, à Dolo, sur le Stanley-Pool, et permet de tourner la suite des chutes. Ce beau travail a été mené à bonne fin, malgré des difficultés inouïes, par le major Thys. 48 000 kilomètres de voies navigables sont ainsi ouvertes au commerce; les Belges projettent déjà d'autres voies ferrées qui uniraient le Congo navigable aux grands lacs Tanganyika, Albert-Édouard, et au Nil. De même on unirait au nord les affluents du Congo au Chari, qui se jette dans le Tchad. A moins de crises intérieures, la Belgique conservera le Congo, aura là une des plus belles colonies qui soient au monde, et saura l'exploiter avec une méthode et une activité dont elle a déjà donné l'exemple.

Tandis que la Belgique prend cet essor extraordinaire au dehors, une crise très grave se produit chez elle. Les « Flammingants » poursuivent leur campagne contre le français; non contents d'avoir fait admettre le flamand sur les monnaies, les timbres, les inscriptions publiques, de l'avoir introduit dans les tribunaux, ils ont obtenu que les textes de loi fussent publiés dans les deux langues. Leur but est évidemment de proscrire le français. Certains de ces Flammingants parlent du département du Nord comme de leur Alsace-Lorraine, et prêchent la haine à toute idée française. Tout excès amène une réaction. Une association pour le maintien de la langue française s'est fondée à Gand. La campagne flamingante est d'ailleurs appuyée par la presse allemande, les Universités allemandes. Plus de 25 000 Allemands sont établis à Anvers, où l'on ne voit que des vaisseaux allemands ou anglais. Leur but est de germaniser la Belgique pour prendre un jour les bouches du Rhin et de l'Escaut. Anvers et Rotterdam doivent être des ports allemands. Les Flammingants, qui oublient 1830 pour ne se

rappeler que Courtrai, Mons-en-Puelle et Roosebecke, feraient mieux d'avoir les yeux sur les agissements de leur terrible voisin de l'Est, qui s'infiltré chez eux.

Le spectre de l'invasion les hante; le parti radical voudrait toujours le service militaire comme en France et en Allemagne; le parti catholique s'y oppose: l'attitude de la Belgique devant être pacifique et non belliqueuse, c'est le meilleur moyen de faire respecter sa neutralité; ses forces militaires, quelles qu'elles fussent, ne pourraient lui permettre de tenir contre l'un ou l'autre de ses grands voisins.

M. Smet de Nayer a réussi à faire adopter, par le Parlement, le système de la représentation proportionnelle, en 1899. La première application eut lieu le 27 mai 1900. Furent élus 86 catholiques, 34 libéraux et progressistes, 31 socialistes, 4 démocrate chrétien; les catholiques ont obtenu 994 333 suffrages, les libéraux 498 854, les socialistes 461 244, les démocrates-chrétiens 60 196; ce qui eût dû donner respectivement environ 75, 38, 32, 4 sièges; le système n'est pas encore parfait; mais pour voir le progrès qu'il constitue, il suffit de se rappeler qu'en 1898 les catholiques, avec le même chiffre de suffrages, obtenaient 442 sièges. Le 3 juin, les élections provinciales complétèrent le Sénat, qui comprit 58 catholiques, 37 libéraux et 7 socialistes. Les deux Flandres, Anvers, Namur, Luxembourg et le Limbourg restèrent aux catholiques.

Le résultat des élections du 27 mai a été de ressusciter le parti libéral, écrasé, auparavant, entre les catholiques et les socialistes; il forme deux groupes, les progressistes et les doctrinaires, et a pour chefs principaux Paul Janson, Georges Lorand, Émile Féron (M. Bara est mort le 27 juin 1901). Un instant les partis d'opposition hésitèrent à accepter le système imaginé par le ministère catholique. Néanmoins le Congrès des fédérations ouvrières l'approuva en novembre 1900. Bien que, officiellement, les députés et sénateurs libéraux aient condamné le vote plural, en réalité le parti n'y est pas tout à fait hostile, car il lui doit nombre de municipalités. Deux questions lui sont particulièrement à cœur: la suppression du remplacement à l'armée, et l'instruction primaire obligatoire et laïque. Quant à la question militaire, le gouvernement a, en 1899, réformé la juridiction militaire, et, en 1900, créé une commission mixte parlementaire et militaire pour étudier le service personnel, la neutralité belge, etc.; les passions s'apaisent dans

les lents travaux de commission, mais jamais un ministère catholique ne reviendra sur la loi scolaire de 1895.

Le parti socialiste développe beaucoup son action. Il a fondé, à l'université libre de Bruxelles, une section qui doit, pense-t-on, devenir l'université internationale socialiste. Le congrès international de Paris a décidé de fixer à Bruxelles le conseil de l'Internationale, dans la « Maison du Peuple ». Les socialistes belges ont de nombreuses coopératives : *Vooruit* de Gand, *Vridjie Bakkers* d'Anvers, *Maison du Peuple* de Bruxelles, *Progrès* de Jolimont, *Prolétaire* de Louvain, *Populaire* de Liège, *Ruche ouvrière* de Verviers, etc.; en tout, plus de 200. Toutes ces coopératives consacrent une partie de leurs bénéfices aux frais de propagande et d'élection. A part cela, elles ne diffèrent en rien des coopératives capitalistes : elles possèdent des millions en immeubles, ont des dépôts en banque, tiennent des caisses d'épargne, exploitent des fabriques, des entrepôts de denrées alimentaires, de combustibles ou de vêtements, ont un machinisme développé, des institutions de patronage comme les sociétés minières, une organisation du travail inflexible, et souvent dure aux employés, avec des directeurs nommés pour de longues périodes (30 ans à Jolimont); elles émettent des obligations et font même, avec leurs majorations, comme des propriétaires bourgeois, payer d'avance les jetons de pain, jouissant de l'intérêt jusqu'au remboursement d'une partie de la majoration, l'autre servant à la propagande. En somme, c'est une action très capitaliste mise au service d'un parti anticapitaliste.

Le parti catholique a, lui aussi, son mouvement coopératif intense, surtout dans les campagnes flamandes, où le Boerenbond, fondé par l'abbé Mellaerts, comprend plus de 20 000 membres et 400 gildes locales, et exporte puissamment les produits agricoles.

La prospérité de la Belgique grandit toujours. Son commerce est hors de proportion avec sa population; la richesse, par tête, y est évaluée à 574 francs environ, tandis qu'elle n'est que de 480 en Angleterre, 244 en Allemagne, 207 en France et 129 aux États-Unis. Elle n'est pas, il est vrai, heureusement répartie, et, de temps à autre, éclatent quelques grèves terribles, comme celle des verriers et des dockers d'Anvers, en 1900.

Les Belges ne négligent rien pour faciliter leur commerce. Le port d'Anvers, qui avait 40 hectares de bassins, est l'objet de grands travaux qui donneront 30 kilomètres de quais,

autour des bassins de la rive droite, et 6,5 sur la rive gauche. Les travaux qui firent de Bruxelles un port de mer ont été inaugurés en 1900, et déjà on peut dire qu'un nouveau quartier se forme. A Heyst on travaille aussi énergiquement pour donner au port 8 à 11 mètres de profondeur et au canal de Bruges 8 mètres.

Des recherches récentes ont fait trouver des gisements importants de houille dans la Campine.

Cet extraordinaire accroissement de la prospérité belge est dû, en grande partie, aux étrangers, qui empruntent les ports et les voies ferrées et navigables belges et fondent, même dans le pays, de grands établissements. Les chantiers *Vulcan* de Stettin ont fondé, à Hoboken, près d'Anvers, une grande succursale à capital germano-belge. Inversement, les Belges portent leurs capitaux à l'étranger : 4 100 millions, notamment en Russie, où, en 1899, 50 pour 100 des compagnies étrangères autorisées étaient belges et, en 1900, 66 pour 100. Nombre de Belges mêmes y travaillent; mais dans les aciéries belges du Donetz, les Belges furent, en 1900, expulsés par les ouvriers russes; ce qui produisit un incident entre les deux gouvernements.

En Chine, pour marquer la place prise par la Belgique, le roi voulut expédier un corps de troupes; pour éviter qu'on fit de la neutralité belge un motif d'abstention, il voulait verser 3 millions au comité privé organisateur. Mais l'Allemagne s'y opposa assez rudement, ainsi que l'Angleterre, et il fallut y renoncer (août 1900). Le roi, d'ailleurs, avait fait suffisamment le généreux en donnant tous ses biens immeubles à la Belgique le 11 avril 1900.

Une question très grave fut tranchée cette même année : le mariage de l'héritier du trône. Il épousa, le 2 octobre, la princesse Elisabeth de Bavière, nouveau lien entre les Saxe-Cobourg de Belgique et l'Allemagne.

Avec l'Angleterre, un événement fâcheux amena un réel refroidissement. Le 4 avril 1900, un garçon de 15 ans, Sipido, voulut assassiner le prince de Galles dans une gare de Bruxelles. Sa jeunesse lui valut d'éviter une sentence pénale; mais la Cour ordonna son internement dans une maison de correction jusqu'à sa majorité (7 juillet). Il s'échappa en France, et fut arrêté et extradé par le gouvernement français (27 octobre), ce qui produisit des deux côtés de la frontière de véhémentes protestations.

L'exposition belge, à Paris, en 1900, fut très remarquée. Elle faisait éclater la prospérité du pays. On y distinguait entre autres choses un moteur à gaz de 4 000 chevaux et une machine soufflante de 2 000 chevaux pour hauts-fourneaux.

La Belgique a été glorieusement représentée dans l'étude des régions antarctiques par M. de Gerlache, qui, parti le 46 août 1897 sur la *Belgica*, n'est revenu que le 7 novembre 1899, après une très fructueuse et courageuse exploration¹.

1. Population au 31 décembre 1900 : 6 815 054 hab. dont 5 897 883 Belges. Excédent des naissances : 67 000. Emigration : 25 000 ; immigration : 29 000. Population d'Anvers, 285 000 hab. ; Bruxelles, 211 000 (561 000 avec les faubourgs) ; Liège, 178 000 ; Gand, 160 000 ; Malines, 56 000 ; Bruges, 52 000 ; Verviers, 52 000 ; Louvain, 42 000 ; Seraing, 39 000.

Budget de 1900 : 452 millions de recettes, 453 de dépenses. Dette : 2607 millions. Commerce en 1900 : importations, 2215,8 millions ; exportations : 1922,9. (En 1840 les chiffres étaient 205 et 139 millions). Chemins de fer : 4591 kil. — Armée : 3470 officiers, 47 750 soldats ; garde civique : 40 000 h. Nulle flotte militaire.

VIII. — PAYS-BAS.

Richesse des Pays-Bas. — La reine Wilhelmine. Séparation du Luxembourg (1830).

** Les partis aux Pays-Bas. — Majorité de la reine Wilhelmine (1838).

Richesse des Pays-Bas. — Les Pays-Bas, de même que la Belgique, n'ont point éprouvé de révolution ni pris part aux guerres continentales depuis 1848. Comme on le verra plus loin, ils ont sans cesse travaillé au développement de leur bel empire colonial, le plus riche qu'il y ait dans le monde après celui des Anglais. Sur leur sol même, de 1840 à 1843, ils ont desséché l'ancien *Lac* ou *Mer de Harlem*, dont la superficie dépassait 480 kilomètres carrés, et dont la profondeur moyenne était de 4 mètres ; tout ce pays est rendu à la culture, et sa fertilité est aujourd'hui admirable. On a commencé également le dessèchement du *Biesboch*, dont on veut réunir les îles formées par la terrible inondation de 1424. On a proposé de dessécher aussi le *Zuiderzée*. La commission nommée pour examiner ce projet termina ses travaux le 3 mai 1894. Sur 28 membres, 24 furent d'avis qu'il fallait construire une digue entre la Hollande septentrionale et la Frise ; les frais, avec les intérêts accumulés, monteraient à 345 millions de florins ; on rendrait à la culture 490 000 hectares de terre. La Hollande cultive des céréales, mais surtout le chanvre, le lin, le colza, le tabac, les fleurs ; elle a de belles prairies, de magnifiques bestiaux, du beurre, du lait, du fromage : c'est un des pays les plus riches de la terre.

La Constitution Hollandaise du 24 août 1845, le *Grondwet*, modifiée une première fois en 1840 après la séparation de la Belgique, et une seconde le 25 octobre 1848, fut soumise en 1878 à une troisième revision. Elle garantit aux citoyens la liberté individuelle, la liberté de la presse et des cultes, le droit de pétition et le droit de réunion. Le pouvoir exécutif est confié au roi avec une part du pouvoir législatif ; les ministres sont responsables. Le pouvoir législatif appartient aux *Etats Généraux*, composés de deux Chambres : la première comprend 49 membres élus pour neuf ans par les Conseils Provinciaux ; la seconde compte 86 membres, élus pour quatre

ans par les citoyens âgés de vingt-trois ans et payant suivant les lieux de 20 à 112 florins de contributions directes, par exemple 112 florins (225 francs) pour Amsterdam, 100 florins (210 francs) pour Rotterdam et la Haye, et 20 florins (42 francs) dans les petits villages. La première Chambre se renouvelle partiers tous les trois ans; la seconde par moitié tous les deux ans. M. Heemskerk, qui, depuis son ministère en 1863, avait entrepris une active propagande pour obtenir une révision plus libérale de la Constitution, visait à l'abolition ou à la réduction sensible du cens électoral, dont la garantie serait remplacée en tout ou en partie par certaines conditions de capacité intellectuelle. Des troubles populaires eurent lieu à Amsterdam en septembre 1885; le peuple, qui paye des impôts très lourds, réclamait le suffrage universel. Ils se renouvelèrent, plus graves encore, le 25 juillet 1886. L'abaissement du cens électoral, voté par la seconde Chambre le 4 juin 1887 et ratifié par la première chambre en septembre de la même année, donna au pays 300 000 électeurs au lieu de 130 000. Mais les élections nouvelles, faites d'après l'ancien système, mirent dans la seconde Chambre les libéraux en minorité contre une coalition de 28 *calvinistes orthodoxes*, 23 *catholiques* et 1 *conservateur* (il y avait 45 *libéraux* et 1 *socialiste*); la première Chambre conserva une majorité libérale.

Le roi des Pays-Bas était encore à cette époque Guillaume III, né le 40 février 1817, et qui avait succédé le 17 mars 1849 à son père Guillaume II. Sa santé était chancelante; son second fils, devenu prince d'Orange par la mort de son frère aîné, était mort à son tour le 21 juin 1884; ainsi, après le souverain actuel, comme la loi salique n'existe pas en Hollande, la couronne devait passer à la princesse Wilhelmine, fille du roi et de sa seconde femme, la princesse allemande Emma de Waldeck-Pyrmont; à défaut de cette enfant, l'héritière serait la princesse Sophie, sœur du roi, mariée au grand-duc allemand de Saxe-Weimar, et mère de Charles-Auguste, prince héréditaire de Saxe-Weimar. Quant au grand-duché de Luxembourg, en vertu de la loi salique, la couronne devait revenir à l'ancien duc de Nassau.

Un projet de loi de Régence fut présenté en juillet 1888 aux États Généraux. Aux termes de cet acte, si le souverain actuel mourait avant la majorité de sa fille Wilhelmine, la régence appartiendrait à la reine mère Emma, assistée de cinq hauts fonctionnaires désignés par le projet et de quatre membres

nommés par le roi. L'état de Guillaume III s'étant sensiblement aggravé, au mois d'avril 1889 le pouvoir fut déferé à la Régence, exercée à La Haye par la reine Emma et dans le Luxembourg par le duc de Nassau. Le rétablissement du vieux roi au mois de mai lui permit de reprendre l'exercice du pouvoir. Il y eut une grève considérable à Rotterdam en septembre et octobre 1889.

La reine Wilhelmine. Séparation du Luxembourg (1890).

— Guillaume III retomba bientôt malade, et mourut le 23 novembre 1890. Sa fille Wilhelmine-Hélène-Pauline, née le 31 août 1880, devint reine des Pays-Bas, avec sa mère pour régente. L'ancien duc de Nassau, Adolphe, fut, en vertu de la loi salique, proclamé grand-duc de Luxembourg¹.

L'empereur d'Allemagne visita la Hollande au mois de juillet 1891. La propagande socialiste est des plus actives dans ce pays.

Le 9 mars 1894, la seconde Chambre ayant adopté un amendement sur l'article principal d'un projet de réforme électorale, le ministère Tak retira le projet, et quelques jours après la seconde Chambre fut dissoute. Il y eut des grèves considérables à Rotterdam en mai 1896.

Au mois de septembre 1896, le bureau de la *Société Néerlandaise* constituée pour prévenir les accidents dans les fabriques et chantiers a invité le Gouvernement à prendre diverses mesures pour la protection des ouvriers. Elle demande : le vote d'une loi d'État obligeant chaque commune à édicter un règlement sur les constructions, renfermant des instructions propres à assurer la sécurité des travailleurs; l'adoption à bref délai d'un règlement légal des chambres de travail; l'assurance obligatoire des ouvriers contre les accidents résultant du travail au moyen d'une prime payée par le patron, qui serait légalement obligé de contracter en faveur des ouvriers une assurance à des sociétés particulières offrant les garanties exigées par la loi ou à une banque d'assurances de l'État. Dans l'été de 1896, les ouvriers socialistes Samson et Schuurmans furent condamnés à l'emprisonnement pour avoir sifflé sur le passage de la reine régnante et de la reine mère. A l'ouverture des États Généraux, le 45 septembre 1896, la régente annonça le

1. Le Grand-Duché de Luxembourg, en vertu de la Convention de Londres du 13 mai 1867 (v. p. 101), est, comme la Suisse et la Belgique, un Etat neutre.

dépôt prochain d'une loi sur l'assurance obligatoire des ouvriers contre les accidents du travail¹.

** Les partis aux Pays-Bas. — Aux élections de juin 1897, ont été nommés 45 députés libéraux, 22 catholiques, 21 orthodoxes protestants ou antirévolutionnaires, 4 historico-chrétiens, 4 radicaux, 4 socialistes. Le Ministère qui a suivi les élections, constitué par M. Pierson, est libéral-progressiste et ne contient ni antirévolutionnaire ni catholique. Les orthodoxes-protestants et les catholiques sont unis pour nombre de questions; le chef des antirévolutionnaires est M. Kuyper; celui des catholiques est le Dr Schæpman; celui des socialistes, M. Domela Nieuwenhuis. La Hollande, à part quelques rares exceptions, est un des États les plus tranquilles d'Europe; mais le parti socialiste grandissant pourrait changer cette situation. Les questions d'intérêt populaire, comme celle des accidents du travail, passionnent de plus en plus l'opinion et le Parlement. En 1898, il a décidé le service militaire personnel, en supprimant le remplacement. La question de l'obligation de l'instruction primaire est aussi le motif de grandes luttes à cause des différences religieuses très grandes entre Hollandais.

Majorité de la reine Wilhelmine (1898). — En 1898, la jeune reine Wilhelmine est devenue majeure. Le 30 août, la reine régente Emma s'est démise de ses fonctions, en remerciant tous ceux qui l'avaient aidée par leurs conseils, qui l'avaient soutenue par leur amour et leur dévouement. « Compatriotes, dit-elle dans son message, la tâche qui m'a été confiée en 1890 touche bientôt à sa fin. J'ai l'avantage inestimable de voir

1. L'art hollandais n'a pas cessé d'être représenté par des peintres remarquables, et de produire des œuvres d'une variété, d'un naturel et d'un charme infinis. Notons *Consolation et Propos d'Amour*, de M. Artz (David-Adolphe-Constant); *Sous Bois*, de M. Bakhuyzen Van de Stande; *Bon Voyage!* de M. Blommers (Bernardus Johannes); *Quand les Chats sont absents, les Souris dansent*, de M. Boks (Evert Jan); *Tirailleurs*, de M. Bombléd (Charles); *Paysage Hollandais par un temps orageux*, de M. Borselen (Jan Willem van); *Départ pour la Pêche au Hareng*, de M. Bosch Reitz (Sigisbert); *Rencontre*, de M. Breitner (Georges Hendrik); *Vue de Delft*, de M. Comte (Adolf Le); *Une Legion de Talmud*, de M. Frankfort (Edouard); *En Route*, de M. Hoyneck Van Papendrecht; *Les Travailleurs de la Mer, Paysans à Table, L'Enfant qui dort*, de M. Israëls (Joseph); *Calendrier Républicain*, de M. Kever (Jacob Simon Hendrik); *Une Séance de « Si je puis »*, de M. Luyten (Henry); *Anniversaire d'une Tante Riche*, de M. Mellis (Henri Johannes); *Marée Montante et Nuit au Bord de la Mer à Scheveningue*, de M. Mesdag (Hendrik Willem); *Les Foilè!* de M. Vermeer (Elchanon).

atteindre à ma fille bien-aimée l'âge auquel, selon les dispositions de la Constitution, elle est appelée au trône. Je suis arrivée à la régence du royaume dans des jours de douleur et de deuil. Maintenant la nation tout entière entoure, en pleine réjouissance, le trône de sa jeune reine... Que notre pays, avec ses possessions et ses colonies, soit prospère sous le règne de la reine Wilhelmine, qu'il soit grand en tout ce dont une petite nation peut être grande!»

Des fêtes splendides eurent lieu partout, des offices dans toutes les églises, au milieu d'un enthousiasme délirant, ultra-méridional, en l'honneur de « notre petite Wilhelmine ». Qui n'eût pas eu un insigne orange eût été maltraité par cette foule affolée par la joie de posséder enfin une reine couronnée, une vraie Orange. Il faut dire que ses actes, ses paroles auraient conquis le cœur de ses sujets, si sa jeunesse, sa grâce, la tristesse de son avènement, l'histoire de sa race ne l'avaient déjà fait. Elle fut « inaugurée » le 6 septembre dans une fête solennelle, prêta serment à la Constitution, répétant les paroles de son père : « Jamais, jamais la Maison d'Orange ne pourra faire assez pour la Néerlande. » Elle a donné l'impression d'un caractère déjà formé. Elle devait épouser un prince danois; mais une petite-fille de la reine d'Angleterre le lui a « enlevé »; elle épousera probablement un Allemand, le prince de Wied.

En Hollande, comme en Belgique, les Allemands intriguent. Ils voudraient unir ce pays à leur empire, posséder tout le cours du Rhin, une belle façade sur la Mer du Nord, et cet admirable empire colonial des Indes; ils trouvent que leurs frères Bas-Allemands « auraient besoin de l'aide des Hauts-Allemands pour le mettre en valeur ».

Mais les Hollandais ont une histoire nationale plus ancienne que la Belgique; de plus, ce sont des hommes pratiques, et non des sentimentaux, comme souvent les Flamingants.

Aux Indes, ils ont eu la chance de mettre la main sur Tokou-Oumar, le chef de l'interminable insurrection d'Atjeh, à Sumatra.

La Hollande a attendu beaucoup plus tard que d'autres États pour rendre l'instruction primaire obligatoire. Le ministre libéral de l'intérieur, M. Borgesius, proposa de le faire; mais les anti-révolutionnaires, avec M. de Savornin-Lohman, s'y opposèrent, pendant que les libéraux et le chef des catholiques, le Dr Schæpman, le soutinrent chaudement. Les socialistes désapprouvaient le projet parce qu'il n'imposait pas la scolarité

plus de 6 ans et la scolarité du soir jusqu'à 15 ans, parce qu'il ne permettait pas de nourrir et vêtir les enfants indigents et d'accorder des vacances pour les travaux agricoles. Le principe fut adopté le 10 mars 1900 par 50 voix contre 49 à la Chambre basse, et par 33 voix contre 46 au Sénat, le 6 juin 1900.

L'autre question qui passionna l'opinion publique fut celle de l'assurance contre les accidents du travail. La seconde Chambre avait voté le projet avec peu de difficultés. Mais la Chambre haute, tout en reconnaissant l'utilité du projet, mais critiquant les mesures financières proposées, le rejeta par 29 voix contre 20 (1^{er} juin 1900); elle n'a pas le droit d'amender un projet venu de l'autre Chambre. Depuis 40 ans, jamais elle n'avait ainsi rejeté des lois venant de la Chambre basse. Cela fit grand bruit. Mais le ministère, comprenant que les industriels nombreux au Sénat voulaient seulement plus de liberté pour assurer leur personnel, modifia son projet dans ce sens, et, le 9 novembre, il le vit adopter par 35 voix contre 8.

Le 5 décembre 1900, une extension du droit de suffrage fut votée. La Hollande n'a pas encore le suffrage universel, bien qu'on l'y réclame plus vivement aujourd'hui, ainsi même que le vote des femmes.

Le gouvernement libéral se trouvait en 1900 dans une assez fâcheuse situation : les antirévolutionnaires et les catholiques avaient assez de voix pour que les libéraux ne pussent gouverner contre eux qu'avec l'appui des socialistes. Ceux-ci, dirigés par M. Troelstra, font beaucoup d'agitation en Hollande, et par là même rejettent nombre de libéraux dans le clan antirévolutionnaire. M. Troelstra fut lui-même condamné comme instigateur des troubles d'Amsterdam, en juin 1900, à un mois de prison, et astreint au régime commun.

Au point de vue économique, les libéraux hésitent aussi; leur chef, M. Pierson, tout en se déclarant libre-échangiste, a cependant jugé sage d'élever de 5 à 6 0/0 les droits sur les objets fabriqués, dans le nouveau projet de tarif douanier. Ainsi s'accomplit, en Hollande aussi, l'évolution générale des libre-échangistes. La prospérité du pays est toujours aussi grande. Si Amsterdam voit décroître un peu son commerce, celui de Rotterdam au contraire s'élève prodigieusement; de 4 million de tonnes en 1870, le mouvement de son port est passé à 6,3 millions en 1899. Il fait 62 0/0 du trafic maritime de la Hollande. Il est vrai qu'en 35 ans l'État y a dépensé

80 millions, et la ville 30 pour les quais et bassins, sans compter 60,5 millions employés à draguer le fleuve. Les efforts de l'Allemagne pour donner au Rhin une embouchure « commerciale » dans l'Ems n'ont nui en rien à Rotterdam. La prospérité de la Hollande se voit dans son budget, en excédent dans les dernières années.

La Hollande va avoir sa houille : la Campine belge se prolonge en territoire hollandais.

L'année 1900 a été marquée par un événement très important : la reine a choisi son mari. Le 17 octobre 1900, elle a annoncé ses fiançailles avec le duc Henri de Mecklenbourg-Schwerin, âgé de 24 ans, cadet du duc Jean, régent de Mecklenbourg-Schwerin. La Hollande lui assure une rente de 450 000 florins s'il survit à la reine.

La jeune reine a montré son indépendance de caractère quand les grands États hésitaient. C'est elle qui a envoyé un vaisseau, le *Gelderland*, à Lourenço-Marquès chercher le Président Krüger; c'est elle qui, après l'affront infligé par l'empereur allemand, reçut le président Krüger dans son palais le 8 décembre, et à sa table le 16; c'est elle qui ménagea, dans son royaume, un respectueux asile à l'illustre vieillard. Elle répondait d'ailleurs en cela au sentiment national de la Hollande, si enthousiaste pour les Boers. On vit même le président de la Chambre, Van Naamen, en transmettre au président Krüger le salut respectueux en termes tels que le ministre, M. de Beaufort, crut devoir faire une communication au Foreign-Office. Le Portugal ayant retiré l'*exequatur* à M. Pott, consul des Pays-Bas à Lourenço-Marquès, la Hollande rappela son ambassadeur à Lisbonne; le Portugal fit de même pour son ministre à La Haye. Les rapports diplomatiques furent ainsi rompus un certain temps.

La Hollande a offert la même hospitalité, à ses frais, à la Cour permanente d'arbitrage. Les délégués de la *France* y sont : MM. Léon Bourgeois, de Laboulaye, d'Estournelles, Louis Renault; de l'*Allemagne* : MM. Bingner, de Frantzius, de Martitz, de Bar; de l'*Autriche-Hongrie* : MM. le comte Schönborn, Lammasch, Szilagyi, comte Albert Apponyi; de l'*Angleterre* : lord Pauncefote, sir Ed. Malet, sir Edw. Fry, Dr Westlake.

A Sumatra, la pacification fait des progrès; mais la population hindoue d'Atchin est bien plus belliqueuse que les Javanais, et la clause du traité de 1824 (abolie en 1871 par Gladstone), d'après laquelle les Anglais seuls pouvaient s'éta-

blir commercialement dans le sultanat d'Atchin, que les Hollandais devaient respecter militairement, a contribué à perpétuer l'anarchie dans cette partie de l'île. En 1899, le chef de la rébellion atchinoise, Tokou Oumar, fut blessé mortellement et pris¹.

IX. — LUXEMBOURG.

Au 4^{er} janvier 1900, la population du grand-duché de Luxembourg était de 236 543 habitants, dont 30 000 étrangers. Le budget comprenait 43 millions de recettes, 42 millions de dépenses. Le pays comptait 479 kilomètres de chemins de fer.

Le souverain actuel, le duc Adolphe de Nassau, est né en 1817; son fils, Wilhelm, né en 1852, marié à Marie-Anne de Portugal, n'a que des filles. Le frère du grand-duc, prince Nicolas, né en 1832, s'est marié morganatiquement à la comtesse de Merenberg. Il y a donc lieu de craindre une nouvelle « question de Luxembourg ».

On ne peut estimer le commerce du Luxembourg : il fait partie du Zollverein allemand.

1. Population au 31 décembre 1899 : 5 263 267 hab., dont 200 000 étrangers. Excédent des naissances : 78 000. Émigration : 1500. On compte 3 millions de protestants, 1 800 000 catholiques, 100 000 juifs. Amsterdam, 520 000 hab.; Rotterdam, 332 000; La Haye, 212 000; Utrecht, 104 000.

Budget : 145 millions de florins (2 f. 12) de recettes, 151 de dépenses. Dette : 1139 millions. Chemins de fer : 2803 k. Commerce : importations, 1967 millions de florins; exportation, 1695 (dont 555 de produits alimentaires, 600 de matières brutes, 310 d'objets fabriqués). — Armée : 1800 officiers, 27 000 hommes. Flotte : 98 bâtiments (103 000 tonneaux), dont 15 navires cuirassés ou protégés et 37 torpilleurs. — Colonies : 2 045 647 kil. carrés, 35 194 200 hab.

X. — DANEMARK.

Pertes éprouvées par le Danemark. Son Gouvernement.

** Situation politique et économique (1897-1900).

Pertes éprouvées par le Danemark. Son Gouvernement. — Le Danemark a été l'un des pays les plus maltraités par les événements politiques qui se sont succédés depuis le début du XIX^e siècle. Dépouillé de la Norvège en 1815 au profit du roi de Suède, il s'est vu enlever en 1864, après une résistance héroïque, le Lauenbourg, le Holstein et le Sleswig par les Allemands. Aux termes d'un article du traité de Prague (24 août 1866), les populations du Sleswig septentrional devaient être appelées à déclarer par le suffrage universel si elles voulaient être Allemandes ou Danoises. Mais cette contrée renferme l'île d'Alsens avec l'importante position militaire de Sonderbourg-Duppel. La maxime du comte de Bismarck : « *La Force prime le Droit* », fut appliquée par les Prussiens; l'article ne fut pas exécuté.

La Constitution Danoise¹ ou *Loi Fondamentale* du 5 juin 1849 a été remplacée par celle du 28 juillet 1866. Le roi est le chef du pouvoir exécutif et peut proposer des lois; le pouvoir législatif appartient au *Rigsdag*, qui se compose de deux Chambres électives, le *Folkething* et le *Landsthing*. Tout citoyen âgé de trente ans et ayant un an de domicile est électeur. Le *Folkething* comprend 402 membres élus pour trois ans; le *Landsthing* renferme 66 membres, dont 42 nommés à vie par le roi, et les autres élus pour huit ans; les élections sont à deux degrés. Le *Rigsdag* se réunit tous les ans et vote l'impôt; il peut mettre les ministres en accusation. Les Danois possèdent la liberté de la presse; l'égalité civile, le droit de réunion et d'association sont garantis par la loi. Le Danemark a aujourd'hui pour souverain Christian IX, monté sur le trône le 45 novembre 1863. Une de ses filles a épousé le prince de Galles, une autre était mariée à Alexandre III, empereur de Russie; enfin son second fils est devenu roi de Grèce en 1863.

Une crise constitutionnelle commença en Danemark en 1872,

1. L'Islande a, depuis le 1^{er} août 1874, sa constitution spéciale; elle est autonome, et n'a plus, par conséquent, de représentants dans le *Landsthing* ni dans le *Folkething* de Copenhague.

par les élections qui donnèrent aux libéraux, représentants des paysans, la majorité à la Chambre basse. Après avoir laissé, en 1874 et 1875, la Chambre renverser deux ministères de droite, le roi tint bon depuis avec M. Estrup, qui se contenta, au lieu de se démettre, de dissoudre la Chambre coup sur coup et de gouverner par lois et budgets provisoires. Les élections de 1884 donnèrent encore la majorité au parti avancé. Le Ministère conservateur Estrup n'en resta pas moins au pouvoir; mais l'agitation socialiste fit de grands progrès dans le pays. M. Berg, l'ex-Président du Folkething, fut condamné le 30 septembre 1883 à six mois de prison pour opposition à la police dans un meeting de province. A son retour à Copenhague, il reçut une ovation du peuple, et le 5 octobre, à la réouverture des Chambres, il fut de nouveau élu Président par 74 voix. Aucun représentant de l'opposition n'apparut aux cérémonies de l'ouverture du Rigsdag par le roi dans le Temple de Notre-Dame et dans la grande salle de l'Université. Le Ministère Estrup¹ continua à gouverner en s'appuyant sur la Cour et le Lands-thing, position analogue à celle du comte de Bismarck en Prusse avant 1866. Une dissolution eut lieu au commencement de 1887, et les élections du 28 janvier, si elles firent gagner quelques sièges à la droite, ne changèrent pas la position des partis, puisque la droite ne compta encore que 25 membres contre 76 membres de la gauche.

Le Folkething fut de nouveau dissous au mois d'avril 1887. L'assemblée qui lui succéda rejeta, le 15 octobre suivant, le projet de budget présenté par le Gouvernement; l'état financier du pays fut réglé provisoirement par décret. L'antagonisme des deux pouvoirs législatif et exécutif, tour à tour à l'état aigu et à l'état latent, n'a point cessé depuis cette époque. Une Exposition fut ouverte à Copenhague le 18 mai 1888. Le système métrique a été adopté en Danemark le 8 octobre de la même année.

En avril 1892, les élections danoises au Folkething, favorables au Gouvernement, firent perdre un certain nombre de sièges à l'opposition. Elle n'en conserva pas moins la majorité, et, le 3 avril 1894, le Folkething rejeta, par 57 voix contre 45,

1. Le 22 octobre 1885, au moment où à Paris le prince Waldemar, fils de Christian IX, épousait une fille du duc de Chartres, à Copenhague, un ouvrier typographe de dix-neuf ans, Julius Rassmussen, tira deux coups de revolver sur M. Estrup, et déclarait qu'il avait agi « pour le bien de la liberté ».

les lois provisoires de police édictées pendant la période 1885-1886.

Au mois d'août 1894, M. Estrup donna sa démission. Premier ministre depuis dix-sept ans, il était en conflit depuis plus de douze ans avec le Folkething ou Chambre des députés nommés par le suffrage universel, qui refusait le budget. M. Estrup était appuyé par le Lands-thing ou Sénat et par le roi Christian IX. Il levait les impôts non votés.

L'origine du différend avait été un désaccord sur les questions militaires. L'opposition radicale dirigée par M. Berg soutenait que désormais le Danemark devait se désintéresser de la politique extérieure; M. Estrup voulait au contraire augmenter les forces militaires et fortifier Copenhague. Il l'a fait. M. Berg est mort. M. Estrup s'est rapproché des modérés de tous les partis, a promis de donner sa démission pour effacer toute trace des divisions antérieures. Pour la première fois, il a obtenu du Folkething le vote du budget, et ensuite s'est retiré.

Les élections législatives du 10 avril 1895 donnèrent les résultats suivants : 24 membres de la Droite, 28 partisans du compromis de la Gauche, 64 adversaires du compromis, dont 8 démocrates socialistes. Au mois de mars 1896, pendant la discussion de la loi financière, le Gouvernement rencontra une vive opposition.

Malgré l'amoindrissement de son territoire, le Danemark a conservé une grande importance, grâce à la possession du Sund et des deux Belt, c'est-à-dire des détroits qui conduisent de la Mer du Nord dans la Baltique, et qui sont dans l'Europe septentrionale ce que sont les Dardanelles et le Bosphore dans le midi. Le Danemark est véritablement le « portier de la Mer Baltique ». Même depuis l'ouverture du canal de Kiel, Copenhague reste la route naturelle entre Londres et Saint-Petersbourg, entre Stockholm et Berlin.

L'amiral Gervais et les marins français, à leur passage à Copenhague, au mois de juillet 1894, y reçurent un accueil enthousiaste¹. En février 1894, le comte Le Peletier d'Aunay, ministre plénipotentiaire de France en Danemark, fut relevé de ses fonctions. On reprochait à ce diplomate d'avoir manqué de

1. Le Danemark est (à l'exception des Etats de la presqu'île balkanique constitués dans le courant du XIX^e siècle) le seul pays de l'Europe qui n'ait jamais été en guerre avec la France.

discrétion dans ses relations avec le Gouvernement près duquel il était accrédité.

Du 9 au 24 septembre 1896, l'empereur de Russie Nicolas II, avec l'impératrice Alexandra-Féodorovna, est venu visiter au château de Bernstorff (près de Copenhague) son aïeul le roi Christian IX, auprès duquel se trouvaient en même temps ses filles, la princesse de Galles et l'impératrice douairière de Russie, veuve d'Alexandre III¹.

**** Situation politique et économique (1897-1900).** — Le Danemark voit croître toujours le nombre des radicaux et des socialistes.

En avril 1898, ont été élus au Folkething : 63 radicaux, 22 modérés, 17 conservateurs, 12 socialistes. Quand on adopta le suffrage universel, il y a un demi-siècle, comme les paysans formaient peut-être la classe la plus malheureuse, ils s'enthousiasmèrent pour les idées avancées; de sorte que les radicaux dominent dans les campagnes, les conservateurs dans les villes; mais celles-ci croissant attirent nombre de paysans, et élisent aussi des socialistes. En réalité, on compte parmi les électeurs votants 43 pour 100 de radicaux, 27 de conservateurs, 12 de socialistes, 16 à 17 de modérés. Les élus ne sont pas du tout dans cette proportion. Le 23 mai 1897, M. Hørring a formé un nouveau Cabinet. Aujourd'hui le conflit constitutionnel est terminé. Les partis sont assez divisés; c'est ainsi qu'un des chefs de la Droite, M. Dinesen, a tenté de former un groupe nouveau; mais sa réputation n'a pas suffi à amener à lui assez de transfuges de droite et de gauche pour former un tiers parti.

La reine Louise s'est éteinte, le 29 septembre 1898, à quatre-

1. Parmi les hommes qui ont fait honneur au Danemark pendant le dix-neuvième siècle, on cite surtout le grand sculpteur Thorvaldsen (1770-1844); Andersen (1805-1872), auteur de *Contes* remarquables; Ludwig-Bodtcher (1793-1874), poète épique dont on admire *La Rencontre de Bacchus*; Grundtvig (1803-1872), fils d'un pasteur, pasteur lui-même, réformateur et poète. Le Danemark possède des peintres remarquables, surtout dans le genre familier, les paysages et les marines. Citons surtout : *La Lettre*, de M. Bloch (Carl); *Se tirera-t-il d'affaire?* de M. Ancher (Michaël); *Les deux Voisins*, de M. Brendekilde (Hans Andersen); *Fue d'Elseneur en Hiver*, de M. Carstensen; *Concert*, de M. Haslund (Otto); *La Parade*, de M. Henningsen (Erik); *Le Chapelier de Village* et *Le Départ des Pêcheurs*, de M. Kroyer (Peter Severin); *Atteinte de Bœufs*, de M. Mols (Peterson); *Au Bord de la Forêt*, de M. Niss (Thorvald); *Jour d'Été*, de M. Paulsen (Julius); *L'Hiver*, de M. Zacho (Christian).

vingt-un ans; cette mort a mis en deuil presque toutes les familles régnautes d'Europe.

Au point de vue économique, le Danemark a fait de très grands progrès; ses fermiers sont tous syndiqués pour l'exportation des beurres, qui sont si admirablement faits qu'on peut les expédier même aux Antilles. La concurrence danoise devient redoutable pour nous sur le marché anglais.

L'ouverture du Canal de Kiel a décidé le Danemark à ouvrir un port franc à Copenhague; installé de la façon la plus moderne, il attire beaucoup de navires.

En août 1899, M. Hørring changea trois de ses collègues, mais n'en put trouver pour la justice. Quelques-uns de ses projets parurent empreints d'un vrai socialisme d'État. Aussi le 27 avril 1900 fut-il facilement mis en échec : il voulait augmenter le droit sur l'alcool. Le roi confia le nouveau ministère à M. de Schested, de la droite, quoique la gauche eût la majorité avec les socialistes. Il compte s'appuyer sur le Landthing contre le Folkething, mais dans son assemblée préférée la moitié de la droite lui est infidèle. Les élections de 1899 ont porté, dans le Folkething, le nombre des radicaux à 63, celui des socialistes à 12, et réduit celui des libéraux modérés à 23 et des ministériels à 5.

En avril 1899 a éclaté un conflit social très grave entre patrons et ouvriers charpentiers; un règlement avait été adopté sous réserve des organisations locales; 7 fédérations ouvrières le rejetèrent; les patrons firent *lock-out* (contre-grève). L'organisation des ouvriers céda trop tard, une de leurs sections sortit de leur union et celle des patrons maintint le *lock-out* et son programme, que les fédérations ouvrières déclarèrent inacceptable. Le grand *lock-out* embrassa 14 professions. Les ouvriers jusque-là tenaient les patrons, qui en trouvaient trop peu à cause du développement de l'industrie. Ils sentaient leur force et en usaient. La grève eut lieu dans la paix profonde; pour nourrir 26 à 27000 femmes et enfants, les sociétés de bienfaisance s'organisèrent, l'initiative privée organisa, pour distraire les ouvriers, des conférences, des visites aux musées. Les banques donnèrent des délais pour les paiements. En août, aucune tentative de conciliation n'avait réussi. Le 4 septembre enfin, l'initiative de M. Axel Heide, directeur de la Banque privée de Copenhague, amena la paix, après des entrevues pacifiques entre les forces adverses et organisa un Conseil de consultation. Les patrons maintinrent le droit de diriger et organiser

le travail chez eux et de prendre les contremaitres hors des fédérations. Jamais pendant cette grève on n'avait vu l'ordre troublé, et toutes les institutions privées avaient concouru au bien public.

A l'égard de l'Allemagne, le Danemark a toujours, en 1899-1900, maintenu la dignité de son attitude, malgré les commerçants, qui la trouvent nuisible aux affaires : le Danemark tire 40 0/0 de ses importations de l'Allemagne. L'Empire allemand a, pendant ces mêmes années, multiplié les expulsions de Danois du Slesvig.

Le Danemark a failli vendre ses Antilles aux États-Unis pour une somme variant entre 3 millions et demi à 4 millions de dollars. Mais de grandes protestations se firent entendre : l'évêque luthérien d'Islande, G. Brandès l'écrivain, et les habitants même des Antilles. On alléguait, pour les vendre, le prix qu'elles coûtent annuellement. Mais à ne s'en tenir qu'à cette considération matérielle, le Danemark est assez prospère pour ne pas vendre ses citoyens. Le commerce augmente de 50 à 80 millions par an ; l'Allemagne, 26 fois aussi peuplée, ne fait que le décuple du commerce danois. Parmi les produits exportés, on voit avant tout ceux de l'agriculture et de l'élevage : 20 millions environ pour les bœufs, 75 pour les porcs, 20 pour les œufs, 180 pour le beurre. L'Angleterre absorbe 58 0/0 de ces exportations.

Tous ces produits sont obtenus avec une perfection et une entente extraordinaires. Pour remédier à la perte des duchés, les Danois ont entrepris la mise en valeur de leurs landes et dunes de sable : avec méthode et ténacité, ils en ont déjà converti plus de 3 000 kil. carrés en champs, prés ou forêts.

Les Danois sont si actifs qu'au Siam leur *Ost Asiatisk Kompagnie*, avec ses bateaux (6 à 7 500 tonneaux) à fond plat pour franchir la barre de la Meinam, est en grande partie maîtresse du trafic. Leurs câbles télégraphiques sont très importants en Extrême-Orient, et ils ont là beaucoup d'entreprises privées¹.

1. Population (au 1^{er} février 1901) : 2 464 770 hab.; dépendances, 114 299 hab. Copenhague, 378 000 hab. (476 000 avec les faubourgs); Aarhus, 51 000 hab. Excédent des naissances : 30 000 environ. Émigration : 3 500 h. en 1900.

Budget : recettes, 74 millions de couronnes (1 f. 39); dépenses, 72 millions. Dette : 2 074 millions. Commerce en 1899 : importation, 492 millions; exportation, 364 millions. Chemins de fer : 2 907 kil. — Armée : 1 450 officiers, 60 000 hommes. Flotte : 64 bâtiments (42 000 tonneaux), dont 6 cuirassés, 5 croiseurs, 33 torpilleurs.

XI. — SUÈDE ET NORVÈGE.

Constitutions de la Suède et de la Norvège.

**Antagonisme de la Suède et de la Norvège (1897-1900).

Constitutions de la Suède et de la Norvège. — Après la mort de Charles-Jean XIV (Bernadotte), la Suède eut pour souverain Oscar I^{er} (1844-1858), puis Charles-Jean XV (1859-1872). Ce dernier prince, mort le 43 septembre 1872, fut remplacé par son frère Oscar II, qui porte les titres de *Roi de Suède et de Norvège, des Goths et des Wendes*. La Suède est régie par une Constitution adoptée en 1865-1867. Comme sous l'empire de la loi de 1809, le pouvoir exécutif appartient au roi ; mais les *États généraux*, auxquels est dévolu le pouvoir législatif, au lieu d'être comme autrefois composés de quatre ordres, *Noblesse, Clergé, Bourgeoisie, Paysans*, ne comptent plus que deux Assemblées : l'une désignée pour neuf ans par les Assemblées provinciales, et composée de 150 membres ; l'autre élue pour trois ans par les citoyens payant contributions, et composée de 230 membres. L'égalité entre tous les citoyens a été proclamée, la presse est libre ; la connaissance des délits appartient au jury. L'instruction primaire est gratuite et obligatoire pour les enfants de sept à quatorze ans, aussi bien qu'en Norvège.

En Norvège, le pouvoir législatif appartient au *Storthing*, qui comprend 114 membres, élus pour trois ans par une élection à deux degrés, 38 par les villes, 76 par les districts ruraux. Il se partage en deux Chambres : 1^o le *Lagthing* ou Chambre haute, composé d'un quart des membres du *Storthing* désignés par le *Storthing* lui-même ; 2^o l'*Odelsting*, qui comprend le reste des élus. Toute loi doit être votée par les deux Chambres ; quand elles sont d'avis contraire, elles se réunissent en une seule assemblée souveraine, mais qui ne peut adopter une loi qu'à la majorité des deux tiers. Le roi a le veto suspensif pendant trois législatures, c'est-à-dire, au maximum, neuf ans. Les idées démocratiques, séparatistes, et le socialisme font dans ce pays de rapides progrès. Les élections pour le *Storthing* du 5 novembre 1882 donnèrent la majorité aux radicaux. Un conflit éclata entre l'Assemblée et la Couronne ; les ministres,

mis en accusation par les députés (novembre 1883), furent déclarés déchus de leurs fonctions et condamnés à une amende (24 février-3 avril 1884¹). Le roi dut se résigner à former un nouveau ministère présidé par M. J. Sverdrup (26 juin 1884). Ce cabinet fut remplacé le 2 juillet 1890 par un autre, sous la présidence de M. Stang. Les Norvégiens demandaient en 1891 un Ministère des Affaires Étrangères distinct de celui de Suède. Le refus du roi de consentir à cette demande amena la démission du cabinet (juin 1892). M. Steen devint alors Ministre d'État. Depuis, les Norvégiens n'ont pas cessé de manifester en toute occasion leur désir d'arriver à l'autonomie la plus complète.

Au mois de juillet 1894, la flotte française de l'amiral Gervais reçut à Stockholm l'accueil le plus sympathique.

Le 3 mars 1894, le ministre de l'Intérieur norvégien, M. Thorne, donna sa démission. Le 19 octobre suivant, aux élections pour le Storthing, Christiania élut un ouvrier typographe et trois candidats de gauche. On écrivait de Stockholm, le 2 juin 1895 : « Le vent de discorde qui souffle sur la Suède et la Norvège ne fait que s'accroître de plus en plus. Des deux côtés, on considère maintenant comme probable, pour ne pas dire plus, une rupture de l'union. » Le 15 juin 1895, après avoir offert à M. Sverdrup, orateur du parti libéral modéré, de former un cabinet, mission que celui-ci déclina, le roi, ne voulant pas former un cabinet radical, comme le conseillait M. Engelhart, s'adressa à M. Bonnevie, de la Droite. Le 21 mars 1896, sur la proposition de la Gauche, l'*Odelsthing* (Sénat) norvégien décida par 44 voix contre 40 de faire disparaître du drapeau norvégien le dernier symbole attestant l'union avec la Suède, malgré le premier ministre, M. Hagerup, qui proposait d'ajourner la question. A quelques jours de là (27 mars), au lieu de voter 326 000 couronnes demandées pour l'apanage du roi et 80 000 pour celui du prince héritier, le Storthing n'accorda au premier que 256 000 couronnes, au second que 30 000.

Malgré la rigueur du climat, tempéré du reste sur les côtes occidentales, dans les fiords norvégiens, par les eaux chaudes du Gulf-Stream², l'air est sain dans la presqu'île scandinave ;

1. L'un des anciens ministres, M. Richter, se suicida en 1888.

2. A latitude égale, la mer reste toujours libre de glace sur la côte occidentale, tandis qu'elle gèle chaque année dans la Baltique.

les hommes sont grands et forts. La population double en soixante-deux ans en Norvège et en soixante-douze ans en Suède¹. Stockholm, admirablement placée sur les deux bords du détroit qui joint la mer au Lac Mælær, entre les Golfes de Bothnie, de Finlande, de Riga, et la Baltique méridionale, est une des plus belles villes du monde. Christiania n'occupe pas une situation moins heureuse au fond du Skager-Rack, entre la Baltique et la Mer du Nord. Goteborg ou Gothembourg, sur le Kattégat, — juste en face du Cap Skagen, c'est-à-dire de l'extrémité septentrionale du Jutland, et à l'embouchure de la Gotha, c'est-à-dire à l'extrémité occidentale de cette longue ligne de navigation intérieure qui, par les Lacs Wener, Wetter et Hielmar, va, à l'est, rejoindre Stockholm, — est le port le plus important.

En Suède, un quinzième, et, en Norvège, un centième seulement des terres sont propres à la culture; partout ailleurs le sol n'offre que glace et neige, forêts, montagnes, rochers, lacs, cascades et rivières. La principale ressource du pays est la vente des bois de construction pour la marine, pins, sapins², etc., qui représente la moitié de l'exportation totale³. La vente des fourrures a aussi de l'importance. Si les ours, les loups, les renards, les castors, deviennent rares, on rencontre encore le chevreuil, le cerf, l'élan, le renne, surtout des lièvres blancs et des lemmings. Le véritable élément des Scandinaves, particulièrement des Norvégiens, c'est la mer. La flotte commerciale suédoise et norvégienne s'élevait en 1894 à 44 586 navires. La morue, le hareng, le saumon, le phoque, abondent

1. Dans le Nord de la Péninsule Scandinave habitent les Sames ou Lapons, les uns sédentaires, les autres errants (*Lapons* signifie, soit *nomades*, soit *hommes des cavernes*). Petits, trapus, la tête large, les pommettes saillantes, le nez épaté, les yeux petits, la barbe peu fournie, ils sont pêcheurs ou bergers. Leurs troupeaux de rennes constituent leur principale ressource. Aux Lapons sont mêlés des Kvenen ou Kvaner venus de Finlande.

2. Les pins, sapins, bouleaux, trembles, hêtres, etc., sont exportés à l'état de planches, ou après avoir été travaillés dans les scieries mécaniques. La Suède occupe le premier rang pour la fabrication des allumettes (à Goteborg) et du papier de bois (à Trollhattan). On y fabrique aussi de nombreux meubles.

3. En Suède et en Norvège, comme dans d'autres pays, on redoute aujourd'hui le déboisement qui résulte de coupes excessives en vue de la vente, du chauffage et de la construction des maisons, la plupart en bois. Le danger est ici d'autant plus grand, qu'à cause de la rigueur du climat, la croissance des arbres est lente. Dans le nord de la Suède, il est interdit, depuis 1875, de couper les fûts qui n'ont pas 25 centimètres d'épaisseur à hauteur d'homme.

dans les fiords et autour des îles norvégiennes : l'eau est ici plus productive que la terre. Les mines sont nombreuses : le fer se rencontre dans la Dalécarlie (8 à 900 000 tonnes par an), à Gellivera (près de la Luléa) et à Skjaerstad (près de Bodoen). Il y a du cuivre à Roros, Falun, Kaafjord, de l'argent à Kongsberg, du zinc à Ammeberg sur le lac Wetter, de la houille à Helsingborg en Scanie¹.

** Antagonisme de la Suède et de la Norvège (1897-1900).

— Les négociations entamées entre les deux pays en 1895 n'ont abouti en 1898 qu'à un résultat négatif ; chaque Commission de négociations était elle-même divisée.

Les Suédois consentirent à ce que le Ministre des Affaires étrangères ne fût plus exclusivement Suédois, mais commun aux deux pays ; en retour, la Norvège devait payer une part du budget commun nouveau (Apanage royal et Affaires étrangères) et maintenir armée et flotte à un certain degré de puissance. Il y eut refus de la part des Norvégiens radicaux ; la droite demandait seulement la libre représentation consulaire pour son pays.

La gauche, en Norvège, triompha complètement aux élections de 1897 ; d'où avènement d'un Ministère radical en février 1898. Pour gagner du temps, il proposa le 16 septembre

1. La peinture norvégienne est surtout riche en paysages. On doit à M. Barth (Carl Wilhelm), de Christiania : *Marine* ; à M. Bloch (Andreas) : *Portrait de M. Bjoern Bjoernson* ; à M. Dahl (Hans), de Hardanger : *Arrivée à l'Église d'Ullensvang* ; à M. Diriks (Edvard) : *Côte norvégienne* ; à M. Gloersen (Jakob) : *Aux Bois en Mai* ; à M. Grimelund (Johannes) : *Dans le Katten-dyck* ; à M. Heyerdahl (Hans) : *Soir d'Été* ; à Mlle Kitty Kjeland : *Nuit d'Été* ; à M. Koistoe (Fredrik) : *Pêcheur Norvégien* ; à M. Munthe (Gerhard) : *Soir à Eggedal* ; à M. Nielsen (Amaldus) : *Brisé du Soir* ; à M. Normann (Adelsten), de Bodoen : *Nuit d'Été à Lofoten* ; à M. Peterssen (Ellif) : *Attente du Saumon et Nuit d'Été* ; à M. Rasmussen : *Paysage de Gudvangen* ; à M. Skredsvig (Christian) : *Le Soir de Saint-Jean en Norvège, Une Ferme à Venøien* ; à M. Smith-Hald (Frithjof) : *Solitude* ; à M. Soerensen (Joergen) : *Jour d'Hiver en Norvège* ; à M. Thanlow (Fritz) : *Un Dimanche après le Service* ; à M. Torgersen (Thorvald) : *Un Mendiant*.

Parmi les artistes Suédois notons M. Ekstrom (Pierre), auteur de *Effet de Soleil sur l'Eau* ; M. Forsberg (Nils), de *La Fin d'un Héros* ; M. Hagbord (Auguste), de *Cimetière de Tourville et Retour des Bateaux de Pêche* ; M. Begg (Richard), de *A la Tombée du Soir* ; M. Josephson (Ernst), de *Soleil d'Automne* ; M. Pauli (Georg), de *Lecture du Soir* ; M. Lindholm (Bernât Adoif), de *Écueils de Granit près la Côte de Suède sur le Kallégat* ; M. Schultzberg (Anshelm), de *Paysage d'Hiver en Dalécarlie et de Jour d'Hiver en Suède* ; M. Valiën (Gustaf Th.), de *Après-Midi sur la Côte de Scanie* ; M. Wahlberg (Alfred), de *Lever de Lune aux environs d'Haldarp*.

au roi de décider la question. Les deux Gouvernements suédois et norvégien se réunirent le 21 octobre ; l'un voulait comme base de la discussion la communauté de diplomatie ; l'autre, la souveraineté de la Norvège dans les Affaires étrangères. Le roi décida de rester dans le *statu quo*. La question n'est pas résolue. La Norvège depuis augmente son armée.

La Suède, le 12 juillet 1895, dénonça le traité de commerce avec la Norvège, qui accueillit la mesure avec joie : les deux pays étant, l'un agriculteur et industriel, l'autre maritime et commerçant, ne peuvent vivre sous le même régime. La Norvège entend conclure seule ses traités de commerce. Le signe fédéral a disparu du drapeau norvégien le 40 décembre 1898, malgré le roi, qui n'a qu'un *veto* suspensif en Norvège.

Aujourd'hui on propose que le roi Oscar partage ses États : l'aîné de ses fils, Gustave, régnerait en Suède, et Charles en Norvège, où il est assez populaire. A défaut de cette solution, peut-être la Norvège en arrivera-t-elle à la République.

L'industrie métallurgique suédoise va se développer beaucoup, grâce à l'arrivée du chemin de fer à Gellivare, dans le cercle polaire, où il y a des montagnes de fer magnétique et, à côté, de puissantes chutes d'eau.

Les deux pays ont mis un zèle extraordinaire à lancer des expéditions polaires : Nansen est Norvégien ; le malheureux Andrée, qui partit en ballon, le 41 juillet 1897, pour le pôle nord, et dont on n'a pas encore de nouvelles, était Suédois.

Entre les deux pays l'antagonisme subsiste toujours. La loi de décembre 1898, portant suppression du signe de l'union du drapeau norvégien, selon l'article III de la Constitution norvégienne de 1814, devait porter son effet un an après. Mais le gouvernement suédois, qui détient seul le ministère des affaires étrangères, ne voulut point notifier ce changement à l'étranger et défendit à ses ambassadeurs d'en tenir compte. Heureusement les élections d'octobre 1899 amenèrent la défaite des *ultras suédois* qui voulaient agir ainsi. Le Ministre des Affaires étrangères, comte Douglas, démissionna le 15 octobre fut remplacé provisoirement par M. Boström, président d conseil et définitivement par M. de Lagerheim, qui, moins irritant, notifia le changement de pavillon à l'étranger. M. Boström, malade, fut remplacé le 12 septembre 1900 par M. Von Dotter.

Il semble qu'en Suède on se rende un peu mieux compte des droits de la Norvège. Notons toutefois qu'en mai 1900 on

faillit renverser le ministère parce qu'un Norvégien, M. de Ditten, était nommé secrétaire général du Ministère des Affaires étrangères. La question est complexe depuis la révision de la constitution suédoise en 1885. Jusque-là le roi préparait les questions diplomatiques communes en s'aidant à son gré d'un conseil facultatif d'un ministre norvégien et deux suédois. La constitution suédoise de 1885 fait passer cette préparation du roi au Ministre des Affaires étrangères, et adjoint le premier ministre au conseil, responsable devant le Riksdag. La constitution norvégienne laisse au contraire au roi les anciens pouvoirs, et les Norvégiens ont refusé l'adjonction d'un deuxième Norvégien au comité, ne voulant pas qu'un changement dans leur constitution fût une conséquence indirecte d'une modification de celle de la Suède.

Mais la Norvège veut un ministère distinct pour les affaires étrangères, au moins des conseils spéciaux, les deux pays ayant des intérêts économiques différents. Pour indiquer cette politique, le Storting de Norvège a décidé que les droits des actes consulaires seraient versés directement à l'État norvégien et non plus aux consuls (qui sont Suédois). Cette loi fut frappée du *veto* du régent. (En 1900, le roi Oscar, malade, âgé de 71 ans, a remis la régence à son fils aîné Oscar-Gustave-Adolphe, duc de Vermeland, âgé de 42 ans, vice-amiral de la flotte.) Le ministère voulut même démissionner. En avril 1899, le Riksdag a voté 40 millions de couronnes pour achat de fusils et fortifications. En novembre 1900, le Ministre de la Guerre a proposé une loi militaire qui établit réellement le service militaire obligatoire, et on a augmenté la flotte. En mai, le système électoral municipal fut remanié.

En Norvège les radicaux ont gardé le pouvoir en 1900. L'élection du Storting (septembre 1900), premier emploi du suffrage universel, a donné 77 sièges à la gauche et 37 à la droite et aux modérés. Les radicaux ont perdu Christiania, regagné par la droite. En novembre 1900, le cabinet norvégien a changé trois de ses membres. En Suède, au contraire, nous l'avons vu, les intransigeants ont été battus. Là, les questions économiques ne sont pas oubliées pour la politique. Les protectionnistes, grands propriétaires et industriels, ont la majorité dans les deux Chambres; les ouvriers et les paysans, qui consomment leurs propres récoltes et sont donc indifférents à la concurrence étrangère, sont plutôt protectionnistes.

La Norvège continue toujours à être une véritable puissance

maritime avec ses 7 000 navires, dont 4 000 au moins à vapeur, qui font 66 0/0 du tonnage de ses ports. La pêche occupe plus de 430 000 hommes et rapporte près de 30 millions. L'agriculture, l'élevage surtout y sont très développés. Mais l'industrie y croît très vite, notamment celle du papier (on a le bois et la force hydraulique à vil prix); ainsi s'explique le développement des villes : la capitale a gagné 80 000 hab. en 9 ans. En Suède, l'industrie fait des progrès plus réguliers. Mais l'établissement d'une voie ferrée (qui doit être terminée en 1903) entre le nord de la Suède, si riche en minerai de fer excellent, et l'Ofotenfjord norvégien, amènera un développement extraordinaire de la métallurgie.

Les deux pays consacrent des ressources très grandes à l'instruction publique; la Suède seule a plus de 50 écoles secondaires de paysans et de 30 écoles professionnelles. Plus qu'en aucun autre pays, l'instruction y est *répandue*¹.

1. *Suède*. Population au 31 décembre 1900 : 5 136 441 hab. Excédent annuel des naissances : 40 à 60 000; émigration, 15 à 20 000. Stockholm, 300 624 hab.; Göteborg, 130 619; Malmö, 60 857; Norrköping, 41 008.

Budget en 1900 : 137 millions de couronnes (1 f. 39). Dette : 317 millions. Commerce : importation, 534 millions; exportation, 391 (dont : bois 180, fer 62, beurre 37). Chemins de fer : 10 997 kil. — Armée : 2 000 officiers, 40 000 hommes; avec la réserve et la territoriale, 500 000. Flotte : 62 bâtiments (50 000 tonneaux), dont 7 petits cuirassés, 22 torpilleurs.

Norvège. Population au 31 décembre 1900 : 2 239 880 hab. Excédent des naissances : 30 000. Émigration : 10 000. Christiania, 227 626 hab.; Bergen, 72 251; Trondhjem, 38 180.

Budget : 107 millions de couronnes. Dette, 228 millions. Commerce : importation, 310 millions; exportation, 172 (dont : objets d'alimentation 58, matières premières 55, objets manufacturés 41, les bois, objets en bois et dérivés valent près de 80 millions). — Armée : 900 officiers, 30 000 hommes (en guerre : 1 700 officiers et 80 000 hommes). Flotte : 45 bâtiments, dont 4 cuirassés et 25 torpilleurs.

FIN.

PRINCIPAUX OUVRAGES A CONSULTER

HISTOIRE GÉNÉRALE DE 1848 A 1900

TOMES II ET III

(France, Europe, Amérique, Océanie, Asie, Afrique)

CHAPITRES XXXII-LI

- Alexandre III (S. M. I.), *Souvenirs de Sébastopol.*
- Amirall, *L'Espagne telle qu'elle est.*
- Ambert (le Général), *Gaulois et Germains, Récits militaires après Sedan.*
- Améro (C.), *Le Négus Ménélik et l' Abyssinie nouvelle.*
- Andrieux, *Souvenirs d'un Fréfet de Police.*
- Arana (Diégo-Barros), *Histoire de la Guerre du Pacifique.*
- Asseline, *Victor Hugo intime.*
- Avril (Adolphe d'), *Négociations relatives au Traité de Berlin et aux Arrangements qui l'ont suivi (1875-1886).*
- Bakounine (Michel), *Correspondance: Lettres à Herzen et à Ogareff (1860-1874).*
- Bancroft, *Histoire des États-Unis.*
- Bapst (Germain), *Le Maréchal Canrobert, Souvenirs d'un siècle.*
- Barail (Général du), *Mes souvenirs.*
- Bardon (Xavier), *Histoire nationale de l'Algérie.*
- Benedetti (Comte), *Essais diplomatiques.*
- Beaulieu (Anat. Leroy), *L'Empire des Czaars et les Russes; Un Homme d'Etat russe, Nicolas Minutine, d'après sa Correspondance inédite, Étude sur la Russie et la Pologne pendant le Règne d'Alexandre II.*
- Beaumarchais (M.-D. de), *La Doctrine de Monroe, l'Evolution de la politique des États-Unis au XIX^e siècle.*
- Beauvoir (C. de), *Voyage autour du Monde: l'Australie, Java, Siam et Canton; Pékin, Yédo, San-Francisco.*
- Benoist (C.), *L'Espagne, Cuba et les États-Unis.*
- Bérard (Victor), *La Turquie et l'Hellénisme contemporain; la Politique du Sultan.*
- Béranger-Féraud (D^r), *Les Peuplades de la Sénégambie.*
- Beust (C^{ie} de), *Mémoires.*
- Bibesco (prince), *Belfort, Reims, Sedan.*
- Billaut de Gérardville (A.-E.), *Le Choc décisif de la France et de l'Allemagne.*
- Bismarck (prince de), *Correspondance diplomatique.*
- Blanc (Louis), *Histoire de la Constitution de 1875; Questions d'aujourd'hui et de demain; Lettres sur l'Angleterre.*
- Block (Maurice), *L'Europe politique et sociale; les Progrès de la Science économique.*
- Blot (S.), *Napoléon III; Histoire de son règne.*
- Blume (major), *Opérations des Armées Allemandes depuis la bataille de Sedan jusqu'à la fin de la Guerre.*
- Roland (Henri), *Les Iles de la Manche.*
- Bonnal (Edm.), *Le Royaume de Prusse.*
- Bonnetain (Paul), *Au Tonkin.*
- Borbstedt, *Opérations des Armées Allemandes.*
- Bordone (Général), *Garibaldi (1807-1882).*
- Borelli (Jules), *Ethiopie Méridionale, Journal de mon Voyage, 1885-1888.*
- Bouche, *La Côte des Esclaves et le Dahomey.*
- Boulangier (Edgar), *Voyage à Merc.*
- Bourde (P.), *De Paris au Tonkin.*
- Bourgerie (J.), *Bazeilles.*
- Bourgoin-Lagrange, *L'Avenir de l'Europe et l'Alliance franco-russe.*
- Bourguet (A.), *La France et l'Angleterre en Egypte.*
- Boulier (J.), *Les Tchèques et la Bohême contemporaine.*
- Bournand (F.), *Un ami de la France, le tsar Nicolas II.*
- Bujac (Commandant), *La Guerre Sino-Japonaise.*
- Busch (D. Moritz), *Le Comte de Bismarck et sa suite pendant la Guerre de France 1870-1871.*
- Canonge (colonel F.), *Histoire militaire contemporaine.*

Carlisle (A. D.), *Autour du Monde. Inde, Chine, Japon, Californie, Amérique du Sud.*

Castonnet des Fosses, *L'Abyssinie et les Italiens; La Crète et l'Hellénisme.*

Chabrol, *Opérations militaires au Tonkin.*

Charmetant (F.), *L'Arménie agonisante et l'Europe chrétienne.*

Chailley (Joseph), *Paul Bert au Tonkin.*

Chanzy, *La Deuxième Armée de la Loire.*

Charmes (Gabriel), *Une Ambassade au Maroc; Voyage en Syrie; La Tunisie.*

Chaudordy (de), *La France et la Question d'Orient.*

Chevriillon (André), *Dans l'Inde.*

Childe (M^{me} Lee), *Un Hiver au Caire.*

Chuquet, *Le Général Chanzy; la Guerre (1870-1871).*

Clamageran, *L'Algérie, Impressions de Voyage.*

Claretié (J.), *Histoire de la Révolution de 1870-1871.*

Cons (Henri), professeur à la Faculté des Lettres de Lille, *Précis d'Histoire du Commerce.*

Contenson (de), *Chine et Extrême-Orient.*

Corréard (F.), *Michelet.*

Coubertin (de), *Universités Transatlantiques.*

Dalmas (R. de), *Les Japonais, leur Pays et leurs Mœurs.*

Daniel (Edmond), *L'Année politique (1876-1896).*

Dantès Fortunat, *Nouvelle Géographie de l'Île d'Haïti.*

Darimon (Alfred), *Histoire de Douze Ans (1857-1869); Les Cinq sous l'Empire (1857-1860).*

Daudet (Ernest), *Histoire diplomatique de l'Alliance Franco-Russe.*

Daumas (E.), *Mœurs et Coutumes de l'Algérie.*

David (l'abbé), *Voyages en Chine.*

Deberle (A.), *Histoire de l'Amérique du Sud.*

Deblenne (Paul-Richard), *Essai de Géographie médicale de Nossi-bé.*

Delord (T.), *Histoire du second Empire.*

Depping (Guillaume), *Le Japon.*

Deschanel (Paul), *La Politique Française en Océanie.*

Desjardins (G.), *Tableau de la Guerre des Allemands dans le Département de Seine-et-Oise.*

Deville (V.), *Partage de l'Afrique.*

Dick de Lonlay, *En Tunisie, Souvenirs de Sept Mois en Campagne.*

Didon (le Père), *Les Allemands.*

Dilke (Sir Charles Wentworth), *L'Europe en 1887.*

Doutenville (J.), *Après 1870: la France et l'Europe depuis le traité de Francfort.*

Douchy, *La Guerre Turco-Grecque de 1897.*

Driaault (E.), *La Question d'Orient depuis ses Origines jusqu'à nos jours.*

Duban (colonel Ch.), *Souvenirs militaires d'un Officier français.*

Dubost (Antonin), *Danton et la Politique contemporaine.*

Ducrot (Général), *Se Vie militaire d'après sa Correspondance (1839-1871); La Journée de Sedan.*

Dufraisse (Marc), *Histoire du Droit de Guerre et de Paix.*

Duquet (A.), *La Guerre d'Italie de 1859; La Bataille de Solferino; Franchetier, Châlons, Sedan; Les Grandes Batailles de Metz; Les Derniers Jours de l'Armée du Rhin; Paris, le Quatre Septembre et Châtillon; Paris, Chevilly, et Bagnoux; Paris, La Malmaison, le Bourget et le 31 octobre; Thiers, le Plan Trochu et l'Hay; les Batailles de la Merne; Guerre de 1870-1871: Paris.*

Duret (Th.), *Histoire de Quatre Ans (1870-1873).*

Dutemple, *La Turquie d'Asie.*

Dutreil de Rhins, *Le Royaume d'Annam.*

Duvergier de Hauranne, *Huit Mois en Amérique.*

Edouard (Emmanuel), *Essai sur la Politique intérieure d'Haïti.*

Engelhard, *La Turquie et le Tanzimat.*

Estournelles de Constant (d'), *La Politique française en Tunisie.*

Faidherbe (le Général), *L'Armée du Nord en 1870.*

Falloux (Comte de), *Discours et Mélanges politiques.*

Fauvel (A.), *Les Allemands en Chine, leurs Missions, la Prise de Kiao-Tchéou.*

Favre (Jules), *Gouvernement de la Défense Nationale du 31 octobre 1870 au 28 janvier 1871.*

Ferrari, *La Chine et l'Europe.*

Ferry (Jules), *Discours politiques.*

Flaubert (Gustave), *Correspondance.*

Fleury (Général Comte de), *Souvenirs.*

Flourens (Gustave), *Paris livré.*

Fontpertuis, *Les Etats Latins de l'Amérique.*

Forgues, *La Révolte des Cipayes.*

François de Bus, *La Politique Contemporaine devant l'Histoire.*

Freycinet (Charles de), *La Guerre en Provence pendant le Siège de Paris (1870-1871).*

Frédéric III, *Le Tagebuch; Mémoires authentiques.*

Froment (A.), *L'Espionnage militaire et les fonds secrets de la guerre en France et à l'étranger.*

Gaffaire (Paul), *Les Colonies Françaises.*

Galliéni (le Général), *Voyage au Soudan Français; Rapport d'ensemble sur la Situation générale de Madagascar.*

Gambetta (Léon), *Discours et Plaidoyers politiques.*

Ganneron, *L'Amiral Courbet.*

Gattinara (Petrucelli della), *Histoire Diplomatique des Congrès.*

Gaulier (Henri), *Etudes Américaines.*

Gauthier (Hippolyte), *Les Français au Tonkin.*

Genevois (Henri), *Les Dernières Cartouches (Janvier 1871); Villersezel; Héroucourt; Pontarlier.*

Giacometti (G.), *L'Unité Italienne, période de 1860-1861.*

Gladstone, *Questions constitutionnelles.*

Gordon, *Lettres à sa Sœur, écrites du Soudan.*

Goyau (G.), *L'École d'aujourd'hui.*

Grabinski (J.), *La Triple Alliance.*

Grandidier, *Madagascar.*

Grasset, *La Guerre de Sécession (1861-65).*

Gravier (G.), *L'Espagne en 1897.*

Gravière (Amiral Julien de la), *Guerres maritimes contemporaines.*

Green (J. S.), *Histoire du peuple anglais.*

Gros (Jules), *Les Français en Guyane.*

Hamy (Dr E. T.), *Les Nègres de la Vallée du Nil.*

Hanotaux (G.), *Henri Martin, sa Vie, ses Œuvres, son Temps.*

Hansen (J.), *L'Alliance franco-russe.*

Hausmann (baron), *Mémoires.*

Haussonville (vicomte d'), *A travers les Etats-Unis.*

Helmweh (Jean), *La Question d'Alsace.*

Hennebert (le Lieut-Colonel), *L'Europe sous les Armes: de Paris à Tombouctou en huit jours.*

Hérissou (Comte d'), *Journal d'un Officier d'ordonnance.*

Hillebrand, *La Prusse Contemporaine et ses Institutions.*

Hubner (baron de), *Promenade autour du Monde.*

Hugo (V.), *Napoléon le Petit; Histoire d'un Crime; l'Archipel de la Manche. Choses Vues.*

Hingonnet (Léon), *Chez les Bulgares.*

Jaquemont, *Voyages et Correspondance.*

Jarras (le Général), *Souvenirs.*

Jeannot (Claudio), *Les Etats-Unis Contemporains.*

Kinglake, *L'Invasion de la Crimée.*

Koetschau (Lieutenant-Colonel C.), *La Prochaine Guerre Franco-Allemande.*

Labonne (Dr Henry), *L'Islande et l'Archipel des Féroer.*

Labeulaye, *Histoire des Etats-Unis.*

Lafitte (L.), *Etudes sur la Navigation intérieure en Allemagne.*

La Gorce (P. de), *Histoire du second Empire.*

Lahor (Jean), *Histoire de la Littérature Hindoue.*

La Jonquière (C. de), *Les Italiens en Erythrée.*

Lanessan (de), *L'Expansion coloniale de la France; La Tunisie.*

Lano (Pierre de), *La Cour de Berlin.*

Lanoye (de), *L'Inde Contemporaine.*

Larousse (P.), *Grand Dictionnaire universel du XIX^e siècle.*

Laselve, *Au Pays des Nègres.*

Laugel, *Les Etats-Unis pendant la Guerre; Lord Palmerston et Lord Russel.*

Lavelleye (Emile de), *Le Socialisme contemporain; La Prusse et l'Autriche après Sadova.*

Lavisse (Ernest), *La Question d'Alsace dans une Ame d'Alsacien; Trois Empereurs d'Allemagne, Guillaume I^{er}, Frédéric III, Guillaume II.*

Layre (vice-amiral), *L'année 1868 au Japon.*

Lebon (André), *Cent Ans d'Histoire intérieure (1789-1895).*

Lebrun (le Général), *Bazeilles et Sedan.*

Le Brun Renaud, *Les Possessions Françaises de l'Afrique Occidentale.*

Leclercq (Max), *Choses d'Amérique.*

Lefèvre (Amédée), *Histoire de la Guerre de 1870-1871.*

Léger (L.), *Etudes Slaves; Nouvelles Etudes Slaves; la Bulgarie.*

Lelutcourt (P.), *Siège de Paris; Châlillon, Chevilly, La Malmaison; Le Bourgel, Champigny; Busenval, la Capitulation.*

Lejeune (Louis), *Au Mexique.*

Leroy (Louis), *Les Français à Madagascar.*

Leroy-Beaulieu (A.), *L'Empire des Tsars et les Russes.*

Lissagaray, *Histoire de la Commune de 1871.*

Littre, *Auguste Comte et La Philosophie positive; De l'Etablissement de la Troisième République.*

Livingstone, *Journal.*

Loir (le Lieutenant de vaisseau), *L'Escadre de l'Amiral Courbet; l'Amiral Courbet en Extrême-Orient.*

Loizillon (Lieutenant-Colonel), *Lettres sur l'Expédition du Mexique publiées par sa sœur (1862-1867).*

Loyal (F.), *Le Dossier de la Recanache; l'Espionnage.*

Mac-Carthy, *Histoire contemporaine d'Angleterre.*

Macquarie, *Voyage à Madagascar.*

Magen (Hippolyte), *Histoire du second Empire.*

Maillard (E.), *Le Président Félix Faure.*

Maite-Brun, *Géographie universelle.*

Marillier (L.), *La Question Arménienne.*

Marin (Un), *Les Colonies nécessaires, Tunisie, Tonkin, Madagascar.*

Maupas (de), *Mémoires sur le Second Empire.*

Mauvrac (J.), *La Conquête de Madagascar.*

Maynard (le Dr Félix), *De Dethi à Cawnpore.*

Mazade (de), *Cinquante Années d'Histoire Contemporaine; la Guerre de France.*

Metchnikoff (Léon), *L'Empire Japonais.*

Meyniard (Charles), *Le Second Empire en Indo-Chine.*

Moltke (Maréchal de), *Mémoires; Correspondance.*

Montégut (Émile), *Nos Morts Contemporains.*

Mores Coit Tyler, professeur à l'Université de Michigan, *Histoire de la Littérature Américaine.*

Moura (J.), *Le Royaume du Cambodge.*

Newcastle (Émile), *Gambetta, sa Vie, ses Idées politiques.*

Neukomm (E.), *Sadowa, d'après les carnets du prince royal de Prusse (Frédéric III).*

Niel, *Géographie de l'Algérie.*

Niox (G.), capitaine d'état-major, *Expédition du Mexique (1861-1862).*

Noite (Frédéric), *L'Europe militaire et diplomatique au XIX^e siècle (1815-1884).*

Notovitch (Nicolas), *L'Empereur Alexandre III et son Entourage; l'Europe et l'Égypte.*

Nordenskjold, *Voyages de la Vega autour de l'Europe et de l'Asie.*

Olivart (de), *Le Différend entre l'Espagne et les États-Unis.*

Ollivier (E.), *L'Empire libéral.*

O'Rell (Max), *John Bull et son Ile.*

Palikao (comte de), *Un Ministère de la Guerre de 24 jours.*

Pauliat (Louis), *Madagascar.*

Pauthier (G.), *Chine ancienne et moderne.*

Pellenc, *Les Italiens en Afrique.*

Pelletan (Camille), *La Semaine de Mai.*

Périgot (Charles), *Histoire du Commerce Français.*

Pfeiffer (M^{me} Ida), *Voyages d'une Femme.*

Picard (Ernest), *Discours parlementaires.*

Picot (Georges), *M. Dufaure, sa Vie, ses Discours.*

Pierre (V.), *Histoire de la République de 1848.*

Piesse (Louis), *Algérie et Tunisie.*

Pigeonneau (H.), *Histoire du Commerce de la France.*

Pimodan (Général marquis de), *Souvenirs (1847-1849).*

Pimodan (le Capitaine de), *De Goritz à Sofia; Istrie; Dalmatie; Monténégro; Grèce; Turquie; Bulgarie.*

Pinard (Alph.-L.), *Voyage à la Côte nord-ouest d'Amérique.*

Pisani (P.), *Questions d'Orient: les Allemands en Palestine; les Russes en Syrie.*

Proust (Antonin), *Le Prince de Bismarck, sa Correspondance.*

Quinet (Edgar), *L'Esprit Nouveau; la République; Lettres de l'Exil.*

Quinet (M^{me} Edgar), *Mémoires d'Exil.*

Rambaud (A.), *Français et Russes; Moscou et Sébastopol; La France coloniale.*

Rastoul (A.), *Un soldat: Le Maréchal Canrobert.*

Reclus (Armand), *Panama et Darien.*

Reclus (E.), *Nouvelle Géographie Universelle.*

Reinach (Joseph), *Le Ministère Gambetta.*

Renan (Ernest), *Souvenirs d'Enfance et de Jeunesse; Ma Sœur Henriette.*

Réveillon (Eug.), *Histoire du Canada et des Canadiens Français depuis la Découverte jusqu'à nos jours.*

Revel (Jean), *Six Semaines en Russie.*

Richard Green, *Histoire Moderne du Peuple Anglais.*

Richemont (O.), *Le Crime de l'Europe: Guerre gréco-turque.*

Rivière (Henri), *Souvenirs de la Nouvelle-Calédonie.*

Rivière (Armand), *L'Expédition au Tonkin.*

Rommel (le Docteur), *Au Pays de la Revanche.*

Rothan (G.), *Souvenirs diplomatiques, L'Allemagne et l'Italie (1870-1871); La Politique Française en 1866; L'Affaire du Luxembourg, le Prélude de 1870.*

Rousiers (Paul de), *La Vie Américaine.*

Roussel (L.), *A travers la Chine.*

Russel-Killough (Henri), *Seize mille Lieues à travers l'Asie et l'Océanie.*

Saint-Chamans (Général de), *Mémoires.*

Scheelcher (V.), *Les Crimes du Deux Décembre.*

Simon (G.-Eug.), *La Cité Chinoise.*

Simon (Edouard), *Histoire du Prince de Bismarck; l'Allemagne et la Russie au XIX^e siècle; L'Empereur Guillaume et son Règne.*

Simon (Jules), *Le Gouvernement de M. Thiers; Thiers, Guizot, Rémusat.*

Simonin (Louis), *Le Monde Américain.*

Sorin (Elie), *La France impériale.*

Steenackers et de Goff, *Histoire du Gouvernement de la Défense Nationale en province.*

Taine, *Notes sur l'Angleterre, Voyage en Italie.*

Tcheung-Ki-Tong (Général), *Les Chinois peints par eux-mêmes.*

Tenot (Eugène), *Le Deux Décembre à Paris; Le Deux Décembre dans les Départements; Les Nouvelles Défenses de la France; La Frontière, 1870-1882.*

Thiers, *Discours parlementaires.*

Thoumas (Général), *Le Maréchal Lannes.*

Tikhomirof, *La Russie politique et Sociale.*

Tissot (Victor), *La Russie et les Russes.*

Tocqueville (A. de), *La Démocratie en Amérique.*

Tourgueneff, *Mémoires d'un Nihiliste.*

Vaisière, *Vingt Ans à Madagascar.*

Valbezen (E. de), *Les Anglais et l'Inde.*

Valori (de), *Le Traité franco-russe: Mémoire diplomatique.*

Variigny (de), *Quatorze Ans aux Iles Sandwich; L'Océan Pacifique; Les États-Unis.*

Vassili (le Comte Paul), *La Société de Berlin.*

Véron (Eugène), *Histoire de la Prusse depuis la mort de Frédéric II jusqu'à la Bataille de Sadowa; Histoire de l'Allemagne depuis la Bataille de Sadowa jusqu'à nos jours.*

Veuclin (V.-E.), *L'Amitié franco-russe, le génie français et la Russie.*

Victor (Paul de Saint-), *Victor Hugo.*

Vidal-Lablache, *La Terre.*

Vigneaux (Ernest), *Souvenirs d'un Prisonnier de guerre au Mexique.*

Vivares (Mario), *Le Soudan Algérien.*

Vilbort, *L'Œuvre de M. de Bismarck.*

Vivien de Saint-Martin, *L'Année Géographique.*

Vivier (E.), *Les Expéditions italiennes en Abyssinie.*

Waldfenfel (E.), *Mémoire pour la Récession de l'Alsace-Lorraine.*

Warren, *Les Anglais dans l'Inde.*

Weber (de), *Quatre Ans au pays des Boërs.*

Welschinger (H.), *Les États-Unis et la France pendant la guerre de 1870.*

Wiener (Charles), *Chill et Chiliens.*

Wimpfen (Général de), *Sedan.*

Zévort (E.), *Histoire de la Troisième République.*

Collection des principaux journaux, de la *Revue des Deux-Mondes*, de la *Nouvelle Revue*, de la *Revue Historique*; bulletins de la *Société de Géographie de Paris*; *Le Tour du Monde*; *Revue politique et parlementaire*; *Revue des Questions diplomatiques et coloniales.*

SEMINÁRNÍ
Hst.-práv.



KRÁKOVSKÝ
oddělení

TABLE DES CHAPITRES

CHAPITRE XXXII.	
La Révolution de 1848 en France. — La Seconde République.	1
CHAPITRE XXXIII.	
La Révolution de 1848 en Europe.	27
CHAPITRE XXXIV.	
Le Second Empire. — La Guerre d'Orient. — L'Unité Italienne.	43
CHAPITRE XXXV.	
L'Unité Allemande.	72
CHAPITRE XXXVI.	
La guerre de 1870 et la chute de l'Empire.	95
CHAPITRE XXXVII.	
La Révolution du 4 Septembre. La troisième République.	117
CHAPITRE XXXVIII.	
Première présidence de Jules Grévy.	150
CHAPITRE XXXIX.	
Seconde présidence de Jules Grévy.	181
CHAPITRE XL.	
Présidence de Carnot.	209
CHAPITRE XLI.	
Présidence de Carnot (suite).	233
CHAPITRE XLII.	
Présidence de M. Casimir-Périer.	318

CHAPITRE XLIII.

Présidence de M. Félix Faure. 334

CHAPITRE XLIII *bis*.

Présidence de Félix Faure (suite). -- Présidence de M. Loubet. 377

CHAPITRE XLIV.

I. L'Angleterre.	449
II. La Russie.	537
III. La Turquie.	579
IV. La Roumanie.	599
V. La Serbie.	606
VI. Le Monténégro.	612
VII. La Grèce.	616
VIII. La Bulgarie.	625

CHAPITRE XLV.

I. L'Allemagne.	635
II. L'Autriche-Hongrie.	719
III. L'Italie.	743
IV. La Suisse.	786
V. L'Espagne.	796
VI. Le Portugal.	828
VII. La Belgique.	833
VIII. Les Pays-Bas.	855
IX. Le Danemark.	863
X. La Suède et la Norvège.	869

REV15

ÚK PrF MU Brno



3 1 2 9 S 0 1 3 5 0